FERDINAND BRUNOT
Membre de l'Institut, Doyen honoraire de la Faculté des Lettres
Professeur d'Histoire de la Langue française à l'Université de Paris

HISTOIRE
DE LA
LANGUE FRANÇAISE
DES ORIGINES A 1900

Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres
(*Premier Grand Prix Gobert*)

TOME VIII

Le français hors de France au XVIIIe siècle

PREMIÈRE PARTIE

Le français dans les divers pays d'Europe



PARIS
LIBRAIRIE ARMAND COLIN
103, Boulevard Saint-Michel, 103

HISTOIRE

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

DES ORIGINES A 1900

TOME VIII

PREMIÈRE PARTIE

FERDINAND BRUNOT

HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE
DES ORIGINES A 1900

TOME I : **De l'époque latine à la Renaissance.** Un volume in-8° de 548 pages broché ou relié.

TOME II : **Le Seizième siècle.** Un volume in-8° de 510 pages, 8 planches hors texte, broché ou relié.

TOME III : **La Formation de la Langue classique (1600-1660) :**

Première partie. Un volume in-8° de 456 pages, broché ou relié.

Deuxième partie. Un volume in-8° de 320 pages, broché ou relié.

TOME IV : **La Langue classique (1660-1715) :**

Première partie. Un volume in-8° de 670 pages, broché ou relié.

Deuxième partie. Un volume in-8° de 560 pages, broché ou relié.

TOME V : **Le français en France et hors de France au XVIIe siècle.** Un volume in-8° de 528 pages, broché ou relié.

TOME VI : **Le XVIIIe siècle :**

Première partie. Le mouvement des idées et les vocabulaires techniques.

Fascicule premier : Philosophie. Économie politique. Agriculture. Commerce. Industrie. Politique. Finances. Un volume in-8° de 560 pages, broché ou relié.

Fascicule deuxième : La langue des Sciences. La Langue des Arts. — Index et table des deux fascicules. Un volume in-8° de 340 pages, broché ou relié.

Deuxième partie. La Langue postclassique.

Fascicule premier : La grammaire et les grammairiens. L'orthographe. La prononciation. Le vocabulaire. Un volume in-8° de 564 pages, broché ou relié.

Fascicule deuxième : Les formes, la syntaxe, la phrase. — Index et table des deux fascicules. Un volume in-8° de 800 pages, broché ou relié.

TOME VII : **La propagation du français en France jusqu'à la fin de l'ancien régime.** Un volume in-8° de 360 pages, broché ou relié.

TOME VIII : **Le français hors de France au XVIIIe siècle :**

Première partie. Le français dans les divers pays d'Europe. Un volume in-8° de 816 pages, broché ou relié.

Deuxième partie. L'Universalité en Europe. — Revers outremer. Un volume in-8° (*sous presse*).

TOME IX : **La Révolution et l'Empire :**

Première partie. Le français langue nationale. — Un volume in-8° de 632 pages, broché ou relié.

Deuxième partie. Les événements, les institutions et la langue (*en préparation*).

TOME X : **La langue classique dans la tourmente :**

Affleurement de la langue populaire. Triomphe de la langue classique (*en préparation*),

TOME XI : **La perte de l'hégémonie en Europe** (*en préparation*).

FERDINAND BRUNOT
Membre de l'Institut, Doyen honoraire de la Faculté des Lettres,
Professeur d'Histoire de la Langue française à l'Université de Paris.

HISTOIRE

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

DES ORIGINES A 1900

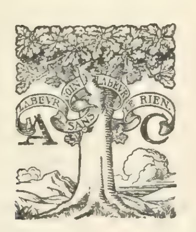
Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres
(Premier Grand Prix Gobert, 1912).

TOME VIII

Le français hors de France au XVIII[e] siècle.

PREMIÈRE PARTIE

Le français dans les divers pays d'Europe.



PARIS
LIBRAIRIE ARMAND COLIN
103, Boulevard Saint-Michel, 103

1934

AVERTISSEMENT

J'aurais voulu pouvoir donner pour titre à ce volume : De Denain à Waterloo. Ainsi se serait déroulée d'un bout à l'autre cette histoire, où on eût embrassé, sinon d'un coup d'œil, du moins dans une suite ininterrompue, toutes les péripéties à travers lesquelles notre langue a passé et qui l'ont fait toucher aux « extrémités des choses humaines », comme eût dit Bossuet.

L'obligation où je suis de morceler son histoire intérieure m'a obligé, sous peine d'inconséquence, à diviser en plusieurs périodes l'exposé de son extension au dehors. Aussi bien, même ainsi fragmentée, sa destinée apparaît encore extrêmement diverse et mouvementée. Dans la période même qui va de 1715 à 1789, alors que sa situation en Europe est le plus brillante, des événements politiques et militaires compromettent son avenir sur tous les points de la Terre, où elle avait commencé à s'implanter. Le grand avenir de langue coloniale et commerciale qui s'annonçait pour elle est dès lors à peu près détruit pour longtemps. Par une contradiction qui déconcerte d'autant plus que les contemporains ne s'en sont guère aperçus, elle gagne l'Europe et elle perd le monde.

*
* *

L'influence d'une langue, son autorité, son prestige, bien qu'ils se notent à certains faits tangibles, ne sont point faciles à suivre comme l'influence d'une doctrine, laquelle se révèle aux développements théoriques et pratiques qu'on en tire, dont le rapport avec leur fondement apparaît, même si on essaie de le dissimuler.

Une œuvre littéraire, comme une œuvre artistique, provoque des imitations ; on la copie, on s'en inspire. Elle amène des créations qui, si différentes qu'elles soient, portent les marques de leur parenté avec l'original. C'est ainsi qu'on peut suivre avec quelque sûreté Descartes, Molière, Pasteur ou Rodin à travers le monde.

Il est beaucoup plus difficile de saisir les progrès que fait une

langue hors de son domaine. Sans doute il y a des signes : développement de l'enseignement de cette langue, vente de livres et de journaux, pénétration dans les langues étrangères de mots et de tours qui en proviennent, etc. Aucun de ces signes n'est sûr. Ce n'est qu'en les réunissant, qu'en les contrôlant l'un par l'autre, qu'on a quelque chance d'atteindre à la vérité. En outre, bien des renseignements manquent, qu'il faudrait posséder. Cependant l'étude ébauchée dans ce volume mériterait d'être approfondie. Elle est d'un intérêt général, non seulement pour l'historien et le sociologue, mais pour le linguiste et la linguistique.

Certes, ce n'était pas la première fois dans l'histoire de l'humanité qu'une langue se répandait hors de chez elle sur une grande partie du monde. Pour ne pas parler de l'Orient, sur lequel nous sommes encore insuffisamment renseignés, chacun sait comment le grec d'une part, le latin de l'autre, plus tard l'arabe, s'imposèrent à des pays immenses. Mais l'histoire de ces grandes conquêtes est mal connue, nul texte à peu près ne nous en parle. Nous devinons les forces d'action des grandes langues humaines, nous les déduisons de certains faits, plus que nous ne les connaissons [1].

Le succès du français au XVIII[e] siècle et plus tard celui de l'anglais peuvent être étudiés, sinon avec la précision qu'il faudrait, du moins de beaucoup plus près. Les conquêtes que ces deux langues ont faites n'ont point non plus, à vrai dire, le même caractère que celles du latin et du grec. Celles-là, qui ne se ressemblaient pas dans leurs causes, se ressemblaient dans leurs effets ; elles avaient des airs d'invasions, à la suite desquelles il arriva que les langues indigènes disparurent. Or, ni le français ni l'anglais ne sont allés jusqu'à ce point. Le règne de notre langue, pour ne parler que d'elle, a été plus modeste. Elle ne prit la place des autres que dans certains milieux assez restreints et pour certains usages. Encore ces usages étaient-ils souvent de ceux qui, avant son introduction, n'existaient pas.

Bien différentes aussi sont la domination du latin et celle du français par un autre côté. La première, qui dura des siècles, fut appuyée par une redoutable puissance militaire, politique, administrative, remplacée ensuite par une puissance théocratique plus irrésistible encore, puisqu'elle dominait les esprits, sans que jamais, au cours des temps où elle dura, cet appui lui ait manqué. Le français dont l'extension fut longtemps indifférente aux pouvoirs qui auraient pu

1. Pour en donner un seul exemple, nous ignorons si les Romains ont eu en terre punique une politique linguistique. La survivance de la langue punique semblerait même indiquer le contraire.

le soutenir, se propagea par sa seule vertu, et, quand la force vint l'appuyer, ce fut de façon si peu systématique et si maladroite, que la politique l'a desservi en le soutenant mal, là où son action eût pu être efficace.

Il n'importe. Ce phénomène de l'expansion française, qu'il est loisible d'observer, dont on peut noter le début, suivre les progrès, apercevoir tant bien que mal les causes, dont on mesure la durée, et dont la fin s'explique par des raisons, sinon évidentes, du moins certaines, offre à la sociologie historique et à la philologie psychologique la matière d'observations d'une sûreté remarquable, dont la portée sera grande, quand on aura amassé tous les faits et tous les textes et qu'on en aura fait la critique. Je n'ai aucun doute pour ma part, qu'on pourra en déduire des faits généraux qui seront de l'ordre de ceux auxquels, dans nos sciences approchées, on donne le nom de lois.

*
* *

Ce qui me paraît pour le moment à peu près certain, et ce n'est pas là une grande découverte, c'est qu'il faut prendre pour en traiter, non pas le ton de l'extase sentimentale, mais celui de l'histoire critique, et qu'il importe de ne se jamais départir de certaines règles dont je voudrais parler brièvement.

D'abord, si l'on veut échapper aux illusions, il faut serrer d'aussi près que possible le fait linguistique, l'isoler en le distinguant de tout ce qui l'environne et l'approche, même de tout près. Un livre français, par exemple, se répand en traduction. Est-ce une preuve que la connaissance du français se généralise ? Nullement, je dirais volontiers : au contraire ; car, si l'on traduit ce livre, c'est que ceux à qui la version est destinée sont incapables de le lire dans le texte.

Et néanmoins, comme l'a fort bien noté Schwab dans la *Dissertation* que nous étudierons plus loin, « si la littérature étrangère a tellement d'attraits pour une nation, qu'on doive penser qu'elle accueillera les nombreuses traductions des ouvrages de ses voisins, on peut conjecturer d'après cela, qu'il y aura chez elle beaucoup de personnes qui desireront avec ardeur de lire les originaux mêmes, et dès-lors qui étudieront la langue dans laquelle ils sont écrits »[1].

L'usage s'établit de mettre en français les suscriptions et les souscriptions de lettres. Fort bien. Mais ceux ou celles qui suivent cette mode peuvent rester entièrement étrangers à la langue qui

1. N. 22, p. 214.

leur fournit une adresse. Parce qu'ils ont appris à user d'un ou de deux mots, *rue, à,* éléments insignifiants d'une phrase française, on n'est pas en droit de conclure qu'ils savent s'exprimer en cette langue ni même qu'ils la comprennent. Combien de gens parlent du signal S. O. S., sans se douter à quels mots appartiennent ces initiales et de quelle langue ces mots sont tirés !

A plus forte raison faut-il se garder de croire, dans un autre ordre d'idées, que les sujettes de nos modes étaient, par voie de conséquence, francisées de langage. Vraie pour quelques cas, la conclusion serait d'une absurdité complète, si on l'étendait sans précaution. La *poupée de modes,* qui arrivait de Paris, coiffée et attifée, dans son silence, était polyglotte. Je serai souvent obligé de rapporter des témoignages où l'auteur aura groupé des faits qui ne s'attachent pas l'un à l'autre par un lien nécessaire et dont tous ne se rapportent pas à la langue même. Ce sera à mon lecteur, averti, à faire le départ entre eux.

*
* *

Je voudrais ajouter, non point pour faire étalage de modestie, mais pour avertir ceux qui viendront après moi, que j'ai conscience d'être resté au seuil du sujet en bien des cas, et que des érudits, sur place, pourront sans doute enfoncer plus avant. En consultant les archives locales, comme Mlle Gayl l'a fait avec tant de bonheur à Varsovie, ils rencontreront non seulement la trace de l'établissement des Français qui ont divulgué notre langue, mais parfois des renseignements précis sur leur vie, leur profession, la façon dont ils l'exerçaient, la fortune qu'ils ont pu faire, leur mariage, bref, tous les actes de leur vie professionnelle ou civile ; or ceci éclairerait d'un jour singulier leur rôle social, et quelquefois l'action linguistique qu'ils ont pu avoir. La découverte d'une liste des clients d'une maison de commerce française n'a pas assurément pour des recherches comme les nôtres la valeur de la découverte de la liste des abonnés d'un journal français ; elle ne laisserait pas cependant de jeter un jour sur des réalités de la vie quotidienne dont s'éclairerait l'histoire du langage par une sorte de clarté de reflet, et cette clarté serait souvent assez vive. Supposons par exemple que la police espagnole ait inscrit sur ses registres non seulement le nom des ouvriers français si nombreux qui allaient travailler dans la Péninsule, mais se soit enquis de leur lieu de naissance, quel précieux indice pour qui recherche si ces Français savaient au moins le français ou s'ils parlaient quelque patois de langue d'oc ! Et ainsi de suite. L'imagination

entrevoit cent exemples de trouvailles désirables, et le hasard des recherches en amènerait d'autres impossibles à prévoir.

*
* *

Sur l'ordre même dans lequel les faits recueillis sont exposés, une explication est nécessaire.

A priori une synthèse chronologique semble s'imposer dans un ouvrage historique. Je n'ai pas manqué de chercher à la construire. Mais il m'a bientôt paru impossible d'y réussir. Tout s'y oppose.

Si certaines causes semblent parfois agir semblablement et simultanément par toute l'Europe, ce n'est pas l'ordinaire ; c'est la diversité qui est la règle. Rousseau a beaucoup converti de gens au français, il en a aussi éloigné de lui ; la mode de Paris attirait, elle indignait et courrouçait également. Séduction ici, répulsion là.

En outre et surtout il n'y a pour ainsi dire jamais simultanéité dans les effets. La raison s'en conçoit sans peine. La pénétration d'une langue dépend non seulement des forces qui la produisent, mais de la réceptivité de ceux qui l'acceptent, et, comme leurs dispositions varient à l'infini, ainsi que j'aurai occasion de le faire voir, à la précipitation des uns s'oppose la retenue des autres. Préjugés, paresse d'esprit, défaut de préparation, etc., etc., sans parler des obstacles artificiels, arrêtent sur tel ou tel point un mouvement qui, ailleurs, favorisé par les circonstances, aidé par de puissants appuis, envahit tout avec la brusquerie d'un torrent.

Prétendre dans ces conditions suivre l'ordre chronologique de faits si incohérents ou si contradictoires, où il faut respecter les inconséquences, c'était s'exposer à tout fausser, en cherchant à organiser le chaos. Je me suis donc décidé à regarder tour à tour les divers pays.

Encore dois-je ajouter que, pour approcher de la vérité historique, il faudrait pouvoir diviser à l'infini, étudier à part les groupes sociaux et linguistiques, si restreints qu'ils soient. Des noms comme Italie, Suisse, qui ont pris de nos jours une valeur précise et dont je serai obligé de me servir, n'ont aucune valeur pour le XVIII[e] siècle. Ce qui se passe à Genève ne signifie rien en ce qui concerne Lausanne, pourtant si proche. Aucune induction n'est légitime. A plus forte raison en est-il ainsi, quelque rôle que puissent jouer de grands États et des Cours respectées, dans cette « anarchie conservée par la Providence » qu'est alors l'Allemagne.

Restait encore une difficulté. Dans quel ordre ranger les divers pays ? Prendre d'abord ceux qui avoisinent la France, puis s'éloigner

de proche en proche? C'eût été encore une fois brouiller tout, car l'influence de notre langue ne dépendait pas exclusivement du voisinage. L'ordre géographique serait ici un des plus mauvais. La pénétration du français en Espagne, malgré la présence d'un Bourbon sur le trône, n'approchait pas de celle qu'on peut constater dans la lointaine Russie. J'ai donc rangé les divers pays — un peu témérairement — dans un ordre ascendant, en commençant par ceux où l'influence française est faible pour finir par ceux où elle règne souverainement.

Enfin, à défaut d'une synthèse des faits, il eût été souhaitable de pouvoir considérer d'ensemble les circonstances et les causes qui ont donné au XVIIIe siècle à la langue française sa généralité ou, comme on disait alors, son « universalité ». J'avoue que là encore j'éprouve bien des scrupules. Les causes d'influence diffèrent si souvent d'un pays à l'autre! Ainsi à peu près aucune de celles qui amènent au français la « Société », de Gibraltar à Moscou, n'a d'action quand il s'agit de l'Amérique du Nord. Pour ne prendre qu'un exemple, la mode, toute puissante dans les centres cultivés d'Europe, n'a jamais fait alors un partisan du français en Amérique.

Toutefois, si on ne considère que l'Europe, il est possible de reconnaître un peu partout l'action des mêmes causes, quoique d'un endroit à l'autre elle ne se soit pas exercée avec la même intensité.

En outre, il n'est pas permis de l'oublier, à l'époque même, l'Académie de Berlin a cru possible, dans un concours dont le souvenir est resté, d'inviter les savants et les écrivains à réfléchir sur ce sujet et à lui envoyer le résultat de leurs études.

Deux Mémoires ont été couronnés, celui de Rivarol et celui de Schwab, et sont devenus célèbres, le premier surtout. J'ai eu la curiosité de prendre connaissance des autres, et l'Académie des Sciences de Prusse, qui les a conservés dans ses Archives, a bien voulu les prêter à mon intention à la Bibliothèque de l'Institut de France, où j'ai pu les dépouiller à loisir, non sans profit, comme le verront mes lecteurs.

Je ne saurais trop remercier l'illustre Compagnie de sa bienveillante complaisance. Elle s'est souvenue des liens étroits qui l'unissaient autrefois à la pensée française. Elle a montré surtout combien elle a conscience de la solidarité qui doit unir les hommes de science de tous les pays. Si les rapports ne sont pas redevenus ce qu'ils devraient être, j'ai conscience d'avoir fait dans un voyage à Berlin, qui date déjà de quelques années, tout ce qui dépendait de moi pour les améliorer. Appelé par M. le Ministre de

Monzie à l'accompagner dans la capitale allemande, j'ai eu l'occasion, au Ministère même de l'Instruction publique de Prusse, en présence de M. le Ministre Becker et des représentants les plus qualifiés de la science et des arts, de dire en toute sincérité du cœur, que, suivant moi, toute tentative de rapprochement entre deux nations divisées par une lutte récente devait commencer par les hommes dont la vie se dépense à la recherche désintéressée de la vérité, et que si, sur ce terrain illimité, mais pourtant bien défini, de la culture et du progrès des connaissances, deux des peuples les plus civilisés de la terre ne pouvaient s'entendre pour mettre en commun leur effort et leur génie, il n'y aurait plus qu'à désespérer de l'humanité !

*
* *

Si imparfait que soit le présent volume, je n'aurais pu le composer sans le concours de collègues et d'amis, parmi lesquels Fernand Baldensperger, le maître des études de Littérature Comparée, qui, au courant de la vie et de la civilisation des divers peuples de l'Europe, se sont mis à ma disposition pour suppléer aux lacunes de ma propre information, me communiquer des notes, revoir et corriger mon exposé, quelquefois même tenir la plume à ma place. L'un d'entre eux doit être nommé tout de suite, car il a collaboré à presque tous les livres, c'est M. Max Fuchs, dont mes lecteurs ont déjà pu apprécier le mérite. Il m'a généreusement ouvert les riches dossiers qu'il a amassés sur le théâtre français à l'étranger. On trouvera le nom des autres en tête des divers livres qui suivent. J'ai tenu dès l'abord à leur dire à tous ma reconnaissance. Je mesure tout ce que je dois à l'affection qu'ils me portent et à l'intérêt qu'ils manifestent pour cette Histoire d'une langue que la plupart aiment parce qu'elle est la leur, mais à laquelle d'autres, nés à l'étranger, sont attachés par prédilection.

BIBLIOGRAPHIE

DES PRINCIPAUX OUVRAGES CITÉS

A

Achard (L.), *Die französische reformierte Gemeinde zu Homburg v. d. Höhe* (Geschichtsblätter des deutschen Hugenotten-Vereins, Band XIV, Heft 2) Magdeburg, 1912, in-8°.

Adam (L.), *Les idiomes négro-aryens et maléo-aryens. Essai d'hybridologie linguistique.* Paris, 1883, in-8°.

Addison, *Remarks on several parts of Italy... made in 1701, 1704, 1705.* London, 1705, in-8°.

Aderer, *La Précellence du langage français* (Bulletin de l'Alliance Française). Paris, mai 1912, in-8°.

Affiches américaines. Le Cap (St Domingue), 1766 et suiv.

Albedyhle (G. d'), *Recueil de mémoires et d'autres pièces authentiques de la dernière partie du XVIIIe siècle.* Stockholm, 1798, in-8°.

Alembert (D'), *Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie.* Amsterdam, 1765, 5 vol. in-12.

— *Œuvres.* Paris, 1821-1822, 5 vol. in-8°.

Alfieri, *Mémoires,* avec notes de M. F. Barrière. Paris, 1862, in-16.

— *Vita.* Firenze, 1853, in-8°.

Algarotti, *Essai sur la langue française. Œuvres.* Trad. Belletier. Berlin, 1772, 7 vol. in-12, t. III.

Allen (Carl-Ferd.), *Histoire de Danemark...* Copenhague, 1878, 2 vol. in-8°.

Allix, *Le trafic en Dauphiné à la fin du Moyen Age* (Revue de Géographie alpine, t. XI, 1923) Grenoble, in-8°.

Allou, *Essai sur l'Universalité de la langue française.* Paris, 1828, in-8°.

Ampère (J. J.), *Littérature, voyages et poésies.* Paris, 1850, 2 vol. in-12.

— *Sur la vie et les œuvres comiques d'Holberg* (Revue des Deux Mondes, 1er juillet 1832).

Ancillon (Ch.), *Histoire de l'Établissement des François réfugiez en Brandebourg.* Berlin, 1690, in-12.

Anecdotes dramatiques, Voir Clément.

Angellier, *Étude sur la vie et les œuvres de R. Burns.* Paris, 1892, in-8°.

Anot (P. N.) et Malfilâtre, *Les Deux voyageurs ou Lettres sur la Belgique, la Hollande...* Rheims, s. d., 2 vol. in-12.

Apostolescu (N. I.), *L'influence des romantiques français sur la poésie roumaine.* Paris, 1909, in-8°.

Archives Vorontzov. Moscou, 1892-1895, 3 vol. in-8°.

Argens (J. Bapt. de Boyer, marquis d'), *Critique du siècle ou Lettres sur divers sujets par l'Auteur des Lettres Juives.* La Haye, 1755, 2 vol. in-12.

— *Lettres Juives* ou *Correspondance philosophique...* Nouv. éd. La Haye, 1738, 6 vol. in-8°.

Argenson (marquis d'), *Journal et Mémoires inédits.* Éd. Rathery. Paris, 1859-1867 (Société de l'Histoire de France), 9 vol. in-8°.

Arvieux (Chev. d'), *Mémoires,* publiés par le P. J. B. Labat. Paris, 1735, 6 vol. in-12.

Asbrink (Gust.), *La France et la Suède (Svenska Dagblad).* Upsal, 1908, in-4°.

Audra, *L'Influence française dans l'œuvre de Pope.* Paris, 1931, in-8°. (Thèse)

Augusta Praetoria (Revue de la Vallée d'Aoste, 1923), in-8°.

Aulnoy (Ctesse d'), *La Cour et la Ville de Madrid vers la fin du XVIIe siècle.* Éd. Mme B. Carey : *I. Relation du Voyage d'Espagne.* Paris, 1874 ; *II. Mémoires de la Cour d'Espagne.* Paris, 1876, in-8° ; et *Relation du voyage d'Espagne.* Paris, 1691, 3 vol. in-12.

Avis divers et petites affiches. Le Cap (Saint-Domingue), 1764 et suiv.

B

Bacqueville de la Potherie (de), *Histoire de l'Amérique Septentrionale.* Paris, 1722, 4 vol. in-12.

Baird (D^r Ch. W.), *Hist. Réf. Am.* = *Histoire des réfugiés huguenots en Amérique.* Trad. Meyer et Richemond. Toulouse, 1886, in-8°.

Baissac (M. C.), *Étude sur le patois créole mauricien.* Nancy, 1880, in-8°.

Baldensperger. (Fern.), *Deux objections psychologiques à l'expansion de la langue française.* Congrès d'Arlon, 1908, in-8°.

— *Mouv. Id. Émigr.* = *Le mouvement des idées dans l'Émigration française (1789-1815).* Paris, 2 vol. in-8°.

— *Un incident théâtral franco-anglais au XVIIIe siècle* (R. L. C. juil.-sept. 1929, p. 573).

— *Univ.* = *Comment le XVIIIe siècle expliquait l'Universalité de la langue française* (dans Études d'Histoire Littéraire). Paris, 1907, in-12.

Baranyai (Zoltan), *A francia Nyelv és Müveltség Magyarországon XVIII század.* Budapest, 1920, in-16.

Baretti, *Discours sur Shakespeare et sur M. de Voltaire.* Londres et Paris, 1777, in-8°.

Barrère (P.), *Nouvelle relation de la France équinoxiale.* Paris, 1743, in-12.

Barthélemy (comte de), *Histoire des relations de la France et du Danemark sous le ministère du comte de Bernstorff.* Copenhague, 1887, in-8°.

Bartholmèss (Christ.), *Histoire philosophique de l'Académie de Prusse.* Paris, 1850-1851, 2 vol. in-8°.

Basnage de Beauval, *Histoire des ouvrages des Scavans.* Rotterdam, 1687-1709, 25 vol. in-12.

Bassompierre, *Mémoires.* Collection Michaud et Poujoulat. 2e sér., t. VI. Paris, 1837, in-4°.

Bastide, *Anglais et français au XVIIe siècle.* Paris, 1912, in-8°.

Baston (abbé), *Mémoires.* S^té d'Histoire contemp , t. XV, XIX, XXI, 1897-1899, Paris, 3 vol. in-8°.

Batteux, *Traité de l'arrangement des mots* (suite des *Principes de Littérature*). Paris, 1788, in-12.

Bauffremont (Thédore, princesse de), *Stanislas Leszczynski* (*Franc. Pol.*, 9 mai 1915).
Baumont (Élie de), *Lettres du marquis de Roselle*, par Madame... Londres-Paris, 1764, 2 vol. in-16.
Bayle, *Œuvres*. La Haye, 1727, 5 t. en 4 vol. in-f°.
Bazzini, *La reggenza di Maria Cristina...* Torino, 1865.
Bédarida (H.), *Parme et la France de 1748 à 1789*. Paris, 1927, in-8°.
Bédier, *Les Légendes Épiques...* Paris, 1908, 4 vol. in-8°.
Belcikowski, *Étude sur la littérature polonaise*. Varsovie, 1886, in-8°.
Belloy (de), *Œuvres Complètes*. Paris, 1787, 6 vol. in-8°.
Belosselski (prince), *Essai sur la littérature russe... Avec une histoire abrégée de la Musique en Russie*. Livourne, 1774, in-8°.
Belouin, *Der Franzose* (*Le Français*), *Contribution à l'histoire des Français en Allemagne au XVIIIe siècle*. Paris, 1909, in-8° (Thèse).
Benassi, *Una guerra letteraria italo-francese* (Giornale storico della litteratura italiana, t. LXXXIII, 1924). Torino, in-8°.
Bengesco, *Bibliographie franco-roumaine du XIXe siècle*. Bruxelles, 1895, in-8°.
Bentley (Rich.), *Dissertation upon the Epistles of Phalaris*. Londres, 1699, in-8° ; et 1777, in-8°.
Berg (W. E. J.), *De refugiés in de Nederlanden na de herroeping van het edict van Nantes*. Amsterdam, 1845.
Béringuier (Richard, D^r), *Ausfürliche Beschreibung der Feier zum 200-jährigen Gedächtnisse des Ediktes von Potsdam*. Berlin, 1885, in-8°.
Bernacki (Louis), *Le Théâtre, le drame et la musique sous le règne de Stanislas-Auguste* (en polonais). Lwów, fondation Ossoliński, 1925, 2 vol. in-4°.
Bernardin de Saint-Pierre, *Études de la Nature*, 4e éd. Paris, 1791, 4 vol. in-12.
— *Voyage à l'Ile de France*, éd. Aimé Martin. Paris, 1833.
Bernays (Michael), *Der junge Göthe, Seine Briefe und Dichtungen, 1764-1776...* Leipzig, 1875, 3 vol. in-8°.
Bertelsen (Henrik), *Dansk Sproghistorie til Skolebrug*. 6e éd. Copenhague, 1927, 2 vol. in-12.
Bertrand (Elie), *Recherches sur les langues anciennes et modernes de la Suisse...* Genève, 1758, in-8°.
Besnard (Yves), Voir *Souvenirs d'un nonagénaire*.
Besson, *Un ami de la France à la Cour de Weimar : Ch. L. de Knebel*. Grenoble, 1897, in-8°.
Bettinelli, *Opere*. Venezia, 1780-1782, 8 vol. in-8°.
— *Lettres critiques aux Arcades de Rome*. Trad. de l'italien. Paris, 1759, in-12.
Betz, *Bodmer Denkschrift*. Zurich, 1900.
Biard (le P.), *Relations de la Nouvelle France et de ses terres*. Lyon, 1616 in-12.
Biblioteca oltremontana. Torino, 1787-1790, 16 vol. in-8°.
Biedermann, *Deutschland im achtzehnten Jahrhundert*. Leipzig, 1867-1880, 5 tomes en 4 vol. in-8°.
Bitaubé, Voir *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences...* Berlin, 1769.
Blaze (Elzéar), *La Vie Militaire sous le Ier Empire*. Paris, s. d., in-16.
Bock, *Französische Einflüsse in Goethes Sprache*. Jahresbericht der K. K. Staats Realschule im VI Bez. in Wien, 1913.

Boeles, *Frieslands Hogeschool en het Rëjks Athenaeum te Franeker* (1881-1889).

Boissonnade, *Du nouveau sur la Chanson de Roland*. Paris, 1923, in-8°.

Boissy, *La Frivolité*. Paris, 1753, in-8°.

Bolingbroke, *Correspondance. Lettres historiques, politiques, philosophiques*. Trad. Grimoard. Paris, 1806, 3 vol. in-8°.

Bonivard, *Advis et Devis des lengues*. Genève, 1865, in-8°.

Borgeaud, *Histoire de l'Université de Genève. L'Académie de Calvin, 1559-1578*. Genève, 1900, in-f°.

Borgnet, *Histoire des Belges à la fin du XVIIIe siècle*. 2e éd. Bruxelles, 1861, in-8°.

Bösken (Walter), *Die französische Gemeinde zu Cleve* (Geschichtsblätter, Magdeburg, 1910, t. XIV), in-8°.

Bougainville, *Mémoires sur l'état de la Nouvelle France* (1757), dans Pierre Georges Roy, *Rapport de l'archiviste de la Province de Québec pour 1923-1924*, pp. 42-70.

— *Voyage autour du monde*... Paris, 1771, in-4°.

Bouillé (marquis de), *Souvenirs et fragments pour servir aux mémoires de ma vie et de mon temps*, publiés par P. L. de Kermaingant. Paris, 1906-1911, 3 vol. in-8°.

Boulan, *François Hemsterhuis*. Groningue-Paris, 1924, in-16.

Bourgogne (sergent), *Mémoires (1812-1813)*, publiés par P. Cottin. Paris, 1898, in-16.

Bourgoing (baron de), *Souvenirs militaires*. Paris, 1897, in-16.

Bourrienne, *Mémoires sur Napoléon*. Paris, Savine, s. d., 3 vol. in-12.

Bouvier (Bern.), *Un cahier d'élèves de Wieland* (Extr. des *Pages d'histoire dédiées à M. le Prof. Vaucher*). Genève, Georg, 1895, in-8°.

Bouvy, *Voltaire et l'Italie*. Paris, 1898, in-8°.

Brachvogel (A. E.), *Geschichte des Königlichen Theaters zu Berlin*, 1877-1898. 2 vol. in-8°.

Braga (Théoph.), *A Arcadia lusitana* (*Histor. da litt. portug.*). Porto, 1899, in-16.

Brandstaeter (Franz A.), *Die Gallicismen in der deutschen Schriftsprache* (Archiv. f. das Stud. der n. Spr. und Litt., 1868, t. 43), in-8°.

Braun, *Le voyage de l'Électrice Mad. Sibylle en Danemark en 1666*. Copenhague, 1672, in-8°.

Briefe die neueste Litteratur betreffend. Berlin, 1760.

Britsch (A.), *La jeunesse de Philippe-Égalité (1747-1785)*. Paris, 1925, in-8°.

Broc (vicomte de), *Dix ans de la vie d'une femme pendant l'Émigration*. Paris, 1893, in-8°.

Broglie (A., duc de), *Souvenirs (1785-1870)*. Paris, 1866, 4 vol. in-8°.

Broglie (Em., duc de), *Les portefeuilles du Président Bouhier (1715-1746)*. Paris, 1896, in-8°.

Brown (John), *Les Cours du Nord*. Trad. J. Cohen. Paris, 1820, 3 vol. in-8°.

— *The Northern courts containing : Original Memories of the Sovereign of Sweden and Danemark (1765-1818)*. London, 1818, 2 vol. in-8°.

Bruchet, *Notes sur l'emploi du français dans les actes publics en Savoie* (Revue Savoisienne, 1906), in-8°.

— *Inventaire ... des Archives départementales de la Haute-Savoie, antérieures à 1790*. Archives civiles. Annecy, Hérisson, 1921, 2 vol. in-4°.

Brückner (Alex.), *Die Europäisirung Russlands.* Gotha, 1888, in-8°.
— *Die Russen im Auslande im XVII^{ten} Jahrhundert.*
— *Geschichte der Polnischen Litteratur.* Leipzig, 1901, in-8°.
— *Kultur-historische Studien.* Riga, 1878, in-8°.
— *Peter der Grosse.* Berlin, 1879, in-8°.
Brulin, *La France et la Suède pendant la guerre de Cent ans.* Upsala, 1905, in-8°.
Brun (Aug.), *Recherches historiques sur l'introduction du français dans les provinces du Midi.* Paris, 1923, in-8°.
Bull (Edw.), *Norsk biografisk leksikon.* Kristiania, 1923 et suiv., in-8° ; Oslo, 1931, in-4°, t. I-V (Aab-Hel).
Bull (Francis), *Fra Holberg til Nordal Brun.* Christiana, 1916, in-8°.
Bulletin de la Commission pour l'histoire des églises wallonnes. La Haye, 1885, in-8°.
Bulletin de la Société de Géographie de Rochefort, 1879. Rochefort, in-8°.
Bulletin de la S^{té} de l'Histoire de Paris et Ile-de-France. Paris, 1874, in-8°.
Bulletin du parler français au Canada. Québec, 1902-1918, in-8°.
Bulletin historique et littéraire de la Société de l'histoire du Protestantisme français. Paris, 1852-1934, in-8°.
Burnet (D^{r}, évêque de Salisbury), *Voyage de Suisse, d'Italie* ... Rotterdam, 1690, in-12.
Büsch, *Ueber die Frage : gewinnt ein Volk in Absicht auf seine Aufklärung dabei, wenn seine Sprache zur Universal Sprache wird.* Berlin, 1787.
Büsching (Anton F.), *Charakter Friedrichs des zweyten, Königs v. Preussen* ... Halle, 1788, in-8°.

C

Cabrit (Jacques), *Autobiographie* (Bull. de la Soc. d'Hist. du Prot^{me} fr., XL).
Cambresier (H. J.), *Dictionnaire Wallon-François* ... Liége, 1787, in-8°.
Cambr. Hist. of E. Lit. = Cambridge History of English Literature.
Cambry, *Voyage pittoresque en Suisse et en Italie* (*1788*). Paris, an IV, 2 vol. in-8°.
Campardon, *Comédiens du roi de la troupe française pendant les deux derniers siècles.* Paris, 1879, in-8°.
Campbell, *The comedies of Holberg.* Harvard University Series, 1914, in-8°.
Campos (Agost. de), *Antologia portuguesa.* Aillaud, 1921.
Canel, *Observations critiques sur le Traité de la grammaire de l'Abbé Regnier-Desmarais.* Copenhague, 1718.
Capmany y Montpalau, *Obras* (Coll. Ribadeneyra, t. LXIII).
— *Teatro historico-critico de la Elocuencia española.* Madrid, 1786, 5 vol. in-8°.
Carré (abbé), *Progrès des Français en Orient* (Ms. de la Bib. Nat., voir Catal. de l'Exposition : Quatre siècles de Colonisation française, n° 221).
Carrère, *Tableau de Lisbonne vers la fin du siècle, suivi de Lettres écrites de Portugal sur l'état ancien et actuel de ce royaume.* Paris, an VI, in-8°.
Carutti (D.), *Regesta Comitum Sabaudiae* (Biblioteca storica italiana, V), cf. Rev. Savois., 1914.
Casanova (Jacq. de Seingalt), *Mémoires.* Bruxelles, 1879, 6 vol. in-8°.
Castro (Americo), *Lengua, enseñanza y literatura.* Madrid, 1924.

Catalogue de l'Exposition de la Bibliothèque nationale : Quatre siècles de civilisation française (mars-avril 1931), in-12.
Caterly (James), *Les Roumains*. Paris, 1908, 2 vol. in-8°.
Caumont (A.), *Gœthe et la littérature française. Programm des Städtischen Gymnasiums*. Francfort, 1885, in-4°.
Cazin, *Mémoires de Jean Chrysost. Pasek*. Paris, s. d., in-8°.
Cesarotti, *Œuvres choisies*. Milan, 1820-1821, 4 vol. in-8°.
Cézac (Franç. de), *Souvenirs de dix ans d'émigration (1791-1801)*. Paris, 1909, in-8°.
Chanut, *Mémoires de ce qui s'est passé en Suède* ... Cologne, 1677, 3 vol. in-8°.
Charlanne, *Le Théâtre et la Critique*. Paris, 1908, in-8°.
Charlevoix (de), *Histoire et description de la Nouvelle France*. Paris, 1774, 6 vol. in-12.
[Charrière (Mme de)], *Observations et conjectures politiques*. S. l., 1788, in-8°.
Chasles (Philar.), *Études sur l'Allemagne*. Paris, 1864, in-12.
— *La littérature et les mœurs de l'Allemagne au XIXe siècle*. Paris, 1861, in-12.
Chassiotis, *L'Instruction publique chez les Grecs de ... jusqu'à nos jours*. Paris, 1881, in-8°.
Chateaubriand, *Essai sur la littérature anglaise* ... Paris, 1836, 2 vol. in-8°.
Chavannes (Herm.), *Biographie d'Albert de Haller*. Paris, 1843, in-8°.
Chérel (abbé), *Fénelon au XVIIIe siècle*. Paris, 1917, in-8° (Thèse).
Cherrier (abbé), *Équivoques et bizarreries de l'orthographe française*. Paris, 1766, in-12.
Chesterfield, *Lettres à son fils Phil. Stanhope*. Éd. Labitte, 1842, 2 vol. in-12.
Chevrier, *Observateur des Spectacles, ou Anecdotes littéraires*. La Haye, 1772-1773, 3 vol. in-12.
Chinard (Gilbert), *Les Réfugiés huguenots en Amérique*. Paris, 1925, in-8°.
Chmielowski (Pierre), *Histoire de la littérature polonaise*. Varsovie, 1899, 8 vol. in-16.
Chodzko (Léonard), *Esquisses polonaises* ... Paris, 1831, in-8°.
— *Histoire ... de la Pologne*. Paris, 1863, in-8°.
Choisy, *Mémoires*. Utrecht, 1747, in-12.
Chrestien (F.), *Les essais d'un bobre africain*. 2e éd. Ile Maurice, 1831, in-4°.
Claretto, *Storia del regno e dei tempi di Carlo Emmanuele II*. Genova, 1877.
Clément XIV (pape), *Lettere originali del R. P. Maestro Ganganelli divenuto Papa sotto il nome de Clemente XIV*. Parigi, 1777, 8 vol. in-8°.
Clément (Daniel-Louis), *Notice sur l'Église réformée française de Copenhague*. Copenhague, Paris et Strasbourg, 1870, in-8°.
Clément (J. M. B.), *Anecdotes dramatiques*. Paris, 1775, 3 vol. in-8°.
Clément (P.), *Le gouvernement de Louis XIV ou la Cour ... de 1683 à 1689*. Paris, 1848, in-8°.
— *Lettres, Instructions et Mémoires de Colbert*. Paris, 1861-1882, 10 vol. in-8°.
Clouzot (H.), *L'ancien théâtre en Poitou* (Bulletin et Mémoires de la Société des Antiq. de l'Ouest, t. XXIV). Poitiers, 1901, in-8°.
Colenbrander, *De Patriottentijd*. Gravenhage, 1897, in-8°.

Colini, *Discours sur l'histoire d'Allemagne*. Francfort s.-l.-M., 1761, in-8°.
Collé, *Journal et Mémoires*. Paris, 1868, 3 vol. in-8°.
Collins (J. Churton), *Bolingbroke and Voltaire in England*. Londres, 1886, in-8°.
— *Voltaire, Montesquieu et Rousseau en Angleterre*. Trad. par Pierre Deseille. Paris, 1911, in-8°.
Collot, *Voyage dans l'Amérique Septentrionale*. Paris, 1827, 2 vol. in-8°.
Combe (Ern.), *Les Réfugiés de la Révocation en Suisse*. Lausanne, Bridel, 1885, in-8°.
Condorcet (J. A. N. Caritat, marquis de), *Esquisse d'un tableau des progrès historiques de l'esprit humain*. Paris, an III, in-8°.
Considérations sur l'état présent de la littérature en Europe. Londres, 1762, in-12.
Constantin et Désormaux, *Dictionnaire Savoyard*. Paris et Annecy, 1902, in-8°.
Corbehem (B. de), *Dix ans de ma vie ou l'histoire de mon émigration*. Paris, 1827, in-8°.
Corberon (baron de), *Un diplomate français à la Cour de Catherine II (1775-1780)*. Paris, 1901, 2 vol. in-8°.
Cordier (H.), *La France en Chine au XVIIIe siècle*. Paris, 1882, in-8°.
Corvin (Pierre de, Pierre Newsky), *Le Théâtre en Russie depuis les origines jusqu'à nos jours*. Paris, 1890, in-18.
Counson (A.), *Le français à Gand*, lecture faite à la séance du 10 mars 1923 à l'Académie Royale de langue et de littérature françaises de Belgique, broch. in-4°.
— *La langue scientifique en Belgique*. Ib., 1922.
— *De Babel à Paris ou l'Universalité de la langue française*. Ib., 1925.
Coxe (William), *Voyage en Suisse*. Lausanne, 1790, 3 vol. in-8°.
— *Lettres sur ... la Suisse avec observations de M. Ramond*. Paris, 1781, 2 vol. in-8°.
Coyer (abbé), *Œuvres complettes*. Paris, 1782-1783, 7 vol. in-12.
— *Voyage d'Italie et de Hollande*. Paris, 1775, 2 vol. in-12.
Cradock, *Journal de Mme* — (Trad. fr.). Paris, 1896.
Craven (Milady), *Voyage en Crimée et à Constantinople*. Trad. de l'anglais par Guedon de Berchère. Paris, 1789, in-8°.
Croce (B.), *Il theatro di Napoli*. Napoli, 1891, in-8°.
Crosby (Emily, A.), *Madame Riccoboni*. Paris, 1924, in-8°.
Crouslé, *Lessing et le goût français en Allemagne*. Paris, 1863, in-8°.
Curti (comte L. de), *Lettres sur la Suisse*. Altona, 1797, 2 part. en 1 vol. in-8°.
[Crull], Voir *Mémoires de Danemark...*
Cuvier et Noël, *Rapport sur les établissements d'Instruction publique en Hollande et sur les moyens de les réunir à l'Université Imp.* (1811). Dans Cuvier, Instr. Publ., pièce 3. Bibl. Institut M 61 F.-4°.

D

Daalberg (Bruno), *De Steenbergsche familie*, 1806.
Dagnand (R. P. M.), C. J. et M. (Levis), *Apôtres et défenseurs de la Langue française en Acadie*, dans Prem. Congr. de Lang. fr. Can., Mém., p. 48.

Dahlerup (V.), *Det danske sprogs Historie*. Copenhague, 1896, in-8°.

Dalayrac, *Les anecdotes de Pologne, ou Mémoires secrets du règne de Jean Sobieski*. Paris, 1699, 2 vol. in-8°.

Dalfour et Lespy, *Histoire du Lycée de Pau*. Paris, 1890, in-8°.

Damas (comte Roger de), *Mémoires*. Paris, 1912, in-8°.

Dangeau (marquis de), *Journal de la Cour de Louis XIV (1684-1715)*. Paris, 1854-1860, 19 vol. in-8°.

Danzel, *Gottsched und seine Zeit*. Leipzig, 1848, in-8°.

Daris (Joseph), *Histoire du diocèse et de la principauté de Liége... (1724-1852)*. Liége, 1890, in-8°.

Daubigny (E.), *Choiseul et la France d'Outre-Mer...* Paris, 1892, in-8°.

Dauzat (Albert), *Le français langue diplomatique* (Revue pédagogique, mai 1908).

— *Les Argots*. Paris, 1929, in-12.

Davies (Th.), *Memoirs of the life of David Garrick*. Londres, 1780, 2 vol. in-8°.

De Brosses (le Président), *Lettres historiques et critiques sur l'Italie*. Éd. Séryès, 1799, 3 vol. in-8°

Dehérain, *Jeunes de langue et Interprètes français en Orient au XVIIIe siècle*. (Bulletin de la S^té de géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord). Alger, 1922, in-8°.

— *Le Cap de Bonne-Espérance au XVIIIe siècle*. Paris, 1909, in-8°.

Dejob, *Études sur la tragédie*. Paris, in-12.

De La Coste, *Voyage philosophique d'Angleterre, fait en 1783-1784*. Londres, 1786, 2 t. en 1 vol. in-8°.

De La Croix, *Relation universelle de l'Afrique ancienne et moderne*. Paris, 1688, 4 vol. in-18.

De La Neuville (Foy), *Relation curieuse et nouvelle de la Moscovie*. Paris, MCXCVIII (sic), 1698, 2 vol. in-8°.

De Laporte, *Souvenirs d'un Émigré*. Paris, 1843, in-8°.

De Larivière (Charles), *Catherine II et d'Alembert*, dans *La France et la Russie au XVIIIe siècle*. Paris, 1909, in-16.

De la Touche, *L'art de de bien parler français*. Amsterdan, 1696, in-12.

[De La Touche (Jacques-Ignace) ou plutôt de Creden], Voir *Le Militaire en solitude ou le philosophe chrétien...*

Delavaud (L. Ch.-M.), *Centenaire de l'Université de Christiania*. Paris, 1911, in-8°.

— *France et Danemark, Christian V à la Cour de Louis XIV* (Extr. du Correspondant). Paris, 1914, in-8°.

— *La diplomatie d'autrefois*. Paris, 1915, in-8°.

— *Fr. d. le N.* = *Les Français dans le Nord jusqu'à la fin du XVIe siècle*. Rouen, 1911, in-4°.

— *Visite* = *Visite du Prince de Danemark à Rochefort* (Bulletin de la Société géograph. de Rochefort), 1911, n° 1.

Deletanville (Th.), *New French Dictionary*. Londres, 1711, 2 vol. in-8°.

Dellon, *Nouvelle relation d'un voyageur aux Indes Orientales*. Amsterdam, 1699, in-4°.

Denina, *Essai sur la vie et le règne de Frédéric II*. Berlin, 1788, in-8°.

— *La Prusse littéraire sous Frédéric II*. Berlin, 1790, 3 vol. in-8°.

Deodati de Tovazzi, *Dissertation sur l'excellence de la langue italienne*. Paris, 1761, in-8°.

De Potter (F.), *Schets eener geschiedenis van Rousselière*. Roulers, 1875, in-8°.
Depping (G. B.), *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV*. Paris, Impr. Impériale. 1850-1855, 4 vol. in-4°.
Der critische Sylphe, Francfort, 1751-1755.
[Derival de Gonicourt], Voir *Le voyageur dans les Pays-Bas autrichiens*...
Des Cressonnières, *Essai sur la question des langues dans l'histoire de Belgique*. Bruxelles, 1919, in-8°.
[Desfontaines (abbé)], Voir *Le Nouvelliste du Parnasse*.
Desforges, *Le Poète ou Mémoires d'un homme de lettres écrits par lui-même*. Nouv. éd. avec clé. Paris, 1819, 5 vol. in-12.
Desnoireterres (G.), *Voltaire et la société française au XVIIIe siècle*. 2e éd. Paris, 1871-1878, 8 vol. in-8°.
Des Noyers (Pierre), *Lettres*... Berlin, 1859, in-8°.
Désormaux (J.), *Bibliographie méthodique des parlers de Savoie*. Annecy, 1923, in-8°.
— *Langue savoisienne et patois savoyard*. Annecy, 1918.
— *Le Millénaire de Saint-Bernard-de-Menthon*. Annecy, 1924, in-8°.
— *Mélanges savoisiens*. VIII. *L'argot des Ramoneurs* (Rev. de Phil., 1912).
Despréaux, *Le français langue historique en pays Balte* (Revue de l'Enseignement français hors de France). Paris, 1924. N° 45.
Dessalles, *Histoire générale des Antilles*. Paris, 1847, 5 vol. in-8°.
Destranges (Étienne), *Le Théâtre à Nantes (1430-1893)*. Paris, 1893, in-16.
Detcheverry, *Histoire des théâtres de Bordeaux*. Bordeaux, 1860, in-8°.
Deutsche Litteratur Denkmale im XVIII^ten^ und XIX^ten^ Jahrhundert. Heilbronn, 1881 et suiv.
Devaux, *Essai sur la langue vulgaire du Dauphiné Septentrional au Moyen-Age*. Paris et Lyon, 1892, in-8°.
Diderot, *Œuvres*. Éd. Assézat et Tourneux. Paris, 1875-1879, in-8°.
— *Dictionnaire encyclopédique*. Lausanne et Berne. 1782, 36 vol. in-8°.
Diehl (Wilhem), *Schulordnungen, Schulbücher und pedagogische Mizellaneen aus den Landen deutscher Zunge*. Band XXVII. Berlin, 1903, 3 vol. in-8°.
Dierauer (Johannes), *Geschichte der Schweizerischen Eidgenossenschaft*. Gotha, 1887-1907, 3 vol. in-8° (Trad. fr. par Aug. Reymond. Paris, 1911-1918).
Diersburg (Röder von), *Kriegs und Staatschriften des Markg. Ludwig Wilhelm von Baden*... Carlsruhe, 1850, 2 vol. in-8°.
Discailles, *Les Pays-Bas sous le règne de Marie-Thérèse*. Bruxelles, 1873, in-8°.
Ditchy, *Les Acadiens Louisiannais et leur parler*. Paris, 1932, in-8°.
Dittmar, *Die Valdenser und ihre Colonie Wahldorf* (Geschichts-Blätter, Heft 3).
Dokm (Chr. W. von), *Denkwürdigkeiten meiner Zeit*... Lemgo, 1814-1819, 5 vol. in-8°.
Domergue (E.), *Jean Calvin. Les hommes et les choses de son temps*. Lausanne, 1902, 3 vol. in-4°.
Dorfeld (Dr Karl), *Beiträge zur Geschichte des französischen Unterrichts in Deutschland (Beilage zam Programm des Grossherzoglichen Gymnasiums in Giessen)*, 1891-1892.
Douchet, *Principes généraux et raisonnés de l'orthographe française*... Paris, 1762, in-8°.
Ducœurjoly, *Manuel des habitants de Saint-Domingue*... Paris, 1802, an X, 2 vol. in-8°.

Dufayard, *De Claudii Seisseli vita et operibus*. Paris, 1892, in-8° (Thèse).
Dumont, *Corps universel diplomatique du Droit des Gens (800-1731)*. Amsterdam et La Haye, 1726-1731, 8 vol. in-f°.
Dumont et Roussel, *Cérémonial diplomatique des Cours de l'Europe*... Amsterdam et La Haye, 1739, 2 vol. in-f°.
Dumont, *Mémoires historiques sur la Louisiane* (composés par M. L. de M.). Paris, 1753, 2 vol. in-12.
Dumur, *Dialecte savoyard ou dialecte genevois*. (Mercure de France, 1907, p. 189).
Du Perron de Castera, *Entretiens littéraires et galans*... (1er dialogue sur la langue française). Paris, 1738, 2 vol. in-12.
Dupuy (Vict.), *Souvenirs militaires (1794-1816)*. Paris, 1892, in-12.
Dussieu (L.), *Les artistes français à l'Étranger*. Paris, 1852, in-12.
Dutertre, *Histoire générale des Antilles*. Paris, Th. Jolly, 1667, in-4°.
Duvau, *Wie fand ich mein Vaterland im Jahre 1802*. Leipzig, 1803, in-8°.

E

Eberhard (J. A.), *Vermischte Schriften*. Halle, Gebauer, 1784, in-8°.
Eliade (Pomp.), *De l'influence française sur l'esprit public en Roumanie*. Paris, 1898, in-8°.
Elzinga, *Les mots français et les gallicismes dans le Hollandsche Spectator de J. von Effen*. Amsterdam, 1923, in-8° (Thèse).
Encyclopédie méthodique; *Grammaire et Littérature*. Paris et Liége, 1782-1786, 3 vol. in-4°.
Enghien (duc d'), *Mémoires et voyages*. Moulins, 1841, in-8°.
Erman, *Éloge historique de M. Reclam*, par M.... de l'Académie royale de (*sic*) Sciences et Belles-Lettres. Berlin, Jean Jaspard, 1789, in-8°.
— *Sermon prononcé dans le temple de Werder, 9 décembre 1804, pour le Jubilé de son ministère*. Berlin, J. F. Starcke, in-8°.
Erman et Reclam, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Réfugiés françois dans les États du Roi*. Berlin, 1782-1794, 8 vol. in-8°.
Espinchal (comte d'), *Journal d'émigration*, publié par E. d'Hauterive. Paris, 1912, in-8°.
Essai historique sur la propagande des Encyclopédistes français dans la seconde moitié du XVIIIe siècle (Mém. de l'Académie Royale de Belgique, t. XXX, 1880), in-8°.
Estat present de la Grande-Bretagne, Voir Miège (Guy).
Eynard (Ch.), *Vie de Madame de Krüdener*. Paris, 1849, 2 vol. in-8°.

F

Faber (Fréd.), *Histoire du théâtre français en Belgique*. Bruxelles et Paris, 1878-1881, 5 vol. gd in-8°.
Faesi, *Beschreibung der Helvetischen Eidgenossenschaft*. Zurich. 1765-1768, in-8°.
Farges (L.), Voir *Recueil des Instructions données... Pologne*. Paris, 1888, 2 vol. in-8°.

Fauteux (Egidius), *Les bibliothèques canadiennes.* Extrait de la Revue Canadienne. Montréal, 1916.

Favart (C. S.), *Mémoires et correspondance...* Paris, 1808, 3 vol. in-8°.

F. de H. (comte François de Hartig), *Lettres sur la France, l'Angleterre et l'Italie.* Genève, 1785, in-8°.

F. D. S. (abbé), *Relation d'un Voiage de Pologne, fait dans les années 1688 et 1689* (ms. de la Bibliothèque Mazarine, anc. n° 2701). Publiée dans *Bibliothèque russe et polonaise,* t. III. Paris, Franck, 1858.

Feijoó, *Parallèle des langues castillane et française* (en espagnol). Coll. Ribadeneyra, t. LVI.

Fennell (C. A. M.), *Stanford Dictionary of Anglicised Words.* Cambridge, 1892.

Fenouillet (F.), *Monographie du patois savoyard.* Annecy, 1902, in-8°.

Ferrari, *Le traduzioni italiane del teatro tragico francese nei secoli XVII et XVIII.* Paris, 1925, in-8°.

Fischer (A.), *Voyage en Espagne aux années 1797-1798.* Paris, an IX, in-8°.

Fluri (A.), *Die Anfänge des französischen Unterrichts in Bern* (Festschrift Morf, 1905).

— *Die « École Française » in Bern.* S. l. n. d., in-12.

Focard (Valsy), *Du patois créole de l'Ile Bourbon.* Saint-Denis, Imp. Delval, 1885.

Foerster (G.), *Spanische Sprachlehre.* Berlin, 1880.

Foncin, *La langue française dans le monde.* Paris, 1900, in-8°.

Fontenelle, *Œuvres,* Nouv. éd. Paris, 1790-1792, 8 vol. in-8°.

Fonvielle (Ch. de), *Mémoires historiques.* Paris, 1824, 4 vol. in-8°.

Forbin, *Les débuts d'une mission en Pologne au XVIIIe siècle.* Paris, 1909. in-8°.

— *Mémoires.* Collection Michaud et Poujoulat, t. XXXIII.

Formey, *Souvenirs d'un citoyen.* Berlin, 1789, 2 vol. in-8°.

Forster, *Voyage philosophique et pittoresque sur les rives du Rhin...* (1750), Paris, an III.

[Fortia de Piles], Voir *Voyage de deux Français en Allemagne, Danemark, Suède, Russie et Pologne.*

Fortier (Alcée), *L'Enseignement du français en Louisiane* (Prem. Congr. de la Lang. franç. Can., Mém., pp. 265 et suiv.).

Fortis, *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle.* Paris, 1802, in-8°.

François (Al.), *Provincialismes Suisses Romands et Savoyards de Rousseau* (Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau).

Francotte, *Essais historiques sur la propagande des Encyclopédistes français dans la Principauté de Liége.* Bruxelles, 1880, in-8°.

Franquet, *Voyage et Mémoires sur le Canada (1752-1753).* Québec, 1889.

Fransen, *Les Comédiens francais en Hollande au XVIIe et au XVIIIe siècle.* Paris, 1925, in-8° (Thèse).

Frédéric II, *Correspondance politique* (Publ. par les Archives de l'État prussien), 8 vol. in-4°.

— *De la Littérature Allemande* (Coll. Deutsche Litteratur Denkmale im XVIII^ten u. XIX^ten Jahrhundert). N° XVI de la Collection. Heilbronn, 1883, in-16.

— *Histoire de mon temps* (Publikationen aus den K.-Preussischen Staats Archiven, 4 Band, 2). Leipzig, Posner, 1879, in-8°.

— *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Maison de Brandebourg*. Berlin, 1751, in-4°.
Fréron, *Lettres sur les Écrits de ce temps*. Genève et Paris, 1749-1754, 13 vol. in-12.
— *Opuscules*. Amsterdam, 1753, 3 vol. in-12.
Fris, *Histoire de Gand*. Gand, 1907, in-8°.
Fürstenau (Moritz), *Zur Geschichte der Musik und des Theaters am Hofe der Kurfürsten von Sachsen und Könige von Polen*. Dresde, 1862, 2 vol. in-8°.
Fusil (Mme Louise), *Souvenirs d'une actrice*. Paris, 1841-1846, 3 vol. in-8°.

G

Gachard, *Lettres écrites par les souverains des Pays-Bas aux États de ces provinces depuis Philippe II jusqu'à François II (1559-1784)* (Compte rendu des séances de la Commission Royale d'Histoire), 2e série. Bruxelles et Leipzig, 1851, in-8°.
Gaedke (V.), *Die Politik Oesterreichs in der spanischen Erbfolgefrage*. Leipzig, 1877, 2 vol. in-8°.
Gaffarel, *Henri de Bourgogne et les Croisades en Espagne* (Mémoires de la Société Bourguignonne de Géographie et d'Histoire, 1901).
Gaichiès (R. P.), *Discours sur le progrès de la langue française*, dans ses *Œuvres*. Paris, 1743, in-12.
Gaiffe, *L'âme de la Pologne d'après son théâtre* (Mercure de France, t. III, 1908).
Gaillard (Arthur), *Le Conseil de Brabant*... Bruxelles, 1898-1901, 2 vol. in-4°.
Galeani Napione, *Dell' uso e dei pregi della lingua italiana libri tre*... Torino, 1791-1792, 2 vol. in-8°.
Galiani, *Correspondance*. Éd. Perey et Maugras. Paris, 1891, in-8°.
[Garaccioli], Voir *L'Europe française*...
Garat (Jos. Dom.), *Mémoires historiques sur... le XVIIIe siècle*. 2e éd. Paris, 1820, 2 vol. in-8°.
Garneau, *Hist. Can.* = *Histoire du Canada*. 4e éd. Montréal, 1882-1883, 4 vol. in-8°.
Garnier, *Agrippa d'Aubigné et le parti protestant*. Paris, 1928, 2 vol. in-8°.
Garrick ou les auteurs anglois... Traduit de l'anglais par Ant. Fabio Sticotti. Paris, 1769, in-8°.
Gauchat, *Dictionnaire géographique de la Suisse*. Neuchâtel, 1901, in-8°.
Gauchat et Jeanjaquet (Jules), *Bibliographie Linguistique de la Suisse romande*. Neuchâtel, Attinger, 1912, in-8°.
Gaullieur (Eus.-H.), *Suiss. fr.* = *Études sur l'histoire littéraire de la Suisse française, particulièrement dans la seconde moitié du XVIIIe siècle*. Genève, 1856, in-8°.
Gauthier de Besançon (Mme), *Voyage d'une Française en Suisse et en Franche-Comté*. Lausanne, 1790, 2 vol. in-8°.
Gebauer, *Geschichte des französischen Einflusses*... Strasbourg, 1911, in-8°.
Geddes (J.), *Les dialectes français dans le parler franco-acadien* (Prem. Congr. de la Lang. franç. Can., Mém., p. 197).
— *Study of an Acadian French dialect spoken on the North Shore of the Baie des Chaleurs*. Halle, 1908, in-8°.

Geffroy, *Gustave III et la Cour en France...* Paris, 1867, 2 vol. in-8°.
— *Hist. Scand.* = *Histoire des États Scandinaves...* Paris, 1851, in-12.
— Voir *Recueil des instructions...*
Geiger (Ludwig), *Berlin 1688-1840. Geschichte des geistigen Lebens der preussischen Hauptstadt.* Berlin, 1892-1895, 2 vol. in-8°.
Gellert (C. F.), *Sammlung der sämmtlichen Schriften.* Nouv. éd. s. l., 1763, 3 vol. in-8°.
Gemmell-Flischbach (Freiherr von), *Album des Kaiserlich-Koeniglichen Theresianums.* Vienne, 1800, in-8°.
Genlis (Mme de), *Mémoires.* Éd. Barrière. Paris, 1857, in-8°.
— *Mémoires sur le XVIIIe siècle et la Révolution française.* Paris, 1825, in-12.
Gennadi (Grégori), *Les Écrivains franco-russes.* Dresde, 1874, in-8°.
Geoffrin, *Correspondance* = *Correspondance inédite du roi Stanislas-Auguste Poniatowski et de Mme Geoffrin* (1764-1777). Éd. de Mouy. Paris, 1875, in-8°.
Geoffrion (L. Ph.), *Zigzags autour de nos parlers.* Québec, 1924, 3 vol. in-8°.
Georgel (abbé), *Mémoires.* Paris, 1820, 6 vol. in-8°.
Geschichtsblaetter des deutschen Hugenotten-Vereins. Magdebourg, 1890, in-8°.
Gessler (Jean), *L'enseignement du français au temps jadis à l'étranger, spécialement à Hasselt.* Paris et Bruxelles, 1923, in-8°.
Gibbon, *Autob.* = *The Autobiographies of Edward Gibbon...* Londres, Murray, 1897, in-8°.
— *Miscellaneous Works.* Éd. Murray, 1814, 5 vol. in-8°.
Gillet, *Discours sur le Génie de la langue Françoise.* Paris, 1696, in-4°.
Gill-Mark (Mlle Grace), *Madame Du Boccage.* Paris, 1927, in-8° (Thèse).
Giornale del viaggio in Italia. Citta di Castello. Éd. d'Ancona, 1895.
Girardin (marquis Fern. de), *Quelques mots au sujet d'un manuscrit de J.-J. Rousseau.* Paris, 1912, in-8°.
Gisi (Mart.), *Französische Schriftsteller in u. von Solothurm* (Zeitschrift des historischen Vereins von Solothurm). Solothurm, 1898, in-8°.
Gleim (F. W. G.), *Sämmtliche poetische Werke.* Strasbourg, 1765, 4 vol. in-8°.
Godet (Ph.), *Histoire littéraire de la Suisse française.* Paris, 1820, in-8°.
— *Madame de Charrière et ses amis...* Genève, 1906, 2 vol. in-8°.
Goens (R. M. van), *Brieven.* Werken van het historisch Genootschap, Nieuwe Serie.
Goethe, *Dichtung und Warheit.* Trad. de Porchat. Paris, 1873, in-8°.
— *Werke.* Stuttgart, 1827-1842, 60 vol. in-8°.
Goncourt (Edm. de), *Mademoiselle Clairon.* Paris, 1890, in-12.
Gorbounov, *Œuvres.* Saint-Pétersbourg, 1904, 2 vol. in-12.
Gosse, *Littérature anglaise.* Trad. H. Davray. Paris, 1913, in-8°.
Gosselin (abbé Amédée), *L'instruction au Canada sous le Régime Français.* Québec, 1911, in-8°.
Gosselin (abbé Auguste), *L'Église du Canada...* Québec, 1911-1914, 3 vol. in-8°.
Gosselin (E.), *Simples notes sur les anciens théâtres de Rouen.* Rouen, 1863, in-8°.
Göttingische Anzeigen von Gelehrten Sachen. Göttingen, 1753-1801, in-8°.
Goudar (Ange), *L'Espion françois à Londres ou Observations critiques sur l'Angleterre et les Anglois.* 2e éd. Londres, 1779, 2 vol. in-8°.

Goulding, *Swift en France*. Paris, 1924, in-8° (Thèse).
Gourville (Jean-Hérault de), *Mémoires*. Coll°n Michaud et Poujoulat, t. XXIX.
Gouvenain (L. de), *Le Théâtre à Dijon de 1422 à 1790*. Dijon, 1888, in-4°.
Gozzi, *Opere Scelte*. Milan, 1821-1822, 5 tomes en 4 vol. in-8°.
Grand-Carteret (J.), *La France jugée par l'Allemagne*. Paris, 1886, in-16.
Grégoire (abbé), Voir *Lettres à Grégoire*.
— *Mémoires*. Paris, 1837, 2 vol. in-8°.
Grimm, *Correspondance littéraire... (1768-1779)*. Éd. Tourneux. Paris, 1877-1882, in-8°.
Grivel, *Théorie de l'Éducation*. Paris, 1775, 3 vol. in-12.
Gromaire, *La Littérature patriotique en Allemagne (1800-1815)*. Paris, 1911, in-12.
Grosley, *Lettres inédites de Grosley et de quelques-uns de ses amis,* avec annotations par A. Babeau. Troyes, 1897, in-8°.
— *Londres*. 3e éd. Paris, 1774, 3 vol. in-8°.
— *Observations sur l'Italie et sur les Italiens par deux gentilshommes suédois*. . Londres, 1764, 3 vol. in-8°.
— *Vie de Grosley*, écrite en partie par lui-même ; continuée et parachevée par M. l'Abbé Maydieu. Paris-Londres, 1787, in-8°.
Groulx (abbé), *Le Français au Canada* (Institut des Études Américaines). Paris, 1932, in-8°.
Grücker, *Histoire des doctrines littéraires et esthétiques en Allemagne*. Paris, 1883-1896, 2 vol. in-8°.
Guibert (comte Jacques de), *Journal d'un voyage en Allemagne fait en 1773*. Paris, 1803, 2 vol. in-8°.
Guicciardini (Lodovico), *La description de tous les Païs-Bas, autrement appelés la Germanie Inférieure*. Anvers, 1582, in-f°.
Guillois, *Le salon de Mme Helvétius*... Paris, 1894, in-18.
Guinaudeau, *La Suisse au XVIIIe siècle ; les liens spirituels entre Suisses* (R. L. C., 1929, t. IX).
— *Étude sur Jean-Gaspard Lavater*. Paris, 1924, in-8° (Thèse).
Gustave-Adolphe, *Gustaf II Adolfs Skrifter*. Stockholm, 1861, in-8°.

H

Handelsmann, *Napoléon et la Pologne... 1806-1807*. Paris, 1909, in-8°.
Hanotaux et Martineau, *Histoire des Colonies françaises*. T. I. L'Amérique, par Ch. de la Roncière, Tramond, Lauvrière. Paris, 1930 et suiv., in-4°.
Hardenbrock (Gysbert Jan van), *Gedenkschriften*. Amsterdam, 1901, in-8°.
Harkensee (Heinrich), *Beiträge zur Geschichte der Emigranten in Hamburg*. Hambourg, 1896-1900, 2 vol. in-4°.
Hartig (Franz Graf. von), *Lettres sur la France, l'Angleterre et l'Italie*. Genève, 1785, in-8°.
Hartog, *De spectatoriale geschriften von 1741-1800*. Utrecht, 1890, in-8°.
— *Uit het leven van een tydschrift*. Gids, 1877.
Hatin (E.), *Bibliographie historique et critique de la Presse... française*. Paris, 1866, gd in-8°.
— *Histoire politique et littéraire de la Presse en France*. Paris, 1859-1861, 8 vol. in-8°

— *Les Gazettes de Hollande et la Presse clandestine aux XVIIe et XVIIIe siècles.* Paris, 1865, in-8°.

Hauber (G.), *Die hohe Karlsschule* (Neue Jahrbücher für Klass. Alt.). Essling, 1907.

Haumant, *La culture française en Russie (1700-1900).* Paris, 1910, in-8°.

Haupt, *Lettera d'un Tedesco sull' infranciosamento dello stile italiano, con note di Pietro Fanfani.* Firenze, 1871.

— *La Guerre du Nord et la Paix d'Oliva (1655-1660).* Paris, 1893, in-8°.

Hauser (Henri), *La Responce de Jean Bodin à M. de Malestroit (1568).* Paris, 1932, in-8°.

Hecht, *Français en Autriche* (Mémoires de l'Académie de Stanislas. Nancy, 1878), in-8°.

Hedgcock, *David Garrick et ses Amis français.* Paris, 1911, in-8°.

Heitmüller, *Holländische Komödianten in Hamburg.* Hambourg, 1894, in-8°.

Hérault de Séchelles, *Détails sur la société d'Olten.* Paris, 1790, in-8°.

Herder, *Werke.* Éd. Suphan. Berlin, Weidmann, in-8°.

Hesse (Charles, prince de), *Mémoires de mon temps.* Copenhague, 1861, in-8°.

Heubaum (Alfred), *Geschichte des deutschen Bildungswesens seit der Mitte des siebzehnten Jahrhunderts.* Berlin, 1905, in-8°.

Heyer (Th.), *Théodore Agrippa d'Aubigné à Genève* (Mémoires... de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, t. XVII, p. 153). Genève, 1872, in-8°.

H. L. = Brunot, *Histoire de la langue Française.*

Hodermann, *Geschichte des Gothaischen Hoftheaters (1775-1779)* (Theatergesch. Forschungen, fasc. IX). Hamburg, 1894.

Hoffmann (Ch.), *L'Alsace au XVIIIe siècle.* Publié par A. M. P. Ingold. Colmar, 1906, in-8°.

Hoffmann (Joh. Dan.), *Linguae gallicae jus publicum germanicum.* Tübingen, 1765. Diss. doct.

Högberg, *Le Genevois Is. Cujacius* (Extr. Revue d'Histoire Suisse, VI, 2), 1926.

Honegger (J.-J.), *Kritische Geschichte der französischen Cultureinflüsse der letzten Jahrhunderten.* Berlin, 1875, in-8°.

Houdremont (A.), *Histoire de la langue française comme langue administrative du pays de Luxembourg.* Luxembourg, 1897, in-4°.

Huart (d'), *La fondation de l'ancien Collège des Jésuites à Luxembourg.* Voir *Recueil de Mémoires à l'occasion du 3e centen...*

Hubert (Eugène), *Les réformes de Marie-Thérèse dans l'enseignement moyen des Pays-Bas* (Revue de l'Instruction Publique en Belgique), 1883.

Huchon, *Mrs. Montagu and her friends.* London, 1906.

Hunter (Alfr. C.), *J. B. A. Suard.* Paris, 1925, in-8° (Thèse).

I

Inklaar (Derk), *François-Thomas de Baculard d'Arnaud, ses imitateurs en Hollande et dans d'autres pays.* Gravenhage, Paris, 1925, in-8° (Thèse).

Iriarte, *Fables littéraires.* Coll. Ribadeneyra, t. LXIII (en espagnol).

Iselin (Isaak), *Pariser Tagebuch (1752).* Éd. Schwarz. Bâle, 1919.

Isla (Padre), *Œuvres.* Coll. Ribadeneyra, t. V, (en espagnol).

Isnardon (Jacques), *Le théâtre de la Monnaie depuis sa fondation jusqu'à nos jours.* Bruxelles, 1890, in-4°.

J

Jacobsson, *Sverige och Frankrike, 1632-1654*. Upsala, 1911, in-8°.

Jameray-Duval (Val.), *Œuvres*. Saint-Pétersbourg et Strasbourg, 1784, 2 vol. in-8°.

Jeanjaquet (J.), *Deux anciens textes en patois genevois* (Extrait du Bulletin du Glossaire du patois de la Suisse romande, 1912-1913). Lausanne, 1913, in-8°.

— *L'extension du français et la question des langues en Suisse*. Neuchâtel, 1910, in-8°.

Jesse (John H.), *Geo Selwyn and his contemporaries*. Londres, 1843, in-8°.

Jessen (de), *Bibliographie de la littérature française relative au Danemark*. Paris, 1924, in-8°.

Jesuits Relation, Voir Thwaites.

Jonckbloet, *Geschiedeniss der Nederlandsche Letterkunde. Gedenkbrek der Hoogeschool te Groningen*, 1864.

Joret (Ch.), *Des rapports intellectuels et littéraires de la France avec l'Allemagne avant 1789* (Discours de Rentrée à Aix). Paris, 1884, in-8°.

— *Les Français à la Cour de Weimar (1775-1806)* (Rapport sur une mission scientifique en Allemagne). Paris, 1899, in-16.

— *Villois. = D'Ansse de Villoison et l'Hellénisme en France*. Paris, 1910, in-8°.

— *M[me] de Staël et la Cour littéraire de Weimar* (Revue de Littérature française et étrangère, 1890-1900). Paris, 1900.

Joubert (Joseph), *L'ancienne Acadie. Les Acadiens de la Louisiane et leur dialecte* (Revue de l'Anjou. Angers, 1901, t. XVII).

Jullian (Camille), *Notes gallo-romaines. Les origines de la Savoie* (Revue des Études anciennes, 1920, t. XXII).

Jullian (Louis), *Souvenirs de ma vie depuis 1774-1834*. Paris, 1815, in-8°

Juvančič (Kr.), *Ueber Gallizismen in Lessings kritischen Schriften* (Jahresbericht der Oberrealschule in Laibach, 1906).

K

Kalm, *Voyage de... en Amérique...* Analysé et traduit par L. W. Marchand, (Mém. Société hist. de Montréal, 8e livraison). Montréal, 1880.

Karamzin, *Voyage en France en 1789*. Paris, 1885, in-12.

Keiper (D[r] Ph.), *Französische Familiennamen in der Pfalz und französisches im Pfälzer-Volksmund*. 2e éd. Kaiserslautern, 1891, in-8°.

Kernkampf, *Bengt Ferrner's dagbok... in 1759* (Société Historique, t. XXXI).

Kirchhoff, *Geschichte der reformirten Gemeinde in Leipzig... 1700-1725*. Leipzig, 1874, in-8°.

Klaiber (C. H.), *Urkundliche Geschichte der Reformierten Gemeinde Cannstatt-Stuttgart-Ludwigsburg*. Stuttgart, 1884, in-8°.

Kluge, *Deutsche Studentensprache*. Strasbourg, Trübner, 1895, in-16.

Knecht (J.), *Die wallon. Gemeinde zu Otterberg* (Geschichtsblätter, 1892, Heft VII).

Knox (Vicesimus), *Liberal education...* (1780). Trad. Garnery. Paris, 1791, in-8°.
Koenen, *Geschiedenis von de vestiging en den invloed der fransche vluchtelingen in Nederland.* Leyde, 1846, in-8°.
Konopczynski (Lad.), *Stanislaw Konarski.* Varsovie, Inst. Mianowski, 1926, in-8°.
Kont (I.), *Étude sur l'influence de la littérature française en Hongrie (1772-1896).* Paris, Leroux, 1902, in-8° (Thèse).
— *La littérature hongroise et le protestantisme de langue française* (Bulletin de la Société d'Histoire du protestantisme français), 1899.
Korwin-Piotrowska (Mme de), *Balzac et le Monde Slave...* Paris, 1933, in-8°.
Kot (St.), *La Réforme de l'Instruction publique en Europe au XVIIIe siècle et la Commission de l'Éducation Nationale en Pologne* (Extr. de *La Pologne au Congrès international de Bruxelles*). Cracovie, 1924.
Kragh (Kost), *Geschichte der dänischen Monarchie. Christian VII.* Copenhague, 1813-1816, in-8°.
Krause (G.). *Gottsched und Flottwell, die Begründer der deutschen Gesellschaft in Koenigsberg.* Leipzig, 1893, in-8°.
Kryn, *Franse lektour in Nederland* (Nieuwe Taalgids, t. XI).
Küntziger (Jacques), *Essai historique sur la propagande des encyclopédistes français en Belgique dans la seconde moitié du XVIIIe siècle* (Mémoires de l'Académie Royale de Belgique, t. XXX). Bruxelles, 1880, in-8°.
Kunz-Aubert (Ulysse), *Spectacles d'autrefois (A Genève au XVIIIe siècle).* Genève, Atar, 1925, in-16.
Kurth (G.), *Empl. off. l.* = *De l'emploi officiel des langues dans les anciens Pays-Bas.* Bruxelles, 1898, in-8°.
— *La Front. ling.* = *La Frontière linguistique en Belgique et dans le Nord de la France.* Bruxelles, 1898 (Mémoires couronnés et autres mémoires publiés par l'Académie Royale des Sc., des L. et des B.-Arts de Belgique, t. XLVIII), 1898, in-8°.

L

La Barre de Beaumarchais (de), *Le Hollandais ou lettres sur la Hollande ancienne et moderne,* tome IX, 2 des *Lett. sér. et badines.* La Haye, 1740, in-8°.
Labat (Père), *Voyages ... en Espagne et en Italie.* Paris, 1730, 6 vol. in-12 et aussi : Amsterdam, 1731.
— *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique...* Paris, Guillaume Cavelier, 1722, 6 vol. in-12.
Lacroix (Alf.), *Not. histor.* = *Notice historique sur les Membres et Correspondants de l'Académie des Sciences ayant travaillé dans les colonies de la Guyane et des Antilles de la fin du XVIIe siècle au début du XIXe.* Paris, Institut, 1932, in-4°.
La Franc. Pol. = *La France et la Pologne à travers les siècles.* Œuvre collect. Polonia. Paris, 1917, in-f°.
La Harpe, *Œuvres.* Paris, 1820, 16 vol. in-8°.
[L'Honoré (Sam. Fr.)], *La Hollande au XVIIe siècle.* La Haye, 1779, in-12.
La Hontan, *Dialogue de M. le baron de La Hontan et d'un Sauvage...* à la

suite des *Voyages du même en Portugal et en Danemarc*. Amsterdam, 1704, in-12.

— *Nouveaux voyages du baron de La Hontan dans l'Amérique septentrionale...* La Haye, 1703, 2 vol. in-12.

— Voir *Relation en forme de Journal d'un voyage fait en Danemarc.*

Lamartinière (sieur de), *Voyages des païs septentrionaux*. Paris, 1671, in-8°.

Lamprecht, *Deutsche Geschichte*. Berlin, 1891 et suiv., 15 vol. in-8°.

Lange (Jul.), *Le Danemark*. Copenhague, Weitemeyer, 1889.

Lanson (Gust.), *Étude sur les rapports de la Littérature française et de la Littérature espagnole au XVIIe siècle* (Revue d'Histoire Littéraire, 1896).

Lappo-Danilevsky (A.), *Les étrangers sous le règne de Michel Féodorovitch* (Revue du Ministère de l'Instruction Publique), 1885.

Larocque Tinker (Edw.), *Les écrits de langue française en Louisiane au XIXe siècle*. Évreux, 1932, in-8° (Thèse).

La Roncière, Am. = L'Amérique, dans Hanot. et Mart., *Hist. Col.*, t. I.

— *France équinoxiale* (Maranhao), dans Hanot. et Mart., *Hist. Col.*, t. I.

— *Histoire de la Marine française*. Paris, 1899-1934, 6 vol. in-8°.

— *La Floride française*. Paris, 1928, 2 vol. in-4°.

— *Nègr. Nègr. = Nègres et Nègriers*. Paris, 1933, 1 vol. in-12.

— *Une épopée canadienne*. Paris, 1930, in-12.

La Selve, *Histoire de la littérature haïtienne*. Versailles, 1875, in-8°.

Lassaugue (E.), *Les Émigrés dans le Comté de Surry* (Revue de l'Histoire de Versailles). 7e année, 1905, in-8°.

Las Vergnas (Raymond), *Le Chevalier Rutlidge, « gentilhomme anglois », 1742-1794*. Paris, 1932, in-8°.

Laumond, *Statistique du Département du Bas-Rhin*. Paris, an X, in-8°.

Lauvrière (Ém.), *La Tragédie d'un peuple*. Paris, 1925, 2 vol. in-8°.

Lavater, *Mémoires et voyages de Mgr. le duc d'Enghien*. Moulins, 1841, in-8°.

Lavisse, *La jeunesse du grand Frédéric*. Paris, 1891, in-8°.

Lavisse et Rambaud, *Histoire générale*, t. VII. Paris, 1896.

Lavollée (M.), *La poésie latine en Pologne*. Paris, Leclerc, 1873, in-8°.

[Le Blan (Cl. S.)], Voir *Théorie nouvelle de la Parole et des Langues.*

Leblanc (abbé), *Dialogue sur les Mœurs des Anglois....* Londres-Paris, 1765, in-12.

— *Lettres d'un François*. La Haye, 1745, 2 vol. in-12.

Le Breton (André), *Rivarol, sa vie, ses idées, son talent*. Paris, 1895, in-8° (Thèse).

Le Breton (Maurice), *The French in Boston in the eighteenth Century*. Bordeaux, 1929, in-8° (Thèse).

Le Carpentier, *Conférence sur le Danemark et la Diète Danoise*. Rouen, 1904, in-4°.

Leclercq (J. B.), *Une Église réformée au XVIIe siècle ou Histoire de l'Église Wallonne de Hanau....* Hanau, 1868, in-8°.

Ledeboer, *De boekdrukkers, bokeverkoopers, uitgevers in Noord Nederland...* Deventer, 1872.

Lefebvre (Léon), *Le Théâtre de Lille au XVIIIe siècle*. Lille, 1894, in-8°.

Lefebvre Saint-Ogan, *Essai sur l'influence française*. Paris, 1884, 2 vol. in-16.

Lefort, *Histoire du département des Forêts*. Paris, Bruxelles et Strasbourg, 1905, in-8°.

Le Gay (L. P.), *Mémoire en réponse à cette question... pourquoi le pays de Liège*

n'a-t-il pas vu naître que rarement... des hommes distingués dans la Littérature Française. Liège, 1780, in-4°.
Legouis et Cazamian, *Histoire de la Littérature anglaise.* Paris, 1924, in-12.
Legrelle (A.), *Holberg considéré comme imitateur de Molière.* Paris, 1864, in-8°.
Le Gresley, *L'Enseignement du français en Acadie.* Mamers et Bathurst. Paris. 1925, in-8° (Thèse).
Leguat, *Voyage et avantures... en deux Isles desertes des Indes orientales.* Londres, 1708, 2 vol. in-12.
Lehmann (Dr Alwin), *Der neusprachliche Unterricht im XVII und XVIIIen Jahrhundert insbesondere seine Methode im Lichte der Reform der Neuzeit...* Dresden, 1904, in-4°.
Lekain, *Mém.* = *Mémoires de Henri Louis Lekain, publiés par son fils aîné, suivis d'une correspondance inédite de Voltaire, Garrick, Colardeau, Lebrun,* etc. Paris, 1801, in-8°.
Le Laboureur (J., Sr. de Bléranval), *Relation du Voyage de la Royne de Pologne...* Paris, 1647, in-4°.
Le livre du Recteur, catalogue des Étudiants de l'Académie de Genève de 1559-1859. Genève, 1860, in-4°.
Le Militaire en solitude ou le philosophe chrétien... Paris, 1735, 2 vol. in-12.
Lennep (Jacob van), *Het leven van Mr. Jacob van Lennep.* Amsterdam, 1861, in-8°.
Le Nouvelliste du Parnasse ou Reflexions sur les ouvrages nouveaux. Paris, 1731, in-12.
Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane.* Paris, 1758, 3 vol. in-12.
Leroux (Alfr.), *La Colonie germanique de Bordeaux.* Bordeaux, 1918, 2 vol. in-8°.
Lesage, *Les aventures de M. Robert dit de Beauchêne, Chevalier de Beaucheron.* Paris, 1732, 2 vol. in-12.
Lesbroussart, *De l'éducation belgique.* Bruxelles, 1783, in-12.
Lescarbot (Marc), *Histoire de la Nouvelle France.* Paris, A. Perrier, 1618, in-8°.
— *Les Muses de la Nouvelle France.* Paris, 1618, in-8°.
Les Pays du Danube (Revue mensuelle). Paris-Genève-Milan-Budapest, 1920 et suiv.
Lespinasse (Mlle de), *Lettres.* Éd. Mme de Guibert. Paris, 1809, ou éd. Asse. Paris, 1876, in-12.
Lespinasse (P.), *L'Art français et la Suède de 1637 à 1816.* Paris, 1913, in-8°.
Lespy, Voir Dalfour et Lespy.
Les Visitandines polonaises ou l'Histoire de la fondation du premier couvent de la Visitation Sainte-Marie à Varsovie. Rome, 1849 (en polon.).
Letters to a young noble man. Londres, 1762, in-8°.
Lettres à Grégoire .... Éd. Gazier. Paris, 1880, in-8°.
[Voltaire], *Lettres philosophiques.* Éd. Lanson. Paris, Soc. Text. fr. mod., 1909, 2 vol. in-8°.
Lettres philosophiques et critiques. La Haye, 1744, in-12.
Lettres sur les Anglais... Voir Muralt (Beat, Louis).
L'Europe française par l'auteur de la gaîté [Garaccioli]. Turin, 1776.
Le Voyageur dans les Pays-Bas Autrichiens. Amsterdam, 1782, 6 vol. in-12.
Lévy-Bruhl (Lucien), *L'Allemagne depuis Leibnitz (1700-1848).* Paris, 1890, in-16.

Lichtenberger, *Peter der Zweite, Graf von Savoyen, Markgraf in Italien.* Berne, 1857, 4 vol. in-8°.

— *Pierre II, comte de Savoie, marquis en Italie, et sa maison.* Étude diplomatique avec un code probatif. Traduit de l'allemand par A. de Gumoëns. Berne, 1859. (Le premier vol. seul a paru).

Liebrecht, *Histoire du Théâtre français à Bruxelles au XVIIe et au XVIIIe siècle.* Paris, 1923, in-4°.

Ligne (prince de), *Mémoires.* Éd. du Centenaire, par E. Gilbert. Paris, 1914, in-16.

Linage de Vauciennes, *Mémoire de ce qui s'est passé en Suède... depuis l'année 1652...* Cologne, 1677, 3 vol. in-8°.

Lion (H.), *Le Président Hénault.* Paris, 1903, in-8°.

Lionnière (L'Hérault de), *Le sort de la langue françoise.* Paris, 1703, in-12.

Locatelli, *Voyage de France... (1664-1665).* Paris, 1905, in-8°.

Lombart (A.), *Abbé du Bos.* Paris, 1913, in-8°.

Lonchay, *La principauté de Liége, la France et les Pays-Bas au XVIIe et au XVIIIe siècle.* Mém. de l'Académie Royale de Belgique, 1820, in-8°.

Looten, *La pénétration des lettres françaises en Flandre* (Mélanges Baldensperger, t. II).

Lope de Vega Carpio, *Coleccion de las Obras sueltas.* Madrid, 1776-1779. 21 vol. in-8°.

Loquet, *Cahier de route d'un Émigré.* La Roche-sur-Yon, 1903, in-8°.

Lothar (Rud.), *Das Wiener Burgtheater.* Leipzig, 1899, in-8°.

Loyer (Père), *Relation du voyage du royaume d'Issygny (Côte d'Or, pays de Guinée).* Paris, 1714, in-12.

Ludwig (Jacob), *Auf Hugenottenpfaden. Gesammeltes. Die franzözische reformierte Gemeinde in Kopenhagen.* Bâle, 1914, in-8°.

— *Die reformierte Gemeinde in Fredericia. Ein Beitrag zur Geschichte der französisch-reformierten Kolonien im heutigen Dänemark, Bremen und Leipzig,* 1886, in-8°.

Lundblad, *Histoire de Danemark et de Norvège...* Paris, 1840, in-12.

Lyttelton (G.), *Memoirs and Correspondance from 1754-1775.* Londres, 1845, 2 vol. in-8°.

M

Mac Kensie (Mme K. A.), *Christopher Smart. sa vie et ses œuvres.* Paris, 1925, in-8°, (Thèse).

Magnette, *L'emploi officiel des langues dans l'ancienne principauté de Liége* (Chronique arch. du pays de Liége). Liége, 1923.

Mailly (Ed.), *Études pour servir à l'Histoire des sciences et des lettres en Belgique pendant la deuxième moitié du XVIIIe siècle.* Bruxelles, 1877, in-8°.

Maistre (Jos. de), *Lettres et opuscules inédits.* 4e éd. Paris, 1861, 2 vol. in-12.

Mallet, *Histoire du Danemark.* Copenhague, 1758-1760, 3 vol. in-4°.

Malmström, *Sveriges politiska Historia...* Stockholm, 1855-1877, 6 vol. in-8°.

Malouet, *Mémoires.* Paris, 1868, in-8°.

Mandrot, *Relations de Charles VII et de Louis XI, rois de France, avec les cantons suisses.* Zurich, 1881, in-8°.

Mansuy (Abel), *Le Monde slave et les classiques français aux XVIe-XVIIIe siècles*. Paris, 1912, in-8°.
Margeret, *Estat de l'Empire de Russie*. Paris, 1821, in-16.
Marlin, Voir *Voyages d'un Français depuis 1775*.
Marmier (Dr C.), *Geschichte und Sprache der Hugenotten Kolonie Friedrichsdorf-am-Taunus*. Marburg, 1901 (Inaugural Dissertation).
Marmier (X.), *Histoire de la littérature en Danemark et en Suède*. Paris, 1839, in-8°.
Marmontel, *Mémoires*. Éd. Barrière. Paris, 1846, in-12.
— *Œuvres posthumes, Mémoires*. Paris, an XIII (1804), 4 vol. in-12.
Martens (Fr. de), *Recueil des Traités depuis 1761 jusqu'à présent*. 1761-1801. 2e éd. Gottingue (sic), 1817 et suiv.
— *Supplément contenant les traités qui ne se trouvent ni dans Dumont ni dans Roussel*. Gottingue, 1801-1808, 4 vol. in-8°.
M. [Martin], *Voyages faits en divers temps en Espagne, en Portugal, en Allemagne*... Amsterdam, 1699, in-12.
Martin (Nicolas), *Noelz et chansons nouvellement composez tant en vulgaire françoys que savoysien dict Patois*. Lyon, Macé Bonhomme, 1555.
Martiny (Jul.), *Histoire du théâtre de Liége depuis ses origines jusqu'à nos jours*. Liége, 1887, in-4°.
Masson (Fr.-Ph.), *Mémoires secrets sur la Russie et particulièrement sur la fin du règne de Catherine II et le commencement de celui de Paul Ier*. Paris, 1800, 3 vol. in-8°.
Masson (Paul), *Histoire du Commerce français dans le Levant*. Paris, 1896, in-8° (Thèse).
Mathorez (Jul.), *Les Étrangers en France sous l'ancien régime*. Paris, 1919, 2 vol. in-8°.
Maubert de Gouvest, *Le temps perdu ou les Ecoles publiques*... Paris, 1765, in-8°.
Maugain, *Documenti bibliografici per la storia del Fénelon in Italia*. Paris, 1909.
— *Étude sur l'évolution intellectuelle de l'Italie de 1657 à 1760*. Paris, 1910.
— *Rome et le gouvernement pontifical au XVIIIe siècle d'après les voyageurs français* (Études ital., 1928-1929).
— *Ronsard en Italie*. Paris, 1926.
Maugras, *La Cour de Lunéville au XVIIIe siècle*. Paris, 1904, in-8°.
— *Les dernières années du roi Stanislas*. Paris, 1906, in-8°.
Maupertuis, *Discours sur les devoirs de l'Académicien, prononcé à l'Académie des Sciences de Berlin en 1746* (Voir *Disc. Academ.* Dresde, 1753, in-12, p. 38).
Maury (Alfr.), *L'ancienne Académie des Sciences*. Paris, 1864, in-8°.
Mauvillon, *Remarques sur les germanismes*. Amsterdam, 1747, in-8°.
— *Traité général du Stile*... Amsterdam, 1751, in-12.
May (Marcel), *La jeunesse de William Beckford*... Paris, 1928, in-8° (Thèse).
Mayer (Ch.-J. de), *Voyage en Suisse en 1784*. Amsterdam, 1786, 2 vol. in-8°.
Medborgaren, Sur l'usage du français en Suède. Stockholm, 1789, in-8°.
Meinel (Fr.), *Samuel Chapuzeau (1625-1701)*. Diss. Leipzig, 1908.
Mélanges d'Histoire littéraire générale et comparée offerts à Fernand Baldensperger. Paris, 1930, 2 vol. in-8°.

Mélanges offerts par ses amis et ses élèves à M. Gustave Lanson. Paris, 1922, in-8°.

Mémoires de ce qui s'est passé en Suède depuis l'année 1648 jusqu'en l'année 1652, tirés des dépêches de M. Chanut, Ambassadeur pour le Roy en Suède. Cologne, 1677, 3 vol. in-12.

Mémoires de Danemark, contenant la vie et le règne de défunt Christiern V. Utrecht, 1701, in-18.

Mémoires de l'Académie Royale des Sciences et Belles-Lettres. Berlin, in-4°.

Mémoires de l'Académie Royale des Sciences et Lettres de Danemark. Copenhague, 1900-1906, 3 fasc. in-4°.

Mémoires et Voyages de Mgr. le Duc d'Enghien. Moulins, 1841, in-8°.

Mémoires historiques et critiques. Amsterdam, 1722, in-12.

Mémoires littéraires. La Haye, 1716, in-8°.

Menéndez Pidal, *Manual elemental de gramatica historica española*. Madrid, 1905, in-8°.

Mercier (Louis), *Tableau de Paris*. Amsterdam, 1783-1788, 12 vol. in-8°.

Mérian, *Mémoires = Choix de Mém. de l'Académie de Berlin ou Lettres concernant le jugement de l'Académie de Prusse*. Berlin et Paris, 1767, in-12.

Mérimée, *Précis d'histoire de la Littérature espagnole*. Paris, 1908, in-18.

Mertz (Rud.), *Les amitiés françaises de Hume et le mouvement des idées*. Trad. Schiltz (R. L. C. 1929).

Meyer, *Sur l'origine et la différence relative à l'usage de la langue flamande ou wallonne dans les Pays-Bas* (Nouv. Mém. de l'Ac. de Bruxelles, 1826).

Michel (Fr.), *Les Écossais en France et les Français en Écosse*. Londres, 1862, 2 vol. in-8°.

— *Les Portugais en France et les Français en Portugal*. Paris, 1882, in-8°.

Miege (Guy), *Estat present de la Grande-Bretagne...* Amsterdam, 1708, 2 vol. in-12.

Voir *Relation des trois Ambassades....*

Mikhaïlovitch (Grand-Duc Nicolas), *Le Comte Paul Stroganov*. Trad. F. Billecocq, Paris, I. N., 1905, 3 vol. in-8°.

Millet (J.), *Histoire de Descartes avant 1637*. Paris, 1867, in-8°.

Mirabeau, *Œuvres*. Éd. Brissot-Thivars. Paris, 1821, in-8°.

Miscellanea di storia italiana. Torino, 1862, in-8°.

Missions du Canada (1673-1779). Paris, 1861, 2 vol. in-8°.

Misson, *Mémoires et Observations faites en Angleterre*, 1698, in-12.

Molesworth (Rob.), *État du Royaume de Danemark tel qu'il était en 1692*. Trad. de l'anglois. Amsterdam, 1714, in-12.

Monnier (M.), *Le Théâtre et la poésie à Genève au XVIIIe siècle* (Bibl. Univers. et Revue Suisse), 1873.

Montagu (Lady), *Letters written during her Travels in Europe, Asia and Africa... to which are added poems*. London, 1784, 2 vol. in-8°.

Montesquieu, *Notes de voyage en Italie* (1728), dans *Voyages...* (voir ci-dessous).

— *Œuvres complètes*. Paris, 1875-1879, 7 vol. in-8°.

— *Voyages*. Publiés par le baron Albert de Montesquieu. Paris, Bordeaux, 1894-1896, 2 vol. in-4°.

Montet (Baronne du), *Souvenirs (1785-1866)*. Paris, 1904, in-8°.

Montpensier (Mlle de), *Mémoires*. Coll. Mich. et Poujoulat IIIe sér., t. IV. Paris, 1838, in-4° ; et édition Chéruel. Paris, 1858-1859, 4 vol. in-12.

Montpetit, *La Survivance de la langue française au Canada.* Académie Royale de Langue et littérature françaises. Bruxelles, 1924.
[Moore (Dr John)], *A view of Society and Manners in France, Switzerland...* Londres, 1779, 2 vol. in-8°.
— *Lettres d'un voyageur anglais sur la France, la Suisse et l'Allemagne.* Trad. Rieu. Genève, 1781, 4 vol. in-8°.
Mooser (R. Aloys), *Contribution à l'Histoire de la musique russe. L'Opéra-Comique français en Russie au XVIIIe siècle.* Genève, 1932, in-8°.
Moreau de Saint-Méry, *Description topographique, physique, civile, politique et historique de... l'Ile de Saint-Domingue.* Philadelphie, 1797, in-4°.
Morel (Léon), *J. Thomson. Sa vie et ses œuvres.* Paris, 1895, in-8° (Thèse).
Morel-Fatio, *Études sur l'Espagne.* Paris, 1895 et suiv., in-12.
Morellet (abbé), *Lettres à Lord Shelburne, depuis marquis de Lansdowne.* Paris, 1898, in-18.
Moriolles (comte de), *Mémoires... sur l'émigration, la Pologne...* Paris, 1902, in-8°.
Mornet, *Les enseignements des bibliothèques privées.* R. H. L., 1910.
Morris (Max), *Der junge Gœthe.* Leipzig, 1912.
Moser (Fried-Karl), *Abhandlung von den Europäischen Hof- und Staatsprachen, nach deren Gebrauch im Reden und Schreiben.* Francfort-sur-le-Mein, Joh. Benj. Andreä, 1750, in-8° (Bibl. d. Mre des Aff. Étrang., fonds C. F. Pfeffel).
Möser (Justus), *Ueber die deutsche Sprache und Literatur.* Osnabrück, 1781, in-8°.
Motteville (Mme de), *Anne d'Autriche et la Fronde d'après ses Mémoires.* Paris, 1882, in-8°.
[Moustalon], Voir *Observations critiques....*
Mugnier (F.), *Histoire du Théâtre en Savoie.* Paris, 1887, in-8°.
— *J. de Boyssonné et le Parlement français de Chambéry.* Paris, 1898, in-8°.
— *Les gloses latino-françaises de P. Greptus.* Paris, 1893, broch. in-8°.
— *Marc-Claude de Buttet, poète savoisien...* Paris, 1896, in-8°.
Müller (J. von), *Histoire de la Confédération Suisse.* Trad. par Monnard. Paris, 1837, in-8°.
[Muralt (Beat Louis de)], *Lettres sur les Anglois, les François....* S. l., 1725, in-8°.
Muret, *Geschichte der französischen Kolonie in Brandenburg-Preussen...* Berlin, 1885, in-4°.
Murris (R.), *La Hollande et les Hollandais au XVIIe et au XVIIIe siècle vus par les Français.* Amsterdam, 1925 (Thèse).
Muyden (van), *Histoire de la Nation Suisse.* Lausanne, 1837, in-4°.

N

Naber (J. W. A.), *Princes Wilhelmina.* Amsterdam, 1908, in-8°.
Nachricht von der gegenwärtigen Verfassung der Ritter-Akademie und des Seminarii zu Christian. Erlangen.
Neale (Adam), *Voyage en Allemagne, en Pologne, en Moldavie.* Trad. de l'anglais par Defaucompret. Paris, 1818, 2 vol. in-8°.
Nederlandsche Spectator. 2e éd. Leyde, 1749-1760, in-8°.
Nessler (Carl), *Festschrift zur 300-jährigen Jubelfeier der wallonischen Gemeinde zu Hanau.* Hanau, 1897, in-4°.

— *Das schweizerische Volksfranzösisch*. Erlangen, 1909, in-8°.

Newsky, Voir Corvin.

N. H. = *Norges historie* : Hist. de la Norvège (t. I et II, par Alex. Bugge), 1900-1916 (en norv.).

Nicolaï, *Briefe die neueste Litteratur betreffend*. Berlin, 1760.

Niewengloski, *Les idées politiques en Pologne à la fin du XVIIIe siècle*. Paris, 1901, in-8°.

Noailles (marquis de), *Henri de Valois et la Pologne en 1572*. Paris, 1867, 3 vol. in-8°.

Nordfelt (Alfred), *Om franska Lånord i Svenskan* (Studie i Modern Språkvetenskap). Upsala, 1901.

Norvins (J. de), *Mémorial, Souvenirs d'un historien de Napoléon* (*1769 à 1793*). Paris, 1896-1897, 3 vol. in-8°.

Nova Francia (Organe de la Société historique du Canada). Paris, 1925 et suiv., in-8°.

Novicow, *La Précellence du langage français* (Bulletin All^ce française, 15 oct. 1912).

Nugent (Thomas), *The Grand Tour or a journey through the Netherlands, Germany, Italy and France*... Londres, 3e éd., 1778, 4 vol. in-12.

O

Observations critiques sur le prospectus d'un ouvrage (du cheval, de Sausseuil), *ayant pour titre* : « *Anatomie de la langue françoise* », [Moustalon]. Londres et Paris, 1785, in-12.

Ogonowski Omelian, *Histoire de la littérature russe* (petite russienne). Lemberg, 1887.

Olivier (Jean-Jos.), *Les comédiens français dans les Cours d'Allemagne au XVIIIe siècle*. Paris, 1900-1905, 4 vol. in-4°.

Omont, *Lettre d'Emeric Bigot à Bouillaud* (Bulletin Annuaire de la Société historique de France). Paris, 1886, in-8°.

Onofrio, *Essai d'un glossaire des patois de Lyonnais, Forez et Beaujolais*. Lyon, 1861, in-8°.

Oratio inauguralis de utilitate linguæ gallicæ... Franequerae, 1757.

Oravetz (Vera), *Les Impressions françaises de Vienne* (*1567-1850*), dans Ét. fr. publ. par l'Institut fr. de l'U. de Szeged. Szeged, 1930, in-8°.

Ordbok över Svenska Spr°ket. Lund, 1885-1893, in-4°.

Orléans (Elisabeth-Charlotte, duchesse d'), *Aus den Briefen der Herzogin Elisabeth-Charlotte von Orléans an die Kurfürstin Sophie von Hannover*. Hannover, 1891, 2 vol. in-8°.

Oxford Dictionary = *New English Dictionary*, edited by Dr J. A. H. Murray and H. Bradley... Oxford, 1888.

P

Pais (Dezso), *Les rapports franco-hongrois sous le règne des Arpad* (Revue des Études hongroises). Paris, 1923, in-8°.

Palissot, *Théâtre et œuvres diverses*. Londres-Paris, 1763, 3 vol. in-12.

Pannier (J.) et Mondain (G.), *L'expansion française outre-mer et les protestants français*. Paris, 1932, in-4°.

Parfait (Fr.), *Dictionnaire des théâtres de Paris, 1756-1762*. 7 vol. in-12.
Pargas Zuendia y Gozan (Domingo), *Anotaciones al teatro critico de Feijoó*. Madrid, 1727, in-4°.
Parnaso Español. Madrid, 1770, in-16.
Parsons (Mme Clémence), *Garrick and his circle*. Éd. G. P. Baker. Boston, 1907.
Pasek (Jean-Chr.), *Mémoires*, Voir Cazin.
Pecquet, *Discours sur l'art de négocier*. Paris, 1737, in-12.
Pekarsky, *La Science et la Littérature en Russie pendant le règne de Pierre le Grand*. Saint-Pétersbourg, 1862 (en russe), in-8°.
Perey (Lucien), *Histoire d'une Grande Dame*... Paris, 1923, in-18.
Petersen (N. M.), *Bidrag til der danske Litteratur Historie*... Copenhague, 1867-1871, 5 tom. en 4 vol. in-8°.
Petit (E.), *Croisades bourguignonnes contre les Sarrasins d'Espagne* (Revue historique, t. XXX).
Petitpierre (Fern.-Oliv.), *Essai sur les études à faire dans le Collège de Neuchâtel*. Neuchâtel, 1787.
Philippon, *Le dialecte Bressan aux XIIIe et XIVe siècles* (Revue des Patois, t. I, 1887), in-8°.
Philips (M.) et Tomkinson (W. M.), *English Women in Life and Letters*. Oxford, 1927, in-8°.
Picot (Em.), *Les français italianisants au XVIe siècle*. Paris, 1906-1907, 2 vol. in-8°.
Pidoux de Maduère (P. A.), *Saint Bernard de Menthon, l'apôtre des Alpes, sa vie, son œuvre*. Lille, 1923, in-8°.
Pierre, *Les religieuses françaises en exil, 1731-1803* (Revue des Questions historiques, t. LXXIII, 1903).
Pilati de Tassullo, *Voyages en différents pays de l'Europe en 1774-1776*. La Haye, 1777, 2 vol. in-12.
Piles (Fortia de), Voir *Voyage de deux Français en Allemagne*...
Pillet, Compte-rendu de C. Marmier, *Gesch. u. Spr. der Hugenotten Kolonie Friedrichsdorf*... Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Litterat., CX, p. 461.
Pingaud, *Les Français en Russie et les Russes en France sous Catherine II*. Paris, 1886, in-8°.
Piot (Ch.), *Le règne de Marie-Thérèse dans les Pays-Bas Autrichiens*. Louvain, 1874.
Pirenne, *Histoire de Belgique*. Bruxelles, 1900 et suiv., in-8°.
Pluche, *Le Spectacle de la Nature*. Paris, 1732, 9 vol. in-12.
Pœllnitz, *Amusements des Eaux de Spa ou la Saxe Galante*. Amsterdam, 1734, in-12.
— *Histoire secrète de la Duchesse de Hanovre*. Londres, 1732, in-12.
— *Lett. et Mém.* = *Lettres et Mémoires... contenant les observations qu'il a faites dans ses Voyages*, 3e éd. Amsterdam, 1737, 5 vol. in-8°.
— *Mémoires*. Londres, 1735, in-12.
— *Mémoires et nouveaux Mémoires*. Berlin, 1791, 2 vol. in-16.
Poirier (Pascal), *Le parler franco-acadien et ses origines*. Québec, 1928, in-8°.
Poniatowski (Stanislas-Auguste), *Mémoires*... Publiés par Serge Goriaïnov. Saint-Pétersbourg, 1912-1924. Acad. des Sciences, 2 vol. in-4°.

Pons (Jasq.), *L'Éducation en Angleterre entre 1750 et 1800*. Paris, 1919, in-8° (Thèse).
Pope, *Works*, by W. Elvin. Londres, 1871-1889, 10 vol. in-8°.
Popeliers, *Précis de l'Histoire des Chambres de Rhétorique*. Bruxelles, 1844, in-12.
Potocka (comtesse), *Mémoires de la... (1794-1820)*. Éd. Stryienski. Paris, 1897, in-8°.
Poullet, *Les Lorrains à Florence* (Revue Lorraine Illustrée, IV). Nancy, 1909, in-f°.
— *Origine des institutions des Pays-Bas*. Paris, 1899, in-8°.
Prem. Congr. de la lang. franç. Can., Mém. = *Premier Congrès de la langue française au Canada*, Mémoires.
— Compt. rend. = Comptes rendus du même congrès, 1913, 1914.
Prémontval (Leguay de), *Préservatif contre la corruption de la langue françoise en France et dans les pays où elle est le plus en usage, tels que l'Allemagne, la Suisse et la Hollande*, 2 vol. in-12. La 1re partie a paru à Berlin, en 1761, en 2e édition ; je n'ai pas vu la première.
Prévost (abbé), *Le Pour et le Contre*. Paris, 1733-1740, 20 vol. in-12.
Pypin (A. N.), *Histoire de la littérature russe*. Saint-Pétersbourg, 1899, 4 vol. in-8°.

Q

Quintana, *Introduccion historica à una coleccion de poesias castellanas* (Collection Ribadeneyra, t. XIX).

R

Radcliff (Anne), *Voyage en Hollande*. Trad. Cantwell. Paris, an V, 2 tomes en 1 vol. in-8°.
Radlof, *Frankreichs Sprach- und Geistes Tyranney über Europa seit dem Radstädter Frieden des Jahres 1714*. Leipzig, 1814, in-8°.
Rambaud, *Français et Russes*. Paris, 1881, in-8°.
— *Paris et Saint-Pétersbourg à la veille de la Révolution* (Revue politique et littéraire, 27 juin 1878).
— *Catherine II* (Revue des Deux Mondes, 15 févr. 1877).
— Voir *Recueil des Instructions*...
Rathery, *Des relations sociales et intellectuelles entre la France et l'Angleterre*. Paris, 1856, in-8°.
Raynal (abbé), *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*. Paris, an III, in-8°.
Réal (Gasp. de), *La science du gouvernement*. Aix-la-Chapelle-Paris, 1761, 8 vol. in-4°.
Reasink (Mlle H. J.), *L'Angleterre et la littérature anglaise dans les trois plus anciens périodiques français de Hollande*. Amsterdam, 1931, in-8° (Thèse).
Réau, *L'Art russe*. Paris, 1921, in-8°.
— *Expans. Art fr. Mod.* = *Histoire de l'expansion de l'art français moderne. Le monde slave et l'Orient*. Paris, 1924, gd in-8°.
— *Expans. Art fr. mond. lat.* = *Histoire de l'expansion de l'Art français. Le monde latin*. Paris, 1933, gd in-8°.

Recueil de Mémoires à l'occasion du 3e centenaire de la fondation de l'Athénée du Luxembourg. Luxembourg, 1904, in-8°.

Recueil des Archives principales moscovites au Ministère des Affaires Étrangères. Moscou, 1880.

Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Wesphalie jusqu'à la Révolution française. Paris, 1885 et suiv. Contient notamment : A. Geffroy, *Suède et Danemark*; A. Sorel, *Autriche*; A. Rambaud, *Russie*; L. Farges, *Pologne*.

Regnard, *Voyage de Flandre et de Hollande; Voyage de Suède; Voyage de Laponie; Voyage de Pologne*, dans *Œuvres*. Éd. Michiels. Paris, 1854, 2 vol. in-8°.

Relation en forme de Journal d'un voyage fait en Danemarc à la suite de Monsieur l'envoyé d'Angleterre. Rotterdam, 1706, in-12.

Relations des trois Ambassades de Mgr. le Comte de Carlisle... avec une relation de la Moscovie. Amsterdam, 1669, in-12.

Reuss, *Voyage d'affaires* = *Un voyage d'affaires en 1718. Extraits des Mémoires inédits du Strasbourgeois Jean-Everard Zetzner*. Strasbourg, 1907.

Reverdil, *Struensée à la Cour de Copenhague, Mémoires*. Paris, 1858, in-8°.

Revue Canadienne. Montréal, 1864 et suiv., in-8°.

Revue de Hongrie. Budapest, 1908 et suiv., in-8°.

Revue de Savoie... Paris, 1911 et suiv., in-8°.

Revue des Études Slaves. Paris, 1921 et suiv., in-8°.

Rev. Hist. Col. = *Revue d'Histoire des Colonies*. Paris, 1912 et suiv., in-8°.

Revue Internationale de l'Enseignement. Paris, 1881 et suiv., in-8°.

R. H. L. = *Revue d'Histoire littéraire de la France*. Paris, 1894 et suiv., in-8°.

R. L. C. = *Revue de Littérature Comparée*. Paris, 1921 et suiv., in-8°.

Reynaud (L.), *Histoire générale de l'influence française en Allemagne*. Paris, 1914, in-8°.

Reynold (de), *Bodmer* = *Bodmer et l'École Suisse*. Lausanne, 1912, in-8°.

— *Bridel* = *Le Doyen Bridel (1757-1845)*. Lausanne, 1908, in-8° (Thèse).

— *Histoire de la littérature française dans les pays étrangers de langue française* (Congrès de Gand, 1913. Publié aussi dans la *Revue Internationale de l'Enseignement*, 15 janvier 1914).

— *Histoire littéraire de la Suisse au XVIIIe siècle*. Lausanne, 1909-1912, 2 vol. in-8°.

— *Littérature française en Suisse* = *Préliminaires à une Histoire de la Littérature française en Suisse* (Mélanges Lanson).

Richard (Alfred-G.), *Un diplomate poitevin du XVIe siècle : Charles de Danzay, ambassadeur de France en Danemark*. Poitiers, 1910, in-8°.

Riemens (K. J.), *Esquisse historique de l'Enseignement du français en Hollande du XVIe au XIXe siècle*. Leyde, 1919 (Thèse).

Rigby, *Lettres. Voyage d'un Anglais en France en 1789*. Trad. de l'angl. Paris, 1910, in-8°.

Ritter, *Glossaires et lexicographes genevois*. Genève, 1903, in-8°.

— *Recherches sur le patois de Genève*. Genève, 1875, in-8°.

Rivard (Adjutor), *Études sur les parlers de France au Canada*, 1898.

— *Influences des dialectes français sur le parler canadien* (Prem. Congr. de Lang. franç. au Can., Mém., p. 16).

Rivard et Geoffrion, *Glossaire du parler français au Canada*. Québec, 1930, in-4°.

Rivarol, *De l'Universalité de la langue française*. Éd. Suran. Paris, 1930, in-8°.
Robert, *Voyages dans les XIII Cantons Suisses*. Paris, 1789, 2 vol. in-8°.
Robert et Dittmar, *Die Waldenser und ihre Colonie Walldorf* (Geschichtsblätter). Magdebourg, 1890.
Robin, *Rapport sur l'influence française en Espagne au Moyen Age* (Annuaire de l'École Pratique des Hautes-Études, 1904-1905).
[Robinet], Voir *Considérations sur l'état présent de la littérature en Europe*.
Robison, *Proofs of Conspiracy against all the Religions*... Edinburgh, 1797, in-8°.
Rochemonteix (P. Cam. de), *Les Jésuites et la Nouvelle-France*. Paris, 1895-1906, 5 vol. in-8°.
Rochette (Raoul), *Notice sur la vie et les travaux littéraires du prince Alex. Handjeri*. Paris, 1850.
Rodriguez (Villa), *Etiquetas de la Casa de Austria* (Academia de la Historia), 1913, in-8°.
Roerdam (H. Fr.), *Résidents français près la Cour de Danemark au XVIe siècle*. Copenhague, 1898, in-8°.
Roland de la Platière, *Lettres écrites de la Suisse, d'Italie*... (*1776-1778*). Amsterdam et Paris, 1782, 6 vol. in-12.
Rollin, *Histoire ancienne*. Paris, 1730 et suiv., 12 vol. in-12.
Romilly, *Memoirs of the life of Sir Sam. Romilly written by himself*... (*1798*), Edited by his sons. 3e éd., London, 1842, 2 vol. in-8°.
Rossel (Virgile), *Histoire de la littérature française hors de France*. Paris, 1895, in-8°.
— *Histoire de la littérature suisse*. Lausanne, 1910, 2 vol. in-16.
— *Histoire des relations entre la France et l'Allemagne*. 1897, in-8°.
— *La Législation civile de la partie française de l'ancien évêché de Bâle*. Lausanne, 1913, in-8°.
Roumiguière, *Le français dans les relations diplomatiques*. University of California Press. Berkeley. California, 1926, in-8°.
Roussel, *Supplément au Corps universel diplomatique de Dumont continué jusqu'en 1789*. Amsterdam et la Haye, 1726-1731, 5 vol. in-f°.
Roux, *Novum lumen Gallicæ linguæ ex optimis gentis illius sriptoribus accensum*. Iéna, 1711.
Roy (Antoine), *Lett. Canada = Les Lettres, les Sciences et les Arts au Canada sous le Régime français*. Paris, 1930, in-8° (Thèse).
Roy (P. G.), *Les petites choses de notre histoire*. Levis, 1919-1925.
— *L'Ile d'Orléans*. Québec, 1928, in-8°.
— *Québec = La ville de Québec sous le Régime français*. Québec, 1930, 2 vol. in-8°.
Rühs (Fried.), *Historische Entwickelung des Einflusses Franckreichs und der Franzosen auf Deutschland und die Deutschen*. Berlin, 1815, in-8°.
Rutlidge (chevalier), *Essai sur le caractère et les mœurs des Français comparées à celles des Anglais*. Londres, 1776, in-12.
— *Œuvres diverses*. Yverdon, 1777, 2 vol. in-8°.

S

Sachs, *Goethes Beschäftigung mit französischer Sprache und Literatur* (Zeitschrift für französische Sprache und Literatur). Berlin, 1901, t. XXIII).

Sachs (Dr C.), *Schiller's Beziehungen zur französischen und englischen Literatur* (Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen, 1861, t. XXX).
Sagart (P. Gabriel), *Histoire du Canada et voyages que les Frères mineurs Récollects y ont faict...* Paris, 1636, in-8°.
Saint-Genis (de), *Histoire de la Savoie*. Chambéry, 1868, 3 vol. in-8°.
Saint-Quentin (Aug. de), *Gramm. cr.* = *Étude sur la grammaire créole*, à la suite de l'*Introduction à l'Histoire de Cayenne*. Antibes, 1872, in-12.
Salone, *La Colonisation de la Nouvelle-France. Étude sur les Origines de la Nation Canadienne française*. Paris, 1905, in-8° (Thèse).
Salverda de Grave (J. J.), *De Franze woorden in het Nederlands*. Amsterdam, 1906, 1920, 2 vol. in-8°.
Satineau, *Histoire de la Guadeloupe sous l'Ancien Régime*. Paris, 1928, in-8°.
Saurin, *Œuvres de théâtre*. Paris, 1773, in-8°.
Saussure (de), *Voyages dans les Alpes...* Neuchâtel, 1786-1796, 4 vol. in-4°, ou Genève, 1786-1796, 8 vol. in-8°.
Sayous, *Histoire de la littérature française à l'Étranger*. Paris, 1853, 2 vol. in-8°.
— *Le XVIIIe siècle à l'Étranger*. Paris, 1861, 2 vol. in-8°.
Schanz (Dr Georges), *Zur Geschichte der Colonisation und Industrie in Franken*. Erlangen, 1884, in-8°.
Schanzenbach (Otto), *Französische Einflüsse bei Schiller* (Program des Eberhard-Ludwigs-Gymnasiums in Stuttgart). Stuttgart, 1885, in-4°.
Scherlen (Aug.), *Perles d'Alsace*. Mulhouse, 1926, in-4°.
Schickler (F. de), *Les Églises du Refuge*. Paris, 1882, in-4°.
Schnetzler, *Neuveville et le Refuge*. Paris, 1910, in-8°.
Schoen (H.), *Un lycée français en Allemagne. Le Collège Royal de Berlin (1686-1907)* (Revue Internationale de l'Enseignement, t. LIV, 1907, II, 151).
Schück (Henrik), *Histoire de la littérature suédoise*. Trad. Lucien Moury. Paris, 1923, in-12.
— *Lars Wivallius...* (en suédois). Upsala, 1893-1895, 2 vol. in-8°.
Schwab, *Dissertation sur les causes de l'Universalité de la langue françoise*. Trad. Robelot. Paris, 1803, in-8°.
Schweitzer, *Geschichte der Skandinawischen Litteratur...* Leipzig, 1885-1888, 3 vol. in-8°.
Scott (J. Brown), *Le français langue diplomatique moderne*. Paris, Pedone, 1924, in-8°.
Sée (H.), *Esquisse d'une histoire économique de la France*. Paris, 1929, in-8°.
— *Évolution commerciale et industrielle de la France sous l'Ancien Régime*. Paris, 1925, in-8°.
Ségur (comte L. Ph. de), *Mémoires, souvenirs et anecdotes*. Paris, 1824, 3 vol. in-8°. Autre éd. : Paris, 1859, in-16.
Sélis (Nicolas-Jos.), *L'Innoculation du bon sens*. Londres, 1761, in-12.
Sennebier, *Histoire littéraire de Genève*. Genève, 1786, 3 vol. in-8°.
Shaw, *Essai sur les Pays-Bas Autrichiens*. Trad. de l'anglais. Londres, 1788.
Sherlock, *Nouvelles lettres d'un voyageur anglois*. Londres et Paris, 1780.
Simpel (de), *L'envahissement de la langue française en Flandre* (La Flandre, 1883).

Sinner de Ballaigues (J. R.), *Voyage historique et littéraire dans la Suisse Occidentale*. Neuchâtel, 1781, 2 vol. in-8°.
— *Berne au XVIIIe siecle* (Revue Suisse, t. XVI). Neuchâtel, 1853, in-8°.
[Sittard (Josef)], *Zur Geschichte der Musik und des Theaters am Würtembergischen Hofe*. Stuttgart, 1890-1891, 2 vol. in-8°.
Smit (J.), *Bilderdyk et la France*. Amsterdam, 1929, in-8° (Thèse).
Smollett, *Travels through France and Italy, containing observations on character, customs, religion, government, police, commerce*. London, 1766, 2 vol. in-8°.
Sorbière, *Relation d'un voyage en Angleterre*. Paris, 1664, in-8°.
Sorel, *L'Europe et la Révolution française*. Paris, 1885-1892, 4 vol. in-8°.
— Voir *Recueil des Instructions données...*
Souvenirs d'un Nonagénaire. Publiés par Cel. Port, 1880, 2 vol. in-8°.
Sowinski, *Les musiciens polonais et slaves*. Paris, 1857, in-8°.
Sperander (Gladov), *A la mode Sprach der teutschen... oder Compendieuses Hand-Lexicon im welchem die meisten aus fremden Sprachen entlehnte Wörter... erklärt werden*. Nürnberg, 1728, in-8°.
Staël (Mme de), *De l'Allemagne*. Éd. Didot. Paris, 1857, in-8°.
Stanford, *Dictionary of anglised words and phrases*, edited for the syndics of the University Press, by C. A. M. Fennell. Cambridge, U. Pr., 1892, in-4°.
Stanyan, *An account of Switzerland written in the year 1714*. London, 1714, in-8°.
Stecher, *Histoire littéraire néerlandaise en Belgique*. Bruxelles, 1886, in-8°.
— *Flamands et Wallons* (Annuaire de la Société d'Émulation de Liége, 1859).
Steinhausen, *Geschichte des deutschen Briefes*. Berlin, 1889-1891, 2 vol. in-8°.
Steng., *Verz.* = Stengel, *Chronologisches Verzeichniss französischer Grammatiken*. Oppeln, 1890, in-8°.
Sterne, *Voyage sentimental en France. Œuvres complètes*, traduites en français par F. Michel. Paris, 1838, in-4°.
Sticotti (Fabio), Voir *Garrick ou les acteurs anglais*.
Strauss (Mlle Bettina), *La culture française à Francfort au XVIIIe siècle*. Paris, 1914, in-8° (Thèse).
Streit, *Geschichte des Bernischen Bühnenwesens*. Bern, 1873, in-8°.
Strindberg (Aug.), *Fr.-Suède* = *Les relations de la France avec la Suède...* Paris, 1891, in-8°.
Stursberg (Johannes), *Die französische reformierte Gemeinde in Erlangen* (Geschichtsblätter, 1892, t. I, Heft VI).
Sulte (Benj.), *La langue française au Canada*. Lévis, 1798, in-8°.
Swift, *Works*. Londres, 1801, 19 vol. in-8°.
Sypesteyn (van), *Holland in wroegere tyden*. La Haye, 1888.

T

Tabourot des Accords, *Les Bigarrures...* Rouen, 1640, in-8°.
Tallemant des Réaux, *Historiettes*. Éd. P. Paris et Montmerqué. Paris, 1834, 6 vol. in-8°.
Taphanel (Achille), *La Beaumelle à Copenhague*. R. H. L., 1895.
— *La Beaumelle et Saint-Cyr*. Paris, 1898, in-8°.
Tastevin (F.), *Histoire de la Colonie française de Moscou depuis les origines jusqu'à 1812*. Moscou, Tastevin, et Paris, Champion, 1908, in-16.

Terracher, *Les aires morphologiques dans les parlers populaires de l'Angoumois*. Paris, 1913, in-8° (Thèse).

Teuber, *Das Kaiserlich-Königliche Hofburgtheater seit seiner Begründung*. Vienne, 1896, in-f°.

Texte (J.), *L'hégémonie littéraire de la France au XVIIIe siècle* (*Études de Littérature européenne*). Paris, 1898, in-12.

— *Rousseau et Cosm.* = *Rousseau et les origines du cosmopolitisme littéraire au XVIIIe siècle*. Paris, 1895, in-8° (Thèse).

Theate ligeoi. Éd. Haust. Liége, 2 vol. in-32.

Theatergeschichtliche Forschungen. Éd. Berthold Litzmann. Hambourg et Leipzig, 1894, in-8°.

Théorie nouvelle de la Parole et des langues. Paris, 1750, in-12.

Thibault de Chanvallon, Voir *Voyage à la Martinique...*

Thiébault (Dieudonné), *Souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin*. 3e éd. Paris, 1813, 4 vol. in-8°.

Thiébault (G^l baron), *Mémoires*, Éd. Calmettes. Paris, 1893-1895, 4 vol. in-8°.

Thomas (W.), *Le poète Ed. Young*. Paris, 1901, in-8° (Thèse).

Thwaites (R. Golch.), *Jesuits'Relations...* Cleveland, 1896-1901, 73 vol. in-8°.

Tilly, *Mém.* = *Mémoires du duc de Lauzun et du comte de Tilly*. Paris, 1862, in-18.

Toldo, *L'œuvre de Molière et sa fortune en Italie*. Turin, 1910, in-8°.

Tollin, *Die Französischen Colonien in Orianenburg, Köpenick und Rheinsberg* (Zeitschrift für Preussische Geschichte und Landeskunde). Berlin, 1876.

— *Die Hugenotten in Magdeburg* (Geschichtsblätter des Hugenotten-Vereins, 1890). Magdeburg, in-8°.

— *Geschichte der französischen Colonie von Magdeburg*. Magdeburg, 1892-1894, 6 vol. in-8°.

— *Mittheilungen des Historisch-Statistischen-Vereins zu Frankfurt a/Oder*. Heft 8, 1868. Francfurt a/O ; in-8°.

Tourneux, *Diderot et Catherine II*. Paris, 1899, in-8°.

Tramond, *Les Antilles* (dans *Histoire des Colonies françaises*, t. I). Voir Hanotaux et Martineau.

Trautmann, *Französische Schauspiele am bayrischen Hofe* (Jahrbuch für Münchener Geschichte). Munich, 1888, in-8°.

Tronchon, *La fortune intellectuelle de Herder en France*. Paris, 1920, in-8° (Thèse).

— *L'Esthétique du théâtre allemand et les règles françaises jugées par un Voltairien hongrois*. R. L. C., 1925, t. V, pp. 60 et suiv.

— *Un Voltairien de Hongrie, le Cte Jean Fekete de Galántha (1741-1803)*. Paris, 1924, in-8° (Nouvelles Archives des Missions scientifiques, XXII, fasc. 4).

Turiault (J.), *Étude sur la langue créole de la Martinique*. Brest, 1874, in-8°.

U

Urtel, *Die Hugenottensprache in Friedrichshof* (Allgemeine Zeitung Beilage. 1902, n° 135).

V

Vaissière (P. de), *Saint-Domingue. La société et la vie créole sous l'ancien Régime (1629-1789)*. Paris, 1909, in-8°.

Valbonnais (I. P. Moret de Bourchenu, marquis de), *Histoire de Dauphiné...* Genève, 1721-1722, in-f°.

Valkhoff, *Les mots hollandais en français*. Amsterdam, 1931, in-8° (Thèse).

Vandal (Alb.), *Louis XV et Élisabeth de Russie*. Paris, 1882, in-8°.

Van Even, *Louvain dans le passé et dans le présent*. Louvain, 1895.

Van Kalken, *Histoire du Royaume des Pays-Bas*. Bruxelles, 1910.

— *La fin du régime espagnol aux Pays-Bas*. Bruxelles, 1907, in-8°.

Van Muyden, *Histoire de la Nation Suisse*. Lausanne, 1896-1899, 3 vol. in-8°.

Van Tieghem, *Ossian en France*. Paris, 1917, in-8° (Thèse).

Van Vloten, *Leven en Werken van...* Deventer, 1874, in-4°.

Vasconcellos (Michaëlis de), *Cancioneiro da Ajuda*. Halle, 1904, 2 vol. in-8°.

Vattier (Georges), *Essai sur la mentalité canadienne-française*. Paris, 1927, in-8° (Thèse).

Vaugelas (Cl. Favre de), *Remarques sur la langue françoise*, fac-simile de l'éd. originale... Introd., Bibliogr. et Index par Mlle J. Streicher. Paris, Soc. Textes fr. mod., 1934.

Vautrin (Hubert), *L'Observateur en Pologne*. Paris, 1807, in-8°.

Vehse, *Geschichte der deutschen Höfe*. Hamburg, 1851-1858, 48 vol. in-12.

Velo, *Sulla preminenza di alcune lingue...* Vicenza, 1789, in-8°.

Verhoeven, *Réponse à la question de l'Académie de Berlin*. Ms. Bib. Roy. de Bruxelles, n° 799, in-f°.

Verlooy, *Verhandeling op d'onacht der moederliske tael in de Nederlanden*. Maestricht, 1788.

Verrier (P.), *Le vers français*. Paris, 1931, 3 vol. in-8°.

Vigée-Lebrun (Mme), *Souvenirs...* Paris, 1835-1837, 3 vol. in-8°.

Vogüé (marquis de), *Villars*. Paris, 1888, 2 vol. in-8°.

Volney, *Tableau du climat et du sol des États-Unis d'Amérique*. Paris, an XII, 2 vol. in-4°.

[Voltaire], Voir *Lettres philosophiques*.

Voltaire, *Œuvres complètes*. Nouv. éd. : *Corrce avec les souverains*. Paris, 1818, in-8°.

Voss (Jos. Heinrich), *Sämmtlichte Gedichte*. Kœnigsberg, 1802, 7 vol. in-8°.

Voyage à la Martinique... lu à l'Académie des Sciences de Paris en 1760. Paris, 1763, in-4°.

Voyage de deux Français en Allemagne, Danemark, Suède, Russie et Pologne (1790-1792). Paris, 1796, 5 vol. in-8°.

Voyage historique et politique de Suisse, d'Italie et d'Allemagne. Francfort (*1736, 1737, 1742*), 3 vol. in-8°.

Voyages d'un Français depuis 1775 jusqu'à 1807. Paris, Guillaume, 1817, 4 vol. in-8°.

Vulliéty, *La Suisse à travers les âges*. Bâle, 1901, in-4°.

W

Waeber (Hedw.), *Die Schweiz des 18ten Jahrhunderts*. Bern, 1907, in-8°.

Walpole (Hor.), *Lettres à ses amis pendant ses voyages en France*, traduites par le comte de Baillon. Paris, 1872, in-8°.

— *Selected letters of Walpole*. London, 1895, in-8°.
Waslay (Ithier), *La littérature de langue française à l'Ile-Maurice*. Paris, 1930 (Thèse).
Weiss (Ch.), *Histoire des Réfugiés protestants de France*. Paris, 1853, 2 vol. in-8°.
Weiss (J. J.), *Au pays du Rhin*. Paris, 1886, in-12.
Weissenfels, *Ueber französische und antike Elemente im Stil Heinrich von Kleists* (Herrigs Archiv, 42e année, fasc. LXXX, 1888).
Wenck, *Codex juris gentium recentissimi (1735-1772)*. Leipzig, 1781-1795, 3 vol. in-8°.
Wertemeyer, *Le Danemark*. Copenhague, 1889, in-8°.
Wezel (ou Wetzel), *Episteln an die Deutschen Dichter*. Leipzig, 1775, in-8°.
— *Sur la langue, les sciences et le goût allemands* (en allemand). Leipzig, 1781.
Williams, *Nouveau voyage en Suisse contenant une peinture de ce pays*. Trad. de l'anglois par J. R. Say. Paris, an VI, 2 vol. in-8°.
Wilmotte, *Gœthe et la France* (Revue Franco-Belge, 1932).
— *La Culture française en Belgique*. Paris, 1912, in-8°.
— *Pourq. il f. parl. fr. = Pourquoi il faut parler français* (Extr. des Cahiers Alsaciens, janv. 1912), 1 broch. in-8°.
Wimpffen (de), *Voyage à Saint-Domingue (1788-1790)*. Paris, 1797, 2 vol. in-8°.
Witzenetz (Mlle Julie), *Le Théâtre français de Vienne (1752-1772)* (Études françaises publ. par l'Institut français de l'Université de Szeged). Szeged, 1932, in-8°.
Wollrabe (Ludwig), *Chronologie sämmtlicher Hamburger Bühnen (1230-1846)*. Hamburg, 1847, in-8°.
Wood (Henry), *The reciprocal influence of English and French Literature in the XVIIIth century*. London, 1870, in-8°.
Woźnicki, *Ronsard et Kochanowski* (dans *La Fr. et la Pol. à trav. les siècles*).
Wrangel (T.), *Ett blad ur historien om Sveriges litterära förbindelser med Frankrike*. S. l., 1898, in-4°.
Wright (Th.), *L'Angleterre sous la maison de Hanovre : England under the House of Hanover, its history and condition during the reigns of the three Georges*. Second ed. London, 1848, 2 vol. in-8°.

X

Xenopol, *Histoire des Roumains de la Dacie trajane*. Paris, 1896, in-8°.

Y

Young, *Les Nuits*. Trad. Letourneur. Paris, 1783, in-12.
Yvon (Paul), *La vie d'un Dilettante, Horace Walpole (1717-1797)*. Caen, 1924, in-8° (Thèse).
— *Les Français et la Société anglaise au XVIIIe siècle* (Revue de l'enseignement des langues vivantes). Paris, 1912, in-8°.
— *Traits d'union normands avec l'Angleterre avant, pendant et après la Révolution*. Caen et Londres, 1919, in-8°.

Z

Zachariä, *Poetische Schrifften* (Sammlung der besten deutschen prosaischen Schriftsteller und Dichter, t. I-V². Carlsruhe. 1777-1778, t. 63-68), 6 vol. in-12.

Zeitschrift für französische Sprache u. Literatur. Berlin, in-8°.

Zimmerli (Y.), *Die deutsch-französische Sprachgrenze in der Schweiz*... t. II : *Die Sprachgrenze im Mittellande, in den Freiburger. Waadtländer und Berner Alpen*... Basel, 1895, in-8°.

Zippel (G.), *Geschichte des Königlichen Friedrich-Kollegiums.* Königsberg, 1898, in-8°.

Zivier, *Neuere Geschichte Polens* (Collection *Staatengeschichte*, t. I).

LIVRE PREMIER

LE FRANÇAIS DANS LE PROCHE ORIENT ET LES PAYS DANUBIENS

CHAPITRE PREMIER

LE FRANÇAIS EN TURQUIE

Par quel canal le français avait-il pénétré à la Sublime Porte et depuis quand? Il est certain que le brillant succès de notre politique, qui sauva et releva l'Empire Ottoman en 1738, resserra les liens, assura notre autorité morale et facilita les relations matérielles. Mais il y avait longtemps que notre langue n'était pas une inconnue pour les sultans et leur entourage.

La *Revue d'Histoire des Colonies* [1] a publié une très curieuse lettre qu'une sultane de Constantinople a fait écrire à une grande dame française en 1643. Diverses expressions sont caractéristiques de l'Orient, mais d'autres trahissent un rédacteur ou une rédactrice qui s'est frottée à la Société française.

S'il pouvait être question de relever ici des curiosités, je signalerais le récit très intéressant du Chevalier d'Arvieux, concernant des représentations théâtrales données à Smyrne. « Nous nous avisâmes de jouer des Comedies, dit-il. M. Castor, qui étoit à la tête de la jeunesse Françoise et qui fut tué ensuite malheureusement, étoit notre conducteur. Il formoit ses acteurs à merveille. La premiere piece que nous representâmes fut le *Nicomede* de Corneille. M. notre Consul prêta la grande salle de la maison consulaire et on y dressa un théâtre ; on fit un Orchestre et on perça quelques chambres, où l'on mit des jalousies pour les Dames du Païs qui voudroient y venir. La piece fut representée et au jugement des connoisseurs elle eut autant de succès que si elle avoit été executée par des Comediens de profession... Le succès de cette piece fut

1. 1922, t. X, p. 355-356.

tel qu'on en demanda plus d'une repetition. Le bruit s'en répandit chez les Turcs, dont plusieurs voulurent être les spectateurs. On dit même qu'ils eurent assez d'indulgence pour leurs femmes, pour leur donner part à ce plaisir...

« Les Anglois souhaiterent qu'on representât aussi chez eux. Le Consul fit faire un théâtre magnifique dans sa maison. Nous y representâmes des pieces Françoises et italiennes »[1].

Ce n'est là qu'un accident sans suite. Mais cet attrait exercé jusque sur les femmes turques n'est-il pas annonciateur? Elles ne comprennent pas; cependant elles veulent voir. Et les curiosités une fois éveillées ne devaient plus s'apaiser sans que notre langue eût part aux révélations que les Occidentaux apportaient.

Il paraît bien que là, comme dans toute la Méditerranée, les Italiens aient servi d'intermédiaires. En 1705, conte Forbin, « j'allai mouiller à l'île de Candie, dans la rade de la Suda... J'allai visiter le noble Vénitien qui commandoit dans cette place : il s'appeloit signor Marcello; il étoit homme d'esprit et parloit fort-bien français. J'en fus reçu très-civilement. La conversation roula principalement sur ce que j'avois opéré dans le golfe »[2]. En tous cas, en 1721, Saïd Effendi intéressa la badauderie parisienne par la pureté avec laquelle il parlait français[3].

On a plusieurs fois noté, dès le XVIII[e] siècle, que la paix de Kaïnardji (1774) entre les Russes et les Turcs fut publiée en français par les soins de Catherine II. Mais ce fait, si exact qu'il soit, ne prouve pas que les négociateurs se soient servis de notre langue. En publiant le traité en français, l'impératrice le notifiait au monde. Intéressante par d'autres côtés, la chose est sans valeur pour celui qui considère l'expansion de notre langue dans l'Orient.

1. *Mémoires*, t. I, p. 125.
2. *Mém.*, Mich. et Pouj., t. XXXIII, p. 576.
3. P. Masson, *Hist. Comm. fr. dans le Levant*, p. 261.

CHAPITRE II

LE FRANÇAIS EN ROUMANIE

Pénétration indirecte. Le français chez les Boyars. — Pour se rendre compte de l'expansion qu'a prise au xviiie siècle la langue française en Roumanie, — où plutôt dans les principautés danubiennes, — il faut jeter un rapide coup d'œil sur ce qu'était, à cette époque, la situation politique de ces principautés à demi barbares, mais d'indiscutable origine latine.

Après une ère de grandes victoires remportées sur les ennemis qui entouraient la Valachie et la Moldavie : Turcs, Hongrois, Polonais, ces deux provinces n'avaient pu garder leur indépendance, et elles étaient tombées sous la suzeraineté de la Turquie, à laquelle elles payaient un tribut annuel. De plus, la Turquie s'était arrogé le droit d'envoyer dans ces provinces des princes régnants de son choix, et pendant de longues années ce choix s'était porté sur de riches Grecs habitant le quartier du Phanar, lesquels achetaient presque à l'encan l'autorisation d'aller récupérer au centuple ce que leur avait coûté leur trône. Ces mêmes Grecs faisaient à Constantinople le métier de drogmans auprès des ambassadeurs étrangers. Ils étaient depuis longtemps obligés d'apprendre l'italien, langue des Vénitiens et des Génois.

Lorsque, dans la pratique diplomatique, la langue française commença à se substituer à la langue latine, ils se trouvèrent forcés d'apprendre aussi le français. Ces anciens drogmans, arrivés au trône dans les principautés danubiennes, s'empressaient d'attacher à leur personne des secrétaires d'origine française[1]; de la Roche, Nagny, Simian, Tissandier, Durosoy, Clémaron, Martinot, Ledoulx, Laurençon, Recordon, Mondoville, etc., entrèrent en cette qualité au service des princes phanariotes[2]. C'est ainsi que la langue française s'introduisit à la Cour, tout d'abord, parmi les boyars

1. L'ambassadeur de France à Constantinople ne se faisait pas faute, d'ailleurs, d'entretenir lui-même auprès de ces princes des secrétaires qui pussent le renseigner sur leurs faits et gestes.

2. Bengesco, *Bibliographie franco-roumaine,* I, XI ; cf. Xénopol, *Hist. des Roumains,* t. I, p. 348 et suiv.

ensuite. Tous les voyageurs du XVIIIe siècle sont unanimes à reconnaître que, les boyars parlent le français et même « assez bien »[1]. Il est probable que, déjà au début du XVIIIe siècle, il y a eu, dans les principautés danubiennes, des secrétaires français, car, en 1710, l'ambassadeur de France à Constantinople fait cadeau d'une montre au secrétaire du prince Mavrocordato ; en tout cas, en 1747, c'est par son secrétaire français, « le seigneur Millo », que le prince de Moldavie fit complimenter M. Des Alleurs, ambassadeur de France[2].

L'un des secrétaires les plus remarquables fut le jacobin Jean Louis Carra (mort sur l'échafaud en 1793), qui, sans se nommer, fit paraître en 1777 à Jassy le premier livre en français sur les deux Principautés ; il dit avoir fait la correspondance du Prince de Moldavie, ainsi que l'éducation de ses fils[3]. Le philologue Le Chevalier, futur bibliothécaire de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, fut secrétaire dans les Principautés danubiennes en 1787[4].

Dans les familles des princes. — Il est incontestable que, malgré leur présence continuelle auprès des princes phanariotes, les secrétaires français seuls n'auraient pas exercé une grande influence sur l'expansion du français dans les provinces, si les princes eux-mêmes, qui au début savaient juste ce qu'il avait fallu de français dans leur situation antérieure d'interprètes, n'avaient pris goût à la connaissance plus approfondie de cette langue et ne l'avaient fait enseigner à leurs enfants. Ainsi, le prince de Valachie, Alexandre Ypsilanti (1774-1782), s'entourait autant que possible de Français[5], et cherchait même à imiter (de loin, sans doute), la Cour de Versailles. Son fils, Alexandre Ypsilanti, suivra l'exemple paternel et fera d'un émigré, le soi-disant comte Luce Gaspari de Belleval, son ministre des Affaires Étrangères, et donnera comme précepteur à ses enfants le marquis Beaupoil de Saint-Aulaire. Quant au prince Moruzzi, il avait séjourné à Paris où il avait gardé de nombreux amis, aussi parlait-il admirablement le français[6] ; il était naturel qu'il se fît envoyer de Constantinople, pour ses enfants, un précepteur français, Clémaron.

Mais le prince qui fut « français d'âme et de cœur, heureux

1. Eliade, *De l'infl. franç. sur l'espr. publ. en Roum.*, p. 156.
2. Id., *ib.*, p. 146.
3. *Histoire de la Moldavie et de la Valachie avec une Dissertation sur l'état actuel de ces deux provinces*, dans Eliade, *o. c.*, p. 148.
4. Eliade, *o. c.*, p. 149.
5. Outre le secrétaire La Roche, qui fit l'éducation de ses enfants, on trouve auprès de lui un Marseillais, Linchou, et un autre Marseillais, Meynard, cuisinier en chef (Eliade, *o. c.*, p. 146 et 158).
6. Adam Neale, *Voyage en Moldavie*, t. II, p. 29.

dans ses hautes fonctions de rendre service aux Français qu'il rencontrait dans l'Orient », qui « parlait et écrivait le français comme sa langue maternelle », ce fut Handjeri ou Hangherliu, chez qui le français était devenu la langue de toute la famille, celle dont le prince se servait avec ses enfants[1]. Comment cette langue ne se serait-elle pas imposée dans les salons, où, de même que dans tous les autres pays, on s'appliquait à imiter la Cour de Versailles ? A qui mieux mieux, les boyars font enseigner le français à leurs enfants, pour que leur éducation ressemble à celle qu'on donnait aux jeunes princes[2].

Une seconde raison venait s'ajouter à celle-ci : Pour acquérir le trône, soit en Moldavie, soit en Valachie, il fallait savoir le turc, langue que le prince régnant faisait enseigner à ses enfants, mais qu'il interdisait aux fils des boyars d'apprendre, avant de s'être perfectionnés en grec et en français. Force était donc aux jeunes gens de se hâter de connaître ces deux langues pour obtenir l'autorisation de se mettre au turc. C'est pourquoi les professeurs de français étaient très recherchés ; certains, comme La Roche, gagnaient 25 000 livres par an[3], ou comme Cado, de Lille, se faisaient 3 000 livres par mois[4] à courir le cachet. Des Grecs et aussi des Allemands s'ingéniaient à enseigner une langue qui rapportait autant, quoiqu'ils la connussent souvent mal. Laurençon reproche vivement aux parents de se laisser duper par ces aventuriers du professorat[5].

Chez les femmes. — Il ne faut pas oublier, toutefois, que, si les jeunes gens recevaient une éducation soignée, les femmes roumaines étaient laissées dans une profonde ignorance, ainsi qu'en témoigne lady Craven, voyageuse anglaise du XVIIIe siècle, qui fut reçue à la

1. Raoul Rochette, *Notice sur la Vie... du prince Alexandre Handjeri*; cf. Didot, *Biographie universelle*, art. Handjeri.

2. On comparera ce que dit à ce propos F. Charles-Roux dans *La Revue française de Prague*, 10e année, n° 54, 15 déc. 1931, p. 384 : Dès cette époque, la haute classe commence à s'imprégner d'esprit français. Terrés dans leurs propriétés de Moldavie ou de Munténie, les grands boyards, me racontait un de leurs descendants, font alors venir de Paris le dernier livre de Boileau, les tragédies de Corneille et de Racine, les fables de La Fontaine. L'idée s'établit que le français est le véhicule de la civilisation moderne et le meilleur outil qui ait été forgé pour orner l'intelligence et divertir l'homme instruit. Elle progresse pendant le XVIIIe siècle, avec la diffusion des œuvres de nos philosophes et de ceux de nos écrivains qui se rattachent à cette école philosophique, dont la réputation un peu troublante n'est pas pour faire peur aux maîtres d'une population encore illettrée. L'élite sociale de ce temps se régale donc, sans crainte ni scrupule, de Voltaire, Rousseau, Montesquieu, Diderot, Beaumarchais....

3. Eliade, *o. c.*, p. 147.

4. Xénopol, *o. c.*, I, p. 349.

5. Id., *ib.*, p. 349-350.

Cour du prince régnant[1]. C'est plus tard seulement que l'on songea à donner une certaine éducation aux jeunes filles et que l'on fit venir pour elles des institutrices d'Italie, d'Allemagne, et surtout de France[2] : « Savoir le français et le clavecin devinrent les deux articles indispensables de l'éducation, du moins dans les grandes familles : les savoir bien, c'était le *summum* »[3].

Les écoles, et — pour bizarre que cela semble être — les écoles grecques particulièrement, contribuèrent pour une très large part à l'expansion du français, notamment à partir de 1776, époque à laquelle le prince Alexandre Ypsilanti introduisit officiellement l'étude du français dans le programme du collège de Bucarest. Cette étude obligatoire durait neuf ans, dont six pour la langue en elle-même ; pendant les trois dernières années, certaines matières, comme les mathématiques, pouvaient être enseignées en français[4]. Souvent c'étaient des étrangers qui enseignaient le français, comme ce Grec, Rhigas, qui, établi à Bucarest en 1786, y apprit d'abord le français auprès d'un jurisconsulte grec, Demètre Catargi, et arriva, paraît-il, à le parler et à l'écrire comme sa propre langue. Il fut, en 1794, chargé de l'enseigner au Collège national[5].

Rien d'étonnant donc à ce qu'on se servît, à côté de manuels français, comme les *Principes généraux et raisonnés de la grammaire françoise* de Restaut (1757), de grammaires rédigées en latin, et surtout en grec.

Les livres français. — C'est encore aux princes phanariotes que l'on doit l'introduction des premiers livres français dans les bibliothèques des principautés danubiennes. Celle d'un de ces princes, Constantin Mavrocordato, renfermait un très grand nombre d'ouvrages français, et c'est à ce prince que l'abbé Desfontaines dédia en 1744 sa traduction des œuvres de Virgile, comme à celui qui règne sur un pays où « toutes les langues ont cours », mais où « la langue françoise, regardée comme une langue savante, est préférée à toutes les langues modernes »[6].

1. « La Princesse a cru que j'usais du privilège qu'ont les voyageurs de mentir, quand je lui dis que les dames, dans mon pays, apprenaient à danser et à écrire » (*Voyage en Crimée...*, p. 422).
2. Le mot de *madama* (madame) devint bientôt synonyme d'institutrice (gouvernante plutôt) et il a gardé ce sens jusqu'à nos jours.
3. Eliade, *o. c.*, p. 187 ; cf. « quand il s'agit de l'éducation de la jeune fille... du français et rien que du français » (Id., *ib.*, p. 361).
4. Id., *ib.*, p. 166-167 ; cf. Chassiotis, *L'instruction publique chez les Grecs*. Paris, 1881, p. 80-81.
5. Eliade, *o. c.*, pp. 202 et suiv.
6. Id., *ib.*, p. 157.

De même, dans toutes les bibliothèques des boyars roumains, on trouve, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, des livres français, en particulier les écrits philosophiques, qui non seulement servent à garnir les rayons, mais sont lus et commentés. L'influence en était si grande que le Patriarche de Constantinople, chef à cette époque de la religion orthodoxe dans les principautés danubiennes, s'émut, et en 1787 menaça des foudres du Ciel ceux qui liraient les écrits de M. de Voltaire[1].

Il est curieux de constater que certains princes phanariotes, non contents de parler le français, écrivaient même dans cette langue ; ainsi l'on trouve dans le *Mercure de France* de juillet 1742 la « *Constitution faite par S. A. Mgr. le prince Constantin Mavrocordato,* prince des deux Valachies et de Moldavie, le 7 février 1740, qui portait suppression de plusieurs impositions onéreuses aux habitants de Valachie et prescrivait plusieurs règles utiles au gouvernement de cette province »[2]. Comme d'autres hommes d'État, le prince avait été touché par les doctrines de nos philosophes et de nos économistes.

Le premier Roumain a Paris. — Malgré tout les familles ne se risquaient pas encore à envoyer les jeunes gens en France. Un Moldave, Alex. de Stourdza, fera l'admiration de Joseph de Maistre : « Il sait le latin et le grec, qui est sa langue naturelle, le russe, l'allemand. Mais V. Exc., ajoute la lettre au comte de Valaise, serait surprise de la force et de la pureté de style qu'on trouve dans ce livre, qui est écrit en français (*Considérations sur la doctrine et l'esprit de l'Église orthodoxe*). Personne ne pourrait imaginer que c'est un Moldave, qui tient la plume, et que ce Moldave n'a jamais mis le pied en France »[3]. On a noté le nom du premier Roumain auquel ses parents ont eu le courage de faire faire le voyage de Paris pour y terminer son éducation. C'était un Moldave, nommé Georges Bogdan, qui arriva en 1804. Un autre le suivit en 1806. Mais le mouvement s'arrêta, des émigrés français ayant établi des pensionnats ou donnant des leçons[4].

Contact avec des Russes francisés. — Des événements politiques, dans le détail desquels nous n'avons pas à entrer, mirent en jeu d'autres influences. Les Moscovites avaient besoin de traverser les

1. Eliade, *o. c.*, p. 171.
2. Apostolescu, *Infl. des rom. fr.*, p. 21.
3. St Pét., avr. 1817, dans *Let.*, t. I, p. 461 et p. 473.
4. Eliade, *o. c.*, t. II, ch. 4, pp. 261-277.

principautés pour aller combattre les Turcs. L'attirance de Constantinople avait commencé avec Pierre le Grand. Or il arrivait que les premières luttes eussent lieu dans les principautés même, envahies par les armées ennemies. Les Russes aimaient du reste à séjourner dans un pays où les accueillaient à bras ouverts des populations hospitalières. Si, politiquement, les Roumains eurent à se plaindre amèrement de leur confiance dans ces Russes, ils purent, d'un autre côté, profiter d'un reflet de la civilisation française à laquelle les Moscovites, depuis un certain temps, s'étaient initiés. Leurs officiers étaient, à cette époque-là, recrutés dans tous les pays, et, pour s'entendre entre eux, Russes, Polonais, Anglais, Allemands et Français parlaient tous plus volontiers le français que le russe ; l'on peut dire que ceux qui le parlaient et le prononçaient le mieux étaient les Russes eux-mêmes, instruits dès leur enfance par des maîtres venus de France. Ils achevèrent de répandre la connaissance du français dans les salons roumains, où la conversation n'eut plus lieu que dans cette langue, surtout à partir de 1769[1]. Ils modifièrent même les vieilles coutumes locales, comme celle de se coucher presque aussitôt après le repas du soir ; on s'invita les uns chez les autres, en soirée, pour danser, non plus les danses indigènes, mais des danses occidentales[2]. Le mot *soirée*, qui désigna ces réunions, entra dans la langue à partir du XVIII[e] siècle. D'autres officiers, français ceux-là, qui avaient dû quitter la Pologne après le premier démembrement, passèrent dans les principautés danubiennes et s'y établirent. Aussi le français y fut-il de plus en plus appris et parlé, jusqu'à remplacer toute autre langue dans les relations mondaines[3].

1. Eliade, *o. c.*, p. 182.
2. Adam Neale, *o. c.*, t. II, p. 23. Pour tous détails sur les mœurs, les modes, la politesse françaises introduites en Roumanie, voir James Caterly, *Les Roumains*.
3. Apostolescu, *o. c.*, p. 21.

CHAPITRE III

LE FRANÇAIS EN YOUGOSLAVIE

Rien ne révèle une influence directe de notre langue sur les langues et dialectes parlés dans les territoires que nous nommons aujourd'hui yougoslaves. Tout ce qu'on peut dire, c'est que l'esprit français et la littérature française avaient commencé à pénétrer dans ces régions, et je ne puis manquer de donner très brièvement connaissance à mes lecteurs de quelques faits que j'ai recueillis ou qui m'ont été communiqués par deux aimables collègues, MM. Vaillant, professeur à l'École des Langues Orientales, et Eisenmann, professeur à la Sorbonne.

Banat et Syrmie. Humbles débuts. — On a imprimé à Vienne en 1775, — tous les livres serbes étaient alors imprimés à Vienne ou à Bude, — une traduction du *Chemin vers la gloire impérissable* de Charles Rollin. Ce n'est pas un livre important, mais c'était le premier livre non scolastique traduit du français en serbo-croate dans la partie serbe de la Yougoslavie.

Notons ensuite que le plus grand auteur yougoslave du xviiie siècle, Dossiteï Obradovitch (1742-1811), né à Tchakovo (Banat), autodidacte d'une qualité rare et supérieure, philosophe rationaliste, éveilleur de la large conscience nationale des Yougoslaves, pédagogue, ex-moine à la Renan, premier ministre de l'Instruction Publique dans la Serbie ressuscitée en 1804, grand homme consacré et respecté de toutes les générations qui se sont succédé après sa mort, connaissait bien la France et la pensée française de l'époque.

Il était venu à Paris en 1784. Parti de Leipzig, il passa à Francfort quatre jours, franchit la frontière, s'arrêta à Strasbourg et, par Metz, Nancy et Lunéville, arriva à Paris, où il resta trois semaines. Séduit, il eût bien voulu y demeurer plus longtemps : Il y aurait toujours quelque chose à voir, dit-il, vécût-on trois cents ans. Mais « la nécessité est plus dure que l'acier » ; sa bourse s'épuisait ; il se remit en route par Calais. A Cambrai, il alla s'incliner devant la tombe du bienheureux et saint auteur du *Télémaque*. Obradovitch, qui avait appris le français dans son âge mûr, professait un vrai culte

pour Fénelon, qu'il cite souvent et voudrait voir traduit en « serbe simple et pur ».

Il aime aussi Marmontel et traduit son *Adélaïde, bergère alpine,* ainsi que *Lavza et Lidia* (*Contes moraux*). Il avait lu et cite souvent le *Gil Blas* de Le Sage. Molière ne lui est point inconnu. *Tartuffe, Le Misanthrope, L'Avare* sont pour lui « de spirituelles et nobles comédies ». « Quoique ce soient là des écrits d'imagination, ces œuvres représentent la vie et les diverses mœurs humaines, aiguisent l'esprit, et, faisant rire et amusant les lecteurs prudents, elles leur donnent les leçons les plus charmantes et les plus utiles ». Dans son recueil de *Fables,* Obradovitch s'inspire de La Fontaine.

Yovan Raïtch (1726-1801), archimandrite de Karlovtzi (Syrmie, Yougoslavie du Nord), a écrit des poésies, des œuvres théologiques, des récits et des tragédies historiques. Dans son *Histoire des peuples slaves et surtout des Bulgares, Croates et Serbes,* il cite souvent « Charles Dufresne, sieur du Cange » (*Illiricum vetus et novum*)[1]. Mais du Cange écrivait en latin.

Zaharia Stéphanovitch Orphéline[2], né en 1726, à Voukovar (Yougoslavie du Nord), écrit la *Vie de Pierre le Grand;* il s'inspire des œuvres de Voltaire.

Voïvodie serbe. — Gligorié Terlaïtch (1766-1811) est d'une autre génération. Né à Molo (Batchka), il avait étudié à Bude et à Vienne, où il s'était occupé surtout des langues et des littératures russes et françaises. Après sa mort, il a laissé une traduction du *Télémaque* de Fénelon. C'est sous l'influence de ce modèle que Terlaïtch a écrit son roman philosophique *Numa Pompilius ou la Rome florissante*[3].

Slavonie. — D'origine bosniaque, né en Slavonie (actuellement Yougoslavie du Nord) en 1732, Relkovitch fit ses études en Hongrie. En 1748 il entra dans l'armée, prit part aux combats de Kollin sur l'Elbe (où le maréchal Daun vainquit Frédéric II) et de Breslau, où il fut fait prisonnier. On l'envoya à Francfort-sur-Oder. Il profita de cet accident de vie pour apprendre le français et lire les œuvres philosophiques et didactiques. Revenu de captivité, il écrivit son *Satir ou l'homme sauvage,* treize poèmes où il enseigne aux Slavons le besoin de s'affranchir des superstitions et des mœurs turques, de fréquenter des écoles, etc. Vers la fin du XVIIIe siècle, il traduit du français les *Contes fantastiques de Pilpay-Brahma.*

1. Un autre écrivain du XVIIIe siècle, de l'école rationaliste, Yovan Monchkatizovitch, cite aussi l'*Illiricum vetus et novum.*

2. De Orphée et Line, les deux chanteurs mythologiques.

3. En vérité, c'est une adaptation d'un roman philosophique de l'auteur russe Kheraskov (1733-1807), inspiré lui-même par Fénelon et Florian.

Croatie. — Pavlé (Paul) Djoulinatz, diplomate et officier au service russe (à Vienne), fut en 1781 consul russe à Naples, avec grade de lieutenant-colonel. Son œuvre historique est intitulée : *Courte initiation à l'histoire des origines du peuple slavo-serbe*[1]. L'auteur avoue lui-même avoir fait son livre d'après « plusieurs auteurs », notamment d'après « l'historien Charles Dufresne ».

En 1776, il publie en slavo-serbe (imprimé en orthographe ecclésiastique et non pas populaire) *Le Bélisaire de M. Marmontel, membre de l'Académie de la langue françoise, Du françois en slave traduit.*

L'auteur n'avait qu'une connaissance assez superficielle et incomplète de notre langue. Il a suivi à la fois le texte français, et une traduction russe, supprimant ce qu'il ne savait pas faire passer en serbe, s'embrouillant, macaronisant. Son ouvrage a été néanmoins très lu.

Ce n'est pas une œuvre littéraire, c'est pourtant une chose à signaler que la gravure représentant le comte Nikolas Zrinski, descendant du martyr national yougoslave Petar Zrinski. Elle a été faite par un peintre français I. Fresne[2], et répandue en Yougoslavie. Il est fort curieux qu'elle ait été commentée par un texte français : « Nicolas Esdrin, comte de Serin, Hongrois [!] de Nation, general des armées de l'Empereur en Hongrie contre les Turcs, 1664, petit-fils d'un autre Nicolas Comte de Serin qui en l'an 1566 soustient la forteresse de Zigbet avec 12 cens hõmes pendant 35 jours contre une armée de cent mil Turcs. En ce peu de temps et le feu s'estant pris dans les magazins de la ville, laquelle fut toute bruslée, ce comte en sortit, s'estant vestu de ses plus précieux habits et armes soustient l'assaut, etc... »[3].

On signale à cette époque la présence dans cette région d'un Belge, qui alla vers 1777 prendre un poste de médecin de la joupanie de Varaždin (partie croate de la Yougoslavie). Il a écrit en latin et en serbo-croate des livres destinés à la vulgarisation de la science pratique : *Medicina moralis ou la médecine rurale; Les Eaux médicamenteuses; De la plantation des pommes.* N'a-t-il pas pu influencer la langue serbo-croate par des gallicismes involontairement introduits dans ses œuvres?

Dalmatie. — Dès le commencement du xviiie siècle, Petar Bochko-

1. On ne disait pas à cette époque, avant Vouk Karadjitch : la langue serbe ou croate, on disait : slavéno-srpski (slavo-serbe).
2. A Paris, chez Louis Boissevin, à la rue Saint-Jacques.
3. Guibert, dans ses *Voyages*, I, 30, raconte avoir rencontré la maréchale Nadasti, qui, bien que vêtue à la française, ignorait le français.

vitch (1705-1727), philologue et mathématicien réputé, « poète de la jeunesse et de la réligion », traducteur des *Héroïdes* d'Ovide, s'était mis à une version du *Cid* de Corneille. Ivan Franatitza Sorkotchévitch (1706-1771) a été un juriste célèbre dans la ville de Doubrovnik (Raguse). Il a écrit en italien et en serbo-croate et s'est beaucoup occupé des anciennes coutumes juridiques yougoslaves. Or, parmi ses œuvres italiennes, on note un commentaire sur l'*Esprit des Lois* de Montesquieu.

Il a traduit en serbo-croate la *Psyché* de Molière. Il se tient assez fidèlement à l'original, qu'il amplifie cependant quelquefois.

Une place tout à fait à part est à faire à Marko Bruérévitch, né à Bambin. Il était d'origine française. Il vint à Doubrovnik, en 1774, avec son père, consul français dans cette ville. Là le jeune Bruère Dérivaux apprit la langue du pays, en étudia les écrivains, et, devenu plus catholique que le pape, se fit l'apologiste des mœurs et de la vie patriarcale des Serbo-Croates. Il n'avait pas pour cela abandonné la langue française, car il a laissé des *Épîtres*, une *Satire française* en alexandrins, une comédie : *Foi inespérée,* et d'autres poésies[1].

Molière sur la scène de Raguse. — Il se trouva dans cette même ville de Doubrovnik, vers la fin du siècle, un membre d'une grande famille du pays, qui, épris de l'idée de perfectionner le théâtre indigène, s'appliqua à adapter Molière. A dire vrai, notre grand poète avait déjà été naturalisé de son vivant dans le pays[2]. Mais à la fin de l'ancien régime, la scène de Raguse devint une véritable scène moliéresque, où se jouaient des traductions, assez libres naturellement, qui procédaient néanmoins des originaux français.

Excepté *Psyché*, toutes les autres comédies ont été traduites en prose : *Sganarelle ou le cocu imaginaire*, *Don Garcie*, *L'École des maris*, *Les Fâcheux*, *L'École des femmes*, *La critique de l'École des femmes*, *Le Mariage forcé*, *Don Juan ou le Festin de Pierre*, *L'Amour médecin*, *Le Misanthrope*, *Le Médecin malgré lui*, *Tartuffe*, *Georges Dandin*, *L'Avare*, *Monsieur de Pourceaugnac*, *Le Bourgeois gentilhomme*, *la comtesse d'Escarbagnas*, *Les Femmes savantes*, *le Malade imaginaire*.

Les traducteurs sont : Ivan Bounitch fils, Petar Bochkovitch,

1. Il devint, après son père, consul de France, et, en cette qualité, alla en Bosnie, Herzégovine et Monténégro.

2. En 1669, Frunio Krsto Frankopan avait adapté *Georges Dandin* (1668), en en faisant un paysan slovène qui parlait son patois, pendant que les autres personnages se servaient du serbo-croate. Frankopan était un grand seigneur assez cosmopolite, qui avait fait ses études en Italie. Il mourut en 1671.

Yossip Bétonditch, F. Sorkotchévitch, Marin Tondichévitch. Comme ils ne signaient pas, on ignore la part précise de chacun dans cette œuvre de propagande moliériste. Mais ce qu'on sait, c'est que les adaptations étaient accueillies avec enthousiasme par le public ragusain. Un détail a sa valeur : la critique ragusaine mit au compte de l'adaptateur les crudités de la langue et des plaisanteries de Molière, tant le culte du grand Français était poussé loin[1].

Slovénie. — En 1790 fut publié à Lioubliana (la ville principale des régions slovènes en Yougoslavie) la comédie : *Veseli dan ali Matiček se ženi* (La journée joyeuse ou Matitchek se marie) par Anton Linhart. Ce n'est qu'une adaptation de *La folle journée ou Le mariage de Figaro* par Beaumarchais.

Tout cela était à peine un commencement, car, dans la plupart des cas, l'influence des œuvres françaises n'était pas directe, et s'exerçait par l'intermédiaire de l'Italie pour la côte dalmate et Raguse, de l'Autriche pour les provinces de l'intérieur, de la Russie pour les Serbes orthodoxes de Voïvodie.

Il semble bien que seule la ville de Raguse ait reçu l'apport direct de la pensée française, peut-être en réaction contre une trop forte influence italienne. Nous avons parlé des représentations dramatiques. Les travaux de nos penseurs aussi y avaient pénétré, apportant l'esprit philosophique, qui y était poussé très loin : les ventes publiques des bibliothèques des vieilles familles l'ont prouvé à l'évidence. Au moment de la Révolution, l'opinion du pays était divisée en deux partis, l'un conservateur et catholique, celui des « Salamanquais », l'autre bien mal nommé, car il était libéral et presque athée, celui des « Sorbonistes », lisez des Parisiens.

D'une étude minutieuse, à laquelle a bien voulu se livrer M. Vaillant pour en faire profiter mes lecteurs, il résulte que, comme on devait s'y attendre, les auteurs dont nous venons de parler se sont bien gardés de transporter dans leurs œuvres des éléments français qui fussent restés autant d'énigmes pour leurs lecteurs. On a relevé chez Obradovitch, si familier avec notre langue, *deux mots* qu'il en a pris! Quand on regarde de près les autres termes à l'aspect français, comme *devocion,* on s'aperçoit qu'ils sont venus par une autre voie et ont été empruntés à une autre langue.

1. On joua aussi *Pathelin.* Voir *L'avocat Patelin dans la Littérature serbo-croate de Raguse au XVIIIe siècle* (R. H. L., déc. 1915, p. 493).

CHAPITRE IV

LE FRANÇAIS EN HONGRIE

Regard en arrière. — Le fait lointain qu'ont cité tous ceux qui se sont occupés de ce sujet, et qui mérite en effet d'être rappelé, c'est l'envoi à saint Étienne de la couronne et du titre apostolique, par un pape français d'origine, Sylvestre II (Gerbert), en l'an 1000. Toutefois, — il est presque inutile de le remarquer, — le pontife romain ne se servit et ne pouvait songer à se servir en cette occasion que de la langue officielle de l'Église : le latin. A partir de ce moment commence pour les Magyars une période de culture latine[1]. Des Ordres français jouèrent un grand rôle dans les écoles qui se fondèrent : Bénédictins d'abord[2], puis, au xiie siècle, Cisterciens, qui, aux termes du règlement de saint Bernard, devaient toujours envoyer quelques novices au Bernardinum de Paris, enfin Prémontrés[3]. Ni les uns ni les autres ne purent vraisemblablement répandre que de vagues données de la langue de leur pays parmi les indigènes[4].

Peut-être n'en fut-il pas absolument de même pour les Chevaliers de saint Lazare et les Templiers. Un de leurs chefs fut Jacques Montroyal, et il avait, lui, des soldats français aussi bien qu'italiens, qui assistèrent Béla IV contre les Mogols[5].

Nous n'avons pas de détails précis sur la façon dont purent se faire les communications entre les Hongrois et les Croisés qui traversaient leur pays. Kont a cité quelques mots de la langue administrative, politique et militaire tels que *baron*, *parlement*, *sénéchal*,

1. Kont, *Ét. sur l'Infl. litt. fr. en Hongrie*, pp. 6 et suiv.
2. Id., *ib.*, pp. 7 et suiv. On notera que l'abbaye de Somogyvár, dépendante de St Gilles de Nîmes, n'a pendant longtemps reçu que des Français (Dezsö Pais, *Les rapp. franco-hongr.*, p. 18).
3. Sur ces fondations, voir Dezsö Pais, *Art. c.*, p. 23-24. Elles paraissent avoir joué un grand rôle dans l'économie rurale et le commerce.
4. Peut-être l'un d'eux a-t-il cru reconnaître dans les ruines romaines d'Agriencum, près Budapest, les restes de Sicambria, dont la légende fit dès lors une ancienne capitale des Français en Hongrie (voir A. Eckhardt, *Sicambria, capitale légendaire des Francs en Hongrie*, *Rev. des Ét. Hongroises*, 1928, p. 66).
5. Kont, *o. c.*, p. 11.

maréchal, qui passèrent alors de notre idiome dans l'idiome magyar[1].

Un mariage français et ses conséquences. — On a fait ressortir aussi, non sans raison, que Béla III, auquel sont dues la plupart des fondations, avait épousé à Byzance Anne de Chatillon, et après sa mort Marguerite, sœur de Philippe-Auguste[2] ; qu'il essaya même de fonder une Université sur le modèle de celle de Paris. Elle est mentionnée dans une bulle d'Innocent IV en 1246.

Ce règne de Béla III et celui de ses fils, marquèrent, dit Dezsö Pais, d'une forte empreinte les mœurs du pays. En effet les princesses françaises qui épousèrent les rois de Hongrie amenèrent avec elles une suite nombreuse de gens, qui ne se résigna point à perdre totalement contact avec l'ancienne patrie. Après le second mariage de Béla III, des chevaliers français vinrent s'établir en Hongrie ; on a conservé l'inscription funéraire de l'un d'eux : Richard de Beaujeu en Beaujolais, « chevalier qui aimoit droiture », enterré avec sa femme hongroise à Esztergom (Strigonie) en 1210[3].

Ce n'est pas un trouvère, mais c'est tout de même un poète français et non des moindres que ce Peire Vidal, que son humeur voyageuse amena en Hongrie et qui y fit apprécier la langue raffinée des troubadours. Mais rien ne nous montre qu'il ait été ni imité ni même compris. Un autre Français de la plus haute qualité est cet architecte de la cathédrale de Cambrai, Villard de Honnecourt, dont l'album à lui seul révèlerait le grand talent, s'il ne s'était épanoui dans les monuments qu'il construisit. D'autres artistes ont laissé les traces de leur passage.

Princes français en Hongrie. — Après ce commencement de relations survint dans la vie du peuple magyar un événement qui ne pouvait manquer d'établir des liens solides et durables. Après la mort d'André III (1301), les élections appelèrent au trône un prince de la maison d'Anjou, et en 1308 les Anjou prirent définitivement possession du pays. Ils y implantèrent les institutions françaises, la procédure, telle qu'elle se pratiquait, les corporations, etc. Il ne semble pas pourtant que l'exemple de la France ait éveillé en Hongrie les inspirations épiques. L'Université fondée par Louis le Grand en 1367, resta décapitée, faute d'une Faculté de théologie.

1. *O. c.*, p. 14. Voir cependant Dezsö Pais, *Art. c.*, p. 18-19 ; cf. Baranyai, *A francia Nyelv...*, ch. v et xxv.
2. Kont, *o. c.*, p. 12.
3. *Art. c.*, p. 22.

Établissement de Belges et de Lorrains. — L'érudition moderne[1] a apporté récemment des détails circonstanciés sur des colonies établies en pays hongrois par des gens venus de Liége. Parmi les textes cités en figure un, tout à fait curieux, qui explique comment, pendant des siècles, le wallon se conserva dans les familles des immigrés. Je le traduis en le résumant : « Des pèlerins hongrois vinrent de la ville d'Eger à Aix-la-Chapelle en 1447, et de là ils poussèrent jusqu'à Liége. Leurs traditions de famille leur avaient appris que leurs aïeux avaient longtemps auparavant émigré de ce pays. Ils s'aperçurent que leur langage maternel concordait en tout avec le parler de Liége (le wallon, sans aucun doute) et, réfléchissant à ce fait singulier, ils l'expliquèrent en rapportant que, si les hommes, pour leurs affaires quotidiennes, s'en vont dans divers pays voisins, et pour cela apprennent tous la langue hongroise, au contraire les femmes, attachées à leurs maisons, et appliquées à élever leurs enfants, ne sortent pas, et conservent ainsi leur langue naturelle qu'elles transmettent à leurs rejetons ». L'explication est aussi intéressante que le fait lui-même. Rarement on a remarqué avec cette sûreté comment un parler peut continuer à vivre, si les femmes qui font les enfants et les élèvent, persistent à le garder. Dans diverses autres villes, à Esztergom, à Bude, on a retrouvé des traces d'établissements analogues, dont la vie particulière paraît avoir été aussi assez longue.

En 1770, des familles lorraines, pour la plupart de langue française, furent transportées par les soins de l'administration impériale dans le *Banat yougoslave* (Banat de Temesvar). Trois villages « français » furent fondés : *Saint Hubert* (75 familles), *Charleville* (62 familles), *Soltour* (62 familles). Jusqu'en 1830, on y a prêché régulièrement en français le troisième dimanche de chaque mois ; l'évangile se lisait d'abord en allemand, puis en français. En 1878, trois vieillards parlaient encore le français. Il ne subsiste plus aujourd'hui que des noms de personnes curieusement transcrits : Barmantje (Parmentier), Bikar (Picard), Dippong (Dupont), etc.[2].

1. Voir Dezsö Pais, *Art. c.*, II, p. 136 et suiv.

2. Hess (Nikolaus), *Heimatbuch der drei Schwestergemeinden St Hubert, Charlevil und Soltur im Banat*, 1927, in-8°, 296 pages ill., 4 plans, et Metz (Friedrich), *Die Auswanderung aus Elsass-Lothringen nach den Donauländern* (Elsass-Lothringisches Jahrbuch, 1930, pp. 254-278) (avec une bibliographie précieuse, p. 277-278, et des listes des noms des colons de Saint Hubert, p. 263 ; dans les pages suivantes, série de transcriptions allemandes de noms dans le français). Cf. Zeliqzon (Léon), *Trois villages lorrains en Yougoslavie (Saint Hubert, Charleville, Soltour)*, Cahiers Lorrains, 1929, pp. 25-30 (bref, mais intéressant). Rosambert (André), *Les colonies lorraines du banat yougoslave* (*Revue lorraine d'Anthropologie*, t. II, 1929-1930, pp. 139-166).

En 1818, le français était dénaturé, au témoignage du baron d'Haussez, cité par Géza Birkas (*Rev. des Ét. Hongr.*, juil.-déc. 1933, p. 255).

Le xvi[e] et le xvii[e] siècles. La réforme en Hongrie. — La bataille de Mohács livra la Hongrie aux Turcs. C'est néanmoins à cette époque qu'un grand mouvement des esprits rendit le pays à la vie intellectuelle. La Réforme s'y implanta si fortement qu'on a pu dire longtemps : « foi hongroise, foi de Calvin ». Cela ne veut pas dire que cette foi parlât français, naturellement[1]. Plus d'un humaniste hongrois vint aussi en France, pour des séjours assez longs parfois : André Dudith, Jean Sarrebucus et autres. Certaines de leurs œuvres latines furent traduites en notre langue[2].

De retour en Hongrie, qu'y rapportèrent-ils au juste de vocabulaire français, même lorsqu'ils restèrent en correspondance avec des confrères amis de France ?

Au xvii[e] siècle, en pleine mêlée religieuse, en pleine bataille contre les envahisseurs turcs, des Hongrois illustres, comme Zrinyi, mêlaient aux affaires de guerre des préoccupations artistiques et littéraires. Le comte était venu en France et avait été l'hôte du Grand Condé. Molnar, aidé par Lobwasser, donna à la Hongrie protestante ses Psaumes calqués sur ceux de Marot, où il façonna la langue pour l'adapter à des rythmes inconnus[3].

Pareille entreprise était d'une importance capitale, car nulle part peut-être, sauf en Pologne, l'idiome indigène ne fut opprimé comme en Hongrie. La domination latine tournait à la dépossession. Or l'idée de revendiquer les droits de la langue nationale vint de France. C'est chez Cseri et par lui que s'affirma et se répandit la doctrine lancée par Ramus et reprise par Descartes, à savoir de faire parler à la philosophie non plus le latin, mais la langue nationale. Elle mit plus de temps encore à triompher qu'en France. Un gentilhomme français au service de la Reine de Pologne, nommé Daleyrac, que Regnard a rencontré à Javarow, lors du séjour qu'il y fit en novembre 1681, a noté, en traversant la Hongrie, qu'il eut l'occasion en particulier de voir lors de la campagne de Jean Sobieski, où en était la superstition latine : « La plupart [des grandes villes], dit-il, doivent leur origine aux anciens Romains qui y ont planté des Colonies dont les noms se sont encore conservés dans la corruption générale des Langues : tel est celui de *Poson,* de *Sabine,* de *Tyrnau,* qui sont des Villes célèbres de ce Royaume, fondées jadis par *Pison, Sabinus, Tyrnavius.* Les peuples y ont conservé aussi la

1. Sur la diffusion de livres protestants français en Hongrie, voir part. L. Palaky, *D. Osterwald en Hongrie, Rev. des Ét. Hongroises,* 1929, p. 89 ss.

2. Voir J. Taludi, *Dudith et les humanistes français* (Szeged, 1932) ; Enare Bach, *Un humaniste hongrois en France : J. Sambucus (Ibid.,* 1932) ; cf. l'étude hongroise d'A. Eckhardt : *Les humanistes hongrois à Paris (Minerva,* 1929).

3. Kont, *o. c.,* p. 37.

pureté du langage de leurs anciens Maîtres. Il est certain que, dans toute l'Europe, on ne parle pas si bien Latin, si proprement, si élégamment, si facilement qu'en Hongrie : celui du temps d'Auguste n'y a pas dégénéré, ny dans la frase, ny dans la prononciation. On le cultive encore avec soin dans les Universitez de ce Royaume, aussi célèbres que nos meilleures de France ou les anciennes des Espagnes. Les maîtres de poste ne peuvent être reçus s'ils ne parlent la Langue Latine comme la Hongroise, et généralement tout le monde en a l'usage avec même facilité [1] ».

France et Transylvanie [2]. — La France, désireuse de se faire appuyer dans sa lutte contre l'Autriche, entretenait des relations avec les princes transylvains. La Cour de François II Rákóczí devint en grande partie française, en raison des nombreux officiers français entrés à son service. Ses proclamations sont en latin et en français. Le prince n'était nullement embarrassé à Paris, ni même dépaysé, et ses *Mémoires* sont fort corrects [3]. Il entretenait souvent en français des relations avec notre ambassadeur à Constantinople. C'est en France qu'il se réfugia en 1713 ; il y resta jusqu'au moment où la Porte l'appela à son aide contre l'Autriche [4]. Pendant la période d'oppression qui suivit, où l'Autriche s'efforça d'abolir à la fois le protestantisme et le sentiment hongrois, les livres français furent interdits. A l'Université de Nagy-Szombat (aujourd'hui Trnava), transférée à Bude (1777), puis à Pest (1784), notre langue fut cependant enseignée, comme l'allemand ; mais c'est sans nul doute une boutade inspirée par je ne sais quel dépit que la plainte de Pierre Bod, auteur de l'*Atlas magyar* (1766), disant que bientôt « les enfants crieront en français dans leurs berceaux » [5]. On n'en était pas là.

Kont [6] a pu noter cependant l'influence de Fénelon sur Faludi, auteur d'ouvrages d'édification et d'éducation, sur le poète Ladislas

1. *Les anecdotes de Pologne ou mémoires secrets du règne de Jean Sobieski*, t. I, p. 208-209. En 1836 encore, Saint-Marc Girardin, traversant la Hongrie par le Danube récemment ouvert à la navigation à vapeur, s'égaiera des journaux latins à Presbourg (Pozsony-Bratislava) et, à son retour par les montagnes transylvaques, s'entretiendra tant bien que mal en latin avec un charretier du Bánat (voir H. Tronchon, *Débuts de la littérature hongroise en France, Rev. Ét. Hongroises*, 1925, tir. à part, p. 33).

2. Voir Hudita, *Hist. des relations diplomatiques entre la France et la Transylvanie au XVIIIe siècle*, Paris, 1927, in-8°. Thèse.

3. Sur Rákóczí II et les nombreux ouvrages français de sa bibliothèque, cf. l'étude hongroise de B. Zolnai : *II. Rákóczi Ferenc Könyvtara* (1926), et, du même, une étude sur les Jansénistes hongrois, *Magyar Janzenisták* (*Minerva*, 1924-1925).

4. Kont, *o. c.*, p. 453.

5. Id., *ib.*, p. 52.

6. *O. c.*, p. 54-55. Sur Fénelon en Hongrie, cf. la dissertation hongroise d'A. Kozma (Pécs, 1932) sur une traduction hongroise, en vers, de *Télémaque* au xviiie siècle, — mais qui n'a pas été faite d'après l'original français.

Amadé, sur Paul Ráday, l'ambassadeur de Rákóczí. Mikes, lui, vint à Paris, avec son prince, et comme lui emporta dans l'exil le souvenir de Paris et de Versailles, avec une empreinte de l'esprit français et de l'entourage de Mme de Maintenon. Cette empreinte est nettement marquée dans les *Lettres de Turquie*[1]. Il recommandait de s'appliquer à notre langue, de laquelle il traduisit de nombreux ouvrages de piété. Des *Journées amusantes* de Madeleine Gomez, née Poisson (1684-1770), il tira encore une œuvre d'édification.

Quelque chose du théâtre français s'infiltrait sur les scènes des Piaristes; *Sganarelle, L'Avare,* sont connus de Simai. D'autres ont lu des pièces de Racine et de Corneille.

Quand la principauté transylvaine eut disparu de la carte, l'esprit resta et une de ses formes traditionnelles était l'attachement aux choses françaises. C'est là que jouèrent les premières troupes françaises qui pénétrèrent en pays hongrois. La noblesse se divertissait, dit Kont, en représentant nos comédies dans le texte original. « Les Haller, les Teleki, les Bethlen, les Jósika, les Báróczi et les Barsay, bref, les familles les plus illustres... y maintenaient le goût des lettres françaises »[2].

Au XVIIIe SIÈCLE. L'ÉCOLE FRANÇAISE. — Les historiens de la littérature hongroise datent de 1772 la renaissance des lettres et l'attribuent à un groupe qu'ils appellent l'École française. Les années de silence n'avaient pourtant pas été des années de mort. Des changements décisifs se préparaient, Marie-Thérèse ne les a pas voulus ni désirés, elle les a causés néanmoins. J'aurai l'occasion de parler ailleurs des changements survenus à Vienne, à la suite du mariage de François, duc de Lorraine, avec la Reine.

Les Magyars qui viennent alors à la Cour y tombent en plein milieu francisé. Une garde hongroise a été créée. Elle s'imprègne d'une atmosphère française. Quatre ans après la formation de cette garde, un écrivain disait : « Les nobles se précipitent sur les langues étrangères, le hongrois leur est ennuyeux; même s'ils le savent encore, ils rougissent de s'en servir »[3]. Celle de ces langues qui dominait, c'était la française. Les Allemands sont devancés, et à

1. Publiées seulement en 1794. Sur Mikes, son séjour à Paris, ses rapports avec la vie intellectuelle française et nos grands épistoliers, voir l'étude hongroise de B. Zolnai, *Mikes ès a francia szellemi élet,* Budapest, 1923.

2. Combien le français était cultivé en Transylvanie à cette époque, c'est ce que prouve le livre que la comtesse Séraphine de Batthyány a traduit de l'italien en français pour le rendre accessible au public féminin : *Pensées instructives...*, 1787. Kont, *o. c.*, p. 454.

3. Kont, *o. c.*, p. 71.

certains égards ils sont suspects. La grande tâche de cette génération était, nous l'avons dit, de délatiniser le pays et de relever l'idiome magyar du discrédit. Le but ne pouvait pas être de substituer une sujétion à une autre, et d'établir la domination de Paris sur les ruines de celles de Rome. Mais le français servit de moyen, et la France de modèle.

Baranyai cite parmi les premiers qui se seraient servis du français le spirituel et galant comte Sztáray, dont la mère était française, qui décrivit en cette langue le parc et le château de « Sans-Souci » du comte Csáky, dont il courtisait la femme ; le comte Dessewffy, qui écrivit des poésies de circonstance, et le comte Haller, qui composa un discours dans la forme des éloges académiques.

Le chef de l'École française. — C'est Georges Bessenyei (né en 1747 à Bercel). S'il n'a jamais écrit d'œuvres en langue française [1], tout ce qu'il a produit s'inspire de nos modèles, depuis sa tragédie d'*Agis* jusqu'à son testament philosophique : *Les lumières de la nature ou la saine raison.* Esprit universel, ce garde du corps de Marie-Thérèse a acclimaté un à un nos genres, en particulier ceux que cultivait Voltaire [2]. Il n'a pas dépendu de lui que la Hongrie n'eût son Académie, sur le modèle de l'Académie française. En attendant il prend la tête de ceux qui combattent pour la langue hongroise ; par des théories comme par des exemples : épopées, contes, traités d'analyse sociale et morale, qu'ils a produits sans relâche, il plaide et prouve : « Étudions les langues et les littératures anciennes et modernes, pour traduire d'abord, pour nous inspirer ensuite, dit-il. Ces efforts doivent tendre à rendre notre langue souple et expressive. Pourquoi l'Université de Pest n'a-t-elle pas de professeur de hongrois? Pourquoi n'y enseigne-t-on pas la langue et la littérature nationales » [3] ?

C'est le premier esprit universel de son pays. La France a la gloire de l'avoir fécondé. Aussi les hommes de sa lignée sont-ils communément désignés par le nom collectif de *Français.* Toute une élite intellectuelle, où les camarades de la garde jouent un rôle essentiel, accueille et reçoit de lui le mot d'ordre. Au premier rang, Alexandre Báróczy (1735-1809) [4], et Barcsay. Le premier [5] est

1. Kont a cité de lui des pages en français, *o. c.*, p. 455.
2. Id., *ib.*, pp. 75 et suiv.
3. Id., *ib.*, p. 108.
4. Id., *ib.*, p. 111.
5. Kont (*o. c.*, p. 114) reproduit un curieux jugement de Kazinczy : « C'est Báróczy qui fit sentir le premier que nous avancerions si nous le voulions... Bessenyei, qui emploie

connu surtout par son adaptation des *Contes moraux* de Marmontel ; c'est lui qui, dans la *Défense de la langue hongroise* (1790), devait dire leur fait aux intransigeants du latinisme. Grâce à lui nos romans vont être considérés comme une école de naturel, de goût et de... haute moralité! Baculard d'Arnaud et J.-J. Rousseau se partagèrent la gloire d'attendrir les cœurs sensibles.

Autres écrivains. — Ce n'est plus un soldat de la garde, mais un pasteur que Jos. Pétzeli (1750). Parmi les nombreuses langues qu'il avait apprises, le français tenait un bon rang. A Genève déjà, où il étudiait, il avait commencé à écrire des vers français[1] (1784), à la gloire de Joseph II, et le comte Teleki lui faisait l'honneur de le remercier. Il mit en hongrois les tragédies de Voltaire, qui purent être jouées par des troupes hongroises. C'étaient les premières (1789-1790). En 1786, il avait fait une version de *La Henriade*. Toutes ses traductions furent envoyées aux grands seigneurs avec des lettres. Celles-ci sont souvent rédigées en français[2]. Pétzeli y plaidait la cause de la langue nationale, en même temps qu'il la défendait par son œuvre. Le chancelier Charles Pálffy lui répondit par une lettre, imprimée dès l'époque, où il le remerciait d'avoir prouvé la valeur du magyar. Elle est écrite... en français[3].

Fekete ne ressemble guère au précédent. Grâce à de pénétrantes études de Tronchon, nous le connaissons en France mieux qu'aucun de ses compatriotes[4].

Épris de La Fontaine et de Grécourt, voire de Scarron et de Chaulieu, ami de Voltaire, en correspondance avec lui depuis 1767, Fekete est le type de l'esprit léger et badin, et c'est en traduisant les *Contes* de son maître qu'il s'initie à la vie politique. Depuis 1765, date de *Mes Rhapsodies*, il rima en français. Et pourtant il ne savait pas encore assez la langue à son gré. Il lui eût fallu sans doute l'écrire comme Voltaire pour réussir dans une tentative telle que

tout autant d'expressions neuves, effrayait ses lecteurs, car les termes les plus agrestes se trouvent accouplés aux tournures françaises. La Muse de Báróczy est une jeune fille gracieuse et de bonne éducation dont le zézaiement même a du charme ; celle de Bessenyei est une jeune servante joufflue de l'Alföld, à laquelle les manières apprises, les ornements dérobés à sa maîtresse ne vont pas bien ».

1. Baran., *o. c.*, p. 114. Zechenter traduisait non seulement Voltaire, mais Corneille et Racine (1772-1781).

2. Kont, *o. c.*, p. 149 ; cf. p. 158.

3. Id., *ib.*, p. 152.

4. Voir dans les *Nouv. Archives des Missions scientifiques et littéraires*, t. XXII, ch. 4 (1924) un article intitulé : *Un Voltairien de Hongrie, le Comte Jean Fekete de Galántha* (1741-1803), et *L'Esthétique du théâtre allemand et les règles françaises jugées par un Voltairien hongrois* (*R. L. C.*, 1925, t. V, p. 60 et suiv.); cf. du même : *Helvétius* (de l'Esprit) *jugé par un Voltairien de Hongrie. R. des Et. Hongroises*, avril-sept., 1924, pp. 89 et suiv.

l'*Épître plaisante pour lui-même*, ou comme Rousseau pour l'égaler dans sa *Confession*[1] !

Tronchon[2] a montré, d'après des lettres de Fekete à Schedius, qui fut professeur de philologie et d'esthétique à l'Université de Pest (1792), comment, gagné d'abord aux lettres germaniques, Fekete, par divers détours, revint aux lettres françaises; et pourquoi les seules œuvres imprimées qu'on ait de lui sont en français. De cette apologie nous ne retiendrons ici qu'un passage, c'est celui où Fekete justifie le langage employé par nos tragiques : « le reproche qu'on fait aux tragiques français, que les personnages subalternes parlent un langage aussi sublime que les héros et les héroïnes de leurs tragédies, est fils de l'ignorance de leur langue, ou d'une envie de critiquer leurs ouvrages, très déplacée, et sert de mauvaise excuse au ton bas et rampant, très souvent burlesque, que les Allemands mettent dans la bouche de leurs personnages secondaires. Qu'on relise les bonnes tragédies de Corneille et de Crébillon et toutes celles de Racine, ou de Voltaire, et l'on verra que chaque personnage (quoiqu'il ne parle pas le langage du peuple, ce qui serait un défaut impardonnable) s'exprime dans l'esprit et le sens de son rôle ; c'est là ce qui rend les Français si supérieurs dans la tenue, que les Allemands appelle *Haltung*, point essentiel à tout ce qui est relatif aux arts d'imitation »[3].

Barcsay a composé en français quelques poésies[4].

Joseph Teleki de Szèk[5], qui fit connaître le premier un nom longtemps illustre, avait étudié à Genève et à Lausanne, vécu en Hollande, en Lorraine et à Paris[6]. Protestant convaincu, il réprouvait le libertinage du siècle, et écrivit un *Essai sur la faiblesse des esprits forts*[7].

La hardiesse était grande d'attaquer Voltaire et les Encyclopédistes. Teleki en eut une autre, celle de faire son livre en français pour qu'il portât plus loin[8]. Par cette voie le français pénétra donc

1. Voir Kont, *o. c.*, pp. 138 et suiv. et 456. Cf. Baranyai, *o. c.*, ch. IX, et surtout Tronchon, *Fekete, Nouv. Arch. des Miss...*, t. XXII, pp. 248 et suiv.

2. *Esthét. franç.*, 1923, pp. 188 et suiv.

3. *Lett. à Schedius*, dans Tronchon, *o. c.*, p. 79. La lettre semble être de l'an VIII.

4. Kont, *o. c.*, p. 455.

5. On trouvera sur ce personnage et ses relations avec Rousseau des renseignements détaillés dans un article de Z. Baranyai, intitulé : *Une visite hongroise chez Rousseau à Montmorency* (*R. des Ét. Hongr.*, 1923, pp. 188 et suiv).

6. Voir Baranyai, *o. c.*, ch. XIX. Cf. la dissertation hongroise de M[lle] Fuhrmann (Budapest 1929) sur Teleki et les rapports intellectuels franco-hongrois ; et aussi L. Rácz, *Correspondance d'un pasteur français et d'un comte hongrois au XVIII[e] siècle* (Duvoisin et J. Teleki) : tir. à part, Járospatak, 1932.

7. Leyde, 1760.

8. Il ne s'en tint pas là. On vient de découvrir un catalogue imaginaire et bouffon de libraire où il parodia une certaine littérature française de l'époque.

assez profond. Ceux qui avaient étudié en théologie protestante s'en servaient dans leurs recherches, leur correspondance, quelquefois leur prédication, comme Török dans des sermons de Vienne. Ils ne suivaient pas seulement le mouvement de Genève, mais celui de la France. On en vit concourir dans des joutes académiques, comme Benkö, qui remporta un second prix à l'Académie de Dijon.

Diffusion des livres français. — Les érudits hongrois ont eu l'excellente idée de fouiller les anciennes bibliothèques du pays. Ils y ont trouvé la preuve que, malgré toutes les censures, nos livres y étaient largement représentés. La bibliothèque du comte Ráday, achetée plus tard par l'Académie de théologie réformée à Budapest, est déjà riche en ouvrages français du xviie et du xviiie siècle[1]. Mais celle d'Arad la dépasse de beaucoup[2]. La progression des livres français suit visiblement le mouvement de notre influence. Du xvie siècle quatre ouvrages, du xviie une centaine, du xviiie et des premières années du xixe trois mille six cents !

« Les livres, dit l'auteur auquel je renvoie, se signalent moins par la rareté des éditions que par le tableau complet qu'ils présentent de la littérature du siècle. En effet c'est la partie la plus précieuse de la bibliothèque d'Arad. Voici d'abord les traductions des auteurs classiques : Homère, Anacréon, Eusthate, Héliodore, Lucien, Démosthène, Xénophon, Épictète, Marc-Aurèle, Platon, Horace, Juvénal, Lucain, Virgile, Cicéron et Tacite ; les traductions d'auteurs allemands : Lessing, Gellert, Haller, Wieland, Chr. Wolf, Meissner, Moser, Campe, Meiners, Eberhard, Lichtwehr, Erdman, Schuman, Hirzel, Hertzberg, etc. Mais la majorité des traductions appartient à la littérature anglaise : près de 250 ouvrages traduits de l'anglais s'alignent sur les rayons de la bibliothèque d'Arad.

« D'autre part, toute la curiosité encyclopédique de ce siècle inquiet se reflète dans la composition de cette bibliothèque. Voici d'abord les bibliographies de Chaudon et de De la Porte, les grammaires, les dictionnaires et les ouvrages pédagogiques, la critique d'art avec les œuvres des PP. André et Brumoy, de Rollin, de Batteux, de Falconet, de La Harpe ; les périodiques : les *Observations sur la littérature moderne* de De la Porte, *Le Pour et le Contre* de l'abbé Prévost, les *Cinq Années Littéraires* de Clément, la *Bibliothèque raisonnée*, quelques années du *Journal Littéraire*, des *Annales politiques et littéraires*, des *Spectateurs*, et les divers *Courriers du*

1. Baranyai, *o. c.*, ch. xi et xxi.
2. Voir Alex. Eckhardt, *Les livres fr. d'une bib. privée en Hongrie* (*R. des Ét. Hongr.*, 1923, p. 3-4).

Bas-Rhin, de l'Europe, etc., portant à travers l'Europe des nouvelles de la France qui tenait en haleine tout le continent.

« Voici ensuite les poètes gentils, froids et galants : Gentil Bernard, Bernis, Colardeau, Dorat, Louis Racine, Delille, Boucher, Saint-Lambert, Piron, Cubières de Palmezeaux, Boufflers, Gresset et d'autres.

« On trouve aussi une assez belle collection dramatique du XVIIIe siècle[1] : Les deux Corneille, Quinault, Voltaire, Crébillon, Du Belloy, Destouches, Marivaux, Boissy, Carmontelle, Fagan, Mme de Genlis, Guyot de Merville, Legrand, Moissy, Palissot, Piron, Rochon de Chabannes, Nivelle de la Chaussée, Diderot, Mercier, Saint-Foix, Beaumarchais, Favart, Vadé, tels sont les auteurs dont les œuvres plus ou moins complètes reposent dans la bibliothèque du Musée d'Arad.

« Le genre le mieux représenté est sans doute celui des contes et romans, orientaux et politiques, sentimentaux ou pervers ; on m'excusera d'omettre ici une énumération longue et fastidieuse des titres et des écrivains.

« La bibliothèque n'est pas moins riche en ouvrages philosophiques. Les œuvres complètes de Voltaire et de Rousseau, dont un grand nombre d'éditions princeps, celles d'autres penseurs, petits et grands, philosophes et économistes, forment une très belle collection, le véritable noyau de la bibliothèque.

« Il faut mentionner encore les « voyages » imaginaires et réels, une abondante littérature de correspondances et de mémoires, des travaux historiques et enfin un bon nombre de pamphlets révolutionnaires ».

Cette collection appartenait à Julie Csáky, née Erdödy et fille du comte du même nom, mariée en 1764. Si on réfléchit que l'introduction de nos livres était alors prohibée, on se rend un compte plus exact encore de la passion qui animait les gens du château et leurs hôtes.

L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS. — On peut se demander, non où les écrivains dont nous avons parlé avaient appris notre langue, — nous avons eu l'occasion de l'indiquer pour plusieurs d'entre eux, — mais où l'aristocratie, la petite noblesse surtout, en acquérait la connaissance. Suivant Baranyai, le *Collegium Theresianum*, créé à Vienne par l'Impératrice avec l'aide des Jésuites, aurait été le centre du rayon-

1. L'auteur entend-il *formée* ou *imprimée* au XVIIIe s., ou bien, par négligence, n'a-t-il pas distingué les œuvres du XVIIIe des précédentes ?

nement de la culture française[1]. Il n'en est pas moins vrai que, dans les grands collèges, c'était matière facultative, et qu'à l'Université de Pest il n'y eut point d'enseignement du français avant 1791.

Il arrivait aux Jésuites, partout grands amateurs de représentations théâtrales, de faire jouer des pièces en français (1765 et 1768)[2], quelques-unes de la composition des Pères eux-mêmes.

Les Piaristes, dont l'importance s'accrut après la suppression des Jésuites, tout inspirés de Port-Royal et de Rollin, formaient leurs novices à la pédagogie française et leurs élèves à la connaissance de la principale langue de l'Europe. On a une *Politique chrétienne* de Jean Corver (1770). Un de leurs maîtres les plus éminents, Benyák, emporté par son zèle et son admiration pour « la majesté et l'élégance de la langue française », composa une grammaire à l'instar de celle d'Arnauld et Lancelot[3].

Le mouvement gagnait les écoles de jeunes filles ; on nous a rapporté qu'à Presbourg les sœurs de Notre-Dame enseignaient la géographie de la Hongrie dans un abrégé français[4].

Nous avons peu de renseignements sur les maîtres. Il semble que ce fussent ou des Français résidant en Hongrie, — il y en avait peu, — ou des candidats à des fonctions ecclésiastiques, qui avaient étudié dans des Universités étrangères, enfin des Suisses ou des Hollandais. Il nous est parvenu des livres, mais en petit nombre, et dont un seul peut entrer en comparaison avec ce qui était en usage ailleurs.

En 1727 paraît un traité anonyme de prononciation de la langue française[5]. Si l'auteur n'était pas un Parisien, il avait longtemps séjourné à Paris et il a écrit d'après son propre usage. Il est capable, par exemple, d'observer que dans *notre*, sauf dans *Notre-Dame*, *re* ne se fait pas entendre devant un mot commençant par consonne : *not*(re) *maison*. Mais à qui et à quoi pouvait servir un traité de ce genre ? Sans doute était-ce un memento à l'usage de ceux qui avaient appris dans les livres, et qui essayaient de parler.

Vient ensuite un *Recueil de dialogues*, par Nicolas Liszkai (ancien réformé, devenu prêtre catholique), composé d'après un recueil franco-allemand[6]. Le manuel qui compte le plus est peut-être *Le sincère maître*, de Thomas, paru comme les précédents à Sopron

1. *O. c.*, ch. v et xv.
2. Kont, *o. c.*, p. 456, n. 2.
3. Id., *ib.*, p. 457.
4. Baran., *o. c.*, ch. xii.
5. *Pronunciatio Linguæ Gallicæ, ad accentum Inclytæ Nationis Hungaricæ adornata.* Sopronij. Voir Baran., *o. c.*, p. 149, et Kont, *o. c.*, p. 458.
6. Je ne connais pas cet ouvrage. L'auteur l'a complété par un recueil de proverbes et locutions proverbiales, de formules de lettres, etc. (Pozsony, 1749 ; cf. Baran., *o. c.*, pp. 151 et suiv.).

en 1763. C'est aussi l'œuvre d'un Français, établi comme professeur[1].

L'auteur reprend l'affirmation engageante par laquelle ses devanciers avaient alléché le public, à savoir que nulle prononciation ne s'accommode mieux à la prononciation française que la hongroise. Il ne manque pas non plus de fournir à ses lecteurs le moyen de suivre la mode devenue européenne d'écrire les lettres ou tout au moins les adresses de lettres en français. C'est là un indice que notre langue tendait à se répandre en dehors des milieux où on avait étudié.

Jean Száldobosi, qui publie alors un *Manuel polyglotte de conversation*, est un pasteur réformé, qui avait parcouru, on pourrait dire « roulé » l'Europe, y enseignant un peu tout, en particulier la philosophie et les mathématiques. Il me paraît bien plus important pour cette histoire de noter la publication à Presbourg en 1769 d'un ouvrage de J. Fred. Wagener : *Deutscher Hauptschlüssel zur fr. Sprache*[2]. Cette « clef maîtresse » est destinée aux Allemands qui habitaient la Hongrie. Kont a noté quelques phrases intéressantes de la Préface : « Parmi les langues vivantes, aucune n'est aussi répandue, aucune n'est aussi indispensable, aucune n'est aussi goûtée que la française. Elle est la langue des Cours ; le savant l'apprend, le commerçant la parle et tous ceux qui aiment les mœurs fines et polies lui sont dévoués. Je ne crois pas qu'on puisse ranger parmi les hommes instruits celui qui ne connaît pas cette langue »[3].

Les Gallicismes. — La manière française étant la règle, la politesse de notre langue étant le modèle, on ne doit pas s'étonner que les emprunts qu'on lui a faits soient nombreux. Les gallicismes, au dire des spécialistes, sont venus par l'intermédiaire de l'allemand. Ils se rapportent aux choses militaires et administratives, à la mode, à la vie mondaine. Baranyai cite parmi les mots empruntés commençant par *a* et *b* : adresse, atout (adutt), affaire, alamode (alamódi), ombrelle (ámbrél), amortir (amortizál), anecdote, engager (angazsírozni), arquebuser (árkibuzérozni), artillerie, as (ász), avancer (= obtenir un grade, avanzsiroz), bagatelle, baïonnette, balance, balcon, barricade, bataillon, batar (voiture à deux roues), bigot, billet (bilét), billard, bizarre, bonjour, bonton, brigade, brigadier, brillant, briller (brilliroz), bouffant (bufándli), bouteille, bureau.

1. Baran., *o. c.*, p. 153. L'ouvrage est dédié à Fr. Esterházy. On trouve dans Stengel, *Verz.*, n° 379, mention d'une édition de 1761. C'est probablement l'édition allemande, à laquelle l'auteur fait allusion dans le livre destiné aux Hongrois deux ans plus tard.
2. Stengel ne mentionne pas ce livre.
3. Cf. une grammaire française écrite en latin par Voisard (Franç. Xavier) pour les Hongrois, parue en 1778 à Bude où l'auteur était professeur de français.

Résistances. — Il y eut, comme partout, des censeurs. Certaines dames exagéraient le culte de nos modes jusqu'à la superstition. On connaît l'antienne; je n'y insisterai pas; il est établi que les critiques, satires, comédies, etc., ne sont que des adaptations d'originaux allemands. Ainsi la revue de Vienne *Magyar Muzsa* prend à partie les Hongrois qui rougissent d'être hongrois pour peu qu'ils rencontrent une comtesse qui sait le français. Mais c'est là une reproduction d'une satire allemande. De même la *Hausfranzözin* de Mme Gottsched passe dans une mauvaise imitation de Martin Pallya (1767)[1]. Ces réprobations achèvent de mettre en lumière le fait que nous étudions, et de montrer que la vogue du français était assez forte pour qu'on jugeât qu'elle passait la mesure ; on pourrait toutefois supposer aussi qu'elle étonnait par sa nouveauté des gens pour qui hors du latin il n'y avait pas de culture.

1. En 1790 viendra *Le notaire* de Peleskei de Gvadányi, qui suit Richter (J.), *Briefe eines Eipeldauers* (1785). Il amuse le public avec un pantin qui dit *bonjour* et ne sait pas la langue. Les amoureux d'une dame l'approchent, l'un tient son parasol pour la protéger du soleil, l'autre tourne autour d'elle chapeau bas.

En 1792 viendra l'*Enfant d'Amour* de Verseghy, d'après Kotzebue, qui non seulement lâche des mots français mais transpose en hongrois des formes inconnues à la langue (verbes pronominaux).

LIVRE II

LE FRANÇAIS DANS LA PÉNINSULE HISPANIQUE

I. — LE FRANÇAIS EN PORTUGAL[1]

CHAPITRE PREMIER

COUP D'ŒIL EN ARRIÈRE

Les relations des maisons nobles françaises avec l'aristocratie lusitanienne remontent très haut. A la fin du XIe siècle, Henri de Bourgogne, arrière-petit-fils de Robert le Pieux, avait épousé une fille naturelle d'Alphonse VI, roi de Castille et de Léon. Dans Guimarães, les Français [gens du Nord (Franci), ou gens du Midi (Gallici)] étaient assez nombreux pour occuper un quartier. Diverses concessions furent accordées à des croisés français qui avaient rendu des services. A la fin du XIIe siècle, les Cisterciens français d'abord établis à São João de Tarouca (1120) et à Alcobaça [sous le règne d'Alfonso Henriques (1128-1185)] avaient fondé un établissement à Lisbonne. A la même date, les hospitaliers de Rocamadour étaient introduits en Portugal. Alphonse III, qui détrôna son frère en 1248, avait épousé la comtesse de Boulogne. Il vivait à la Cour de Saint Louis, et donna à son fils comme précepteur un Français, Aimeric d'Ebrard, de Cahors.

La Normandie, la Picardie, l'Artois, les Flandres commerçaient avec le Portugal, auquel elles envoyaient leurs draps et étoffes. On se rencontrait aussi sur les routes de pèlerinage, à Compostelle ou à Rocamadour.

Naturellement c'est l'influence littéraire de la France du Midi

1. Voir Francisque Michel, *Portugais en France*. J'ai composé presque exclusivement ce chapitre à l'aide de renseignements qui m'ont été aimablement fournis par mon collègue Le Gentil, professeur à la Sorbonne, un des plus savants connaisseurs de la civilisation portugaise.

qu'on retrouve surtout chez les poètes portugais d'alors. De là sont venus la *canção*, le *sirvente*, le *descort*, la *tense*, la *pastorela*, la *planh*[1]. Mais le Nord a aussi joué son rôle ; le *Roman de Troie* de Benoît de Sainte More, les poèmes de Chrestien de Troyes, le *Roman de la Rose* ont été connus et imités. Le cycle breton a joui d'une vogue considérable[2]. Et il ne s'agit pas ici simplement d'une action exercée sur des poètes, mais d'une véritable séduction du monde chevaleresque. On vit des seigneurs portugais prendre les noms d'Artus, de Lancelot, de Tristan, de Perceval. C'est par là que des termes qui peuvent être considérés comme appartenant à la technologie de la chevalerie, sont entrés dans l'idiome : *proeza* (prouesse), *felon*, *desmesura*.

Malgré tout, il n'y a pas lieu d'exagérer l'influence du français sur le portugais archaïque, elle se réduit à l'introduction de quelques mots : *chapeu*, *charrua*....

La Renaissance. — Au XVIe siècle, en Portugal comme partout, ce fut vers l'Italie surtout que se portèrent les regards des lettrés, des savants et des artistes. Toutefois les événements politiques furent tels que le castillan faillit, sinon déposséder, du moins réduire en vassalité la langue indigène, surtout pendant la domination étrangère, de 1580 à 1640. L'œuvre des écrivains de cette époque, sauf deux, se partage entre les deux langues.

Il ne peut guère être question alors de rapports avec la pensée française. C'est seulement dans le monde de l'humanisme que des échanges se produisent. Des Portugais enseignent à Bordeaux, à Bourges, à Paris. L'un d'eux, Alvaro da Fonseca, docteur de Sorbonne, devient même recteur de l'Université de Paris (1547), pendant que Nicolas Grouchy, Élie Vinet viennent en Portugal, non sans y subir du reste quelques avanies. Ces va-et-vient sont, de notre point de vue, à peu près sans importance. Ce sont des membres de la cité latine internationale qui se déplacent, rien de plus[3].

Dès cette époque, les Portugais avaient de la valeur de leur idiome, porté dans tant de parties du monde, et du rôle qu'il était appelé à jouer, la plus haute idée. Le culte de la langue était une forme de

1. Voir Michaelis de Vasconcellos, *Cancioneiro da Ajuda*. Halle, 1904.

2. L'influence du cycle breton n'a jamais été plus grande qu'au temps de Jean Ier. Elle est venue d'outre-Manche, le roi ayant épousé une Lancastre. *L'ala dos namorados* (le corps des amoureux) joua un rôle important à la bataille d'Aljubarrota. L'autre société chevaleresque, dite da Madresilva rappelle, par son nom même, le *lai du Chèvrefeuille*.

3. Les Gouveia sont restés célèbres dans notre histoire pédagogique. Montaigne a décerné à André le titre de « Premier principal de France ».

l'amour-propre national. « Qu'elle fleurisse, s'écrie Antonio Ferreira (1527-1563), qu'elle parle, qu'elle chante, qu'on l'entende et qu'elle vive, la langue portugaise, et que partout où elle ira, elle aille, maîtresse de soi, superbe et hautaine ! Si jusqu'ici elle a été basse et sans gloire, c'est la faute de ceux qui l'ont mal pratiquée, oubli de notre part et défaut d'amour »[1].

Elle avait pour elle d'abord d'être une parente très proche du latin. Camõens lui-même l'en félicite[2] ! A ce caractère d'antiquité, elle joignait le privilège d'être connue dans toute l'Asie et l'Afrique[3]. Sa richesse, son abondance en mots et en expressions intraduisibles, sa douceur et son harmonie sont célébrées comme des dons incomparables[4]. Or l'enthousiasme de tous les panégyristes se trouva soudain justifié, quand, à travers les aventures d'une vie tourmentée, Camõens eut donné son chef-d'œuvre, unique dans le monde moderne. Désormais la langue dans laquelle il avait écrit pouvait subir des influences, elle ne risquait plus de rien perdre d'essentiel de son génie, l'idée nationale elle-même s'en trouvant singulièrement renforcée.

1. Voir sa *Carta a Pero de Andrada Caminha*, où il demandait à l'auteur qu'il renonçât à écrire en espagnol.

2. Vénus s'y trompe : « quand elle y pense, elle s'imagine que c'est, avec une légère altération, la langue latine » (*Lus.*, ch. I, strophe 33). Les auteurs s'exercent — idée en apparence singulière — à écrire des vers qui puissent se lire soit comme du latin, soit comme du portugais.

3. Aquela linguagem portuguesa que em Europa é estimada, em Africa e Asia por amor, armas e leis tão amada e espantosa, por justo título lhe pertence a monarquia do mar e os tributos dos infiéis da terra (João de Barros, 1496-1579). (Cette langue portugaise qui en Europe est estimée, en Afrique et en Asie, par amour, par les armes, par les lois, est si aimée et redoutée ; à bon droit lui appartient la monarchie de la mer et les tributs des infidèles de la terre).

4. Les panégyristes continuèrent donc. On trouvera les textes dans *Paladinos da linguagem* (Antologia portuguesa), par Agostino de Campos. Aillaud, 1921.

CHAPITRE II

L'ÂGE CLASSIQUE

Au XVII[e] siècle, les relations politiques et économiques entre la France et le Portugal devinrent assez fréquentes. On sait comment Turenne prépara l'expédition de Schomberg qui passa en Portugal en 1663 avec quatre mille Français, dont Bouton, comte de Saint-Léger, plus tard marquis de Chamilly, à qui sont adressées les *Lettres Portugaises*.

En 1666, eut lieu le mariage d'Alphonse VI avec M[lle] d'Aumale. Toute une suite française : l'évêque de Laon (plus tard cardinal d'Estrées), M. de Saint-Romain, ministre de France, les PP. Verjus et Villes, accompagnait la nouvelle reine. D'autres mariages aristocratiques formèrent de nouveaux liens. Des ouvriers français allèrent contribuer à la prospérité de l'industrie indigène[1]. Nos produits étaient recherchés, nos modes suivies, jusque dans le peuple. On vit des laquais demander à avoir « des chausses à la Schomberg ».

Le canon de la beauté classique, fixé par Boileau, fit son entrée dans le pays avec la traduction de l'*Art poétique* du comte da Ericeira (1697). Boileau non seulement estimait la traduction excellente, « sur le rapport d'autrui », mais affirmait à Brossette que, dans des lettres françaises du traducteur, il n'était pas « possible de rien voir qui sentît l'étranger »[2].

Mais quelques années plus tard le Portugal devait entrer dans l'orbite de l'Angleterre. Après avoir été de notre côté dans la Guerre de la Succession d'Espagne, il passa dans l'autre camp, et entra dans la « grande alliance » contre la maison de Bourbon. Le traité de Methwen, de 1703, l'y fixa. Quoiqu'après les victoires de Philippe V l'Angleterre ait fait sa paix séparée et abandonné son allié, c'est de son côté que le Portugal resta tourné.

Pombal lui-même n'osa pas rompre l'alliance. Et, quand le Por-

1. En 1669, Colbert donne des ordres au sieur Des Granges, consul de France, pour essayer de faire rentrer les ouvriers français qui travaillent dans les manufactures de serges et de droguets.

2. *Let.*, 10 juill. 1701, Boil., éd. Berriat-S[t]-Prix, t. IV, p. 343-344.

tugal eut refusé qu'on lui imposât le Pacte de famille en 1761 ; ce fut la rupture. Pombal fit instruire une armée à la prussienne par le comte de Lippe, et se défendit contre les Français et les Espagnols.

En 1776, la guerre ayant éclaté avec l'Espagne à propos du règlement des affaires coloniales, la France soutint son alliée, l'Espagne. L'Angleterre intervint. Puis la paix se signa en 1778. On peut donc considérer que jusqu'à la veille de la Révolution les rapports politiques furent peu favorables au développement des relations intellectuelles.

Mais les unes ne conditionnent pas toujours les autres, vingt exemples le prouvent, et c'est ailleurs, je crois, qu'il faut chercher les empêchements apportés à l'extension de notre langue.

La langue française dans le pays. — Des diverses causes qui portèrent au XVIIIe siècle le français en pays étranger, certaines agirent en Portugal comme ailleurs. Nos arts et nos artisans y étaient de plus en plus estimés. En 1716 le comte de Ribeira, ambassadeur, embauchait douze familles françaises pour aller dans l'île de S. Miguel établir une fabrique de lainages. La même année l'écuyer de l'ambassadeur de Portugal sollicite des drapiers, fileurs de laine..., pour les employer dans son pays [1] ; un peu plus tard la manufacture royale de soieries est dirigée par un Lyonnais, Robert Godin. Pombal, pour enseigner la navigation et la construction des vaisseaux, engage plusieurs ingénieurs français, notamment Potchet [2].

La mode française faisait rage, chez le roi d'abord, qui, ainsi que presque tous les princes de l'Europe, faisait venir de Paris habits, meubles, voitures, vaisselle plate. Dans les grandes maisons de même ; un personnel de cuisiniers, de tailleurs, de maîtres à danser était venu de France [3].

1. Francisque Michel, *Fr. en Port.*, p. 196-197.
2. Id., *ib.*, p. 214.
3. Sur le rôle des Français à Lisbonne vers la fin du siècle, voir Carrère, *Tableau de Lisbonne...*, pp. 63, 72, 90.

L'ouvrage contient des détails sur les maisons qui faisaient le commerce des draperies, des rubans et de la quincaillerie. Toute la librairie était entre les mains des Français et tous les libraires étaient dauphinois. Autour de nos compatriotes venaient se grouper les Flamands, les Brabançons, les Liégeois, les Suisses : « Il y a plus de Français, dit Carrère, que de toutes les autres nations ensemble : tous les parfumeurs, la plupart des horlogers, beaucoup de perruquiers, plusieurs peintres, doreurs, orfèvres, metteurs en œuvre sont français ; on en trouve encore parmi les relieurs, les serruriers, les menuisiers et les autres artisans ». Les réceptions de certains d'entre eux attiraient tous les étrangers : « Elles étaient autrefois très brillantes : on se réunissait tous les jours de la semaine ; chaque maison avait son jour ; on y donnait des repas, des concerts, des bals, mais la révolution de France y a apporté des changements ». En effet Pina Manique devait faire arrêter les négociants Dubié, Gare, Carsenac et Mathevon.

D'autre part le voyage de Carrère complète utilement les indications fournies par

Nous fournissions mieux et plus. En 1715, Lequien de la Neuville, auteur de l'*Histoire générale du Portugal* (Paris, Annisson, 1700), se rendait en Portugal, où le roi le reçut avec distinction [1]. En 1741, G. F. L. Debrie père prend le titre de « sculptor regius ». En 1753 arrive une mission scientifique, composée de M. de Chezac, et d'autres académiciens, envoyés par Louis XV ; en 1750 le médecin Pierre Dufou est appelé pour occuper une chaire d'anatomie.

Une influence française persistante est reconnaissable dans le programme de l'*Arcadie,* fondée en 1756. La réaction qu'elle prêchait contre le « seicentisme » n'eût rien signifié à elle toute seule, si elle ne s'était accompagnée d'un programme positif partiellement inspiré de Boileau. Jusque dans les protestations contre la décadence du théâtre et l'abus qui y était fait des catastrophes : batailles, naufrages, emprisonnements, exécutions, des apparitions de diables et de spectres, en un mot de tout le merveilleux expulsé de chez nous, il est impossible de ne pas reconnaître l'action de notre goût [2].

Francisque Michel. Trois hommes paraissent avoir exercé une influence importante à la veille de la Révolution : Timothée Lécussan Verdier, fils d'un Français et d'une Portugaise, ami de Filinto Elysio, membre de l'Académie des Sciences de Lisbonne et correspondant de l'Institut de France. On l'expulsera en 1808 comme *afrancesado* ; Jacome Ratton, qui avait fondé et dirigeait avec lui des fabriques de chapeaux et des filatures, auteur des *Recordações,* l'une des meilleures sources économiques pour le XVIII[e] siècle finissant ; et Mathevon de Curnieu, dont il est question plus haut, qui avait un commerce de lingerie et de cotonnades, protecteur de Filinto Elysio. Sa fille publiera en 1816 ses poésies latines sous le titre de *Lyrici lusus.*

1. En 1728, il mourut à Lisbonne.

2. Quel sera l'insensible qui ne sentira pas et en même temps n'admirera pas le sublime de Corneille, le tendre et le pathétique de Racine et le « terrible » de Crébillon ?

Le mauvais goût avait adopté le pire système : dragons, magiciens, navires, incendies, batailles, naufrages, prisons, gibets, démons et spectres étaient les miracles du théâtre. Il y a très peu de temps qu'une Cour polie faisait ses délices de semblables spectacles (Théoph. Braga, *L'Arcadie Portugaise.* Porto, 1899, pp. 367 et suiv.).

CHAPITRE III

OBSTACLES A L'EXPANSION

Mais, pour que le mouvement poussât aussi loin qu'ailleurs et que l'esprit français du XVIIIe siècle se rendît maître du Portugal, il eût fallu qu'à côté de la tradition classique les idées philosophiques pussent pénétrer. Or elles rencontrèrent des obstacles presque insurmontables, et c'est ici que nous touchons aux raisons profondes qui restreignirent l'expansion.

Certes il y a lieu de rendre justice au clergé portugais, en signalant ses efforts pour renouveler l'enseignement et, dans une certaine mesure, la science. La fondation de l'Académie d'histoire, la publication par Antonio Verney de *La Vraie méthode pour étudier* (1746) sont des faits qui l'honorent. Mais, pour s'inspirer des Oratoriens ou de Rollin, il se garda de montrer à l'égard des nouveautés politiques, sociales, religieuses, la curiosité sympathique que leur témoignaient en France tant de membres, voire de prélats de l'Église [1].

Des garde-côtes veillaient au maintien d'un cordon sanitaire. Au temps de Pombal, la Mesa Censoria proscrit les œuvres de La Mettrie, Voltaire, Diderot, *La Nouvelle Héloïse*. Sous le règne suivant l'Intendant Manique exercera une surveillance plus rigoureuse encore. Toutefois des infiltrations se produisirent malgré tout. Des libraires français faisaient à Lisbonne même de la propagande : Bertrand, Rey, Bonnardel, Guibert, Dubeux, Colomb, Génioux.

Pombal et l'Université. — La grande réforme de l'Université que fit Pombal en 1772 marque une certaine pénétration des idées du dehors. Elle n'accordait aucune place à notre langue. Pombal, sévère pour l'humanisme des Jésuites, étendait son mépris à tout

1. Longtemps les Jésuites avaient joui d'une influence toute puissante. Pombal, lui-même, qui les expulsa en 1759, s'inclinait devant les Dominicains.

Il accorda au Saint-Office le titre de Majesté, et fit de son frère un grand inquisiteur. Jamais les auto-da-fé ne se succédèrent avec plus de férocité. 61 impliquèrent la mise en accusation de 2 092 personnes ! Et, après Pombal, il y eut une recrudescence de dévotion. Les Jésuites rentrèrent.

l'enseignement de la Faculté des Arts. Certaines parties de son œuvre lui avaient cependant été inspirées par des renseignements que le médecin Ribeiro Sanches avait envoyés de Paris. Il y a plus. Pour une grande part des disciplines auxquelles on faisait place, les manuels et les œuvres venaient de chez nous. On n'inscrivait pas le français au programme, on établissait celui-ci de telle façon que les maîtres ne pouvaient guère s'en passer. Au verbalisme succédait l'observation, aux logomachies scolastiques le raisonnement scientifique. C'était l'esprit philosophique français qui s'imposait bon gré mal gré[1] ; la langue qu'il parlait était même *recommandée* à certains[2].

Infiltrations quand même. — D'autres propagandistes portèrent là-bas notre pensée. C'est Corneille, dont deux pièces : *Le Cid* et *Cinna*, sont traduites par Manuel de Figueiredo (1725-1801); c'est Racine, dont l'*Athalie* est mise en portugais par Francisco Josè Freire (1762); c'est Molière, dont on a une version de *Tartuffe* (1768) et du *Bourgeois gentilhomme* (1769) dues à Manoel de Souza; c'est Boileau, dont le *Lutrin* est imité dans *Hyssope* de Díníz da Cruz e Silva (1769); c'est Fénelon, dont on fait passer en prose et en vers le *Télémaque* (1776, 1780).

Mais on remarquera la date tardive de ces traductions et leur petit nombre. Il suffit de jeter les yeux sur cette courte liste pour se rendre compte que jamais le Portugal ne s'est précipité sur les modèles français comme d'autres pays sans tradition littéraire.

Il eut bientôt son foyer de culture dans l'Académie royale des Sciences fondée en 1780 par le duc de Lafões, aidé du botaniste Corrêa da Serra. Le duc, longtemps exilé, avait vécu une grande partie de sa vie en Allemagne, alors que ce pays était tout entier sous l'emprise de l'esprit français.

C'est l'époque où Voltaire passe en portugais. Son *Charles XII* avait été traduit en 1739; *Les Scythes* en 1781; *Zaïre* en 1783; *Mahomet* et *Alzire* en 1785; *La Henriade* en 1789; *Brutus* en 1790[3].

1. Sur la pénétration des idées philosophiques, voir l'ouvrage très important de Hernani Cidade, *Ensaio sõbre a crise mental do seculo XVIII*, Coimbra, 1929. L'auteur insiste sur les précurseurs et les continuateurs de Verney, en particulier sur Fr. Manuel do Cenáculo, collaborateur de Pombal dans la réforme de l'Université et provincial des Franciscains (p. 83).

2. Les *Statuts* de 1772 ont contribué indirectement à répandre la connaissance du français. Voir p. 59 : « Na reforma do ensino superior, em 1772, ainda o latim e o grego haviam de ser *exigidos* aos médicos e aos matemáticos, emquanto as línguas inglesa e francesa eram apenas insistentemente *recomendadas* ».

3. Le libraire Roland publie à la fin du siècle la collection du *Theatro estrangeiro* qui renferme : *Le Cid* par A. J. de Paula ; *L'Avare* de Molière ; *Le Joueur* de Regnard ; *Le Père de famille* de Diderot ; *Les Deux Amis* de Beaumarchais ; *Alzire* de Voltaire. Je trouve cette indication dans le *Diccionario bibliographico portuguez* de Innocencio

Il est vrai qu'on ne serait pas en peine, en étudiant Buffon ou Raynal, de trouver la contre-partie, je veux dire des inspirations portugaises dans nos livres.

Conclusion. — Nous en avons dit assez pour que le lecteur aperçoive jusqu'où alla la pénétration de l'esprit français en Portugal. Mais, comme nous l'avons déjà fait remarquer ailleurs, le grand nombre des traductions, loin de prouver la diffusion de notre langue, montre qu'elle était peu familière. Et en fait, le Portugal ne s'est jamais fort engoué du français. Si on consulte le catalogue de Stengel, on n'y trouve que peu de grammaires, celle de De Lima (Lisbonne, 1718, 8°. St., n° 249), et celle de Durand (Porto, 1767, Id., n° 393). Il faut toutefois y en ajouter d'autres, ainsi : *Arte da lingoa francesa... offerecida a Sra Da Violante Manrique de Mendonça* por João Da Costa (Lisbonne, 1679, Bib. Nat. X. 1240 a).

Et pourtant, dès le xviiie siècle, les écrivains qui comptaient, tous puristes, se sont déchaînés contre la gallomanie, même Garção, le théoricien de l'Arcadie et le patron du goût français, même Filinto Elysio, le traducteur des *Fables* de La Fontaine, qui fera connaître plus tard à ses compatriotes *Les Martyrs* de Chateaubriand. Comment expliquer leurs colères ?

En contraste avec ceux qui admettaient les emprunts utiles, comme Francisco Josè Freire (1719-1773)[1], Filinto Elysio se montre comme un nationaliste fanatique, qui oppose l'archaïsme et le latinisme au gallicisme. Il se déchaîne contre ce dernier, il le parodie et l'invective : « Secouons du langage, des écrits, toutes ces locutions étrangères, cette pacotille (mot à mot : cette flandraille), débarrassons-nous de cette teigne qui nous démangeant défigure le noble visage de l'idiome lusitanien »[2].

A titre de spécimens des emprunts français, nous citerons ceux

Francisco da Silva, mais il ne donne pas la date des pièces qui ont paru séparément (voir t. VII, p. 298).

1. Ces puristes pèchent maintefois par excès, condamnant comme termes nouveaux et introduits par la mode qui règne dans la littérature présente, certains mots qui ont déjà beaucoup d'années et même des siècles d'ancienneté. L'auteur donne comme exemple « reproche » (*Candido Lusitano,* 1719-1773).

2. Caricature du langage à la mode :

> Eloqùência, *Monsieur,* tem alto *rango*
> E' o *afare* do dia. Os meus *eleves*
> *Belos espir'tos, chefes do bomgosto*
> Teem dado a linguagem tais *nuanças*
> Que nunca em *golpe de ôlho remarcaram*
> Os antigos, na *afrosa* obscuridade.

(*De Arte poetica,* p. 69 de l'édition de 1826.)

que donne un des critiques modérés, Francisco José Freire[1] : *abandonar*, *afares* (affaires), *belas letras*, *belezas de eloquência*, *bomgôsto*, *cadete*, *dessert*, *passagem* (morceau d'un auteur), *suplantar*, *resurce*.

Concluons hardiment : Le Portugal n'est pas un des pays où la langue française a exercé tyranniquement son empire. Ce n'est pas que son influence ne s'y soit pas fait sentir, mais jamais on n'y a professé pour elle cette admiration qui mettait ailleurs la langue indigène dans une situation réduite et inférieure.

1. *Paladinos da linguagem*, *Antol.*, t. I, pp. 110-114.

II. — LE FRANÇAIS EN ESPAGNE

CHAPITRE PREMIER

REGARD EN ARRIÈRE[1]

Au Moyen Âge. — Après la conquête carolingienne de l'Espagne, la « marche » hispanique persista pendant plus de deux siècles sur le versant Sud des Pyrénées. Ensuite les deux royaumes de Navarre et d'Aragon se constituèrent sur les deux versants des montagnes : la Navarre s'étendait jusqu'à l'Adour (la séparation en Navarre française au Nord et Navarre espagnole n'est que de 1512). L'Aragon s'étendait pareillement jusqu'au Nord de Perpignan (le Roussillon actuel n'est passé de l'Espagne à la France qu'en 1659, au traité des Pyrénées). Il a possédé Montpellier de 1096 à 1349. Ces deux royaumes ont donc été en partie français; ils se sont trouvés longtemps dans la situation de la Savoie, mi-française et mi-italienne, par leurs souverains, leurs institutions et leur langue.

En Navarre, pendant tout le moyen âge, ont régné des princes français. De 1232 à 1285, c'est la maison de Champagne; en 1285, la reine de Navarre (Jeanne) épousa le roi de France (Philippe le Bel); les deux royaumes sont unis; ils le demeurent jusqu'en 1328, soit pendant quarante-trois ans.

En 1328, Jeanne de Navarre, petite-fille de Philippe le Bel, exclue du trône de France par la loi salique, garde la Navarre; son mari est un Français, Philippe d'Évreux, qui a ses principaux domaines en France, dans la région parisienne et en Normandie; il vit en France; ses deux successeurs figureront pareillement à la Cour de France. La maison de Foix, qui vient ensuite (1479), est également d'origine française. Auprès de ces souverains vivent de grands seigneurs français, comme les Grammont et les Beaumont

L'Aragon eut ses dynasties espagnoles, mais plusieurs rois ont

1. Voir dans l'Annuaire de l'École pratique des Hautes Études 1904-1905 un rapport de M. Robin sur l'influence française en Espagne au moyen âge.

épousé des princesses françaises : Pierre Ier (1094-1104) s'unit à Agnès, fille du duc de Guyenne, Guillaume VIII ; Ramire II (1134-1137) épousa Agnès de Poitiers en premières noces, et Philippe de Toulouse en secondes noces ; Pierre II (1196-1213) épousa Marie de Montpellier, etc.

Les femmes des souverains de Castille furent aussi fréquemment des Françaises : Alphonse VI, pour son compte, en épousa successivement quatre ; ses deux filles s'allièrent à des princes bourguignons.

Immigrations françaises. — Les rapports n'étaient pas limités à ces alliances princières, tant s'en faut. La croisade contre les Musulmans d'Espagne attira de tous les points de la France, un grand nombre de chevaliers, qui se joignirent aux Anglais, aux Flamands, aux Allemands[1], et, quelque réserve que l'on puisse faire sur certaines conclusions d'un livre récent, il n'en reste pas moins établi que cette croisade avait été beaucoup trop oubliée dans l'étude de nos légendes épiques. Si les conséquences de ces rencontres sont sensibles chez nous, elles ne le sont pas moins dans la Péninsule[2]. Or elles se renouvelèrent au XIIIe siècle. Lors de la grande expédition d'Alphonse VIII de Castille contre les Musulmans, en 1212, le pape Innocent III ordonna aux chrétiens de France de joindre l'armée espagnole. Un très grand nombre obéirent, avec des évêques à leur tête, et le sang français coula à la bataille de Las Navas de Tolosa. Une partie des seigneurs français demeurèrent dans le pays pour repeupler les régions conquises et dévastées. Beaucoup des seigneurs du Languedoc, notamment, s'établirent en Castille. Le gouvernement, travaillant systématiquement à la « poblacion », leur attribuait des châteaux et des domaines.

On vient de montrer récemment le rôle joué par un Bertrand de Laon[3]. Nous avons aussi un dénombrement des chevaliers gascons et normands[4], ainsi que des indications précieuses sur la colonisation civile. Des centaines de villes et de bourgs ont reçu des immigrants : Saragosse, Tudela, Pampelune, Huesca, Estella. « A Estella la ville est repeuplée par des colons de France, de même qu'à Tarragone.

1. Pour la prise de Saragosse en 1118, les Seigneurs du Midi avaient fourni de gros contingents aux armées espagnoles. Voir Boissonnade, *Du nouveau sur la Chanson de Roland*, ch. I-V.

2. Sur ce sujet consulter Gaffarel, *Henri de Bourgogne et les croisades d'Espagne* (Mém. Soc. Bourg. de Géogr. et d'Hist., 1901). Cf. E. Petit, *Croisades bourguignonnes contre les Sarrasins d'Espagne* (*Rev. Histor.*, t. XXX).

3. Boissonnade, *o. c.*, p. 59.

4. Id., *ib.*, pp. 61-65 ; cf. Bédier, *Lég. épiques*, t. III, p. 368.

A Pampelune, toute une partie de la cité, le quartier de Saint-Cernin, est créé au moyen d'immigrants du Quercy et de Gascogne qui s'établissent... A Tudela, ce sont des Normands ou des Gascons : le juge Durand Poisson (Peixon), les bourgeois Gautier Blanc, Hugues Morlans (de Morlaas ?), Bernard de Capdeville, Dominique Roux, Bernard Montclar, Guillaume Samaran. A Nájera, on rencontre des Poitevins, comme Jean de Vouvent. En certains centres, ces colons sont si nombreux qu'ils ont leur administration spéciale »... « L'apport si important de ces éléments français, les plus énergiques et les plus entreprenants, n'a pas été, pour l'Espagne du Nord, un moindre bienfait que celui de la colonisation religieuse de nos clercs et de nos moines, et que celui de la collaboration militaire de nos chevaliers »[1].

Il faut ajouter que d'autres chrétiens prirent pendant tout le moyen âge et pour ainsi dire sans interruption, la route d'Espagne, c'étaient les pèlerins de Compostelle, une des trois métropoles du monde religieux, dans l'opinion des gens de l'époque, « pour ce que Saint Jacque qui fu entre les autres apostles de grignour dignité, la saintefia de sa sainte sepulture »[2]. Après les belles études récentes, on imagine tout ce que la Via Tolosana amenait de France depuis le xe siècle, on sait la provenance et les stations des pèlerins et on comprend pourquoi certains tronçons de la voie portent encore le nom de *Camino francés*, et comment la porte par où elle entrait était la *Porte des Français*, *Porta Francigena*. Ces pèlerins ne s'en retournaient pas tous[3].

Influences artistiques et littéraires. — Nous laisserons de côté ici les faits qui ne concernent pas cette histoire : établissement de communes de type français en Aragon, en Navarre, en Catalogne ; fondation de couvents de l'ordre de Cluny, élévation de Français à l'épiscopat (le premier évêque de Tolède, Bernard, était Français). Il est déjà plus significatif que l'écriture française ait remplacé la gothique du xiie au xiiie siècle. Il l'est encore plus qu'on rencontre des trouvères (et des troubadours — naturellement) dans les Cours et les châteaux d'Espagne. L'art espagnol, sous toutes les formes, reçoit l'impression de l'art français[4]. La littérature en langue vul

1. Boisson., *o. c.*, p. 66-67.
2. J. Bédier, *Lég. ép.*, t. I, pp. 337 et suiv. ; cf. t. III, p. 71.
3. On doit toutefois prendre garde que souvent les Français qui furent en rapport avec l'Espagne, étaient des gens de langue d'oc, ainsi ceux que la guerre des Albigeois et la conquête du Midi par Simon de Montfort amenèrent au delà des Pyrénées. Mérimée a étudié cette influence lointaine qui fut appréciable dans son *Précis d'Histoire de la littérature espagnole* (1908).
4. Dès le xie siècle s'introduit l'architecture romane ; les Bénédictins construisent

gaire est née, peut-on dire, de la nôtre. Sa matière épique a été enrichie par la légende de Charlemagne [1], mais surtout les premières formes qu'elle lui donne nous sont empruntées ; les ressemblances entre le *Poema del Cid* (milieu du XIIe siècle) et la *Chanson de Roland* sont visibles. Même technique, mêmes procédés. La versification est nôtre. Comment la langue ne s'en fût-elle pas ressentie [2] ?

Menéndez Pidal dit à ce propos [3] : Le français fut la langue qui eut le plus d'influence : au XIIIe et au XIVe siècle on connaissait bien la littérature française en Espagne. Au XVe nos chevaliers admiraient la courtoisie et le luxe français... Aussi peut-on diviser les gallicismes en deux époques principales. Les uns sont très anciens et se trouvent dans le Dictionnaire de Nebrija (1493) : comme *page*, *jardin*, *troche*, *cofre*, *trinchar*, *manjar*, *bajel*, *sargento*..., *jaula* (geôle), *forja*, *reproche*, etc. [4].

des monastères sur les plans français ; les Clunisiens surtout élèvent des cathédrales de leur style. L'église de Saint-Jacques de Compostelle a une parenté certaine avec Saint-Cernin de Toulouse. A l'influence de Cluny succède celle des Cisterciens, au milieu du XIIe siècle : ils introduisent l'architecture ogivale, reproduisant les modèles de Bourgogne, de Languedoc et de Périgord. La sculpture est influencée par les modèles toulousains et provençaux.

1. Un manuscrit de la Chronique latine du pseudo-Turpin a été offert à Saint-Jacques de Compostelle par le poitevin Emeric Picard, en 1140 (Mérimée, *o. c.*, p. 25-26).

2. Les « noms d'étiquette », dans la maison de Bourgogne, ont été l'objet d'une enquête de Rodriguez Villa : *Etiquetas de la casa de Austria* (Madrid, Medina y Navarro). Il cite : *varlet-servant* (21), *contralor* (22), *grefier* (23), *sumiller* (24) ; *frutier* (25) ; *sausier* (27), *guardamanxier* (28), *escuyer de cocina* (29), *gentiles hombres de la boca* (41), *furriera* (45), *porteros de la maison* (50). Mais tous ces noms ne firent pas souche, ce sont des titres immuables, des blocs erratiques (cf. Fœrster, *Spaniche Sprachlehre*, 1880, pp. 171-195. Quelques mots sont venus par le catalan).

3. *Man. elemental de Gramática Histórica Española* (Madrid, 1905), § 4, 5°. On comparera un très substantiel chapitre d'Américo Castro, *Lengua, enseñanza y literatura*, pp. 124 et suiv.

4. Voir De Forest, dans *Romanic Review*, VI, pp. 69, 413, et VII, p. 378. Sur cet article Castro (*Revista d. fil. esp.*, 1919, VI, pp. 329-331) dit : « Certains des mots cités comme français sont plus vraisemblablement d'origine provençale : *almosna*, *avol*, *bagazza*, *beneito*, *calonge*, *captener*, *cosimen* (égard, ménagement), *cortoio*, *degaña* (chapelle, de *degen*, doyen), *fraile*, *menge* (médecin), *puncella*, *sobrancero*, etc. ».

CHAPITRE II

LE XVIe ET LE XVIIe SIÈCLE

Une longue période de temps sépare les premières pénétrations dont nous venons de parler de l'époque où l'influence française exerça une action importante. Ce n'est en effet ni au XVIe ni au XVIIe siècle que cette influence, longtemps négligeable, recommença.

Au moment où Charles-Quint entourait la France de la ceinture de son immense domaine, castillan, aragonais, bourguignon, autrichien, italien ; où l'Espagne, solidement installée dans presque toute l'Amérique du Sud, était sur le chemin de l'Empire du Monde, la langue française ne pouvait espérer la prééminence sur l'espagnole. On a cité souvent le jugement de l'Empereur sur les divers idiomes qui lui étaient familiers. En admettant qu'il ait été exactement rapporté, il signifie simplement que Charles avait gardé pour le langage dans lequel il avait été élevé, le nôtre, un penchant naturel et qu'il lui paraissait le plus convenable aux relations de famille et de société.

Mais ce n'était pas déprécier l'espagnol que de s'en servir pour parler à Dieu, au sein duquel l'Empereur tout-puissant finit par se réfugier. Et on serait fort empêché sans doute de citer des actes de lui qui en Espagne aient eu pour but de ravaler et pour effet de desservir la langue castillane, quoique, dit-on, il la sût assez mal. Au reste nulle pression n'aurait pu influencer l'orgueil espagnol et par déférence le porter à céder aux préférences linguistiques d'un maître qu'on avait longtemps considéré comme un étranger et que ses entreprises tinrent presque toujours éloigné du pays. D'autre part, c'est sans prestige que le prisonnier de Pavie vécut en Espagne, où ses fils lui succédèrent dans les mêmes conditions.

Philippe II, élevé en Espagne, avait appris le français dans son enfance, et ne se trouva pas dépaysé dans ces Pays-Bas qui allaient subir de si horribles persécutions. Mais la part de sa vie qu'il donna aux choses de l'esprit fut plutôt employée aux arts qu'aux lettres. Et il ne faut pas oublier que c'est sous son règne que fut publiée la fameuse Pragmatique de 1559, qui, par crainte de l'hérésie, interdisait

aux jeunes Espagnols d'aller étudier dans les Universités étrangères, à l'exception de quelques-unes — qui n'étaient pas en France, naturellement. Elle coupait les ponts. L'Inquisition se chargea du reste.

Pour des raisons politiques et littéraires très claires, les Français ont peut-être plus appris l'espagnol que les Espagnols le français; le nombre seul des livres dont ces derniers eussent pu s'aider le dit assez. Point de grammaire française en Espagne avant 1565[1], et les livres qui paraissent alors sont insignifiants, comme nombre et valeur.

C'est l'Espagne qui agit alors sur la France, ainsi que nous l'avons déjà montré[2]. Cette influence a été depuis vingt ou vingt-cinq ans l'objet d'études si nombreuses et si poussées que certains résultats principaux ont fini par être connus même de ceux qui n'ont lu que *Le Cid*[3]. Les bacheliers eux-mêmes, s'ils ignorent Guzman d'Alfarache, Gongora, Quevedo, Tirso de Molina, Alarcon, Calderon, connaissent vaguement les noms de Cervantès, de Lope de Vega, et comprennent qu'une nation orgueilleuse, qui avait de pareils hommes, n'était point encline à s'inspirer de d'Urfé ou de Hardy. Elle fournissait des modèles et n'en demandait guère.

Gongora et le gongorisme pouvaient être une erreur de goût, mais le raffinement de ce style était poussé aussi loin qu'aucun précieux pouvait le demander. Dans la conduite d'un homme du monde, si Faret faisait loi, Baltazar Gracian ne lui cédait en rien, et l'étiquette espagnole, la *formalidad* nationale n'avait rien à apprendre de nos manières de Cour, tout au contraire[4]. Cervantès disait en 1617 :

1. A cette date on trouve le livre de Baltazar de Sotemayor : *Gramática en reglas muy provechosas y necesarias para aprender á leer y escrivir la lengua francesa, conferida con la castellana.* Impressa en Alcalá de Henares, chez Pedro Rollez y Francisco de Cormellas, 1565, in-8°. Le nom de l'auteur est dans le privilège. J'ai trouvé ce manuel, insignifiant d'ailleurs, à la Bib. Nat[le] de Madrid, R. 9599. Stengel ne le signale pas et ne donne pas de grammaire française en espagnol avant 1624. Alors paraît celle de Diego de la Encarnacion (St., n° 71). Puis un long espace s'écoule jusqu'à l'œuvre de Pedro Pablo, 1687 (St., n° 185).

2. Voir H. L., t. II, p. 206.

3. Voir sur ce sujet, Morel Fatio, *Études sur l'Espagne*, 1re série, pp. 3-108, et surtout Lanson, *Étude sur les rapports de la Litt. fr. et de la Litt. espagnole au XVII[e] siècle*, *R. H. L.*, 1896, p. 45.

4. « Lorsqu'il s'agit de tourner avec grâce une prière, une démarche de civilité, un envoi de petits cadeaux, une bagatelle, un rien, ce qui est une partie de Balzac et presque le tout de Voiture avec la galanterie, je ne vois pas quel maître auraient pu avoir nos Français sinon les lettres imprimées de Perez » (Lanson, *R. H. L.*, 1896, p. 50-51).

Cependant Hartzenbusch commence son prologue en rappelant le mot de Lope Felix de Vega Carpio (*Obras sueltas*. Madrid, 1776, t. I, p. 471) :

« Favorecido enfin de mis estrellas Algunas lenguas supe, y a la mia Ricos aumentos adquirí por ellas » (Grâce enfin à ma bonne étoile, j'ai su quelques langues, et à la mienne j'ai apporté de riches augmentations par elles).

« En France il n'y a homme ni femme qui manque d'apprendre la langue espagnole »[1]. Lanson a pris la peine de compter et de citer professeurs et manuels. Il résulte des témoignages qu'il apporte que, si le mot de Cervantès, si souvent cité, n'était pas juste en 1617, il le devint bientôt. Le roi Henri IV avait donné l'exemple. Il fut suivi, surtout plus tard, quand une reine espagnole fut arrivée, en 1613.

Des livres espagnols s'imprimaient en France. Chapelain, Maynard, Ménage, Corneille, Voiture, Sarrazin, Saint-Amant, Scarron, Boisrobert, d'Ouville, Rotrou, Th. Corneille, Quinault, le cardinal de la Valette, Retz, Condé, Montausier, Mᵐᵉ de Motteville, Mᵐᵉ de Sévigné, Mᵐᵉ de La Fayette, Mˡˡᵉ de Scudéry, etc., savaient l'espagnol. Catherine de Vivonne, qui ne le savait pas, se mit à l'apprendre, ce que son mari avait fait dans sa jeunesse[2].

Sans doute, la France commençait de son côté à agir. Quevedo traduisait François de Sales (1634) et Diamante *Le Cid* (1658) ; un anonyme fera passer en espagnol *Le Bourgeois gentilhomme* (1680), mais quelques exemples de ce genre ne sauraient entrer en balance avec les innombrables copies, traductions, imitations des œuvres espagnoles qui paraissaient alors en France.

Il y a eu un certain nombre de gallicismes à cette époque : *asemblea* est dans Barahona de Soto. En outre une quantité notable de termes militaires : *bagage, bayoneta, brecha, convoy* (1663), *derrota* (1706), *equipar* (id.), *fortin*, qui ont été recueillis par le dictionnaire de l'Académie Espagnole et sont cités par elle en 1726 comme anciens. Ils ont dû entrer au XVIIᵉ siècle déjà ; mais il est vraisemblable que c'est la guerre de la Succession où furent engagées des troupes françaises, qui a contribué à les affermir en terre espagnole.

A la Cour et dans le monde diplomatique. — Ainsi, pendant toute la première partie du XVIIᵉ siècle, on compte dans la péninsule ceux qui se donnent la peine d'apprendre le français. Le plupart sont des diplomates et des hommes politiques[3] qui s'y adonnent pour exercer avec plus de commodité et plus d'avantage leurs fonctions. Nous aurons l'occasion de parler d'eux.

1. *Persiles y Sigismonda*, III, 13.
2. On lit dans une lettre d'Emeric Bigot à Bouillaud (Francfort, 10 fév. 1658) : « M. le Mareschal est tous les jours en debauche ; M. de Lionne est plus dans la retraite ; Madame estudie l'espagnol des journées entieres, faute de joueurs » (voir Omont, *Annuaire Bulletin Soc. Hist. de France*, 1886, p. 236).
3. « Le duc d'Ossuna me vint saluer en apparat extraordinaire... Il voulut ensuite saluer ceux qui étoient venus avec moi, leur parlant toujours françois, et leur disant tant d'extravagances, que je ne m'étonnai point de la disgràce qui lui arriva peu après » (Bassomp., *Mém.*, Mich. et Pouj., p. 150).

Même après 1660, à la Cour d'Espagne, et autour d'elle, le français était à peu près ignoré [1]. Au mariage de l'Infante Marie-Thérèse, Mlle de Montpensier, qui entendait l'espagnol, mais ne le parlait pas, nous conte qu'elle s'arrangea pour se trouver près du marquis d'Aytonne, avec qui elle pouvait nouer conversation [2]. La future reine de France ne savait pas la langue de son mari [3]. En 1670 encore, se présenta chez elle un envoyé extraordinaire du Prince de Condé. Elle lui parla italien [4].

On signale un grand seigneur qui a appris le français [5]. Il y en avait d'autres, cela est certain, mais visiblement le goût général n'y était pas. Seuls à peu près les hommes qui étaient appelés à des missions diplomatiques commençaient à reconnaître l'importance de posséder la langue française en vue de leurs missions [6]. Si les dames de la noblesse avaient de l'inclination pour les choses de France, ce penchant n'allait guère qu'aux chiffons et aux bijoux [7].

Le frère de Marie-Thérèse, Charles II, n'avait point en cela d'avantage sur sa sœur. Quand, en 1679, il épousa la nièce du roi de France, Marie-Louise d'Orléans, il ne put rien faire de plus que de s'habiller « à la Schomberg, qui est proprement à la françoise », car, pour ce qui est de parler, il parla espagnol à la jeune reine. « Ils se parlèrent assez longtemps sans s'entendre », dit la comtesse d'Aulnoy [8], « car le roi ne sait pas du tout le français » [9]. Arrivée à Madrid,

1. Le pouvoir de vice-roi de Catalogne donné au prince de Conti, le 1er mars 1647, est en latin (B. N., ms. fr. 4175, f° 121). Le pouvoir de lieutenant général en l'armée de Catalogne, délivré au même le 4 mars 1647, est en français (*Ib.*, f° 130).

2. *Mém.*, p. 352 ; cf. Je lui demandai [au marquis de Leche] s'il parloit françois, il me répondit que non, qu'il l'entendoit lorsqu'on lui parloit doucement. Je lui dis que j'en étois de même de l'espagnol (*Ib.*, p. 353).

3. Elle fait venir Mlle de Montpensier : « Je la trouvai assise sur des carreaux, conte celle-ci, l'on m'en apporta un. Elle me fit signe de m'y mettre. Je demandai quelqu'un qui sût parler françois : l'on fit entrer le baron de Vatteville » (*Ib.*, p. 353).

4. Monsieur M*** [Martin], *Voyages faits en divers temps en Espagne, en Portugal, en Allemagne, en France et ailleurs*, p. 149.

5. (1669) Je fus confirmé par M. le comte Eznard Nugnez, qui fut bientôt de mes amis, qui se piquoit d'avoir les manières françoises et qui étoit neveu de don Martin de Los-Rios, président des finances, que la dépense excédoit toujours de beaucoup la recette (Gourv., *Mém.*, p. 554).

6. D. Fr. Gutierrez de Los Rios, troisième comte de Fernan Nuñez, déclare qu'il faut savoir le français en perfection, tant à cause des livres excellents écrits dans cet idiome que parce qu'il se trouverait difficilement une capitale de monarchie ou de république où le français ne se parlât, sinon mieux, au moins aussi bien que la langue indigène (Mor. Fatio, *Et. sur l'Esp.*, 2e série, p. 19). Le comte l'écrit du reste horriblement (voir Id., *ib.*, p. 41).

7. Il y avoit à Madrid une petite marchande françoise qui avoit bien de l'esprit. Elle vendoit toutes sortes de marchandises venant de Paris, ce qui étoit fort au gré des dames espagnoles (Gourv., *Mém.*, p. 556). Nous avons vu qu'au Congrès de Nimègue, la femme du représentant de l'Espagne, marquise de Los Balbassez, etait seule de toutes les femmes d'ambassadeurs à ignorer le français (H. L., t. V, p. 429).

8. *Mémoires de la Cour d'Espagne*, t. II, p. 132.

9. *Relation du voyage d'Espagne*, t. I, p. 518.

la jeune reine y fut complimentée en latin et en espagnol[1]. Si elle avait pu avoir quelque illusion en arrivant, car on lui avait envoyé un père italien qui parlait sa langue[2], elle les perdit bientôt et sentit une violente hostilité contre les manières et l'idiome de son pays. L'opposition contre elle alla à un tel excès qu'on ne souffrit plus qu'elle usât du français avec ses chiens ou ses perroquets, qui payèrent de leur vie l'impossibilité où ils étaient d'acclimater leur répertoire[3].

Au moment où la comtesse d'Aulnoy était en Espagne, elle y entend chanter « la chanson du Roi François I[er] : « Quand le roi partit de France, A malheur il en partit ». Mais, dit-elle, cette chanson est chantée en fort mauvais français par des gens qui n'en entendent pas un seul mot ; tout ce qu'ils savent c'est que le roi fut pris par les Espagnols, et, comme cette prise est fort à leur gloire, ils en veulent faire passer le souvenir à leurs enfants »[4] !

Influence d'une Allemande francisée. — Au reste la reine dont nous venons de parler était peu aimée, et on sait à quels soupçons sa mort a donné lieu. De sorte que sa disparition ne nuisit en rien à l'influence française. Tout au contraire l'Allemande qui la remplaça, Marie-Anne de Neubourg, l'héroïne de *Ruy Blas*, apporta avec elle les modes françaises, déjà implantées dans son pays. Sa grâce et sa coquetterie les rendaient attrayantes, et son origine faisait qu'elles n'étaient pas suspectes[5]. C'est par elle que la Cour de Madrid commença quelque peu à se franciser, avant l'arrivée des Bourbons,

1. C[sse] d'Aulnoy, *Relation du voyage d'Espagne*, t. I, p. 522.

2. Le père Vintimiglia, né en Sicile d'une illustre maison, se trouvait à Madrid au moment où la jeune reine d'Espagne, Marie-Louise d'Orléans, devait y arriver, il se rendit au devant d'elle jusqu'à Bayonne pour la saluer. « Ses manières, sa naissance, et la langue française qu'il parlait bien, parce qu'il avait été longtemps à Paris, lui procurèrent assez d'accès auprès de cette jeune princesse » (Ead., *Mém. de la Cour d'Espagne*, t. II, p. 119).

Marie-Louise d'Orléans s'était fait suivre d'une troupe de musiciens français, qui lors de son arrivée à Madrid organisèrent quelques représentations d'opéras (Ead., *ib.*, t. II, p. 137).

« Lorsque la reine accomplit sa dix-huitième année, il y eut le soir au palais un concert de musique française » (Ead., *ib.*, t. II, p. 196).

A Saint-Sébastien, M[me] d'Aulnoy avait reçu la visite d'un neveu du duc d'Albe, don Fernand de Tolède : « C'est un cavalier qui... parle aussi bien français que moi », dit-elle (*Relation du voyage d'Espagne*, lett. du 20 fév. 1679, t. I, p. 21).

3. Les Français étaient si peu aimés en Espagne, sous Charles II, que la duchesse de Terranova, camerera mayor de la reine, crut faire œuvre pie en tordant le cou à deux perroquets que Marie-Louise avait rapportés de France, « parce qu'ils ne savaient que parler français ». Le roi lui-même détestait que la reine caressât les chiens rapportés de France (Comtesse d'Aulnoy, *Mém. de la Cour d'Esp.*, t. II, pp. 217, 218, 224).

4. *Relation du voyage d'Espagne*, t. I, p. 313.

5. M[me] de Liñarès, une de ses dames d'honneur, ne savait pourtant que l'espagnol (voir Pœllnitz, *Lett. et Mém.*, t. V, p. 216).

au milieu des coteries allemandes, dont les intrigues remplissent ce misérable règne. En octobre 1705, le P. Labat arrive à Cadix ; il y retrouve Mlle de Vassor, devenue par son mariage Mme de la Rosa. Ayant épousé un Espagnol, elle n'avait pas eu l'occasion de parler français, et le P. Labat fut tout étonné « qu'on pût oublier sa Langue naturelle, et les coûtumes dans lesquelles on a été élevé... Elle étoit devenue Espagnole depuis la tête jusqu'aux pieds. A peine pouvoit elle dire une phrase en François, sans y mêler de l'espagnol »[1].

Saint-Simon raconte comment, pour éviter d'avoir recours à un interprète, il finit par parler latin avec l'évêque de Tolède[2].

1. Labat, *Voyage... en Espagne et en Italie*, t. I, p. 9.
2. Étant un jour chez lui [l'évêque de Tolède], il me demanda s'il n'y auroit pas moyen de nous parler latin, pour parler plus librement, et nous passer d'interprète. Je lui répondis que je l'entendois passablement, mais qu'il y avoit longues années que je ne m'étois avisé de le parler. Il me témoigna tant d'envie de l'essai, que je lui dis que le plaisir de l'entretenir plus librement me feroit passer sur la honte du mauvais latin et de tous les solécismes. Nous renvoyâmes l'interprète, et depuis nous nous vîmes toujours seuls, et parlions latin. St Simon (1717), t. XIV, p. 277, éd. Chéruel et Régnier. Paris, 1874.

CHAPITRE III

LE XVIII[e] SIÈCLE

L'avènement d'une dynastie française et la société espagnole. — A la fin du xvii[e] siècle, l'arrivée d'un roi français aurait-dû, semble-t-il, tout changer. Et en effet les représentants, officiels ou non, de Louis XIV, la princesse des Ursins, d'Harcourt, Marsin, le cardinal d'Estrées, le duc de Grammont, assistaient au Conseil secret. Orry dirigeait les finances. Le français était impatronisé à la Cour; on vit la princesse des Ursins faire donner des représentations françaises dans un petit cercle ; cependant c'est en espagnol que *Le Cid*, *Cinna*, *Iphigénie* y furent joués, le goût français ne se faisait admettre que lentement.

Les intrigues, les brouilles, les disgrâces, l'opposition d'une partie du royaume, les velléités de Philippe V, qui alla jusqu'à renvoyer les Français, empêchèrent la situation de se modifier, tant que vécut la reine Marie-Louise.

Avec l'arrivée de la nouvelle reine, Elisabeth Farnèse, et le renvoi de M[me] des Ursins, ce fut pis encore ; la Cour d'Espagne reprit une véritable indépendance politique. Au reste, si Philippe V était français, il n'avait aucune volonté de franciser l'Espagne. Il parlait français, mais ne prétendait imposer à personne de faire comme lui. On le vit prendre ou approuver des mesures essentiellement favorables à la défense de la langue du royaume [1].

Le français mal porté. — Contrainte, l'aristocratie espagnole, dans son orgueil, ne se fût peut-être pas pliée devant le nouveau maître ; laissée libre, elle resta fidèle à ses usages et l'ignorance du français était une de ses traditions. Les hommes capables de le parler, que rencontra le P. Labat, étaient des exceptions. C'étaient

1. En dépouillant des textes administratifs, on y trouverait un grand nombre de mots français tels que : *baterias* (Gaz. de Madrid, 17 août 1706), *piquete*, (Ib., 4 mai). La création des « *gardes de corps* » (sous ce nom) est du 22 fév. 1706. Les noms des grades, du brigadier au colonel, étaient tous français. Mais tout cela ne s'étendait pas bien loin.

surtout des immigrés, ou des gens qui avaient voyagé et à qui les circonstances de la vie avaient donné l'occasion d'apprendre les langues [1].

Il se trouvait aussi, naturellement, des gens à l'esprit curieux, qui avaient entendu élargir leur horizon. Mais il ne semble pas qu'ils aient cherché à étaler leur français comme une parure qui fait valoir un homme. A la Chartreuse de Séville, le P. Labat eut le plaisir qu'un Frère, auquel il s'était adressé, lui répondit en français [2]. Le Prieur lui montra un certain nombre de livres français, et même des plus nouveaux. Le P. Labat en conjectura que le Prieur savait le français, et en effet « il... l'avoüa ensuite, il ne le parloit pas mal » [3]. Le mot mérite d'être noté, le Prieur « l'avoua ». Trait de modestie personnelle, ou bien signe que dans ce monde la possession de notre langue n'était pas « bien portée » ?

Accroissement de prestige. — Pourtant l'inévitable devait se produire. « Tout, dit Quintana, concourait alors à nous amener à suivre la trace des Français : notre cour, en quelque façon française ; le gouvernement, qui suivait les maximes et la conduite reçues en France; les connaissances scientifiques, les arts utiles, les grands établissements de civilisation, les collèges littéraires, tout s'importait, s'imitait de là. De là venait le goût dans les modes, le luxe dans les maisons, le raffinement dans les repas, nous nous vêtions, nous dansions, nous pensions à la française, et nous nous étonnons que les Muses aient pris aussi quelque chose de cet air et de cet idiome ! Je ne déciderai pas ici si c'est un bien ou un mal; il suffit que c'est un fait incontestable » [4].

Le tableau est un peu forcé, mais il est certain que l'Espagne en vint à subir, elle aussi, notre ascendant. Passons sur les modes et les mœurs, sur l' « épidémie » de galanterie, que les Français apportèrent [5].

Ouvriers et fabricants français viennent chercher fortune. — Il ne faut pas oublier que, pour des raisons qu'il est inutile d'exposer, l'Espagne ne reçut point de Réfugiés protestants. Toute-

1. A Algésiras, il rencontra un caporal Biscayen qui parlait le français... (*Voyage en Esp.*, t. I, p. 322). Continuant sa route, il trouve un commis du bureau de douane « honnête homme qui parloit François, et qui avoit voyagé en France et en Italie » (*Ib.*, t. I, p. 340), ainsi de suite.

2. *Ib.*, t. I, p. 361.

3. *Ib.*, t. I, p. 364.

4. *Introduccion histórica a una coleccion de poesías castellanas*. Coll. Ribad., t. XIX, p. 146.

5. « La Galanterie est devenue à Barcellone une Maladie épidémique, que les François y ont portée » (*Let. Juiv.*, XCI).

fois le pays de l'Inquisition était aussi le pays des galions, et depuis longtemps, malgré les guerres, de nombreux ouvriers passaient les Monts pour aller chercher fortune ou simplement gagner leur vie dans ces riches contrées, dont les habitants semblaient portés de plus en plus à l'indolence. Les chiffres qu'on a cités sont à peine croyables[1].

Hauser a montré, avec sa critique ordinaire, ce que les chiffres donnés ont d'incertain, mais il a rapporté le témoignage très intéressant de Bodin, qui prouve que le mouvement d'émigration s'était marqué dès le XVI[e] siècle, quand l'Espagne fut devenue le pays de l'or et que la vie chère y commença[2].

Guichardin, cité par le même, avait dit : « Presque tous les artisans de la Cour sont Français ou d'une autre nation ».

Nous savons par d'autres témoignages que cette émigration continua longtemps. Il y a [en Espagne], dit Gourville[3], « des ouvriers pour faire des couteaux, mais il n'y en auroit point pour les aiguiser, si une infinité de Français, que nous appelons *gagne-petit*, ne se répandoient par toute l'Espagne : il en est de même des savetiers et porteurs d'eau de Madrid. La Guyenne et d'autres provinces de France fournissent un très-grand nombre d'hommes pour couper leur blé et le battre. Les Espagnols appellent ces gens-là *gavaches*, et les méprisent extrêmement... L'Espagne en général est fort dépeuplée, ... elle se peuple de Français qui y vont, qui s'y marient et y demeurent. Aussi disoit-on dans ce temps-là qu'il y avoit deux

1. Clément, *Gouv. de Louis XIV, 1683-1689*, p. 183-184.

Je me borne à signaler que le commerce espagnol fut longtemps entre les mains des Français, qui eurent même le monopole de la traite des nègres. Voir Lavisse et Rambaud, *Hist. gén.*, t. VII, p. 33.

2. *La response de Jean Bodin à M. de Malestroit* (1568). Voir Introd., p. XVII-XVIII : « Bodin nous fournit une preuve non douteuse qu'elle [l'Espagne] était, par rapport à la France, un pays de hauts prix et de hauts salaires — pour « le service et les œuvres de main ». Ces hauts salaires ont pour conséquence un mouvement régulier d'émigration, temporaire surtout, de France en Espagne. En particulier nos populations laborieuses et économes du Massif Central « s'en vont à la file en Espagne » pour y remplir toutes les fonctions que dédaignent l'orgueil et la paresse des naturels. Français les vignerons, laboureurs, charpentiers, charrons, etc. Bodin ne parle pas en l'air lorsqu'il affirme que ce sont les hauts salaires qui attirent « nos Auvergnats et Limousins en Espagne » ; il a « su d'eux-mêmes », sans doute lorsqu'il vivait à Toulouse, qu'ils passaient les cols des Pyrénées « parce qu'ils gagnent au triple de ce qu'ils font en France ». Il s'agit de mouvements de population assez considérables pour qu'il emploie à leur endroit le terme de « colonies françaises » et pour qu'à propos d'un incident célèbre, — la tentative faite par Strozzi pour cueillir au passage en 1548 la flotte qui conduisait en Espagne l'archiduc Maximilien, — il écrive qu'il se trouvait à Valence (il entend sans doute le royaume de Valence) jusqu'à dix mille Français « serviteurs et artisans ». On peut admettre qu'il y a là une exagération.... Toujours est-il que, pour qu'on ait pu, en 1568, écrire dix mille sans faire crier à l'hyperbole, il faut que le chiffre réel ait été considérable ».

3. *Mém.*, p. 553.

cent mille Français répandus dans toute l'Espagne, dont au moins vingt mille dans la seule ville de Madrid ».

Cette émigration vers le pays de l'or ne cessa jamais. La Hontan écrit à ce sujet : « La populace conjecture que la France est le plus mauvais Païs du monde, puisque les François le quittent pour venir dans le leur. Il est vray que les Laboureurs, les Coupeurs de bled, les Bucherons et les gens de tous Mêtiers, sans compter les Cochers, les Laquais et les Porteurs d'eau sont presque tous Bearnois, ou Languedochiens, ou Auvergnats. On trouve icy quelques Marchands Bearnois, qui se sont enrichis par le commerce de France, qui, malgré la guerre, se fait encore assez ouvertement »[1].

On se rappelle le mot de Balzac : « Bien que l'Espagne soit mère de peu d'enfants, et qu'elle adopte des Wallons, des Allemands et des Italiens... néanmoins ils ne laissent pas de mépriser ces nations, par lesquelles ils sont redoutables, et de nommer « veillaques » (rustres) ceux qui les font vaincre et dominer »[2].

Le P. Labat évalue à vingt mille le nombre de ces ouvriers répandus dans la seule province d'Andalousie en 1705[3]. « Les Flamands, et les François, content les *Lettres Juives*[4], moins paresseux et moins vains que les Espagnols, travaillent à la Culture des Terres, aux Bâtimens, aux Choses les plus serviles : et, lorsqu'ils ont amassé quelques Pistolles, ils prennent congé des Doms Sanches et des Doms Diegues... Le Nombre de ces Etrangers, qui vont travailler en Espagne, est si considérable qu'un Auteur François assure que l'on en trouve jusqu'a quatre vint mille, qui entrent dans le Roïaume et qui en sortent de cette maniere ». Seulement il faudrait savoir où étaient nés tous ces gens. On nous parle surtout de méridionaux. Ils ne savaient sans doute guère plus de français que les Flamands. Leur influence linguistique, déjà bien faible, de par leur condition et leur métier, y perdait singulièrement. A Séville, le P. Labat descendit dans une hôtellerie dont le maître était ou Français ou Provençal, mais à ce point espagnolisé, qu'il « entendoit le françois à peu près comme l'arabe » ; en revanche « il parloit en perfection le provençal et l'espagnol »[5].

Il est vrai qu'en dehors de ces pauvres hères, et quoique le milieu fût peu attirant, des Français cultivés s'expatriaient aussi[6]. Mais

1. *Voyages en Port. et en Danem.*, p. 215.
2. *Prince*, p. 29.
3. *Voyage en Espagne*, t. I, p. 286. Pœllnitz descendit à Madrid dans une auberge française (*Lett. et Mém.*, IV, p. 35).
4. Let. XCIII.
5. *Voyage en Espagne*, t. I, p. 360.
6. « M. Renau, Ingénieur de la marine de France... était à Cadiz, comme ingé-

loin d'imposer leurs façons à une société hostile, il semble qu'ils s'assimilaient, de gré ou de force [1].

Les livres français en Espagne. — La liste des ouvrages français traduits en espagnol au XVIIIe siècle est à faire. Ce sont tantôt des œuvres classiques, comme *Britannicus* (version de Don Juan de Trigueros, Madrid, 1752), *Athalie* (version de Don Eug. de Llaguno y Amirola, Madrid, 1754), tantôt des œuvres contemporaines comme *Le Préjugé à la mode* de Nivelle de la Chaussée (version de Luzan, 1735) [2]. En 1782 une souscription s'ouvrait en Espagne pour une traduction espagnole de l'Encyclopédie.

Imitations. — Les imitations fourmillaient : Moratin (1737-1780) et aussi son ami José de Cadalso y Vaques (1741-1782), qui avait vécu à l'étranger, surtout à Paris, s'inspirent de modèles français; Samaniego, Basque d'origine, d'éducation toute française, copie à certains endroits La Fontaine; Ramon de la Cruz, le « Goya du théâtre » débute, avant ses « sainetes » si originaux, par suivre de tout près notre tradition. Toutefois, ainsi que je l'ai dit dans mon Introduction, ce sont là des témoignages de l'ascendant qu'exerce l'esprit français; ce ne sont pas des preuves de la diffusion de la langue.

Théâtre français. — Autrement significatives sont les représentations données en français. Même en admettant que la mode entraîne des personnes que leur rang oblige en quelque sorte à assister à des spectacles dont elles n'ont que la vue, il fallait que la connaissance du français se fût répandue pour qu'il y eût jusqu'à Cadix un spectacle français et un italien [3].

nieur général du roi d'Espagne, et Maréchal du camp de ses armées » (Id., *ib.*, t. I, p. 291-292).

1. La comtesse d'Aulnoy rencontra à Madrid une parente habillée moitié à l'espagnole, moitié à la française. « Je ne la trouvai point changée quant à sa personne, dit-elle, mais je ne pus m'empêcher de rire de sa manière de parler; elle ne sait plus guère le français, quoique elle le parle toujours et qu'elle l'aime tant, qu'il lui a été impossible d'apprendre parfaitement aucune autre langue ; de sorte qu'elle mêle l'italien, l'anglais et l'espagnol avec la sienne naturelle... Elle ne veut pas qu'on lui dise qu'elle l'a oubliée, et, en effet, elle ne peut le croire, parce qu'elle n'a pas discontinué de la parler chez elle avec quelques-unes de ses femmes, ou avec les ambassadeurs et les étrangers qui la savent presque tous. Cependant elle parle fort mal ; car, si on n'est pas à la source, l'on ne sauroit guère bien parler une langue qui change tous les jours, et dans laquelle il se fait sans cesse de nouveaux progrès ». (*Relat. du voy. d'Esp.*, t. I, pp. 258-259).

2. Capmany a fait une théorie de la traduction : *L'Art de traduire* (B. N., X, 22178, in-8°).

3. Autrefois il y avait à Cadiz un spectacle français et italien, mais depuis la guerre actuelle, le premier a été fermé, et le dernier réuni à l'espagnol (A. Fischer, *Voyage en Espagne aux années 1797-1798*, t. II, p. 198).

Autres preuves. Les manuels. — Au reste les témoignages, quoique rares, ne manquent pas complètement : « La langue française est fort cultivée en Espagne depuis quelque temps, et l'on y voit une foule de petits littérateurs qui, pour en savoir balbutier quelques phrases, ont pour les productions françaises une prédilection presque exclusive »[1].

On vit paraître des manuels d'enseignement, d'abord, à vrai dire, assez peu nombreux, mais importants : Abad. de Vayrac, *El arte francés*... (1714). Paris, Pedro Vitte (Steng., n° 258) ; Sobrino, *Grammaire nouvelle Espagnolle et Françoise*. Bruxelles, 1717 (Steng., n° 267). Sobrino avait déjà donné un *Dictionnaire* en 1705, d'après l'œuvre de Covarrubias. Il remplaçait les Oudins et fut souvent réimprimé[2].

A partir de 1760 les ouvrages de doctrine se succèdent ; Nuñez de Prado, *Gramática de la lengua francesa*. Madrid, 1760 (Steng., n° 374). Ce livre fut complété, transformé pour mieux dire, en 1767 (?), par un professeur de philosophie de l'Université de Paris, Galmace, qui donna une sorte de Somme de langue française avec des phrases accompagnées de leur prononciation figurée. Paris et Lausanne, 8° (Steng., n° 394). Peu après (1786 ?) paraissait l'*Arte de hablar bien francés* de Chantreau, qui fut célèbre (Steng., n° 470)[3].

Jeunes Espagnols venant étudier en France. — Nous savons d'autre part que des jeunes gens, originaires d'Espagne, venaient en France se former à l'usage de notre langue. Un rapport de 1765, concernant le collège de Pau, le dit expressément : « Les communautés de filles de cette ville qui tiennent des pensionnaires en ont toujours un grand nombre d'Espagnoles, que leurs parens envoyent avec empressement parmi nous apprendre notre langue et se former aux manières françoises ; un bon pensionnat pour les jeunes gens nous donneroit sans doute le même avantage sur nos voisins ; et cette espèce de branche de commerce seroit pour ce pays qui a tant de relations avec eux, et non moins utile que les autres et plus honorable, si l'on peut dire »[4]. Et ce texte est confirmé par un rapport de l'époque révolutionnaire[5].

1. *Journ. étranger*, sept. 1780, p. 165.
2. Voir Stengel, *o. c.*, p. 75, n. 3.
3. Chantreau fut pendant vingt ans professeur dans une école militaire.
Il faudrait ajouter divers traités particuliers, tel que celui d'Estevan de la Borda, *Reglas para la pronunciación de la l. f.*.. Madrid, Ant. de Sanche, 1784, 8°. L'auteur était professeur au Collège des Nobles.
4. Obervations faites au Roi par le Parlement de Pau ; Reg. secret du Parl. Arch. Dép., B. 4562, dans Lespy, *Hist. du collège de Pau*, p. 115.
5. Dans les demandes des villes de Pau et d'Oléron (Bass. Pyr.) pour avoir des

Il n'est pas téméraire d'ajouter que les Espagnols qui prenaient du service en France, s'ils s'en retournaient dans leur pays, y revenaient en partie francisés. Zetzner, relateur si fidèle, a rencontré à Da Rocca M. d'Albada, qui avait été colonel à Strasbourg. Celui-ci lui donna un dragon qui avait été en garnison à Sélestat [1].

Il nous est naturellement impossible de dire combien d'élèves ont usé des manuels, combien ont fréquenté nos collèges, combien de lecteurs ont lu nos livres. C'est chose que nous ignorons. Mon impression pourtant est que l'entraînement dans la Péninsule n'a jamais été un de ces emportements irrésistibles qui poussaient certaines nations étrangères à se grimer à la française. Des témoins contemporains ont eu le même sentiment : « Loin de se glorifier d'être le singe de l'Europe, dit Marcillac, il [l'Espagnol] met son amour-propre à être toujours lui-même, à conserver et à transmettre à ses descendants les habitudes de ses pères, les costumes même n'ont subi qu'une légère altération... Cette mode de *francisisme,* qui s'est répandue sur presque toute l'Europe, n'a fait que de médiocres progrès en Espagne » [2].

collèges, il est fait allusion à l'habitude qu'ont les Espagnols d'y venir étudier (Arch. Nat., F17A 1316).

1. Reuss, *Voy. d'aff.*, p. 21-22. Quelques passages du même livre nous fournissent des renseignements sporadiques sur les occasions qu'eut le voyageur de s'entretenir en français. Il trouve à la Cour un jésuite qui parle français (p. 28). A Cadix, un commerçant français, M. Masson, l'introduit près de l'intendant. Celui-ci ne sait pas un mot de français (p. 33). Au contraire un agent de l'Inquisition vient le visiter. Il s'exprime en excellent français (p. 43), etc.

2. Dans Baldensp, *Mouv. des Idées Émigr.*, t. I, p. 81.

CHAPITRE IV

RÉSISTANCES ET PROTESTATIONS

Création de l'Académie espagnole. — La création de l'Académie espagnole (Real Academia de la Lengua) est du 3 octobre 1714. Un organisme, qui s'inspirait de l'exemple de l'Académie française, ne pouvait que devenir un centre de résistance à l'influence étrangère[1]. Poussé par son directeur Villena, l'Académie fit diligence ; les six in-folio de son *Diccionario de Autoridades* parurent de 1726 à 1739. Si ce recueil avait des défauts, il n'en était pas moins une force nouvelle qui s'ajoutait à la tradition[2].

L'Académie — c'était son rôle — se montrait extrêmement prudente au milieu des nouveautés qui commençaient à tourbillonner autour d'elle. Il suffit de consulter son Dictionnaire de 1783. On y trouve enregistrés des mots techniques français : *bayoneta, equipage, fusil*, etc. Mais les mots de la Cour et du monde tels que *cortesía, fontanche, madama*, etc., y occupent une place très modeste. Et il suffit d'y chercher des termes tels que : *coquette, compliment, libertin, maîtresse, mine, objet, ravissant, toilette,* pour constater qu'elle ne cédait pas à la mode ; aucun n'a été admis. Mais il y a mieux que cette opposition passive.

Feijoó. — Le bénédictin Feijoó (1675-1764), dont la renommée fut si grande, avait, dans son *Théâtre critique*, dit leur fait aux tenants de la langue française. Il y établit un *Parallèle* en forme et discute successivement, avec beaucoup de modération du reste, la valeur comparée des deux langues[3].

I. « Il y a des Espagnols, dit-il, pour qui rien n'est bien que ce qui est écrit en espagnol ou en latin. D'autres, qui sont en rapport avec les étrangers, ne jurent que par la France... Parmi eux et même en dehors d'eux, quelques amoureux passionnés de la langue française la préférant de beaucoup à la castillane... saupoudrent la conversa-

1. Un bon dictionnaire avait paru au xviii[e] siècle, celui de Covarrubias y Orozco, bien connu des Français comme des Espagnols.
2. La Grammaire de l'Académie, qui devait faire autorité, ne parut qu'en 1771.
3. Coll. Ribad., t. LVI, p. 45.

tion de mots français même en parlant castillan. Ceci, on peut le dire, est devenu une mode, et ceux qui parlent purement sont considérés comme des hommes du temps des Goths.

II. *L'utilité d'apprendre le français pour qui veut pousser plus loin que ce qu'on apprend à l'Université, ne semble pas contestable.* Il y a de bons livres français : le *Dictionnaire historique* de Moreri, le *Dictionnaire géographique* de Baudrand et Th. Corneille, l'*Histoire de l'Académie des Sciences*. En théologie, Antoine Arnauld, Bossuet, *Histoire des Variations, Exposition de la doctrine de l'Église catholique sur les matières de controverse* ; les *Travaux sur l'Écriture Sainte* de dom Calmet ; les *Voyages* de Tabernier, Tévenot et autres. Les journaux comptent aussi : *Nouvelles de la République des Lettres, Mémoires de Trévoux, Journal des Savants, Bibliothèque orientale* de Herbelot.

III-V. *Malgré cela, la langue castillane ne le cède en rien à la française.* Trois points sont à examiner : propriété, harmonie, richesse.

Pour la propriété, elle est moindre en espagnol, mais c'est la faute des auteurs et de leur amour pour l'affectation.

Pour l'harmonie, personne ne peut en être juge ; chacun trouve sa langue plus agréable. Peut-être peut-on soutenir que le français a une articulation plus douce ; mais cela dépend de l'organe et c'est encore un accident, si les Espagnols ont « l'air de souffler de la trompette ».

Pour la richesse (seul chapitre qui permette de juger objectivement des langues), le castillan est supérieur au français. Le chancelier Bacon dit déjà que rien en aucune langue ne traduit la *désinvolture*[1] des politiques. L'emprunt de nation à nation se fait toujours. Mais pourquoi en user, là où il est inutile ? de nombreux écrivains ont montré qu'en toutes matières le castillan se suffit... Moi-même, ajoute l'auteur, c'est pour prouver ce que je soutiens que j'écris ceci en castillan. Les vieux Espagnols ont résisté au punique, longtemps aussi aux Romains. Est-ce être dignes d'eux que de franciser inutilement ? Il n'y a lieu que d'emprunter accidentellement, comme cela se fait constamment d'un idiome à un autre. Et là-dessus Feijoó fournit un exemple de la manie des emprunteurs à toutes mains : « Une infinité d'Espagnols usent du mot *remarcable* disant : *es un suceso remarcable*. Ce mot français ne signifie ni plus ni moins que le mot castillan *notable*, de même que le mot *remarque*, d'où vient *remarquable*, ne signifie ni plus ni moins que l'espagnol *nota*, d'où vient *notable*. Étant donné donc que le mot

1. Noter que *désinvolture* est un mot italien.

castillan a la même signification que le français, et qu'il est d'autre part plus court et de prononciation moins rude, n'est-ce pas une extravagance d'user du mot étranger, en laissant de côté le mot indigène ? On peut en dire autant de beaucoup de mots que tous les jours nous apportent les journaux [1].

Dans la masse des petits pamphlets que souleva cette œuvre, il s'en trouva où l'on fit valoir les avantages du français. Mais à aucun moment l'orgueil castillan ne s'accorda à reconnaître à notre langue une supériorité intrinsèque. On constate son universalité, on proclame sa commodité, puisque on peut voyager par toute l'Europe, si on la possède. Mais il est rare qu'on la juge meilleure. C'est une exception qu'un écrivain qui l'apprécie comme Buendia et qui s'écrie : « Quelles expressions n'a-t-il pas pour l'art oratoire, quel naturel dans les mots pour l'histoire, quelle suavité pour la poésie » [2] !

Jorge Pitillas. — En 1741, Gerardo de Hervas y Cobo de la Torre [3], sous le pseudonyme de Jorge Pitillas, tout en approuvant, en encourageant même les curiosités de ses compatriotes pour les idées qui avaient eu en France leur expression moderne, et en recommandant d'étudier nos œuvres et notre langue, raillait les franciseurs.

Dans une lettre écrite aux auteurs du *Diario de los literatos de España* [4], il raille avec verve les brouillons prétentieux qui ne savent ni le français ni l'espagnol, sèment des contresens en écrivant de belles choses comme *segun el grado de su consciencia,* ce qui veut proprement dire selon le *degré* et non le *gré* de sa conscience, ou bien *un disierto de cristal,* ce qui signifie non un *dessert* mais un *désert.* La satire contre ces gâcheurs d'idiome est très vive.

Cependant l'auteur ne s'emporte pas et garde sa sagesse :

Hablo Francés aquello que me basta
Para que no me entiendan, ni yo entienda,
Ya fermentar la Castellana pasta [5].

1. On trouve dans les *Œuvres choisies* de Feijoó (Coll. Ribad., t. LVI, p. 507) une dissertation sur l'introduction des mots nouveaux. Elle est aussi très modérée. Il y démontre la nécessité constante de néologismes. L'espagnol manque en particulier de noms abstraits et de participes. Pourquoi ne pas en faire ou les prendre soit au latin, soit au français ? Il est vrai que, pour le faire à propos, il faut un don.

2. Il blâme Feijoó d'avoir fait l'éloge du vicomte del Puente qui écrit *golpe d'ojo* (coup d'œil) pour *ojeada.* Comment reprocher aux autres de franciser, quand soi-même on écrit *tabla* pour *mesa* ou *espectro* pour *fantasma* ?

3. Il aurait été administrateur de l'Hôpital de la nation française à Madrid (d'après une lettre de la Bib. Nat. Madrid, 26 avril 1745).

4. Cette lettre ne parut qu'en 1742 (voir t. VII, pp. 192-214).

5. Sátira Contra los Malos Escritores de su tiempo (*Parnaso Español*... Perpiñan, 1817, t. V, p. 226-227).

Une image est à retenir : Le français est le levain qui doit faire fermenter la langue indigène.

L'auteur continue :

Y aun por eso, me *choca* la leyenda,
En que no *arriba* hallarse un *apanaje*.
Bien *entendido* que al discreto ofenda.
Batir en ruina, es célebre *pasage*,
Para adornar una española *pieza*,
Aunque Galvan no entienda tal potajé.
Que es esto, Lelio ? ¿ Mueves la cabeza ?
¿ Que no me crees, dices ? ¿ Que yo mismo,
Aborrezco tan bárbara simpleza ?
Tienes, Lelio, razon, de este idiotismo
Abomino el ridículo ejercicio,
Y huyo con gran cuidado de su abismo.

Le P. Isla (1703-1781). — Dans sa satire intitulée *Fray Gerundio* (1758)[1], l'auteur ne manqua pas d'introduire « un écolier limousin », lequel vient écorcher non plus le latin, mais le français. C'est don Carlos qui arrive, sans être attendu, chez Anton Zotes. Le jeune homme, d'une ville pas très éloignée de Campazas, avait suivi un procès à la Cour. Des lettres de recommandation du Magistral lui avaient été utiles, et il veut l'en remercier. Il a pris l'air à la mode, affecte la courtoisie à la française, et la langue aussi, use de tours français, copie jusqu'à la manière et l'air affecté des Français. Il s'était rendu tout cela familier par les conversations de la Cour, les sermons des prédicateurs célèbres, les livres français, les œuvres des mauvais traducteurs, dont pour ses péchés l'Espagne a si grande foison....

A peine est-il entré qu'il demande s'il y a en ce *village* ou dans cette maison M. le théologal de Leon. L'oncle Anton Zotes, ne sachant ce que ces mots signifient, pensait cependant qu'ils devaient se rapporter à son cousin, lorsque l'autre reprend[2] : « Monsieur el Teologal es uno de mis mayores amigos, y aunque no *he tenido el honor* de conocerlo, estoy reconocido a su bondad *hasta el exceso*. Suplico á vuestra merced que se tome la pena de conducirme ante todas cosas à su *cámara, retrete* ó apartamiento ». L'autre, qui n'a jamais entendu ce jargon, aux mots de *cámara* et *retrete*, le conduit aux cabinets. L'équivoque s'explique et Don Carlos est introduit

1. Part. II, ch. viii. Coll. Ribad., XV, p. 195
Mon lecteur m'excusera de citer en espagnol. C'est à cette condition seulement qu'on peut juger de la farcissure, qui fait le comique de l'histoire.
2. Dans cette parodie et celles qui suivent, j'ai souligné les mots qui ne se trouvent pas dans le Dictionnaire de l'Académie, 2e éd., 1783.

auprès du Señor Magistral... Comme le seigneur se lève pour le recevoir avec la politesse voulue, don Carlos l'arrête : « No se dé vuestra merced, Señor Magistral, la pena de incomodarse ; yo me he tomado la libertad de entrar en esta casa á la francesa ; esta es la *gran moda ;* porque las *maneras libres* de esta nacion han desterrado de la nuestra aquellos *aires de servidumbre* y de *esclavitudinaje* que, constriñéndonos la libertad, no nos *hacian honor*. Yo soy *furiosamente* frances, aunque nacido en el seno del reino de Leon. Yo tengo el honor de venir á presentar á vuestra merced *mis respetos* y agradecimientos ».

Le Magistral, qui sait très bien le français, mais qui, tout en lui rendant justice, reste très épris de sa propre langue, estime qu'elle a en elle de quoi suffire à l'abondance, à la propriété, à la beauté et à l'élégance. Quelque dégoût que lui inspire ce jargon, ne voulant pas manquer à la politesse, il dissimule du mieux qu'il peut, mais il est bien résolu à se divertir un moment et répond : « Je ne suis pas Monseigneur, et je ne l'ai jamais été. Sans envier ce titre, pour inconnu qu'il soit en Espagne, je me contente de celui de mes parents et de mes aïeux ». Don Carlos soutient son « *Monsieur* ». — Que voulez-vous ? Rien ne sonne mieux à mes oreilles que ce qui est espagnol, répond le Magistral, quoique je ne sois pas tout à fait ignorant des langues étrangères. « Oh ! Señor Magistral, s'écrie le jeune homme, quel *dommage* qu'un homme des *lumières* de votre Excellence, soit si préoccupé des préjugés nationaux ». « Ma capacité, répondit le Magistral (c'est sans doute cela que veut dire le mot *lumières*), quoique bien restreinte, m'oblige à dire que c'est une légèreté opposée à notre gravité espagnole, et un mépris injurieux pour notre langue que d'introduire en elle des mots dont il n'est pas besoin et des façons de parler qui ne lui font pas faute... ». Il invite Carlos à dîner. Celui-ci refuse. Il ira au *village* voisin. « Il n'y a pas d'endroit nommé village », interrompt le Familier. Don Carlos s'esclaffe : « Mon Pays, on nomme petit village tout petit endroit ». « Mais, réplique le Magistral, si *village* est la même chose qu'*aldea*, pourquoi lui donner la naturalisation » ? « Oh, seigneur Magistral, répond don Carlos, vous êtes *diablement* castillan, et de *l'air* dont je vous vois, aussi peu recevrez-vous *libertinage* pour *disolucion, libertin* pour *dissolu, satisfactions* pour *gustos, sentiments* pour *dictamenes, máximas* ou *principios, morale évangélique* pour *doctrina del Evangelio* ; *ne vaut pas la peine* pour *es digno de desprecio; accuser réception d'une lettre* pour *avisar que se recibió* ; *chanter, toucher, danser à la perfection* pour *cantar, tocar, bailar con primor* ; *exercer le ministère de la parole de Dieu* pour *predicar* ; *se donner la peine* pour *tomarse el*

trabajo; *belles lettres* pour *letras humanas*; *rien de nouveau ne s'est produit aujourd'hui* pour *ahora no occurre novedad*...

— « Ne prenez pas la peine, vous n'en finiriez pas et je ne donnerai jamais place à toute cette contrebande ni dans mes paroles ni dans mes écrits ». — « En ce cas, dit don Carlos, vous seriez mal reçu à la Cour ». — « Possible, dans les tocadores, dit le Magistral, là où se trouvent tant de *peti-bonets*, de *surtus* et de *ropas de chambre*. Sans doute il y a là des gens de « première tonsure » qui, parce qu'ils ont lu Feijoó, *la Science de Cour, le Spectacle de la Nature, l'Histoire du peuple de Dieu*, se croient capables de tout et autorisés à écorcher le français. S'ils ont à féliciter, au lieu de : *doy a vuestra merced mil enhorabuenas por el nuevo empleo que ha merecido á la piedad del rey*, ils diront : *felicito á vuestra merced por el justo honor con que el rey ha premiado su distinguido mérito*. Au lieu de : *Compláceme tanto en los gustos de vuestra merced como en los mios propios*, ils diront : *No hay en el mundo quién se interese mas en las satisfacciones de vuestra merced*; *ellas tienen en mi estimacion el mismo lugar que las mias*, ou encore : *Ese negocio no toca a mi departamento* pour expliquer que cela ne concerne pas leur office » ....

« Mais il y a aussi à la Cour de vrais Espagnols attachés aux lois de Covarrubias et des autres. Évidemment certaines expressions sont naturalisées : *départements, inspection, aproche, glacier*... Il ne s'agit pas de celles-là... » — « Au moins, reprit don Carlos, vous serez mal reçu des traducteurs ». Ceci fait exclamer le Magistral : « Ce sont eux qui ont perdu la langue castillane. Ah ! les bons sont gens méritants. Mais ceux-là qui estropient à la fois les deux langues ! Il s'en fait un *patagorrillo* (un salmigondis) qui donne des nausées à l'estomac français et envie de vomir au castillan. Chacun en entend la moitié, aucun le tout. Ce sont eux qui ont donné à notre pauvre idiome le mal français pour la guérison duquel ne suffirait pas tout le mercure préparé par la discrète plume du discret Pharmacien. Ce sont eux qui ont fait que, même dans la conversation, dans les lettres privées, l'on ne met dans le sablier que sable de la Loire, du Rhône ou de la Seine... (suit une longue tirade sur ce sujet) »[1].

« Il y a peu de jours qu'une dame m'enfila ce jargon : Un *hombre de carácter* tuvo la bondad de venirme á buscar á mi *casa de campaña*, y por cierto que á la hora me hallaba yo en uno de los apartamientos que están á nivel con el *parterre*; porque como el pavis es de bello mármol, y el depósito de la gran fuente cae debajo de él, sobre lograrse el mas bello *golpe de vista*, hace una estancia muy

1. T. XV, p. 197-198. Le texte porte par erreur : *pataborrillo*.

cómoda contra los rigores de la estacion... Et la dame ne sait pas les éléments du français ! Comment donc parlez-vous un français si élégant en castillan, lui demande-t-on ? C'est que j'ai lu l'histoire de... qui est un charme ».

La manie a commencé par les dames qui aiment les livres. Presque toutes manquent du goût et de la culture nécessaires pour distinguer le bon du mauvais.... Il leur arrive ce qui est arrivé aux dames latines avec le grec. Juvénal s'en est moqué. Un de mes amis a adapté la satire à la gallomanie. Dans cette pièce il relève : *pobre diable*, *libertinage*, *santo padre* pour *padre santo*, *asamblea*, *tengo el honor*, *petimetre* pour *pisaverde*, *ella es la mejor de mis amigas*, *a una partida he de asistir*[1]....

Finalement le jeune homme, désespérant d'introduire son français « à la papillotte » chez ces fidèles de Covarrubias, plie bagage et s'en va.

Telle est, en raccourci, cette facétie, où ne manque ni la verve ni la chaleur, et dont le principal défaut est d'être interminable. J'ai tenu à en citer de larges extraits pour montrer la forme sous laquelle se produit la réaction qui grince plutôt qu'elle ne rit.

Cadalso. — Le fondateur de l'école de Salamanque, Cadalso y Vasquez (1741-1782), n'éprouvait pour l'esprit français ni l'inclination excessive de Moratin, ni le dédain de Huerta, qui regardait *Athalie* comme une production bonne « pour une école de filles ». Lui aussi eût voulu qu'en prenant outre-monts ce qui pouvait servir le goût, on ne gâtât point le castillan. La trente-cinquième de ses *Lettres Marocaines* est une satire des écorcheurs de français, dont le monde fourmillait. Une lettre de la sœur de Nuño est arrivée à Burgos à une de ses amies ; elle est demeurée incompréhensible pour Nuño, quoiqu'il soit espagnol « sur toutes les faces ». Seul un jeune homme dans le train, un neveu de Nuño, a pu en expliquer une partie. Gacel la demande à Nuño, qui la tire de son portefeuille, et chaussant ses lunettes, lui dit : « *Hoy no ha sido dia* en mi *apartemento* hasta mediodia y medio. Tomé dos tazas de té ; púseme un *desabillé* y *bonete de noche* ; hice un *tour* en mi jardin ; leí cerca de ocho versos del segundo acto de la *Zaira*. Vino Mr. Labanda ; empecé mi *toeleta*, no estuvo el abate. Mandé pagar mi *modista*. Pasé a la sala de compañía ; me sequé toda sola. Entró un *poco de mundo* ; jugué una partida de *mediator* ; *tiré las cartas*. Jugué al *piquete*. El *maitre d'hotel* avisó. Mi nuevo *jefe de cocina* es divino, él *viene de arribar* de Paris.

1. Cf. *A los que degenerando del caracter español afectan ser extranjeros* (Rabusco, p. 178).

La *crapaudina,* mi plato favorito, estaba deliciosa. Tomé café y *licor*[1]. Otra partida de *quince* ; perdé *mi todo.* Fui al espectáculo ; la pieza que han dado es *execrable*[2] ; la pequeña pieza que han anunciado para el lúnes que viene, es muy *galante*[3], pero los actores son *pitoyables,* los vestidos *horribles*[4], las *decoraciones* tristes. La Mayorita cantó una cavatína *pasablemente* bien. El actor que *hace los criados,* es un poquito extremado ; sin eso sería *pasable.* El que *hace los amorosos* no jugaría mal, pero su figura no es *preveniente*[5]. Es menester tomar paciencia, porque es preciso *matar el tiempo.* Salí al tercer acto y me volví de alli á casa. *Tomé de la limonada* ; entré en mi gabinete para escribirte esta, porque soy tu *veritable* amiga. Mi hermano no abandona su humor de misántropo ; él siente todavía furiosamente el siglo pasado, y no le pondré jamas en *estado de brillar* ; ahora quiere irse a su provincia. Mi primo ha dejado à la *jóven persona* que él *entretenia.* Mi tio *ha dado en la devocion* ; *ha sido en vano que* yo he pretendido hacerle *entender la razón.* Adios, mi querida amiga ; hasta otra posta ; y ceso porque me traen un domino nuevo para *ensayar* »[6]. Un commentaire suit, mais très incomplet. Ce *mediodia y medio,* ce *no habia sido dia* (il n'avait pas été jour jusqu'à midi) me rendait fou... le *désabillé* m'a épuisé, et je me suis déclaré vaincu. Pour le *bonnet de nuit* ou de jour, je ne pus jamais comprendre quel usage il pouvait avoir sur la tête d'une femme[7]. *Faire un tour* peut-être une chose très sainte et très bonne, mais je suspends mon jugement jusqu'à information... Elle commença sa *toilette,* ceci je l'ai compris grâce à mon neveu, qui me l'a expliqué, non sans peine à cause de ma faible intelligence, en se moquant de ce que son oncle est un homme à ne pas savoir ce que c'est que la *toilette.* Il me dit aussi ce que c'est que *modiste, piquet, maître d'hôtel* et autres mots semblables. Ce qu'il ne sut pas m'expliquer... c'est cette phrase que le *chef de cuisine est divin* et aussi *tuer le temps,* attendu que c'est le temps qui nous tue tous....

La conclusion ironique est la suivante : Tous ces changements étant si fréquents, il conviendrait que leurs principaux auteurs, tailleurs, cordonniers, valets de chambre, couturières, pâtissiers, perruquiers et autres gens utiles à la grandeur des États, tinssent des réunions corporatives pour élucider cette question ; alors les

1. Le mot est espagnol, mais il est ici dans un sens français.
2. Même observation.
3. Id.
4. Id.
5. Id.
6. Id.
7. *Bonnet,* en espagnol, c'est le bonnet des docteurs.

aveugles pourraient vendre tous les ans en même temps que l'almanach un annuaire du langage; *Vocabulario nuevo al uso de los que quieran entenderse y explicarse con las gentes de moda, para el año mil setecientos y tantos, y siguientes, aumentado, revisto y corregido por una sociedad de varones insignes, con los retratos de los mas principales* (*Vocabulaire nouveau à l'usage de ceux qui veulent comprendre et s'expliquer avec les gens à la mode, pour l'année 1700 et tant, et les suivantes, augmenté, revu et corrigé par une société de personnages remarquables avec les portraits des principaux*). Toutefois l'effet de ce pamphlet fut nul à l'époque, puisqu'il ne parut qu'en 1793, vingt-cinq ans après avoir été composé.

Iriarte et Pablo Forner. — Iriarte (1750-1791) et Pablo Forner furent d'implacables adversaires. Mais « l'âne érudit » s'entendit sur un point avec l'auteur « des funérailles de la langue castillane », tous deux haïrent le gallicisme.

Iriarte, dans ses *Fables littéraires*[1], en a consacré une à la gallomanie : *Les deux perroquets, et la perruche*, avec cet argument : Ceux qui corrompent leur langue n'ont point d'autre revanche que d'appeler puristes ceux qui la parlent avec propreté, comme si cette qualité était une tache. Les deux perroquets sont chez une dame de Saint-Domingue, île partagée entre les deux langues. C'est une Babel que le balcon. Le français emprunte quelques mots à l'espagnol; celui-ci emprunte tout à l'autre. On les sépare; le français abandonne tout son bagage castillan, mais l'autre n'a garde de renoncer à son jargon, qui, croit-il, embellit son idiome. Il demande en français les haricots du pot. Du balcon d'en face, une perruche érudite part d'un éclat de rire et se moque. Et lui se borne à lui lancer comme injure : « Vous n'êtes qu'une puriste ». Elle réplique : « Je m'en fais gloire. Les perroquets sont comme les gens »[2].

C'est en parlant des vices de la poésie de son temps, dans une satire qui fut couronnée par l'Académie (15 octobre 1782), que Forner lança la phrase piquante dans laquelle il gémit sur son temps où « le dialecte de Tolède s'étudie dans les lectures françaises ». Et, dans la « Satire Ménippée » posthume[3], qui porte le titre de « Obsèques de la langue castillane », publiée sous le nom de

1. Coll. Ribad., LXIII, p. 6; cf. la fable 39, p. 13, qui commence : « De frase estranjera el mal pegadizo, Hoy a nuestro idioma gravemente aqueja ».

2. Cf. *La Señorita mal criada* (1787, a. I, sc. 10) : Il y a une abondance qui est superfluité et vice.

3. Coll. Ribad., LXIII, p. 394. Cf. p. 389, une définition d'un « petimètre » : « Je sais un peu de français et d'italien », etc.

don Pablo Ignocausto (*Œuvres*, 378), il déplore que sous le torrent de littérature qui vient de France « les Espagnols, comme les autres peuples, au lieu d'apprendre seulement les choses, la méthode et les procédés, changent les locutions françaises en castillanes »[1].

Capmany. — Villarroel avait eu, à propos des mêmes faits, des craintes d'un autre genre. Écrivant à un ministre de Ferdinand VI (le marquis de la Ensenada), il lui disait : « Quand arrivera le jour, Espagne imprudente, où tu comprendras qu'ils affilent contre toi les couteaux sur tes pierres ? Quand vas-tu te désenchanter de ce que, rusée, la France tente de t'introduire les usages pour te mettre les quenouilles »[2] ?

Mais le patriote qui a développé cette thèse, c'est le Catalan Capmany y Montpalau (1742-1813). *La philosophie de l'éloquence*, publiée par lui à Madrid (Sancha, 1777), est un modeste traité de rhétorique[3]. Il ne s'y montrait pas du tout puriste ; il déclarait que l'Europe a uniformisé son langage, et que, quoique chaque nation ait sa langue et ses mœurs, les progrès de la sociabilité ont rendu communes les mêmes idées en matière de lettres, le même goût, par suite une même manière de s'exprimer. Il n'y a que les Turcs qui sont restés à part. Lui n'écrit pas pour les grammairiens.

Mais bientôt les idées et le ton de l'homme changent. Son chauvinisme s'applique à la langue. Dans le *Teatro histórico-crítico de la elocuencia española*, après un discours préliminaire, commencent les observations critiques sur l'excellence de la langue castillane

1. P. 394, commence une longue sortie : Les Français, bâtissant leur gloire sur les ruines de la nôtre, ont su écrire d'une manière si variée et si abondante de tout que, quoique leurs génies ne soient pas inventifs, ni leur langue en mesure de lutter avec la nôtre, ils ont réussi à répandre une foule immense de livres par tous les pays d'Europe.... Aussi toutes les langues d'Europe se ressentent du goût et de la langue française, même l'Italie, qui a oublié ses richesses pour le ridicule philosophisme des écrivains français de la dernière génération... Les Espagnols, adonnés comme toute l'Europe à la lecture des livres de cette nation impétueuse, devant seulement apprendre en eux les choses, la méthode et l'artifice, changent les locutions françaises en castillanes et ceci pour deux raisons : la première parce que, n'ayant pas fait une étude à fond de leur idiome, ils ignorent les équivalents des expressions ; la seconde parce que, ne lisant pas nos bons livres, l'usage des idiotismes s'est oublié, le vrai caractère poétique s'est perdu, l'abondance et la fertilité de la langue a été méconnue... Essayer de détruire l'armée des traducteurs faméliques et des charlatans ambitieux serait une témérité inutile... C'est le retour ordinaire des choses. Après la perfection la décadence...

2. « Cuando ha de llegar el dia, || Incauta España, en que entiendas || Que aún afilan contra ti || Los cuchillos en tus piedras ? || Cuando has de desengañarte || De que, astuta, Francia intenta || Introducirte los usos Para ponerte las ruecas ? (Coll. Ribad., LXIII, p. 394 ; cf. p. 389).

3. Il avait été précédé par l'*Arte de traducir* dont nous avons parlé plus haut. Madrid, 1776, 4°.

(CXXIII et suiv.). L'auteur institue une comparaison en règle avec le français (CXXVIII et suiv.): Malgré les travaux de Thomas Corneille, de Vaugelas, de Bouhours, de Despréaux, de Ménage, de Régnier, de La Bruyère, de Richelet, de Marsais, de Restaut, de Girard, de Dangeau, d'Olivet, de Condillac et de Beauzée, à quoi se réduit la supériorité de cette langue tant vantée? N'est-ce pas elle qui est la plus rigoureuse dans ses règles, la plus uniforme dans sa syntaxe, la plus embarrassée dans sa phrase? Pour traduire l'énergie, la rapidité et la liberté des langues anciennes, c'est un lourd et pauvre instrument qu'un idiome si difficile à manier, si ingrat, si trivial, si sujet aux amphibologies, dont l'universalité moderne peut être due à des causes politiques, mais non aux enchantements de sa mélodie, à la grâce de son sel, ni à l'excellence et à l'abondance de ses expressions.

Cette langue universelle, malgré sa correction, sa pureté, sa clarté, son ordre (qu'on pourrait appeler plutôt une servitude grammaticale), n'a rien du caractère épique, rien du nombre oratoire, à cause de ses voyelles muettes, de ses syllabes muettes et sourdes, de ses termes muets et sourds, quelquefois défectueux, de ses terminaisons aigres, de ses monosyllabes durs, de sa construction pénible qui ne souffre pas les inversions. Cf. *aïeux* et *abuelos, poulx* et *pulso, eaux* et *aguas, airs* et *ayres, flots* et *olas* ou *ondas, risques* et *riesgos*...

Pas d'harmonie imitative, pas de mots composés; par suite elle manque de l'énergie et de la force que communiquent à l'expression les idées complexes. Pas d'augmentatifs ni de diminutifs. Les verbes fréquentatifs et inchoatifs y font défaut. Les *nuances* (pour parler en français philosophique) manquent à cette langue de philosophes ; or elles abondent avec de fines distinctions en espagnol. Ensuite, que dire de la disposition timide et enfantine des mots que les Français appellent ordre naturel? Pour lier tout cela les grammairiens et maîtres de français ont multiplié articles, particules, qui offensent l'oreille et fatiguent, à moins que ce ne soit l'oreille de l'Allemand qui trouvait rude *Maldonado* et doux *Musschenbrock*.

La richesse du français en mots n'est pas propre à son génie, mais due à la culture des arts et des sciences naturelles; chose accidentelle. Le poète ou l'homme du peuple s'exprime avec moins d'énergie, de vivacité et de variété que l'Espagnol. Le vocabulaire astronomique, physique, hydraulique, métallurgique, chimique est en dehors: au reste il n'est ni français, ni allemand, ni anglais, mais grec et latin dans ses éléments. Notre langue adopte ces

termes quand elle manque des équivalents (CXXXIII). Notre richesse à nous est dans notre fonds. Soit : *chef*. Un Espagnol illettré pourra traduire : *Caudillo, capitán, cabeza, cabo* (*caporal* et *chefe,* selon les circonstances) ; *maître* se rendra par *soberano, amo, dueño, señor, patron, maestro* et *maestre* ; *bois* par *bosque, monte, leña, leño, madera, palo*. Quelle pauvreté si pour *biznietas* il fallait dire : *arrière petites-filles*. Et *herradura* qui se rend par *fer à cheval,* quoique le mot s'applique aux mules, bœufs, ânes, c'est cela qui s'appelle richesse, énergie, précision ! Si on regarde les dérivés, qu'on s'arrête à *chien*, pour lequel l'espagnol a *perrito, perrillo, perrazo, perruno, perrero, perrera, perreria, perrada.*

Traduisez : *perniquebrado, maniatado,* à jambes rompues, lié aux mains ! *Copetazo, pincelada, puñetazo* : coup de fusil, coup de pinceau, de poing ; toujours des coups ! Cela s'appelle force et concision !

Les écrivains français, avec une douzaine de mots vagues et indéfinis, s'en tirent : *justesse, nuance, touchant, frapper, marcher, rapport, sentiment, trait* (qui équivaut à *accion, acto, razgo, golpe*), et surtout *esprit* (*alma, ánimo, talento, ingenio, agudeza, viveza, entendimiento, capacidad, penetracion, mente, esencia, espíritu*). Avec ce vocabulaire philosophique réduit les voisins esquivent toutes les difficultés métaphysiques pour l'expression exacte.

La multitude des livres français qui depuis trente ans ont inondé nos provinces ont réussi surtout par la nouveauté, la méthode, le goût et le style des auteurs ; ce ne sont pas des mérites de l'idiome. Cette fascination a nui à notre langue, dont on a taché la pureté et la beauté, jusqu'à défigurer ses constructions par des locutions exotiques, obscures et non significatives, opposées au génie du castillan. Avidité de traduire, inexpérience des traducteurs. Si l'Académie avait le droit de punir, il faudrait infliger aux coupables une amende, et confisquer ce papier imprimé ou mieux *puerco,* qui a cochonné (*emporcado*) le langage castillan (CXXVII-CXXVIII)[1].

1. Moratin (dans Leandro, *Bibl. des Aut., Esp.*, 2, p. 324) rapporte que Capmany disait des gallicismes : Estos bastardos confunden la esterilidad de su cabeza con la de su lengua, sentenciando que no hay tal è tal voz, porque no la hallan. Y cómo la han de hallar, si no la buscan ni la saben buscar ? Y donde la han de buscar, si no leen nuestros libros ? Y cómo los han de leer, si los deprecian ? Y no teniendo hecho caudal de su inagotable tesoro, cómo han de tener a mano las voces de que necesitan ?

(Ces bâtards confondent la stérilité de leur tête avec celle de la langue, estimant qu'il manque tel ou tel terme parce qu'ils n'en disposent pas. Comment en disposeraient-ils, s'ils ne le cherchent pas et ne savent pas le chercher ? Et où le chercheraient-ils s'ils ne lisent pas nos livres ? Et comment les liraient-ils, s'ils les mésestiment ? N'ayant pas fait leur bien de leur inépuisable trésor, comment leur serait-il possible d'avoir en main les mots dont ils ont besoin ?)

Il ne me déplaît pas de finir ce chapitre sur cette diatribe qui témoigne de tant de passion ignorante. Non seulement elle annonce les révoltes à venir et reflète les obscurs préjugés contre les « gavaches », mais elle caractérise l'époque. Le pays subit un ascendant, il ne l'accepte pas[1].

1. Bien entendu, il y a des exceptions. On a cité un original, qui fut intendant à Séville et faillit devenir premier ministre, Pablo Antonio José Olavidès, qui s'était mis en tête de renouveler l'Espagne en la plongeant dans les idées françaises et les livres français (voir Réau, *Expans. Art. fr. Monde lat.*, p. 257).

CHAPITRE V

LES GALLICISMES

Les puristes espagnols ont fait plusieurs fois le relevé des gallicismes pour prémunir leurs lecteurs[1]; malheureusement je ne sache pas qu'aucun d'eux ait dressé des listes historiques, de sorte qu'on trouve pêle-mêle dans leurs recueils emprunts anciens et nouveaux[2]. Il serait à désirer qu'un érudit espagnol reprît et développât l'exposé si sûr d'Américo Castro[3].

En réalité un certain nombre de gallicismes sont anciens[4]. D'autres datent du XVIIe siècle[5], d'autres enfin sont en réalité des provençalismes, comme nous l'avons vu plus haut.

Mais le portrait du gallomane ne serait pas devenu au XVIIIe siècle un thème pour la satire et la comédie, on ne l'eût point ressassé comme nous venons de le voir, si, suivant l'expression un peu crue du P. Isla, la langue n'eût pas été atteinte du « mal français ». Celle des petits-maîtres en souffrait vraisemblablement plus qu'aucune autre, mais les littérateurs n'étaient pas à l'abri de la contagion. En réalité tout le monde était coupable, tout le monde francisait peu ou prou, jusqu'aux censeurs eux-mêmes[6]. Le farouche

1. Voir en particulier *Diccionario de galicismos*..., por D. Rafael Maria Baralt, 2e édition. Madrid, Leocadio Lopez, 1890.

2. Dans un article magistral (*Rev. Hispan.*, IV, pp. 31 et suiv., 1879) modestement intitulé *Quelques remarques sur le Diccionario*, H. Peseux-Richard a montré les défauts de cette étude qui sont nombreux et divers : D'abord l'auteur, un Vénézuélien, n'a qu'une connaissance insuffisante du français. Ensuite il n'a indiqué nulle part ses références.

3. *O. c.*, pp. 135 et suiv. Dans sa *Sentinelle*, Capmany promettait (p. 119) un recueil général de termes empruntés. Il ne l'a pas fait, et les mots auxquels il s'en prend là sont surtout ceux de la Révolution qui lui étaient particulièrement odieux, venant de ces gens qu'il appelle *sabihondos*, *ideólogos*, *filósofos*, *humanistas*, *politécnicos*, savoir : *réquisition*, *section*, *résultat*, *autorités constituées*, *agents du gouvernement*, *fonctionnaires publics*. Même le mot *central*, ajoute-t-il, quoique castillan, m'incommode, uniquement pour le voir employé en France d'établissements politiques et littéraires de leur folle Révolution.

4. Ceux qui remontent au XIIIe siècle ont été relevés par De Forest dans *Romanic Review*, VII, 378.

5. Peseux-Richard, *a. c.*, p. 43.

6. « ... ceux-là même, dit Peseux-Richard, qui se sont rendu nettement compte

Capmany, qui voit du français partout et s'en lamente, se laisse aller à recommander des mots qui font défaut, parmi lesquels il s'en trouve de tout français : *beligerante, bilingüe, federativo, fiscalidad, galicismo, glosario, habileté, legacion, magistratura, materialismo, metalurgia, ocasional, patriótico, patriotismo, protestantismo, publicista, purista, purismo, puritano, rigorista, territorial, silábico, supremacia*[1].

Les journaux donnaient l'exemple[2]. Leur rôle était de tenir le public au courant. On n'y peinait pas pour transposer ou traduire des mots, alors qu'on transmettait tels quels les idées et les faits. Les rédacteurs du reste n'eussent pas eu le temps, même s'ils avaient eu le goût, de ce travail.

Ce qu'on écrit de Paris est simplement revêtu d'une couche d'espagnol : Le Prince Henri de Prusse est à Paris. Il va à l'Académie des Inscriptions, où le secrétaire M. Dacier lui adresse un *discurso análogo a las circunstancias*[3]. L'Académie de Châlons-sur-Marne propose un prix sur le moyen de faciliter les mariages « *en términos conciliables con el respeto debido á la Religion* »[4]. Il ne faudrait pourtant pas s'imaginer que tout est français, même dans les articles qui concernent la France.

Dans le reste il faut chercher. On trouve assurément; mais les emprunts se glissent, plutôt qu'ils n'envahissent le texte. Sans doute, si j'avais pu parcourir des journaux de modes, aurais-je fait ample butin ; dans les Gazettes ordinaires, là où on trouve le mot français, c'est justement quand il s'agit de ces matières. Une école pratique de filles s'organise. On leur apprend en particulier à *rizar bufandas* (à friser des bouffantes)[5], à faire des garnitures avec *cintas o blondas*.

Ne réduisons pas toutefois plus qu'il ne convient. Quiconque a lu des livres espagnols de ce siècle sait que, si l'Espagne a gardé à ce

de la gravité du mal et qui ont voulu y remédier, soit en l'attaquant de front dans de solennelles dissertations, soit en employant contre lui les armes ordinairement plus redoutables du ridicule et de la satire, n'ont pas réussi plus que les autres à s'en affranchir. Pour ne citer que les plus connus, Cadalso, qui, dans la lettre XXXV des *Cartas Marruecas*, et dans une lettre récemment publiée ici même par M. Foulché-Delbosc, se moque spirituellement du langage *afrancesado*, n'échappe pas toujours à la mode qu'il condamne et se révèle à nous, parmi tous les écrivains espagnols, comme celui dont la tournure d'esprit est la plus française. De même le P. Isla ».

1. *Teatro hist. crit. Obs. critic.*, CLXVI.

2. Voir une liste de ces journaux dans *Lafuente*, XXI, p. 309 ; citons quelques titres : *Correo general, El erudito, El novelero, El memorial literario, La Aduana crítica, El pensador*.

3. Gaz. de Madrid, 8 oct. 1784, p. 836.

4. Ib., 15 oct., p. 859.

5. Ib., p. 806.

moment son indépendance politique, elle n'est pas parvenue à la restauration du « castillan légitime »[1].

On trouve :

A. Des mots français : *el arribo* (l'arrivée, G. de M., 15 juin 1706)[2] ; *armamento* (A. : moderne) ; *azelerada marcha* (G. de M., p. 133, ⊖ A.) ; *complexidad* (Capm.) ; *detallar* (⊖ A.) ; *equipage* (A. 1732 : mot récemment introduit) ; *petimetra* (blâmé par A., 1737, titre d'une comédie[3]) ; *resorte* (⊖ A.) ; *village* (blâmé par Isla) ; *libertinage ; libertin ; satisfaction ; maximas.*

Comparez des expressions telles que *estar en boga* (être en vogue) ; *al extremo*, etc.

B. Des mots espagnols auxquels l'on donne un sens français : *a favor*, qui signifie à l'utilité, à l'avantage de, devient l'équivalent de *à la faveur : a favor de la noche* (Capm.) ; *batallones*, qui signifiait escadrons de cavalerie, a passé depuis le XVIIIe siècle au sens de bataillons.

C. Des expressions faites de mots espagnols, mais qui sont assemblés sur le modèle d'une expression française. Le type est : *poner el exército sobre un pié respetable* (G. de M., 28 septembre 1784, p. 800) ; *ahorrar la sangre* (ménager le sang, Capm., ⊖ A.), *bastar a si mismo* (Moratin, se suffire à soi-même, ⊖ A.) ; *hombre de facil aceso* (homme d'accès facile ; Id. ⊖ A.) ; *caer de rodillas*, tomber à genoux au lieu de *se echar de rodillas ; dones de fortuna* (Id.) ; *juegos de espíritu* (jeux d'esprit) ; *mano de obra* (main-d'œuvre), *bajo mano* (main basse) ; *en todos los sentidos* (en tous les sens), *a su turno* (à son tour) ; *hacer alusion* (G. de M., Felizy deseado aribo..., septembre-octobre 1706, p. 4) ; *segun todas las apariencias* (*Ib.*, 17 août 1706, p. 105) ; *desalterarse en la corriente* (se désaltérer au courant, *Idilios de Gessner*, trad. Madr., 1727, p. 115) ; *elevar la juventud* (élever la jeunesse, Ramsay, *Nueva Ciropedia*, p. 3, Barcelona, 1739) ; *a fondo* (*Tertulia histórica*, por el Dr Don Jayme Ardanaz) ; *valer la pena ; cantar, tocar, bailar a la perfeccion ; ejercer*

1. Menéndez Pidal, dans sa *Grammaire historique*, § 4, 5 donne une courte liste : *peti-metre* (pisa-verde), *coqueta* (quelque chose comme *casquivana*, presumida), *bufete* (escritorio o estudio), *charretera, ficha, corsé* (cotilla), *tupé* (copete), *hotel* (fonda) ; sans compter d'autres mots moins enracinés comme *parterre* (terrero), *silueta* (perfil ó sombra), *soirée* (sarao o serano), *toilette* (tocado), *avalancha* (alud), *couplet* (copla ó tonadilla), *pot-pouri* (olla podrida, revoltillo o cájon de sastre), qui, incompréhensibles au peuple illettré, et anathématisés par les puristes, tendraient à être oubliés, comme ont été oubliés des centaines d'autres dont usaient les gallicistes du XVIIIe siècle, tels que *remarquable* (notable), *surtout* (sobretodo), *chimia* (química), *coclico* (coquelicot, amapola), *laqué* (laquais).

2. G. de M. = Gazette de Madrid ; A. = Académie, 2e éd. du Dictionnaire. Capm. signifie que le mot est signalé par Capmany (*Arte de traducir*).

3. On publie à Paris *Le Livre à la mode*, Satire des petits-maîtres. Il est traduit en espagnol. Madrid, 1785, *Memorial literario de la Corte*, IV, p. 144.

el ministerio de la parola de Dios, darse la pena, las bellas letras (toutes expressions blâmées par Isla)[1].

D. Des gallicismes d'images.

Peseux-Richard cite : *Dió carrera á su imaginacion* (Baralt, v°, *Carrera*) ; *Está cubierto de la adversa fortuna* (Id., *Cubierto*), etc.

E. Des tours syntaxiques français.

Déjà au XVIIe siècle des écrivains aussi purs que Quevedo se laissent aller à introduire des gallicismes. Dans l'*Introduction de la vie dévote,* on trouve des phrases toutes françaises : *Oh, Dios mio ! por vos es que yo he sufrido el oprobio y que la confusión ha cubierto mi rostro* (part. III, cap. 7 : C'est pour vous que j'ai souffert, etc.).

Capmany a relevé nombre de semblables imitations. Il blâme le déplacement de l'épithète : *El concurso atónito se quedó en silencio* pour *atónito el concurso*[2]... ; l'emploi de l'article avec le nom propre de pays : *inundan la España de traducciones* ; la substitution des nombres cardinaux aux ordinaux : *El papa Juan veintidos* ; le développement du participe présent en guise d'adjectif, si commode en français : *fatigante, edificante,* etc.

Il y aurait beaucoup à chercher dans ce sens. La phrase espagnole se transforme au XVIIIe siècle et Cadalso se moque visiblement de ce style coupé, à la française :

Dans la parodie que nous avons citée on a pu remarquer : *Tomé dos tazas de tè ; pusemeun desabil'é y bonete de noche* ; *hice un tour en mi jardin.* C'est autant l'allure que les mots qui lui paraissent choquants. Mais, même là où elle reste périodique, la phrase espagnole tend à perdre son caractère propre, elle devient plus ordonnée, plus régulière, rejette la surabondance des *que* et des *y*, des conjonctions, des gérondifs greffés les uns sur les autres, se rapproche en somme de la période française des classiques.

Voir par exemple dans *Don Quichotte* la 2e partie : Prologue au lecteur : He sentido tambien *que* me llame invidioso, *y que* cómo ignorante me describa, *qué* cosa sea la invidia, *que* en realidad de verdad, de dos *que* hay, yo no conozco sino á la santa, á la noble, y bien intencionada ; *y siendo* esto asi, como lo es, no tengo yo de perseguir á ningun sacerdote, *y* mas si tiene por añadidura ser familiar del santo Oficio, *y* si él lo dixo por *quíen* parece *que* lo dixo, engañose de todo en todo, *que* del tal adoro el ingenio, admiro las obras *y* la ocupacion continua *y* virtuosa. — La première phrase de cette seconde partie (ch. I) a 25 ou 26 lignes et elle est articulée

1. Am. Castro cite *larga mira* (longue vue), *o. c.*, p. 137.
2. Isla raille, nous l'avons vu, ceux qui disent *el santo padre*, pour *padre santo*.

aussi lourdement [1]. Qu'on lise au contraire l'éloge de Cervantès dans l'édition de l'Académie de 1782, 1re page : [Los contemporáneos] desdeñarse de publicar la vida de ese autor en aquel tiempo en que la inmedacion a los sucesos les daba toda la oportunidad posible para executarlo con exactitud y facilidad ; y esta negligencia que fue causa de que sus hechos se envolviesan en la confusion del tiempo, y se obscureciesen con las sombras del olvido, la hecho tambien muy difficil por una consequencia natural el escribir su vida en los tiempos posteriores ».

Et on pourrait citer Moratin, Jovellanos, le P. Isla. La phrase est partout allégée, dégagée de son ancien bagage. Il n'y reste guère de l'espagnol ancien que la facilité de l'inversion. En multipliant les rapprochements de ce genre, on constaterait que la prose espagnole du XVIIIe siècle et du début de XIXe, celle d'un Moratin par exemple, est aussi distante de celle du siècle précédent que la prose de Fontenelle ou de Voltaire l'est de celle de Descartes. Il appartient à d'autres de pousser cette étude, qui concerne surtout l'histoire de la langue espagnole [2].

1. Cf. partie I, ch. 48, deux pages sans un point ; la phrase s'allonge au moyen de dix ou douze *y*, avant qu'on trouve la proposition principale.

2. Je dois à la vérité de confesser que certains documents m'ont manqué pour la compléter. Ainsi j'aurais voulu consulter Capmany : *Comentario con glosas criticas y joco-serias sobre la nueva traduccion castellana de las Aventuras de Telemaco* (por Covarrubias), publicada en la Gazeta de Madrid el 15 de mayo de 1798, et aussi *Diccionario critico-burlesco del que se titula Diccionario razonado manual, para inteligencia de ciertos escritores que por equivocacion han nacido en España* (Bordeaux, 1821, 8o). Ces livres ne sont pas à la Bibliothèque Nationale.

APPENDICE

J'avais fait demander, par l'intermédiaire de mon collègue, M. Martinenche, si quelqu'un des Français travaillant à Madrid pouvait me chercher quelques renseignements sur les gallicismes du XVIII[e] siècle, en dépouillant des textes, particulièrement des journaux, dont je ne disposais pas à Paris.

M[lle] Dobelmann, ainsi que M. Rumeau, élèves de l'Institut des Hautes Études hispaniques, ont bien voulu répondre à mon désir, et j'ai reçu d'eux un mémoire sommaire, mais d'une haute valeur critique ; il m'a paru impossible soit de le substituer aux remarques qui précèdent soit d'en priver mes lecteurs, si bien que j'ai pensé à le donner ici, en appendice, en n'y apportant guère que quelques modifications de forme.

« Il convient d'abord, disent les auteurs, de distinguer deux aspects dans les dégâts à attribuer aux gallicismes. L'aspect profond, sensible chez les gens cultivés et chez les meilleurs auteurs, était assez délicat à observer ; il y faudrait un sens très affiné et une connaissance très sûre des deux langues, française et espagnole ; en outre un long et méticuleux travail. Il ne s'agit point là en effet de mots français grossièrement habillés à l'espagnole, mais de mots purement espagnols, correctement employés, auxquels les phrases et les sujets donnent des résonances nouvelles de tonalité française, différentes de celles qu'ils ont dans un texte d'espagnol classique. Encore y a-t-il dans cet aspect du mal bien des degrés ; le dernier et le plus facilement perceptible, qui confine au gallicisme brutal et choquant, consiste à donner à un mot espagnol non plus son sens reçu, mais le sens du mot emprunté. Quoique, en raison de la communauté d'origine, le mot espagnol puisse admettre cette signification d'emprunt, il y a tout de même là un détour donné à la langue, dont les meilleurs écrivains ne se gardent guère. Or, comme ces forcements s'exercent toujours dans le même sens, il arrive peu à peu que les valeurs purement espagnoles du mot s'oublient et que le sens d'emprunt pris au français survit seul ».

« La syntaxe elle-même se laisse influencer par les habitudes

françaises ; des écrivains de valeur incontestable en arrivent à un tel degré de gallicisme mental, qu'en les lisant, on a parfois l'impression de lire de l'espagnol écrit par un Français. Il se rencontre que, même — et le fait est tout à fait caractéristique — chez un écrivain, tel Cadalso, coexistent un attachement — qu'il prêche — à la pureté de la langue et en même temps une adultération inconsciente du génie de cette langue, inaperçue de lui-même.

« Le deuxième aspect du phénomène est beaucoup plus grossier, et éveille l'attention du moins averti des hispanisants ; c'est, bien entendu, celui que nous avons le plus observé et mis en lumière. Il s'observe non plus chez les gens de premier plan, — écrivains et penseurs, — mais dans le monde, à la Cour, dans les salons, les « ruelles », les cabinets de toilette, au spectacle, à la promenade, au Prado. On ne peut plus parler ici de l'influence d'une culture, mais de la tyrannie de la mode, d'une série d'engouements passionnés et éphémères, pour une coiffure ou un ruban, pour des tics de langage qu'il est de bon ton de connaître et de placer dans la conversation. Seulement, comme cette manie a sévi surtout dans la langue parlée, l'étude en est aujourd'hui difficile. Nous n'avons pas trouvé de journaux de modes ou de gazettes consacrées à la vie mondaine et frivole. Des journaux comme le *Diario universal de las bagatelas*, la *Miscelánea instructiva, curiosa y agradable*, ne nous ont apporté que des déceptions. Il est probable que les gens venus de France faisaient loi. Certains termes spéciaux étaient « lancés » par les coiffeurs, les bottiers, les modistes, les carrossiers, qui étaient tous français. D'autre part les modèles d'espagnol mêlé de français étaient fournis par les traducteurs médiocres, qui pullulaient. C'est contre eux, et contre les « galiparla », qu'ont été écrites pendant un siècle tant de satires, et c'est à ces satires que nous sommes obligés de recourir le plus souvent pour juger le mal qu'elles attaquaient. Moyen d'information indirect, par conséquent d'une fidélité relative, dont nous devons nous contenter. Les graphies hésitantes montrent bien qu'il s'agit de mots de la langue parlée, d'assimilation pénible. Au reste, notre deuxième tableau permet de constater combien la proportion de ces mots qui ont acquis droit de cité dans le dictionnaire espagnol est faible.

« Un des effets du romantisme sera de mettre fin à la longue querelle du XVIIIe siècle entre « castizos » et « afrancesados », — tout au moins pour ce qui concerne la langue et le style, — car il a réveillé le goût de la langue pure en même temps que de la littérature espagnole classique ».

PREMIER TABLEAU

Gallicismes classés par catégories[1].

GALLICISMES	SOURCES	REMARQUES
	I. — Le village, la rue, la maison, les meubles.	
Mi casa de campaña.	P. I.	*campaña* ne s'emploie qu'au sens militaire.
Un village.	P. I.	mot qui existe dans le lex. espagnol, mais qui est très peu employé ; il est tiré de l'oubli par l'influence franç.
El parterre.	P. I.	mot encore employé, mais non inscrit dans le dict. de l'Académie.
Bello golpe de vista.	P. I.	croisement de *coup d'œil* et de *point de vue*.
El pavis (le pavé).	P. I.	⊖
Apartamento (appartement).	C. M., XXXV.	⊖
Apartamiento (appartement).	P. I.	a admis peu à peu le sens franç.
Departamento.	A. 5.	entré dans le dict. au XVIIe s.
Taburete.	N. F. M.	gallicisme d'avant le XVIIIe siècle.
	II. — La société. — Les personnes.	
Monsieur. Monsieures.	P. I.	⊖
Monsiur.	A. 5.	substantif dans le dict. du XVIIIe siècle ; actuellement disparu.

1. Abréviations employées pour l'indication des sources :

P. I. = Padre Isla, *Fray Gerundio* : libro IV, Cap. VII, VIII, IX.
C. M. = Cadalso, *Cartas Marruecas* (N° de la lettre en chiffres romains).
A. 5. = Anales de cinco dias, dans *Semanario Erudito*, t. XVII, p. 243 (1789).
N. F. M. = Nicolas Fernández Moratin : *La petimetra* (1762).
M. H. = *Mercurio histórico* (1763).
Nov. = *Novelero de los estrados*.
Erud. = *Los Eruditos á la violeta* (de Cadalso).
Corr. C. = *Correo de los ciegos*.
Cruz = Ramón de la Cruz. A. N. = *El almacén de las novias* (1774).
A. D. A. = *El abate Diente agudo*.
D. F. = *Las damas finas* (1762).
Mem. lit. = *Memorial literario*, 1784.
Gaceta = *Gaceta de Madrid*, 1763.
D. L. = *Diario de los literatos de España*, t. V et VII.
Variedades = *Variedades de ciencias, literatura y artes* (1803).
Misceláncea = *Misceláncea instructiva, curiosa y agradable o Anales de literatura, ciencias y artes* (1797).
Jovellanos = *Oración sobre la necesidad de unir el estudio de la literatura al de las ciencias*, Gijon (1797).
⊖ = manque à tous les dictionnaires.
* = se trouve dans.

GALLICISMES	SOURCES	REMARQUES
Monsiurete. Monsieurísimo. El Monsieurado señor.	P. I.	⊖
Dama. Madama. Damisela. Madamisela.	A. 5.	se trouvent dans le Dict. de Autoridades, mais prennent beaucoup d'importance dans la langue du XVIIIe s. — Employés surtout comme substantifs.
Madame. Madam. Madan.	fréquents.	⊖
Madamita.	Cruz : El viejo a la moda, 1772.	
Petimetre. Petimetra.	extrêmement fréquents. N. F. M.	entrés dans le Dict. de Autoridades (début du siècle).
Petrimetre.		Nous n'avons pas vu cette forme. Elle nous a été indiquée par M. Subirá, qui s'occupe beaucoup du XVIIIe siècle.
Un hombre de bien.	M. H., 1763. Nov.	
Un hombre de las luces de VM. Un hombre de carácter. Un hombre de calidad. Un pobre diablo. Maître d'hôtel. Metredotell. Jefe de cocina.	P. I. P. I. P. I. P. I. C. M., XXXV. A. 5. C. M., XXXV.	gallicismes que nous n'avons pas cru nécessaire de contrôler.
Un domestico.	A. 5.	entre dans la langue, avec le sens français, au cours du XVIIIe s.
Un poco de mundo. Su figura no es preveniente.	C. M., XXXV. C. M., XXXV.	inutiles à contrôler.
Papillotage.	Erud.	⊖
Coqueteria.	—	entrera dans le dictionnaire au cours du XIXe s.
Persiflage.	—	⊖
Crapula.	—	entre dans le dictionnaire au cours du XVIIIe s.
Libertino.	P. I.	mot espagnol qui s'enrichit du sens français au cours du XVIIIe siècle et finit par avoir surtout ce sens.
Libertinage.	P. I.	entre dans le dictionnaire au cours du XVIIIe siècle.

GALLICISMES	SOURCES	REMARQUES
	III. — Les vêtements et étoffes.	
Etiqueta.	Corr. C.	introduit avant le XVIIIe siècle. S'emploie beaucoup au XVIIIe et encore aujourd'hui. Existe dans tous les dictionnaires.
Deshabillé.	C. M., XXXV.	
Deshavillé.	Corr. C.	⊖
Desavillé.	A. 5.	⊖
Ropa de chambre.	P. I. A. 5.	⊖
Bonete de noche.	C. M., XXXV.	⊖
Petiboné.	P. I.	⊖
A la dernière.	P. I.	⊖
A la dernier.	A. 5.	⊖
Pitibú (petits bouts).	N. F. M.	⊖
Petibús.	forme plus fréquente.	⊖
Un frac.	A. 5.	entrera dans le Dict. au XIXe s.
Glassé, puis : glasé (taffetas glacé).		1re forme : Dict. de Autoridades ; 2e — : Dict. Acad. de 1803.
Sortú (o cabriol').	A. 5.	se trouvent dans le dict. du XVIIIe siècle et disparaissent au XIXe s.
Surtú (surtout adv.).	P. I.	
Moaré. / Muaré. / Moer. / Muer. / Mué. (moire).	Cruz, A. N.	la seule forme encore vivante est *muaré*.
Mantilla de grodetur (gros de Tours).	Cruz, A. N.	⊖
Muselina.	Cruz, D. F.	entre dans le dictionnaire au XVIIIe s. (La dernière édition de l'Académie donne l'étymologie arabe : *Mossoul.*)
	IV. — La cuisine.	
Bullón.	A. 5.	⊖
Fricasé.	A. 5.	s'est substitué au mot espagnol *fricasea*.
La crapaudina, mi plato favorito.	C. M., XXXV.	⊖
Fricandó.	A. 5.	apparaît dans la 4e éd. du dict.
Bufaladob (bœuf à la daube).	A. 5.	inutile à vérifier.
Sopa al uñon (oignon).	A. 5.	
Sopa a la ren (reine).	A. 5.	
Compota.	»	entre dans le dict. au XVIIIe s.
Vino del Rhin, de Burdeos, de Frontiñan, de Champaña.	»	Actuellement *champaña, champañ, sidra achampañada* (champagnisé).

V. — Toilette. Coiffure. Frivolités.

GALLICISMES	SOURCES	REMARQUES
Toaleta.	fréquent.	
Toeleta.	C. M., XXXV.	seul, le mot *toalleta* existe en espagnol, comme diminutif de *toalla* (serviette à toilette).
Agua de lavanda.	Erud.	
— labanda.	A. 5.	
— sanpareille.	Erud.	
— champarell.	A. 5.	
Tupé (toupet).	P. I., Cruz. A. D. A.	apparaît au début du XVIIIe s.
Bucle.	D. L. Cruz, A. D. A.	entre dans le diction. au cours du XVIIIe siècle.
A la papillota.	P. I.	
Se ha inventado en *Marli*. Un nuevo género de capricho.	A. 5.	
Minué.	Mem. lit.	d'abord *minué*, au cours du XVIIIe siècle ; actuellement *minuete*.
Tabaco rapé.	A. 5.	apparaît après le Diccionario de Autoridades.
Jugar una partida de.		cette expression est restée.
Rocambor (rocambole).	A. 5.	entre dans le dictionnaire au XIXe siècle avec l'étiquette : *américanisme !*
Hace sanfason (sans façon) lo que le acomoda.	A. 5.	

VI. — Littérature, théâtres.

GALLICISMES	SOURCES	REMARQUES
Una letra (au lieu de carta).	A. 5.	
La pieza es execrable.	C. M., XXXV.	mot à sens fort qui devient banal et s'affaiblit au XVIIIe siècle.
El jefe de obra (chef-d'œuvre).	Erud.	
Los actores son pitoyables.	C. M., XXXV.	
Canté pasablemente bien.	—	
El actor que hace los criados.	—	
Mesura.	Cruz, D. F.	Ce mot prend le sens français de *discrétion* et un moment même de *dimension*.
Cantar a la perfección.	P. I.	tournure française.

GALLICISMES	SOURCES	REMARQUES
Remarcable.	Feijoó, *Paralelo de las lenguas esp. y franç.*	⊖
Quevedo escribió mil polisonerias.	Erud.	les dictionnaires ont seulement *polizón.*
Felicitar.	P. I.	ce mot est devenu progressivement un pur gallicisme, d'abord en adoptant le sens français ; puis, en en faisant le premier sens ; enfin, en en faisant le seul sens.
Perfetamente. Furiosamente.	A. 5. P. I.	mots présentés comme des gallicismes dans les textes d'où ils sont tirés. Il est probable simplement que la fréquence de l'emploi des mêmes mots en français leur donnait un regain de vie.

VII. — L'armée.

Sombreros a la Beauvau.	C. M., LXIV.	
Peti-uniforme.	Mem. lit.	
Garzón de reales guardias de corps.	—	le mot *garçon* existait, mais il ne prend une valeur militaire qu'au XVIIIe siècle.
Regimento.	Gaceta.	introduit au début du XVIIIe s. *regimento* existait, mais pas au sens militaire.
Destacamento. Liacion (liaison). Juntar el ejército (joindre). Pasar al filo de la espada.	— D. L. — —	gallicismes de traducteur.
Glacis.	P. I.	apparaît au cours du XVIIIe siècle.

VIII. — Expressions et tournures.

Tomé *de la* limonada.	C. M., XXXV.	
Bien entendido.	D. L. VII.	
Bien entendido que...	P. I.	
Hice mis devociones.	P. I.	
La Francia, *la* Inglaterra.	M. H.	
Tenidas *de* Sangre.	Ib.	

GALLICISMES	SOURCES	REMARQUES
Penetrado de dolor.	P. I.	
Hacer entender la razón.	C. M., XXXV.	
Pues que nos habeis confiado.	Jovellanos.	
Ejercitar el ministerio de la palabra de Dios.	P. I.	
Viene de arribar de Paris.	C. M., XXXV.	
Es una traducción de la obra inglesa de Lempriere *bien que* considerablemente aumentada y mejorada.	Miscelánea.	
Los unos desprecian...	Variedades.	
Los otros quisieran... *Sobre el tapiz.*	P. I.	

DEUXIÈME TABLEAU[1]

Les Gallicismes et les Dictionnaires.

GALLICISMES	D. A.	1803	1925
Apartamento.	⊖	⊖	⊖
Apartamiento.	* (mais avec le sens de *habitation*).	* (avec le sens de *habitation*).	* avec le sens de *habitation*.
Bucle.	⊖	*	*
Bullón.	⊖ dans le sens des cuisiniers.	⊖	⊖
Coclicó (coquelicot).	⊖	⊖	⊖
Compota.	⊖	* (modernamente introducido del frcs).	*
Coqueteria.	⊖	⊖	*
Crapula.	⊖	*	*
Crapaudina.	⊖	⊖	⊖
Champarell.	⊖	⊖	⊖

1. D. A. = *Diccionario de Autoridades,* premier dictionnaire de l'Académie espagnole (1726-1739). 6 volumes, qui ont paru aux dates suivantes :
A. B. : 1726. — C. : 1725. — D. F. : 1732. — G. N. : 1734. — O. R. : 1737. — S. Z. : 1739.
1803 = *Dictionnaire de l'Académie,* 4e édition (1803).
1925 = — — 1925.

GALLICISMES	D. A.	1803	1925
Departamento.	⊖	* (avec un sens administratif).	* avec trois sens administratifs.
Desavillé.	⊖	⊖	⊖
Destacar, destacamento.	* (nuevamente introd. : milicia.)	* (sans la remarque).	* —
Domestico.	* adj. et subst.	* le sens de *criado* se précise.	*
Edecán (aide de camp).	⊖	* (voz francesa modernamente introd.).	* (sans la remarque).
Fatuismo.	⊖	⊖	⊖
Felicitar.	* (le sens français apparaît sous forme de remarque, pour être condamné).	* le sens français s'est imposé.	* le sens français est le seul vivant.
Frac.	⊖	⊖	*
Franela.	⊖	*	*
Fricasé.	* (signalé comme un néologisme dans une note à l'article du mot espagnol *fricasea*).	* (deux articles séparés).	* (la situation renversée : *fricasea* est noté seulement comme usité au Chili).
Fricandó.	⊖	*	*
Garzón.	* (au sens militaire ; néologisme d'origine française).	* pas de remarque à faire.	*
Glacis.	⊖	* (terme de fortification).	*
Glacé (taffetas).	* glassé.	* glasé.	* glasé.
Grodetour.	⊖	⊖	⊖
Laqué.	⊖ (voz francesa : lacayo).	⊖	⊖
Lavanda.	⊖	⊖	⊖
Liacion.	⊖	⊖	⊖
Libertino.	* (mais au sens ancien).	* (au sens classique franç. : *libre penseur*).	* (mœurs).
Libertinage.	⊖	*	*

GALLICISMES	D. A.	1803	1925
Madama.	* (on ajoute : « *lo usan algunos en el trato cortesano con las mujeres* »).	* (*lo mismo que Señora*).	*
Madamita.	⊖	⊖	⊖
Mesura.	*	* (nouveau sens : *medida*).	* (le sens : *medida* a vieill)i.
Minué.	⊖	*	*
Minuete.	⊖	⊖	*
Mué o muer.	*	*	* (voir *muaré*).
Moer.	⊖	⊖	* —
Moaré.	⊖	⊖	* —
Muaré.	⊖	⊖	*
Monsieur.	⊖	⊖	⊖
Monsiur.	* (subst.)	*	⊖
Muselina.	⊖	*	*
Padedú.	⊖	⊖	⊖
Papillotage.	⊖	⊖	⊖
Parterre.	⊖	⊖	⊖
Pasablemente.	⊖	⊖	⊖
Pavis.	⊖	⊖	⊖
Persiflage.	⊖	⊖	⊖
Petiboné.	⊖	⊖	⊖
Petibú.	⊖	⊖	⊖
Petimetre.	* (voz francesa introd. sin necesidad).	* (sans remarque).	* —
Pitoyable.	⊖	⊖	⊖
Polisonerias.	⊖	⊖	⊖
Rapé (tabaco rapé).	⊖	*	*
Regimento.	* (mais « l'autorité » citée est un règlement de 1728).	*	*
Remarcable.	⊖	⊖	⊖
Rocambor.	⊖	⊖	⊖ (americanisme).
Sanfason.	⊖	⊖	⊖
Surtú.	* (voz francesa introd. sin necesidad).	* *sortu.*	⊖
Sortú.		* (= *sobretodo*).	⊖
Tupé.	* (voz francesa nuevamente introd.).	*	* (apparition de la valeur : sans-gêne).
Toalleta.	* (diminutif de *toalla*).	* (id.).	* (id.).
Toeleta.	⊖	⊖	⊖

GALLICISMES	D. A.	1803	1925
Villar (billard).	* (juego nuevamente introd.).	* (id.).	* écrit *billar*.

Quelques remarques. — De ces 64 gallicismes du XVIIIe siècle :

1° 24 n'ont jamais été accueillis par le Dictionnaire ;

2° 13 y ont été reçus dans le premier tiers du siècle et se trouvent dans le *Diccionario de Autoridades* ;

3° 16 ont été reçus entre le *Diccionario de Autoridades* et la 4e édition du D. ;

4° 4, déjà employés au XVIIIe siècle, sont entrés dans le Dictionnaire après 1803.

De ces 13 + 16 + 4 = 33 mots, qui ont été accueillis par les dictionnaires, *Monsieur*, *surtu*, *sortu*, en sont sortis de nouveau, d'après l'édition de 1925. *Laqué* était sorti dès 1803.

Des 29 survivants, — *apartamiento*, *doméstico*, *felicitar*, *garzón*, *libertino*, — quelques-uns sont des mots espagnols, qui ont adopté sans grande violence une valeur française.

21 sont des mots entièrement français : *bucle*, *compota*, *coquetería*, *crapula*, *departamento*, *destacamento*, *edecán*, *frac*, *franela*, *fricasé*, *fricandó*, *glacis*, *glasé*, *libertinage*, *minué*, *minuete*, *muaré*, *muselina*, *petimetre*, *rapé*, *tupé*, *billar*.

LIVRE III

LE FRANÇAIS EN ITALIE

CHAPITRE PREMIER

LES DÉBUTS [1]

Influence subie, non exercée. — Il est facile de comprendre pourquoi l'ascendant du français fut tardif en Italie. La langue italienne avait depuis un siècle et demi la primauté. Nous avons montré dans cette Histoire le rang qu'elle avait obtenu et l'action qu'elle exerçait en France. Pour toutes sortes de causes, que nous n'avons pas à examiner ici, elle manqua sa destinée. Si au commencement du xviie siècle les Français cessèrent à peu près de lui emprunter, ils continuèrent néanmoins à l'apprendre. En outre l'Italie, je l'ai marqué aussi dans un précédent volume, restait le centre incontesté de l'Art ; les nôtres allaient y prendre non seulement des principes, mais jusqu'au jargon du métier [2].

Les manuels destinés à apprendre le français aux Italiens commencent à apparaître au xviie siècle. Alexandro Tassoni (1565-1635), de Modène, l'auteur du célèbre poème comique : *La Secchia rapita*, a laissé une grammaire française inédite [3].

A Rome, en 1625, paraît *La Grammatica per imparare la lingua francese,* composta da Pietro Durante [4].

1. Je dois à peu près toute la substance de ce chapitre à mon ami et ancien élève G. Maugain, doyen de la Faculté des Lettres de Strasbourg, qui a bien voulu rédiger et mettre à ma disposition ce qu'il appelait une modeste esquisse, dont mes lecteurs pourront apprécier l'exactitude et la richesse ; les remaniements et les additions que j'ai pu faire au tableau qui m'était fourni n'empêchent point M. Maugain d'en garder entièrement le mérite.

2. Sur les étudiants français en Italie, voir Ém. Picot, *Bull. Corr. hist. et philol.*, avr. 1915, pp. 8-71, et 1917, pp. 71 et suiv.

3. *Miscellanea tassoniana di studi storici e letterari,* Bologne-Modène, 1908. (Voir l'étude de Bertoni.)

4. Voir Stengel, *Verz.*, nº 74.

L'année suivante, à Rome également, paraît en français la *Grammaire pour apprendre les langues italienne, françoise, et espagnole*, d'Antonio Fabro[1]. Douze ans après Longchamps (Giov. Alessandro), donne à Rome encore son *Trattato della lingua francese e italiana, italiana e francese*[2].

Tout cela est très peu de chose et, si on consulte ces livres, on voit qu'ils n'ont aucune signification pour l'histoire qui nous occupe. Les auteurs ou éditeurs sont on ne peut plus modestes dans leurs prétentions. Ils ne demandent pas le premier rang pour la langue française, tant s'en faut. L'un se contente d'avancer qu'elle « est aussi utile que n'importe quelle autre », l'italien toutefois mis à part, car il est l'idiome le plus répandu dans toute l'Europe. Un autre recommande seulement le français à messieurs « les secrétaires et traducteurs » ou aux personnes qui « aspirent faire voyiage ». Quarante ou cinquante ans plus tard, le ton des auteurs de grammaires françaises sera tout autre ; ils parleront en hommes qui ont conscience d'enseigner la première de toutes les langues.

D'autre part, ces manuels, on doit le remarquer aussi, ont paru dans l'Italie septentrionale — ce sont les rapports avec les voisins qui les ont inspirés à leurs auteurs — ou à Rome, ville cosmopolite. Ailleurs, point de besoins analogues. On n'étudie pas le français comme langue de culture ; le savoir n'est qu'une commodité[3].

De 1660 à la fin du règne de Louis XIV. — De 1660 à la fin du siècle, le mouvement ne se précipite guère. Citons deux ouvrages de Venise : *L'arte d'insegnare la lingua francese per mezzo dell' italiana overo la lingua italiana per mezzo della francese*. Venezia S. Curti, 1681[4].

On peut rapporter aux dernières années du siècle Neretti (Philippes), *La clef de la Langue Francoise... Expliquee en Italien*. Dédiee

1. Steng., *o. c.*, n° 75. Elle fut plusieurs fois rééditée, en particulier à Venise.

2. Id., *ib.*, n° 86. Bibl. Ars., 648A. L'auteur était interprète de langues dans cette ville.

3. Il faut cependant noter que, dès 1647, paraissait à Carmagnole une traduction du *Cid* par Andrée Valfré. *Rodogune* fut traduite à son tour (Modène, 1651). Voir Ém. Picot, *Bibliogr. Cornel.*, nos 832 et 839.

4. Curti est-il l'auteur ou l'éditeur de l'ouvrage? Voir Bibl. Nat., X. 23627. Steng., *o. c.*, n° 176, donne, en l'attribuant à Chiarelli (Jean Battiste), un ouvrage anonyme : *L'art d'enseigner la langue françoise par le moien de l'Italien ou la langue Italienne par la Françoise* (Venise, 1685), dont une édition de 1691 se trouve à la Bibl. Ste Geneviève, X, 438, in-12. Stengel, d'autre part, mentionne à la date de 1692 une édition, revue par D. L. (della Spina), de l'ouvrage dont nous avons donné le titre dans notre texte. Elle a été imprimée à Venise, chez Curti. Il est probable qu'il s'agit toujours et partout du même manuel ; il faudrait pouvoir comparer les exemplaires.

Le nom de Della Spina paraît encore dans *Il maestro francese in Italia*, Venezia, Curti, 1683, in-12 (Bibl. Ste Geneviève, X, 350).

a... Antoine Dona, noble Venitien. Venise, Laurens Baseggio, A l'Aurore[1] (1697 ?).

En 1697 paraît à Florence : *La lingua francese spiegata co' più celebri autori moderni,* de Michele Feri, in-18[2].

C'est à peu près tout, car les autres ouvrages qu'on peut mentionner ont été composés hors d'Italie ; ainsi les rééditions du Dictionnaire de Duez (françois-italien et italien-françois) (Paris, 1689, 2 vol. in-8°). De même les travaux, qui ont été célèbres en leur temps, de Veneroni. L'auteur était secrétaire interprète du Roi de France, et professeur des langues française et italienne. C'est un successeur des Oudin[3].

Je ne sais pas exactement où fut composé le *Nouveau Dictionnaire françois-italien et italien-françois,* publié à Genève en 1677 par Herm. Wiederholt et imprimé au château de Duilier (Suisse), 2 vol. in-8°. Pour justifier son dessein, l'auteur dit, et on remarquera sa réserve : « Les langues Françoise et Italienne étant les deux langues qui ont toujours eu le plus de cours en Occident, et qui passent même bien avant dans l'Asie avec le commerce du Levant, on a jugé à propos de rendre ce Dictionnaire Universel pour toutes les Nations de la Chrétienté et elles pourront avoir aisément l'intelligence de l'Italien et du François par la clef d'une troisième partie où le latin est en tête (Au lecteur) ». Aux yeux de l'auteur, c'est donc toujours le latin qui est la langue universelle.

Ce serait singulièrement s'aventurer en dehors de la vraisemblance que de rapporter cette littérature didactique à un besoin qu'auraient éprouvé les Italiens d'avoir des manuels qui leur permissent d'étudier le français.

Il était exceptionnel aussi que de grandes familles se procurassent des Français et des Françaises, pour enseigner le français aux enfants. Si on rencontre dans ce rôle de simples modistes, ce n'est qu'accident, jeu de l'amour et du hasard, et non que la demande ait dépassé les disponibilités du marché des institutrices. On n'en était pas là dans la Péninsule, quoiqu'elle fût fermée, pour des raisons religieuses, aux Réfugiés.

1. Stengel, *o. c.*, n° 216. L'auteur est un Parisien, avocat au Parlement de Paris. Expatrié pour des raisons inconnues il enseignait sans doute outre monts.

2. Stengel, *o. c.*, n° 214.

3. Voir Id., n° 225 et note. C'est également de Paris qu'est datée *La nomenclature, dialogue, proverbes et heures de récréation nécessaires à ceux qui désirent parler et écrire le françois, l'italien et l'espagnol,* de Juliani. Paris, 1673, in-12.

CHAPITRE II

AU XVIII[e] SIÈCLE

L'ignorance du français. — Le fait auquel je viens de faire allusion en terminant le chapitre précédent me paraît d'une extrême importance. Moins absorbée dans l'orgueil de son passé, l'Italie, qui avait longtemps dédaigné le développement des génies des peuples voisins, eût gagné énormément à recevoir un contingent de nos émigrés qui, sans célébrer Louis XIV, lui eussent apporté des idées et des talents capables, dans divers domaines, de la renouveler ou tout au moins de l'avertir. Faute de ce contact direct, elle se mit en retard.

Traductions. — J'en trouve une preuve péremptoire dans la multiplicité des traductions qui durent être exécutées dans toute la Péninsule pour satisfaire la curiosité des choses françaises, quand elle s'éveilla. Et cette situation se prolongea fort avant pendant le xviii[e] siècle. Ces traductions sont innombrables. Ce sont des Sermons, dont les recueils doivent dispenser les prédicateurs italiens d'un effort personnel ; des livres de dévotion répandus à profusion par les jésuites italiens surtout : apologies de la religion, vies de saints, etc. Ces ouvrages sont signés de noms obscurs ou au contraire de Bossuet, Bourdaloue, Fléchier, Massillon, Huet, Pascal, Mabillon, de Rancé.

Citons, à titre d'exemple, les livres suivants que vend, en 1757, le libraire vénitien Simone Occhi : huit volumes de sermons de Massillon, — les conférences ecclésiastiques du diocèse de La Rochelle sur l'office divin et le sacrifice de la messe, — une vie anonyme de saint Thomas d'Aquin, — la vie de saint Dominique par le P. Antoine Touron. Le tout est traduit en italien.

Cette invasion de livres spirituels, qui ne cessa jamais au cours du siècle, est déjà constatée par le *Giornale de' Letterati d'Italia* en 1713, et, en 1740, par un académicien de Florence, dans un traité d'éducation dont nous reparlerons. Elle apparaît aussi aux yeux de

celui qui parcourt la Bibliothèque de la Compagnie de Jésus[1].

Ces œuvres édifiantes sont propagées en Italie pour combattre l'impiété dont on rend responsables les philosophes italiens eux-mêmes, ennemis d'Aristote et de saint Thomas, mais surtout Descartes. L'administration du contre-poison est presque préventive.

Tout notre théâtre passe aussi en italien : les tragédies et comédies de Pierre et Thomas Corneille, Racine, Molière, Crébillon, Destouches, de La Fosse, de La Motte, Pradon, Quinault, Rotrou, Voltaire, pour ne citer, en ordre alphabétique, que les auteurs les plus connus. De 1708 à 1799 paraissent en Italie quinze éditions, en langue italienne, de l'*Iphigénie* de Racine. En les comparant, on constate que la pièce a été traduite par neuf auteurs différents. De 1743 à 1798 on ne compte pas moins de vingt-trois éditions de *Zaïre* en italien ; il y a eu dix traducteurs[2].

Les romans sont en quantité presque innombrable. G. B. Marchesi en a cité plus de cent cinquante dans son livre « Studi e ricerche intorno ai nostri Romanzieri e romanzi del Settecento »[3]. Dès maintenant, on serait en mesure de compléter cette liste par beaucoup de noms nouveaux. Un curieux pourrait réunir certainement une trentaine d'éditions du *Télémaque* en prose ou en vers italiens parues avant 1789[4]. Quand vient l'âge de *La Nouvelle Héloïse*, le livre n'est pas imprimé, en Italie et en italien, moins de six fois entre 1760 et 1788.

Une foule d'autres ouvrages de tout ordre ont été traduits. Nous n'aurions qu'à puiser dans la liste. En 1765 paraît la traduction du Discours de Jean-Jacques sur les lettres et les arts. Il ne s'agit donc pas de quelques curieux d'esprit et de science à qui le français manque ; c'est à un vaste public que s'adressaient les traducteurs, public qui était incapable, soit de lire facilement le français, soit même de le déchiffrer[5].

Pénétration du français. — Pourtant il ne faudrait pas pousser trop loin ni croire que l'Italie a refusé de suivre le mouvement général de l'Europe.

1. Par Charles Sommervogel, S. J. Bruxelles-Paris, 1890-1900.
2. Voir L. Ferrari, *Le traduzioni italiane del teatro tragico francese nei secoli XVII et XVIII*. Paris, 1925.
3. Bergamo, 1903.
4. Le général Baron Thiébaut a rencontré un comte de Policastro, qui avait traduit *Télémaque* (*Mém.*, t, II, p. 111).
5. En Piémont, peu de traductions ; les gens savent le français tant bien que mal. Dans l'Italie méridionale il en paraît également peu, mais pour une autre raison : cette contrée échappe encore à l'influence septentrionale.

Le nombre croissant des ouvrages pédagogiques destinés à l'enseignement du français prouverait à lui seul avec quel empressement on se mit dans la Péninsule à l'étude de notre langue. Si Stengel ne signale guère pour la première partie du XVIIIe siècle que la Grammaire de Munier[1], les choses changent à partir de 1751. Les grammaires se multiplient[2]. Nous avons également la preuve que des cours de français étaient introduits dans les établissements d'instruction[3].

Il n'y a pas d'ouvrage de Descartes traduit en italien avant 1722, et cependant, plus de trente ans auparavant, la pensée de ce philosophe avait pénétré dans la Péninsule sous une forme latine ou française ; la preuve en est qu'elle soulevait des polémiques qui ont été racontées[4] et qu'on composait contre ce fauteur d'impiété et ce propagateur du doute d'amples et nombreuses réfutations.

Bientôt il sera suivi dans la Péninsule de tous ces « philosophes », qui, procédant ou non de sa doctrine, viennent empoisonner le monde. Ils se répandent en Italie surtout à partir de 1735, comme Grimm nous l'a attesté dans sa *Correspondance :* « Des observateurs éclairés m'ont assuré, dit-il à la date du 1er août 1765, que les progrès qu'elle [la raison] a faits en Italie depuis une trentaine d'années sont prodigieux. La révolution a commencé par une traduction des *Lettres persanes*[5], elle s'est étendue rapidement et surtout en Toscane jusque sur le peuple. Les ouvrages de philosophes français modernes ont tous pénétré dans ces contrées et contribué à éclairer leurs habitants »[6].

A ce moment, soit par des allusions contenues dans les journaux et les correspondances du temps, soit par les catalogues des libraires,

1. *Nuovo metodo per insegnare il francese agli Italiani* (It.-fr.). Napoli, 1720. Steng. *Verz.*, n° 274.

2. Berti (Michele), *L'arte d'insegnare la lingua francese col mezzo dell' ital.* Firenze, 1751. Ce n'est pas la 1re édition, mais peut-être un remaniement de Chiarelli, 1665. Cf. Steng., n°s 349 et 176.

Antonini (abbé), *Principes de la Gr. f. pratique et raisonnée.* Paris, 1753. Steng., n° 355, traduite en 1760 par l'abbé Marchioni.

[Chattard] *Nuovo metodo per imparare con ogni facilità a ben leggere, scrivere e parlare francese.* Roma, 1758. Steng., n° 369.

Goudar (Lod.), *Nuova grammatica itala e francese.* Parma, 1763. Steng., n° 382.

Duc (Francesco), *L'italiano in Parigi, ovvero Grammatica francese ad uso degli Italiani.* Torino, 1786. Steng., n° 471.

Baudisson, *Grammaire fr. pour les Italiens.* Florence, 1788. Steng., n° 481 (Peut-être remaniement de Goudar).

3. Ainsi Villecomte, auteur des *Lettres modernes avec les réponses* (Venise, 1751), était maître de langue française au Collège des Nobles tenu par les Jésuites. Il y enseignait depuis plus de quinze ans.

4. Maugain, *Étude sur l'évolution intellectuelle de l'Italie, de 1657 à 1750.*

5. Les *Lettres Persanes* sont un des livres favoris du jeune seigneur en qui Parini personnifie l'aristocratie milanaise dans son *Mattino* (1763).

6. Éd. Tourneux, t. VI, p. 329-330.

nous constatons que beaucoup de livres écrits en français circulent en Italie, sans du reste qu'ils viennent toujours de France. Ainsi, à la suite du dernier numéro du célèbre journal lombard, le « Caffé » (1764-1765), on lit une liste d'ouvrages récents qui se trouvent en vente chez le libraire Galeazzi à Milan. Nous y voyons, entre autres livres français, les suivants : Œuvres de M. le chancelier d'Aguesseau ; Dialogues entre Lord Shaftesbury et M. Locke sur quelques points essentiels à l'éducation de la jeunesse ; Éloge de René Descartes ; Discours qui a remporté le prix de l'Académie française, 1765 ; *La Partie de Chasse de Henri IV*, comédie en 3 actes et en prose par M. Collé ; Mémoires et observations recueillis par la Société économique de Berne, 8e partie. Cette liste, dont nous ne reproduisons que des extraits, est d'autant plus curieuse qu'elle nous donne une idée du rôle joué par la Suisse dans la diffusion du livre français. Tous les ouvrages mentionnés sont, en effet, édités à Yverdon ou à Berne.

Il arrive aussi qu'on imprime, en Italie même, des ouvrages en langue française : ainsi le *Télémaque*, à Naples, en 1754, à Venise en 1764 et 1788, à Gênes en 1788 ; les *Directions* de Fénelon *pour la conscience d'un roi*, à Parme en 1775, à Venise en 1779[1].

Voltaire, en 1765, commence à être la bête noire de tout un clan, qu'exaspèrent ses idées philosophiques et la campagne qu'il mène en faveur de la liberté de conscience[2]. On n'est pas peu surpris de trouver à la tête de la croisade contre le *Dictionnaire philosophique*, le *Discours aux Welches*, l'*Essai sur les mœurs*, le trop célèbre aventurier Casanova de Seingalt, qui quitte un moment sa vie de débauche pour prendre la défense de la foi et de la morale.

Il est bien évident que le grand adversaire des jésuites n'eût pas été déchiré avec tant de fureur, si ses livres n'avaient pas été dévorés par de nombreux habitants de la Péninsule. Ils l'étaient notamment par des membres de l'aristocratie.

Très nombreux sont les passages d'écrivains italiens du XVIIIe siècle qui renvoient avec précision à des ouvrages de D'Alembert, Diderot, Helvetius, etc. Pour J.-J. Rousseau, quelques questions se posent. Nous avons déjà parlé de *La Nouvelle Héloïse* ou de son *Discours sur les Sciences*. Mais aucune édition de l'*Émile* ne semble avoir vu le jour en Italie avant la Révolution. Toutefois cet ouvrage

1. Cette dernière fois la traduction italienne est à côté du texte français. Voir Maugain, *Documenti bibliografici per la storia del Fénelon in Italia*, Paris, Champion, 1909.
2. On ne saurait imaginer à quel débordement d'injures sa mort donna lieu. Voir E. Bouvy, *Voltaire et l'Italie*, chap. VIII.

était loin d'être inconnu, puisqu'il donnait lieu à de vigoureuses controverses [1].

Italiens qui ont écrit en français. — Il n'est peut-être pas de pays dont les nationaux aient davantage écrit en français que l'Italie. Ce n'est pas à dire pour cela qu'ils aient trahi ou abandonné leur langue naturelle, pas plus que Ménage ou Voltaire n'avaient quitté la leur lorsqu'ils écrivaient en italien [2]. Encore ne veux-je parler de ceux qui, à vrai dire, sont devenus tout français, comme Lagrange (né à Turin en 1736), ou à moitié français comme Louis Riccoboni [3] et sa femme, Cerutti, Visconti, les Cassini, etc.

Mais les autres, ceux qui ont continué d'habiter et d'écrire outremonts, sont vraiment nombreux. On connaît les économistes et les politiques, P. Verri, et plus tard Gorani [4], le célèbre abbé Galiani, que j'ai souvent cité au tome VI, dont la prose a mérité les éloges de Diderot et depuis de Sainte-Beuve [5], l'illustre Beccaria, auteur du *Traité des Délits et des Peines*, Algarotti [6]. On pourrait facilement allonger la liste.

Parmi les hommes de lettres, les principaux sont : l'abbé Antonio Conti, philosophe et poète tragique, auteur, entre autres ouvrages français, de deux longues et importantes lettres, l'une à Madame le Présidente Ferrant (1719), l'autre à Scipione Maffei ; Giuseppe Baretti, fameux polémiste, auteur d'un *Projet pour avoir un opéra italien à Londres* (Londres, 1753), de *La voix de la discorde ou la bataille du violon. Histoire d'un attentat séditieux et atroce contre la vie et les biens de cinquante chanteurs et violonistes* (Londres, 1753), et d'un *Discours sur Shakespeare et Monsieur de Voltaire* (1777) ; Carlo Goldoni (1707-1793), qui, appelé à Paris en

1. Voir Schiff, *Éditions et traductions italiennes des œuvres de J.-J. Rousseau*, dans la *Revue des Bibliothèques*, 1907-1908.

2. Sur Voltaire et la littérature italienne, voir l'article de E. Bouvy : *Voltaire et la l. ital.*, R. L. R., févr. 1896, p. 49.

3. Luigi Riccoboni (Lelio), auteur et comédien, né à Modène en 1674, mort en 1753, à Paris, où il publia des *Observations sur la comédie et le génie de Molière* (1739) et *L'Italien marié à Paris*, traduction d'un ouvrage italien.

4. Le comte milanais Giuseppe Gorani (1744-1819) fit paraître en 1770 un *Traité du Despotisme*. Il reçut en 1792, sur la proposition de Bailly, le titre de citoyen français, et vint alors à Paris, où il publia, dans le *Moniteur*, une série de lettres aux souverains sur la Révolution française (réunies en un volume, 1793). De la même époque datent ses intéressants *Mémoires secrets sur les Cours d'Italie* (3 vol.).

5. L'abbé Galiani (1728-1787) séjourna quelques années à Paris comme ambassadeur du roi de Naples. Il a publié en français des *Commentaires sur Horace* (dans la *Gazette littéraire*), un *Dialogue sur les femmes*, et des *Dialogues sur le Commerce des blés* (1770). Rentré dans sa patrie, il entretint avec Mme d'Épinay, Mme Necker, Mme Geoffrin, Diderot, Grimm, etc., une correspondance française (2e édition, Paris, 1881, 2 vol.).

6. 1712-1764. Il rédige en français des *Mémoires sur la lumière* et une partie de sa correspondance.

1761, y travailla pour le théâtre italien et devint maître de langue italienne de « Mesdames », filles du roi. Il a publié en français, outre des *Mémoires* (1787), deux comédies, *Le Bourru bienfaisant* (1771), et *L'Avare fastueux* (1773).

Ce n'était pas toujours jeu de virtuose. Alfieri, en se commettant ainsi, cédait à une sorte de force supérieure. Il avoue qu'en 1776 il fut obligé, pour s'arracher à l'obsession du français, de s'interdire toute lecture française et de partir en Toscane[1]. Jusque-là il lui arrivait de se traduire en italien, après avoir mis ses projets de pièces en prose française[2].

Les raisons des auteurs. — Dans la généralité des cas, les écrivains italiens qui adoptaient le français, on l'a vu au nom de certains d'entre eux, ne reconnaissaient aucunement la supériorité de notre langue ; elle leur assurait un plus vaste public, voilà tout. C'est pour cela qu'Alberto Fortis, de Vicence, refondit en français ses *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle*[3]... Et on pourrait citer d'autres exemples avoués où des préoccupations du même genre ont inspiré les auteurs. Les *Lettere originali... di Clemente XIV* (Parigi, 1777), d'abord données en traduction française, sont précédées dans l'édition italienne d'un *Avvertimento al lettore*[4] où on lit : « Voici donc ces lettres précieuses... La langue française étant devenue universelle, il fallait que la traduction, en précédant l'original, fournît à chacun la connaissance de cette œuvre excellente et protégeât la présente édition ».

La langue française jouait en Italie comme ailleurs son rôle d'intermédiaire. Elle portait la pensée italienne à travers l'Europe : elle faisait aussi connaître à l'Italie les œuvres anglaises. C'est dans une traduction française que le grand érudit Muratori, en 1726, et, vers la même date, le philosophe Doria lurent l'*Essai sur l'entendement* de Locke. En 1736 paraît à Vérone une version italienne, plusieurs fois réimprimée, d'une autre œuvre de Locke, le *Traité d'éducation*. Elle est faite sur la traduction française de Coste (Amsterdam, 1736).

En 1762, l'éditeur Francesco Storti de Venise publie une traduction dont le titre même révèle qu'elle a été faite non pas d'après le texte original anglais, mais d'après la version française

1. *Vie*, 4e ép., chap. II.
2. Toutefois ce personnage était à moitié français d'origine et son éducation explique suffisamment comment il en était arrivé là.
3. Paris, Fuchs, 1802.
4. P. 1.

qu'en avait donnée un médecin de Paris, Pierre Demours. Ce sont les *Essais et Observations de médecine de la Société d'Edimbourg* (Saggi ed Osservazioni)[1].

1. Il suffit de parcourir l'ouvrage cité plus haut de Marchesi et on verra qu'il en fut de même pour de nombreux romans anglais, notamment pour les *Voyages de Gulliver* de Swift (Venise 1729), et pour les *Aventures de Robinson Crusoé* (Venise, 1757).

CHAPITRE III

UN PAYS DE TRANSITION[1]

Le Piémont. — Je ne m'attarderai pas à parler du Val d'Aoste. Dès le xııe siècle, il subit l'influence exclusive de la Savoie et de la Suisse romande, avec lesquelles il est en relations continuelles[2]. Les noms de famille comme Jolibois, Chappuis, Coquillard, Perrier, Jeantet, Lavoyer, Blanchet, Perrin, Nicollet, Montet, etc..., y sont de beaucoup les plus répandus, tandis que les noms patronymiques avec désinence italienne y apparaissent tardivement, portés par des étrangers venus à une date récente se fixer dans le pays. La langue française y est adoptée comme langue officielle dans les mêmes conditions et à la même époque qu'en Savoie[3].

Mais ce n'était là qu'une fraction du pays. Dans le reste le français était répandu, il n'avait pas une situation prépondérante. L'italien n'en avait pas non plus. Il eût été difficile de dire à quelle langue appartiendrait l'avenir. En effet, l'idiome courant était le piémontais, dialecte qui n'avait jamais su s'imposer par des œuvres littéraires de quelque importance. On pouvait présumer qu'à la longue l'ensemble des États du duc de Savoie subirait la contagion des parties où le français dominait. Pour accélérer ce résultat, il suffisait de circonstances heureuses. Or, presque au lendemain de la mort d'Henri IV, sa fille Christine, âgée de treize ans, épousait Victor Amédée, prince héritier de Savoie. Devenue veuve en 1637, « Madame Royale » exerça le pouvoir, d'abord comme régente jusqu'en 1648, puis officieusement jusqu'à sa mort en 1663. Si elle ne sacrifia jamais les intérêts politiques du Piémont à ceux de la France, si elle mit au contraire une habileté et une énergie consommées à

1. Comparez plus loin le livre concernant la Savoie.

2. D'où venaient les soldats du Royal-Italien ? Certains retournaient au pays, francisés... Pollnitz a rencontré un lieutenant, qui avait assez bien appris la langue (*Lett. et Mém.*, I, p. 134).

3. On lit chez Michel Chilliat, *Méthode facile pour apprendre l'histoire de Savoye depuis son origine jusqu'à présent* (2e éd., Paris, 1707) p. 69 : « D. Quelles langues sont en usage dans les Etats du Duc de Savoye ? — R. La Françoise, dans tout ce qui est deçà les monts, excepté dans le comté de Nice ; et l'Italienne dans le Comté, et dans tous les autres Etats de delà les monts ». — Cette assertion est manifestement erronée pour la vallée d'Aoste, comme pour quelques vallées piémontaises, à cette date de langue française.

ménager la couronne ducale de son fils, elle garda en revanche un vrai culte pour son ancienne patrie, donnant sa préférence aux meubles, aux tapisseries, aux carrosses, au linge français, appelant à son chevet, en cas de maladie grave, des médecins de Lyon et de Paris, employant même ses représentants diplomatiques dans cette dernière ville pour se procurer « une demoiselle d'honneur qui non seulement fût belle, mais sût très bien chanter, et une femme de chambre capable de bien la coiffer, de bien connaître les modes, d'empeser les dentelles, de tailler les collets ». Avec son ambassadeur en France, avec son fils, avec son beau-frère le cardinal Maurice, elle correspond en général en français. Elle ne réussit pas à marier sa fille avec Louis XIV ; elle tint du moins à donner pour épouse à son fils, Charles-Emmanuel II, une princesse française, Françoise, fille du duc Gaston d'Orléans (1663). Resté bientôt veuf, Charles-Emmanuel convolera en secondes noces avec une autre princesse française, Jeanne-Baptiste.

Cette inclination de Christine pour tout ce qui lui rappelait son pays d'origine ne pouvait manquer d'exercer une influence sur les courtisans et de servir la culture française. Aussi un Piémontais du XVIII[e] siècle, grand adversaire de notre langue, le comte Galeani Napione, n'avait-il pas tout à fait tort de rendre Christine responsable de la grande fortune du français en Piémont. Elle y contribua certainement pour une bonne part. Seulement l'influence qu'elle exerça fut lente à produire des résultats et on n'en récolta guère les fruits avant 1660 [1].

En 1664, un Bolonais, l'abbé Sébastien Locatelli, qui se rendait en France, s'arrête à Turin. Le 15 mai, il va faire visite à la Comtesse Eléonore Castagnesi Broglia. Là se trouvent plusieurs dames piémontaises. Elles lui adressent d'abord la parole en français, à lui et à ses compagnons. Elles n'usent de l'italien qu'après avoir constaté que ses visiteurs n'entendent pas notre langue [2].

Les dames de la noblesse piémontaise garderont, au cours du XVIII[e] siècle, cette tradition de parler français. Leurs maris et leurs fils suivaient cet entraînement. Le Président De Brosses en avait été frappé à son passage, en 1739. Le français et l'italien, dit-il, sont presque également en usage ici. Ni l'un ni l'autre ne sont cependant la langue propre et vulgaire du pays ; c'est le piémontais, espèce de dialecte de l'italien tout-à-fait abâtardi, auquel je n'entendois goutte [3].

1. A. Bazzini, *La reggenza di Maria Cristina, duchessa di Savoia*. Torino, 1865, passim ; G. Claretta, *Storia del regno e dei tempi di Carlo Emanuele II*. Genova, 1877.
2. Locatelli, *Voyage de France* (1664-1665). Paris, 1905.
3. *Lett. d'Italie*, lett. LV et dernière.

Le français était d'ailleurs la seule langue que les jeunes filles de l'aristocratie apprissent dans les pensionnats de sœurs Salésiennes où on les élevait. Une fois sorties de là, elles ne lisaient (quand elles lisaient quelque chose) que des livres français, des romans [1]. Leur caquet allait avec leur toilette, et on sait combien elles étaient férues des modes de Paris [2].

Souvent les jeunes garçons faisaient leurs études à la maison, c'était alors sous la discipline d'un précepteur français ou savoyard. D'autres fois, on les envoyait au collège, en France même [3]. Beaucoup passaient quelques années à l'Académie militaire de Turin, où on leur enseignait bien plus de français (et de latin) que d'italien. Le célèbre Vittorio Alfieri, par exemple, y resta près de sept ans (1759-1766) [4]. Quand il en sortit, il n'avait pas de la grammaire française une connaissance solide et précise. Néanmoins il parlait et écrivait notre langue avec une grande facilité [5]. C'est d'elle qu'il usait dans ses conversations, ses canevas [6], ses notes et ses lettres, lors d'un voyage qu'il accomplit en Italie en 1766. Il évitait au contraire de parler l'italien dont il ne se sentait pas maître. Il n'éprouvait même pas le besoin de l'apprendre. Il profita de son séjour à Florence pour cultiver non pas le toscan, mais l'anglais.

Devenus officiers, les jeunes nobles continuaient à parler français, car le langage de l'armée était le français. L'exercice se faisait en français et c'était en français qu'on donnait tous les ordres aux troupes [7].

Les écrivains piémontais ont très souvent usé du français, quitte à faire revoir leur prose par quelque Savoyard ou quelque Niçois [8].

1. Galeani Napione, *Dell' uso e dei pregi della lingua italiana*, t. II, p. 133, de l'édit. de Florence (1813). Cf. « Ceux [des Piémontais] qui se piquent de connoître les Langues vivantes, joignent à ces Livres quelques Romans et quelques Historiettes Françoises, que les Libraires tirent de Geneve, où l'on rimprime tous ces petits Ouvrages » (*Lett. Juiv.*, XLVII, t, II, p. 62).

2. Les Dames, et les Petits-Maîtres [de Turin], disent les *Lettres Juives*, suivent assidûment toutes les Modes Françoises (*Ib.*)

3. Galeani Napione, *o. c.*, t. II, p. 132.

4. Il était né à Asti, en 1749, d'une famille noble. Sa mère était d'origine savoyarde. Il apprit d'abord le piémontais, indispensable pour les rapports avec les serviteurs, mais aussi le français, couramment employé dans la bonne société.

5. Il avait lu des romans français, puis les *Mille et une Nuits*, l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury, en attendant qu'il fît ses délices de Rousseau, d'Helvétius, de Montaigne.

6. « Mes deux tragédies (Philippe et Polinice) ... se trouvaient conçues et nées en prose française, et il y avait beaucoup à faire avant de les changer en poésie italienne. Je les avais ébauchées dans cette langue mesquine et désagréable, non que je la susse, ni même que je prétendisse la savoir, mais parce que, dans mes cinq années de voyage, je n'en avais parlé ni entendu parler aucune autre... » (Victor Alfieri, *Mémoires*, p. 165).

7. *Lett. de Suisse et d'Italie de M..., avocat au Parlement, à Mlle... à Paris*. Amsterdam, 1780.

8. *Ib.*

En 1759, l'Académie des Sciences de Turin commença à publier des *Mémoires*. On y distingue deux parties : l'une, qui contient l'histoire intérieure de la docte compagnie, est en latin dans le premier volume, en français dans les suivants ; l'autre est formée de dissertations que le règlement, du moins jusqu'en 1783, impose de rédiger, non pas en italien, mais en latin ou en français. En fait, cette dernière langue est presque toujours choisie par les auteurs.

Le français était même répandu dans le peuple, beaucoup de gens du pays étant allés travailler en France[1].

Bref, l'italien était une sorte de rareté dans cette partie de la Péninsule[2]. On avait si peu l'habitude de l'entendre à Turin, que l'architecte Benedetto Alfieri, qui l'employait quotidiennement, sembla ridicule à ses compatriotes, quand il rentra en Piémont après un long séjour à Rome. Une trentaine d'années plus tard, vers 1759, le même personnage choquait vivement son jeune parent, Vittorio, pour la même raison[3].

Notre théâtre, il va sans dire, fut fort en faveur à Turin. Dès 1735, d'Argens y signale la présence fréquente de comédiens français[4]. Un opuscule, publié à Paris en 1741, racontait les aventures d'une troupe qui aurait été enlevée par les pirates barbaresques en quittant Gênes. Si le fait est exact, la troupe en question venait fort probablement de Piémont[5]. La troupe Delisle y joue certainement pendant l'hiver 1755-1756; la troupe Salneuve deux ans plus tard (Toldo, *Molière en Italie*, p. 170); la troupe de Prin en 1762, et c'est une troupe importante : dix-huit acteurs et huit danseurs[6]. En 1765, une autre troupe joua tout l'été des tragédies et des comédies de notre répertoire[7]; la troupe de Patte et Neveu visita également Chambéry et Turin avant 1776[8].

1. Un émigré nous a donné une note curieuse sur la petite ville de Varse (Varzo ?) : « Presque tous les habitants, dit-il, parlent français. La plupart des hommes sont allés en France exercer les métiers de fumiste, de stuccateur, etc. » (De Laporte, *Souv. d'un émigré*, p. 118).

2. Les Piémontais sont peu prévenants, honnêtes cependant quand on fait quelques avances ; la plupart parlent français comme leur propre langue (à Turin). *Mémoires et voyages* de Monseigneur le duc d'Enghien, p. 240.

3. Vict. Alfieri, *Vita*, epoca 2 ª, cap. III.

4. *Lettres* du Marquis d'Argens, à la suite de ses *Mémoires*, lettre II.

5. *Lettre d'un comédien à un de ses amis touchant sa captivité et celle de vingt-six de ses camarades chez les corsaires de Turin* (Paris, Clément, 1761). Dejob, à qui cet opuscule fut communiqué par M. Couet, archiviste de la Comédie-Française, n'ose pas « décider si c'est là une véritable lettre ou un petit roman » (*Études sur la tragédie*, p. 183, n. 3). — Il me semble bien que l'histoire renferme au moins un fond de vérité ; les noms de Hus et de Desforges sont bien des noms authentiques, et précisément on perd la trace de la troupe Hus-Desforges entre ses deux séjours à Nantes, le premier au début de 1738 et le second à l'automne de 1743 (Arch. mun. Nantes, GG 647).

6. Chevrier, *Observateur des Spectacles*, t. II, p. 200, 1er juin 1762.

7. Alfieri, *Vita*, epoca 3ª, cap. III.

8. Arch. Mun. Grenoble, 30 mars 1776.

Ce n'était pas là une nouveauté. La première expérience de ce genre avait été tentée plus d'un siècle auparavant. Dès l'hiver 1659-1660, la troupe de la Grande Mademoiselle était venue en Piémont. De 1671 à 1675, une autre troupe y vint chaque hiver et porta le titre de « Troupe de S. A. R. le Duc de Savoie ». Elle donna notamment *Andromaque* et *Les Femmes savantes*[1].

1. H. Liebrecht, *Hist. du th. fr. à Bruxelles*, pp. 58 et 64.

CHAPITRE IV

MILAN, PARME, BOLOGNE, VENISE

MILAN. — Milan était, vers le milieu du XVIIIe siècle, le centre principal du mouvement intellectuel en Italie, et le « francesismo » y trouvait un terrain de choix. On nous a parlé du rôle de la Comtesse Simonetti, protectrice de tout ce qui venait de Paris, qui en suivait la mode dans tous ses raffinements, en avait la politesse, et en parlait la langue avec perfection. Autour d'elle gravitaient la *Société du Café* et le groupe des Trasformati[1]. Parler français resta dans la haute société une élégance, dont nos émigrés sentirent encore la valeur[2].

PARME. — Le Traité d'Aix-la-Chapelle (1748) plaça à la tête du petit duché de Plaisance, Parme et Guastalla, Philippe, le second des enfants nés de Philippe V, roi d'Espagne, et d'Élisabeth Farnèse. Arrière-petit-fils de Louis XIV, il avait, pour ainsi dire, rafraîchi ses origines françaises en devenant le gendre de Louis XV. Lui mort (1765), sa femme Louise-Élisabeth exerça la régence jusqu'au jour où elle remit le pouvoir à son fils Ferdinand[3].

Sous le gouvernement de ces princes, Parme, durant une quarantaine d'années (1748-1789), fut, chaque jour, en relations politiques, économiques et intellectuelles avec la France. Le Ministre qui longtemps dirigea le pays était un grand homme d'État, le Français Guillaume Du Tillot. Parmi les dignitaires et les courtisans qui vivaient dans la familiarité des princes, les Français étaient nombreux : aumôniers, confesseurs, précepteurs, maître de la garde-robe, médecin, secrétaire, maître d'hôtel, contrôleur de la bouche du roi, chef de la bouche de la reine, etc. Ils abondaient aussi dans les cadres subalternes de la Cour : musiciens de la chapelle, barbier

1. Voir Grace Gill-Mark, *A.-M. Du Boccage*, p. 89.
2. Je me présente à la loge Zitta (à Milan). La Comtesse Marx m'y reçoit avec toute la grâce possible. Elevée à Paris, au couvent de Panthemont, elle a tout l'usage et la coquetterie de nos toutes plus aimables Françaises... L'étranger est toujours placé sur le devant de la loge et on a l'attention de parler français tout le temps de la visite (*Journal d'émigration* du Cte d'Espinchal, p. 48).
3. Voir H. Bédarida, *Parme et la France de 1748 à 1789*.

ordinaire et valets de chambre barbiers, etc. Si les diverses unités militaires de Parme empruntèrent un contingent notable aux armées du roi d'Espagne, les Français de tout grade n'y manquaient pas non plus. D'autre part, nos compatriotes exerçaient à Parme les métiers les plus variés, depuis la vente des livres, jusqu'à l'exploitation d'établissements de bains. Beaucoup aussi, appelés par Du Tillot ou venus d'eux-mêmes, dirigeaient des entreprises industrielles : tanneries, peausseries, fabriques d'huile de faînes, teintureries d'étoffes de soie ou de cotonnades, etc.

Volontiers ces Français établis dans le duché de Parme envoyaient leurs fils à Paris pour y compléter leurs études ou leur apprentissage. Les Parmesans suivirent cet exemple. Ces jeunes gens — Français ou Italiens — avaient à Paris un protecteur qui leur ouvrait largement sa maison. C'est Claude Bonnet, banquier de l'État de Parme à Paris. Il leur servait, pour ainsi dire, de correspondant.

L'impression de Casanova, quand il arriva à Parme, au moment où le gouvernement venait de changer[1], fut une extrême surprise : « Dès que je fus dans les rues, il me sembla que je n'étais plus en Italie, car tout avait l'air ultramontain. Je n'entendais dans la bouche des passants que du français ou de l'espagnol, et ceux qui ne parlaient point ces langues avaient l'air de se parler à l'oreille »[2]. On habille Henriette, le cordonnier parlait français[3]. Il parut nécessaire de se procurer une seconde couturière qui parlât français, on la trouve sur l'heure, la première offre, pour servir, son fils, qui « s'explique passablement en français »[4]. La marchande de modes sait le français[5], c'était une Lyonnaise[6] ; l'hôtel où ils sont descendus est tenu par un M. d'Adremont.

J'entrai chez un libraire français, dit encore Casanova, et j'y fis la connaissance d'un bossu spirituel. Ce bossu était le directeur de la Monnaie, qui n'existait pas. Il s'appelait Dubois-Chateleroux[7].

Pour attester l'influence intellectuelle exercée dans le duché par la France, des faits nombreux peuvent être cités :

1. Don Philippe et Mme de France vont régner. Celle-ci n'est pas encore arrivée.
2. *Mém.*, II, p. 112, chap. VI. Mon lecteur m'excusera si je cite assez souvent le livre du célèbre aventurier, qu'on ne lit pas en général pour y trouver des renseignements d'ordre scientifique. Mais bien peu, parmi les hommes qui ont couru l'Europe comme lui et fréquenté tous les milieux, ont pris soin de noter en quelle langue s'exprimaient les personnages de cette vaste Comédie humaine.
3. *Ib.*, p. 115.
4. *Ib.*
5. *Ib.*, p. 117.
6. *Ib.*, p. 122.
7. *Ib.*, p. 124.

Enseignement. — C'est l'abbé Condillac que Louise-Élisabeth choisit comme précepteur pour son fils : le prince héritier Ferdinand[1]. A l'éducation du jeune prince concoururent un temps deux religieux français, les Pères Minimes François Jacquier et Thomas Le Seur, qui donnèrent à Ferdinand, aux pages et à l'élite des classes supérieures du Collège des Nobles un solide enseignement de la physique et des mathématiques. Ces deux savants ne restèrent à Parme qu'un an (1766-1767).

Quand l'abbé Coyer y vint en 1763, il y trouva M. Du Tillot, comme premier ministre[2]. D'autres Français y firent figure : l'historien Millot, et surtout le P. Jean-Baptiste Foureaud, ornithologiste.

Théâtre. — Le duc de Parme, Philippe, montrait une grande ardeur pour les spectacles. Sa préférence allait aux spectacles français ou à la française. Son fils hérita de ces dispositions. De son côté, Du Tillot avait gardé un goût très vif pour la littérature dramatique et c'est lui-même, en général, qui organisait les représentations à la Cour.

Dans l'été de 1755 arrive à Parme, pour plusieurs années, la troupe française, à la fois dramatique et lyrique, qui a pour chef Delisle[3]. Les opéras qu'elle joue sont, tout au moins au début, des traductions ou des adaptations italiennes d'œuvres lyriques françaises, signées de noms tels que les suivants : Paradis de Moncrif, Gentil Bernard, Quinault, Pellegrin, Fontenelle. Quant à son répertoire dramatique, il est composé de tragédies et de comédies françaises jouées dans leur langue originale : œuvres de Corneille, Racine, Voltaire, Marivaux, Mme de Graffigny, etc.

Les acteurs de cette Compagnie n'étaient pas seuls à jouer des pièces en français. Dans ce rôle ils avaient deux sortes de rivaux : les troupes d'amateurs et les élèves des collèges. Pendant le Carême de 1768, un groupe de courtisans donne *Esther*. En 1767, les élèves des Jésuites représentent le *Siège de Calais* de P. L. de Belloy ; en 1769, les élèves du Collège des Nobles, *Athalie*. A côté de ces pièces représentées en français, il y en avait du reste d'autres dont on jouait des traductions : ainsi *Le comte de Varwich*, tragédie de La Harpe, et diverses œuvres de Corneille ou de Racine.

1. Personne n'a oublié que c'est pour le jeune prince que l'abbé composa des Traités qui furent célèbres.

2. *Voy. d'Italie*, p. 80.

3. Cf. Favart, *Mém. et Corr.*, lettre à Durazzo, 12 janvier 1762 : il y parle d'une d^lle^ Victoire qui a joué « longtemps » à Parme. La troupe Delisle est probablement celle qui jouait à Grenoble en novembre 1750 et février 1751 (Arch. Mun. Grenoble, FF. 45 et 60). Il ne serait pas impossible qu'elle fût allée, de là, jouer à Turin.

Les livres français. — On lit alors à Parme beaucoup de livres français imprimés en France. Comment se les procure-t-on ? Claude Bonnet, banquier de la Cour à Paris, se charge d'acheter et d'expédier aux Infants et à leurs courtisans tous les livres, toutes les gazettes, toutes les brochures qu'il sait correspondre à leur goût.

Le bibliothécaire Paciaudi est en correspondance suivie avec des amis dont un notamment, Marin, est pour lui un véritable pourvoyeur de livres.

A Parme même, des Français, les frères Faure, tiennent, au moins dès 1763, une librairie très achalandée, dont le volumineux catalogue, publié en français, est très instructif : tandis que les livres anglais, espagnols ou portugais, y occupent en tout 12 pages, les livres italiens, parmi lesquels les traductions abondent, 126, et les livres latins, une centaine, les français, à eux seuls, y remplissent 324 pages, sans compter les suppléments.

Quels sont les goûts des amateurs de livres français ? Don Philippe s'intéresse à la littérature de voyages et plus encore aux livres d'histoire naturelle. Don Ferdinand, ses études achevées, marque une curiosité plus grande pour les sciences exactes et les sciences physiques. Le père et le fils lisent très volontiers les pièces du théâtre français contemporain. Quant à Corneille, Racine, Molière, ils sont largement représentés dans les bibliothèques des Infants De même, les mémoires, les œuvres historiques y sont en nombre. Citons l'*Histoire de France* du P. Daniel, l'*Histoire de la jurisprudence romaine* de Terrasson, les *Mémoires* du maréchal de Berwick. De même des discours académiques, notamment ceux de Thomas; ou encore des périodiques, qu'on recevait généralement en trois exemplaires : un pour les Infants, l'autre pour les courtisans, le troisième pour les services du ministre : le *Journal de Trévoux*, l'*Année littéraire*, la *Gazette de France*, le *Mercure français*, le *Journal des Savants*, le *Journal étranger*, les *Annonces, affiches et avis divers*, sans compter les journaux spéciaux d'agriculture, de commerce, de médecine, et les périodiques religieux.

A partir de 1750 bon nombre d'ouvrages sont imprimés en français dans les duchés, ainsi les *Éléments du calcul intégral* de Le Seur et Jacquier (1768), le *Cours d'études* de Condillac (1773).

Dès les premières années qui suivirent la fondation de sa maison, à Parme, le célèbre imprimeur Bodoni employa les beaux caractères créés par lui à transmettre en langue française aux amateurs plusieurs chefs-d'œuvre de notre littérature : Racine, Fénelon, La Rochefoucauld, Montesquieu. Il imprima aussi les œuvres de Bernis.

La Cour et les Français du duché n'étaient pas seuls à lire tous

ces ouvrages. Des médecins et des chirurgiens italiens s'abonnaient à des périodiques d'outre-monts. Le Marquis de Monti était parmi les souscripteurs de l'édition parisienne de l'*Encyclopédie*. Voici des faits plus piquants. Le P. Cattanei, jésuite de Plaisance, supérieur de la communauté de Venise, écrivait, en 1759, à un de ses confrères de Parme, pour lui demander de passer chez le libraire Faure et d'y retenir pour son compte ce célèbre ouvrage. Enfin, si nous nous reportons à la réimpression de la même *Encyclopédie* parue à Livourne en 1770, cette édition compta à Parme vingt-sept « associés », dont aucun n'était Français. Parmi eux le Révérendissime Vincenzo Cartelli, titulaire de l'abonnement versé par la « Bibliothèque de Messieurs les Théologiens » (Libreria de' Sig. teologi). Un autre était le R. P. Bénédictin Gregorio Chiaramonti, dont le conclave de 1800 devait faire le pape Pie VII, celui qui allait établir le Concordat avec Bonaparte.

En somme, le commerce des livres tel que nous l'avons décrit, le goût marqué pour les représentations en langue française, ou pour les sermons des pères Fumeron et Foureaud, qu'on allait entendre de préférence aux sermons italiens de la Cathédrale[1], tous ces faits montrent que le français était familier aux meilleurs esprits. D'autres détails contribuent à l'attester. L'abbé Millot, à qui on confia la chaire d'histoire du Collège des Nobles, donnait son enseignement en français : seuls, il est vrai, les plus âgés des élèves assistaient à ses leçons.

En avril 1768, un règlement annexe au décret réorganisant la comptabilité de l'État, ordonna l'usage exclusif de l'italien. En fait le français continua à être largement utilisé par les fonctionnaires des deux nations. En particulier, le bibliothécaire ducal, Paciaudi, rédigea de nombreux mémoires administratifs en français. C'est aussi lui qui, demandant Angelo Schenoni comme secrétaire, faisait remarquer que cet abbé écrivait « avec une égale facilité l'italien et le français ».

L'imprimeur Orcesi de Plaisance avait donc de bonnes raisons pour affirmer, en tête de son édition de la *Logique* de Condillac (1789), que cette traduction était destinée seulement « aux jeunes gens qui commencent la carrière des sciences », car, ajoutait-il, « pour les personnes déjà avancées dans les études, l'idiome français est chez nous désormais aussi familier que la langue maternelle ».

1. Le P. Fumeron et beaucoup de dames Françaises, qui vivaient cependant depuis de longues années en Italie, ne daignaient pas savoir la langue du pays. Pour les Français se faisait un sermon à S. Thomas. Ils n'étaient pas seuls à s'y rendre ; pas mal de nobles italiens les y suivaient, désertant ainsi la prédication italienne de la Cathédrale (Benassi, *Una guerra letteraria*, p. 57-58).

Bologne. — C'est à Bologne qu'au début du xviii[e] siècle s'organisa la défense de l'Italie contre les Français qui avaient malmené, au siècle précédent, la langue et la littérature de ce pays, et surtout contre Bouhours. Déjà avaient eu lieu des escarmouches, mais, cette fois, on fit front aux Français en nombre respectable et avec cohésion. Le chef du mouvement était le marquis Orsi, de Bologne.

Les ouvrages publiés alors, surtout ceux du marquis lui-même, prouvent une forte culture française. Ils sont émaillés d'allusions précises à des textes français qu'on a bien lus et qu'on cite même souvent dans la langue originale.

De Brosses avait été frappé de la connaissance qu'on avait à Bologne de notre littérature et de notre langue : « La ville, dit-il, est partagée en deux fractions, la française et l'allemande. Le comte Rossi et sa femme, zélés partisans du génie français, nous ont prévenus de toutes les politesses imaginables... Les femmes sont ici éveillées à l'excès... parlant français presque toutes. Elles citent Racine et Molière »[1].

Les comprenaient-elles bien? Il est beaucoup plus difficile de suivre toute une représentation en langue étrangère qu'une simple conversation. C'est dans le dernier tiers seulement du xviii[e] siècle que des acteurs français se risquèrent plus loin que le Piémont. Les voilà à Bologne. Les affiches annoncent *Zaïre*. Au dernier moment, le programme est changé, sans qu'on ait eu le temps d'en aviser le public. La troupe joue non pas la tragédie de Voltaire, mais un drame intitulé *L'Honnête criminel*. Les spectateurs, enchantés de comprendre à peu près les mots prononcés, n'ont pas l'esprit assez libre pour s'apercevoir du changement. Le lendemain, ils allaient disant : « Oh ! grand Voltaire ! oh ! quelle tragédie ! oh ! ces acteurs qui jouent comme des anges »[2].

Le Bolonais Lelio della Volpe ne courait donc aucun risque à se faire, dans la Péninsule, l'éditeur attitré des traductions d'ouvrages dramatiques français. C'est aussi à Bologne que furent élaborées et publiées les premières imitations de notre théâtre tragique. P. J. Martello prit cette initiative en publiant son *Teatro tragico* en 1710.

1. *Lett. d'Italie*, t. I, p. 343. Cf. les femmes se mettent à la française mieux que nulle part ailleurs : on leur envoie journellement de grandes poupées vêtues en cap à la dernière mode, et elles ne portent point de babioles qu'elles ne fassent venir de Paris (*Ib.*, p. 351). Cette tradition demeura.

A Bologne, dit de son côté Louis Jullian, j'avois une lettre de recommendation pour une des plus jolies femmes de cette ville, nommée M[me] M.... Elle parloit françois comme on le parle à Paris (*Souvenir de ma vie*, p. 331).

2. G. Gozzi, *Opere*, t. II, pp. 484, 492.

Venise. — Nous avons vu paraître de bonne heure dans cette ville des manuels de langue française. Pendant plus d'un siècle, à partir de 1660, la grande métropole commerciale fut le centre où l'on traduisit sans relâche, avec une activité qui s'accrut encore pendant la deuxième moitié du xviiie siècle.

Le fait est à noter ; pourtant il ne prouverait pas grand'chose, s'il n'y en avait d'autres. J'en dirai autant de la « belle aventure » de Mlle Cenet, jeune modiste française, entraînée par des ballerines en 1756, tirée de la misère par un vieux prêtre, reçue dans une famille patricienne en qualité de modiste-institutrice, admise dans les salons qu'elle charme, et finissant par épouser le comte Gaspard Gozzi[1]. De cette histoire édifiante, à la Eléonore Deimier d'Olbreuse, une chose seulement est à retenir, — car les demoiselles Cenet durent être rares, — c'est que, si une jolie Française pouvait être comprise par un vieil ecclésiastique, et devenir la coqueluche des salons vénitiens, on y parlait français, puisque l'héroïne ignorait l'italien. Toutefois un philologue même ne peut ignorer que de jeunes personnes ont d'autres moyens de plaire que la conversation. Il reste vrai, néanmoins, que dans l'aristocratie vénitienne le français était très connu. On le parlait en minaudant dans les cercles. Des Françaises de passage, qui étaient femmes de lettres, échangeaient avec les grandes dames des bagatelles et des vers[2].

On opposera un passage des *Mémoires* de Casanova. Quand on le recueillit, sa voiture étant brisée, dans une maison, sur la route d'Avignon, la conversation s'engagea. Marcoline « fit entendre un jargon français si détestable, que j'en demandai pardon pour elle à la société. — Il est surprenant, dit une de ces dames, que, dans l'éducation d'une ville telle que Venise, on néglige à ce point l'éducation des dames ; pas une Vénitienne ne sait le français. — Certainement on a tort, répliquai-je, mais dans mon pays, comme partout ailleurs, les demoiselles n'étudient les langues que quand elles n'ont rien de mieux à faire »[3]. L'aventurier joue ici la comédie, comme si souvent ailleurs. Le texte n'a aucune valeur de témoignage.

Je viens de citer Casanova. Il était né à Venise. Or, ce n'est pas là qu'il a appris le français, et, s'il a cru devoir écrire en cette langue

1. Gozzi, *Opere*, t. II, pp. 484, 492.

2. La jeune dame [Mlle Condolmer, de Venise] qui se trouve être « dans les charmes d'un nouvel hymen », fait présent à Mme Du Boccage du recueil de poésies composé pour ses noces. La Muse française, par bonheur avertie des usages, offre sans délai à la jeune mariée un « impromptu fait à loisir à Paris », auquel elle ajoute « quelques bagatelles parisiennes dont les dames étrangères daignent faire cas » (Grace Gill-Mark, *A.-M. Du Boccage*, p. 90-91).

3. *Mém.*, t. V, p. 402-403.

ses scandaleux Mémoires, c'est pour des motifs qu'il nous a donnés tout au long[1]. Le Cardinal Acquaviva lui avait conseillé de faire cet effort : « Il faut que vous vous appliquiez bien vite à apprendre le français : c'est une langue indispensable »[2]. L'abbé Gama, d'origine *portugaise*, lui donna l'adresse du maître de langue, un avocat romain nommé Dalacqua[3], dont il a parlé bien souvent. Une fois à Paris, il redoubla d'application. Il eut la chance de prendre pour correcteur de son jargon « le vieux Crébillon »[4].

Ce n'est pas le lieu de relever ses fautes, peu nombreuses du reste, et ses quiproquos, dont quelques-uns sont visiblement voulus[5]. Ne retenons que certains faits, l'un, c'est qu'à Paris on se montrait très indulgent pour le français des étrangers[6] ; l'autre, c'est que le goût de notre langue était fort répandu partout chez les dames. Dans le fameux couvent où son père a fait enfermer la jeune CC, la sœur M.M., qui s'éprend d'elle, lui donne des leçons de français[7]. CC. écrit à son amant que dans le couvent de Muran la religieuse qui lui enseigne le français n'est pas la seule qui parle cette langue[8].

Un cardinal dit qu'il ne goûtait pas la poésie italienne, et que, pour qu'il la trouvât belle, il fallait qu'elle [la marquise] se donnât le plaisir de la mettre en français. — Je n'écris le français qu'en prose, dit la marquise[9].

En 1769, une première tentative pour établir un théâtre français à Venise avait échoué[10]. Mais, trois ans plus tard, les acteurs congédiés par la Cour de Vienne donnent une trentaine de représentations (à partir du 14 novembre). L'empressement du public pour avoir des places fut fort grand, bien que le prix en eût été triplé[11]. La

1. « La langue française est, dit-il, plus répandue que la mienne ; et les puristes qui me critiqueront pour trouver dans mon style des tournures de mon pays auront raison, si cela les empêche de me trouver clair. Les Grecs goûtèrent Théophraste malgré ses phrases d'Erese, et les Romains leur Tite-Live malgré sa patavinité. Si j'intéresse, je puis, ce me semble, aspirer à la même indulgence. Toute l'Italie, au reste, goûte Algarotti, quoique son style soit pétri de gallicismes » (*Mém.*, Préf.).

2. *Mém*. ch. IX.

3. *Ib.*, t. I, p. 229.

4. *Ib.*, t. II, p. 231.

5. Ainsi ceux sur la place du *vi*, que les Italiens « mettent non devant, mais derrière » (*Mém.*, t. II, p. 231-232). Casanova non seulement sait le français, mais il s'en est assimilé l'esprit. Ex. : « Cette prudence s'appelle en grec *cerdaleophron*, du mot *cerda*, renard, et que l'on pourrait exprimer en français par *renardise*, ou *renarderie* (il ignore le vieux *renardie*), si cette langue admettait plus facilement les emprunts et les néologismes » (*Mém.*, t. I, p. 199).

6. Casanova s'étonne qu'on ne se soit pas moqué davantage de lui, quand il prétendait avoir déjeuné d'un *café* (tasse de café) et deux *savoyards* (biscuits) (t. II, p. 232).

7. *Ib.*, t. II, p. 349.

8. *Ib.*, p. 372.

9. *Ib.*, t. I, p. 258.

10. Dejob, *Études sur la tragédie française*, App. I, p. 397.

11. Gozzi, *Opere*, t. II, p. 484, dans Dejob, *o. c.*, p. 187.

troupe fit tant de tort aux autres spectacles qu'ils furent « dans le cas de solliciter son expulsion ». En 1780, nous constatons dans la ville la présence d'autres Français qui jouent notamment des œuvres de Molière[1].

Sans prétendre que la foule ait assité à ces spectacles, il fallait pourtant, pour que les acteurs fissent leurs frais, que le nombre des spectateurs dépassât quelque peu celui des habitués des cercles. Aussi bien, si l'on peut en croire Chevrier, ce serait sur l'initiative de la noblesse qu'aurait été donnée, à la fin de 1761, à Vérone, une luxueuse représentation de *Sémiramis*[2].

1. Toldo, *Molière en Italie*, p. 180.
2. *Observateur des Spectacles*, t. I, p. 69; de Vérone, 1er janvier 1762: « Les Français ne sont pas les seuls qui rendent hommage aux talents de M. de Voltaire, et on vient de représenter dans cette ville sa *Sémiramis* avec toute la pompe dont celle-ci est susceptible; la noblesse a fait les frais des décorations ». — Le tableau de la troupe Prin est donné dans le nº du 1er juin suivant (t. II, p. 200).

CHAPITRE V

LE FRANÇAIS A ROME

Au Vatican. — A toute époque, Rome a été une ville cosmopolite. Il ne faut donc pas s'étonner d'y voir le français en honneur au siècle où cette langue est à la mode dans toute l'Europe. Occupons-nous d'abord des papes.

Voici ce que rapporte un religieux français qui passa une grande partie de sa vie hors de France, et dont j'ai parlé souvent, le P. Labat. Il se trouve en 1710, à Castel Gandolfo, résidence d'été des papes. Il est reçu en audience particulière par Clément XI. Celui-ci, s'apercevant sans doute que le P. Labat ne manie pas très facilement l'italien, lui fait une faveur qu'il accordait, paraît-il, rarement : « Il me parla français presque toujours : il parlait bien et aisément ».

En 1740, le cardinal de Tencin introduit le président De Brosses et quelques-uns de ses compatriotes auprès du pape Clément XII (1730-1740), malade et alité. « La conversation se fit, dit De Brosses, avec beaucoup de douceur et de bonté de la part du souverain, d'abord pendant un demi-quart d'heure en langue italienne. Puis ce cardinal lui ayant dit d'un ton papelard : Beatissimo padre : questi cavalieri avrebbero gran gusto di sentir qualche parola francese dalla bocca di sua Santità : sanno come parla la di loro lingua con tutta perfezione. — Vraiment, répliqua le pape en français d'une voix claire et nette, je n'ai garde, ne sais-je pas comment les Français se moquent des gens qui parlent mal leur langue ? Je pensai lui répondre qu'en tous cas, nous ne lui en témoignerions rien ; mais au lieu de cela, je me mis à enchérir sur le propos du cardinal. Là-dessus la conversation fut continuée en langue française pendant quelques minutes ; après quoi nous prîmes congé de sa Sainteté »[1].

De Benoît XIV (1740-1758), Voltaire disait, en 1748, dans son discours de réception à l'Académie française : « Le français lui est

1. *Lett. d'Ital.*, t. II, p. 339, *Lett. XL.*

aussi familier que les langues savantes dans lesquelles il écrivit quand il instruisit le monde chrétien qu'il gouverne ».

Nous ne saurions dire si Clément XIII (1758-1769) s'exprimait facilement en français. Du moins comprenait-il fort bien cette langue. En 1767, Duclos fut reçu par lui. Ne se sentant pas assez maître de la langue italienne pour la parler d'un bout à l'autre de l'audience, il dit au pape : « Je vois que votre Sainteté entend parfaitement le français et j'espère qu'elle trouvera bon que le secrétaire de l'Académie française parle quelquefois sa langue ! — Oui ! dit-il. — Je me servis donc indifféremment des deux langues ».

Deux ans plus tard, un nouveau pape, Clément XIV (Ganganelli), accordait sa première audience officielle à notre ambassadeur, le cardinal de Bernis (27 juin 1769). Il reçut de ce diplomate une lettre personnelle de Louis XV et la traduisit en italien au fur et à mesure qu'il en lisait le texte français. Trois mois après il remettait au même Bernis, pour le roi, une lettre autographe française. Ce document, il faut le reconnaître, atteste plutôt des sentiments amicaux pour la France et hostiles contre les jésuites, qu'une connaissance approfondie de notre grammaire et de notre orthographe [1].

Au Sacré Collège, le français était à la fois une parure et un moyen d'intrigue. En 1678, Du Bois, professeur de français à Rome, affirme avoir eu pour élèves « sept éminentissimes cardinaux ». Croyons-en Voltaire, plutôt enclin à ménager les compliments aux gens d'Église : « des cardinaux écrivent le français comme s'ils étaient nés à Versailles » [2]. Je ne prétends pas que beaucoup d'entre eux se crussent obligés, comme le cardinal Passionei, de flatter Voltaire tout en approuvant la condamnation de ses ouvrages [3]. Mais, comme lui, plusieurs de ses collègues s'arrangeaient pour faire venir les ouvrages prohibés d'outre-monts. Ils étaient trop curieux et raffinés pour accepter que l'*Index* les tînt à l'écart du mouvement de la pensée contemporaine. Le Père Labat nous donne les détails suivants sur le cardinal Imperiali avec lequel il fut en rapports quotidiens en 1710. « Il ne manquait guère de venir après la messe se reposer dans ma chambre, où il feuilletait mes papiers, surtout le journal de mes voyages des Iles de l'Amérique que je commençais à mettre au net. Il savait très bien la langue française. Quand je lui donnais des mémoires en français sur certaines choses sur les-

1. La tradition se continua, et plusieurs des émigrés qui eurent l'honneur d'être reçus à la Cour pontificale s'entretinrent avec S. S. en français : M. d'Espinchal et quelques amis reçoivent une audience chez le Pape à Rome. « Le pape eut l'attention de parler français avec nous » (Cte d'Espinchal, *Journal d'Émigration*, p. 111).

2. *Disc. de réception*, 9 mai 1746.

3. Voir Grace Gill-Mark, *A.-M. Du Boccage*, p. 100.

quelles il m'ordonnait de travailler, il les lisait en italien comme s'ils eussent été écrits en cette langue ! » Pourtant Imperiali n'usait pas du français en conversant, mais c'était sans doute de sa part timidité, car, affirme le P. Labat, il aurait été capable de le faire [1].

Dans la Société romaine. — La langue française était, depuis pas mal de temps, cultivée à Rome par les lettrés. Le même Du Bois, dont nous avons invoqué plus haut le témoignage, rapporte, toujours à la date de 1768, qu'il a eu comme élèves la plupart des princes et princesses de Rome, et autres cavaliers de marque, sans parler de plus de trente ou quarante princes étrangers. Il voudrait bien persuader aussi un prince, Mario Antonio Borghèse, à qui il dédie sa grammaire française, d'étudier cette langue « si aisée aux Seigneurs italiens, que les Dames presque toutes l'apprennent ».

En 1758 Saverio Bettinelli, dans une de ses *Lettere virgiliane*, — lesquelles sont censées adressées, des Champs-Elysées, par Virgile, aux membres de l'Académie des Arcades de Rome, — exprime son étonnement d'entendre sur les rives du Tibre un idiome inconnu : « Le hasard, après bien des pas, me conduisit dans un lieu où je vis un nombre de personnes de toute espèce assises. On lisait des vers récemment faits par le plus grand poète, disait-on, qui vécût dans l'univers. Je prêtai l'oreille pour entendre, mais en vain. Langue et prononciation, tout m'en était inconnu. J'y remarquai seulement beaucoup de barbarie, attendu que tous les mots ont l'accent aigu sur la dernière syllabe, que la plupart ne se prononcent qu'en sifflant, et qu'un grand nombre d'autres viennent se briser contre les dents... A la fin je compris par le discours des assistants, que c'était l'idiome dont on se sert aujourd'hui dans les Gaules...

« J'appris que les peuples qui habitent aujourd'hui l'extrémité des Gaules Transalpines, tels que ceux d'Évreux, de Chartres, du Vexin, étaient les Grecs et les Romains du siècle ; que Lutèce le disputait à Athènes pour les Arts et le Génie... et que leur langue avait en Italie tant de vogue, qu'on était obligé de la savoir par préférence même à celle du pays et au latin, si on voulait ne pas avoir *dans Rome* l'air d'un Sarmate ou d'un personnage grossier et sans éducation » (*Let. VIII*)[2]. Dans les salons, la langue aux sons sifflants et d'accent monotone s'entendait en effet, quoique les dames se réfugiassent dans une feinte ignorance. Il n'est que d'écouter le témoi-

1. *Voyage en Espagne et en Italie*, Amsterdam, 1731, t. IV, p. 251.
2. Cf. Grace Gill-Mark, *A.-M. Du Boccage*, p. 99.

gnage de Poellnitz en 1733 : « Mme de Bolognetti tient la grande Assemblée tous les Dimanches. Celle-ci commence par un grand Cercle de Femmes... Un Étranger entre, et salue respectueusement la compagnie, mais aucune Dame n'y fait attention ; Mme Bolognetti... est la seule qui se lève, et qui s'efforce d'entretenir le pauvre Étranger en François, qu'elle parle fort joliment. Beaucoup d'autres Dames entendent et parlent cette Langue ; mais soit timidité ou malice, elles ne veulent point la parler ; et cela est si vrai, que je me souviens qu'au prémier voyage que je fis ici, j'accostai un jour une Dame assez aimable, je lui parlai François, ne sachant pas pour-lors l'Italien ; mais elle me répondit en bon François, Je n'entens, Monsieur, ni ne parle point le François » [1].

Inutile d'ajouter que le peuple était demeuré étranger à cette culture. Quand on vint lui jouer du Quinault (1739), s'il resta froid, ce n'est pas qu'il n'aimât pas la musique ; il ne comprenait pas [2].

1. Poellnitz, *Lett. et Mém.*, Amst, 1737, t. II, p. 229-230.

2. Nos opéras n'ont pas eu de succès... ils ne sont pas faits... pour être conduits dans un pays où notre langue n'est pas assez familière (De Brosses, *Lett. d'Ital.*, t. II, p. 411).

CHAPITRE VI

LE FRANÇAIS EN TOSCANE

Les faits les plus importants pour l'histoire de la culture française et plus spécialement de la langue française en Toscane appartiennent à deux périodes principales, où ils sont pour ainsi dire concentrés : l'une, d'une quarantaine d'années, qui s'écoule entre 1660 et 1700 ; l'autre, plus longue, qui irait d'environ 1740 à 1789.

I. — De 1660 a 1700. — En 1657, un frère du grand-duc Ferdinand, le prince Léopold, avait fondé dans cette ville une académie scientifique sous le nom de *Cimento*. Elle ne tarda pas à jouir d'un assez grand prestige. En 1658, elle reçut des lettres d'une société analogue fondée à Paris, une trentaine d'années auparavant, berceau de notre Académie des Sciences. Les savants français demandaient à leurs confrères italiens d'entrer en relations avec eux. On leur répondit affirmativement, mais on regretta tout aussitôt cette réponse. En fait, on ne les mit au courant des travaux de Florence que dans la deuxième moitié de 1660, alors que se poursuivaient des négociations d'un tout autre ordre entre les gouvernements français et toscan, en vue d'un mariage, qui se fit d'ailleurs, entre le fils du Grand-Duc et une princesse française.

Un des membres du Cimento était F. Redi, poète en même temps que naturaliste. Toutes les preuves que nous avons de sa culture française sont postérieures à 1660. Ce sont d'abord : une lettre en français à la marquise Du Deffand qui vivait en Toscane aux côtés de la grande-duchesse Marguerite d'Orléans, ensuite quelques vers en français, un poème dithyrambique, « Bacco in Toscana », où ne manquent pas les emprunts à Ronsard, enfin des appréciations intéressantes sur ce poète [1]. Les sympathies de Redi pour notre langue et notre littérature n'allaient pas toutefois jusqu'à faire de lui un partisan du gallicisme, dont il est le premier en date à signaler l'apparition et les progrès (1681).

1. Voir G. Maugain, *Ronsard en Italie*, pp. 207 et suiv.

« Les jeunes gens, écrit-il, sont très portés à considérer avec dégoût tout ce qui ne vient pas de France, tout ce qui n'a pas un parfum français. C'est ainsi que quelques-uns d'entre eux disent « perruca » au lieu de « parruca » ou « parrucca », qui sont les deux formes toscanes de ce mot ». Les jeunes gens n'étaient pas seuls à cultiver le gallicisme. Vers la même époque, l'ancien secrétaire du Cimento, Lorenzo Magalotti, tombait dans le même péché. Tandis que ses *Saggi di naturali esperienze,* publiés à Florence en 1657, se recommandent par la pureté de leur langue, ses *Lettres contre les athées*, écrites d'octobre 1680 à février 1684, fourmillent de gallicismes. Il a été plusieurs fois dénoncé comme le premier écrivain italien qui ait donné ce mauvais exemple.

Entre autres preuves qui établissent que, durant le dernier tiers du XVII[e] siècle, des gens de lettres lisaient des livres français et qu'on parlait parfois français à Florence, citons la suivante. C'est à Florence que s'élève (en 1688) la première protestation contre les attaques dont Boileau accable l'Italie. Elle se trouve dans l'*Arte poetica* de Menzini, poème où l'influence du satirique français est d'ailleurs visible et qui n'a pu être écrit qu'après une étude attentive du texte de l'*Art poétique*. Or ce poème français n'avait pas encore été traduit en italien. Menzini l'a donc lu en français.

Il est intéressant qu'on ait pu constater ou même prétendre qu'à la fin du siècle « les dames florentines traitaient leurs affaires d'amour en français ». Or le satirique Adimari l'affirme et il prétend qu'elles chantent des chansons et des vaudevilles français. Comme il ajoute que parfois elles ne savent pas l'italien, on peut admettre qu'il exagère. Serait-ce une façon de plaider l'innocence d'une langue « qui ignore l'intrigue » ? En tous cas le trait n'eût pas piqué, s'il n'y avait pas eu dans ces reproches un fondement[1].

II. — De 1740 a 1789. — On a mis en lumière, non sans raison, l'influence des Lorrains[2]. En 1737, Jean Gaston, le dernier représentant mâle de la famille des Médicis était mort. La Toscane passa sous la domination étrangère. C'est François de Lorraine qui en hérita, en échange de ses États héréditaires, destinés à devenir bientôt français. Lui-même séjourne très peu en Italie. Le pouvoir est exercé, en son nom, par un conseil composé de trois membres

1. Pöllnitz, qui ne savait pas l'italien, s'excuse auprès du Grand-Duc Cosme. Celui-ci répond « qu'il écorche un peu le François et entretient son visiteur en cette langue (*Lett. et Mém.*, t. V, p. 125).

2. Voir Henry Poulet, *Les Lorrains à Florence. François de Lorraine, grand-duc de Toscane et le ministère Lorrain* (*Revue lorraine illustrée*, Nancy, 1909).

dont deux sont lorrains : Marc de Beauvau, prince de Craon, et le comte de Richecour. Le premier se retire en Lorraine en 1749, le second restera jusqu'en 1757 à Florence, où il n'est pas exagéré de dire qu'il régna en maître absolu.

Durant ces vingt années, la Toscane est littéralement envahie par les Lorrains. Le mot n'est pas excessif et traduit bien l'impression des contemporains. Plusieurs milliers de ces étrangers s'installent dans le pays : beaucoup sont des agriculteurs qu'on a attirés en Toscane pour coloniser des terres malsaines et qui succombent rapidement au paludisme. Mais, à côté de ces pauvres paysans, combien de nobles, de prêtres, de bourgeois, d'artisans quittent la Lorraine pour chercher fortune à Florence ! Nommons, entre autres, le prince Maurice d'Elbœuf, le comte de Ligniville, le marquis Du Châtelet (ce dernier, commandant en chef des troupes du grand-duc, lesquelles sont à peu près exclusivement lorraines), Jameray-Duval, conservateur de la bibliothèque grand-ducale composée environ pour un quart de livres transportés de Lorraine, Gaulart et Vayringes, professeurs à l'Académie que le grand-duc fonde à Florence sur le modèle de l'Académie de Lunéville. La tentative ne rencontra d'ailleurs qu'un médiocre succès et, faute d'un nombre suffisant de Toscans, on fut réduit à recruter des élèves dans les familles lorraines : les du Hautois, les de Huin, les de Fiquemont, les de Vidampierre.

Certes, durant ces vingt années, les Lorrains ne jouissaient d'aucune popularité en Toscane Mais tant d'hommes purent-ils vivre à Florence avec leurs familles, écrire en langue française les rapports qu'ils adressaient à leurs chefs, tenir les premières places dans toutes les administrations, sans contribuer à répandre autour d'eux leur langue maternelle, déjà très en faveur dans ce pays ?

En 1740, un membre de l'Académie florentine des « Intronati » fait paraître en cette ville un Traité de l'éducation des filles. Les livres français, constate-t-il, ont un immense succès à Florence, surtout auprès des femmes. « Il ne semble pas que les jeunes filles doivent être estimées sages et appliquées aux lettres, si elles ne s'arrangent pas pour être trouvées avec quelque livre français ; comme si, en italien, nous n'avions pas de livres sur tous les sujets et comme si les plus doctes des anciens Grecs et Romains n'avaient pas été transportés dans notre idiome. Elles veulent tout savoir dans l'abrégé français. Elles veulent même apprendre le catéchisme et toute autre doctrine religieuse en langue française, prier et parler encore, si c'est possible, avec Dieu lui-même dans cette langue » ! Il est à craindre, continue l'auteur, qu'à la fin l'Académie de la

Crusca ne laisse passer par son blutoir des termes étrangers et ne les approuve.

Déjà en effet certains hommes réputés fidèles aux saines traditions employaient des mots français. Et leur exemple fut contagieux, puisque trente-sept ans plus tard (1777) le Piémontais Giuseppe Baretti dénonce comme entachés de gallicismes les écrits des auteurs qui, dit-il, sont aujourd'hui le plus en vogue dans la ville et le territoire de Florence[1].

Vers la même époque (1780), l'ancien jésuite Bettinelli constate que, dans cette région, le mal n'atteint pas seulement de méprisables traducteurs et des écrivains de second ordre, mais des savants jouissant d'une grande et juste réputation, tels que le botaniste Targioni ou le naturaliste Soria. Et pourtant les Toscans avaient la prétention d'être considérés comme les gardiens de la bonne langue ! « Que ferons-nous, remarquait Bettinelli, nous autres Lombards, si nos maîtres nous donnent des exemples si scandaleux ? Auront-ils le droit de frissonner d'horreur, quand ils s'entendront dire qu'en Lombardie on écrit beaucoup mieux que chez eux » ? Voilà, ajoutait Bettinelli, ce qu'il en coûtait à Florence d'être devenue un des principaux marchés de la traduction étrangère, c'est-à-dire française[2].

1. *Discours sur Shakespeare et M. de Voltaire*, chap. VII.
2. *Opere*, t. I, p. 39-40.

CHAPITRE VII

LE FRANÇAIS DANS LE RESTE DE LA PÉNINSULE

Livourne et Sienne. — J'ai peu de renseignements sur Livourne[1], exposée comme tous les ports de mer, à la contagion ; mais Sienne, qui, quoique déchue de sa grandeur passée, avait gardé un certain caractère international, était contaminée. Elle est habitée, dit De Brosses, « par toutes sortes de nations d'Europe et d'Asie ; aussi les rues semblent-elles une vraie foire de masques », et il ajoute : « Le langage est celui de la tour de Babel ; cependant la langue française est la vulgaire, ou du moins si commune qu'elle devrait passer pour telle »[2].

Naples. — C'est un pays à part et où on ne s'intéressa que tardivement à la langue française. Les Français, tout comme Pöllnitz, ne pouvaient parler aux Dames que par gestes[3]. Sans doute il faut considérer que cette ville fut la patrie de l'abbé Galiani, qui écrivit une grande partie de ses œuvres en notre langue, d'Antonio Genovesi et de Gaetano Filangieri, qui furent de brillants disciples des philosophes français. Mais l'activité intellectuelle de ces trois écrivains, célèbres en leur temps, se déploya seulement dans la deuxième moitié ou même plutôt dans le dernier tiers du xviiie siècle.

Quant au grand public, les faits suivants qui le concernent se placent entre 1766 et 1784. C'est le moment où paraît, chez l'éditeur Gian Francesco Raimondi, une édition de la grammaire italienne et française de Ludovic Goudar (1766). Elle marque peut-être qu'on voulait apprendre, mais non pas qu'on sût. C'est l'impression que laissent les renseignements donnés par Galiani sur les représentations d'une troupe française sept ans plus tard. Cette troupe, partie de Vienne, d'où elle avait été congédiée au Carême de 1772, arriva à Naples vers le 10 janvier 1773[4].

1. A Livourne... Je me liai avec M. et Mme Aguib. Mme Aguib, versée dans la littérature française et italienne, aimait à s'en entretenir avec moi (Chev. de Fonvielle, *Mém.*, t. III, p. 68).
2. *Lett. d'Italie,* t. II, p. 84.
3. *Lett. et Mém.*, t. V, p. 155.
4. Galiani, *Correspondance,* t. II, p. 158 (16 janvier 1773) : « Nous avons ici depuis huit jours une troupe de comédiens français ».

On ne saurait conclure autre chose non plus des lettres de Galiani à Mme d'Epinay sur les représentations de l'ancienne troupe de Vienne, au début de 1773 ; le succès fut singulièrement capricieux.

Elle aurait, d'après Grimm, réussi à Venise. A Naples, *Mahomet,* interdit par la police, fut remplacé par *Zaïre.* La pièce parut « trop dévote et trop ressemblante, dans des endroits, à une mission » ; *Les Folies Amoureuses* ont été médiocrement goûtées ; *Alzire, Le Glorieux, L'Epreuve, Mithridate* n'ont pas réussi ; *L'Enfant prodigue* est tombé à plat ; par contre *Le Père de Famille, Eugénie, Le Misanthrope, Le Dépit amoureux, Nanine...* recueillirent beaucoup d'applaudissements. Dans l'ensemble, c'était pourtant un succès, dont Galiani se déclare « étonné ».

Il donne à Mme d'Epinay d'amusants détails sur le public « qui entend très mal le français », et se trouve tout particulièrement déconcerté lorsqu'on lui fait entendre le langage des gens de négoce[1], mais qui « suit » comme une classe d'écoliers bien sages. « Si vous voyiez notre théâtre, il vous offrirait un spectacle très risible ; vous verriez une école d'enfants. Tout le monde a son livre devant les yeux, tête baissée, sans détourner jamais les yeux pour voir la scène ; ils paraissent contents d'apprendre à lire le français »[2].

Galiani donne comme œuvres jouées : *Le Père de famille, Zaïre, Le Bourru bienfaisant, Eugénie, Alzire, Le Misanthrope, Adélaïde Duguesclin, Le glorieux, Pygmalion, L'Enfant prodigue, Nanine.* Le directeur de la troupe, Sénepart, sollicita du roi l'autorisation de s'établir à Naples pour trois années. Les acteurs napolitains, menacés de la ruine, s'opposèrent à ce dessein. Ils multiplièrent leurs suppliques et le monarque leur céda, bien qu'à contre-cœur.

L'année suivante une autre troupe aurait encore provoqué la jalousie et les réclamations de la troupe de San-Carlino[3]; cependant, en 1776, la troupe de Joseph Patte et Étienne Neveu, dont nous avons signalé antérieurement le passage à Turin, pousse à son tour jusqu'à Naples ; mais elle était médiocre, au témoignage de Galiani et ne joua vraiment bien qu'une seule pièce : *La Partie de Chasse de Henri IV.*

Cet insuccès atteignit sans doute aussi l'imprimeur Gravier, Français établi à Naples, qui avait cru s'assurer une bonne affaire

1. Lettre du 27 février 1773 ; 18e représentation : *Les Deux Amis.* « Le public souffrait de ne pouvoir entendre ce que c'est qu'un *fermier général dans sa tournée* et ce que signifiaient *les bons, les ordres, les intérêts de la Compagnie* ».
2. Lett. du 29 janv. 1773.
3. Dejob, *o. c.*, p. 188.

en obtenant le privilège de reproduire ou de mettre en vente toutes les œuvres que joueraient les acteurs français.

Malgré tout, les chefs de troupes ne se rebutèrent point ; en juillet 1781, Duel de Neuville consultait de là-bas la Comédie-Française sur des attributions de rôles, ce qui nous donne une idée approximative de son répertoire[1]. En 1784, Boursault-Malherbe, après avoir joué à Parme, Milan, Gênes et Florence, arrivait à son tour dans le royaume ; rentré en France l'année suivante, il s'intitulait fièrement : « Entrepreneur des Spectacles de la Cour de Naples »[2]. En 1788-1789 la même Cour avait encore rétribué fort généreusement la troupe de Delorme[3].

Il semble donc qu'à force d'efforts le théâtre français ait réussi à s'implanter tant bien que mal. C'était un progrès, mais dont il ne faudrait pas s'exagérer l'importance. C'est dans des traductions que l'Italie apprenait surtout à connaître les pièces qui occupaient la scène française[4].

Le nombre de ces traductions va sans cesse croissant au cours du XVIII[e] siècle. Dans la deuxième moitié, elles ne se comptent plus. On ne fait pas l'honneur de la traduction, comme autrefois, seulement à de grands auteurs, mais à Gresset, La Touche, de Belloy, d'Arnaud. Des tragédies encore inédites en français voient le jour sous la forme italienne : ainsi *Floridan*, de Joseph-Gaspar Dubois-Fontanelle (1776). On exhume des œuvres d'écrivains depuis longtemps disparus et oubliés : Jean Mairet, Tristan L'Hermite, Antoine Lafosse. On traduit des théâtres entiers d'auteurs : Giuseppe Baretti celui de Corneille (1747-1748) ; le P. Antonio Maria Ambrogi celui de Voltaire (1752), qu'à plusieurs reprises d'autres feront aussi passer en italien (1771, 1774-1776, 1781, 1783, 1791). Les collections pullulent, avec des intentions, des programmes, des étendues variées : le *Teatro Ebraico* (1751-1752) ; la *Biblioteca teatrale* de Ott. Diodati (1762-1765), en 12 vol. in-8° ; la *Scelta di eccellenti tragedie francesi* d'Albergati et Paradisi (1764-

1. Arch. Com.-fr., Conflits province, 1780-1781. Les questions posées concernent les pièces suivantes : *Le Philosophe marié, Les Dehors trompeurs, L'Amant bourru, L'Ambitieux, L'Avare, Le Tambour Nocturne, Ésope à la ville, La Partie de Chasse de Henri IV, Les Bourgeoises de Qualité, Le Médecin malgré lui, Les Précieuses, Les Trois Cousines, Turcaret, Œdipe chez Admète, La Veuve du Malabar, Nadir, Didon, Le Père de famille, Zelmire, Andromaque.*

2 Duhamel, *Le Théâtre d'Avignon aux XVII[e] et XVIII[e] siècles* (Annuaire de Vaucluse, 1890, p. 118) ; Dejob, *o. c.*, p. 189.

3. Dejob, *o. c.*, p. 189, dit même : de 1787 à 1789 ; mais la troupe Delorme était encore à Grenoble en février 1788 (Arch. Mun. Grenoble, FF. 66). Voir aussi sur tous ces faits B. Croce, *I teatre di Napoli*, p. 622.

4. On trouvera tous les détails dans Ferrari, *Le Traduzioni italiene del teatro tragico francese nei secoli XVII[e] et XVIII[e]*. Paris, 1925.

1768), en 3 vol. in 8° ; les *Composizioni teatrali moderne* (1772, 2e éd., 1774) ; le *Teatro tragico francese* (1776), 2 vol. in-8° ; les *Versioni delle migliori tragedie francesi* (1788) de Francesco Gritti, 2 vol. in-8°, etc. Il n'y a plus seulement comme traducteurs un petit nombre d'initiés travaillant dans quelques villes et pour des éditeurs en nombre réduit. Les traducteurs se recrutent dans tous les milieux sociaux et dans toutes les régions de l'Italie. On imprime des versions de tragédies un peu partout : en Vénétie (Venise, Padoue, Vérone, Trévise), en Émilie (Bologne, Parme, Modène, Reggio, Ferrare), à Milan, à Rome, en Toscane (Florence, Lucques, Pise, Livourne, Sienne). Toutefois la participation du Piémont est limitée ; c'est que la langue française est mieux connue là et d'un usage plus courant que dans le reste de la Péninsule. Quant à l'Italie méridionale, elle est à peu près étrangère à ce mouvement, la raison en est qu'elle échappe encore à l'influence de la culture septentrionale.

CHAPITRE VIII

CAUSES GÉNÉRALES DE LA DIFFUSION DE LA LANGUE FRANÇAISE

Chez les Princes. — La diffusion, nous l'avons dit, avait commencé timidement sous le règne de Louis XIV. En effet, selon le mot de Voltaire, ce monarque « était en Europe comme le seul roi ». Il tenait une si grande place dans la conduite des affaires européennes, que tout chef d'État avait un intérêt vital à choisir ses ministres et leurs secrétaires, ses ambassadeurs et leurs collaborateurs dans une élite qui comprît, parlât et écrivît le français. Cette nécessité s'imposait en particulier à l'Italie, que les rivalités des grandes puissances risquaient sans cesse de transformer en champ de bataille et dont les petits princes ne pouvaient se maintenir qu'en cherchant un appui à l'étranger. Elle avait été mêlée à la guerre de Trente ans. Elle dut prendre parti lors de la guerre de la Ligue d'Augsbourg. Elle fut déchirée par la guerre de la Succession d'Espagne. D'ailleurs, amies ou ennemies de la France, les petites Cours italiennes étaient fascinées par la Cour de Versailles. Là se trouvait le modèle que tentait d'imiter tout prince qui aspirait à l'élégance et à la majesté[1]. Or pour rendre la ressemblance plus complète, il faut aller jusqu'à parler la langue qui est en usage à Versailles. On est du reste comme entraîné à le faire par la présence des princesses françaises qui, sous Louis XIV et plus tard, sont duchesses en Piémont, en Toscane, à Modène. Un moment viendra (1749) où à Parme règnera, comme nous l'avons vu, un jeune Bourbon, qui s'entourera de savants et d'artistes français.

Carence du génie italien. Prestige du génie français. — D'autre part, il faut bien le dire, cette époque est une époque de décadence intellectuelle et morale de la Péninsule, la Toscane exceptée. Vers 1680, l'Italie avait commencé à sortir de sa torpeur. Ce réveil, elle le devait en grande partie aux reproches et aux outrages des Rapin, des Boileau, des Bouhours. Mais elle avait beau être guérie ou sur

1. Montesquieu écrit en 1728 : « Pisani, qui a 100 000 florins de rente, a été noble ambassadeur en France, veut imiter les jardins de nos maisons royales sur la Brenta » (*Notes de voyage en Italie*, t. I, p. 31).

la voie de la guérison, elle n'avait pas la puissance de créer une littérature originale. Elle se contenta d'adapter ou d'imiter celle que les Français avaient créée pendant son sommeil et qu'ils renouvelaient avec une étonnante vigueur[1].

Entre 1660 et 1789, l'Italie comptera des érudits, des savants, des jurisconsultes, des économistes de valeur, mais fort peu d'écrivains véritables dont le souvenir mérite d'être retenu : Goldoni, Métastase, Maffei, Alfieri dans le genre dramatique, Parini dans la satire ; on ne trouverait guère d'autre nom important à ajouter à ceux-là. Ces écrivains sont plus ou moins des disciples de nos grands auteurs, et on n'exagère pas beaucoup en disant que l'Italie est alors intellectuellement une sorte de prolongement de la France.

Algarotti, dans sa correspondance avec Mme Du Boccage, condamné à vivre en « la Sibérie des lettres », assoiffé des nouvelles littéraires de Paris, est sans cesse dans l'impatience de voir arriver quelque voyageur, ambassadeur ou érudit, chargé par sa correspondante de lui apporter les derniers tomes de l'*Encyclopédie* ou quelque autre ouvrage à la mode[2].

Effet du mouvement philosophique. — Il faut lire Descartes, conseille-t-on en 1706 à l'abbé Antonio Conti, à Venise. Le cartésianisme est le premier système qui ait enseigné aux hommes à penser. La supériorité des livres imprimés en France depuis soixante ans vient de ce que les Français sont cartésiens[3].

Une Italienne élevée à Paris suggère à P. J. Martello l'idée de restaurer la tragédie en Italie. Avant d'entreprendre la série de ses pièces, parues à partir de 1710, il lit Corneille, Racine, Quinault[4]. Après lui, tous les auteurs tragiques italiens du XVIIIe siècle, suivront, à très peu d'exceptions près, des modèles français. Quant à Molière, Toldo, dans son livre sur *L'Œuvre de Molière et sa fortune en Italie*, nous a exposé combien il eut d'imitateurs et de traducteurs.

Voilà pour les « genres » qui s'étaient jadis affirmés en France avec éclat. Mais la pensée française s'est renouvelée. L'âge de la philosophie commence. Les Italiens sont en retard : « Quand vous saurez mieux le français, écrit à un jeune clerc, en 1751, Ganganelli, le futur pape Clément XIV, je vous conseillerai de lire le *Discours de Bossuet sur l'Histoire universelle,* et les *Pensées* de Pascal ». Dans la correspondance du philosophe napolitain Genovesi

1. Voir Maugain, *Étude sur l'évolution intellectuelle de l'Italie de 1657 à 1760.*
2. Grace Gill-Mark, *A.-M. Du Boccage*, p. 98.
3. Maugain, *Étude citée* plus haut, p. 214.
4. Id., *ib.*, p. 271.

(années 1761-1765), nous voyons qu'on a compris dans la Péninsule et apprécié le grand mouvement moderne des idées. Il recommande, comme étant les meilleurs en leurs genres, les ouvrages suivants : *Le Philosophe moderne* de Massuet, le *Traité d'Agriculture* de Duhamel, l'*Essai politique sur le commerce* de Melon, le *Grand dictionnaire géographique* de La Martinière, le *Traité sur la monnaie* de De la Porte.

En 1764-1765 paraît en Lombardie, à Brescia, un journal célèbre, *Il Caffè*. Les ouvrages français cités ou vantés par les auteurs qui le rédigent sont ceux du jour. Notons les suivants : Bidet, *Le traité de la culture de la vigne,* Paris, 1752 ; Marcandier, *Traité du chanvre,* Paris, 1758 ; Montesquieu, *L'Esprit des Lois* ; l'abbé Coyer, *La noblesse commerçante* ; Alexandre, *Traité général des Horloges* ; Maupertuis, *Éléments de géographie* ; Hénault, *Histoire de France* ; Savary, *Dictionnaire du commerce* ; De la Caille, *Leçons élémentaires d'astronomie* ; Du Bos, *Réflexions sur la poésie et la peinture.* C'est vers la France que se tournent tous ceux qui cherchent ou qui indiquent des modèles nouveaux à suivre, en toutes matières.

Attrait de la France. Pèlerinages en sens inverse. — Pour la noblesse et la bourgeoisie italiennes, la France est la patrie de l'élégance, de la politesse, de la richesse, du bien-être, de la liberté même. Pour les savants, les hommes de lettres, les artistes, elle est, avec l'Angleterre, le pays des mécènes qui favorisent les libres recherches, l'éclosion des vrais talents, la production des beaux ouvrages. Aussi rêve-t-on d'habiter le royaume de France, ou tout au moins d'y faire un séjour. Beaucoup réalisent ce vœu : les uns aux frais de leur famille qui croit ainsi raffiner une éducation commencée sur place ; d'autres, en qualité d'attachés à quelque ambassadeur ordinaire ou extraordinaire [1] ; d'autres, grâce aux économies qu'ils font, dans ce dessein, au cours de plusieurs années. Les plus nombreux, du reste, quand ils traversent les Alpes, sont riches surtout d'espérance. Satires et comédies du temps abondent en allusions à cette manie de séjourner en France.

Citons, parmi les Italiens qui vivent à Paris un temps plus ou moins long, les auteurs dramatiques : P. J. Martello, Gorini Corio,

1. Un au moins des ambassadeurs méritait d'être nommé : Caraccioli. Suivant Garat (*Mém.*, t. II, p. 194), c'était le diplomate dont les bons mots, répétés dans toute l'Europe, semblaient « la raison rendue gaie et piquante ». Toutefois Marmontel dit à son propos : « Il parloit mal et péniblement notre langue ; mais il étoit éloquent dans la sienne ; et lorsque le terme français lui manquoit, il empruntoit de l'italien le mot, le tour, l'image dont il avoit besoin » (*Mém.*, Paris, an XIII, t. II, p. 123).

S. Maffei, A. Conti, V. Alfieri, C. Goldoni[1]; l'émule de Fontenelle, Algarotti; les érudits Quirini et Lami; le critique littéraire, G. Baretti[2]; le célèbre auteur du *Traité des Délits et des Peines*, Beccaria, et ses amis, les économistes Alessandro et Pietro Verri; le secrétaire de la plus fameuse académie scientifique d'Italie, Lorenzo Magalotti.

Pour ne pas paraître trop gauche en France, on apprend le français dès avant de franchir les Alpes. Après, quand on doit retourner à Bologne, à Vérone, à Rome ou à Florence, on a eu si bien le loisir de se perfectionner dans le commerce des Français, qu'on ne distingue plus toujours très nettement quels vocables et quelles tournures sont français et quels autres italiens. On tombe dans le gallicisme.

Le français et les visiteurs étrangers. — D'autre part, l'Italie reçoit beaucoup d'hôtes. Comme on l'a dit souvent, elle est à cette époque une auberge et un musée; par ses beautés naturelles, son climat et ses trésors d'art, elle attire des étrangers instruits ou riches, de toute provenance. Or la langue commune de cette élite, c'est le français. Dans leurs relations entre eux ou avec les Italiens, les Anglais, les Danois, les Allemands jugent plus commode d'employer la langue internationale.

Parmi ces étrangers, du reste, les Français eux-mêmes ne sont pas rares. A la fin du XVIIe siècle, et tout au long du XVIIIe, ce n'est plus l'usage d'envoyer les jeunes Français dans les Universités d'Italie. Mais beaucoup d'hommes mûrs, plusieurs femmes de lettres tiennent à visiter le pays: tels sont les Bénédictins envoyés en mission par le roi, sous la conduite de Mabillon (1685-1686), et de Montfaucon (1698-1701); tels sont aussi Montesquieu, le président De Brosses, le savant La Curne de Sainte-Palaye, le secrétaire de l'Académie française Duclos, le géologue Dolomieu, l'abbé Barthélemy, le comte de Caylus, Roland de la Platière, le président Dupaty, Mme De Genlis, Mme Du Boccage, etc.[3]. Il faut ajouter les artistes, encore nombreux[4].

1. Goldoni était avec Algarotti un des familiers de Mme Du Boccage (Grace Gill-Mark, *A.-M. Du Boccage*, p. 30-31).

2. Garat a été lié avec plusieurs d'entre eux, et nous en parle dans ses *Mémoires* (t. II, p. 202). Il nous dit d'Alfieri : Quoiqu'il sût trois ou quatre langues, et qu'à cinquante ans passés il ait voulu apprendre la langue grecque, il parlait beaucoup moins que ceux qui n'en savent qu'une seule (t. II, p. 209). Il devint l'ami de Suard et d'Arnaud.

3. Voir G. Maugain, *Rome et le gouvernement pontifical au XVIIIe siècle d'après des voyageurs français* (*Études ital.*, 1928-1929).

4. Voir Réau, *Expans. Art Mod., Monde latin*, p. 87.

CHAPITRE IX

LA RÉACTION

Limite d'influence. — De tout ce que nous avons rapporté — et nous croyons qu'il en serait de même si on poussait plus loin cette étude — doit résulter l'impression que la pénétration du français, même dans les États les mieux disposés à la subir, n'a pas été un envahissement. Des hommes qui comptaient sont demeurés, comme partout du reste, étrangers à notre culture, ainsi Piccini[1], et les écrivains ne se sont jamais lancés à corps perdu dans ce culte béat qui supprime la critique et abolit toute pudeur. On a plutôt l'impression qu'ils se sont laissés aller, et encore avec une certaine réserve.

Protestations. — L'indiscrétion dans le succès, dont les Français étaient coutumiers[2], exaspérait les amours-propres d'une race délicate et particulièrement facile à choquer. Le passé, un passé glorieux et tout récent encore, remontait à la mémoire, contrastant avec l'abaissement présent de façon douloureuse. Une sorte de patriotisme littéraire et philologique soulevait dans les cœurs une rage vindicative.

Montesquieu dénonçait en Espagne et en Portugal des peuples qui, méprisant tous les autres, font aux seuls Français l'honneur de les haïr. Lalande, dans son *Voyage d'un Français en Italie*, porte un témoignage analogue des Vénitiens[3]. Ils avaient bien observé.

Toute une élite soutient que les titres de gloire intellectuelle de l'Italie sont méconnus de l'autre côté des Alpes. On fonde des journaux qui les exaltent. L'admiration excessive qu'excite chez trop d'Italiens tout ce qui est étranger et surtout français, est dénoncée.

1. « Je vis l'idée que je m'étois faite d'un poëme lyrique français, réalisée ou sur le point de l'être par un habile musicien. Ce musicien [Piccini] ne savoit pas deux mots de français ; je me fis son maître de langue. Quand serai-je en état, me dit-il en italien, de travailler à cet ouvrage ? » (Marmontel, *Mém.*, Paris, an XIII, t. III, p. 166).

2. En général il n'y a point de nation moins aimée que la nôtre, ce qui ne vient que de la mauvaise habitude où nous sommes de donner hautement partout la préférence à nos mœurs sur les nations étrangères, blâmant sans égard tout ce qui ne se fait pas comme chez nous (De Brosses, *Lett. d'Italie,* t. II, p. 363 ; cf. p. 432).

3. Texte, *Hégém. littér. de la Fr.*, p. 283.

Les censeurs assez ignorants ou assez infectés de mauvais goût pour rabaisser la langue, la littérature, la science italienne devant leurs concurrentes étrangères sont sévèrement jugés et tancés.

Le procès de la langue française. — La triomphatrice du siècle, la langue française, est soumise à des analyses non pas seulement méticuleuses mais partiales. Les critiques qu'on lui adresse sont toujours les mêmes, on les retrouve vingt fois et plus :

A. La langue française n'est pas encore fixée. Les Français les plus compétents sont en continuel désaccord. Les uns approuvent, les autres condamnent une foule de mots et de locutions en usage chez le peuple, admis même par des écrivains.

B. Les compilateurs du Dictionnaire de l'Académie française n'admettent comme « textes de langue » que des ouvrages d'écrivains récents... L'italien, au contraire, depuis quatre siècles qu'il possède des écrivains, s'appuie sur une longue tradition qui fait autorité, et que doit respecter et suivre quiconque fait usage de la langue.

C. La langue française suit servilement l'ordre dit logique. Les Français croient tirer une grande supériorité de ce qu'ils placent les mots de la phrase selon l'ordre « naturel ». De là vient, disent-ils, la clarté de leur langue. Cet avantage, à supposer qu'il existe, est payé très cher. Observer servilement l'ordre naturel et logique, c'est s'abaisser à faire comme la foule. Le modifier, au contraire, et ranger les mots suivant les suggestions de l'art, c'est marcher sur les traces des Grecs et des Latins, qui atteignirent ainsi à la majesté et à l'harmonie. Les Italiens suivent, à cet égard, les anciens et, par suite, ils l'emportent sur les Français.

D. Le français est misérable en comparaison de l'italien. Il n'a pas à sa disposition cette variété de superlatifs, de diminutifs, de péjoratifs, de suffixes mignards, qui permettent à l'italien de rendre des nuances inexprimables autrement.

Les synonymes sont le propre de l'italien qui peut nommer une seule et même chose avec cinq noms différents et plus encore.

C'est la même langue qui sert aux Français pour la prose et les vers. Au contraire, les Italiens, comme les Grecs, possèdent une langue poétique ; une seule parole, une seule forme étrangère à cette langue produit le dégoût chez ceux qui ont le sens poétique. En Italie, il ne servirait à rien, pour rendre le style poétique, de recourir à l'emphase. On peut concilier, en ce pays, la noblesse des vers avec l'humilité du style.

E. Le français n'est pas harmonieux[1]. Il est infecté de consonnes

1. On discutait beaucoup alors les mérites relatifs de l'opéra italien et de l'opéra

âpres et désagréables. Il abonde notamment en sifflantes odieuses. Il a trop de mots finissant par une consonne et une diphtongue ; or seules les finales vocaliques donnent de la douceur à la langue. Il a trop de sons indistincts pour être une langue musicale et descriptive.

Tous les mots français sont invariablement accentués sur la dernière syllabe non muette. De là une fastidieuse monotonie et une insupportable lourdeur. En effet, presque tous les mots français sont, tout au moins dans la prononciation, monosyllabiques ou dissyllabiques ; donc presque toutes les syllabes du français sont accentuées.

L'italien, au contraire, l'emporte sur toutes les langues et, en particulier, sur le français, en ce que seul il articule et détache toutes les lettres, seul il peut rivaliser avec la musique, seul il est vraiment capable d'harmonie imitative. Il possède des mots de longueur variée, des mots accentués les uns sur la dernière syllabe, d'autres sur la pénultième, d'autres sur l'antépénultième, quelques-uns même sur la quatrième syllabe. De là une variété de combinaisons fécondes en effets heureux pour l'oreille.

F. Le français est efféminé. Sur les lèvres des femmes et, qui plus est, des hommes de France, la langue française paraît aux Italiens d'une douceur molle et efféminée. Cette façon de prononcer le *cha, che,* etc., comme dans *chaleur,* le *ja, je,* comme dans *jamais* ; le *ge* et le *gi*, l'*s,* la diphtongue *eu* et d'autres « tendresses » du même genre sonne avec la dernière mollesse à l'oreille des Italiens. L'Italie, quant à elle, se contente d'avoir une langue grave, majestueuse, virile, propre aux affaires de la plus grande importance.

De ces six premières critiques dirigées contre la langue française, on tire, entre autres conséquences, les suivantes :

Il n'y a pas à proprement parler de poésie française. En effet, seule la rime permet de distinguer en français les vers de la prose. Or, la rime est une contrainte odieuse ; elle nuit à l'harmonie par la répétition choquante d'un même son.

En particulier. il n'y a pas et il ne peut y avoir de poésie épique française, parce que la langue française est dépourvue de la gravité et de la majesté que réclame la muse épique.

Où le français excellera-t-il ?

1. Dans l'expression des sentiments tendres.

2. Dans les entretiens familiers, dans la comédie, qui réclame la langue de la conversation, la seule que la France puisse se vanter

français ; dans l'un les paroles s'ajustaient mal à la mélodie, manquaient de feu et d'entrain, tandis que la musique de l'autre était « d'une langueur à mourir » (Grace Gill-Mark, *A.-M. Du Boccage*, p. 103-104).

de posséder, dans la tragédie aussi, du moins si on veut bien laisser à ce genre une certaine allure prosaïque qui choque les Italiens, mais que le grand Corneille lui-même n'a pas toujours su éviter.

Voici maintenant deux critiques qui s'adressent non plus à la valeur intrinsèque de notre langue, mais à l'usage qu'en font nos écrivains.

G. Le français est la langue de l'impiété. En Piémont, par exemple, les religieuses apprennent à leurs élèves le français et non l'italien ; elles les mettent ainsi sur la voie du vice et de l'athéisme. A peine sorties de pension, ces jeunes filles seront sollicitées par les écrivains diaboliques que la France a produits en masse. Elles liront Helvétius, La Mettrie, Voltaire, J.-J. Rousseau, Mirabeau, Raynal et « tant d'autres élégants et ingénieux corrupteurs de la jeunesse ». Quel livre pourrait lire, en italien, une jeune fille ou une jeune femme, qui soit l'équivalent de tels ouvrages, en fait d'incrédulité ? Machiavel lui-même, que d'ailleurs personne ne songerait à mettre aux mains d'une femme, car il est trop abstrait, est un sage en comparaison de tous ces auteurs français.

H. Le français est inutile comme langue de culture en Italie, quand il n'est pas dangereux. L'Italie possède un patrimoine littéraire, scientifique, artistique, assez ample pour n'avoir pas besoin de recourir à la France. Il n'est pas de genre où elle ne puisse servir de modèle. Pourquoi, elle, la nation riche entre toutes, vivrait-elle d'emprunts ? Que les autres l'imitent s'ils le veulent ; quant à elle, elle peut se suffire à elle-même.

Ce sec et froid exposé ne peut donner une idée du ton de la polémique que cette question avait fait naître. S'il est des ouvrages italiens où on parle raison, comme celui de Galeani Napione[1], qui n'est pas un pamphlet, mais un traité, c'est un cas assez rare. Ce sont les Français qui ont donné l'exemple de la réserve en parlant de leur langue sans aucun orgueil déplacé. De Brosses[2] et Roland[3] eurent le bon goût de mettre en lumière les mérites de l'idiome italien. Dès 1750, Algarotti, alors à Berlin, loin de montrer la pondération de Napione, dédia à Maffei, un *Essai* sur la langue française, dont le moins qu'on peut dire est qu'il manque tout à fait de l'esprit de justice. L'auteur s'en prend d'abord aux inconséquences

1. *Dell' uso e dei pregi della lingua italiana libri tre.* Le livre II contient une comparaison des deux langues. Au chapitre v, on examine les causes de la diffusion de la littérature galante de France.

2. *Lettres de Rome à M. de Neuilly sur son voyage, 1737-1740.* Un volume publié par R. Colomb, Paris, 1836, sous le titre de *L'Italie il y a cent ans.*

3. *Lettres de Suisse et d'Italie.* Réflexions sur la musique, adressées par un amateur vénitien à un voyageur français. Il y a là une vraie discussion en règle sur la valeur phonétique, significative, etc., des deux idiomes comparés.

et aux contradictions de ceux qui l'ont régentée et qui l'ont conduite, sans aucun esprit de suite, d'un extrême à l'autre, Ronsard d'une part, Malherbe ensuite. L'Académie, au lieu de se borner, comme celle de la Crusca, à recueillir chez tous les bons écrivains les meilleures formes d'expression, s'est installée « comme une citadelle littéraire sur le génie de la nation », légiférant, imposant sa contrainte au point d'amener les protestations des libres esprits. Aussi la langue a-t-elle perdu plus qu'elle n'a gagné. D'autres critiques emplissent l'opuscule. L'auteur attaque la rime ou dénombre les dettes que les Français ont envers leurs maîtres italiens[1].

Tout le monde connaît la controverse de Deudati de Tovazzi et de Voltaire. Le premier, professeur d'italien à Paris, crut de son devoir de consacrer à l'éloge de sa langue une *Dissertation sur l'excellence de la poésie italienne* (Paris, Bauche, Leclerc et Lambert, 1761, en français). Voltaire essaya de le réfuter, mais sans convaincre personne (*Lett.* du 24 janv. 1761) et de telle façon que Tovazzi put répliquer et maintenir sa thèse[2].

Les adversaires se saluaient comme des duellistes. Voltaire disait à son antagoniste :

Nous pourrions devenir jaloux
Quand vous parlez notre langage.
Puisqu'il est embelli par vous,
Cessez donc de lui faire outrage[3].

Bettinelli fut aussi un censeur modéré et correct. Mais d'autres n'estimèrent point que cette galanterie fût de mise. Non seulement toute courtoisie, mais toute mesure manquait à un Rubbi. Hazard n'a pas manqué de marquer sur quel ton le prend ce ténor de la gallophobie littéraire et linguistique : Ses sentiments ne sont pas compliqués, dit-il, et il ne raffine pas : « J'ai toujours cru qu'il fallait aimer l'Italie plus que tous les autres pays étrangers, et j'ai méprisé, par système et par goût, les Italiens qui lui ont préféré les choses d'au-delà des Alpes »[4]. A confondre ces traîtres, qui forment la majorité, sa bile s'échauffe, sa colère s'exhale en clameurs : « Puisse revivre un Manlius Torquatus de la littérature, qui délivre le Latium et le Capitole de l'invasion gauloise ! Vengeons l'Italie, ô mes

1. Berlin, nov. et déc. 1752.
2. Cf. le bon livre de E. Bouvy, *Voltaire et l'Italie*.
3. 1er fév. 1761. Le grand railleur n'a jamais cherché à piquer les Italiens. Au besoin il exagérait même les concessions et les compliments. N'a-t-il pas écrit à Cesarotti : « La langue italienne dit tout ce qu'elle veut : la nôtre ne dit que ce qu'elle peut » (*Lett.*, 10 janv. 1766). Il écrit à Damilaville qu'il veut seulement « prendre une petite vengeance honnête » de l'outrecuidant auteur de l'*Excellence italienne* (6 fév. 1761).
4. *Elogj italiani*, 1782.

amis ! » ... « Surgisse un vengeur ! Disparaisse la tache infâme qui déshonore la beauté de notre mère !.... Que les plumes, que les langues s'arment, invincibles, pour tuer dès sa naissance ce germe funeste !... » La passion, ou pour mieux dire la fureur, qui n'éclatera que plus tard dans d'autres pays, sévissait déjà, on le voit, en Italie.

Resterait à savoir dans quelle mesure les gens cultivés suivaient ces fougueux polémistes. Une connaissance plus complète et plus sûre de la vie des comédiens français en Italie fournirait sans doute quelques indications utiles. Or on a vu déjà que les représentations signalées plus haut sont, en majorité, postérieures au début de la réaction anti-française ; d'autres faits autorisent à penser que l'Italie ne fut jamais, aux yeux des chefs de troupes, une de ces régions inhospitalières où l'on ne doit pas se risquer.

Dès janvier 1773, la troupe Nicetty était venue de Bastia pour jouer à Livourne et à Florence et ses acteurs avaient regagné la Corse au bout de treize mois par Lucques et Pise[1]. Peu de temps après, une dame Tevrarty, concessionnaire du privilège de Montpellier, aurait encore mené sa troupe à Florence[2]. A vrai dire, ces deux tournées, qui nous sont connues seulement par deux pièces des Archives de la Comédie-Française, ne furent nullement triomphales : la troupe Tevrarty, durement éprouvée par la tempête entre Nice et Gênes, abandonna peut-être ses projets ; quant à Nicetty, il fit faillite à Florence et probablement se sauva.

Mais cela ne prouve pas que son échec soit imputable à l'hostilité, ni même à l'indifférence du public ; qui sait si cet entrepreneur n'attendit pas que la caisse fût pleine pour l'emporter ? Quoi qu'il en soit, le fait seul d'avoir conçu l'expédition et d'avoir été suivi par ses pensionnaires[3] montre que l'idée n'en paraissait à personne imprudente et déraisonnable. Il y a mieux ; Sénepart, qui, ne pouvant demeurer à Naples, était venu à Grenoble[4], emmena sa troupe, au cours de l'été de 1774, non seulement à Turin, mais à Gênes[5] ; et Boursault-Malherbe, qui revient à Naples en 1784, avait été précédemment le pensionnaire de Sénepart, en 1776[6] : il pouvait donc se renseigner à bonne source et savoir qu'il ne se trouverait pas trop de « Manlius Torquatus » pour repousser « par système » et à coups de sifflet cette pacifique « invasion gauloise ».

1. Arch. Com.-Fr., Conflits prov., 12 février 1774.
2. Arch. Com.-Fr., Conflits prov., 1774 (pièce non datée exactement).
3. L'engagement de suivre la troupe dans tous ses déplacements n'était pas valable pour l'étranger, à moins de stipulation spéciale.
4. Il y est dès octobre 1753 (Arch. mun. Grenoble).
5. Arch. Com.-Fr., Conflits prov., 16 janv. 1775.
6. Arch. mun. Grenoble.

Je terminerai par quelques mots sur Alfieri, dont le cas est si curieux et qui résume en quelque façon les hésitations d'Outre-Monts. En 1774, il entreprenait de tenir un « journal » de ses pensées et impressions, riche en observations psychologiques. Il le rédige en français jusqu'au 19 février 1775. Il le reprend, en italien, le 17 avril 1777, puis s'en lasse. C'est 1775 qui paraît avoir été son année climatérique, où, en même temps qu'il renonçait à ses aventures amoureuses, il résolut de donner à l'Italie le théâtre qui lui manquait, et commença à y travailler avec une ardeur et une volonté qui sont demeurées célèbres, encore qu'à la même époque il soit retourné chercher en France, à Cézanne, sur les pentes du Mont Genèvre, le calme propice à l'étude, en compagnie de gens qui ne parlaient que français. Une sorte de fatale destinée l'y ramenait toujours. La Comtesse d'Albany, Louise de Stolberg, dont il s'éprit, et qu'il rejoignit plus tard en Alsace, ne savait point l'italien, et c'est en français qu'il dut faire la cour à cette Allemande.

CHAPITRE X

LES GALLICISMES

Principaux types. — Bien plus intéressante et plus grave que les controverses purement théoriques sur la valeur respective des langues est la discussion qui s'éleva entre Italiens sur la question de savoir s'il était loisible et utile de laisser la langue se pénétrer d'éléments français. Mais, avant d'écouter les adversaires, il importe de considérer quelques faits, en les classant.

I. Le plus ancien type de gallicisme est peut-être celui qui consiste à conformer un mot italien à un modèle français. On a vu plus haut qu'en 1681 Francesco Redi, à qui Carlo de Dottori avait soumis un doute, lui écrivait : « En Toscane, on dit communément *parruca* et *parrucca*. Il est vrai cependant que quelques jeunes gens disent *perruca,* pour se rapprocher du français ». L'audace consistait dans un simple changement de voyelle. De même on allait dire plus tard *corriggere* pour *correggere, lutta* pour *lotta, lazzaretto* pour *lazzeretto, mantenire* pour *mantenere,* sous l'influence des mots français *corriger, lutte, lazaret, maintenir.* Péchés véniels.

II. L'écrivain toscan qui versa le plus anciennement dans le gallicisme, Lorenzo Magalotti (1637-1712), va autrement loin. Il brouille sans façon les deux langues. Après avoir commencé en italien une phrase, il la continue par un idiotisme français. Parfois aussi, au beau milieu d'une proposition, il insère un substantif français à côté d'un adjectif italien. Dans l'un et l'autre cas, il respecte les formes françaises et ne les travestit pas en italien. Exemples : *ve ne date à cœur joye* (vous vous en donnez à cœur joie) ; — *pigliar giusto le contre pied* (prendre juste le contre-pied) ; — *farsi ammazzare de gayeté de cœur* (se faire tuer de gaieté de cœur) — *de' grandi chefs d'œuvre* (de grands chefs d'œuvre).

Il n'y a pas de pires disparates.

III. Les types suivants de gallicismes semblent être entrés dans la langue postérieurement aux deux que nous venons d'étudier.

a) Sur des mots français on ente de quoi former des mots italiens : *partage* devient *partaggio* ; *portrait, portreto* ; *brodeuse, bro-*

dosa; *paresseux*, *paressoso*; *regretter*, *regrettare*; *se promener*, *promenarsi*.

b) On donne à un mot bien italien un sens qu'il n'avait pas encore : *Paesano* n'avait jamais signifié que « homme de notre pays ». Maintenant, il rivalise avec *contadino* pour signifier « homme de la campagne » ; — *soggetto* ne s'employait autrefois que pour désigner la personne qui doit tomber sous une juridiction : *è soggetto del re* (il est le sujet du roi). Dorénavant, il peut avoir le sens de *motif*; — *bosco* ne se disait que d'un ensemble d'arbres; maintenant, on entend parler de *scatola di bosco* (boîte de bois); — *volare* n'était en usage qu'en parlant du *vol des oiseaux;* voici qu'on parle de *larrons qui* « *volano* ».

c) De même on détourne une expression italienne de son sens habituel. Il est très correct de dire *portarsi bene o male,* mais à condition qu'on entende par là « se comporter bien ou mal » et non pas « être en bonne ou en mauvaise santé ».

d) On unit dans un rapprochement inattendu des vocables italiens pour traduire mot à mot un idiotisme français. *O che non !* (oh ! que non !); — *vengo di leggere* (je viens de lire); — *vado a dire* (je vais dire).

e) On introduit un complément par une préposition qui n'est pas celle qu'emploie l'italien correct : *Cotto allo spiedo* (cuit à la broche), au lieu de *cotto nello spiedo* (cuit à l'aide de la broche).

Classement des gallicismes d'après leur sens. — Les catégories les plus riches sont les suivantes :

1. Vie de société. Formules de relations. Vie de famille. Ex. : *Aver l'onor di; io le dimando perdon ; vi felicito ; fagli i miei complimenti; son molto toccata; saper il suo mondo.*

Adieu ! Bien obligé ! Sans façon ! Bon ton se disaient en français même.

Gente di qualità ; sogetti di qualità ; bel padre, bella madre, bella sorella (ces trois expressions passaient pour plus déférentes, plus affectueuses que les mots proprement italiens *suocero, suocera, cognata,* employés habituellement pour désigner le beau-père, la belle-mère, la belle-sœur).

2. Toilette de la femme. Ex. : *Abbigliare* (habiller); *toeletta*; *cignon*; *topé* ou *tupé* (toupet); *frisare i capelli* (friser les cheveux); *fisciù* (fichu); *golié* (collier); *mantiglia di raso piccoté* (mantille de satin picoté); *buccole alla Barry* (boucles à la Du Barry).

3. Mobilier, Vaisselle. Ex. : *Ridò*, *burrò, un digiunè* (un plateau pour porter le petit déjeuner); *un chabarè* (cabaret).

4. Table, Cuisine. Ex. : *Cotelette, farsi* (farci), *ragù, fricandò, bigné, sorbetto di framboesie, diserto* (dessert), *sambòn* (jambon) ; *gattò, fricassea.*

5. Vie militaire. Ex. : *Ingaggiarsi* (s'engager); *ingaggiamento* (engagement) ; *mitraglia* (mitraille) ; *massacro* ; *montura* ; *pluton* (peloton) ; *per pluton* (par peloton) ; *remparo* (rempart).

6. Analyse des caractères. Ex. : *Bigotteria, cochetteria, condiscendenza, foga* (fougue), *finezza, irritabilità, imparzialità* ; *crocande* (croquant), *cochino, debocciato, sotta, vanitoso.*

7. Opérations diverses de l'intelligence et de la volonté. Ex. : *Apprezzare* (apprécier) ; *analizzare* (analyser) ; *caratterizzare* (caractériser) ; *organizzare* (organiser). *Apprezziazione* (appréciation) ; *repartizione.*

Indulgences et sévérités. — Chose curieuse, et qui ne semble pas s'être produite ailleurs, même en Allemagne, il se trouva des partisans et des défenseurs avérés du gallicisme. Dans le groupe littéraire et philosophique du *Caffé*, ce fut une vraie fanfaronnade, et, dans le manifeste révolutionnaire qui porte le titre de *Renonciation par-devant notaire au vocabulaire de la Crusca*[1], Pietro Verri et les siens affichèrent le droit non seulement de faire des mots, mais d'en emprunter au français, comme à l'allemand, à l'esclavon et au turc, si bon leur semblait. En fait j'ignore s'ils en ont pris au turc, mais ils ont fortement francisé. Néanmoins il y a des textes d'une tout autre importance que leur plaisanterie. Cesarotti, accusé par ses adversaires de pratiquer en matière de langues le relâchement, « il lassismo », donna son *Saggio sulla filosofia delle lingue* (Padoue, 1785). Du coup, il s'attira une querelle avec un abbé Velo, de Vicence[2], et avec le comte Galeani Napione, ce qui nous valut une réplique importante où le premier grammairien philosophe de l'Italie a eu l'occasion d'affirmer encore et d'éclaircir ses idées. Bien entendu, Cesarotti est hostile au « francésisme » des snobs, multiplié sans nécessité ; il ne se lasse pas de le redire[3]. Mais il se refuse

1. *Il Caffé*, p. 47.
2. Qui prit le pseudonyme de Garducci.
3. Le passage essentiel est à la page 125 du IVe vol. des *Œuvres* (Milan, 1821). Cesarotti y dit en substance : La quatrième source de nouveautés, ce sont les langues étrangères, qui à notre époque, pour nous, Italiens, se réduisent à la française, seule universellement connue et acclimatée en Italie. C'est elle qui est la pierre de scandale, la pomme de discorde, l'Hélène de nos Iliades, le sujet éternel des lamentations pathétiques des « zélateurs ». Je condamne bien entendu la manie de franciser sans raison, n'y eût-il d'autre motif de s'abstenir que celui de ne pas froisser la vanité nationale très susceptible dans ces petites choses. Mais, quand le français a des termes propres, qui nous manquent, par quelle ridicule répugnance refuser de les accepter ? La langue française est maintenant... très commune à l'Italie, il n'y a pas une personne

à donner dans les « pédantesques vanités de l'amour propre linguistique ». Il s'obstine à ne pas voir le danger pour les lettres et le caractère national de ce tolérantisme, et craint la nouveauté d'une inquisition pour la langue.

Mais ce serait singulièrement rétrécir la question que de s'en tenir à un ou deux noms et à quelques œuvres. En réalité, — et la chose ne doit pas étonner dans un pays qui avait subi l'influence de l'Académie de la Crusca, — depuis l'époque de Francesco Redi jusqu'à celle du comte Galeani Napione, c'est-à-dire depuis 1682 jusqu'aux années finales de la longue période que nous étudions, le gallicisme n'a cessé d'être dénoncé et critiqué par des Italiens de toutes les régions.

En théorie, ils ne sont, ni les uns ni les autres, des adversaires irréconciliables du gallicisme. Ils reconnaissent que l'italien, tout comme le latin, le français, l'anglais, ne jouit pas du privilège d'avoir, du premier coup, possédé un vocabulaire suffisant pour exprimer les idées de tous les temps. Ils admettent que, déjà chez Dante et chez Boccace, les gallicismes ne manquent pas. Ils ne contestent pas en soi la légitimité de tout emprunt que leurs contemporains et compatriotes pourraient faire au français. Ce qu'ils réprouvent, c'est l'abus du gallicisme. Mais où commence l'abus ? Dans certains cas, il n'est pas difficile de répondre à cette question. Rien, par exemple, ne peut justifier certains Italiens de dire *portreto* pour *ritratto* (portrait), *si trompa* pour *s'inganna* (il se trompe), *volare* pour *rubare* (commettre un vol), *visaggio* pour *viso* (visage), *polito* pour *cortese* (poli, courtois), etc. Ceux qui parlent ainsi pèchent par ignorance ou par vanité. Tantôt ils sont trop peu au courant de la richesse et de la propriété de leur propre langue pour dépister et éviter les barbarismes qu'y introduisent journellement des traducteurs incapables de lutter avec le texte français et de le rendre par des mots non pas calqués sur ce texte, mais vraiment italiens. Tantôt ils sont convaincus que leur pays est inférieur à la France en tout point, notamment pour la culture et pour la politesse. Parler une langue bâtarde, surchargée de gallicismes, c'est donc le moyen de faire croire qu'on est Français, ou qu'on a séjourné

un peu cultivée à qui elle ne soit familière et comme naturelle ; la bibliothèque des femmes et des hommes du monde est exclusivement française. Les mots de cette langue ont la plupart grande affinité avec les nôtres... Un grand nombre d'écrivains illustres, et des ouvrages de génie, pleins de toute la fleur du goût, lui ont donné l'autorité, et en outre il y a longtemps que le français nous prête. L'auteur cite des locutions toutes françaises : *l'annea fu trista, costui è convoitoso, io sono invironnato da nemici*, tout cela aurait l'air d'une parodie, et cependant on lit ces gallicismes, avec bien d'autres, dans Boccace, Fra Giordano et autres écrivains de l'âge d'or. Ne pas donc devenir trop sévères pour des mots imposés par le besoin et non rejetés par le goût.

longtemps en France, tout au moins qu'on a une connaissance approfondie de la littérature et des usages de ce pays. Si nous voulons en croire les auteurs comiques du temps (Maffei, Nelli), il n'y a pas de secret plus sûr pour acquérir du prestige auprès des jeunes filles richement dotées et auprès de leurs familles. Ces jeunes filles, de leur côté, ne se marieront bien et de bonne heure qu'à condition de s'exprimer en français ou en un italien francisé.

Une fois écartés les cas que nous venons de signaler, les critiques italiens n'arrivent plus à s'entendre. Il ne faut, disent-ils, user du gallicisme que si l'on ne peut absolument pas s'en passer. Mais, quand il s'agit de préciser cette déclaration, ils cessent d'être d'accord. Jamais leur mésintelligence ne fut plus manifeste que lors de la polémique de Galeani Napione et de Cesarotti dont nous parlons plus haut. Le premier soutenait que, sauf pour le vocabulaire de la toilette, de la cuisine, des bibelots, le vieux dictionnaire italien contenait toutes les ressources nécessaires à l'expression complète de la pensée moderne. Malheureusement, ajoutait-il, les Italiens ignoraient presque tous ce trésor. Il fallait leur donner le désir de le connaître et de l'exploiter.

Cesarotti n'avait pas de peine à répondre : Le français a de quoi nous prêter comme nous lui avons prêté nous-mêmes. « Il n'est pas, disait-il, de domaine que les Français n'aient enrichi depuis cent cinquante ans, en y introduisant des nouveautés. Leur industrie a trouvé des procédés inconnus et produit, avec une étonnante variété, des objets sans modèle et pour lesquels nos ancêtres ne nous ont naturellement légué aucun terme ». Une traduction du *Dictionnaire encyclopédique* montrerait comment le vocabulaire français a profité de ce développement. En métaphysique, par exemple, les Français ont incorporé la phraséologie technique à leur langue, en l'introduisant jusque dans les œuvres d'esprit et de société. Poussant plus loin, Cesarotti ajoutait : L'éloquence, l'imagination, le sentiment n'ont-ils pas aussi leurs droits particuliers, et un terme italien, obscur, rouillé, est-il préférable, en raison de son origine, à un terme connu et propre, qui n'a que le petit défaut d'être français ? Junon, pour recommencer à plaire, mettait la ceinture d'une rivale ; ce n'est pas là cesser d'être soi-même [1]. Et Cesarotti cite le mot de Merian : « Je voudrais pouvoir m'approprier toutes les langues et réunir autour de moi les richesses littéraires et classiques des nations et des siècles, me faire successivement grec, latin, italien, espagnol, anglais, allemand, savourer avec le même délice les

1. Voir *Éclaircissement*, pp. 213, 214, 218, 224-225, 237. Cf. la spirituelle lettre à Galeani Napione (*Ib.*, p. 239).

fruits les plus exquis de tous les climats. En agissant ainsi, je croirais faire mon devoir de philosophe, d'académicien, de lettré, d'homme ».

Pareil cosmopolitisme linguistique était peu commun. L'idée première s'en trouvait, si l'on veut, dans Bacon, et, plus récemment, dans Marmontel, mais peu l'ont professé d'une manière aussi ouverte et aussi large. En face de ces idées si libérales, si judicieusement appropriées aux besoins d'un siècle de science, de philosophie et d'internationalisme, les idées des adversaires paraissent bien étroites et bien arriérées.

On serait même, je crois, en peine de citer d'eux quelques pamphlets ou curieux ou spirituels. La comédie de Scipione Maffei : *Il Raguet*, est insipide. Je nommerai seulement quelques-uns des protestataires : Baretti, qui reproche aux écrivains du *Caffé* de barbariser (*Fouet littéraire*, 1[er] août 1764) [1] ; Alessandro Verri, qui fit pénitence de ses premières erreurs et se plaignit qu'un étrange dialecte, amalgamé de deux langues, se parlât et s'écrivît [2] ; le poète Parini, qui railla les mêmes travers dans sa pièce du *Matin* (217-220) ; Gasparo Gozzi, converti comme Verri sur le tard ; Morelli, qui tint toujours Cesarotti pour un schismatique en matière de langue ; quelques théoriciens comme Fontanini dans la Préface de son *Eloquenza italiana* ; enfin et surtout Alfieri, qui n'arriva à aimer l'Italie et l'italien qu'en se dégoûtant successivement des autres nations.

Retenons seulement de Napione la règle qu'il donne pour savoir s'il est loisible ou non de galliciser. C'est le mot de la fin. Il faut un de ces cas de « nécessité extrême où l'Église permet de voler ».

1. De nos cent littérateurs, dit-il, il n'y en a pas trois qui sachent leur langue (t. II, p. 217) ; cf. lettre 135 (t. II, p. 277), où il se moque du D[r] Vincenzo Malacarne, et surtout p. 201 (15 août 1764), où il plaisante les locutions barbares des *infranciosati* : « E tu che risponderesti, filosofo mio, alla tua diletta Pamela, se le sentissi fare delle esclamazioni sul gusto di queste fatte dalla Pamela del Goldoni ? Che le risponderesti tu, che ti tieni (vedi *Il Caffé*, p. 25) *un flaccone* sotto il naso ? Tu che conosci *le resine di poco valore ?* Tu che intendi *la medicina più brillante o meno brillante ?* Tu che intendi il linguaggio degli *odori che parlano all' animo ?* Tu che temi l'*incontinenza del naso ?* Tu, io lo so, tu faresti (vedi *Il Caffè*, 30) *rinunzia avanti nodaro al vocabolario della Crusca e alla pretesa purezza della toscana favella*, perché *hai una testa come Petrarca, Dante, Boccacio, e Casa* ; perché sei atto *ad arrichire e a migliorare quella favella* ; e perché hai intenzione e modo d'*italianizzare parole francesi, tedesche, inglesi, turche, greche, arabe e sclavone, per rendere le tue idee meglio* ». Cependant il y a des gallicismes dans ses *Lettres* : Come dicono i Francesi, *sarebbe tanto di guadagnato sul nemico* (I, 44) ; *ib.*, 339 : e la parsuasi quasi che non ero *la personne en question*.

2. Voir Préf. italienne des *Dits mémorables* de Xénophon, traduits par Giacomelli (Bouvy, *o. c.*, p. 33).

LIVRE IV

LE FRANÇAIS DANS LES PAYS QUI FORMENT AUJOURD'HUI LA SUISSE[1]

CHAPITRE PREMIER

OBSERVATIONS GÉNÉRALES[2]

Petit pays. Grande importance. — La Suisse, comme l'a heureusement marqué Reynold, « est la terre où l'on peut, avec le plus de facilité, étudier les actions réciproques des langues et des races »[3]. En outre, il n'y a aucun pays où l'échange ait porté sur des hommes plus éminents. La France a donné Calvin à la Suisse, elle en a reçu Jean-Jacques Rousseau.

Aucun pays n'a été l'objet d'une enquête linguistique aussi rigoureuse que la Suisse. La *Bibliographie linguistique* donnée par Gauchat et Jeanjaquet en 1912 comprend et analyse tout ce qui a été publié sur les langues de la Suisse romande. Cette introduction monumentale, digne en tous points du magnifique Glossaire qui a commencé à paraître, modèle d'érudition sobre et profonde, est divisée en deux chapitres essentiels. I. Extension du français et question des langues. II. Littérature patoise. Des cartes y sont jointes. Je signalerai en particulier celle qui figure en tête du volume.

1. J'entends ici sous le nom de Suisse tous les pays qui font aujourd'hui partie de la Confédération, bien que certains d'entre eux n'y soient entrés que récemment. Assurément il n'est pas sans importance pour l'histoire linguistique que Genève ait vécu à part, ou que Neuchâtel ait fait partie des États prussiens. Mais la nature et l'étendue de cette histoire m'oblige à ne pas trop la morceler.

Rappelons donc en gros qu'au xviiie siècle les treize cantons seuls formaient le *Corps helvétique* et qu'ils étaient presque exclusivement de langue allemande. Toutefois ledit Corps comprenait également l'abbé et la ville de Saint-Gall, la Républque de Bienne, et, dans les traités passés avec la France, le Valais et Mulhouse étaient considérés comme des membres du *Corps helvétique*.

2. Je dois de très utiles corrections et additions au savant Archiviste fédéral M. Kern, auquel je regrette de n'avoir soumis ce chapitre que lorsqu'il était déjà imprimé, ce qui m'a empêché de mettre à profit tous les renseignements que sa complaisance m'avait fournis.

3. *Doyen Bridel*, p. 9.

Limites successives des langues dans la Suisse occidentale. Reconstruction hypothétique fondée sur des faits d'histoire et de langue.

Ancienne pénétration. — La France emprunta de bonne heure à la Suisse un contingent régulier d'immigrés temporaires. Le pays, ayant peu de marchandises à vendre, vendait ses enfants. Des jeunes gens, en vertu de capitulations qui se renouvelèrent jusqu'à la Révolution, malgré les protestations qui commençaient à s'élever, étaient envoyés au « service étranger » (das Reislaufen). Les Rois de France en prenaient la plus grande partie, environ vingt-cinq mille à la fin du règne de Louis XIV, pour la guerre de la Succession d'Espagne, à peu près autant plus tard pour la guerre de la Succession d'Autriche[1]. Formidable apport, si l'on réfléchit que les cantons étaient à peine peuplés de deux millions d'habitants. Quoiqu'ils formassent des régiments à part, et qu'ils fussent commandés dans leur langue, il était impossible que ces Suisses de langue allemande, qui allaient en France — car d'autres allaient ailleurs — ne se francisassent pas plus ou moins de mœurs et de langage.

Une fois en possession de leurs congés, ou bien ils restaient en France, où ils devenaient soit gardiens de maisons, — quelquefois, quoiqu'ils s'en défendissent, portiers, — soit suisses de paroisses[2].

Ou bien ils revenaient à leur lieu de naissance. Les officiers particulièrement, couverts de décorations et d'honneurs, rentraient,

1. Voir art. Capitulations dans le *Dict. hist. et biog. de la Suisse.*

2. L'histoire du mot *suisse* témoigne des faits. Il manque à Nicot, Cotgr., Monet, Rich., A., Fur. Cependant on le trouve dans Molière : Que l'on dise à mon *Suisse* de ne laisser entrer personne *(Escarb.*, sc. 4). Le Lex. de Livet rapproche de cet exemple : Il m'avait fait venir d'Amiens pour être *Suisse* (Rac., *Plaid.*, I, 1) ; et : Il faut avoir un *Suisse.* Madame, j'en sais un qui fera votre affaire... Madame, il est mutin, parle fort son jargon (Montfleury, *Gentilh. de Beauce*, I, 4 ; cf. Id., *ib.*, II, 9) ; — N*** avec un portier rustre, farouche, tirant sur le *Suisse* (La Br., I, 217, 11).

Chez M[me] de Sévigné, on trouve le nom au figuré : M[me] Cornuel dit que M. de Ventadour a mis un bon *suisse* à sa porte, en donnant... une belle maladie à sa pauvre femme (Gr., V, 55).

Voici un extrait d'une lettre du Colonel Reynold, de Fribourg, à Saint-Romain, ambassadeur de France à Soleure :

Fribourg, 12 octobre 1673.

« ... nos hommes vont à Gennes où notre canton (de Fribourg) a six cens hommes, en Franche-Comté où il en a trois cens, ou en France, pour estre portiers... Ils aiment tous mieux ces employs-là que celuy de servir dans les trouppes de France. Et ils ont surtout tant d'inclination à estre portiers que plusieurs de ceux qui s'enroollent pour les services du Roy stipulent de leurs capitaines qu'ils leur donneront congé quand ils trouveront cette condition. Et maintenant, il y a trois cens portiers en France d'un seul de nos baillages... » (Arch. Affaires Étrangères, Suisse, 48, f° 105).

Je n'ai point de renseignements exacts sur l'origine des *suisses d'Église.* La Bruyère en parle déjà (II, 59 ; cf. I, 247, n. 11). Il y a une analogie telle entre leur costume et celui des *Cent Suisses* qu'il est probable que l'idée de faire précéder le prêtre par ce hallebardier, comme le Roi, est empruntée au cérémonial de la Cour.

apportant chez eux les modes et les façons qu'ils avaient apprises ; certaines choquèrent, d'autres ont ébloui [1].

Il faut reconnaître, dit Reynold, qu'après la Réforme le « service étranger » maintint la Suisse en contact avec l'Europe : il fut le grand canal par lequel l'influence française pénétra largement dans tout le pays. Il eut d'ailleurs ses écrivains et ses poètes, Béat de Muralt, les généraux de Zurlauben, et de Besenval, les Vaudois Frossard et Beaton par exemple ; mais le grand poète du « service étranger » est le Suisse allemand Jean-Gaudence de Salis-Seewis, officier au service de France [2].

Il ne faudrait pas que les rapports dont nous venons de parler en fissent oublier d'autres, qui ont eu aussi leur importance.

Les traités d'alliance avec la France étaient, en même temps que des capitulations militaires, des traités de commerce. Du milieu du xv[e] siècle à la fin de l'Ancien Régime, les marchands suisses jouirent de nombreux privilèges. A Lyon, en particulier, ils formèrent, au xvi[e] siècle, une colonie importante, qui était devenue la « nation suisse » ; en 1595, elle figura, à la réception du roi Henri IV, parmi les autres nations [3].

Il n'était pas non plus sans importance que des écoliers suisses se rendissent aux études en France [4]. Après la Saint-Barthélemy, on renvoya de Paris quelques « petitz pendars d'escolliers grisons » [5], mais la rupture ne fut pas complète, même avec les protestants. En 1606, l'ambassadeur de France, Caumartin, projetait de mettre à la disposition des Ligues un certain nombre de bourses « d'escholiers » chez les jésuites de Tournon, rivaux de ceux de Milan. Il visait sans

1. J.-J. Rousseau, dans une lettre au maréchal de Luxembourg (Motiers-Travers, 20 janvier 1763), a montré, non sans aigreur, ce que les soldats, une fois licenciés, apportaient d'habitudes françaises.

Remarquons toutefois que Moore exprime une opinion toute différente : « On ne sauroit assez observer que les officiers Suisses qui reviennent des services étrangers, surtout de celui de France, au lieu de rapporter dans leurs montagnes les mœurs françoises et d'infester leurs compatriotes du luxe et des ridicules de cette nation, quittent avec l'uniforme tous les airs étrangers, et reprennent tout de suite le genre de vie simple et frugal de leur nation » (*Lett.*, XXXVI, I, p. 276 de la trad. fr.).

2. *Littérature française en Suisse*, Mélanges Lanson, pp. 494-495.

3. Voir Marc Brésard, *Les Foires de Lyon au XV[e] et au XVI[e] siècle*. Paris, 1914, pp. 205 et 211 ; et également Hélen Wild, *Die lezte Allianz der Alten Eidgenossenschaft mit Frankreich vom 28 Mai 1777*. Zurich, 1917, p. 258 et suiv.

4. E. Rott s'est plusieurs fois occupé de la question, dans son *Histoire de la Représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses*, voir t. I, p. 119. Dans son *Inventaire sommaire de Documents relatifs à l'Histoire de la Suisse conservés dans les Archives et Bibliothèques de Paris*, t. V, p. 455, il a reproduit de nombreuses quittances de pension jusqu'en 1900. Une étude d'ensemble a été publiée par F. Jecklin, *Bündrer-Studenten an der Pariser Universität als Pensionäre der französischen Könige*, dans *Bündaerisches Monatsblatt*, 1925, p. 65-85. Elle concerne les étudiants grisons ; c'est un travail important. Cf. Émile Chatelain, *Les Étudiants suisses de Paris aux XV[e] et XVI[e] siècles*. Paris, 1891.

5. Rott, *Hist.*, t. II, p. 136.

doute les jeunes gens catholiques [1], mais en 1626, à la veille de la prise de La Rochelle, Louis XIII repoussa, « pour la conséquence », la requête que lui adressaient les « escolliers » de Schaffhouse, boursiers et pensionnaires de sa couronne, d'être admis désormais à achever leurs études à l'Université de Genève plutôt qu'à celle de Paris [2]. Et, quand survint la Révocation, si les bourses accordées aux protestants furent supprimées, celles des catholiques furent maintenues [3].

Divers textes expliquent qu'un des buts essentiels était de permettre aux jeunes gens choisis de se familiariser avec la langue française. Voir en particulier la lettre de nomination d'un écolier de Schaffhouse, datée du 15 mars 1609 : ... Qu'il soit délibere d'y envoyer... son dict filz en France à Bourges, Orleans ou en quelque autre lieu opportun pour continuer la ses estudes et *apprendre la langue françoise* [4]. Comparez : « Le motif de cette pension a sans doute été de familiariser de bonne heure avec la langue et les usages de notre nation les enfants de Suisse que leurs parents destinoient au service de France » [5].

Position de la question. — Aucune portion de la Suisse ne parlait originairement le français proprement dit. Le latin, qui avait été porté dans ce pays, s'y était développé, comme partout ailleurs, en parlers romans, qui n'ont pas disparu entièrement et dont les restes font aujourd'hui l'objet d'une vaste enquête menée par une admirable école de philologues. D'autre part, une portion considérable de territoires appartient presque en entier au domaine germanique [6].

Dans ces conditions l'histoire du français en Suisse, si on entreprend jamais d'en faire une étude complète, devrait comprendre deux parties distinctes : A. la lutte avec les parlers locaux; B. la lutte avec les parlers alémaniques.

1. Rott, *Hist.*, t. II, p. 601.
2. Id., *ib.*, t. IV, p. 165.
3. Id., *ib.*, t. IX, p. 21-22.
4. Paris, Bibl. Nat., Fonds Français, 16942, f° 4.
5. Arch., Aff. Etrang. Suisse, *Mém. et Doc.*, 4°, f° I-58 (1777).
Notes communiquées par M. Kern.
6. Plusieurs sont portés à croire que cette division remonte à l'antiquité romaine (voir Bloch dans l'*Hist. de France* de Lavisse, t. II, p. 381) : « La distinction qui existe aujourd'hui entre les deux Suisses allemande et romande remonte donc à l'antiquité, sauf qu'au lieu d'une Suisse allemande nous avons alors une Suisse celtique ».
Quant aux fluctuations de la frontière des langues, des avances ou reculs du français ou de l'allemand, on peut dire que ladite frontière s'est à peu près fixée dès les IXe-Xe siècles, et qu'il n'y a pas eu de changements notables. Il y a des zones, des « marches » un peu incertaines, entre Bienne et le Landeron, dans la région de Morat et de Fribourg, ainsi que dans le Valais, autour de Sierre.

CHAPITRE II

CALVIN ET SON ÉGLISE

La Rome huguenote. — Ce fut un événement d'une portée immense que l'établissement de Calvin et de son Église à Genève, soit qu'on en considère les résultats immédiats, soit qu'on en regarde les conséquences lointaines[1].

J'ai déjà eu l'occasion de marquer dans cette histoire le rôle de Calvin[2]. S'il a si délibérément employé et fait employer le français comme langue religieuse, ce n'est pas seulement parce qu'il était Français, c'est qu'il mesura dès l'abord, avec une profondeur de jugement étonnante, quelle force allait donner à la Réforme pareil organe, pour son enseignement, sa prédication, sa polémique. De toutes les langues modernes, étant donné que l'espagnol et l'italien étaient exclus, c'était la seule qui fût apte à jouer un rôle international, et à entrer en concurrence avec le latin répudié.

Le français avait pour lui la supériorité de la culture. Bonivard l'a dit dès l'époque : « Despuis le regne du feu roy Françoys, par son benefice non seullement lHebrieu, le Grec et le Latin hont eu entree et cours en France, mais aourne [orné] la lengue Françoyse de leurz acoustrementz, en sorte que non seullement les gentz de plume, mais ceux despee et les princes mesmes parlent aussy persuasifuement en leur lengue que Demosthenes et Ciceron faisoient chascun en la sienne », et il en donne pour témoins « les apologies du feu empereur Charles contre le roy Françoys et de Françoys contre luy, les harengues... que hont faictes, en Françoys, Guise contre Conde et Conde contre Guise, et tant dautres »[3].

Toutefois la langue administrative du pays restait la langue locale et Scaliger raconte que, de son temps (1574), « celui-là eût payé l'amende qui eût parlé françois au Sénat ». On discutait en savoyard[4].

1. Voir E. Domergue, *Calvin, Les hommes et les choses de son temps*, Lausanne, Bridel, 1902, in-4°.
2. Voir t. II, l. I, ch. II.
3. *Advis et Devis des Lengues*, Genève, 1865, p. 52-53.
4. Verhœven, Note, f° 1, v°.

Depuis 1541, Calvin règna à Genève, non sans conteste, on le sait. La théocratie qu'il instaura, tyrannie qui pesait non seulement sur les croyances et les mœurs, mais sur la vie, les plaisirs, les propos même, ne pouvait pas être du goût de tout le monde. Pour protester, les récalcitrants se sont servis du parler du cru. Le 27 juin 1547, un placard était affiché contre la chaire même d'où tonnaient Calvin et ses suppôts. Il était en patois : « Gro pansar, te et to compagnon gagneria miot de vot queysim » (Gros pansard, toi et tes compagnons, gagneriez davantage à vous tenir cois)[1]. Ou bien les auteurs n'en savaient pas plus, ou bien ils pensaient avoir plus de prise sur la foule en lui parlant son langage.

Mais si facéties et invectives pouvaient avoir du retentissement sous cette forme rustique dans Genève et sa banlieue, ce n'est pas en parler rustique que la grande bataille pouvait se livrer ni en France ni en Europe. Laissons de côté les pays où seul le latin pouvait porter la doctrine, comme la Hongrie ; Genève étant devenue par Calvin et grâce à lui la capitale non seulement religieuse, mais intellectuelle de la France protestante, elle était vouée au français. La plupart des hommes marquants qui s'y établirent venaient de France, comme Théodore de Bèze ou d'Aubigné[2], et il faut joindre à ces émigrés une foule de pèlerins passionnés, tels que Marot, Henri Estiene, Ramus, François Hotman, Joseph Scaliger, etc., tous personnages qui comptaient.

L'Académie. — Si on consulte le Livre du Recteur[3], catalogue des étudiants de l'Académie de Genève, on est frappé du nombre considérable d'étudiants d'origine française qui venaient s'inscrire et s'instruire. Beaucoup de ces étudiants sont devenus sinon des hommes illustres, du moins des hommes connus : Florent Chrestien, le précepteur d'Henri IV, Philippe de Marnix de Sainte-Aldegonde, trop négligé en France, Lambert Daneau, et bien d'autres. Au moment de la mort de Calvin, l'école comptait 1 200 élèves dans les classes et 300 étudiants dans les cours supérieurs. Deux ans après le total atteignit 2 000.

Je veux bien que cette Académie était latine, ainsi que toutes les écoles du temps. Du moins dans les petites classes, les enfants

1. Voir Jeanjaquet, *Deux anciens Textes en patois genevois*, pp. 9 et suiv.
2. Voir Th. Reyer, *Théod. Agrippa d'Aubigné à Genève*, et surtout Garnier, *Agr. d'Aubigné*, t. III, p. 89. On trouvera dans le Dictionnaire hist. et biogr. de la Suisse d'autres noms de gens qui ont écrit en français : Froment, Marie Dentière, Jeanne de Jussy.
3. Genève, Fick, 1860.

apprenaient à lire en français aussi, chose qui n'avait pas lieu dans les collèges de France[1]. Le 12 mai 1654 on ordonnera « qu'en plus hautes classes ils feront parler latin leurs Escoliers..., les régents des basses classes feront parler françois les leurs et empescheront qu'ils ne parlent savoyard et ne jurent et diabloyent ».

Divers autres indices font voir que, depuis les origines, si le latin tenait une place prépondérante dans l'Académie, la langue française n'y était pas proscrite avec la même rigueur que dans nos collèges. Sans cela comment eût-on donné connaissance des règlements de l'institution en français du haut de la chaire, et pourquoi les eût-on publiés dans les deux langues? C'était de la propagande, je le veux bien, mais pas la propagande d'une maison rigoureusement close au français.

Il ne faut pas oublier que le second fondateur de l'Académie fut ce Théodore de Bèze, qui ne mourut qu'en 1605 et qui fut le premier de nos phonéticiens. Mettons que son œuvre de grammairien français ne fût qu'un accessoire, un délassement, tant il y a qu'il n'avait pas honte de s'appliquer à maintenir la bonne tradition de la prononciation française, ni de l'enseigner à des élèves étrangers[2].

Genève devient un des centres d'études françaises. — On connaît quelques-uns des grands seigneurs étrangers qui sont venus étudier à Genève. Borgeaud cite « les princes de Palatinat, ducs de Bavière, les margraves de Brandebourg, ducs de Prusse, les ducs de Saxe, les ducs de Wurtemberg, les landgraves de Hesse, les margraves de Bade, les princes d'Anhalt, les comtes de Nassau, qui furent les hôtes en quelque sorte héréditaires de la République »[3]. C'est pour cette clientèle que fut composée une des premières grammaires françaises, celle de Jean Garnier, dont la première édition parut à

1. Voir Ch. Borgeaud, *Hist. de l'Université de Genève*, p. 48. A Bâle, la langue indigène était proscrite du Collège d'Erasme. On n'y parlait que latin (Petitpierre, *o. c.*, p. 35).

2. Voir *De francicæ linguæ recta pronunciatione*. Genève, Eust. Vignon, 1584, et la réimpression de Tobler, Berlin et Paris, 1868. L'opuscule est dédié à un seigneur morave, Charles « baroni a Zerotin, Namestii, Rosicii »... L'auteur dans sa préface s'excuse sur le vif désir qu'a eu son élève d'apprendre le français, et qui le pousse à entreprendre un voyage en France. On y lit la phrase suivante : Præbuit... mihi argumentum tua in Franciam suscepta profectio, cujus occasione cum multa mihi a multis jam annis de Francico idiomate meditata in mentem venissent, et te cognoscendœ quoque illius linguae summo teneri desiderio animadvertissem : hisce feriis vindemialibus illa tibi et aliis aliquot nobilibus Germanis privatim exposui... Quod si quis erit qui scriptiunculam istam ut neque professioni neque personæ meae convenientem reprehendat, illum cogitare velim, aliud esse, animi gratia nonnihil exspatiari, quam extra viam aberrare. Et præterquam quod in homine Franco probandum etiam videtur ruentis Francicæ linguæ fulciendæ studium... (p. 5).

3. *Acad. de Calv.*, p. 439-440.

Genève en 1558 ; elle est dédiée aux jeunes princes landgraves de Hesse, pour lesquels elle fut écrite[1].

En 1598 parut à Genève un *Dictionnaire françois et italien* de P. Canal, rajeunissement d'un ouvrage d'Antoine Phenice[2]. Faut-il croire qu'il s'était formé dès cette époque une sorte d'école de grammairiens genevois ? En tous cas on en trouve au dehors, par exemple ce Samuel Bernhard, qui enseigna à Strasbourg, non sans quelque succès, et dont nous avons parlé ailleurs. Mais je ne voudrais pas insister, je fausserais ma pensée, alors que je veux au contraire, avant de passer à un autre sujet, avertir mon lecteur que la limite du Calvinisme et celle de la langue française ne se confondent en aucune façon. Certains pays calvinistes n'ont jamais su le français et inversement Fribourg, qui devint tout français, resta catholique.

1. Voir Steng., *o. c.*, n° 18.
2. Il est dédié à Noble et vertueux seigneur David Strzela de Rokitz, seigneur de Zerhenitz et Stiepanov. L'auteur était médecin. Il fut roué et brûlé pour trahison en 1610 (voir Ritter, *Glossaires et lexicographes genevois*).

Je possède deux autres éditions. La seconde, non indiquée par Ritter, donnée à Paris, par Denys Langlois (1603). Elle est dédiée à M. M. Ottho et Wolfgang Powisch, frères et seigneurs de Varva et Vandara en Holsastz.

La « dernière édition » est également de Genève (1634).

CHAPITRE III

LE XVIIe SIÈCLE

Imprégnation progressive. — Il n'y avait dans les Cantons et chez leurs alliés ni Cour royale, ni Cour princière ou même ducale; néanmoins la démocratie helvétique n'était nullement égalitaire; elle comportait même des différences de classes assez marquées. Comme partout, ce furent les classes élevées qui donnèrent le ton. Les goûts et les mœurs se modifièrent sous l'influence française, en Suisse aussi bien qu'ailleurs.

Ce fut la cage qui changea d'abord, et ensuite les oiseaux. La maison, voire le château à l'instar de Paris et de Versailles, remplaça la vieille maison suisse, et force fut bien, sous peine de choquantes disparates, d'en meubler et garnir l'intérieur à la française[1].

La société qui vivait ou se réunissait dans ces demeures y paradait, y jouait, s'y amusait ou s'y ennuyait, était pour ainsi dire condamnée à suivre les modes, les usages, les manies même de nos salons et de nos cercles. « A Genève, dit Locatelli, qui a traversé la ville pour faire son voyage de France, les dames sont fort belles et fort aimables; par les habits, le langage, et les manières, elles ne diffèrent nullement des Françaises »[2].

Qu'on retardât un peu sur Paris, la chose se conçoit; elle était fréquente, même dans nos provinces. Gaullieur[3] en a donné des preuves piquantes, en particulier des vers d'un épithalame de 1672, qui, au style, paraissent plutôt contemporains de Desportes :

> Epoux qui en toute liesse
> Vas des amours de ta maitresse
> Recueillir les doux fruits,
> Qui des douceurs de l'hyménée
> A séréné cette journée, etc.

1. « Sous l'influence française l'art suisse fait place à l'art français, on bâtit comme on le fait à Paris et à Versailles; l'architecture de Mansard tend à faire école chez nous...
Ainsi Lullin, désirant se construire une maison de campagne à Genthod s'adresse à l'architecte Blondel à Paris, pour le plan et les détails de la construction » (Vulliety, *La Suisse à travers les Ages*, pp. 412-418).

2. *Voyage de France*, p. 292.

3. *Suisse fr.*, p. 54-55.

Publications. — C'est à Genève naturellement que sont nées et que devaient naître les premières publications françaises de quelque importance ; le *Mercure suisse* de Spanheim marque une date (1634). On vit paraître un premier essai d'histoire suisse en langue française, l'*Abrégé* de Plantin (1666)[1]. Ajoutons que d'Yverdon, qui n'était pas très éloigné, coulait un flot de publications françaises, qui, nous avons eu l'occasion de le noter, inondait l'Italie.

La littérature pédagogique spéciale y fleurit. En 1610 paraît un *Dictionnaire françois-allemand-latin*, précédé d'une courte grammaire (Steng., *o. c.*, n° 57) ; en 1613 on réimprime Masset. A sa petite grammaire on ajoute les « proverbes et manieres de parler proverbiales » par Balthazar de l'Abbé (Steng., *o. c.*, n° 51). Un certain nombre des années qui suivent paraissent avoir été stériles ; mais, autour de 1660, la série des ouvrages techniques recommence : J. L. à B., *Grammatica gallica... ex celeberrimis Auctoribus recentioris aevi contexta* (Wiederhold, 1667)[2] ; on remarquera ce titre. Les Remarques de Vaugelas sont arrivées à Genève.

Assurément le *Dictionnaire* de Richelet (1680), dont nous avons parlé dans un précédent volume, ne peut figurer parmi les productions locales ; c'est une œuvre parisienne qui, n'ayant pu être imprimée en France en raison du monopole de l'Académie, le fut à Genève. Mais il dut en rester beaucoup d'exemplaires en Suisse, étant donné le traitement qu'on fit subir à ceux qui avaient été envoyés en France, dont la police put se saisir et qui furent brûlés.

Il n'y a aucun doute que des professeurs y étaient établis et des recherches dans les archives locales nous révéleraient sans doute leurs noms. Le marché ne devait pas être sans chalands, puisqu'on voit Chappuzeau demander et obtenir l'autorisation de donner des leçons particulières[3].

J'imagine que les sermons de l'église Saint-Pierre, où on prêchait deux fois par semaine, le samedi et le dimanche[4], contribuaient aussi à attirer les étrangers désireux de se former l'oreille au français.

1. Voir Reynold, *Litt. fr. en Suisse*, dans *Mél. Lanson*, p. 492. Toutefois il ne faudrait pas compter au nombre de ces travaux ceux de Spon, qui fut seulement l'hôte de Genève. Il était Lyonnais. Les *Mémoires du chevalier de Montmollin* sont apocryphes.
2. Steng., *o. c.*, n° 127.
3. Meinel, *Chappuzeau*, p. 23.
4. Locatelli, *Voy. de France*, p. 294.

CHAPITRE IV

UN NOUVEAU FACTEUR DE FRANCISATION

Le Refuge. — La Suisse, facile à gagner en cachette, par des sentiers détournés, devait attirer une masse des malheureux que l'intolérance de Louis XIV força à fuir la région du Rhône et le Midi. Genève hébergea, dit-on, 8 000 Français en cinq semaines; Lausanne 17 000 en trois mois[1]. Mais le Roi d'Inquisition veillait; de loin il espérait encore contraindre et amener les fugitifs à revenir se prosterner devant sa volonté. Il menaça, et les autorités intimidées obligèrent les Réfugiés à chercher asile plus loin. Genève ne fut pour eux qu'une étape. Il en résulta pour notre langue un fort appréciable avantage, elle fut portée plus loin aussi par les persécutés : à Berne, Bâle, Zurich.

Les nouveaux venus s'établirent dans les campagnes, auxquelles ils apportaient certains progrès, en sériciculture[2] par exemple; d'autres, qui avaient fait de l'horlogerie, restèrent dans les centres ouvriers[3], grands et petits, et y établirent le commerce sédentaire.

On vit arriver des artistes aussi, dont le plus connu est le grand émailliste Petitot[4], qui avait exercé son art à la Cour de Charles Ier, puis de Louis XIV. En se mêlant aux indigènes, ils influèrent sans doute sur eux, mais nous n'avons aucun moyen de savoir dans quelle mesure.

1. Voir Reynold, *Bridel*, pp. 62 et suiv.

2. « C'est aux Réfugiés que l'on doit ces plantations de mûriers blancs que l'on rencontre dans nos cantons romans. Brutel de la Rivière, de Montpellier, reçut de leurs Excellences de Berne un champ dont il fit une plantation de cet arbre nécessaire à l'élevage du ver à soie. Dès lors, on commença à fabriquer des soieries à Berne; les français Dautun et Jonquières livraient des produits qui pouvaient faire une concurrence sérieuse à ceux de Lyon » (Vulliety, *La Suisse à travers les Ages*, pp. 413 et suiv.).

3. E. Combe, *o. c.*, pp. 146 et suiv., a donné des détails très circonstanciés sur les métiers où les Réfugiés se sont distingués.

4. « Petitot, fils d'un Réfugié naturalisé, fut peintre à la cour de Charles Ier, puis, après la Révolution d'Angleterre, il passa à Paris avec un autre genevois, Henri Bordier, qui devint son beau-frère. Les deux artistes travaillèrent ensemble, leurs œuvres eurent le don de plaire à Louis XIV; la Révocation de l'Édit de Nantes les ramènera à Genève » (Vulliety, *La Suisse à travers les Ages*, p. 418; cf. E. Combe, *o. c.*, pp. 156 et suiv.).

Il faudrait avoir des détails que nous n'avons pas sur la répartition des gens de condition plus humble, sur leurs établissements, pour le dire en un mot, sur leur vie, si l'on voulait apprécier dans quelle mesure leur présence put influer sur l'usage linguistique des pays qu'ils habitèrent[1].

Patois contre patois font le jeu du français. — Il ne faut pas oublier qu'à un patois un grand nombre d'entre eux en opposaient un autre. Des gens de langue d'oc authentique ne comprenaient pas les Suisses, leurs demi-frères d'idiome franco-provençal, nous dit-on, et le Doyen Bridel va jusqu'à prétendre que cette incompréhension mutuelle fit mal voir les nouveaux-venus dans le pays de Vaud[2], et que, s'ils avaient su le français, les répugnances eussent peut-être été moindres.

Imperfections. — D'autre part ceux des Huguenots qui parlaient le français le savaient-ils assez bien pour faire envie aux Suisses, les convertir à la correction, et les aider à l'acquérir ? On nous l'a dit ; mais, à lire les affirmations qu'on nous apporte, nous avons l'impression qu'il s'agit moins de faits constatés et d'informations vérifiées que de présomptions et de raisonnements[3].

Voici par exemple un passage du livre d'E. Combe (p. 275) : « La langue qu'on parlait dans les villes suisses du pied du Jura, on a pu en juger par celle de Crousaz, avait grand besoin d'être assouplie et déniaisée. Les réfugiés français lui rendirent ce service... Dès l'année 1703, les officiers publics de Genève reçurent ordre de rédiger en bon français les avis qu'ils avaient publiés jusqu'alors dans un style rempli d'expressions empruntées au patois ».

Il serait bien surprenant qu'en vingt ans les Huguenots, même s'ils avaient été eux-mêmes des Français de France et des puristes, eussent pu répandre autour d'eux pareil amour de la langue correcte, et que ce goût eût pu gagner des magistrats, en général hommes d'âge, au point de leur inspirer le souci d'imposer à leurs suppôts et agents de ville une sévère revision du style administratif, partout rebelle à toutes les élégances. Je ne vois pas les barbons

1. Voir Dierauer, *Hist. Suisse*, t. IV, pp. 149 et suiv.

2. A la Révocation de l'Édit de Nantes, une des raisons pour lesquelles le peuple du Pays de Vaud vit de mauvais œil les réfugiés s'établir parmi nous, c'est qu'ils ne pouvaient point apprendre le patois et qu'ils se moquaient de ceux qui le parlaient (Doyen Bridel, dans Reynold, *Bridel*, p. 370).

3. Addison n'a rien remarqué de semblable, et, quand il dit : « The Genevois have been very much refined or, as others will have it, corrupted by the conversation of the French protestants, who make up almost a third of their people » (*Remarks*, p. 288), il a en vue bien plutôt les mœurs que le langage.

de l'administration genevoise acquiesçant aux exigences de Bélise. En réalité, comme nous l'avons marqué plus haut, d'année en année le patois reculait et on le traquait, sans que les Huguenots eussent une part essentielle dans cette francisation, nécessaire à Genève pour qu'elle pût jouer son rôle de métropole religieuse.

Au reste, nous avons sur cette question un témoignage et un témoignage d'une grande valeur, puisque l'auteur, après avoir donné des leçons particulières, fut attaché au Collège de Genève, et qu'il a pu par conséquent observer, que d'autre part ses études l'avaient préparé à juger avec compétence des faits de langue. Ce témoignage, c'est celui de Poulain de la Barre[1]. « Il y a, dit-il, sujet de s'étonner que dans une ville qui est sur les frontières les plus reculées de la France, où il y a toujours un assez bon nombre d'étrangers et au milieu d'une contrée où le patois est fort grossier et fort éloigné de la langue française, on ne laisse pas d'y parler et d'y prononcer incomparablement mieux que l'on ne fait en plusieurs provinces de France. Il est vrai que les Genevois traînent un peu en parlant, mais il est vrai aussi que cette petite lenteur approche plus du juste milieu de la bonne prononciation que l'extrémité opposée, et qu'elle ne se remarque guère que dans les femmes et dans ceux qui ne sont point sortis de Genève. Car pour ce qui est des magistrats, des gens de lettres et des marchands, comme ils ont presque tous voyagé, on voit qu'ils prononcent le français comme les personnes de leur sorte prononcent à Paris »[2].

Les protestants de marque. Leur rôle. — Les réserves qui précèdent une fois faites, il serait injuste de ne pas reconnaître qu'un certain nombre de Français réfugiés jouèrent en Suisse romande un rôle distingué. Tanneguy-Lefèvre, fils du philologue de Saumur et frère de Mme Dacier, devint recteur de ce même collège de Neuchâtel, où Mathurin Cordier avait enseigné au XVIe siècle. Un autre Neuchâtelois d'adoption fut le savant Louis Bourguet, de Nîmes, qui, autour de sa chaire de philosophie et de mathématiques, créa un véritable foyer d'études. Parmi ses amis figurait le médecin Garcin, l'introducteur de l'hydrothérapie[3]; Jean Barbeyrac, arrivé tout jeune à Lausanne, qui y obtint en 1710 la chaire de droit et d'his-

1. Il était né catholique. En 1697, amené par la philosophie de Descartes au protestantisme, il se réfugia à Genève où il fut attaché à l'École latine, d'abord en qualité de professeur de langue française, puis de régent de seconde. Il avait publié à Paris des études sur les rapports du français et du latin (1672, in-12). On lui a attribué un recueil intitulé *Catalogue des mauvais termes communs au peuple de Genève*.

2. Van Muyden, *Hist. de la Nation Suisse*, p. 415. Si ces lignes ne sont pas de lui, elles sont du moins d'un homme informé.

3. Phil. Godet, *Suisse fr.*, p. 174-175.

toire, et y devint recteur (1714). On a semblé faire à ce dernier un mérite d'avoir prononcé en français ses oraisons rectorales ; dans un Avertissement joint à la première, il rappelle lui-même que ses prédécesseurs lui avaient déjà donné l'exemple[1]. A la suite de démêlés avec le gouvernement de Berne au sujet du *Consensus,* il quitta du reste la Suisse et passa à Groningue[2].

Le dernier que je nommerai, Ayguisier, mourut jeune en 1694 ; il mérite pourtant une courte mention, en raison de l'idée qu'il eut d'instituer dans son collège de Vevey des représentations de pièces en français, comme on en jouait à Lausanne. L'*Histoire de Joseph* devait être suivie de l'*Esther* de Racine, à laquelle l'auteur n'avait pas craint d'ajouter deux actes de son cru pour remplacer le Prologue à Louis XIV. Si la pièce ne fut pas jouée, elle fut imprimée[3].

Les Huguenots créent la Presse. — Il ne convient pas d'accorder à la presse de cette époque une influence exagérée sur le mouvement des idiomes en Suisse. Il faut reconnaître pourtant que c'était quelque chose que d'affranchir les savants suisses de l'obligation où ils étaient jusque-là de s'adresser à l'étranger et de donner à ceux qui s'intéressaient aux recherches de toutes sortes une publication qui les renseignât. Ils durent ce progrès à deux Réfugiés, que nous venons de nommer : Bourguet et Barbeyrac.

La *Bibliothèque italique*[4] était destinée à familiariser les Suisses avec ce qui paraissait en Italie. La rédaction tout entière était suisse. Bourguet fit mieux, et en décembre 1732 paraissait le premier numéro du *Mercure suisse,* à Neuchâtel.

Bientôt le succès fut assuré, les lecteurs se firent nombreux, et en 1738 la publication se divisa en deux parties, l'une littéraire : le *Journal helvétique,* l'autre politique : le *Nouvelliste Suisse.* Les avatars du journal ne devaient pas s'arrêter là. En 1768, il devint le *Nouveau Journal Helvétique,* et, en 1783, le *Nouveau Journal de littérature de l'Europe et surtout de la Suisse.* Il mourut en 1784[5].

Virg. Rossel a donné de cette publication une piquante et spirituelle analyse. Ce qui est à en retenir pour l'objet qui nous occupe, c'est la part de collaboration des abonnés. Ils discutent, blâment ; par eux la feuille vit, comme une sorte de club par correspondance.

1. Ed. Combe, *o. c.*, p. 187.
2. Sur tout ceci voir Godet, *Suisse fr.*, p. 176-177.
3. A Genève, chez Vincent Miège, 1693. Voir Ch. Schnetzler, *Neuveville et le Refuge*. Paris, 1910, p. 37.
4. 1728-1734, 16 vol. in-8°.
5. Voir Virg. Rossel, *Hist. litt.*, t. II, pp. 59 et suiv. ; cf. Godet, *o. c.*, p. 175 ; Gaullieur, *o. c.*, p. 35 et Reynold, *Bridel,* pp. 64 et 134.

Gains sur les patois romands. — En 1668, la « Vénérable Compagnie des Pasteurs » interdit aux enfants qui suivaient l'enseignement religieux de s'exprimer en savoyard. « Les Regents du Collége étant assignés pour les censures, a été trouvé bon... de leur dire en général qu'aux basses classes ils tiennent main que les enfants parlent françois et non savoyard ».

Je considère qu'à partir de cette époque Genève est conquise au français[1]. Notre langue, dont au xve siècle, on ne se servait que comme langue de chancellerie[2], y était devenue la langue officielle. En parlant patois, on se serait fait moquer.

Ceci ne veut pas dire bien entendu que le français fût usité exclusivement par le peuple. Il semble, au contraire, que la pénétration a été très lente. Genève était avoisinée par des localités qui n'avaient d'autre langage que leur parler savoyard[3].

Les témoignages malheureusement manquent de précision. Quand Sinner dira simplement : « Les Genevois sont François de langage et leur ressemblent par le tour d'esprit »[4], de qui parlera-t-il exactement ? Rousseau raconte, dans les *Confessions*, que son cousin Bernard était surnommé Barna Bredanna[5] (1724). Les gamins jouaient donc encore en patois. Genève se trouvait vraisemblablement dans la même situation linguistique qu'une petite ville française.

Est-ce à partir de cette époque que se précipita la victoire du français à Fribourg et dans le Valais ?[6] J'avoue que je n'ai pas d'information sur ce point.

Le Refuge en pays alémanique. — Depuis longtemps, dans les cantons allemands, les gens qui avaient quelque culture s'étaient mis à apprendre le français, Pellisson, en 1681, raconte dans ses

1. Le Registre du Conseil porte à la date du 28 sept. : Ordonné aux huissiers de l'Audience de faire à l'avenir leurs publications en français et non pas en langue patoise (Ritter, *Rech. pat. Gen.*, p. 22).

2. On trouve des actes en français depuis 1474 (Reynold, *Mél. Lanson*, p. 491, n. 3).

3. Dans la préface de la *Conspiration de Compesieres*, Philippe Plan a esquissé l'histoire de la disparition du patois à Genève (cf. Ritter, *Rech. pat. Gen.*). Sur ce poème en patois savoyard, voir Jeanjaquet, *Bibliogr. ling.*, n° 786.

4. *Voyage*, t. II, p. 106.

5. Ritter, *o. c.*, p. 22.

6. Dès qu'on est sorti du Haut-Valais, on n'entend plus guère parler que le français (De Laporte, *Souven. d'un Émigré*, p. 125).

Voir H. Wildbolz, *Die französische Kolonie von Bern* (1689-1850)... Bern, 1925. Antoine Stettler, de Berne, traduisait en mauvais allemand Ronsard, Pibrac, Du Bartas (1642). Cf. Robert d'Anacker, *Les traductions d'Antoine Stetter, Étude sur les premières influences de la littérature fr. à Berne au XVIIe s.*, Berne, 1927. Thèse (Kern).

Lettres historiques que Louis XIV reçut à Ensisheim les ambassadeurs des Treize Cantons. « La harangue, dit-il, fut en Suisse, prononcée fort haut, d'un ton résolu et déterminé. L'interprète parla françois. Le roi, avant de répondre, demanda s'il y avoit quelqu'un d'eux qui entendît le françois, à quoi il fut répondu que presque tous l'entendoient »[1]. Il faut se souvenir en effet, — pour laisser de côté les autres raisons que ces gens pouvaient avoir de se livrer à cette étude, — que le voisinage des régions romandes, sujettes ou alliées, nécessitait la connaissance d'une autre langue que l'allemand chez un assez grand nombre de gens de toutes classes et de toutes professions, commerçants aussi bien que magistrats[2].

L'influence du Refuge dut être assez analogue à ce qu'elle fut en Allemagne. Il fournit des maîtres. Je mets au premier rang parmi eux les pasteurs. A Berne il y avait une église française dès 1623[3]. Était-elle uniquement destinée aux évadés de la Saint-Barthélemy et à leurs descendants ? C'est fort peu probable. L'école française ne semble avoir reçu d'abord que les enfants des Réfugiés[4] ; mais peu à peu on se mit à suivre les prêches, quand la différence de confession ne s'y opposait pas.

J'ai noté plus haut que la pression de Louis XIV fit fuir les Réfugiés loin des pays frontières. Ils gagnèrent les cantons alémaniques. Dans l'évêché de Bâle le pasteur Roques, venu du Languedoc, se fit remarquer, non seulement par ses connaissances théologiques, mais comme moraliste. Sa nombreuse famille était, nous dit-on, une sorte d'académie. Tous ses fils eurent le goût d'écrire, sa fille aînée obtint même comme poète une certaine notoriété[5]. Il fit centre. A Zurich, le jurisconsulte Antoine Teissier, de Nîmes, prit une place telle qu'il pouvait écrire au Conseil : « Je me suis appliqué à écrire des livres utiles au bien public et à l'église de Dieu. Je n'ai pas négligé non plus d'instruire dans les sciences politiques beaucoup de jeunes messieurs d'entre votre bourgeoisie, et à la satisfaction de ceux qui ont bien voulu m'entendre. Puis j'ai été

1. Coqueb. de Montb., ms. 721, Bibl. Rouen, f° 176.
2. Je signalerai la publication en 1670 du livre de Ottius (Joh. Henricus), *Franco-Gallia*. Basileæ, in-8°.
3. L'Église française (à Berne) autrefois des Dominicains, bâtie en 1265... sert aujourd'hui au culte public en langue française, ce culte y fut établi en 1623, à la réquisition de M. le comte de la Suze, de la maison de Champagne... Il était protestant et s'intéressait aux réfugiés français. Le chœur de cette église étant devenu inutile, on y construisit des greniers et l'étage supérieur a été converti en salle de concert, on joue des comédies et des opéras-comiques. Mais la comédie française vaut mieux... (Sinner de Ballaigues, *Berne au XVIIIe s.* ; Revue Suisse, 1853, p. 390).
4. Voir Fluri, *Die « Ecole française » in Bern.*
5. Voir A. Sayous, *Le XVIIIe siècle à l'étranger*, t. I, p. 142.

à Berne pour y écrire la « Gazette » ... deux fois par semaine »[1]...

Assurément il ne sortit pas de cet élément français une élite d'hommes extraordinaires. Ce n'est pas une raison pour sous-estimer son influence dans un pays tel que celui-là.

1. E. Combe, *o. c.*, p. 225-226. Cf. Gust. Tobler, *La Gazette de Berne*, 1689-1790, dans Berner Taschenbuch, 1911, pp. 215-244 (Kern).

CHAPITRE V

LE XVIIIe SIÈCLE

Nouveaux progrès du français. — Au xviiie siècle, l'influence française s'accrut en Suisse, comme dans presque toute l'Europe. Je n'ai pas à insister sur l'imitation, de plus en plus répandue, de notre vie, de nos modes, de nos mœurs. Dans une page délicate, Reynold a montré comment le foyer suisse lui-même tendait à prendre un autre aspect, voire un autre caractère.

Après avoir dépeint les vieilles maisons de la Suisse allemande, « plus cossues qu'élégantes, plus bourgeoises que nobles, plus rustiques que simples, où la Gemüthlichkeit régnait plus que la politesse », il ajoute : « La culture française s'installe à ce foyer, avec la même discrétion qu'elle a mise, à Genève, à s'installer au foyer gris et froid d'un magistrat calviniste. Elle ne songe point à démolir la maison, à enlever les verrières blasonnées, à démonter le poële : elle se bornera simplement à déplacer certains meubles trop lourds, à poser sur un parquet bien ciré de délicats fauteuils Louis XV, à mettre des flambeaux sur la table, à poser dans une vitrine des porcelaines de Sèvres, et, plus tard, de Zurich et de Nyon. Dans la Bibliothèque, auprès des Bibles, des codes et des grosses, elle alignera les œuvres de Boileau, de Racine, de Molière, de Montaigne, de La Bruyère, et de ce Fénelon tant aimé des Suisses. La chasse-t-on par hasard, elle se retire discrètement, mais elle laisse derrière elle ses bibelots, son art, ses livres et ses mœurs. Sans doute elle se déforme parfois, et ses imprudents admirateurs ne laissent point d'irriter leurs compatriotes par un snobisme exagéré ; mais patricienne dans les villes ou bergère dans les Alpes, sa présence remplit la Suisse entière de tout ce charme que, seule, la présence d'une femme sait mettre dans une vieille demeure »[1].

1. *Hist. litt. de la Suisse,* t. II, p. 50-51. Disc. préliminaire.

A Genève l'esprit s'était élargi. On ne s'était pas séparé du Calvinisme, mais, sous l'influence de Turretin et d'autres, la discipline y était devenue moins étroite ; les opinions les plus hardies avaient fini par y avoir des représentants [1]. Assurément les rigoristes n'avaient pas abdiqué, nous le verrons lorsque nous parlerons du théâtre, et on sait comment Voltaire s'est égayé dans un poème burlesque : *La guerre civile à Genève* [2], d'une querelle homérique surgie à propos d'une liaison irrégulière. Cette satire est une espèce de revue de la ville où personne n'est épargné. Le malicieux satirique, de son château tout voisin, s'amusait à souffler sur le feu. S'il est nécessaire de se défier de sa verve caustique, il faut se souvenir comment J.-J. Rousseau lui-même, en dépit d'une page lyrique sur la fraternité genevoise [3], a dû se mêler aux luttes ardentes qui déchiraient la Ville, et partager des passions dont il fut la victime après les avoir provoquées [4].

Des chansonniers entrèrent dans la querelle, à coup de goguenardises, des hommes plus graves, comme Bérenger, avec son roman allégorique d'*Annette et Théodore,* l'avocat Francis d'Ivernois qui lança ses *Révolutions de Genève.* Ajoutons Mallet du Pan, si célèbre au temps de la Révolution. Peut-être même les recherches d'un De Lolme sur la *Constitution anglaise* procèdent-elles des débats passionnés auxquels on se livra sur la Constitution de Genève. Je ne sais pas s'il y a eu, en dehors de Paris, autant de polémiques passionnées.

On connaît cette tourmente, et ce n'est pas le lieu de la raconter. Mais n'est-ce pas un fait capital dans l'histoire des Lettres françaises qu'un des hommes qui contribuèrent le plus au développement des idées qui ont abouti à la Révolution fût un « citoyen de Genève » ?

Marcel May, étudiant la jeunesse de Will. Beckford n'a pas manqué de nous rapporter combien le jeune Anglais avait été frappé de l'intensité de la vie intellectuelle à Genève [5]. Il ne la trouvait pas amusante, mais il estimait qu'elle « enrichissait beaucoup l'esprit ». « Echanger ... mille compliments ..., faire ses délices des mathématiques, de la logique ... du règne de la raison ..., voilà l'étrange rôle que je me vois parfois contraint de jouer », ajoute-t-il. C'est

1. Voir Sayous, *Le XVIII[e] s. à l'étranger,* t. I, pp. 65 et suiv.
2. *Ou Les Amours de Robert Covelle,* poème héroïque, avec des notes instructives, 1768. Voir sur ce libelle Sayous, *o. c.,* t. I, pp. 324 et suiv.
3. *Lett. sur les Spectacles.*
4. *La Nouvelle Héloïse* fut censurée et défense faite de louer ou prêter ce livre dangereux. L'*Émile* fut brûlé.
5. *La Jeunesse de W. Beckford,* p. 62-63.

là probablement la note juste. Mais, de notre point de vue, il importe peu qu'on ait échangé des propos galants ou des argumentations, l'affaire est que les échanges aient eu lieu en français. Peut-être même était-il avantageux pour notre langue qu'on n'essayât pas à cette distance d'imiter la « frivolité » parisienne. Le fait qu'un Burlamaqui, enseignant les principes du droit, attirait autour de sa chaire des auditeurs de tous pays, était important. Sa renommée était si étendue que Clément, dont Herder faisait si grand cas, pouvait dire de lui : C'est un vrai spectacle pour l'esprit qu'une suite d'idées justes, fécondes, nettement développées et heureusement liées. On traduisait ses ouvrages et en latin et en anglais, et cela valait cent fois comme effet quelques bons mots ou une épigramme, même spirituelle [1].

Une pléiade d'hommes distingués honorait la science et la société genevoises : le bibliothécaire Abauzit, théologien d'esprit si ouvert et si aimable, M[lle] Huber, sorte d'avant-courrière de nos hardis philosophes et apôtre de la religion naturelle, l'historien Mallet, qui occupa au dehors des charges éminentes, et eut l'honneur de découvrir l'*Edda,* le naturaliste et philosophe Bonnet, précurseur à la fois de Rousseau et de Lamarck, auquel les sciences naturelles doivent des découvertes importantes, Tremblay, ami et élève de Réaumur, Bénédict de Saussure, qui découvrit les Alpes et sut les peindre, Huber, le savant amateur, l' « homme complet » de Gœthe, qui voulait fonder sur le vol des oiseaux une invention d'appareils de vol, Tronchin, dont lord Macclesfield disait : « Chez nous, il eût été chancelier d'Angleterre », et qui était poète à ses heures, bref tout un monde qu'allait bientôt dominer la haute figure de l'enfant du peuple par qui tous ceux qui pensaient et qui sentaient en Europe devaient être secoués dans tout leur être : J.-J. Rousseau [2], enfin Necker [3].

Lausanne était devenue un centre français élégant, Voltaire a dit : « une ville où il y a de l'esprit et du plaisir ». Guinaudeau l'a comparée à Genève où on ne savait que disserter, tandis qu'à Lausanne « la vie de société, condition, puis, à son tour, reflet de la littérature, était fort développée » [4]. Des Français distingués relevaient ce milieu de leur présence. Voltaire y vint en 1755. Il y anima la vie de salon, y fit représenter *Zaïre,* forma des acteurs, fut en

1. *Les cinq Années Littéraires,* dans Sayous, *o. c.,* t. I, p. 8.
2. Il convient de rappeler que Vernes, sous le titre de *Choix littéraire,* institua une sorte de Recueil de pièces, qui dura cinq ans (1755-1760).
3. On sait que, quand il n'était pas ministre, il écrivait des livres philosophiques.
4. *A. c.,* p 228 ; cf. Sayous, *o. c.,* t. II, pp. 81 et suiv., en particulier p. 87.

somme « un excellent professeur de français »[1]. Il faut ajouter pourtant qu'il ne put y demeurer[2]. C'était un maître trop exigeant, et jamais satisfait[3].

Gibbon a parlé longuement de la « Société du printemps, où s'assemblaient de jeunes et jolies jeunes filles », qui donnaient aux plaisirs de l'esprit une part de leurs loisirs. M[lle] Curchod, qui tenait dans le vallon des Eaux son académie champêtre d'Yverdun, et qui, revenue au pays, y fonda en 1772, sous le nom de *Société morale,* une réunion de conversation et de discussion. Un moment, le groupe eut son journal.

C'est là qu'on rechercha si la Suisse française avait une poésie nationale[4]. On s'efforçait en tous cas à la lui donner, et avec elle une prose. Ce fut bientôt un dévergondage de publications. Il n'est que de penser à l'incontinence de M[me] de Montolieu[5], qui eut une douce célébrité.

Dans ce même pays de Vaud, la petite ville d'Yverdon était devenue un centre de publications françaises, qui se répandaient dans tous les pays voisins. L'*Encyclopédie* y fut refondue de 1770 à 1776 par De Felice, mais des ouvrages originaux y parurent aussi.

Neuchâtel. — Sayous n'a-t-il pas été un peu sévère pour cette ville, quand il dit qu'elle vit surtout des souvenirs de Bourguet et d'Osterwald ?[6] Je reconnais que c'est un accident que le *Mercure Suisse* ou le *Journal helvétique* y aient été imprimés. Il n'en est pas moins vrai qu'une société élégante, qui essayait de vivre à la fran-

1. Voir Virg. Rossel, *Hist. litt.*, t. II, pp. 71 et suiv., et Olivier, *Volt. à Lausanne.*

2. « La présence de Voltaire, la lecture de ses œuvres et de toutes celles qu'elles firent lire à leur suite, améliorèrent sensiblement la langue et le style des écrivains indigènes : Voltaire fut pour Lausanne un excellent professeur de français.

« Voltaire... a laissé à Lausanne... le goût du théâtre et de la conversation, une meilleure grammaire » (Reynold, *Bridel*, p. 84-85).

3. Une des actrices mondaines a raconté à Casanova combien il était insupportable : « Quand il nous faisait répéter nos rôles, il nous grondait sans cesse. Nous ne disions jamais une chose comme il le voulait : ici c'était un mot mal prononcé ; là une intonation qui ne rendait pas l'esprit de la passion ; tantôt une inflexion de voix trop douce, tantôt une chute trop forte ; et c'était encore bien pis quand nous jouions. Quel vacarme pour une syllabe ajoutée ou négligée qui avait gâté un de ses vers ! » (*Mém.*, t. IV, p. 191).

4. Sayous, *Le XVIII[e] s. à l'étranger*, t. II, p. 89.

5. Une suite aux Annales de Linguet y fut publiée sous le titre d'*Annales politiques, civiles et littéraires*, puis de *Mémoires historiques et littéraires*.

6. *O. c.*, II, p. 101. L'auteur cite (p. 109) l'appréçiation de Rousseau : « Ils parlent très bien, très-aisément, ainsi les représente-t-il au maréchal de Luxembourg, mais ils écrivent platement et mal, surtout quand ils veulent écrire légèrement, et ils le veulent toujours. Ils ont une manière de journal dans lequel ils s'efforcent d'être gentils et badins. Ils y fourrent même de petits vers de leur façon. M[me] la Maréchale trouverait sinon amusement, au moins de l'occupation dans ce *Mercure*, car c'est d'un bout à l'autre un logogriphe qui demande un meilleur Œdipe que moi ».

çaise, s'y trouvait. Barbeyrac y séjourna et aussi De Crousaz, fils intellectuel de Leclerc et auteur d'un des premiers *Traités du Beau* (1715). Le fait d'avoir été soumis à la domination du Roi de Prusse n'eût rien changé à pareille époque à la faveur dont le français était l'objet. C'est dans ce milieu probablement que Vattel prit cette estime pour notre langue, qui l'a porté à la préférer au latin de ses prédécesseurs, quand il écrivit son *Traité du Droit des gens* ; c'est là aussi que Marat avait contracté des goûts d'idylle, dont Voltaire a vraiment eu tort de le détourner. Neuchâtel eut aussi l'honneur d'adopter Mme de Charrière, à qui Mme de Staël dira gracieusement que « c'est en Hollande qu'on apprend le mieux le français »[1]. Dans ce milieu se forma Benjamin Constant.

Soleure. — Comme on sait, les envoyés du Roi de France étaient à Soleure, et nous retrouverons trace de leur influence en parlant du théâtre.

Une étude très intéressante, parue à la fin du siècle dernier, nous fournit des renseignements assez curieux sur les écrivains français qui sont venus à Soleure ou qui sont originaires de la ville[2]. N'en citons que quelques-uns. Après La Chapelle (1655-1723), c'est Néricault-Destouches (1680-1754), que le marquis de Puisieulx, ambassadeur de France, distingue et soutient, après l'avoir trouvé simple directeur d'une troupe de comédiens. Puis vient un poète, célèbre en son temps, J.-B. Rousseau, qui, exilé, y chercha un abri et y publia ses *Œuvres* en 1711. En 1731, Jean-Jacques y passait un temps de sa vie errante, avant de revenir dans les environs, en 1765.

Quant aux natifs de la ville, le plus célèbre est certainement Besenval (Pierre Jos. Victor), issu d'une famille fixée dans le pays depuis plus d'un siècle, qui fut, au dire de Sainte-Beuve, avec Benjamin Constant, « le Suisse le plus Français qui ait jamais été ». Assurément la partie de sa vie la plus longue et la plus intéressante se passa en France. Il n'oubliait pourtant pas Soleure. « Aimant ma patrie et désirant lui être utile, a-t-il raconté lui-même, ... j'établis une bibliothèque publique, où je commençai par placer quatre mille volumes »[3].

1. Les *Lettres de Lausanne* et les *Lettres Neuchâteloises* furent écrites à Colombier entre 1783 et 1788.

Sainte-Beuve, parlant du français de Mme de Charrière, a dit : « C'est du meilleur français, du français de Versailles que le sien en vérité... Elle ne paye en rien tribut au terroir... en rien ». Pourtant, je lis en un endroit de Caliste : « Mon parent n'est plus si triste d'être marié, parce qu'il oublie *qu'il le soit* », au lieu de *qu'il l'est*. Toujours, si imperceptible qu'il se fasse, on retrouve le signe (dans Sayous, *o. c.*, t. II, p. 119).

2. Mart. Gisi, *Franz. Schriftsteller in und von Solothurm.*

3. Il se vante, du reste, il a seulement enrichi le fonds primitif.

La plupart des villes, sans prétendre aller du même train, suivaient la même route. On a même démontré récemment [1] que Berne marchait rapidement à une véritable francisation, qui eût sans doute été plus complète sans quelques imprudences.

1. Reynold avait commencé : « Au xviiie, dit-il, les Sociétés de Genève, de Lausanne et de Neuchâtel ont fait l'éducation de l'aristocratie bernoise, des bourgeoisies commerçantes de Bâle ou de Zurich » (Mél. Lanson, p. 499).

CHAPITRE VI

L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

Centres d'éducation française. — D'où venaient les précepteurs ? De France, mais aussi de Suisse romande. A la fin du XVIIIe siècle, remarque avec raison Reynold, l'influence romande est aussi forte en Suisse que l'influence française proprement dite[1].

Qu'on considère les grands écrivains des cantons allemands : Bodmer apprend le français à Genève ; c'est à Genève que se francise Jean de Muller ; le poète Salis-Seewis a passé par Lausanne avant d'entrer comme officier au régiment des gardes.

Antoine Court avait fondé l'École des pasteurs du Désert, destinée à fournir des pasteurs à la France[2]. Rien n'interdisait aux Suisses de s'inscrire parmi les étudiants, et il est à présumer que sur place l'homme éminent qui fut si longtemps le soutien et l'inspirateur du clergé réformé de France, avec lequel toute l'Europe protestante correspondait, exerça dans les milieux protestants lausannois l'autorité que méritait son caractère[3].

Le doyen Polier de Bottens, Bugnon, Secretan, Chavannes consacraient leurs soins à ces jeunes gens, languedociens pour la plupart, qui allaient être les prêtres d'une population menacée et traquée. Ce séminaire ne pouvait en Suisse même faire du bruit et attirer l'attention. Son influence n'en fut pas moins réelle[4].

L'Académie achevait de se franciser. Pierre de Crouzas, nous l'avons vu, faisait en français son cours de philosophie. « C'était, dit Godet, un philosophe éclectique, écrivain fécond, polémiste, contradicteur de Bayle, de Wolff et de Leibnitz, mathématicien, prédicateur et esthéticien ». En 1720, l'Académie des Sciences couronna son *Essai sur le mouvement*. Il avait débuté en 1700 comme professeur ; son cours de logique, *qu'il faisait en français*

1. *L'Hist. de la littérature française dans les pays de langue française*. Revue internationale de l'Enseignement, 15 janv. 1914, p. 41-42 ; cf. Mél. Lanson, p. 499.

2. C'est à Lausanne que fut élevé son fils Court de Gébelin, l'auteur érudit du *Monde primitif* et le défenseur persévérant de ses coreligionnaires, cf. Ph. Godet, *o. c.*, p. 181-182.

3. Schickler a fait transcrire pour la Bibliothèque de la *Société d'Histoire du protestantisme français* l'immense collection de lettres reçues par A. Court. Je l'ai feuilletée : elle mériterait d'être publiée intégralement.

4. Le séminaire ne fut dissous qu'en 1812. Voir Gaullieur, *o. c.*, p. 96-97.

et où il rompait avec l'aristotélisme régnant, fut à ce double point de vue une heureuse innovation. Il était en correspondance active avec Jean-Baptiste Rousseau, alors en exil à Soleure, et qui signalait volontiers dans le style de son ami vaudois les expressions locales qui le déparaient à ses yeux [1].

Nous avons sur l'attrait exercé par ce maître divers témoignages. Je citerai d'abord celui de Sinner : La commodité de faire ses études dans une ville agréable [Lausanne], où l'on parle une langue qui semble chaque jour étendre son empire, ne pouvait manquer d'y attirer un grand nombre d'étrangers. On a vu successivement les fils de plusieurs grands princes d'Allemagne y recevoir leur première éducation [2]. Et l'auteur rappelle le souvenir du margrave de Bade. Des hôtes comme celui-là trouvaient dans l'enseignement de Crouzas en même temps que des leçons de philosophie l'occasion de s'exercer au maniement du français.

A Neuchâtel, un nouveau plan d'études à l'usage du Collège fut proposé ; il comprenait deux sections, dont l'une, toute française, comportait l'étude détaillée de la langue : principes, orthographe et style [3]. L'auteur de ce programme, qui devançait son époque, ajoutait : « Il restera aussi bien des heures libres aux Régents pour faire leurs propres affaires et pour *donner en ville des leçons de grammaire françoise* à nos jeunes Demoiselles, chez qui je croirois très-sage et très-convenable d'introduire cette Étude, pour cultiver leur esprit, et leur apprendre à parler et à écrire plus correctement qu'elles ne font communément » [4].

Aux frontières. — A Porrentruy, comme le rappelleront des documents de l'époque révolutionnaire, il y avait aussi un collège où, quoiqu'on y insistât surtout sur le latin, les professeurs expliquaient en français et en allemand les chefs-d'œuvre de l'antiquité, de sorte qu' « au sortir du collège ces deux langues étaient familières aux élèves. Cette facilité d'apprendre sans peine et pour ainsi dire sans s'en appercevoir, avec le Latin, les deux Langues les plus usitées dans nos contrées et chez nos voisins, ajoute-t-on, était

1. Ph. Godet, *o. c.*, p. 179-180.

2. *Voyage*, t. II, p. 157. Je n'ai pas lu les ouvrages de Crouzas d'un bout à l'autre, pas plus que ceux de Court ; ce que j'en ai lu donne l'impression d'une prose lourde, souvent maladroite, qui ne ressemble assurément pas à celle de Voltaire, mais où rien à peu près ne trahit l'étranger. Ses sermons ressemblent à une foule de fastidieux écrits de prédicateurs français. C'est le style qui fait défaut, non la langue.

3. Si l'on veut que notre collège soit fréquenté par toute la jeunesse de notre ville, il ne faut pas que ce soit un collège purement latin (Fern. Oliv. Petitpierre, *Essai s- les études à faire dans le Collège de Neuchâtel*, p. 7).

4. Id., *ib.*, p. 48.

sans contredit une des causes principales de l'affluence des Éleves en ce College »[1].

Séjours et voyages en France. — On allait aussi en France. Le Jury de l'École Centrale de Besançon adressera en l'an X un mémoire au gouvernement, pour demander la création d'un lycée et de deux Écoles de droit et de médecine. Un des arguments invoqués par les professeurs est le suivant : « Notre Département touche l'Helvétie. La jeunesse de ce pays vient à Besançon, soit pour apprendre la Langue française, soit pour y puiser d'autres connaissances. Privera-t-on ce peuple, ami de la France, de cet avantage » ?[2] Or ce n'est point là un fait imaginé pour les besoins de la cause. Il serait facile de citer des noms de jeunes gens qui étaient venus dans la ville à l'effet de s'instruire. Ainsi le Dr. Zay, Schwyzois, avec qui Bridel entra tout d'abord en rapports, qui était né en 1754, avait pris ses degrés à Besançon.

Bodmer nous a parlé des voyages des jeunes Zurichois : « Les voyages fréquents des jeunes gens en France, dit-il, apportaient chez nous à [Zurich] les modes et la légèreté, mais aussi l'amabilité, la familiarité avec les écrivains classiques français et le goût. Le goût de la lecture devint non plus seulement l'affaire de ceux qui vivaient de l'instruction, mais de personnes de tous états qui se faisaient ainsi une culture agréable et instructive »[3].

J'ai déjà eu l'occasion de dire l'impression enchanteresse que dès le xvie siècle la politesse française avait faite sur un jeune Bâlois[4]. Le journal d'Iselin montre que le charme de la France et de Paris n'avait fait qu'augmenter. Iselin a voulu tout voir, tout entendre, et il a consigné chaque soir ses réflexions. On ne peut pas dire qu'il soit ébloui, car il juge ; il distingue les bonnes pièces et les mauvaises, les acteurs qui ont du talent et ceux qui en manquent, les femmes qui sont jolies et celles qui sont laides ou mal attifées. Mais, malgré ces réserves, le charme opère : « La volupté, écrit-il à Frey, a ici de beaucoup plus grands attraits pour un homme fait comme moi que chés nous, où elle n'est qu'une espèce de brutalité.

1. Rapport du Cons. d'Arrt. en réponse à la circulaire de ventôse. Archives Sorb. cart. XXVII.
2. Arch. Nat., F17, 1147, dossier 15.
3. Die haüfigen Reisen der jungen Herrchen in Frankreich brachten zwar Moden und Leichtsinn, doch auch Artigkeit, Bekanntschaft mit den Klassischen Schrifstellern der Franzosen und Geschmack in unsere Stadt. Die Liebe zum Lesen ward nicht mehr das Geschäft derer allein die von Gelehrsamkeit leben, sondern Personen in allen Ständen machten sich damit eine angenehme und lehreiche Belehrung. (Bodmer *Gesch. der Stadt Zürich*, cité par Betz, *Bodmer Denkschrift*, 172 (1773).
4. H. L., t. V, p. 304.

Chansons, jeux, ris, aimable folie, filles bien mises et qui ont l'air d'être autre chose que ce qu'elles sont. Le Diable tienne contre tout cela, si une fois on a commencé à en goûter »[1]. Quand il lui fallut, non par lassitude, mais faute de pécune, renoncer à tant de délices, ce fut un déchirement : « Ah ! mon ami, que je sens de la douleur, quand je pense qu'il me faudra quitter tout cela »[2] !

Les manuels. — Je n'examinerai pas en détail les procédés pédagogiques ni le matériel dont on se servait pour l'étude de la langue française ; à vrai dire, il est pauvre et médiocre.

Les travaux composés sur place sont en nombre très faible. J'ai noté pour Genève dans le Catalogue de Stengel, Richter (Cons^er du Consistoire à Brieg), *Nouv. Gr. fr.* en all^d (1718, n° 269) ; la *Grammaire* de J.-A. Porte (1743, n° 329 ; encore l'auteur est-il un pasteur qui exerce à Marbourg) ; la *Grammaire philosophique* de D'Açarq (1760, n° 372); pour Neuchâtel une *Méthode analytique* (1781, n° 442).

A Zurich on imprime *De la Cour* (1736 et 1743, Steng., n° 308) et une *Anweisung zur Erlernung der fr. Spr. wie sie bei der Kunstschule zu Zürich eingeführt ist* (1773, Steng., 409)[3].

Il est vraisemblable qu'on faisait venir des livres de France. Ainsi nous avons la certitude que la *Grammaire* de Port-Royal était en usage, puisqu'avec beaucoup de bon sens, en mars 1723, les curateurs de l'Académie de Lausanne proposent l'introduction d'une nouvelle grammaire, de Ruchat, au lieu de celle de Port-Royal, « trop difficile pour la jeunesse » (« anstatt der von Port-Royal, so für die Iugend allzuhoch »)[4].

D'autres manuels, venus de France ou de Hollande, étaient mis aux mains des enfants. Au besoin on les réimprimait sur place. Ce fut le cas pour Restaut, dont on fit une édition à Lausanne en 1760 (Steng., n° 336), pour Wailly à Berne et à Bâle (n° 371, n. 1). On y employait aussi, naturellement, le célèbre ouvrage de Des Pepliers, si usité en Allemagne (1775, 1789. Steng., n° 191)[5].

1. Lett. 15 juill. 1752, *o. c.*, p. 208.
2. Lett. au même, 18 juin, *o. c.*, p. 206.
3. Stengel a relevé aussi à Winterthur une *Kurze fr. Sprachlehre*, œuvre pour débutants (1789, n° 495).
4. « *Bulletin* », ou *Extrait des délibérations du Petit Conseil de Berne sur les affaires des baillages romands* (mars 1723).
5. Nous devons rappeler, en terminant ce chapitre, que, si les Suisses apprenaient le français dans nos méthodes, ils allaient l'enseigner dans les leurs. On trouvera dans d'autres chapitres de ce livre mention des maîtres, des précepteurs, des gouvernantes qu'on employait en tous pays. Le cas de Mallet, professeur à Copenhague, n'était nullement isolé. Dans les familles, surtout en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, on préférait souvent aux Français et aux Françaises des gens dont la moralité était réputée meilleure. Une étude d'ensemble offrirait de l'intérêt.

CHAPITRE VII

LE THÉÂTRE FRANÇAIS

Le théâtre a-t-il joué en Suisse, comme propagateur de la langue française, le rôle considérable qu'il a joué ailleurs? Il faudrait, pour répondre, être mieux renseignés que nous ne le sommes sur les passages de troupes et les représentations. Certains indices permettent pourtant d'espérer que des trouvailles intéressantes seraient possibles.

De toutes façons la vie théâtrale de tout le siècle ne se réduit pas aux démêlés du châtelain de Ferney avec les pasteurs de Genève et aux polémiques soulevées par la *Lettre sur les Spectacles*. Genève est un petit monde à part, que ses voisins suisses ne regardent pas toujours avec sympathie. Ont-ils partagé son aversion pour le théâtre? Cette aversion même était-elle générale dans la petite république? et fallut-il attendre l'arrivée et les maléfices de Voltaire pour voir la « manie histrionnante » causer troubles, scandale et zizanie dans la cité de Calvin?

Les recherches de Kunz-Aubert permettent de répondre catégoriquement : non. Dès la fin du XVIIe siècle, bourgeois et gens du peuple s'en allaient applaudir à Carouge, à Grange-Canard, les troupes de campagne : en 1690, le Magnifique Conseil veut interdire ces escapades impies, et il doit renouveler ses défenses en 1712, six ans avant la première d'*Œdipe*[1].

L'art de tourner les difficultés. — En 1726, on brave presque ouvertement la prohibition, par un procédé emprunté sans doute, pour surcroît d'abomination, à certaines facéties carnavalesques. Les bourgeois s'entendaient avec des artistes amateurs, « qui faisaient mine de forcer l'entrée de la maison et donnaient le spectacle »[2].

Comédiens venus de France. — En vain, par arrêt du 25 février 1732, le sol de la république fut-il interdit aux histrions réprouvés : cinq

1. Voir Ulysse Kunz-Aubert, *Spectacles d'Autrefois*.
2. Id., *Ib.*

ans plus tard on proposera ouvertement d'admettre les comédiens dans la ville ; le 17 février 1738, le Conseil délibérera sur les mesures de police concernant le spectacle du jeu de paume de Saint-Gervais, et la troupe de Gherardi, venue de Lyon, débutera un mois après[1].

Elle joue entre autres, avec le *Regulus* de Pradon, *Le Menteur* et *Cinna, Iphigénie, Tartuffe* et *L'Avare, Le Joueur, L'Ingrat* et *Le Glorieux*, et enfin deux œuvres assez nouvelles : *L'Enfant prodigue* de Voltaire (1736), et *L'École des Amis* de La Chaussée (1737). Le succès est considérable : en 65 représentations la troupe gagne de quoi payer 18000 livres de dettes contractées en France ; ses adversaires les plus résolus sont obligés de reconnaître sa bonne conduite et le Conseil l'autorise à revenir l'année suivante, malgré les protestations réitérées du Consistoire[2].

Par malheur la seconde campagne ne fut pas aussi fructueuse ; Gherardi, harcelé par ses créanciers, donna prise aux vitupérations des pasteurs qui n'avaient pas désarmé : le 17 août 1739, sa troupe fut expulsée ; il ne viendra plus de comédiens à Genève pendant vingt-sept ans[3]

Mais on continue à jouer en contrebande : en mars 1744, un maître à danser prête sa salle pour jouer *Mahomet*, il est repris et menacé ; *Polyeucte* est représenté en famille en 1748, on avertit les délinquants de s'abstenir. Quand Voltaire s'installe aux Délices, avec les intentions que l'on sait, il trouve un milieu tout préparé ; les particuliers qui viennent jouer *Zaïre* avec Lekain — et qu'on invite à ne pas recommencer — accueillirent sans aucun doute avec joie cette nouvelle occasion de goûter au fruit défendu.

La querelle de la prohibition. — On connaît la suite : D'Alembert faisant dans l'*Encyclopédie* l'apologie de Genève, sauf en ce qui concerne l'interdiction opposée à l'art théâtral[4], l'attaque menée par J.-J. Rousseau (1758), la riposte de D'Alembert, l'intervention de Marmontel (1759), pour ne parler que des pièces principales du débat. La controverse ne mit pas fin au régime de prohibition ; il fut peut-être un peu moins rigoureux, mais il subsista. Ne pouvant agir contre le philosophe installé en terre française, le Magnifique Conseil s'efforça au moins d'empêcher la propagation du mal : il

1. Kunz-Aubert, *o. c.*, pp. 15 et 16.
2. Id., *o. c.*, pp. 19, 21, 26, 28. Dans leur première protestation, les pasteurs devaient se borner à soutenir que « ce qu'on disait de la sagesse des comédiens qui avaient été dans cette ville ne pouvait être une conséquence pour l'avenir, parce qu'on ne pouvait pas assurer que cela fût toujours de même »
3. Id., *o. c.*, p. 30. Il s'agissait probablement de dettes contractées en France, puisque parmi les créanciers figure un nommé Prudhomme, voiturier à Marseille.
4. *Encyclopédie*, t. VII, nov. 1757.

obtint du roi de Sardaigne l'expulsion des comédiens installés à Carouge[1].

C'est en 1766 seulement que M. de Beauteville, résident de France, demanda le rétablissement de la comédie dans la ville, en prétendant que cela « réjouirait fort les plénipotentiaires de Zurich et de Berne »[2]. Le spectacle fut réorganisé par Rosimond, qui amena de Lyon une troupe d'une cinquantaine de personnes, acteurs, danseurs et musiciens[3].

Sa présence dut soulever des protestations, puisque le 31 janvier 1767, alors que les routes étaient probablement impraticables, on l'invita à se retirer « dès que la rigueur du froid sera passée »[4]; pourtant il joue encore *Les Scythes* en mars et *Olympie* en juillet. Une actrice qui restitue le texte intégral, mutilé par Mlle Clairon, fait courir toute la ville six jours de suite[5]. Rosimond est autorisé à rester pendant l'hiver 1767-1768 ; de Ferney, La Harpe annonce le 30 novembre à Lekain qu'on va jouer son *Warwick* : la troupe, dit-il, fait des merveilles « et les Genevois, tout en grondant, ne laissent pas de porter leur argent à la comédie »[6].

Mais deux mois plus tard le théâtre, — une baraque en planches couvertes d'un crépi de plâtre, — est détruit par un incendie. Le résident de France — et Voltaire, cela va sans dire — imputent cette catastrophe à la malveillance fanatique des « représentants »[7].

Les représentations clandestines reprirent de plus belle : le Conseil les blâma derechef, sans plus de succès du reste, le 17 janvier 1772 et le 27 avril 1774. En juillet 1772 on a même osé

1. Voir *Anecdotes Dramatiques*, p. 353 : « Cette même pièce [*La Femme qui a raison*, comédie en trois actes de Voltaire, 1760], après avoir été jouée à Lunéville, fut jouée à Carouge. Des comédiens français y avaient bâti un petit théâtre et y faisaient très bien leurs affaires. Les citoyens de Genève y allaient en foule. Mais les magistrats, craignant que ce spectacle n'introduisît le luxe et l'oisiveté dans leur république, ont prié le roi de Sardaigne de défendre aux comédiens de continuer leurs représentations, ce que le prince leur a accordé ». Cette fermeture serait donc postérieure à 1760 ; il est probable que c'est encore à Carouge, et non à Genève même, que se rendait la troupe à laquelle Favart fait allusion dans une lettre du 3 août 1761 : « La petite Everard... est engagée dans la troupe qui va à Genève ».

2. Kunz-Aubert, *o. c.*, p. 41.

3. Id., *ib.*, p. 44.

4. Id., *ib.*

5. Voltaire à Lekain, 2 et 11 mars 1767. — « Une actrice assez bonne, qui a joué *Olympie* à Genève, ayant restitué les endroits supprimés ou altérés par Mlle Clairon, a eu un succès si prodigieux que la pièce a été jouée six jours de suite » (Du m. au m., 1er juillet 1767).

6. Lekain, *Mém.* La lettre de La Harpe est donnée p. 312 sans indication d'année, mais elle est certainement de 1767, car c'est cette année là que Rosimond engage Mme Camély, à qui est confié le rôle de Marguerite (cf. Kunz-Aubert, *o. c.*, p. 48).

7. Cf. *Guerre Civile de Genève*. — On trouvera dans Kunz-Aubert, *o. c.*, pp. 51 et suiv., le résumé de l'enquête réclamée par le résident de France et menée, semble-t-il, assez mollement par les autorités genevoises.

réclamer la construction d'une salle de spectacle en pierre. D'autre part un théâtre s'est installé à Chatelaine et l'on y court. Pendant treize ans, de 1771 à 1783, la troupe Saint-Gérand y passe régulièrement au cours de ses tournées en Bourgogne, Dauphiné, Savoie et peut-être Haute-Alsace[1].

Intervention armée. — Le 2 juillet 1782, les troupes franco-sardes et bernoises entraient à Genève et le commandant de la garnison, M. de Jaucourt, déclarait le spectacle « absolument nécessaire aux officiers ». On joua d'abord dans un jeu de paume, puis, le 18 octobre 1783, on inaugura un théâtre en pierre dont Saint-Gérand conserva, sauf un court intervalle, la direction[2]. En 1788, il s'engage à donner au moins quatre représentations par semaine, ce qui est alors en France le régime ordinaire des théâtres de province.

Ce n'était pas l'influence française qui l'emportait, mais la force. Déjà en 1767 le théâtre avait été imposé par une volonté étrangère : « On joue, écrit La Harpe, la tragédie et l'opéra-comique sous la protection des médiateurs »[3]. S'ensuit-il que cette importation ait exaspéré le patriotisme des Genevois au point d'exciter une haine générale ? C'est le contraire qui est probable. D'ailleurs il n'importe guère : une des puissances médiatrices était suisse et elle prit le parti des comédiens contre les pasteurs.

Dans le reste de la Suisse. — Ce qui se passait à Genève ne nous renseigne pas sur les sentiments des cantons confédérés. Là, malheureusement, c'est la nuit complète : deux ou trois indications éparses ne permettent même pas de hasarder la moindre conjecture. Le 27 mars 1757, on joue *Zulime* à Lausanne, devant « douze ministres du Saint Évangile avec tous les petits proposants » ; en février 1767, on y joue également *Les Scythes*[4]. Mais y eut-il d'autres représentations dans l'intervalle ? Lorsque Gherardi revient à Genève, le compliment de réouverture est reproduit par le *Mercure Suisse*, qui parle en termes élogieux du régisseur Frainville[5]. Cela donne à penser que les comédiens n'étaient pas indifférents

1. « Depuis environ quinze ans, dit Sinner en 1781, il y a des spectacles à Chatelaine, petit village à une demi-lieue de Genève, sur terre de France » (*Voyage historique et littéraire dans la Suisse occidentale*, t. II, p. 108). — Sur la foule qui s'y pressait, voir Monnier, *Le Théâtre et la Poésie à Genève*, p. 401.

2. Pendant la campagne 1784-1785, le théâtre fut dirigé par Collot d'Herbois, qui paraît avoir médiocrement réussi (cf. Kunz-Aubert, *o. c.*, pp. 68 et suiv.).

3. La Harpe à Lekain, dans la lettre citée plus haut.

4. Voltaire à Pictet, 27 mars 1757 ; à Lekain, 21 février 1767.

5. Frainville, dit-il, s'est acquis « beaucoup de réputation dans le royaume et a été extrêmement goûté, non seulement pour ses talents pour le théâtre et pour la beauté de sa déclamation, mais aussi dans le particulier pour le mérite de sa conversation qui

à la population, ou qu'ils avaient intérêt à soigner leur publicité. Mais dans quelle mesure ce *Mercure*, imprimé à Neuchâtel, sur les terres du roi de Prusse, était-il vraiment suisse ?

En 1780, la troupe Saint-Gérand, qui a joué en juin à Chambéry, et sans doute un peu plus tard à Chatelaine, joue à Yverdon en novembre[1]. Déjà le 3 novembre 1776 Saint-Gérand était à Bâle, d'où on l'autorisait à venir jouer à Colmar. Aurait-il par aventure desservi périodiquement la Suisse occidentale ?

Pour la Suisse Alémanique, en particulier pour Berne, nous avons quelques bonnes études[2]. On a vu tout à l'heure le singulier prétexte invoqué par M. de Beauteville : il devait bien offrir au moins une ombre de vraisemblance, et les gens de Zurich et de Berne devaient avoir la réputation de goûter les acteurs français. En effet, quand Rosimond, ruiné par l'incendie de 1768, s'enfuit devant les menaces des exaltés, il se réfugia à Berne au lieu de regagner la France qui était à deux pas, conduite absolument inexplicable, s'il n'était pas sûr de rencontrer là-bas d'actives sympathies.

Le théâtre était certainement une des distractions des Français en exil à Soleure[3]. Casanova, qui avait rejoint à Soleure une beauté vue à Zurich, nous a donné les plus piquants détails sur une représentation par des gens du monde de *La Belle Écossaise*, où il joua le personnage de Lord Murray[4]. « Tout ce qu'il y a de mieux à Soleure y assistait » et formait un public de plus de quatre cents personnes. Jusque chez les gens du plus bas étage, suivant lui, le français était répandu[5].

le fait rechercher des meilleures compagnies » (*Mercure Suisse*, avril 1738, p. 388 ; cité par Kunz-Aubert, *o. c.*, p. 18).

1. F. Mugnier, *Théâtre en Savoie*, p. 67. — Aug. Scherlen, *Perles d'Alsace*, t. I, p. 102.

2. Voir Armand Streit, *Geschichte des Bernischen Bühnenwesens*, et *Novae Deliciae Urbis Bernae oder Das goldene Zeitalter Berns*, de Sigmund von Warner.

3. Une troupe française, dont Néricault Destouches aurait fait partie, aurait joué à *Soleure* en 1707 (voir A. Burner, *Ph. Néricault Destouches, 1680-1754, Essai de biographie*. Rev. d'Hist. litt. de la France janv.-mars 1931). On cite Mathieu Marais (22 août 1723) et Pierre Charles Roi, *Le Coche* (1728).

4. *Mém.*, t. IV, pp. 89 et suiv.

5. « Avant de rentrer je passai chez le concierge, où je trouvai nombreuse famille et des filles qui n'étaient pas à dédaigner. Enchanté d'entendre tout le monde parler français, je pris plaisir à m'entretenir assez longtemps avec eux » (*Mém.*, t. IV, p. 103).

CHAPITRE VIII

LES RÉSULTATS. EN SUISSE ROMANDE

Le français et les patois romands. — C'était pour les historiens de la littérature en Suisse un devoir que de marquer dans quelle mesure les écrivains, du Doyen Bridel à Mme de Charrière, de Crousaz et de Sinner de Ballaigues à J.-J. Rousseau, ont possédé le français dans sa pureté. L'étude a été faite par eux avec une conscience et un savoir supérieurs, et je ne puis que renvoyer à leurs travaux[1]. Il serait impossible pour le moment de pousser plus loin et de démêler dans quel cas les Suisses ont péché par ignorance, ou au contraire quand ils ont entendu enrichir leur style d'expressions qui leur paraissaient meilleures que celles des Français de France, plus fortes, plus justes, plus imagées[2]. Disons simplement qu'en général ils n'ont pas abjuré le purisme ; ils se sont seulement trouvés incapables de se soumettre à toutes ses tyrannies.

Ce qui serait intéressant aussi, ce serait de pouvoir suivre les progrès que le français faisait sur les idiomes locaux. Mais les documents manquent à peu près complètement. De temps en temps un passant note un fait isolé et c'est tout. Voici Locatelli qui arrive avec ses compagnons au Bouveret, il ne peut se faire servir à manger, on ne le comprend pas. Jusqu'à Sierre, les arrivants furent obligés de se servir de truchements qui comprenaient, à défaut du français, le latin ou l'italien[3]. Ce récit laisse l'impression que le français avait encore tout à gagner dans ces campagnes.

Là où on le parlait, il n'était pas sans mélange. On a ironisé sur une affiche, d'une syntaxe hardie : « Tous ceux qui auront des chiens qui ne seront pas conduits à l'attache, seront tués en entrant en

1. Voir en particulier Gaullieur, *Hist. litt. de la Suisse française*, et de Reynold, *Bridel*, pp. 244, 256, 273, etc.

2. L'étude d'Al. François sur les *Provincialismes Suisses-Romands et Savoyards de J.-J. Rousseau* (Extr. du tome III des Ann. de la Soc. J.-J. Rousseau) est un modèle de ce qui peut être fait en ce genre. Non seulement les faits y sont relevés et expliqués, mais ils sont classés avec une critique rigoureuse, suivant qu'ils sont conscients ou inconscients, voulus ou non.

3. *Voyage de Fr.*, pp. 300, 309.

ville »[1]. Ce placard s'étalait, paraît-il, sur les murs d'Yverdon. On en lirait de nos jours d'aussi bouffons dans des localités françaises. Les autorités ne sont pas toujours choisies parmi les gens de grande culture et leurs clercs encore moins.

Que peut-on tirer d'une autre remarque du même voyageur : « Le patois de Travers est presque incompréhensible, et... les Traversois sont pourtant très convaincus qu'ils parlent français »[2] ? Il est vraisemblable que ces Traversois avaient simplement le sentiment qu'ils ne parlaient pas italien ni allemand.

Un fait est certain en tous cas ; la suite l'a établi. Comme partout, au fur et à mesure que le français s'imposait, il se formait un français local. Les principales variétés en ont été étudiées de bonne heure[3].

1. Marlin, *Voyages d'un Français...*, t. III, p. 221-222.
2. Id., *ib.*, p. 260.
3. En 1808 paraîtra la brochure de Demley : *Observations sur le lang. du pays de Vaud* (Lausanne, in-8°, Bibl. Nat. X. 24078). C'est une adaptation à la Suisse des *Gasconismes corrigés.*

CHAPITRE IX

EN SUISSE ALÉMANIQUE

Berne avait des raisons administratives et politiques de ne pas ignorer le français. Comment eût-on pu autrement entretenir les relations nécessaires avec les pays romands, comme le pays de Vaud? D'après Élie Bertrand, qui cite de Ruchat, les Lausannois auraient envoyé en 1536 des députés à Berne, demandant qu'on fît des actes publics en latin plutôt qu'en français, « puisque le latin étoit plus connu partout ». Pourtant des notaires écrivent déjà les leurs en français [1]. On connaît mal du reste les faits qui se rapportent à la pratique administrative [2].

Les écrivains et le français. — De bonne heure, certains hommes de lettres crurent avantageux de se servir du français. Le premier qui s'impose à l'attention, c'est l'adversaire déclaré de l'influence française, sur lequel nous aurons à revenir, je veux parler de Beat de Muralt. Né à Berne (1665), il écrit, non en allemand, mais en français, son ouvrage anti-français : *Lettres sur les Anglois et les François* (1725). Malgré quelques gaucheries et une certaine rudesse, sa langue est pleine de saveur et de force [3].

Il ne faudrait pas, quand on parle d'un siècle comme le XVIIIe, négliger les savants ou même les mettre à une place qui n'était pas la leur. Un Charles Bonnet, un de Saussure sont les répliques suisses de Réaumur et de Buffon. Pierre Prévôt, les Trembley, sans avoir la réputation universelle des précédents, comptent aussi. Et

1. *Rech. sur les l. de la Suisse*, p. 36.

2. Van Muyden estime que le style des proclamations anciennes est supérieur à celui des publications de son temps, écrites en français fédéral (*Hist. de la Nat. Suis.*, p. 435-436).

3. Sa langue, dit Van Muyden, est pleine et ferme comme sa pensée, dépouillée de tout ornement parasite, n'empruntant à son imagination que ses couleurs les plus sobres, et à l'esprit proprement dit qu'un ton parfois imprévu et singulièrement original (*o. c.*, p. 426).

Cf. Avec Beat de Muralt, voici que, pour la première fois, l'esprit suisse prend conscience de lui-même et s'exprime en français. Il s'exprime dans une langue incorrecte et dure, mais solide, originale, pleine d'une saveur âpre et qui fait songer aux rudes guerriers de l'histoire bernoise (Reynold, *Bodmer et l'École Suisse*, p. 517).

Necker, quoi qu'on puisse penser de lui, s'il n'est pas écrivain, n'en a pas moins fait, avec certains de ses écrits, plus de bruit que les plus illustres littérateurs.

Or, parmi les érudits bernois, il convient de citer Grouner (Jean-Rodolphe), un patricien qui employait ses loisirs à des recherches d'histoire, et qui, sous le titre modeste de *Fragments historiques de la ville et république de Berne*, a donné en français une première histoire de la Suisse [1] ; J. R. de Sinner, seigneur de Ballaigues, archéologue et bibliophile, qui a publié en français son *Voyage historique et littéraire dans la Suisse occidentale* (1781), et une traduction française estimée des *Satires* de Perse [2] ; Alex. de Watteville, dont l'*Histoire de la Confédération helvétique* (1754) est alerte et toute française d'allure.

Le cas de Haller. — Un nom domine tous les autres, celui du grand savant Haller, médecin, naturaliste, politique et poète, qui fut membre de notre Académie des Sciences. Assurément, et quoiqu'il ait dit lui-même que l'allemand ne lui était pas plus naturel que le français [3], son œuvre est essentiellement allemande. Son célèbre poème des *Alpes* est en allemand. Mais Haller lisait constamment nos auteurs, dont il ne pouvait, dit-il, se détacher : Voltaire, Diderot, Rousseau [4]. Il a employé notre langue à diverses occasions, dans ses travaux scientifiques [5], ou dans sa correspondance [6].

S'il fallait en croire Casanova, Haller tenait fort à la conservation du latin comme langue scientifique. Lorsqu'il lui rendit visite, le savant lui montra une lettre d'un académicien de Berlin, qui lui disait que, depuis que le roi avait lu sa lettre, il ne pensait plus à supprimer la langue latine. Haller avait écrit à Frédéric le Grand qu'un souverain qui réussirait dans la malheureuse entreprise de proscrire de la république des lettres la langue de Cicéron et de Virgile élèverait un monument immortel à sa propre ignorance. « Si les gens de lettres doivent avoir une langue commune pour s'entre-communiquer leurs lumières, la plus propre entre les

1. Voir Gaullieur, *o. c.*, p. 43. Il soumettait son français à la correction de Droz.

2. Il alla voir l'abbé Raynal qui le désabusa cruellement sur la valeur de son style. Sinner, blessé au cœur, renonça à publier la 3e partie du *Voyage* (Ph. Godet, *o. c.*, p. 337-338).

3. Voir Reynold, *Bodmer*, p. 582.

4. Virg. Rossel, *Hist. des relat. litt. entre Fr. et Allem.*, p. 397.

5. Par exemple lorsqu'il voulut dépeindre les fatigues du botaniste. De plus, on a découvert qu'un livre qui avait paru en 1750, sous le titre d'*Essais politiques*, était de Haller (voir Chavannes, *Biogr. d'Albert de Haller*, pp. 24-30, 75, 79).

6. Casanova se vante d'avoir reçu de lui 22 lettres en français (*Mém.*, t. IV, p. 187).

langues *mortes* est certainement la latine, car la grecque et l'arabe sont loin de s'adapter comme elle au génie des peuples modernes »[1]. Mais, comme on le voit, il ne s'agit là que de comparer les langues mortes ; le français n'est pas en cause.

Ce qui me paraît très caractéristique, c'est que, quand il s'agissait d'adresser à sa femme, Marianne, des vers d'amour, Haller employait le français ; mais, lorsqu'il la perdit, l'allemand seul lui sembla pouvoir exprimer la tristesse de son âme en deuil[2].

Cependant la légende conte qu'au moment où il allait mourir, en physiologiste qu'il était, il observait avec sang-froid les progrès de la maladie qui allait l'emporter. Quelques instants avant de rendre le dernier soupir, il dit, en français, et en se tâtant le pouls : il bat, il bat, il bat. Sa dernière parole fut : *plus*, au moment où la pulsation devenait imperceptible. Et pourtant l'allemand était la langue maternelle de ce Bernois.

Je ne parlerai pas ici de Ch. Victor de Bonstetten, infiniment plus français que suisse ; il appartient plutôt à l'époque révolutionnaire, quoiqu'il ait débuté, non sans éclat, en 1781, par ses *Lettres pastorales sur une contrée de la Suisse*, aussitôt traduites en allemand.

Il faudrait, avant de clore la liste des Bernois, mentionner aussi les médiocres, tels que l'écrivain politique et militaire de Weiss ou le poète du mal Salchli. Quand il s'agit de dénombrer les fidèles que le français s'était acquis, les derniers n'ont-ils pas le droit de faire nombre ?[3] Somme toute, Berne servait de gare de transit : Emm. de Tscharner y traduisait en prose les vers de Haller ; Salchli, à son tour, les mettait en mauvais vers, à l'usage des lecteurs romands[4].

Si dans le reste du pays les hommes de marque sont moins nombreux, il faut noter cependant que, dans toute la Confédération, des poètes ou des prosateurs, des savants et des littérateurs, dont la langue allemande était la langue maternelle, se servent alors du français à l'occasion : le journaliste Balthassar, qui était de Lucerne[5], l'historien Jean de Muller, né à Schaffouse, dont nous aurons à reparler plusieurs fois dans cette Histoire. C'est à Genève, où il vint en 1774, qu'il acheva d'apprendre le français. Il l'acquit avec assez de sûreté pour l'employer dans le cours qu'il professa

1. *Mém.*, t. IV, p. 184.
2. Voir Reynold, *Bodmer*, p. 554-555.
3. Les *Mémoires de la Société économique* de Berne parurent en français et en allemand régulièrement jusqu'en 1772 (à partir de 1760) (Gaullieur, *o. c.*, p. 110).
4. Reynold, *Bridel*, p. 126.
5. Gaullieur, *o. c.*, p. 43.

sur l'histoire universelle et aussi dans l'ébauche de son grand travail historique : *Essais historiques* [1]. Il s'était épris de Rousseau, dont il se détourna ensuite, et de Voltaire. Mais ce sont surtout les grands ouvrages de Montesquieu qui étaient ses livres de chevet [2].

Zurich peut mettre en avant quelques hommes : Jacob Meister et Bodmer [3]. Ce dernier, dont nous aurons plus loin à étudier le rôle, savait et écrivait le français. S'il le maniait de façon un peu gauche, il le possédait assez bien cependant pour s'apercevoir de ses défauts, et s'excuser, comme il l'a fait en envoyant des vers français à Seigneux [4]. Sulzer, professeur par la grâce de Frédéric II, savait, lui, le français aussi bien que l'allemand.

A Bâle on était bien près et de l'Alsace et de la France. Des manuels y avaient paru de bonne heure [5].

Besenval, né à Soleure, était devenu un vrai Français.

En somme la Suisse entière, moins les cantons tout à fait ruraux, faisait partie de l'Europe française. Parmi les hommes de pensée qui ont compté chez elle, je ne vois guère que Lavater qui se soit trouvé empêché de s'exprimer autrement qu'en allemand [6]. La plupart, comme Euler [7], suivaient le mouvement général.

Dans le public. — Si tant de Suisses alémaniques écrivirent en français, c'était, il faut bien le dire, pour profiter de l'universalité de la langue et s'assurer l'avantage d'être lus un peu partout. Mais ils ne s'y fussent pas décidés, s'ils n'avaient pas su qu'il existait autour d'eux et dans le pays même un public capable de les comprendre.

En effet dans les hautes classes, beaucoup de Suisses alémaniques distingués lisaient et parlaient le français. Nous en avons de nombreux témoignages, en particulier celui de J.-B. Rousseau. A Soleure, il avait cru « se trouver en terre française ». A Zurich même, il se sentait à peine dépaysé, disait-il, et ceci étonne [8]. On

1. Berlin, 1781. Cf. Sayous, *o. c.*, t. II, p. 150.
2. Voir Sayous, *ib.*, et Reynold, *Bodmer*, pp. 765, 774.
3. Ce dernier prétend que le Roi de France attirait dans le milieu de la Cour les jeunes aristocrates des cantons helvétiques (*Gesch. d. St. Zürich*, cité par Betz, dans *Bodmer Denkschrift*, p. 172). L'assertion demanderait à être contrôlée.
4. Zurich, 19 août 1737. Voir Reynold, *Bridel*, p. 79, n° 3, et *Bodmer*, p. 275. Cf. Raynaud, *o. c.*, p. 274-275.
5. Ottius (J. Henr.), *Franco-Gallia*, Basilea, 1670 (Steng., n. 138). Cf. *Neues Teutsch-frantzösisch-Lateines Dictionarium*, Ib., J. Herm. Widerhold, 1669, puis 1675, in-8°.
6. *Mémoires* de Monseigneur le duc d'Enghien, p. 325.
7. Si presque toute son œuvre scientifique est en latin, il écrivit pourtant en français ses *Lettres à une princesse d'Allemagne* (1768). Il mourut du reste à Pétersbourg, en plein milieu francisé.
8. Gaullieur, *Hist. litt. de la S. fr.*, p. 43.

peut comparer pour Berne ce que dit Sinner de Ballaigues [1]. « Le langage s'y faisait français tant qu'il pouvait », confirme Bonstetten dans ses *Souvenirs*.

Pour Fribourg, Zimmerli cite Faesi, qui rapporte en propres termes que « les personnes qui veulent être au-dessus du commun, particulièrement les jeunes filles, parlent français ou patois », un français qui manque du reste de perfection et de beauté [2]. Haller, de son côté, a déclaré que l'allemand était, « dans sa patrie, parlé plus mal et plus rarement que le français lui-même » [3].

Cambry, dans ses *Voyages*, s'est montré surpris d'avoir trouvé sa langue si répandue : « Comment, lui dis-je, dans un lieu si reculé [hermitage de Soleure], si loin des grandes villes, avez-vous appris le françois assez parfaitement pour posséder jusqu'aux finesses de notre langue ? — Vous me flattez, je ne la parlerai jamais bien, mais je crois l'entendre comme l'allemand. — Quels sont les livres que vous lisez le plus communément ? — Gessner, Rabner, *Télémaque*, Chaulieu, *Clarisse*, les *Contes* de Marmontel, Arnaud et surtout le *Voyage sentimental* » [4].

1. On parle généralement français dans la bonne compagnie. La province du pays de Vaud et la colonie française ont principalement contribué à rendre cette langue familière. La langue maternelle des Bernois est une espèce de vieux allemand très difficile à comprendre. Le caractère de ce dialecte est d'être précis et de contenir un grand nombre d'élisions et de monosyllabes (*Berne au XVIIIe*, Revue Suisse, 1853, p. 54).

Cf. Le peuple, répondit Sinner [à Berne], y parle une espèce d'allemand assez grossier, qui offre de nombreuses analogies avec l'anglais [c'était une de ses thèses favorites]. Mais, nous autres patriciens, nous parlons de préférence le français, et ... nous écrivons en français (Conversation de l'abbé Raynal avec Sinner, préface de *Berne au XVIIIe*, Revue Suisse, p. 48).

2. Faesi, *Beschreibung der Helvetischen Eidgennossenschaft*, dans Dr Zimmerli, *o. c.*, t. II, p. 81.

3. Reynold, *Bodmer*, p. 582.

4. *Voy. en Suisse et en Italie*, t. I, p. 259 (28 août 1788).

CHAPITRE X

IMMOBILITÉ DE LA FRONTIÈRE LINGUISTIQUE DES DEUX LANGUES

Il est à peine besoin d'ajouter que ce qui précède ne doit induire personne à croire que le territoire de la Suisse alémanique se rétrécît ou même menaçât de se rétrécir. Le patois allemand indigène ne perdit ni une ville ni peut-être un village. Les influences qui s'exerçaient ne sont pas de celles qui font varier notablement les limites linguistiques, et ceux qui ont observé les tracés successifs de la ligne de démarcation n'y ont noté à peu près aucune variation appréciable à cette époque [1]. On trouve seulement dans les savantes recherches de Zimmerli la preuve que quelques localités ont été perdues pour le français, par exemple Gléresse (Ligerz) [2].

Naturellement toutes sortes de causes locales agissaient en un sens ou en l'autre sur les divers points. Nous avons déjà parlé de Soleure. Bâle était près de la frontière, Mulhouse environnée de pays d'Alsace où le français faisait lentement sa trouée ; Neuchâtel, principauté prussienne, subissait le contre-coup des événements de Berlin ; ils étaient favorables au français. Des Prussiens qui y venaient apprenaient cette langue. Bienne en était trop près, nous dit-on, pour ne pas être influencée [3]. Ce n'est aucunement sûr. La métropole vers laquelle elle gravitait était Berne.

En revanche Zurich avait fort peu de relations avec la pensée française. Là, c'était surtout dans le monde du travail manuel que les ouvriers français, embauchés en assez grand nombre, purent exercer une petite action [4].

Je donnerai du reste dans un volume ultérieur le tracé, un peu

1. Voir sur toute l'histoire de la répartition des langues en Suisse la *Bibliographie analytique* de J. Jeanjaquet : *L'extension du français et la question des langues en Suisse*, Neuchâtel, 1910, in-8°.

2. Un vieillard, né en 1812, racontait que ses parents parlaient encore patois romand ; lui comprenait les montagnards, mais n'était plus en mesure de leur répondre. Il montrait le livre de raison de son arrière-grand-père, qui, de 1727 à 1760, était entièrement en français (p. 46). D'autres renseignements concernant les papiers ecclésiastiques ou laïques se trouvent p. 45

3. « La langue du pays est un allemand provincial, mais eu égard à la proximité de la principauté de Neuchâtel, on y parle aussi un patois français » (William Cote, *Voyage en Suisse*, t. II, p. 310).

4. Reynold, *Bodmer*, p. 79.

grossier, mais à peu près exact, de la frontière au commencement du XIXe siècle [1].

Les communautés des Huguenots seules auraient pu agir, là où elles étaient considérables par rapport à la population indigène. Mais beaucoup paraissent avoir manqué de cohésion et, en dehors des questions religieuses, d'esprit de suite [2]. L'exemple de Morat est caractéristique. Le français se parlait tout près de là. Or, en 1756, il existait dans la localité, à côté de l'école latine et de l'école allemande, une école française pour les garçons et une pour les filles ; elles se vidèrent lentement. Il n'y a point de meilleure preuve que les Réfugiés, quand ils n'étaient pas très nombreux, se fondaient dans la population, et abandonnaient leur idiome [3]. L'influence de Berne agissait puissamment ; car il ne faut pas oublier que Morat, bailliage commun, dépendait de Berne en même temps que de Fribourg.

1. Voir t. IX[1], Appendice.

2. Ce ne sont pas seulement les Huguenots dépaysés, qui désapprennent leur langage. Arrivés dans un couvent, Notre-Dame de la Pierre (Mariastein), à deux lieues de Bâle, les deux bénédictins auteurs du *Voyage littéraire* y trouvent un abbé, dom Maur Baron, qui était de famille ardennaise, mais né et élevé en Suisse ; « il avoit... assez de peine à parler François » (p. 142).

3. Voir Zimmerli, *Sprach.-Gr.*, t. II, pp. 29-31 et Merz, *Die Landschulen des alten Murtenbietes* (Freiburger Geschichts-Blätter, t. XXIX, 1927, pp. 3-213). Longtemps les deux langues se partagèrent églises et écoles. Dans la suite diverses circonstances prouvent, dit l'auteur, que les écoles françaises occupaient une situation inférieure. Le dernier procès-verbal du Conseil qui fait allusion à cette école est du 4 octobre 1808.

A Ligerz, le service se fit exclusivement en français jusqu'en 1756 ; de cette date à 1843, on alterna. Depuis, l'allemand régna à peu près seul. En 1816 l'école fut allemande.

Cf. ce qui est dit de Charmey (all. : Galmitz) dans les environs de Morat (*Ib.*, t. II, pp. 11, 16).

CHAPITRE XI

LA RÉACTION

Faveur des idées et des œuvres anglaises. — En Suisse comme ailleurs, comme en Allemagne en particulier, il semble que, pour se dégager de l'influence française, il ait été nécessaire de chercher au dehors l'appui d'écrivains dont l'inspiration fût tout opposée à celle des Français ; on les trouva en Angleterre.

L'attention, la faveur même qu'on accorda aux idées, aux mœurs, aux œuvres anglaises, depuis Beat de Muralt, augmentèrent rapidement. Les relations, pour anciennes qu'elles fussent, non seulement devinrent plus étroites, mais prirent un tout autre caractère.

A Genève, le « réformateur de la Réforme » de Calvin, Turrettin (1671-1737), sait et parle l'anglais. Les Genevois prennent l'habitude d'aller achever leurs études en Angleterre : l'érudit Abauzit, le juriste Burlamaqui, le médecin Th. Tronchin.

De Suisse allemande, Haller, Muralt, toute une légion d'officiers, de politiciens, de commerçants, de lettrés font comme eux [1].

Peu après c'est tout l'esprit anglais qui s'introduit, torrentiel. Un Haller aime par dessus toutes la poésie anglaise, si bien que Grimm l'a surnommé le « poète anglais ».

Un si grand changement ne s'explique pas, cela va sans dire, par la raison que les cantons, incapables de se suffire à eux-mêmes, étaient condamnés à osciller d'un pôle à l'autre. Il serait même peu juste de dire que la Suisse s'ouvrait à des idées dont l'Europe entière, la France comprise, subissait l'ascendant. La vérité est que le génie anglais apparaissait plus proche de l'idéal nouveau qu'on entrevoyait. Le caractère profond et religieux des grandes œuvres, qui contrastait si fortement avec la frivolité de tant de nos écrivains et leur esprit aimable, mais superficiel, s'accommodait mieux à l'âme suisse en général, qui s'en trouvait plus que charmée, fécondée.

Qu'il y eût une menace dans cette concurrence pour l'influence

1. Voir Reynold, *Bodmer*, p. 236.

française, cela ne fait aucun doute, et elle était d'autant plus grave que ce changement n'était point affaire de mode, mais question de psychologie.

Toutefois, en ce qui concerne la situation du français dans le pays, le danger était diminué par ce fait que la langue anglaise était généralement ignorée, et que c'était le français qui devait servir de truchement. Bodmer lui-même fut longtemps sans savoir l'anglais. C'est dans une traduction française qu'il avait fait connaissance avec le *Spectateur* d'Addison et Steele[1]. Locke et son *Éducation des enfants* ne lui parvinrent non plus que dans une traduction[2]. Le *Philosophe nouvelliste*, qui parut à Zurich en 1734, est une réimpression de la traduction française du *Tatler*. Quand la « Société des peintres » entra en rapport avec les journalistes anglais, c'est en français que furent rédigées les lettres qu'elle leur écrivait (1721)[3].

Ce rôle de langue véhiculaire continuait à rendre le français nécessaire. Situation secondaire et éphémère, encore avantageuse pourtant.

Les regards se tournent vers l'Allemagne. — Ce fut une chose beaucoup plus grave que l'entrée triomphale des Zurichois dans la littérature allemande, dont ils furent un moment les directeurs, car ce sont eux qui abattirent Gottsched, le « roi de Leipzig ». Si, dans le mouvement littéraire en Allemagne, les cantons prenaient une part prépondérante, un rôle de chefs, des rapports si intimes ne pouvaient manquer d'entraîner la Suisse proprement dite, celle des XIII cantons, tout allemande, dans l'orbite allemande. Si d'autre part le génie indigène ne pouvait arriver à la plénitude de son développement sans cette communication avec l'âme germanique, il était à craindre que les Romands ne vinssent rejoindre les Alémaniques, et que le rôle de Lausanne et de Genève ne fût, pour un temps au moins, éclipsé par le rôle de Berne et de Zurich.

Bridel. — Un Bridel donnait l'exemple. Une fois à Bâle, il se mettait à fond à l'allemand, non pour l'Allemagne, mais pour la Suisse. « Le jour, dit Reynold[4], où Bridel sentit naître et grandir en lui la nostalgie qui l'entraînait irrésistiblement vers les Alpes et vers la Suisse ; le jour où il résolut d'être, en langue française, le poète national de cette Helvétie héroïque et pastorale chère à tout

1. Reynold, *Bodmer*, p. 103.
2. Id., *ib.*, p. 134.
3. Id., *ib.*, p. 115.
4. *Bridel*, p. 159-160.

son siècle ; ce jour-là, la culture germanique commença dans son esprit, à l'emporter sur la culture française... ». Son « journal intime » est, à ce point de vue, déjà bien significatif. « Peu à peu, au milieu de tant d'idées, de lectures, d'influences, l'esprit du jeune étudiant fait un choix. Il élimine tout d'abord la littérature mondaine de la France : Parny, Bernis, le Voltaire des « petits vers » ; il élimine les romans et le théâtre ... Seul, Jean-Jacques subsiste ; mais ce Jean-Jacques n'est point le Rousseau « philosophe », le théoricien politique, ni, à plus forte raison, le révolutionnaire ; c'est le Rousseau suisse, celui de *La Nouvelle Héloïse,* l'homme qui célébra le Léman, les Alpes, le Ranz des vaches. A son tour, cette influence, tout en contribuant à éloigner davantage encore de la France intellectuelle l'esprit du jeune pasteur, et à le ramener vers la Suisse, le pousse tout naturellement à rechercher ces compléments nécessaires des œuvres de Rousseau : les *Idylles* de Gessner et les *Alpes* de Haller. Ces deux poètes de la Suisse allemande, l'un de Zurich, l'autre de Berne, conduisent Bridel à Lavater et à ses *Schweizerlieder* ; Bodmer et ses études de folklore et d'histoire lui sont révélés par Seigneux. L'histoire, avec la nature, apparaît alors au poète vaudois comme la source de toute inspiration nationale. Il botanise, à l'exemple de Haller et de Rousseau, mais il étudie l'histoire, pour composer, lui aussi, des « chants suisses ». En 1780 paraît le livre de Jean de Müller, et c'est tout dire. L'évolution de Bridel est achevée ».

Évolution de l'esprit suisse. — Tout ce qui suit ce résumé, et un autre volume du même auteur [1], exposent magistralement, avec une science très sûre, et une finesse d'analyse où la sympathie ne nuit pas à l'esprit critique, l'évolution de la pensée suisse et la formation de l'esprit national. « Institutions, histoire, milieu naturel, les Alpes, humanisme, Réforme, voilà, dit-il, les cinq éléments qui ont constitué l'*esprit suisse* » [2]. Dire qu'il est indépendant de l'esprit français serait dire trop peu. Il s'y oppose.

N'insistons pas sur les faits qui n'intéressent qu'indirectement cette histoire spéciale, les protestations contre la tyrannie des modes et du goût français. Il est d'absurdes reproches. On regrette, par exemple, de trouver dans ceux d'un Lavater tant d'outrance et si peu d'exactitude. Cet expert des âmes, qui lisait sur les figures,

1. *Bodmer et l'École suisse.*
2. T. II, pp. 35 et suiv. On comparera sur la formation de l'esprit suisse un bel article de Guinaudeau : *La Suisse au XVIII[e] siècle ; les liens spirituels entre Suisses* (*Rev. Litt. comp.*, t. IX, pp. 223 et suiv., 1929).

n'avait-il donc jamais vu une Parisienne, ou bien s'est-il trompé grossièrement ?[1]

Les causes de désaffection. — Toutefois on éprouvait aussi de justes et compréhensibles répugnances. Deux faits, quand on les rapproche l'un de l'autre, indiquent bien à qui et à quoi on en a. Voltaire vient à Lausanne (1759), y brille quelque temps, puis est obligé de quitter la ville. J.-J. Rousseau, dont Genève fait brûler les œuvres, est invité à venir à Zurich en 1762, l'année de l'*Émile* et du *Contrat Social*.

Nul n'a étudié avec plus de profondeur et résumé avec plus d'exactitude ce mouvement que Reynold : « L'influence française a contre elle les protestants, surtout ceux de Genève et de Zurich, et les vieux conservateurs, aussi bien le très catholique Balthassar que le piétiste Muralt. Tout d'abord, il ne s'agit que de manifestes isolés. On oppose à l'influence française, au nom de l'ancienne Suisse : l'histoire nationale comparée à l'Antiquité, les mœurs simples des aïeux et les traditions, la nature, les Alpes ; on lui oppose aussi, par opportunisme et au nom d'affinités de religion, d'institutions et de race, l'Angleterre. C'est, d'ailleurs, moins la haine de la France qui inspire cette réaction, que le sentiment général des mauvais effets produits en Suisse par un esprit contraire à l'esprit du pays. Les Helvétiens, en effet, n'imitent guère que les déformations, le côté extérieur de la culture française ; aussi est-on d'accord pour s'attaquer surtout à la « politesse » et à la littérature frivole, aux spectacles, au théâtre. Il y a certainement, d'ailleurs, dans ces attaques, des violences, des ignorances, des partis pris, des préjugés, du « vertuisme ». Néanmoins, en devenant intellectuel, positif, ce mouvement permet à la nation entière de prendre conscience d'elle-même, de son indépendance ; il aide l'esprit suisse à se dégager : c'est là son intérêt[2].

1. Guinaudeau (*Études sur Lavater*) a rappelé sa haine des mœurs françaises qu'imitent ridiculement en Suisse les gens du « Bon Ton » (Railleries à l'adresse des « Weichlinge » et des « Schweizerinnen von Borton », p. 524), ses sarcasmes puérils lancés aux Parisiennes (notamment dans le « Lied für Schweizermädchen » (*Ib.*) : « Les Parisiennes sont des figures de mode, n'aspirent derrière leurs jalousies qu'à la volupté et à l'amour, s'asseoient, en vêtements de soie, à des tables chargées de friandises, recherchent pour maris des godelureaux. Nous, au contraire, nous aimons les fleurs, le lait, l'eau pure des fontaines ; nous nous asseyons sur un tabouret devant notre rouet ; nous voulons épouser des gaillards aux mains calleuses (p. 524-525). Cf. ce qu'il dit de Beat de Muralt : Et Muralt de brosser un sombre tableau des Français, entendez surtout des courtisans qu'il avait pu observer à Versailles comme officier dans un régiment suisse : peuple mal élevé, ignorant, vaniteux, dévergondé. La vertu n'est ici de mise qu'au théâtre, dans les pièces de Corneille et de Racine. Et dire que ces Français servent de modèles aux jeunes patriciens bernois qui accourent à Versailles ! (*Les liens intell. entre Suisses. Rev. Litt. Comp.*, t. IX, p. 230, 1929).

2. *Bodmer*, p. 529.

Ce qu'un Bodmer condamne et poursuit, ce n'est pas la culture française, les grandes et belles œuvres classiques, c'est l'esprit de dissipation et de légèreté. Les Satires de Haller : *La Corruption des mœurs*, et *l'Homme du siècle*, considérées à juste titre comme caractéristiques[1], ne respirent pas non plus la haine de la France.

Tant y a que si Bodmer avait eu à refaire plus tard la liste qu'il faisait en 1720 pour une bibliothèque de femmes, s'il aurait laissé subsister des livres qu'il avait alors désignés[2], il y en aurait ajouté d'autres en d'autres langues que la française, et au nombre de plus de dix.

Dangers du rôle d'intermédiaire attribué au français. — Pour nous, qui n'avons à retenir que ce qui concerne proprement l'histoire de la langue, il nous faut noter ce qu'avait de dangereux pour sa situation dans le pays la réprobation d'une foule d'œuvres qu'elle avait produites.

On se servait d'elle, on voulait s'en servir encore comme d'un instrument indispensable, mais pour répandre des idées étrangères, hostiles même. C'était un rôle bien délicat. Un Bodmer se propose d'écrire en français une dissertation sur les meilleurs poètes de l'Allemagne ; il fait traduire par fragments la *Messiade* de Klopstock, ou, comme il disait, de « Clopestoc »[3]. C'était là un hommage à la popularité de notre idiome, mais un hommage qui risquait de nous faire grand tort[4].

En effet le danger que le français courait en Suisse, ce n'était pas d'être expulsé de la partie du pays qui était romande ; ce n'était même pas de cesser d'entrer comme partie intégrante dans l'organisme qui se formait. En Suisse, à la différence de ce qui s'est passé

1. Reynold, *Bodmer*, p. 498. Elles visent les patriciens bernois qui se sont mis à notre école (1732-1734). Cf. Guinaudeau, *o. c.*, p. 231. Il y trouve « les idées de Muralt mises dans la bouche de froids pantins ».

2. Le *Trésor de la sagesse* de Charron, les *Lettres* de Voiture, les *Dialogues des morts*, la *Pluralité des mondes* et les *Églogues* de Fontenelle, les *Maximes* de La Rochefoucauld, les *Caractères* de La Bruyère, les *Dialogues* de Gaudeville, le *Télémaque* de Fénelon, l'*Énéide* de Segrais, la *Pharsale* de Brebeuf, les *Œuvres de Lucien* de d'Ablancourt, les *Comédies de Térence* de Mme Dacier, la traduction d'Horace par Tarteron, les *Poésies* de Mme Deshoulières, les *Fables* de La Fontaine, enfin les œuvres de Racine, Boileau, Corneille et Molière (Reynold, *Bodmer*, p. 134).

3. Il écrivait à Henri Meister : Je voudrais améliorer le goût des Allemands ..., dans ce but, j'ai résolu de composer avec vous, lorsque nous en aurons loisir, une dissertation en français sur les meilleurs poètes d'Allemagne avec les fragments de leurs œuvres traduits en vers français (Id., *ib.*, p. 137).

4. Haller, passé en Allemagne, se sert aussi à l'occasion du français, pour répandre ses idées. Il confie à de Seigneux, qui avait mis en français les *Pensées du matin*, la rédaction de la *Gazette littéraire et universelle de l'Europe*, compilation des *Annales* de Goettingue. La publication comprend 5 parties, Lausanne, 1768-1769 (Id., *Bridel*, pp. 75 et suiv.).

ailleurs, la nationalité n'a jamais été fondée ni sur une race, ni sur une religion, ni sur une langue. Elle n'a jamais tendu à être simple ; le principe d'une composition restait son caractère fondamental, celui qui s'accordait avec l'histoire et la nature du pays.

Ce qu'il y avait à craindre, c'était qu'on cessât de considérer le français comme dépositaire d'une culture supérieure, dont on pouvait se servir pour toutes sortes d'inspirations, même les plus élevées. Or, à partir du moment où les Suisses se livrèrent à leurs études germaniques, il sembla à bon nombre de leurs compatriotes qu'ils ne seraient de bons auteurs suisses qu'à condition d'emboîter le pas aux Allemands.

Le français mal adapté a des besoins proprement suisses. — D'autre part, et ceci va au fond même de mon sujet, la langue française avait été réglée et organisée d'une façon qui ne pouvait pas satisfaire le goût nouvellement répandu d'expression franche, sincère, spontanément jaillie de la nature non contrainte. Tous les retranchements de mots vieux ou paysans qu'on avait opérés chez nous, pour s'en tenir aux seuls éléments que fournissait l'usage de la bonne société, ces règles épineuses qui contraignaient les libres élans de l'émotion, cette marche compassée et monotone ne cadraient plus avec les théories linguistiques des novateurs ; on avait tenté d'abolir en France trop de forces qui ne devaient et ne pouvaient pas périr. Pour tout dire la route qu'avait suivie depuis deux siècles la langue classique conduisait au rebours de la direction qu'on entendait prendre en Suisse[1].

Peut-être faut-il attribuer, par delà les Zurichois, aux travaux des érudits français la naissance de la faveur dont jouissent alors les parlers populaires. Elle n'en est pas moins à noter, car en Suisse il ne s'agit pas de simple curiosité ; ces parlers éveillent un attachement sentimental. Bridel s'y passionnera, après Rochat et Loys de Bochat.

Certes le Doyen Bridel est tout épris de purisme. Il voudrait écrire comme à Paris et il se travaille à y parvenir [2]. Mais d'autre part il

1. Encore faudrait-il ajouter que la France se montrait fort accueillante aux écrits suisses les plus opposés au goût de Trianon. On sait l'étonnant succès de Gessner, dont *La Mort d'Abel*, traduit par le Bavarois helvétisé Michel Huber, courut tous les salons. Les *Idylles*, en 1762, suscitèrent peut-être plus d'enthousiasme encore (Reynold, *Bodmer*, p. 595).

2. « Pour accélérer le perfectionnement de la langue, dit-il, il est un excellent moyen, des traductions bien faites... Le français est une langue formée et fixée, j'en conviens ; mais il ne l'est pas pour nous, parce que dans notre Suisse on le parle mal, on l'amalgame avec les différents patois, on le défigure en cent diverses manières. Le français est élégant ; mais notre français ne l'est pas. Ceux d'entre nous qui veulent l'écrire

voudrait que les patois fussent appelés à fournir certains éléments à la langue écrite, à laquelle ils apporteraient quelque chose de leur poésie et de leur saveur [1]. « Il n'y a pas quatre-vingts ans, dit-il avec regret, que dans les meilleures maisons du *Pays de Vaud* on ne parlait presque que patois ; il était nécessaire de s'en servir, soit avec ses domestiques, soit avec les gens de la campagne ; il mettait plus d'égalité, plus de cordialité dans le commerce de la vie, et plusieurs termes de l'agriculteur et du berger n'avaient et n'ont encore aucun vrai synonyme en français ; à présent le bon ton ne permet plus à un homme soi-disant *comme il faut*, excepté à *Fribourg*, à *Sion* et dans quelques petites villes, de l'apprendre ou de le parler ; il croirait devenir paysan en employant son langage : et c'est un mal plus grand qu'on ne le pense..., cette différence met une barrière de plus entre les diverses classes de la société, qui n'en ont déjà que trop ; l'homme de la campagne, gêné souvent par là avec l'homme des villes, ne s'ouvre point à lui et s'en défie davantage. En parlant français avec le paysan, je n'ai point appris à le connaître, mais sitôt que je m'énonçais en patois, cela établissait entre nous une confiance et un rapprochement très-nécessaires à l'observateur, pour connaître et apprécier cette classe d'hommes si essentielle et si intéressante » [2].

Le rêve de Bridel, rêve vague, j'en conviens, ce serait qu'il y eût une langue suisse, principe d'une nationalité [3] où se refléterait la nature des choses et des hommes du pays. Incapable de créer cette κοινή, et même de restituer les patois dans leur dignité de langue écrite, Bridel n'en témoigne pas moins de velléités qui le mettent en contradiction avec tous ceux qui, en France, s'occupent du langage, quelques érudits mis à part. Bientôt, on va proscrire chez nous et pourchasser les parlers dissidents, pour détruire « la féodalité linguistique ». En Suisse, on les honore

passablement n'ont donc d'autre ressource que de l'étudier dans les bons auteurs du *Siècle de Louis XIV*, de se familiariser avec leur style, j'ai presque dit de les apprendre par cœur ; et qu'ils prennent bien garde de ne pas y mèler du français de *leur endroit*, comme nous le disons !... »

Le mois suivant, c'est à son tour de recevoir une leçon. Chaillet, qui avait reçu le morceau capital des *Poésies helvétiennes* : *Le Lac Léman*, et qui en publia une grande partie dans le *Journal helvétique* de juin 1781, relève une à une les imperfections et les fautes (voir Reynold, *Bridel*, pp. 147 et suiv.).

1. D'autres étaient plus ambitieux. L'avocat fribourgeois Python ne fit-il pas passer les *Bucoliques* en patois gruyérien ?

2. Bridel, *Course*, l. IV, p. 118, dans Reynold, *Bridel*, p. 369-370.

3. « C'est certainement un mal que cette diversité de langage dans un aussi petit pays que le nôtre ..., s'il n'y avait qu'une seule langue de *Constance à Genève*, cela donnerait plus de consistance à la confédération générale en rapprochant davantage et les Etats et les individus ! » (Bridel, *Course*, liv. II, p. 64, dans Reynold, *Bridel*, p. 370).

comme une des forces de l'helvétisme, serrées entre deux langues également étrangères. Le français suisse voudrait se dialectiser.

Sans exagérer la portée de ces observations, et sans retirer rien de l'exposé où on a pu voir de quel prestige le français a joui dans la Confédération pendant le XVIIIe siècle, concluons cependant que, loin de s'accroître, ce prestige a plutôt tendance à diminuer dans les trente années qui précèdent la Révolution.

LIVRE V

LE FRANÇAIS EN HOLLANDE[1]

CHAPITRE PREMIER

LA DIFFUSION DE LA LANGUE

L'exposé de la situation du français aux Pays-Bas jusqu'à la fin du XVII[e] siècle et dans les premières années du XVIII[e] siècle, qu'on a trouvé plus haut, l'a montré fortement établi dans le centre du pays, c'est-à-dire dans les provinces de Hollande et d'Utrecht, grâce à l'influence des Réfugiés protestants et à la force d'expansion propre à la civilisation française. Il était, sinon parlé, du moins lu par les gens instruits, et la culture française constituait un élément important de la vie intellectuelle. En outre, par suite du grand développement qu'avait pris dans ces contrées le commerce des livres, ces provinces étaient devenues une officine de publications de livres français, originaux ou contrefaçons. Enfin, la Hollande était le pays d'élection de la presse périodique, et nombreux furent les journaux et les revues qui s'y imprimaient en français et qui étaient répandus partout à l'étranger.

Dans le présent chapitre nous voudrions rechercher si, dans le dernier siècle de l'Ancien Régime, l'expansion française diminua ou, au contraire, continua à s'étendre.

Dans la diplomatie et a la Cour. — Sous le stadhouder Guillaume III, roi d'Angleterre, les Pays-Bas étaient placés au centre de la politique internationale ; ils ne tardèrent pas à être délogés de cette situation prépondérante, mais leurs rapports politiques

1. Ce chapitre est dû à l'aimable collaboration de M. Salverda de Grave, hier encore professeur à l'Université d'Amsterdam, qui connaît mieux que personne les rapports entre sa langue naturelle et celle qu'il a faite sienne par la pratique et par l'étude.

avec la France n'en restèrent pas moins étroits. Dès 1717, la France, l'Angleterre et la Hollande signèrent un traité d'alliance par lequel l'époque des luttes entre les deux pays prit fin. En 1739, les liens établis furent fortifiés par un traité de commerce, et, à part un refroidissement entre 1743 et 1748, les relations restèrent amicales pendant la période qui nous occupe. La langue dont les hommes d'État hollandais se servaient dans leurs négociations, même avec l'Angleterre, était le français ; c'est dans cette langue que Marlborough discute avec les États-Généraux [1] ; vers la fin du siècle le pensionnaire van Bleiswijk s'adressera de même en français à l'ambassadeur anglais Yorke [2].

Nous avons constaté précédemment que l'exemple d'employer le français dans la vie quotidienne avait été donné par la Cour. Or, on sait qu'après la mort de Guillaume III, seules les provinces du Nord, la Frise et Groningue, ont eu un stadhouder. En 1747 ce dernier devint aussi le stadhouder des provinces centrales. Les correspondances et les mémoires du temps nous permettent de nous faire une idée de la position du français à la nouvelle Cour. G. J. van Hardenbroek, qui l'a fréquentée assidûment sous Guillaume IV, sous la veuve de celui-ci et sous Guillaume V, rapporte souvent des conversations entières, dans la langue employée par les interlocuteurs [3]. La veuve de Guillaume IV, une princesse anglaise, parle tantôt hollandais, tantôt français [4], le duc de Brunsvick également [5] ; Guillaume V se sert surtout du hollandais, et même d'un hollandais très familier [6], ou bien il mélange d'une façon singulière les deux langues [7], de même que la dame d'honneur, Mlle Dankelman [8]. Il arrive au prince aussi de parler français [9], et c'est ce que fait toujours sa

1. Voltaire, *Histoire de Charles XII*, III.
2. Colenbrander, *De patriottentijd*, t. I, p. 168, n.
3. *Gedenkschriften van Gijsbert Jan van Hardenbroek, 1747-1787* (Werken Historisch Genootschap).
4. *O. c.*, t. I, pp. 105, 134.
5. *Ib.*, t. I, pp. 167, 169.
6. « Wij zijn onder ons, meisjes, dat kan geen kwaad... De Staten van Holland hebben 't regt, dit is waar, dog het is onvriendelijk om mij een snee in de tronie te geven » (Nous sommes entre nous, filles, donc parlons librement... Les États de Hollande en ont le droit, c'est vrai, mais il est peu aimable de me donner un coup de couteau sur le museau) (*Ib.*, t. IV, p. 59).
7. « Ja, gij hebt gelijk, ik hebbe schult, ik bekenne het, j'ai fait une folie, et une grande impolitique, want met een minder getal kan men altoos beter spreken als met een grooter » (Oui, vous avez raison, je suis coupable, je l'avoue, *j'ai fait une folie et un acte impolitique*, car on peut toujours s'entendre mieux avec un petit nombre qu'avec un grand) (*Ib.*, t. IV, p. 572).
8. « Ja, gij weet hoe het gemeen is, et que le peuple ou la populace est partout le même » (Oui, vous savez comment est le vulgaire, etc.) (*Ib.*, t. IV, p. 455). Cf. un autre passage (t. IV, p. 99), où le secrétaire du prince dit : « C'est un fourbe, die nu sig verheugt », etc. (C'est un fourbe, qui se réjouit maintenant...).
9. *Ib.*, t. IV, p. 297.

femme, une Allemande, qui en cela suit la façon de faire de la Cour de Berlin [1]. Dans un dîner auquel assiste van Hardenbroek, celui-ci s'entretient en français avec la princesse et avec Mlle Dankelman, mais après le repas le prince le prend à part et lui adresse la parole en hollandais (IV, 92) [2]. Et cependant, Guillaume, lui aussi, a une forte culture française ; il critique le français de van Goens, dont il sera question plus loin, il cite un vers de *Britannicus* : « Mais Narcisse, seigneur, ne vous trahit-il point ? » et encore un vers d'une pièce où un général, au moment de la bataille, est abandonné de son ami le plus fidèle : « Vous m'avez trop flatté pour ne pas être traître » [3].

Ces renseignements sont confirmés par d'autres témoignages. La princesse, fille de Frédéric II de Prusse, écrit en français ses *Mémoires* et ses *Rêveries,* fréquente l'église wallonne, correspond avec sa fille en français, et également avec le Grand Pensionnaire van de Spiegel, à qui elle avait commencé par écrire en hollandais [4]. Toutes les nombreuses lettres de Guillaume V à son représentant en Zélande [5] sont en français, sauf quelques rares exceptions. Guillaume IV s'intéressait à la question de la « purification » du hollandais de la Cour, où abondaient alors les mots français, mais, quand il s'agissait de faire connaître au monde ses faits et gestes, il chargeait un Français, Rousset de Missy, en qualité d'historiographe, de le faire dans une langue que toute l'Europe comprenait.

Dans la haute société. — La haute société de La Haye, à en juger d'après certains témoignages, n'avait pas attendu qu'il y eût de nouveau une Cour pour parler la langue et suivre les modes françaises ; c'était la tradition depuis le XVIIe siècle ; elle la continuait [6]. Van Effen, un Hollandais qui écrit le plus souvent en français et dont il sera parlé plus loin, dit que son *Spectator,* rédigé en hollandais, n'est guère lu par les grands ni surtout par les demoiselles du grand monde. « C'est du hollandais, disent-elles, et de ma vie je ne

1. *Ib.,* t. IV, p. 163 ; comparez cependant t. IV, p. 225, où elle dit une phrase hollandaise. L'ambassadeur allemand Tulemeyer parle français (t. IV, p. 359).
2. *Ib.,* t. IV, p. 92 ; cf. p. 351.
3. *Ib.,* t. IV, p. 537. Madame de Genlis assure qu'invitée à la Cour elle a joué au « wisk » avec Guillaume V, qui, pendant toute la partie, récitait des vers français (*Mémoires sur le XVIIe siècle et la Révolution française.* Paris, 1825, t. VI, p. 199, cité par J. Smit, *Bilderdijk et la France,* thèse d'Amsterdam, 1929, p. 8, n. 2.
4. J. W. A. Naber, *Prinses Wilhelmina,* pp. 28, 48, 141, 223, 229 ; H. van A., *Uit de gedenkschriften,* pp. 54 et 168 ; *Gedenkstukken Alg. Gesch. v. Nederl.,* p. p. Colenbrander, t. I, p. 141.
5. Werken van het Hist. Gen., 1893.
6. Comparer, pour l'analogie, Brun, *Recherches sur l'introduction du français dans les provinces du Midi,* p. 471 et ailleurs.

veux lire de hollandais... Les dames de l'aristocratie, ainsi que leurs imitatrices, auraient honte de comprendre leur langue maternelle. Ce qu'elles en savent, elles l'ont appris de leurs bonnes et de leurs femmes de chambre. Et, si elles veulent la parler, elles y mêlent tant d'expressions et de mots français que, pour les comprendre, il faut qu'on soit passablement au courant de la langue française »[1]. Et voici, pour confirmer ce que nous apprend van Effen, deux détails curieux. Un des familiers de Guillaume IV, gentilhomme frison, O. Z. van Haren, dans une note à un vers de son poème *De Geuzen* (VI, 86), raconte à propos d'un projet tendant à débarrasser le hollandais des nombreux mots empruntés au français qu'on avait présenté au stadhouder (voyez plus haut), qu'il le discutait avec ses courtisans, et que « parmi eux il y en avait quelques-uns qui comprenaient le hollandais ». La poétesse de Lannoy, adressant un poème au comte de Byland, le loue de savoir le hollandais suffisamment pour pouvoir lire des vers en cette langue[2]. Même en faisant, dans ces phrases, la part de la plaisanterie et de l'exagération, elles n'en restent pas moins typiques.

On a souvent produit, pour prouver l'intensité de la culture française en Hollande, la personne et l'œuvre d'une femme très remarquable, qui a occupé une place honorable dans la littérature française, Isabelle van Tuyll van Serooskerken van Zuylen, et qui a épousé un Suisse, ancien précepteur de ses frères, M. de Charrière. Mais cette personne éminente est trop étrangère au milieu où elle a grandi, pour qu'elle puisse être considérée comme une représentante du peuple des Pays-Bas au XVIIIe siècle. On peut se demander, il est vrai, si, pour que ce talent pût éclore et pousser si

1. Cité par J. J. B. Elzinga, *Les mots français et les gall.*, p. 20.
2. Voici ces vers :

Ja, Byland, wijl gij 't zegt, geloof ik inderdaad
Dat gij mijn verzen acht en Nederduits verstaat.
Ik weet gij zijt oprecht, maar zult gij 't mij vergeven ?
Ik had ons goed Bataafsch die eer niet toegeschreven.
Hoe kon zo vreemd een smaak ook vallen in Uw geest ?
Een graaf ! Een heer van 't hof, die Holland's verzen leest !
Dat Neerduitsch, naar mij dunkt, mocht zich gelukkig schatten,
Indien gy 't zonder moeite in proza kondt bevatten ;
Maar 't zelfs van woord tot woord in verzen te verstaan,
Kan waarlijk met Uw rang bijkans niet samengaan.

(Oui, Byland, puisque vous le dites, je crois en effet que vous estimez mes vers et comprenez le hollandais. Je sais que vous êtes sincère, mais me le pardonnerez-vous ? Je n'avais pas jugé notre bonne langue batave digne de cet honneur. Quel goût étrange vous avez ! Un comte, un seigneur de la Cour, qui lit des vers hollandais ! Ce Hollandais aurait déjà pu s'estimer heureux, si vous l'aviez compris en prose ; mais de le comprendre mot pour mot en vers, vraiment, cela ne s'accorde presque pas avec votre rang).

loin dans le sens où il s'est développé, il n'a pas fallu qu'il trouvât un sol propice ; en d'autres termes, M[me] de Charrière aurait-elle pu devenir le grand auteur qu'elle a été si, dans la ville d'Utrecht et au château de Zuylen, où elle a habité jusqu'à l'âge de trente ans, elle n'avait pas vécu au milieu d'une société imprégnée de culture française ? Sayous dit à propos d'elle : « Tel est le français qu'écrivait à Utrecht, en 1770, une jeune femme douée, il est vrai, à un degré bien rare des grâces de l'imagination et de l'esprit; mais on n'écrit point ainsi dans une langue que l'on ne parle et n'entend pas tous les jours avec distinction et élégance »[1]. A vrai dire, il est peu probable qu'à la maison, avec ses parents et ses frères et sœurs, la jeune fille ait parlé français. Ce qui est certain, c'est qu'avant l'âge de dix ans elle avait déjà fait un séjour assez prolongé à Genève, où elle fréquentait l'école, et qu'elle avait une gouvernante suisse, avec qui, en regagnant la Hollande, elle eut la joie de traverser Paris[2]. Ce qui est certain aussi, c'est que, dès l'âge de quatorze à quinze ans, cette infatigable écriveuse commence à correspondre en français. Dans une lettre, écrite à cinquante ans, elle parle d'un livre sur l'histoire de la Hollande, qu'elle lisait — citons ses paroles — « dans la langue de mon pays, que j'avais oubliée à Genève et que je n'ai jamais bien rapprise ». Elle avoue ailleurs un sentiment — ou une absence de sentiment — bien rare. « C'est en vérité une chose étonnante, dit-elle, que je m'appelle Hollandaise et Tuyll » et « je n'aime point mon pays ». Ne croyons pas pour cela qu'elle se considérât comme une Française. « Vous vivez avec les Français, écrit-elle à un ami, il est heureux que vous les aimiez. *Je les connais à peine,* je ne vivrai apparemment jamais parmi eux, il est égal que je ne les aime pas beaucoup. J'aimerais certainement les gens supérieurs en France, peut-être plus que des gens d'un mérite égal de tout autre pays, parce qu'ils sont plus communicatifs. Mais cette même pente communicative m'impatiente chez les gens d'un mérite médiocre »[3]. Et ailleurs : « Je répondis un jour à quelqu'un qui trouvait que ce n'était pas vivre que de vivre en Hollande, et qu'il n'y avait de plaisir ni de bonheur qu'en France, qu'il devait donc savoir bien mauvais gré à nos pères d'avoir défendu ce pays contre Louis XIV »[4].

1. *Le dix-huitième siècle à l'étranger,* t. II, p. 405.
2. Nous sommes excellemment renseignés sur tout ce qui concerne M[me] de Charrière par le beau livre de Ph. Godet, *Madame de Charrière et ses amis.*
3. Godet, *o. c.*, t. I, pp. 53, 103, 107.
4. Id., *ib.*, t. I, p. 137. « Paris ne me plaît pas, écrit-elle pendant un séjour de quelques mois qu'elle y a fait avec son mari ; j'y vois plus de choses dégoûtantes et révoltantes que je n'en vois d'enchanteresses ; mais il m'offre des amusements faciles et variés

Il n'est pas sans intérêt de remarquer, d'après l'exemple de Mme de Charrière, que l'influence française pouvait s'exercer sans l'intervention de la France et des Français; la culture française n'a pénétré dans son esprit que par les livres. Nous aurons encore une fois l'occasion de constater que le français s'est souvent répandu ainsi au XVIIIe siècle, en dehors de tout contact personnel avec la France. C'était moins la langue française que la langue européenne qu'on apprenait.

Il faut ajouter que l'imitation de la France, dans les hautes classes, était surtout extérieure. On peut en juger par l'exemple de O. Z. van Haren, le gentilhomme-poète que nous avons déjà eu l'occasion de nommer. Député de la Frise aux États-Généraux, il avait jusqu'à l'âge de quarante-sept ans été mêlé à la haute société de La Haye, puis, brusquement, à la suite d'un scandale de famille, il avait dû se retirer en Frise. Or, cet aristocrate, habitué à parler et à écrire en français, à quoi va-t-il occuper ses loisirs forcés? A poétiser en hollandais; ce séjour de longues années dans un milieu complétement francisé avait laissé intacte sa personnalité hollandaise [1].

D'ailleurs, bien entendu, on constate, par les *Mémoires* de van Hardenbroek, que ceux qui fréquentaient la Cour parlaient hollandais entre eux. Sans doute, ils savaient s'exprimer en français; cependant, quand van Lynden van Lunenburg fait mention d'une lettre écrite par son frère au duc de Brunsvick, il ajoute qu'elle était en français, et en « bon français » (IV, 158). Si la chose valait d'être notée, c'est donc, semble-t-il, qu'elle n'allait pas de soi.

Pourrait-on aller jusqu'à dire que l'aristocratie était bilingue et comparer la situation linguistique des Pays-Bas à celle qu'on constate de nos jours dans la Belgique flamande, où le français est la langue des rapports mondains? Ce serait encore exagérer; le français était d'un emploi plus restreint que cela; même dans la haute société, le hollandais s'était maintenu comme langue maternelle. Bien entendu,

et pour lesquels je ne dépends que de moi ... Étant enfant je ne fus surprise de rien à Versailles ni à Paris, si ce n'est des décorations de l'Opéra; en revanche, Amsterdam et son port m'ont étonnée toutes les fois que je les ai vus » (Godet, *o. c.*, t. I, pp. 11, 338). S'efforçant de cultiver l'esprit d'un jeune émigré français, elle tâche de le rendre moins exclusivement français qu'il n'est, « car il ne faut pas être trop de son pays » (Id., *ib.*, t. II, p. 202).

1. En 1772, il écrit à son fils en hollandais, cinq jours plus tard en français, puis dans la même année en latin, et une quatrième fois moitié en latin, moitié en anglais. Son français n'est pas sans avoir subi l'influence du hollandais (*tenir des collèges* pour « suivre des cours », d'après le holl. *college houden*, *sous main* pour « en attendant », holl. *onder de hand*. Voir van Vloten, *Leven en Werken van W. en O. Z. van Haren*, 1874, p. 307).

pour la bourgeoisie, chez qui il n'était pas si fréquent de rencontrer gouvernantes et gouverneurs suisses, la diffusion du français était encore moindre.

A en juger d'après certains auteurs du temps, cette bourgeoisie aurait pris en tout modèle sur la France. En 1755, un poète se moque de ces excès : « On mange, on boit, on prise en français ; ce sont des soupirs, des regards langoureux français ; tout ce qu'on entend et voit est français ; si votre amour n'est pas français, il ne touchera pas au but; c'est même en français qu'on tombe dans les bras de sa dame et la langue de la caresse, c'est : *Mon cœur, ma vie, ma flamme* » [1].

Exagération de poètes satiriques. Les moralistes aussi se lamentent, naturellement, et vitupèrent avec une force qui ne laisse pas de nous avertir. Voici, par exemple, ce que nous lisons dans le *Nederlandsche Spectator* de 1750 : « Tout le monde emprunta aux Français les soins excessifs de la toilette, l'usage de découvrir certaines parties du corps, l'impertinence, la basse flatterie, surtout à l'égard du beau sexe, une distinction excessive entre le bourgeois et les hautes classes ; au point qu'une maritorne française se serait crue offensée si on lui avait dit qu'elle avait l'air d'une brave Hollandaise ; on ne pouvait faire un plus grand plaisir à une femme du plus haut rang qu'en la prenant pour une Française de distinction... Des ouvriers de la dernière espèce s'habillaient en soie, et, bien que la pauvreté se montrât sous les colifichets et les fanfreluches, on voyait se donner des airs français ceux-là même qui vivaient de la charité. On en vint à faire de « Français » un sobriquet, qui suffisait à faire regarder quelqu'un avec mépris » [2]. Dans un passage souvent cité, Engelberts (voir sa *Verdediging van de eer der Hollandsche natie*, « Défense de l'honneur de la nation hollandaise ») dit à ses compatriotes, en 1776 : « Continuez donc à emprunter l'étoffe de vos habits à des peuples étrangers, faites travailler leurs industriels, leurs tailleurs, leurs coiffeurs ; organisez vos réunions, vos dîners et vos soupers exactement sur des modèles exotiques, afin que, quand vous recevrez des étrangers ou des compatriotes qui vous ressemblent, vous ne les choquiez pas par un reste de la raideur hollandaise. Ne lisez, ne pensez, n'écrivez qu'en *anglais ou français*. Confiez vos enfants uniquement à des gouverneurs étrangers pour que, depuis leur première enfance, ils apprennent peu notre langue

1. Cité par J. Hartog, *De spectatoriale geschriften van 1741-1800* (Utrecht, 1872), p. 97. Ces vers se trouvent dans le *Nederlandsche Spectator*, t. VII, p. 89, et font penser à ceux de Huygens qu'on a pu lire ici-même (H. L., t. V, p. 235).

2. *Nederlandsche Spectator*, II, 151 (dans Koenen, *Geschiedenis van de vestiging en den invloed der Fransche vluchtelingen in Nederland*, p. 191).

et nos mœurs, et que l'Allemagne, la Suisse, l'Angleterre, la France — la France surtout — restent l'objet de leur estime »[1].

Pour découvrir la vérité, il est indispensable d'opposer à ces censures d'autres faits qui sont de nature à ramener ces témoignages à leur juste valeur.

A Amsterdam, la classe dirigeante elle-même est restée fidèle aux traditions hollandaises ; J. van Lennep, dans son roman de *Ferdinand Huyck*, dont l'action se passe dans cette ville au XVIIIe siècle, a très bien marqué la différence entre cette cité commerçante et le centre de vie mondaine et internationale qu'était La Haye, en opposant à van Reynhove, appartenant à une des grandes familles de La Haye, les personnages du brave bailli d'Amsterdam, de son fils et des grands marchands de cette ville. Les magistrats et les grandes familles avaient peu de contact avec la culture française ; la leur n'était pas supérieure à celle de la bourgeoisie proprement dite. Quand les députés de la ville allaient à La Haye, afin d'y siéger aux États, ils n'étaient pas accompagnés de leur famille. Lorsque l'ambassadeur Bonnac rencontre des magistrats d'Amsterdam à Beverwijk, chez Boreel, il les trouve raides et timides[2]. « Les « régents » ont trop peu l'usage du grand monde, lit-on dans un écrit de 1788 (*Révolutions des Provinces-Unies*, III, 97) ; ils ont trop peu voyagé ; ce n'est qu'à Amsterdam qu'on en trouve qui joignent à un grand mérite tous les avantages qu'on peut désirer dans les personnes du grand monde ; il est vrai que le nombre n'en est pas considérable »[3]. Un Suédois, qui, en 1759, fréquente les milieux du haut commerce à Amsterdam, cite une phrase française dite, pendant un dîner, par le maître de la maison[4]. Il semble bien qu'on en puisse conclure que la conversation de table se faisait en français, sans doute en

1. J. Hartog, *Uit het leven van een tijdschrift* (*Gids*, 1877), p. 89. On remarquera que cette tirade n'est pas dirigée uniquement contre l'imitation française. De même, le *Nederlandsche Spectator* parle de « tous ces Allemands, Suisses, Français, officiers, gouverneurs, professeurs, domestiques, coiffeurs, etc., qui ne veulent pas apprendre la langue hollandaise » (J. Hartog, *De spectatoriale geschriften*..., p. 65). Nous reparlerons de l'influence allemande, à propos de la littérature. Il est curieux de lire, à l'époque de la guerre d'Amérique, une diatribe non moins violente contre l'imitation excessive des usages anglais (W. E. J. Berg, *De Refugiés in de Nederlanden*, p. 278).

2. Colenbrander, *De patriottentijd*, t. I, p. 369 : « Un d'eux, le sieur Bourguemaître régnant ... plus sociable que ses confrères et plus dégagé de certains préjugés ».

3. Id., *ib.*, p. 122. Voltaire a bien vu la différence entre les deux villes. Voyez ci-dessous.

4. G. W. Kernkamp, *Bengt Ferrner's dagboek van zijne reis door Nederland in 1759* (Bijdragen en Mededeelingen Historisch Genootschap, XXXI, p. 368). Cf. *ib.*, p. 362. Le Suédois parle, à ce qu'il paraît, français avec les professeurs d'Utrecht qu'il rencontre ; du moins (p. 418), il dit que : « Castellion un [Italien] et Hahn [Allemand] parlaient couramment français », mais il signale qu'avec Wesseling (Allemand, le plus célèbre des professeurs d'Utrecht d'alors) il était obligé de parler latin, parce que son interlocuteur ne savait pas le français.

l'honneur de l'étranger, dont on ne parlait pas la langue. Par contre, dans le roman de *Sara Burgerhart*, dont il sera question plus loin, un des personnages, bourgeois cossu d'Amsterdam, déclare qu'à Paris il ne comprend qu'imparfaitement ce qu'on dit autour de lui, et le Suédois cité plus haut rencontre un assureur, un des hommes les plus riches d'Amsterdam, qui ne connaît que le hollandais »[1].

Quoi qu'en disent des gens portés à la critique, les Hollandais du XVIII[e] siècle ont gardé leur caractère national. Corver, dans ses *Notes de Théâtre*[2], écrit : « Aujourd'hui les femmes ne sont pas très versées dans les Beaux-Arts ; plusieurs d'entre elles veulent devenir des Françaises, mais, bon Dieu, elles y réussissent si peu », et il confirme par là la justesse des observations de Diderot[3] : « Les femmes [aux Pays-Bas] n'ont ni vivacité ni gaité ; elles sont modestes et vertueuses, ménagères, trop économes ; elles veillent à ce que leurs maisons soient tenues avec une extrême propreté ; elles aiment leurs maris brutaux... Il m'a paru que, sans les affaires qui rapprochent les Hollandais, il n'y aurait presque aucune société entre eux, tant ils se fréquentent peu ». Cette fidélité aux traditions et au caractère de la nation, s'opposant à la tendance qui poussait dans certains milieux à imiter la France, nous la constatons aussi dans les descriptions de la vie d'alors que contiennent certains romans du temps, comme *Sara Burgerhart*. C'est l'œuvre de deux femmes auteurs, Élizabeth Wolff et Agatha Deken, dont la première surtout était un des esprits les plus éveillés de ce temps.

Sayous, dont nous avons déjà cité un passage, a bien reconnu et marqué le véritable état des choses : « Que devenait, dit-il, le génie de la nation hollandaise au milieu de la grande activité étrangère installée dans ses foyers? Si l'on réfléchit à cette affluence d'auteurs français qui se pressait dans ses villes, sous l'abri de sa tolérance et des intérêts de son industrie, à tant de livres sérieux ou frivoles, mais tous hardis, qui chaque jour sortaient de ses presses, on ne se croira pas téméraire, en supposant qu'au contact quotidien d'esprits et d'idées d'une nature si communicative, le génie national avait dû sensiblement s'altérer... Il n'en était rien pourtant : la nature hollandaise n'est pas si pénétrable, sa froide

1. *Ib.*, p. 438.
2. *Tooneel-aanteekeningen vervat in een omstandigen brief aan den schrijver van het Leven van Jan Punt*, dans un ms. de la Bibliothèque de l'Université d'Amsterdam, de 1786. Je dois ce renseignement à M. J. Fransen, qui a écrit une thèse remarquée sur les comédiens français en Hollande, dont nous parlerons plus loin.
3. *Voyage en Hollande* dans *Œuvres complètes*, éd. Assézat et Tourneux, t. XVII, pp. 415 et 417 (cité aussi par Colenbrander, *o. c.*, t. I, pp. 70, 73).

enveloppe la protège. Aussi, en littérature comme en philosophie, la Hollande n'a-t-elle produit, au XVIIIe siècle, presque aucune servile imitation... Même à La Haye, où l'éducation était toute française, l'esprit national conservait son indépendance et son originalité »[1]. Tout n'est pas également juste dans cet exposé, et la suite de ces pages y apportera quelques corrections, mais je crois que, dans son ensemble, il est tout à fait conforme à la réalité. En effet, répétons-le, l'imitation des mœurs et des modes françaises a été restreinte et elle a laissé intacte la vie proprement hollandaise.

Pour ce qui est de la connaissance de la langue, il est assez malaisé de savoir exactement jusqu'où elle avait pénétré dans la bourgeoisie. D'une part, nous avons le témoignage de Jacques Garcin, professeur de français à Franeker, qui, dans son discours inaugural[2] de 1756, disait : « Quis enim seu in Patria moretur seu Peregrinas Regiones perlustret, Linguam gallicam usitatam non videt », — phrase pompeuse et peu probante, — et celui d'un homme d'État, s'adressant en 1772 à des lecteurs dans ces termes : « Personne ne m'en voudra de ne pas traduire en hollandais mes citations françaises; je croirais faire tort à mes compatriotes qui, depuis quelque temps, sont d'avis que la connaissance de cette langue doit être placée au-dessus de celle de leur parler maternel »[3]. D'autre part, d'après van Effen, on n'apprenait guère bien le français dans les écoles et les cours. Voici son opinion : « ... la plupart des jeunes gens de la bourgeoisie fréquentent actuellement l'école française, et leurs parents assurent à tout le monde que leurs enfants comprennent et parlent le français aussi bien que leur langue maternelle », mais la vérité est « qu'à l'école française les enfants Français désapprennent ou, pour le moins, gâtent leur langue »[4]. Ailleurs, le même prétend, en parlant à un jeune homme qui va à Paris pour se perfectionner dans la langue française, que ce qu'il en a appris à l'école serait bon à « empoisonner des chiens et des chats »[5].

1. *O. c.*, t. II, p. 401.

2. *Oratio inauguralis de utilitate linguae gallicae publice habita Franequerae in templo academico A. D. X. Martis CIϽIϽCCLVI cum ordinariam linguae gallicae professionem in illustri Frisiorum academia auspicaretur*, Franequerae, 1757.

3. Pieter Paulus, *Het nut der stadhouderlijke regeering*, p. 95, dans Colenbrander, *De patriottentijd*, t. I, p. 69, n. 1.

4. *Nederlandsche Spectator*, 2e éd., 1756 (la première est de 1731), t. IV, p. 387.

5. Elzinga, *o. c.*, p. 20. Que beaucoup de professeurs et bien des étudiants aient ignoré le français ou du moins n'aient pas su le parler, s'explique par ce fait que, dans les écoles latines qui préparaient aux études universitaires, le français n'était pas enseigné (Riemens, *L'enseignement du français en Hollande*, pp. 127 et suiv.). Lorsqu'en 1725 la corporation des chirurgiens de La Haye avait à examiner deux candidats français qui demandaient à être admis dans la corporation, personne n'osa les interroger en français (voir Salv. de Grave, *Taalbetrekkingen van Nederland tot Frankrijk*, dans

Dans tous les cas, les résultats n'étaient point si brillants qu'on ne fût obligé de mettre en hollandais des œuvres nombreuses, — nous le verrons, — et ceci suffit à prouver que les écrits français n'étaient pas ou étaient difficilement accessibles au grand public sous leur forme originale.

Ballottés entre deux séries de témoignages contradictoires, nous ferons donc bien de les accepter tous avec une certaine réserve. Si, dans la bourgeoisie, le français était loin de pouvoir passer pour une deuxième langue maternelle, il n'en est pas moins vrai que le français était considéré comme indispensable à une bonne éducation. Aussi, lorsque sous la Révolution, comme nous le montrera l'étude de la position du français en Hollande à cette époque, les premiers émigrés arrivèrent aux Pays-Bas, ils furent tout étonnés de pouvoir se faire entendre sans difficulté dans les bonnes familles, chez les membres du clergé et les personnes instruites[1].

La correspondance en français. — Ce qui pourrait faire illusion, c'est que la mode s'était établie, en Hollande comme ailleurs, même dans les milieux non aristocratiques, de correspondre en français. On trouvait cela très naturel ; Mme de Charrière proscrivait *en français* « tout ce qui nous empêche d'être nous-mêmes », et Hemsterhuis, qui, nous y reviendrons, écrivait exclusivement en français, détestait l'imitation ; il trouvait le beau monde « trop amalgamé avec du Français, de l'Anglais ou du Suisse, ce qui faisait disparaître le ton national »[2]. Est-ce par les écoles françaises que cet usage de correspondre en français s'était établi?[3] Certes, pour qu'il ait pu se maintenir jusqu'au milieu du XIXe siècle, il fallait que, dans les bonnes familles, on possédât dans une certaine mesure le maniement du français. Cependant, remarquons que ceux qui écrivent en français ne le font jamais de façon exclusive. Voici un homme appartenant à la haute bourgeoisie d'Utrecht, professeur de grec à l'Université, puis magistrat. Il s'appelait van Goens, et des amis le surnommaient le « Français hollandais », bien qu'en politique il fût l'ennemi de la

Handelingen van de Maatschappij der Nederlandsche Letterkunde te Leiden, 1911-1912, p. 95). Et lorsqu'en 1778 un Français, L. Desjobert, demande à Utrecht des renseignements à des étudiants, ceux-ci ne savent pas lui répondre en sa langue (*De Navorscher*, 1910, p. 342).

1. Inutile de dire que le peuple ne comprenait pas le français. Voir, pour la difficulté qu'éprouvaient à se faire comprendre les voyageurs français en Hollande, R. Murris, *La Hollande et les Hollandais au XVIIe et au XVIIIe siècle vus par les Français* (Thèse d'Amsterdam, 1925), pp. 161-165.

2. E. Boulan, *François Hemsterhuis* (Groningue-Paris, 1924), p. 31.

3. D'après van Effen, cet usage s'expliquerait par le désir d'éviter les titres employés d'une façon excessive dans les lettres hollandaises. Mais voyez Elzinga, *o. c.*, p. 23.

France. Il entretient une correspondance suivie en français avec son intime, Ten Hove, haut fonctionnaire à La Haye, mais en même temps il écrit en hollandais à d'autres. Son ami se rend compte qu'au fond c'est une erreur de vouloir se servir d'une autre langue que de la sienne. « Nous deux, dit-il à van Goens, écrivons mieux le français que beaucoup de nos compatriotes, mais quand ensuite nous jetons les yeux sur les ouvrages des grands écrivains de la France, la plume ne doit-elle pas nous tomber des mains ?... Si quelqu'un veut écrire réellement bien, il doit employer sa langue maternelle »[1]. Un autre des correspondants de van Goens lui fait les mêmes observations ; il lui reproche de se servir, dans un « Gradus ad Parnassum » dont il a conçu le projet, d'exemples français[2]. On suivait la mode répandue dans toute l'Europe, mais avec des scrupules et quelquefois des remords.

Livres écrits en français par des Hollandais. — Il est vrai qu'il a paru des livres écrits en français par des Hollandais qui appartenaient à la bourgeoisie, mais il serait imprudent de tirer des conclusions générales de quelques cas exceptionnels, comme celui de Justus van Effen, à qui nous venons de faire des emprunts, et qui présente le cas d'un Hollandais, appartenant à la bonne bourgeoisie d'Utrecht ; son père était officier de cavalerie. Van Effen écrit avec la même facilité le français et le hollandais ; les nombreux périodiques qu'il a fondés ou auxquels il a collaboré sont, dans la première, et de beaucoup la plus longue, partie de son activité littéraire, français, dans la dernière, hollandais. Il fréquentait assidûment les milieux cultivés des Réfugiés, surtout des pasteurs où — nous sommes encore au commencement du siècle — la tradition française était toujours vivante. Fait curieux, à rapprocher d'une observation analogue que nous a suggérée la vie de Mme de Charrière, et dont nous tirerons plus tard des conclusions : van Effen n'a jamais été en France. Une seule fois l'occasion d'y aller s'est présentée à lui et il a été sur le point de partir pour Paris, comme gouverneur, mais il semble qu'une dame de La Haye a prévenu la famille contre les principes religieux de celui qui allait être chargé de l'éducation des enfants[3]. Van Effen est un littérateur, et c'est le

1. *Brieven aan R. M. van Goens* (Werken van het Historisch Genootschap, nieuwe serie, nrs. 38 et 43), t. I, p. 340. L'autobiographie de van Goens qu'on y trouvera est pleine de citations et d'anecdotes françaises, et il ne lit pas les poètes hollandais (*Ib.*, t. I, p. 173). Voir sur lui : J. Wille, *De literator R. M. van Goens en zijn kring* (Thèse de Leyde, 1924).
2. *Brieven aan R. M. van Goens*, t. I, p. 163.
3. Elzinga, *o. c.*, p. 9.

cas aussi d'autres Hollandais, qui se servent du français dans leurs livres. Que François Hemsterhuis, le fils du célèbre helléniste de Leyde, esprit délicat et auteur de dissertations philosophiques écrites dans un français impeccable, ait employé cette langue, cela s'explique en partie par le milieu où il vivait à La Haye, et reste d'ailleurs un fait isolé[1]. Quand la baronne de Launoy, dont nous avons rapporté des vers hollandais, se risque à faire des poésies françaises, dans une langue, d'ailleurs, peu correcte[2], est-ce autre chose qu'un caprice ? Quand des savants publient leurs travaux en français[3], n'est-ce pas qu'ils veulent aller hors des frontières, là où autrefois vous introduisait le latin ?

1. Voir sur lui le livre déjà cité de E. Boulan.
2. Jonckbloet, *Geschiedenis der Nederlansche Letterkunde*, t. V, p. 179.
3. Nommons l'anatomiste Camper (voir P. N. van Kampen, *Beknopte Geschiedenis der Letteren en Wetenschappen in de Nederlanden*, La Haye, 1821-1826, t. II, p. 338 ; t. III, p. 192), le médecin Brugmans (*Ib.*, t. II, p. 609), l'historien van Spaan, qui, en 1788, se sert du français dans une description de la Hollande Septentrionale (W. H. de Beaufort, *Geschiedkundige Opstellen*, p. 71), Meyer, juriste (Van Kampen, *o. c.*, t. II, p. 604).

CHAPITRE II

EXAMEN DES CAUSES. CONTACTS PERSONNELS

Les Réfugiés[1]. — Mme de Charrière nous donne des détails intéressants sur le monde et la vie de ces exilés à la fin du XVIIe et au début du XVIIIe siècle : « Dans le temps que Saurin faisait accourir à ses sermons tout le beau monde de La Haye, dit-elle, plusieurs Français et Françaises de qualité y donnaient la prévention la plus favorable pour leur nation, et les réparties fines de Mlle de Dangeau, les jugements qu'elle portait sur les gens et les ouvrages, étaient cités dans toute la Hollande. Deux parentes du duc de La Rochefoucauld furent gouvernantes d'enfants chez des gens de qualité à Utrecht ; d'autres filles de condition, pleines d'esprit et de mérite, y tenaient une école au commencement du siècle, et vers l'an 1720, des jeunes gens des deux sexes jouèrent chez elle *Iphigénie* et *Idoménée* »[2].

L'année 1715 avait amené un changement important dans la situation des Réfugiés ; ce fut alors que les États-Généraux des Provinces-Unies, suivant l'exemple donné par les États de Hollande et ceux de la province d'Utrecht, leur accordèrent le droit de cité[3]. Il est vrai que, pour occuper un poste de magistrat ou une fonction publique, il leur fallait en plus une autorisation spéciale, mais cette assimilation de Français aux habitants du pays n'en fut pas moins le commencement d'une fusion complète, qui se produisit progressivement pendant le XVIIIe siècle. Elle devint définitive lorsque, en 1773, le gouvernement des Provinces-Unies et le gouvernement français autorisèrent les descendants des Réfugiés à hériter de parents établis en France, et inversement ; d'autre part à leur léguer leurs biens. Cette faveur arriva bien tard, car à cette époque ils ne gardaient plus guère de leur origine que leur nom, quand celui-ci même n'avait pas été traduit en hollandais. C'était, pour ainsi dire, une conclusion. Depuis 1743, on avait déjà peu à peu supprimé les

1. Voir H. L., t. V, p. 238.
2. *Observations et conjectures politiques* (1788), Lettre VI.
3. W. E. J. Berg, *De Refugiés in de Nederlanden*, pp. 55-75.

subventions aux fugitifs indigents, et, à Amsterdam, on avait recommandé au Consistoire d'envoyer aux écoles hollandaises les enfants appartenant à des familles qui recevaient des subventions. Les églises fondées à l'époque du Refuge disparaissaient une à une ; des soixante-deux communautés françaises que l'on comptait dans les sept provinces en 1688, environ douze furent supprimées dans la première moitié du XVIII[e] siècle ; en 1773, il n'y en avait plus que quarante-neuf ; en 1793 trente-deux, desservies par quarante-huit pasteurs[1].

Il y avait longtemps que les Réfugiés établis aux Pays-Bas avaient renoncé à l'espoir et peut-être au désir de retourner dans leur patrie. Ce désir, qui avait hanté la première génération, qu'entretenaient les sermons des pasteurs, et qui, après la paix de Rijswijk, avait amené à se rapatrier plusieurs de ceux dont les biens avaient été confisqués en France, n'avait pu se réaliser pour la plupart d'entre eux, le roi restant inébranlable dans sa décision de ne pas leur accorder la liberté de conscience[2]. Les négociations qui eurent lieu à ce sujet lors de la paix d'Utrecht restèrent sans résultat. Et lorsque, après la mort de Louis XIV, la rigueur du gouvernement français se relâcha tant soit peu, les liens entre les Français des Pays-Bas et la France étaient rompus ; certains s'étaient unis à des familles hollandaises, les enfants survenus parlaient le hollandais en toute pureté. Naturellement, la fusion mit longtemps à s'accomplir. Si Justus van Effen dit, vers 1732, que les Réfugiés se donnent beaucoup de peine pour rester français, parce qu'ils mettent leur langue bien au-dessus de la hollandaise, qu'ils n'estiment pas même digne d'être comprise et lue, d'autre part, dans les *Lettres sérieuses et badines sur les ouvrages des savants et sur d'autres matières*, qui sont aussi de 1732, on lit : « Les enfants [des Réfugiés] nés en Hollande, ont appris aussi le hollandais, dont ils ont transporté en français quantité de termes et de tours, que leurs parents ont adoptés sans s'en apercevoir »[3].

Français en Hollande. — Ce n'est donc pas par l'intermédiaire des Réfugiés qu'au XVIII[e] siècle un contact direct a pu s'établir entre la France et les Pays-Bas. Fut-ce l'œuvre de nouveaux venus ? Il nous faut passer en revue les différentes professions.

a) *Pasteurs*. Le nombre des Français, nés et élevés en France, entrés au service des églises wallonnes des Pays-Bas au XVIII[e] siècle,

1. Weiss, *Histoire des Réfugiés prot.*, t. II, p. 171.
2. Berg, *o. c.*, p. 66.
3. Elzinga, *o. c.*, pp. 18 et 19.

doit avoir été extrêmement restreint, pour la raison majeure que, depuis la Révocation de l'Édit de Nantes, il n'y avait plus officiellement en France ni églises protestantes, ni académies, ni facultés de théologie, ni pasteurs réformés[1]. Tandis que la liste des pasteurs réfugiés en Hollande dans la seconde moitié du XVII[e] siècle compte 363 noms[2], — et elle n'est sûrement pas complète, — on n'en trouve guère à signaler pour le XVIII[e], après la disparition de ceux qui étaient venus au lendemain de la Révocation de l'Édit de Nantes. En somme, on ne peut citer que Jean-Henri Gavanon, « auparavant ministre dans les Cevennes »[3], et Jodouin, « jadis pasteur à Senlis »[4], puisque Henri Châtelain, qui fit ses études théologiques en Hollande, était déjà venu de France en 1699, et qu'Honoré d'Arnaud, de Puylaurens, fut reçu proposant dès 1693[5]. Ce ne sera qu'au XIX[e] siècle, après la reconstruction des églises protestantes en France et leur renaissance officielle, que l'on verra se rétablir, dans les églises wallonnes, l'usage d'appeler des pasteurs de l'étranger, et surtout de France[6]. Ceux que la liste de Gagnebin désigne sous le nom de proposants étaient des jeunes gens qui avaient fait leurs études en Hollande et pour la plupart étaient Hollandais ou descendants de Réfugiés, wallons ou français ; les noms français sont en majorité.

b) *Professeurs d'Université*. Au XVIII[e] siècle l'usage, qui datait du XVII[e], de faire enseigner le français dans les Universités, non par des titulaires, mais par des professeurs libres, se continuait. M. Riemens[7] énumère tous ceux qui, à Leyde et à Franeker, se sont chargés de cette tâche ; ce furent pour la plupart des Français. Les autres langues modernes s'y enseignaient aussi, — l'allemand seulement depuis la seconde moitié du siècle, — mais le français dominait, les professeurs qui en étaient chargés étant plus nombreux que tous les autres maîtres de langue ensemble. A Franeker, il y eut d'abord un maître français, payé en partie par les autorités, en partie par les étudiants ; ensuite on y créa une chaire de français, qu'on accorda à Jacques Garcin[8] ; ce fut la princesse, anglaise de naissance, veuve

1. Je dois, pour ce paragraphe, beaucoup à l'obligeance de M. S. Cler, ancien pasteur de l'église wallonne à Leyde, et à la *Liste des églises wallonnes des Pays-Bas et des pasteurs qui les ont desservies* de F. H. Gagnebin (*Bulletin de la Commission pour l'histoire des églises wallonnes*, Série I, t. III (1888).

2. Voir dans le *Bulletin* (série I, t. I) la liste dressée par Gagnebin.

3. *Bulletin*, III, p. 29.

4. *Ib.*, III, p. 46.

5. *Ib.*, III, pp. 53, 231.

6. Parmi les pasteurs étrangers, au XVIII[e] siècle, il y a quelques rares Suisses et peut-être un Belge (p. 40). Au contraire, au XIX[e] siècle, les pasteurs français ont toujours formé la majorité dans le corps pastoral wallon.

7. *O. c.*, pp. 183 et suiv.

8. Cf. plus haut.

du stadhouder Guillaume IV[1], qui insista pour cette nomination. Notons que Garcin, bien que de parents français, était né en Suisse, avait fait ses études dans son pays natal et en Allemagne, et avait été pasteur avant d'entrer à l'Université.

Parmi les professeurs titulaires il n'y a eu, dans nos Universités au XVIIIe siècle, que peu de Français. A Leyde, on n'en rencontre qu'un seul, Jacques Bernard, mathématicien, lecteur en 1705, professeur en 1712, contre deux Suisses français et dix Allemands[2]. Groningue a eu, à côté de Jean Barbeyrac, professeur de droit naturel et de droit des gens, que nous avons déjà cité[3], trois Français, J. Gousset, M. Rossel, de Toullier, contre deux Suisses et onze Allemands[4]. A Franeker, quatre Français contre plusieurs Allemands[5]. A Utrecht, on trouve un professeur français (Boullier) et, en 1759, sur seize professeurs, dix étrangers, dont neuf Allemands et un Italien[6]. Van Kampen a déjà signalé combien étaient nombreux les Allemands qui alors occupaient des chaires dans les Universités[7], et relevé le grand nombre d'étudiants anglais, allemands et russes[8].

c) *Savants et écrivains*. En dehors de l'Université, il faut mentionner Desagulier, physicien, qui voyagea quelque temps en Hollande et donna des leçons publiques à Rotterdam et à La Haye[9], Janiçon, auteur de *l'Etat présent de la république des Provinces-Unies*[10], Rousset, qui succéda à Courtilz de Sandras au *Mercure historique et politique* et qui, en 1747, devint conseiller extraordinaire et historiographe du stadhouder[11].

d) *Gouverneurs et gouvernantes*. Nous voici au point central. Il était très usuel de confier l'éducation des enfants à une seule personne, le plus souvent étrangère. M. Riemens[12] s'est demandé à quelle nationalité on donna la préférence et il cite un témoignage d'où il résulte que les premiers gouverneurs étaient des Réfugiés fran-

1. Cf. plus haut.
2. M. Siegenbeek, *Geschiedenis der Leidsche Hoogeschool*. Cf. G. W. Kernkamp, *Johann Beckmann's dagboek van zijne reis door Nederland in 1762* (Bijdr. en Meded. Hist. Gen., XXXIII), p. 396, n. 2.
3. H. L., t. V, p. 240.
4. W. A. J. Jonckbloet, *Gedenkboek der Hoogeschool te Groningen*.
5. Boeles, *Frieslands Hoogeschool en het Rijks-Athenaeum te Franeker*.
6. Kernkamp, *Bengt Ferrner's dagboek van zijne reis door Nederland in 1759*, déjà cité, p. 417 (voir sur Utrecht : Sayous, *o. c.*, t. II, p. 397), et J. Hoekstra, *Jacobus Bellamy* (Thèse d'Amsterdam, 1903), p. 115.
7. *O. c.*, t. II, p. 308.
8. *Ib.*, t. II, p. 86.
9. Weiss, *o. c.*, t. II, p. 103.
10. *Ib.*, t. II, p. 117.
11. Sayous, *o. c.*, t. I, p. 49. Cf. ci-dessus.
12. *O. c.*, p. 181.

çais ; plus tard on a eu recours aux Suisses ; puis, lorsque ceux-ci devinrent de plus en plus exigeants, on s'adressa aux Allemands. Il y a donc eu une évolution au cours du siècle, mais, quelle que fût la provenance de ces maîtres, on leur demandait de comprendre parfaitement le français et de le prononcer d'une façon irréprochable, parce que « cette langue est aujourd'hui tellement nécessaire à un homme de naissance »[1]. Pour cela on passait sur bien des choses. D'après certains moralistes, les gouvernantes ne semblent pas toutes, en effet, avoir été également recommandables : « Les Hollandais, qui aiment tant la France, semblent se contenter en général du rebut féminin de cette nation. De vieilles actrices, des femmes de chambre renvoyées, de jeunes veuves qui n'ont jamais été mariées et voyagent pour retrouver leurs amants infidèles, voilà les « mesdemoiselles » si hautement appréciées en Hollande »[2]. Viennent ensuite des Suisses et des Suissesses ; encore au début du XIXe siècle, on lit dans un roman : « Il serait trop difficile d'avoir toujours des gouvernantes d'Orléans (c'est à Orléans qu'on parle le français le plus pur) et nous avons des Suissesses tant que nous voulons »[3]. Le mari de Mme de Charrière, qui était suisse, avait été, ainsi que nous l'avons vu plus haut, précepteur dans la famille de sa future femme. D'après Diderot[4], on ne trouvait (en 1774) que « peu de précepteurs ou de gouverneurs en Hollande ». Plus d'un homme de qualité a dû avoir comme gouverneur un Allemand, comme c'était le cas de Johan de Back, dont parle van Hardenbroek dans ses *Mémoires*[5].

Si donc on tient compte du fait que, parmi les gouvernantes et les gouverneurs français du début du XVIIIe siècle, il s'est probablement trouvé beaucoup de Réfugiés, déjà plus ou moins adaptés aux milieux hollandais, on est porté à conclure que, dans ce groupe non plus, le contingent des Français n'a pas été plus considérable qu'ailleurs. M. Riemens, lorsqu'il dit[6] qu'il y a eu « un grand nombre de Français et de Françaises parmi les gouverneurs et les gouvernantes », entend sans doute ajouter la restriction qu'il fait lui-même quelques lignes auparavant, où il parle de ceux qui

1. Van Effen, dans Elzinga, *o. c.*, p. 20.
2. *Bijdragen tot het menschelijk geluk*, p. 277, dans Hartog, *o. c.*, p. 75. L'opinion du marquis d'Argens (*Lettres Juives*, CI, t. III, p. 87) est plus favorable : « Les Filles sont à cet Egard beaucoup mieux partagées que les Garçons ; et les Personnes auxquelles on les confie, sont incomparablement plus propres à bien remplir leur Vocation ». Les gouverneurs sont, d'après lui, « des Moines défroqués et de petits Prestolets révoltez ».
3. Bruno Daalberg, *De Steenbergsche familie*, p. 113.
4. *Voyage en Hollande*, *l. c.*, XVII, 426.
5. T. I, p. 24.
6. *O. c.*, p. 178.

« étaient arrivés directement de France ou du moins d'un pays de langue française ».

e) *Maîtres d'école.* Dans le personnel enseignant des écoles, M. Riemens n'a guère découvert qu'un Français et un Suisse dont il est certain qu'ils sont venus ici au XVIIIe siècle ; pourtant il est convaincu qu'il a dû y en avoir plusieurs. Mais les témoignages de van der Palm, Nahuys et Krom, qu'il cite, sont si vagues qu'ils ont peu de force probante ; en outre, ceux-ci ne distinguent pas les Français des Suisses de langue française. Parmi les maîtresses d'école les noms français sont plus fréquents que parmi les maîtres, mais M. Riemens lui-même nous met en garde contre les conclusions qu'on serait tenté d'en tirer par rapport à la nationalité des porteurs.

f) *Éditeurs.* Les noms français abondent parmi les éditeurs[1], mais ici encore la prudence s'impose : Jean Tronchin du Breuil est suisse ; Chalmot, Néaulme, Desbordes, Changuion, Huguetan[2], de la Fond, Michel-Charles la Cène, Alexandre de Rogissard descendent de Réfugiés ; J.-F. Bernard et François l'Honoré étaient établis aux Pays-Bas dès le XVIIe siècle ; Daniel Mortier et Bernard Picard avaient été reçus membres de l'Église de La Haye, le premier en 1716, le deuxième en 1710[3]. Il ne semble pas que beaucoup de nouveaux venus se soient joints à eux.

g) *Journalistes.* Parmi les journalistes et écrivains, Lamberty[4] est suisse, Rousset, Luzac, Marchand, Chauvin, de la Roche, de Lioniers, J. de Cœur[5] appartiennent à des familles de Réfugiés ; Bruys de Serrière vient d'Allemagne[6] ; Janiçon[7] a habité Maastricht dès l'âge de neuf ans et possède le hollandais comme une seconde langue maternelle.

h) *Officiers.* Il y avait aux Pays-Bas, pendant le XVIIIe siècle, des régiments suisses, allemands, écossais, mais aucun régiment français[8].

1. A. M. Ledeboer, *De boekdrukkers, boekverkoopers, uitgevers in Noord-Nederland, sedert de uitvinding van de boekdrukkunst tot den aanvang der 19e eeuw.* M. W. van der Wijk, qui s'est occupé des éditeurs français en Hollandais, surtout des Debordes, m'a permis de consulter ses fiches.

2. Weiss, *o. c.*, t. II, p. 149.

3. M. le pasteur S. Cler a bien voulu prendre la peine de consulter pour moi les fiches de la Bibliothèque wallonne au sujet de ces éditeurs, et aussi des écrivains dont il sera question dans le paragraphe suivant. J'ai examiné aussi les listes dans Kleerkooper et van Stockum, *De boekhandel te Amsterdam voornamelijk in de XVIIe eeuw (Bijdragen tot de geschiedenis van den Nederlandschen boekhandel.* La Haye, 1924). De la Barre de Beaumarchais, dans *La Hollande ou Lettres sur la Holl.*, a consacré un chapitre intéressant à la librairie en Hollande (Lettre XVI).

4. Hatin, *Les Gazettes de Hollande* (Paris, 1865), p. 190.

5. Id., *ib.*, p. 186, 188.

6. Il est né à Mâcon, il épouse en 1732, à Emmerich, Anne Dutil, née à Montauban ; leurs enfants y sont baptisés, et sa femme y meurt en 1785.

7. Cf. ci-dessous.

8. Ce n'est qu'en 1783 qu'on y vit venir le régiment de Maillebois.

Il serait intéressant de savoir s'il est venu isolément des militaires de France ; seules des recherches aux Archives des Affaires Étrangères de France pourraient peut-être fournir des renseignements sur ce point. Les « Registres des commissions du Conseil d'État » du xviii[e] siècle, conservés aux Archives nationales de La Haye, donnent des noms français, mais surtout au début du siècle ; ils deviennent beaucoup moins nombreux dans la seconde moitié. Or, on ne sait si les officiers qui les portaient venaient de France ou non. Il a dû y avoir beaucoup de Suisses parmi ces gens de noms français ; citons-en un au moins, Constant de Rebecque, le père de Benjamin Constant ; il était, on le sait, colonel au service des Provinces-Unies.

i) Diplomates. A La Haye les ambassades étrangères — non pas seulement celle de France — amenaient parmi leur nombreux personnel une certaine quantité de personnes qui se servaient du français dans la vie quotidienne. Leur action n'a dû s'exercer que dans des milieux restreints.

j) Reste à faire leur place aux voyageurs [1] ; il y en a eu d'illustres, mais peu nombreux, et leur séjour a, en général, été de courte durée. D'après M. Murris [2], une cinquantaine de visiteurs ont écrit des souvenirs de leur voyage.

Voltaire est venu cinq fois, en 1713, 1722, 1736, 1740 et 1743 [3]. Malgré ses démêlés avec les éditeurs et tout en médisant des habitants, il semble avoir goûté la vie de La Haye. A Leyde, il a suivi les cours du célèbre physicien 's Gravezande, et Amsterdam lui plaisait parce qu'on n'y voit personne « qui ait de cour à faire », et qu'on n'y connaît que le travail et la modestie, tandis qu'à La Haye règne « plus de magnificence et plus de société par le concours des ambassadeurs ». Montesquieu, en 1729, passa une vingtaine de jours en Hollande, et revint en 1748, afin d'y suivre l'impression de *L'Esprit des Lois.* Il n'est pas doux pour les Hollandais : « Tout ce qu'on m'avait dit de l'avarice, de la friponnerie, de l'escroquerie des Hollandais n'est point fardé » [4], et « Le caractère des Hollandais

1. On comprendra que, s'il est déjà difficile de déterminer exactement le nombre des Français qui, au xviii[e] siècle, sont venus s'établir ici, et dont le nom nous est parvenu, il est impossible d'obtenir des précisions sur l'apport anonyme de la France dans le commerce et les métiers. On parle souvent des coiffeurs et des maîtres de danse français. A en juger d'après ce que nous apprennent les groupes de personnages plus importants, il est probable que les Français du petit peuple appartenaient surtout à des familles de Réfugiés.

2. *La Hollande et les Hollandais au XVII[e] et au XVIII[e] siècle,* déjà cité.

3. C. A. van Sypestein, *Holland in vroegere tijden,* pp. 221 et suiv. ; Id., *Voltaire, Saint-Germain, Cagliostro, Mirabeau in Nederland* ; P. Valkhoff et J. Fransen, *Voltaire en Hollande* (*Revue de Hollande,* 1917) ; P. Valkhoff, *Voltaire en Hollande* (*Le Monde nouveau,* 1926).

4. *Voyage en Hollande,* dans *Voyages de Montesquieu,* p. p. le Baron Albert de Montesquieu (Paris-Bordeaux, 1896), t. II, p. 221.

est qu'il faut beaucoup de temps pour les mouvoir et leur faire sentir qu'ils sont en péril. Mais, quand vous leur avez mis cela dans la tête, vous ne pouvez pas le leur ôter, même après le péril passé... Ce sont des cerveaux qui ne se meuvent que par de grands coups et ne voyent qu'à force de clarté »[1]. L'abbé Prévost, ayant quitté son couvent, s'enfuit en Angleterre et en Hollande, où il mena joyeuse vie et publia *Manon Lescaut* (1731). L'abbé Raynal resta longtemps à La Haye, en 1748, et y écrivit son pamphlet contre les princes d'Orange, *L'Histoire du stadhoudérat*. Le *Voyage en Hollande* de Diderot (1774) contient quelques observations sur les Hollandais[2]. Le philosophe était déjà venu en 1773, allant à Saint-Pétersbourg, et il avait été l'hôte du prince de Galitzin, ambassadeur de Russie à La Haye, mari de la grande amie de Hemsterhuis, qu'il rencontra chez elle[3]. Mme de Charrière nous dit : « J'ai vu Diderot plusieurs fois à La Haye, chez M. le prince de Galitzin. Il ne pleurait pas quand je le questionnais sur Rousseau, mais il prenait un air de Tartuffe »[4]. Le savant professeur van Goens, dont il a été question plus haut, reçut chez lui en 1776 les membres du Parlement exilés sous le ministère d'Aiguillon et Maupeou, qui passèrent plusieurs mois à Utrecht, et Malesherbes qui, après sa démission et avant d'aller en Italie, logea chez lui pendant deux jours[5]. Turgot y fut également pendant deux jours[6]. Enfin, en 1776, Mirabeau a habité Amsterdam pendant quelque temps avec Sophie de Monnier, afin de se soustraire à la sévérité de son père qui, du reste, l'y fit arrêter[7].

Il est inutile de dire que, si ces contacts occasionnels avec d'illustres Français n'ont pas manqué d'amener des relations personnelles plus étroites, ils ont été trop rares pour exercer une influence durable, et on peut faire la même remarque sur les savants qui, comme P.-D. Huet, Lemoine de l'Espine, J.-P. Ricard, Samuel Ricard, sont venus en Hollande pour y étudier le commerce des Pays-Bas ; cela s'applique également aux acteurs et actrices qui y firent un séjour plus ou moins prolongé.

Si, maintenant, nous embrassons d'un coup d'œil les données que nous possédons sur la place que les Français ont eue dans la vie sociale et intellectuelle des Pays-Bas pendant l'époque que nous

1. Id., *Ib.*, t. II, p. 229.
2. Voir plus haut, p. 197.
3. Boulan, *François Hemsterhuis*, p. 35.
4. *Esclaircissemens relatifs à la publication des Confessions de Rousseau.*
5. *Brieven aan R. M. van Goens*, déjà cité, t. I, p. 12.
6. Beaufort, *Rijklof Michael van Goens*, dans *Geschiedkundige Opstellen*, p. 75.
7. Van Sypestein, *Voltaire, etc., in Nederland*, déjà cité, p. 208.

étudions, nous arrivons à cette conclusion que les liens noués par les Français eux-mêmes ont été trop peu solides pour que la très réelle influence de la culture française puisse s'expliquer par là.

Hollandais en France. — Je passerai rapidement sur les voyages des Hollandais en France. Avant même qu'en 1787, à la suite de dissensions politiques, plus de 40 000 adversaires du stadhouder se soient exilés en Belgique et en France, il y avait dans les villes les plus importantes (Bordeaux, Nantes, Angers, Lyon, etc.) beaucoup de commerçants et d'industriels hollandais, mais la plupart s'y sont implantés et y ont fait souche.

A Paris, les passants hollandais étaient nombreux, hommes d'affaires, étudiants, gens du monde[1], et cette catégorie de voyageurs a sans doute contribué à faire pénétrer la culture française en Hollande. Toutefois, il y a eu d'autres intermédiaires, plus puissants. Mme de Charrière et Justus van Effen offrent les types de Hollandais qui, au xviiie siècle, ont été le plus profondément touchés par l'esprit français ; or, nous l'avons déjà noté, le dernier n'a jamais été en France, la première n'y a fait que sur le tard un séjour de quelque durée, et à ce moment de sa vie son caractère et son talent s'étaient déjà complètement formés. Ces cas sont frappants, et suffiraient à nous faire soupçonner que ce n'est pas surtout par suite de contacts personnels que l'influence de la France opéra.

Dans un roman du début du xixe siècle[2], une demoiselle de magasin, qui parle français, s'exprime en ces termes : « Je comprends bien le hollandais, mais nous sommes tellement habitués à parler français avec nos clients que nous oublions presque notre langue maternelle ; d'ailleurs le hollandais est si dur à l'oreille et si grossier qu'on rougirait de le parler en public ». On lui demande : « Vous êtes sans doute née en France ? » — et elle répond : « Pardon, ma famille est tout ce qu'il y a de plus amsterdamoise ; mon père était souffleur du théâtre hollandais ». Faisons dans cette scène la part de la charge ; elle n'en est pas moins peinte sur le vif, en tant qu'elle illustre ce fait, que la suite de ces pages continuera à mettre en relief, c'est que le français et la vie française ont eu, au xviiie siècle, aux Pays-Bas une existence jusqu'à un certain point séparée de la France. Voyons donc par quelles voies, autres que le contact des personnes, la culture française a été entretenue dans les Provinces-Unies.

1. Mathorez, *Les étrangers en France sous l'Ancien Régime*, t. II, pp. 307-335.
2. Kist, *De ring van Gyges* (1805), t. I, pp. 67.

CHAPITRE III

LES ÉCOLES FRANÇAISES, LES LIVRES FRANÇAIS, LE THÉÂTRE FRANÇAIS

Enseignement. — M. Riemens a soigneusement décrit la genèse, au xvie, des « écoles françaises », leur développement, au xviie; il a réduit aussi aux justes proportions la part que les Réfugiés protestants y ont prise. Il a montré que, à côté des écoles latines, elles ont évolué dans le sens de ce qu'on a appelé plus tard l' « enseignement secondaire ». Leur utilité comme établissements d'instruction moderne (sciences exactes, langues modernes, histoire, géographie) a été très grande[1]. Mais ici nous ne devons les considérer qu'au point de vue de l'enseignement du français. Le programme des études faisait-il une place exclusive, ou même prépondérante, à cette langue ? On peut répondre, non. Dans les écoles dites « françaises », il était rare que toute l'instruction se donnât en français[2], et on a vu plus haut que, dans les gymnases, le fran-

1. Dans l'important *Rapport sur les établissements d'instruction publique en Hollande* de Cuvier et Noël, dont nous parlerons dans un autre volume, l'exclusivisme du programme était condamné à juste titre. « Les gymnases ordinaires datent pour la plupart du moyen âge ... ils sont presque encore aujourd'hui, à la religion près, ce qu'ils étaient au temps du duc d'Albe » (p. 7). Cette question du gymnase avait déjà préoccupé beaucoup de Hollandais sous le roi Louis : « Les écoles latines demandent à grands cris, selon l'opinion de tous les gens éclairés, une réforme » (p. 71), et les inspecteurs mentionnent avec sympathie un premier essai de réforme, fait à Haarlem. « On a engagé un Français, M. de Grave, qui tenait un pensionnat à Groningue, à venir s'établir ici ; le recteur lui a transféré son droit de tenir un pensionnat, et il s'est chargé en même temps de diriger l'enseignement du français et des mathématiques ... *Les leçons de mathématiques, d'histoire et de géographie se donnent en français, pour mieux exercer les élèves dans cette langue* » (pp. 83-85). C'était donc une innovation.

2. Riemens, *o. c.*, p. 193. Cf. la fin de la note précédente, et *Brieven aan van Goens* (déjà cité), t. I, p. 302 : « les écoles où ils ont appris, outre la lecture, l'écriture, le calcul et le français, quelquefois aussi les langues latine, anglaise ou allemande » (en hollandais). M. Wille, dans son livre cité ci-dessus, ne peut pas nous dire où van Goens lui-même avait appris le français. Il a été à l'école « française » jusqu'à l'âge de huit ans (p. 27). Est-ce que M. Wille, ainsi qu'il semble résulter de ses paroles un peu vagues, est d'avis que le jeune van Goens a fait les lectures énumérées, de La Fontaine, Molière, Boileau, Racine, Rollin, Fénelon, pendant ces années scolaires, donc avant la neuvième année ? Cela paraît peu vraisemblable. Est-ce sous la direction du Français H. R. Pourtalès, qu'il a acquis sa virtuosité à écrire en français ? On voit combien il est difficile d'obtenir quelques précisions sur ces questions d'enseignement.

çais n'était pas même enseigné. Dans l'éducation féminine, il est vrai, le français avait plus d'importance que dans celle des garçons. Les pédagogues qui, dans la seconde moitié du siècle, ont réagi contre la prédominance du français dans l'enseignement, n'ont guère essayé de réduire sa part dans les écoles de jeunes filles[1].

Quant au résultat de l'enseignement du français, M. Riemens a jugé avec raison qu'il y a lieu de faire des réserves : « Il ne faut pas en attendre, dit-il, plus qu'il ne pouvait donner, alors pas plus que maintenant : un style irréprochable, une orthographe impeccable »[2]. On se rappelle le jugement défavorable de van Effen[3]; ajoutons qu'un autre critique du temps est d'avis que « les élèves quittant l'école ne sont pas même capables de comprendre un auteur français »[4], et que, dans un roman dont l'action se passe à la fin du XVIIIe siècle, le personnage principal « a été à l'école française, mais n'ose pas assurer que la langue autre que le hollandais qu'on lui a enseignée était, ou non, du français »[5].

Il n'est que juste, cependant, d'opposer à ces témoignages celui de Mme de Charrière : « Grâce aux instituteurs français, les enfants hollandais et allemands apprennent La Fontaine par cœur dès qu'ils savent parler ; depuis quarante ans les lettres de Mme de Sévigné sont entre les mains de toutes les Allemandes, de toutes les Hollandaises, de toutes les femmes de Suisse un peu bien élevées... Lirions-nous aujourd'hui Montesquieu, Voltaire, Buffon, vos édits [elle s'adresse à un Français], vos mémoires, si votre langue ne nous était pas familière ? »[6].

La vérité est sans doute que les résultats différaient d'après les milieux sociaux. On aurait tort aussi bien en les poussant au noir qu'en les idéalisant, et il paraît certain que l'action, si elle a été moins profonde qu'on ne le croit généralement, fut réelle pourtant : la culture française de la Hollande est due en partie à l'école.

Les livres. — Ils ont eu une action sensible aussi. Mais lisait-on beaucoup au XVIIIe siècle ? Question vague, peu susceptible d'une réponse précise. D'après Diderot : « Tout le monde lit, tout le monde est instruit des affaires publiques » ; mais il n'a vu

1. Id., *ib.*, p. 192. Dans les pensionnats français, on semble l'avoir imposé pendant les repas (*ib.*, p. 199).
2. Id., *ib.*, p. 202.
3. Cf. ci-dessus, p. 198.
4. Riemens, *o. c.*, p. 201.
5. Voir Salverda de Grave, *Taalbetrekkingen*, p. 27.
6. Godet, *o. c.*, t. I, p. 394.

qu'un coin des milieux aristocratiques de La Haye, et nous pourrions lui opposer les plaintes de la rédaction des *Nieuwe Vaderlandsche Letteroefeningen* qui, en 1770, constate que le public lit de moins en moins et n'achète plus de livres[1]. A en juger d'après le contenu de certains périodiques hollandais, on demandait à être renseigné sur ce qui paraissait dans le pays et à l'étranger, mais l'attention, peut-être superficielle, donnée à la critique est un signe de paresse d'esprit. Ce qui est certain, c'est que la production hollandaise littéraire d'alors ne témoigne pas d'une grande vivacité intellectuelle.

D'autre part, que lisait-on ? Le grand mouvement philosophique de la seconde moitié du XVIIIe siècle en France semble avoir passé par-dessus les têtes ; c'était la théologie, non la philosophie, qui intéressait auteurs et lecteurs[2]. Si l'on consulte la littérature du pays, il est visible que les livres dont les Hollandais s'inspirent, ce ne sont pas les auteurs français contemporains, mais presque exclusivement les classiques du XVIIe et des premières années du XVIIIe siècle. Autre constatation qui s'impose : c'est surtout la forme qu'on imite ; l'esprit reste très hollandais.

Ces données fournies par l'histoire littéraire ne nous permettent guère de mesurer avec quelque exactitude la profondeur à laquelle les livres français avaient pénétré. Le mouvement de la librairie est encore moins significatif. Les livres français imprimés aux Pays-Bas étaient surtout destinés à l'exportation, bien qu'il y en eût qui restaient dans le pays[3].

On a essayé de se procurer d'autres renseignements. Suivant un exemple donné par D. Mornet[4], Mlle S. Krijn a examiné les catalogues de ventes publiques de libraires de la première moitié du XVIIIe siècle, afin de se faire une idée de l'étendue et de la qualité des lectures françaises d'alors[5] ; un biographe du poète gentilhomme Guillaume van Haren nous donne des précisions sur la composition

1. Jonckbloet, *o. c.*, t. V, p. 328, n. 1.

2. Il nous semble imprudent de généraliser l'observation de Diderot (*o. c.*, p. 440) : « J'ai vu à La Haye des disciples de Jean-Jacques qui se sont mis au-dessus du qu'en dira-t-on et des parents qui ont expressément enjoint aux instituteurs de leurs enfants d'éloigner de leurs mains catéchismes, Ancien et Nouveau Testament ». Comparez ce que dit M. Colenbrander (*De patriottentijd*, p. 70) sur la faible influence que les idées de Rousseau ont eue chez nous ; notre révolution de 1787 n'était rien moins qu'une mise en pratique d'idées révolutionnaires.

3. A rapprocher de ce qui a été dit plus haut cette phrase écrite par un Hollandais à un incrédule de Paris : « Nous vous imprimons, mais nous ne vous lisons pas » (Bungener, *Voltaire et son temps*, t. I, p. 176).

4. *Les enseignements des bibliothèques privées, 1750-1780*, dans *Revue d'Histoire littéraire*, 1910.

5. S. Krijn, *Franse lektuur in Nederland in het begin van de 18e eeuw*, dans *Nieuwe Taalgids*, XI, p. 161.

de sa bibliothèque[1]; il y a, en outre, les correspondances, comme celle de van Goens[2]. Voilà des sources de valeur bien inégale ; autant les dernières sont précieuses, autant les bibliothèques sont des témoins suspects. Mlle Krijn s'est entourée de nombreuses précautions et a fait un choix rigoureux parmi les catalogues qu'elle a eus sous les yeux ; pourtant les conclusions que comportent ceux-ci sur la culture de l'époque sont peu sûrs. En effet, il faut d'abord tenir compte de la mode ; au XVIIIe siècle, chez les opulents commerçants d'Amsterdam, la bibliothèque « faisait partie du mobilier »[3]; puis, on ne doit pas oublier qu'il n'existe de catalogues que des bibliothèques importantes, qui étaient surtout des collections de savants. Si on n'y rencontre pas de titres de romans contemporains, cela signifie-t-il que les femmes et les enfants de ces bibliophiles n'en avaient pas au salon — ou dans leur chambre ?

Tâchons cependant de tirer quelque profit des renseignements que nous fournissent les catalogues de bibliothèques et les recueils de lettres, comme celles de van Goens. Pris dans leur ensemble, les catalogues de la première moitié du XVIIIe siècle, et aussi ceux de la seconde moitié, dont j'ai compulsé moi-même un grand nombre[4], accordent une place prépondérante aux livres latins. La proportion entre livres hollandais et livres français est, avant 1750, à peu près égale ; plus tard les œuvres indigènes sont de beaucoup supérieures en nombre. La bibliothèque de van Haren contient 56 pour 100 de livres français contre 28 pour 100 de livres hollandais ; cet homme d'État-poète appartenait à l'aristocratie, beaucoup plus orientée vers la France que la bourgeoisie, ainsi que nous l'avons constaté plus haut; mais, comme si cet exemple même devait montrer la témérité des conclusions qu'on serait tenté de tirer de la présence de tant de livres français, ce même van Haren n'a guère écrit qu'en hollandais[5]. La bibliothèque du poète Bilderdijk, vendue

1. H. J. L. van Haselen, *Willen van Haren's « Gevallen van Friso »* (Thèse de Leyde, 1922).
2. Citée ci-dessus.
3. Jonckbloet, *o. c.*, t. V, p. 330, n. 1.
4. On les trouve dans la bibliothèque de la « Vereeniging ter bevordering van de belangen des boekhandels » (Association pour la défense des intérêts de la librairie).
5. Voici, dans l'ordre de leur fréquence dans les catalogues d'avant 1750, les auteurs français des différentes époques : XVIe siècle : Marot, Ronsard, du Bartas, Régnier, Pasquier ; XVIIe siècle : Boileau, La Fontaine, Fénelon, Molière, Corneille, Descartes, Racine, Bossuet, Pascal (*Les Pensées*), La Bruyère, Voiture, Balzac, Saint-Évremond, Fontenelle et quelques auteurs de second rang ; XVIIIe siècle : Houdart de la Motte, Voltaire, J.-B. Rousseau, Thémiseul de S. Hyacinthe (*Le chef-d'œuvre d'un inconnu*), Barbier, Le Sage, Montesquieu.

La bibliothèque de van Haren contenait : Boileau, Fénelon (trois éditions), Molière, Racine, Scudéry, Chapelain, Scarron, Voltaire (plusieurs éditions), J.-B. Rousseau, Thémiseul de S. Hyacinthe, Le Sage (*Le Diable boiteux*), Montesquieu, Regnard, Dan-

en 1797, compte au moins 6 000 volumes, dont 26 pour 100 sont français [1].

Parmi les œuvres qu'on trouve citées dans les catalogues de la première moitié du siècle, le nombre des romans est minime ; ce sont, du moins dans les catalogues de librairie, surtout des travaux qui servent à populariser la science, et des traités de morale. Il en est de même vers 1770 ; on ne rencontre que rarement les œuvres de J.-J. Rousseau dans les catalogues que j'ai vus. Par contre, voici une différence entre la première et la seconde moitié du siècle : au début, conformément à la tradition du xviie, les œuvres latines, anglaises, italiennes étaient connues souvent aux Pays-Bas par des traductions françaises ; Mlle Krijn signale des versions françaises de la Bible, des Psaumes, des classiques latins et grecs, d'auteurs anglais ; la collection de van Haren contient des traductions françaises de seize auteurs anciens, de Milton, Locke, *Robinson Crusoë*, de l'*Essai sur l'homme* de Pope [2], de la *Lusiade*, de la *Gerusalemme liberata*, du *Pastor fido*. Or, dans la dernière partie du siècle, ces versions françaises se font plus rares, sans disparaître complètement.

D'ailleurs, depuis 1750 surtout, il semblerait que la littérature allemande et l'allemand entrent en concurrence avec le français [3]. Ce n'est pas que les catalogues citent beaucoup de livres allemands ; la bibliothèque de van Haren n'en contient aucun et un ancien bourgmestre d'Amsterdam (1798) ne possède que 25 livres allemands, contre 723 hollandais, 267 français et 64 anglais. Van Lennep nous assure que, dans la maison de son père, au début du xixe siècle, il n'y avait aucun livre allemand [4]. Mais, dans certains milieux du

court, Destouches, Campistron (manquent : Corneille, La Fontaine, Descartes, Pascal).
Van Goens et son ami Lelyveld lisent : Malherbe, Marmontel, J.-J. Rousseau, Fénelon, La Mothe (*Le Philosophe sans fard*), Thomas (*Réflexions philosophiques et littéraires sur le poème de la Religion naturelle*). Voir *Brieven aan van Goens*, déjà cité, t. I, pp. 124, 143, 160.

1. J. Smit, *Bilderdijk et la France* (Thèse d'Amsterdam, 1929), p. 80.

2. Voir Mlle H. J. Reesink, *L'Angleterre et la littérature anglaise dans les trois plus anciens périodiques français de Hollande* (Thèse d'Amsterdam, 1931), p. 42. L'étude de Mlle Reesink est importante aussi pour notre sujet. Parlant des traductions hollandaises des livres anglais, elle ajoute, à l'endroit signalé : « Les auteurs d'Outre-Manche figurent dans les bibliothèques [hollandaises] autant, ou peut-être davantage, en latin et en français qu'en hollandais ». Je trouve dans une bibliothèque de 1761 d'un certain Marcz : *L'histoire de Sir Charles Grandisson*, *Le Conte du Tonneau*, *Le Spectateur* de Steele.

3. Voir, sur la connaissance, assez rare encore au xviiie siècle, de l'anglais dans les Pays-Bas, moins rare toutefois qu'en France, Mlle Reesink, *o. c.*, pp. 48 et 52. La bibliothèque de van Haren contient 2 pour 100 de livres anglais, et seulement deux volumes italiens et deux espagnols.

4. M. F. van Lennep, *Het leven van Mr. Jacob van Lennep*, t. I, p. 20. D'ailleurs, ce même van Lennep n'a connu la littérature anglaise d'abord que par l'intermédiaire du français (*ib.*, t. I, p. 94, n.). Encore en 1792, un auteur allemand anonyme raconte qu'un Hollandais à qui il demandait si on lisait beaucoup l'allemand en Hollande, lui répondit : « Oh non, car les livres allemands sont traduits en français ».

moins, l'étude de cette langue avait gagné du terrain. Le poète Bellamy ne lit que des poètes d'outre-Rhin[1], et van Goens qui, on se le rappelle, écrit ses lettres en français, en reçoit une de son ami Lelyveld, dans laquelle celui-ci le remercie de l'avoir encouragé à étudier la littérature allemande. Ce qui est piquant, c'est qu'il paraît que c'est la France qui lui a inspiré ce goût pour l'Allemagne : « O mon cher van Goens, je sais que vous êtes actuellement « teutonisé », et comme c'est la mode à Paris, enthousiaste de tout ce qui vient d'Allemagne »[2]. D'ailleurs, dans la correspondance entre les deux amis, il est aussi question d'un *Choix de poésies allemandes*, en français. D'autres poètes et prosateurs subissent l'ascendant de la littérature allemande : van Alphen, Feith[3] ; il arrive même qu'une œuvre française a été traduite en hollandais d'après une version allemande : en 1797 a paru, chez J. Allart à Amsterdam, une traduction de *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, « d'après l'allemand »[4].

Cependant, gardons-nous de croire que cette influence littéraire et esthétique de l'Allemagne fût, dès cette époque, générale. M. J. W. Muller dit à ce sujet[5] : « Si van Goens, van Alphen, Feith et Kinker admiraient et recommandaient, l'un la poésie, l'autre l'esthétique allemande, ils ne trouvaient guère d'imitateurs ». On peut donc affirmer que, jusqu'au XIXe siècle, des trois littératures modernes, celle de la France a conservé sa place privilégiée.

Est-ce à dire qu'on lisait beaucoup de livres français ? Il ne faut pas oublier que l'influence littéraire de la France s'exerçait surtout au moyen de traductions. Celles-ci sont très nombreuses et vont de *Télémaque* à *La Henriade* et à *Bélisaire*, en passant par des romans et écrits entièrement oubliés[6]. De sorte que, pour juger de la pénétration de la langue, l'expansion de la littérature n'est pas un critère sûr.

1. J. Hoekstra, *Jacobus Bellamy*, déjà cité, pp. 54-58 ; Van Kampen, *o. c.*, t. II, p. 392.
2. *O. c.*, t. I, p. 292.
3. Van Kampen, *o. c.*, t. II, p. 370.
4. Je dois ce renseignement à mon collègue Gallas, qui me signale encore une traduction de l'*Émile*, de 1790, qui a été « revue d'après l'édition allemande de 1789 » ; cette revision a consisté en l'adoucissement du style « trop entraînant » de l'original. Opposons à ces faits cet autre que « les Allemands traduisent leurs propres œuvres en français » (van Kampen, *o. c.*, t. I, p. 196).
5. *Over Nederlandsch volksbesef en taalbesef*, 1915, p. 31.
6. Voir P. Valkhoff, *« Zaïre » en de « Henriade » in de Nederlandse letterkunde*, dans *Nieuwe Taalgids*, X, 199 ; H. J. A. M. Stein, *Boileau en Hollande* (Thèse d'Amsterdam, 1929) ; H. G. Martin, *Fénelon en Hollande* (Thèse d'Amsterdam, 1928) ; H. J. Minderhoud, *La Henriade dans la littérature hollandaise* (Thèse d'Utrecht, 1927) ; J. Smit, *Bilderdijk et la France* (déjà cité) ; D. Inklaar, *F. Th. de Baculard d'Arnaud, ses imitateurs en Hollande et dans d'autres pays* (Thèse de Groningue, 1925). Sur *Bélisaire*, qui a soulevé aux Pays-Bas des discussions théologiques, il y a toute une littérature.

Revues et journaux. — Pour déterminer la place que la langue française a eue en Hollande, il faut tenir compte des périodiques français qui, pendant tout le xviii[e] siècle, s'y sont succédé[1]. Le *Journal littéraire*, fondé par trois Hollandais, de Sallengre, 's Gravezande et van Effen, et auquel ont collaboré Prosper Marchand et Saint-Hyacinthe, fut un des plus connus[2]; nommons encore ceux qui continuent les *Nouvelles de la République des Lettres*, de Bayle (1684-1687), la *Bibliothèque universelle et historique* (1686-1693), la *Bibliothèque choisie* et la *Bibliothèque ancienne et moderne* (1696-1721), de Jean Leclerc, l'*Histoire des ouvrages des savants* (1687-1709), de Henri Basnage de Beauval, frère de l'historien, la *Bibliothèque des Sciences*, où écrivit Élie Luzac[3].

Or, pour ne pas exagérer l'importance que ces publications ont eue pour les Hollandais, il est utile de constater qu'il existait aussi des revues hollandaises, très lues ; van Effen lui-même, nous l'avons vu, publie le *Hollandsche Spectator* ; son exemple est suivi, et il va s'imprimer un grand nombre de feuilles hebdomadaires[4]; à partir de 1765 paraissent les *Vaderlandsche Letteroefeningen* qui, avec quelques modifications dans le titre, seront continués pendant plus d'un siècle. Les revues françaises étaient surtout des articles d'exportation, de commerce, et il est probable qu'elles n'étaient pas lues en Hollande plus qu'ailleurs.

Il a dû en être un peu autrement des journaux français, *Gazette* de Leyde, de La Haye, d'Utrecht, d'Amsterdam, qui étaient destinés, eux aussi, à être expédiés au delà de nos frontières et contenaient des nouvelles de l'étranger n'intéressant, aux Pays-Bas, qu'un milieu restreint, mais qui pourtant étaient beaucoup plus répandus que les revues[5]. Il est certain que ces journaux ont dû contribuer à répandre la connaissance du français, mais on ne doit pas oublier qu'à côté des gazettes françaises existaient des journaux hollandais, qui ont dû trouver bien plus de lecteurs dans le pays[6]. Prenons, par exemple, la situation à Utrecht où, à partir de la seconde moitié du

1. Sayous, *o. c.*, t. I, pp. 31, 32, 49. On me permettra de citer ici l'adage du *Journal littéraire* (La Haye, 1713-1736, 26 vol. Voir Hatin, *Hist. Presse*, t. II, p. 283) : « Plus les journaux se multiplient, et plus les gens de lettres y peuvent trouver d'utilité ».

2. Voyez, sur les autres périodiques où van Effen a écrit, Elzinga, *o. c.*, pp. 4, 13.

3. Weiss, *o. c.*, p. 127. Voir sur ces revues en général la *Bibliothèque* de Hatin, dans *Les Gazettes de Hollande* (Paris, 1865), et, sur la première, la deuxième et l'avant-dernière, la thèse de M[lle] Reesink, que nous avons signalée plus haut.

4. Analysées dans J. Hartog, *De spectatoriale geschriften*, déjà cité.

5. Voyez W. P. Sautijn Kluit, *Hollandsche en Fransche Utrechtsche couranten* (dans *Bijdragen en Mededeelingen van het Historisch Genootschap*, I, 26), et comparez, du même auteur, *De Hollandsche Leidsche Courant* et *De 's-Gravenhaagsche courant* (dans *Handelingen der Maatschappij van Letterkunde*, 1871 et 1875). Voyez aussi Hatin, *o. c.*, p. 168.

6. Diderot (*o. c.*, p. 427) : « Les papiers publics sont sans cesse entre leurs mains ».

XVIIe siècle, parut, avec plus ou moins de régularité, une feuille hollandaise et où, au XVIIIe, deux éditeurs publièrent à la fois un journal hollandais et un journal français : Nicolas Chevalier en 1710 et 1711, Janiçon en 1720.

Malgré ces réserves, il est certain que livres et journaux ont dû, au XVIIIe siècle, contribuer à l'expansion du français en Hollande.

Le théâtre. — Quant au théâtre français, il a, au XVIIIe siècle, pris une place importante dans la vie des hautes classes de la société. Grâce à l'enquête de J. Fransen [1], nous sommes aujourd'hui très complètement informés au sujet des troupes de comédiens qui ont joué en Hollande, presque sans interruption, au XVIIe et au XVIIIe siècle, et de leur répertoire.

Tandis qu'avant 1700 c'étaient des comédiens de campagne qui se chargeaient de présenter aux Hollandais les produits du théâtre de leur pays, dès le début du siècle nous assistons à l'établissement du premier théâtre français permanent en Hollande, rendu nécessaire par l'avènement d'un nouveau genre de spectacle, l'opéra, qui comporte une organisation spéciale : un grand nombre d'acteurs, de danseurs et de musiciens, beaucoup de décors. C'est faute d'un siège fixe que les quelques tentatives de produire des opéras, vers la fin du XVIIe siècle, avaient échoué. Seules, La Haye et, à partir du milieu de ce siècle, Amsterdam ont eu leur théâtre français ; Rotterdam, Leyde et Haarlem ont reçu parfois la visite des acteurs de La Haye [2] ; on peut dire que l'intérêt pour le théâtre français s'est concentré dans les deux villes aux traditions internationales, et qui étaient, l'une le siège du gouvernement, l'autre le centre du commerce. Utrecht n'a pu s'offrir des représentations régulières de pièces françaises qu'à l'époque des négociations qui ont abouti à la paix de 1713.

Les directeurs et directrices qui se sont succédé au théâtre de La Haye — ou, plutôt, aux théâtres, car de 1719 à 1735 cette ville en a eu deux à la fois — n'ont pas eu une tâche légère, et ne s'y sont guère enrichis : « J'ai vu, dit, en 1738, de la Barre de Beaumarchais [3], le théâtre de La Haye tomber, se relever, tomber encore, tantôt par la faute des directions ou des acteurs et tantôt par celle

1. J. Fransen, *Les comédiens français en Hollande*.
2. Rotterdam a eu une troupe spéciale en 1789 et 1790. A l'exemple de M. Fransen, nous éliminons de notre exposé les vicissitudes du théâtre français à Maastricht, qui, au XVIIIe siècle, n'a guère eu de contact avec la Hollande et était orienté plutôt du côté des Pays-Bas méridionaux. M. Fransen ne fait une exception que pour l'année 1778, date du séjour de Fabre d'Églantine à Maastricht.
3. Voir sur lui Hatin, *o. c.*, p. 187, et Fransen, *o. c.*, p. 291.

du public, qui ne fournissait que maigrement l'entretien des comédiens. J'ai vu l'opéra subir les mêmes révolutions. Le Hollandois communément n'est pas touché de la plaisanterie délicate de Molière et du tragique noble, mais simple, de Corneille. Quel peut être le sort d'acteurs qui ne sauroient rien représenter de meilleur que les pièces de ces grands hommes, et qui souvent même les représentent fort médiocrement » ? Il faut bien se dire qu'en général le spectacle n'a jamais eu, en Hollande, la place privilégiée qui lui est échue en France. Voici une autre citation, celle-là de 1779[1] : « Le théâtre national ne peut se soutenir qu'avec peine... au contraire les spectacles étrangers sont très bien accueillis. Il y a à cela différentes causes. Les acteurs hollandais sont d'ordinaire très médiocres, n'ont ni les mêmes moyens ni les mêmes occasions de se perfectionner que les acteurs français, par exemple, dont la nation, avide de spectacles, leur assure dans toutes les grandes villes du royaume, une subsistance honnête. Ici la profession de comédien est méprisée, et d'ordinaire ce sont des gens sans éducation et de la lie du peuple. Les Hollandais, imitateurs de leurs voisins, poussent cette manie jusque dans leurs plaisirs ; il est de bon ton d'aller à la comédie française et ce n'est que par un petit nombre d'amateurs de la langue hollandaise que le spectacle hollandais se soutient. Le petit peuple va rarement à la comédie, à moins que l'on n'y représente une farce bien absurde ou quelque tragédie à machines, ou bien les meilleurs chefs-d'œuvre de Corneille, de Racine, de Voltaire, etc. Les meilleurs tragiques et comiques français sont traduits en hollandais et souvent avec succès. A La Haye, il y a deux salles de comédie ; l'une ne sert plus qu'à des troupes ambulantes, l'autre est occupée par les acteurs français. Quelques acteurs sont assez bons, le reste est détestable ; c'est l'ordinaire dans toutes les troupes de province ».

Le spectacle français a, en effet, fait une concurrence redoutable au théâtre hollandais. Cela tient surtout à l'infériorité des acteurs nationaux. Le même de la Barre de Beaumarchais, que nous avons cité plus haut, dit encore : « Aucun des comédiens flamands n'est comédien de profession. L'un est un perruquier, l'autre est un tailleur, un troisième est un cordonnier. Les actrices sont de la même espèce que les acteurs. Je vous laisse à juger comment de tels comédiens jouent leurs rôles dans les sujets nobles et passionnés ». Corver, auteur et directeur de théâtre hollandais, reconnaissait cette supériorité : « En 1761, la troupe française était si excellente

1. *La Hollande au XVIIIe siècle*, La Haye, 1779, Anonyme.

qu'on n'en verra de pareille de tout un siècle. Quant aux attitudes dont vous parlez, elles m'appartiennent en propre, et celles que j'ai empruntées aux Français étaient meilleures que celles en usage chez vous à Amsterdam... Je suis revenu à Paris, plein de tout ce que j'y ai recueilli pendant mon court séjour et j'ai laissé aux Français ce qu'ils ont de moins bon »[1].

Le public assez restreint qui, en Hollande, fréquentait le théâtre, allait donc de préférence entendre les acteurs français, d'autant plus que l'aristocratie et la Cour donnaient l'exemple. La gouvernante Anne, qui avait épousé le stadhouder Guillaume IV, aimait beaucoup le théâtre et s'intéressait surtout a la comédie française ; elle l'a énergiquement soutenue en Hollande de son argent et de sa présence. Guillaume V a accordé aux entrepreneurs de spectacles français des subventions annuelles importantes ; sa femme, la princesse Wilhelmine de Prusse[2], était d'ailleurs elle-même douée pour le théâtre et « déclamait fort bien la tragédie » ; comme vers l'année 1765 les comédiens français de la Cour de Prusse étaient médiocres, le roi, son père, préférait voir interpréter les classiques français par ses neveux et nièces[3]. Corver constate avec dépit que, si le stadhouder s'est abonné chez lui pour six mois par an durant sept années, la comédie française a été souvent payée par la Cour.

Si nous demandons maintenant dans quelle mesure la présence presque ininterrompue dans la République de troupes françaises, qui ne se sont laissé décourager ni par l'hostilité de l'Église réformée ni par les efforts de leurs rivaux hollandais, peut être considérée comme un symptôme de l'influence française, il faut reconnaître, en premier lieu, qu'elle témoigne chez ceux qui fréquentaient les spectacles français d'une grande familiarité avec le français. D'autre part, il serait imprudent d'en conclure à une large expansion de cette langue ; car, d'abord, remarquons que, s'il n'y a en Hollande de troupes permanentes qu'à partir de l'introduction de l'opéra, cela tient sans doute à ce que l'opéra et les ballets peuvent intéresser ceux-là aussi qui ne comprennent le français qu'imparfaitement ; puis, seuls les milieux aristocratiques de La Haye et, dans une proportion moindre, les familles des « régents » d'Amsterdam, ont eu l'occasion d'entendre régulièrement les tragédies et les comédies françaises ; Utrecht, autre centre de l'aristocratie, exception faite pour les années 1712 et 1713, n'a eu des acteurs français qu'à

1. Je ne parle pas de l'opéra français. Corver se plaint en 1761 que ce fût encore un rude concurrent.
2. Voir ci-dessus, p. 191.
3. Cf. Fransen, *o. c.*, p. 339.

l'occasion de la foire [1], et nous avons vu que, même à Rotterdam, le théâtre français n'a pas réussi à prendre pied. Enfin, n'oublions pas qu'au XVIII[e] siècle la République a reçu aussi la visite de troupes allemandes, anglaises et italiennes.

Quoi qu'il en soit, et malgré ces réserves, le théâtre a certainement contribué à fortifier l'influence du français. Grâce à lui il s'est établi, entre les Français et les Hollandais, ce contact direct que, dans les pages qui précèdent, nous avons si souvent cherché en vain ; sur la scène, les spectateurs ont vu et entendu des Français en chair et en os, parlant leur langue fraîchement importée de leur pays.

Le répertoire des acteurs français — et ici encore je laisse de côté les opéras — se composait vers 1760, d'après M. Fransen [2], surtout de petites comédies avec, de temps en temps, une pièce classique. Parmi ces dernières celles de Corneille, Molière, et surtout de Voltaire se placent au premier plan, mais nous rencontrons cependant aussi *Le Jeu de l'Amour et du Hasard* et *Le Barbier de Séville*. D'ailleurs, sur la scène hollandaise, les traductions de pièces françaises et de versions françaises de comédies espagnoles [3] occupent également une place importante. Van Effen dit à ce propos : « On se contente de l'honneur de traduire quelques tragédies françaises. Pour la comédie on fait la même chose, d'une façon moins honorable encore. Bien des comédies sont traduites du français et la plus grande partie en sont terriblement maltraitées par des gens insuffisamment au courant des deux langues » [4]. Ce n'est pas ici le lieu de comparer les traductions avec leurs originaux ; nous possédons sur ce sujet quelques études suggestives [5]. En général, les comédies devenaient plus vulgaires, les tragédies plus gran-

1. Van Effen parle des « excellents acteurs français et italiens » qui, à l'époque de la foire, ont établi une tente au Vreeburg, et qui ont ouvert leurs représentations avec « les charmantes pièces *Les filles à la mode* et *La baguette de Vénus* » (Elzinga, *o. c.*, p. 123).

2. *O. c.*, p. 351.

3. Voir sur le théâtre espagnol en Hollande l'étude de J. A. van Praag, *La comedia espagnole aux Pays-Bas au XVII[e] et au XVIII[e] siècle* (Thèse d'Amsterdam, 1923). M. van Praag consacre deux chapitres sur six aux adaptations de « comedias » par l'intermédiaire du français.

4. Elzinga, *o. c.*, p. 23.

5. Voir l'article de Valkhoff, cité plus haut ; Ch. van Schoonneveldt, *Over de navolging der klassiek-fransche tragedie in Nederlandsche treurspelen der achttiende eeuw* (Thèse de Groningue, 1906), pp. 144 et suiv. ; Jonckbloet, *o. c.*, t. V, p. 186 ; H. van Loon, *Nederlandsche vertalingen naar Molière in de 17[e] eeuw* (Thèse de Leyde, 1911), contient aussi des détails qui intéressent notre époque. Voir également D. Inklaar, *F. Th. de Baculard d'Arnaud*, pp. 177 et suiv. Diderot (*o. c.*, p. 428) écrit : « C'est à une femme, M[lle] de Neuville, que la Hollande doit une traduction hollandaise de nos meilleures tragédies » (voir sur cet auteur, Jonckbloet, *o. c.*, t. V, p. 178). Hartog (*o. c.*, p. 212) parle des mauvaises traductions de pièces françaises de M[lle] Corver.

diloquentes ; les nuances s'effaçaient ; aussi ces traductions sont-elles plus intéressantes pour le linguiste que pour le critique littéraire, car les gallicismes y abondent. Nous y reviendrons.

Résumant tout ce qui précède, nous pouvons affirmer, autant que des témoignages forcément incomplets nous y autorisent, ce qui suit :

1° Il est certain que l'école, les livres, le théâtre ont, depuis le XVIIe siècle, contribué à amener un contact entre la civilisation française et la hollandaise, mais ce contact est loin d'avoir toujours été direct, car il s'est établi en partie par des traductions, et puis, ce n'est pas de la littérature contemporaine qu'on s'inspire ; on imite surtout des auteurs antérieurs de près d'un siècle. Ceci corrobore les résultats de nos recherches sur le contact personnel entre Français et Hollandais (voir chapitre II).

2° Ces relations, essentiellement livresques, entre la civilisation des deux pays ont été pour les meilleurs (Mme de Charrière, van Effen) un précieux élément de formation intellectuelle, mais elles n'ont donné à la grande masse des gens cultivés qu'un léger vernis. Il semble que, dans la première moitié du siècle, elles ont été plus étroites que par la suite. Mais pendant tout le siècle on a eu l'illusion, surtout dans les hautes classes, qu'en écrivant en français et en parlant français dans les réunions mondaines, on participait directement à la culture française, et cette idée domine encore la conception qu'on se fait généralement de cette époque. Mais ce n'est qu'une illusion : le contact durable et suivi avec des Français authentiques, qui s'est produit du temps des Réfugiés, ne s'est plus renouvelé ; au XVIIIe siècle, le français en Hollande peut être comparé à une charrette qui roule par suite de l'impulsion une fois reçue et qui, ne subissant que de loin en loin une nouvelle et faible poussée, finit par ralentir son mouvement. L'influence française au XVIIIe siècle a été extérieure ; M. Colenbrander, dans un passage cité plus haut[1], l'a très fortement dit : l'esprit du peuple hollandais est resté ce qu'il était.

1. P. 213, n. 2.

CHAPITRE IV

LE FRANÇAIS DES PAYS-BAS

Comme le français n'était pas soutenu aux Pays-Bas et sans cesse corrigé par le contact avec le français vivant de France, et comme, d'autre part, dans les correspondances, même entre particuliers, il continuait à être pour l'aristocratie et la haute bourgeoisie une seconde langue, complément de la langue maternelle, il était inévitable qu'il eût aux Pays-Bas un développement particulier, qu'on peut comparer de loin avec celui qu'aux XIIe et XIIIe siècles le français a eu en Angleterre. Il va de soi que le français de Hollande ne présentait pas une parfaite unité ; comment Mme de Charrière, vivant et écrivant dans un milieu français, entourée de Français, n'aurait-elle pas écrit une langue plus pure que telle Hollandaise qui n'avait que de rares occasions de rencontrer des Français de France ?

LE FRANÇAIS DE VAN EFFEN. — Dans les pages qui précèdent, il a été plus d'une fois question de Justus van Effen[2], moraliste et critique hollandais qui a le plus souvent écrit en français, bien que son œuvre soit tout ce qu'il y a de plus hollandaise. Nous savons déjà qu'il n'a jamais été en France, mais il a pu fréquenter des Réfugiés français éminents, pour la plupart pasteurs de l'Église wallonne, et il a été gouverneur dans la maison de Mme Bazin de Limeville, une Française, établie à La Haye ; il a rempli successivement des fonctions pédagogiques dans des familles de l'aristocratie hollandaise et y a fréquenté plusieurs compatriotes distingués qui, comme il le dit plus d'une fois dans son *Hollandsche Spectator*, se servaient du français comme d'une langue maternelle. Que le français qu'il écrivait fût généralement considéré comme correct, c'est ce que prouve le fait que son *Parallèle d'Homère et de Chapelain* (1714), dans le *Chef-d'œuvre d'un inconnu*, a même été, par des

1. Sainte-Beuve avait cru y remarquer une tache légère, mais voyez Godet, *o. c.*, t. I, p. 3, n. 1.
2. Nous renvoyons pour ce paragraphe, une fois pour toutes, à la thèse de M. Elzinga, que nous avons déjà souvent eu l'occasion de citer.

auteurs français, attribué, entre autres, à de Crousaz, professeur à l'Université de Lausanne. Il est vrai que Camusat, le rédacteur de la *Bibliothèque françoise*, est moins content du style et de la langue de van Effen : « Enfin, Monsieur, passez condamnation sur votre stile ; vous écrivez passablement pour un Etranger, mais le goût du terroir ne se perd jamais, et à vos transpositions forcées, à vos constructions louches, et à vos termes impropres et bas, nous reconnoitrons toûjours que nôtre Langue ne vous est pas naturelle ». Sommé de donner des preuves à l'appui de son jugement, il ne trouve que trois observations à faire sur la langue du *Misanthrope* et de la *Bagatelle*, mais d'autre part, Prosper Marchand[1] a dressé une liste des fautes de français de van Effen. Il est certain qu'alors même qu'on tient compte de la différence d'époque qui, pour un lecteur d'aujourd'hui, rend le jugement difficile, le français de van Effen fait l'effet de manquer de spontanéité, et c'est ce qui, sans doute, motive la condamnation de Camusat, qui aurait été moins sévère, s'il avait su, par expérience, combien il est difficile d'apprendre à s'exprimer « passablement » dans un idiome étranger.

Le français dans les Correspondances. — Nous avons vu plus haut quelles libertés un grand seigneur, qui était aussi littérateur, prenait avec le français dans les lettres écrites à son fils[2]. Les stadhouders Guillaume IV et Guillaume V[3], dans leur correspondance, font preuve d'une grande familiarité avec cette langue. Le premier, qui était un grand épistolier, aime à donner à ses phrases un tour élégant ; on voit qu'il prend plaisir à écrire ; naturellement l'orthographe, la sienne et celle de sa femme, — qui, elle aussi, s'exprime très facilement en français, — comme celle de son fils, n'est pas toujours à l'abri de la critique, mais l'expression est généralement pure et correcte[4]. Guillaume V mêle souvent des bouts de phrases hollandaises à son français, non seulement là où il s'agit de donner les termes exacts de ses ordres, mais sans raison ; ainsi il se sert

1. *Dictionnaire historique*.
2. Ci-dessus, p. 192, n. 1.
3. Je juge d'après les lettres de Guillaume IV et de la princesse Anna qu'a publiées M. P. Geyl, dans *Bijdr. en Meded.* Hist. Gén., 1924, p. 89, et d'après les *Brieven van Prins Willem V aan Baron van Lynden van Blitterswijk* (*Werken*, Hist. Gén., 1893).
4. Cependant (p. 124) : « il faudra que je résoude » (p. 127), « quoi que je *connu* ». A la p. 133, il faut lire « comme autant d'épreuves », au lieu de « comme autant *de preuves* ». La publication de M. Geyl est tout à fait intéressante, surtout par les lettres curieuses de la belle-mère du stadhouder, la reine Caroline d'Angleterre, qui, dans son orthographe du français, trahit, avec une régularité surprenante, son origine allemande. Ainsi elle écrit : « C'est inudile ; vous seres comblimenté des Etats ; nous l'adanton (c'est-à-dire : attendons) ; parlez-lui dantrement (tendrement) ; les occasions pour profider ; soyez atandive (attentive) ; vous vous amusser ; je drample (tremble) ».

de mots hollandais comme *bode* pour « messager » (pp. 12, 23), *springtij* pour « marée d'equinoxe » ; il laisse passer aussi assez souvent dans ses lettres des expressions calquées sur le hollandais, comme « je suis d'intention » (p. 6) ; « consentir dans » (p. 18), « sûr est-il que ... » (p. 19), « je n'ai rien contre que votre province paye ... » (p. 19). Cela prouve que, pour lui, entre le français et le hollandais, il n'y avait pas de cloison étanche ; jusqu'à un certain point son français, si incorrect qu'il fût souvent, était une langue naturelle, qui ne demandait pas un effort intellectuel spécial.

Autres témoignages. — Pour ce qui est du français qu'on parlait et qu'on écrivait dans la bourgeoisie, il a dû se ressentir de ce que Voltaire a appelé le « français réfugié », et qui s'explique par l'adaptation progressive des familles exilées au milieu hollandais où elles vivaient [1] ; Weiss parle de « l'impossibilité de perfectionner davantage une langue dépaysée, qui était devenue stationnaire et comme pétrifiée, depuis qu'elle ne participait plus aux modifications introduites par les grands prosateurs du dix-huitième siècle » [2]. La facilité avec laquelle on écrivait le français présentait des dangers pour la pureté de la langue ; malheur à celui qui, se servant d'une langue étrangère, se laisse aller à sa propre inspiration et invente des tournures ou des expressions personnelles. Les Hollandais du xviiie siècle ne se sont pas suffisamment mis en garde contre ce péril. Un écrivain hollandais du commencement du xixe siècle écrit : « Le français des Mesdemoiselles est, disons-le franchement, très mauvais. Car ce français, qu'elles ont le plus souvent appris de leurs parents, descendant de Réfugiés du temps de Louis XIV, est une langue qui, comme prononciation, comme grammaire et comme construction, n'a rien de commun avec le français tel qu'on le parle actuellement en France » [3].

Qu'on puisse, d'ailleurs, posséder une forte culture française sans être complètement maître du français, c'est ce que montre l'exemple du poète Bilderdijk. Il avait appris cette langue de son père qui lui-même le parlait très imparfaitement et ne l'écrivait pas du tout ; il le puisait dans de vieux livres du temps de Louis XIV ou dans de plus vieux encore. Mais le jeune homme, par goût et par disposition d'esprit, se sentait vivement attiré par le génie français, et plus tard, exilé à Hambourg, il fréquentait de préférence des émigrés

1. Cf. ci-dessus, p. 203.
2. Weiss, *o. c.*, t. II, p. 95.
3. Br. Daalberg, *De Steenbergsche familie*, p. 107.

français et correspondait en français. Ses écrits et ses lettres sont émaillés de gallicismes et de mots français, et pourtant son français est loin d'être irréprochable, bien que souvent sa phrase porte des marques auxquelles on reconnaît qu'elle a été pensée en français[1]. Toutefois une grande part de son activité littéraire se place au XIXe siècle, et il n'appartient qu'en partie à notre époque.

Cette existence, en quelque sorte isolée, du français aux Pays-Bas explique la création d'expressions et de constructions « pseudo-françaises », dont on se sert encore aujourd'hui dans la conversation hollandaise et dont j'ai donné ailleurs des exemples[2]. Elles ont été créées, sans doute au XVIIIe siècle, dans les milieux où l'on continuait à considérer le français comme la langue écrite élégante et comme la langue de la vie mondaine, sans se soucier beaucoup de l'évolution que cette langue suivait dans la bouche et sous la plume du peuple dont elle était la propriété.

1. Smit, *Bilderdijk et la France*, pp. 4, 6, 132 et passim.
2. Salverda de Grave, *De Franse woorden in het Nederlands*, p. 32.

CHAPITRE V

INFLUENCE DU FRANÇAIS SUR LA LANGUE HOLLANDAISE DU XVIIIe SIÈCLE

Ce français imparfait qu'on parlait et qu'on écrivait aux Pays-Bas, au XVIIIe siècle, n'a pas pu manquer d'influer sur le hollandais ; l'aisance avec laquelle tant de Hollandais le maniaient devait nécessairement rendre facile sa pénétration dans la langue maternelle ; nous avons vu plus haut[1] avec quel sans-gêne Guillaume V mélangeait les deux langues. Cette influence se manifeste dans l'introduction de nombreux mots français en hollandais, mais pendant tout le XVIIIe siècle le style hollandais, surtout celui des œuvres traduites du français, a, lui aussi, subi une forte action de la syntaxe française, dont cependant il ne reste plus beaucoup de traces dans la langue. Ces traductions de tournures françaises ne sont, d'ailleurs, pas toujours faciles à reconnaître comme telles. Nous traiterons d'abord de ces « gallicismes » et ensuite des mots empruntés.

Gallicismes. — Les emprunts syntaxiques sont nombreux ou bien dans la langue écrite, que ne corrige pas l'oreille, de ceux qui sont très familiers avec la langue étrangère, ou bien chez les traducteurs, dominés par la langue de leur original. Dans le premier cas, le nombre de ces emprunts dépend souvent du sujet traité.

On comprend que les gallicismes ne soient pas rares chez van Effen, qui pense en français quand il écrit en hollandais, parce que c'est surtout du français qu'il s'est servi comme langue écrite et littéraire. Ils se trahissent chez lui comme tels quand, dans l'expression imitée, il conserve un terme français : *onder correctie* (sauf correction), *in devotie zijn* (être en dévotion), *de pair gaan met* (aller de pair avec), etc. Parmi les expressions de cet ordre, qu'on peut supposer traduites du français, il n'y en a que relativement peu qui aujourd'hui existent encore en hollandais ; sur trente-neuf que M. Elzinga[2]

1. Pp. 190 et 224.
2. *O. c.*, p. 60.

cite dans van Effen, dix seulement sont restées vivantes, à savoir : *zich airs geven* (se donner des airs), *zonder ceremonie* (sans cérémonie), *zijn contenance houden* (tenir sa contenance), *zonder eclat* (sans éclat), *een goed figuur maken* (faire bonne figure), *menagement gebruiken* (user de ménagements), *mine maken* (faire mine), *op het punt zijn* (être sur le point), *profijt doen* (faire profit), *provisie opdoen* (faire provision). Bien entendu, nous ne savons pas si c'est van Effen qui les a toutes employées le premier ; cela n'est pas probable.

Pour ce qui est des gallicismes grammaticaux que se permet van Effen, — je pense à l'emploi fréquent qu'il fait de prépositions qui traduisent littéralement une préposition française, là où le hollandais en exige une autre, — ils n'ont pas réussi à franchir les barrières de l'usage général.

Le nombre des gallicismes que présentent les nombreuses traductions de pièces de théâtre est effarant [1], et ici ce n'est pas la familiarité des traducteurs avec le français qui les explique, mais plutôt une certaine paresse d'esprit, qui ne leur permet pas de se détacher complètement du texte français. Inutile de dire que, de ces traductions littérales d'expressions appartenant au vocabulaire de la tragédie et de la comédie, il n'est rien resté dans la langue.

En revanche, voici un terme d'administration publique, traduit du français et qui date certainement du XVIII[e] siècle : *hypotheekbewaarder* (conservateur des hypothèques)[2].

MOTS FRANÇAIS EMPRUNTÉS. — Il serait intéressant de savoir exactement quels sont les mots français, incorporés au hollandais, qui ont été introduits au XVIII[e] siècle. Mais pour cela il serait nécessaire de savoir avec précision la date à laquelle ces termes sont devenus habituels en français. Or si, dans le VI[e] volume de l'*Histoire de la Langue française*, les termes politiques, économiques et scientifiques nouveaux ont été mentionnés, c'est tout récemment seulement qu'on a étudié les mots de la vie mondaine, journalière et individuelle, qui appartiennent à la langue plus fugace et plus changeante de la conversation [3]. Je commencerai par énumérer ici les mots adoptés par le hollandais dont j'ai pu constater qu'ils datent du XVIII[e] siècle en français, et je les classerai dans l'ordre suivi dans l'H. L., t. V, pages 247 et suivantes).

1. Voir Ch. van Schoonneveldt, *Navolging der klassiek-fransche tragedie*, pp. 144 et suiv.
2. Cf. sur ces traductions H. L., t. V, p. 257.
3. Voir Al. François, dans H. L., t. VI, pp. 1054 et suiv.

Sciences : *acclimater, adepte, analytique, baromètre, circulation, complémentaire, démocratie, géologie, minéralogie, zoologie.*

Arts : *accessoire, amateur, artiste, caricature, composition, copie, costume, curiosités, dessin, draper, tableaux de genre, grandiose, grotesque, maniéré, pastiche, perspectif, pittoresque, repoussoir, virtuose.*

Vie publique. — **Vie politique** : *aristocratie, autocrate, autocratique, autonome, autonomie, cabinet, émigrer, émigrant, hiérarchie, libéral, ministériel, monarchiste, opinion publique, patriotisme, prolétaire, publiciste, Révolution, social, subsidier, territorial.* — **Termes d'administration** : *annonce, buraliste, bureau, bureaucrate, bureaucratie, chef de bureau, comité, commis, commission, contrôleur, douanier, émolument, employé, expédier, expéditeur, expédition, expertise, exploitation, portefeuille, inspecter, prospectus, réglementaire, taxateur.* — **Écoles** : *mademoiselle, pensionnat.*

Vie sociale. — **Industrie** : *exporteur, fabricant* (?), *fabrique, importeur, industrie, industriel, textile.* — **Commerce** : *assurance, s'assurer, caoutchouc, comptabilité, concurrence, débouché, grossier, protection.* — **Banque** : *actionnaire, baisse, capital, capitaliste, commissionnaire, discrédit, disponer, dividende, économiste, financier, hausse, loterie, mandat, parité, solide, spéculateur, spéculatif, stagnation, stationnaire.*

Vie individuelle. — **Meubles** : *ameublement, bonheur du jour, bureau à cylindre, canapé, commode, fauteuil, sopha.* — **Voyages** : *coupé* (?), *diligence, hôtel.* — **Vêtements** : *châle, décolleté, fichu.* — **Objets de luxe** : *cigare.* — **Rapports sociaux** : *coterie.* — **Vie physique et personnelle** : *aisance, célibataire, fortuné, luxueux.* — **Vie morale** : *bonhomie, cynisme, égoïste, égoïsme, immoral, immoralité, inconséquent, initiative.*

Termes généraux : *compléter, généralisation, idéaliser, imposant, inquiétant, insubordination.*

Dans ces listes, le nombre des mots de la vie individuelle et mondaine est de beaucoup inférieur à celui des termes français se rapportant à la vie publique. C'est ce qu'on constate aussi, d'ailleurs, quand on examine l'ensemble des termes que le hollandais a empruntés au français ; il semble cependant qu'au XVIII[e] siècle cette disproportion est plus grande encore, comme il a été dit (H. L., t. VI,

p. 102) : « La vérité est que le mot *social* était un mot indispensable à une telle époque, aussi égoïste peut-être qu'aucune autre dans la vie individuelle, mais dont les calculs, les projets, les rêves principaux portaient sur les conditions et l'organisation de la vie commune ».

Mais, si l'on s'explique facilement que ce soient la politique et l'administration qui ont contribué le plus à augmenter le stock des mots français ou hollandais au XVIIIe siècle, il n'en est pas moins frappant que l'apport de cette période ait été si peu considérable. Des groupes entiers, abondamment représentés à d'autres époques, font complètement défaut : aucun terme de guerre ni de droit, ni de religion (sauf *loge*, si l'on veut), ni de ce qu'au tome V nous avons appelé le groupe « de la ville et de la terre ». Évidemment, nous n'avons pas l'illusion d'avoir été complet, mais il est peu probable que ce qui manque changeât le caractère de ce lexique emprunté.

D'ailleurs, en ce qui concerne l'emprunt des mots de la vie mondaine et de la conversation — groupe qui devrait être nombreux si l'influence française sur la vie de société avait été aussi intense qu'on l'a prétendu parfois — on peut, d'une autre manière encore, entrevoir la part qu'y a prise le XVIIIe siècle. M. Elzinga [1] a fait un relevé des mots français qui se rencontrent dans le *Hollandsche Spectator*, livre qui, s'il n'est pas entièrement de la main de van Effen, est pourtant en majeure partie son œuvre. Il s'y sert d'un grand nombre de termes dont l'emploi lui est particulier et s'explique par l'orientation spéciale de son esprit, si complètement accaparé par la culture française [2]. Cependant, sur 350 mots de la vie quotidienne cités, il y en a 140 qui s'emploient encore aujourd'hui ; il est donc probable que les Hollandais cultivés du temps de van Effen, bien que moins familiers que lui avec le français, s'en sont servis aussi. Or, le *Hollandsche Spectator* a été publié de 1731 à 1735, donc au début du siècle. Comme, avant de se généraliser, les mots étrangers ont besoin d'une période d'acclimatation, il est donc certain que ces mots nombreux de la vie mondaine ont dû

1. *O. c.*, pp. 31 et suiv.

2. Il est vrai que lui-même se défend de « larder » son discours de mots français et prétend ne se servir d'un mot d'emprunt que quand celui-ci contribue à la clarté, à la netteté, à la concision de la langue. Mais M. Elzinga a calculé que, sur 103 termes qu'il a examinés, il y en a 52 dont l'emploi n'est aucunement motivé par ce principe, c'est-à-dire que la moitié environ de ces mots auraient pu être remplacés par des équivalents hollandais. Van Goens se sert aussi souvent de mots français, mais nous avons vu qu'il était une espèce de « Français hollandais » (*Brieven*, t. I, p. 249). Guillaume V, dans les rares lettres hollandaises que contient le recueil de sa correspondance avec van Lynden van Blitterswijk, abuse aussi de mots français, ce qui ne saurait nous étonner. Par contre, van Haren écrit un hollandais très pur (van Haselen, *o. c.*, p. 150).

passer en hollandais avant 1700. Que, parmi les mots qui ont cours aujourd'hui et qui ne se rencontrent pas encore dans van Effen, il y en ait qui datent du XVIIIe siècle, cela est possible, bien que nous ne puissions pas les indiquer, étant donné que les textes écrits ne nous renseignent sur ce point, en quelque sorte, que par hasard. Mais le fait qu'il y en a tant qui sont antérieurs à cette époque nous avertit qu'il ne faut pas s'exagérer le rôle de l'emprunt pendant cette période. La raison en est sans doute, comme nous l'avons constaté dans les pages qui précèdent, que le contact avec les Français y a été bien moins constant qu'il ne paraîtrait d'après certains témoignages.

Il n'est que juste de relever ici que, si la France a beaucoup donné à la Hollande, celle-ci s'est de tout temps acquittée de cette dette dans la mesure de ses forces [1]. Parmi les mots hollandais empruntés par le français au XVIIIe siècle citons : *tolbrief*, *vendumeesters*, *afslager*.

1. M. Valkhoff, *Les mots hollandais en français* (Thèse d'Amsterdam, 1931).

LIVRE VI

LE FRANÇAIS EN ANGLETERRE[1]

CHAPITRE PREMIER

GÉNÉRALITÉS

J'ai été obligé, pour ne pas briser le cadre de cette Histoire, de parler dans un volume précédent de l'influence prépondérante que le français a eue en Angleterre après la Restauration et des attaques auxquelles il a été en butte. Je continue ici, en essayant de déterminer quelle a été la situation de notre langue entre 1715 et 1789, division arbitraire d'une histoire qui ne commence pas à la première date et ne finit pas à la seconde, mais qui est peut-être moins factice qu'elle ne le paraît. Pendant cette période, une évolution très sensible se produit, je la résumerai d'un mot en disant qu'on ne rompt pas, mais qu'on se détache.

« Quand les peuples du Nord ont aimé la nation française, imité ses manières, exalté ses ouvrages, les Anglais se sont tus, dit Rivarol, et ce concert de toutes les voix n'a été troublé que par leur silence »[2]. La phrase est plus jolie que juste, comme tant d'autres de l'auteur. Si Rivarol a simplement voulu dire que l'influence française fut loin de se faire sentir en Angleterre, irrésistible et envahissante comme dans d'autres pays, on ne peut qu'approuver son observation. Il n'y a rien en effet dans l'attention qu'on nous prête outre-Manche au XVIII[e] siècle ni dans l'intérêt qu'on prend à notre vie ou à nos œuvres qui ressemble à de l'engouement. La mode de la gallomanie était passée.

Mais, s'il fallait entendre — ce qui est sans doute la pensée de

1. Mon collègue M. Legouis, puis M. Paul Yvon, de l'Université de Caen, ont bien voulu procéder à une revision de ce chapitre, et M. L. Cazamian l'a relu en épreuve. Je les remercie tous trois de leurs précieuses observations.
2. *Disc. s. l'Univ.*, § 63.

Rivarol — que tous les Anglais se réfugient désormais dans un muet dédain, ce serait une exagération et même une erreur manifeste. Les amis de notre langue et de notre culture n'ont pas disparu, et d'autre part leurs adversaires ne s'abstiennent ni des critiques ou des censures, ni des railleries ou des invectives. Certains même chargent avec fureur sur des ruines de moulins à vent.

L'Angleterre, cela est incontestable, cherche à échapper à l'imitation française, elle est et veut être hors de page, elle répudie la domination de l'esprit français, elle ne brûle pas pour cela les dieux de la veille. Rien n'est plus curieux que le spectacle de ces hésitations, de ces contradictions, qui seraient ailleurs des tiraillements. Des habitudes depuis longtemps ancrées existent, on a à la fois envie de s'en défaire et peur de les abandonner. On se défend de la séduction française, souvent par de rudes boutades, et on ne se résout pas à y couper court. On est fier de résister, avec le bel individualisme anglais, aux faiblesses qui entraînent l'Europe comme un troupeau ; tout de même on ne veut pas se tenir à l'écart au point de paraître ignorer ou ne pas comprendre. La complexité même du caractère anglais, si décidé qu'il paraisse, se plaît, sans s'en embarrasser, à ces sortes de contradictions.

Aucune loi, aucune obligation fondée sur le passé, n'impose plus à un citoyen anglais la nécessité de savoir le français. Les restes de l'ancienne tradition, avec laquelle Cromwell avait déjà rompu, ont été abolis en 1731 : la justice se rend définitivement en anglais. Donc plus de contrainte d'État. Apprendre le français n'est plus un besoin professionnel pour qui que ce soit, mais une affaire de goût et de sentiment.

Quelle fut dans ces conditions la fortune de la langue française ? Dans quelles classes sociales, dans quels groupes d'hommes fut-elle apprise et cultivée ? Quelles furent les causes de la faveur dont elle jouit ou de l'opposition qu'on lui fit ? A quels résultats aboutit la campagne menée contre elle ? Autant de questions auxquelles il faudrait pouvoir répondre jusque dans le détail. Nous n'avons pas la prétention d'embrasser tout entier un sujet d'une telle complexité ; nous ne voulons et ne pouvons donner ici que quelques indications générales.

Les circonstances dynastiques n'étaient pas favorables comme elles l'avaient été au temps de Charles II, mais elles n'étaient pas aussi contraires qu'elles le semblaient. Il est bien vrai que les deux George étaient des souverains hanovriens et en théorie cela aurait dû favoriser l'allemand[1]. Mais cette langue n'était pas parvenue

1. Voir Th. Wright, *L'Angleterre sous la maison de Hanovre.*

à un point de culture qui pût la faire estimer bien haut. En Hanovre, comme ailleurs, nous le verrons, le français était fort répandu. Bref, s'il faut en juger par des indications de Walpole, il semble bien qu'on ait beaucoup parlé français à la Cour de ces princes allemands. C'est faute de savoir notre langue que lui-même était obligé de s'entretenir en latin avec le monarque.

D'autre part nous sommes, il ne faut pas l'oublier, dans l'Angleterre du XVIIIe siècle, où l'influence de la Cour, sans être négligeable, n'est nullement décisive. Ce sont les grandes familles aristocratiques qui donnent à la vie sociale ses directions et son caractère. Or, tout en étant on ne peut plus patriote, impérialiste même, l'Anglais des classes cultivées ne veut pas être un insulaire, dans le sens étroit et fâcheux du mot. Le français, outre qu'il donne à qui le possède un cachet de haute distinction, est un moyen de communication avec toute l'Europe. Le « Grand Tour » est indispensable pour qui a besoin de voir et de savoir ; le français le facilite, multiplie les possibilités de contacts, et permet, quand on est de retour, de refaire périodiquement, à travers les Gazettes, le voyage de l'Europe politique, savante, littéraire.

L'époque dont nous traitons est celle où les idées anglaises commencent à rayonner par toute l'Europe. Ouvrages de science et œuvres littéraires se répandent, sont connus, étudiés, admirés. La pensée française elle-même en est envahie et presque submergée. L'anglais s'annonce donc comme une langue qui va devenir une langue de culture, rivale du français, et dont la force d'expansion s'appuiera sur un énorme développement maritime et commercial [1].

Sans doute, mais c'est là une menace pour l'avenir. Autour de 1750 les productions de l'esprit anglais sont connues de l'Europe, la langue ne l'est pas. Comme nous le montrons ailleurs, c'est le français qui sert de truchement à la pensée anglaise, dans une foule de cas et de pays. Comment le chasserait-on d'Angleterre, comment cesserait-on de lui demander des services ?

Plus dangereuse était pour notre prestige l'évolution qui se produisait partout dans les goûts littéraires. L'idéal classique avait été réalisé par la France dans les grandes œuvres du XVIIe siècle, mais, par une de ces oscillations périodiques qui font que les générations changent de goût, sauf à revenir ensuite vers leurs anciennes préférences, l'Angleterre se trouvait, comme d'autres pays, portée lentement vers ces inspirations romantiques que la langue française semblait peu capable d'exprimer, tant elles étaient loin de constituer

1. Voir *The World*, passim.

son « génie ». Le mot *romantique* est né non en France, mais en Angleterre, il convenait à une forme de la pensée, à une direction du rêve et du sentiment qui, malgré J.-J. Rousseau, restait en dehors et comme à côté de l'art français traditionnel.

Si l'Europe avait eu alors l'âme du XIXe siècle, la rivalité des deux nations, les guerres qui se succédèrent n'auraient pas manqué d'interrompre, voire de briser les relations. Elles les ont assurément gâtées, et tant d'intérêts se sont trouvés lésés que nécessairement il s'en est suivi des rancunes. Mais le sentiment national n'était ni d'un côté ni de l'autre du détroit ce qu'il est devenu depuis, et il ne suffisait pas qu'on se battît, pour ne plus trouver chez l'adversaire que motifs de haine et de mépris. Jamais, notre anglomanie aidant, on ne fit aux Anglais un accueil plus bienveillant, plus aimable, plus enthousiaste même. Et de leur côté les Anglais se défendaient mal du charme qu'exerçaient notre civilisation, nos modes, le prestige de notre culture et de notre langue, qui triomphaient de la mauvaise humeur et des préjugés.

En somme, ce qui semble avoir empêché les brusques ruptures, c'est que par-dessus les masses chez lesquelles se formaient obscurément des inimitiés qui préparaient des luttes tragiques et passionnées, en Angleterre et en France, s'exerçait l'action d'hommes et de femmes capables de s'élever au-dessus de la mêlée, qui se rencontrèrent, correspondirent entre eux, formèrent des noyaux d'influence.

On connaît assez les Français qui découvrirent l'Angleterre, Voltaire d'abord, Montesquieu, puis d'autres, qui nous paraissent bien inférieurs, mais qui ont eu de leur temps un rôle considérable : l'abbé Prévost, l'abbé Leblanc, Diderot, plus tard Beaumarchais, Morellet, des femmes aussi, comme Mme Du Boccage.

Du côté anglais, c'est Pope, renseigné (plus ou moins bien) sur notre compte par son ami Gay et par Lady Wortley Montagu, qui suit la tradition de Dryden dans sa vénération pour les critiques français du siècle précédent. Puis c'est Bolingbroke, exilé en France et ami de Voltaire, Chesterfield, qui rend un culte sincère au pays des belles manières, Walpole, issu d'une famille où on a appris par expérience le prix du français dans la vie diplomatique, qui a voulu l'apprendre dès son séjour à Eton[1], tout plein du souvenir d'Hamilton. Il entraînera en France son ami Gray, l'antiquaire Cole, et d'autres, Beckford, Gibbon, etc.

Plusieurs de nos représentants, de Mirepoix, de Guerchy, le duc

1. Voir *Short notes on my life*.

de Nivernais, créent à Londres des centres, où le beau monde aime à fréquenter.

A Paris les salons les plus célèbres, celui de Mme Geoffrin ou de Mme Du Deffand, font aux Walpoles de véritables homes, écoles de toutes les élégances.

Ce commerce entre les deux nations, restreint mais efficace, profite à leur culture mutuelle ; il sert l'une et l'autre langue.

Nulle part ailleurs on ne peut suivre avec autant de profit qu'ici l'action et la réaction de deux civilisations, de deux esprits, de deux langages qui rivalisent, et qui, tout en rivalisant, se corrigent, se combinent aussi, de telle sorte qu'il y a lutte, mais en même temps accord[1].

Les gens du temps ont bien vu que cet équilibre venait de s'établir. Voltaire et Fréron s'entendent sur ce point. On sait le mot du premier : « Je pense qu'un Anglais qui connaît bien la France et un Français qui connaît bien l'Angleterre n'en valent que mieux tous les deux »[2]. Son ennemi intime parle de son côté d'un « commerce utile de bel esprit.... entre les deux nations »[3]. Des railleurs ont badiné sur cet échange de préjugés, de manies et d'erreurs[4]. C'était une autre façon de le reconnaître.

1. P. Yvon a dit avec une extrême justesse, en parlant de la période de 1752 à 1776 : « D'autre part grandissent les symptômes de curiosité, de rapprochement, de compromis entre la haute société des deux nations. Il est vrai, des courants se nuisent, s'entre-choquent, déconcertent. Mais sur certains points, chacune des deux nations est réciproquement conquise aux sympathies, ou tout au moins, aux curiosités de l'autre » (*Walp.*, p. 699). Cf. Mertz : « Nous sommes en présence d'un processus infiniment complexe d'actions réciproques, d'un véritable va-et-vient, d'un mutuel enrichissement des deux pensées. Plus de partie uniquement donnante et de partie uniquement prenante, mais un perpétuel échange, un incessant mouvement de pendule : telles apparaissent... après le milieu du siècle, les relations entre les deux pays » (*Revue Litt. comp.*, 1929, p. 645).

2. *Lett. à l'abbé Blanc*, 14 nov. 1738.

3. Fréron, *Opuscules*, t. I, p. 342.

4. Depuis plusieurs années, on voyait régner entre la France et l'Angleterre l'accord le plus parfait, l'union la plus touchante ; il n'y eut jamais entre deux nations voisines et rivales un commerce de ridicules, de modes et de goûts mieux établi. Si nos épées, nos voitures, nos jardins sont à l'anglaise, toute la Grande-Bretagne ne raffole pas moins de nos plumes, de nos pompons, de nos colifichets de toute espèce. Ces sages insulaires n'estiment guère moins nos cuisiniers que nous n'estimons leurs philosophes. Ils traduisent nos drames, nos brochures, comme nous traduisons leurs romans, leurs voyages (*Corresp. litt. de Grimm*, éd. Tourneux (juillet 1776), t. XI, p. 298).

CHAPITRE II

LES MŒURS ET LES MODES FRANÇAISES AU JUGEMENT DES ANGLAIS

Avènement de nouvelles couches sociales. — Même sans avoir le recul nécessaire, l'auteur des *Lettres Juives* a démêlé avec beaucoup de lucidité plusieurs des causes qui animaient les esprits contre nous, et créaient une atmosphère d'hostilité dédaigneuse[1].

La CXXXIII^e y insiste particulièrement. Après avoir marqué les causes du mépris des Anglais pour tous les peuples en général, elle ajoute : « A ce Mépris ils joignent une Haine marquée pour les François ; et, si l'on veut les en croire, peu s'en faut qu'ils ne leur refusent entiérement leur Estime. Le Peuple en cela semble se réünir avec les Grands, et toute la Nation Angloise paroit n'avoir qu'un Sentiment touchant la Françoise ».

L'auteur étudie ensuite les raisons de cette prévention et il en trouve de trois ordres : « Les Guerres presque continuelles de ces deux Nations : les Intérêts particuliers, qu'elles ont eu à démêler ensemble ; la Religion, enfin, qui porte ordinairement l'Esprit des Hommes à l'Extrême, lorsqu'elle est mélée avec la Superstition ».

L'auteur explique d'abord avec beaucoup de pénétration la différence profonde qui sépare la guerre entre la France et l'Angleterre des différends que les Allemands ont eus avec les Français. « Quand on ne combat que pour la Gloire et l'Intérét du Souverain, dès que le Souverain est content, tout le Monde l'est aussi : il ne reste plus aucun Souvenir de ce qui s'est passé... des Provinces entieres changent de Maître, leurs Habitans n'en sont ni plus heureux, ni plus malheureux ». « Mais, lorsque la France et l'Angleterre se font la Guerre... Chaque Particulier y est intéressé. Il y a autant d'Ennemis particuliers, qu'il y a de Marchands. Un Vaisseau François, pris par les Anglois, est une Offense directement faite aux Propriétaires de ce Bâtiment. Chaque Malouïn, chaque Donquerquois, devient l'Ennemi juré des Négotians de Londres ; et tous les Corsaires Fran-

1. Voir sur ce point une page fortement documentée de F. Baldensperger, dans *Univers.*, p. 35-36. Les *Lett. Juiv.*, La Haye, 1737 ont été mises à l'index le 28 juill. 1742.

çois sont autant de Souverains, qui ont des Intérêts à démêler avec l'Angleterre »[1].

Quittant ces raisons matérielles et passant à la considération des choses religieuses, l'auteur ajoute : « Tous les Hommes haïssent à l'Excès ceux qui veulent violenter les Consciences ; mais, leur Haine prend de nouvelles Forces contre ceux qui, n'étant, ni leurs Maîtres, ni leurs Amis, ni leurs Compatriotes, veulent se mêler des Affaires de leur Religion. La Retraite du Roi Jaques en France, les Secours qu'on lui a donnez, les Tentatives qu'on a faites plusieurs fois en sa Faveur, ont plus excité la Haine des Anglois, que la Durée d'une Guerre de vint Années.

« Une autre Chose semble encor avoir occasionné la Fierté et l'Orgueil de cette Nation. C'est l'État de Besoin et de Misere, par conséquent de Soumission, de ce grand Nombre de François, qui passérent dans ce Païs, lorsqu'on proscrivit en France le Protestantisme... Des Gens, à qui l'on enlevoit leurs Biens... et qui ne trouvoient d'autres Ressources, que celles qu'ils rencontroient chés les Anglois, étoient excusables d'avoir certaines Attentions, qui, dans un autre tems, eussent paru déplacées. Mais, ils auroient dû s'en tenir là, et ne point prodiguer de basses Flatteries à des Gens qui les méprisoient principalement à cause des Louanges qu'ils en recevoient »[2].

« Les Anglois, qui passérent en France avec le Roi Jaques... étoient aussi bons Anglois à St. Germain, qu'ils l'eussent été à Londres. Comment seroit il possible, que des Peuples... qui conservent leur Fierté et leur Grandeur d'Ame chés les Etrangers... ne méprisassent pas des Gens qu'ils voïoient décrier leur Patrie, blâmer ce qu'ils loüoient quelques Années auparavant, et approuver aveuglément tout ce qu'ils condamnoient[3] » ?.

Les Réfugiés s'assimilent. — Toutefois, il faut considérer que l'opinion exprimée ici est une opinion personnelle, qui prend trop la forme d'un blâme à l'égard de nos malheureux compatriotes.

1. Grosley dit plus sommairement : Les Guerres... ont ramené les deux nations au point où les avoient laissé [*sic*] les batailles d'Azincourt et de Poitiers (*Londres*, t. I, p. 165).

2. Grosley partage encore cet avis : « Un grand nombres de ces réfugiés, réduits à l'état de mendicité et aux bassesses qu'autorise ou suggère cet état, lassèrent enfin la charité des Anglois, qui s'accoutumèrent sans peine et sans effort à voir tous les François dans ces mendiants » (*o. c.*, *Ib.*).

Grosley rapproche du reste très injustement de ces déguenillés les aventuriers français qui se réfugient en Angleterre pour y chercher fortune, dont pas mal sont des banqueroutiers : « Vu la fréquence de ces aventures, les Anglois, qui ne connoissent point la France, s'en font des titres pour juger les François : jugemens aussi téméraires que le seroient ceux des François, qui jugeroient l'Italie et les Italiens, d'après les charlatans et ces troupes de prêtres vagabonds que vomit l'Italie » (*Ib.*, p. 167-168).

3. *Ib.*, t. IV, pp. 115-118.

Ce qui est dit du Refuge est loin d'être tout à fait juste. Si méprisants que pussent être des gens soi-disant formés à la charité évangélique pour des frères pauvres, la raison de la faible influence des Réfugiés est ailleurs, je veux dire dans une assimilation qui avait été rapide[1]. Les vingt-deux églises qui existaient à Londres en 1698 se fermèrent une à une.

Savous a raconté, dans des pages émues, cette agonie. En 1736 le sermon prononcé dans l'Église française de la Savoye avait déjà été une oraison funèbre. L'Amen définitif fut dit à la Chapelle de Spitealfields, devant un auditoire de pauvres ouvriers, par un orateur qui avoua avec douleur que le troupeau français diminuait de jour en jour, et que la langue française y était de moins en moins parlée et entendue[2].

Mais nous ne prétendons pas discuter ici ces interprétations des haines et des préjugés anglais. Ajoutons simplement que le changement social auquel les *Lettres Juives* ne font pas allusion nous paraît avoir exercé une influence incontestable. Il ne déposséda pas l'aristocratie de son pouvoir, ni de son autorité; mais les classes moyennes exercèrent désormais leur action, et l'esprit public en fut transformé.

Le classicisme qui s'établit en Angleterre s'étendit à la fois à la morale et à la littérature. L'épuration du goût fut aussi une épuration des mœurs, au moins des mœurs extérieures. Le scepticisme religieux disparut peu à peu ou fut forcé de dissimuler, et cela juste au moment où la France s'émancipait. Ce changement radical, c'est la bourgeoisie qui l'exige, elle est devenue alors une force de premier ordre. On ne saurait trop y réfléchir.

Campagnes hostiles. — L'influence de la littérature, des journaux, du théâtre surtout, contribuait à entretenir et à fortifier des préjugés déjà répandus. La comédie vivait de la caricature des petits-maîtres, ou des marquis, et des friponneries des maîtres d'hôtel.

« Un Petit-Maître à Londres, disent les *Lettres Juives*, est une Figure ridicule dont les Grands et le Peuple se divertissent également »[3].

Grosley s'étend longuement sur ce sujet. Il montre l'influence des auteurs qui travaillent pour le théâtre de Londres, et qui,

1. Lett. à Thoynard des 14 et 24 juill. 1696. Bibl. Nat. Ms. Nouv. Acq. fr. 560, indiqué par Lombart, *Abbé du Bos*, Paris, 1913, p. 72.
2. *XVIIIe siècle à l'étranger*, t. I, p. 25-26.
3. CXXXIV, t. IV, p. 125. Cf. Abbé Coyer, *Œuv. compl.*, t. V, p. 167 ; *Nouvelles observations sur l'Angleterre*, Lett. X (Lond., 28 juin 1777) : « Sur un de ces petits théâtres, on voit ordinairement un Marquis françois très assuré d'être accueilli avec de grands éclats de rire ».

« dans chaque pièce, consacrent une scène, au moins, à la charge des François, tous marquis »[1].

« J'ai vu, dit-il, ces marquis joués par un petit acteur bancal, parlant François aussi mal qu'il marchoit, et prenant tous les airs que pourroit se donner un décroteur pris au hasard sur le Pont-Neuf. Avec cette démarche et ces airs, il disoit, en dérision de tous les marquis, vrais ou faux, qui passent de France en Angleterre : *A Marseille, moi, j'étois Jean Farine ; je suis ici M. le Marquis de Poudreville* ».

« Il n'est pas jusqu'au petit théâtre de M. « Fout » [Foote] qui ne se permette de sonner le tocsin sur les François. La scène que j'y vis jouer à la charge des François, se passoit entre un grand et un petit chapeau »[2].

Voltaire n'avait pas été sans s'émouvoir de l'effet que produisaient à la longue ces niaiseries, et Lanson cite à ce propos Misson (p. 65) : « S'il y a quelque chose, dit-il, qui me chagrine sur l'article des Comédies anglaises, c'est que j'y vois tous nos gens pillés, copiés et en même temps insultés. Tout ce qu'ils ont de meilleur vient de nous, et au lieu de nous savoir gré de notre bien, ils nous méprisent de la manière la plus outrageante. En vérité, cela n'est pas trop honnête »[3].

Les caricaturistes venaient à la rescousse. Th. Wright parle d'une caricature où sont réunis les individus les plus répréhensibles qu'envoie la France pour corrompre les manières et les principes des Anglais. Une notice placée au bas des groupes indique le sens de chacun : La rage des modes françaises ; l'amour de la cuisine française ; la passion de l'éducation française (une dame de distinction donne pour précepteur à son fils et à sa fille un abbé valet) ; la passion pour les artistes et les productions français : eau de Hongrie, eau de Luce, eau des Carmes, valet de chambre, etc.[4].

Peu importe, si tout cela était fait pour la foule et portait surtout sur les basses classes, c'est chose à noter que la persistance de ces railleries usées.

1. *O. c.*, t. I, p. 168-169. Sur le voyage de Grosley, d'Élie de Beaumont et de Mme Du Boccage, voir l'étude d'Yvon, *Les Français et la Société Anglaise du XVIIIe siècle.*

2. « Ce théâtre est rempli par le seul M. Fout... (de son vrai nom Foote Samuel) qui, dans une espèce de comptoir environné de têtes à perruque, ... joue toutes les nations, toutes les conditions et tous les états, dans des dialogues qui font beaucoup rire les Anglois : c'est une espèce d'*Encyclopédie perruquière* en action. Ce théâtre est très fréquenté » (*o. c.*, t. I, p. 169).

3. *Lett. philos.*, éd. Lanson, t. II, p. 143. Cf. Collins, *Volt. en Anglet.*, p. 85.

4. Voir *L'Angleterre sous la maison de Hanovre* (t. I, p. 352) : A good print, by Boitard, entitled « The Imports of Great Britain from France ; humbly addressed to the laudable associations of Anti-Gallicans, and the generous promoters of the British arts and manufactories » ... publ. March 7, 1757.

L'animosité. — Le résultat était une animosité croissante. Montesquieu a entendu les plaintes des Français qui habitaient l'Angleterre et il en a été très affligé. « Ils disent, nous rapporte-t-il, qu'ils ne peuvent s'y faire un ami, que plus longtemps ils y restent, moins ils en ont, que leurs politesses sont reçues comme des injures »[1]. Les femmes auxquelles il adressa la parole semblaient croire qu'il voulait les insulter[2]. Divers faits, auxquels naturellement il ne faudrait pas donner plus de portée qu'ils n'en ont, mais significatifs pourtant, témoignent des dispositions de la foule. Voltaire n'avait échappé que grâce à son esprit à des voyous de Londres. Grosley fut à son tour insulté grossièrement par des crocheteurs et des matelots; on l'appelle « *French dog* », « *French b...* ».

Tout le passage est à lire. Un jour c'est le Maréchal de Saxe qui, insulté par un boueur, est obligé de le prendre par le chignon ; un autre jour des bateliers de la Tamise qui lancent des injures à M. Hutton, « se relayant comme des bacheliers qui auraient soutenu une thèse » ; c'est M. de la Condamine qui, à l'aide d'un cornet, crie à son interprète en montrant la foule qui l'interpelle : « Que me veulent donc tous ces gens? », enfin c'est un Français qui, venu pour voir pendre trois coquins, se voit attaqué par des polissons auxquels se joint le bourreau lui-même et qui n'est délivré que par l'intervention de gardes-françaises déserteurs[3].

« Mon air françois, conclut mélancoliquement Grosley, malgré la simplicité de mon acoutrement, me procuroit à chaque coin de rue des litanies d'injures, à travers lesquelles je glissois, louant Dieu de ne pas entendre l'anglois »[4].

Il n'y a aucune raison de douter de la bonne foi du narrateur, quoiqu'il n'ait pas été témoin de tous ces incidents. On les lui avait racontés sans doute, mais s'ils eussent été en contradiction avec ses impressions personnelles, il ne les eût pas pris si facilement à son compte.

Les événements qui survinrent n'étaient pas pour diminuer l'aversion dont on vient de parler. Peu à peu il se trouva des gens pour croire que la France était non seulement l'ennemie qu'il

1. Collins, *Volt. en Angl.*, p. 131.
2. Id., *ib.*, p. 135.
3. Cf. aussi : Lucy Collinson Morley : *Giuseppe Barretti*. London, 1909, p. 72-73 et passim. De même une remarque rétrospective de Chateaubriand dans son *Essai sur la littérature anglaise*. Paris, 1837, t. II, p. 289 : « Livré à la risée publique sur leur théâtre, dit-il, on voyait dans toutes les parades de John-Bull, un Français maigre, en habit de taffetas vert-pomme, chapeau sous le bras, jambes grêles, longue queue, air de danseur ou de « perruquier affamé ».
4. *Vie de M. Grosley*, p. 236-237.

fallait abattre, mais l'ordure dont il fallait purger la terre, car notre morale non seulement différait de celle des Anglais, mais n'existait pas, uniquement épris que nous étions à leurs yeux de coquetterie, de bons régals et de singeries.

Il va sans dire que toute l'Angleterre, que tout Londres même ne partageait pas les haines grossières de la foule. Nous verrons le même Grosley se féliciter des prévenances des avocats. Au spectacle, de braves gens lui passent la bouteille pour y boire à son tour. Mêmes complaisances chez les marchands de grandes et de petites boutiques. Les filles de la maison lui servaient même d'interprètes bénévoles.

Il se trouvait des gens pour considérer nos « vices » avec plus de justice et les ramener au rang de défauts parfois très agréables, pour distinguer entre la gourmandise et la gastronomie, comme entre le libertinage et la galanterie. Il arrivait même que l'humeur légère des hommes et des femmes, notre sens de la vie de salon et de la table fissent envie et contribuassent autant que de grandes et belles œuvres d'art à nous attirer des sympathies[1].

Thomas Gray, dans une lettre de 1742, où il y a du dilettantisme, s'écrie : « De même que les plaisirs paradisiaques des Mahométans consistent à jouer de la flûte et à se coucher avec des houris, qu'il me soit donné de lire éternellement de nouveaux romans de Marivaux et de Crébillon ». Il paraît qu'un certain nombre de dames partageaient, tout en s'en cachant, cette passion.

Mais, chose importante à noter, même dans ce milieu, quand on était d'accord pour chercher ensemble une même satisfaction, on ne la trouvait pas dans les mêmes choses. Considérons par exemple la politesse. La haute société l'aimait des deux côtés du détroit, mais elle ne la plaçait pas dans les mêmes formes. Prendre du sucre avec les doigts était admis en France, c'était un péché en Angleterre. Au salon surtout le gentleman anglais se comportait tout autrement qu'un de nos hommes du monde. Sa parole était plus réservée, moins démonstrative, économisait davantage les formules ; plus soucieuse peut-être de concilier l'amabilité et la sincérité, elle donnait aux gens bien élevés d'outre-Manche une allure qu'en France on eût volontiers considérée comme froide et gauche.

John Moore nous l'a dit. Il y avait un préjugé contre nos usages mondains répandu dans toute la nation : « J'avoue que presque toute l'Europe a adopté les manières françoises ; elles sont suivies dans toute l'Allemagne et les cours du Nord. Elles s'introduisent, quoique moins rapidement, en Espagne et en Italie... Il

1. Voir Yvon, *Walp.*, p. 694.

n'en est pas de même en Angleterre... Les mœurs angloises sont généralement celles des provinces, elles prévalent dans la capitale, et on les retrouve sans être adultérées même à la cour.

« Dans tous les pays que je viens de citer, le gros du peuple voit de mauvais œil la préférence qu'on accorde aux mœurs étrangères ; il est vrai que hors de chez nous on fait peu d'attention à ce qui plaît ou déplaît au peuple qu'on ne consulte jamais, tandis qu'en Angleterre, il importe beaucoup d'avoir sa faveur, plus un homme est élevé en dignité, plus il sent combien elle lui est nécessaire.

« D'ailleurs ce n'est pas seulement la dernière classe en Angleterre chez laquelle prévaut ce préjugé contre les mœurs françoises... Il est commun à toute la nation ; ceux même qui en paroissent les plus dégagés en sont tout aussi imbus. Et quoiqu'ils rendent toute sorte de justice aux qualités louables de nos voisins, qu'ils exigent que les François aient les mœurs françoises, ils ne veulent cependant pas qu'elles soient entées sur les nôtres ; et lorsqu'il se rencontre parmi nos compatriotes un homme de quelque poids qui puisse s'accoutumer à ce mêlange ridicule, ce n'est qu'autant qu'il a lieu dans un sujet de la populace qui l'approche de près, comme son tailleur, son barbier, son valet de chambre ou son cuisinier ; ce mêlange le révolteroit dans une personne qu'il chériroit ou à laquelle il prendroit intérêt. Je ne saurois me rappeller un seul exemple d'un Anglois de quelque considération, qui ait témoigné dans sa manière de s'habiller ou de vivre la moindre préférence pour les mœurs de cette nation, et conserve en même tems le crédit et l'estime dont il jouissoit auparavant »[1].

Les conséquences de ces divergences se faisaient sentir jusque dans la manière de considérer les mots. Depuis la Régence, nous commencions à nous relâcher de la sévérité avec laquelle le siècle de Louis XIV avait traqué les termes grossiers, réalistes, équivoques, tout ce qui risquait de salir une image ou « d'attenter à la pudeur des femmes ». En Angleterre on était plus renchéri. Quand Walpole entendit lire à souper un bulletin de santé du dauphin sans qu'on omît rien, ni du mal ni des médecines, ni des effets qu'elles produisaient, et que les dames commentèrent ce rapport, il en fut scandalisé[2].

On devine que, dans ces conditions, l'idée d'imiter un peuple

1. *Lett. d'un voyageur anglois*, t. I, pp. 232-234. Noter à ce propos que la pudeur et les bienséances allaient grandement châtier la langue anglaise (cf. A. S. Collins : *Authorship in the days of Johnson*, London, 1927, p. 252-253). Bientôt s'annoncera le règne de l' « hypocrisie ». Voir du même *The Profession of Letters*, London, 1928, p. 193-194.

2. Voir Yvon, *Walp.*, p. 777.

aussi déchu, aussi abîmé dans sa corruption, n'avait aucune chance de devenir générale[1].

1. Je voudrais, en terminant ce chapitre, rapporter une opinion de Prémontval, dont l'ouvrage est aujourd'hui si peu répandu. C'est la conclusion de son *Préservatif* dont il sera question au chapitre de l'Allemagne (t. II, pp. 292-296) :

« Tels sont les désordres presqu'irrémédiables, que le faux Goût François a produits en Allemagne et dans plusieurs Pays voisins : D'où vient qu'il n'a pas produit les mêmes effets funestes en Angleterre ?... La passion pour notre Langue et pour notre Littérature y a été plus modérée. La haine innée de la Nation pour le Nom François n'a pu empêcher, il est vrai, le mérite de nos Ecrivains de s'y faire sentir ; mais cette haine... a bientôt fait naître quelque chose de plus que de l'émulation. Il en est résulté une rivalité littéraire aussi vive que la rivalité politique... Nos excellens Auteurs ont été lus, imités, pillés et injuriés ; mais on n'a point été subjugué par les mauvais. On ne s'est point laissé subjuguer, au point d'abandonner presque sa propre Langue, de négliger les Productions de ses Concitoyens et de les décourager eux-mêmes par le défaut d'attention suffisante à leurs travaux, comme on a fait en Allemagne : et pourquoi cela ?... Pour entendre assez mal une Langue étrangère, la parler encore plus mal, et n'y guères lire que des Sotises. . Etoit-ce aussi... les succès des deux Nations ? l'Allemande et l'Angloise, répondent à la différence de leurs conduites. Ici le Fait parle... Le mérite de la Littérature angloise est très supérieur à celui de l'Allemande. La preuve en est que l'Allemagne recherche avec grand soin les Productions Angloises... au lieu que l'Angleterre et le reste de l'Europe montrent assez d'indifférence pour les Productions de l'Allemagne... La Nation Allemande... donne ici sa voix contre elle-même, et je la crois trop judicieuse pour s'offenser de ma réflexion... Comme François, ma prévention en faveur de l'Angleterre n'est pas fort grande apparemment. En effet ne suis-je rien moins que possédé d'*Anglomanie* ; mais je me pique d'équité et d'impartialité... Je suis aussi fort éloigné de croire qu'il y ait entre les Nations des différences essentielles, indépendantes de la culture que reçoivent les esprits. L'Allemand montrera autant de délicatesse que le François, autant de profondeur et d'élévation que l'Anglois, quand il sera dans la vraye route, mais il n'y est point ».

CHAPITRE III

LES VOYAGES EN FRANCE[1]

Besoins et désirs. — Louis XIV une fois mort, l'élite des Anglais visite notre pays et y séjourne longtemps. Ils viennent faire plus ample connaissance avec nous ; ils découvrent la France. En dépit des luttes et des divisions, leur nombre ira sans cesse croissant jusqu'aux approches de la Révolution. La France de Louis XV a reçu une foule de sujets du roi Georges II et du roi Georges III.

Malgré quelques fort remarquables exceptions, c'étaient, on l'a dit, de très indifférents et bien médiocres observateurs. Chacun d'eux eût pu répéter après Thomson : « Je ne reviendrai pas plus mauvais Anglais que je ne suis parti ». Il débarque conscient de la supériorité que lui donne l'orgueil de sa race, le « rude amour » qu'il a pour la liberté et son inébranlable admiration pour la constitution de son pays[2]; cette belle assurance lui demeure.

Les œuvres des essayistes et des romanciers, nous dit P. Yvon[3], font comprendre quelle opinion « l'Anglais riche qui voyage, a de son pays et de sa nation ; pays mercantile, prospère par son commerce et fier de ce commerce, pays d'ordre, de confort, de propreté pour quiconque a les moyens ; nation de tempérament hautain et exclusif, tolérante cependant, car l'originalité y a tous les droits ; nation enfin éprise... de boxe, de courses de chevaux, de cricket.

« Les clubs sont fort à la mode. Les hommes s'y réunissent entre eux, les femmes sont exclues de leur société ; dans leur intérieur même, elles quittent la table au dessert, ne peuvent adoucir les

1. Dès 1864, Cornélis de Witt les a étudiés dans son ouvrage : *La Société française et la Société anglaise au XVIIIe siècle*. Babeau, en 1885, consacra trois chapitres de son livre *Les Voyageurs en France* aux Anglais. Ce vaste sujet a été bien souvent repris depuis, en particulier par le Dr Constantia Maxwell, *The English traveller in France* (1932). Voir *Fr.-Gr. Bret.*, avril 1933, p. 391.

2. Voir L. Morel, *J. Thomson. Sa vie et ses œuvres*, p. 94.

3. *Les Anglais et la Soc. fr. au XVIIIe s.* (Extr. de la *Revue de l'Ens. des l. viv.*, 1910, p. 2).

mœurs masculines, comme elles le font en France. John Bull, — le nom lui fut donné au commencement du siècle par Arbuthnot. — a un esprit sérieux, mais un fonds d'humeur chagrine et renfrognée. Des moralistes comme Addison, Steele, « dont les pièces valent un sermon », et bien d'autres après eux, s'ingénient à réformer les mœurs. C'est qu'il y a encore une certaine brutalité dans les manières, quelque chose de violent dans le vice, de farouche dans le ton, de féroce dans l'austérité, de fanatique dans la religion. Après les auteurs dramatiques de la Restauration, « Defoe, Fielding et Smollett dans leurs romans, Hogarth dans ses tableaux, étalent assez complaisamment la grossièreté, et la rudesse des gens de leur époque, gens souvent d'aspect vulgaire, gras et bien nourris ». Aussi n'est-il pas surprenant que Walpole ait avant son premier voyage souhaité de voir des gens polis. Ce désir est à retenir. Morale, convenances et belles manières ne sont pas la même chose.

La France s'offrait à la curiosité de deux élites, l'une de race, l'autre de pensée, le bon ton attirait l'une, la culture séduisait l'autre. « Quiconque était du bel air, dit encore P. Yvon, aimait les lettres et désirait être à la mode, trouvait en France un esprit social inséparable du bon goût, du sens de la beauté, de la grâce et de l'élégance de la forme, une manière agréable et indulgente de se divertir dans la conversation et de goûter un aimable repos ou de savourer d'intelligents loisirs... En fait, le « monde », à cette époque, ce n'était pas dans la société anglaise et dans la société française séparées qu'il fallait espérer le trouver, mais dans la réunion de toutes les deux. Depuis trois quarts de siècle, avec bien des vicissitudes, les deux sociétés avaient pris un contact de plus en plus intime »[1].

Au pays des salons. — Le marquis de Boyer d'Argens, ayant demandé à un voyageur anglais, qui, au retour d'Italie, était venu en France, quelles raisons avaient déterminé son voyage, l'Anglais lui répondit : « J'ai été... voir la France, parce que tous les Gens d'une certaine Distinction font ce Voiage. Il faut bien suivre la Mode »[2]. Mode n'est pas le mot juste ; il eût fallu dire l'Usage, ou, si l'on veut, la Tradition. C'était là la forme caractéristique de l'affection classée sous le nom de « French disease »[3].

Tout n'était pourtant pas snobisme dans le besoin qu'éprouvaient

1. Voir *Les Anglais et la Société française au XVIIIe siècle.*
2. *Lett. juiv.*, CLXXVII, t. V, p. 323.
3. Sur les hésitations de Walpole, voir P. Yvon, *Walpole*, pp. 762 et suiv.

les gens cultivés de voir Paris, et, si possible, d'être introduits dans la société française. N'était-ce pas là que l'homme du bel air allait rencontrer non pas ses pareils, il n'en avait pas, mais ceux qui se prétendaient ses égaux, qu'il allait se trouver dans un milieu, où, malgré quelques travers et quelques excès, des femmes et des hommes avaient poussé jusqu'à leur extrême raffinement le culte du bon goût et le savoir-vivre, qui était surtout le « savoir se réunir et le savoir se fréquenter ». Dans un décor d'art incomparable, pas toujours apprécié [1], à Paris et à Versailles, régnaient le culte de l'esprit, le sens de la beauté et de la grâce du langage, l'amour des délicatesses de sentiment et d'expression.

La société anglaise, sans aucun désir de renoncer à ce qui faisait son caractère, sentait d'instinct ce qu'elle avait à gagner à se confronter avec une autre, bien différente, opposée même à certains égards. Et c'est pourquoi, toute mode mise à part, le voyage en France était la partie essentielle du « grand Tour », celle où un gentleman courait chance de se former pleinement [2]. Même en sortant de chez la duchesse de Queensberry, de chez lady Wortley Montagu, de chez lady Hervey, il y avait quelque chose à apprendre et à prendre chez Mme Geoffrin ou chez Mme Du Deffand, qui avaient ce qu'aucune dame anglaise n'avait : un Salon.

L'avis de Chesterfield. — Dès la première moitié du siècle, c'était certainement l'avis de Chesterfield, le lord des beaux esprits et le bel esprit des lords, suivant l'expression de Johnson. Avec son sens si aigu des hommes et des choses, dégagé des préventions des puritains, averti d'autre part de ce qu'il y avait de frivole et de vain dans les usages mondains, il devait découvrir avec l'impartialité la plus bienveillante ce qui se cachait de sérieux sous les apparences de la France de Louis XV, et ce qu'un Anglais avait à gagner au contact des Français et des Françaises.

Il a fait lire à son fils *La Manière de penser* du P. Bouhours (lett. 89) ; il lui recommande *L'art de plaire dans la Conversation* de l'Abbé de Bellegarde (lett. 106). Il veut qu'une expérience directe, faite sur place, lui fasse connaître la vraie France, celle que lui-même a démêlée et qui se cache sous de fâcheuses apparences.

1. Voir Gray et Walpole dans les lettres de leur voyage de 1739 ; en particulier, lettre de Gray, 22 mai 1739.

2. C'est, dit Hume, une vraie satisfaction de vivre à Paris, à cause du commerce fréquent qu'on peut y avoir avec des savans, avec des gens raisonnables, d'un bon ton, prérogative que cette ville peut revendiquer plus que tous les pays de l'univers. J'avois pris la résolution de m'y établir (The life of David Hume, par lui-même, dans Schwab, *Univers. de la langue franç.*, n. 40, p. 248 de la trad.).

« Les froids habitants du Nord considèrent les Français comme un peuple frivole, qui siffle, chante et danse toujours : il s'en faut de beaucoup que cette idée soit vraie, quoique force *petits-maîtres* semblent la justifier. Mais ces *petits-maîtres,* mûris par l'âge et par l'expérience, se métamorphosent souvent en gens fort capables. Le nombre de grands capitaines et d'hommes d'État, aussi bien que d'excellents auteurs que la France a produits, est une preuve certaine que les Français ne sont pas ce peuple frivole, à tête vide, que les préjugés des peuples du Nord représentent »[1].

« Ici les gens sont bien élevés, justement comme je voudrais vous voir : ils ne sont pas grossièrement timides, ni honteux, comme les Anglais, mais polis avec aisance, sans cérémonie. Quoiqu'ils soient très gais et très vifs, ils ont néanmoins de l'attention pour tout, et songent toujours à ce qu'ils font »[2].

Quelle est la gravité des vices que cachent de nombreux Français joyeux et bien élevés ? Parmi eux, beaucoup manquent de bon sens, plus encore, d'une instruction première ; mais, en général, ils compensent à tel point ces défauts par leurs manières, que ceux-là peuvent parfois passer inaperçus. J'ai dit plusieurs fois, et je le pense réellement, conclut-il, dans le fameux passage que l'on sait : « un Français qui joint à un fonds de vertus, d'érudition et de bon sens les manières et la politesse de son pays, a atteint la perfection de la nature humaine »[3].

« Prendre l'air d'un honnête homme, manières nobles et aisées ; la tournure d'un homme de condition, le ton de la bonne compagnie, les grâces, le je ne sais quoi qui plaît, les manières engageantes, avoir du monde », autant de qualités que le noble lord voudrait voir son fils acquérir. L'énumération en revient fréquemment dans les lettres, adressées au jeune homme avant qu'il arrive dans cette France par laquelle il doit terminer son voyage et dans ce Paris où il doit faire séjour.

Et les conseils de ce père si distingué sont formels : « Les Anglais sont pour l'ordinaire nigauds, et n'ont pas ces manières aisées et libres, mais en même temps polies, qui sont naturelles aux Français. Remarquez donc les Français, et imitez-les »[4].

Même certaines parties fines, si honnies par les gens à mines renfrognées, ne lui font pas peur : « Est-il question de petits soupers agréables, où la gaieté et la bienséance se trouvent réunies ?... En

1. Lord Chesterf., *Lett.*, 1750, t. II, p 100, lett. CCII.
2. 1741, t. I, p. 107 (lett. datée de Paris).
3. *Lettre à son fils,* 6 mars 1747, t. I, p. 158.
4. *Lett.* XXXIII (en fr.), cf. *lett.* LV.

contez-vous à quelque Belle, vos attentions pour elle contribueraient à vous décrotter »[1].

Scrupules et tradition. — Beaucoup d'autres pères de famille, moins illustres, professaient les mêmes idées. Moore les partagera. Le commencement de formation reçu sur place devait donc se compléter par un séjour en France.

Si de petits prodiges[2] ou ceux qui se contentaient d'un apprentissage superficiel, ne faisaient que passer quelques semaines sur le continent, d'autres restaient des mois et des années, et, s'ils voulaient bien ne pas trop restreindre leurs fréquentations à celle de leurs compatriotes — souvent ils ne le pouvaient pas — ils s'en retournaient avec un bon bagage de culture française.

Les Catons d'outre-Manche imitaient leur modèle ; ils tonnaient contre la corruption athénienne et ils envoyaient leurs fils à Athènes[3]. Il était en particulier de mode, dans l'aristocratie, de venir faire son cours d'équitation à l'Académie de Saumur. On y signale en 1755 lord Elgin, lord Southwell, André Davidson, John Cheap, Raymond Hill, Charles Booth. Pitt et Wellington y viendront à leur tour[4]. De son côté Jameray-Duval parle des leçons qu'il a données à des cavaliers anglais, en particulier à lord Chatham, lorsqu'il était professeur à l'Académie royale de Lunéville[5].

En septembre 1785 Mrs Cradock remarque à Angers « un nouveau manège ». « Plusieurs Anglais y ont appris à monter à cheval et tous ont fait peindre sur des papiers vélins... leurs armes en dessous desquelles sont suspendus leurs noms »[6]. Il faudrait ajouter à ces académies celle de Caen, dont la clientèle anglaise fut nombreuse[7].

Les Anglais restaient aussi dans leur tradition en se rendant sur les bords de la Loire, chantés par Goldsmith et considérés longtemps par tous les étrangers comme le foyer du français pur. Un siècle après Addison on verra encore Wordsworth y aller (1792). Bien d'autres dans l'intervalle y avaient passé des mois ou des années, comme Joseph Jehill en 1775.

« Jamais, dit Garat dans ses *Mémoires*, les noms illustres de

1. *Lett.* LXXXV.
2. La plus grande curiosité que j'ai vue, conte Smollett, était un garçon de huit ou neuf ans, originaire de Douvres, envoyé par son père pour apprendre le français. Il a appris à parler parfaitement bien la langue en moins de 8 semaines.
3. Voir Yvon, *Walpole*, p. 770.
4. *Souven. d'un Nonag.*, t. I, p. 248.
5. *Œuv.*, t. I, pp. 155 et 18.
6. *Journal de Madame Cradock*, trad. française, p. 273.
7. *The World* a parlé plusieurs fois de ces Académies.

l'Angleterre n'y sont venus [en France] en aussi grand nombre qu'au dix-huitième siècle. C'est chez nous-mêmes qu'ils voulaient prendre connaissance de l'état de nos esprits, de notre littérature, de notre philosophie. Ils croyaient, et avec raison, que nos livres étaient tantôt moins, tantôt plus hardis que nous-mêmes ; que la censure soumettait les uns à des sacrifices, excitait les autres à des excès. Ils venaient aussi, en quelque sorte, rendre à la France les visites de Montesquieu et de Voltaire à l'Angleterre »[1].

Voyageurs de marque. — On a dressé des listes des Anglais de marque, qui sont venus en France[2]. Retenons seulement quelques noms : Bath, Pulteney, Bolingbroke, comte de Bulkeley, lady Sarah Bunbury (née Lennox), James Crawford d'Auchiname, Hor. Walpole, Thomas Gray, Fitz-Roy (premier lord de Southampton), Fox, Garrick, Gibbon, Goldsmith, lord Holderness, Hume, Lennox, Miss Lloyd, Maihows, Montague, Moore, Priestley, lord Rochfort. lord Shelburne, Sherlock, Ph. Thicknesse, Adam Smith, Sterne, Dugald Stewart, lord Stormon, Col. Barré, Swinburne, Wilkes, Wraxall, Wright, A. Young. Walpole, en 1765[3], prononcera le mot de « troupeau ».

L'accueil fait a ces visiteurs. — Ces Anglais sont reçus et fêtés dans les salons. C'est une vraie colonie qui gravite autour de l'ambassadeur. Elle a son banquier, M. Foley, son médecin, le Dr Gem, médecin de l'ambassade anglaise. On a conté en détail la vie de Walpole à Paris. Les Guerchy et le Duc de Nivernais qu'il a invités en Angleterre lui font bon accueil ; Mmes de Mirepoix et Boufflers, qu'il a aussi reçues, lui rendent sa politesse[4].

Le Prince de Conti, le Baron d'Holbach, les grandes dames célèbres, Mme Du Deffand, Mme Du Boccage, les mettent en relations avec ce que Paris a de plus distingué[5].

Quelques insulaires même, narguant la vertu, eurent dans ce monde des intrigues. Comme Mme de Tencin avait été aimée de Math. Prior, la future Mme Necker le fut de Gibbon, etc. Le chevalier N. P. Forth était un de ces Anglais qui passaient et repassaient le détroit pour joindre les plaisirs de Paris à ceux de Londres.

1. T. II, p. 38.
2. Voir Garat, *Ib.*, Ve liv.
3. *Lett.* du 7 nov., dans Yvon, *Walp.*, p. 695.
4. Yvon, *Walp.*, p. 696.
5. Voir sur toutes ces relations, Texte, *Rousseau et Cosm.*, pp. 317 et suiv.

Très flatté d'approcher la fleur de la noblesse française, très obligeant et très serviable, la bouche pleine de compliments, mais vif, ombrageux et prompt à se redresser en fier Anglais, Forth n'avait point tardé à se ménager maintes relations à la Cour et à la Ville, et d'abord auprès de Mmes de Flamarens et de Maurepas. L'estime et l'amitié de lord Mansfield le poussaient auprès du vieux ministre, l'un des rares grands seigneurs de sa génération qui eût appris l'anglais [1].

Les amis restés dans l'île enviaient les voyageurs : Vous voici actuellement en plein carnaval, dans la ville la plus joyeuse du monde, écrit l'honorable Henry St John Bolingbroke à son ami Selwyn le 11 janv. 1765, et je ne doute point que vous ne jouissiez de *tout ce que la galanterie la plus raffinée peut inspirer de tendre et d'agréable* [en ital.]. Je serais extrêmement heureux sans espérer toutefois que mon désir égoïste se réalisât, si vous quittiez bientôt ces lieux enchanteurs pour ceux plus graves et remplis de spleen de Londres [2].

L'Espion français parle avec amertume de cet exode du milieu du siècle. Il ruine l'Angleterre : « Les voyages font aujourd'hui une partie du beau monde Anglois. Un lord ne saurait guere paroître en bonne compagnie, à Londres, s'il n'a pas dépensé les deux tiers de son bien, à Paris, à faire des remarques sur l'opéra et sur la comédie » [3].

Pendant les hostilités. — Il est très important d'ajouter que, comme l'a montré Britsch, si surprenante que soit semblable conduite en pleine guerre, les relations ne cessèrent pas pendant les années d'hostilité déclarée. La « guerre de revanche, dit-il, tant caressée par notre armée et nos armateurs, n'était pour ce beau monde qu'un insupportable contretemps, qui gênait, sans les rompre, d'aimables relations, devenues indispensables. Car l'état de guerre avait ceci de piquant, qu'il ne suspendait point les communications ni les correspondances entre les deux pays, grâce aux vaisseaux dits parlementaires. Libre aux Anglais de venir en France, d'y résider sans difficulté : on les priait seulement de ne point voyager dans nos ports ou sur nos côtes. Il ne leur fallait un passeport que pour retourner de France en Angleterre : Mme Du Deffand, qui s'employait aux Affaires extérieures pour ses

1. Britsch, *La Jeunesse de Philippe-Egalité*, p. 395-396.
2. Quand il y eut une Cour à Lunéville, des Anglais y vinrent aussi (voir p. 250).
3. De Goudar, *L'Espion françois*, t. II, p. 17.

amis d'outre-Manche, ne manquait point d'en avertir son correspondant[1].

« En dehors et au-dessus des deux gouvernements qui s'observaient, dit l'auteur, s'était formée une société cosmopolite qui plaçait au-dessus de tout le bien vivre et le plaisir social. Elle semblait simple spectatrice de la rivalité politique, coloniale et commerciale qui dressait les deux nations l'une contre l'autre. Les lettres de Mme Du Deffand à Horace Walpole témoignent de ce singulier état d'esprit qui aujourd'hui friserait la trahison. En pleine guerre on n'hésitait point à échanger des nouvelles militaires ou maritimes qui renseignaient l'ennemi »[2].

William Pitt s'étonne que son nom soit traité sans inimitié et que sa mère puisse lui écrire, sans détour, en mettant son adresse tout au long[3].

Contact avec l'esprit français. — Nous avons toutes sortes de témoignages des sentiments d'estime, d'admiration même que des Anglais ont éprouvés. Sherlock, qui a fréquenté les théâtres et les gens de lettres, ne tarit pas sur l'amabilité des Français[4]. Garrick se félicite de l'accueil charmant qui lui fut fait, il est transporté d'avoir trouvé à Paris les « États-généraux de l'esprit humain ». Il fait même le projet, qu'il ne réalisa jamais, d'y revenir[5]. Thicknesse, assez mal disposé pourtant en notre faveur, redresse les exagérations grincheuses de Smollett (1767).

Quelques-uns même se fixèrent chez nous, ainsi sir James Rutlidge, qui collabora avec Letourneur et lança le *Babillard* en 1778. Celui-là était, il est vrai, perdu par là même pour l'influence française de l'autre côté du détroit.

Utilité de savoir la langue universelle. — Le dictionnaire portatif : *The New Pocket Dictionary of the French and English Languages,* de Thomas Nugent, dans sa 7e édition, publié en 1746 à Lyon, commence ainsi : « L'utilité de la langue française est si généralement reconnue que tout ouvrage qui contribue à en faciliter la connaissance ne peut qu'être favorablement accueilli du public ». Ce n'était pas là un boniment d'auteur, c'était une vérité.

Nous n'avons parlé jusqu'ici du français que comme s'il avait été

1. Voir Britsch, *La Jeunesse de Philippe-Égalité,* p. 393-394.
2. Id., *ib.*, p. 393.
3. Id., *ib.*, p. 401. Fox écrivait en français à Mme de Genlis (Genl., *Mém.*, p. 272).
4. *Lett. d'un voyag. angl.*, 2e éd., 1780 (en français).
5. Voir Clemens Parsons, *Garrick and his circle.*

un pur langage de société. En réalité, pour quiconque avait quelque curiosité intellectuelle, il s'imposait comme une étude indispensable, ouvrant un trésor d'art, qui s'accroissait toujours. En effet aux grands hommes du siècle précédent en succédaient d'autres, dont l'esprit, orienté de façon nouvelle, ajoutait aux anciennes œuvres des œuvres d'un caractère différent, mais nullement inférieures et plus proches de l'esprit anglais. Pour ne citer qu'un exemple, on imagine ce qu'un Adam Smith devait éprouver, quand il rencontra à Paris Quesnay et les Économistes, dont il allait reprendre et continuer le labeur, sauf à corriger leurs doctrines. Bentham écrit à son frère le 25 septembre 1775 : « Que vous vous sentirez heureux de posséder bientôt une langue qui vous payera si bien de votre travail ! Oui, vous lirez avec Davies (et pourquoi non avec moi ?) le divin Helvétius »[1]. Des écrivains comme Sterne en 1762, Smollett en 1763, Hume aussi, également en 1763, étaient venus chercher la santé en France, ou y consacrer leur réputation[2].

En outre, quelle que fût l'attraction de la France, on ne saurait le marquer trop expressément, ce qui poussait les Anglais plus que le charme des conversations parisiennes, plus que la culture française, à étudier notre langue, c'était l'avantage qu'elle présentait pour eux d'être répandue partout. Parler latin sur le continent, comme le firent un Goldsmith ou un Johnson, pouvait convenir ou suffire dans certains milieux, mais, outre que ces milieux étaient en fort petit nombre, ils étaient aussi très spéciaux. Le français ouvrait la plus grande partie du monde civilisé, et rien n'était plus précieux pour un peuple de voyageurs. D'où le mot de l'abbé Leblanc : « Ce qu'il ambitionne le plus [le jeune noble anglais], c'est de parler aisément les Langues de l'Europe, ou, pour abréger son travail, d'acquérir du moins cette facilité dans le François »[3].

Visiteurs indifférents. — Certains Anglais sont venus en France et y ont séjourné ; je veux parler des gens de métier, par exemple des jardiniers qui ont appris à nos aïeux à tracer et à vallonner des jardins anglais, des jockeys, des lads, etc., qui ont importé les courses de chevaux. Ils ont introduit dans notre langue des termes et des expressions anglais dont nous avons eu l'occasion de

1. Cité par Bastide, *Angl. et fr. du XVII*^{e} *s.*, p. 119.
2. Pope en avait déjà dit son avis : Même les médecins de Radcliffe (nous dirions aujourd'hui les boursiers Radcliffe) commencent par voyager en France et n'osent pas faire de clientèle avant d'avoir appris à danser, ce qui, observe-t-il en note, est le talent propre du peuple français (*Sat.* V, v. 183-184).
3. *Dial. s. les mœurs des Angl.*, p. 85.

parler. Se sont-ils, pendant leur séjour, initiés au français ? Nous l'ignorons, mais c'est peu probable [1].

Effets malheureux de certains contacts. — Nous n'avons parlé jusqu'ici que des résultats favorables produits par la vue de la France et la rencontre des Français. Il y en eut d'autres. P. Yvon a dépeint dans une page serrée, et qui montre une connaissance approfondie des Anglais du xviii[e] siècle, les impressions fâcheuses qu'ont éprouvées des jeunes gens, même très distingués, à leur arrivée parmi nous : « L'orgueil insulaire, dit-il, se trouvait très renforcé par l'effet des préjugés antérieurs au voyage, et jalousement gardé pendant sa durée. Les voyageurs étaient, à leur départ, imbus, pour plusieurs raisons, d'un ombrageux patriotisme... Des plaisanteries traditionnelles sur la soupe maigre, les sabots de bois, et les grenouilles fricassées, formaient un fond hétéroclite de drôleries méprisantes, qui aidaient encore à exciter le dédain souvent injuste pour les Français, considérés comme les superstitieux esclaves du Pape et du Roi : on s'intéressait aux modes françaises et c'était tout... Des esprits qui devaient se connaître en la matière n'hésitaient pas à attribuer la formation de ces préjugés stupides au voyage sur le Continent, entrepris sans désir de s'instruire » [2].

Peut-être arrivait-il quelquefois que le « fine gentleman », le beau gentilhomme, s'il était jeune et de cire, adoptait les dehors et l'extérieur du petit-maître français. Alors les malentendus s'aggravaient dans son entourage. Ces fils d'un gentilhomme campagnard, qui trouvaient, à leur retour de France, que chez leurs parents tout était au plus mal, et qui ne finissaient pas de louer les ragoûts et les « fricandeaux » français [3], exaspéraient non seulement les fidèles de la tradition nationale, mais même les gens un peu rassis qui, à défaut de tradition, avaient leurs habitudes et du bon sens.

Sans tomber dans cet excès, beaucoup de voyageurs, soit qu'ils fussent arrivés sur le Continent avec des préventions trop tenaces, soit au contraire que la réalité les eût fait déchoir de leur enthousiasme et n'ait pas répondu à leur attente, le prenaient sur le ton aigre et jugeaient la France avec sévérité. Il se peut du reste qu'ils n'eussent rien vu, ni entendu, n'ayant guère fréquenté que leurs compatriotes [4].

1. Consulter sur le jardinier botaniste Thomas Blaihie, *Diary of a Scotch Gardener*, Edited by Fr. Birrell, London, 1931. Blaihie mentionne d'autres cas, semblables au sien.
2. Voir Yvon, *Walp.*, p. 50.
3. Id., *ib.*, p. 692.
4. Voir une lettre de Garrick, dans Hedgcock, *o. c.*, p. 70. Moore s'est plaint dans ses Lettres de cette sottise.

Une des *Lettres Juives*, la CLXXVII[e], oppose deux Anglais : un sot, qui juge sommairement et dans un esprit de dénigrement Italiens et Français, un autre plus pondéré. Le premier s'exprime ainsi : « quoique je me sois amusé à Paris, je n'y ai rien vû qui m'ait fait concevoir une grande Opinion du Génie des François. Tous ceux, à qui j'entendois dans le Monde accorder de l'Esprit, étoient des Petits-Maîtres superficiels, qui disoient quelques Plaisanteries, ou plûtôt quelques Polissoneries, assaisonnées de quelques Saillies vives. Ce n'est pas-là ce que nous appellons *Esprit* en Angleterre. Il faut que la Vivacité soit soutenue par la Raison, et par de sages Réfléxions ». Au reste cet Anglais qui décide de la bonne plaisanterie, ignore Voltaire, tout comme dans le genre sérieux il ignore Fontenelle et Montesquieu aussi bien que Cassini et Maupertuis, n'ayant point rencontré ces gens-là ni à l'Opéra, ni à l'Hôtel de Gèvres, ni dans les promenades publiques.

Le second, plus raisonnablement, explique : « Ils ont [les Français] de grandez Qualites ; mais, ils ont aussi des grands Défauts. On les accuse généralement en Angleterre de penser superficiellement, et d'avoir plus d'Esprit que de Science. Ce Reproche a quelque-chose de réel. Il est certain, que, parmi le grand Nombre d'Auteurs dont la France fourmille, la plûpart n'écrivent que des Bagatelles, des Contes, des Romans, des Poësies galantes ; et qu'on donne trop libéralement à Paris le Nom de *Savant* à un Homme qui ne fait que des Comédies. Il y a cependant des Génies de la prémiere Volée, qui ne doivent nullement être confondus dans cette Classe. L'Académie des Sciences, infiniment supérieure aux autres Académies Littéraires du Roïaume, est généralement composée d'un Nombre d'habiles Gens, dont les Ouvrages sont des Preuves convaincantes, qu'il se trouve en France, ainsi qu'en Angleterre, des Personnes d'une vaste Pénétration. Il est vrai, que, dans certains Ouvrages, on apperçoit que le Génie Anglois atteint où le François ne pense pas seulement à aller. Il s'éleve jusqu'aux Cieux, rompt la Chaine des Préjugés, et dévoile la Vérité, malgré les Cris de la Superstition, et les Ruses du Mensonge. Les François jouïroient, sans doute, du même Avantage, s'ils étoient les Maitres de donner l'Essor à leur Génie. Mais, malheureusement pour eux, ils sont obligés de le tenir captif. Ce n'est pas le Moïen de réfléchir qui leur manque, mais la Liberté de le pouvoir faire. Cette Gêne les accoutume, pour la plûpart, à s'occuper de Bagatelles : et ce qu'il y a de pis, c'est qu'ils se font peu-à-peu une Habitude de les regarder comme des Choses sérieuses, importantes, et nécessaires. Ce Défaut leur a acquis chés les Etrangers la Réputation d'être superficiels : les asservit despo-

tiquement aux Modes nouvelles, qu'ils regardent comme des Affaires bien essentielles ; leur donne un Caractere d'Inconstance et de Légéreté fort remarquable ; et les remplit d'une bonne Opinion d'eux-mêmes, qui ne peut rendre que ridicules ceux qui ne font point Difficulté de s'y livrer ».

De Boyer d'Argens revient au même sujet dans la *Critique du siècle,* près de vingt ans plus tard : « Combien d'Anglois y a-t-il qui ne fréquentent à Paris que les spectacles et les maisons de jeu ? Lorsqu'il sont retournés à Londres, ils ne parlent des femmes Françoises que par les idées qu'ils ont des comédiennes et des joueuses. Ils sont aussi mal instruits de ce qui regarde les hommes »[1].

Il nous décrit ensuite les Touristes précurseurs des Cookmen, qui vont voir tableaux, statues, palais, arsenaux, églises, sans s'occuper des gens, tâchent de rencontrer des compatriotes et ne pensent qu'à converser « des défauts qu'ils croyent appercevoir dans les usages d'une nation qu'ils haïssent »[2]. Et il conclut : « On ne sauroit croire quels sont les raisonnemens que j'ai ouï faire à Londres sur les Allemands et les François à la plus grande partie des Anglois qui ont voyagé »[3].

Les jugements de ce goût, fort nombreux, ont probablement été les plus communs. En tous cas il en est qui sont signés des noms de gens qui savaient regarder et comprendre, dont on aurait attendu par conséquent plus de modération. Ainsi lady Mary Wortley Montagu, la même qui ne parut plus qu'en masque, une fois que sa beauté lui sembla fanée, qui faisait venir de Paris les moindres affiquets, affiche un dégoût superbe. Pour elle les Françaises sont de « nauseous creatures », simplement ![4] Scrope, écrivant à lord Selwyn, le 12 janvier 1752, se montre sinon aussi grossier, du moins singulièrement sévère : Vous devez comprendre que je suis allé directement à Paris, où j'ai passé deux ou trois mois, ni très agréables ni trop désagréables. Mais dans ce que j'ai pu voir des Français en ce peu de temps, c'est un peuple qui me déplaît infiniment. Les Français sont remplis d'assez de vanité et de suffisance pour détruire ou pour cacher les qualités que j'ai jamais pu leur découvrir ; et quant à leur bonne éducation (d'ailleurs, si on la leur enlevait, je me demande ce qui leur resterait), je crois réellement que

1. *Lett.* XVII, t. I, p. 206-207.
2. *Ib.*, p. 210-211.
3. *Ib.*, p. 213.
4. Lady M. Montagu, *Letters written during her travels in Europe*... (lettre du 13 oct. 1718). Cf. Paston, *Lady M. W. Mont. and her Time*, 1907.

nous en possédons une meilleure en Angleterre ; mais je suis en train d'écrire à quelqu'un qui les connaît bien mieux que moi-même. Leurs représentations étaient tout à fait grandioses et leur scène dépasse la nôtre ; mais, selon moi, leurs pièces sont médiocres [1]. Sacheverell Stevens traverse la France et séjourne à Paris en 1738 et 1739. Il trouve à redire à tout. Smollett, l'auteur de *Peregrine Pickle*, regarde aussi en hargneux [2]. Ce sont de tout côté condamnations et damnations.

Notre politesse même n'arrivait pas à séduire ; on s'en défiait comme d'un piège et ceux-là ne sont pas rares qui voient dans l'amabilité française un mensonge et une fausseté. Il faut toute la clairvoyance d'un homme comme Moore pour démêler combien elle était sincère et pour marquer qu'elle avait pénétré toutes les classes et qu'elle était devenue une seconde nature [3].

Knox, qui est un éducateur, le tranche net. C'est nous qui sommes responsables des vices anglais : « La dépravation, qui règne aujourd'hui, dit-il, parmi nous, doit en grande partie son accroissement, peut-être même son origine, à nos rapports trop fréquens avec la France et l'Italie » [4].

Ainsi Mrs. Montague (qu'il ne faut pas confondre avec lady Montagu) aimait Corneille, mais, dit Tilly [5], « sa maladie était désespérée : l'infortunée n'aimait pas Racine ! et pour se constituer plus coupable, elle assurait le comprendre. Cette excellente femme n'avait vu dans l'*Achille* qu'un petit-maître français, et dans *Athalie* que la fable d'un enfant ».

Ces incompréhensions étaient communes ; les conversions rares. Seuls des esprits bienveillants comme Sterne, Goldsmith, John Moore ne contestaient pas le charme de notre manière d'être et d'écrire.

Au reste, du point de vue qui nous occupe, ces jugements nous importent assez peu. Ceux qui condamnent et ceux qui admirent ont également appris le français sans qu'on puisse dire avec assurance que ceux-là étaient les plus favorables qui y avaient pénétré plus avant.

1. Voir *G. Selwyn* by J. Heneage Jesse, t. I, p. 149.
2. *Travels through Fr. and It.*, 2 vol. Lond., 1766.
3. « Il faut avouer, dit-il, que la politesse et l'honnêteté ont percé dans tous les rangs, et, quoiqu'elles ne soient pas exactement les mêmes, on les retrouve cependant chez le dernier ouvrier aussi bien que chez les grands » (*Lett.*, t. I, p. 24).
4. *Liber. Education*, p. 384.
5. *Mem. du duc de Lauzun et du comte de Tilly*...., p. 381.

CHAPITRE IV

LE FRANÇAIS DANS L'ÉDUCATION

Dans les diverses écoles. — L'enseignement du français fut en Angleterre comme partout à la fois une cause et un résultat de l'expansion de notre langue. Il la répandait, et d'autre part il se développait en raison de la considération qui s'attachait à la possession d'un idiome aussi connu. Il semble bien qu'à l'époque dont nous traitons, cet enseignement ait été en progrès. Il n'est pas de mode, il n'est pas même de règle, mais il gagne, semble-t-il, des partisans, dans divers milieux tout au moins, en même temps qu'il garde la majeure partie des fidèles que la tradition lui assurait.

Pour s'en rendre compte, ce n'est pas du côté des Universités qu'il faut regarder. Comme on sait, les Universités anglaises n'ont pas, à cette époque, l'appétit de la nouveauté. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner qu'elles n'aient pas créé de chaires de langue française, comme l'avaient fait leurs sœurs d'Allemagne. Il est cependant fort remarquable qu'elles aient accordé une place, si modeste soit-elle, à cet enseignement. A Oxford, en 1741, Magdalen College employa M. Fabre comme « praelector linguæ gallicanæ ». A Cambridge, René La Butte enseigna le français l'année suivante [1].

Chez les Réfugiés. — D'autres établissements d'instruction donnaient l'exemple.

Les Réfugiés avaient fait beaucoup. Dans cette masse d'exilés s'étaient trouvés un certain nombre de gens capables d'enseigner [2]. Ils ouvrirent des écoles à Londres et ailleurs. On pouvait y apprendre le français et c'était là une supériorité qui contribua à les peupler. « L'avantage qu'ont les Anglais de mettre là leurs enfants, dit un contemporain, est, qu'outre toutes les choses qui s'enseignent dans les autres Ecoles, ils apprennent la langue françoise dans celles-ci » [3].

1. *Cambr., Hist. of E. Lit.*, t. IX, p. 412.

2. Soho et Spittle-fields fourmillent de François, tellement qu'ils surpassent de beaucoup les Anglois en nombre dans ces deux lieux, et dans *les sept rues* ils y sont bien en aussi grand nombre que les Anglois (Guy Miège, *Etat présent, G. B.*, t. I, p. 198).

3. Voir Misson, *Mém. et Obs.*, p. 99.

Mais au XVIII[e] siècle, d'assez bonne heure, ces écoles des Huguenots tendirent à devenir des écoles de charité[1]. Ce caractère devait leur enlever toute une partie de la clientèle aisée, les Anglais attribuant la plus grande importance au milieu dans lequel ils font élever leurs enfants. Il fallait trouver mieux. Certains Réfugiés avaient essayé, au fur et à mesure que leurs ressources le leur avaient permis, de créer des pensions comme il y en avait sur le continent, dans lesquelles, au nombre de vingt, trente ou quarante, les enfants de qualité, ou tenant à des familles opulentes, étaient, depuis l'âge de cinq ans, confiés à des maîtres ou maîtresses, pour la plupart étrangers, réfugiés pour cause de religion, qui leur enseignaient à lire, à écrire, un peu d'arithmétique, quelques langues étrangères, et surtout les dogmes de la religion anglicane, enfin, selon les sexes, les éléments du latin, ou les ouvrages d'aiguille[2].

Ces pensions eurent beaucoup de mal à prospérer, faute d'installations suffisantes. On sait quel prix on attache outre-Manche au confort, ou, tout au moins à la propreté, or souvent les salles étaient mal tenues, sales même. Les *Mémoires* de Romilly nous apportent à ce sujet de curieuses précisions[3]. Voici d'abord qui concerne les églises : « Mon père avait ouvert une des chapelles françaises qui avaient été fondées lors de l'émigration des Réfugiés protestants en Angleterre et il demandait à ses enfants de venir alternativement là et à l'église paroissiale. C'était une sorte d'hommage qu'il rendait à la foi de ses ancêtres et c'était un moyen de nous familiariser avec la langue française, mais rien ne fut jamais plus mal calculé pour inspirer à l'esprit d'un enfant le respect pour la religion qu'un culte de telle sorte. L'église était sordide, le pasteur, lisant l'office et prêchant d'une voix monotone, dans un langage qui ne m'était pas familier, n'était vraisemblablement capable ni d'imprimer à mon esprit des craintes religieuses, ni d'attirer mon attention sur les doctrines qui étaient professées ».

Voici maintenant pour les écoles : « Mon frère et moi fûmes envoyés, quand nous étions très jeunes, à une école de notre voisinage, dont la seule recommandation semble avoir été qu'elle fut une fois tenue par un réfugié français et que les fils de beaucoup de réfugiés y étaient élevés... Les matières que notre professeur ensei-

1. En 1739, Maitland en signale deux à Spiteafields, recevant chacune 50 garçons et 50 filles (*Hist. of London*, 639). En 1747, il s'en crée une à Westminster, pour 15 filles d'origine huguenote, à qui on enseigne l'anglais et le français (*Hug. Society Proceed*, t. II, p. 464, 1915).
2. De la Coste, *Voyage philos.*, t. I, p. 109.
3. Pp 11, 12, 13, 23.

gnait étaient la lecture, l'écriture, l'arithmétique, le français et le latin ; ce dernier était plutôt mentionné dans son programme comme ornement et pour donner de la dignité et du caractère à l'école.

« Nous continuâmes d'aller à ce misérable séminaire pendant plusieurs années et les seules acquisitions que nous y fîmes furent l'écriture, l'arithmétique et les règles de la grammaire française. *L'usage familier de cette langue, nous l'acquîmes à la maison*, une règle ayant été établie par mon père que le français serait parlé dans la famille le dimanche matin, seul moment que ses affaires absorbantes lui permettaient de passer avec nous.

« Peu à peu cependant les choses changèrent, quand M. John Roget, un prêtre, natif de Genève, qu'il avait quittée récemment, fut nommé ministre de la chapelle française. La différence entre le vieil et le nouvel édifice n'était pas plus grande qu'entre le nouveau prédicateur et son prédécesseur. Au lieu de la monotonie bégayante et des dissertations savantes, mais sèches de M. Coderc, nous entendions avec Roget, des sermons composés avec goût et éloquence et exprimés avec une grande correction et de l'animation ».

Il y avait, à Londres même, d'autres écoles de français que celles des Français. Moins entichées que les vieilles Universités du traditionnel curriculum, beaucoup avaient introduit cette étude dans leurs programmes[1]. Le français abonde en auteurs élégants, aimables, instruits et classiques. Un « scholar » ne peut pas, à cet âge, se dispenser de l'apprendre. L'ignorer, c'est se couper une source abondante d'amusement et d'instruction. C'était là un dogme[2].

Le rôle attribué au français. — La croyance à ce dogme était générale. L'italien étant en baisse, l'allemand non encore classé, le français apparaissait comme la langue étrangère qu'on devait apprendre, élément indispensable de l'éducation complète d'un homme ou d'une femme du monde. « Les parens, nous dit Knox, pour la-plupart, désirent que leurs enfans apprennent le français[3] ; ils veulent surtout qu'ils sachent le parler ». L'auteur, lui, estime que « le talent de lire et de sentir les beautés des écrivains français les plus célèbres est aussi infiniment précieux, et qu'on peut s'en contenter ».

Il n'y a naturellement aucun moyen de recenser les jeunes gens qu'on a mis à cette étude. Mais nous en savons assez pour affirmer qu'ils étaient très nombreux. Secker, à l'âge de dix-sept ans, alla

1. *Cambr., Hist. of E. Lit.*, t. IX, pp. 393 et 395.
2. Knox, *Liberal Education*, t. I, p. 148.
3. Id., *ib.*, sect. XVI.

prendre des leçons dans une Académie de Bishopsgate Street. Ambrose Bonwicke, étant à Saint John's College, à Cambridge (1710-1714), avait pris un maître particulier, dans l'intention d'étudier les livres de toute sorte publiés tous les jours dans notre langue[1].

Les pensionnats de jeunes gens mettaient dans leurs annonces le français au premier rang des matières enseignées[2].

Les jeunes filles, comme les jeunes gens, et plus qu'eux, s'y appliquaient. Ou bien elles s'y mettaient dès l'enfance, comme lady Mary Wortley Montagu, qui l'avait parlé étant petite, alors qu'elle ne se mit à l'italien qu'à l'âge de vingt ans, ou bien elles l'étudiaient lorsqu'elles fréquentaient les cours[3].

Dans la famille Orrery que Swift connaissait bien, jeunes gens et jeunes filles avaient tous pratiqué la langue française[4]. Dans la famille des Edgeworth, les pédagogues d'Irlande, la mère, Mrs. Elizabeth Edgeworth, n'avait pas manqué de faire apprendre le français à sa fille Maria, l'auteur de *The Parent's assistant,* qui se chargea de l'éducation d'un de ses frères.

Aux environs de 1760, la Comtesse de Bute désirait que sa petite-fille fût capable de lire les auteurs français dans les textes originaux[5].

Dans d'autres milieux, si ce n'était pas une honte, c'était une incommodité d'ignorer une langue d'usage général dans les affaires[6]. Ces motifs d'ordre pratique décidaient-ils les gens « dans le commerce » ? En tous cas Grosley nous dit : « Depuis quelques années toutes les petites écoles de Londres enseignent le François concurremment avec l'Anglois, et bientôt le François sera par choix la langue du peuple anglois, comme elle le fut par contrainte et par nécessité sous les rois Normands ». Si sotte que soit la prédiction finale, le témoignage reste et il n'est pas sans valeur. Nous savons par ailleurs qu'à Bristol un peu de français était considéré comme nécessaire à l'éducation du fils d'un marchand opulent[7].

1. *Cambr., Hist. of. E. Lit.*, t. IX, p. 412.
2. Pons, *Éduc. Anglet.*, p. 12.
3. *Cambr., Hist. of E. Lit.*, t. IX, p. 402. M. Stuart, dans son livre *The Girl through the Ages* (1933), après avoir traité de l'enseignement des jeunes filles au XVIIe siècle, donne des détails intéressants sur l'apprentissage qu'elles faisaient des langues au XVIIIe.
4. *An Essay on Modern Education, Works*, p. 486. Cf. *Orrery Papers,* passim.
5. Cf. M. Philips et W. M. Tomkinson : *English Women in Life and Letters*, p. 184. Oxford, 1927.
6. Voir les textes cités par Baldensp., *Univ.*, p. 37.
7. Cf. W. O' Connor, *England and the English in the Eighteenth Century,* t. II, p. 92. L'allusion concerne une éducation faite entre 1782 et 1787. O' Connor mentionne aussi (*Ib.*, page 95) dans le *Public Advertiser,* vers la même époque, une annonce pour un internat français destiné aux jeunes filles dans le quartier de Westminster, où le français est enseigné dans toute sa pureté. Tout ceci confirme ce que François de

Des maîtres compromettent la cause. — Si on ne contestait guère la valeur du français, en revanche on était sévère pour beaucoup de ceux qui l'enseignaient. Thomas Day les condamne expressément. Pourquoi? En raison surtout des dangers que peut faire courir aux jeunes filles la fréquentation de maîtresses de condition inférieure et de moralité douteuse. Allant plus loin, il conclut : La jeune fille épousera un Anglais, donc à quoi bon tant tenir à ce qu'elle possède une langue étrangère ?[1] Hannah More partage cet avis et se demande à quoi le français peut servir, si une femme n'a pas l'occasion de voyager ou de parler aux étrangers[2]. Mais des raisonnements aussi simplistes sont assez rares. Ce qu'on retrouve partout ce sont les reproches qui tombaient comme grêle sur les maîtres de langues. D'abord la plupart n'étaient pas éducateurs, ensuite la conduite d'un certain nombre était d'un fâcheux exemple. Swift jugeait sévèrement la manie des riches et des nobles familles d'entretenir dans leurs maisons des maîtres de français d'origine française, détestables pédagogues, auxquels on passe tout pourvu qu'ils forment les enfants à la pratique de leur langue[3]. Mais il se plaint surtout de l'imprudence qu'ont les familles ou bien d'abandonner entièrement l'éducation aux mères, ou bien de confier les jeunes filles à des pensions, où elles sont remises aux mains de gouvernantes anglaises et françaises, généralement le pis qu'on puisse se procurer avec de l'argent[4].

Le personnel qu'il eût fallu, instruit et honorable, faisait à peu près défaut. Force était de recourir à des précepteurs de fortune, dont bon nombre étaient de vrais aventuriers. Il y avait là un péril, surtout pour les jeunes filles, on ne manqua pas de le dénoncer parmi les satiriques : « Ce palefrenier est de Blois, son français est pur », raillait déjà Pope[5] dans la première moitié du siècle.

Smollett, par dérision, dans *Peregrine Pickle* (1751), envoie son héros à une école où il doit apprendre français et latin chez un charlatan allemand. Le général Burgoyne parle d'une pension possédant un déserteur de Dunkerque pour enseigner la grammaire française[6].

La sagesse eût été de chercher les moyens propres à éviter pareils dangers, qui n'étaient que trop réels[7], sans se résigner à proscrire

La Rochefoucauld nous apprend sur la manière dont le français était cultivé dans certaines villes de province, en particulier à Bristol.

1. Liv. II, dans Pons, *o. c.*, p. 236.
2. Pons, *ib.*
3. *Works*, 1808, t. VIII, pp. 42-44.
4. Frag. sur l'éduc. des femmes, dans *Cambr.*, *Hist. of E. Lit.*, t. X, p. 401.
5. This lad, sir, is of Blois... His French is pure... (*Sat.* VI, v. 4).
6. *The Heiress*, 1786, in-8°, acte II, sc. III.
7. Voir *A representation of the present state of religion with regard to infidelity...*

des études dont l'utilité était certaine. Quelques uns l'ont fait. De Foe avait jadis, tout en écartant l'idée de couvents, proposé des académies où on pourrait cultiver le français et l'italien, en même temps que la musique et la danse[1].

Par crainte de la corruption française[2], on engagea des Suisses. Ils ne furent guère mieux considérés. Les Français avaient paru légers, les nouveaux venus étaient balourds[3].

J.-J. Rousseau et l'*Émile*. — On sait le succès des œuvres de Rousseau en Angleterre, longtemps avant qu'il vînt y faire ce séjour qui se termina par un scandale. L'*Émile* fut très lu. La pédagogie qui mettait au premier rang les choses ne pouvait manquer de trouver des adeptes[4]. Williams ne reconnaît plus à l'étude des langues anciennes aucune utilité générale : celui qui a une idée n'a aucun avantage à l'exprimer en plusieurs langues, dit-il. Le temps passé à l'étude des langues, tant classiques que modernes, serait bien mieux employé à apprendre la langue moderne ou des notions de sciences naturelles[5]. En ce qui concerne spécialement l'étude du français, on voit des Rousseauistes soutenir que le français est un art d'agrément, un luxe, donc un mal[6].

Pourtant il ne semble pas que la nouvelle philosophie de l'éducation ait suffi à entraîner un changement essentiel. La plupart des éducateurs anglais, Knox, Priestley, Mrs. Macaulay continuent à faire une place assez importante aux langues étrangères, en particulier à la nôtre[7].

down up and agreed to by both houses of Convention in Ireland. Dublin-Londres, 1712, p. 7.

1. *An Essay upon Projects*, 1697. Cf. *Cambr., Hist. of E. Lit.*, pp. 401, 404.

2. Certains d'entre les maîtres tournaient tout à fait mal, tel Daniel Cromwelin, passé en Angleterre après 1693, qui entra, en qualité de précepteur chez M. Vernon, pour faire l'éducation de son fils, et qui y resta trois ou quatre ans, après lesquels il fut impossible à la famille de faire embrasser au jeune homme une profession quelconque, tant il avait sombré dans la paresse (Généalogie de Cromwelin, 1712. Bibl. Soc. Hist. Prot. fr., 1858, t. VII, p. 492).

3. « Ces gouverneurs, autrefois, étoient des François gais et enjoués, qui leur apprenoient des vers galans, et des petits airs à boire, pour les façonner aux manières du beau monde ; mais, comme les peres de ces Bretons ont trouvé que cette éducation étoit trop legere, ils ont substitué à ceux-ci des habitans des Treize Cantons, que [*sic*] sans votre respect, on nomme Suisses » (de Goudar, *L'Espion, fr.*, t. II, p. 23).

4. Dans les Mémoires de Romilly on nous montre l'influence du maître le pasteur Roget, genevois, dont nous avons parlé p. 261 : « Roget était un admirateur des œuvres de son compatriote Rousseau et me familiarisa avec elles. Avec quel étonnement et quel délice je les lus la première fois ! Imbu de toutes ses doctrines, j'adoptai toutes ses opinions et embrassai son système de moralité, avec la fureur d'un nouveau converti à quelque nouvelle religion... » (p. 31).

5. Voir Pons, *o. c.*, pp. 99 et 107.

6. Voir Philips Tomkinson, *English Women...*, p. 209.

7. Voir Pons, *o. c.*, p. 107. La question fut débattue également de savoir quelle place leur faire dans l'éducation féminine (Id., *Append.*, pp. 236 et suiv.).

Les manuels. — L'abondance des ouvrages pédagogiques destinés à l'enseignement du français témoigne, à sa façon, de l'importance et de l'activité de cet enseignement. Ils se succèdent presque d'année en année, si on considère les différentes éditions de chacun d'eux. Qu'on se reporte par exemple à la *Grammaire* que Boyer donna avec Guy Miège aux environs de 1718 et qu'on réimprima jusqu'en 1776, ou à son célèbre *Dictionnaire françois-anglois et anglois-françois*, qui est de 1699[1], à la *Grammaire anonyme* de 1736[2]; à celles de Tandon, dédiée à la duchesse de Marlborough (1736 ?)[3]; de Peyton (1756)[4]; de Chambaud (1764 ?)[5]; de De Lavaud (1769)[6]; de Malebranche (1781)[7]; de Blondin (1788)[8]; de De Lannoy (même année)[9]; au dictionnaire de Deletanville (Th.): *New French Dictionary*[10].

Je veux bien que, Boyer mis à part, il n'y ait rien dans toutes ces publications qui soit de même ordre que l'œuvre d'un Palsgrave, ou d'un Cotgrave; elles montrent cependant qu'il y avait dans le personnel des maîtres d'autres personnages que des coureurs d'aventures. En outre il ne faudrait pas faire tort à tous ces auteurs en bloc. Durand, qui discutait prosodie avec d'Olivet (1748)[11], eut l'honneur que la Société Royale le reçût parmi ses membres[12].

Les livres français les plus divers avaient cours : l'*Histoire de Gil Blas*, l'*Histoire de Charles XII*, le *Dictionnaire philosophique*, l'*Histoire de Pierre le Grand*, *La Philosophie de l'histoire*, par Voltaire; *La Nouvelle Héloïse*, le *Traité d'Agriculture* de Duhamel du Monceau, etc.

Divers ouvrages en français sont des traductions de l'italien : *Les fantômes et le Jaloux* de Bentivoglio, l'*Histoire du Concile de Trente* traduit par le P. Le Courayes.

On lisait également du reste des ouvrages traduits du français : *La Vie de Marianne*, *L'Esprit des Lois*, *A New System of Horsemanship* de

1. Stengel, *Verz.*, nº 268.
2. *Ib.*, nº 307.
3. *Ib.*, nº 310.
4. *Ib.*, nº 364. Cf. nº 412.
5. *Ib.*, nº 386.
6. *Ib.*, nº 398.
7. *Ib.*, nº 444.
8. *Ib.*, nº 483.
9. *Ib.*, nº 486.
10. Londres, 1771, dédié à lord Viscount Weymouth.
11. Voir Thur., *Pron. fr.*, t. I, p. lxxx.
12. Le catalogue de Paul Vaillant, dans le Strand, en face de Southampton Street, nous donne quelques indications intéressantes (le livre à la suite duquel il fut imprimé porte la date de 1765).

Voici d'abord des Grammaires : *A new Royal French Grammar*, by John Palairet (7ᵉ éd.); — *A new Grammar of the French Tongue*, by M. Rogissart; — (Palairet avait publié aussi une Nouvelle Méthode pour apprendre à bien dire et à bien orthographier le français).

Bourgelat (trad. par Beranger); *Émile* de J.-J. Rousseau (trad. par Nugent).

Autres livres pédagogiques. — Il convient de joindre aux livres dogmatiques une collection d'ouvrages de lecture, tels que *Les Amusements sérieux et comiques* pour l'usage de ceux qui se proposent d'apprendre le français ou l'anglais, publié en deux langues à La Haye, en 1719[1].

Au mois d'octobre de l'année 1728 parut à Londres le premier numéro d'un journal dont l'objet était de faciliter l'étude du français[2]. Mme Leprince de Beaumont imagina mieux[3]. Si le *Nouveau Magasin français* n'est pas exclusivement pédagogique, et ne peut pas être considéré comme le premier journal d'éducation, ce « Magazine », sur le type duquel on en a tant fait depuis, n'en a pas moins contribué, directement ou indirectement, à entretenir plusieurs générations dans la pratique de la lecture française. Il eut, même sous sa forme française, de très nombreuses éditions, ce qui signifie qu'il avait une grosse clientèle. Les *Contes moraux*, que Mme de Beaumont donna ensuite (1773)[4], se répandirent aussi dans le monde des « jeunes personnes ».

L'ouvrage dont le nom rappelle volontairement celui d'*Émile*, de Mme d'Epinay (1774), œuvre d'une mère, obtint de même un franc succès. Mme de Genlis vint à la rescousse avec *Adèle et Théodore* (1782) et les *Veillées du Château* (1784). Les *Lettres du Marquis de Roselle* de Mme [Elie de Beaumont] furent aussi très appréciées en Angleterre[5].

Assurément toute cette littérature fut traduite en anglais, mais on la lut aussi dans la langue originale. Et dans un pays aussi épris que l'Angleterre des Contes Moraux, il est certain que Berquin et toutes les Berquinades étaient une des plus solides colonnes du temple où se pratiquait le culte du français.

1. *Amusements serious and comical*; or a new collection of bon-mots,... pleasant tales and comical adventures; for the use of such as design to learn either French or English; Eng. and Fr., The Hague, 1719, in-8°. Dédié à Merril fils.

2. Voir le *Flying Post*..., dont le premier numéro parut le 8 octobre.

3. Mme de Beaumont enseignait en Angleterre. L'auteur du *Nouveau Magasin françois* dit à la fin des nos de 1751, dans un Avis: L'auteur du Magasin enseigne aux jeunes demoiselles le français, l'écriture, l'arithmétique, la géographie. Elle montre l'histoire, et donne aux jeunes personnes une méthode facile pour retenir leurs lectures et en tirer du fruit. Elle forme le style épistolaire, et accoutume les enfants à écrire et à s'exprimer en termes clairs et précis. Depuis trois ans qu'elle exerce ses talents, elle a formé, dans tous ces genres, des écolières qui font honneur à ses soins (dans Hatin, *Bibl. de la Pr.*, p. 47, col. 1).

4. Voir Pons, *o. c.*, pp. 170 et suiv.

5. Voir Paul Yvon : *Traits d'Union Normands avec l'Angleterre*. Caen et Londres, 1919, pp. 107-123.

CHAPITRE V

LE THÉÂTRE FRANÇAIS EN ANGLETERRE

L'influence de notre théâtre en Angleterre ne saurait se comparer à celle que nos acteurs et nos pièces exercèrent dans les pays du Nord.

Les troupes françaises. — Garrick eût souhaité que la France et l'Angleterre, « pour faire un échange de leurs plus belles jouissances dramatiques, s'envoyassent de temps en temps leurs meilleures troupes complètes, et qu'on pût voir le théâtre français à Londres et le théâtre anglais à Paris »[1].

C'était là moins un vœu qu'un regret. Il ne pouvait ignorer les difficultés que les troupes françaises avaient rencontrées en Angleterre ; il n'avait certainement pas oublié les bagarres sanglantes qui avaient marqué, en novembre 1749, le court passage de son ami Monnet sur la scène du Haymarket : les réactions du parterre avaient été si violentes que jamais plus chef de troupe ne s'était risqué dans une aventure semblable.

Peut-être même la tentative de Monnet fut-elle unique en son genre. Après lui, les seuls Français qu'on voit paraître sur les théâtres de Londres sont des danseurs et surtout des danseuses ; avant lui, on note bien quelques passages de comédiens, mais rien, pour le moment du moins, n'autorise à décider s'ils ont vraiment servi là-bas la cause de notre langue.

Des recherches poursuivies parallèlement à Paris et à Londres par Max Fuchs et son fils Pierre nous permettent d'apporter quelques documents sur divers épisodes de ces relations dramatiques franco-anglaises[2].

A Drury Lane, en 1733, dans une comédie de H. Fielding[3], une

1. Garrick lui-même aurait voulu pouvoir jouer tragédies et comédies françaises. Cf. Garat, *Mémoires*, t. II, p. 133.

2. Sur les relations théâtrales franco-anglaises, voir F. Baldensperger, *Un incident théâtral franco-anglais au XVIIIe siècle, d'après un témoignage diplomatique* (*Rev. des Litt. comp.*, juillet-septembre 1929, pp. 573 et suiv.), et M. et P. Fuchs, *Comédien français en Angleterre* (*Ib.*).

3. *The intriguing Chambermaid*, adaptation du *Retour Imprévu* de Regnard.

actrice française qu'on nommait « Madamoiselle Grognet »[1] joue, en travesti sans doute, le rôle, d'ailleurs très court, d'un marquis français, parlant uniquement français[2] : c'est là chose, à mon sens, peu significative. Tel spectateur venait rire d'un petit-maître jargonnant une langue étrangère, pour cela il n'était pas absolument nécessaire qu'il la comprît ; j'ajouterais presque : au contraire.

Que Riccoboni ait joué à Londres en 1727 et 1728, que la troupe des frères Moylin y soit revenue à plusieurs reprises de 1725 à 1736, cela ne prouve pas non plus grand chose : il paraît bien, d'après les annonces des journaux anglais, que la danse était l'élément essentiel du spectacle, et d'ailleurs ces acteurs italiens de la vieille école étaient restés encore fidèles à la tradition des lazzi acrobatiques : ce qu'ils disaient intéressait moins les spectateurs que les entrechats de leurs ballerines et les sauts périlleux de leur Arlequin.

Au contraire Monnet, qui prétendait jouer *L'Homme à bonnes fortunes, Le Jeu de l'Amour et du Hasard, L'École des femmes* et *Tartuffe,* ne s'adressait évidemment qu'au public de culture française, et le succès de son entreprise eût été à bon droit compté comme un succès de notre langue. Par contre son échec ne prouve rien au point de vue qui nous occupe : trop de faits étrangers à l'histoire de la langue contribuent à l'expliquer.

D'abord la piètre valeur, artistique et morale, du personnage. Ni par le talent, ni par la respectabilité, Monnet et les gens qu'il avait réunis, vaille que vaille, semble-t-il, ne pouvaient lutter contre les préventions multiples du public londonien. Pour le puritanisme des uns, ces Français étaient des corrupteurs dangereux ; pour l'orgueil national des autres, c'était de leur part une insolence à nulle autre seconde que de prétendre se mesurer avec les gloires de la scène anglaise, les Quin et les Garrick.

Est-ce à dire qu'une troupe d'une qualité supérieure eût mieux réussi ? Rien n'est moins certain. Pendant tout ce siècle, où la France et l'Angleterre ne cessent guère d'être ennemies, rien de ce qui est français n'échappe à la haine du gros public. Si parfois cette haine paraît s'assoupir, elle se réveille brusquement et plus brutale, au moindre incident. A la veille de la Guerre de Sept ans, en novembre 1755, les galeries se mettent un soir à siffler, nous conte le *Journal* d'Argenson, sans qu'on puisse apercevoir pourquoi, les danseurs qu'elles applaudissaient depuis quatre ans, à Drury Lane comme à Covent Garden.

1. Serait-ce la *danseuse* Marie Grognet qui danse à la Foire Saint-Laurent de 1724-1736, puis en province et dans la troupe du duc de Modène ? (Cf. Frères Parfaict, *Dict. des Th. de Paris,* et *Merc. de Fr.,* mars 1742, p. 586.)

2. Le rôle ne comporte qu'une dizaine de répliques (acte II, sc. 1, 6, 7, 9).

La politique et le théâtre. — Les événements de la politique intérieure n'étaient pas moins défavorables : l'opposition attaquant sur la scène la Cour et le ministère, Walpole fit voter, à la fin de la session de 1737, le « Playhouse bill », par lequel le droit d'autoriser les représentations théâtrales était remis au chambellan, et le nombre des théâtres ordinaires de Londres réduit à deux. Au lendemain de cette mesure, qui ruina des directeurs populaires, comme Fielding, et qui fut considérée comme une atteinte à la liberté de la presse, l'opinion ne vit pas sans colère l'arrivée de comédiens étrangers, autorisés, appelés peut-être, par ce gouvernement qui réduisait à la misère des citoyens anglais. En octobre 1738, la troupe des Moylin, pourtant connue et appréciée, fut obligée de s'enfuir sous les sifflets et les pierres. Le Comte de Cambris, ambassadeur de France, assistait à la représentation ; arrivé à Londres depuis treize mois, il démêle fort bien qu'on en voulait au ministère anglais et non pas à nos comédiens[1].

De même la malencontreuse équipée de Monnet en 1749 est contemporaine du mouvement « patriote », qui vient de renverser Robert Walpole et qui va mettre le premier Pitt à la tête du gouvernement. Sans doute la vertu et l'honneur anglais se seraient montrés moins intransigeants, s'il n'avait point été question à cette heure de guérir le mal fait au pays par un ministre corrupteur; sans doute les émeutes du Haymarket eussent fait moins de bruit, s'il n'avait justement fallu combattre la candidature d'un aristocrate francophile[2].

Les comédiens français furent donc victimes, dans une large mesure, de circonstances fortuites, et, si leur action fut à peu près nulle, on n'en peut rien conclure touchant les goûts de la nation, son aversion plus ou moins grande pour la langue française ou pour les œuvres scéniques françaises.

Il est intéressant de noter qu'on ne semble pas avoir reproché au théâtre français son indécence. Au contraire il paraissait plus réservé que le théâtre anglais, au moins en ce qui concerne le decorum extérieur. C'est ce qui ressortira d'une lettre écrite par Mme Riccoboni à Garrick en 1768. « On ne supporterait point ici l'indécence de Ranger. Les traits indécens Français deviennent délicats sur leur théâtre à mesure qu'ils le sont moins dans leur conduite »[3].

1. Cf. Baldensperger, *art. cit.* Les journaux anglais qui blâmaient la présence de Moylin à Londres estimaient qu'on aurait dû l'indemniser pour l'avoir mêlé à des querelles qu'il pouvait ignorer.
2. Sur le caractère presque purement électoral de la polémique, cf. Fuchs, *art. cit.*
3. Mrs. Clemens Parsons : *Garrick and his Circle*, p. 204.

L'estime baisse. — Toutefois une indication intéressante nous est fournie par la lettre que Fréron attribue au comédien Desormes, le premier rôle de la troupe Monnet. Selon lui, les Anglais instruits témoignaient peu d'estime pour nos comédies et bâillaient aux représentations. C'est qu'elles se bornaient à fronder les modes, les manies, les tics de Paris, tout ce qu'un étranger ne peut connaître et saisir qu'avec beaucoup de peine, et qui, en définitive, est d'un intérêt fort mince[1].

Peu importe qu'on ait suspecté l'authenticité de cette lettre[2] ; quand elle serait l'œuvre de Fréron lui-même, elle n'en contiendrait pas moins une explication intéressante d'un fait qu'il était possible d'observer sans quitter Paris : les Anglais ne goûtaient pas ce qu'ils suivaient difficilement. Il ne s'agit donc point d'aversion pour le théâtre français, mais seulement pour une catégorie d'œuvres qui ne valaient pas l'effort qu'elles coûtaient[3].

Les lectures. — Cet effort était sensiblement réduit dans les lectures, où quelques commentaires opportuns, peut-être même les bons offices d'interprètes, venaient au secours des auditeurs embarrassés. Ce fut sans doute de cette façon surtout que s'exerça outre-Manche l'action de notre littérature dramatique et celle de nos acteurs, ou plutôt de nos diseurs. On donnait avec grand succès des lectures dès 1776[4]; celles de Le Texier attirèrent pendant une quinzaine d'années, de 1784 à 1799, la bonne société dans sa maison de Lisle Street, Leicester Fields.

Il faut reconnaître que leur programme ne répond nullement aux indications de la lettre publiée par Fréron. Les goûts avaient-ils changé en cinquante ans? Toujours est-il que Molière tient une

1. *Lettres sur quelques écrits de ce temps*, par M. F***, nouvelle édition. Londres (Paris), 1782, in-12, t. II, pp. 272 et suiv. « J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec quelques Anglais qui ont vu la France, sur les pièces que nous devons leur jouer. Ils ne veulent que du Molière ; ils m'ont dit franchement qu'ils avaient baillé à Paris à nos comédies modernes les plus goûtées. Ils ont, disent-ils, beaucoup de difficulté à les entendre, et quand ils les ont pénétrées, ils ne se croient pas dédommagés de la peine qu'ils ont prise. Ne serait-ce pas, Monsieur, que les comédies d'aujourd'hui sont trop fines, trop dénuées d'action, et ne portent que sur quelques nuances passagères affectées aux personnes du grand monde ? Au lieu que Molière a peint des vices et des ridicules généraux, qui conviennent à toutes les nations et à tous les états. Il y a partout, et ici autant qu'ailleurs, des Avares, des Misanthropes, des Tartuffes, des Précieuses, des Bourgeois Gentilhommes, des Valets Fourbes ».

2. Cf. Fuchs, *art. cit.*

3. En 1735 le *Brutus* traduit avait eu du succès (Pœllnitz, *Lett. et Mém.*, Amsterd., 1737, t. III, p. 350). Il est vrai qu'on pouvait applaudir surtout ce qu'il y avait de « républicain », c'est-à-dire, aux yeux du public, d'anti-français, dans la pièce.

4. Gibbon, *Lett. à Holroyd*, 18 janv. 1776. Trad. Marignié, en V, *Œuv.*, t. II, p. 285, note de la traduction.

place bien misérable dans le recueil de Le Texier[1] : parmi les soixante et une pièces que renferment ces douze volumes, il est représenté seulement par *Le Bourgeois Gentilhomme, L'Amour médecin* et *Les Précieuses Ridicules;* encore ces trois œuvres sont-elles toutes dans la dernière série (1799). En revanche, le premier volume s'ouvre avec la populaire *Partie de Chasse de Henri IV. Le Barbier de Séville, Le Mariage de Figaro*, et même *La Mère coupable* voisinent dans la première série avec les drames de Mercier, les comédies de Beaunoir, les proverbes de Carmontelle et d'autres œuvrettes de la même époque.

La tragédie, même celle du XVIII[e] siècle, n'y figure absolument pas. Il est visible que le choix des pièces visait bien moins à faire connaître des textes ayant une valeur d'art que des spécimens d'une langue aussi voisine que possible de la langue parlée à l'époque. Au point de vue des relations intellectuelles, on peut regretter que notre littérature ait été représentée par des œuvres de qualité fort inégale, et souvent par des produits inférieurs; mais, pour ce qui regarde la propagation du français lui-même, il est permis de se demander si Le Texier n'exerça pas une action assez efficace.

1. *Recueil des pièces de théâtre lues par M. Le Texier en sa maison ... à Londres, chez T. Hookham, libraire, dans Bond-street, au coin de Bruton-street.* — La première série comprend huit volumes in-8° ; les trois premiers paraissent en 1785, les trois suivants en 1786, les deux derniers en 1787. La deuxième série comprend les quatre volumes parus en 1799. La table des douze volumes a été dressée par A. Rondel et Th. Lascaris dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire du Théâtre* (nov.-déc. 1910, pp. 210 à 214).

CHAPITRE VI

LA CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Difficulté de s'en rendre compte. — Il est impossible de savoir combien de gens dans n'importe quel pays avaient la connaissance du français et jusqu'où allait cette connaissance. En ce qui concerne l'Angleterre, les chances d'erreur de celui qui prétendrait faire une enquête seraient plus grandes encore que partout ailleurs.

Non seulement l'Anglais n'aime pas parler une langue étrangère, comme Pœllnitz le remarquait déjà[1], mais il ne laisse pas voir volontiers qu'il la sait, et, pour peu qu'il ait conscience de n'en être pas absolument maître, il se réfugie dans le silence.

On connaît les plaisantes confessions d'Addison, débarqué à Paris : « Mon arrivée n'a pas été moins incommode; je n'y voyais pas une figure, je n'entendais pas un mot que j'eusse rencontré auparavant; de sorte que mes compagnons les plus agréables étaient les statues et les tableaux, dont beaucoup sont très remarquables, mais qui se recommandaient particulièrement à moi, parce qu'ils ne parlaient pas français, et avaient une qualité de premier ordre, rare à rencontrer en ce pays, celle de n'être pas trop bavards »[2].

L'amour-propre, la crainte d'être pris en faute sur une délicatesse d'expression, préoccupaient jusqu'à un Walpole, qui pourtant savait très bien notre langue[3]. Il avait toujours cultivé plus ou moins l'amitié de nos ambassadeurs, de Guerchy, Mirepoix, le duc de Nivernais ; il recevait chez lui les Français du bel air, et s'exerçait à bien parler leur langue.

Au moment où il pense aller en France en septembre, il s'entretient avec le duc et la duchesse de Berwick, et juge leur français fort méchant (wicked). Au moment de repartir pour la France, il s'inquiétait de l'effet qu'il allait faire auprès d'une Madame d'Aiguillon, ou d'une Madame Geoffrin, avec son soi-disant mauvais

1. « La plupart [des Anglois] savent le François et l'Italien : mais ils n'aiment point à parler les Langues étrangères, et lorsqu'ils le font, c'est par nécessité ou par contrainte » (Pœllnitz, *Lett. et Mém.*, Amst. 1737, t. III, p. 334).
2. *Works* (Lond., 1721), t. IV, p. 149.
3. P. Yvon, *Walpole*, p. 701.

jargon[1] « *I do feel ashamed* », écrit-il. Il est tout honteux d'avoir dû ou cru devoir cesser une conversation que la Reine lui avait fait la faveur de lui accorder[2]. Quand chez Mme Du Deffand on relève ses fautes de grammaire, il prend le parti de rire, mais non sans un secret dépit[3]. Sans vouloir me rabaisser, disait-il, le désavantage de parler un langage pire que celui du moindre idiot que l'on rencontre, est insurmontable; le plus stupide des Français me semble éloquent, et me laisse embarrassé et ennuyé[4].

Ces pudeurs empêchaient de se rendre compte des capacités de ceux même qui venaient en France[5]. A plus forte raison les renseignements sur ceux qui restaient dans leur île sont-ils pauvres et fragmentaires.

Diversité d'après le rang social. — La seule chose qu'on puisse affirmer sans crainte d'erreur, c'est que, comme partout, la connaissance du français était d'autant plus répandue qu'on montait plus haut dans l'échelle sociale. Les Rois et la Cour étaient polyglottes par définition[6], les ambassadeurs par état, l'aristocratie par tradition et par souci de sa dignité[7].

La plupart des Anglais cultivés, dit Collins, étaient familiers avec la langue de Racine et de Molière. En fait, il est exact que partout où il allait, Voltaire rencontrait, outre des compatriotes, des Londoniens, qui pouvaient causer avec lui en français. Chez Bolingbroke il n'entendait probablement parler que cette langue, car lady Bolingbroke ne s'exprimait que très rarement en anglais[8].

Il ne semble pas que le nombre des Anglais qui avaient étudié le français ait diminué dans la suite du siècle. On nous a conté avec détail le séjour de Montesquieu et de Rousseau. Montesquieu se lia intimement avec le duc de Richmond et le duc de Montague, avec lesquels il passa, dit-il, les plus heureuses heures de son existence ; avec Carteret, qui devint plus tard comte de Granville, avec

1. Yvon, *Walp.*, pp. 703, 705.
2. *Lett.* VII, p. 311 ; *Ib.*, p. 706.
3. *Lett.* 6 oct. 1765, à Conway. *Ib.*, p. 718.
4. *Letters* (Oxford, 1904), t. VI, p. 306.
5. Les jeunes Anglais qui vont en France, dit Moore, évitent de parler une langue qu'ils ne possèdent pas à la perfection (*Lett.* X, t. I, p. 59 ; cf. p. 63-64 et la suite).
6. Le jeune Duc de Cumberland, second Fils de Leurs Majestés... est fort adroit, et apprend avec une grande facilité. Il parle l'Anglois, l'Allemand, le Latin et le François... il n'a pas encore treize ans accomplis (Pœllnitz, *Lett. et Mém.*, Amsterd., 1737, t. III, p. 324-325).
7. Bolingbroke a mérité ce compliment de Voltaire : « Je n'ai jamais entendu parler notre langue avec plus d'énergie et de justesse » (*Corr.*, Lett. à Thir. du 2 janv. 1722, dans Allou, *o. c.*, p. 169).
8. Collins, *Volt., Mont... en Angl.*, trad., p. 17. Nous avons d'autre part de nombreuses preuves de la connaissance approfondie du français que possédait Falkenaer (*Ib.*).

Charles Yorke, fils du lord chancelier Hardwicke, avec André Mitchell, le futur ambassadeur à Berlin..., avec Martin Folkes, vice-président de la *Royal Society*[1]. C'est évidemment dans notre langue que tous ces gens s'entretenaient avec lui. Les renseignements de ce genre sont assez abondants. Grosley, qui ne savait pas un mot d'anglais, Mmes Du Boccage et E. de Beaumont, qui l'entendaient assez mal, ont pu se promener partout à leur aise sans difficulté et se faire expliquer bien des choses. L'abbé Morellet, lui aussi, a fréquenté nombre d'Anglais, il n'a pu leur parler que sa langue, puisque, dans une lettre du 26 juillet 1779, il annonce qu'il va tâcher d'apprendre à balbutier un peu l'anglais : « Je me sais bien mauvais gré depuis longtemps de ne savoir guère que le lire, dit-il »[2].

On voit dans les villes d'eaux les cercles d'élégants s'amuser à de petits concours. Le français y est admis[3]. Courtoisie sans doute, pose aussi. Le fait a pourtant sa valeur.

Ai-je besoin d'ajouter que rien ne serait plus périlleux que de généraliser en cette matière ? Dans une même classe sociale, dans des groupes analogues, outre que tout changeait d'une ville à l'autre, d'un individu à un individu, des différences, qui allaient jusqu'à une complète opposition, se marquaient. Prenons les « barristers », qui n'étaient plus obligés de manier les manuels barbares de droit en français anglicisé. Les uns avaient appris le français, les autres non. « Aux audiences des deux bancs et de l'échiquier à Westminster, raconte Grosley, qui avait voulu rendre visite à ses confrères, je me plaçai parmi les avocats, et, parlant françois à mes deux voisins, ni l'un ni l'autre ne l'entendoit ; l'un d'eux se leva et m'amena à sa place quelqu'un de ses confrères, qui, parlant ma langue, m'expliqua de son mieux tout ce qui se disoit et se faisoit ». Et le narrateur ajoute cette phrase instructive : Aux spectacles, j'avais les mêmes ressources.

A QUELS CERCLES SE BORNAIT L'INITIATION. — Nous savons qu'on dissuada François de La Rochefoucauld d'aller à Bristol : on y parlait trop français. Peut-être, mais il semble bien, malgré ce que nous avons dit plus haut du soin qu'on prenait de faire apprendre notre langue aux enfants dans le grand commerce, que les gens qui

1. Collins, *o. c.*, p. 150-151.

2. *Lett. à Lord Shelburne*, p. 164.

3. A Batheaston s'organisent des jeux poétiques. Parmi les laborieuses bagatelles présentées figurent deux piécettes de M. Du Tems (probablement le diplomate Louis Du Tens), l'une intitulée : *La Belle Assemblée au château de Batheaston*, l'autre *L'Amour jouant au piquet avec Glycère*, traduction assez fidèle d'un passage de Lyly, dans *Campaspe*, act. III, sc. v). Cf. Barbeau, *Une ville d'eaux anglaise au XVIIIe s.* Paris, 1904, p. 232.

« étaient dans les affaires » ne le possédaient en général point. C'est, à mon sens, un assez mauvais signe que Pastlett Wayle ait dû traduire à leur usage le *Dictionnaire du Commerce* de Savary[1]. Les grands marchands, les seuls qui pussent tirer profit de cet ouvrage savant, étaient donc incapables de le lire dans le texte, qu'un éditeur espérait du profit à leur en donner une version !

La contradiction est peut-être plus apparente que réelle. Dans la classe commerçante, il n'y avait aucune tradition qui imposât l'étude du français. Mais, au fur et à mesure que le rôle international de cette langue grandissait, on en comprenait l'utilité et les pères y mettaient leurs enfants.

Dans les milieux du théâtre et des lettres. — Changeons de milieu et considérons d'abord le monde du théâtre. On cite toujours l'acteur Garrick pour sa connaissance parfaite du français[2]. Combien de ses partenaires anglais en savaient autant ?

Un monde nous intéresse particulièrement ; c'est celui des gens de lettres. Pendant les premières années du siècle, nous en avons des témoignages, on tint visiblement à rester en communication directe avec la pensée française. Le « Journal littéraire » de 1717 le dit formellement. Il se trompe grossièrement, quand il espère voir la poésie anglaise se régler sur les modèles français, et aussi quand il affirme que le goût de notre langue va croissant, mais il a raison de croire que tel écrivain qui ne la parle pas est capable de lire et de comprendre nos œuvres[3].

1. *Universal Dictionary of Trade and Commerce.* Aucune Préface n'explique les intentions du traducteur.

2. « Il savait le français presque aussi bien que M. Suard l'anglais ; et c'était entre eux des parallèles continuels des deux langues et des deux théâtres » (Hedgcock, *Garrick*, p. 116).

Mme Riccoboni avait épousé un pauvre acteur qui était le fils de Louis Riccoboni. Quoi qu'il en soit, elle écrivit à Garrick des lettres moitié en anglais, moitié en français. Elle emploie les mots français comme termes de flatterie, peut-être plutôt, car l'anglais lui sert aussi à flatter, pour faire de doux reproches (cf. Clemence Parsons : *Garrick and his Circle*, p. 304). Ceci montre que Mme Riccoboni considérait Garrick, le destinataire de ses lettres, comme capable de comprendre la langue française, même dans des nuances assez subtiles.

3. Voir *Diss. sur la Poësie Angloise* (pp. 158-160) :

« Leurs plus beaux génies [aux Anglais] et ceux qui peuvent juger des pièces Françoises commencent pourtant à en reconnoître la supériorité du côté de la correction et à considérer la régularité comme une qualité qui rend les Ouvrages d'Esprit estimables.

« Le Chevalier Richard Steele le fait assez connoître dans un prologue qu'il a fait pour l'Andromaque Anglais fait par M. Philips, ou plutôt imité de l'Andromaque de M. Racine. Il y loüe cet auteur très estimé et très estimable, d'avoir joint dans sa pièce la correction Françoise au feu Anglois.

« Plusieurs poètes ont déja commencé à travailler à cette réforme [de la poésie anglaise], et il est fort probable qu'ils ne manqueront pas d'y réüssir ; la langue Françoise commence à être de plus en plus en vogue dans ces Royaumes, plusieurs de leurs

Beaucoup d'obscurités subsistent du reste. Il me paraît particulièrement difficile d'expliquer comment nos voisins pouvaient lire à la fois Du Bartas et Fénelon, La Calprenède et Marmontel. De nos jours, grâce aux progrès de la philologie historique, on arrive à ne pas embrouiller tout cela. Mais par quelle grâce d'en haut des Anglais du XVIIIe siècle s'y retrouvaient-ils, à moins que leur demi-ignorance ne les sauvât, et qu'ils comprissent le tout par à peu près ? [1]

On s'est d'autre part posé le cas de Pope, qui avait étudié Boileau, et nombre de critiques français : Rapin, Bouhours, Bossu, peut-être dans le texte, et qui, quand Voltaire alla le voir, fut incapable de s'entretenir avec lui [2].

Nos livres en Angleterre. — Nombre d'Anglais en étaient là [3], et il n'y a pas de raison de supposer que cette capacité ait beaucoup diminué, à en juger du moins par la diffusion de nos livres.

Admettons que les lecteurs anglais de *La Henriade* furent flattés de l'éloge que le poète faisait de leur pays. Tant y a que le poème de Voltaire se vendit beaucoup. Il se trouva trois cent quarante-quatre souscripteurs, et certains d'entre eux voulurent plusieurs exemplaires. Peterborough en prit vingt, Chesterfield dix. Toute l'édition in-4° et trois éditions in-8° furent vendues en moins de trois semaines [4]. On pourrait citer d'autres exemples [5].

Il n'y a guère qu'un tout petit nombre d'écrivains anglais qui

beaux esprits l'entendent quoique ils ne la parlent pas, et s'ils continuent à être trop orgueilleux pour s'avoüer imitateurs des François, ils ne laisseront point de les imiter dans ce qu'ils seront forcé [*sic*] à reconnoître bon et raisonnable ».

1. Sur le culte persistant de ces vieux auteurs voir Rathery, *Relat.*, p. 60. Il est possible qu'ils se contentassent de l'à-peu-près, comme ils s'en contentaient pour l'intelligence de leurs textes anciens (cf. Dryden et Pope lui-même pour Chaucer).

2. Voici d'abord ce que dit Voltaire à ce propos (*Lett. philos.*, XXII) : Ce que je sais, ainsi que tous les gens de lettres d'Angleterre, c'est que Pope, avec qui j'ai beaucoup vécu, pouvait à peine lire le français, qu'il ne parlait pas un mot de notre langage.

Audra a minutieusement étudié la question, et il conclut que Pope avait peut-être été intimidé et que, incapable de parler couramment le français, il le savait néanmoins beaucoup mieux que n'a voulu le faire croire Voltaire (*L'influence française dans l'œuvre de Pope*, pp. 116-120. Voir tout le chapitre et comparez *Bull. mensuel France-Grande-Bretagne*, nov. 1932).

3. Le Dr Rigby voyage en France en 1789. Il assiste à des représentations théâtrales, il lui faut suivre sur le livret.

Il lui fut, dit-il, « très instructif d'écouter la prononciation correcte des mots, et même des syllabes, de sorte qu'avec l'aide d'un livre (il assiste à un opéra-comique) nous pûmes très bien comprendre » (*Lett.*, p. 25). Il a une conversation avec Target (p. 33) et enfin, à la chapelle de Versailles, il s'entretient avec « un des gens d'armes présents à l'église » (p. 45).

4. Collins, *o. c.*, p. 74-75.

5. Ainsi on avait traduit en anglais les *Lettres de Juliette Catesby* de Mme Riccoboni (1764) ; cependant Becket, son éditeur anglais, trouvait nécessaire de consacrer quelques rayons dans sa boutique aux éditions françaises de ses ouvrages, pour plaire à ceux qui voulaient la lire dans sa propre langue (Crosby, *Mme Riccob.*, p. 142).

aient été incapables de lire une œuvre française : Eliot[1], Richardson. La plupart des autres le savaient plus ou moins bien, comme Chr. Smart[2], Thomson, Sterne, Smollett, Goldsmith, Swift[3], lady W.-M. Montagu, Conway, Gray[4], Hume[5], Gibbon, Adam Smith[6], Arthur Young[7].

On peut ajouter Johnson lui-même, quoiqu'il se soit donné pour règle de ne parler que latin sur le Continent[8]. C'est en effet en français qu'il composa les distiques résumant ses premières impressions :

A Calais	Saint-Omer	Arras	A Amiens
Trop de frais.	Tout est cher.	Hélas !	On n'a rien.

1. Yvon, *Walpole*, p. 711.
2. Il possédait dans sa Bibliothèque une traduction française de l'*Odyssée*, d'autres versions, et les *Fables* de La Fontaine. A quelle intention ? Pour les lire assurément Voir Mc Kenzie (K. A.), *Chr. Smart*, p. 16.
3. Voir Goulding, *Swift en Fr.*, préf.
4. Walpole et lui étaient ensemble à Reims en 1737. Le dernier apprenait le français au point d'en oublier l'anglais. Gray en était maussade (Yvon, *Walpole*, p. 60). Quand Walpole critique, dans un esprit amical, le français de Gray (*Lett.* 5 juill. 1773), il insiste sur ce fait, qu'il n'a pas le sentiment de la langue, qu'il n'a pas l'esprit français, et qu'il y a chez lui des expressions provinciales (Id , *ib.*, p. 701-702).
5. Walpole note que Hume est « la mode même », quoique son français soit presque aussi inintelligible que son anglais (Id., *ib.*).
6. Il parlait fort mal notre langue, dit Morellet (voir Turg., *Œuv.*, Daire, t. II, p. 30, n. 4).
7. La façon de parler le français de M. Young (auteur d'un Voyage en France) est d'un comique achevé (Correspondance de Fanny Burney à Miss Phillips, dans E. Lassaugue, *Les Émigrés dans le Comté de Surrey, Revue de l'Hist. de Versailles et Seine-et-Oise*. Vers., 1905, in-8°, p. 6).
8. Barretti, qui faisait office de cicerone, lui épargna sans doute la peine et l'humiliation de parler (mal) français ; Johnson était fort paresseux et très orgueilleux au fond. Mais ceci était pour les conversations suivies. Autrement, il est probable que Johnson a parlé quelque peu comme touriste.

CHAPITRE VII

INFLUENCE SUR LA LITTÉRATURE

L'ÂGE DE L'INDÉPENDANCE. — Il ne m'appartient pas de rechercher quelle influence la connaissance de notre langue, en portant les auteurs anglais à la fréquentation des nôtres, a pu avoir sur le développement de leur esprit et le caractère de leur style. L'étude de ces sortes d'actions appartient à l'histoire littéraire.

Disons seulement brièvement que l'âge de l'indépendance était venu. Nos classiques étaient toujours considérés avec respect [1], mieux encore, lus et même imités ; ils ne faisaient plus loi [2]. On le sentit dès les premières années du siècle, nous l'avons montré. Il eût fallu pour soutenir l'empire de l'art français autre chose que les publications d'œuvres posthumes de Bossuet ou des lettres de Mme de Sévigné, surtout en présence du réveil des années 1712-1713.

Or justement, si on met à part quelques survivants du grand siècle, comme Fontenelle ou Fénelon, et quelques jeunes gens qui annonçaient l'âge nouveau, le prestige de la France diminuait [3]. Mais cela ne dura pas. Les premières productions de Voltaire, les romans de Lesage, les comédies de Marivaux eurent un succès retentissant outre-Manche [4].

1. Exact Racine, and Corneille's noble fire, Show'd us that France had something to admire (Pope, *Sat. V*, v. 274-275).

2. Thomson se proposait d'observer les règles précises et exigeantes de l'école française : unités de temps et de lieu, choix de sujets historiques et de personnages princiers, exposition du sujet par un récit, importance des discours, absence de toute action violente sur la scène. Mais il voulait assouplir le cadre trop inflexible de la tragédie classique, y faire une place, à côté du drame des passions, aux surprises, à l'attente, aux émotions d'une intrigue ingénieusement nouée et déliée (Morel, *J. Thomson*, p. 602).

Sur l'influence exercée par les dramaturges français, voir aussi Ward, *Engl. Dramatic Lit.*, t. II, pp. 454-475.

3. Notons cependant, comme l'a très bien montré A. F. B. Clark, dans son étude sur *Boileau en Angleterre* (1925), que l'apothéose de Boileau se place entre 1711 et 1746 ; si on commence à mettre Pope bien au-dessus de lui comme poète, son *Art poétique*, adapté toutefois à l'Angleterre, continue d'exercer une grande influence.

D'autre part de son *Lutrin* procède toute une lignée de productions héroï-comiques. Voir Audra, *Rev. de Litt. comp.*, 1926, t. VI, p. 162.

4. « On m'a bien demandé des nouvelles du père de *Marianne* et du *Paysan parvenu* ; vous savez dans quelle faveur sont les Voltaire et les Montesquieu » (Yvon, *Les Fr. et la Société anglaise au XVIIIe s.*, *Rev. Ens. l. viv.*, 1912, pp. 270-272).

Les critiques ont reconnu dans *Tancrède et Sigismonde* de Thomson un chapitre du *Gil Blas* (l. IV, 4)[1]. Ailleurs le poète suivait Voltaire, avec lequel il avait été mis en rapports pendant son séjour à Paris, en 1730. Les *Lettres Persanes* firent naître au delà du détroit une foule d'imitations et des traductions [2]. Contes, histoires orientales foisonnèrent [3].

Malgré tout les écrivains anglais, comme l'a fort justement montré E. Gosse, ne semblaient guère avoir à apprendre grand chose sur le continent. Leur tour d'enseigner paraissait venu. Dans leurs mains, la langue anglaise, qui avait été un dialecte servant d'ardentes individualités et les bizarreries d'une imagination parfois débridée, était devenue un instrument poli et brillant au service d'une race élégante et bien élevée [4].

La nouvelle littérature de la France. — Soit ! Mais après Voltaire et Montesquieu, Duclos, Buffon, Diderot et toute l'Encyclopédie, J.-J. Rousseau, d'Alembert, Helvétius, Marmontel allaient

1. Morel, *Thomson*, p. 590. La pièce anglaise fut traduite à son tour par La Place et parut dans le *Mercure fr.* de janv. et févr. 1761.

2. Georges Lyttelton en écrivit sur le type même de Montesquieu. Sa première œuvre, une Épître, avait paru à Paris, en 1728.

3. On en trouvera la liste dans Conant, *The Oriental Tale in England* (New York, 1908). Donnons-en quelques extraits :

1704-1712. « Arabian Nights' Entertainment... ». Traduits en français de l'arabique par M. Galland, puis de là en anglais.

1714. « The Thousand and one Days, Persian Tales ». Traduites du français en anglais par Ambrose Philips. Londres, 1714-1715.

1714. « The Persian and Turkish Tales compleat ». Compilés en français par M. Pétis de la Croix. Traduits en anglais par Dr. King.

1720. « The Beautiful Turk ». Traduction d'une histoire écrite par G. de Brémond.

1722. « The Travels and Adventures of three princes of Savendip ». Traduits en français de l'italien par Chevalier de Mailly, puis en anglais.

1725. « Chinese Tales... ». Traduits du français. Londres, 1725.

1729. « Adventures of Abdalla... ». Traduites en français par M. de Sandisson, puis en anglais par Paul Chamberlain. Londres.

1730. « Persian Anecdotes... ». Madame de Gomez. Traduites en anglais par Paul Chamberlain.

1733. « The Adventures of Prince Jakaya... ». Traduites en anglais.

1736. « Persian Tales related in One Thousand and one hours... ». Traduits du français par S. Humphreys et J. Kelly.

1739. « Chinese Letters ». Jean Baptiste de Boyer, Marquis d'Argens. Traduites en anglais. Londres.

17 ? « The Wonderful Travels of Prince Fan Feredin ». G. H. Bougeant. Traduits en anglais. Northampton.

1749. « Zadig... ». Voltaire. Traduit en anglais, 1749. Londres. Une traduction par F. Ashmore, 1780.

« The Works of M. de Voltaire translated... ». Traduction par T. Smollett M. D., T. Francklin M. A., 1761-1765.

1754. « Babouc, or the World as it goes ». Voltaire.

1786. « History of Caliph Vathek ». Beckford. Cette histoire, écrite aussi en français par Beckford, a été publiée par lui en France en 1787, à Paris et à Lausanne.

4. *Litt. angl.*, trad. H. Davray, p. 243.

révéler au monde une nouvelle France, inattendue. Sans qu'on puisse en aucune façon établir deux courbes parallèles, dont l'une suivrait le renouveau de la littérature française, dont l'autre marquerait le mouvement de l'imitation anglaise, on peut dire qu'aussitôt que parut chez nous une œuvre de marque on la traduisit, on l'imita, ou on s'en inspira tout au moins outre-Manche [1]. On se lasserait de citer ceux qui suivent ces nouveaux modèles, particulièrement les écrivains politiques, écoliers de Montesquieu [2].

A dire vrai, il faudrait examiner cette question dans tous ses détails et ce n'est pas ici le lieu, prendre à part chaque genre, chaque forme de pensée. Ainsi, en ce qui concerne la rêverie, du jour où Collins, Gray, Thomson, Young, puis Macpherson-Ossian dirigèrent vers d'autres spectacles et d'autres contemplations le sentiment poétique, la langue littéraire anglaise n'a plus à peu près rien à prendre à la nôtre, ni éléments, ni tendances [3].

Et pourtant Rousseau, Voltaire, Baculard d'Arnaud, Mme Riccoboni, Marmontel, Mme de Genlis, Claris de Florian avaient des lecteurs innombrables. On les traduisait pour ceux qui ne lisaient pas le français [4].

Les ouvrages les plus récents [5] attribuent à l'influence française l'usage de la prose poétique et rythmée qu'on trouve dans les « romances anglaises » de la seconde moitié du XVIIIe siècle. Il ne saurait être ici question de contester avec l'auteur, qui reconnaît

1. Knox n'aime guère cette production de la France du XVIIIe siècle. « La frivolité s'est fait sentir jusque dans la littérature, dit-il, elle a gâté le goût. Les écrivains modernes de la France sont imités et prônés par ceux qui, du haut du trône de la mode, donnent le ton et dictent des loix. Les productions tant vantées de la moderne philosophie en France, sont monstrueuses, et plus propres à dégrader qu'à élever l'humanité. Leurs histoires nouvelles n'ont aucune dignité, ni dans l'expression, ni dans les pensées : elles manquent d'authenticité. Leur style est énervé, et tient beaucoup de celui que censuraient les anciens, et qu'ils désignaient sous le nom de *style asiatique*, quoique les auteurs modernes, qui écrivent de cette manière, se glorifient d'inventer un genre de style qu'ils s'imaginent être nouveau ». C'est sur ce jugement qu'il termine son Traité de l'éducation, V, p. 399 (vers 1770-1780).

2. Ainsi Ferguson, dans son *Histoire de la Société Civile* (1767). Voir *Cambr.*, *Hist. of E. Lit.*, t. X, p. 296.

3. Wesley traduit ses hymnes méthodistes de l'allemand, non du français.

4. Voir J. M. S. Tompkins, *The Popular Novel in England*, 1770-1800, Appendice, p. 367.

On trouvera là une liste très intéressante de traductions du français :

Juliet, Lady Catesby, 1764, par Riccoboni, traduit en anglais par Mrs. Brook.

Memoirs of the Marquis of S. Forlaix, 1770, par Framéry, traduits aussi par Mrs. Brook.

Letters of a Peruvian Princess, 1774, par Madame de Grafigny, traduites par Miss R. Roberts, et en 1752 par Francis Ashworth Esq.

Memoirs of a Baroness, d'Elizabeth Sophia Tomlins, adaptés d'un manuscrit français inconnu, etc.

5. J. M. S. Tompkins, *o. c.*, p. 364

que les précurseurs remontent au temps d'Élisabeth. Fénelon a-t-il eu l'action qui lui est attribuée, et J.-J. Rousseau peut-il être considéré comme le modèle — incomparable — des écrivains d'après 1762 ? C'est une question à examiner.

En revanche, on condamne sévèrement les écarts de certains de nos auteurs [1]. Le coloris « Arcadian » (pastoral ?) déplaît particulièrement. Le *London Magazine* dédaigne Billardon de Sauvigné et son roman de *The rose* ou *The Feast of Salency*, comme un spécimen d'un roman moderne français, plein de clinquant, de mauvais goût et de prétention.

Mêmes incertitudes en ce qui concerne l'action que les théâtres français et anglais exercent l'un sur l'autre. La question est tellement délicate et complexe qu'on ne saurait, semble-t-il, en l'état présent des choses, malgré l'étude de Nettleton [2] et les ouvrages de Thorndyke et de Baker, affirmer rien de très précis. Un dépouillement spécial du répertoire de Genest entre autres et des « Literary Anecdotes » de Nichols s'imposerait. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que, lorsqu'on étudie un écrivain comme Goldsmith et qu'on parcourt la liste des ouvrages qui composaient sa bibliothèque, on ne peut pas manquer d'être frappé de l'intérêt qu'il apportait à notre scène.

Disons ici, en manière de conclusion que, si des influences extérieures, comme celles de relations diplomatiques ou mondaines, ont souvent contribué à développer ou même à imposer le goût de la culture française et du français chez certains, pour quelques autres, c'est la nature même de leur génie qui les a fait incliner vers notre langue et vers nous. Parmi ces derniers Goldsmith est au tout premier rang. Il appartient à la catégorie de ces esprits qui sentent à un haut degré le charme d'un art étranger et d'une civilisation étrangère. L'isolement qui les restreint au seul commerce de leurs compatriotes est pour eux le desséchement de l'individualité. La dette de Goldsmith envers la France est considérable. Il a mis à contribution Marivaux, Montesquieu, Voltaire, d'Argens et Buffon. Esprit conservateur en littérature, il a une sincère admiration pour Voltaire. Il n'y a là dedans rien que de très naturel. On le regarde avec Johnson comme le dernier des grands représentants du classicisme en Angleterre, et, si sa connaissance du français et son cos-

1. L'opinion de Clara Reeve, c'est que les bons romans français peuvent compter parmi les meilleures productions littéraires, tandis que les mauvais peuvent être regardés comme ce qu'il y a de plus exécrable en littérature (Tompkins, *o. c.* Append., t. I, p. 367-368).

2. Voir *Cambr., Hist. of E. Lit.*, t. X.

mopolitisme ne l'avaient pas mis à même de rechercher directement notre influence [1], il l'aurait subie tout de même par l'intermédiaire d'un écrivain du début du siècle toujours pris par lui comme modèle : Addison.

1. Voir Sells, *Les Sources françaises de Goldsmith*. Paris, 1925, passim, surtout pp. 42 et suiv., 60 et suiv., 70 et suiv., 141 et suiv.

CHAPITRE VIII

ANGLAIS QUI ONT ÉCRIT EN FRANÇAIS

Cas particuliers. — Étant données les tendances dont il vient d'être parlé, on est assez étonné que divers Anglais aient encore écrit en français, comme l'avaient fait à l'âge précédent James Howell et Hamilton. En effet Sherlock (1678-1761) donna en français ses *Lettres sur Shakespeare* et ses *Conseils à un jeune poète*; Bolingbroke (1678-1751) ses *Lettres à M. de Pouilly*. Mais ce sont là des gens du temps de la reine Anne. On cite encore Townley, Garrick, Johnson, Bentham, Ramsay, Gibbon; Chesterfield écrivait ses lettres tantôt en latin, tantôt en anglais, tantôt en français. Plus tard, Walpole nous a laissé une vaste correspondance française[1]. A l'exception de ces deux derniers, auxquels nous reviendrons plus loin, il faudrait examiner ces cas un à un et se garder de conclure d'après quelques faits à l'existence d'une tendance un peu répandue. Disons tout de suite que chez aucun des auteurs que nous venons de nommer n'a existé la conviction que le français fût un instrument supérieur. Ainsi considérons Townley, qui a traduit le poème d'*Hudibras* de Butler (Londres, 1757). Il était officier anglais au service de la France. Beckford a écrit d'abord en français son *Vathek*; mais il avait vécu à Genève avec son précepteur, avait été reçu par Voltaire[2], avait lu Buffon, Bourrit, s'était lié avec Mallet, Bonnet, de Saussure, Huber, — l'homme complet de Goethe, — dont la fantaisie et le sens de la caricature avaient si gaiement contribué à la formation de son esprit. Sa bibliothèque était pleine de nos romans[3] et d'ouvrages divers, particulièrement de Voyages, dont il s'est directement inspiré.

Quel est le motif exact qui l'a décidé ? On regrette que, dans l'étude sérieuse qui a été faite de la genèse de *Vathek*, tout en fournissant les renseignements les plus détaillés et les plus précis

1. Voir *Cambr.*, *Hist. of E. Lit.*, t. X, pp. 257, 259.
2. Voir Marcel May, *La jeun. de Beckford*, p. 60.
3. Id., *ib.*, pp. 241, 253, 276, 284, 296, etc.

sur les discussions auxquelles donna lieu la publication de l'édition anglaise par Henley[1], l'auteur que nous suivons, qui a conté le dépit qu'eut Beckford de voir sa volonté méconnue, n'ait pas cherché à découvrir les raisons profondes pour lesquelles Beckford avait écrit en français. Il paraît vraisemblable qu'il a trouvé plus simple et plus naturel de rester en contact avec ses sources : Herbelet, Ricard, etc.[2]...

Gibbon. — Il était à Lausanne, en plein milieu de langue française, quand il composa l'*Essai sur l'étude de la littérature* (1761), qu'il publia ensuite en Angleterre. Comme tant d'autres, il acceptait que le français devînt la langue universelle, et c'est sans doute pour cela qu'ambitieusement il lui confia son œuvre[3]. Ses motifs sont ceux qui avaient jadis déterminé De Thou à choisir le latin. Il s'en est expliqué formellement : « J'aurais évité quelques clameurs *anti-françaises*, dit-il, si je m'étais tenu au caractere plus naturel d'auteur anglais... Mon vrai motif était plutôt l'ambition de la réputatation nouvelle et singulière d'Anglais réclamant un rang parmi les écrivains français. Dans les temps modernes, le langage de la France a été répandu par le mérite de ses écrivains, les manières sociables des naturels, l'influence de la monarchie et l'exil des protestants. Plusieurs étrangers ont saisi l'occasion de parler à l'Europe dans ce dialecte commun, les Allemands peuvent se prévaloir de l'autorité de Leibnitz et de Frédéric, du premier de leurs philosophes et du plus grand de leurs rois. Un juste orgueil et un louable préjugé anglais ont mis opposition à cette communication d'idiômes, et de toutes les nations de ce côté des Alpes mes compatriotes sont ceux qui ont le moins d'usage du français, et qui s'y perfectionnent le moins. Sir Will. Temple et lord Chesterfield ne s'en servaient que par devoir de civilité ou par raison d'affaires ; et leurs lettres imprimées ne seront pas citées comme des modèles de composition. Lord Bolingbroke a bien publié en français l'*Esquisse de ses réflexions sur l'exil*, mais sa réputation n'a plus pour fondement que cette galanterie de Voltaire : docti sermones utriusque linguæ ; or la Dédicace en anglais de *la Henriade* à la reine Charlotte, d'autre

1. Marcel May a donné dans son chap. IV un Examen des premières éditions.

2. Voir quelques allusions, *Ib.*, p. 382. Divers indices permettent du reste de se demander s'il n'a pas été aidé par Sébastien Mercier.

3. Gibbon, dit Garat, est, après Hume, celui de tous les écrivains anglais qui a le plus séjourné en France ; il n'entendait pas seulement notre langue, il la parlait avec facilité, il l'écrivait avec assez de correction et d'élégance. C'est en français qu'il faisait assez souvent ses extraits, qu'il se rendait compte de ses lectures de ses jugemens sur les anciens, de tout ce qui lui fournissait les matériaux de son histoire (*Mém.*, t. II, p. 190). Comparez Baldensperger, *Univers.*, p. 40.

part l'*Essai sur la Poésie Epique* font présumer que Voltaire lui-même aspirait à obtenir en retour le même compliment.

« Le comte Hamilton fait une exception sur laquelle on ne saurait insister de bonne foi : quoique Irlandais de naissance, il avait été élevé en France dès son bas-âge ; — je m'étonne cependant que son long séjour en Angleterre et l'habitude de la conversation domestique n'aient pas altéré l'aisance et la pureté de son inimitable style, — et j'ai du regret à la perte de ses vers anglais qui auraient offert un sujet de comparaison amusante.

« Je puis donc prétendre au *Primus ego in patriam*, etc. Mais avec quel succès ai-je tenté ce sentier non encore frayé, c'est ce que je dois laisser à décider à mes lecteurs français »[1].

La décision de Gibbon ne passa pas du reste sans observations ni critiques. Si certains l'approuvèrent[2], d'autres firent des réserves[3]. Parmi ceux-là il convient d'insister sur Hume. Le philosophe savait le français[4]. Il avait habité longtemps la France et son *Siège de Calais* parut d'abord en français[5]. On a dit aussi que, quand il fut brouillé avec Rousseau, il se défendit en français[6]. Pourtant, quand Gibbon, après son deuxième séjour en Suisse, revint à Londres en 1767, et qu'il montra au philosophe historien un échantillon de son *Histoire de la Suisse*, Hume lui fit une observation qui trahissait une sorte de patriotisme littéraire : « Pourquoi écrivez-vous en français, et portez-vous des fagots dans un bois, comme dit Horace en parlant des Romains qui écrivent en grec »[7] ? Hume exprimait là le sentiment général.

Gibbon répondit : Mes anciennes habitudes et la présence de Deyverdun, m'ont encouragé à écrire en français pour le continent Européen. Je n'ai pas besoin de souligner l'importance de ces derniers mots[8].

1. *Autobiography*, éd. Murray, 1897, p. 175-176 ; cf. p. 200-201 : J'avais raison d'estimer cette urbanité nationale qui de la Cour a répandu son aimable influence, sur la boutique, la chaumière, les écoles.

2. M. Mathy, lettre à Gibbon, cadet, auteur (en français) d'un *Essai sur l'étude de la Littérature*, Londres, 1761, justifie l'emploi du français (voir *Musée Britannique* du 16 juin 1761).

3. Voir Gaullieur, *o. c.*, p. 98.

4. Pourtant il fut incapable d'apercevoir les fautes qu'une traductrice, Mlle Octavie Belot, avait faites dans une traduction de ses œuvres historiques (Mertz, *o. c.*, p. 661). Sur son succès dans les salons de Paris, voir Collins, *Volt. en Angl.*, p. 188.

5. Voir Collé, *Journ.*, t. III, p. 23.

6. Ceci achèverait de prouver qu'il était exempt de toute prévention. Mais l'*Exposé succint de la contestation qui s'est élevée entre M. Hume et M. Rousseau* est une traduction due à Stuard et d'Alembert.

7. Gaullieur, *o. c.*, p. 99, et Gibbon, *Miscellaneous Works*. Dublin, 1796, t. I, p. 133-134.

8. J'hésite à mettre ici Rutlidge, gentilhomme anglais, bilingue, dont nous reparlerons ailleurs.

Lord Chesterfield et Walpole. — J'ai dit plus haut que ces deux grands épistoliers ont écrit la plupart de leurs lettres en français, et leur succès autorise à croire qu'ils étaient en cela poussés et soutenus par un goût qui n'avait rien d'un pur instinct. Roger Coxon [1] a appelé avec raison l'attention sur une certaine quantité de lettres écrites en français par lord Chesterfield à différents correspondants. Ces lettres, dont quelques-unes inédites, montrent combien l'auteur avait l'habitude de notre langue et avec quelle virtuosité il savait la manier. En particulier, nombre de lettres à Mme de Monconseil (3 mai 1753, 10 janvier 1755, 25 décembre 1755, par exemple) atteignent à une véritable perfection, non seulement par la correction de la langue, mais par la qualité du style. Toutefois il faut remarquer qu'il reste là dans les lieux communs de la politique, de la vie mondaine, de l'éducation, de la santé.

Walpole lui est en ce sens supérieur. Son horizon est plus vaste, ses sujets plus variés ; il décrit et avec un sentiment très vif du pittoresque. Sa correspondance avec Mme Du Deffand est un vrai monument du genre épistolaire. Elle fait partie intégrante de la correspondance de la grande dame, qui eut pour lui une amitié amoureuse. Le sujet exigeait de singulières délicatesses. Walpole sait se montrer réservé, cruel même, sans jamais cesser d'être sympathique et de laisser apercevoir ses émotions profondes, quoique voilées. Aussi bien que le prince de Ligne ou Frédéric II, il s'est classé en bon rang dans notre littérature, tout près des grands écrivains. Sa prétendue ignorance, quand il écrit à Voltaire (21 juin 1768), n'est que modestie. L'esprit de Mme de Sévigné avait pénétré en lui [2].

1. *Chesterfield and his Critics.* London, 1925.

2. Il faudrait, auprès de lui, mentionner G. Selwyn, un de ses correspondants, homme du bel air, qui manie le français avec une aisance et un naturel parfaits (voir S. Parnell Kerr., *Georg Selwyn and his wits.* London. Methuen and Co., s. d. L'ouvrage, publié sans doute aux environs de 1900, est bien postérieur au livre de Jesse sur le même personnage).

CHAPITRE IX

LE PROCÈS DU FRANÇAIS

Restrictions et réserves des mieux intentionnés. — En 1710, Jean Le Clerc, parlant de trois traductions de livres anglais (dont une était l'*Essai sur l'usage de la raillerie* de Van Effen), renvoie les lecteurs aux originaux, puisque « le stile... est d'un Anglois si pur et si énergique », que « la Langue Françoise ne fait que languir en comparaison ». A propos de la traduction du *Spectator*, il insiste plusieurs fois sur ce point [1].

Cette opinion n'était point celle d'un adversaire, ni d'un rival. Nous la verrons se reproduire ailleurs, avec des variantes. En Angleterre, depuis Dryden, c'est-à-dire depuis environ quarante ans, il y avait pour ainsi dire chose jugée. Dès 1717, le *Journal littéraire,* parlant des beaux esprits du pays, constate que « la plûpart d'entr'eux sont du sentiment que la langue Françoise n'a pas la force necessaire pour la Poësie ». Ils ne se trompent pas tout-à-fait, ajoute l'auteur ; « le rafinement des Puristes a appauvri cette langue ; beaucoup de vieux mots expressifs en ont été retranchez, et on n'a admis de termes nouveaux qu'autant que la necessité l'exigeoit ; d'ailleurs une regle inviolable du stile François défend au même terme de paroître plusieurs fois dans des périodes voisines ; ainsi ayant peu de Sinonimes, on ne sauroit bien souvent varier le stile, que par des circonlocutions, qui, remplaçant un seul mot par tout une phrase, causent du vuide dans le sens, et doivent absolument enerver la diction » [2].

Voltaire était-il prêt à souscrire à cette opinion, ou bien, en se faisant modeste, poussait-il trop loin une condescendance qui aboutissait à dénigrer le français ? En tous cas, il écrivait à Towne, le 23 juillet 1728, à propos de *La Henriade* : « La langue d'une nation libre comme la vôtre est la seule qui puisse exprimer vigoureuse-

1. *Bibl. Anc. et Mod.*, t. I (1714), 2e part., p. 383 ; t. V, p. 426, dans Goulding, *Swift*, p. 24.
2. P. 60. On notera que ces opinions ne sont pas fort différentes de celles de Fénelon.

ment ce que je n'ai rendu que bien faiblement dans ma langue maternelle : mon œuvre grandira entre vos mains et deviendra digne de la nation britannique »[1].

Plusieurs poètes anglais ont souligné cette infériorité du français classique, appauvri par le jeûne, asservi par l'excès des règles. En avril 1742, dans une lettre à West, Gray reproche aux Français d'avoir une langue poétique en tout semblable à celle de la prose, et y oppose les hardies créations de Shakespeare et de Milton[2].

La discussion ne fut du reste ni bien profonde ni bien brillante. On peut citer le Dr Newton, qui, en 1776, dans une Préface du *Paradis perdu* de Milton, félicite Cromwell d'avoir refusé de négocier en français, car dans l'opinion de tous les hommes sages l'universalité de la langue devait amener l'universalité de la monarchie française[3]. Pur procès de tendance auquel nous ne nous arrêterons pas.

Parallèle de Rutlidge. — Mais cette même année le chevalier Rutlidge institue une comparaison en règle des deux nations dans son livre *Essai sur le caractère et les mœurs des François comparées à celles des Anglois*, et il pose la question de la valeur relative des deux langues, sur son vrai terrain, en homme qui les mêle dans son usage et sa vie[4]. « Plusieurs circonstances, dit-il, concourent à confirmer les François dans l'opinion qu'ils sont le parangon et le modèle de tout le genre-humain. La principale, c'est l'affluence des Etrangers chez eux. Ils l'interpretent comme un hommage rendu à leurs talens, qu'on vient étudier et imiter de toutes parts.

« Une autre preuve qui ne leur paraît pas moins convaincante de la grande idée que l'Europe a d'eux, c'est le vaste empire de leur langue, qu'ils regardent comme un aveu général de sa perfection. Les plus modérés en parlent comme de celle qui est la mieux adaptée à l'usage des hommes. Lors même qu'ils en louent d'autres, on voit toujours qu'ils cherchent à insinuer que la préférence est due à la Françoise. A cette occasion ils citent le fameux apophtegme de l'Empereur Charles-Quint, dont l'autorité leur paroît décisive en

1. Collins, *Volt. en Angl.*, p. 89.
2. *Cambr.*, *Hist. of E. Lit.*, t. X, p. 120.
3. Dans Allou, *o. c.*, p. 400.
4. Dans une thèse récente : *Le Chevalier Rutlidge, gentilhomme anglais* (*1742-1794*). Paris, 1932, Raymond Las Vergnas a étudié à fond ce personnage, dont le rôle a été à certains moments assez énigmatique, car la nature de ses rapports avec Sartine, Lenoir, et plus tard Necker, n'est pas complètement éclaircie. D'origine irlandaise, fils d'un père qui équipa le navire qui escorta Ch. Stuart en route pour Culloden, il avait servi dans un des régiments irlandais du Roi de France. Il parle de la France comme de son pays. Romancier, satiriste, critique de la philosophie et des philosophes, un des meilleurs journalistes du *Babillard*, il a eu et soutenu l'idée de l'entente franco-anglaise.

faveur de leur Langue pour le commerce des hommes entre eux.

« Si la Langue Françoise étoit aussi peu répandue que les autres Langues modernes qui ne sont sues parfaitement que des Nationaux, il y auroit de la présomption à tout autre que des François de décider de son mérite ; mais comme elle est devenue familiere dans toutes les Cours et qu'elle fait une partie de la bonne éducation, on peut assurer qu'il y a des Etrangers qui la parlent et qui l'écrivent très correctement, et qui sont en état d'en juger avec connaissance et avec intégrité. *On peut donc prononcer avec eux que la Langue Françoise est plus agréable qu'expressive,* et que semblable à la Nation dont l'esprit de liberté s'est évaporé par le changement de son Gouvernement, *elle a perdu en force ce qu'elle a gagné en politesse et en pureté,* qu'on a trop fait consister dans le retranchement de plusieurs choses qu'il eût mieux valu conserver... Il n'est pas rare d'entendre des François se plaindre de la gêne où les réduit l'attention qu'ils sont obligés d'apporter à une correction qui affoiblit souvent leurs pensées. Il semble que le principal mérite d'une Langue devroit consister dans le nerf et l'abondance de ses expressions, plutôt que dans un soin étudié à ne se rien permettre qui ne soit marqué au coin du raffinement le plus pénible »[1].

L'année suivante il revenait à ce sujet et précisait encore : Le caractère principal de la langue française est la pureté, l'élégance, la correction. « De là résultent l'unité et la clarté de sa marche ; et sans contredit, elle est plus faite pour les sciences que pour les arts. Ce caractère produit la stérilité, la timidité et la gêne.

« La langue angloise au contraire, est libre et fière dans sa marche, comme le peuple qui s'en sert pour peindre ses pensées. Quiconque s'avise de l'enrichir d'une expression insolite ou étrangère est applaudi, en raison de la force et de l'énergie du mot hasardé... Abondance, énergie, audace, voilà ses attributs »[2].

A ce réquisitoire il n'a guère été répondu avec pertinence : « L'auteur, observe-t-on, est anglais, d'où partialité pour les siens. Le même auteur ne veut pas que le concours de toutes les nations de l'Europe venant s'instruire et se former chez elle, ni que l'étude qu'elles font de sa langue prouvent beaucoup en sa faveur ; il prétend que cette langue n'est aussi répandue que parce que l'esprit inquiet et ambitieux de la France force les autres nations à négocier souvent avec elle. Si c'était là le vrai motif, elle ne serait cultivée

1. Pp. 205-207. Le français présente en outre des difficultés de prononciation (p. 207).

2. Lettre à M. M** sur la lang. Angl. et sur la lecture des Auteurs Angl. (*Œuvres diverses,* Yverdon, 1777, t. II, p. 205-206).

que chez les peuples qui ont des relations politiques avec nous, encore parmi eux, il n'y aurait guère que les hommes qui ont l'espoir d'être un jour à la tête des affaires ; cependant on la voit cultivée jusqu'au fond du Nord ; on voit des hommes de toutes les conditions l'apprendre ; le sexe, juge si sûr en matière de goût, en fait ses délices, et elle fait aujourd'hui partie de son éducation. Cette préférence sur toutes les autres langues vivantes ne peut donc être due qu'à sa perfection, et au grand nombre de livres excellents que nous avons dans tous les genres ».

Il est impossible de ne pas juger extrêmement faible pareille défense fondée uniquement sur le consentement universel, et où on donne à peine un argument. Nous sommes loin des opinions sereines et modérées du brave Rutlidge.

Encore Walpole. — On a vu combien Walpole était familier avec la langue française. Pour admirateur qu'il soit de notre génie, il n'en souscrit pas moins à l'opinion générale anglaise. Le français est très inférieur en nombre (numbers), en harmonie et en abondance ; il est mieux adapté à la conversation et au dialogue [1].

S'il était vrai que le français fût incapable des hautes inspirations lyriques, ne convenait-il pas au moins de lui reconnaître l'avantage d'être une exquise langue de conversation ? Or, même dans ce rôle, on lui attribuait des défauts graves : Il donnait volontiers dans la flatterie et l'excès des compliments, si proche de l'insincérité. Un trop grand nombre de formules admises y effaçaient le caractère individuel, risquaient même de compromettre la dignité de la personne. Son triomphe était le dialogue léger et alerte. Il se prête mieux qu'aucune langue aux rencontres heureuses, à l'échange rapide des opinions. En anglais, une conversation correcte prend tout de suite un air pédant et affecté. La cause en est sans doute que les dames n'ont pas encore, comme en France, pris en main la direction de l'idiome [2]. C'est là, suivant Walpole, ce qui fait que le français convient mieux à la comédie [3].

Plus tard on a été moins ingrat et on a reconnu à la langue française non seulement des mérites qu'elle a gardés en propre, mais des vertus communicatives. Ainsi on a expliqué, non sans raison, que la manière de Hume, la structure simple de ses phrases, la pureté de son style pouvaient bien être due à l'éducation qu'il avait reçue des Jésuites, pendant son séjour à La Flèche [4]. Du reste la prose

1. Yvon, *Walp.*, p. 789.
2. Id., *ib.*, qui cite *Works*, t. II, p. 322.
3. Id., *ib.*
4. L'élégance dans la structure des phrases et une pureté excessive du langage, qui

de Bolingbroke n'avait-elle pas déjà subi cette même influence ?[1]

Deux textes semblent résumer les idées anglaises sur le sujet ; tous deux sont empruntés aux principaux protagonistes du français en Angleterre. L'un est de Chesterfield et date de la fin de l'hiver 1754 (28 novembre-5 décembre). Il est contenu dans les numéros 100 et 101 du « Monde », numéros fameux, car ce sont ceux où Chesterfield félicitait Johnson du travail d'épuration dont nous parlerons plus loin. L'anglais, y disait Chesterfield en substance, est fréquemment parlé, et presque partout compris en Hollande ; il est aimablement accueilli dans les parties civilisées de l'Allemagne, et étudié comme une langue savante, quoique peu parlée par tous ceux qui ont ou prétendent avoir quelque savoir. On lit ici entre les lignes les espoirs de l'auteur dans l'avenir de son idiome.

L'autre texte est pris à une lettre écrite en anglais au duc de Nivernais le 6 janvier 1783 par Walpole. Il y est question de la traduction en français de l'*Essai sur les Jardins,* que Nivernais avait faite lui-même et réussie au gré de l'auteur. Nous avons parlé de sa correspondance en français ; éditeur et imprimeur d'ouvrages français, Walpole a pris une part active à la diffusion de notre langue par le livre comme par la parole, et ceci d'une manière plus pratique et plus efficace que n'importe qui ; l'intérêt qu'il porte aux monuments qui font la gloire de la France n'est pas moindre. Ce n'est pas tout à fait de la fantaisie que de l'évoquer du royaume des ombres faisant les honneurs de Versailles, de la Cour de France, et indiquant les avenues qui mènent vers Paris et la province. Or il faisait sur la supériorité du français en soi toutes sortes de réserves, nous venons de le marquer. Si, dans la lettre dont nous parlons, toute politesse mise à part, il se déclare en pleine sincérité ravi d'être mis en français, les phrases suivantes révèlent son sentiment : « Un auteur carthaginois, dit-il, n'aurait-il pas senti de l'orgueil d'avoir son ouvrage rendu ainsi familier à Rome par la plume d'un Scipion » ? Et Walpole donne au duc la raison dernière de sa reconnaissance : « Vous m'avez fait parler la langue universelle ».

signalait la littérature française contemporaine, étaient spécialement inculquées par les Jésuites, maîtres de l'éducation française. L'histoire de Hume montre assez l'influence française pour nous autoriser à considérer sa longue visite à La Flèche comme un facteur important dans son caractère (*Cambr., Hist. of E. Lit.*, t. X, p. 283).

1. *Ib.*, t. IX, p. 233.

CHAPITRE X

LES GALLICISMES EN ANGLAIS

Observations préliminaires. — Il eût été outrecuidant de ma part de prétendre corriger ou compléter par des recherches personnelles les données fournies par *Oxford Dictionary* (*O. D.*) recueil admirable dont nous souhaiterions avoir l'équivalent en France et où ont été relevés avec les autres mots ceux qui venaient de notre langue[1].

On trouvera dans la liste qui suit quelques mots qui sont cités d'après des dictionnaires généraux comme Phillips ou d'autres dictionnaires, qui ont eu de nombreuses éditions. Ces mots doivent se rencontrer plus tôt que dans l'exemple que nous donnons.

Il ne faut pas oublier non plus qu'il arrive qu'*O. D.* ne cite qu'un seul exemple, comme pour le mot *élite* ou bien que, pour des expressions telles que *cordon bleu*, il ne donne pas d'exemple du tout, alors qu'au contraire d'autres Dictionnaires, le Stanford en particulier, donnent des exemples postérieurs au XVIIIe siècle. Il eût donc fallu en dater l'apparition, et j'ai voulu n'inscrire ici que des termes réellement attestés à l'époque.

Au moment de dresser ma liste, je m'étais demandé s'il était utile de donner chaque fois le renvoi exact aux auteurs et aux ouvrages. J'ai fini par me décider pour l'affirmative, en considérant combien il est important d'informer mon lecteur du caractère de l'œuvre où se rencontre le mot français, car il est bien évident, pour n'examiner qu'un cas, que le gallicisme que l'on admet dans une traduction du français n'a rien de comparable au gallicisme qui entrera dans une poésie originale. Il ne faut pas non plus qu'on puisse supposer d'usage courant un terme qu'un technicien a pu trouver commode, ainsi de suite.

J'ai hésité aussi sur l'ordre dans lequel je devais ranger les mots. L'ordre chronologique avait des avantages, c'était, en théorie au

1. Il se peut qu'il y ait à glaner derrière les chercheurs qui ont fourni les matériaux, et qu'on puisse en particulier trouver matière à observations nouvelles chez les écrivains qui se sont occupés de sciences et de métiers et qui ont pu emprunter aux nomenclatures françaises. On m'excusera de n'avoir pas fait sur le lexique anglais technique ce que je viens d'ébaucher en ce qui concerne le lexique français lui-même.

moins, se donner la possibilité de suivre le mouvement dans sa croissance, ses arrêts, sa décroissance ; mais, outre les difficultés énormes que cette disposition présentait, je me suis rendu compte que les observations qu'on en pouvait tirer pour l'histoire, étant donné le rôle que jouent dans cette propension à l'emprunt les dispositions personnelles, couraient grande chance d'être erronées, sans compter que la langue parlée échappait à toute étude, malgré son importance.

Tout bien considéré, il m'a paru préférable de classer les mots français par catégorie. Un tableau fait sur ce principe, s'il pouvait être complet, permettrait de déterminer ce qui intéressait les Anglais dans la vie et la pensée françaises. On pourra déjà voir ici que c'est lorsqu'il s'agit de l'homme en lui-même, de ses défauts et qualités, de ses connaissances, de sa façon de vivre et d'agir, de ses rapports de société, de ses usages, des modes qu'il a adoptées, de la paix ou de la guerre, que les expressions d'origine française abondent.

Ceci dit, je ne puis me dispenser de donner à mon lecteur quelques avertissements nécessaires. Le premier et le plus important, c'est que les mots énumérés n'ont pas joué en anglais le même rôle les uns que les autres. J'ai fait pour cette raison abstraction des termes qui, se rapportant à des choses étrangères, ne pouvaient être assimilés ; ce sont, comme on disait jadis, des mots de « relations ». *Lit de justice* ou *Lettre de cachet* en offrent des exemples caractéristiques. L'Angleterre n'a jamais connu ces deux usages de notre ancien régime, pas plus qu'elle n'a eu de *capitoul*[1].

Il y a une grande différence entre un mot qui s'est imposé à l'usage, et un mot éphémère, qui n'a fait que passer ou même a été particulier à un auteur qui l'a employé pour un effet, par précision, par paresse, par snobisme aussi. Ces ἅπαξ comptent pourtant. Ils attestent des influences sur des individus, lesquelles ne sont pas négligeables pour le sujet qui nous occupe. Il faut pourtant les mettre à part. Je les marquerai d'un ἅ. On trouvera dans le tableau une foule de mots français particuliers à Walpole ; on ferait de même un Dictionnaire de ceux de Chesterfield[2].

Quoique certains mots se retrouvent chez plusieurs écrivains, ils n'ont pas eu pour cela la même fortune. Il en est qui ont vécu

1. 1753. Il est cité par Chambers, *Cycl.*, Suppl[t].

2. *Avoir le bon goût* (Lett. 44, éd. 1774) ; *mauvaise honte* (55) ; *force arguments* (75) ; *décrotté* (86) ; *enjouement*, *badinage* (91) ; *bonnes fortunes* (94) ; the « *bons mots* » ; *en passant, bel esprit, je ne sais quoi* (97) ; *commensaux, ton de la bonne compagnie*, women' company gives a « *certaine tournure* » (104) ; *manières prévenantes* (112). Il cite même des mots historiques (113) et des proverbes en français (114).

jusqu'à nos jours[1]; d'autres n'atteignirent pas la date de 1850[2]. Une dernière catégorie enfin comprend les mots, et ils sont nombreux, qui n'ont pas survécu au XVIIIe siècle[3].

Enfin je n'ai pas cru devoir m'en tenir à des dates très rigoureuses. J'ai donc signalé quelques mots trouvés dans des écrits un peu antérieurs à 1715. Je les fais précéder d'un astérisque (*). On en trouvera aussi d'un peu postérieurs à 1789. Ils sont signalés par deux astérisques (**).

1. Les mots de cette catégorie seront précédés d'un α.
2. Ils seront précédés d'un β.
3. Ils seront précédés d'un γ.

TABLEAU MÉTHODIQUE DES MOTS FRANÇAIS TROUVÉS DANS DES TEXTES ANGLAIS DU XVIIIe SIÈCLE

I

LA NATURE[1]

α *avalanche,* 1766, Smollett, *Trav.,* XXXVIII, 337 ;

α *desert* (fig., non cultivé), 1725, Pope, *Odyss.,* IV, 748 ;

volcanic, 1774, Forster (G.), *Voy. round World,* 1777, I, 591 ;

β *environs,* 1750, Chesterf., *Lett.* III, CCXXIX, 43 (avait déjà paru en 1665).

Les cultures. L'élevage. — β *terrain,* 1727, Bailey, vol. II ;

prairie, 1773, P. Kennedy, *Jrnl.*, in T. Hutchins, *Descr. Virg.* (1778), 54 ;

α *depasturage,* 1765, *Projects,* in *Ann. Reg.,* 144/1 ;

**feuillage,* 1714, Jervas, *Lett. to Pope,* 20 Aug., in *Pope's Lett.* (1737), 107.

Les jardins d'agrément. — **basin* (bassin naturel ou artificiel), 1712, Blackmore (J.) ;

*β *gazon,* 1704, Harris, *Lex. Techn.* ;

*α *jet d'eau,* 1706, Phillips ;

*α *reservoir,* 1705, Addisson, *Italy,* 273 ;

α *umbrage* (ombrage, fig.), 1739, R. Bull, tr. *Dedekindus Grobianus,* 229 ;

γ *cedre,* 1712, tr. *Pomet's Hist. Drugs,* I, 150.

Les fleurs. — α *camellia,* 1753, in Chambers, *Cycl.,* Supp^t ;

α *mignonette* (réséda), 1752, Miller, *Gard. Dict.* (1759), s. v. Reseda ;

1. Les abréviations sont celles d'*Oxford Dictionary*.

α *bouquet*, 1717, Lady M. W. Montagu, *Letters*, I, XXXII (1827), p. 145.

Les jardins potagers. Les plantes et les arbres. — **serpolet*, 1693, *Urquhart's Rabelais*, III, I, 407 ;

α *espalier*, 1741, *Compl. Fam. Piece*, II, III, 356 ;

**α *sycamore*, 1814, Pursh, *Flora Amer. Septentrionalis*, 635.

Les fruits et les légumes. — β *cedrat*, 1781, J. T. Dillon, *Trav. Spain*, 399 ;

*α *reinette* (pomme), 1706. London and Wise, *Retir'd Gard.*, X, 43 (sous la forme *reinet*, avait paru en 1583) ;

*α *haricot* (légume), 1706, Phillips (éd. Kersey) (avait déjà paru en 1653) ;

α *chanterelle* (champignon), 1775, Lightfoot, *Flora Scot.* (1777), II, 1008 ;

*α *mousseron*, 1706, Phillips (éd. Kersey) (avait déjà paru en 1655) ;

α *jargonelle*, 1733, Miller, *Gard. Dict.*, s. v. *Pyrus* (avait déjà paru en 1693 dans une traduction de De La Quintinie) ;

**topinambou*[*r*] (avait vécu jusqu'en 1666 d'après l'ancienne forme française), ne réapparaît qu'en 1858 ;

α *bizarre* (t. d'hortic.), 1747, Chambers, *Cycl.*, Suppl[t].

Animaux domestiques ou sauvages. — δ *barbet*, 1753, terme de science employé par Réaumur, 1753, pour nommer un ver, in Chambers, *Cycl.*, Suppl[t] ;

δ *barbet* (chien), 1780, Coxe, *Russ. Disc.*, 236 ;

α *bidet* (poney), 1762, Sterne, *Letters*, n° XXVI, *Wks.*, p. 749 2 (1839) (avait paru en 1630) ;

α *chevrotain*, 1774, Goldsm., *Nat. Hist.*, I, II, III, 311 ;

α *campagnol*, 1768, Pennant, *Zool.*, I, 104 ;

**β *fauvette*, 1797, Bewick, *Brit. Birds*, I, 209 ;

α *cachalot*, 1747, *Gentl. Mag.*, XVII, 174 ;

*α *lamantin*, 1706, Phillips (éd. Kersey) ;

β *puceron*, 1752, J. Hill, *Hist. Anim.*, 20 ;

α *menagerie*, 1712, J. James, tr. *Le Blond's Gardening*, 23 ;

α *queue* (d'un animal), 1748, Smollett, *Rod. Rand.* (1760), II, XLIX, 116.

II

L'HOMME ET LA FAMILLE

α *demoiselle,* 1762, Sterne, *Lett., Wks.,* p. 750/2 (1839);
α *engagement* (pour mariage), 1742, Fielding, *Jos. Andrews*;
α *mésalliance,* 1782, A. Walpole, *Lett.,* VIII, p. 235;
α *grandpapa* (mot familier), 1753, *Scots Mag.,* Apr. 188/1.

L'homme et la femme. Leur nature, leur caratère. — *trait* (du caractère), 1752, H. Walpole, *Lett. to Mann,* 28 oct.;

α *congener* (n. m.), 1730-1736.6, Bailey (folio), *congeners*;

*α *brunette* (adj.), 1712, Henley, in *Spect.,* n° 396; (nom) 1713, *Guardian,* n° 109 (1756), II, 108;

α *brusque,* 1744, Walpole, *Lett.,* I, 319 (1857) (sous la forme *brusk,* avait déjà paru en 1651);

α *calin,* 1752, Beawes, *Lex. Mercat.,* Red., 817;

*α *distrait,* 1711, Budgell, *Spect.,* n° 77, 124/1;

α *fanfaronade,* 1745, Swift, Pref., *Bp. Sarum's Intro., Wks.,* 1841, I, 379 b (déjà en 1652);

*β *fantasque,* 1701, C. Burnaby, *Ladies Visiting Day,* I, 1;

α *farouche,* 1765, H. Walpole, *Lett.,* IV, p. 412;

**α *grison,* 1796, Stedman, *Surinam,* II, XVII, 41;

α *nonchalant,* av. 1733, R. North, *Exam.,* II, IV, 147, p. 310;

α *outré,* 1722, Richardson, *Statues in Italy,* p. 191;

*α *ridicule* (nature ridicule), 1711, Addison, *Spect.,* n° 18, p. 6;

β *sans-souci,* 1781, H. Walpole, *Lett.,* VIII, 65;

α *bon vivant,* 1785, Grose, *Classical Dict. of Vulg. Tongue* [T. L. K. Oliphant];

β *ennuyé,* 1757, Gray, in Gray and Mason's *Corresp.,* p. 96 (l'infinitif paraît en 1768);

α *egoist,* 1785, Reid, *Int. Powers,* 640;

α *bizarrerie,* 1741-70, *Lett. Mrs. Carter* (1808), 207;

α *brusquerie,* 1752, Chesterf., *Lett.,* II, n° 55, p. 234 (1774);

*α *caprice,* 1709, Pope, *Ess. Crit.,* 287;

*α *délicatesse,* 1704, Swift, *Tale of a Tub,* p. 62 (2nd éd.) (avait déjà paru en 1698);

α *effrontarie,* 1715, M. Davies, *Ath. Brit.,* I, Pref., 28;

β *egoism,* 1785, Reid, *Int. Powers,* II, X, 285;

α *empressement*. 1749, Chesterf., *Lett.*, n° 202 (1792), II, 262 ;

β *fainéantise* (av. 1733), R. North, *Exam.*, I, II, 127, p. 99 (on en trouve un exemple en 1684) ;

β *fierté*, 1771, H. Walpole, *Lett.*, V, 296 (avait déjà existé en 1673) ;

*β *finesse* (délicatesse dans la manipulation, grâce raffinée), 1704, F. Fuller, *Med. Gymn.*, Pref. (avait paru avec ce sens au XVIe siècle) ;

*β *friponnerie*, 1708, tr. *Petronius Arbiter*, Key 1 (*fripon* existait au XVIIe siècle) ;

α *naïveté*, 1756, H. Walpole, *Lett.*, III, 2 (avait déjà paru en 1673) ;

α *grimace*[*r*], 1762, Goldsmith, *Cit. W.*, XCVI, I ;

*α *impertinence* (insolence), 1712, Steele, *Spect.*, n° 410, p. 1 ;

*α *indolence*, 1710, Steele, *Tatler*, n° 132, p. 1 ;

α *mauvaise honte*, 1721, Lady M. W. Montagu, *Lett. to Ctess Mar.*, I, 325 ;

δ *minutie*, 1749, Chesterf., *Lett.*, I, n° 142, p. 359 (ce mot est d'un emploi très fréquent chez l'auteur ; ailleurs la forme latine *minutia* prédomine) ;

α *nonchalance*. 1758, *Case Authors Stated*, 28 (avait déjà paru en 1678) ;

γ *optimism*, 1759, Warburton, in *W. and Hud's Lett.* (1809), 289 ; cf. *optimist* ;

γ *reconnaissance*, 1733, R. North, *Exam.*, 159 ;

α *sang-froid*, 1750, Chesterf., *Lett.* (1792), III, 27 ;

δ *sottise*, 1733, R. North, *Exam.* (1740), I, III, 23, 136 (avait déjà paru en 1673) ;

α *gascon* (caractère de —), 1771, Smollett, *Song*, in Anderson, *Brit. Poets* (1795), X, 959/1 ;

*α *gasconnade*, 1709, Steele, *Tatler*, n° 115, p. 5.

Le langage. — **langue* (langage), 1799, Nelson, in *Nicolas Disp.*, III, 313 ;

α *articulation* (son articulé), 1764, Reid, *Inquiry*, IV, § 2 ;

*α *articulation* (parole), 1711, Ken, *Anodynes, Poet. Wks.*, 1721, III, 418 ;

β *articulation* (man. de pron.), 1785, Cowper, *Needless Alarm*, 68 ;

α *jargon*, 1769, *Publ. Advertiser*, 29 May, 3/4 ;

α *patois*, 1787, P. Beckford, *Lett. of Italy* (1805), vol. I, p. 64 (avait déjà paru en 1643) ;

*α *purist*, 1706, Phillips, éd. 6 ;

L'ÉDUCATION. — α *chaperon* (d'une demoiselle), 1720, Mrs Delany, *Autobiogr.*, I, 66;

β *gouvernante* (institutrice), 1716, Addison, *Free-holder*, n° 4.

III

L'HABITATION

LA MAISON. — α *château*, 1756, H. Walpole, *Lett.*, III (1857), 21;

α *hôtel* (particulier), 1749, Chesterf., *Lett.*, II, CXCIX, 249;

γ *palais*, 1738, Chesterf., *Common sense*, n° 98, *Misc. Wks.*, I, 102 (1777) (déjà désuet au XVIII[e] siècle, remplacé par *palace*);

**α *chalet* (peut-être suisse), 1782, Beckford, *Italy* (1834), vol. I, p. 248;

α *boudoir*, Chesterf., *Lett.*, n° XXIX, *Misc. Wks.*, II, 90 (1777) (se rencontre auparavant et a donné naissance à *boudoiresque* et à *boudoirize*);

α *bureau*, 1720, *Lond. Gaz.*, 583, 5/3;

α *salle à manger*, 1762, Sterne, *Lett.*, 14 Aug.;

α *salon*, 1715, Leoni, *Palladio's Arch.* (1742), I, 52;

α *gallery*, 1715, S. Sewall, *Diary*, 4 feb. (1882), II, 38;

α *porte-cochère*, 1769, *De Foe's Tour Gr. Brit.* (éd. 7), II, 170 (avait déjà paru en 1698 et 1699);

*β *enfilade* (suite de pièces dans un appartement), 1705-1730, S. Gale in Nichols, *Bibl. Topogr. Brit.*, III, 41;

α *suite* (un certain nombre de pièces formant l'habitation d'une même personne), 1716, Lady M. W. Montagu, *Lett. to Ctess Mar.*, 8 sept.

L'AMEUBLEMENT. — β *meubles*, 1786, Cowper, *Lett. to Lady Hesketh*, 26 nov.;

δ *bahut*, 1784, Miss Berry, *Jrnl and Corr.*, I, 76 (N. E. D.);

α *buffet*, 1718, Hickes and Nelson, *J. Kettlewill*, II, § 32, 135;

α *bureau*, 1742, Richardson, *Pamela*, IV, 79;

δ *cabriole* (sorte de fauteuil), 1785, Mackenzie, *Lounger*, n° 36;

α *chaise marine*, 1739, Cibber, *Apol.* (1756), II, 79;

* α *console*, 1706, Phillips;

α *fauteuil*, 1744, Gray, in Gosse *Life* (1882), 74;

α *lambrequin*, 1725, J. Coats, *Dict. Heraldry*;

α *sèvres* (porcelaine), 1764, Ld Holland, in Jesse, *Geo. Selwyn and Contemporaries* (1843), I, 287 ;

α *vase* (n. m.), 1731, Swift, *Strephon and Chloe,* 191 ;

β *chandelier,* 1736, Stukeley, *Palagr. Sacra,* p. 69 [T.] ;

α *paillasse,* 1759, *Adansons Voy. Senegal,* in Pinkerton, *Voy.* (1814), XVI, p. 608 (*paillasse* devint *palliasse* en 1563 (Smollett, *Fr. and Italy, Wks.,* V, 280 (1817), et se maintint dans la langue sous les deux formes) ;

α *bougie* (lumière), 1755, *Mem. Capt. P. Drake,* II, 11, 40.

La domesticité. — β *bonne* (servante), 1771, Wilkes, *Corr.* (1805), IV, 85 [*N. E. D.*] ;

γ *lisette* (servante), 1774, Chesterf., *Lett.* (1792), I, XXXVI, 118 ;

α *soubrette,* 1753, H. Walpole, *Lett.* (1890), III, 33 ;

*β *suivante,* 1709, Mrs. Manley, *New Atal.,* I, 175 (avait déjà paru en 1698) ;

α *chasseur* (domestique), 1765, H. Walpole, *Lett.* (1857), vol. IV, p. 415 ;

α *page* (enfant portant la traîne de la mariée), 1781, Cowper, *Truth,* 146 ;

α *valet de place,* 1750, Chesterf., *Lett.* (1774), II, XIII, 52.

IV

L'ALIMENTATION

cuisine, 1786, H. More, *Florio,* 657, p. 42 (avait déjà paru en 1483).

Cuisine, repas. — β *braise, braise,* 1759, W. Verral, *Cookery,* p. 57 ;

α *batterie de cuisine,* 1773, Walpole, *Lett.,* VI (1857), p. 1 ;

α *carafe,* 1786, *Lounger,* II, 178 (1787) [*N. E. D.*] ;

* α *casserole,* 1706, Phillips ;

β *casserole,* 1725, Bradley, *Fam. Dict.,* s. v. *Roach.* ;

β *marmiton,* 1754, Chesterf., *Lett., Bk,* II, nº LXXXVIII, *Misc. Wks.,* vol. II, p. 407 ;

α *bonne bouche* (morceau qui fait ou donne bonne bouche), 1762, Symmer in Ellis, *Orig. Lett.,* II, 495,IV, 455 ;

γ *fumet,* 1723, Swift, *Stella at Wood Park,* 14 ;

β *gourmand* (gourmet), 1758, Chesterf., *Lett.*, 22 sept. (1774), II, CXX, 427 ;

α *goût* (saveur), 1751, *Affect. Narr. Wager*, 97 ;

α *caramel*, 1725, Bradley, *Fam. Dict.* ;

α *cayenne* (poivre), 1756, P. Browne, *Jamaica*, 177 ;

*α *eschalot*, 1707-12, Mortimer, *Husb.* ;

α *sage* (sage et oignons), 1747, Mrs. Glasse, *Cookery*, 4 ;

α *sallet, salade*, 1786, Grose, *Anc. Armour*, II (avait existé depuis le XVe siècle jusqu'en 1600, avait figuré dans Blount, *Glossogr.*) ;

α *salmagundi* (fig.), 1761, T. Twining, in *Recreat. and Stud.*, 1882 (au sens propre le mot figure dans la langue depuis 1674) ;

α *fade*, 1715, M. Davies, *Athen. Brit.*, I, 195 ;

*α *surprise*, 1708, W. King, *Cookery*, V ;

γ *maigre* (faire —), 1739, H. Walpole, *Corr.* (1825), I, 18 ;

traiteur, 1751, Smollett, *Per. Pick.*, 39 ;

α *déjeuner*, 1787, Maty, tr. *Riesbeck's Trav. Germ.*, XXXI, II, 47 ;

α *plat* (mets), 1763, Smollett, *Trav.*, VII (1766), I, 118 ;

α *entrée*, 1759, W. Verral, *Cookery*, p. 46 ;

α *hors d'œuvre* (cuisine), 1742, Pope, *Dune*, IV, 317 ;

β *entremets*, 1756, *Connoisseur*, n° 137 (1774), IV, 246 (avait paru une première fois en 1475) ;

α *gibier*, 1704, Addison, *Italy* (1733), 126 ;

α *haricot* (ragoût), Phillips (éd. Kersey) ;

*α *cervelat*, 1708, Kersey, *Cervelas* (F.), a large kind of sausage ;

*γ *civet*, 1708-1715, in Kersey ;

α *liaison* (terme de cuisine), 1759, W. Verral, *Cookery*, p. 92 (avait déjà paru en 1648) ;

*α *marinade*, 1704, *Dict. Rust.* (1726), H, h ii jb ;

α *matelotte*, 1730-6, Bailey (fol.) ;

α *panification*, 1779, *Projects*, in *Ann. Reg.*, 100/1 ;

*γ *boucon*, 1706, Phillips, *boucons* in *Cookery* ;

α *compote*, 1731, Bailey (est cité en 1693 dans un ouvrage sur De La Quintinie) ;

* *croquette*, 1706, Phillips (éd. Kersey) ;

*α *fricandeau*, 1796, Phillips (éd. Kersey) ;

α *galette*, 1775, J. Jekyll, *Corresp.* (1894), 51 ;

β *hachis*, 1751, Smollett, *Per. Pick.* (1799), II, XLIV, 72 ;

*β *pâté*, 1706, Phillips ;

α *pâtisserie*, 1768, Sterne, *Sent. Journ.*, *Wks.* (1839), p. 444 ;

*δ *petits choux*, 1706, Phillips ;

α *piece* (abr. de piece of bread), 1787, A. Shirrers, *Bess and Jennie*, IV, 1.

Les boissons. — *pot-pourri* (plat), 1725, Bradley, *Fam. Dict.* (est cité en 1611 dans Cotgrave) ;

α *salmi*, 1759, W. Verral, *Cookery*, 132 ;

β *soupe maigre*, 1754, *Connoisseur*, nº 199 ;

*α *terrine*, 1706, Phillips, *World of Words* ;

*α *tourte*, 1706, Phillips (éd. Kersey) (*Cookery*) ;

*γ *languedoc* (vin du —), 1709, Addison, *Tatler*, Feb. 9, *Wks.*, vol. II, p. 94 (le bordeaux était connu depuis 1483 et le champagne depuis 1664) ;

α *liqueur*, 1729, Pope, *Dunciad*, IV, 317 ;

*α *bouchet* (boisson composée de sucre, de cinnam et d'eau), 1706, Phillips ;

α *capillaire* (boisson), 1754, *Connoisseur*, nº 38 ;

*β *grenadine*, 1706, Phillips (éd. Kersey) ;

α *orgeat*, 1754, *Connoisseur*, nº 38 ;

β *sagamité* (boisson), 1748, H. Ellis, *Voy. Hudson's Bay*, 188.

V

L'HABILLEMENT ET LA PARURE

Les vêtements. — α *demi-season*, 1769, in J. H. Jesse, *Geo. Selwyn and Contemporaries*, vol. II, p. 380 ;

*α *falbala*, 1704, Cibber, *Careless Husb.*, 1 ;

β *négligé* (vêtement), 1756, *Connoisseur*, nº 134, IV, 231 ;

α *robe de chambre*, 1531, *Gentl. Mag.*, I, 321 ;

γ *buffon* (espèce de guimpe), 1779, *Westm. Mag.*, II, 259 ;

α *mancheron*, 1725, Coats, *Dict. Her.* ;

α *chiffon* (parure de femme) 1765, Jesse, *Geo. Selwyn and Contemporaries* (1843), vol. I, p. 410. Le *O. D.* ne le donne qu'à partir de 1876 ;

β *blonde* (dentelle), 1766, Anstey, *New Bath Guide*, *Wks.*, p. 17 (1808) ;

α *chenille* (à broder), 1738-1739, Mrs. Pendarves, in *Mrs. Delany's Corr.*, 28 ;

*α *étamine*, 1714, *Fr. Bk of Rates*, 378 ;

*δ *grisette*, 1700, T. Brown, etc., tr. *Scarron's Com.*, *Wks.* (1712), 2 ;

δ *mazarine* (étoffe), 1766 [Anstey] *Bath Guide*, IX, 92 (avait déjà paru en 1694) ;

mousseline, que Phillips donne en 1696, ne se retrouve qu'au XIX[e] siècle (en 1835 mousseline de laine, en 1850 mousseline de soie) ;

α *mignonette* (lacet), 1737, Jeffrey, *Coll. Dresses*, 11 (en 1699, ce mot avait été employé par Mrs. Palliser, dans *Hist. Lace*, qui reproduit en français le texte du *Mercure Galant*) ;

α *cordeliere*, 1725, A. Nisbet, *Heraldry*, IV, 59-60 (actuellement s'emploie avec l'orthographe *cordelière*) ;

α *pompadour*, 1752, Mrs. Delany, *Life and Corr.* (1861), III, 110 ;

α *pompon* (ornement), 1748, *Song in Charmer* (1751), II, 51 ;

β *tambour* (à broder), 1777, Sheridan, *Sch. Scand.*, II, 1 ;

β *costume*, 1715, J. Richardson, *Th. Paint.*, 53 ;

α *cotillon*, 1766, C. Anstey, *New Bath Guide, Lett.* XIII, 140 ;

α *pelisse*, 1718, Lady M. W. Montagu, *Lett. to Ctess Mar.*, 10 Mar. ;

γ *petenlair*, 1753, A. Murphy, *Gray's Inn Jrnl*, n° 24 ;

α *polonaise* (vêtement), 1773, Mrs. Harris, in *Priv. Lett. Ld Malmesbury* (1870), I, 266.

Les coiffures. — α *capeline*, 1775, Ash., s. v. ;

α *chapeau bras* (tricorne qui pouvait être mis sous le bras), 1764, Mrs. Harris, in *Priv. Lett. Ld Malmesbury*, I, 114. En 1854 on trouve la forme *chapeau-de-bras* ;

α *roquelaure*, 1716, Gay, *Trivia*, I, 51 ;

α *friseur*, 1750, Chesterf., *Lett.* (1774), II, 60 ;

α *perruquier*, 1753, Foote, *Eng. in Paris*, I, 1 ;

α *chignon*, 1783, *Lady's Mag.*, XIV, 121 ;

β *papillotte*, 1748, H. Walpole, *Lett. to H. S. Conway*, 6 oct ;

α *solitaire* (coiffure pour homme), 1731, *Gentl. Mag.*, I, 321 ;

α *tête* (faux chignon), 1756, C. Smart, tr. *Horace Sat.*, I, VIII (1826), II, 71 ;

α *tête de mouton* (coiffure), 1737, *Lady Suffolk's Lett.* (1834), II, 159.

Fards et accessoires de toilette. — *α *savonette*, 1706, Phillips (éd. Kersey) ;

α *rouge* (colorant pour la peau), 1753, Chesterf., *World*, n° 18, 12 ;

β *portefeuille*, 1738, Chesterf., *Lett.*, I, CXXV (1774), 287.

Les bijoux. — α *aigue-marine*, 1738, Chambers, *Cycl.* ;

**α *aventurine,* 1811, Pinkerton, *Petral.*, II, 461 ;

α *tourmaline,* 1759, B. Wilson, in *Phil. Trans.*, LI, I, 308.

VI

ÉVÉNEMENTS DE LA VIE

α *bouleversement,* 1782, H. Walpole, *Letters* (1858), vol. VIII, p. 143 ;

α *contrecoup,* 1755, Chesterf., *Lett.*, *Bk*, II, nº XCVI, *Misc. Wks.*, vol. II, p. 416 (1777) ;

α *coup de théâtre,* 1747, H. Walpole, *Lett.*, vol. II, p. 89 ;

β *coup de grâce,* 1720, W. Averst, in *Engl. Hist. Rev.*, July 1889, p. 544.

VII

LA VIE PHYSIQUE

Exercices. L'équitation. — α *piaffe*[*r*], 1761, Earl Pembroke, *Equitation* (1778), 72 ;

β *appui* (t. de manège), 1727, Chambers, *Cycl.* ;

α *ebrillade* (manège), 1753, Chambers, *Cycl.*, Supp[t], 1755, Johnson et les Dictionnaires modernes ;

γ *longe,* 1720, W. Girson, *Dict. Horses,* VII (1726), 105 ;

α *capelet* (portion du harnachement du cheval), 1731-1800, Bailey, sous la forme *capelé* ;

β *quadrille,* 1738, G. Smith, *Curious Relat.*, II, 389 (le mot persiste au xixe siècle en changeant légèrement de sens).

L'escrime. — *α *plastron* (de cuir), 1706, Phillips (avait déjà paru en 1693) ;

*α *quarte* (terme de duel), 1700, B. E., *Dict. Cant. Crew* (sous la forme *carte*, ce mot revient en 1707 dans Sir W. Hope, *Method of Fencing,* 15).

Santé et maladie. — α *crétin* (idiot), 1779, W. Coxe, in *Ann. Reg.*, II, 92, note ;

α *migraine,* 1777, H. Walpole, *Lett.*, vol. VI, p. 444 ;

β *coup de soleil,* 1787, Beckford, *Italy* (1834), vol. II, p. 88 ;

α *fatigue,* 1719, De Foe, *Crusoe,* I, 323 ;

α *malaise,* 1768, Chesterf., *Lett.*, III, LXIV, *Misc. Wks.*, II, 532 ;

* β *vapours* (vapeurs), 1711, Addison, *Spect.*, n° 115, 4 ;

δ *indolence* (d'une tumeur), 1758, J. S. *Le Dran's Obs. Surg.* (1771), 219 ;

α *desquamation*, 1721, Bailey ;

* γ *flatulent*, 1704, F. Fuller, *Med. Gymn.* (1705), 70 (avait déjà paru en 1600).

Hygiène et médecine. — α *douche*, 1765, Smollett, *France and Italy*, XI, *Wks.*, vol. V, p. 556 ;

α *accoucheur*, 1759, Sterne, *Trist. Shandy* (1802), II, XII, 181 ;

α *dentist*, 1759, *Edin. Chron.*, 15 sept., 4 ;

γ *annotation* (accès dans une maladie), 1753, Chambers, *Cycl.* Suppl[t] ;

α *bistouri*, 1748, *Phil. Trans.*, XLV, 133 ;

α *tire-tête* (instr. chir.), 1754-1764, Smellie, *Midwif*, I, Introd., 56 ;

* γ *capeline* (bandage), 1706, Phillips ;

α *corroborant* (tonique), 1727-1752, Chambers, *Cycl.* ;

β *guérison*, 1777, in J. H. Jesse, *Geo. Selwyn and Contemporaries*, vol. III, p. 218 (avait déjà paru en 1484 et en 1577) ;

α *bulletin* (médical), 1765, H. Walpole, *Lett.* (1857), vol. IV, p. 435.

VIII

LA VIE MATÉRIELLE

La matière. — α *enveloppe* (ce qui couvre quelque chose), 1715, Phillips (éd. Kersey) ;

α *nacre*, 1718, Ozell, tr. *Tournefort's Voy.*, I, 178 ;

α *or moulu*, 1765, H. Walpole, *Lett.*, IV, 418 (à partir de 1852 on trouve *ormollu*) ;

α *caoutchouc*, 1775, *Phil. Trans.*, LXVI, 258, p. e. emprunté directement à une langue américaine ;

α *papier-maché*, 1753, Mrs. Delany, *Life and Corr.*, III, 260.

Le travail. — * γ *coup d'essai*, 1712, *Spect.*, n° 319, Mar. 6, p. 462 (avait déjà paru en 1676) ;

γ *coup de maitre*, 1718, Pope, *Wks.* (1872), vol. VIII, p. 323 ;

β *désœuvré*, 1750, Chesterf., *Lett.*, 11 janv. (1774), I, CLXXXI, 541.

Métiers et outils. — α *fabricant*, 1757, *Herald* (1758), I, n° 10, 161 ;

ε *fumist*, 1785, Franklin, *Wks.* (1846), VI, 526 ;

α *voiturier*, 1763, Smollett, *Trav.*, V ;

* α *moulinet* (outil), 1706, Phillips (éd. Kersey) (avait déjà paru en 1662) ;

ε *tenaille*, 1727, *Bradley's Fam. Dict.*, s. v. *Cray fish* (avait déjà paru en 1597) ;

α *coquet* (appliqué aux choses), 1762-1771, H. Walpole, *Vertue's Anecd. Paint.* (1786), IV, 286.

IX

LES ÉCHANGES

Le commerce. — α *comptoir*, 1722, *Journ. thro' Eng.*, I, 231 ;

α *entrepôt*, 1721, C. King, *Brit. Merch.*, I, Pref., 25 ;

α *exchangeable* (value), 1776, Adam Smith, *W. N.* (1806), I, I, IV, 38 ;

exportable, 1717, Newton, dans Rigaud, *Corr. Sci. Men.* (1841), II, 425 ;

β *douanier*, 1739, Gray, *Lat. Poems* (1775), 65 ;

α *mercantile* (système, doctrine), 1776, Adam Smith, *W. N.*, IV, 1 ;

* β *emballage*, ou *embalage*, 1714, *Fr. Book of Rates*, 62 ;

* α *pannier* (contenu), 1714, Sidney, Herbert, in *Hansard*, CXXXV, 719 ;

α *police* (dans la législation commerciale), 1776, Adam Smith, *W. N.*, I, XI, III (1869), I, 191 ;

α *rouen* (nom de mesure), 1728, Chambers, *Cycl.*, s. v. *Measure.*

L'argent. — α *balance* (des dettes), 1786, Burke, *Art. agst. Hastings*, XV, § 1 ;

α *liquidation* (d'une dette), 1786, R. King, *in Life and Corr.* (1894), I, 6 ; *contre-changed*, *contre-componé* (*O. D.*, s. v., *contre*, sans exemples) ;

* α *capital* (fixed capital), 1776, Adam Smith, *W. N.* (1869), I, II, I, 276 ; *capital* est en 1706 dans Phillips ;

α *optional*, 1776, Adam Smith, *W. N.*, II, 11 (1869), I, 327 ;

α *tontine*, 1765, *Chron.*, in *Ann. Reg.*, 71/2 ;

α *billon*, 1727, Chambers, *Cycl.* ;

* α *inconvertible* (non interchangeable), 1706, Phillips ;
α *evaluation*, 1755, Magens, *Insurances*, II, 137 ;
α *depreciation*, 1767, Franklin, *Wks.* (1887), IV, 90.

X

LA VIE SPIRITUELLE

Superstitions et religions. — α *demoniac*, 1727-51, Chambers, *Cycl.* (se trouve dans tous les dictionnaires) ;

α *diablerie*, 1751, in *Pope's Wks.* (1757), IV, 235, n. ;

α *spectre* (fig. objet de terreur), 1774, Goldsmith, *Nat. Hist.* (1776), II, 206 ;

α *génie* (démon), 1748, Smollett, *Rod. Rand.*, ch. LII, *Wks.*, vol. I, p. 368 ;

δ *endiablement*, 1734, North, *Exam.*, III, VIII, § 35, 608 (1740) (le mot est rare, dit Murray) ;

* α *abbé*, 1711, Smollett, *Ferdin. Ct. Fathom*, ch. XXII, *Wks.* (1817), vol. IV, p. 105, Cowper, *Progr. Error*, p. 385 ;

α *solitaire* (ermite), 1716, Pope, *Lett.*, *Wks.*, VII, 142 ;

* α *superior* (d'un couvent), 1706, Phillips (éd. Kersey) ;

α *confessional*, 1727, Chambers, *Cycl.* ;

α *prie-Dieu*, 1760, H. Walpole, *Lett. to G. Montagu*, 28 janv. (avait déjà paru en 1362) ;

β *reliquaire*, 1769, H. Walpole, *Lett. to G. Montagu*, 17 sept. ;

δ *enchâssure* (de reliques), 1716, Lady M. W. Montagu, *Lett.*, 22 ;

* β *barbe*, 1710, *Dupin's Ecc. Hist. 16th C.*, I, III, 367 ;

δ *bonhomme* (nom donné aux Albigeois), 1751, Chambers, *Cycl.*, s. v. *Albigenses* ;

β *bigot*, 1741, Watts, *Improv. Mind*, *Wks.* (1813), 14 (avait déjà paru en 1661) ;

* α *dévot*, 1702, W. J. Bruyn's, *Voy. Levant*, XI, 156 ;

* α *energumen* (fanatique), 1702, C. Mather, *Magn. Chr.*, I, III (1852), 63 ;

α *tartuffe*, 1738, Warburton, *Div. Legat.*, I, Ded., 24 (avait déjà paru en 1688) ;

** β *esprit fort*, 1750, Chesterf., *Lett.*, CCXII (1792), II, 311 (esprit existe depuis le XVI[e] siècle, mais il venait du latin) ;

* β *dissension* (en religion), 1708, Swift, *Sent. Ch. Eng. Man*, *Wks.*, éd. 1755, II, I, 59.

MORALE ET SENTIMENTS. — β *morale,* 1752, Chesterf., *Lett.,* II, nº 48 (1839), p. 209 ;

* α *Abstraction,* 1710, Berkeley, *Hum. Knowl.,* I, § 5 ;

α *volition* (pouvoir ou faculté de vouloir), 1738, *Gentl. Mag.,* VIII, 22/2 ;

α *fatalism* (soumission à ce qui paraît inévitable), 1734, North, *Lives,* III, 61 ;

β *grisette,* 1723, Swift, *Stella at Wood-Park,* 59 ;

* α *orgies,* 1703, Rowe, *Ulyss.,* I, 1, 199 ;

α *soupçon,* 1766, H. Walpole, *Lett.* (1857), V, 16 ;

α *machine* (fig. machination), 1749, Fiedling, *Tom Jones,* VI, 1 ;

α *predilection,* 1742, Hume, *Dissert.,* IV (1757), 234 ;

α *tendresse,* 1766, Mrs. Sheridan, *Sidney Bidulph,* IV, 64 ;

α *jeremiade,* 1780, Han. More, in *Robert's Mem.* (1834), I, 186.

XI

LA VIE INTELLECTUELLE

LA PENSÉE. — α *raisonné,* 1777, H. Walpole, *Lett.* (1817), VI, 492.

solidity (du jugement) 1727, Bailey, vol. II.

LES LETTRES. — * α *belles-lettres,* 1710, Swift, *Tatler,* nº 230 ;

α *humanist,* 1764, Gibbon, *Misc. Wks.,* V, 455 (avait déjà paru en 1670) ;

δ *escrivain* (rare), 1734, North, *Lives* (1826), II, 399 ;

* α *escritoire,* 1706-1707, Farquhar, *Beaux' Strat.,* V, IV (est, en 1611, dans Cotgrave) ;

α *chef d'œuvre,* 1762-1771, H. Walpole, *Vertue's Anecd. Paint.* (1786), IV, 80 ;

* α *critique,* 1702-1721, Addison, *Dial. Medals, Wks.,* 1721, I, III, 532 ;

α *troubadour,* 1727-1741, Chambers, *Cycl.,* s. v. ;

* β *burlesque* (n. et adj.), 1700, *Sc. Pasquils* (1868), 285 ;

* α *memorialist,* 1713, Steele, *Guardian,* nº 128, 2 ;

α *précis* (court exposé), 1760, Chesterf., *Lett. to Bp. Chen.,* 29 Apr. ;

α *magazine* (revue), 1729, Pope, *Dunciade,* 42 ;

*α *petite pièce,* 1712, *Spect.,* nº 341, Apr., 1 ;

α *eloge* (funèbre), 1725, Atterbury, *Epist. Corr.,* I, 179 (1783) ;

*β *historiette,* 1704, T. Brown, *Wks.* (1760), II, 268 ;

α *bagatelle* (pièce fugitive), 1767, Chesterf., *Misc. Wks.* (1777), II, App., p. 14;

*β *bouts-rimés,* 1711, Addison, *Spect.,* n° 60, 8;

* α *logogriphe,* 1765, H. Walpole, *Lett. to Lady Hervey,* 21 nov., *Lett.* (1857), IV, 439 (avait disparu depuis 1637);

*α *soliloque,* 1697, Burghope, *Disc. Relig. Assemb.,* 157;

*β *clinquant* (faux brillant en art et litt.), 1711, Addison, *Spect.,* N° 5, 5;

β *bas-bleu,* 1786, Han. More, *Bas-Bleu,* Advt. et p. 8;

*α *galimatias,* 1710, Addison, *Wks.,* vol. IV, p. 375 (avait déjà paru en 1653);

α *jargon,* 1769, *Publ. Advertiser,* 29 May, 3/4;

*β *chicane*[*r*], 1706, *Dupin's Eccl. Hist. 16th Cent.,* II, III, XVIII, 250 (avait déjà paru en 1672).

Les imprimés. — α *brochure,* 1748, Chesterf., *Lett.,* II, n° XL, *Misc. Wks.* (1777), II, p. 344;

α *coucher* (*coucheur,* dans les manufactures de papier), 1751, Chambers, *Cycl.*;

α *page* (en imprimerie), 1727-1741, Chambers, *Cycl.,* s. v. *printing*;

α *vignette,* 1751, H. Walpole, *Lett. to G. Montagu,* 13 juin;

α *contour* (perfection ou qualité artistique), 1780, Johnson, *Lett. to Mrs. Thrale*;

*α *exergue,* 1738, Chambers, *Cycl.* (déjà en 1697).

XII

LA VIE ARTISTIQUE[1]

Généralités. — *γ *goût* (esthétique), 1706, *Art of Painting* (1744), 348;

γ *goût* (style dans lequel est exécuté une œuvre d'art), 1717, Berkeley, *Tour in Italy, Wks.,* 1875, IV, 523;

β *caprice* (œuvre d'art, de fantaisie), 1721, Bailey;

*α *sentiment* (en art ou en litt.), 1709, Felton, *Diss. classics* (1718), 32;

α *recherché,* 1722, Richardson, *Statues in Italy,* 121;

α *amateur,* 1784, *Europ. Mag.,* 268;

1. Quelques termes de cette catégorie sont antérieurs, mais la plupart n'ont été empruntés qu'au cours du XVIII[e] siècle. Le français n'en usait pas depuis longtemps.

*α *connoisseur* (en art), 1714, Mandeville, *Fable of Bees* (1723), 374;

β *élève*, 1736, Bailey.

Dessin et peinture. — α *port-crayon* (ou *porte-crayon*), 1720, T. Page, *Art. Paint.*, 4;

α *arabesque* (genre), 1786, tr. *Beckford's Vathek* (1868), 66;

**α *silhouette*, 1798, W. Taylor, in *Monthly Rev.*, XXVII, 388;

*α *tableau* (peinture), 1699, Lister, *Journey to Paris*;

*α *retouch* (à une peinture), 1703, Steele, *Tender Husb.*, IV, 1 (le verbe existait depuis 1685);

tout ensemble, 1703, Tate, *Portrait-Roy, H. M. Picture*, Notes, 22;

*γ *tablature* (peinture), 1711, Shaftesb., *Charact.* (1737), III, 348;

*α *picturesque*, 1702, Steele, *Tender Husb.*, IV (1723), 141;

γ *illumine*[*r*] (avec le sens d'enluminer), 1717, Pope, *Lett. to Lady M. W. Montagu*, Oct.;

primitive (couleur), 1759, Symmer, in *Phil. Trans.*, 41, 368.

Lumière et couleurs. — α *clair-obscur*, 1717 (clair-obscure), Prior, *Alma*, II, 25;

α *nuance*, 1781, H. Walpole, *Lett.*, vol. VII, p. 489;

α *camaïeu*, 1727-1751, Chambers, *Cycl.*;

α *bistre*, Id., *ib.*;

α *céladon*, 1763, H. Walpole, *Lett.* (1857), vol. IV, p. 95;

**α *jonquille* (couleur), 1791, Hamilton, *Berthollet's Dyeing*, I, I, I, IV, 67;

α *mazarine* (couleur bleue), 1753, *Discov. J. Poulter* (éd. 2), 16 (avait paru en 1686);

α *puce* (couleur), 1787, Best, *Angling* (éd. 2), 83;

α *vert-antique*, 1745, Pococke, *Descr. East*, II, II, 193.

Sculpture[1]. — α *medaillon* (objet ressemblant à un —), 1762-1771, H. Walpole, *Vertue's Anecd. Paint.* (1786), I, 277;

α *bronze* (œuvre d'art), 1721, Prior, *Alma*, III;

*α *groupe*, 1748, Chesterf., *Lett.*, I, n° 135, p. 334 (déjà en 1695 dans Dryden, *Du Fresnoy's Art Paint.*, 20);

α *michelangelesque*, 1784, J. Barry, in *Lect. Paint.*, 111, 133.

1. On remarquera le petit nombre des mots relatifs à cet art; encore *bronze* et *groupe* ne lui appartiennent-ils pas en propre.

ARCHITECTURE. — α *baroque,* 1773, H. Walpole, *Lett.* (1857), vol. V, p. 482;

β *arcade,* 1762, H. Walpole, *Vertue's Anecd. Paint.* (1786), I, 187;

β *arc-boutant,* 1731, in Bailey;

β *baguette,* 1727-1751, Chambers, *Cycl.*;

α *cannelure,* 1755, *Gentl. Mag.*, XXV, 128;

α *colonnade,* 1718, Lady M. W. Montagu, *Lett.*, II, 68;

*α *cordon,* 1706, Phillips (éd. Kersey);

δ *doucine,* 1726, Leoni, *Alberti's Archit.*, II, 31/2;

α *embrasure,* 1753, Chambers, *Cycl.*, Supplt;

*α *façade,* 1717, Berkeley, *Tour in Italy, Wks.*, 1871, IV, 534 (avait été cité dans la *Glossographie* de Blount en 1656-1681);

α *pannier* (en architecture), 1781-1786, Rees, Chambers, *Cycl.*;

α *pendentive,* 1727-1741, Chambers, *Cycl.*, s. v.;

*α *tambour,* 1706, Phillips (éd. 6);

*α *tige,* 1664, Evelyn, tr. *Freart's Arch.*, 126, 1710, J. Harris, *Lex. Techn.*;

α *tribune* (arch.), 1771, Gray, *Archit. Gothica, Wks.*, 1843, V;

*γ *vase* (ornement en forme de —), 1706, Phillips (éd. Kersey);

α *batardeau,* 1767, Ducarel, *Anglo-Norm.-Antiq.*, p. 36;

α *souterrain,* 1735, Arbuthrot (J).

MUSIQUE. — β *fracas,* 1727, Lady M. W. Montagu, *Lett. to Ctess Mar.*, Apr.;

α *carillon,* 1776, J. Collier, *Mus. Trav.*, p. 37;

α *carillonneur,* 1772, Burney, *Pres. St. Mus.*, 15;

β *cacophonie,* 1753, Swift, *Lett.*, LXVI, *Wks.*, 1761, VIII, 154;

α *charivari,* 1735, tr. *Bayle's Dict.*, II, 104;

α *accompaniment,* 1744, Dycke, s. v.;

α *entrée* (air de musique), Grove, *Dict. Mus.*, s. v.;

α *barcarolle* (chanson), 1779, Waring, *Dict. Mus.*;

α *group,* 1727-1751, Chambers, *Cycl.*, s. v.;

*α *ouverture,* 1706, Phillips (avait déjà paru en 1667);

*α *roulade,* 1706, Phillips (éd. Kersey);

α *fanfare,* 1769, *Mus. Dict.*, App., p. 20 [T];

*α *orgue,* 1706, Phillips;

α *serpent* (instrument à vent), 1730, in Bailey (folio);

β *tambour de basque,* 1780, Beckford, *Italy* (1834), I, 28 (avait déjà paru en 1688);

α *second* (en musique), 1724, *Short Explic. For. Wds. in Mus. Bks., Violino Secondo*;

α *vielle,* 1768, Sterne, *Sentim. Journ.*, Grace.

Danse. — *α *pas* (de danse), 1775, Sheridan, *Rivals*, III, IV (se trouve aussi dans Palsgrave : *pas de deux, pas de trois*);

α *allemande* (danse), 1775, Sheridan, *Rivals*, III, IV, 130;

α *cotillon*, 1766, C. Anstey, *New Bath Guide, Lett.*, XIII, 140;

α *gavotte*, 1727, Pope, etc. Martin, *Scriblerus*, XII (1741), 46 (avait déjà paru en 1696 dans une traduction du français, *Le Voyage de Du Mont au Levant*[1]);

*β *loure*, 1706, P. Siris, *Art Dancing*;

α *quadrille*, 1773, Mrs. Harris, in *Priv. Lett. Ld Malmesbury*, I, 269;

γ *sans prendre* (terme de quadrille), 1728, Gibber, *Vanbrugh's Prov. Husb., Wks.*, II, 333;

β *entrechat*, 1775, Jeans, *Lett., Ist, Earl Malmesbury* (1870), I, 309;

*α *pirouette*, 1706, P. Siris, *Art of Dancing*, 42.

XIII

LA VIE SCIENTIFIQUE

Généralités. — α *savant*, 1719, F. Hanksbee, *Phys. Mech. Exper.*, v. 225 (en 1750, Chesterfield écrit : « beaux esprits *scavants* et belles dames ») ;

α *vague* (dans les idées, les connaissances), 1744, Harris, *Three Treat., Wks.*, 1841, 2. En 1690, Locke avait déjà employé cette expression pour exprimer le vague dans les mots (*Hum. Und.*, to Rdr.);

α *envelopment* (état de ce qui est obscur et caché; cf. développement), 1763, Tucker, *Free Will*, Pref.

Sciences naturelles. — α *glacier*, 1744, Titre ;

α *evolution* (biol.), 1762, Hudson, in *Phil. Trans.*, LII, 500 ;

α *gemmation*, 1760, Lee, *Introd. Bot.*, III, XV, 200 ;

*β *articulation* (jointure), 1743, tr. *Heister's Surg.*, 106 (avait paru en 1615) ;

*α *contractile*, 1706, Phillips (éd. Kersey) ;

α *section* (bot.), 1720, P. Blair, *Bot. Ess.*, 111, 148.

1. Il est assez curieux de noter qu'une vieille danse comme la *gavotte* ne semble avoir été répandue que très tard en Angleterre.

Sciences mathématiques. — α *variable* (en parlant des étoiles), 1788, *Encycl. Brit.* (éd. 3, II, 471), 2, marg;

α *vertical* (angle), 1728, Chambers, *Cycl.*, s. v. Angle.

Sciences chimiques. — α *éprouvette*, 1781, Thompson, in *Phil. Trans.*, LXXI, 298;

α *decompose* (v.), 1751, Bolingbroke, *Ess.*, I, *Hum. Knowl.* (R);

α *element*, 1724, Watts, *Logic*, I, 11, § 2 (1822), 17 (au sens actuel de la chimie moderne, à partir de 1813);

α *verdigris* (qualifiant un adjectif), 1747, Wesley, *Prim. Physik* (1762);

α *mouffette*, 1774, Goldsmith, *Nat. Hist.*, II, 304;

γ *gelatinous*, 1724-1800, Bailey (*gelatin*, *gélatine*, ne paraissent qu'en 1800);

**δ *alloyage*, 1790, Kerr, tr. *Lavoisier's Chem.*, 109;

α *neutralize* (v., chim.), 1759, Colebrooke, in *Phil. Trans.*, LI, 51;

γ *vague* (acide), 1741, Shew, tr. *Boerhaave's Chem.* (éd. 2), I, 112.

Sciences physiques. — *α *acoustic* (adj.), 1743, tr. *Heister's Surg.*, 435 (avait paru en 1605);

*α *liquid* (substance liquide), 1708, Phillips, *Cyder*, I, 31;

bascule, 1678, *Phil. Trans.*, XII, 1007 (réap. en 1883);

**α *balance* (en horlogerie), 1727, Pope, *Bathos*, 114 (sous la forme balance, en 1660);

α *aplomb* (équilibre), 1776, J. Collier, *Mus. Trav.*, 73 (4[th] éd.);

*β *équilibre*, 1761, Earl Pembroke (1778), 107 (avait déjà paru en 1621-1631);

*α *manometer* [1706, Varignon, in *Mem. de l'Acad. Royale des sciences*, 300], 1730, Bailey (fol.);

α *montgolfier*, 1784-1785, *Ann. Reg.*, 329;

β *batterie* (électrique), 1748, Franklin, *Lett.*, *Wks.*, 1840, V, 202;

α *dispersion* (optique), 1727-1751, Chambers, *Cycl.*

XIV

LES SPECTACLES ET DIVERTISSEMENTS

Théâtres et spectacles. — α *loge* (de théâtre), 1768, Sterne, *Sent. Journ.*, I, 198;

α *figurant*, 1775, H. Walpole, *Lett.*, vol. VI, p. 195 (le féminin

figurante existe à partir de 1781, Miss Burney, *Cecilia* (1809), I, VIII, 81);

*α *pièce* (drame), 1779, Sheridan, *Critic*, I, 1 (en 1643 sous la forme de *peece*);

α *opéra-comique*, 1744, H. Walpole, *Lett.*, I, 318;

α *vaudeville* (au sens satirique), 1739, H. Walpole, *Let. to R. Weat.*, 18 June;

α *dénouement*, 1752, Chesterf., *Lett.*, CCLXX (1792), III, 237;

α *harlequinade*, 1780, T. Davies, *Mem. Garrick*, I, X, 129;

α *fête champêtre*, 1774, H. Walpole, *Lett.*, VI, p. 88;

α *jongleur*, 1779, W. Alexander, *Hist. Women*, I, VII, 232;

α *equilibrist*, 1760, *Monthly Rev.*, Aug.;

α *pantine* (marionnette), 1748, *Lond. Mag.*, 271.

Voyages et transports. — γ *tour* (circuit), 1719, De Foe, *Crusoe* (1840), I, X, 162;

trajet, 1741, Berkeley, in Fraser, *Life*, VIII (1871), 268;

β *séjour*, 1755, *Mem. Capt. P. Drake*, I, IX, 63;

poste restante, 1768, Sarah Osb., *Pol. and Soc., Lett.*, 9 Feb. 1890, 181;

*α *enveloppe* (de lettre), 1705, Burnet, *Hist. Own Time*, an. 1671;

β *hôtel*, 1765, Smollett, *France and Italy*, XXXIX, *Wks.*, V, 551;

α *pavé*, 1764, J. H. Jesse, *Geo. Selwyn and Contemporaries* (1843), I, 272;

α *berline*, 1746, Chesterf., *Lett.*, I, nº CXIII, 307 (sous la forme *berlin* en 1731);

α *cabriolet*, 1755, H. Walpole, *Letters*, III, 100 (Davies);

* *chaise* (véhicule) 1701, *London Gaz.*, nº 3700/1;

γ *desobligeant*, 1768, Sterne, *Sent. Journ.* (1778), I, 20;

α *diligence*, 1742, Lady M. W. Montagu, *Lett.* (1893), II, 110;

β *remise* (voiture de —), 1698, M. Lister, *Journ. Paris*, (1699), 142;

α *vis à vis*, 1733, H. Walpole, *Lett. to G. Montagu*, 17 July;

α *voiturier*, 1768, Sterne, *Sent. Journ.*, *Case of Delicacy*.

Transports par eau. — α *bateau*, 1759, *Hist. Eur.*, in *Ann. Reg.*, 44/2 [N. E. D.];

α *chasse-marée*, 1763, Smollett, *France and Italy*, IV, *Wks.*, vol. V, 270 (1817);

β *radeau*, 1759, *Hist. Eur.*, in *Ann. Reg.*, 44/1;

α *mal de mer*, 1778, J. Adams, *Diary*, 19 Feb., *Wks.*, 1851, III, 98.

XV

LA VIE DE SOCIÉTÉ

Le monde et les éléments qui le forment. — α *monde*, 1765, H. Walpole, *Lett.*, 26 sept. 1765, IV, 409 ;

α *société* (bonne —), 1779, *Mirror*, n° 13 ;

* β *beau-monde*, 1714, Pope, *Rape Lock*, V, 133 ;

δ *élite*, 1780, in W. Robert's *Mem. Hannah More*, I, p. 103 (avait déjà paru en 1387) ;

α *civilization* (état avancé de la société humaine), 1772, Boswell, *Johnson*, XXV ;

α *civilization* (action d'être civilisé), 1775, Ash., *Dict.* ;

* α *petit-maître*, 1711, Addison, *Spect.*, n° 83, 5 ;

* α *clique* (société, coterie), 1711, Puckle *Club* (1817), 30 ;

α *entrée* (privilège d'entrer chez quelqu'un), 1782, Cowper, *Lett.*, 5 jan.

L'homme du monde et ses caractéristiques. — α *politesse*, 1717, Gay, *to W. Poulteney*, 152 ;

α *grand air*, 1775, H. Walpole, *Lett.*, p. 212 ;

β *mauvais ton*, 1784, in W. Robert's *Mem.* ; *Hannah More*, I, 341 ;

α *bon ton*, 1747, Chesterf., *Lett.*, II (1777), 319 ;

α *étiquette*, 1750, Id., *ib.*, I, n° 188, p. 572 ;

α *présentation* (d'une personne à une autre), 1788, Ld Auckland, *Corr.* (1861), II, 62 ;

α *disqualify*, 1723, Arburthnot, in *Swift's Lett.* (1766), II, 31 ;

α *disqualification*, 1770, Burke, *Pres. Discont.*

Les relations mondaines. — γ *evasive*, 1725, Pope, *Odyss.*, I, 530 ;

*α *felicitation* (compliment de) 1709, *Lond. Gaz.*, n° 4571/2 ;

*γ *remerciement*, 1777, Ctess Ossory, in Jesse, *Geo. Selwyn and Contemp.*, III, 189 (avait déjà paru en 1654) ;

α *beau-pot* (vase de fleurs), 1761, Garrick and Colman, *Cland. Marr.*, II, *Wks.*, 1798, III, 17 ;

α *douceur* (cadeau), 1763, H. Walpole, *Lett.* (1857), IV, 67 ;

α *souvenir* (objet offert en —), 1782, J. Douglas, *Trav. Anecd.* (1786), 41 ;

α *beau* (le galant, l'amoureux), 1720, *Mountford's Elegy*, in *Collect. Poems*, 43 ;

α *intrigant,* 1781, Bentham, *Wks.*, X, 93 ;

*α *maladroit,* 1731, in Bailey, vol. II (avait déjà paru en 1685 dans une traduction de Montaigne) ;

α *malentendu,* 1780, H. Walpole, *Lett.*, VII, 448 (avait paru en 1616 sous la forme *mal entendu*. Est-ce le même mot ? se demande Murray) ;

α *fête,* 1752, H. Walpole, *Lett.*, II, 308 ;

α *partie carrée,* 1739, Cibber, *Apol.* (1756), I, 186 ;

β *petit-souper,* 1765, *Ann. Reg.*, II, 56 ;

*α *tête à tête,* 1738, *Gentl. Mag.*, VIII, 31/1 (avait déjà paru en 1697).

Les jeux de société. — * α *lansquenet* (jeu), 1707, J. Stevens, *Quevedo's Com.*, *Wks.* (1709), 204 ;

α *quadrille* (jeu de cartes), 1726, in Suffolk, *Corr.* (1824), I, 257 ;

β *quinze* (jeu), 1716, Lady M. W. Montagu, *Lett. to Ctess Mar.*, 14 sept. ;

α *raffle* (sorte de loterie), 1766 [Anstey], *Bath Guide,* XV, 24 ;

α *roulette* (jeu), 1745, *Act.* 18 *Geo,* II, c. 34, § 1 ;

α *solitaire* (jeu), 1746, H. Walpole, *Lett.* (1846), II, 165 ;

*α *croupier,* 1707, Wycherley, *Lett.*, 11 Nov., in *Pope's Lett.* ;

α *consolation* (aux jeux de carte), 1768, *Acad. of Play,* 46 ;

α *carambole,* 1775, C. Jones, *Hoyle's Games Impr.*, 205 ;

*α *logogriphe,* 1765, H. Walpole, *Lett. to Lady Hervey,* 21 nov. *Lett.* (1857), IV, 439 (avait disparu depuis 1637) ;

charade, 1776, Mrs. Boscawen, in *Mrs. Delany's Lett.*, série II, II, 238 ;

* α *jeu d'esprit,* 1712, Addison, *Spect.*, n° 305, 16 ;

α *jeu de mots,* 1749, Lady Luxborough, *Lett. to Shenstone,* 29 nov. ;

α *bon mot,* 1735, King, in *Swift's Lett.* (1768), IV, 115 ;

*α *badinage,* 1740, Cibber, *Apol.* (1756), II, 74 (avait déjà paru en 1658, dans Phillips) ;

δ *badinerie,* 1712, Shenstone, *Wks. and Lett.*, II, 240 ;

δ *badineur,* 1734, Pope, *Lett. Swift,* 19 déc. ;

α *minauderie,* 1763, H. Walpole, *Lett. to Mann,* 11 Aug. ;

α *persiflage,* 1757, Chesterf., *Lett.* (1774), IV, 103.

XVI

L'ORGANISATION DE L'ÉTAT

Les classes sociales. — α *seigneury*, 1763, Ld Holland, in Jesse, *Geo. Selwyn and Contemp.* (1843), I, 269 ;

α *chevalier* (membre d'un certain ordre de noblesse, ou d'un ordre de décoration français), 1726, Amherst, *Terræ Fil.*, (1741), 194 ;

β *preux chevalier*, 1771, H. Walpole, *Lett. to G. Selwyn*, 9 sept. (1857) ;

α *eclat* (renommée), 1742, Middleton, *Cicero*, II, VI, 70 ;

* α *bourgeois*, 1704, Addison, *Italy* (1733), 281 (avait déjà paru en 1674) ;

*α *bourgeoisie*, 1707, *Lond. Gaz.*, n° 4354/1 ;

β *tiers-état*, 1787, G. Adams, *Wks.* (1853), vol. VIII, p. 432 ;

α *main-morte*, *mainmortable*, 1727-1741, Chambers, *Cycl.* ;

β *esclavage*, 1758, Mrs. Delany, *Autobiogr.* (1861), III, 478 ;

α *federation*, 1721-1800, Bailey ;

α *ordonnance* (royale), 1756, Johnson, *K. of Prussia*, *Wks.*, IV, 551 ;

* α *dethronement*, 1707, *Lond. Gaz.*, n° 4265/1 ;

α *signalment*, *Ann. Reg.*, 1778, 196.

Offices et officiers, — * β *chambellan*, 1710, *London Gaz.*, n° 4724/1 ;

β *appointee* (appointer), 1768, *Circular Mass. Repr.* ;

β *capitoul*, 1753, Chambers, *Cycl.*, Suppl[t] ;

α *echevin*, 1766, Smollett, *Trav.* (1797), 17 ;

* β *intendant general*, 1701, *Lond. Mag.*, n° 3716/3 ;

α *pensioner* (pensionnaire, qui reçoit une pension pour services rendus), 1721, Amherst, *Terrae Fil.*, n° 44 (1754), 234 ;

α *protégé*, 1778, Sheridan, *Camp*, II, 111 ;

α *favouritism*, 1763, Wilkes, *Corresp.* (1805), I, 82 ;

α *farmer-general*, 1711, *Fr. Book of Rates*, 126.

Justice et procès. — *α *chicane*, Locke, 1692 ;

*α *chicaner* (chicaneur), 1704. Id., *Posth. Works*. 6 (avait déjà paru en 1694) ;

δ *procureur du Roi*, 1763, Smollett (1766), *Trav.*, 11 ;

*α *amende honorable*, 1703, De Foe, *Ref. Mann.*, Pref. ;

α *irrecusable*, 1776, Bentham, *Fragm. Govt.*, Pref., *Wks.*, 1843, I, 232/2.

Crimes et délits. — *α *brigandage*, 1728, Morgan, *Algiers*, II, V, 318 (avait déjà paru en 1600) ;

α *scelerate*, 1715, Cheyne, *Philos. Princ. Relig.*, II, 88 ;

α *chevalier d'industrie*, 1750, Chesterf., *Lett.*, vol. II, n° 2 (1774), p. 4 ;

*α *flagrant* (en parlant d'offense, de crime), 1706, De Foe, *Jure Div.*, Pref., 25.

XVII

LES RAPPORTS ENTRE LES NATIONS

Relations pacifiques. — α *ambassadress* (femme de l'ambassadeur), 1716, Lady M. Montague, *Lett.*, I, XXXI, 107 ;

α *chargé d'affaires*, 1768, Chesterf., *Lett.*, II, n° 196, p. 532 (1774) ;

β *corps diplomatique*, 1764, H. Walpole, *Lett.*, IV (1857), p. 206.

La guerre et les armées. — *β *Aide-de-camp*, 1732, Lediard, *Sethos*, II, IX, 304 (déjà en 1670) ;

*δ *exempt* (un sous-officier dans l'armée anglaise), 1706, Phillips (éd. Kersey) ;

*α *exempt* (un des quatre officiers qui... commandent les yeomen de la garde en l'absence des officiers supérieurs), 1700, Luttrell, *Brief Rel.* (1857), IV, 711 ;

γ *goujat* (valet d'armée), 1776, H. Walpole, in *Gibbon's Misc. Wks.* (1814), II, 158 ;

α *bayonet* (forces militaires), 1774, Burke, *Amer. Tax.*, *Wks.*, II, 373 ;

*α *batalion* (spéc[t] corps d'infanterie ou d'ingénieurs), 1708, *Lond. Gaz.*, n° 4467/4 ;

*α *corps de réserve*, *corps de bataille*, 1702, *Mil. Dict.* (on trouve aussi *corps d'observation* et *corps d'armée*) ;

*α *corps* (mil.), 1711, Addison, *Spect.*, n° 165, 5 ;

*α *peloton*, 1706, Phillips ;

α *bayonet* (soldats armés de —), 1780, Burke, *Lett. Merlott*, *Wks.*, IX, 259 ;

*β *bayonet* (sens moderne), 1704, *Lond. Gaz.*, n° 4044/3 ;

α *canteen* (cantine), 1744, M. Bishop, *Life and Adv.*, 138 ;

δ *cantinier*, 1721, *Lond. Gaz.*, n° 6001/3 ;

*α *caisson*, 1702, *Mil. Dict.* ;

*α *cockade* (cocarde), 1709, Steele, *Tatler*, n° 44 (avait déjà paru en 1660) ;

α *épaulette*, 1783, Nelson, 26 Nov., in Nicolas, *Disp.* (1845), I, 89 ;

α *bouge* (partie protubérante d'un casque), 1741, *Compl. Fam. Piece*, I, V, 266 ;

*α *barrack*, 1706, Phillips (avait déjà paru en 1686, sous la forme de *barraque*) ;

*α *bivouac*, 1702, *Mil. Dict.* ;

α *cantonment*, 1756, *Gentl. Mag.*, XXVI, 554 ;

*β *guérite*, 1706, Phillips (éd. Kersey) ;

*γ *maraud*[*er*], 1711, Addison, *Spect.*, n° 165, 5 ;

*α *mousquetaire*, 1705, Burnet, *Hist. Own Time*, vol. IV, p. 128 ;

α *esprit de* ou *du corps*, 1780, H. Walpole, *Lett.*, vol. VII, 444 ;

*α *reconnoître*, 1707, Sir C. Shovell, in Tindal's *Contin. Rapin*, IX, 27/1, note (1796) (la forme *reconnoître* est encore employée en 1800 par Wellington) ;

*α *escort*, 1708, *Lond. Gaz.*, n° 4458, 2 (avait paru au XVIe siècle, puis disparu jusqu'en 1708) ;

*α *alert* (adj.), 1712, Addison, *Spect.*, n° 403, June 12, p. 584 (avait déjà existé au XVIe et au début du XVIIe siècle) ;

α *qui vive*, 1726, Swift, in Pope's *Wks.*, VII (1871), 82 ;

α *local* (position), 1772, Simes, *Mil. Guide* (1781), 7 ;

α *deploy* (mil.), 1786, *Progress of War in Europ. Mag.*, IX, 184 ;

α *debouché* (mil.), 1760, *Lond. Mag.*, XXIX, 171 ;

*β *engage*[*r*] (attaquer, entrer en combat), 1698-1699, Ludlow, *Mem.*, I, 47 ;

α *acharnement*, 1756, Walpole, *Lett.*, III (1857), 37 ;

α *manœuvre* (mil. et nav.), 1758, *Misc.*, in *Ann. Reg.*, 373/2 ;

α *ricochet*, 1769, Falconer, *Dict. Mar.* (1780), s. v. *Range* ;

δ *echarpe* (en écharpe), 1772, Simes, *Mil. Guide* ;

*δ *coup d'éclat*, 1712, Steele, *Spect.*, n° 324, 1 (avait déjà paru en 1676) ;

β *eclat* (succès brillant), 1741, Warburton, *Div. Legat.*, II, 37, note ;

α *coup de main* (mil.), 1758, *Misc.*, in *Ann. Reg.*, 373/2 ;

*α *chamade*, 1711, *Spect.*, n° 165, Sept. 8, p. 242/1 (avait déjà paru en 1684) ;

*α *cartel* (convention écrite pour l'échange des prisonniers), 1716, Addison, *Wks.* (1856), vol. IV, 483 (avait déjà paru en 1692) ;

β *cartel* (bateau utilisé pour l'échange des prisonniers), 1737, Wesley, *Wks.* (1872), II, 425;

α *hors de combat,* 1757, Chesterf., *Lett.,* II, CXII, *Misc. Wks.* (1777), II, 439;

α *requisition* (mil.), 1776, Adam Smith, *W. N.,* IV, VII (1869), II, 201;

α *route* (mil.), 1784, R. Bager, *Barham Downs,* II, 118;

α *terrain* (mil.), 1766, J. H. Jesse, *Geo Selwyn and Contemp.,* (1882), II, 13.

Guerre de siège et de position. — *α *enceinte* (rempart), 1708, Kersey;

α *boulevard,* 1769, J. Scott, *Visit to Paris,* p. 116 (éd. 2);

*γ *esplanade,* 1708, Kersey;

*γ *fortin,* 1706, Phillips (éd. Kersey);

*α *enveloppe* (terme de fortifications), 1707, in *Glossogr. Angl. Nova*;

α *demi-lune* (ouvr. fort.), 1727-1751, Chambers, *Cycl.*;

α *demilune* (masse de pierres), 1734, North, *Lives* (1808), I, 228;

* *demi-bastion,* 1695, *Lond. Gaz.,* nº 3100/4;

*α *épaulement,* 1748, Smollett, *Rod. Rand,* XLV (1804), 306 (déjà en 1687);

*α *embrasure,* 1702 : *Mil. Dict.*;

* *fascine,* 1712, E. Cooke, *Voy. S. Sea,* 412;

*β *fourneau,* 1702, *Mil. Dict.* (déjà en 1678);

*α *gabionade,* 1706, Phillips (éd. Kersey) (*gabion* est de 1579);

*β *gallery,* 1704, Harris, *Lex. Techn.*;

*β *pâté* (plateforme), 1704, J. Harris, *Lex. Techn.,* I;

*α *pas de souris,* 1704, Id., *ib.,* I;

*α *redan,* 1704, Id., *ib.,* I;

α *abatis* (d'arbres), 1766, Smollett, *Hist. Engl.* (1828), II, 391.

Marine et guerre maritime. — δ *carene,* 1755, *Gentl. Mag.,* XXV, 31;

α *debarkation,* 1756, *Gentl. Mag.,* XXVI, 324;

δ *debarkment,* 1742, Jarvis, *Quix.,* I, IV, XII;

α *pilotage* (fig.), 1726, S. Sewall, *Diary,* 16 mai;

γ *chapel* (expr. marine, *faire* ou *prendre chapelle*), 1769, Falconer, *Dict. Mar.* (1789);

α *barbette* (et *en* —), 1772, Simes, *Mil. Guide*;

β *espontoon,* 1772, Id., *ib.*;

*α *carte blanche* (papier où on a écrit ses conditions), 1707, Ld Raby, in Hearne *Collect.* (1886), II, 43.

XVIII

TERMES GÉNÉRAUX

Caractérisations. — *α *absent* (esprit), 1710, Steele, *Spectator*, n° 30, 4 ;

α *ameliorate*, 1779, Swinburne, *Trav. Spain*, XXXVI ;

α *avid*, 1769, Fr. Brooke, *Em. Montague* (1784), IV, CCVI, 118 ;

*α *compact* (style), 1711, Felton, *Dissert. Class.* (avait déjà existé en 1576) ;

δ *dependant*, 1755, Johnson, Pref. to *Dict.* ;

α *droll* (drôle), 1753, Melmoth, *Cicero*, IV, IX (R.) ;

β *effaré*, 1738, Chambers, *Cycl.* (2nd ed.) ;

α *evanescent*, 1717, J. Keill, *Anim. Œcon.* (1738), 41 ;

α *fade* (fig.), 1715, M. Davies, *Athen. Brit.*, I, 195 ;

*α *grand* (impressionnant), 1712, Addison, *Spect.*, n° 414, 4 ;

α *impalpable* (intangible), 1774, Warton, *Hist. Eng. Poetry*, XLVII, III, 114 ;

β *sans pareil*, 1753, J. Collier, *Art of Tormenting*, 55 (au début du XIXe siècle l'orthographe de pareil devient *pareilly*) ;

α *sombre*, 1760, H. Walpole, *Lett.* (1845), IV, 85 ;

α *tardive*, 1725, Bradley's *Fam. Dict.* ;

α *impenetrable* (une personne, un acte —), 1718, *Freethinker*, n° 75, 5 ;

α *inadmissible*, 1776, Burney, *Hist. Mus.*, I, 116 ;

γ *isolé*, 1755, Chesterf., *Lett.*, III, XXVII, *Misc. Wks.*, II, 491 (existe sous cette forme pendant tout le XVIIIe siècle ; prend ensuite la forme *isolated*) ;

α *magnifique*, 1759, *Compl. Lett. writer* (éd. 6), 225 ;

α *ostensible*, 1762-1771, H. Walpole, *Vertue's Anecd. Paint.* (1786), II, 140 ;

*α *perdu* (hors de vue, en parlant des personnes), 1701, J. Phillips, *Splendid Shilling* (1715), 6 ;

α *petite*, 1784, J. Barry, in *Lect. Paint.* (1848), 132 ;

α *précieux*, *précieuse*, 1727, H. Cromwell, in Pope's *Lett.* (1735), Suppl^t 6, Mag. ;

α *riant*, *riante* (paysage, lieu), 1720, Pope, *Iliad*, XVIII.

Dénominations. — γ *abandon* (action d'abandonner), 1755, N. Magens, *Essay on Insur.*, I, 89 ;

*α *abandonment*, 1788, Burke, *Sp. agt. Hastings, Wks.*, XIII, 468 (est en 1611 dans Cotgrave) ;

α *accompainment*, 1756-1782, J. Warton, *Ess. Pope* (éd. 4), I, § 2, 77 ;

α *aggrandizement* (état d'une chose agrandie), 1734, tr. *Rollin's Anc. Hist.* (1827), I, Pref. 7 ;

γ *allonge*, 1731, Bailey ;

α *assemblage*, 1730, E. Fenton, *Ep. Lambard* (R.) ;

*α *debris*, 1708, Collier, *Eccl. Hist.*, I, A. D., 685 ;

β *debut*, 1751, Chesterf., *Lett.*, II, n° 18, p. 78 ;

α *derangement* (destruction d'un ordre normal), 1766, Chesterf., *Lett.*, II, 506 (*O. D.* donne le premier exemple en 1780) ;

γ *derangement* (trouble dans l'ordre ou l'arrangement), 1780, T. Jefferson, *Corr.*, *Wks.*, 1859, I, 276 ;

α *derangement* (désorganisation), 1737, Berkeley, *Querist*, § 457 ;

α *detour* (sub.), 1738, Warburton, *Div. Legat.*, I, 63 ;

α *development*, 1752, Chesterf., *Lett.*, CCLXXVI (1792), III, 263 ;

*α *direction* (situation de directeur), 1710, Steele, *Tatler*, n° 206 ;

*γ *directrice*, 1730, Burt, *Lett. N. Scotl.* (1818), I, 193 (avait déjà paru en 1631) ;

α *enlevement*, 1769, Ld President dans *Scots Mag.*, Sept. 687/1 ;

α *familiarization*, 1755, H. T. Croker, *Orl. Fur.*, I, Pref. 6 ;

α *grandeur* (qualité d'être grand), 1748, Hartley, *Observ. Man.*, I, IV, 419 ;

*α *hauteur* (fig.), 1745, H. Walpole, *Lett.*, I, 413 (avait déjà paru en 1628) ;

*δ *hors d'œuvre* (adj.), 1714, Addison, *Spect.*, n° 756 ;

α *morceau*, 1751, Smollett, *Per. Pick.*, I, 111, 25 ;

α *reciprocity*, 1766, Backstone, *Comm.*, II, 445 ;

α *relief* (fig.), 1781, Cowper, *Conversat.*, 127 ;

α *suite* (série), 1722, Richardson, *Statues in Italy*, 151 ;

α *utility*, 1751, Hume, *Princ. Mor.*, V, 73.

Actions. — *α *class*[*er*], 1705, Arbuthnot, *Coins* (au sens spécial de : placer dans une classe, 1776, Adam Smith, *W. N.*, IV, IX (1869), II, 260 ;

α *disembarrass*, 1716, Berkeley, *Lett. to Prior*, Feb. 6.

XIX

MOTS OUTILS ET ÉLÉMENTS GRAMMATICAUX

α *par excellence,* 1777, W. Robert's, *Mem. Hannah More,* I, 75 (1835) (avait déjà paru en 1598 et en 1695);

*α *malgré,* 1734, North, *Exam.,* I, 1, 829 (1740), 28 (avait paru déjà en 1608);

α *à propos (de),* 1761, Smollett, *Gil Blas,* IX, I (1802), III, 44;

*β *encore,* 1712, Steele, *Spect.,* n° 314, Feb. 29, p. 453/2;

β *à la grecque,* 1747, Gray, *Lett.,* n° LXIII, I, 140 (1819);

*α *à la maintenon,* 1710, Swift, *Jrnl to Stella,* 8 oct.

CHAPITRE XI

REMARQUES SUR LE TABLEAU QUI PRÉCÈDE

Il est à peine besoin de faire remarquer que ce tableau, si développé qu'il soit, ne renferme pas tous les mots qui pourraient y entrer. Mais un certain nombre des mots qui y manquent n'ont pas été oubliés, ils ont été écartés. L'origine de plusieurs d'entre eux reste en effet douteuse. *Picturesque* a bien l'air d'être fait sur le français *pittoresque*[1]. Il n'apparaît que tard ; je l'ai donc inscrit. Au contraire dans *non-content,* quoique les mots composants dénoncent une origine française, c'est dans les Chambres anglaises qu'on vote *non content*[2]. Je n'ai pas hésité à rayer *non content* de ma liste.

Pour *favoritisme,* je suis hésitant. Il se rencontre sous la plume d'un Anglais, alors que le français ne l'a créé que plus tard. N'y a-t-il pas lieu d'examiner de près ces problèmes ? Un Anglais serait-il l'auteur du nom dont a été baptisé le système de recrutement des privilégiés : à la faveur.

D'autre part il ne faut pas considérer les mots retenus comme des éléments incorporés à l'anglais. Une foule ne sont que des sortes de citations, qui s'appliquent à des choses vues ou observées en France.

Il est bien évident par exemple que *troubadour* est un mot de notre histoire littéraire. Fallait-il l'exclure ? Je ne le crois pas. Il n'a pas été incorporé dans l'anglais, mais il était capable de l'être, si le *genre troubadour* avait eu en Grande-Bretagne la même faveur que sur le continent. On peut comparer ce qui s'est passé pour *romantique,* venu en France d'Angleterre[3]. On ne sait en vérité où s'arrêter. L'important est que mon lecteur soit prévenu qu'il ne s'agit pas ici exclusivement des mots empruntés par l'usage anglais.

1. Voir H. L., t. VI, p. 760. Il est peu vraisemblable que l'anglais l'ait pris directement de l'italien.

2. 1778. Chron. in *Ann. Reg.*, 181. Faut-il penser à une origine anglo-normande ?

3. Qu'on songe aussi à l'histoire d'*auto-da-fé* en français, alors qu'on ne brûlait plus les hérétiques.

Modifications de la forme et du sens. — Les mots venus de France n'ont pas tous été l'objet du même travail d'adaptation.

I. — Il y en a qui ont été vêtus à l'anglaise, ce sont les plus nombreux.

On a substitué une écriture anglaise à l'écriture française, ainsi *chicaner* (prononcé *chicaneur*); s'il est arrivé que cette écriture était plus proche de l'écriture phonétique, ainsi dans *acoustic* (français *acoustique*), c'était un résultat qu'on n'avait pas cherché; l'analogie seule avait fait son œuvre.

Un des changements les plus fréquents consiste à retrancher *e* dans le suffixe français *ement*; ex.: *abandonment, debarkment* ou *signalment* (cette suppression n'a pas toujours lieu), ou à la fin des mots: *fumist, escort. S* finale disparaît: *salmagundi, salmi.*

II. — D'autres mots ont été anglicisés plus profondément, c'est-à-dire que tout ou partie du mot a été rapprochée par analogie des formes anglaises.

Dans ce second groupe on peut citer:

desembarrass, exchangeable, picturesque, favouritism, vapours, pendentive, port-crayon, ambassadress, demi-season.

Peut-on en conclure que ce sont là les mots les plus naturalisés? Peut-être, mais le critère n'est pas suffisant.

III. — Certains mots ont été d'abord employés en un sens, ensuite en un autre, tel *inconvertible,* qui n'a passé avec son acception française qu'en 1833. On pourrait considérer qu'il y a là deux emprunts distincts et successifs, car ce n'est pas dans sa vie anglaise que le mot a changé de sens[1]. Nous n'avons fait cependant qu'un article, pour ne pas allonger et compliquer.

Réapparitions. — Reste à signaler quelques particularités relatives à certains gallicismes. Ce sont des mots qui avaient existé en anglais à une époque antérieure, puis avaient disparu pendant un certain temps. Lorsqu'ils réapparaissent au xviii[e] siècle, ils s'acclimatent de nouveau pour un temps.

Parmi ces gallicismes à répétition, je citerai:

α *alerte* (adj.), 1712, *Spectator,* n° 403, June 12, p. 584 (il avait déjà existé au xvi[e] siècle et au début du xvii[e] siècle);

α *finesse,* délicatesse dans la manipulation, grâce raffinée, 1704, F. Fuller, *Med. Gymn.*, Préf. (il avait paru une première fois avec ce sens au xvii[e] siècle);

1. A l'opposé on peut citer *quadrille,* qui sert à la fois comme terme de danse, de jeu et d'équitation.

triste, 1702, Vanbrugh, *False Friend*, I, 1 (il avait déjà existé entre 1420 et 1600) ;

volage, 1722, Ed. Fountainhall, *Decisions* (il avait existé de 1366 jusque dans la première moitié du XVIe siècle).

Inversement des mots qui paraissaient adoptés s'éclipsent pendant tout le XVIIIe siècle et sont repris plus tard. Ainsi *gigue*, qui paraît en 1685, et dont on ne retrouve plus d'exemples qu'à partir de 1823. *Avant-courier* existe pendant tout le XVIIe siècle et ne reparaît qu'en 1810[1].

Retours au berceau. — De même que *tennis*, sorti de France pour passer en Angleterre, nous est revenu au XIXe siècle, de même des mots anglais venus en France ont repassé le détroit. C'est l'histoire de *bas-bleu* ou de *coterie* (association élégante), qui retournent à leur point d'origine avec une forme française.

Il n'est pas sans intérêt d'observer que certains mots viennent à peine de naître en France, qu'ils sont recueillis par des écrivains anglais. Tel est le cas de *civilisation*[2].

Je ferai une dernière remarque ; c'est qu'on se demande souvent pour quelle raison on est allé chercher ce qu'on avait déjà. *Traject* ne dispensait-il pas de prendre *trajet*? Mais le snobisme est coutumier de ces aberrations. Nous avions ainsi, au grand scandale de quelques-uns, employé des mots italiens au lieu de mots français que nous avions et qui étaient équivalents. Les adversaires de la mode avaient beau jeu. Mais ils méconnaissaient la psychologie même de l'imitation étrangère ; toutes les nations ont passé par là.

Au sujet de la proportion des mots des divers ordres. — On remarquera d'abord dans le tableau qui précède le nombre considérable de qualifications. L'emprunt ayant toujours quelque chose de subjectif, pareille disposition à traduire des impressions par les mots même des Français fait voir assez combien la pénétration était profonde : *magnifique*, *sans pareil*, *précieux* sont plus révélateurs qu'un nom de bibelot ou un terme de chimie.

Il y a lieu de considérer aussi particulièrement les éléments

1. Cf. *Bascule*, 1878, Phil. Trans., XII, 1007, qui réapparaît en 1883.
Mousseline, que Phillips donne en 1696, qui ne se retrouve qu'au milieu du XIXe s. ; 1835, *mousseline de laine* ; 1850, *mousseline de soie*.
Topinambou[r] avait vécu jusqu'en 1666 d'après l'ancienne forme française ; il ne réapparaît qu'en 1858.
Observations analogues pour *triolet*, *titre*.

2. Voir H. L., t. VI, p. 106.

grammaticaux tels que *chez*, *sans*, *à propos de*, *à la*. Ils impliquent, sinon une action profonde de notre idiome, du moins, chez ceux qui s'abandonnent ainsi, une familiarité avec notre langue qui finit par modifier la forme même de leur esprit.

Il nous a paru tout à fait oiseux d'établir une statistique comparative des mots des diverses sections. Nos lecteurs la feront eux-mêmes, telle qu'elle peut être faite. Disons seulement qu'il n'est aucune de ces sections qui soit vide.

Néanmoins certaines sont particulièrement pleines, ainsi celle qui concerne l'homme, ses aspects et son caractère. Et ceci est fort significatif, car les éléments linguistiques de cet ordre ne sont pas empruntés aux livres. C'est dans la vie et la fréquentation du monde que Walpole et Chesterfield les ont acquis. Des noms tels que *gasconnade, grand air, persiflage, tournure, tracasserie,* des adjectifs tels que *câlin, distrait, outré, tranchant, versatile, fade*, portent en eux la marque de leur origine, qui est le salon et non le cabinet d'études.

La cuisine française était aussi dans toute sa gloire[1]. *Entremets* et *fricandeau, matelotes* et *tourtes* mettaient l'eau à la bouche de tous les gourmands. Nos maîtres-queux avaient la suprématie des *liaisons* comme nos distillateurs celle des *liqueurs*.

La transformation des grands châteaux froids du XVII[e] siècle en demeures faites pour les dames avait donné son cadre à la vie élégante, où la femme, dans son *salon* et son *boudoir*, avait pris possession de la royauté. Le *fauteuil* qu'elle offrait, si engageant avec ses pieds contournés, son siège pour la première fois adapté à la nature, invitait à la conversation ; les *vases*, appelés souvent des *Sèvres*, emplissaient de parfums des appartements où les *chandeliers* ne portaient plus que des *bougies*. Tout sentait une élégance dont le vocabulaire était intraduisible.

Il n'est pas besoin d'insister sur les modes. Là le mot faisait corps avec la chose, et on sait qu'en dépit des puritains les *falbalas,* les *négligés,* les *pompons* et les *pompadours* passaient le détroit comme les autres frontières. Personne outre-Manche n'eût inventé le *pet-en-l'air,* ni les *têtes* qui faisaient sensation.

La *politesse* française, avec ses raffinements, pour attaquée qu'elle soit, ne laisse pas d'exercer son ascendant. C'est chez nous que le mot *monde,* qui désigne le vaste univers, en est venu à nommer une réunion de personnes distinguées, avec ses *travers* et ses *vices,* des

1. Dans Chesterfield, on trouve la phrase suivante : Certaines *loges* sont destinées à être des échoppes pour les *jouets, limonades, glaces* et autres raffraichissements (1749, Lett. 25 Apr., *Misc. Works,* 1774, II, p. 357).

minauderies des *petits-maîtres* et des *coquettes* au *bon ton,* où *l'étiquette* s'était faite *bienséance.*

Il y a des emprunts plus révélateurs encore, ce sont les mots relatifs aux belles-lettres ; *historiette, mémorialiste* montrent en quel genre les Anglais nous jugeaient créateurs.

Un mouvement artistique comme celui de France ne pouvait manquer de frapper les étrangers, et la passion avec laquelle le public en suivait les manifestations ayant fait entrer les termes techniques dans la langue du monde, ils se trouvaient portés un peu partout avec elle. Je ne vois pas qu'on nous ait emprunté des termes d'art relatifs à ces *grandes machines* qui avaient fait l'orgueil de la France, et dont on se détachait outre-Manche. L'Angleterre emprunta en revanche une quantité d'autres mots, qu'il s'agît d'architecture, de peinture ou de musique. Le français en cette matière était en concurrence avec l'italien. On lui a néanmoins pris beaucoup.

Quant à la danse, elle était à la fois un art de salon et un spectacle très recherché. Les *quadrilles* ou les *gavottes* étaient de notre création, l'*allemande* non ; c'est pourtant sous ce nom qu'elle passa en Angleterre comme les *pirouettes* de Vestris.

Dans les arts mécaniques, l'Angleterre domine ; c'est elle qui produit et à qui l'on prend — en cachette — des *mécaniques.*

Au contraire, la fréquence des emprunts en matière scientifique montre quel est le rôle joué alors par la France dans les travaux de recherches. *Savant* lui-même est naturalisé anglais. *Batterie* (électrique), *éprouvette, équilibre, manomètre, mouffette, montgolfière,* etc. se réfèrent à la physique et à la chimie ; d'autres appartiennent aux mathématiques ou à la philosophie, quelquefois aux deux, comme *tourbillon.*

On ne peut s'attendre à voir beaucoup de termes de politique pénétrer en Angleterre : notre politique, encore dans les livres, se dégageait à peine, et empruntait idées et termes, au lieu d'en prêter. Il n'en était pas ainsi des termes économiques. Commerce et finances étaient en pleine évolution.

Nous avons entendu les protestations de l'orgueil anglais, scandalisé que les victoires des armées et des flottes britanniques fussent relatées dans un jargon à demi-français. Ces récriminations ne pouvaient empêcher la pénétration. Comme il arrive au cours des guerres, toutes sortes de termes d'art militaire et de fortification continuèrent à s'introduire dans la langue technique anglaise, et même dans l'usage courant.

Dans l'ensemble, quand on considère les gallicismes, on constate

qu'ils reflètent assez exactement l'influence exercée en Angleterre par nos idées, nos mœurs, notre vie. Il serait exagéré pourtant de dire qu'ils correspondent en tout point au mouvement qu'on peut observer chez nous.

On ne laisse pas d'éprouver certains étonnements. Pourquoi les questions religieuses qui ont tant passionné la France de cette époque ont-elles fourni si peu de termes : *esprit fort, bigot, tartuffe ?* Ce n'est pas, en tous cas, parce qu'il n'y avait point en Angleterre de débats entre croyants, libertins et athées. Peut-être est-ce que la religion anglaise, constituée à l'état de religion nationale, ne pouvait être influencée par les agitations du dehors ? Mais l'explication n'est guère suffisante.

De toutes façons, il n'est pas besoin d'indiquer combien, étant donné les échanges entre France et Angleterre, il serait curieux de mettre en regard de ces gallicismes en Angleterre les anglicismes en France. Les résultats seraient parfois piquants et l'histoire comparée des civilisations y trouverait matière à quelques aperçus. Je me bornerai à donner pour exemple le chapitre des moyens de transport : de France viennent des noms de voitures, d'Angleterre des noms de bateaux. Le langage confirme les renseignements historiques.

CHAPITRE XII

L'ÉPURATION DE L'ANGLAIS

Appels des journaux. — Il n'est guère besoin de s'étendre sur la campagne qui eut pour objet de fermer la langue anglaise aux influences venues du Continent. On comprend que, dans les toutes premières années du siècle, la manie de farcissure qui avait sévi au XVII[e] siècle ait encore rencontré des adversaires violents. En effet, au temps des dernières guerres de Louis XIV, les journaux naissants s'étonnaient et s'indignaient que tant de gallicismes aient pu s'introduire à la faveur même de la guerre[1].

Le n° 230 du *Tatler* (28 7[bre] 1710) se plaint de ces corruptions : « Ces deux maux, l'ignorance et le manque de goût, en ont produit un troisième, je veux dire la continuelle corruption de notre langue, qui, si on n'y porte à temps remède, souffrira des raffinements de ces vingt dernières années beaucoup plus qu'elle n'a profité et progressé pendant tout le siècle antérieur ». L'auteur s'en prend surtout aux polysyllabes, d'origine française pour la plupart, et souhaite un *Index expurgatorius,* qui les exclue. « La guerre en a introduit une abondance : *speculations, operations, preliminaries, ambassadors, pallisadoes, communication, circumvallation, battalions,* etc.... S'il nous attaquent trop fréquemment dans nos cafés, nous les mettrons sûrement en fuite et nous leur couperons leurs derrières ».

En 1711, le n° 45 du *Spectator* (21 avril) revient à ce sujet et en appelle à l'autorité : « Je souhaiterais du fond du cœur qu'il y eût un acte du Parlement interdisant l'importation de ces frivolités françaises. Ce sont les femmes surtout qui ont reçu une forte impression de cette nation ridicule, quoique, par la longueur de la guerre, — car il n'y a pas de mal d'où ne sorte quelque bien, — tout cela soit bien usé et oublié : valets de chambre, visites reçues dans

1. Certains n'étaient même pas anglicisés : *bonne fortune, petit-maître, plier bagage* (David Garrick les ridiculise dans *Miss in her teens*, imitée de *La Parisienne* de Dancourt) ; cf. Chesterfield, *94[e] lettre.*

son lit, toutes ces habitudes françaises qui tendent à faire sortir les femmes de leur réserve ».

Le 8 septembre, la même feuille (n° 165) reprend son antienne : « J'ai souvent souhaité, dit l'auteur, que de même qu'en notre Constitution il y a des préposés à la surveillance des lois, de nos libertés, du commerce, de même certaines gens pussent être placés à la surintendance du langage, pour empêcher les mots de frappe étrangère de passer chez nous, et en particulier pour prohiber dans notre royaume l'emploi courant de locutions françaises, alors que des phrases anglaises équivalentes existent, ayant même valeur. La guerre actuelle a adultéré notre langage avec tant de mots étrangers qu'il serait impossible à un de nos grands-pères de savoir ce qu'ont fait ses descendants, s'il lui fallait lire leurs exploits dans un journal moderne »... Et, reprenant le thème développé chez nous autrefois, le publiciste anglais proteste contre cette manie de cacher sous des termes impénétrables au public des exploits qui font tant d'honneur à l'Angleterre : « ... Nos soldats, qui battent les Français, sont également très habiles à propager la langue de leurs vaincus. Ce sont gens de forte tête à l'action et ils accomplissent de tels prodiges qu'ils ne savent plus les exprimer. Ils manquent de termes en leur langage pour nous dire ce qu'ils ont fait, et c'est pourquoi ils se servent ad hoc d'un jargon appris parmi ceux dont ils viennent d'être victorieux. On demanderait volontiers de leur adjoindre des secrétaires qui nous traduisent en bon anglais leurs récits et nous renseignent sur leur sort dans notre langue maternelle.

« Les Français, oui ! auraient raison de publier les nouvelles de la guerre en jargon anglais, ce qui, rendant inintelligibles leurs campagnes, en pallierait le désastre et pourrait faire croire au peuple que les choses ne vont pas si mal qu'en réalité. Mais les Anglais ne sauraient être trop clairs dans des rapports sur des actions qui ont porté leur pays à un plus haut degré de gloire que jamais ... Quand nous avons gagné une bataille qui peut être décrite en notre langue, pourquoi nos journaux sont-ils pleins d'inintelligibles exploits, pourquoi faut-il que les Français nous prêtent une partie de leur langue pour que nous puissions apprendre que nous les avons battus... Les histoires de nos anciennes guerres nous sont transmises en notre idiome « vernaculaire », ainsi que s'exprime un grand critique moderne. Je ne trouve en nulle Chronique qu'Édouard III ait jamais été « reconnoître » l'ennemi, bien qu'il l'ait souvent découvert et l'ait aussi souvent battu. Le Prince Noir passa mainte rivière sans s'aider de « pontoons » : il

comblait un fossé de « fagots », avec autant de succès qu'un général de notre temps se sert de « fascines ». Nos chefs ont perdu la moitié de leur gloire et le peuple la moitié de son plaisir avec ces mots durs et ces expressions obscures dont abondent nos journaux. J'ai vu plus d'un prudent bourgeois, après en avoir lu chaque article, s'enquérir ensuite des nouvelles »[1].

Railleries et objurgations étaient-elles sincères ? Il semble en tous cas que, comme celles d'Henri Estiene contre l'italianisme, elles ne s'inspiraient pas seulement du souci de conserver à la langue sa pureté. Elles allaient être suivies d'autres, que l'intérêt de l'idiome allait susciter.

Pope. — Un chapitre de la belle étude d'Audra sur Pope nous a fait connaître les reproches auxquels le poète fut en butte, pour n'avoir pas, malgré ses principes, rompu avec la mode de son temps ; ses termes d'art, de *plan* à *attitude*, d'*arcade* à *riant*, ne trouvent pas plus d'indulgence que les termes dont on pouvait sans peine se passer. Il y a là un parti pris de sévérité très significatif, car, s'il est une catégorie dans le vocabulaire où l'emprunt est particulièrement excusable, presque légitime, c'est celle des mots techniques. La critique d'art venait d'être créée en France ; il eût été bien difficile de ne pas s'en inspirer[2].

1. Suit la copie d'une lettre écrite à son père par un jeune gentilhomme de l'armée de Blenheim, dont le style est un modèle du genre et qu'il convient de laisser en anglais : « Upon the junction of the French and Bavarian armies, they took port behind a great morass, which they thought impracticable. Our general the next day sent a party of horse to *reconnoitre* them from a little *hauteur*, at about a quarter of an hour's distance from the army, who returned again to the camp unobserved through several defiles, in one of which they met with a party of French that had been *marauding*, and made them all prisoners at *discretion*. The day after a drum arrived at our camp with a message that he would communicate to none but the general ; he was followed by a *trumpet*, who they say behaved himself very saucily, with a message from the Duke of Bavaria. The next morning, our army being divided in two *corps*, made a *mouvement* towards the enemy. You will hear in the publick prints, how we treated them with the other circumstances of that glorious day. I had the *good fortune* to be in the regiment that pushed the *gens d'Armes*. Several French *battalions*, whom some say were a *corps de réserve*, made a shew of *resistance* ; but it only proved a *gasconade* for, upon our preparing to fill up a little *fossé*, in order to attack them, they beat the *Chamade* and sent us *charte blanche*. Their commandant, with a great many other general officers, and *troops* without number, are made prisoners of war, and will, I believe, give you a visit in England, the *cartel* not being yet settled. Not questioning but these particulars will be very welcome to you, I congratulate you upon them... ».

Le père n'y comprit rien, la porta au curé qui se fâcha et déclara que cette lettre n'était « neither fish, flesh, nor good red herring ». Le bon gentleman montrant au curé une lettre arrivée trois postes auparavant : « Voyez, lui dit-il, que quand il a besoin d'argent, il sait s'exprimer d'intelligible façon ».

2. En réalité Pope gallicisait souvent presque à son insu ; ainsi quand il se sert de *sage* (*Sat. II*, v. 3), de *bigot* (*Sat. I*, v. 112), d'*espalier* (*Sat. II*, v. 147), de *railler* (*Sat. V*, v. 338).

Un projet d'académie a la française. — Mais le vent était tourné au purisme. En 1712, Swift, reprenant un projet que Bentley, dans sa Dissertation sur les *Épîtres de Phalaris,* avait déjà mis en avant en 1699, proposait au Comte d'Oxford son projet d'une Compagnie chargée de la correction, du perfectionnement et de la fixation de la langue anglaise. Il ne voyait pas, disait-il, pourquoi un langage devait changer perpétuellement[1]. Voltaire a parlé en détail de cette proposition : « Le fameux Docteur Suift forma le dessein dans les dernieres années du régne de la Reine Anne, d'établir une Académie pour la langue, à l'exemple de l'Académie Française : ce projet étoit apuié par le Comte d'Oxford, grand Trésorier, et encore plus par le Vicomte Bollinbrooke, Secrétaire d'Etat, qui avoit le don de parler sur le champ dans le Parlement avec autant de pureté, que Suift écrivoit dans son cabinet, et qui auroit été le protecteur et l'ornement de cette Académie. Les membres qui la devoient composer étoient des hommes dont les ouvrages dureront autant que la langue anglaise ; c'étoient le Docteur Suift, Mr Prior, que nous avons vû ici Ministre public, et qui en Angleterre a la même réputation que la Fontaine a parmi nous ; c'étoient Mr. Pope le Boileau d'Angleterre, Mr. Congréve qu'on peut en apeller le Moliere ; plusieurs autres, dont les noms m'échapent ici, auroient tous fait fleurir cette compagnie dans sa naissance, mais la Reine mourut subitement : les Wigs se mirent dans la tête de faire pendre les protecteurs de l'Académie, ce qui, comme vous croïez bien, fut mortel aux belles lettres »[2].

L'œuvre de Johnson. — Au milieu du siècle l'opinion est faite, et semblable campagne n'avait plus guère de raison d'être. Cependant *Le Connaisseur* du 14 9bre 1754 reprend les vieilles plaintes contre ceux qui francisent. Johnson, l'auteur du Dictionnaire, reproche avec vivacité à Dryden d'avoir fait un vaniteux étalage de mots étrangers pour montrer qu'il fréquentait la haute société, dont le français était le langage. Il fit mieux, et on comprend le brocart qui

1. *Works,* t. VIII, p. 42-43.

Au commencement de 1713, dans l'*Histoire critique de la République des Lettres* (t. III, p. 293), on insère une lettre de Londres, annonçant que Swift a donné depuis peu un Projet pour corriger, augmenter et fixer la langue anglaise, en ajoutant un résumé très détaillé avec beaucoup de citations traduites (les passages élogieux pour la langue française ne sont pas négligés). Voir Goulding, éd. Temple Scott, t. XI, p. 5.

2. *Lettres philosophiques,* t. II, p. 172-173.

Cf. Quand en 1754, le duc d'Hamilton fonda l'académie d'Édimbourg, il prit modèle sur celle de Paris... les savants de l'Écosse y [à Paris] venaient pour consulter nos érudits (Fr. Michel, *Écoss. en France,* t. II, p. 452).

courut sur « ce chevalier bien armé, qui, comme un héros d'autrefois a battu quarante Français et en battra encore quarante »[1].

Esprit dogmatique, tranchant, d'une autorité impérieuse, il appliqua toute son attention et sa force à une œuvre de stabilisation et d'épuration. Il juge que l'anglais a été, depuis la Restauration, en déviant, vers une structure et une phraséologie françaises : « il semble qu'on veut nous réduire à balbutier un dialecte de France ». Il dénonce la folie qu'il y a à naturaliser sans profit des étrangers en faisant tort aux mots du crû. On comprend qu'il ait dédié son œuvre à l'honneur de son pays : « Nous avons longtemps préservé notre indépendance, bataillons un peu pour notre langue »[2]. Son Dictionnaire a été le Code de la langue anglaise. On ne s'attendrait guère à trouver parmi ceux qui glorifièrent son effort Chesterfield lui-même. Et pourtant, soit par cynisme et par ironie, soit peut-être simplement parce qu'il aimait que chaque chose fût à sa place, Chesterfield a protesté contre l'envahissement des mots et des tournures que ses concitoyens s'obstinaient à nous emprunter. Dans deux fameux articles du *Monde* (100 et 101, 28 nov. et 5 déc. 1754), qu'il consacra au Dictionnaire de Johnson, et auxquels nous avons fait allusion déjà, il félicite l'auteur de son désir de sauvegarder l'intégrité de la langue anglaise.

L'*Histoire de la Littérature anglaise* de l'Université de Cambridge a enregistré les efforts faits pour défranciser la langue[3]. Certains, comme le grammairien Baker, regrettaient toujours que cette œuvre ne fût pas confiée à un corps comme l'Académie française, les particuliers risquant de se montrer ridicules en exagérant la sévérité[4]. Un Priestley cependant n'en rougissait point et se félicitait dans ses *Rudiments,* en 1769, d'avoir contribué à l'épuration, quoique certaines critiques adressées à Addison et à Atterbury ne soient guère que spécieuses. Il y aurait d'autres noms à citer. En 1798 la campagne durait encore. C'était alors le tour de Lindley Murray[5].

Il faut dire que la mode n'avait pas entièrement disparu. Après avoir régné si longtemps, il était impossible que la rupture

1. Johnson, well arm'd, like a hero of yore, Has beat forty French, and will beat forty more. *The gentlem. Magaz.*, apr. 1755.

2. *Cambr., Hist. of E. Lit.*, t. X, p. 174. Voir Legouis et Cazamian, *Hist. de la Litt. anglaise*, p. 778, n. 1.

3. T. XIV, pp. 458 et suiv.

4. Préf. de ses *Remarks*, 1779.

5. Voir sa Grammaire anglaise, p. 240. Il s'élève contre l'introduction d'expressions qu'il considère comme nuisibles à la pureté de la langue : délicatesse, politesse, hauteur, connexité, martyrisé. En fait les mots dont il se plaint n'ont pas été tous importés alors ; on trouve *martyrised* à peu près partout.

fût brusque et que l'amour de la pureté devînt soudain unanime[1].

Avec Campbell, il s'agit moins des vocables eux-mêmes que de certains emplois de mots : *impraticable*, *affection*, *integrity*, qui sont, quand on s'en sert dans certains sens, entachés de gallicisme[2].

1. Ainsi dans *The Jealous Wife* (1761), lord Trinket use de phrases françaises et affecte le gallicisme. Lady Freelove rappelle comme dans ses actes, dans son nom, le temps de la Restauration. C'étaient là des choses du passé (*Ib.*, t, X, p. 90).

2. Stirling Andrew Leonard. *The doctrine of correctness in English Usage, 1700-1800*. Voir en partic. p. 151.

LIVRE VII

LE FRANÇAIS DANS LES PAYS-BAS AUTRICHIENS. LA PRINCIPAUTÉ DE LIÉGE, LE LUXEMBOURG

I. — PAYS-BAS AUTRICHIENS

CHAPITRE PREMIER

GÉNÉRALITÉS

La question des langues a tant occupé, et, hélas! tant divisé les Belges depuis tantôt cinquante ans, que l'histoire de la concurrence entre le français et le flamand a été vingt fois reprise. On trouvera à la Bibliographie quelques-uns des principaux livres où il en a été traité; je n'en citerai ici que deux qui ont été faits non seulement en toute conscience, mais avec une incontestable impartialité, c'est l'*Histoire de Belgique* de Pirenne, dont l'éloge n'est plus à faire, et l'ouvrage au titre trop modeste de Des Cressonnières : *Essai sur la question des Langues dans l'Histoire de Belgique*[1]. Par un scrupule que des lecteurs comprendront, d'un bout à l'autre de ce chapitre, je laisserai le plus souvent la parole aux Belges qui ont étudié sans passion la matière.

Impressions et prévisions d'un voyageur. — Le témoignage que tout le monde cite parce qu'il ne saurait être contesté, est aussi celui par lequel je commencerai. L'Anglais Shaw, qui visita le pays en 1785, écrivait : « Ce qui l'a surtout empêché [la langue flamande] de se perfectionner, c'est que depuis plusieurs siecles que ces provinces ont passé sous la domination de la Maison d'Autriche, le langage du peuple n'a jamais été celui de la Cour. A cet obstacle on

1. Voir H. L., t. V, pp. 213 et suiv. Dans une prochaine édition, ce chapitre sera revisé, grâce à divers renseignements que j'ai trouvés, en particulier dans les minutieuses recherches de M. Gessler, professeur à Hasselt.

peut ajouter la décadence des lettres en Flandre, dans le dernier siecle, tems où les nations voisines s'appliquoient à perfectionner leurs langues. On ne doit pas présumer que la langue Flamande fasse aucun progrès dans les Pays-Bas Autrichiens. Le François qui est le seul langage des Provinces Vallones, a fait un progrès rapide dans les autres Provinces depuis la guerre de 1740, pendant laquelle les armées Françoises s'emparerent des Pays-Bas sur Marie-Thérèse. La langue Françoise plus douce et plus élégante, mais moins nerveuse que la Flamande, est devenue générale non-seulement dans la conversation, mais dans le style épistolaire : dans un siecle on ne parlera plus que le François dans ces Provinces, et le Flamand ne se conservera que dans la Hollande où il a toujours subsisté avec plus de pureté que dans les Pays-Bas Autrichiens. Avec la langue Françoise, les coutûmes et les manières de la France sont entrées dans les provinces Belgiques. On y imite les mœurs des François, la politesse et le ton de société de ce peuple, son goût pour la parure, ses amusemens même. Les modes de France ont été suivies de ce relâchement dans les mœurs qui accompagne toujours leur rafinement et la grande politesse... La conquête de ce Pays par Louis XV peut être regardée comme l'époque du changement des manières de ces provinces »[1].

1. *Essai sur les Pays-Bas Autrichiens*, traduit de l'Anglois. Londres, M. DCC LXXXVIII, p. 131 ; cf. Des Cressonnières, *Essai sur la Quest. des Langues*, p. 295.

CHAPITRE II

LA DOMINATION AUTRICHIENNE ET LE FRANÇAIS

Un paradoxe. — Un fait a frappé naturellement tous les historiens, parce qu'il est au premier abord tout à fait paradoxal, c'est que les Pays-Bas, après qu'ils furent définitivement adjugés à l'Autriche, semblèrent s'éloigner plus rapidement que jamais de l'esprit germanique [1]. L'occupation de Bruxelles par le Maréchal de Saxe n'agit pas plus fortement que la présence de Charles de Lorraine. D'autre part, et cela est également constaté, au rebours de ce qui se passait partout ailleurs, ce n'était pas les mœurs et les modes de France qui pénétraient d'abord et la langue qui venait ensuite ; c'était la langue qui se répandait la première [2].

Pirenne a donné une explication lumineuse de ces difficultés : « La politique éclairée » de Vienne, dit-il, a renforcé... sans l'avoir cherché, l'influence de la France. Les idées dont elle s'inspire sont allemandes en leur fonds, mais c'est sous une forme française qu'elle les propage et les applique.... En recueillant la succession de l'Espagne en Belgique, l'Autriche n'y a pas seulement conservé au français le privilège, qu'il possédait depuis l'époque bourguignonne, d'y être la langue du gouvernement, elle en a encore grandi le rôle, non seulement en le propageant dans la même mesure où elle augmentait la centralisation administrative, mais aussi et surtout peut-être, parce que, depuis le milieu du XVIIIe siècle, elle en subit le prestige et en reconnaît l'universalité. Il lui paraîtrait monstrueux et grotesque de combattre à Bruxelles une langue que tous les princes, tous les courtisans, tous les diplomates d'Allemagne se font gloire de parler, et qui n'est guère moins en honneur autour de Marie-Thérèse qu'autour de Frédéric II [3].

1. Voir Stecher, *Hist. litt. néerl. en Belgique*, p. 271. Cf. « Lorsque, au XVIIIe siècle, nos provinces passèrent sous le sceptre de la maison d'Autriche [l'usage du français] était enraciné » (Kurth, *Front. ling.*, t. II, p. 52).

2. « La francisation par les idées a été dépassée de beaucoup par la francisation linguistique. Il semble que le français soit en passe de devenir la seule langue du pays, tant le flamand recule devant lui dans les provinces du Nord. Jusque dans les plus petites villes, on l'enseigne en même temps que la lecture et l'écriture » ([Derival] *Le Voyageur...*, t. VI, p. 175).

3. *Hist. de Belgique*, t. V, p. 324.

Une nouvelle Gouvernante. Fêtes et réunions. — Au prince Charles de Lorraine avait succédé l'archiduchesse Marie-Christine; elle monta sa Cour avec un faste royal. Belle femme elle-même, danseuse émérite, elle entraîna son mari, l'archiduc Albert de Saxe-Teschen, fils d'Auguste III, roi de Pologne, qui était surtout épris d'arts plastiques, dans une vie de représentations et de fêtes. On lisait à Bruxelles tout ce qui paraissait à Paris. Spa était une ville d'eaux internationale, où, naturellement, on entendait toutes les langues, mais où dominait le français.

Des Cressonnières, dans son excellent *Essai sur la question des langues*, a cité, d'après Hamelius, les plaintes de l'avocat Verlooi sur l'état de profonde décadence où se trouvait le flamand à Bruxelles en 1788[1] : « La langue flamande est surtout maltraitée à Bruxelles. Dans cette ville elle est non seulement négligée, mais encore méprisée : on n'y parle presque que patois, à peine y a-t-il un lettré qui la connaisse médiocrement, le vulgaire la repousse et la méprise sans la connaître... Quelques-uns évitent de parler flamand en société ou dans la rue, d'autres parlent volontairement mal pour paraître élevés en français... Nos demoiselles ne se montrent jamais avec un livre d'heures flamand : si pareille chose arrivait, elles devraient rougir de honte. Jamais aucune attention n'a été accordée à notre langue par les pouvoirs publics. Ni l'Université de Louvain, ni notre Académie de Bruxelles n'ont jamais fait plus que s'abstenir de la condamner; notre orthographe n'est pas encore fixée et n'a pas encore reçu ce vernis d'une main officielle dont jouit le français et sous ce rapport les Hollandais ne sont guère plus réguliers que nous. Notre langue est bannie des théâtres, elle est reléguée à l'arrière dans nos conseils les plus respectés. La plupart de nos chants, pour ne pas dire tous, presque toutes nos gazettes et autres productions courantes de la presse sont en français et les Français seuls en retirent honneur et profit; ils sont généralement secrétaires et pédagogues des grands, nos journalistes, nos gazetiers ».

Kurth a dit : « Alors qu'une dynastie d'origine française a su, pendant des générations, faire preuve de déférence envers ses sujets flamands en parlant leur langue, c'est une dynastie germanique qui donne l'exemple de la dédaigner, et qui met la langue nationale au rebut »[2]. Quelque habitué que l'on soit aux préventions du savant

1. Voir p. 296. Cf. « Si à fond que le français se soit infiltré dans la nation, le flamand reste la langue populaire, celle dont les paysans, les ouvriers, la plus grande partie même de la petite et moyenne bourgeoisie se servent dans leurs rapports journaliers » (Pirenne, *o. c.*, t. V, p. 329).

2. *Front. ling.*, t. II, p. 54-55.

historien, on ne peut s'empêcher de trouver qu'il a fait plus ici que forcer la vérité; il l'a, pour prendre son expression, « mise au rebut ». Marie-Thérèse, quelles que fussent ses préférences pour le français, loin de se poser en adversaire de l'idiome flamand, lui accorda non seulement une place, mais sa place[1]. Et après elle on fit de même, nous l'allons voir. Personne, jamais, à cette époque n'a eu le parti pris d'extirper le « thiois ».

Dans l'enseignement[2]. — Les collèges, pour la plupart, étaient et restèrent tout latins[3]. Il n'y avait guère de progrès à attendre des Jésuites; ils ne pouvaient pas ouvrir la porte plus grande au français en Belgique qu'en France même et nous avons vu leur façon de suivre le progrès général.

Ce sont en réalité les Oratoriens qui tentèrent, au commencement du XVIIIe siècle, une réforme pédagogique importante en introduisant jusqu'en Quatrième l'usage du français comme langue véhiculaire de l'enseignement; les leçons d'histoire durent même être jusqu'aux dernières classes données en français[4].

Ailleurs encore, dans quelques collèges, on enseigna le français, ainsi au Collège catholique de Maestricht[5], à Tongres, à Munster Bilsen, au séminaire de Saint-Trond, à Ruremonde[6]. Il y aurait à suivre dans chaque établissement les effets d'une poussée qui se faisait sentir un peu partout, mais à des dates et avec une intensité variables.

Notre dessein ici n'est pas d'exposer la lutte du latin et du français sur terre belge. Nous devons cependant une mention spéciale au livre que publia un ancien jésuite, curé du bourg de Wormhoudt, en 1752-1753 : *Instruction importante aux étudiants et à leurs parents* (Bruxelles, Fricx). Il est bien vrai que ce « Rollin

1. Des Cressonn., *o. c.*, p. 300.
2. Voir, outre les livres que nous avons déjà cités, E. Hubert, *Les Réformes de Marie-Thérèse dans l'enseignement moyen aux Pays-Bas, Revue de l'Instruction Publique en Belgique*, 1883.
3. Sur latin et français en Belgique au XVIIIe siècle, voir Félix Nève, *Mémoire historique et littéraire sur le Collège des trois langues de Louvain*. Bruxelles, 1856, 4° (Mémoires de l'Académie de Belgique). A la page 349, l'auteur établit que le latin gardait sa position intacte et cite le Discours d'Arnold Genline dans ses *Quaestiones quodlibeticæ*. Anvers, 1653.

A l'enquête de l'an IX, on pourra répondre que le département de la Dyle possède 49 collèges, dont 42 à Louvain même et qu'on n'enseignait le français que dans 3 collèges, celui des Augustins à Bruxelles et ceux de Nivelles et de Wawre (Bruxelles, le 2e jour complémentaire an IX, Arch. Nat., F171317⁸, dossier 74).

De tout le département de la Lys, c'est à Bruges seulement, qu'on enseignait les premiers éléments de la langue française (Arch. Nat., Ib., dossier 29).
4. E. Hubert, *Les Réformes de Marie-Thérèse*, p. 189.
5. Arch. Sorbonne, XXVII, 397. Meuse-Inférieure; cf. Arch. Nat., F171317⁸, dossier 35. Dans le collège protestant de la même ville, on n'enseignait que le latin.
6. Ib.

flamand » appartenait à la Flandre devenue française, mais sa renommée et aussi son influence se répandirent au loin[1]. Or une de ses idées essentielles était que, sans la langue française, il était impossible, même à Louvain, de pousser un peu profond sa culture.

Counson, dans une étude, à laquelle il a volontairement, — on devine pourquoi, — donné l'allure d'un plaidoyer, a cité l'exposé des motifs qui ont poussé les Réformateurs du Collège dans les Pays-Bas autrichiens à faire au français une place éminente[2] : « La langue française s'est emparée de toutes les branches de la littérature et de l'érudition. La théologie a ses Bossuet, la chaire ses Bourdaloue et ses Massillon, le droit ses Montesquieu et ses d'Aguesseau ; l'éloquence du barreau, ses Lemaître et ses Cochin ; l'érudition, ses Huet et ses Montfaucon ; l'astronomie ses Cassini et ses La Hire ; l'histoire, ses de Vertot et ses Saint-Réal ; la poésie dramatique, ses Racine et ses Molière ; le genre lyrique, ses Malherbe et ses Rousseau ; la satire et la poésie didactique, ses Boileau et ses Delille ; la peinture, ses Lebrun ; la musique, ses Rameau ; l'architecture, ses Mansard et ses Perrault ; en un mot, tous les genres de sciences ont été traités avec succès par les écrivains français. On ne doit donc pas s'étonner si elle partage les loisirs de la plupart de ceux qui aiment les lettres. Ce n'est pas qu'on ne puisse être savant sans la posséder ; mais il est bien difficile à celui qui l'ignore de commercer avec un savant étranger. Il en est de la langue française à peu près comme des modes de cette nation : on recherche les unes pour en parer son corps ; on veut avec l'autre orner son esprit et sa raison. Dans un siècle où l'amour des lettres est devenu général, et où l'ignorance est un titre déshonorant, c'est un avantage inappréciable de pouvoir remplacer les langues mortes par celle qui a usurpé la prééminence parmi les langues modernes. Je ne parle point d'une infinité de découvertes dans les arts et dans les sciences, dont les anciens n'ont pas même soupçonné l'existence. Depuis un siècle, le génie a dérobé à la nature mille secrets inconnus auparavant. La langue française les a révélés à l'Europe, soit par des productions nationales, soit par des traductions élégantes et fidèles dont elle a honoré les nations, ses voisines et ses rivales. La sollicitude du gouvernement pour la jeunesse éclate, comme en tout le reste, dans ce qu'il a fait en faveur de la langue française. En introduisant dans les collèges des Pays-Bas un

1. Voir Looten, *Les lettres françaises en Flandre après le Traité de Nimègue*, dans Mélanges... offerts à F. Baldensperger, t. II, p. 82.

2. *Éducation belgique ou Réflexions sur le plan d'études adopté par S. M. pour les collèges des Pays-Bas autrichiens*, dans *Le français à Gand*, pp. 27-29.

genre de connaissances admis aujourd'hui dans toutes les grandes écoles de l'Europe, il a pris pour modèle ce qui se pratique en France, où l'usage est guidé par la lumière des principes fondamentaux. Les Provinces Belgiques, où le français est la langue vulgaire, ne doivent pas désespérer d'atteindre un jour à l'élégance et à la pureté dont il est susceptible. On trouve déjà dans plusieurs villes, et surtout dans la capitale du Brabant, des personnes dont l'expression et le style feraient honneur à un courtisan de Versailles et à un académicien français. On peut s'en convaincre par la lecture des Mémoires de l'Académie impériale et royale, par celle de l'éloquente oraison funèbre de Marie-Thérèse par M. l'abbé de Nélis, et de beaucoup d'ouvrages dont les auteurs sont nés dans les Pays-Bas ».

La place du flamand. — La question est celle-ci : Quand on réforma l'instruction, négligea-t-on le flamand, ou même chercha-t-on à l'écarter ?

Des textes, aussi précis qu'on peut les désirer, permettent de répondre. Deux ordonnances de l'impératrice-reine, la première du 22 septembre 1777, la seconde du 17 septembre 1778, édictaient des règles applicables sans distinction à tous les collèges anciens et nouveaux — les jésuites venaient d'être supprimés — de fondation royale ou non royale, desservis par des séculiers ou par des réguliers. Elles sont énoncées dans le *Plan provisionnel d'Études*, annexé aux ordonnances, et ont été analysées dans le détail.

Il en résulte avec évidence que le flamand et le français, dans toutes les classes, de la Sixième à la Rhétorique, étaient mis sur le même pied. Les rédacteurs indiquent les livres, les méthodes pour l'un et pour l'autre avec une précision minutieuse [1].

1. Le régent de cinquième ou grande Figure, continuera les leçons de la langue vulgaire sur le pied prescrit pour la Sixième, en observant de s'attacher beaucoup aux principes de la formation des temps. Les régents de quatrième et de troisième (Grammaire et Syntaxe) feront souvent lire leurs élèves à haute voix ; ils corrigeront d'abord toutes les fautes qu'ils commettroient contre la prononciation, la ponctuation, l'accent tant oratoire que prosodique ; puis ils leur feront reprendre de suite le même morceau d'un ton varié mais naturel. Finalement ils en développeront les règles grammaticales, les beautés de style, les expressions et les phrases hardies, inusitées ou vicieuses. Ils dicteront de tems en tems quelques passages des auteurs en enjoignant aux étudians de faire eux mêmes de semblables remarques par écrit. Le régent de troisième prêtera une attention particulière à ce qui est plus difficile dans les règles ou qui tient de plus près à la délicatesse du langage. Il leur fera lire les meilleures lettres françoises de Mme de Sévigné, de Voiture ou de Balzac. Les professeurs de seconde (Poésie) expliqueront les élémens de la poésie nationale, et dans la lecture des poetes ainsi que dans la composition, ils feront soigneusement observer en quoi leur style diffère de celui des prosateurs. Les professeurs de rhétorique feront lire à leurs élèves et leur expliqueront les beaux morceaux d'éloquence en langue vulgaire ; ils les leur feront analyser et leur en feront composer d'après ces modèles (Instruct. addit. au plan provisionnel d'études p. les Pays-Bas, p. 2, dans d'Huart, *Instr. publ. Lux.*, p. 38).

Il n'y a qu'en rhétorique qu'une différence est faite. Là les élèves s'exercent deux fois par semaine à écrire en français, une fois seulement en flamand. Mais c'est que latin et français « doivent aller de pair, à cause que dans un âge plus avancé, les disciples pourroient avoir autant besoin de l'une que de l'autre [langue], selon les circonstances où ils se trouveront placés »[1].

On pourra estimer que dans la classe de Seconde il y avait aussi inégalité, puisque le plan recommande de comparer l'*Art poétique* d'Horace à celui de Boileau et ne prescrit rien d'analogue pour le flamand. Mais les pédagogues du gouvernement pouvaient-ils, pour respecter l'équité, inventer de toutes pièces un Boileau flamand ? Non. Tout esprit impartial conclura qu'il n'y a dans ce règlement aucun article qui tende à molester le flamand, à le sacrifier ou à lui rendre la vie difficile. La balance a été tenue égale, avec un soin rigoureux d'équité. Il y a plus. Quand il fut question d'établir un « Grand pensionnat » à Bruxelles, le projet de règlement provisionnel le concernant énonça les principes suivants pour les études de la classe de *Petite figure* ou Sixième : « Pendant cette première année les Flamands apprendront le français et en échange les Wallons ou Français s'exerceront dans le flamand, soit en vivant ensemble, soit par les leçons que le professeur et le surveillant pourront donner »[2]. Qu'eussent pu demander les bilinguistes les plus intransigeants qui réalisât mieux leur programme que cet échange ?

Or tout cela était l'accomplissement exact de la volonté impériale, si bien que, l'œuvre achevée, Kaunitz put la vanter dans un Tableau de la réforme l'œuvre accomplie, et montrer combien certains rapports entre flamand et latin avaient aidé à remplacer des méthodes surannées. S'il fallait d'autres preuves, qu'on considère que Jean Desroches, l'apôtre de la régénération du flamand, était parmi les commissaires qui avaient travaillé à cette restauration des études, qu'il occupa ensuite une situation éminente, puisqu'en 1785 on le chargea de la haute direction de l'instruction et que Joseph II lui continua la confiance que Marie-Thérèse lui avait montrée.

À Louvain. — Quand il s'agit de réformer l'Université de Louvain, les mêmes scrupules se firent jour, et longues furent les hésitations sur le choix de la langue dans laquelle on donnerait l'enseignement. Le 13 avril 1786, Leclercq se demandait ce qu'il fallait faire, ou bien établir deux Universités, l'une flamande, l'autre

1. Des Cressonn., *o. c.*, p. 303, 6°.
2. Id., *ib.*, p. 303-304.

française, ou doubler à Louvain les leçons données en langue vulgaire, c'est-à-dire répéter en flamand celles qui auraient été faite s en français et vice-versa, ou enfin rendre la langue française universelle pour les études, « par le moien des écoles normales et triviales et par celui des gymnases »[1]. Faute de pouvoir se décider et choisir, il proposait de conserver le latin. A cette Université de Louvain, Platel, dit de Pratel, avait été titulaire d'une chaire de français depuis 1689[2]. Sa *Grammatica burgundica* (1715) eut de nombreuses éditions[3]. C'est le grand manuel local jusqu'à la Révolution.

Platel explique l'universalité de la langue française : « Tout ce que la littérature a produit d'estimable tant pour l'histoire que pour la chaire et pour le barreau se trouve en cette langue, qui est la favorite de la plupart des Cours : car enfin, d'où pourrait venir le grand zèle avec lequel les seigneurs étrangers se portent à s'y perfectionner, s'ils n'étaient persuadés de l'avantage qu'il y a de la savoir parler » ?[4]

La chaire de Platel était toujours occupée en 1782. Il est probable, que, comme le dit Counson, l'Université tenait à cette chaire en raison de la concurrence de Douai[5]. En tous cas, à défaut de documents officiels, nous savons par Derival qu' « on donne aussi des leçons de langue françoise et qu'à côté du professeur pour la langue latine, et du professeur pour la langue grecque, il y en a un pour la langue françoise et cinq pour les humanités »[6].

On chercha à tout concilier. Le Baron Van Swieten, dans son rapport du 10 juillet 1786 conclut, sans enthousiasme, ainsi que Leclercq, au maintien du latin ; Kaunitz fit de même, tout en prévoyant que bientôt, après quelque préparation des élèves dans les écoles subalternes, on pourrait introduire le français. Joseph II, sans préjuger l'avenir, adopta l'idée et le latin demeura. Rien encore dans tout cela qui sente l'hostilité contre le flamand. S'il fut sacrifié, ce ne fut pas au français, mais, comme le français lui-même, au latin.

Quant à l'enseignement élémentaire, il continua à se donner dans les langues vulgaires de chaque localité.

A l'Académie. — Regardons plus haut. Marie-Thérèse, le 16 décembre 1772, avait fait d'une Société littéraire l'*Académie*

1. Des Cressonn., *o. c.*, p. 308.
2. Dans la dédicace offerte à Messeigneurs les États du pays et duché de Brabant (1717), il dit qu'il enseigne à Louvain depuis vingt huit ans.
3. Voir Stengel, *Verz.*, nos 260, 266, 341, 348, 367, 373, 426, 456.
4. Voir Counson, *La Langue Scientifique en Belgique*, p. 13.
5. Id., *Ib.*, p. 9.
6. *Le Voyageur...*, t. II, p. 342.

Impériale et Royale des Sciences et Belles-Lettres. Un article du règlement (n° 30) stipula que dans les concours on emploierait indifféremment latin, français ou flamand[1]. Un autre (le n° 22) organisa un voyage bisannuel de deux membres aux Pays-Bas. Ce n'était pas là couper les ponts, mais plutôt en établir[2].

Ainsi l'ensemble des mesures prises par le gouvernement autrichien, loin de nuire au flamand, contribua fortement à en arrêter la corruption, au moment où il tendait, par défaut de culture, à dégénérer en une poussière de patois.

DANS LA PRATIQUE ADMINISTRATIVE ET JUDICIAIRE. — Comme en tous temps et en tous pays où on se trouvait en présence de plusieurs langues, il y eut des contradictions et des inconséquences[3]. La Pragmatique Sanction de Charles VI, du 6 décembre 1724, fut rédigée en deux textes, l'un en langue « bourguignonne », l'autre en langue flamande.

Provinces et communes continuèrent à s'administrer dans la langue de leur choix. On vit les Conseils intervenir contre des officiers récalcitrants, et les forcer à accepter des actes en flamand[4].

Mêmes facilités étaient reconnues aux plaideurs. Le 28 septembre 1759, Marie-Thérèse promulguait un édit tendant à améliorer la procédure devant le Conseil de Brabant ; il y était dit qu'à peine de nullité toutes les instances dirigées contre les habitants du pays de Brabant et d'outre-Meuse devaient être dans la langue en usage au pays du demandeur. Les Ordonnances continuèrent à être rédigées dans la langue de la région où elles devaient être exécutées[5].

Verhoeven a noté un fait intéressant : A la vente publique des

1. Des Cressonn., *o. c.*, p. 311. Cf. *Le Voyageur...*, t. I, p. 197. Entre 1769 et 1795, sur 67 mémoires, 11 sont rédigés en flamand.

2. Van Ruckdinghen (*Belgie onder Maria-Theresia*, chap. VIII), dit E. Discailles, reproche à Marie-Thérèse sa prédilection pour cette langue [le français], mais sa prédilection ne l'a pas empêchée de prendre des mesures pour perfectionner la langue flamande (*Les Pays-Bas sous le règne de Marie-Thérèse (1740-1780)*, p. 220).

3. Voir Des Cressonn., *o. c.*, pp. 313 et suiv.

4. Ainsi le Conseil de Brabant, dans un conflit entre les habitants d'Esemael (près Tirlemont) avec leur greffier, leur reconnaît le droit de rédiger leurs actes en flamand.

5. Quant aux Ordonnances générales, dit la *Vlaesmche Commissie*, on les publiait tantôt en français, tantôt en néerlandais, « mais le texte original était en français ». D'où la conclusion : « Il est évident que ce système avait pour but d'exclure petit à petit le flamand des affaires administratives ». Des Cressonnières n'a pas de peine à réduire à néant ces allégations tendancieuses. Les preuves qu'il apporte sont incontestables (*o. c.*, pp. 298-299 et 315).

Voir la liste de distribution des ordonnances dans le texte français ou flamand selon la langue des localités, dans Gaillard, *Le Conseil de Brabant*, t. I, p. 222. Pour la procédure, cf. Gachard, *Ordonnances*, t. V, p. 46 ; t. XI, p. 1 ; t. XII, pp. 532 et 4. En 1761, il est décidé d'envoyer les ordonnances au pays de Waes en flamand (*Ib.*, t. VIII, p. 445).

tableaux du chevalier Verhalt à Bruxelles, faite l'année...[1] : « ... le crieur, ou celui qui était preposé a indiquer a haute voix le prix qu'on offroit pour chaque tableau, crioit alternativement en flamand et en françois, ce qui se fit alors en cette derniere langue pour la premiere fois. Je tiens, dit-il, cette particularité du crieur même »[2].

Il ajoute : « On parle plus françois en ces païs-bas qu'en Gascogne, mais non pas si bien »[3]. A-t-il pris cette idée générale comme tant d'autres, à Scaliger ?

A cet effet, on exige, chaque fois qu'il y a lieu, la connaissance du flamand des fonctionnaires qui sont envoyés dans les pays où se parle cette langue. Même pour les Membres du Conseil Privé, elle est considérée comme désirable. C'est un titre pour ceux qui sollicitent des emplois que de déclarer qu'ils la possèdent[4].

Kurth, trompé par des prédécesseurs, a prétendu[5] que la correspondance du gouvernement avec les échevinages des villes flamandes eut désormais lieu en français[6]. Il n'en est rien[7]. Les papiers l'établissent. Bref, aucun règlement administratif ne laisse paraître la moindre intention de détruire le flamand.

1. L'année est en blanc, mais il s'agit sûrement d'une année récente.
2. Verhoeven, *Diss. citée.* Notes f° 2 r°, n° 3.
3. Notes, f° 1 v°.
4. Voir par exemple la pétition de l'avocat de Vigneron de la Haye, de Jumet, demandant la chaire de droit public que l'on doit, dit-on, incessamment établir en ce pays. Il a soin de déclarer qu'il a appris le flamand (Bibl. roy. de Bruxelles, ms. 16041). Cf. le cas de Papin rapporté par Des Cressonnières (*o. c.*, p. 299).
5. « Vers la fin du XVIIIe siècle, le gouvernement en était arrivé à ne plus parler une autre langue et à ne plus apprécier la nécessité de parler aux populations celle qu'elles comprenaient » (*o. c.*, t. II, p. 71).
6. Des Cressonnières, *o. c.*, p. 317. Il faut bien dire que la légende exploitée par les flamingants n'a pas été inventée par eux. Elle existait déjà sous le premier Empire : « L'ancien gouvernement de Bruxelles avait adopté la langue française pour la rédaction de tous les actes » (Liger, 1806, Coq. de Montb., ms. 721.49). Voulait-on se fonder là-dessus pour justifier les actes du gouvernement de Napoléon ?
7. S'il est exact qu'il [le gouvernement autrichien] avait une prédilection pour la langue française, dit Des Cressonnières, il était, en cela, suivi par l'immense majorité de la classe cultivée du pays entier. En correspondant dans cet idiome avec les municipalités des grandes cités flamandes, il ne faisait que suivre un courant que celles-ci ne cherchaient pas à remonter et dont l'origine, nous l'avons constamment noté, n'était, en aucune manière, imputable à l'arbitraire gouvernemental (*o. c.*, p. 320).

CHAPITRE III

LES MŒURS ET LA LANGUE

Le théâtre. — L'admirable ouvrage de H. Liebrecht[1] sur le théâtre français à Bruxelles nous a apporté, en ce qui concerne l'origine et le développement de la vie théâtrale dans la ville principale, tous les renseignements précis que le curieux le plus exigeant pouvait désirer. Direction et composition des troupes, conditions d'exploitation, répertoire, tout a été étudié avec conscience et exposé dans un détail minutieux, avec une méthode et une clarté telles qu'on voit vivre ces spectacles, ceux qui les donnent et ceux qui les fréquentent.

Il serait extrêmement désirable qu'on eût autant de renseignements sur les autres scènes. Mais le théâtre de Liége seul a fait l'objet d'une monographie particulière. Nous possédons du moins pour les autres une assez bonne étude générale de Faber[2].

Il faut ajouter d'ailleurs que le rôle du théâtre de Bruxelles fut capital. Non seulement son prestige rayonnait sur tous les États, mais il arriva souvent, et de très bonne heure, que ses directeurs organisèrent des tournées dans les diverses provinces. Dès 1710, Angelis donnait trente représentations à Gand ; quand d'Hannetaire arrive d'Aix-la-Chapelle en 1745, il joue, en passant, à Liége, et va, lui aussi, à Gand, à la fin de 1755 ; il y revient encore d'octobre 1763 au samedi des Rameaux 1764. Une troupe de comédiens associés détache de même une partie de son personnel en 1767-1768. Witzhumb possède un théâtre démontable avec lequel il visite Malines d'abord, ensuite Anvers et Malines en 1775-1776. Après sa déconfiture, il essaiera de se refaire à Gand, de 1779 à 1781[3].

Nous ne pouvons retenir ici que les faits qui concernent l'histoire de la langue. Le plus important, c'est que jamais les comédiens ne se heurtèrent à l'hostilité ni même à l'indifférence du public. Si, en

1. *Histoire du Théâtre Français à Bruxelles au XVIIe et au XVIIIe siècle.*
2. *Histoire du théâtre français en Belgique depuis son origine jusqu'à nos jours.* Cf. Martiny, *Histoire du Théâtre de Liége depuis ses origines jusqu'à nos jours.*
3. Liebrecht, *o. c.*, pp. 136, 170, 189, 199, 203, 230, 238, 274.

1706, ce public « ne tolérait pas la présence d'acteurs étrangers *et surtout de Français* »[1], cet accès de mauvaise humeur, dû aux circonstances politiques, n'eut pas de lendemain.

Ce n'est pas que la Belgique ait toujours été un Eldorado pour les directeurs : ils y faisaient faillite aussi fréquemment qu'ailleurs[2] ; mais leurs échecs étaient imputables tantôt à des circonstances fortuites, tantôt à des ingérences brouillonnes, tantôt à l'incapacité administrative ou professionnelle. De 1773 à 1777, Witzthumb devra lutter contre les difficultés que lui suscitent les exigences du gouvernement[3] ; Monvel, en 1762, voit déserter son spectacle, malgré « son zèle et les talents de son épouse, excellente tragédienne et femme très décente »[4], d'abord parce que la vieille salle de Liége n'inspire plus confiance aux spectateurs, et ensuite parce que sa troupe contient trop de médiocre et de mauvais : celui-ci est glacial, cet autre a toujours trop copieusement dîné quand il entre en scène ; un troisième est « bon tout au plus pour servir de Paillasse dans une parade » ; une danseuse aurait besoin d'apprendre « que la propreté est le premier accessoire au théâtre ».

Même injustifiées, ces critiques attesteraient que les Liégeois ne se désintéressaient pas du théâtre. A la veille de la Révolution, « l'histrionisme » aura fait tant de progrès que le clergé demandera, en vain d'ailleurs, au Prince-Évêque d'exclure des sacrements les acteurs des comédies bourgeoises aussi bien que les comédiens de profession[5].

1. Isnardon, *Le Théâtre de la Monnaie...*, p. 13.

2. A Liége, Jean Leclair fait deux fois faillite, en 1751 et 1758 (Martiny, *o. c.*, pp. 14 et 20) ; Monvel, en 1762, se sauve avec la recette (Id., *ib.*, p. 23). A Bruxelles, déconfiture de Pestel (1709), de Grimberghs, de Duplessis (1711), de Landi (1728), de Camars et Durand (1730), de Bruneau de la Roche (1731), de Ribou (1742), de Plante et Belhomme (1745), de Charlier, Gamon et Van Malder (1766), de Witzthumb (1769), de Pin et Bultos (1782). — Cf. F. Faber, *o. c.*, t. I, pp. 107 à 113 et 235 ; Liebrecht, *o. c.*, pp. 131 à 139 et 270 à 343.

3. Liebrecht, *o. c.*, pp. 270 et suiv.

4. *L'Observateur des Spectacles*, Janvier à Mars 1762, cité par Martiny, *o. c.*, pp. 21 à 23. On reprochait à Mme Monvel de se faire trop souvent remplacer par une « doublure ».

5. Le *Journal Général de l'Europe* (avril 1789) publia des extraits de la supplique adressée au Prince-Évêque : « Il s'est élevé depuis un an au milieu des calamités publiques, une jeunesse effrénée qui, montée d'abord sur des tréteaux dans un grenier, s'est exercée dans l'art funeste de fomenter les passions et d'attiser le feu dévorant de l'impureté.... Les comédiens de profession ont accueilli ces adeptes, ils ont couronné celui d'entre eux qui réussissait le mieux dans le mimisme, et le lâche n'a pas rougi de figurer sur leur théâtre... C'est pourquoi nous supplions Votre Altesse pour qu'en sa qualité d'Evêque, elle fasse publier le dimanche de la Passion un mandement ou un ordre par écrit qui autorise les curés à refuser la communion pascale aux suppôts de ces théâtres bourgeois ». — Le Prince-Évêque se contenta de recommander « la douceur pour ramener cette portion d'âmes qui couraient à sa perte » (d'après Martiny, *o. c.*, pp. 62 à 64).

A Bruxelles, les faits rapportés par Liebrecht montrent quelle passion éprouvait la haute société pour le théâtre français. Je ne parle pas seulement de la période où le Maréchal de Saxe entretient entre l'armée française et celui qui la commande, d'une part, la troupe française et celles qui y brillent, d'autre part, des liens qu'il aurait mieux valu qui fussent moins étroits. A toute époque, sous Charles de Lorraine, comme sous l'archiduchesse, l'élite bruxelloise fréquente la maison. On y vient pour rire, pour paraître, pour intriguer. Il arrive que ce sont de grands seigneurs, comme le duc d'Arenberg, qui paient les frais [1] ; le Prince de Ligne fournit au répertoire. A la faveur des représentations d'amateurs, gens du monde et gens de théâtre se mêlent de plus en plus [2].

On fait appel à la Comédie-Française : Préville vient à Bruxelles en 1769 et en 1773, Monval en 1775 [3]. Ils y trouvent des partenaires dignes d'eux et qui paraîtront à leur tour sur la scène parisienne ; de même bon nombre de spectateurs n'ont rien à changer à leurs manières ni à leur langage pour briller dans un salon de Paris.

Concurrence des spectacles italiens. — Toutefois cette « précellence » n'est point un monopole. Comme partout en Europe, l'italien, chaque fois qu'il s'agissait d'opéra, d'opéra-comique, voire d'ariettes ou de couplets, entrait en concurrence. Nombreux étaient ceux qui le jugeaient plus agréable. A chaque instant se ralluma, à Bruxelles comme à Paris, la controverse entre les tenants de la musique italienne et ceux de la musique française [4]. Ces derniers finirent par l'emporter ; mais leur défaite même eût été sans conséquence.

L'œuvre éducatrice, celle qui contribue à former l'oreille des auditeurs à une langue, celle qui ne donne de plaisir profond qu'à ceux qui comprennent jusqu'aux nuances, ce n'est pas le spectacle chanté, c'est l'œuvre déclamée, tragique ou comique, en prose ou en vers. Or c'est seulement de 1726 à 1730 que la scène bruxelloise sera occupée exclusivement — ou presque — par les chanteurs

1. Liebrecht, *o. c.*, p. 180.

2. Voir dans Liebrecht, *o. c.*, p. 308, un projet de répertoire pour le théâtre de société du prince Charles de Lorraine pendant l'hiver 1770-1771. — « Les Grands seigneurs et les comédiens avaient entre eux des rapports constants ; les salons de la noblesse comme ceux des gens de théâtre avaient le privilège d'être leur centre de réunion. De là cette grande familiarité qui donna ample matière à la chronique scandaleuse » (Faber, *o. c.*, t. III, p. 328).

3. A. Jacquot, *Documents sur le Théâtre en Belgique* (Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements, juin 1911).

4. Liebrecht, *o. c.*, p. 194.

italiens, pendant les directions Peruzzi et Landi[1]; par la suite tous les directeurs, ou peu s'en faut, seront ou belges ou français. En 1749, la troupe italienne de Grosa ne resta que deux mois[2].

On ne cessa de représenter non seulement les œuvres consacrées, mais tout ce qui paraissait à Paris. Dans la seule campagne 1775-1776, pour ne parler que de la comédie, plus en faveur que la tragédie[3], on donne 33 grandes pièces en cinq actes (85 repr.), 22 pièces en trois actes (62 repr.), 25 pièces en un acte (65 repr.)[4].

A Anvers, la salle avait été organisée, dès 1711, par des comédiens français ; les Italiens n'y paraissent que de loin en loin, en 1756, 1759, 1778 ; entre les 93 représentations de Beaucourt en 1784 et les 100 représentations de Mme Fleury en 1785, l'opéra italien de Gassoni ne joue que 42 fois[5].

A Gand, le passage de la Pompeati, en 1756, et de la troupe Deamicis, en 1760, apparaissent comme plus exceptionnels encore[6]. Fait révélateur : un recueil de morceaux de chant extraits des opéras joués à Gand est publié en 1730 : le titre n'annonce que des ariettes, duos et trios *en français et en flamand*[7]; il n'est pas questions d'airs italiens.

Concurrence du théâtre flamand. — Le flamand, lui, demeurait un redoutable adversaire. Il n'était nullement mort comme langue littéraire. La tradition des « Rhétoriques » vivait non seulement dans les bourgades, mais dans les villes. Nicolas Posture, Schoonaert,

1. Faber, *o. c.*, t. III, p. 327. Voir le répertoire italien de la troupe Peruzzi dans Isnardon, *Le Théâtre de la Monnaie*, p. 20.
2. Faber, *o. c.*, t. I, p. 195.
3. A du Rosoy, qui lui avait offert une tragédie, Wittzhumb répond, le 3 août 1776 : « C'est un genre de spectacle qui n'est pas le goût dominant de la nation... On est ici plus amateur de comique que de sérieux » (cité par Liebrecht, *o. c.*, p. 262). Ce n'est pas là un prétexte pour éconduire un fâcheux : Une statistique portant sur trois campagnes consécutives confirme cette affirmation : de 1772 à 1775, on donne : 35 tragédies (86 repr.), 59 comédies en 5 actes (219 repr.) et 38 comédies en trois actes (161 repr.).
4. Contre 54 opéras, joués 208 fois, 7 sujets italiens, joués 25 fois, 3 pièces italiennes en trois actes, une en un acte (Liebrecht, *o. c.*, p. 295).
5. Faber, *o. c.*, t. II, p. 29. Ces représentations italiennes eurent-elles du succès ? Selon Faber, elles n'auraient donné lieu qu'à une perception de 75 fl. 12 au profit des hospices, soit une moyenne inférieure à 2 florins par représentation, alors que chaque représentation française rapportait plus de 18 florins. L'ouvrage de Faber contenant quelques fautes d'impression, il faut peut-être lire : 751 fl. 2, ce qui donnerait une moyenne d'un peu plus de 17 florins. C'est sensiblement ce que rapportent aux pauvres les représentations de la Pompeati, en 1756 ; même avec cette correction, la recette serait encore inférieure à celles des représentations françaises.
6. Faber, *o. c.*, t. I, pp. 214 et 215 ; la troupe Deamicis ne joue que quatre fois.
7. *Premier recueil d'ariettes, de duos et trios, en français et en flamand, tirés de différents opéras tels qu'on les représente au théâtre de Gand* — Gand, chez les frères Gimblet, 1780 — Publication « rarissisme » signalée par Faber, *o. c.*, t. IV, p. 255.

Cornil Pitilion (1775-1843), d'autres « factors » moins connus[1], continuèrent à fournir au répertoire. Dans les milieux populaires, mais probablement aussi dans certains milieux cultivés, se maintinrent de la sorte jusqu'en plein XIXe siècle un art dramatique venu en droite ligne des Mystères[2] et le goût des représentations en langue nationale.

En même temps que des « compagnies bourgeoises » donnaient des pièces flamandes, comme le drame de J.-F. Cammaert, *Balthazar, Koningh der Chaldeen*, joué à Bruxelles les 13 et 20 janvier 1738[3], des directeurs malchanceux cherchaient de ce côté le moyen de rétablir leur situation : c'est ce que tente, en 1776, Witzthumb, flamand d'origine, et dont les deux filles chantaient aussi bien en flamand qu'en français[4].

C'est en flamand que joue d'abord, en 1775, la troupe d'enfants des « Brabantsche Kinderen », avant que son directeur Bernardy lui fasse entreprendre son tour de France[5]. Enfin la popularité des spectacles flamands est attestée par le fait qu'ils donnent lieu à des perceptions équivalentes au titre du droit des pauvres : recettes égales, succès égal[6]. Autre indice : les rivalités du personnel. On n'entend pas que les Français, ni surtout les Françaises, le prennent de trop haut ; il en résulte de violentes querelles. M[me] Borremass, premier rôle flamand, et Angélique d'Hannetaire se disputent sur la scène ; Mimi Witzthumb est sifflée à son entrée par un officier des gardes du corps de son Altesse Royale ; il y eut également des sifflets à Malines. On dut renoncer aux troupes bilingues : dès 1775, Franck, le collaborateur de Witzthumb à Bruxelles, estimait qu'il était « urgent de ne point rengager de Flamands »[7].

Ne forçons point toutefois l'importance de ces faits. Les textes cités à propos de ces querelles de coulisses ne préjugent rien des

1. Sur ces personnages, voir : *Bulletin du Comité Flamand de France* (Dunkerque, 1865, t. III, p. 14 ; t. V, p. 167 ; t. XIV, p. 147).

2. De 1715 à 1801, les Rhétoriques auraient représenté 29 drames religieux (*Annales du Comité Flamand de France* (1860), t. V, pp. 35 et suiv.). En 1726, une ordonnance interdit à Anvers *Het Spel der Passie Christi*, et à Bruxelles *Het Mirakel der Mirakelen* (*Le Miracle du Saint-Sacrement*) ; mais la rhétorique de Eecke joue, en 1777, *La Sainte Vie et la Mort de Saint-Jean-Baptiste, précurseur de Jésus-Christ* ; la rhétorique de Caestre représente, en 1780, *Le Martyre de Saint Vit et de Saint Modeste* (Popeliers, *Précis de l'Histoire des Chambres de Rhétorique*, p. 69. — *Bulletin du Comité Flamand de France*, 1862, t. II, p. 78).

3. Liebrecht, *o. c.*, p. 167, n. 1.

4. Id., *ib.*, p. 275.

5. Faber, *o. c.*, t. II, p. 26.

6. Les 10 représentations flamandes de Neyts rapportent aux hospices 184 fl. ; la même année, les 72 représentations françaises de Delatour rapportent 1 360 fl. ; la moyenne est donc sensiblement la même.

7. Liebrecht, *o. c.*, pp. 275 et 276.

goûts du public. Il y eut peut-être cabale, simplement. Anvers avait fait longtemps aussi bon accueil aux représentations flamandes qu'aux représentations françaises ; mais, en 1777, on joue 72 fois en français et 10 fois seulement en flamand ; l'année suivante on ne joue qu'en français ; c'est en français qu'on avait joué de 1736 à 1738 et pendant la campagne 1754-1755, bien qu'alors les représentations eussent été annoncées en flamand [1]. Je n'oserais pas conclure à une victoire du français.

Recul du flamand. — Il faut ajouter que les Rhétoriques même étaient gagnées par l'influence française. Dès l'aube du siècle, de Swaen, le « prince » de la Rhétorique de Dunkerque, s'était laissé fasciner par le prestige de nos grands écrivains, et même de quelques autres [2]. Ses conseils n'étaient malheureusement que trop faciles à suivre [3] ; on traduisit Molière et Racine, en attendant Voltaire et Crébillon [4] ; on traduisit les « opéras jouieux » et les comédies à ariettes les plus en vogue [5]. Les meilleurs « rhétoriciens » jouèrent

1. Faber, *o. c.*, t. II, p. 23.

2. Après avoir traduit *Le Cid* et *Cinna*, il traduit l'*Andronic* de Campistron et déclare dans l'Avant-propos de sa traduction : « Rien n'est comparable à la scène française, et il est impossible d'arriver à la perfection autrement qu'en suivant cette muse dramatique. Par conséquent l'Académie Dunkerquoise ne saurait mieux faire que de traduire ce théâtre et de le prendre pour un sûr modèle à suivre » (cité par Güthlin, *Mémoires de la Société Dunkerquoise pour l'encouragement des Sciences*, t. XII (1867), p. 330). — On remarquera le nouveau titre *français*, substitué au nom flamand : Chambre de Rhétorique.

3. « Peu de nos poètes rhétoriciens savaient comme de Swaen imprimer à une traduction le cachet de leur génie propre. Bien souvent, au contraire, pour toute composition dramatique, on s'exerçait à traduire une pièce française, parce que cela était plus commode et ne nécessitait après tout qu'un talent de versification ; c'est ainsi que le génie flamand se retira peu à peu du sein de nos sociétés de rhétorique devant l'imitation de l'étranger, et que la médiocrité finit par régner seule dans des cercles dont les membres s'admiraient les uns les autres, pour être admirés eux-mêmes » (Abbé Caruel, *Annales du Comité Flamand de France* (1860), t. V, p. 45).

4. On traduit *Le Bourgeois Gentilhomme* en 1742, *Le Médecin malgré lui* en 1747 ; en 1769, une traduction de *Mithridate* est imposée comme « morceau de concours » aux treize sociétés qui prennent part au tournoi organisé par la Chambre de Bailleul ; de 1770 à 1787, la Chambre de Roullers joue cinq tragédies de Voltaire (Abbé Caruel, *o. c.*, pp. 32 et suiv. ; F. de Potter, *Scheks eener geschiedenis van Rousselaere*, p. 182).

5. « Sous Marie-Thérèse il y avait à Bruxelles une salle de spectacle dans la rue qui porte aujourd'hui le nom de rue des Comédiens. Des troupes françaises ambulantes y donnaient, pendant l'hiver, des représentations. Leur présence encouragea quelques chambres à aborder la scène française... Les meilleures Rhétoriques ne tardèrent pas à jouer en français et en flamand, et souvent la même pièce, à quelques jours d'intervalle. Ce double honneur fut accordé à *Zémire et Azor, Le Déserteur, Lodowiska, La Belle Arsène, Teniers, Le Tonnelier, Les Deux Chasseurs, La Laitière* (sic. Il faut lire probablement *Les deux Chasseurs et la Laitière*), *Annette et Lubin, Le Sabot perdu, Les Tambours Nocturnes* (sic. lire : *Le Tamb. Noct.*), *Les Deux Mannequins, Le Festin de Pierre, Georges Dandin, Monsieur de Pourceaugnac*, etc... ».

Ces pratiques enlevèrent au théâtre flamand toute son originalité, c'était inévitable : « Si quelques pièces sérieuses ont la prétention d'être originales, il ne faut pas être grand connaisseur pour y reconnaître le pastiche, un parler exotique, et des larcins impardonnables. Les meilleures, celles mêmes qui sont ... exemptes de ces taches, n'ont de

alternativement leur traduction et l'œuvre originale. Bref on aboutit là où l'on devait aboutir, c'est-à-dire à mêler un des répertoires à l'autre et à faire alterner pièces flamandes et françaises, si toutefois on peut encore appeler flamandes des pièces qui ont perdu à peu près leur caractère.

La langue elle-même se corrompait : « On ne savait plus, dit Stecher, même parmi les grammairiens, en quoi consistait la correction, la pureté de la langue. Les poètes... étaient d'une nullité désespérante... Ils n'étaient en général que de médiocres traducteurs du français... J.-F. Cammaert notamment »[1].

Dans ces conditions, la résistance à l'influence du théâtre français ne pouvait être bien heureuse. A Bruxelles, « l'engouement de la bourgeoisie devenait peu à peu aussi fort que celui de la noblesse » ; les directeurs eurent à Paris leurs correspondants pour les tenir au courant de tout ce qui s'y donnait, pour leur faire passer aussitôt que possible des exemplaires du livret ou une copie du manuscrit de la dernière nouveauté ; l'abbé Nicoly traitera pour Witzthumb avec Grétry, afin que celui-ci, moyennant une pension annuelle, assure à Bruxelles la primeur de ses œuvres — après Paris[2].

Fait étrange, à première vue tout au moins, ce n'est pas dans les régions de langue française que la vie théâtrale paraît avoir été la plus active. Bien que Namur possédât une salle de spectacle depuis 1723, elle n'était visitée encore en 1780 que de loin en loin, par des troupes de passage ; il en va de même pour Mons, dont la salle fut ouverte en 1761 seulement, pour Verviers, qui n'eut pas d'installation permanente avant 1774. Le théâtre de Liége lui-même ne paraît avoir été que médiocrement prospère[3].

A Gand, au contraire, et à Anvers, les représentations françaises, qui étaient goûtées dès le XVIIe siècle, se continuent, et brillamment, pendant tout le XVIIIe. Ce fut une troupe française qui inaugura la nouvelle salle en 1739 ; la Clairon y joua dès 1742 et y revint plusieurs fois[4]. Dans la seconde moitié du siècle, les deux grandes villes flamandes font partie de l'itinéraire des troupes qui desservent le Nord de la France. Casimir, Desroziers, tous les directeurs dont le nom se retrouve dans la région d'Amiens et de Lille paraissent

belge que l'ortographe (*sic*) de Des Roches et la signature de leurs auteurs ; on n'y voit, à part le feu poétique, pas plus l'esprit national que le caractère du peuple » (Popeliers, *Précis de l'Histoire des Chambres de Rhétorique*, p. 76-77).

1. *Hist. litt.*, p. 274. — Cf. Piot, *Le Règne de Marie-Thérèse*, p. 181, et *Discours sur l'abandon de la langue maternelle dans les Pays-Bas* (Maestricht ?). Cf. Wilmotte, *Cult. fr. en Belg.*, p. 79.

2. Liebrecht, *o. c.*, p. 362.

3. Faber, *o. c.*, t. I, pp. 70, 120, 161 ; t. II, pp. 2, 19, 35.

4. L. Lefebvre, *Le Théâtre de Lille au XVIIIe siècle*, p. 52.

périodiquement sur les scènes de nos voisins chez qui de bonnes recettes leur sont assurées [1].

La Presse. — Il y a une presse dans les Pays-Bas Autrichiens. Si elle n'a jamais eu l'importance de celle des pays voisins, son action ne fut pas nulle. En 1755 se fonda *La Littérature belge*, qui ne vécut pas. Mais en 1768, Laplace, qui avait dirigé *Le Mercure*, vint s'établir à Bruxelles et y exercer ses talents [2].

La Société. — Un heimatreich : le Prince de Ligne. — Le Prince de Ligne, l'Hamilton de la Belgique, comme l'appelle Allou, était né sujet de l'Autriche [3]. Il fut général au service de cette puissance, et de diverses autres.

Or, si son allemand était médiocre [4], son français est non seulement d'une parfaite aisance, mais étincelle de vivacité et d'esprit. Il raconte lui-même que, lorsqu'il apporta à Versailles, en 1759, la nouvelle de la victoire de Maxen, on ne revenait pas de ce qu'il savait si bien le français et de ce qu'il ne savait pas le hongrois [5].

Versificateur habile, critique avisé, avec son tempérament de Mécène, il eut un rôle énorme aux Pays-Bas. Non seulement on parlait et on écrivait le français autour de lui, mais on imprimait

1. Le type de ces troupes, pour lesquelles il n'y avait plus de frontière des Pays-Bas, est la troupe Casimir qui, pendant au moins une douzaine d'années, fit la navette entre les salles flamandes et les salles picardes. En 1774, elle vient de Gand à Douai et Arras; fin 1775 elle est de nouveau à Gand et en février 1776 à Saint-Quentin ; en avril elle a regagné Anvers et revient à Saint-Quentin en février 1777 ; au cours des années suivantes elle visite Anvers, Amiens (1778), Lille (1779), Cambrai, Anvers (1780), Abbeville, Cambrai (1781), Anvers, Arras (1782), Gand, Arras (1785). Il serait intéressant d'arriver à reconstituer l'itinéraire complet de Casimir pendant cette période. Mais il ne fut ni le premier ni le seul à desservir tour à tour la France du Nord et la Belgique : dès 1774 Pierre Delaunay qui est à Gand, demande la salle d'Amiens ; en 1758 Bienfait cadet et Pitrot s'en vont de Lille à Gand, et en 1762 Leroy, de Gand regagne Arras ; en 1769 la troupe de Bellemont joue à Gand, venant de Charleville ; Malherbe en 1782, Desroziers en 1783 quittent l'un le théâtre de Liége, l'autre celui d'Anvers, pour la scène d'Arras; en 1778, Bigeault, Volmerange et Debray demandent encore, de Tournai, la salle de Saint-Quentin.

Cf. sur la circulation des troupes dans cette région : Arch. Mun. Amiens, FF 1308 à 1311 ; A. de Cardevacque, *Le théâtre à Arras* ; Lefebvre, *Histoire du théâtre de Lille*; G. Lhotte, *Le théâtre à Douai ; Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai*, t. 39, 1883 ; *Mémoires de la Société d'émulation d'Abbeville*, 20, 1901 ; G. Lecocq, *Histoire du théâtre de Saint-Quentin*.

2. Voir Wilmotte, *La Culture franç. en Belgique*, p. 50.

3. « J'ai six ou sept patries, disait-il : Empire, Flandre, France, Autriche, Pologne, Russie, et presque Hongrie, car on est obligé d'y donner l'indigénat à ceux qui font la guerre aux Turcs et je l'aurai à la première diète » (*Mém.*, éd. Lacroix, p. 55).

4. « ... Je n'avois pas encore trouvé à dix heures du soir un confesseur qui sût le français, car je ne voulois pas avouer mes péchés dans un allemand trop grossier » (*Mém.*, p. 49).

5. Voir Allou, *Universal.*, p. 172,

sur les presses de Bel-Oeil et de Bruxelles, qui lui appartenaient, une série de livres français [1].

Contagions. — L'imitation tourna à la fièvre et à la manie. Tous les voyageurs l'ont constaté. Toilettes, mines, régime, parler, galanterie, débauche même, on copiait tout gauchement, dit Nugent [2].

Quelle résistance pouvait offrir à cette invasion torrentielle la langue du pays ? Verhoeven, dont j'ai parlé déjà, qui avait projeté de répondre à la question posée par l'Académie de Berlin, à propos d'autre chose, nous donne un témoignage curieux de l'entraînement « auquel il faut bien céder comme le reste du monde ». Il sait mal le français [3] et pourtant il veut l'employer. Il préfère « répandre des matières fertiles et abondantes en mauvais français à des éloges que notre stile en langue vulgaire nous a valu plus d'une fois ». « Nous confessons, poursuit-il, d'être malades comme les autres, et la rage d'écrire en français, selon le goût du temps, nous l'a fait entreprendre ». Il a suivi l'exemple du Consul Albinus qui écrivait en grec, en dépit de Caton.

Situation difficile du flamand. — Les énormes avantages antérieurement acquis par le français, auxquels tous les jours s'en ajoutaient d'autres, mettaient le flamand, quelles que pussent être ses qualités intrinsèques, dans une position difficile à défendre. Il ne pouvait ni produire brusquement des trésors d'art et de science comparables à ceux de la langue rivale, ni offrir les mêmes commodités au dehors. La mode, comme la raison, luttaient de l'autre côté. Ajoutons que l'aversion causée par la politique hollandaise faisait le reste.

La production flamande était tombée à rien, et dès lors, comme partout où le génie local sommeillait, la noblesse et la bourgeoisie instruite se passionnaient pour nos œuvres. On envoyait les jeunes gens aux Jésuites de Douai ; ils y apprenaient mieux que le latin. D'autres allaient dans des familles dont les chefs lisaient Voltaire. On vit le Magistrat de Bruxelles lui-même rédiger ses Ordonnances,

1. On en trouvera la liste fort curieuse dans L. Perey, *Histoire d'une Grande Dame*, t. I, pp. 466 et suiv. (Appendice). L'auteur a recueilli non seulement la comédie de *Colette et Lucas* (1781), mais des Chansons de l'abbé P. (Payez, aumônier du prince) (1781), des Recueils de poésies du Chevalier de B. (Boufflers) et du Chevalier de XXX (l'Isle), un Recueil de poésies légères du Prince, des Mélanges littéraires (A Philoso [pho] polis, 1783), etc.

2. Voir *The Grand Tour*, t. I, p. 41-42.

3. Voir L. Perey, *Hist. d'une Grande Dame*, t. I, pp. 208 et suiv. Il écrira par exemple : ils [les langues] ont été *englouties* par la supériorité de la langue grecque (f° 3, v°) ; exceptées les langues saintes (ib.). Pourtant ces fautes sont rares dans son texte.

Avis, Arrêtés, dans les deux langues. Bref tout le pays cédait peu à peu. « Dans toutes les villes importantes, dit Nugent, les gens parlent français et laissent leur idiome naturel aux paysans »[1].

LES LANGUES DANS LA BATAILLE POLITIQUE. — Il n'en est pas de meilleure preuve que ce qui se passa lors de la Révolution brabançonne. Les faits sont présentés dans l'ouvrage de Des Cressonnières avec une clarté lumineuse. Une phrase les résume : « Pour restaurer l'organisation politique du siècle des Artevelde, les Belges de 1789 empruntèrent la langue de la Révolution Française »[2].

Que, du côté de Joseph II, on ait employé le français, soit pour soutenir des doctrines, soit, plus tard, pour répondre à des adversaires, il y a déjà là quelque chose d'assez significatif ; le gouvernement avait intérêt à s'adresser à ses sujets de tous les endroits et de toutes les catégories ; or c'est en français qu'il juge à propos de livrer la bataille. Depuis 1785, le *Journal général de l'Europe* s'écrit à Liége et s'édite à Herve pour défendre les réformes de Joseph II. Il est en français[3]. Mais, fait plus caractéristique, dans le camp opposé, on en use de même. Il eût été naturel que, pour revendiquer les libertés médiévales, on employât la langue qui était comme l'expression symbolique du particularisme régional. Au contraire jamais la léthargie du flamand ne fut plus profonde. Il semblait qu'il n'était plus « que le vain bourdonnement d'un instrument délabré »[4]. « Lorsqu'on parcourt, dit l'auteur que nous suivons, dans vingt gros registres manuscrits conservés aux *Archives générales du Royaume* la collection des libelles, pamphlets, discours, satires, professions de foi, apologies, déclarations de principes, poésies patriotiques, etc., qui jaillirent par centaines pendant quelques années, on constate l'infériorité considérable des écrits rédigés en flamand ». Le relevé bibliographique annexé par le Père Delplace (S. J.) à son ouvrage *Joseph II et la Révolution brabançonne,* et qui mentionne environ quatre cents opuscules publiés de 1782 à 1791, permet des constatations semblables. Il est à remarquer, d'ailleurs, qu'une forte proportion des écrits flamands ne sont que des traductions de libelles édités en français[5].

1. *O. c.*, t. I, p. 58.
2. Voir *o. c.*, pp. 323 et suiv.
3. En 1787, Broslius consacre le *Journal historique et politique* à critiquer les vues de l'Empereur. Feller le transforme en organe de combat. Il ne change pas d'idiome.
4. Stecher, *o. c.*, p. 278, dans Des Cressonn., *o. c.*, p. 295. Le mot est de Snellaert.
5. Des Cressonnières, *o. c.*, p. 323 324 ; cf. c'était en français que les Flamands eux-mêmes composaient des mémoires, des pamphlets qu'on ne traduisait pas toujours dans la langue populaire (Stecher, dans Des Cressonn., *o. c.*, p. 297).

Pirenne, *o. c.*, t. V, p. 329, dit simplement que « les pamphlets locaux furent naturellement tantôt en flamand, tantôt en français ».

Dès l'instant qu'un corps politique représente dans sa généralité la souveraineté de diverses provinces, ce corps adopte pour langue *officielle* le français[1]. Des commissions administratives sont créées, elles se servent du même idiome. Toutes les lettres de Van der Meersch sont en cette langue[2]. Naturellement le traité d'union des Provinces Belgiques, le 11 janvier 1790, sera — la logique l'imposait — dans la même langue[3].

Si on considère des textes où s'expriment les idées de la toute petite bourgeoisie ou du peuple, par exemple des syndics des nations de Bruxelles agissant aussi au nom des chefs-métiers de la ville d'Anvers et des troisième et quatrième membres de la chef-ville de Louvain, même constatation : Les cahiers de griefs contre le gouvernement de Joseph II sont en français, encore qu'ils soient adressés aux États de Brabant, foyer de la tradition flamande[4].

Les hommes qui dirigent, ainsi Van der Noot, écrivent leurs lettres en français. Celles qu'on leur adresse sont pour la plupart dans la même langue[5]. Devenu le chef du mouvement révolutionnaire, le même Van der Noot rédige en français son manifeste d'octobre 1789, au nom du peuple brabançon. Les États de Brabant concluent avec ceux de Flandre un pacte d'union. Celui de 1339 était en flamand, celui du 30 novembre 1789 est en français. De même les communications de délibérations, les convocations[6].

La conclusion s'impose. Les progrès du français dans les Pays-Bas Autrichiens ont été au XVIIIe siècle très considérables. Ils paraissent dus aux mêmes causes que partout ailleurs, et en outre à la faiblesse de la production flamande, pour un moment stérilisée. Mais l'allégation qu'on aurait là un indice de la pression d'un gouvernement auquel son attachement à l'allemand causa de grandes difficultés, surprenante en soi, n'est pas fondée sur des faits. C'est un argument inventé parmi d'autres, par les polémistes du XIXe siècle, pour éveiller l'esprit de révolte et justifier des revendications, rien de plus.

1. Des Cressonn., *o. c.*, p. 327.
2. Id., *Ib.*, p. 326.
3. Id., *Ib*, p. 326.
4. Id., *Ib.*, p. 324.
5. Id., *Ib.*, p. 324.
6. Id., *Ib.*, p. 325-326.

II. — PRINCIPAUTÉ DE LIÉGE

CHAPITRE PREMIER

LES ANTÉCÉDENTS

Longue tradition. — Liége avait été réintégrée par Charles VI dans le cercle de Westphalie[1]. Rien ne fut changé jusqu'à la Révolution française au statut politique du pays.

Pour les affaires extérieures et les relations diplomatiques les princes-évêques se servaient ou du latin ou du français; de même pour les affaires d'administration générale. C'était en français que délibérait le Conseil privé; ce qui n'avait été longtemps qu'un usage devint une règle; en 1774, un édit du prince-évêque Velbruck prescrivit même de n'employer que cette langue pour les communications qu'on aurait à faire à l'assemblée[2].

Pour les actes administratifs qui n'avaient qu'une portée locale, on consultait les convenances des populations, et on se décidait d'après les « localités ». Magnette a montré qu'en général, depuis longtemps, contrairement à l'opinion de Kurth, les ordonnances gouvernementales applicables à l'ensemble du territoire étaient promulguées en français. En tous cas, à la fin du XVIIIe siècle, l'usage était devenu constant, on laissait les administrations locales user des langues à leur convenance, seuls les règlements émanés des princes-évêques étaient invariablement en français[3].

1. Voir Daris, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liége (1724-1852)*. Cf. Lonchay, *La princ. de Liége, la France et les Pays-Bas au XVIIe et au XVIIIe s.*, Ac. Roy. de Belgique, 1820, 8°.

2. Polain, *Vlaemsche Commissie*, 173, et Kurth, *o. c.*, p. 64.

3. Voir Poullet, *Origine des Instit. des P.-Bas*, t. I, 374, et Kurth, t. II, *Front. ling.*, p. 63; Polain, *Rapport du 7 janvier 1787* à l'Archiviste général, conservé aux Archives de l'État à Liége, *Vlaemsche Commissie*, 174, dans Kurth, *ib.*, p. 63-64, et surtout Magnette, *L'emploi officiel des langues dans l'ancienne principauté de Liége* (Chron. arch. du pays de Liége, XIV, 1923, p. 23-24). Il y a cependant, même au XVIIIe siècle, des ordonnances bilingues.

M. Gessler a bien voulu me faire observer que, si l'élection de l'évêque était annoncée en flamand comme en français (H. L., t. V, p. 197, n. 7), c'est que le prince-évêque était comte de Looz.

Les délibérations des Trois États avaient lieu en français, les décisions prises, les « recès » étaient dans la même langue. Quant aux milices, elles étaient commandées dans l'idiome du pays où elles se recrutaient ; seul le régiment national liégeois, créé en 1715 au moyen d'enrôlements volontaires, était tout français. A l'Official, qui était la plus haute juridiction ecclésiastique, on employait le latin, le français, ou le flamand. A la fin du régime, nul ne pouvait être appelé aux hautes fonctions de juge, sans posséder les trois langues. Dans les autres cours judiciaires, les langues étaient employées suivant les besoins des populations. Là où c'était nécessaire, on avait deux juges parlant l'un français, l'autre thiois, ainsi à Tongres, à Maestricht, à Saint-Trond. Au tribunal des échevins de Liége, au tribunal des XXII, aux États Réviseurs, même partage de fonctions entre gens de langue flamande et gens de langue française. En somme un bienfaisant régime d'égalité d'idiomes régnait presque partout, et on ne peut pas dire que les progrès du français aient été là non plus le résultat d'une pression administrative [1].

Pourtant, si indépendant, si frondeur même que fût l'esprit des habitants, Liége sentait de plus en plus ses idées, ses mœurs, sa culture se modeler sur la nôtre. L'ascendant de notre civilisation, déjà grand sous Louis XIV, était devenu irrésistible [2]. Paris était pour les Liégeois la capitale des arts et des lettres. Ce n'est pas à dire qu'on n'allât plus les étudier ailleurs, mais c'est à Paris qu'un peintre, un musicien, un sculpteur devait faire sa réputation. Natalis, Varin, Valdor y étaient allés, Grétry [3] y vint à son tour chercher les lauriers qui le sacraient grand homme.

1. Magnette, *art. c.*, pp. 25 et suiv.
2. Voir un bel exposé de Pirenne, *o. c.*, t. V, p. 372.
3. Grétry fut baptisé à Liége le 11 février 1741. Sa famille est originaire de Boulan (Bolland), près Herve, à quelques lieues de Liége.

CHAPITRE II

LIÉGE REFUGE ET CITADELLE DE L'ESPRIT NOUVEAU

Les philosophes et leurs idées en pays liégeois[1]. — Le grand mouvement qui, en France, emportait les esprits vers de nouveaux horisons, entraîna aussi les Liégeois. Et il ne s'agit pas ici de vagues légères, dernières ondulations d'une agitation lointaine. L'esprit philosophique s'établit solidement dans la principauté. Quand arrivait un apôtre qualifié de la nouvelle foi, c'était une envolée de plumes. Ainsi, en 1780, Raynal se rendit aux eaux de Spa ; il fut fêté et célébré. Bassenge lui adressa une pièce de vers : *La Nymphe de Spa à l'abbé Raynal.* Cette pièce circula partout et fut l'occasion d'un vrai scandale.

Bientôt des philosophes émigrés firent de la ville un centre d'où rayonnèrent les doctrines nouvelles. Chacun, suivant ses dispositions politiques et ses idées religieuses, a parlé à sa façon, avec enthousiasme ou avec haine, de cette invasion[2], qui fit de la principauté, devenu Refuge, une petite Hollande.

Nul doute en tous cas que les conséquences n'en aient été considérables. En 1755 se formait une Société de gens de lettres pour vulgariser la littérature française. Le noyau était formé de Pierre Rousseau, de l'abbé Yvon, du Prévôt de Horion, du grand mayeur de Horion, son frère. P. Rousseau, venu de France, était libraire. L'abbé Yvon, normand, était un interdit de l'archevêque de Paris, de Horion avait été ambassadeur du prince-évêque en France. L'influence d'une telle élite ne pouvait manquer d'être grande, elle s'exerça surtout par le *Journal encyclopédique,* dont l'action portait fort loin hors des frontières de l'évêché, mais agitait aussi, comme on pense, les esprits dans la principauté[3].

1. Voir M. J. Küntziger, *Essai hist.*, p. 5.
2. Daris, *Hist. du dioc... de Liège*, t. I, pp. 169 et suiv. Cf. Küntziger, *o. c.*, p. 110.
3. Voir Henri Francotte, *Essais historiques sur la propagande des Encyclop.*, p. 77 : « Le *Journal encyclopédique* est, pour ainsi dire, l'organe attitré de Voltaire. A chaque ligne, on y sent son inspiration : le fanatisme en moins, il a les mêmes doctrines ».

Sans qu'il soit besoin d'en dire plus[1], on voit la place que tiennent les publications de Liége dans l'ensemble de la presse française.

Or ce ne sont pas seulement des périodiques qui y paraissent ; on y publie toutes sortes de livres, dont bien des livres « subversifs » : *L'Esprit*, *Candide*, la *Paraphrase de Voltaire sur l'Ecclésiaste*, la *Politique du médecin* de feu La Mettrie, la *Physique de l'âme humaine* de Godart, etc. Naturellement il fallait dissimuler. Les imprimeurs en étaient quittes pour dater de Cologne, de Francfort, de Paris, de Londres, voire de Rome ou de Constantinople. Ce sont là précautions bonnes pour dépister la police, non les érudits. On sait aujourd'hui tout ce qui est sorti de ces presses clandestines, soutenues par des citoyens aussi riches que distingués[2].

Du théâtre nous ne dirons rien ici ; nous en avons traité dans le chapitre concernant les Pays-Bas Autrichiens.

La défense. — Les conservateurs luttèrent à coup de censures, de suppressions, de procès. Ils s'essayèrent aussi à des réfutations ; Gilles de Légipont en risqua. Finalement Rousseau fut obligé de se retirer à Bruxelles, puis à Bouillon, où on essaya vainement de le traquer encore, et où il vécut jusqu'en 1785[3]. Toutes ces controverses profitaient, comme on peut penser, à la langue française, qui en était l'organe.

Dès 1725, à côté d'une gazette locale qui paraît trois fois par semaine, on imprime deux fois par semaine le corps de celle de Hollande[4].

Or une autre lutte ne tarda pas à s'engager. Un Jésuite, venu de Nancy, Jean Louis de Coster, créa l'*Esprit des Journaux français et étrangers* en 1772. La publication fut supprimée en 1775, parce que

1. Donnons encore quelques titres : *Le Journal historique et politique des principaux événements des différentes Cours de l'Europe* (qui date de 1772, paraissait une fois par semaine, par livraison de 48 pages in-12, sous la direction d'un Jésuite, Brosius, de Luxembourg) ; *Le Journal historique et littéraire* (de 1773 à 1794, tous les quinze jours, impr. à Luxembourg et Maestricht. Le principal rédacteur était le Jésuite Defeller ; *L'Abeille littéraire ou choix de morceaux les plus intéressants de philosophie, d'histoire, de littérature*, etc. (1778) ; *Le poète voyageur et impartial* ou *Journal en vers accompagné de notes en prose* (1783).

2. Voir Ulysse Capitaine, *Coup d'œil sur la presse clandestine à Liège*, dans le Bulletin du Bibliophile, t. VIII, p 488. C'est ainsi que, de 1771 à 1777, Plomteux publia, sous la rubrique imaginaire de Genève, une édition complète des œuvres de Voltaire. En 1780, le même imprimeur s'associa avec la maison Panckoucke de Paris pour l'entreprise d'une réimpression liégeoise de l'Encyclopédie, sous le titre d'*Encyclopédie méthodique* (Küntziger, *o. c.*, p. 18).

3. Voir Daris, *o. c.*, et Küntziger, *o. c.*, p. 12.

4. Ensuite vint *La Gazette de Liége*, journal officiel, qui existait déjà avant 1732 ; il paraissait trois fois par semaine (voir Daris, *o. c.*, pp. 310-312).

ses doctrines faisaient scandale[1]. En 1777, on vit naître la *Feuille sans titre,* puis, moins de dix ans après, le *Journal général de l'Europe,* qui lui aussi, prêcha les nouvelles doctrines par la plume de Lebrun et Fréville, ecclésiastiques français réfugiés à Liége. Après deux ans, il eut le sort de ses aînés[2].

Le mouvement en faveur du français. — Après le départ des Jésuites (1773), les collèges furent francisés, au moins autant qu'en France, plus peut-être. Le 28 février 1774, le prince-évêque Fr. Ch. de Velbruck ordonnait d'enseigner, en même temps que l'éloquence latine, l'éloquence française, pour laquelle il se proposait d'établir une chaire particulière.

Le Gay, dans un *Mémoire* dont nous allons parler, allait plus loin. Non seulement il s'élève contre l'abus du latin, qu'il faudrait remplacer par une autre langue, vivante celle-là, on devine laquelle[3], mais il voudrait que les professeurs de français fussent impeccables, et pour cela il imagine de les faire contrôler à Paris[4]. Et on voit où il tend quand il imagine de les soumettre à l'examen de l'Académie[5].

Un concours sur le moyen d'étendre et de compléter la connaissance du français. — En 1779, le même prince-évêque Velbruck, qui aimait à se poser en protecteur des lettres et des arts, favorisa la création de la *Société d'Émulation,* où entrèrent des Réfugiés français, l'abbé Outin, de Lignac, Le Gay, etc. Un concours fut institué (1780). Il avait pour principal objet le développement des études littéraires. On y manifestait un goût prononcé — presque exclusif — pour la littérature française, et on peut ajouter pour la langue, puisque les questions purement grammaticales n'étaient pas exclues des débats. Une des questions qu'on proposa aux concur-

1. Küntziger, *o. c.*, p. 95.
2. Id., *ib.*, p. 126.
3. On pourroit établir un de ces Professeurs dans chaque College, et y faire marcher ensemble l'étude du François et celle du Latin ; ce qui corrigeroit l'abus pernicieux de ne point permettre aux jeunes Etudians l'usage d'aucune autre Langue que de la Latine ; abus qui nuit toujours à la connoissance des Langues vivantes, sans abréger le tems des études (p. 16-17).
4. Ce qu'il y auroit de plus pressant à faire pour introduire généralement l'usage de la Langue Françoise, est le choix et l'établissement de bons Instituteurs en ce genre. Pour y parvenir, il se présente deux moyens ; celui d'en envoyer se former à Paris, ou celui d'en faire venir (*Mém.*, p. 16).
5. Il faudroit joindre à une enquête exacte sur les mœurs et la probité, un examen approfondi de leurs talens. On pourroit s'en rapporter pour cet examen à l'Académie Françoise, qui se prêteroit sûrement avec complaisance à un projet de cette nature ; il seroit encore essentiel de les choisir parmi les hommes qui eussent vécu dans le monde, et que des circonstances peu favorables réduisissent à l'état pénible d'Instituteurs : de tels hommes donnent à la fois l'exemple et le précepte, et n'y portent point la sécheresse du pédantisme (*Ib.*).

rents fut la suivante : « Pourquoi le pays de Liége, qui a produit un si grand nombre de Savans et d'Artistes célèbres en tous genres, n'a-t-il vu naître que rarement dans son sein des Hommes également distingués dans la Littérature Françoise ? Et quel seroit le moyen d'exciter et de perfectionner le goût dans une Langue qui doit être celle du Pays » ?

Il arriva de nombreux Mémoires au Secrétariat ; le Rapport fait mention de dix-neuf [1].

Les femmes ne devaient pas être exclues de cette éducation. Tout au contraire, il y aurait lieu de profiter de leurs aptitudes et de leur délicatesse naturelle sur le chapitre du langage [2]. La langue classique, on le voit, avait là aussi, des admirateurs et des propagandistes.

Le prix fut attribué (24 janvier 1780) à Le Gay — un Français d'origine — dont le Mémoire a été imprimé [3]. Au fond il ne s'agissait que de faire entrer dans les programmes des études dont le public depuis longtemps apercevait l'importance.

A Hasselt. — La ville de Liége n'était pas seule en cause. Grâce aux recherches de M. Gessler [4], nous avons quelques détails sur l'enseignement du français à Hasselt au XVIII[e] siècle. Il cite un nommé

1. Des mémoires ont donné lieu à des observations intéressantes, ainsi : « Le Mémoire marqué, n° 11. L'Auteur annonce beaucoup de connoissances ; il paroît être familiarisé avec les grands modèles de la Littérature Françoise ; il plaide avec succès la cause du François contre le pédantisme, qui voudroit qu'on ne sût et qu'on ne parlât que le Latin ; il discute fort bien la question qui divisa les Savans de Paris du siecle dernier, sur la préférence qu'on doit donner à la Langue Françoise dans nos inscriptions modernes ; en un mot, il prouve, par de très-bonnes raisons, le mérite de la Langue et de la Littérature Françoises. C'est dommage qu'il n'ait fait que glisser légèrement sur les causes qui ont empêché qu'elles ne florissent à Liège, et sur les moyens de les cultiver avec plus de succès dans cette Ville » (*Rapport sur le Mém.* de Le Gay, p. 4, par M. Dreux, l'un des Comm[res] examinateurs).

« Le Mémoire marqué, n° 18, ayant pour titre : *Essai patriotique*, contient, comme les autres, des réflexions sensées sur les vices de l'éducation, et sur certaines causes qui ont empêché qu'on ne parlât le François correctement dans le Pays de Liege. Mais en général, la Question n'y est pas davantage approfondie » (*Rapport* de M. Dreux, p. 6).

2. Celui [le moyen] que je crois le plus propre à hâter les progrès que doivent produire ces Instituteurs, ce seroit de rendre, par des Cours particuliers, les femmes participantes à leurs leçons ; les effets s'en feront particuliérement sentir en société, car, quoiqu'elles aient en général moins d'aptitude que les hommes aux Sciences exactes, elles sont guidées par une délicatesse d'oreille, qui, lors même qu'elles négligent les préceptes, ne les rend pas moins sensibles à un mot impropre, à une phrase mal construite (*Mém.*, p. 18).

3. Liége, Imprimerie de la Société, in-4° (Bibl. Univ. de Liége, XIV, 17, C). La Bibliographie Liégeoise de De Theux indique à la suite du *Mém.* de Le Gay : *Réponse d'un bon Liégeois.* S. l. n. d., in-4° de 6 pages (Bruxelles).

Réplique de l'auteur des *Questions relatives* à un ecclésiastique de Liége, auteur d'un libelle intitulé *Réponse d'un bon Liégeois aux questions d'un soi-disant patriote*. S. l. n. d. (1780).

4. *L'enseignement du fr. au temps jadis à l'étranger, spécialement à Hasselt.* Voir pp. 18 et suiv.

Peter Pyl, qui exerce en 1745, à titre privé. Une dizaine d'années plus tard, P. Bouge reçoit des échevins la jouissance du local des Archers ou « le chambre de Ste Catherine ». En 1765 Jean Arnold Svennen, originaire de Saint-Trond, enseignait le français, le flamand et les rudiments du latin. Quatre années plus tard, en 1769, c'est François Bellicour qui est autorisé à donner des leçons de français et d'écriture. En 1779 enfin, le français entre au collège et trouve sa place dans toutes les classes, depuis les plus basses. La langue véhiculaire de cet enseignement, le fait est à noter, était le flamand [1].

Chez les jeunes filles, le français avait aussi pénétré. Diverses congrégations y exerçaient leurs pensionnaires, et leur faisaient dire leurs prières en cette langue [2].

1. *L'enseign. du fr. au temps jadis à l'étranger*, p. 20, n° 3.
2. *Ib.*, p. 23.

CHAPITRE III

WALLON ET FRANÇAIS

Profondes racines du wallon. — Il ne faut pas s'y tromper ; le wallon n'avait nullement disparu de l'usage, même dans la ville épiscopale.

Sans doute le théâtre français y jouissait de la même faveur qu'ailleurs, nous l'avons montré un des chapitres précédents. De 1740 à 1772, on signale le passage de seize troupes françaises, contre sept troupes italiennes seulement ; encore l'une de ces dernières est-elle une troupe d'enfants ; une autre ne donne que deux ou trois représentations [1]. Après 1772, plus une seule troupe italienne.

Mais la comédie française avait un autre concurrent, savoir le théâtre wallon.

Renaissance du théâtre wallon. — Nous connaissons maintenant, grâce aux découvertes de Gustave Cohen, des fragments du théâtre liégeois du xve siècle. Il est vraisemblable que des farces aussi ont été jouées, et que depuis ces temps lointains le goût des représentations dans le dialecte du cru a toujours subsisté plus ou moins obscurément. En tous cas un petit chef-d'œuvre en son genre le réveilla, c'est *Li voyèdje di Tchaufontainne*, opéra comique (1757)[2]. Le « Théâtre liégeois », demeuré célèbre, commence par là[3].

Il est très important de noter que c'est en plein milieu cultivé que semble s'être développé, à Liége comme ailleurs, le goût de ces facéties en dialecte. « La famille de Harlez, dit J. Haust, qui, sous le règne du prince-évêque Jean-Théodore de Bavière (1744-1763), occupait à Liège le premier rang tant par son opulence que par l'autorité dont elle jouissait, accordait aux lettres et aux arts un appui spécial ; des réunions littéraires se tenaient toutes les semaines chez le chanoine tréfoncier Simon de Harlez, bon poète et excellent musicien. Chaque hiver, il donnait en outre plusieurs

1. Martiny, *o. c.*, p. 13.

2. Une excellente édition vient d'en être donnée par M. J. Haust. Liége, 1924. Voir dans la Préface un résumé sobre et sûr de l'histoire du théâtre wallon.

3. Voir *Théate ligeoi*, Brussel, e s'troûve à Lige à mont Lemarié, librairi d'so l'Tour, 2 vol. in-32.

concerts où se faisaient entendre les meilleurs artistes du terroir. (Ce fut le germe de la Société libre d'Emulation) ».

Au sein de ces réunions, formées de l'élite intelligente de la nation, le *Théâtre liégeois* fut composé par MM. de Cartier, Fabry, S. de Harlez et P. G. de Vivario[1]. Les quatre pièces du recueil furent données là avant d'être jouées en public. Ce sont, outre *Le Voyage de Chaudfontaine, Li Lidjwés égadji* (Le Liégeois engagé, 1757, paroles de M. Fabry) ; *Li Fièsse di Hoûte s'i-ploût* (La fête d'Écoute-s'il-pleut, paroles de M. de Vivario), enfin les *Hypocondes*, paroles de M. de Harlez.

Ces quatre opéras eurent une vogue énorme. Il faut ajouter que les auteurs, si au courant qu'ils fussent du français, et si bon usage qu'ils en fissent ailleurs, ne se sont pas privés du plaisir de railler les « fransquillons ». Il y en a un dans *Le Voyage de Chaudfontaine*, le caporal Golzau, qui cherche à éblouir Tonton de son français de caserne. Dans *Le Liégeois engagé*, un bas-officier écorche aussi le français[2].

Du « Théâtre liégeois » date, on peut le dire, une renaissance de l'idiome à la scène. Désormais les opéras burlesques continuent à s'assurer cet élément de succès. Dans la pièce jouée le 23 août 1784, en l'honneur de l'entrée du nouveau prince-évêque : *Apollon chez les Eburons*, il y a des couplets en patois liégeois.

La résistance du dialecte. — Il est difficile d'exagérer l'influence qu'exercèrent en faveur du wallon ces piécettes. Un couplet qu'on répète, qu'on rabâche même, surtout s'il est malicieux, qui passe de l'un à l'autre, vaut mieux qu'un plaidoyer ou une grammaire. Il n'est pas besoin de dire, que, dans la conversation, le patois était usuel ; il l'est demeuré jusqu'aujourd'hui, même dans des familles très cultivées.

Nous avons pour le XVIIIe siècle divers témoignages : « Ils [les Liégeois] parlent, dit Forster, une sorte d'idiome corrompu, mais qui seroit cependant reconnu par un académicien de Paris pour être immédiatement dérivé du françois. Les artisans et les ouvriers se servent d'une espèce de jargon welch, connu sous le nom d'idiome wallon. Ce patois est entièrement inintelligible. Les mots d'origine françoise y sont tellement dénaturés par la coupure ou le prolonge-

1. Tous ces hommes furent bourgmestres.

2. En tête de *Li fièsse di Hoûte-s'i-ploût*, opéra comique, on lit cet Avertissement : Les habitans du village de Hoûte-s'i-Ploû osent se flatter qu'on les excusera s'ils ne parlent pas tout-à-fait la langue de la Capitale, ils demandent là-dessus grace aux Puristes, et ils esperent, qu'en faveur de leur zèle, ils voudront bien se dépouiller de leur sévérité ordinaire : l'on croit aussi qu'il ne se trouvera pas d'esprits assez simples pour se charger du ridicule de se faire l'application particuliere d'un sujet aussi général que celui-ci (*Théate ligeoi*, Avertissement).

ment des terminaisons que l'étymologiste le plus exercé a besoin de toute sa sagacité pour deviner leur analogie : par exemple, ils disent *lei po wei* pour *laissez-moi voir*, *serre l'hon* pour *fermez la porte*. Le monosyllabe *hon* est le même que l'ancien mot françois *huis*, d'où l'on a tiré le mot *huissier*, et l'idiotisme « à huis clos »[1].

Le Gay, qui est français, pourrait être suspect. Mais il n'est point seul de son avis. Un Mémoire concurrent, le n° 19, contenait un passage sur lequel le rapporteur observe ce qui suit : « Ce qui touche de plus près à la Question, c'est une observation très-bien développée sur l'influence que l'habitude de parler l'Idiôme Liégeois, peut avoir relativement aux opérations de l'esprit ; observation d'où il résulte que si la Littérature Françoise a fait peu de progrès à Liege, c'est moins encore parce qu'on n'y sait pas assez le François, que parce qu'on y parle trop le Liégeois »[2].

C'est dans le même sens qu'opine Ulysse Capitaine : « Ce qui manquait alors [en 1779] le plus à Liège, c'était la connaissance de la langue française qu'on possédait si imparfaitement que peu de Liégeois eussent été capables d'écrire le moindre billet sans pécher mortellement contre les règles les plus élémentaires de la syntaxe »[3].

On publiait, avec exposé des motifs, des dictionnaires à l'usage de ceux qui cherchent à se défaire de leurs belgismes : « L'embarras où m'a souvent réduit la difficulté de trouver des mots François propres à exprimer mes idées, m'a convaincu qu'on rendroit un service important à ceux, qui comme moi, font plus ordinairement usage du langage Walon, que de la langue Françoise, si on leur présentoit un recueil des mots et des proverbes Walons les plus intéressants, auxquels on auroit joint les mots et les proverbes François qui y répondent. On conçoit aisément que par ce secours, on enrichiroit en peu de temps sa mémoire d'une foule de belles expressions Françoises, dont on ne peut maintenant acquérir la connaissance, qu'en fréquentant les bonnes sociétés ou en analysant quelque bon Dictionnaire, ce qui n'est pas à la portée de tout le monde. C'est pour venir au secours de ceux à qui ces moyens manquent, que j'ai entrepris un Dictionnaire Walon-François où je réunis la plupart des mots François qui nous arrêtent dans la conversation. Pour réussir dans cette entreprise j'ai lu et relu le Dictionnaire de l'Académie Françoise, j'en ai puisé tout ce qui m'a

1. Suit une longue explication sur *hon* et *huis*. Voir *Voyage philosophique et pittoresque sur les rives du Rhin, à Liège, dans la Flandre, le Brabant, la Hollande*, etc., fait en 1750 par Georges Forster, t. I, p. 277.

2. Dreux, *Rapport*, dans Le Gay, *Mém.*, p. 6.

3. *Notice historique sur la Société libre d'émulation de Liége*, p. 15, dans Küntziger, *o. c.*, p. 72.

paru propre à rendre mon ouvrage intéressant ; si je l'ai rendu supportable, c'est principalement à cette savante source que j'en suis redevable »[1].

Dans son Mémoire, Le Gay considérait le patois comme un obstacle très sérieux à la francisation intégrale. « La Nation Liégeoise, dit-il, a conservé un Langage barbare qui s'opposera long-tems à ses progrès dans toute autre Langue. Les conséquences que je viens de déduire, dérivent toutes de la cause premiere qui a porté les Liégeois vers les Arts plutôt que vers les Lettres, mais aucune n'est aussi grave, ne sera aussi difficile à détruire que le Dialecte qu'ils ont contracté.

« Ce Langage mêlé de Gaulois, de Celtique, de Teuton, d'Espagnol et de François, sans regles, sans principes, s'est néanmoins transmis d'âge en âge ; il infecte encore la Chaire et le Barreau, malgré l'exemple de quelques Pasteurs et de plusieurs Avocats qui s'efforcent d'établir l'usage de la Langue Françoise ; ces efforts qui méritent des distinctions et des encouragemens, produisent même un nouvel obstacle, je veux dire les mauvais imitateurs, qui, sans atteindre à la perfection, introduisent un François corrompu : Il est incroyable combien ce mauvais style est répandu ; il se trouve partout : Actes, Instructions d'affaires, Plaidoyers, Conversations, jusqu'aux Livres destinés à transmettre à la Jeunesse les principes de la Religion, sont écrits d'une maniere inexacte et peu digne des grandes vérités qu'ils enseignent. Comment donc un Peuple qui ne parle qu'un Langage barbare ou corrompu auroit-il pu se distinguer dans les Lettres, puisqu'avant de rien produire, il faut pouvoir sentir les beautés des modeles qu'on se propose d'imiter ou de surpasser ? Ce qui peut-être a pu retarder encore les progrès de la Langue Françoise, c'est le défaut de ces établissemens qui servent de rendez-vous, tels que les Jardins publics »[2].

En somme Liége apparaît comme étant à peu près dans la situation de beaucoup de villes des provinces françaises : Toulouse ou Marseille. Des affinités d'esprit y répandent un goût très vif des choses françaises. On constate partout dans la haute société un effort pour posséder le français de France dans sa pureté ; dans le peuple des sentiments cordiaux envers des voisins, un désir d'être en communication facile avec eux. Ces dispositions naturelles, loin d'être contrariées par le pouvoir, étaient favorisées par lui. Le français en profitait. Il avait cause gagnée, mais le travail d'assimilation était très loin d'être terminé[3].

1. Cambresier, *Dict. Walon-François*, Préface. Liége, 1787.
2. *Mém.*, p. 14.
3. Les Liégeois ne peuvent nier leur rapport avec les Français. Comme eux ils sont

III. — LUXEMBOURG

La lutte entre les langues allemande et française. — Il en fut dans ce pays, dont une grande partie était de langue allemande, à peu près de même que dans le reste des Pays-Bas. « En cette ville, dit Guichardin (qui a vu Luxembourg sous le règne des archiducs Albert et Isabelle), réside le Conseil de la Province, avec un Président et certains conseilliers et autres officiers, auquel Conseil on plaide en langue allemande et française, selon les lieux et villes du duché, dont les causes viennent ; car il y ha la beaucoup de villes, où l'on parle alleman, comme la propre cité de Luxembourg, Arlon, Rodemarck, Theonville ; et de plusieurs autres qui usent le français comme Ivois, Mommedi, Maruil et Danvillers ; à cause de quoy fault que les juges et leurs ministres sachent tous les deux langaiges »[1].

Il est bien certain que la prépondérance donnée au français dans les méthodes d'enseignement dut émouvoir certains de ces habitants dont la langue usuelle était l'allemand. De Luxembourg même étaient venues, dès le XVI[e] siècle, des protestations[2]. Et quand en 1627 les religieuses de la congrégation Notre-Dame vinrent s'établir dans la ville, elles se gardèrent de donner prise à la critique et enseignèrent aux filles en allemand aussi bien qu'en français[3].

La restauration des études dont nous avons parlé, et qui suivit la

doués d'une gaieté frivole, comme eux ils sont courageux, et je pourrois ajouter qu'ils ont comme eux cette politesse naturelle qui caractérise la nation française (G. Forster, *Voyage*, p. 277).

1. Guicciardini (Lodovico), *La description de tous les Païs-bas, autrement appelés la Germanie Inférieure*, p. 456, cité par d'Huart, *Fondation anc. Coll. Luxembourg*, p. 29. Cf. «... Cette ville [Luxembourg] est la court judiciale de tout le pays, se servant pour plaidoyer tant du langage François qu'Aleman, selon l'usage des parties provocantes ».

Voir Le nouvel atlas ou théatre du monde en 6 volumes in-folio, Amstelodami, apud Joannum Janssonium, MDCLVII, tome 2, lit. n, à l'article : Lutzembourg, cité par A. Houdremont, *o. c.*, p. 19.

2. Le prince de Parme, en 1582, songeait à renvoyer de Luxembourg les religieux de Saint-François, « estans au milieu de la dite ville peu servans pour le present à l'edification et instruction du peuple, veu qu'ilz ne peuvent precher à faulte de sçavoir la langue allemande dont l'on use en la dite ville et pays à l'environ » (Arch. du gouv., Jesuites, cart. 4, dans d'Huart, *o. c.*).

3. Van Werveke, *Esq. de l'Hist. de l'Ens[t] dans le Luxembourg*, dans *Recueil de Mémoires*..., p. 45-46.

suppression des Jésuites, s'appliqua en Luxembourg comme dans le reste des Pays-Bas. Une place naturelle et normale fut faite à l'allemand, comme au flamand.

Le français et l'administration. — En revanche l'administration semble n'avoir guère usé que du français dans les actes. « Pendant toute la période du gouvernement autrichien-espagnol et autrichien-allemand, le français, dit Houdremont[1], conserve sa prépondérance dans les affaires de haute administration. Les souverains, en s'adressant à leurs sujets luxembourgeois, se servent presque exclusivement du français. Veulent-ils confirmer les privilèges de certaines localités, comme le firent Philippe II pour les bourgeois d'Esch-sur-l'Alzette en 1577, et Charles VI pour le Luxembourg en 1715, ils le font en français ; font-ils connaître à leurs sujets leur contentement et leur reconnaissance pour les « bons et diligens devoirs que « les Luxembourgeois avoient faits et démontrés au repoussement des « ennemis » (Philippe II, 1597), ils s'expriment en langue française ; c'est par des lettres patentes en langue française que Charles II, en 1673, fait acquérir aux Justiciers et Echevins de Luxembourg la haute justice ; c'est dans cette même langue que le père de l'illustre Marie-Thérèse assure aux habitants du pays « sa clémence et son amour paternel pour de si bons et fidèles sujets ».

L'original des ordonnances (toutes les manifestations de la vie publique et même de la vie privée des bourgeois, comme des populations rurales, sont du domaine des ordonnances), qu'il provienne du conseil provincial de Luxembourg, du gouvernement général à Bruxelles, ou de la chancellerie de l'Empereur, est presque toujours en français. Sur les placards de publications, on faisait mettre en regard du texte français une traduction allemande ; il n'en existe pas moins, parmi les placards qui nous sont restés, bon nombre qui ne portent que le texte français[2].

Les registres des États..., tels qu'ils sont là, nous montrent que les délibérations, les départs, c'est-à-dire les résolutions prises en assemblée générale, les réponses aux délégués du Souverain qui les avait convoqués, enfin toutes les pièces de leur administration jusqu'à l'année 1795, où les États cessent de fonctionner, sont exclusivement en français[3].

Les mémoires adressés au gouverneur Maximilien de Bavière et au souverain Charles II en 1698, les plaintes justifiées contre les

1. *O. c.*, p. 10.
2. *Ib.*, p. 16.
3. *Ib.*, p. 20.

nouveaux droits d'entrée et de sortie, entravant la liberté du commerce et détruisant du coup tous les avantages et la prospérité générale qu'avait valus au pays le régime français, sont en langue française[1].

Comme *corps administratif*, le conseil provincial faisait toujours, dans ses débats et sa correspondance, un usage exclusif de la langue française. Il traitait en français les questions sur lesquelles il était appelé à donner son avis ; c'est en français qu'il correspondait avec Sa Majesté ou avec le gouvernement général à Bruxelles, et les rapports d'affaires de cette haute magistrature avec les États et le Siège des Nobles, étaient toujours entretenus dans la même langue[2].

Dans les procès, il semble aussi que de plus en plus, sans avoir égard à la langue naturelle des parties litigantes, les avocats n'aient plus présenté que des pièces françaises[3].

Le théâtre. — Nous savons peu de chose. On a noté des passages de troupes françaises dès le XVIIe siècle[4]. La ville était trop proche et de Liége et des pays Rhénans pour ne pas être visitée. Pourtant elle n'avait qu'une salle très modeste, au second étage de l'hôtel de ville, où les élèves des Jésuites donnaient leurs exercices publics ; encore ne subsista-t-elle pas longtemps. L'abbé Joseph Hurt, dans une curieuse petite brochure[5], rappelle qu'elle fut accordée pour la première fois à une troupe circulante qui venait de Thionville. C'est le général de Tornaco, qui, comme tant d'autres chefs militaires, avait demandé qu'on donnât ce plaisir à la garnison. Il requérait de « permettre (audit comédien) d'y jouer ses pièces d'autant plus que la garnison non plus que la ville *n'avoient jamais eu de comédie françoise* et qu'il convenoit que la garnison auroit (*sic*) un amusement ». Il y eut protestation de l'échevin Durieux, mais uniquement — du moins c'était le prétexte donné — parce qu'un incendie était à craindre.

En 1780, la salle servait sans doute encore à cet usage, puisque Luxembourg est parmi les villes où, en raison de la maladie de l'Impératrice, les spectacles furent suspendus. En 1787 la salle fut affectée au tribunal et le matériel fut vendu à l'encan (17 avril).

1. Houdremont, *o. c.*, p. 20.
2. Id., *ib.*, p. 18.
3. Id., *ib.*, p. 19.
4. Ainsi Liebrecht, p. 57, a signalé la présence de la troupe de la Grande Mademoiselle en 1656. Elle allait à Namur.
5. *Ein Theaterrundgang durch Luxemburg*, Esch-sur-l'Alzette, 1932, in-16.

LIVRE VIII

LE FRANÇAIS EN SAVOIE[1]

CHAPITRE PREMIER

ORIGINES

Les parlers locaux. — Pendant de longs siècles, dans les territoires qui forment la Savoie actuelle, l'idiome continuant le « castrensis » ou « rusticus sermo », adopté par les Allobroges et les diverses populations celtiques ou ligures romanisées, fut à peu près le seul usité. Les Burgondions et autres envahisseurs semblent avoir rapidement oublié leur dialecte germanique, dont les érudits relèvent les traces seulement dans quelques vallées. Le latin était l'unique langue écrite.

Ce que nous appelons maintenant « patois savoyard » servit pendant des siècles aux relations de toutes les classes de la société. Au moyen âge, ces parlers devaient assez peu différer de leurs congénères usités dans la Bresse et le Bugey, le Lyonnais et le Dauphiné septentrional, la Suisse romande et la vallée d'Aoste. Ils font partie du groupe des parlers pour lesquels Ascoli a adopté la dénomination devenue courante de *franco-provençal*. Bien plus que des différences morphologiques ou syntaxiques, des particularités d'accent ou de prononciation les distinguaient entre eux. Le lexique était à peu près identique, si l'on fait abstraction des termes d'origine ligure ou préceltique qui pouvaient survivre en petit nombre dans le vocabulaire des montagnards. Aussi, au XVIIIe siècle encore, un Dauphinois ou un Lyonnais pouvait-il sans trop de peine compren-

1. Je dois à mon ancien élève J. Désormaux, ancien professeur au Lycée d'Annecy, un des maîtres de l'érudition savoisienne, la matière de tout ce livre. Il a poussé la complaisance amicale au point de revoir ma rédaction après que j'avais changé — ou gâté — la sienne. Je tiens d'autant plus à marquer ici ma gratitude envers lui, que la mort vient malheureusement de le ravir à la science.

dre un Savoyard de la Maurienne ou du Genevois. En 1555, Nicolas Martin constate le fait implicitement. Il se plaît à remarquer, dans son Épître liminaire à son imprimeur lyonnais, que les Seigneurs français entendent son langage, puisqu'ils trouvent certain charme à ses compositions patoises :

> Parquoy voiant tant de Seigneurs francoys
> Prendre plaisir au langage patois [1]....

Nous n'avons aucune intention de chercher ici comment ces parlers se différencièrent peu à peu. Notons seulement que jamais ils ne s'élevèrent au rang de dialectes littéraires. Pas une œuvre ne les illustra, et cette infériorité explique qu'ils aient opposé une résistance moindre au français envahisseur.

Premières pénétrations. — Par suite de quelles influences et vers quelle époque approximativement le français a-t-il pénétré et s'est-il imposé dans le pays ? Il y a moins de vingt ans, pareille question eût paru saugrenue à nombre de Savoyards ; tels érudits locaux eussent même crié au scandale : Comme si le français qu'ils parlaient, celui de Vaugelas, n'était pas en Savoie une langue autochtone ! En douter, c'était presque faire injure à leur patriotisme ; l'ignorant qui suscitait pareille controverse se laissait égarer, à son insu, par un parti pris, forme nouvelle du « préjugé anti-savoyard ». Le très estimable historien F. Mugnier se faisait nettement encore l'interprète de l'opinion générale [2] : « La langue française, disait-il, est née et s'est formée en Savoie, en même temps et de la même façon qu'à Lyon, Dijon, Besançon, ou dans l'Ile de France ».

Il ne viendrait plus aujourd'hui à l'idée de personne de soutenir une telle opinion ; toutefois l'histoire de la pénétration du francien en Savoie, et plus généralement dans la région des Alpes, reste encore à écrire [3].

1. *Noelz et chansons nouvellement composez tant en vulgaire francoys que Savoysien dict Patois*, par M. Nicolas Martin, musicien en la cité Saint Jean de Morienne en Savoye. Lyon, Macé Bonhomme, 1555.

2. F. Mugnier, *Les gloses latino-françaises* de Jacques Greptus, p. 23, note 1.

La plaquette porte : Chambéry, Ménard, 1892. Elle forme une brochure in-8°, avec : « Poésie en patois savoyard de 1564 », sous une même couverture, portant comme date 1893, Paris, H. Champion. — Les deux opuscules sont extraits des *Mémoires de la Soc. Sav. d'Histoire et d'Archéol. de Chambéry*.

Voir aussi : *Jehan de Boyssonné et le Parlement français de Chambéry*, où la même opinion est reproduite en des termes presque identiques.

3. Il était à espérer que Désormaux nous donnerait cette étude, dont sa substantielle Bibliographie forme en quelque sorte l'introduction.

Les premiers documents. — Les documents rédigés en français apparaissent vers la même époque dans la plus grande partie du domaine franco-provençal. C'est le milieu du XIIIe siècle qui voit cette invasion pacifique, dont les conséquences politiques, sociales, littéraires, devaient être si importantes. Un tel synchronisme, trop peu remarqué jusqu'ici, ne saurait, disons-le en passant, être le fait du hasard[1].

Dans le Jura bernois, le plus ancien acte en langue française date de 1244. Il en apparaît ensuite à Moudon (1250), à Neuchâtel (1251), à Genève (1260)[2]. Le mouvement a lieu du Nord au Sud, dans cette partie septentrionale de ce qui fut la primitive *Sabaudia*[3].

En ce qui concerne la Savoie, les deux premiers documents connus jusqu'ici datent de 1250. L'un est une sentence de Pierre de Savoie entre le Chapitre de Lausanne et les seigneurs de Belmont[4]. Le second intéresse à la fois le Dauphiné et la Savoie[5]. C'est un accord conclu entre Albert de la Tour et Pierre de Savoie[6].

On peut appliquer à la Savoie les observations faites par Gauchat et Ritter pour la Suisse romande, par le chanoine Frutaz pour la vallée d'Aoste, et par l'abbé Devaux pour le Dauphiné septentrional. Avant d'être la grande langue de civilisation, le français fut une langue de scribes, l'instrument de la diplomatie et de l'administration, la langue qui tendait à remplacer le latin médiéval et qui finit par le supplanter à peu près complètement au cours du XVIe siècle[7].

1. Voir Aug. Brun, *Rech. histor. sur l'introduction du français dans les provinces du Midi.*

2. Cf. Gauchat, *Dict. géog. de la Suisse*, t. V, pp. 259 et suiv.

3. On sait que ce nom s'appliquait tout d'abord (IVe siècle) à la dépression comprise entre Alpes et Jura, du lac de Neuchâtel à Grenoble, région qui commande les routes des Alpes septentrionales (C. Jullian, *Notes gallo-romaines : Les origines de la Savoie ; Revue des Études anciennes*, XXII (1920), pp. 273-282).

4. *Sentence arbitrale prononcée à Genève entre Pierre de Savoie et Rodolphe, comte de Genève*, par Thomas, sire de Menthon, et Geoffroy de Grammont (cf. *Mémoires de la Soc. d'Hist. et d'Archéol. de Genève*, t. VII, p. 313).

5. Texte publié par D. Carutti dans *Biblioteca storica Italiana*, t. V, p. 288. Sur la bibliographie de tous ces documents, consulter J. Désormaux, *Bibliogr. méthodique des parlers de Savoie*. Annecy, 1923, pp. 55 et suiv.

6. Transcrit par Valbonnais (J. P. Moret de Bourchenu, marquis de —), *Histoire de Dauphiné...*, t. I, p. 190. Cf. Carutti, *Regesta Comitum Sabaudiæ*, in *Bibl. storica ital.*, t. V, p. 289 ; Wurstemberger, *Hist. Pet.*, t. II, Probat., Doc., 258 ; et A. Devaux, *Essai sur la langue vulgaire du Dauphiné septentrional au Moyen Age* p. 14.

7. « Le français, dit très justement l'abbé Devaux, à propos du traité de 1250 (premier document français relevé en Dauphiné), a été chez nous une langue de chancellerie et d'affaires, avant d'être la langue d'usage ». De même Gauchat : « La nouvelle langue est d'abord une langue de notaires et de chanceliers. On l'écrit pendant plusieurs siècles sans la parler ».

E. Ritter dit : « C'est dans un acte de l'an 1260 que nous trouvons pour la première fois une langue vulgaire remplaçant le latin dans une charte genevoise ; et cette langue vulgaire n'est pas le patois du pays, c'est le français de France ; c'est une langue qui n'était autochtone que de l'autre côté du Jura »[1]. Cette observation peut d'autant mieux s'appliquer à la Savoie, que, suivant certains écrivains genevois, le prototype des patois de Savoie ne serait autre que l'idiome genevois[2].

Au XIIIe siècle apparaissent deux documents savoyards importants. L'un (1253) est une donation faite à l'Abbaye de Saint-Jean d'Aulps en Chablais, par Pierre Nerdoul, curé de Chapois (Jura). C'est probablement le plus ancien texte français conservé dans les Archives de Savoie. Le second, beaucoup plus connu (1262), est le testament d'Agnès de Faucigny, fait à Mélan[3].

Il serait oiseux de reproduire ici la liste donnée ailleurs des documents les plus importants pour l'histoire du langage en Savoie, du XIIIe au XVIIe siècle. Ce qui vient d'être dit suffit pour caractériser à son origine l'expansion du français de l'Ile-de-France dans cette région[4]. Elle est l'œuvre des chancelleries et des scribes.

Lutte avec le latin. — L'idiome importé eut longtemps à lutter pour évincer le latin de l'usage administratif. Il y aurait lieu toutefois de distinguer entre les pratiques généralement suivies en Savoie et celles de la Bresse. « Dans leurs rapports avec leurs sujets bressans, nous dit Philipon, les comtes de Savoie se servirent jusqu'à la fin du latin comme langue officielle. C'est dans cette langue notamment que sont rédigées ces nombreuses lettres-patentes qui venaient confirmer périodiquement des franchises, dont on se faisait payer le renouvellement à beaux deniers comptants. Malgré tout, à partir du XVe siècle, la chancellerie savoisienne abandonna la vieille langue catholique, pour la remplacer par le dialecte de l'Ile-de-France, qui dès lors tendait à tout envahir »[5]. N'est-on pas en

1. *Recherches sur le patois de Genève*, p. 15.
2. Voir Dumur, *Dialecte Savoyard ou dialecte Genevois*. Dans le Mercure de France, 1-2, 1907, et la réponse de Van Gennep, Ib., pp. 376-379.
3. Voir Max Bruchet, *Notes sur l'emploi du français dans les actes publics en Savoie* ; dans *Revue Savoisienne*, 1906, p. 41.
4. Sur les actes de la Cour de Savoie, et particulièrement sur les franchises et privilèges accordés à la vallée d'Aoste et qui devaient aboutir au *Coutumier du duché d'Aoste* de 1587, voir, outre les *Monumenta Historiæ patriæ*, Cibrario, *Documenti, monete e sigilli* ; Mgr Duc, *Histoire de l'Église d'Aoste* ; Carutti, *Regesta Comitum Sabaudiæ*. Voyez aussi J. Boson, *Lettres patentes des Comtes de Savoie aux XIIIe et XIVe siecles*, dans Augusta Praetoria, V^e année, 1923, 3-4-5, et sur toutes les questions relatives à l'introduction du francien dans la vallée d'Aoste, Frutaz, *Les origines de la langue française dans la vallée d'Aoste*. Aoste, 1913, in-8°.
5. Voir Philipon, dans Paul Meyer, *Docum. linguist. Mid. d. la Fr.*, t. I, Ain. Cf.

droit de voir dans ce fait comme une sorte d'hommage rendu aux ordonnances des rois de France, à leur législation? C'est une preuve, en tous cas, des relations étroites établies entre Paris et les régions qui nous occupent, où s'affirme la prépondérance politique de l'Ile-de-France[1].

Il n'y aurait pas lieu d'insister sur cet ascendant de la France, s'il n'importait de redresser certaines exagérations. « Jusqu'au XVIe siècle, dit V. de Saint-Genis, les princes de Savoie et leurs gentilshommes firent leurs premières armes dans les armées de France; les jeunes gens qui devaient plus tard devenir en Savoie magistrats, évêques, docteurs, étudiaient aux écoles de Paris, de Bourges, d'Avignon, de Valence »[2]. Ainsi bon nombre de nobles Savoyards apprirent à Paris non seulement ce qui passait pour être la politesse ou l'élégance des manières, mais aussi le « français de France ». Lorsque, vers la fin du XVIe siècle, le père de saint François de Sales enverra son fils achever ses études à Paris, il ne fera que continuer une tradition séculaire. Déjà au Xe siècle, si l'on en croit les biographes de saint Bernard de Menthon, le futur « apôtre et héros des Alpes » aurait été, sur l'ordre de son père, le baron de Menthon, conduit dans cette ville par son précepteur Germain, pour en revenir « docte parmi les doctes »[3].

Admettons ces faits, quoique le dernier soit d'une authenticité discutable. Il convient cependant de n'y pas voir ce qui n'y est pas. En parlant des études, on oublie toujours que, dans les Universités et les Écoles, le français était proscrit et traqué. Si les jeunes gens l'apprenaient, c'était à la dérobée et en risquant le fouet. Au reste, sur cette question de l'instruction, les historiens n'ont pas ménagé les contradictions[4].

Victor de Saint-Genis, *Histoire de Savoie*, t. III, p. 441. « Sur les 167 actes du Cartulaire de Bourg, antérieurs à la conquête de François Ier, 159 sont en latin et 8 en français; la langue bressane n'y apparaît nulle part ».

1. Le même historien relate un cas bien intéressant et qui vient à l'appui de cette hypothèse: « Les rapports d'affaires entre la France et la Savoie, dit-il, étaient tels (vers le milieu du XIVe siècle) que certains édits du roi de France purent être rendus, sans modifications, exécutoires dans les États de Savoie. Ainsi une charte du comte Amédée, du 18 septembre 1343, relative aux privilèges des officiers de la monnaie (Recueil de Jolly), intercale dans son texte latin, où le comte appelle le roi *nostrum dominum*, la transcription littérale des lettres-patentes de Philippe de Valois d'avril 1337, écrites en français et réglant le même objet ». Cf. Philipon, *Le dialecte bressan aux XIIIe et XIVe siècles*, dans *Revue des Patois*, t, I, Ier fasc.; J.Brossard, *Cartulaire de Bourg en Bresse*; Philipon, dans P. Meyer, *Documents linguistiques...*, t. I, p. 6.

2. *O. c.*, t. II, p. 40.

3. Voir P. A. Pidoux de Maduère, *Saint Bernard de Menthon, l'apôtre des Alpes, sa vie, son œuvre*. Lille, 1923, pp. 20 et suiv.

4. Voir l'*Histoire* de Saint-Genis, t. II, p. 39: « L'instruction publique au Moyen-Age ne suivit pas en Savoie les progrès rapides de certains pays de l'Europe. Ce pays montagneux et isolé eut peu de loisirs, peu de repos, ne sentit pas ce besoin de

Au contraire on eût pu, ce me semble, prendre en plus grande considération un fait important, je veux dire l'installation en Savoie de princesses originaires de France[1].

savoir qui jetait des milliers d'auditeurs autour des chaires célèbres de France, d'Italie, d'Allemagne ».

Et plus loin : « Les abbayes et les prieurés de Savoie ouvrirent de bonne heure, à l'ombre du cloître ou du clocher, des écoles élémentaires presque toujours gratuites ». Cf. Cibrario, *Economia politica nel medio evo* : « En 1315, les écoles publiques de la ville de Chambéry étaient assez importantes pour que le recteur fût payé sur la gabelle ».

On trouvera l'indication des ouvrages et articles ayant trait à l'instruction en Savoie dans Désormaux, *Bibliographie méthodique des Parlers de Savoie*, p. 64-65.

1. Sur le français à la Cour de Savoie, entre autres travaux, voir E. di Saint-Pierre, dans *Documenti inediti sulla Casa di Savoya* (*Miscellanea di Storia patria*, IIe série, t. VII). Voir aussi J. Orsier, *Notes et documents inédits pour servir à l'histoire du droit public et du droit privé dans les pays de Savoie*, dans *Revue de Savoie*, 1916, p. 109.

Les divers inventaires des mobiliers de châteaux savoyards et valdôtains fournissent quelques données. Pour insister sur cette partie de notre sujet, il faudrait qu'on eût dépouillé plus complètement les livres de comptes des Trésoriers et autres documents conservés aux Archives de Turin. Voici un exemple de l'intérêt qu'ils peuvent offrir : Le compte de Guillaume de Crans, trésorier général du Comté de Genevois de 1365 à 1368, fait mention d'un missel écrit « in romano », expression qui ne peut signifier ici autre chose que : en français (Turin, *Archivio di Stato*, 3e section. Rouleau de parchemin). — « Libravit pro duabus duodenis pergameni emptis pro missali domine in romano scripto XX sol. ». Sur le sens des qualificatifs *maternus*, *vulgaris*, *romanus*, etc., cf. J. Désormaux, *Notes philologiques sur les noms donnés au patois et au français dans les anciens documents savoyards*. *Revue Savoisienne*, 1913, p. 151 ; Id., *Langue maternelle*, extrait de la *Revue de Savoie*, VIII, 1920, pp. 86 et suiv.

CHAPITRE II

LE FRANÇAIS ET LA VIE MATÉRIELLE

C'est un problème bien difficile que celui que nous venons de poser sous ce titre. Il semble bien que les relations commerciales de la Savoie avec les pays voisins aient été peu importantes. Comme on l'a dit du Dauphiné, en Savoie, jusqu'à la fin du Moyen Âge, sauf sur la grande voie qui mène au delà des Alpes, « partout où l'on peut suivre dans le détail quotidien les traces du trafic routier, on n'aperçoit qu'une très petite circulation »[1]. C'est assez tardivement qu'aux grandes foires de Lyon et de Genève le français servit de truchement entre les marchands des régions limitrophes.

On doit se garder aussi d'exagérer le rôle de l'émigration[2]. Nous ignorons dans quelle proportion les Savoyards expatriés antérieurement au XVIIIe siècle revenaient dans leurs vallées[3]. Au reste Lyon plus encore que Paris attirait les montagnards savoyards. Or le fils de paysan qui s'y installait comme artisan, domestique ou commerçant, n'était pas sûr au retour de rapporter de la métropole du Rhône le français propre. Onofrio l'atteste : « Au XVIIIe siècle, à Lyon, la plupart des artisans parlent encore le patois. La bourgeoisie ne le parle plus, mais elle le comprend et elle s'en sert encore quelquefois... »[4].

Si le commerce et l'émigration ont été des facteurs de diffusion relativement peu actifs, il n'en est pas de même de la circulation générale. On remarque en effet, chose en apparence surprenante, que le mouvement de francisation gagna certaines hautes vallées beaucoup plus rapidement que la majorité des villages « planans ».

1. Voir André Allix, *Le trafic en Dauphiné à la fin du Moyen Age ; Revue de Géographie alpine,* XI (1923), fasc. II, p. 407.

2. Sur l'émigration, voir G. Letonnelier, *L'émigration des Savoyards* ; extr. de la *Revue de Géographie Alpine,* VIII (1920), fasc. IV, p. 489 ; on y trouve une petite bibliographie des notices antérieures.

3. On a mis en relief l'influence du droit d'aubaine. Voir J. Désormaux, *L'émigration savoyarde et le droit d'aubaine,* dans *Revue Savoisienne,* 1927, pp. 17 et suiv.

4. *Essai d'un Glossaire des Patois de Lyonnais, Forez et Beaujolais,* p. LII, cf. H. L., t. VII, p. 311.

Comment expliquer un fait si surprenant ? Pour la Maurienne au moins [1], ne peut-on alléguer le passage incessant de « romiers », de troupes françaises et de voyageurs parlant français? Cela nous expliquerait la vogue des Mystères (ou Histoires) représentés en français au xve et au xvie siècle, par exemple à Lans-le-Bourg, à Lans-le-Villard, à Saint-Martin-de-la-Porte, etc. [2].

On peut donc hardiment conclure. C'est la Cour des comtes, ensuite ducs de Savoie, ce sont les seigneurs, les agents de la justice ou de l'administration seigneuriale, qui ont introduit et commencé à répandre le français en Savoie.

Les « bonnes familles », comme dit Gauchat, suivirent l'exemple venu de haut, dans les villes d'abord, Chambéry [3], Annecy, résidences ducales (Savoie et Savoie-Nemours), puis dans les bourgs et les campagnes. Mais quand a commencé la contamination des classes inférieures, qui n'est pas encore terminée ? Il est impossible de préciser les dates ; elles sont très variables, suivant les régions. En outre il importe de remarquer que la pénétration du français dans les classes en question se présente à divers degrés. Autre chose est de comprendre un idiome, autre chose de le pratiquer. Le français a pu être de bonne heure compris, même par la foule. Elle devient facilement, si l'on peut employer cette expression, « biauriculaire », bilingue d'entendement, mais elle met beaucoup plus de temps à devenir bilingue de parole. Plusieurs faits semblent démontrer qu'en Savoie, du moins dans certaines régions, le français était compris dès le xve siècle. Des représentations telles que celles du *Mystère de Saint Bernard de Menthon* semblent l'attester. La langue de ce *Mystère,* qui date du milieu du xve siècle, est le français, quelque peu adapté par l'introduction de certains mots ou de certains tours de phrase appartenant au dialecte local. Il est donc vraisemblable que les habitants de cette région, tout en parlant un patois particulier, comprenaient le français, puisque l'ouvrage a été composé pour eux [4]. Que la plupart des acteurs aient été du pays,

1. Vers la fin du moyen âge, la route usuelle « de Paris à Rome » passe par la Maurienne et le « mont Senys » (Allix, *étude citée*, p. 383, n.).

2. Dans son livre sur *Les Mystères* (t. II, pp. 18, 28, 32, 88, 143, 164, 166, 169), Petit de Julleville enregistre, aux dates de 1446, 1460, 1470, 1506, 1567, 1573, 1580, des représentations de mystères français joués non seulement à Chambéry, mais à Seyssel, à Salbertrand, dans la vallée d'Oulx, à Lans-le-Villard, à St-Jean-de-Maurienne. Cf. F. Mugnier, *Le Théâtre en Savoie*. Chambéry, 1887.

3. Dès 1484 ou 1486, l'imprimeur chambérien Antoine Neyret (ou Néret) édite des livres « en langue vulgaire », c'est-à-dire en français, ornés de gravures et destinés à la librairie nomade. Voir Dufour et Rabut, *Mém. Soc. hist. et archéol. de Savoie*, 1877, p. 43.

4. Voir Lecoy de la Marche, *Le Mystère de Saint Bernard de Menthon*, p. xix. Il faut étendre à la Savoie les réflexions de l'éditeur de ce Mystère, qui doivent s'appliquer

le fait mérite d'être noté. Ces gens étaient des prêtres, des nobles, des bourgeois, mais aussi — en Maurienne au moins — des gens du peuple.

à la région du Grand Saint-Bernard. Avec Lecoy de la Marche, M. J. Fourmann, qui a fait de cette pièce une étude approfondie, conclut que l'auteur est bien un Savoyard, contrairement à l'opinion de H. Chatelain. Voir Fourmann, *Ueber die Ueberlieferung und den Versbau* des « *Mystère de Saint Bernard de Menthon* », dans *Romanische Forschungen*, XXXII, pp. 625-747.

CHAPITRE III

RÉVOLUTION AU XVIe SIÈCLE

L'Ordonnance française de Villers-Cotterets appliquée en Savoie. — On peut s'étonner au premier abord que cette ordonnance ait été presque immédiatement rendue exécutoire en Savoie. C'est que d'abord les princes de la maison de Savoie n'avaient pas attendu que leur domaine fût envahi par les armées de François Ier pour rédiger en français leurs édits : tel celui du 10 septembre 1522, par lequel le duc Charles III avait réorganisé la Chambre des comptes[1]. Si en effet la Cour de Savoie subissait depuis longtemps l'influence de la Cour des rois de France, les légistes savoyards eux aussi avaient été dressés à l'école des légistes parisiens. Or, de même que le français était la langue de la Cour de France, il était la langue du Parlement de Paris. En outre, pour expliquer que l'histoire de la langue administrative fut en Savoie ce qu'elle fut dans les provinces de France, il faut se souvenir qu'au moment où François Ier signa l'ordonnance de Villers-Cotterets, il y avait trois ans que la Savoie faisait partie du domaine royal[2].

Plus tard, quand la France la rendit, en 1556, au duc Emmanuel Philibert, celui-ci se garda d'annuler la mesure de François Ier. Au contraire, le 15 février 1560, il décida que, dans tous ses États, les procédures, enquêtes, sentences et arrêts seront en langue vulgaire, c'est-à-dire en français, pour ce qui concernait du moins la Savoie[3].

1. Voir de Saint-Genis, *Histoire de Savoie*, t. I, p. 349, note, et *ib.*, t. I, p. 502.

2. Le « Stile » et Réglement... publié à la Cour de Chambéry le 27 juillet 1553 et imprimé à Lyon la même année, reproduit l'ordonnance et porte que tous les arrêts et dictons (décisions) doivent être rédigés clairement et en langue française, afin d'éviter toute ambiguïté. En 1550, Battendier publiait à Lyon sa *Pratique et fait de justice pour le pays de Genevois et de Faucigny* ; « Battendier, de suffisance égale. En poésie et science légale », a dit J. Peletier, 2e livre de *La Savoie*.

Voir E. Burnier, *Le Parlement de Chambéry sous François Ier et Henri II*, dans *Mém. et Docum. publiés par la Soc. Savoisienne d'Hist. et d'Archéologie*, t. VI, p. 299 ; cf. F. Mugnier, *Boyssonné*, p. 86 et voir de Saint-Genis, *o. c.*, t. I, p. 349 ; t. II, p. 45 ; t. III, pp. 441, 448.

3. On peut en suivre l'application dans divers travaux modernes. Pour les testaments, voir celui de Françoise de Seyssel, veuve de Gabriel de Seyssel, baron d'Aix, 21 sept. 1529, dans Comte de Loche, *Histoire d'Aix-les-Bains*, t. II, p. 471.

Pour les minutaires de notaires,. Désormaux a indiqué les faits et les dates dans *Bibliographie*, 1re p., ch. III, § 2 : « La question des langues », pp. 59 et suiv.

Dans les délibérations, tout au moins dans les procès-verbaux des délibérations des Conseils de ville, le latin céda aussi peu à peu[1].

Dans les assemblées de bourgeois, au début du XVIe siècle, après que le héraut avait publié un acte latin, cet acte était traduit en français. Le fait résulte d'un document ayant trait à une assemblée des bourgeois d'Annecy, en 1539. Peut-être cependant n'en était-il pas toujours ainsi ; on pourrait supposer que c'était là un résultat de l'occupation française et une preuve du désir qu'on avait de se conformer aux ordres de l'autorité, mais cela est bien douteux.

Le mouvement littéraire. — Après avoir fait sa part à la politique et à l'administration, il faut, suivant nous, tenir grand compte aussi du mouvement littéraire du XVIe siècle, qui se manifesta en Savoie comme partout. Il était tantôt latin, tantôt français.

Certes il y a lieu de s'étonner que la Savoie n'ait rien produit avant le XVIe siècle qui pût à la fois enrichir notre littérature et contribuer à l'expansion de notre langue nationale[2]. Le fait est réel pourtant. Le premier poète et chroniqueur annecien est François de Myozinge, dit le Miossingien, mort en 1540. Encore est-il bien obscur, et l'humaniste Boyssonné exagérait vraiment la confraternité en lui promettant qu'il serait immortel, car les œuvres de ce précurseur sont introuvables, et qui le connaît, même de nom ?[3]

Il n'en est pas de même de Cl. de Seyssel, grand personnage, qui a joué un rôle important ailleurs que dans l'histoire des lettres[4]. Ce contemporain de Louis XII croit prudent, élégant peut-être, de solliciter pour son langage la même bienveillante indulgence que réclamait du lecteur l'écrivain lyonnais Aymon de Varenne, en 1188, ou le continuateur du *Roman de la Rose*, le célèbre Jean de Meun, quand il s'excusait de son langage « rude, malotru et sauvage », en rappelant qu'il n'était pas né à Paris. Claude de Seyssel,

1. Voir les Registres des délibérations des anciens Conseils de ville. Pour Annecy, G. Letonnelier a dressé la Table des registres, allant de 1475 à 1538 (Arch. Départ. de la Haute-Savoie). A part une vingtaine d'exceptions, qui ne s'appliquent pas d'ailleurs aux procès-verbaux des délibérations, et où on s'est servi du français, la langue employée est le latin. Le premier texte en français est de 1485. Cf. Bruchet, *Inventaire des Archives de la Haute-Savoie*, E. 421.

2. Dufour et Rabut, *Notes pour l'histoire des Savoyards de divers états :* Imprimeurs et libraires en Savoie, dans *Mém. Soc. Hist. et Archéol. de Chambéry*, XVI (1877). Cf. Grillet, *Dictionnaire historique, littéraire et statistique des départements du Mont-Blanc et du Léman*, Chambéry, 1807, 3 vol., t. I, p. 43 et passim.

3. Voir J. Désormaux, *Un poète et choniqueur annécien au XVIe siècle ; Revue Savoisienne*, 1919, p. 79 ; 2e partie, p. 129.

4. Voir Dufayard, *De Claudii Seisselii vita et operibus*, Paris, 1892, in-8°, thèse, et surtout A. Caviglia, dans *Miscellanea di Storia italiana*, IIIe série, t. XXIII (XLIVe de la collection). Torino, gr. in-8°, 1928. Ouvrage capital.

en dédiant au roi de France Louis XII le manuscrit de sa traduction de Xénophon, montrait tout autant de modestie :

Prenez en gré, roy très chrétien,
Ce petit don que je vous fois.
Je feray mieux une autre fois
S'il n'est tel qu'il vous appartient,
Pour tant que je suis savoisien,
S'il tient un peu de mon patois,
Prenez en gré[1].

Plus loin, le « translateur » donne lui-même, en prose, une sorte de commentaire de ce rondeau : « Le langaige ne sera pas, espoir, si agencé, et friant comme la matière requeroit... Considerez que je ne suis pas natif de France, et n'y ai hanté, le tout comprins, que trois ans au plus... parquoy n'est pas à merveiller si je n'ai le langaige francoys bien familier »[2].

L'exemple de ce prélat savoyard, dont l'éducation avait été entièrement italienne, qui éprouvait au début quelque crainte en s'essayant à manier « l'idiome national », mais n'en écrivit pas moins un véritable plaidoyer en faveur de notre langue[3], dut s'imposer à bon nombre de ses compatriotes. Dans l'une de ses dernières épîtres, dédiée « à un sien Amy » (le chanoine de Bellegarde, qui devait être le premier professeur de rhétorique au Collège d'Annecy)[4], épître tout à l'honneur de la Savoie et des humanistes savoyards, Clément Marot constate les effets de leur active influence. Peu après, le « bien disant » Marc Claude de Buttet, dans son *Apologie pour la Savoie*[5] se plaît à énumérer un grand nombre de ses compatriotes, qui jettent un lustre sur leur pays en contribuant à la renommée des lettres françaises. J. Peletier du Mans rend également hommage aux écrivains savoyards dans son poème de la Savoye (IIe livre) :

Tu es en paix, Savoye, et as des hommes :
A quoi tient-il qu'eureuse ne te nommes?...
Eureuse elle est, pour les divers espriz
Qui dedans elle ont origine pris.

1. Comte de Seyssel-Crépieu, *Histoire de la maison de Seyssel*, t. I, p. 132 ; avec renvoi à la Bibl. Nationale, Ms. 702 ; voir aussi le bel ouvrage cité de A. Caviglia.

2. Voir Ém. Picot, *Les Français italianisants au XVIe siècle*, t. I, § 1.

3. Voir F. Brunot, *Un projet d'* « *enrichir, magnifier et publier* » la langue française en 1509. A propos de la préface mise par Cl. de Seyssel en tête de sa traduction de Justin. *Revue d'Histoire littéraire*, I (1894), p. 27.

4. Voir J. Désormaux, *L'épître de Clément Marot à un sien Amy* ; dans *Revue Savoisienne*, 1920, pp. 85 et suiv.

5. Voir l'édition et le commentaire de F. Mugnier, dans son *M. C. de Buttet, poète savoisien*. On trouvera dans cet ouvrage, ainsi que dans le *Boyssonné* du même érudit, des notices sur la plupart des lettrés et humanistes savoyards du XVIe siècle.

Quand l'occupation française cessa (en 1560), la Savoie avait reçu une profonde empreinte. Elle en resta française de mœurs et d'aspirations. Ce dernier mot pourrait paraître exagéré. Il n'est pas de moi, c'est celui, dont va se servir, en 1589, l'ambassadeur de Venise à Turin, Francesco Vendramin : « Les aspirations de cette population, dit-il, ainsi que les mœurs, la langue, et le costume, sont entièrement français »[1]. Vers cette date, un homme qui, même en voyage, savait regarder et écouter, Montaigne, revenant d'Italie, en 1581, et arrivé au pied du mont Cenis, du côté de Novalèse, écrit, avant de gravir la pente ardue : « Ici on parle francès ; einsi je quitte ce langage étrangier, duquel je me sers bien facilement »[2].

Différence entre la Savoie et les provinces françaises. — Nous venons de voir le français se substituer au latin dans l'administration et tendre à le remplacer dans les lettres. C'est la commune histoire de la lutte qui s'est livrée dans toute la France. Néanmoins il ne faut pas oublier que la Savoie n'était pas en France. Souvent occupée par les armées du Roi, — elle le fut cinq fois avant la Révolution, — elle réussissait néanmoins à maintenir son indépendance, grâce à la politique de ses ducs. Démembrée à plusieurs reprises, elle regagnait du terrain d'autres côtés, mais il est à remarquer que les terres qu'elle perdait étaient de langue française et que ce qu'elle acquérait ne l'était point.

On s'est demandé, non sans raison, comment et pourquoi, dans ces conditions particulières, il ne s'est pas constitué une langue officielle indépendante, qui aurait pu résister d'une part au français, de l'autre à l'italien.

Le dialectologue qui s'est posé cette question ne me paraît pas avoir donné une réponse inattaquable : « Malgré son indépendance politique et administrative, la Savoie, dit-il, n'a jamais été au point de vue intellectuel et moral, qu'une annexe de la France. La plupart (?) de ses princes passaient une grande partie (?) de leur vie à Paris; ils établirent à leur Cour les usages, les coutumes, le langage de la Cour de France, la noblesse savoyarde ne voulut parler et écrire que le langage de la Cour ; les jeunes gens allaient étudier dans les Universités françaises et y prenaient l'habitude de parler français ; la magistrature, le clergé, la bourgeoisie des villes, tant dans la conversation que dans la correspondance privée et

1. *Relazioni degli ambasciatori Veneti al Senate durante il secolo XVI*. Série II, t. V, p. 167. Firenze. 1858.
2. Allusion à l'idiome d'allure italienne dont il avait usé quelquefois pour rédiger ses notes de voyage, tant qu'il s'était trouvé en pays de langue italienne. Voir *Giornale del viaggio in Italia*, éd. d'Ancona, Citta di Castello, 1895, p. 555.

dans les productions littéraires, ne se servaient que du français, réputé plus distingué »[1].

Il y a quelque exagération dans ces assertions, et, si l'auteur donne des faits qui marquent la prédilection de toute la haute société savoyarde pour notre langue, il ne l'explique pas. Il fut un temps où Genève, pour montrer son indépendance, en donnait pour signe sa langue savoyarde[2]. Mais elle l'abandonna, comme nous le rappelons ailleurs. Un moment on eût pu croire que les poètes du xvi[e] siècle avaient pris conscience de la valeur de leur parler et de la nécessité de l'élever à la hauteur d'une langue[3]. Marc Claude de Buttet, disciple et ami de Ronsard, écrivit pour ses compatriotes comme une sorte de « deffence et illustration » de leur langue et de leurs mœurs, sous le titre : *Apologie de Marc Claude de Buttet pour la Savoye contre les injures et calomnies de Bartholomé Anneau*[4]. Ce n'est pas le lieu d'insister sur cette curieuse polémique et sur l'accusation de « barbare langue et barbares mœurs » qui avait suscité la véhémente protestation du poète savoisien. Les diverses phases de cette controverse sont exposées dans le livre de F. Mugnier, auquel nous renvoyons le lecteur.

Le factum de Buttet est le plus important de toutes les publications ayant trait à la langue savoisienne. A entendre l'éloge que l'auteur adresse à Claude de Bellegarde, seigneur de Montagny, l'un des premiers poètes en patois savoyard : « Montagny, un de nos gentilshommes a bien montré en ses plaisans et graves vers combien de grâce elle [la langue Savoisienne] ha et auroit davantage si quelqu'un vouloit prendre la peine à l'illustrer »[5], on eût pu croire que Buttet allait s'essayer à jouer ce rôle.

Mais les injures et les « calumnies » de B. Aneau, exposées dans la *Préface du stile et Reiglement sur le faict de la justice* (édition Mugnier, *op. cité*, p. 121), prenaient prétexte principalement du « latin grossier » qui était celui des gens de robe. Et l'ami de Ronsard n'avait sans doute nulle envie, tout en rabattant le caquet du censeur de Du Bellay, de se séparer de la Brigade, au contraire. Il attaquait un mauvais jargon latin, il n'allait pas chanter en mauvais jargon patois.

1. F. Fenouillet, *Monographie du Patois savoyard*, p. 4.
2. D'après Ritter, *Recherches sur le patois de Genève*, p. 22 ; je n'ai pas trouvé cela dans le *Scaligerana* qu'il allègue (édition 1667).
3. Voir pour les anciens textes en patois savoyard : Désormaux, *Bibliographie* citée.
4. Lyon, Angelin Benoist, 1554. Réédité par F. Mugnier dans son Étude sur Marc Claude de Buttet, poète savoisien.
5. Imprimé à Lyon par Pierre de Portenaris.

Quelle était l'attitude de l'Église ? La même sans doute que partout. Prêchait-on ou non en savoyard, nous ne le savons pas pertinemment, en ce sens que nous n'avons pas les textes [1]. Mais on peut être à peu près certain qu'il faut répondre par l'affirmative. Seulement le clergé n'a jamais pensé à faire l'effort qu'il a fait en d'autres temps et en d'autres lieux pour la « petite langue ». Il n'avait pas de raison.

La place de l'italien. — Le transfert de la Cour à Turin n'en a-t-il pas empêché ou retardé la francisation ? On ne peut guère s'empêcher de penser que c'était là un sérieux obstacle. On se trouvait au contact du dialecte piémontais et d'autre part dans le voisinage du toscan. Mais les parlers italiens pouvaient-ils de là gagner la Savoie, « le pays delà les monts » ? Il n'en fut rien. Et tout ce qu'on a pu dire sur l'implantation de l'italien dans le pays de Savoie ne repose sur aucun fondement.

Certains songe-creux, constatant que l'élimination du français était impossible, auraient rêvé une fusion, tel ce Barnabite, évêque d'Aoste, Bally (alias Bailly), Mgr Albert-Philibert [2], premier conseiller d'État du duc de Savoie Amédée Ier. Dans son discours d'installation à l'Académie littéraire de Turin (publié en 1678), il traite des avantages qui résulteraient de l'union de la langue italienne avec la française. Projet chimérique, dont rien de sérieux ne pouvait sortir.

Savoie-Piémont garda ses deux langues officielles. Il en eût fallu plus au petit État si son langage eût dû être aussi changeant que sa politique.

1. Voir J. Désormaux, *A-t-on prêché, a-t-on prié en patois savoyard?* dans *Revue Savoisienne*, 1914, p. 18.
2. Né à Grésy-sur-Aix, en 1605.

CHAPITRE IV

LE XVIIe SIÈCLE. SAVOYARDS ILLUSTRES

Nous voici arrivés à l'homme célèbre dont l'Église a fait un saint, dont Louis XIII eût voulu faire un Français : François de Sales [1]. Avant d'embrasser l'état ecclésiastique, il s'était d'abord fait recevoir docteur en droit et avait été avocat au Sénat de Chambéry. Dès sa jeunesse, il avait perfectionné son français à Paris même, pendant qu'élève du Collège de Clermont, il fréquentait des familles cultivées [2].

Il est peu de livres qui aient eu le succès de l'*Introduction à la vie dévote*. Dans son pays, dont il avait ramené une partie au catholicisme, son action dut s'exercer sur tous ceux qui savaient lire. Cet auteur, qui n'en est pas un, qui, sans apprêt, verse toutes les grâces de sa personne dans son œuvre de dévotion, et met dans son style une harmonie spontanée, un sens du pittoresque, une variété d'imagination, une profusion de douceur, n'a pas cessé d'enchanter les âmes pieuses. Son talent a fait oublier son intolérance.

Il est bien vrai que ni l'*Introduction*, ni le *Traité de l'Amour de Dieu* n'apportèrent aux théologiens rien qui pût servir à l'art de raisonner et de persuader, mais on imagine facilement quelle valeur nouvelle apportait à la langue française cette « viande de suavité ». D'une part aucun lien solide ne pouvait attacher l'esprit savoisien à l'esprit français. D'autre part ce livre rouvrait à notre idiome ces jardins de la rêverie religieuse qui entourait le temple où on lui avait interdit d'entrer.

Quand saint François de Sales accompagna le Cardinal Maurice de Savoie, chargé d'obtenir pour le prince de Piémont la main de Christine, sœur de Louis XIII, un autre membre de cette am-

1. Né à Thorens, le 21 août 1567, mort à Lyon le 28 nov. 1622. En 1602 il était venu prêcher à Paris, et succéda la même année à l'évêque de Genève.

2. Voir Strowski, *Saint François de Sales*. A Padoue, où il fit son droit, il apprit l'italien et même l'espagnol (p. 70, n. 1).

bassade, qu'on essaya aussi de garder à Paris, en lui offrant les fonctions de secrétaire d État et en lui faisant entrevoir, dans une perspective prochaine, la charge de chancelier, était Ant. Favre.

Il était né en 1557, dans la Bresse, qui appartenait alors au duc de Savoie. Après avoir fait à Paris ses humanités et à Turin son droit, il passa le reste de sa vie en Savoie où, de dignité en dignité, il s'éleva jusqu'à la première, celle de président du Sénat. Ce n'était pas seulement un savant jurisconsulte, auteur du *Codex fabrianus definitionum* (1610, Lyon). Il a publié en français *Le bien public par le fait de la justice*, et en outre trois centuries de sonnets et une tragédie : *Les Gordiens et les Maximins ou l'Ambition*. Quand il mourut à Chambéry, en 1624, il laissait plusieurs fils, dont l'un est célèbre sous le nom de Vaugelas. Nous y viendrons tout à l'heure.

On voudrait savoir dans quelles limites était vraie à cette époque l'assertion que les Savoyards appliquaient au langage le souci d'élégance dont certains ont parlé [1]. Strowski a remarqué [2], et le fait est singulièrement significatif, qu'à part quelques italianismes et quelques provincialismes, la langue des *Controverses* de François de Sales est pure et soignée, et il s'est demandé avec raison si l'auteur n'a pas poussé à ce point le souci de la correction, pour répondre aux exigences des « barbares de Thonon », comme les appelle Favre. En effet, le patois ne laisse pas de s'introduire souvent, sous la forme de provincialismes, dans les écrits d'auteurs de second ou de troisième ordre, ainsi chez ce Jean Menenc, correspondant de saint François de Sales, qui fut régent aux Collèges de Thônes, de Cluses, de Rumilly. Le *Dialogue du Planan et du Montaignard qui desbattent de leur preeminence* [3], et la *Sauvegarde pour les disciples de Jean Menenc, moderne régent à Cluses, et autres à qui plaira* [4], peuvent être pris comme types du français commun écrit en Savoie au début du XVII[e] siècle. Les savoyardismes y abondent, tours, mots et locutions, que Vaugelas, pour les avoir trop entendus peut-être, devait condamner « en termes décisifs » [5].

1. « Le Savoyard a le sens de l'harmonie et de *l'élégance du langage* ; beau-diseur, conteur ingénieux et fin, il aime le style fleuri, la pompe du discours, les grâces académiques, l'enluminure ». Cette phrase de R. Rey est reproduite par Semmig, *Kultur und Litteraturgsechichte der französischen Schweiz und Savoyen*, p. 57 (Zurich, 1882).

2. *O. c.*, p. 98-99.

3. Lyon, 1590.

4. Lyon, 1601.

5. Sur l'usage du français employé correctement par le peuple, et non plus seulement par les lettrés savoyards, voir P. J. Nougaret, *Beautés de l'Hist. de la Savoie*. Paris, 1818, p. 37. Passage extrait de Veysse, *Descript. routière et géogr. de l'Empire Français*.

En tous cas, un fait est à noter. Le président Favre est, avec saint François de Sales, un des fondateurs de l'*Académie florimontane,* à Annecy, en 1606, dont le but principal était de faire produire à notre langue et à notre littérature de nouvelles fleurs et des fruits éternels : « Flores fructusque perennes »[1].

S'il s'agissait de considérer les personnages de tout ordre que fournit alors la Savoie à la France, il faudrait s'arrêter à plusieurs. Outre ce Claude de Seyssel, dont nous parlions tout à l'heure, il faudrait ajouter l'ami de Ronsard, Delbène, abbé de Haute-Combe, qui fut évêque d'Albi, et Pierre Fenoillet. Lui aussi, se laissa attirer par la grande patrie. D'abord curé d'une paroisse d'Annecy, il est en si belle renommée d'orateur français qu'on l'appelle à Paris pour prêcher le carême, en 1604. Henri IV l'entend et le nomme prédicateur de la Cour. Devenu bientôt après évêque de Montpellier, Fenoillet va prononcer maintes oraisons funèbres — notamment celle d'Henri IV lui-même — et avec tant de succès, que les historiens de l'éloquence religieuse le considèrent comme un des prédécesseurs les plus notables de Bossuet[2]. Mais nous sommes obligés de ne retenir ici que les hommes qui, restés dans leur pays natal, purent influer sur la francisation de la Savoie. On nous permettra de faire une exception en faveur de Vaugelas. Qui oserait écrire l'histoire du français en Corse sans prononcer le nom de Napoléon ?

Vaugelas. — Certes Vaugelas ne lui ressemble guère, et il n'est point entre eux de commune mesure. Mais *in minimis voluisse sat est,* et, dans les vétilles de grammaire, Vaugelas a voulu et a fait effort.

Nous avons parlé ailleurs de son rôle, qui est grand. Est-ce tout à fait par occasion qu'il le prit ? Ne fut-ce qu'à Paris qu'il eut le sentiment qu'il y avait un bon français ? Ou bien avait-il quitté ses montagnes déjà formé par un père scrupuleux ? Il est bien certain que ce ne fut qu'à Paris qu'il précisa sa doctrine. Mais la sévérité avec laquelle il réprouve certaines fautes qui sont de son pays permet de présumer de son désir d'abolir en lui toute trace des péchés originels. En ce cas la Savoie et le milieu du Pt Favre lui auraient tout au moins donné le goût et le besoin d'aider les provinciaux à gratter la rouille de leurs langages[3]. Sa naissance n'explique pas son œuvre ; elle peut être cause qu'il en a eu l'idée.

1. L'Histoire de l'Académie florimontane a été faite de façon irréprochable par Gaston Letonnelier, *Notice sur l'Académie florimontane*. Annecy, 1915, gd in-8°.

2. Sayous, *Histoire de la Littérature française à l'Étranger,* XVIIe siècle, t. I, pp. 54 et suiv.

3. Voir l'Introduction, pleine de renseignements inédits et précieux, que Mlle J. Streicher vient de mettre en tête de sa réimpression des *Remarques* (Paris, 1934, Soc. des T. fr. Mod.).

Il est inutile de poursuivre. A la date où nous sommes parvenus, la Savoie est française de langue[1]. Quand Casanova — qu'on nous excuse de citer ce nom après d'autres si purs — vient passer quelques jours à Aix, il s'étonne d'entendre la société où il se trouve parler français avec perfection, et il interroge : Ces messieurs sont-ils donc des Français ? — « Ils sont tous Piémontais ou Savoyards ; je suis le seul Français ici », lui répond un Lorrain[2].

A la « Brigade de Savoie » (1660-1860), le français fut toujours la langue usuelle. Les commandements seuls se faisaient en italien. Deux cris de guerre étaient poussés en patois. Ce n'était là sans doute qu'une petite troupe. Elle compta tout de même comme centre français[3]. Les princes de Savoie ont souvent combattu la France, mais — c'est le dernier souvenir que je veuille rappeler — n'est-ce pas parce que l'adversaire que Villars avait vaincu à Denain était l'un d'eux qu'il se décida si vite à conclure la paix en français, en dérogeant à tous les usages de l'Empire ?

SURVIVANCES DU LATIN ET DU PATOIS. — Quand on parle de la naturalisation du français en Savoie, il faut entendre ce mot de *naturalisation* comme on l'entendrait s'il s'agissait de la Bourgogne ou du Dauphiné. D'abord la Savoie, française comme les autres provinces, comme Paris même, n'échappa que lentement au latin. Au XVI[e] siècle, l'histoire, l'éloquence n'eussent pas plus daigné s'exprimer en français qu'en patois[4]. Gohorry, Paul-Émile, De Thou, sans parler des Italiens, faisaient école[5].

La poésie latine continue longtemps aussi à étaler ses grâces décrépites[6]. Les écoles restèrent fidèles à la tradition et l'entretinrent[7].

1. Dans ses lettres, François de Sales recommande, quand on a cité quelque passage en latin, de le « dire en françois avec efficace », t. II, p. 322 (éd. de la Visitation).

2. *Mém.*, t. IV, p. 234.

3. C'est en 1774 qu'elle prit ce nom de *brigade*. Les 1500 hommes qui la composaient étaient répartis en trois bataillons, qui en 1786 reçurent les noms de Maurienne, Tarentaise, Genevois-Chablais. Voir Baron du Bourget, *La Brigade de Savoie*. Chambéry, 1922.

4. C'est en latin que Frère Thadée, lecteur et prédicateur du couvent des Augustins de Turin, avait prononcé l'oraison funèbre de Claude de Seyssel, dans l'église Saint-Jean, à Turin (1520). En 1554, à la sépulture de Claude Milliet, premier collatéral au Conseil de Savoie, à Chambéry, « Messire Philibert Pingon harangua à Sainte-Marie. Ce petit discours est en latin ». Voir Comte de Seyssel-Cressieu, *Histoire de la Maison de Seyssel*, t. I, pp. 149-152, et Besson, *Histoire généalogique de l'illustre maison Milliet de Chambéry*, publiée par F. Rabut, dans *Mém. de la Soc. Sav. d'Hist. et d'Archéol.*, VIII (1864), p. 172.

5. Pour les historiens de la maison de Savoie, voir les *Monumenta historiæ patriæ*. Un souvenir en passant à la *Descriptio Sabaudiæ*, en même temps qu'aux *Antiquitates* de Pingon.

6. Je citerai une œuvre de jeunesse du neveu de saint François de Sales, Charles Auguste de Sales, comme son oncle évêque de Genève : *Præcociorum quasilus*, « Corbeille de premiers vers ». Lyon, 1627, in-8°. Cité par Grillet, *Dict.*, t. III, p. 321.

7. Les éléments de la grammaire furent longtemps, comme en France, enseignés en

En second lieu, je voudrais marquer ici que la diffusion du français n'entraîna nullement la disparition complète des productions en patois. Au contraire, chose surprenante au premier abord, leur nombre alla croissant. Mais le nombre ne doit pas faire illusion. Ce qu'on écrit en patois, ce sont le plus souvent des récréations joyeuses, d'innocents passe-temps auxquels se complaisent des conteurs ou des satiriques, dont la verve est plus à l'aise dans un langage dont règles et convenances n'affadissent pas la verdeur naïve.

Dans l'usage courant, les gens de bonne société eux-mêmes continuaient à en user. Désormaux[1] nous a rapporté une conversation de François Deville, qui avait le titre de « vicaire général de Genève », et qui jusqu'à sa mort (1723) combattit les Jansénistes. Le grand Arnaud avait répondu à ses attaques, et Serge de la Croix, chanoine de Genève, rencontrant son confrère, lui dit en dialecte savoisien : « Ah ! Mons. Deville, vozi volu voz fare mettre desoz la pressaz, mais cho diabloz d'Arnaud voz a diablement équatrâ (Ah ! Mons. Deville, vous avez voulu vous faire mettre sous la presse, mais ce diable d'Arnaud vous a diablement seringué[2]) » ? On parlait donc savoisien, sous le camail.

Les parlers vivaient, mais en quelque sorte déconsidérés, déchus. Qu'on se reporte aux séjours que J.-J. Rousseau fit, soit à Annecy, soit à Chambéry. On le voit dans cette dernière ville chercher sa vie en donnant des leçons de musique. Toute la société où il pénètre parle français. Pas une allusion à une famille où il eût été obligé de se servir du savoyard, que du reste il savait mal, quoiqu'il l'eût souvent entendu parler[3]. Il s'était établi une sorte de hiérarchie linguistique, et c'est là un exemple frappant de ce que Michel Bréal

latin. En 1566, Antoine Bolton fait imprimer à Annecy des *Elementa grammaticæ juvenibus utilia*.

1. *Mots et coutumes de Savoie*, Annecy, 1930, p. 25.

2. C'est ainsi que Désormaux traduit le dernier mot. Il me semble que pour garder au calembour tout son sel, il faudrait plutôt penser à un verbe signifiant *aplatir, briser*, parent des vieux mots français *esquater, esquatir*, (briser, démembrer).

3. Son ami Lenieps s'était amusé un jour à employer, dans une lettre, le patois de Genève, qui était à peu près celui de la Savoie ; et Rousseau lui répond :

« Il faut, cher Lenieps, vous avouer sans détour mon ignorance : je ne suis pas plus habile en savoyard qu'en latin ; j'entends l'un et l'autre sans pouvoir les parler. Je vous ai lu, quoi que vous en puissiez croire ; mais je ne saurais vous répondre, au moins à votre patois. Car pour votre cœur qui m'aime, soyez sûr que je lui réponds bien ».

Çà et là, dans la correspondance de Rousseau, on peut glaner quelques mots de patois. Il termine un billet à son ami et compatriote Coindet (janvier 1761) en lui disant : *A desando* (à samedi) ; et dans une lettre qu'il envoie aux Charmettes à Mme de Warens : « ...les enfers, où les mettrons-nous ? Placez-les en ville ; car pour ici, ne vous déplaise, *n'en voli pas gès* » (3 mars 1739) (Ritter, *Famille et jeunesse de J.-J. R.*, dans *Annales de la Soc. J.-J. R.*, XVI, p. 191). Voir Désormaux, *J.-J. Rouss. et le Pat. Sav.*, *Rev. savoisienne*, 1925.

appelait la « loi de répartition », fait connu et qui n'est pas spécial à la Savoie.

Dans certaines œuvres, ordinairement mais non toujours satiriques, le paysan savoyard est mis en scène et s'entretient avec un bourgeois ou un prêtre. Ceux-ci parlent français. Le paysan seul use du patois. Tel est le cas pour une facétie de 1595, intitulée : « Joyeuse farce à trois personnages d'un Curia qui trompa par finesse la femme d'un laboureur. Le tout mis en rithme savoyarde, sauf le langage du dit Curia, lequel en parlant audit laboureur, escorchoit le langage françois, et c'est une chose fort récréative ». De même dans le « Dialogue entre un propriétaire et son fermier », inséré par le comte de Loche dans son *Histoire d'Aix-les-Bains*[1]. On peut citer encore comme autres exemples une composition du chansonnier Georges Bernard[2] et une autre intitulée : « Dialogue du Bourgeois et du paysan, dans lequel chacun parle son langage », par Charles Collombat, aveugle de naissance[3].

Assurément cette prééminence du français n'allait pas sans protestations. On raillait cet étalage de savoir et ces prétentions à la distinction. Dans la vallée de Thônes, un dicton courait :

Pâre, mâre, prou d'pan ;
Père, mère crêvan d'fan[4] ;

ce qui veut dire : ceux qui parlent patois ont assez de pain ; ceux qui parlent français crèvent de faim. Jadis adressé aux enfants pauvres qui apprenaient le français[5], ce proverbe lointain s'est du reste perpétué et on en retrouve encore l'écho affaibli dans quelques localités sous cette forme : l'enfant sait assez bien parler français pour labourer[6].

Conclusion. — Il ne vaut pas la peine de poursuivre. Au XVIIIe siècle, l'émigration, le plus souvent temporaire, amène en France des enfants et des adultes. Les ramoneurs, les montreurs de marmottes, les colporteurs ont été célèbres[7]. Si certains parlaient entre

1. Tome I, p. 8.
2. *L'encrouo d'San-Fargue*, dialogue mi-partie en français et en patois chablaisien.
3. Désormaux, *Bibliographie méthodique*, n° 1117. Notons à ce sujet la différence de traitement entre les animaux « nobles » et ceux qui sont considérés comme inférieurs. En beaucoup de localités, le paysan, pour s'adresser aux premiers, emploie le français, réservant aux autres le patois.
4. Voir A. Constantin et J. Désormaux, *Dictionnaire Savoyard*, v° *pâre*, et à propos de ce dicton, dans les articles de J. Désormaux, *La loi dite de répartition*, *Revue Sav.*, 1921, et *Notes de sémantique valdôtaine*, dans *Augusta Prætoria*, III (1921), p. 282.
5. Cf. un jugement analogue rapporté dans Abbé Trosset, *Monographie de Fessy et Lully*, p. 192, *Mém. Acad. Salésienne*, XLI (1921).
6. La question du bilinguisme en Savoie est exposée dans Désormaux, *Mots et coutumes sav.*, IVe sér., 1933, ch. 7 et 8.
7. Voir M. Meyer, *La protection des petits Savoyards à Paris en 1755* (*Mém. de la*

eux un argot professionnel[1], c'était quand ils étaient en bande.

Mais l'enfant ou l'adulte n'en entraient pas moins forcément en contact avec le français, et ainsi revenaient bilingues dans le pays. Si la majorité d'entre eux était composée d'hommes d'une condition qui favorisait peu la transmission de leur langage, pareilles relations avec la France n'en avaient pas moins une action considérable. Plus haut dans l'échelle sociale, le français faisait aussi des progrès par d'autres voies. Il est vraisemblable qu'on l'enseignait dans certains collèges[2]; divers documents de l'époque révolutionnaire en font foi[3].

Je ne voudrais pas oublier de dire un mot du théâtre français en Savoie. Désormaux a démontré récemment, à propos de la représentation du *Mystère de Saint Bernard de Menthon*, que ce n'était là que la reprise d'une tradition très ancienne[4] de grands-pardons, célébrés en plein air à la fin du moyen âge. Au collège d'Annecy, il a été donné dès le premier tiers du XVIIe siècle des représentations;

Soc. Sav. d'Hist. et d'Archéol., t. I, p. 64 (1927), p. 290). La rengaine du Petit Savoyard — postérieure — est d'Alex. Guiraud.

1. De Savoie, nous connaissons, dit Dauzat, cinq argots: trois de maçons et tailleurs de pierre (professions jadis ambulantes et saisonnières), le *mourmé* de Samoëns (excellent vocabulaire recueilli par Th. Buffet, ancien marbrier, en 1900), le *ménédigne* de Morzine et le *terratsu* de Tarentaise (abbé Pont, 1869), un de ramoneurs (région d'Annecy-Thônes) recueilli récemment par M. Désormaux (*Revue de Philologie française*, 1912, pp. 77 et suiv. Cf. *Mélanges Savoisiens*, VIII: « *Le faria* », argot des ramoneurs), enfin l'argot des colporteurs de Tignes (Mme Viguier, 1913). Ces argots ont disparu à l'heure actuelle, sauf celui des ramoneurs, qui toutefois se perd peu à peu : la plupart des jeunes l'ignorent. Toutes ces professions saisonnières sont rapidement tombées en décadence à la fin du XIXe siècle: vers 1880, Samoëns comptait encore environ 250 tailleurs de pierre émigrant pour la saison : vingt ans après, il en restait à peine une douzaine.

Th. Buffet estime que le mourmé « se forma dès le début de l'émigration de nos travailleurs [savoyards] vers les chantiers de France ; donc nous pouvons lui assigner trois à quatre siècles d'existence ». En tout cas le vocabulaire du mourmé est celui qui, parmi ses congénères franco-provençaux, renferme le plus de termes d'origine obscure. Comme les autres argots de Savoie, il a subi une forte influence de l'argot français des malfaiteurs. Les emprunts au français forment, dans l'ensemble, une couche antérieure aux emprunts à l'italien (la langue de la Cour de Turin fut ordinairement le français jusqu'au début du XIXe siècle). La déformation des finales a pris une assez grande extension, avec des suffixes analogues à ceux du jargon (p. ex. *antse* = anche, cf. *noirantse, laine* [noire]) (*Les Argots*, p. 38-39).

2. La question est cependant encore à éclaircir. En attendant voir dans la *Bibliogr.* de Désormaux le chapitre concernant l'enseignement.

3. Dans le département du Mont-Blanc ; il y avait plusieurs collèges, dans lesquels le français figurait comme matière d'enseignement, comme à Annecy, à St-Jean-de-Maurienne, etc.... Annecy se glorifie d'avoir eu, dans son collège, une pépinière d'hommes illustres, comme Bertholet qui y avait fait ses études. Chambéry constate que l'ancien collège « présentait des avantages pendant qu'il existait, mais le plan d'instruction avait besoin d'un changement, la création et l'établissement d'une École Centrale a amplement compensé ces avantages perdus, son existence et son maintien sont chaque jour reconnu [*sic*] d'une utilité et d'une nécessité indispensable » (*Réponses aux questions faites aux préfets*, Arch. Nat., F^17 1317^8, dossier 36). Cf. dans le carton XXVII, p. 405, des Arch. de la Sorbonne les renseignements sur les collèges d'Annecy et de Rumilly.

4. Le *Millénaire de St-Bern. de Menth.*, p. 20.

si en général les pièces étaient latines, d'autres, moins importantes peut-être, étaient françaises.

Dans les temps modernes, il est piquant de noter que l'introducteur du théâtre français fut un prince de la maison d'Espagne, français de famille, je le veux bien, mais qui commandait une armée espagnole, l'Infant Don Philippe [1]. Pour se distraire et distraire ses officiers, il appela en Savoie, où il était entré en 1742, une troupe française [2]. Si le théâtre qu'il avait fait construire cessa d'exister en 1749, on en rebâtit en 1775 un nouveau, dont les représentations ne cessèrent plus [3].

Un dernier fait, qui avait l'importance d'un événement, survint ; c'est la découverte de la montagne, dont j'ai parlé dans un volume précédent [4]. Ceux qu'on appelle aujourd'hui des « touristes » commençaient à monter jusqu'à Chamonix et à aller chercher de nouvelles sensations dans les « glacières affreuses » de toute la région. Ce n'était pas encore l'invasion, c'était déjà une pénétration. La France venait à la Savoie.

Aussi, quand, après la défaite du « roi des marmottes », on apporta aux « Allobroges » la Marseillaise et la liberté française, les délégués, parmi lesquels des hommes et des femmes venus des plus sauvages endroits des montagnes, étaient-ils prêts à comprendre. Ils tombèrent spontanément à genoux, dit-on. Le peuple suivait peut-être un mouvement politique, mais ceux mêmes auxquels les idées nouvelles répugnaient, communiaient avec lui dans l'amour de la langue française. Joseph de Maistre, l'irréconciliable ennemi de la Révolution, en est un exemple. Il savait l'italien, et en citait des mots et des phrases à l'occasion, mais jamais il ne le mit en comparaison avec le français. En 1817, le 15 novembre, il écrira à M. De Bonald : Buffon... a dit... que *le style est tout l'homme*. On pourrait dire aussi *qu'une nation n'est qu'une langue*. Voilà pourquoi la nature a naturalisé ma famille chez vous, en faisant entrer la langue française jusque dans la moelle de nos os. Savez-vous bien, Monsieur le vicomte, qu'en fait de préjugé sur ce point, je ne le céderais pas à vous-même. — Riez, si vous voulez ; mais il ne me vient pas seulement en tête qu'on puisse être éloquent dans une autre langue autant qu'en français [5].

1. Second fils de Philippe V, marié à la fille de Louis XV en 1739.
2. Voir de Saint-Genis, *Hist. de Savoie*, t. III, pp. 54 et suiv., et Em. Plaisance, *Hist. des Savoyens*, Chamb., 1910, liv. V, chap. 3, où on trouvera des détails sur l'occupation espagnole.
3. Mugnier, *Le th. fr. en Sav.* Paris, 1887, p. 59.
4. H. L., t. VII, p. 224.
5. *Lett.*, t. I, p. 479.

LIVRE IX

LE FRANÇAIS DANS LES PAYS SCANDINAVES[1]

I. — EN DANEMARK ET NORVÈGE

CHAPITRE PREMIER

REGARD EN ARRIÈRE

Les premiers contacts. — Quiconque a reçu une instruction élémentaire sait quelles furent à l'origine les relations entre notre pays et les Northmans. Nous avons rappelé au tome premier de cette histoire leurs incursions et leur établissement dans la province qui prit leur nom. Ils s'y francisèrent, non sans marquer profondément leur trace dans la région, où beaucoup de noms de lieux et de personnes sont de provenance nordique.

Cette transformation ne les empêcha point de garder des relations étroites avec leurs frères de race. Et il est naturel de supposer que c'est par leur intermédiaire que les premiers mots romans furent portés sur les côtes septentrionales.

Il ne faut pas oublier, non plus, quand on parle de ces siècles lointains, que l'Angleterre, dont l'aristocratie était de langue française, forma longtemps comme un prolongement de France, et que les relations commerciales entre l'Angleterre et les pays du Nord étaient fréquentes[2].

En 1108, le roi de Norvège Sigurd le Croisé[3], à l'âge de dix-sept ou dix-huit ans, partit pour la Palestine avec soixante vaisseaux et

1. Je n'aurais pu conduire mes recherches dans ce domaine sans l'aide précieuse de M. Gunn. Host, lecteur à la Sorbonne, auquel j'adresse ici mes meilleurs remerciements. En outre mon savant collègue Verrier a bien voulu revoir ce chapitre et m'indiquer diverses améliorations.

2. Schück, *Lit. Suéd.*, p. 54. Un roi Norvégien, St Olav, avant de devenir roi, avait, au dire des chroniques de Normandie et des historiens scandinaves, été invité à Rouen par le duc Richard II, et y avait passé l'hiver de 1013-1014. D'après Guill. de Jumièges, il avait été converti et baptisé par l'archevêque Robert (cf. Delavaud, *Franç. dans le Nord*, p. 29).

3. *N. H.* (*Norges Historie*), t. II², p. 10.

plusieurs milliers d'hommes. Chemin faisant, il passa un hiver dans l'Angleterre « normande », où régnait Henri Beau-Clerc, un été sur les côtes de France, un hiver en Galice, où il aida le comte de Portugal, Henri de Bourgogne, à reprendre Cintra (ou Ceuta) aux Maures et à assiéger Lisbonne, plusieurs jours du côté des Baléares, qu'il conquit et donna au comte de Montpellier, quelque temps enfin en Sicile ou en Italie auprès du Normand Roger (sans doute Roger Bursa, fils de Robert Guiscard). Arrivé dans le royaume « français » de Jérusalem, il y resta plusieurs mois dans la compagnie du roi Baudouin, fit avec lui un voyage au Jourdain et l'aida à s'emparer de Sidon. Quelle langue pouvait-il bien parler avec ses divers hôtes, les deux Henri, Roger et Baudouin ? le latin sans doute, peut-être aussi le français.

Mais d'autres relations s'étaient nouées déjà. Louis le Débonnaire avait envoyé en Danemark l'archevêque de Reims, Ebbo, et en 826 le roi Harald fut baptisé. Ce fut le point de départ d'une mission ; un moine de l'abbaye de Corbie, Anschaire (ou Ansgar), après avoir fondé en Saxe le monastère de Nouvelle Corbie (Neu-Corvey), se fit l'apôtre du pays. Toutefois c'est seulement une centaine d'années plus tard que les rois de Danemark furent chrétiens (environ 960)[1].

On trouvera dans l'ouvrage de Verrier[2] la liste des établissements que fondèrent nos moines prémontrés et cisterciens. Dans presque tous les couvents du Nord, on était alors en rapports suivis avec la France. Saint Bernard y fut célèbre. En 1152 l'archevêque de Lund, Eskil[d], vint en France pour le voir, et ramena en Danemark d'autres religieux. Eskil[d] finit même par se retirer à Clairvaux (1177), où il mourut quatre ans plus tard. Son successeur Absalon, qui joua un grand rôle politique, avait fait ses études à Paris. L'influence de ce séjour sur lui fut profonde. Quand il s'agit de réformer les couvents, c'est à un chanoine de Sainte-Geneviève, Guillaume, qu'il fit appel, et celui-ci, devenu abbé d'Æbelholt, y fit construire une église dédiée à saint Thomas du Paraclet. Il ne quitta jamais plus le Danemark que pour accompagner la princesse Ingeborg en France (1193) et pour aller plaider auprès du pape et de Philippe-Auguste (1195) la cause de la malheureuse reine.

Guillaume ne cessa jamais d'être en correspondance avec ses frères de France, auxquels il envoyait des présents, introduisant dans le pays certaines de nos cultures. C'est grâce aux relations de Guillaume, abbé de Sainte-Geneviève, puis évêque de Tournai, que la cathédrale de cette ville servit de modèle à la cathédrale de

1. Delavaud, *Fr. d. le N.*, p. 35. Cf. Verrier, *Le Vers fr.*, t. III, p. 36.
2. *Le Vers fr.*, t. III, p. 37.

Roskilde. D'autres églises danoises sont inspirées des nôtres, celles par exemple, de Ribe (en partie), de Løgumkloster et de Sorø.

Mais, si les relations religieuses et monastiques contribuèrent à répandre notre art, on ne saurait en conclure qu'elles faisaient connaître notre langue. Dans le monde où elles se nouaient, on parlait latin[1]. Je ferai la même observation — avec quelques réserves pourtant — en ce qui concerne l'arrivée de nombreux étudiants danois et norvégiens à Paris au XII[e] et au XIII[e] siècle[2]. Le collège danois, fondé par un chanoine de Roskilde, Pierre Arnfast, à la fin du XIII[e] siècle, était latin, comme les autres[3]. Il se peut cependant que quelques-uns de ses élèves se soient peu ou prou frottés de français. — Le texte d'Arnold de Lubeck dit « imbuti ». Sur ce point je renverrai à un livre que j'ai cité p. 398 et qui donne sur les rapports de toutes sortes entre la France et le monde germanique des renseignements abondants, soigneusement critiqués. C'est l'ouvrage de P. Verrier, *Le Vers français*[4]. Sur le sujet qui nous occupe ici, il dit : C'est une tradition qu'au Quartier Latin on ne parlait que latin. Sans doute, les cours ne se donnaient qu'en latin et ne portaient pas sur d'autre littérature que la latine. Sans doute, à en juger par les statuts du *Collegium Upsaliense,* les hôtes des Collèges, sous peine de payer une obole à partir de la troisième contravention, avaient à parler latin dans la maison même, sauf avec les domestiques et les visiteurs. Mais au dehors ? Souvent, au moins dans les *hospitia,* ils n'étaient que logés. Et ceux qui habitaient et prenaient leurs repas en ville, c'est-à-dire presque tous au début et un grand nombre par la suite ? Ils trouvaient à coup sûr maintes occasions de

1. Schwanenflügel, *Le Danemark,* p. 153.

2. Parmi les Norvégiens et les Islandais qui ont étudié à Paris, nous trouvons les premiers noms de l'époque : l'Islandais Sæmundr Frode (le Savant), le premier, à notre connaissance, qui ait écrit une histoire norvégienne (en latin), qui avait étudié à Paris vers 1075 ; cent ans plus tard, Eirik (qui fut ensuite archevêque de Tronhjem).

Un Français, Rikini, est chargé en 1107, d'enseigner la musique et la métrique, le chant et la versification à l'école de Holar en Islande.

3. Delavaud, *Fr. d. le N.,* p. 31.

Le Collegium dacicum fut d'abord situé du côté de la rue des Anglais, puis du côté de la rue Basse-des-Carmes, et enfin rue Galande.

4. Voir t. III. *Adaptations germaniques.* Diverses notes ajoutent des précisions savoureuses, concernant la vie de taverne et les relations féminines des étudiants, même clercs, ainsi, n. 114. Citons, au XIII[e] siècle, Pierre de Danemark, appelé par un camarade « bon confrère en beuverie de la ville de Paris (bonus compotista in villa Parisiensi) et surnommé *Philomena,* c.-à-d., je présume, « ami de la Lune », taverne de la rue des Anglais, que fréquentaient volontiers les Scandinaves : il fut chanoine de Roskilde, le Saint-Denis danois, et il a écrit des traités de calcul et d'astronomie estimés partout en Europe ... Dans certains documents ... nous voyons des étudiants étrangers entrer en conversation avec d'autres clients des tavernes, se disputer avec eux, etc... certainement pas en latin.

On buvait, on chantait, on dansait aussi beaucoup, pas entre garçons. La *Carole* a fait le tour du monde connu, et c'était une leçon de français en même temps que de danse et de musique.

parler français. Occasions recherchées, s'ils avaient reçu ou appliquaient d'eux-mêmes une recommandation qui figure dans un très intéressant manuel d'éducation, le *Speculum regale,* rédigé en norvégien vers 1240 : « Et si tu veux être parfait en science, apprends toutes les langues, mais avant tout le latin et le français (le texte emploie le mot valska = welche), car ce sont les plus répandues ». « Les plus répandues » ! le conseil porte en soi, dans cette explication, la preuve qu'il était suivi longtemps avant d'être donné dans ce livre dogmatique.

Au reste, nous avons un témoignage formel : celui d'Arnold, premier abbé du monastère de Saint-Jean à Lubeck (1177-1209), dans sa *Chronique des Slaves* (écrite entre 1200 et 1209) : Les Danois, dit-il, ont fait beaucoup de progrès dans les connaissances littéraires, parce que les bonnes familles envoient leurs fils à Paris, non seulement pour s'y former comme ecclésiastiques, mais également pour s'instruire dans les choses du siècle. Versés par suite dans la littérature comme dans la langue du pays, ils sont devenus très forts en lettres et en sciences, aussi bien qu'en théologie [1].

Les marchands, qui venaient acheter et vendre en France — surtout des fourrures — et en rapporter des objets de mode — déjà ! parlaient peut-être latin aussi. Cependant il leur arrivait, non dans la légende, mais en toute réalité, d'épouser des Françaises, qui n'oubliaient ni leur pays, ni leur famille, ni leur langage [2]. Sans aller à cette extrémité, ils avaient besoin, pour leurs échanges, de savoir tant bien que mal s'exprimer en français, tout au moins devaient-ils apprendre les noms des vêtements qu'ils rapportaient.

Entre souverains. — Au temps des Croisades, de nombreux contacts devaient se produire et se produisirent en effet entre les pays du Nord et les rois et seigneurs de France. Les escadres qui cinglaient vers la Terre-Sainte faisaient escale dans nos ports.

Il ne peut être traité ici longuement ni des alliances politiques, ni des mariages princiers. Rappelons d'un mot le mariage de Philippe-Auguste avec Ingeborg de Danemark, fille de Valdemar le Grand, que l'évêque de Noyon alla chercher ; la répudiation de la reine, puis son rétablissement dans ses droits [3].

Louis IX eût voulu associer étroitement les hardis marins du

1. Voir Verrier, *o. c.*, t. III, p. 42-43. Cf. Strindberg, *Fr. Suède*, pp. 21-24.
2. Delavaud, *Fr. d. le N.*, p. 31.
3. Ingeborg resta en France, où elle mourut en 1237. Son psautier, orné de miniatures précieuses, œuvres d'un artiste français, est un des trésors du Musée Condé, à Chantilly (Delavaud, *ib.*, p. 35).

Nord à ses expéditions d'outre-mer[1]. Le fils de saint Louis, Philippe III le Hardi (1270-1285), était dans les mêmes dispositions. Il envoya au roi norvégien Magnus Lagaboter (1263-80) une épine de la couronne d'épines ; celui-ci la fit mettre dans l'église des Apôtres à Bergen, construite à cette intention sur le modèle de la Sainte-Chapelle[2]. En 1281, le roi norvégien Eirik épousa une princesse écossaise qui lui apprit le français et l'anglais et introduisit à la Cour des mœurs étrangères[3]. En automne 1294, la guerre éclate entre la France et l'Angleterre. La Norvège, comme l'Écosse, s'allie à la France. Philippe IV avait envoyé, au printemps 1295, des agents diplomatiques en Norvège, et en été le roi Eirik donna à Audun Hestakorn une mission en France. Depuis l'époque de saint Louis on vantait beaucoup la flotte norvégienne, et Audun se présenta à Paris comme l'envoyé d'une grande puissance. Le 22 octobre 1295, il concluait un traité fantaisiste, promettant d'aider le roi de France avec 200 galères, 100 grands vaisseaux et 50 000 guerriers choisis, à condition de recevoir en retour 30 000 livres sterling. Audun reçut immédiatement une forte somme d'argent, et un mariage politique fut projeté. Mais la guerre cessa bientôt, et il ne fut plus question de l'aide de la Norvège — qu'elle n'aurait jamais pu fournir — ni du mariage[4]. Tous ces faits et d'autres analogues n'ont pas été absolument sans influence sur l'histoire qui nous occupe. Il ne pouvait pourtant rien en résulter d'important.

Notre littérature dans le Nord. — J'en dirais volontiers autant de la diffusion de nos productions littéraires dans les pays du Nord. Notre épopée y entra triomphalement, mais y entra en traductions. C'est une chose flatteuse pour notre amour-propre guerrier ou littéraire que nos héros et leur geste aient été portés par delà la Mer du Nord. Dès le XIIIe siècle, plusieurs de nos épopées furent traduites en norvégien. Elles eurent dans toutes ces régions une vogue immense. C'est probablement sur l'ordre de Hâkon Hâkonsson (1217-1263) et ensuite de Hâkon Magnusson (1299-1319) que fut composée,

1. Il envoya à Hâkon IV (1217-1263) un ambassadeur : Mathieu de Paris, qui fut reçu en 1248 à Bergen, dans le palais qui subsiste encore. Le roi de France aurait voulu obtenir que la flotte norvégienne se joignît à la sienne au moment où il allait partir en croisade et il eût donné au roi Hâkon le commandement supérieur de cette armée navale. Saint Louis concéda aussi aux Norvégiens le droit de relâcher dans nos ports et donna des ordres pour qu'ils y fussent reçus avec honneur (Delavaud, *o. c.*, p. 36).

2. L'archevêque Eystein fit commencer la cathédrale de Trondhjem, la plus belle cathédrale gothique de Scandinavie. Ce n'est pas seulement comme constructeur, mais comme homme politique, qu'il a subi l'influence de la France (*N. H.*, t. II², p. 91).

3. *N. H.*, t. II², p. 327.

4. *N. H.*, t. II², p. 343.

puis augmentée encore, la *Karlamagnus Saga*[1], vaste compilation, en prose norvégienne, de huit ou dix chansons de geste : *Doon de la Roche*, *Le Couronnement de Charles*, *Aspremont*, *Ogier*, *La Chanson de Roland*, *Le Moniage Guillaume*... La Légende de Roland surtout a laissé dans les esprits une trace ineffacée[2]; *Tristan et Yseut* se retrouve dans *Tristramssaga* et dans des chansons. Chrétien de Troyes aussi nous a fait honneur. *Ivain* ou *le Chevalier au Lion* a été célèbre dans ces pays lointains, et on l'y a découpé en chansons. Mais il a suffi pour tout cela qu'un Français sût la langue du pays ou qu'un Danois eût appris le français[3].

Toutefois Verrier a remarqué finement que les mots empruntés apportaient un témoignage décisif de l'influence qu'exerçaient notre société, nos mœurs et notre esprit. Quatre adjectifs caractéristiques avaient passé jusqu'en Islande : kærr (cher), prúdr (preux), fúnn (fin), kurteiss (courtois).

1. Le compilateur de la *Karlamagnus Saga* fut peut-être un Français.

2. Une chanson norvégienne s'appelle « *Roland et le Roi Magnus* » et dans une vallée des plus isolées on trouve le nom de ferme *Rosevall*, qui n'est autre chose que *Roncevals* (ou *Roncevaux*).

3. On a fait plusieurs fois allusion à *Ogier le Danois*, le valet de pique de nos cartes à jouer. C'est une déformation du nom primitif : Ogier l'*Ardenois*. Ogier le Danois n'en est pas moins devenu le héros national du Danemark.

CHAPITRE II

LES TEMPS MODERNES

Échange de visites et de politesses. — Au seuil des temps modernes, les rapports furent réglés par des conventions diplomatiques[1]. Les négociations commencées sous Louis XII aboutirent en effet avec François Ier. Christophe Richer fut envoyé en mission en 1541, après le traité signé à Fontainebleau. Il était muni de lettres de créance de François Ier pour le roi de Danemark, comme pour le roi de Suède. Il résida auprès de Christian III, définitivement élu roi en 1534 et devenu maître du Danemark en 1536, de la Norvège en 1537. C'était chose importante.

Un des successeurs de Richer, le seigneur de Danzay, fut dans le pays non seulement l'agent politique du roi, mais le représentant de la culture française[2]. Lui aussi eut le temps d'agir, car il vécut là quarante et un ans.

De son côté Christian III employait souvent comme ambassadeur auprès du roi de France ce gentilhomme danois dont nous avons parlé : Georges Lykke, qui occupait une position considérée à la Cour de France[3].

1. Un traité d'alliance fut signé en 1498. Louis VII envoya à Copenhague, en 1506, son premier « roi d'armes », Montjoye. En 1511, nouvel envoyé français à la Cour danoise. C'était Pierre Cordier, docteur en droit, un des Régents de l'Université de Paris, Conseiller du Roi. Son récit a été publié en 1835 par Becker, d'après le manuscrit conservé à Copenhague (Delavaud, *o. c.*, p. 49).

2. Delavaud, *o. c.*, pp. 52, 5, et Rördam, *Rés. fr. près la Cour de Danemark au XVIe s.* Danzay fut chargé par François Ier de remettre au roi Frédéric une lettre personnelle du roi de France, qui invitait à envoyer en France une mission spéciale.

Dans le courant de l'année 1561, une députation composée de personnages de la noblesse et de la Cour, conduite par Georges Lykke, gentilhomme danois, se rendit à Paris, où elle fut comblée de prévenances. Tout le faste de la Cour des Valois fut déployé en l'honneur des Danois ; les plus vives protestations d'amitié furent échangées et, comme témoignage de ses sentiments, le roi de France informa le roi de Danemark qu'il lui conférait le collier de son ordre, celui de Saint-Michel.

Une mission française, conduite par le rhingrave Jean-Philippe, seigneur de Finstingen, se rendit aussitôt à cet effet en Danemark et remit les insignes de l'ordre à Frédéric II, qui résidait alors à Flensbourg (Alfred Richard, *Charles de Danzay*, p. 44).

3. Rördam, *o. c.*, p. 2.

Les Danois en France et les Français en Danemark. — Il y avait déjà quelque temps qu'on imprimait à Paris des livres pour les Danois[1], et le fait engage à la réflexion, quand on considère qu'ils auraient pu s'adresser soit en Allemagne, soit en Hollande[2].

Tout cela, il est vrai, n'avançait pas positivement les affaires de la langue française. Nous en avons même une preuve décisive. Le traducteur de la Bible de Christian III (lequel avait, comme on le sait, aboli en 1536 le catholicisme), Christiern Pedersen, avait fait séjour à Paris en 1527. Il eut la bonne fortune de trouver un exemplaire de la légende d'*Ogier le Danois*, mais l'œuvre était en français et Christian ignorait notre langue. Pedersen fit traduire, pour « de l'or et des deniers » le manuscrit en latin, et c'est de cette langue qu'il le fit ensuite passer en danois[3]. N'y avait-il pas là tout de même une promesse? Une imprimerie n'est pas une fabrique de chaussures. Ceux qui exerçaient ce métier étaient alors des intellectuels, et leurs presses, tout en répandant des livres latins, en produisaient aussi en langue vulgaire. Un contact avec eux éveillait des curiosités.

D'autre part, des Français furent amenés à aller chercher fortune dans le Nord. Ils y trouvèrent bon accueil, on leur donnait des emplois, particulièrement dans les armées[4]. Ainsi, au temps de Frédéric II (1559-1588), il y avait dans la flotte danoise un vaisseau qui s'appelait la « Galère Française »; elle était commandée par un capitaine français, Jean de la Rue[5].

Avant cela, en 1519, des troupes françaises, commandées par Gaston de Brézé et Armand de Pardaillan de Gondrin, furent officiellement envoyées en Scanie, au secours du roi de Danemark menacé par les Suédois, et leur bravoure fut admirée au combat de Bogesund (1520)[6]. Il est vraisemblable que quelques officiers ou soldats restèrent dans le pays.

On a conservé aussi les noms d'artisans qui allèrent montrer là-bas des échantillons de leur art, tel Antoine Maillet, relieur de son

1. Geffroy, *Hist. Scand.*, p. 175.

2. Christiern Pedersen, le père de la littérature danoise, publia à Paris, avec une subvention de Christian II, la première édition de Saxo, dont il avait eu beaucoup de peine à se procurer un des rares manuscrits.

Pendant son séjour à Paris il fit imprimer également un recueil de légendes et sermons, le *Jertegnpostil* (Sermonnaire de miracles). C.-F. Allen, *Histoire du Danemark*, t. I, p. 329.

Le premier livre qui a été imprimé sur initiative norvégienne, est le Breviarium Nidarosiense (Nidaros est l'ancien nom pour Trondhjem), imprimé à Paris en 1519.

3. Voir Carl S. Pedersen, dans P. Hansen, *Illust. dansk Litteraturhist*, I², p. 230.

4. Delavaud, *o. c.*, p. 78.

5. N. *H.*, t. IV¹, p. 193.

6. Delavaud, *o. c.*, p. 51.

métier, érudit distingué par à côté, que Danzay, qui en fit son secrétaire, invita à diriger la reliure de la Bible danoise de Christian III (parue en 1550).

Toutefois, dans le monde des affaires, la langue française avait la plus grande peine à pénétrer. Depuis le XIVe siècle, la Hanse avait puissamment contribué à répandre l'allemand sur toutes les côtes du Nord. Même quand l'association eut perdu sa puissance politique, elle ne cessa pas de rattacher par des intérêts communs les cités commerçantes de la Baltique. Lorsqu'on avait besoin de parler ou d'écrire en français, on avait recours à des interprètes[1].

Christian III. — Nous sommes à cette époque, comme on le voit, dans une période de préparation et d'attente. Christian III lui-même n'est nullement un roi francisé, à la manière des souverains du XVIIIe siècle, loin de là ; il ignore le français. Toutefois il avait du goût pour tout ce qui venait de France. — « Il prend plaisir, écrivait François de Bordeaux, à ouïr parler des modes de France sur toutes autres et met peine à s'y conformer ; feu M. de Rottembourg, qui était à M. de Bourbon, et frère de celui qui encore y est à présent, lui en a appris beaucoup, dont il use tant à la guerre qu'autrement ». Rien de décisif non plus chez Frédéric II, qui lui succède.

Mais Christian IV, qui monte sur le trône à la fin du XVIe siècle, s'oriente nettement de notre côté. Il envoie en France son fils, qui est reçu avec distinction à la Cour. En 1629, on passera un traité de commerce. L'influence de la civilisation méridionale augmentait peu à peu. Il y eut à Soro, en 1623, une Académie, où des professeurs appelés de l'étranger formèrent des jeunes gens de la noblesse. Ils leur enseignaient les langues modernes : allemande, française et italienne. Aussi n'était-il, dès lors, pas rare de rencontrer des gentilshommes versés dans la littérature moderne et qui parlaient, avec le latin, le français, l'italien et l'espagnol[2].

Sa fille, Leonora Christina, mariée à un « grand noble », et bien connue dans l'histoire de Danemark, a écrit sa vie en français. En 1647, elle vint à Paris. Mme de Motteville dit : « Elle étoit habillée à la française, et avoit bonne mine ... Elle vint chez la Reine de même qu'auroit fait une de nos princesses ; et quand elle fut au cercle, elle ne témoigna nul embarras de se trouver au milieu de tant de gens qu'elle ne connoissoit point. Elle parla souvent, et tou-

1. « Un de ces marchands, voyant que j'étais étranger, commande à un de ses domestiques qui parloit François, de me mener à Visby » (La Martin., *Voy. des païs septentr.*, p. 5).
2. C.-F. Allen, *o. c.*, p. 81.

jours de bon sens, avec une naïveté qui tenoit un peu de la froideur de son pays, mais qui n'avoit rien de bas et de petit »[1].

Progrès sensibles sous Frédéric III. — Avec Frédéric III, qui monta sur le trône en 1648, malgré des guerres malheureuses, un pas décisif fut fait vers notre civilisation. La reine, sa femme, était passionnée pour le luxe et les fêtes : les bals, les mascarades, les représentations données par des comédiens italiens ou français se succédaient au palais. Elle aimait aussi à bâtir ; elle fit faire des jardins, ils furent dans le goût français[2].

Le français et la Cour. — Ses enfants, princes et princesses. reçurent une culture française. « Ils parlent françois, dit notre ambassadeur Terlon, comme s'ils étoient nés au Louvre ». A partir de cette date l'habitude tourne à la règle. Le voyage en France fait partie intégrante de l'éducation des enfants de la maison royale[3].

Griffenfeld, le ministre et l'organisateur de la monarchie absolue (1660), écrivait du reste souvent en français, particulièrement à son ami du moment, Gyldenlove, le vice-roi de Norvège. Ce personnage important avait beaucoup voyagé, mais c'était la France qui était devenue sa seconde patrie. Il connaissait à fond l'œuvre de Richelieu et de Mazarin. Son idéal de roi était le jeune Louis XIV.

Christian V. — Sous le règne de Christian V (1670-1699), l'ascendant de la France commença à devenir vraiment considérable. Le roi lui-même parlait bien le français (ainsi que le hollandais et l'allemand)[4]. Le prince héritier — plus tard Frédéric IV — non seulement vint à Paris, mais poussa jusqu'à Rochefort, dont la réputation était grande alors[5].

Christian s'y était rendu lui-même, et il avait reçu une forte impression de son séjour à Paris et à Versailles en 1662[6]. L'année suivante, un nouveau traité de commerce était conclu. Le prince n'épousa, il est vrai, ni la grande Mademoiselle, ni une de ses demi-sœurs. Cependant il en fut à Copenhague un peu comme partout ; gentilshommes français et domestiques occupèrent des situa-

1. *Mém.*, éd. Mich. et Poujoul., p. 121.
2. Voir J. A. Fredericia, *Hist. du royaume de Danemark* (en danois), t. IV, p. 163, dans Delavaud, *o. c.*, p. 9.
Un traité d'amitié et de commerce fut conclu à la date du 12-24 février 1663 à Paris entre Frédéric III et Louis XIV.
3. Delavaud, *o. c.*, pp. 7 et 9, il cite *Rec. des Inst. données aux Amb. et Minist. de France*, XV.
4. La Hontan en porte témoignage dans ses *Voyages*, p. 157.
5. Voir Delavaud, *Visite*, p. 205.
6. Voir sur ce voyage, *France et Danemark, Christian V à la Cour de Louis XIV*.

tions ; des artistes français furent appelés à Copenhague, le palais s'organisa à la française.

Molesworth a fortement marqué les effets de la « bonne correspondance » entre les deux Cours : « A la vérité depuis que les Danois ont eu une si bonne correspondance avec la France, leur conduite s'est un peu plus rafinée qu'elle n'étoit. Ils affectent les modes de France, d'avoir des Domestiques François, aussi bien que des Officiers, dont ils ont un Lieutenant Général et un Major Général, qui sont sortis de France pour s'être batus en duel »[1]. Il se résume plus loin dans une phrase lapidaire : « Rien ne plaît, si la mode n'en vient pas » [de la Cour de France][2].

Dans son *Histoire du Danemark, de la Norvège et de la Suède*[3] Niels Bache cite quelques extraits des « maximes » et des « remarques » que le roi Christian V (1670-1699) a écrites de sa propre main pour son successeur. Ils comprennent, avec les commentaires de l'historien, cinquante-sept lignes. On y relève les mots suivants, qui sont en général déclinés ou conjugués à la danoise : maximer (pl.), successorer (pl.), souveraine (adj.), remarques, general maximer (pl.), articul, disposition, souveræne (adj.), præcaution, conservere (infin.), machinationer (pl.), transferere (infin.), prærogativer (pl.), providentz, succession, maximer (pl.), souveraine (adj.), prærogativ, successorer (pl.), personer (pl.), education, qualiteter (pl.), intention, souverainitet, function, inclinerede (passé), authoritet, præjudicerlig (contrairement à « præjudicer- », le suffixe danois « -lig » est en caractères gothiques), privilegier (pl.), general procurörs (pl.), function, souverainité, oponere (infin.), kommissioner (pl.), commissioner (pl.), finantser (pl.), functioner (pl.), cammer (chambre), financer (pl.), emplojeris (sont employés), alliere (infin.), akademi, academiet royal (l'académie royale), qualiteter (pl.), prefereres (est préféré), funderet (part. passé), souverain (adj.), souverein (adj.), considereres (prés. passif).

Notre théâtre a Copenhague. — Dès le 9 décembre 1669, fort peu de temps avant la mort du roi Frédéric III, avait été donnée devant la Cour la première pièce française qu'on eût vu jouer en Danemark. Les comédiens auraient été amenés par Rosidor[4]. La

1. *Et. du Roy. de Danemarc*, p. 260-261.
2. *Ib.*, p. 348.
3. T. IV, Copenhague 1873, pp. 128-130.
4. Voir A. Legrelle : *Holberg considéré comme imitateur de Molière*, p. 36.
Il ne peut s'agir que de Rosidor, le père (Jean Guillemoys, S[r] de —) qui venait en réalité des Pays-Bas : on le rencontre à Bruxelles au printemps de 1663 (Faber, *Hist.*

troupe séjourna-t-elle longtemps? C'est assez probable, en tous cas possible[1], puisqu'on s'occupa de compléter et de renouveler le personnel[2]. Selon Campbell, le théâtre français se serait maintenu depuis lors à la Cour de Danemark pendant un demi-siècle[3].

L'ambassadeur danois à Paris, Meierkrone, était chargé d'expédier des recrues dramatiques. Enfin, on mit la main sur deux comédiens de mérite, Montaigu et Capion, qui, par un singulier caprice de leur destinée, devaient en définitive beaucoup moins maintenir le public de Copenhague dans le goût et la dépendance de notre théâtre qu'aider Holberg à créer une comédie nationale. Seulement cette révolution mit un certain temps à se produire. Ce ne fut que cinquante ans après la représentation de la troupe de Rosidor devant Frédéric III, et à la suite de diverses tentatives pour maintenir à Copenhague un théâtre français, que Montaigu et Capion inaugurèrent la « scène danoise », le 23 septembre 1722, par une traduction de l'*Avare* que suivit le *Ferblantier politique* de Holberg[4].

Le Refuge. — A cette date un élément nouveau intervint : les Réfugiés huguenots[5]. Christian leur permit d'avoir une église à Copenhague ; il avait eu lui-même comme professeur de français François d'Alquire[6]. Chaque semaine on prêchait à la Cour en français, et la reine Charlotte-Amélie, qui avait aidé à la fondation de la petite église française, était parmi les plus fidèles auditrices[7].

Par suite de l'arrivée des Huguenots, le nombre des Français augmenta considérablement. Monsieur de la Fouleresse est gentilhomme de la Cour ; le lieutenant-colonel Henry de Cheusses gentilhomme de la Chambre, Lys est tailleur de la Cour[8], Jean Henri de

du th. en Belgique, t. III, p. 348) et à La Haye en 1669 (Fransen, *Com. fr. en Hollande*, p. 245).

1. Claude Rosidor, le fils, joue avec son père à La Haye en 1669 ; on le retrouve à Rouen en 1690. Qu'est-il devenu pendant ces vingt années? La question mériterait d'être étudiée.

2. « Il fallut bientôt de nouveaux sujets pour tenir les rôles secondaires ou pour mieux remplir les principaux » (A. Legrelle, l. c.).

3. *The Comedies of Holberg*, p. 91.

4. A. Legrelle, *Holberg*, p. 36, et Campbell, *o. c.*, p. 97.

5. *Mém. de Danemark*, pp. 174, 225.

6. Mort à Copenhague en 1685. Voir J. Ludwig, *Die fr. reformirte Gemeinde in Kopenhagen*, p. 26.

Dans les registres de l'Église française de Copenhague, de 1685 à 1700, se trouvent les noms de du Chemin, maître d'école, Dabzac les Junies, Maître de Langue à la Cour (D. L. Clément, *l'Eglise Réformée de Copenhague*, p. 9).

7. Delavaud. *Fr. et Danem.*, p. 472. Comparez La Hontan, *Voyages*, p. 158 : « Les Réfugiez François ont icy l'exercice libre de leur Réligion sous la direction de M. de la Placette, ministre Bearnois, à qui la Reine donne une très-bonne pension, pour le soin d'une Eglise publique dont cette Princesse est la Protectrice ».

8. Son permis d'émigrer est aux Archives des Aff. Étr. (janv. 1683) : Permission au Sr Abraham Lys, tailleur, de la R. P. R., d'aller au service de la reine de Danemark (Fr. 965, f° 4, v°).

Moor est orfèvre du Roi ; Pingart est lapidaire de Sa Majesté, Richier de la Colombière, français (*sic*), conseiller d'État du Roi ; Louis Schalek est traban de la Reine ; Matthieu Toyon est chef de la cuisine du Roi ; Tresfort est orfèvre de Sa Majesté. Les officiers y sont en très grand nombre[1]. Sous la Révolution le commandant « de Cronenbourg » (Kronborg) sera encore un Français[2].

Il y aurait aussi à tenir compte des Français catholiques qui servaient dans les armées du Roi[3].

Le français et la Société. — Le français était à la mode. Le salon de la comtesse de Rantzau, femme d'un ancien ambassadeur danois à Paris, semble avoir été le lieu de rendez-vous des Français et des amis de la France. Lors de leur passage à Copenhague, Regnard et ses deux compagnons, MM. de Fercourt et de Corberon, y furent conduits par l'ambassadeur de France, M. Fouillé de Martangis. Il y soupa, dit-il, « avec les belles madames de Revinsleau (Reventlow) et Grabe (Krabbe), deux sœurs, dont la dernière peut passer pour un chef-d'œuvre de beauté ». Mme de Reventlow était la femme du grand veneur, membre du Conseil privé. Nous savons que son mari avait appris le français en France. A ce même souper, Regnard rencontra « Monsieur du Boineau, Rochelois, capitaine de vaisseau du Roi qui avait quitté le service à cause de la religion »[4].

Il y avait donc, assurément, quelque chose de français à la fin du xviie siècle à la Cour de Copenhague, mais c'était, comme avant, surtout les habits, et peut-être les manières[5]. Le fait même qu'il était de mode de mettre à des lettres des suscriptions françaises n'est pas probant. C'était des perruques sur des têtes danoises ou allemandes[6]. Tallemant nous dit bien, d'après Balzac, qu'il y avait à

1. D. L. Clément, *o. c.*, pp. 10 et suiv.
2. *Voy. de deux Français*, t. I, p. 350.
3. La Hontan en parle dans ses *Voyages* et cite M. M. de Cormaillon, Dumeni, Labat (p. 164).
4. La Hontan a de même été frappé de ses rencontres : « On trouve peu de gens icy, dit-il, qui n'entendent assez bien le François. Messieurs de l'Académie Royale ne connoissent peut-estre pas mieux la délicatesse et la pureté de cette Langue que Madame la Comtesse de Frize, qui ... passe à bon droit pour la perle et l'ornement de cette Cour » (*Voyages*, p. 159). L'attestation sent un peu trop le compliment.
5. « La cour de Danemark est une cour roïale par rapport à la pompe et la magnificence. La bonne correspondance qu'elle entretient avec la France fait qu'elle a quelque chose de plus rafiné qu'auparavant. Elle apporte les modes de la France aussi bien que les Domestiques et les Officiers François » (Molesworth, *Etat du Roy. de Danemark*, p. 179).
6. Les gens qui avaient voyagé francisaient peut-être par pose. Voici les mots français employés par le Chambellan de Christian V, Parsberg, dans son récit de voyage du prince héritier : esprit, jugement, douceur, qualités, estime, naissance, respects, insolents, débauchés, civilité, compliment, curiosité, satisfaction, passion, compétence. Les récits de Parsberg sont rapportés par Delavaud, *o. c.*, pp. 14-16.

la Cour « beaucoup de gens de qualité qui sçavoient le français ». On a peut-être un peu jugé les nonnes sur l'habit[1]. Huyghens conte qu'il a vu à Flensburch (Flensborg, Slesvig), à la Cour, douze demoiselles de la Reine et quelques « freuleins », toutes habillées à la parisienne, mais dont pas une ne parlait français[2]. Nous avons même là-dessus le témoignage officiel de notre agent, M. Fouillé de Martangis, ambassadeur. Il écrit à Louis XIV, le 16 juillet 1681 : « Ceux qui présentement ont le plus de crédit auprès de lui (le roi de Danemark) sont : Fontsenk, dont la faveur augmente tous les jours. Son esprit n'a de vue que pour faire trouver de l'argent à son maître en mettant ses sujets à la dernière extrémité. Il est fils d'un serrurier de Rensbourg, n'étant jamais sorti de son pays, dans lequel il n'a appris que l'arithmétique, *ne sachant d'autre langue que celle du pays*.

« Celui qui ensuite a le plus de crédit est un nommé Knout (Knuth), qui est du pays de Mecklembourg. Revenclos, Sire, qui ensuite est le plus en faveur, a l'esprit un peu plus doux, et *sait au moins parler français,* l'ayant appris dans un voyage qu'il a fait en France... »[3]. Ainsi c'est un Allemand d'origine qu'on signale seul comme parlant le français.

Il n'est pas facile, à la vérité, de mesurer les progrès de notre langue dans la très petite société dont nous venons de parler ici surtout au dehors. Dans les Universités et les Collèges, le latin conservait toujours son privilège exclusif. Ce n'est qu'au milieu du xviiie siècle qu'on verra les gentilshommes apprendre le français, avec l'italien, l'espagnol et l'allemand[4]. A la fin du xviie siècle, il semble bien que cette dernière langue demeurât la plus usuelle dans les cercles commerciaux ou même aristocratiques[5]. Le Roi, les personnes de considération et plusieurs bourgeois la parlaient dans leurs conversations ordinaires ; « ils n'usent du françois que lorsqu'ils ont affaire avec des Etrangers », rapporte un visiteur[6].

1. Éd. Montm. et P. Paris, 1855, 9 vol. in-8°, t. IV, p. 92.
2. *Corr.*, t. I, p. 114, 25 déc. 1649.
3. Celui qui, par suite des nécessités du chiffrage, est appelé ici « Revenclos », était comte de « Revenklau », ou mieux Reventlow, grand veneur et membre du Conseil privé. Il avait épousé une des beautés de ce temps-là, une fille de l'ancien grand veneur Vinc. Joach. Hahn.
4. Allen, *o. c*, t. II, pp. 81, 83.
5. Id., *ib.*, p. 83.
6. Molesworth, *Etat du Roy. de Danemark*, p. 185.

CHAPITRE III

LE XVIIIe SIÈCLE

Avance décisive. — Frédéric IV (1699-1730), avant son mariage, avait parcouru l'Europe[1]. Il était ami des lettres et savait, par conséquent, où les Danois devaient aller prendre certaines leçons. Il voulut avoir un théâtre national (1722). La troupe fut composée d'acteurs qui avaient appris gestes et déclamation auprès des nôtres ; particulièrement auprès de Montaigu, qui, dans sa jeunesse, avait vu jouer Molière lui-même.

Le théâtre du Château s'ouvrit par une représentation du *Bourgeois gentilhomme*, traduit en danois. Notre opéra-comique, très goûté, y servait de modèle[2]. Ce n'est pas à dire qu'on jouât en français. Quatre fois par semaine, on donnait alternativement l'opéra et la comédie, mais toujours dans la langue du pays[3].

Rôle des Huguenots. — Les mesures les plus intéressantes pour cette histoire, de toutes celles que prit le Roi, furent celles qui réglèrent l'établissement des Huguenots. Le roi, par crainte du calvinisme, se montra moins libéral et moins clairvoyant que le Roi de Prusse. « Nous accordons très bénignement aux Réformez, disait-il, la liberté d'avoir des Ecoles, où ils pourront *recevoir les enfans de la confession d'Augsbourg, pour leur enseigner les langues étrangères,* leur apprendre à coudre, filer, faire des dentelles et tricotter, comme aussi les autres ouvrages qu'ils savent faire de leurs mains ; mais c'est à cette condition que dans le temps qu'on y instruit les Enfans de la Confession d'Augsbourg aux métiers susdits, l'on n'y parle point de la Réligion Réformée »[4].

Par le § Ier des privilèges que Frédéric IV accordait aux Réformés

1. Voir J. F. Lundblad, *Hist. de Danemark et de Norv.*, p. 225.
2. August Hammerich, *Hist. de la Musique danoise*, p. 182.
3. « A Copenhague on joue quatre fois par semaine, alternativement, l'opéra et la comédie, mais toujours dans la langue du pays » (*Voyage de deux Français*, t. I, p. 218; cf. Marmier, *o. c.*, p. 120).
4. *Privilèges accordez (par Frédéric IV) aux Réformez et augmentez tant pour ceux, qui se sont déjà établis ici, que pour ceux, qui voudront s'y établir. A Copenhague, le 23 d'avril 1714,* dans Jacob Ludwig, *Die reformirte Gemeinde in Fredericia*, p. 114-115.

qui « s'établiront à Frédéricia en Juthland », il leur permettait simplement « d'avoir un maître d'École pour l'instruction de leurs enfans »[1]. Si ces restrictions limitaient singulièrement l'action de nos Huguenots, on leur permettait du moins de vivre et d'entretenir la culture de la langue du pays natal. Elle se conserva pendant tout le siècle[2], et la colonie demeura la pépinière des maîtres et des maîtresses de français[3].

Ce fut sur le modèle de la France qu'on réorganisa l'Académie royale de peinture, de sculpture, d'architecture. On peut dire que les artistes français dirigèrent le goût public : Saly, l'auteur de la statue de Frédéric V à Amalienborg, l'architecte Jardin, qui traça le plan et commença la construction de Frederiks-kirke. Le genre et la manière française jouissaient d'un grand prestige.

Le roi et son ministre Bernstorff avaient pour nos arts un goût prononcé[4]. Les yeux de tous sont en ce moment-là tournés vers la France. Il est de bon ton de parler et d'écrire notre langue, si on veut compter parmi les gens du monde. G. H. E. Bernstorff déclarait lui-même qu'il aimait la France « à la fureur ». Il écrivait ses lettres en français. « L'ascendant que la France avait pris en Allemagne, dit X. Marmier[5], venait de s'étendre jusqu'au Danemark ; les princes se bâtirent des châteaux sur le modèle de Versailles, ils s'habillaient selon l'étiquette de la cour de France, et donnaient leurs audiences à la manière du grand roi. Les nobles imitèrent l'exemple des princes et les riches bourgeois tâchèrent d'imiter l'exemple des nobles.

« Partout le bon ton fut de parler français, de suivre les modes françaises et de s'occuper de littérature française. On jouait les œuvres de Molière, on lisait Racine, et les œuvres de Holberg, recherchées par la foule, étaient peu goûtées dans les salons. Le sentiment de convenance l'emportait sur le sentiment de nationa-

1. J. Ludwig, *o. c.*, p. 131. — En 1769, le maître d'école était Jacques Desmarets (Id., *ib.*, p. 57).

2. C'est en 1783 que la messe ne fut plus célébrée seulement en français à Frédéricia ; pour ceux qui ne savaient que peu ou pas du tout le français, on disait la messe en allemand, tout d'abord de une à quatre fois par an. Au début du XIX[e] siècle, lorsque tous les anciens furent morts, le français devint de plus en plus étranger aux colonistes, et l'allemand se substitua au français dans la célébration de la messe (J. Ludwig, *o. c.*, p. 53).

3. En 1783 meurt à Copenhague M. Pierre Dumanoir, parisien, maître de langue française à l'Académie de la marine. En 1801 mourra M[me] Marianne Duguai de Bretonville, qui avait été gouvernante française dans diverses maisons, tout comme M[lle] Madeleine Lucrèce Courtonne († 1803) ; en 1807 meurt Louise Charlotte Molles, institutrice. Voir D. L. Clément, *o. c.*, p. 31-32.

4. Allen, *o. c.*, pp. 180, 190. Cf. Mario Krohn, *Frankrigs og Danmarks kunstneriske Forbindelser i det 18. Aarhundrede.* Copenhague, 1922.

5. *O. c.*, p. 149 ; cf. Jul. Lange, *Danemark*, p. 181, et Allen, *o. c.*, p. 149.

lité, on aimait mieux s'ennuyer avec Boileau, que de se réjouir avec Holberg ».

Apogée. — Le règne de Frédéric V (1746-1766) marqua l'apogée de notre influence. Mais Christian VII n'était pas disposé à réagir. Fidèle à la tradition, il s'était mis en route pour la France, étant prince héritier[1]. Il était même en France quand son père mourut en 1766. Son Altesse tint à visiter les trois Académies. Aucun hommage plus éclatant ne pouvait être rendu alors à notre culture littéraire et scientifique. Nous ne séparerons pas en deux une si courte époque. Aussi bien Fréron avait en mains des vers de Desforges Maillard destinés à Frédéric VI ; ils furent adressés à Christian VII. Imitons cet exemple !

Je ne sais trop sur quel témoignage s'appuie Voltaire ou plutôt ce qu'il entend au juste quand il écrit de Potsdam le 8 décembre 1751 au Président Hénault qu'il vient de s'établir une Académie française à Copenhague. Ne s'agit-il pas là d'un Collège ? [2]

Les Danois et l'étude du français. — Comme il était naturel, cet engouement parut excessif à certains. Gaspar Peter Rothe s'en moqua dans une pièce satirique. Ce qui lui parut particulièrement ridicule, c'était surtout la mauvaise habitude de barioler le danois de français, soit dans les conversations, soit dans les écrits : *Papier, en comedie, en comediant, en tragedie, en person, melancolisk, pallatz, epecerie, en plante, et kappel, kooret* (chœur), *en process* (une procession), *messen, et instrument, en livre, en harmonie, elementerne, natuur,* etc., n'avaient rien à faire dans la langue.

Divers faits permettent de s'apercevoir de la progression rapide de l'influence de la langue française. Les jeunes gens de famille venaient en France[3]. Mais le plus caractéristique est l'augmentation du nombre des livres français dans les bibliothèques publiques et

1. Cte Ed. de Barthélémy, *Hist. des relations de la France et du Danemark,* p. 279.

2. « Cet homme singulier [le Grand Électeur] doit être cher à votre ministère pour avoir abaissé la maison d'Autriche, affaibli l'Empire, changé la face de l'Allemagne et tenu la balance du Nord. Il doit l'être à tous les êtres pensants par sa philosophie libre, par la culture des lettres, et surtout aux Français, puisqu'il a appris d'eux seuls à penser et à écrire. Il a donné une telle vogue à notre langue qu'elle est devenue la langue générale du Nord, et qu'on vient d'établir une Académie française à Copenhague... » (Lettre inédite donnée en appendice par H. Lion, *Le Président Hénault*, p. 421).

Il était venu à Copenhague un certain nombre d'écrivains français. Sur l'initiative de Bernstorff et de Moltke, il se forma un *Collège royal de langue et belles-lettres français* (sic). Il s'ouvrit en janvier 1751 (Mario Krohn, *o. c.,* t. I, p. 50).

3. Charles, Prince de Hesse, *Mém. de mon temps,* p. 13.

privées. Les livres d'agrément sont en nombre considérable, mais les œuvres sérieuses ne manquent pas. Notre littérature classique — à commencer par Montaigne — Descartes, Pascal, Boileau, Molière, Fénelon, Bossuet, les tragiques et Voltaire, leur successeur, sont dans toutes les mains. C'est visiblement sur ces modèles que Danois et Norvégiens cherchent à se former un idéal de beauté et d'art. Mais Bayle, Fontenelle, Montesquieu n'étaient pas moins étudiés. Quand vint J.-J. Rousseau, il trouva dans ce pays comme partout des fervents dont le nombre ira croissant jusqu'au seuil du XIXe siècle[1].

Je dois dire que l'on s'attendrait, dans ces conditions, à trouver un nombre important de manuels de français. Or la littérature pédagogique de Danemark et de Norvège est, à cette époque, assez pauvre. Le premier des auteurs de ce genre paraît avoir été Dan. Matras, dont le *Dictionnaire français-danois* date de 1628[2]. De quels livres se servaient les quatre cents jeunes gens élevés à l'Ecole des Cadets de Terre qui apprenaient la langue française? Nous l'ignorons. En 1688 Pierre Canel, Informateur des Pages de la Cour, se donne le titre de professeur dans l'Académie royale de Copenhague. Il a publié une *Introduction à la langue Françoise*[3].

Au XVIIIe siècle je n'ai guère trouvé que Pauli[4], et Chamereau[5]. La seule explication que je voie de cette pauvreté en manuels me paraît être qu'on avait coutume de recourir aux manuels allemands, si nombreux et si bons.

Quelques maîtres illustres. La Beaumelle. — Il faut dire que la qualité des professeurs compense la quantité! Le premier qu'on doit citer, c'est La Beaumelle. Il était allé en Danemark comme précepteur du fils du comte de Gram, grand chambellan et grand veneur. Les francs-maçons de Genève lui ménagèrent des appuis dans la maçon-

1. F. Bull, *Fra Holberg til Nordal Brun*, pp. 35-37.

2. Bibl. Nat., X, 14495, Mazar., 44 136. L'œuvre est dédiée à M. Franç. Rantzau, Cons. du Roy. On a aussi de lui un *Compendium gallicæ et italicæ gramaticæ, in usum illustris Academiæ Soranæ, quæ in Dania est* (Hafniæ, 1625). Cf. Stengel, *Verz.*, n° 89. Ouvrage plusieurs fois réimprimé et remanié (1642, 1643, 1648). L'auteur était Vendômois et enseignait dans cette Académie le français et l'italien (voir *Voy. de deux Français*, t. I, p. 242).

3. Stengel, n° 188. Après la première édition, de date incertaine, le même en signale une de 1703. L'auteur devint en 1718 Informateur de son Altesse Royale Mgr. le prince héréditaire de Danemarc et de Norvège, et publia à Copenhague des *Observations critiques sur la Grammaire de Régnier-Desmarais* (Bibl. Nat., X, 9 838, in-12°).

4. Bibl. Nat., X, 9236, 1718, in-12°. Il ne figure pas au Catalogue de Stengel.

5. *Grammaire... Franç.-Danoise avec des dialogues et un vocabulaire, des histoires, des lettres et adresses de lettres.* Copenhague, chez Godiche, 1737, in-8°. On trouve dans ce titre la preuve que la mode, très répandue en Allemagne, de mettre en français les adresses, avait gagné le Danemark.

nerie danoise. Il fonda à Copenhague une revue bi-hebdomadaire, qu'il rédigeait à lui tout seul : la *Spectatrice Danoise* ou l'*Aspasie Moderne* (sept. 1748-1750), qui eut peu d'abonnés, mais à laquelle on fit l'honneur d'une traduction en anglais [1].

Si La Beaumelle séduisait les Danois, ce n'était pas en les flattant. Il les traitait même fort dédaigneusement. Suivant lui, « il y en a très peu qui sachent lire ; ils lisent... quelques pages d'une façon traînante d'un bout à l'autre, ils gâtent les passages les plus spirituels, et font exactement comme ceux qui regardent un tableau sous un faux jour. Même le français du XVIIIe siècle a dû leur sembler difficile ». Dépit de publiciste, qui ne dura pas, quand on lui eut fait une place, une belle place. Le 5 août 1750, La Beaumelle était nommé professeur royal en Langue et Belles-Lettres Françaises à l'Université de Copenhague et, malgré ses origines calvinistes, conseiller au Consistoire souverain de Danemark.

Il eut l'aplomb d'ouvrir son cours par une leçon que lui avait fabriquée Méhégan et dont celui-ci revendiqua plus tard la paternité, où il soutenait qu'adopter des arts n'était pas moins glorieux pour une nation que de les créer. C'était une véritable moquerie. On ne s'en choqua pas, et l'auteur put imprimer sa leçon et la présenter au Roi (15 mai 1751).

Taphanel a donné sur le succès de ce personnage aventureux des détails nombreux [2]. « La Beaumelle fut partout fêté, choyé, adulé. Les ministres, les feld-maréchaux, l'invitaient à leur table ; les trois ou quatre salons de Copenhague, ceux de Mme de Schulembourg, de Mme de Reventlau, de la comtesse de Holstein, se le disputaient... Il pouvait en ce moment prétendre à tout. Le prince héritier suivait ses leçons ; on parlait de lui confier l'éducation de la princesse royale ; le grand maréchal de Moltke l'encourageait à entreprendre une histoire du Danemark et lui promettait la charge honorablement rétribuée d'historiographe du Roi. Enfin il avait l'orgueilleuse satisfaction d'être, à Copenhague, le correspondant de Montesquieu... ». La correspondance littéraire que La Beaumelle recevait à date fixe de Paris et dont il distribuait des copies parmi quelques abonnés de haute marque était fort recherchée. On y trouvait des

1. Voir Achille Taphanel, *La Beaumelle à Copenhague*, pp. 202, 205, 207, 213. *Aspasie*, est-il dit dans le premier numéro, a choisi la langue françoise pour exprimer ses idées, car bien que le danois soit, comme la nation elle-même, simple, naturel et doux, il lui manque le verbe facile, la souplesse et l'élégance qui distinguent les François comme leur langue ; le danois n'est pas assez travaillé pour le but que se propose *Aspasie* et qui est de plaire et de distraire. Cf. du même, *La Beaumelle et St Cyr* pp. 35 et suiv.
2. *La Beaum. et St Cyr*, pp. 59 et suiv.

comptes rendus d'ouvrages nouveaux, des anecdotes de théâtre, des nouvelles de Paris et de la Cour... Après en avoir lu quelques numéros, le vieux comte Rantzau, ancien vice-roi de Norvège, « ...applaudissait à la création récente du cours de belles-lettres. Le roi, lui disait-il, vous a appelé pour faire aimer à ses sujets des sciences qu'à la vérité d'autres nations cultivent, mais que la France seule a su rendre aimables... »[1]. J'ai tenu à citer ce texte tout au long, non point pour mettre en lumière un personnage vaniteux, qui, somme toute, par sa conduite, se rendit ensuite plus nuisible qu'utile, mais pour faire voir l'intérêt qu'on prenait alors aux lettres et à la société française dans la capitale du Royaume. L'engouement était général.

Ce fut ensuite le Genevois Mallet (Paul-Henri) qui exposa aux Danois l'histoire. Mallet était un descendant de Huguenots réfugiés, et il convient à son propos de marquer le rôle que ces générations de protestants jouèrent non seulement dans le pays où leur famille était plus ou moins fixée, mais par toute l'Europe à travers laquelle ils se déplaçaient facilement.

L'auteur du *Voyage en Suède* (suivi de particularités de l'histoire de Danemark), Drevon (J.-Fr.-Henri), était né à Maestricht[2]. C'est encore un descendant de Réfugiés, que Catteau-Calleville, dont nous reparlerons à propos de la Suède ; il était né à Angermünde, en Brandebourg.

Holberg. — Un autre propagandiste, autrement considérable que les précédents, c'est le grand Holberg. Né à Bergen, en Norvège, en 1684, il fut inscrit comme caporal dans l'armée, à l'âge de dix ans, mais, trop faible de constitution pour rester dans ce métier, il se mit aux études. Ayant senti s'éveiller en lui le goût des lettres, il vint à

1. La Beaumelle publia encore les *Nouvelles Littéraires* et *Mes Pensées*, avant de quitter Copenhague, en 1751.

2. *Voyage en Suède, contenant un état détaillé de sa population, de son agriculture*, etc., suivi de l'Histoire abrégée de ce Royaume depuis Gustave I[er] en 1553 jusqu'en 1786 inclusivement, etc., et de quelques particularités relatives à l'histoire du Dannemarc par un officier Hollandois. La Haye, chez P. F. Gosse, Libraire imprimeur de la Cour MD.CCLXXXIV (voir Cat. de la Bibl. Nat., art. Drevon).

Il épousa en 1789 Johanna Maria Dutry, dont il se sépara quelques années plus tard. Il était alors Commandant de cavalerie ; il fut Colonel en 1779, Général Major en 1794, et mourut à La Haye en 1797. C'est à des chagrins de famille qu'il attribuait lui-même le séjour qu'il fit au Danemark de 1782 à 1786. Pendant ces quatre années, il fut l'hôte du Conseiller d'État Frédéric de Coninck, né lui aussi en Hollande, l'opulent possesseur du Palais Moltke, Bredgade, à Copenhague, et du Château de Droninggaard à Holte. Drevon devint l'intendant bénévole de cette terre; il embellit le parc de Droninggaard, y construisit plusieurs monuments dans le goût de l'époque, et en fit une description minutieuse, ornée de croquis de sa main et d'aquarelles de Paulissen. Ce manuscrit vient d'être luxueusement édité à Copenhague. Son voyage est de 1786. (Je dois ces renseignements à l'obligeance de M. le Pasteur André Monod).

Paris, en 1714-1715 d'abord, puis en 1716 et en 1725. Il n'était plus un jeune homme alors ; cependant il avait encore l'âge où l'influence des milieux corrige et dirige les inclinations naturelles. Il savait le français, l'avait même enseigné déjà ; il s'y perfectionna et apprit la France. Pendant son deuxième voyage, ses affaires, en meilleur état, lui permettaient de fréquenter les beaux esprits du café Maron, dont Lamothe présidait les réunions, et de visiter quelques savants, tels que Montfaucon, le Père Hardouin, le Père Tournemine, avec lesquels il aimait à discuter des points d'antiquité ou de théologie, Fontenelle enfin, qui, probablement par politesse plutôt qu'avec connaissance de cause, lui témoigna, dit-il, grand respect pour les mérites des Danois dans les sciences [1].

Holberg n'est pas un snob qui prétend franciser les Danois, il se moque même de ceux qui ont la prétention de se faire une prononciation parisienne. Est-ce parce qu'il en avait lui-même une assez mauvaise ? Une de ses Épîtres (IV, 396), non seulement instructive, mais piquante, nous donne sa pensée à ce sujet : « Tu m'écris que ton cousin est revenu récemment de France, et tu t'étonnes des progrès qu'il a faits en trois ans dans la langue française : car il l'écrit et il la parle, non seulement avec beaucoup de correction et avec facilité, mais il a si bien habitué sa bouche à l'accent et au rythme parisiens qu'on le prendrait pour un Parisien. Je suis content de savoir qu'il a appris la langue dans la perfection, car cela lui pourra être utile. Mais je ne vois pas en quoi cela l'avance d'avoir si bien habitué sa bouche à l'accent et au rythme parisiens, à moins qu'il n'ait l'intention de se faire professeur de langue. Pour moi, c'est une affectation qui fait tort à nos jeunes « messieurs », plutôt que de les orner, car ils se rendent par là ridicules tant parmi leurs compatriotes que parmi les Français, puisque par un tel artifice ils montrent qu'ils dédaignent le ton et la diction de leurs pères ; et parmi les Français, parce que, malgré le temps qu'on a consacré et la peine qu'on s'est donnée, ils s'aperçoivent que l'accent est faux. Cela a été mon cas ; car au bout de beaucoup d'application à l'accent parisien, une femme française a fait la réflexion suivante sur ma prononciation : il parle français comme un cheval allemand. Depuis je n'ai plus travaillé à plier ma langue à la parisienne, puisque j'avais vu que c'était peine perdue et d'aucune utilité ». La francomanie des gens à la mode lui a même servi de thème pour une de

1. Voir Marmier, *Litt. en Danemark et en Suède*, p. 112 et suiv., et surtout Legrelle, *Holberg considéré comme imitateur de Molière*, p. 38-39, et Campbell, *The Comedies of Holberg*. Cf. J. J. Ampère, *Revue des Deux Mondes*, 1[er] juillet 1832, *Sur la vie et les œuvres comiques d'Holberg*, p. 64.

ses comédies : *Jean de France*. Je n'insisterai pas sur ce fait, il aide seulement à déterminer quel rôle Holberg entendait donner au français dans son pays, à savoir celui d'une sorte de langue seconde, où il ne s'agissait pas de briller, mais qu'on devait posséder et manier, comme jadis on avait possédé le latin.

Si Holberg échappe aux imitations mondaines, qui ne valent pas mieux que le pédantisme latin des savants, il cherche à transporter dans son pays tout ce que l'esprit français lui paraît avoir de supérieur, et avant tout le goût. « Paris, dit-il, est la vraie patrie de la littérature. Il n'existe pas un autre endroit où on puisse faire des progrès aussi rapides dans les études de littérature et où on puisse acquérir un goût si sûr des choses littéraires. Je dois le confesser, je dois de la reconnaissance aux livres français pour tout ce que je sais »[1].

Les gallicismes abondent dans son style. L'Encyclopédie allemande d'Ersch et Grüber est la première à déclarer que bien des tournures de phrases dans Holberg sonnent un peu étrangement à des oreilles danoises et trahiraient à l'œil un peu exercé d'un linguiste l'influence de la France. Il suffit, du reste, d'ouvrir n'importe quelle comédie de Holberg pour y reconnaître une profusion inattendue de mots français. A défaut d'autres raisons, l'excessif développement que n'eût pas manqué de prendre un catalogue de ces emprunts m'aurait fait abandonner tout projet d'en dresser un. Je cite à titre d'exemple : 1° des *verbes : manquer at* (manquer de) ; *entretenere* (entretenir) ; *alterere* (bouleverser) ; *piquerere sig* (se piquer) ; *condolere* (faire des compliments de condoléance) ; *recommandere sig* (prendre congé) ; *charmere* (charmer). 2° des *substantifs : bassesse, taille, intrigue, jalousie, flatterie, habiletet, modestighed*. 3° des *adjectifs : capabel, curiøsk, menageerlig*[2].

Son maître et son guide, c'est avant tout Molière et ensuite Boursault. Personne n'a témoigné une plus grande admiration pour le grand comique que son successeur scandinave. « Quand on veut faire l'éloge de la France, dit-il, c'est le nom de Molière qui vient aux lèvres ». Dans ses cinq volumes d'*Épîtres* (1748-1754), c'est Molière qui, après Pierre Bayle, est l'auteur le plus souvent nommé[3]. A tout propos il a répété ce qu'il doit à ce génie comique qui avait

1. Campbell, *o. c.*, p. 92.

Dans sa pièce de *Jacob von Tyboe*, un dialogue entre deux domestiques nous révèle l'habitude qu'on avait alors de mettre en français la suscription des lettres pour l'intérieur du Danemark : « Pourquoi écrit-on l'adresse en français sur une lettre qui fait le trajet de Slagelse à Ringsted », demande l'un des interlocuteurs (act. I, sc. 4). Voir Aderer, *La Précellence du langage français*.

2. Voir Legrelle, *o. c.*, p. 347.

3. F. Bull, *Revue de Litt. comparée*, avril-juin 1922.

jeté un éclat si vif sur la littérature de la France. Ses *Pensées morales*, les *Préfaces* de ses pièces témoignent de sa profonde admiration[1]. Il la proclame à tout propos, et, quand il ne le fait pas, elle se révèle d'elle-même[2].

Ajoutons que Holberg doit à bien d'autres, car il puisait un peu partout. Notre littérature du XVI[e] siècle, celle du début du XVII[e], si décriées alors en France, ne lui étaient pas étrangères. Il a pris son bien dans *Les XV Joyes de Mariage*, dans *Les Caquets de l'Accouchée*. Il a emprunté à Scarron pour *Les Invisibles*. En même temps il lisait les contemporains : Regnard, Palaprat, Dancourt, Dufresnoy, Destouches, Legrand[3]. Le génie de la France, sous toutes ses formes, semble avoir passé dans ce grand homme. Holberg se croyait surtout historien et, dans ses derniers ouvrages, il montre qu'il est familier avec Montesquieu qu'il discute particulièrement dans ses *Remarques sur quelques positions qui se trouvent dans l'Esprit des Loix* (Copenhague, 1753). Il y a tenté des réfutations de quelques-unes des idées du grand philosophe de l'histoire et du droit. Comme pour provoquer une réponse de l'auteur, il les récrivit en français, sauf à les faire corriger, sans amour-propre[4]. C'était aussi un grand admirateur des *Lettres Persanes*. Il n'est pas sans intérêt d'ajouter que Holberg fit lui-même passer en français plusieurs de ses pièces[5].

Je n'ai pas à étudier ce que valait en soi le théâtre de Holberg, amalgame d'observations réelles et de formes imitées. L'intéressant pour nous, c'est que le public eut peine à s'y habituer, non point

1. Legrelle, *o. c.*, p. 41.
2. Rahbeck, excellent critique danois, qui enseigna plus tard à Copenhague, dans une étude pénétrante intitulée *Holberg considéré comme poète comique*, le présente franchement comme un disciple de Molière (Legrelle, *o. c.*, p. 43).
3. Campbell, *o. c.*, p. 107. Legrand a eu une grande influence sur Holberg, surtout dans son *Epreuve réciproque*. Pendant l'année 1725-1726, quand Holberg était à Paris, la gloire de Legrand était à son apogée. Neuf de ses pièces furent jouées dans les 76 représentations de l'année 1725, et 57 dans celles de l'année 1726 (Id., *ib.*, p. 211).

La ressemblance entre la pièce de Destouches, l' « *Irrésolu* », et « *den Vægelsindede* », a déjà été remarquée par ses contemporains, et Holberg était obligé de dire pathétiquement : « Ma pièce est de deux ans plus âgée que celle de Destouches ». Mais ce n'était pas vrai (Id., *ib.*, pp. 211 et 219).

4. « Quoique il eût appris cette langue avec soin, il sentait qu'il pouvait lui échapper une expression incorrecte, et cette crainte me valut le plaisir de le voir quelquefois », dit Mallet.

La première phrase du livre était : Lorsque je considère les *bas* commencements de la ville de Rome... « M. Mallet fait observer qu'il faudrait mettre les *faibles* commencements. Holberg se fâcha, disant qu'en latin on écrivait bien « infima principia », et ces commencements bas ou faibles furent la fin de leurs relations. Il faut ajouter qu'en général, le français de Holberg était meilleur (*Voyage de Pologne, Russie, etc.*, augm. par Mallet, t. IV, p. 286).

5. Legrelle, *o. c.*, p. 39. D'autres traductions parurent à Bâle et à Berlin, à diverses dates (Id., *ib.*, pp. 43 et 47).

parce qu'il était trop français, mais parce qu'il ne l'était pas assez. A côté du Holberg il fallait lui redonner du Molière vrai, en danois d'abord, puis en français [1].

Le reste du répertoire suivit sans doute le mouvement : à la fin de 1761, on jouait *Zaïre* en traduction. Au début de 1773, ce sont des comédiens français qui donnent en français *Polyeucte* et se disputent si fort les rôles qu'on porte la querelle, par la voie diplomatique ! — devant les comédiens de Paris [2].

Sans vouloir chercher à trop préciser, on peut dire, je crois, que c'est en 1774 seulement que le théâtre danois arriva à s'implanter solidement à Copenhague. La *Gazette des Deux-Ponts* dit, le 7 février 1774 : « On commence à se familiariser avec les spectacles danois ; ce n'est qu'en s'y accoutumant et en les protégeant qu'on peut parvenir à les perfectionner » ; puis, le 10 avril : « Les spectacles Danois sont à présent très fréquentés ; la Cour donne l'exemple et on regrette moins la Comédie Française » [3].

Cercles français. — Il ne faudrait pas que le nom de ce grand représentant du goût français fît oublier des personnages plus modestes, mais qui ont eu aussi leur rôle : Desroches, qui fonda le *Mercure Danois*, Reverdil, professeur et secrétaire du roi Christian VII, qui le reprit, ni Roger André [4] ou Mallet, professeur de littérature française, dont nous parlons ailleurs [5].

1. *Holbergarbok*, 1921, pp. 120, 135.
Quand un nouveau théâtre s'ouvrit en 1747, on donna à Copenhague pendant les deux premières saisons 58 fois du Molière, 47 fois du Holberg, 35 fois du Regnard, 22 fois du Destouches, 21 fois du Marivaux.
En juin 1748, une troupe française joua du Molière, du Regnard et du Destouches. Il y avait foule et tous les petits-maîtres louaient le nouveau genre. Aux environs de 1750 la troupe tenait bon. Il est vrai qu'elle donnait des opéras-comiques aussi bien que des comédies et aussi des ballets et même des marionnettes (A. Hammerich, *Hist. mus. dan.*, p. 192 ; cf. Legrelle, *o. c.*, p. 37).

2. Archives de la Comédie-Française ; Conflits des Comédiens de province, année 1773 : « Prier Messieurs les Comédiens François de décider si, lorsqu'il y a dans une troupe deux acteurs dont l'un joue tous les amoureux de caractère et l'employ de Monsieur Lekain, et l'autre tous les jeunes premiers comiques et tragiques, et fait tout l'employ de Monsieur Molé, ce dernier doit avoir des prétentions au rôle de Polyeucte dans la tragédie de ce nom, et à qui, s'il a des droits sur ce rôle, doit appartenir celui de Sévère ». — La réponse donnée le 11 février fut remise « au Sr Lavoy, pour la cour de Copenhague ».

3. Le même journal ajoute un peu plus tard (26 mai 1774) diverses précisions :
Le roi continue de protéger le théâtre national, on sait ce qu'on a fait pour assurer des sujets dans les différents genres pour les spectacles Danois. Les sujets ne suffisent pas, il faut des pièces ; on a déja essayé d'encourager les auteurs par des récompenses ; on vient de fixer ici les rétributions qu'ils doivent tirer.

4. Roger a écrit : *Lettres sur le Danemark*, dont toutefois Reverdil a composé une grande partie, après la mort de Roger.
On trouvera des renseignements relatifs aux hommes de lettres français dans Jul. Clausen, *Franske Litterater i Kobenhavn på Frederik V's tid.*

5. Il faisait des cours à Charlottenberg. On lui doit une *Histoire de Dannemarc*, une

On a dit, et cela est peut-être exact, que les Danois restèrent plus que les Norvégiens en contact avec l'Allemagne. En effet, non seulement ils continuaient à emprunter chez leurs voisins des ouvrages professionnels, mais à peine la littérature allemande prit-elle son essor qu'on s'y attacha. Ainsi Ewald se mit à l'initiation de Klopstock. Les Norvégiens, étudiants, poètes, lettrés, qui, en 1772, fondèrent un cercle littéraire à Copenhague « Det norske selskab », se moquèrent de ces goûts. C'étaient des « Français exclusifs ». La devise qu'ils avaient choisie : « Vos exemplaria græca » se traduisait pour eux par : lisez les classiques français, et cherchez là vos modèles.

Fasting (Claus) est le type du dévot de l'art français. On a dit plaisamment qu'il « était français, même quand il était dans les vignes ». Établi plus tard à Bergen, il publia une revue : *Feuilles provinciales,* dont les articles spirituels sentent bien leur origine. Il ne manque jamais une occasion d'expliquer à ses lecteurs combien Voltaire est grand, et, en parlant de Montesquieu, il écrit : « Quand un scélérat qui écrit contre Montesquieu est orthodoxe, et que le meilleur et le plus intelligent des hommes est hérétique... ». Le ton montre jusqu'où allait son culte. Il le poussa jusqu'à l'imprudence en écrivant des vers en français. Et cependant — inconséquence des hommes et des choses! — c'est à un des membres les plus connus de ce cercle : Johan Herman Wessel, un autre fervent de la France, qui traduisait nos auteurs et enseignait notre langue, qu'est due la ruine du prestige de la tragédie française en Danemark et en Norvège. En attaquant, dans une satire mordante, les mauvaises copies qui s'en faisaient, il dégoûta du même coup le public des originaux.

On ne saurait mieux marquer le rôle et le rang qu'avait pris à Christiania la langue française vers la fin du XVIIIe siècle, qu'en rappelant un fait relatif à un richissime habitant de la ville, Bernt Anker, qui jouait les Mécènes. Pour le flatter et mettre en relief la connaissance qu'il avait du français, un ami lui fit, à l'occasion de son mariage, une traduction française d'un grand poème norvégien, accompagné d'un appendice approprié à la circonstance. La flatterie était ingénieuse, car en 1780, le destinataire fonda une société dramatique privée dont l'action se manifesta d'abord par les représentations d'une pièce de Voltaire. Anker lui-même s'essaya dans le rôle d'acteur français. Après avoir vu Talma à Paris, il ne désespérait pas de l'imiter, ayant pris de lui des leçons de diction et de

Introduction à l'histoire du Dannemarc, où l'on traite de la Religion, des Loix, des Mœurs et des Usages des anciens Danois. Il a publié également *Monumens de la Mythologie et de la Poesie des Celtes et particulièrement des anciens Scandinaves* (voir Jessen (de), *Bibliogr.*, p. 165).

maintien. On était alors sous le Consulat. Bonaparte reçut cet hôte de marque et lui demanda très aimablement : « Eh bien, M. Anker, est-ce que vous avez réussi à atteindre le but de votre voyage à Paris » ? Le Norvégien n'avait perdu ni son temps, ni son argent. Il répondit sans hésiter, avec l'à-propos d'un courtisan et l'esprit d'un Français : « En ce moment même, Sire »[1].

1. F. Bull, *Norsk biograf. leksikon,* p. 169. L'anecdote est sans doute rapportée inexactement, car on ne disait pas *Sire* aux « Citoyens Consuls ».

II. — EN SUÈDE

CHAPITRE PREMIER

COUP D'ŒIL EN ARRIÈRE

Au Moyen Âge. — Strindberg, avec un peu d'exagération, à son ordinaire, dit que la Suède fut baptisée par la France [1]. Il est exact que le roi Biörn envoya à la Cour de Louis le Débonnaire des délégués qui exposèrent que beaucoup de gens étaient disposés à embrasser le christianisme et que le roi accepterait avec bienveillance l'arrivée des prêtres [2]. Anschaire, dont nous avons parlé précédemment, fut envoyé et partit avec enthousiasme. Les relations monastiques restèrent dès lors étroites, malgré les survivances du paganisme. Les premiers couvents, Alvastra, Nydala (XIIe s.), etc., où toute la vie intellectuelle se concentrait, appartenaient à l'ordre de Cîteaux. Mais il ne conviendrait pas d'oublier l'influence des moines Prémontrés ou Dominicains, qui fut générale en Scandinavie [3]. Les premiers venaient en général de France, les autres au moins quelquefois.

Pour s'être rendus à Montpellier ou à Paris, les membres suédois de l'ordre ne s'étaient pas nécessairement francisés. Quatre fois, durant le moyen âge, le siège de recteur de l'Université de Paris fut occupé par un Suédois [4]. Je ne répéterai pas ce que j'ai dit dans les

1. *Les relations de la France avec la Suède*, p. 7 ; cf. p. 14.
2. Vita Anskarii, Auctore Rimberto, éd. Gr. Waitz, Hanovre, 1884, cap. 9, p. 30 (829). Rimbert était un élève d'Ansgar ou Anschaire.
3. L'apparition des Dominicains, dit Schück, inaugure une nouvelle période de l'histoire de l'enseignement au moyen âge. Les Dominicains accomplissaient d'assez longues études dans un monastère suédois, sous la direction particulière d'un « lector » ; ils étaient ensuite envoyés dans les établissements d'enseignement étrangers, en règle générale à Cologne, Oxford ou Montpellier, et enfin à Paris, où l'ordre possédait, comme les Franciscains, un Studium generale.

Parmi les nombreux Suédois qui terminèrent dans ce collège leurs études théologiques, il faut citer un jeune Dominicain de Gotland, Petrus de Dacia, à qui Renan a consacré une charmante étude biographique (*Hist. Litt. de la France*, XXVIII, dans Schück, *Hist. litt. suéd.*, p. 49).

4. Gustaf Asbrink, *La France et la Suède*, Svenska Dagbladet. Upsala, 1908, p. 18.

précédents chapitres du rôle respectif du latin et du français. Le Collegium Upsaliense, fondé en 1285 (rue Serpente), et qui recevait douze jeunes gens, était un des nombreux sanctuaires de la latinité qui peuplaient le quartier latin. Ceux qu'élevèrent ensuite le chapitre de Linköping (1317) (rue des Carmes et du Mont St. Hilaire) ou le diocèse de Skara (in vico Brunelli) n'avaient pas un caractère différent. Malgré tout, la cinquantaine de boursiers qui y étaient hospitalisés, les étudiants qui se rendaient à Orléans aussi [1], ne pouvaient manquer, même dans nos Universités latines, de rencontrer des Français et d'apprendre d'eux, fût-ce en contrebande, quelque chose de leur langue. Des jeunes gens curieux et avides de vivre ne poussent pas la discipline jusqu'à se fermer la bouche et s'étouper les oreilles. En tous cas il est impossible d'admettre que ceux-là sont restés tout à fait ignorants de la langue vulgaire, qui ont fait à Paris un très long séjour, y ont enseigné, y sont parvenus même au rectorat [2].

Un mariage amena sur le trône une femme de Namur. En 1334, le roi de Suède, Magnus Erikson épousa en effet Blanche de Namur [3], de la famille Dampierre, née d'une mère, de la maison royale des Capétiens. Grâce à elle le cardinal Jean de Guilbert eut une grande influence à la Cour. Le conseiller intime du roi était son beau-frère, Louis de Namur. « Cette alliance, dit Strindberg, où sont réunis les écus de France et de Suède, semble la symboliser et présager en même temps l'avenir des deux pays ».

La vérité est que notre littérature n'avait pas attendu cette union pour trouver crédit. Nous en avons une bonne preuve. Nous savons en effet de science certaine, qu'au cours de l'automne de 1302, le duc suédois Erik Magnusson s'étant rendu en Norvège pour s'y fiancer à l'héritière du roi, la reine, voulant lui faire une surprise, lui offrit la traduction d'*Yvain*, de Chrestien de Troyes [4].

1. Une liste d'étudiants scandinaves à l'Université d'Orléans se trouve dans les *Mém. Soc. Agr. Sc. et B.-L. d'Orléans*, t. VIII, p. 63. Elle commence à 1384, et va jusqu'en 1687. Plusieurs de ces étudiants se rendirent célèbres. Voir Schück, *o. c.*, p. 48.

2. Maître Laurentius de Succia professait la philosophie et les autres arts libéraux à Paris en 1348, ainsi que Andreas de Succia, « cum celebritate et ingenti nominis fama » (Strindberg, *o. c.*, pp. 21-24).

3. On trouve dans le sceau de Blanche les armes de Suède, de Namur, de Norvège et de France réunies. Mais nous voyons aussi que le roi écrit en latin à sa femme (*N. H.*, t. III[1], p. 56). La jeune femme avait amené quelques dames de haute naissance et son frère Louis devint le conseiller intime de son mari.

4. En 1308 suivit un autre roman, *Le duc Frédéric de Normandie*, d'un auteur inconnu, mais il était fait d'après une traduction allemande.

En 1312 le poète du duc Erik présenta un troisième ouvrage, *Flore et Blanchefleur*. L'original était français, mais le traducteur avait eu recours à un roman en prose norvégienne. Cf. Verrier, *Vers fr.*, t. III, p. 216-217.

Comment pareille idée fût-elle venue si la réputation de ces œuvres n'eût pas été faite ? Les juges compétents nous disent que dès ce moment la littérature suédoise, jusque-là autochtone ou latine, est teintée de français. Ce ne fut pas seulement notre idéal chevaleresque qui inspira alors l'âme suédoise ; nos productions religieuses, celles de saint Bernard en particulier, l'entretenaient dans la foi. Toutefois, il ne s'agit pas ici des communications entre notre esprit et celui des pays scandinaves ; nous ne devons considérer que la connaissance qu'on put prendre de notre langue. Or une traduction d'un livre composé en France, mais écrit en latin, que l'auteur soit saint Bernard ou Albert le Grand, n'a sous ce rapport aucune signification sérieuse [1].

Je considère comme d'une plus grande conséquence que les hommes d'Église aient pris une haute idée de la supériorité de la France, non seulement en matière de théologie ou de décret, mais en matière d'art, et qu'en 1287, un tailleur de pierres, Étienne de Bonneuil, de la corporation de Notre-Dame de Paris, ait été invité à construire à Upsala la magnifique cathédrale qui, depuis tant de siècles, montre à toute la jeunesse studieuse un échantillon du génie de notre pays. Il partit avec une équipe de dix « bachelers » (contremaîtres ?) et d'autant de « compaignons ». Combien il serait curieux de savoir de quelle façon ces maîtres de l'œuvre s'y prenaient pour donner leurs instructions aux ouvriers indigènes ! Il fallait nécessairement qu'une ou plusieurs personnes servissent d'interprètes [2]. Malheureusement nous ne savons rien de l'influence linguistique que pouvaient exercer ces « massons » ni de celle qu'ils recevaient.

Le XVIe siècle. — On sait qu'au début de l'imprimerie, les Suédois comme les Danois, firent beaucoup imprimer en France. Ils achetaient aussi des livres, latins naturellement pour la plupart [3]. Il arrivait cependant qu'il se glissât des productions en français dans l'envoi. Gustave Wasa fit venir un médecin de France, Ch. du Paly [4]. On voit, sous Erik XIV, des artistes français venir à Stockholm et aussi un jardinier, nommé Allart [5].

La Suède restait pourtant bien étrangère encore à notre culture.

1. Sur ces traductions voir Schück, *o. c.*, p. 54, et Strindberg, *o. c.*, pp. 26, 116, etc.
2. Voir Strindberg, *o. c.*, p. 33.
3. La bibliothèque de Vadstena fait acheter à Paris, au commencement du XVe siècle, une collection de manuscrits dont la note a été conservée jusqu'aujourd'hui. Le catalogue des incunables de la bibliothèque d'Upsala, dressé vers la fin du moyen âge, fait mention d'un recueil de poésies et d'un mémoire français (Strindberg, *o. c.*, p. 24).
4. Wrangel, *Et Blad ur historien...*, pp. 18-20.
5. Strindberg, *o. c.*, p. 116-117.

Högberg[1] a montré que l'ignorance du français était alors générale. Et il en donne, entre autres preuves, celle ci : Martinus Olai Helsingius, secrétaire du roi Erik XIV, séjourna trois ans en France (1559-1562) ; il était fort épris de notre langue, qui lui rappelait le grec ; or, à propos de sa traduction de l'*Oraison de la Paix* de Guillaume Aubert, il déclare que l'usage qu'il pourrait faire d'une œuvre française dans son pays serait nul ou à peu près, car la langue n'est connue que d'un très petit nombre de personnes ; il se servira donc du latin.

La Réforme et la Renaissance. — A cette époque diverses causes tendirent cependant, les unes à diminuer, les autres à accroître les relations de la Suède et de la France, et tout d'abord la division survenue dans la chrétienté. La France protestante eut ses centres d'études. Saumur était particulièrement fréquentée par les Suédois. Académie et Université les attiraient, souvent à la fois, car, dans ce temps de batailles, les élèves, même bourgeois, avaient profit à être bons cavaliers. Là était le « pape des Huguenots », Ph. de Mornay, seigneur du Plessis-Marly. Ce savant, ami d'Henri IV et de Coligny, eut l'honneur que son livre, *De la vérité de la religion chrétienne,* fût traduit en suédois[2]. On traduisit aussi les Psaumes de Marot — mais sur une version allemande[3].

Plusieurs seront peut-être étonnés de me voir citer Strasbourg parmi les villes françaises que fréquentaient les Scandinaves. J'ai dit ailleurs comment il y avait là un centre d'études françaises dans l'Empire germanique[4]. Strasbourg, en effet, était luthérien ; grand avantage, car le calvinisme était presque aussi redouté en Suède que le catholicisme. On y voit le maître de langue Martin dédier à des étudiants scandinaves, ses élèves, son *Parlement nouveau*.

S'il s'agissait ici de marquer l'influence générale de la Renaissance française, il faudrait tenir grand compte de la diffusion de la philosophie ramiste. A la veille de la mort tragique du malheureux philosophe, la renommée de ce Français, traqué en France, atteignait son apogée dans les pays du Nord. Joh. Schroderus (Skytte), un socratiste (c'était le nom de ses protagonistes), la fit pénétrer jusque chez Gustave-Adolphe, dont il était le précepteur. Mais, si La Ramée était un partisan décidé de la langue vulgaire, dont il a fait une

1. *Isaac Cujacius*, p. 194.
2. Wrangel, *o. c.*, pp. 18-22.
3. Schück, *o. c.*, p. 12.
4. Voir H. L., t. V, pp. 117 et suiv.

Gramere, c'est néanmoins sous forme latine que ses idées se répandirent au dehors[1].

Au reste, comme partout, dans la Suède du XVI[e] siècle, l'italien faisait au français une forte concurrence. Si en effet plusieurs des aristocrates du temps, hommes d'une grande culture, apprenaient une langue étrangère, c'était l'italien, non le français[2]. Malgré cela, on vit le roi Jean III (1568-1592) étudier notre idiome et se faire, par l'intermédiaire d'un Français, nommé Laporte, une bibliothèque française[3].

1. Strindberg, *o. c.*, p. 115,
2. Schück, *o. c.*, p. 72; cf. Högberg, *o. c.*, p. 195.
3. Strindberg, *o. c.*, p. 116.
La première grammaire suédoise, où le français figure, est un *Donatus VI linguarum,* qui s'est conservé en manuscrit depuis cette époque (Bibl. Skokloster) (Id., *ib.*, p. 117).

CHAPITRE II

RAPPROCHEMENT

La Guerre de Trente ans. — Nous voici arrivés à la Guerre de Trente Ans, c'est-à-dire à la période où la politique de la Suède et de la France furent intimement mêlées[1]. On s'attendrait à ce que pendant ces années, où les armées des deux pays combattirent pour la même cause et parfois ensemble, la connaissance de notre langue soit devenue plus fréquente. Il y eut des rencontres, des visites officielles. Oxenstierna vint à la Cour (1635), Charles (qui fut plus tard Charles X) fit une entrée solennelle à Paris.

Gustave-Adolphe parsème de mots français le suédois et l'allemand de ses lettres et autres écrits. Voici ceux que je relève dans deux pages d'une réponse (en suédois) au roi de Danemark Christian IV[2] : *offerte, conjunction* (3 f.), **marche* (4 f.), **impossibel, prœjudic(c)rlig,* **religion* (2 f.), **passera* (infinitif), *mill,* **armee* (6 f.), **quartier,* **äffuentyr* (= aventure), **partie, inqvartere* (infinitif), **soldat,* **diversion,* **bastant,* **dessein,* **pass, formera, argument.*

Malgré cela il semble que, dans les relations diplomatiques tout au moins, la situation de la langue française n'en fut guère accrue. Les Suédois n'étaient pas moins éloignés que les Danois de reconnaître des droits quelconques à notre idiome. Lorsqu'on négocia la paix de Westphalie, Axel Oxenstierna ordonna à son fils Jean de répondre en suédois, si d'Avaux et Servien s'avisaient d'écrire en français au lieu d'employer le latin[3].

Toutefois Högberg a mis en lumière un fait significatif, c'est la création à Upsala, en 1637, d'un lectorat français. Pour la première fois une langue vivante étrangère prenait place dans l'enseignement, et cette langue était la nôtre. Ce premier maître de langue française fut « Isaacus Cujacius, Gallus Genevensis», en français Isaac de Cuyaux, dont la famille était originaire de Pau et d'Oléron, mais

1. Traité de Berwalde, 1631.

2. *Konung Gustaf II Adolfs Skrifter*, p. 288-289.

Les mots sans astérisque ont pu être empruntés au latin par l'intermédiaire du français aussi bien que directement. A en juger, d'ailleurs, par des formes telles que *offerte, inqvartere*, etc., l'importation a dû avoir lieu souvent par l'Allemagne.

3. Strindberg, *o. c.*, pp. 133-135.

s'était fixée à Genève[1]. Il semble du reste avoir fait à Upsala un séjour très court. Mais il fut remplacé immédiatement (1638) et le lectorat continua d'exister[2]. Cuyaux n'a pas publié d'ouvrage de doctrine, quoiqu'il en eût préparé au moins un. Soit dans ses cours, soit dans ses leçons particulières, il employait sans doute les manuels publiés dans d'autres pays[3].

Christine. — Sous Christine les choses allèrent d'un autre train. Dès sa jeunesse elle s'était éprise de la France, et le manifestait à sa manière, avec quelque extravagance. Elle voulait nommer l'ambassadeur de Bregy premier chancelier à la Cour, en le chargeant d'enrôler trois cents cavaliers français pour sa garde d'honneur. A vingt ans, elle parlait et écrivait couramment le français, dont elle se servait toujours volontiers pour sa correspondance, particulièrement avec des savants comme Gassendi[4]. Sa galerie de tableaux avait été composée par un Français, le marquis du Fresne. Son peintre officiel, la chose est vraiment significative à pareille époque, fut encore un Français, Sébastien Bourdon. Sa bibliothèque recueillit une partie des livres de Mazarin, vendus pendant la Fronde. C'est dans ce milieu que se réunit son Académie, dont le médecin Bourdelot, arrivé en 1652, fut l'âme. De loin les Scudéry l'inspiraient et on comprend qu'ils lui aient fait place, l'un dans *Alaric*, l'autre dans *Le grand Cyrus*. Scarron, Saint-Amant, Benserade, furent en relations avec elle. La France lui fournit pour ses invités des ballets, pour elle-même un maître de danse. Tout le monde se souvient de ses séjours en France, et des incidents auxquels ils donnèrent lieu, jusqu'à ce qu'il lui fallut quitter le royaume[5]. C'est sous son règne que Descartes fut invité à Stockholm. Il eut avec la reine de fréquentes conférences où se discutaient des questions philosophiques[6]. Son influence fut immense. Auprès de cet homme de génie les autres Français font aujourd'hui humble figure. Ils comptaient à l'époque, Saumaise (Claude), lui aussi, était grand dans son genre. Huet, Samuel Bochard, Naudé, donnaient de notre érudition une idée singulièrement avantageuse[7].

1. Voir pour les détails biographiques, Högberg, *Is. Cujacius* ..., pp. 199 et suiv.
2. On trouvera la liste des titulaires, Id., *ib.*, p. 205, n. 1.
3. Voir le précieux appendice où Högberg a étudié, après la vie de son personnage, la composition de ce qui reste de sa bibliothèque.
4. Quand le sieur Chanut présenta une lettre particulière de la Reine régente, Christine « luy repondit en François » (*Mémoires de ce qui s'est passé en Suède*, janv. 1646, p. 6).
5. Voir Strindberg, *o. c.*, pp. 145-148.
6. Gustave III lui fit faire un tombeau digne de lui.
7. En même temps des savants suédois se faisaient remarquer dans les cercles éru-

Néanmoins l'influence de l'esprit français restait précaire. On le vit bien, quand, à la suite des manœuvres du ministre espagnol Pimentelli, le vent tourna. Les Français — Bourdelot lui-même — furent forcés de repartir. Ils laissèrent derrière eux un pamphlet injurieux : *Les Adieux des Français* [1].

Cependant la Suède pensante avait reçu de Descartes une impulsion qui détermina les meilleurs esprits à suivre des voies nouvelles [2], et aucune menace de répression du clergé ne put arrêter les Stenius, les Rudbeck, les Bilberg, les Hoffwenius [3]. Georg Stiernhielm, le père de la poésie nationale, dont les modèles étaient Malherbe et Boileau, fut opiniâtrément cartésien. Le courant dura jusqu'au jour où une nouvelle philosophie vint de France avec les Encyclopédistes.

La Suède noble reçut de notre vie élégante un choc aussi décisif. On vit peu de jeunes nobles aux Universités, mais il y en eut plus que jamais à Angers et à Saumur, aux écoles d'équitation. Ils y apprenaient la voltige et le saut d'obstacles, et aussi le français. C'est en français et en latin que Lilliecrona y rédige son journal [4].

Dans le deuxième tiers du XVII[e] siècle, les jeunes nobles suédois commencèrent aussi à revenir en grand nombre faire des études à Paris ; parmi eux beaucoup devaient s'illustrer dans leur pays. Le futur roi de Suède, Charles-Gustave, suivit avec application, de 1636 à 1640, les cours de l'Académie de M. de Vaux, puis de l'Académie Benjamin de Hanningues. Il se créa de nombreux amis parmi les jeunes Français de la haute aristocratie [5].

dits, à Paris, en particulier Hambraeus (Jonas), orientaliste, né à Bollnäs, en 1588. Professeur à l'Université de Paris, il collabora à l'édition française de la Bible syrienne-arabe, imprimée à Paris en 1633-45. Il mourut en 1671. Il avait été pasteur à l'Église suédoise à Paris (Strindberg, *o. c.*, p. 157).

1. « Abandonnez donc promptement, disait-il, ces déserts et ces solitudes affreuses pour venir posséder une terre promise, qui a été donnée à vos pères et doit faire votre héritage, laissez aux Suédois leur *stremeling* (*strömming*, petit hareng de la Baltique) et leur *cakelrut* (*kakabröd*, ou *knäckebröd*, pain de seigle sec et dur) » (Strindberg, *o. c.*, p. 142).

2. Les professeurs de médecine, de sciences et de lettres d'Upsala et de Lund ne tardèrent pas être gagnés à la doctrine nouvelle.

3. Le célèbre artiste français Sébastien Leclerc, qui combattit en 1679 quelques-uns des principes de Descartes, dans son *Traité de perspective*, fut le principal auxiliaire du comte de Dahlberg, auteur de *Succia antiqua et hodierna*, publiée en 1716 (La Suède d'autrefois et d'aujourd'hui). Il était contemporain et rival de Vauban et de Cohorn (Geffroy, *Gust. III*, t. I, p. 63-64).

4. Il est étrange, et à mes yeux assez peu explicable, que des Suédois, tels Rubenius et Bergius, soient attachés comme mentors ou précepteurs à de jeunes nobles français.

5. Le Suédois Björnstähl accompagne à Paris le baron de Rudbeck et y demeure de longues années (Joret, *Villois.*, p. 9). Dans le *Journal* de O. Lefèvre d'Ormesson, à la date du 11 sept. 1646, on lit : « Visite à la Cour du Comte de La Garde (de la Gardie), fils du maréchal des armes de Suède, et petit-fils d'un gentilhomme Languedocien qui

L'étude de la langue. — Comme il était naturel, une fois qu'on en fut à ce point, le désir d'apprendre notre langue se généralisa. Une première grammaire, par André de Claux, parut à Upsala en 1646 ; une autre par Pourel de Hatrize, à Stockholm, en 1650[1]. Une autre suivit bientôt[2], en attendant les adaptations de l'ouvrage de Des Pepliers (1742). Les diplomates donnaient l'exemple. La façon dont ils maniaient le français a frappé plusieurs contemporains, ainsi l'abbé de Choisy. Il nous dit dans ses *Mémoires*, en parlant du comte Tott, ambassadeur à Paris en 1661 : « C'était un homme... parlant mieux françois que pas un courtisan ; et c'est une remarque qu'on a faite que de tous les Étrangers, les Suédois sont les plus ressemblans aux François, ont les manieres les plus aisées et gardent moins l'accent de leur pays »[3]. La *Relation des Ambassadeurs* rapporte aussi de son côté : « Ces Messieurs Suédois... ayant tous trois abordé M. l'ambassadeur (l'Anglais de Carlisle), lui firent la révérence et l'un d'eux le complimenta en françois d'une manière tout à fait civile »[4].

« Tous les cavaliers suédois, dit Regnard, se font une gloire particulière de bien parler notre langue : le comte de Stembok, grand maréchal du royaume, le *ristrosse* ou vice-roi, comte de la Gardie, le grand trésorier Steint-Bielke, le comte Cunismar (Königsmarck), tous ces gens-là parlent aussi bien françois que des François mêmes »[5].

Une des étoiles de la Cour de Charles XI, Aurora von Königsmarck, écrivait notre langue avec autant d'élégance et d'esprit que de relief et de couleur. Elle était de celles qui en 1684 jouèrent l'*Iphigénie* de Racine.

L'engouement allait assez loin pour que des techniciens et même des hommes de lettres se missent à publier en français : On dit que Wivallius (✝ 1669), le Villon suédois, aurait composé une « *Chanson nouvelle* en rejouissance du mariage du baron d'Oxenstierna » (1643)[6]. Mais il ne l'a pas publiée. Runius, si goûté de ses contemporains, qui combattait cependant l'influence française, se servit à

était allé s'établir en Suède, il parle bien françois » (t. I, p. 363). Cf. une lettre de M. de Feuquières, ambassadeur à Stockholm, 16 juillet 1681 : « Il vient ici un autre ministre de M. de Gottorp. C'est un Français, nommé Du Gros, marié en Angleterre et moine renié » (Arch. Aff. Étrang.).

1. La première ne figure pas dans le Catalogue de Stengel, la deuxième y est mentionnée sous le n° 97.
2. Elledurt, *Methodus...* Holmiae, 1679. Stengel, n° 162.
3. P. 191. Tott avait été à Saumur.
4. [Guy Miège], p. 199 (1664).
5. *Voy. de Suède, Œuv.*, t. I, p. 34.
6. Voir H. Schück, *Wivallius...*, t. II, p. 2. Nous ne connaissons que le titre et le nom de l'auteur, et seulement par le témoignage de Stiernman (*Bibl. Sviog.*, t. II, p. 465).

l'occasion du français[1]. Joh. Kruns, auteur des *Pensées morales de Marc-Antonin* (1659), faisait de même.

Le Refuge. — Des gentilshommes protestants d'origine française avaient eu un rôle marqué en Suède au XVIe siècle, particulièrement Denis Bouré (ou Burrey, Dionysius Beurreus), Sorboniste converti, qui avait élevé les fils de Gustave Wasa. L'un d'eux, Erik XIV, avait fait de Charles de Mornay un maréchal du Royaume et un ambassadeur en France. Le français se conservait dans ces familles, nous en avons divers témoignages.

Cependant, après la Révocation, les Réformés ne paraissent pas avoir pris la même place qu'ailleurs. Bergius († 1706), pasteur du troupeau de Stockholm[2], qui donna une *Oraison funèbre* d'Ulrika Eleonora (1694) et des *Cantiques* (1701), était Suédois. Ses ouailles semblent avoir été d'humbles gens. La plupart des Réfugiés ont travaillé dans les mines et l'industrie des forges, apportant des éléments français dans le langage technique spécial[3], mais rien à peu près à la langue de la bonne société[4].

Point d'arrivée. — En réunissant quelques renseignements fournis par les lettres de nos agents diplomatiques et d'autre part par un voyageur célèbre, le poète Regnard, on arrive à avoir quelque idée de la situation de notre langue dans les divers milieux à la fin du XVIIe siècle. « Le roi (il s'agit ici de Charles XI), dit M. de Feuquières, fait quelquefois mine de vouloir me parler d'affaire et d'en être empêché, faute d'interprète ; et cela se passe toujours avec un

1. Voici, comme échantillon de son savoir-faire une « Énigme pour Messieurs les Français » :

Je suis fille du Ciel, et mère de l'Amour ;
Tout le monde s'empresse à me faire la Cour ;
Je blesse sans toucher ; je brûle sans détruire ;
Quand j'éblouis les yeux, c'est toujours sans leur nuire.
Je dis, sans dire mot, beaucoup aux jeunes gens.
J'ai deux grands ennemis, la vérole et le temps ;
Même en hiver on voit autour de moi des mouches.
On dit que le safran est ma pierre de touche ;
On fait souvent pour moi de grandes actions ;
Je suis aux faibles cœurs la plus douce poison ;
Mais pour que trop avant je n'y pense et pénètre
On n'a qu'à bien garder et fermer les fenêtres.

2. Ce n'est qu'en 1743 qu'il y eut une Église française à Stockholm.

3. Les familles huguenotes émigrées en Suède ont enrichi la terminologie métallurgique de mots français et l'argot des forgerons en est émaillé, ... des voyageurs, visitant les mines d'Upland, ont constaté dans leurs récits que les enfants des ouvriers parlent souvent français (Strindberg, *o. c.*, p. 109).

Plusieurs familles furent cependant anoblies (Id., *ib.*, pp. 207 et suiv.).

4. Id., *ib.*, pp. 109 et suiv. C'est au cours du XVIIIe siècle que se marquera l'influence d'un F. C. d'Artis († 1748), et d'un Jean Pierre Catteau Calleville.

petit mot dont le premier venu peut être le confident »[1]. Parmi les ministres, quelques-uns savaient très bien le français, quoique d'ailleurs ils n'aimassent guère la France. On lit dans la lettre citée plus haut[2] : « Je rencontre souvent Oxenstiern et nous parlons beaucoup ... Pour ce qui est de Ornestedt et d'Hoghusen, on ne les rencontre nulle part, et il y a bien trois mois qu'ils n'ont mis le pied chez moi, s'excusant toujours sur leurs occupations. Il n'y a que ceux-là avec qui je peux conférer utilement... ». Nous savons par diverses lettres de même date combien il était difficile à notre représentant de remplir sa mission. Toutefois ses plaintes sont suspectes, on va voir pourquoi. Le 2 juillet 1681, il écrivait : « J'eus un simple entretien avec le roi de Suède, et le comte Jean Stenbock était interprète[3] ; si j'en avois toujours un aussi commode, je ne regretterois point la langue allemande... »[4]. Le 30 juillet il revient au même sujet : « la situation est difficile pour qui n'a pas la langue... Ce que je trouve de fâcheux pour votre service est que Axel Wachtmeister a repris le dessus dans la confiance du roi de Suède, et que ce prince est continuellement obsédé par six hommes hautement déchaînés contre la France... Ces gens-là ne suivent que leur passion, et s'ils continuent à exclure comme ils font, tous les autres, assurément j'aurai beaucoup plus de peine que jamais à bien servir Votre Majesté, et mon successeur sera fort à plaindre *s'il n'a pas la langue,* qui sera le seul moyen avec lequel il pourra les contrecarrer ; mais aussi *avec la langue,* se trouvant en estime de brave homme et plus capable qu'eux de parler de guerre... il ne lui sera pas trop difficile de gagner l'esprit de ce prince pour le porter aux actions que V. M. désirera de lui... ».

Or dans les lignes qui précèdent, il n'est pas question, comme on pourrait le croire, de la langue suédoise. En se reportant à la lettre du 2 juillet, on voit que « la langue », c'est l'allemand. Est-ce que toutes ces insinuations n'auraient pas eu pour but de pousser un fils à papa : François de Rébenac Feuquières ? Ce fils, alors ministre de France à Berlin, ne savait pas le suédois, mais possédait si bien l'allemand qu'ayant été un jour arrêté par des soldats, il avait pu

1. Let. à Louis XIV (Arch. Aff. Étrang., 8 oct. 1681).

2. On voit par la suite de la lettre que Feuquières conférait avec lui au moins une fois par semaine. Si les discours d'Oxenstierna furent tels que les rapporte Feuquières dans ses lettres, ce chancelier s'exprimait en français avec autant de précision et de finesse qu'il pouvait le faire dans sa langue maternelle.

3. Stenbock, grand maréchal du royaume, est un de ceux que nomme Regnard comme « parlant français, aussi bien que des Français mêmes » (voir p. 431).

4. Arch. Aff. Étrang., Lett. à Louis XIV. Dans d'autres circonstances il employait les services de M. de la Piquetière, qui, fixé depuis longtemps à Stockholm, parlait suédois.

se faire passer pour un de leurs officiers. On faisait donc sentir au Roi de France combien il serait avantageux pour son représentant d'*avoir la langue*.

Il n'en est pas moins curieux de constater que Charles XI, qui abandonna l'alliance française pour s'unir aux Impériaux, savait l'allemand, mais pas le français, ou du moins qu'il ne le parlait que fort mal[1]. Le témoignage de M. de Feuquières est confirmé sur ce point par Regnard, qui écrit dans ses *Voyages* : « ... L'on fit, pendant notre séjour,... de grandes réjouissances pour la naissance d'une princesse. Nous fûmes présents à la cérémonie de son baptême. Il y eut table ouverte, et le roi, pour marquer sa joie, entreprit de soûler toute la cour. et se fit lui-même plus gaillard qu'à l'ordinaire. Il les excitoit lui-même, en leur disant : « qu'un cavalier n'étoit pas brave, lorsqu'il ne suivoit pas son roi ». Il parloit le peu de françois qu'il savoit à tout le monde ; et je remarquai que c'étoit le seul de sa cour qui le parloit le moins »[2].

Ce n'est pas du reste le seul renseignement que nous ayons. Regnard nous a fourni des notes qui permettent de se demander s'il y avait à Upsala un enseignement sérieux de français, et qui nous montrent quels en étaient les résultats. L'étude de notre langue y était facultative et n'aboutissait pas à grand'chose. Si le prêtre chez qui Regnard fut hébergé à Jukkasjärvi avait su quelques mots de français, nous en aurions un écho dans la relation du voyageur. Or il n'en est rien : « Nous eûmes, dit-il[3], une longue conversation avec le prêtre, lorsqu'il eut fini les deux sermons qu'il fit ce jour-là, l'un en finois et l'autre en lapon. *Il parloit, heureusement pour nous, assez bon latin,* et nous l'interrogeâmes sur toutes les choses que nous croyions qu'il pouvoit le mieux connaître ».

Aux funérailles du célèbre missionnaire Jean Tornaeus, qui eurent lieu à Torneå dans les premiers jours de septembre 1681, Regnard nous dit[4] que les prêtres du pays étaient venus de cent lieues à la ronde. Or il semble bien que le poète et ses compagnons n'aient conversé qu'en latin avec tous ces anciens élèves d'Upsala[5] : « On n'eut pas plus tôt appris notre arrivée que le gendre du défunt travailla aussitôt *à une harangue latine* qu'il devoit le lendemain prononcer devant nous pour nous inviter aux obsèques de son beau-père ». Les plaisanteries de collège que débita le voisin de Regnard

1. La Suède était représentée alors par le comte Klas Tott, dont nous avons parlé plus haut.
2. *Voyage de Laponie, Œuv.*, t. I, p. 34.
3. *Ib.*, p. 64.
4. *Ib.*, p. 119.
5. *Ib.*

au banquet de funérailles semblent bien avoir été dites exclusivement en latin [1]. Dans cette grande assemblée de gens instruits il y avait tout juste un homme qui sût quelques mots de français : Olaus Graan, pasteur de Piteå, gendre de Tornaeus, le même, semble-t-il, qui la veille avait harangué en latin les voyageurs français [2]. « Cet Olaus Graan,... homme savant ou se disant tel, géographe, chimiste, chirurgien, mathématicien, et se piquant surtout de savoir la langue françoise » la « parloit comme vous pouvez juger par ce compliment qu'il nous fit : « La grande Ciel, nous répéta-t-il plusieurs fois, conserve vous et votre aplicabilité tout le temps que vous verrez vos gris cheveux ». Ce Bothnien plaçait les mots français dans le même ordre qu'en suédois. Il est probable aussi que lorsque le français ne venait pas, il le suppléait par l'anglais (applicabilité). « La grande Ciel » ne s'explique guère que par une mauvaise prononciation, car le mot *ciel* n'est pas féminin en suédois. Mais, peut-être Regnard a-t-il mal entendu ; il est possible que Graan ait dit : « la grâce de ciel ».

Il ne faudrait pas se hâter de conclure que tous les pasteurs formés à Upsala en fussent à ce point. Nous sommes ici en Bothnie, dans l'extrême Nord de la Suède. Il est possible aussi que ces prêtres eussent quelques notions du français, comme leur collègue de Piteå, et fussent néanmoins incapables de le parler.

1. *Ib.*, p. 120.
2. *Ib.*, p. 122.

CHAPITRE III

CHARLES XII

Sous Charles XII, le plus suédois des rois, le français ne fut pas en grande faveur. Le prince le parlait bien, mais sans plaisir; il préférait le latin. Voltaire[1] raconte que Marlborough et lui, dans leurs entrevues au camp d'Altranstadt (avril 1707) s'en servaient, faute de mieux[2]. Cependant, lorsque la belle comtesse de Königsmarck, mère du maréchal de Saxe, lui avait été envoyée par le roi Auguste, après la bataille de Narva, pour tâcher d'en obtenir des conditions moins rigoureuses, elle lui avait présenté, dit Voltaire, une pièce de vers français[3].

Au dire du même, quand Stanislas Leczincki eut résolu de sacrifier son trône de Pologne, en octobre 1712, il assembla les généraux suédois qui défendaient la Poméranie, et en français « se déclara de sacrifier (*sic*) sa couronne »[4]. Les bonnes dispositions de la haute société se manifestaient de diverses façons. Pendant leurs voyages en France les grands seigneurs s'étaient épris de notre théâtre[5]. En 1684, on avait représenté à la Cour l'*Iphigénie* de

1. *Hist. de Charles XII,* liv. III.
2. Cf. Allou, *o. c.*, p. 159, et Strindberg, *o. c.*, p. 155.
3. *Ch. XII,* liv. II; cf. Allou, *o. c.*, p. 157. — Elle lui disait:

> A la table des dieux, Mercure louait fort
> Le jeune monarque du Nord.
> . . . .
> Enfin chacun des dieux, discourant à sa gloire,
> Le plaçait par avance au Temple de mémoire.
> Mais Vénus et Bacchus n'en dirent pas un mot.

Une seconde fois, en 1706 ou 1707, elle lui tenait un langage encore plus clair:

> . . . .
> S'il est une beauté qui peut par sa tendresse
> Charmer le plus grand des mortels,
> Nous lui dresserons des autels.
> Ouvrez les bras, recevez la déesse.

4. *Histoire de Russ.*, IIe p., ch. 4.
5. Le comte Charles de Fersen, un des chefs du parti des Chapeaux... avait cédé à cette passion jusqu'à s'engager sous un faux nom dans plusieurs théâtres de province de France. Il avait interprété sur nos scènes les principaux personnages de la tragédie classique. De retour dans sa patrie, il avait mis cet amusement à la mode et fait jouer nos pièces par les cavaliers et les dames de la cour » (Geffroy, *Gust. III*, t. I, p. 61-62).

Racine. En 1699, une troupe française s'installa à Stockholm[1]. Charles XII, pour absorbé qu'il fût par ses entreprises militaires, n'était pas hostile à cette acclimatation, et accordait même aux comédiens français diverses facilités[2]. La troupe, tout en se disloquant, resta quelque temps dans la ville[3].

D'autre part la France, succédant à l'Italie, devint alors la patrie d'adoption des artistes suédois, des peintres comme Gustave Lundberg, fixé à Paris en 1717 pour près de trente ans, membre de notre Académie de peinture et de sculpture ; comme le portraitiste Roslin, le miniaturiste Hall, cemme Lafrensen et Wertmüller. Tessin, ambassadeur à Paris, entretenait ce goût en achetant en grand nombre des œuvres françaises[4].

La terrible décadence qui suivit la folle équipée de Charles XII n'arrêta pas dans la Suède vaincue et abaissée le mouvement commencé vers nos arts et notre littérature, dont Frédéric de Hesse se montra à son tour amateur. Dans l'Académie des Beaux-Arts, fondée en 1735, c'est la France qui donna le ton. Le peintre français Taraval la dirigeait. Le rococo régna en maître. Lundberg n'était pas un Français, mais c'est à Paris qu'il avait fait ses études, comme presque tous ses confrères, qui, eux, n'avaient pu étudier en latin.

Parmi les Suédois les plus assimilés il convient de citer Otter (Johan), orientaliste (1707-1749), qui arriva en France en 1728. Le cardinal Fleury l'envoya à Constantinople dans une mission diplomatique. Nommé en 1746 professeur à l'Université de Paris, membre de l'Académie des Sciences, il a laissé plusieurs publications en français[5].

1. Rien n'est plus curieux que les démarches auxquelles donna lieu le projet d'organisation. Dès le début de 1698, l'agent du Roi à Paris engagea des pourparlers avec *dix* troupes de province, qui jouaient à Dunkerque, Strasbourg, Saint-Omer, Bordeaux, La Haye, Metz, Lyon, Tours, Nantes et Rouen. Ce fut la troupe de Metz qui l'emporta, c'était celle de Claude Rosidor.

Peut-être lui donna-t-on la préférence parce qu'il était déjà connu par son séjour à Copenhague ? En tout cas on choisit une troupe « bien mise », elle comprenait sept acteurs, six actrices, quatre chanteurs, une chanteuse, cinq danseurs, une danseuse, six musiciens et un décorateur, trente et une personnes en tout, sans compter, probablement, quelques « gagistes » (voir Fransen, *Com. fr. en Holl.*, p. 245, et Schück, *o. c.*, p. 107).

2. Voir *Lettre adressée aux conseillers du royaume concernant les comediens français à Stockholm*, datée de Kovno en 1702 : « Avons arrêté que des Comediens français seront exempts de notre dernier impôt relativement à l'usage d'habits diaprés et de provenance etrangère, et seront libres de porter toute espèce d'habits qu'ils désirent, soit diaprés, soit de provenance étrangère... » (Schück, *o. c.*, p. 165).

3. Troche de Rosidor, Gourlin de Roselis et sa fille furent renvoyés en 1700 ; l'arlequin Toubelle quitta la troupe en 1701 et sa femme en 1702 ; en 1706, Pierre Duchemin regagnait Paris ; en 1708, Claude Rosidor jouait à Hambourg (Fransen, *o. c.*, pp. 247-249).

4. Schück, *l. c.*, p. 179 et pp. 123-129.

5. Strindberg, *o. c.*, p. 186.

Déjà les poésies de Boileau[1], le *Télémaque*, l'*Andromaque* de Racine, voire des contes de La Fontaine, avaient été traduits ou adaptés. L'*Art poétique* exerçait son influence. Mais la littérature du XVIIIe siècle pénètre presque en même temps. Voltaire accompagnait Racine. En 1720 une troupe française avait reparu[2] et elle fit école. En 1738 Dalin fait représenter *Brunhilda*, première pièce dans le goût français, qui fut bientôt suivie d'une comédie[3]. En 1744, puis en 1753, les acteurs français reparurent encore, et restèrent cette fois jusqu'en 1772[4].

Des lettres qui arrivaient à Paris étonnaient par leur correction les puristes les plus exigeants. Diderot écrit à Mme Volland le 11 octobre 1767 : « Il faut que notre langue soit bien connue dans les contrées du Nord, car les lettres (de Catherine II et du fils de la reine de Suède) auraient été écrites par les seigneurs de notre cour les plus polis qu'elles ne seraient pas mieux »[5]. Mlle de Lespinasse, dans son admiration, les communiquait à ses correspondants. « Je vous envoie l'extrait d'une lettre écrite à l'Ambassadeur de Suède : vous verrez avec quelle élégance les étrangers parlent le français ; croyez qu'il n'y a pas une virgule de changée »[6].

1. Il a été traduit par Duben en 1721.
2. Elle était amenée par un sieur Laudois, peut-être un acteur lyonnais qui avait, en tout cas, joué à Lyon, en 1708, *La Fausse alarme de l'Opéra*, dont le livret se trouve à la bibliothèque de l'Arsenal (Colln Rondel) avec la distribution de la pièce.
Voir Strindberg, *o. c.*, p. 180.
3. Schück, *o. c.*, p. 129.
4. Dans cette troupe, se trouvait Armand, fils du célèbre Armand, de la Comédie-Française. Il joua à Stockholm, en avril 1762, *Le Petit-maître raisonnable* ou *Les Coquettes dupées*, qu'il avait écrit et créé à Besançon en février 1754 (Chevrier, *Observateur des Spectacles*, 1er mai 1762, t. II, p. 100).
5. *Œuvres*, t. XIX, p. 264.
6. *Lettres*, LX, t. I, p. 166.

CHAPITRE IV

AU TEMPS DE GUSTAVE III

Nous voici arrivés à Gustave III. C'est l'époque où l'influence française atteint son plus grand développement. Suivant le mot de l'historien Wieselgren, la Suède prend des airs de « colonie française ».

La formation d'un prince francisé. — Il ne s'agit plus d'un roi de goût français, plus ou moins prononcé, mais d'un roi francisé, comme son oncle Frédéric de Prusse. Toute son éducation avait été française. Tessin, son premier gouverneur, l'avait tourné systématiquement de notre côté. Pour suédois qu'il fût, après un long séjour à Paris (1739-1742), où il avait été fort remarqué et était devenu l'ami de nos hommes de lettres, il s'était essayé à écrire en notre langue et y réussit assez bien[1]. Il aimait notre tour d'esprit, notre façon de penser et de dire. Il accoutuma son élève à regarder la France comme la préceptrice de la Suède. C'est lui qui, parlant des fonctions de ses successeurs, estimait qu'ils étaient et devaient être non seulement des diplomates, mais des sortes de Ministres de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, à qui appartenait la charge de présenter leurs compatriotes dans les cercles d'artistes et d'écrivains français[2].

Des mains de Tessin, Gustave III passa dans celles de Scheffer, qui lui aussi avait été ambassadeur à Paris, et devint le missionnaire de la philosophie française, dont il était enthousiaste.

Son culte de la France. — Cette éducation porta ses fruits. Le roi ne se souciait ni du latin, ni de l'allemand, ni de l'anglais. Le français lui suffisait. Il le parlait avec facilité et élégance[3]. Il voulut voir Paris. Il y vint de bonne heure, et c'est même là qu'il

1. Il a laissé un petit roman en français intitulé *Faunillane ou l'Infante jaune*. Son vaste journal, qui parut en 1819, est en suédois, mais contient beaucoup de pages en français, les *Lettres d'un vieillard* en renferment aussi.
2. Schück, *o. c.*, p. 129.
3. Bouillé, *Mémoires*, t. I, p. 444.

apprit son avènement au trône. On le reçut à l'Académie des Sciences, où D'Alembert lui adressa le discours de bienvenue. Macquer, Sage, Lavoisier firent une lecture[1]. Gustave III admirait Voltaire, adorait Racine. Marmontel lui envoya *Les Incas*. Il lisait au milieu des camps les pièces de Destouches, les romans de M[me] de Lafayette, il savait par cœur *La Henriade*[2]. Comme Frédéric, il ne rêva que d'instituer le style français en Suède[3]. C'est la pensée qui lui fit créer l'Académie suédoise[4]. Il a composé un certain nombre de pièces, dont il écrivait d'ordinaire le canevas en français[5]. Son œuvre écrite n'est pas entièrement en français, tant s'en faut, mais une bonne partie de sa correspondance est dans notre langue[6]. On voit par ses brouillons qu'il pensait en français et que c'est sous cette forme qu'il concevait et débrouillait ses idées. Il aimait se servir du français pour la conversation. M[me] de Staël, dont le mari fut ambassadeur en France, le tenait au courant des moindres nouvelles de la Cour de Versailles[7]. Après ses revers, battu par les Moscovites, il se consolait à la pensée de se retirer à Paris, et d'y vivre au centre de la civilisation qu'il aimait[8].

Le progrès autour de lui. — On pense les progrès que la culture française, ainsi secondée, put faire en Suède. Toute une troupe d'artistes français était accourue à Stockholm pour travailler à la décoration du château royal. Un peintre français, nous l'avons vu, avait été mis à la tête de l'Académie des Beaux-Arts en 1735. Lui mort (1750), Jacq.-Phil. Bouchardon, Larchevêque, Masreliez lui succédèrent[9]. Le rococo régnait dans les châteaux. Les modes françaises faisaient leurs victimes comme partout. Les jeunes nobles se rendaient en France pour servir au Royal-Suédois, créé en 1742. Plus de trente, en une année, reçurent des brevets d'officiers[10].

1. Maury, *Histoire Acad. des Sc.*, p. 179.
2. Geffroy, *Gust. III*, t. I, p. 101.
3. Strindberg, *o. c.*, p. 177.
4. Id., *ib.*, p. 163.
5. Une de ses pièces *Siri Brahé* ou *les Curieuses*, assez mal traduite et arrangée pour notre scène par un général Thuring, a été imprimée et représentée à Paris sur le Théâtre-Français, le 11 fév. 1803, avec peu de succès (Geffroy, *Gust. III*, t. I, p. 326).
6. En particulier les lettres à Piranesi (Id., *ib.*, t. I, p. 324; cf. t. II, p. 18).
7. Id., *ib.*, t. I, p. 385.
8. Reynaud, *o. c.*, p. 313.
9. Sans pouvoir se comparer à son frère Edme, J.-Ph. Bouchardon était un bon sculpteur. Pendant son séjour de douze ans à Stockholm, où il est mort (1753), il n'a pas seulement produit nombre d'œuvres remarquables, mais il a exercé une influence marquée sur l'art suédois (voir Andreas Lindblom, *Jacques-Philippe Bouchardon*. Upsala, 1924). Larchevêque, qui fut appelé à Stockholm en 1755, ne le valait pas. La statue de Gustave Wasa, modelée par lui, fut inaugurée en 1774 (Geffroy, *Gust. III*, t. I, p. 340).
10. Schück, *o. c.*, p. 129.

Le théâtre français, qui, ainsi que nous l'avons vu, sauf de courts intervalles, n'avait jamais interrompu ses représentations depuis 1744, faisait salle comble. Ce sont des raisons d'économie qui le firent fermer en 1772. Dix ans plus tard il se rouvre et Monvel, abandonnant la Comédie française, y paraît dans toute sa gloire[1]. Il est lecteur du Roi. Mieux. Des « petits commédiens français » (des amateurs, des enfants ?) jouent sur une deuxième scène comédies et opérettes. Le succès du théâtre indigène, pourtant modelé souvent sur le nôtre, s'en trouvait compromis[2]. Le soir où périt Gustave III, on jouait les *Folies Amoureuses*. On employait des exécutants français : Gallodier, Marcadet, M[me] de Tillet et Soligni, mêlés à des acteurs dressés à la française comme Hiortsberg, élève de Monvel. Le roi mort, l'habitude était si bien prise que le dévot Gustave IV lui-même ne pourra se passer de cette distraction[3].

« La bonne éducation chez nous, dit un contemporain, demande qu'on apprenne à écrire et à parler le françois ; les maîtres qui l'enseignent sont des personnes d'importance dans nos maisons, parce qu'ils ne s'énoncent que dans leur langue maternelle, quoique les pères et les mères de familles ne comprennent rien aux entretiens qu'ils ont avec leurs enfans. Ce sont eux qui nous transmettent tout le raffinement des usages parisiens, et ils vont jusqu'à nous prouver que notre propre langue n'est qu'un misérable jargon indigne de toute attention. Aussi nos jeunes demoiselles savent elles à l'ordinaire écrire et parler le françois médiocrement avant de savoir encore lire le suédois, je ne dis pas même le lire agréablement et comme il faut, mais couramment et à se faire entendre »[4].

A la Cour de Louis XVI des Suédois firent figure : le comte de Stedingk, lieutenant-colonel au service de la France, et le trop célèbre Axel Fersen, qui fut mêlé plus tard, comme on sait, à la triste affaire de Varennes.

A l'Académie des Sciences de Stockholm, le français était en usage, sans du reste jouir d'un privilège exclusif. Au concours de 1769 sur la question : « Comment dans une population très foible,

1. En 1787, quand il joua à Bruxelles, et à Lille, il revenait de Suède.

2. A l'occasion de l'anniversaire du roi en 1774, on joua *Zaïre*, en suédois. C'était un compromis (voir *Gaz. Deux-Ponts*, 19 janv., cf. 22 fév.).

3. Pour donner une idée de l'empire de la France en ce domaine, ajoutons que des programmes des fêtes mondaines ou autres, qui n'ont rien de spécialement français, sont faits en français. Voir *L'entreprise de la forêt enchantée, Course de tête, de bague et joutes contre la quintaine* tenues à Drottningholm, au mois d'août MDCCLXXXV, imprimé à Stockholm, I. Royale, in-4°.

4. « Medborgaren », 1783 (Le Concitoyen) cité par le professeur Olivarius — *Sur l'Universalité de la langue française dans le Nord littéraire, physique, politique et moral*, 1[er] juillet 1797, p. 1.

un Etat peut-il tirer le meilleur parti de ses habitants ? », il y eut six mémoires, trois en suédois, deux en allemand, un en français. Une bonne partie des Mémoires relatifs soit à la vie privée, soit aux affaires publiques, que les archives ont conservés, sont en français [1].

Mme Marianne d'Ehrenström, née en 1773, avait un frère page à la Cour de Gustave III. Mme d'Ehrenström parlait le français élégant du XVIIIe siècle ; elle a publié sur l'essor intellectuel de ce temps-là deux intéressants volumes en langue française : « Notice sur la littérature et les beaux-arts en Suède » (Stockholm, 1826), et « Notice bibliographique sur M. de Léopold » (Stockholm, 1833). Le poète Léopold a fait en français des quatrains pour elle [2].

Des journaux de langue française parurent à Stockholm : *La Gazette française* (1742-1772), *Le Mercure de Suède* (1772), *Les Variétés politiques et littéraires* (1769).

Ajoutons que l'Église française de Stockholm prospérait toujours sous la conduite de Catteau Calleville, esprit distingué, dont le *Tableau général de la Suède* (1789), un de ses premiers ouvrages, fut remarqué [3].

Assurément les idées anglaises avaient pris là comme ailleurs un essor rapide, mais la plupart des Suédois ne les connaissaient qu'à travers les livres et les journaux français [4].

A eux seuls les divers manuels de langue révéleraient la faveur dont jouit le français. Ils se succèdent avec une extraordinaire rapidité, ce qui prouve, il est vrai, qu'aucun d'eux ne donnait entièrement satisfaction, mais ce qui montre aussi le désir qu'on avait de s'assurer la possession de l'idiome [5].

1. Strindberg, *o. c.*, p. 179-180.
2. Geffroy, *o. c.*, p. 339.
3. Il était né à Angermunde (Brandebourg) en 1759. Après avoir publié à Berlin une thèse sur *Renée de France*, nommé pasteur de l'Église Française de Stockholm en 1781, à l'âge de 22 ans, il donna en 1789 le *Tableau* dont nous parlons. En 1801, il obtint un congé et se rendit à Paris où il publia son ouvrage « Tableau des Etats Danois ». En 1809, il prit sa retraite et se fixa à Paris, où il publia encore : « Voyage en Allemagne et en Suède » (1810) ; « La Mer Baltique » (1812) ; « Christine de Suède » (1815) ; « Histoire des Révolutions de Norvège » (1818). Il mourut à Paris, âgé de 60 ans. Il fut très lu en Allemagne et eut l'honneur d'y être traduit.
4. Schück, *o. c.*, p. 131, et Nat. Beckman, *Språkets liv.*, Stockholm, 1918, p. 101.
5. Voir Stengel, nº 294 (1729) ; 298 (1730) ; Barin, 314 (1738) ; 318 (1739) ; 319 (1740) ; 323 (m. an.) ; 332 (1744) ; 338 (1746) ; 381 (1762) ; 394 (1766) ; 405 (1770) ; 414 (1773) ; 418 (1775) ; 422 (m. an.) ; 433 (1778) ; 446 (1782).

CHAPITRE V

LES MOTS FRANÇAIS EN SUÉDOIS

Les emprunts du suédois au français ont été très bien étudiés par Alfred Nordfelt[1]. Après avoir considéré dans quelles conditions et pour quelles raisons une langue peut influer sur une autre, l'auteur cite comme mots français entrés en suédois[2] : *ambition, ceremoni, debatt, deklamation, diplomat, directör, etikett, expedition, familj, figur, general, harmoni, illusion, ironi, karakter, kommun, kompositör, kritik, kuplett, kåseri, legation, majestät, majoritet, manöver, medalij, melodi, metod, mission, moral, motiv, fabrikör, procurist, artillerist, baronessa, mokant* (moqueur), *komediant, konservativ, agentur, entreprenad, assuradör, raffinadör*[3]. Cf. *allé, armé, butelj, fantasi, figur, humör, kuvert, officer, parfym, porslin, present, tambur, kabinett, toilett, lavemang...*

Parmi les plus usités de ces mots on cite *adjö, affär, byrå* (*bureau*), *charmant, just, respekt, talent, kokett, detalj, presentera, parti, mustasch, kompani, societet.*

Ailleurs on fait entrer un élément français dans un mot composé : *biljettlucka, resårskor* (bottines à ressort, à élastique).

Le suffixe français *age* a été naturalisé. D'où *lastage* (chargement dans *lastageplats*, embarcadère), *byggerage* (maison en construction).

Ailleurs on forme des expressions sur un type français : *sluka med ögonen* (dévorer des yeux), *taga slut* (prendre fin), *vilja åt någon* (en vouloir à quelqu'un) ; *göra les honneurs* (faire les honneurs), *förlora kontenansen* (perdre contenance) ; *sauvera apparencerna* (sauver les apparences) ; *löpa risk* (courir le risque) ; *tur och retur* (aller et retour) ; *göra musik* (faire de la musique)[4].

On traduit des proverbes : *sådan herre, sådan dräng* (tel maître, tel valet).

1. Ce savant, avant même que son étude eût paru, a montré, à me renseigner, la plus extrême obligeance, je lui en exprime ici ma gratitude.
2. Je rappellerai que des mots du vieux français avaient pénétré : *Sammit* (velours), *ramposner* (endommager) (Nordf., *o. c.*, p. 56).
3. *Om franska Lånord i Svenskan* (Studier i Modern Språkvetenskap). Upsala, 1901, p. 30.
4. Nordfeldt, *o. c.*, p. 68.

Suivant les calculs de l'auteur auquel j'emprunte ces exemples, on pourrait compter environ dix pour cent de mots français dans le vocabulaire suédois[1]. Assurément le XIXe siècle en a apporté une grande partie, mais c'est à l'époque dont nous nous occupons, que la plupart des mots de culture générale semblent avoir pénétré.

Il en est même un certain nombre qui ne se retrouvent plus dans la langue actuelle : *appartamenter, chagrinera, deplorabel, fortune, imaginera, incommodera, incomparabel, obligera, malhonnett, pensiv, sensibel*[2].

La manie de farcissure a été, comme partout, poussée au delà des limites du raisonnable. Il arrivait qu'une lettre suédoise écrite par un gallomane fût à peu près compréhensible à un Français, tant le style en était macaronique. Strindberg cite en preuve un morceau de Bengt Oxenstierna (1682)[3] :

Je suis malheureusement hors d'état de vérifier si certains de ces éléments étrangers avaient pénétré un peu profondément dans la population. Il est probable que ceux qui ont été conservés s'étaient vraiment répandus dès cette époque. Les documents sont rares et demandent une interprétation. Ainsi Arndt (Ernst. Moritz) né en 1769 à Schoritz, dans l'île de Rugen, raconte que les paysans le saluèrent d'un *Wun Schur* (Bonjour) et de temps en temps s'exclamaient : *A la Vondör* (à la bonne heure)[4]. Mais nous sommes là sous l'influence prussienne, quoique dans un pays qui peu auparavant était suédois[5]. Et puis qu'est-ce qu'une exclamation, ramassée au hasard. Le paysan allemand qui choque son verre en criant *Prosit*, sait-il le latin ? Tout au plus a-t-il eu un fils étudiant.

Nous ne pouvons quitter ce sujet sans noter que peu à peu, au fur et à mesure que le génie allemand prenait son essor, des comparaisons s'instituaient, qui n'étaient pas toujours en notre faveur, et que l'admiration commençait à se partager entre l'astre de la veille et celui qui commençait à luire[6].

1. Nordfelt, *o. c.*, p. 69.
2. Id., *ib.*, p. 55.
3. Strindberg, *Fr. Suéd.*, p. 158.
4. Gromaire, *Litt. patr. Allem.*, p. 52.
5. A plus forte raison peut-on tenir peu de compte de l'anecdote contée par Cabrit, qui, au cours de ses voyages (*o. c.*, p. 25), raconte avoir rencontré, du côté de l'île de Wollin, au bord de la Baltique, près d'une jolie maison située dans un bois « un homme assés bien mis » qui [lui] parut fort poli. Il « parloit françois et nous invita fort honnêtement à entrer chés lui ». Quel était cet homme ? Sa condition sociale ? De quelle langue maternelle était-il ? Autant d'inconnues. De plus l'île était devenue prussienne depuis 1740. L'âge des personnages serait nécessaire aussi à connaître.
6. Schück, *o. c.*, p. 219.

LIVRE X

LE FRANÇAIS EN POLOGNE[1]

CHAPITRE PREMIER

DES ORIGINES AU XVI[e] SIÈCLE (inclus).

Au Moyen Âge. — Sous Robert le Pieux, en 1008, une délégation polonaise, envoyée par Boleslas le Grand, surnommé le Charlemagne de la Pologne, se présenta aux portes du cloître de Cluny, afin de demander que des moines de cet ordre allassent s'établir dans différents couvents de Pologne.

La première chronique polonaise porte le nom de *Chronique de Gallus* l'anonyme et fut longtemps attribuée à un moine français qui serait venu de France vers la fin du xi[e] siècle[2]. En tout cas, depuis la fin du x[e] siècle et le commencement du xi[e], il s'était noué des rapports très intimes avec la province de Laon. Les plus

1. J'aurais été incapable de pousser jusqu'au bout mon information, si je n'avais trouvé de précieux concours en Pologne même.

M. le Professeur Handelsmann a bien voulu se mettre à ma disposition et me communiquer d'abord un copieux et solide Mémoire de M. Witold Doroszewski sur les mots empruntés au français par le polonais aux diverses époques, dont j'ai donné de longs extraits et qu'on trouvera tout entier dans la *Revue des Études slaves* ; ensuite un travail de M[lle] Gayl, qui a dressé la liste des Français habitant Varsovie au xvii[e] siècle, et réuni des renseignements à leur sujet. Enfin il a revu lui-même mon texte, en me proposant diverses corrections et plusieurs additions utiles. A tous je voudrais dire ici ma reconnaissance.

Dans ce livre, ainsi que dans le suivant, j'ai rapproché autant que possible, sauf dans les citations, la forme des noms propres de celle qu'ils ont en polonais ou en russe. Ne pouvant consacrer un chapitre au français dans les États Baltes actuels, je renvoie à une courte, mais suggestive étude de E. Dupréaux : *Le français, langue historique en Pays Balte* (*Revue de l'Enseignement français hors de France*, n° 45, 1924). A l'occasion, du reste, je ferai allusion à notre langue à Wilno ou ailleurs, dans les pays alors polonais.

2. D'après cette *Chronique* — qui finit vers 1113-1114 — le prince Ladislas-Hermann avait un culte spécial pour saint Gilles, et c'est grâce aux dons (vota) envoyés dans son monastère que son fils Boleslas Bouche-Iorse est venu au monde. C'est la meilleure preuve que des rapports très intimes existaient entre la Cour de Pologne et les couvents de la France.

anciennes annales polonaises, celles dites de la *Montagne de la Sainte-Croix*, sont certainement apparentées à cette province. Un certain nombre de Bénédictins partirent, et pendant longtemps des moines français vécurent dans leurs monastères [1].

Boleslas le Grand (992-1025) n'avait pas fait venir des moines seulement, mais aussi des prêtres, et pendant longtemps les charges épiscopales furent partagées entre Français et Italiens. Le troisième évêque de Plock est un Français : Martin, homme lettré, qui avait amené avec lui quantité de gens de piété et de savoir. Dans les premières années du XIIe siècle, le Pape Pascal II envoya en Pologne l'évêque de Beauvais, Gualdon, pour qu'il y réprimât les désordres [2].

Les Bénédictins qui résidèrent en Pologne y répandirent les premières lueurs de la civilisation française, en fondant, dès le XIe siècle, de nombreuses écoles paroissiales et abbatiales. Ils restaient en contact avec la France et venaient compléter leurs études à Paris. A l'exemple de leurs maîtres, et sous leur direction, beaucoup de Polonais vinrent visiter le monastère bénédictin de Saint-Gilles-les-Boucheries, dont le patron jouissait en Pologne d'une vénération particulière. Le roi Boleslas, dit Bouche-Torse, se rendit lui-même en France, en 1130, pour prier sur le tombeau du saint [3].

D'autres Polonais n'étaient pas de simples pèlerins ; ils étudiaient la théologie à l'Université de Paris, où ils comptaient dans la nation anglo-allemande. Les plus marquants parmi eux sont Czeslaw (en 1203), Conrad, prince silésien de la maison des Piastes (en 1241), et le chroniqueur Vincent Kadlubek.

On a conservé d'un jeune clerc, Gad de Ojcòw, une œuvre en vers français, naïf commentaire de la *Consolation de la philosophie* de Boëce. Ces vers étaient destinés à une dame vertueuse, brisée par les épreuves de la vie [4]. Un autre jeune Polonais, Jean de

1. Ainsi, au milieu du XIe siècle, sous Casimir Ier, l'abbé de Tyniec, Aaron, qui devint évêque de Cracovie, était français, et il avait avec lui douze moines français. D'autres ordres, les Cisterciens et les Augustins au XIIe siècle, les Dominicains et les Franciscains au XIIIe, furent également appelés en Pologne. Ils y fondèrent des cloîtres où l'élément étranger et notamment français a dominé jusque vers 1220. Dans le milieu du XIIIe siècle, l'abbé Nicolas, du couvent Sieciechów, était français (voir Sigismond : *France et Pologne au Moyen-Age*, dans *La France et la Pologne à travers les siècles*, p. 4).

2. Id., *ib.*

3. Ce tombeau se trouve dans le Bas-Languedoc, à cinq lieues de Nîmes. Si l'on en croit les Annales de Godzislaw Baszkon, trésorier de l'évêque de Poznań au milieu du XIIIe siècle, celui qui devait régner en Pologne sous le nom de Casimir le Restaurateur (1040-1058) serait entré dans l'ordre de saint Benoît dans le cloître de Cluny. C'est le Pape qui aurait délié Casimir de ses vœux, cédant aux prières d'une délégation envoyée par la Pologne, affligée à ce moment d'un interrègne. Mais il est probable que Casimir a été confondu avec un Ladislas, cistercien, plus tard bénédictin à Dijon (vers 1380), *o. c.*, p. 7.

4. Id., *ib.*, p. 6.

Radlice, fit à Montpellier de brillantes études de médecine, et le roi Charles V l'envoya comme médecin à Louis d'Anjou, qui, au XIVe siècle, fut roi de Pologne et de Hongrie. Il faut marquer, du reste, que l'influence française de ce roi fut nulle en Pologne, attendu qu'il résidait de préférence en Hongrie et que son unique souci semble avoir été d'assurer à sa fille Hedwige la succession au trône.

Au XIVe siècle l'influence française en Pologne devient plus sérieuse, même avant l'époque de Louis le Grand et celle des Angevins. Sous le règne de Casimir le Grand, en effet, elle arrive en Pologne par deux voies : celle de Prague et celle de Buda, où la sœur de Casimir, Elisabeth l'aînée, fût la vraie reine sous le règne de son mari comme sous celui de son fils. La Cour était devenue un centre de civilisation française et d'attraction pour tous les princes voisins. Le roi Casimir passait de nombreux mois auprès de sa sœur, soit pour s'amuser, soit pour trouver là des modèles d'une administration moderne, calquée sur celle des rois de France et de Naples. L'administration et l'œuvre législative de Casimir portent fortement l'empreinte d'une influence française indirecte. Les constructions de ce roi et de son successeur sont aussi inspirées par l'architecture française, soit directement, soit surtout indirectement.

Pour les Universités, dès le XIIIe siècle, Montpellier et Paris avaient compté de nombreux étudiants en médecine et en théologie. A partir de cette époque les jeunes Polonais commencèrent à se diriger aussi vers l'Italie et allèrent à Bologne pour étudier le droit. L'Université de Cracovie (fondée en 1364) était à vrai dire un compromis entre les deux formations, française et italienne[1].

Tout ce que nous venons de rapporter n'a, en réalité, qu'une valeur épisodique. Les langues qui influèrent à cette époque lointaine sur le polonais, sont le latin, l'allemand, et aussi le tchèque et l'italien. La langue française est une tard venue dans le pays.

1. Voir Handelsman, *Peuples et civilisations,* VII.

CHAPITRE II

AU SEUIL DES TEMPS MODERNES

Événements dynastiques. — A partir du xvi[e] siècle, les rapports entre la France et la Pologne sont de nature à intéresser vraiment cette histoire : les deux grands événements qui sont la Renaissance et la Réforme s'y font sentir fortement.

Je dirai tout de suite, pour n'y plus revenir, que le second ne peut être plus négligé que le premier. Quoique la Pologne demeure profondément catholique, le calvinisme y pénètre. Mathieu Rybinski a traduit des psaumes d'après une version calviniste en 1598 ; Jean Grotkowski a traduit un poème de Du Bartas. Un mémoire philosophique de Bolestraszycki sur Héraclite, traduit du français, fut même brûlé[1].

Un roi français a Varsovie. — Un long interrègne suivit la mort de Sigismond-Auguste ; puis la Diète de Pologne se réunit enfin pour lui élire un successeur. Les prétendants étaient représentés chacun par une ambassade. Briguant le trône de Pologne pour son fils Henri d'Anjou, Catherine de Médicis avait délégué Montluc, évêque de Valence. Il était accompagné par Pibrac, au titre de chancelier du Roi de Pologne, et par Beaulieu, comme secrétaire des commandements[2].

Arrivé en Pologne en octobre 1572, Montluc fit la connaissance d'un sénateur influent, le castellan de Londź [Ladź], dont le fils se trouvait en ce moment-là à l'Université de Paris[3]. Quand la Diète se réunit six mois après, chaque ambassadeur fut libre de prononcer sa harangue dans la langue qui lui plairait. Le Cardinal Commendoni, Légat du Pape, recommanda en latin à la noblesse polonaise d'élire un roi attaché à la religion catholique ; l'ambassadeur de l'empereur parla en langue bohême (tchèque) ; Montluc prononça son discours en latin, mais il le fit traduire en polonais et en français et sous

1. Voir Chmielowski, *Hist. de la litt. pol.*, t. II, p. 75.
2. Casimir de Woźnicki, *Ronsard et Kochanowski*, dans *La France et la Pologne à travers les siècles*, p. 10.
3. Marquis de Noailles, *o. c.*, t. I, p. 103.

cette forme il le fit imprimer[1]. Sa tactique était bonne et ses intrigues bien menées sans doute, puisque Henri d'Anjou fut élu.

Il s'agissait maintenant de faire connaître son élection au nouveau Roi ; la Diète envoya en France une ambassade qui arriva à Metz le 4 août 1573. L'évêque de Langres fit aux ambassadeurs une belle harangue de bienvenue en français[2]. D'ailleurs, à ce que raconte de Thou, les membres de l'ambassade polonaise arrivée à Paris étaient polyglottes. Ils étaient au nombre de douze, suivis d'environ deux cent cinquante gentilshommes. Aucun des ambassadeurs n'ignorait le latin ; « plusieurs sçavoient encore l'italien et l'allemand ; quelques-uns parloient notre langue si purement, dit un de ceux qui les ont entendus (en exagérant sans doute quelque peu), qu'on les eût pris plustôt pour des hommes élevés sur les bords de la Seine et de la Loire que pour des habitans des contrées qu'arrose la Vistule ou le Dniéper »[3].

Ce pouvait être un événement important que cette élection, ce ne fut qu'une aventure, dont tout le monde sait la fin lamentable. Les Français qui avaient accompagné Henri d'Anjou avaient fait assez mauvaise impression, et eux-mêmes s'étaient déplu en Pologne. L'un après l'autre, ces dépaysés avaient regagné la France. Desportes accabla le pays et ses habitants de malédictions : « Fasse le ciel que ce valeureux prince Soit bientôt roi de quelque autre province, Et que jamais ici ne revienne » ! Kochanowski, de son côté, poursuivit les Français de ses apostrophes[4].

Finalement, en juin 1574, le Roi s'enfuit. Le grand chambellan Tenczyński se mit à sa poursuite, le rejoignit près de la frontière et le harangua, en français, pour le supplier de rentrer dans son royaume[5], ce à quoi le roi se refusa énergiquement.

1. Marquis de Noailles, *o. c.*, t. II, pp. 266 et suiv. Je donnerai le titre de ce discours, il est un spécimen curieux d' « action » diplomatique : « Harangue faicte et prononcée de la part du roy très-chrestien, le 10e jour du mois d'avril 1573, par très-révérend et illustre seigneur Jean de Montluc, évesque et conte de Valence et Dye, conseiller de Sa Majesté en son privé conseil, et son ambassadeur par devers les très-révérends, très illustres, notables, magnifiques, nobles et généreux seigneurs, archevesques, évesques, palatins, castellans, magistrats, officiers, et généralement tout l'ordre et estat de la noblesse, du très-ample et très-puissant royaume de Poulonne, grand-duché de Lithuanie, Russie, Prusse, Masovie, Samogitie, Kiouvie, Vollinie, Podlachie et Livonie, en l'assemblée tenue à Warsovie, pour l'eslection du nouveau roy, après le décez du Serenissime Sigismund-Auguste ». — A Paris, chez Jean Richer, libraire, rue St-Iean de Latran, à l'Arbre verdoyant, 1573. Avec privilége du Roy (Id., *ib.*, t. II, p. 272-273).

2. Id., *ib.*, t. II, p. 350-351.

3. Id., *ib.*, t. II, p. 354.

4. *Gallo crocitanti* (Au Français croassant).

5. Alex. Schurr, *Le duc d'Anjou Henri III, Roi de Pologne*, dans *La France et la Pologne à travers les siècles*, p. 14.

Suites de l'aventure. — Néanmoins cette aventure ne fut pas en tout point malheureuse. C'est à partir de cette date que Polonais et Français ont commencé vraiment, sinon à s'estimer et à s'aimer, du moins à connaître leur existence réciproque. Le français y gagna de devenir — loin derrière l'allemand — une langue à apprendre. Mais l'italien, assez à la mode depuis le temps de la reine Bonne, fille du duc Sforza, avait l'avance [1].

De plus, le latin continuait à dominer l'une et l'autre ; il servait de langue officielle, comme langue des lois ; il n'était même pas rare qu'on l'employât dans les relations habituelles de la vie. De simples artisans y avaient recours. C'était à la fois la langue de la culture et des relations.

Les instituteurs français n'ont été longtemps que des isolés. On en signale quelques-uns au xvi[e] siècle : Statorius, qui résidait à Pińczów, et fut anobli sous le nom de Stoiński, dont les descendants continuèrent à vivre en Pologne, comme les Alcyat, etc. [2]. Paul Franco, de Bruxelles, demanda au Conseil de Dantzig l'autorisation de donner l'enseignement en français. La supplique et la réponse qu'y fit l'autorité, sont également dignes d'attention. Il se proposait d' « instruire la tendre age désireuse d'apprendre à bien et naivement lire, parler et peindre françois, à dicter missives, former obligations, cédulles, quittances françoises ». Il lui fut répondu qu'on accédait bien volontiers à son désir, car cette langue « était la plus importante de toutes, aussi bien pour les étudiants que pour les marchands et les voyageurs » [3].

Polonais en France. — Dès le xvi[e] siècle des Polonais avaient séjourné en France [4].

Un événement dynastique, dont les conséquences eussent pu être appréciables, se produit alors. Une ambassade française, à la tête de laquelle se trouve Jean de Balagny, fils naturel de Montluc, évêque de Valence, est envoyée en Pologne par Catherine de Médicis, afin de demander à Sigismond-Auguste la main de sa sœur Anne pour le duc d'Anjou. Les membres de l'ambassade furent de Charbonné,

1. Marquis de Noailles, *o. c.*, t. I, p. 405-406. La comtesse Potocka appelle encore l'entresol une *mezzanine* et ajoute : « Beaucoup de termes d'art polonais furent empruntés à l'italien, les grands seigneurs faisant venir d'Italie leurs architectes, leurs sculpteurs, etc. » (*Mémoires*, p. 128, note).

2. Brückner, *Geschichte der polnischen Litteratur*, p. 42.

3. Gebauer, *Geschichte des französischen Kultureinflusses*, p. 216. Cf. Wilmotte, *Pourquoi il f. parler fr.*, p. 9.

4. Tabourot des Accords nous parle d'un aubergiste qui avait fait peindre sur son enseigne *deux poulets noirs*, armes parlantes, qu'il fallait lire *Aux Poulots noirs*. Aux Poulonois (*Les Bigarrures*, p. 14-15).

du Bellé, bailli de Valence, et Jean Choisnin, le secrétaire de Montluc. Sur la réception qui leur fut faite en Pologne, Choisnin a laissé un *Discours au vray*, où il raconte que nos envoyés furent hébergés par « le maistre de la chambre dudict seigneur Roy en la maison d'un sien neveu » et que « l'oncle et le neveu ont esté toujours de nostre parti ». Il ajoute : « aussi parloient-ils aussi bon françois comme s'ils eussent esté nés dans Paris »[1].

Leur nombre ne fit que s'accroître peu à peu avec le temps : Jean Zamoyski vint à Paris pour y faire ses études. Le poète Jean Kochanowski y vécut aussi pendant quelque temps, et il connut Ronsard, qu'il célébra même en vers latins[2]. Kochanowski fréquenta les cours du Collège Royal, où Ronsard et la *Pléiade* avaient leurs « petites entrées ». Il s'intéressa par-dessus tout à la poésie et, en 1559, il publia, dit-on, une *Élégie* sur la France[3]. Au début du XVIIe siècle (il y est déjà en 1608) vint à Paris un peintre-graveur polonais, Jean Ziarnko, plus connu sous son nom français de Jean Le Grain, que sous son nom polonais ; il se rendit célèbre à la Cour[4]. Un certain nombre de seigneurs polonais fréquentaient aussi la Cour de nos rois. Les Radziwill et les Myszkowski sont reçus dans l'intimité de Fontainebleau. Des évêques polonais se trouvaient dans le milieu de la reine ; certains de ces visiteurs distingués s'arrêtèrent longtemps à Paris. Parmi eux on ne peut se dispenser de citer Jacques Sobieski, père du futur Roi de Pologne, qui assista en observateur avisé aux événements qui suivirent la mort d'Henri IV.

Quelques apports polonais dans la langue française rappellent ces fréquentations ; ce sont deux noms : *patin*, expliqué dans le Dictionnaire de Mączyński (1564), comme petite pantoufle de femme, et *rapière*.

Ce n'est pas seulement en Pologne que la langue française commença à se diffuser, dès le début du XVIe siècle, si l'on en croit Dupréaux, on lui a fait aussi bon accueil dans les Pays baltes[5].

1. Marquis de Noailles, *Henri de Valois et la Pologne en 1527*, t. I, pp. 78 et suiv.
2. Voir Brückner, *o. c.*, p. 72, et surtout Mansuy, *Le Monde slave*, pp. 43 et suiv.
3. Casimir de Woźnicki, *o. c.*, pp. 10 et 11. Notez que, dans une étude récente et très poussée Marya Kasterska (*Revue Mondiale* du 15 janv. 1931) soutient que jamais le poète n'a vraiment écrit en français.
4. A. Potocki, *Jean Le Grain*, dans *La France et la Pologne à travers les siècles*, pp. 21-23.
5. Il sera peut-être utile de rappeler à ce propos que ces provinces inquiétées sans cesse par leurs voisins — la Russie, le Danemark, la Suède — demandèrent pour la première fois secours au roi de Pologne Sigismond-Auguste en 1561. Un traité fut signé à Wilno, en vertu duquel les Pays baltes reconnaissaient la suzeraineté de la Pologne et leur réunion à la Lithuanie, se réservant le droit de maintenir les institutions existantes, les libertés des autorités civiles et ecclésiastiques et surtout la religion protestante ;

« Le triomphe de la Réforme y trouve déjà le français, langue littéraire des classes cultivées, intronisé dans tous les manoirs des familles nobles, héritières des fiefs monarchiques sécularisés. Il n'est pas moins en honneur dans les villes, auprès des membres du haut négoce, de la bourgeoisie opulente, lettrée, privilégiée. Les Archives de Reval et de Riga, plus encore que celles de Mitau, témoignent d'une connaissance approfondie du français d'usage courant, pour les relations épistolaires de famille et de société. Le duc de Courlande, Jacob Kettler, l'emploie à la rédaction d'un petit traité d'éducation d'un prince et d'un minutieux programme d'études destiné au précepteur de son fils. Il s'exprime avec exactitude et précision, et insiste fortement sur la valeur éducative du latin et surtout du français. C'est ce jeune prince si soigneusement élevé qui parut plus tard à Versailles, en compagnie de quelques jeunes gens des premières familles du pays et sous la protection particulière de la princesse Palatine, duchesse d'Orléans. A son retour, son goût très vif pour les habitudes françaises s'est marqué par de constants efforts pour les introduire à sa Cour, non sans succès, s'il faut en croire les flatteuses déclarations de plusieurs hôtes étrangers, charmés des agréments de ce petit Versailles ».

Nous voyons qu'en Courlande — État vassal de la Pologne depuis 1561 — le français était la langue des classes cultivées de ce Duché. L'affirmation de Dupréaux se rapporte certainement à l'une des époques les plus florissantes de l'histoire de ce pays. Gustave-Adolphe, lancé dans la Guerre de Trente ans, ne dispute plus à Sigismond III, Roi de Pologne, la suzeraineté. Le pays en profite et s'enrichit rapidement par le commerce qu'il fait avec les pays voisins. Cette période se prolongera à peu près jusqu'à l'avènement de Charles XII de Suède, qui voudra s'emparer de ces provinces.

Gothard Kettler obtint le titre de duc de Courlande et de Lieutenant du roi. A la mort du dernier duc de la Maison de Kettler, la Courlande devait être incorporée à l'État polonais. En 1569, l'Union de Lublin confirma ce pacte d'Union éternelle de la Lithuanie avec les Pays baltes.

Quant à la Ville de Riga, elle ne reconnut la suzeraineté du roi de Pologne, Stéphane Batory, qu'en 1581, lorsque celui-ci vint l'assiéger.

Remarquons, du reste, que les Provinces baltes n'ont jamais appartenu en entier à la Pologne. A la fin du XVIe siècle, ces terres avaient trois souverains :

A la *Russie* appartiennent Narva, Dorpat et les pays circonvoisins.

A la *Suède* appartiennent Reval et une partie de l'Esthonie.

A la *Pologne* appartiennent Riga et la province désignée sous le nom d'Inflantes (plus tard, le gouvernement de Witebsk).

Quant à la *Courlande*, elle est régie par ses ducs, vassaux du roi de Pologne.

CHAPITRE III

LES REINES FRANÇAISES

Marie-Louise de Gonzague. — Il paraît certain que, tout en se servant de leur latin, les étudiants qui venaient de Pologne à Paris, à Sedan[1], ou ailleurs, n'étaient dès lors pas fâchés d'y ajouter quelque connaissance du français. Sorbière rencontra, dans un voyage entre Paris et Calais, quelques gentilshommes de ce pays, avec lesquels il fit route, « qui parloient bon Latin, et qui ne s'expliquoient pas mal en François »[2]. Les fils de Sobieski, qui visitèrent Paris en 1646, avaient lu, outre les Latins, l'*Inventaire général de l'Histoire de France* par Jean de Serres.

Le Roi Ladislas IV cherchait à épouser une Française[3]. Il finit par se décider à demander Marie-Louise de Gonzague[4] ; dans cette intention il envoya en France une députation ayant à sa tête Morsztyn (1620-1701), le grand-trésorier de la Couronne, qui savait si bien le français qu'il se hasarda plus tard à traduire *Le Cid* (1661)[5].

La nouvelle Reine partit pour la Pologne en 1645, avec une nombreuse suite de dames d'atours et de demoiselles d'honneur : Mme des Essarts, Mme de Langeron, avec leurs filles, Mme d'Aubigny, Mlle de Leuze, Mlle de Mailly, fille de la duchesse de Croy, Mlle de Guébriant et la petite Marie d'Arquien, fille d'une ancienne institutrice de Marie-Louise, laquelle, âgée à peine de quatre ans et demi, emmenée par charité autant que par amitié, s'en allait vers sa destinée. Toutes ces jeunes filles épousèrent des Polonais. La véritable expansion du français en Pologne date de la douce tyrannie qu'y exerça « le pensionnat » de Marie-Louise[6].

1. Voir Tallemant des Réaux, *Histor.*, t. IV, p. 392.
2. *Relation d'un voyage en Angleterre*, p. 6.
3. Mansuy, *o. c.*, pp. 95 et suiv. *Les Sobieski en France*.
4. Cette fille du duc de Nevers avait, comme on sait, d'abord espéré épouser Gaston d'Orléans, puis avait promis sa main à Cinq-Mars, s'il parvenait à renverser Richelieu.
5. Morsztyn revint en France en 1667 demander au Roi de l'aide contre les Turcs. Il y passa les dernières années de sa vie, à la solde de Louis XIV, et acheta la terre de Châteauvillain, dont son fils prit le nom (Lavisse et Rambaud, *Hist. génér.*, t. VI, p. 641). Son cousin, Stanislas Morsztyn avait traduit *Andromaque*.
6. Valentine de Puthod, *Un voyage princier au XVIIe s.*, dans *La France et la Pologne à travers les siècles*, p. 27. Voir la Correspondance de la Reine et du Grand Condé publiée par Ém. Magne.

Dans le voyage que la Reine de Pologne fit à travers l'Europe pour se rendre à Varsovie, elle fut naturellement partout reçue avec les cérémonies et les fêtes d'usage. A Dantzig notamment, on lui donna la « grande Comédie », mais ce fut en vers italiens [1].

Le prince Janusz Radziwill, que le Roi avait député au devant de Marie-Louise « estoit vestu à la Polonoise, dit Le Laboureur, toutesfois nous eusmes peine de le croire Polonois ; car il parloit nostre langue comme nous, et son Génie paroissoit tout François » [2]. Dans la maison de campagne de Falenty, où Marie de Gonzague s'arrêta, jusqu'aux portes de Varsovie, il y avait « diuers appartemens fort beaux, pratiquez à la Françoise pour la pluspart » [3]. Le jeune prince héritier, fils d'un premier mariage, vint l'y voir ; il faut cependant noter que cet enfant, âgé de huit ans, ne parlait que le polonais et l'allemand, et que l'archevêque de Gnesen, Primat du royaume, qui l'avait amené, crut devoir faire à la reine une « docte harangue Latine... par honneur, quoy qu'il sceut le François » [4]. C'est une chose très importante que ce mariage car, le roi mort, la Reine devait épouser son beau-frère, délié des vœux qu'il avait prêtés comme Jésuite, de sorte qu'elle demeura sur le trône vingt-deux ans.

La reine ne parlait que français à son mari ; elle ne s'entourait que de Français. En plus des dames et jeunes filles qui l'avaient accompagnée depuis Paris, elle eut auprès d'elle comme secrétaire de ses commandements M. Des Noyers [5], et l'abbé de Marolles, qui avait été le précepteur de la Reine. Tous deux lui recommandèrent Saint-Amant. L'abbé Marolles raconte dans ses *Mémoires* que Saint-Amant, paré du nom de Saint-Amansky, fut nommé gentilhomme à la maison de la reine « avec une pension de trois mille livres qu'elle lui octroya par brevet et qu'elle fit expédier exprès ». Le poète, en échange, lui dédia de nombreuses pièces de vers, et entreprit même le voyage de Pologne. Il séjourna deux ans auprès de sa protectrice et rentra en France en 1651 [6].

1. Le Laboureur, *Relation du voyage de la Royne de Pologne*, p. 157. Voir H. L., t. V, p. 427, la relation de l'évêque de Beauvais.
2. Id., *ib.*, p. 180. L'aptitude des Polonais à prononcer les langues et particulièrement le français avait frappé l'auteur.
3. Id., *ib.*, p. 182.
4. Id., *ib.*, pp. 182 et 184.
5. « Le roi demanda qu'un gentilhomme français qui le sert à sa chambre l'obtînt aussi [l'indigénat] et la reine le demanda pour moi, de manière que je suis maintenant métamorphosé de Français en Polonais ». On l'a encore accordé à quelques autres qui servent dans les armées (Des Noyers, *Lettres*, 1er septembre 1658, p. 435-436).
6. Voir St-Amant, *Œuv.*, Bibl. elzév., *Notice* de Livet, t. Ier, pp. xxxv et suiv., et Mansuy, *o. c.*, pp. 163 et suiv.

SOBIESKI ET Mlle D'ARQUIEN. — La jeune d'Arquien, fille d'un petit gentilhomme nivernais, fut, de toutes les Françaises qui entouraient Marie-Louise, celle qui eut la fortune la plus extraordinaire. Jean Sobieski s'éprit d'elle [1].

Ce héros de l'histoire aimait les héros de roman. Jeune, il était venu en France, s'était engoué de Paris et avait appris notre langue. Pour l'engager à correspondre avec elle, Marie-Casimire lui écrivait : « Vous escrivez fort bien en français ; fiez en vous à moy, je ne vous le dirais pas, si ca n'estait » [2]. Cela était en effet ; nous en avons d'autres témoignages [3]. Les Sobieski avaient trouvé en France divers Polonais. Avant de quitter Paris ils ont reçu aux Dominicains de Saint-Jacques la bénédiction des deux princes Grabowiecki ; un Zamoyski les a conduits jusqu'à un mille de Paris, « Sire Skotnicki » jusqu'à Orléans, où ils ont trouvé à l'heure du dîner toute une joyeuse bande de Polonais : Orzechowski, les frères Klokocki, Sawicki et Sobocki. A Angers, autre rencontre avec Stefan Niemirycz, son gouverneur Lubieniecki, Lisowski, Wąsowicz. Entre Poitiers et Claye, ils tombent sur le fils d'un marchand polonais de Cracovie. Au retour, ils retrouvent à Orléans les Polonais qu'ils y avaient laissés et qui apparemment s'y plaisaient fort [4].

Rien de plus curieux que le marivaudage précieux de Sobieski et de Marysieńka. Le soldat écrit en phrases de l'*Astrée*. Il est Céladon. Enfin Zamoyski (premier mari de la jeune femme) meurt et, le 14 août 1665, Mlle d'Arquien épouse son amoureux, qui lui écrit avec toutes les formules des romans : « Je baise et rebaise million de fois mon amour, mon âme, mon cœur et mon tout » [5]. Tyrannisé par cette coquette précieuse, il lui demeura néanmoins attaché jusque dans la plus haute fortune [6].

Nouvelle reine, nouvelle camarilla, nouvelles unions. La sœur de Marie d'Arquien, venue en Pologne lorsque celle-ci monta sur le trône, épousa le chancelier Wielopolski [7], qui vint en ambassade à Paris [8]. Abel Mansuy dit à ce propos : « La langue parlée [à

1. Sur cette histoire, voir Lavisse et Rambaud, *Hist. Génér.*, t. VI, p. 640.
2. 22 juin 1662, lett. 41, dans Abel Mansuy, *o. c.*, p. 365. On remarquera cette orthographe de Précieuse.
3. Dalayrac, *Les Anecdotes de Pologne* (t. I, p. 122) nous dit : « Le Roi de Pologne parle et entend le françois avec toutes les délicatesses de la Langue. Regnard a parlé françois avec lui ».
4. *Journal de Sebastien Gawarecki*, dans Abel Mansuy, *o. c.*, p. 127.
5. Ab. Mansuy, *o. c.*, p. 384.
6. Id., *ib.*, pp. 384 et suiv. Cf. Henri Sigismond, *Une Franç. sur le trône de Pologne*, dans *La France et la Pologne à travers les siècles*, pp. 29-31, et Waliszewski sur Marysieńka.
7. H. Sigismond, *o. c.*, p. 31.
8. En 1685. « Il parla au roi en latin, et à toute la maison royale en françois » (Dangeau, *Journal*, t. I, p. 233-234, 18 oct.).

Wilanów et ailleurs] était ce salmis fort agréable à mon sens dont Polonais et Russes ont, seuls entre tous les peuples, le secret, et qui se compose de phrases en leurs langues mélangées dans des proportions sans cesse changeantes avec des phrases françaises : c'est aussi, parfois, souvent, le français tout simplement. Langue cultivée dès longtemps par tout ce que la Pologne comptait d'éminent, le français, « parlure » au XVIe siècle de l'efféminé Henri de Valois, s'offrit aux Sarmates de 1645 à 1697 sous les formes tangibles de deux reines de Pologne, fort belles, et d'un essaim de filles d'honneur françaises qui, parmi les « pans » polonais charmés, se choisirent des maris peu ordinaires »[1].

Le français a la Cour. — Un témoin oculaire nous donne les détails les plus circonstanciés sur la famille royale. Au sujet du prince Alexandre — qui avait douze ans — et du prince Constantin — qui en avait neuf — lors de son passage, l'abbé F. D. S. dit « qu'ils parlent un peu françois »[2]. « Le prince Jacques, fils aîné du roi, parle le français comme il parle le latin et l'allemand. Quant à la princesse, sa sœur, elle parle latin en perfection et le françois assez bien... Mais elle a une très grande aversion pour la nation Françoise, jusqu'à me dire une fois : « Monsieur l'abbé, je vous aime bien, mais je vous aimerois encore mieux, si vous n'étiez pas François ». Elle avait tout de même près d'elle un abbé français qui lui apprenait à chanter à la française[3].

La maison royale regorgeait de Français ; « la reine a douze femmes de chambre, onze Françoises et une Polonoise... un seul cuisinier François pour sa cuisine, et un autre, Polonois, pour ses femmes »[4].

Ses valets, ses gentilhommes et écuyers, ses autres officiers subalternes étaient français.

Le marquis d'Arquien, père de la Reine, était alors à la Cour, ainsi que M. le comte de Matigny, son fils, capitaine de dragons dans l'armée polonaise. La Reine avait trois gentilshommes français :

1. *O. c.*, p. 363. Le même donne, p. 393, des échantillons du jargon francisé de Sobieski.

2. *Voi.*, p. 70.

3. F. D. S., *o. c.*, pp. 66-68. Elle garda son aversion : « L'Electeur, de retour à Berlin (1694), nous conte Pœllnitz, y reçut la visite de la princesse de Pologne, Thérèse Cunegonde, fille du roi Jean Sobiesky. Elle venoit d'épouser par procuration à Varsovie Maximilien Emanuel, électeur de Bavière. Elle passoit pour aller joindre son époux à Bruxelles ; on admira la beauté de ses traits, et les charmes de sa personne ; mais on fut étonné de la bizarrerie de son caractère. Elle affecta de ne point parler françois, quoique cette langue lui fût aussi famillière que la polonoise, la reine sa mère qui l'avoit élevée étant françoise » (*Mémoires pour servir à l'histoire des quatre derniers souverains de la maison de Brandebourg*, t. I, p. 163. Cf. Olivier, *o. c.*, t. II, p. 74, n. 4).

4. F. D. S., *Voi.*, p. 59 ; cf. p. 60.

M. de Ryon, M. des Forges et M. de Villars, qui avaient été exempts des Suisses de Monsieur[1].

Un autre centre était la maison du marquis de Vitry, ambassadeur de France. Il réunissait chez lui, pour le plaisir et le jeu, Français et Polonais.

INFLUENCE DES RELIGIEUX. — Religieux et religieuses semblent avoir joué un rôle important dans la francisation. L'abbé F. D. S. nous a parlé du couvent du Saint-Sacrement, où la Reine faisait venir de temps en temps des filles de France à ses dépens, dont elle payait le voyage, l'entrée en religion et la pension[2].

Quant au couvent de la Visitation, il est proprement une création de la Reine Marie-Louise. Dès 1649, celle-ci avait envoyé son secrétaire Des Noyers et son amie intime Mlle Delamoignon pour obtenir par leur intervention auprès des communautés de son pays le consentement à l'envoi en Pologne de douze religieuses. Ne pouvant rien tirer de l'archevêque de Paris, les envoyés de la reine de Pologne réussirent mieux auprès de l'évêque de Genève résidant à Annecy, qui consentit à envoyer en Pologne cinq religieuses. A celles-ci vinrent se joindre sept Sœurs Visitandines de Troyes. Tout ce monde s'embarqua à bord d'un bateau de Hambourg le 20 août 1653. Mais un corsaire anglais troubla la fête. Les Savoisiennes, qui avaient été faites prisonnières, ne voulurent plus se remettre en route et furent remplacées par des religieuses d'Aix-la-Chapelle, qui paraissent avoir été aussi de provenance française (1654)[3].

Leur établissement en Pologne fut annoncé par une lettre circulaire aux communautés, le 9 août de la même année. La maison prit le nom de *Religieuses de la Visitation Sainte-Marie*. Reçues à mi-chemin par Mlle de Villers, l'une des favorites de la Reine, elles furent installées provisoirement dans la résidence royale. La Diète vota en leur faveur une subvention de cinq cent mille francs. Conduites par la Reine elle-même dans le couvent des Carmélites polonaises, les Visitandines, installées à table avec ces dernières, durent, dès cette première visite, apprendre, chacune à sa voisine, les noms des mets qu'on leur servait et ceux des objets qui se trouvaient sur la table. Les nouvelles arrivées durent être singulièrement embarrassées en faisant cette première leçon de français,

1. Voir Regnard, *Voyage de Pologne, Œuvres*, t. I, p. 152.
2. *Voi.*, p. 38.
3. Voir *Polskie Wizytki czyli Historja Zakonnic Nawiedzenia Panny Marji w Warszawie (Les Visitandines polonaises ou l'Histoire de la fondation du premier Couvent de la Visitation Sainte-Marie à Varsovie)*. Rome, 1849, Impr. de la Propagande.

car elles ne connaissaient pas les plats qu'elles mangeaient pour la première fois [1].

La communauté des Religieuses de la Visitation étant dotée d'une starostie, la Reine voulut qu'elle s'occupât de l'éducation de douze jeunes filles polonaises de parents indigents, comme il résulte de la clause III de leur statut. D'après la clause IV du même statut, les sœurs étaient tenues d'ouvrir aussi un externat de jeunes filles, placé sous la direction de la mère supérieure. L'enseignement devait y être donné par six professeurs ou institutrices surveillées par les sœurs. Les cours devaient avoir lieu deux fois par jour : le matin et l'après-midi.

Les Lazaristes avaient une maison qui devint par suite polonaise, mais dont les religieux ne cessèrent jamais d'enseigner le français et d'être en relations avec Paris [2].

Le même abbé F. D. S. rencontra aussi à Varsovie deux Capucins français dont l'un était le fameux Frère Ange, cet empirique célèbre dans toute l'Europe, duquel M[me] de Sévigné a parlé plusieurs fois. L'autre, le Père François des Stigmates, était un prédicateur assez distingué. Ce qu'il y a d'intéressant, c'est de constater qu'il prêchait en français à la Cour de Sobieski. « Un de ses talents, ajoute le narrateur, est la prédication. Je l'entendis prescher à Varsovie le jour de la Purification aux Religieuses Françoises du Saint Sacrement, à la vesture de six filles Françoises qui prenoient l'habit. Leurs Majestés, la famille Royale, les princes, les princesses, les Palatins, les Palatines, les Senateurs et Senatrices et tous les grands Seigneurs du Royaume assisterent à cette ceremonie et entendirent son sermon. C'étoit sans doute le moment le plus avantageux à un predicateur pour avoir tout le plus beau monde de l'État de Pologne, la Diette étant assemblée... » [3].

Francisation extérieure. — On devine, dans ces conditions, les dispositions de l'aristocratie. L'art français exerçait la même séduction que partout. Quand le peintre Desportes vint à Varsovie (1695-1696), c'était à qui l'inviterait à faire son portrait. Des grands seigneurs le prièrent à leur table. Un sculpteur fort obscur, Pierre Vaneau, de Montpellier, qui avait suivi au Puy son protecteur Armand de Béthune, fut appelé dans le pays lorsque le frère dudit protecteur épousa la sœur de Marie-Casimire d'Arquien [4].

1. Elles visitèrent également la maison des PP. Missionnaires amenés de France par la Reine, richement dotés par elle et jouissant de sa haute protection.
2. Regnard, *Voyage de Pologne*, t. I, p. 338-339.
3. F. D. S., *o. c.*, p. 41.
4. Réau, *Expans. de l'Art. fr. mod.*, p. 8-9.

Les modes de Paris firent rage, malgré les railleries de Sobieski, qui trouvait à tout ce monde « un air francuski » ; les perruques montèrent, « pareilles à des tambours qui bouchaient les fenêtres », les dames de qualité se jetaient sur les rubans dont l'aune valait quinze sous à Paris, et coûtait là-bas un écu.

L'obstacle du latin. — Les progrès en français allaient-ils aussi vite que cette francisation de la coquetterie ? Cela n'est pas sûr. D'une part l'argent n'y suffisait pas ; de l'autre, le latin dominait toujours l'éducation. L'abbé F. D. S. rencontre un jour un écuyer polonais de la Reine : « Il parlait assez mal français, mais le latin suppléa au défaut ».

Les livres en polonais étaient fort rares dans les bibliothèques [1]. Le latin continuait à apparaître comme langue essentielle de la culture, l'influence des Jésuites n'ayant pas été pour diminuer son prestige. On a compté, que dans le discours par lequel Jean-Casimir annonce son abdication, trente-deux lignes renferment treize citations latines ! Il était de bon ton dans la conversation d'intercaler un mot latin après trois ou quatre mots polonais. Les écrivains aussi cédaient à la tradition. Pasek lui-même a gardé l'empreinte des Pères, ses maîtres. Il a laissé des *Mémoires* dont l'allure rappelle Montaigne et Montluc ; ce Saint-Simon bon enfant serait vraiment tour à tour un écrivain classique, s'il n'avait pas la manie de citer du latin à tout propos [2]. Beaucoup de « pans » paraissent n'avoir eu du français qu'une connaissance surperficielle et restreinte, juste de quoi barbouiller leur langage de quelques mots français.

L'apprentissage du français. — Ce qui me confirme dans cette manière de voir, c'est la rareté des manuels de français, mis à la disposition de la jeunesse. Elle ne prouve pas qu'on n'apprenait pas la langue ; c'est un indice pourtant que les maîtres n'étaient pas nombreux, car l'usage était, à cette époque, que chacun composât une méthode, dont la vente ajoutait quelques bénéfices au prix des leçons. Or la *Bibliographie polonaise* d'Estreicher n'en cite que deux. Le premier semble avoir été celui de Mesgnien, un Lorrain émigré en Pologne : *Grammatica gallica, in usum juventutis maxime Polonae composita* (Dantzig, 1649, in-8°) [3]. On remarquera dans ce titre

1. Brückner, *o. c.*, p. 201. Kochanowski avait été le premier à réagir dès le XVIe siècle contre ce dédain et à écrire ses vers en polonais, tout en continuant à versifier aussi en latin.
2. Lavisse et Rambaud, *Hist. Gén.*, t. VI, p. 651.
3. Stengel, n° 94. L'ouvrage se trouve à la Bibl. de l'Arsenal, B. L., n° 952, in-12°.

l'adverbe *maxime*. La grammaire de Mesgnien était faite surtout, mais non exclusivement, pour les Polonais [1].

Duchenbillot peut compter dans le XVII[e] siècle. Sa *Nouvelle méthode... pour apprendre en peu de tems à lire écrire, et parler François pour l'usage des demoiselles Pensionnaires du Monastere Roïal des Religieuses de l'adoration perpetuelle du tre-Saint Sacrement, avec un recueil de differents mots et un petit discours familier à la fin*, est signalé comme de 1713 [2]. La Bibliothèque Nationale en possède une édition de 1699 [3].

L'absence de Huguenots se fait sentir. — La Pologne n'était pas entièrement catholique, et on sait combien les questions religieuses contribuèrent à perdre ce malheureux royaume. Néanmoins les jeunes gens n'allaient pas, ainsi que les Allemands et les Scandinaves, étudier à Strasbourg, ville luthérienne. Pour la même raison, si des Réfugiés allèrent chercher en Pologne l'hospitalité, le pays, à la différence de tant d'autres, ne profita guère de l'émigration de ces maîtres de français, les églises qu'ils avaient fondées s'éteignirent rapidement une à une.

L'influence française bornée a des mots de la vie de société. — Les traces de l'influence française au XVII[e] siècle sont encore peu nombreuses dans le Lexique. Le *Mémoire* de M. Doroszewski dit à ce propos : « Les mots empruntés concernent la vie élégante et les rapports de société » : Exemple :

Galant. — Qui s'habille avec trop de soins (Knapski) ; le sens est plutôt ironique, à moins qu'il ne soit nettement péjoratif et que *galant* veuille dire *séducteur*, etc. Cf. *compliment, maîtresse, bon temps, gavotte*.

D'autres mots empruntés se rapportent particulièrement à des articles de la toilette féminine. Exemple :

Bracelet. — Le polonais d'aujourd'hui *bransoletka* est un terme de formation assez récente, car encore au début du XVII[e] siècle on trouve la forme *bracelety*. L'origine du mot polonais est certainement française, bien que certains le rattachent au mot italien *braccialetto*.

Bavette. — Garniture de corsage en dentelle.

Coiffe. — En polonais *kwef*. L'origine française de ce terme

1. Sur Mesgnien, voir Dom Calmet, *Bibl. Lorr.*, 610. Il a publié aussi une *Grammaire polonaise à l'usage des François* (1649) que je n'ai pas retrouvée.

2. Varsovie, in-8°. Cf. Stengel, nº 257.

3. X 1256A. Au nº 262 du catalogue de Stengel on trouve signalé un ouvrage donné à imprimer par les religieuses de la Visitation Sainte-Marie de Cracovie en 1716. C'est peut-être le même ? Toutefois l'ouvrage conservé à la B. N. est sorti de l'imprimerie du Collège des Pères des Écoles Pies à Varsovie.

n'est pas douteuse, si l'on se rappelle qu'au XVIe siècle *oi* se prononçait comme *oue*.

Engageante. — On désignait de ce nom une forme spéciale de manche.

Mule. — Il avait en polonais à peu près le même sens qu'en français, celui de *pantoufle* (Knapski).

Perruque, parfums.

Il y a aussi parmi les mots polonais empruntés à la langue française des termes désignant des armes, des engins, des termes de guerre et quelques termes d'escrime : Exemple :

Estocade, bombe, pistolet, redoute, serpentine (sorte de sabre à lame recourbée), *parer* (mot que l'on rencontre dans les poèmes historiques de Twardowski).

Il est curieux de constater que, tandis que les termes empruntés à la langue allemande enrichirent surtout celle de la bourgeoisie polonaise, des artisans, des ouvriers et des paysans, les mots français fournirent des expressions nouvelles aux classes cultivées, particulièrement à l'aristocratie, qui constituait l'élément le plus éclairé de la nation. Il en résulta que la démocratisation progressive de la Pologne causa la disparition rapide des mots français, tandis que les termes empruntés à l'allemand continuèrent à vivre dans le langage du commun.

Réaction et moqueries. — Encore la mode française trouva-t-elle des censeurs : Pasek[1], Bohomolec[2] (qui dans *Le Parisien polonais*, railla ces déguisements), Alexandre Fredro[3]. Quand Morsztyn, grand traducteur, fit jouer *Le Cid* en polonais, devant la Cour (1661), son entreprise, si peu téméraire qu'elle fût, n'eut pas de succès[4].

Il y avait encore du chemin à faire pour que les lettres modernes prissent leur place dans l'estime même des plus éclairés. En somme les grands amateurs de notre littérature furent Stanislas-Héraclien Lubomirski, fils du fameux maréchal, grand lecteur de Montaigne, et Christophe Niemirycz, adaptateur de La Fontaine. Nous sommes aussi pour quelque chose dans l'inspiration des romans d'aventure, assez plates productions, tenant à la fois du picaresque et du grotesque[5].

1. Voir les *Mémoires* de J. Chrys. Pasek, traduits par P. Cazin, Introd., p. 35. Il y a sans doute dans les observations de Pasek du parti pris et de la mauvaise humeur, mais elles ne s'éloignent pas de la vérité. Qu'on se souvienne de l'effet produit en Angleterre par une Henriette de France.

2. Il était conseiller de la Cour.

3. Voir sur sa comédie Brückner, *o. c.*, pp. 305 et suiv. et 460.

4. Sur ce personnage de Morsztyn, ses intrigues politiques, son rôle d'agent de la France, voir A. Mansuy, *o. c.*, pp. 367 et suiv.

5. Les influences italiennes, si puissantes en Pologne aux XVIe et XVIIe siècles, conti-

Une anecdote. — Je voudrais rapporter à ce propos une anecdote que nous conte Jacques Cabrit, dans son *Autobiographie*[1]. Elle est singulière, mais, étant donné l'honnêteté et la véracité de ce brave pasteur, certainement authentique. Elle date de 1702. « Dans un bois, dit-il, à un quart de lieue de Lowicz, je rencontrai deux seigneurs polonais accompagnés de deux valets, auxquels ils ordonnèrent de tirer sur les nouveaux venus ; je fus d'autant plus allarmé qu'on nous avoit raconté, le jour précédent, que plusieurs personnes avoient été massacrées aux environs. Je méditois en moi-même si je me mettrois en défense, mais ensuite considérant que la partie n'étoit pas égale, je pris le parti de m'humilier ; je leur parlai d'abord latin, mais je m'apperçus que cela les irritoit d'avantage, et qu'ils s'excitoient les uns les autres à ne point me faire quartier. Je me servis ensuite de la langue françoise, et je remarquai qu'ils s'adoucissoient ; les deux dames qui étoient au fond de la chaise, qui avoient perdu la parole de frayeur, la recouvrèrent, descendirent, se jettèrent aux pieds des cavaliers, leur parlèrent françois, leur offrirent une belle boëte d'argent pleine de tabac en poudre, les prièrent de l'accepter, ce qu'ils firent ; et après avoir reconnu que nous étions François, ils nous firent une espèce d'excuse et nous souhaitèrent un bon voyage, ainsi nous en fûmes quittes pour la peur et pour la boëte qu'ils emportèrent ».

Pour comprendre et apprécier les sentiments qui firent agir ces inconnues, il sera bon de relire ce qu'Abel Mansuy a écrit avec tant de délicatesse au sujet du charme que notre langue a exercé alors sur les femmes : « Au XVII[e] siècle, dit-il, à la suite de Marie-Louise et surtout de Marie-Casimire, on a joué les *Précieuses* longtemps après les *Précieuses Ridicules*. On aurait tort cependant de sourire. Un charme séducteur émanait de cette préciosité attardée : c'était le délicat piment auquel les bouches slaves devaient revenir goûter sans cesse et qui dominait leurs sens un peu rudes par la surprise d'une douceur inéprouvée. La préciosité n'était pas l'essence même de l'esprit français ; elle fut du moins la caresse inoubliable sous laquelle le Polonais hostile à la politique française, comme à toute politique, — rien de plus, — sentit fondre son humeur jalouse, et aima, en dépit qu'il en eût parfois, cette langue facile, spirituelle, charmeuse, vaillante, la nôtre. C'est la préciosité assez gaillarde

nuaient à s'exercer. André Morsztyn, tout seigneur de Châteauvillain qu'il était, se rattache plutôt à Marini qu'à nos Précieuses. Et, jusqu'à 1775, l'opéra italien domine de très haut les modestes rudiments du théâtre national (Pasek, *Mém.*, l. c., Intr., p. 35).

1. *Bull. de la Soc. Hist. Prot. fr.*, 1891, XL, p. 213.

de ces belles dames qui a assuré le succès de notre langue dans les milieux polonais »[1].

Les leçons d'une statistique. — Dans un travail digne de tout éloge, Mlle Gayl a fait, à l'aide de recherches prolongées dans les divers dépôts d'archives, publiques et privées, le dénombrement et l'histoire sommaire des Français établis à Varsovie de 1635 à 1700. Elle en a relevé quatre cent treize. Un graphique permet de suivre l'accroissement rapide de leur nombre de 1660, où ils ne sont pas encore tout à fait quarante, à 1682, où ils sont cent. Un léger déclin vient ensuite. En 1692 le total descend à quatre-vingt-dix pour se relever à cent en 1693-1694. Après cela chute brusque. En 1700 on n'en compte plus que trente[2].

L'on peut supposer que plusieurs de ces Français sont venus à la Cour des rois de Pologne, tantôt à la suite des reines, tantôt mandés pour le service de Leurs Majestés Royales, puis qu'après s'être constitué à la Cour des relations et un commencement de fortune, quelques-uns s'établissaient pour leur propre compte, soutenus et protégés par les souverains.

Considérons en premier lieu les ecclésiastiques, qui ont peut-être commencé leur carrière en Pologne, en qualité d'aumôniers, de confesseurs de Leurs Majestés Royales. Leurs services ont dû être appréciés, car les chroniqueurs de ce temps mentionnent plusieurs curés français ; ainsi Jacques Eveillard, qui fut curé de l'église de la Sainte-Croix à Varsovie, de 1674 à 1680 ; Paul Godquin, qui est supérieur des PP. Missionnaires à Varsovie, de 1675 à 1676 ; en 1679, il remplit les mêmes fonctions à la Maison des Missionnaires à Chelm. Nicolas Lecoupeur, « sacerdos Congregationis Mission. ad ecclesiam S. Crucis Varsaviæ », qui rend de grands services à ses compatriotes : il traduit du français le testament de Charles Marchant, négociant, administre Pierre Desnoyers, et devient plus tard l'exécuteur de son testament ; il est le confesseur de Mme P. M. Tact-Debuisson, qui couche sur son testament les PP. Missionnaires pour une somme assez importante. Il faut remarquer en passant que, d'une façon générale, les Français établis en Pologne font preuve d'une grande libéralité vis-à-vis des églises ; les gens prennent ainsi souci de leurs âmes. Par exemple, Pasquina-Marie Tact-Debuisson, chambrière de S. M. R., prie expressément dans son testament de dire, après sa mort, pour le repos de son âme, 200

1. *O. c.*, p. 364.
2. Un autre graphique permet d'apercevoir d'un coup d'œil la durée du séjour. Les longs séjours dominent nettement à partir de 1661.

messes et de distribuer aux pauvres 100 florins polonais. Elle laisse d'ailleurs toute sa fortune, soit 37 000 florins aux PP. Missionnaires, à condition de payer une rente viagère à ses deux nièces et à l'une de ses servantes. Il est vrai qu'en 1696 ce don lui paraîtra peut-être excessif, car elle modifiera un peu son testament. Jean Loupia, marchand de Varsovie, prie aussi ses enfants, en mourant, de faire dire, le jour de sa mort, 100 messes, et le jour de son enterrement 200. On cite d'autre part plusieurs supérieures d'hospices, telle cette Françoise Duelle, qui est à la tête d'un « Orphanorum Hospitalis ». Elles se recrutent probablement parmi les jeunes filles françaises élevées par les Sœurs Visitandines (connues sous le nom de « Demoiselles Françaises ») dont elles grossissent volontiers les cadres. Ainsi Françoise Loupia y entre en 1696 sous le nom de Sœur Jeanne et apporte à cette maison une dot s'élevant à 300 « tynfs » (monnaie en cours à cette époque).

On trouve également dans les actes polonais de ce temps de nombreux secrétaires de la famille royale qui portent souvent des titres multiples : « secrétaires et conseillers ». Tel par exemple ce Pierre Desnoyers, « consiliarius et thesaurarius ac intimus secretarius » de la Reine Marie-Louise, qui est en même temps le fondé de pouvoir de plusieurs familles françaises. Tout en rendant à la reine des services, même d'ordre matériel — il lui avance 30 000 florins polonais lors de l'invasion suédoise — il cultive les belles-lettres et c'est à lui qu'on attribue les *Lettres à Ismaël Bouilland*. Tel aussi ce Michel Rihovey, « secretarius, mercator civis varsoviensis », que le Roi Jean Sobieski voudra désigner pour tuteur des enfants de son médecin, L. Corady. Claude Reverend porte le titre de « Domus Serenissimæ Reginalis Maiestatis præfectus ».

Citons ensuite les membres de la maison militaire du Roi. Parmi ceux-ci nous trouvons d'abord un certain Dallerac, « nobilis Polonus S. M. R. secretarius », qui obtiendra de la Diète de 1685 le titre de « capitaine du Régiment d'Infanterie du prince Jacques, fils aîné de S. M. R. ». Ce qui recommande bien ce personnage, c'est son attachement à la patrie : il ne prête pas serment à son nouveau maître, fier de « l'honneur que lui a fait la République ». Voici encore Martin Duhart, « trompette de Sa Majesté Royale », qui prie, en mourant, que sa défroque militaire — sa trompette garnie de glands, son écharpe et son épée — « soient suspendues à l'Eglise, comme souvenirs d'un fidèle soldat du roi ».

Il est nécessaire de remarquer que les médecins de la Cour de Pologne sont pour la plupart français. Est-ce parce que la médecine, dans ce pays, était encore à l'état embryonnaire ou bien parce

que les reines françaises aimaient mieux confier le soin de leur santé à des compatriotes? En tous cas les chroniques de l'époque citent plusieurs médecins originaires de France. Ainsi Auguste Conrad arrive en Pologne avec Marie-Louise, en 1646. Les actes polonais le désignent sous le nom de « Clarissimus vir.... Sacræ Reginalis Maiest. Poloniæ et Sueciæ consiliarius et supremus medicus », et à partir de 1671, « protomedicus » de Sa Majesté Royale. Les chroniques polonaises du xviie siècle citent souvent son nom. Un autre médecin français est Jean-Baptiste Boucher, « prim. olim Hospitalis Dei Lutetiæ Parisiorum chirurgus, ad præsens celsissimi principis aug. Hieronimi comitis in Wiśnicz et Jaroslaw Lubomirski Sacri Romani Imperii principis supremi Regni thesauri medicus ». Il fut, d'après les actes de la « Couronne », le médecin du roi Jean III et d'Auguste II. On trouve enfin le nom d'un certain Albert Simonnet, chirurgien de S. M. R., représentant de cet art inférieur, mais nécessaire. Membre très influent de la colonie française de la capitale, bourgeois de Varsovie dès 1680, il fait son testament en 1708, parce qu'il « se trouve, dit-il, dans un pays plein de peste où tous les jours l'on meurt subitement ».

Après les courtisans, les dames d'atours, les chambrières, etc., viennent les fournisseurs attitrés de la maison royale : perruquiers, — comme Étienne Dagobert, qui fut le serviteur fidèle des trois rois polonais : Jean-Casimir, Michel et Jean III, — les confiseurs, parmi lesquels on trouve Jean Payet, « Ludovicæ-Mariæ aulicus... confector conditorum », etc. On peut rattacher à cette catégorie les cuisiniers, qui devaient être fort estimés à la Cour des reines françaises, point du tout habituées à la cuisine polonaise, qui leur paraissait lourde et indigeste. C'est ainsi que Jean Dubisson, « cocus » de sa Majesté Royale, recommande deux compatriotes, ses collègues, originaires d'Orléans : I. Piatt et I. P. Lamotte. Tous ces gens arrivaient vite à se constituer des fortunes assez rondes et s'établissaient restaurateurs, confiseurs, etc. Jean Payet réclame, par exemple, à un certain Graty la restitution d'une caisse remplie d'argent et d'objets précieux pour la somme de 4 430 thalers impériaux, caisse qu'il lui avait confiée pendant les troubles intestins de l'année 1674.

Les artisans français résidant en Pologne sont plus nombreux qu'on ne serait porté à le croire. Ils sont boulangers, coiffeurs, tailleurs, doreurs, joailliers, etc. Ils n'habitent pas seulement Varsovie. Charles Seguin, boulanger, est bourgeois de Jaroslaw ; son père peut lui laisser à sa mort une somme de 1 000 zlotys dont il sera, hélas, obligé de dépenser 200 en procès à cause de son fils

« criminel », selon son propre aveu. Charles Budet confie à son collègue Nicolas Drion de Hambourg la taille de quatorze diamants « pour les faire brillanter », ne pouvant probablement pas faire exécuter ce travail sur place. On trouve même des marchands d'instruments musicaux, tels par exemple ce Jean Sardin « musicus mercator civis varsoviensis ».

Une place à part dans la colonie française est tenue par les négociants en gros et les banquiers. Ils ont de grandes maisons de commerce et font un trafic important avec l'étranger ; les marchandises qu'ils font venir sont surtout des soieries, des objets de mercerie, des tissus de toute sorte. Citons en premier lieu Charles Marchant, personnage très en vue à Varsovie, « mercator curiensis Ludovicæ-Mariæ... maître de la garderobe de la feue reine Louise-Marie ». Il arrive à se constituer une grande fortune et peut donner en dot à sa fille 40 000 zlotys. A la municipalité de Dantzig il a prêté un fonds de 11 000 florins. Sa nièce obtient aussi grâce à ses libéralités 10 000 florins. Léguant le gros de sa fortune à son neveu Stanislas Karwowski, il n'oublie pas l'ordre des PP. Missionnaires. Une autre maison de commerce est réputée sous la firme « Daniel Formont ». Ce Formont et son frère Jean ont d'ailleurs un autre établissement, à Dantzig, qui porte le nom de « Jean et Daniel Formont et Cie, banquiers ». Ils rendent des services à des magnats, mais la Cour est aussi en relations constantes avec eux, ainsi que les négociants du pays. François Drion et son frère Nicolas font un commerce de soieries ; ce dernier est établi à cet effet à Hambourg ; ils sont en rapport très étroit avec les négociants de France, de Hambourg, d'Anvers, etc. Fr. Drion est bourgeois de Varsovie dès 1693, mais déjà en 1695 il obtient le titre de « vigintivir » que lui confère la municipalité de cette ville. Jean Louis Pia tient aussi une large place dans la société française de Varsovie ; il entretient des relations suivies avec la maison Formont et Gautier, à Dantzig. Très riche, il fait des prêts d'argent, et maints chevaliers et commerçants lui doivent des sommes importantes « pro variis mercibus ». Il prend une part très active à la vie municipale et se trouve titulaire de diverses dignités. C'est son fils Joseph-Benoît qui lui succède dans les affaires. Ses enfants seront aussi des bourgeois très honorables de la ville de Varsovie.

L'on voit d'après ce qui précède que des Français sont véritablement implantés dans le Royaume de Pologne : ils sont presque tous des gens intelligents, sérieux, actifs, et peuvent arriver sans trop de peine à la fortune. Mais — comme cela se produit dans toutes les émigrations — parmi les gens honnêtes se sont glissés un certain

nombre d'aventuriers. Ainsi Jean Leffébure, malgré le titre de « sartor curiensis, mercator incola varsoviensis », refuse de demander le droit de cité, bien que le syndic lui rappelle qu'il lui est interdit de faire concurrence aux marchands de la capitale. Il donne pour prétexte les difficultés qui surgiraient devant lui au moment où il devrait recueillir l'héritage de ses parents. Il fait beaucoup de dettes qu'il se garde bien de payer, aussi ne s'étonne-t-on point de le voir périr de mort violente. Sa pauvre femme s'enferme à sa mort dans un couvent. Jacques Lebrun, lui, est en difficulté avec la municipalité ; il ne paie pas l'impôt établi sur les vins, si bien que nous le voyons obligé de se sauver de Pologne en juillet 1693, fuyant la justice qui le guette pour l'assassinat de son cousin Jean Melin. Il ne manque pas non plus d'usuriers qui refusent de restituer les objets donnés en gage, etc. Mais l'on peut dire d'une façon générale que ces individus peu recommandables ne sont guère nombreux.

Ce tableau succinct, que l'étude de Mlle Gayl nous a permis de donner et dont on serait fort embarrassé de fournir un équivalent pour Berlin ou Hambourg, nous permet de constater que la colonie française, contrairement à celle du XVIIIe et du XIXe siècle, appartient surtout à la bourgeoisie ; c'est la gent laborieuse et commerçante, abstraction faite de l'entourage des rois, qui s'établit dans le pays. Il faut attendre encore pour trouver en Pologne d'innombrables abbés et précepteurs en tout genre.

CHAPITRE IV

LE XVIIIe SIÈCLE

Un roi détrôné à Lunéville. — Le xviiie siècle fut pour la Pologne une époque fertile en événements douloureux. Charles XII, vainqueur du Saxon Frédéric-Auguste, avait imposé un roi de son choix, Stanislas Leszczyński, qui ne put se maintenir que quelques années (1704-1709), et qui ne réussit pas à reconquérir son trône en 1735. Celui qui lui succéda, le Saxon Auguste III, régna trente ans. Stanislas-Auguste, un Poniatowski, qui fut Stanislas II, vit, après neuf ans de règne, les puissances du Nord se partager la plus grande partie de son malheureux pays (1772).

Au cours de ce siècle tragique l'esprit polonais changea considérablement. Pourtant, c'est sous le dernier roi, nous le verrons, que l'influence de notre civilisation et de notre langue atteignit son maximum.

D'abord il ne faudrait pas croire que la chute de Stanislas Ier, établi par Charles XII à Deux-Ponts, puis devenu duc de Lorraine, ait amené une rupture complète entre le roi dépossédé et ses anciens sujets. Dans son duché, dont il fut le bienfaiteur, et qui n'a jamais oublié son souvenir, il attirait de jeunes Polonais, qui s'initiaient à la vie et à la langue françaises. La compagnie de cadets qu'il avait formée à Lunéville était composée de vingt-quatre Français et d'un même nombre de Polonais, qui, en plus des exercices militaires, recevaient une culture intellectuelle et apprenaient le français et l'allemand [1].

Dans le Royaume. Latin et Français [2]. — Tous les gens qui avaient reçu de l'éducation savaient encore peu ou prou le latin. Voltaire s'est moqué de leur jargon : « Ah ! Monsieur, *Non ibis, non ibis*

1. Stengel, *Verz.*, no 289, cite *La Langue française expliquée dans un ordre nouveau* de Malherbe (dédié au Roi Stanislas), 1725. Rien dans cet ouvrage qui le caractérisât. Il est publié à Paris. L'auteur cherche simplement une faveur en flattant le duc de Lorraine et la reine de France.

2. Ici comme partout il convient de se borner aux faits qui concernent cette histoire. De sorte que, si méritoires que fussent les œuvres d'assistance de l'abbé Baudouin, et quelque reconnaissance qu'elles aient valu à ce Français, nous n'avons pas à en tenir compte. En 1717, l'abbé Baudouin avait été envoyé à Varsovie chez les Missionnaires de l'église de Sainte-Croix. A la vue de la misère dans laquelle vivaient les pauvres de la

amplius ! C'est le latin qu'on entend en prenant des chevaux aux postes de Pologne »[1]. Bernardin de Saint-Pierre va plus loin et nous dit : La plupart des paysans polonais « le parlent [le latin] toute leur vie, quoiqu'ils n'aient point été au college. Ils le parlent d'une maniere très intelligible, comme je l'ai éprouvé en voyageant dans leur pays... ». « Ce n'est pas, disent nos savans, du latin de Cicéron, mais qu'importe ? »[2] On en avait conté au voyageur. La diffusion du latin n'est jamais parvenue à ce point. L'hôtellerie n'était pas le village, et il n'y avait pas beaucoup de grandes routes fréquentées.

Le français dans l'éducation[3]. — C'est sous les rois saxons que Konarski commença ses profondes réformes dans l'éducation. Il avait visité la France et s'inspirait de l'esprit nouveau qui y régnait. Dans son Collège des Nobles, le français tint une place assez importante, quoique moins grande encore que celle du latin. « Cette langue est pour nous, disait Konarski, ce que la langue grecque était pour les Romains ».

D'après les règlements du collège, les élèves étaient tenus de verser une somme fixée à cet effet pour l'enseignement du français et pour l'achat de journaux polonais et français.

Parmi les matières introduites dans les classes de grammaire entrait le français. Dans les statuts du collège, une large place était réservée à l'éloquence de la chaire ; or, pour s'y former, Konarski recommandait comme modèles aux prédicateurs polonais les maîtres français : Bourdaloue, Massillon, etc. En philosophie, on mettait entre leurs mains les œuvres de Descartes, de Gassendi, de Malebranche, les françaises comme les latines. Les élèves lisaient aussi le *Télémaque* de Fénelon, les *Pensées* de Pascal, La Fontaine, Corneille, Molière..., *La Véritable politique des gens de qualité* ; bien plus, ils se familiarisaient avec les classiques anciens dans la traduction française, par exemple avec les *Vies de Plutarque*, les *Lettres de Cicéron*, etc.

Konarski attribuait un grand rôle éducateur au théâtre. Il tra-

ville, il décida, malgré toutes les difficultés qu'il rencontra, de fonder une œuvre d'assistance pour les enfants pauvres et délaissés. Par l'effet de son dévouement et de son infatigable activité, cette œuvre devint de plus en plus prospère ; aussi lorsque Baudouin mourut à Varsovie, respecté de tout le monde, fut-il enterré à l'église de Sainte-Croix même, et sa mémoire est vénérée dans la Pologne entière (*Franc. Pol.*, p. 50).

1. *Lettres philos.*, t. II, p. 42. Dans le *Voy. de deux Franç.*, on voit qu'autour de 1790 les maîtres de poste usaient encore du latin (t. V, p. 111-112). Les voyageurs rencontrèrent même des soldats qui le parlaient.

2. *Étude sur la Nat.*, t. III, p. 378.

3. Wladyslaw Konopczyński, *Stanisław Konarski*. Varsovie, 1926 (éd. de l'Œuvre Mianowski).

duisit lui-même pour la scène *Othon* et *Polyeucte* de Corneille, *La Mort de César*, *Zaïre* et *Alzire* de Voltaire (1750), etc. Nous parlerons plus loin des représentations, qui sans doute étaient des exercices publics.

Le français était une des langues enseignées dans les principaux établissements. A l'Orphelinat Saint-Casimir, noviciat des Sœurs grises, où on élevait cent orphelines, et qui fournissait des maîtresses à toute la République, c'était une des langues étrangères que les élèves étaient tenues d'apprendre [1]. Au Corps des Cadets, on l'enseignait en même temps que le latin et l'allemand [2]. Encore le départ des Jésuites donna-t-il à l'éducation latine un fort coup dont le français profita [3]. Nous y reviendrons.

Bref, on ne considéra bientôt plus qu'une éducation fût complète sans l'initiation à la civilisation française. Les filles nobles apprirent le français avec la danse et la musique ; or les danses — la chose mérite d'être notée à propos de ce pays d'où nous sont venues *polka*, *mazurka*, *polonaise*, etc. — étaient des danses françaises [4]. Des maisons d'éducation, toutes françaises, s'ouvrirent, parmi lesquelles celles de ces religieuses de la Visitation dont nous avons parlé, si appréciées à l'étranger [5].

Les gouvernantes. — Nous connaissons les noms d'un certain nombre de gouvernantes françaises qui firent l'éducation d'enfants nobles, Mme Truet, par exemple [6]. Nous avons même des renseignements sur le rôle de ces « madames » et « mademoiselles » et sur la méthode qu'elles suivaient. Françoise Korwin-Krasińska, fille du comte Stanislas Krasiński, partisan de Stanislas Leszczyński, qui après l'établissement d'Auguste III quitta la capitale et s'installa dans sa terre de Maleszowa, nous a parlé de la gouvernante française préposée à l'éducation de ses sœurs et à la sienne. « Madame » semble se plaire dans le vieux manoir. C'est elle qui dirige l'éducation des jeunes filles, toute française. Elles « lisent tous les jours en français, un seul jour de la semaine est réservé aux lectures polonaises ». Ces lectures françaises développent surtout l'imagination. Françoise, qui fait à la noce de sa sœur aînée la connaissance du représentant du Dauphin, le prince Charles de Courlande, le

1. *Voy. de deux Franç.*, t. V, p. 63.
2. *Ib.*, p. 65.
3. Brückner, *o. c.*, p. 227.
4. Id., *ib.*, p. 250.
5. ... Trois d'entre elles, étaient arrivées ainsi à Wilno (Lithuanie alors polonisée), la supérieure offrait d'en recevoir cinq autres et de payer les frais du voyage, comme elle avait fait pour les précédentes.
6. Mme Geoffrin, *Corr.*, p. 104.

verra désormais dans ses rêves de jeune fille, et les rêves deviendront réalité, puisqu'elle épousera un jour ce prince, pour son heur ou pour son malheur.

Après avoir récité les prières *en français,* dit Françoise, elle et sa sœur passent dans la classe où « Madame » leur fait apprendre des « mots et des anecdotes, ainsi que la grammaire » ; elle leur « dicte aussi des vers de Malherbe ». Pendant que le coiffeur du château arrange les beaux cheveux des jeunes comtesses, « Madame » trouve utile de leur lire quelque ouvrage intéressant, par exemple le *Magasin des enfants* de Mme de Beaumont, ou bien elle les amuse de quelque conte. Bref, « Madame » s'emploie si bien que Françoise avoue sincèrement : « les livres français m'intéressent beaucoup plus que les polonais »[1].

Il arrivait souvent que les gouvernantes se faisaient une belle destinée[2]. De là l'inclination qu'avaient les envieuses à nous les présenter comme des aventurières.

Multiplication des manuels. — A cette époque les manuels de français se multiplient. J'ai parlé plus haut de celui de Duchenbillot.

L'ouvrage de Mauvillon, secrétaire intime du Roi de Pologne, électeur de Saxe, efface toutes les œuvres concurrentes. Il fut imprimé à Dresde en 1754 et en 1786[3]. Dès 1750 les Jésuites avaient leur méthode, en polonais[4]. En 1774 Moszczeński (Stanislas), gentilhomme polonais, accommodait aux besoins de la jeunesse l'œuvre de Restaut et des grammairiens français modernes[5].

1. Clémentine Tańska, née Hoffmann : *Mémoires de Françoise Krasińska,* Varsovie, 1929, éd. de la *Bibliothèque Nationale,* n° 119 (Dziennik Franciszki Krasińskiej).

2. Telle cette Sophie de Maury, née Jubault, fille de Pierre Jubault, général des gardes suisses et chevalier de l'Ordre Saint-Louis, recommandée par Mme de Genlis au général Alexandre Chodkiewicz, célèbre chimiste polonais, cousin de Mme Hańska, par les comtes Rzewuski ; elle était venue en Pologne pour remplacer auprès de Sophie Chodkiewicz, fille du général, sa mère, qui avait abandonné son mari pour épouser le prince Golitsin.

La fille de cette dame, Charlotte-Auguste-Virginie, se lie d'une amitié très étroite avec la pupille de sa mère ; elle épousa plus tard le comte Stanislas Jezierski, cousin du général. Un procès ruineux avec les Radziwill l'obligea du reste à prendre du service, elle aussi, chez un maréchal de la noblesse, M. Zaleski, où elle se charge de l'éducation des filles de celui-ci (Wirginja Jezierska, *Z życia dworów i zamków na kresanh,* cité par S. de Korwin-Piotrowska, *Balzac et le Monde slave,* p. 26).

3. Steng., *Verz.*, n° 361.

4. Id., *ib.*, n° 342. Cf. Id., *ib.*, 1766, n° 390 : *Grammatyka Francusko-Polska, z różnych tak swieżo wydanych iako y dawnieyszych.* Zebrano, Roku Panskiego, 1750, publié pour le Kollegium XX Scolarum Piarum. Varsovie, in-12°. C'est vraiment une grammaire française, de même *Grammatyka Francusko-Polska... tak Polakowi Francuskiego iako tez Francuzowi Polskiego Jezyka.* Varsovie, 1772, pour les mêmes écoles.

5. Dantzig. Id., *ib.*, n° 417.

CHAPITRE V

UN PRINCE FRANCISÉ

Poniatowski. — Il était l'élu des Cours de Prusse et de Russie, et la France fut longue à le reconnaître. Personne pourtant n'était plus français de cœur et d'esprit. On se souvient de son mot quand il fut élevé au trône et qu'il écrivit à Mme Geoffrin : « Maman, votre fils est roi ». C'est sur son désir que l'illustre dame se rendit à Varsovie, à soixante-sept ans, en 1766. Leur correspondance a été publiée de nos jours[1]. S'il n'avait pas appris l'orthographe près de son inspiratrice, qui l'ignorait, dans son salon, asile de tous les hommes de lettres et de la haute société de Paris, il avait goûté toutes les finesses du parler le plus élégant.

Il n'usait guère que du français. Malgré la situation affreuse où il se trouva bientôt, entre l'insurrection et la pression étrangère, dans un pays plongé au plus profond de l'anarchie, et sur le point de périr, il resta le directeur en chef des arts et des sciences, surveillant en personne de nombreuses constructions, réunissant tous les jeudis les plus célèbres écrivains, poussant les savants vers les recherches qu'il croyait utiles.

Il convient de citer ici un passage décisif des *Mémoires du Roi*. « Plus on vit à Paris et plus on a le temps d'y trouver des hommes profonds dans toutes les sciences et supérieurs dans tous les arts et dont la suite, non interrompue depuis plus d'un siècle, a rempli leur patrie de monuments de toute espèce qui seuls suffisent à occuper, à instruire et à meubler agréablement la mémoire de tout étranger curieux. Cette langue française même, que tout jeune homme apprend aujourd'hui en Europe, comme une preuve d'éducation policée, inspire, sans qu'on s'en aperçoive, une certaine opinion de supériorité en faveur de la nation qui en est la propriétaire »[2].

Sa passion pour les lettres françaises. — Ce serait trop peu de dire que ce Roi était amateur de notre littérature; il en était pas-

1. Ch. de Mouy, *Correspondance inédite du Roi Stanislas-Auguste Poniatowski et de Mme Geoffrin.*
2. T. I, p. 101.

sionné. Il présidait des sortes d'assemblées littéraires, où il lisait à haute voix des morceaux, devant un cercle de courtisans[1]. « Plaire était le but constant, le mérite principal et le grand art de ce prince, dit le comte de Ségur, ses entretiens, dans le petit cercle où je le voyais, roulèrent presque entièrement sur la littérature française. Il lut avec un vrai talent quelques morceaux des poèmes de notre Virgile français, l'abbé Delille, quelques scènes d'une tragédie nouvelle de La Harpe, et une ou deux fables de Florian »[2]. Bourrienne, qui avait été admis dans son intimité, nous a laissé son témoignage sur ce qu'était le cercle de la famille royale[3]. Stanislas eût voulu recevoir Diderot, il eut du moins Grimm. C'est en français qu'il rédigea ses *Mémoires*.

Dans le parti opposé à Stanislas-Auguste, Charles Radziwill, un des chefs de la confédération de Bar, était un vieux Parisien, qui avait fait construire le passage qui porte aujourd'hui son nom[4]. Ogiński, qui fit une si vive opposition à Stanislas-Auguste, écrivit aussi en français. L'évêque de Wilno, Massalski, dès son enfance ennemi et rival du Roi, vint à Paris en 1771, amenant à Mme Geoffrin son neveu et sa nièce dont il voulait assurer l'éducation[5].

Artistes et artisans français en Pologne. — Des ateliers s'ouvrirent, où des artistes français réunirent de jeunes Polonais pour les initier au métier : le peintre Louis Marteau, Bardou, Perronneau, le décorateur Jean Pillemint. Mais la place d'honneur appartient à Norblin de la Gourdaine (1745-1830)[6]. Il fonda à Varsovie une école de peinture d'où sortirent des peintres polonais remarquables. Il fut soutenu et protégé par les nobles et par le roi Stanislas-Auguste. Louis, qui avait passé trop peu de temps à Varsovie, demeura du moins le conseil du Roi en matière d'architecture. Il était « le bureau d'adresses pour les arts »[7]. Lebrun, l'élève de

1. *Mém.*, p. 304.
2. Dans une de ses lettres (7 fév. 1767), Mme Geoffrin fait allusion à son talent de lecture : « J'ai dit à Marmontel que Votre Majesté aimait ses Contes, et qu'elle se délassait quelquefois en les lisant, et qu'elle les lisait sublimement » (*Corr.*, p. 272-273).
3. La princesse Tyszkiewicz, nièce du dernier roi de Pologne, Stanislas-Auguste, et sœur du prince Poniatowski... « était très instruite et aimait beaucoup notre littérature : ... elle me fit passer plusieurs soirées avec le roi, dans un cercle assez peu nombreux pour ressembler à l'intimité » (*Mémoires*, t. I, p. 41).
4. Il est resté légendaire. C'est lui qui achetait la moitié ou un quart de magasin, pour ne pas perdre de temps à choisir, et jetait ensuite tout ce qui ne lui plaisait pas.
5. Mme Geoffrin, *Corresp.*, p. 413.
6. Cf. *Voy. de deux Franç.*, t. V, p. 68.
7. Expression du roi (*Lettre à Mme Geoffrin*, 1765), *Corr.*, p. 176 ; Mme Du Deffand se brouilla du reste à ce propos avec Louis, qu'elle avait recommandé.

Pigalle, fut appelé à Varsovie[1]. En 1777, le Roi achetait encore des tableaux français[2].

Le goût de l'art français avait gagné de proche en proche. La comtesse Potocka nous dit du Château de Bialystok, où résidait le comte Branicki : « Des tapissiers français, amenés à grands frais, y avaient apporté des ameublements, des glaces, des boiseries dignes du palais de Versailles »[3].

On nous a souvent parlé des jeunes Polonais qui, stimulés par l'exemple, vinrent apprendre et même exercer leur art à Paris[4]. Un d'eux est bien connu, c'est Myris, le peintre de gouaches, celui que Mme de Genlis, patronne des Polonais, a fait travailler pour ses élèves princiers.

La franc-maçonnerie. — J'emprunte à la thèse de Mme de Korwin-Piotrowska[5] les renseignements suivants sur les origines de la maçonnerie en Pologne, où elle fut importée par les Français. « Les premières loges qu'on a l'habitude de citer sont celles qui ont été créées en 1742 par le comte Stanislas Mniszech à Wiśniowiec et par le frère de celui-ci, Jean, secondé par le baron Pierre Le Fort, général de l'armée polonaise, expulsé de Russie par la tsarine Élisabeth. L'on peut dire que ce sont les Français — nombreux à la Cour du premier roi de la dynastie saxonne, lequel imitait le faste de Louis XIV — qui ont implanté la maçonnerie en Pologne. En 1744, François Longchamp crée des loges à Lwów et à Varsovie. Un autre Français, de Thoux de Salverte, venu en Pologne vers 1749, ouvre dans sa maison à Varsovie, l'année suivante, la loge du *Bon pâtre* et en devient le grand maître. C'est du Grand-Orient français que dépendent ces loges. Les femmes imitent les hommes et constituent aussi une loge affiliée au *Bouclier du Nord français*. Les maçonnes polonaises — dont la grande maîtresse fut la comtesse Tyszkiewicz, secondée par la maréchale Lubomirska et par l'hetmanne Rzewuska (son rôle fut particulièrement important) — pratiquèrent une large bienfaisance, mais elles alimentèrent surtout la caisse de leurs frères et leur rendirent la besogne plus gaie».

Transports de Delille. — Delille visita la Pologne ; il fut ébloui

1. Mme Geoffrin, *Corresp.*, p. 338 (1768). Cf. *Voy. de deux Franç.*, t. V, p. 68.
2. Eod., *ib.*, p. 513-514.
3. *Mém.*, p. 17.
4. On trouvera dans le livre de Réau, auquel il faut toujours se référer (*Expans. Art. fr. mod.*, p. 405), la liste des jeunes Polonais qui furent élèves de notre Académie de Peinture et Sculpture au XVIIIe siècle. On en compte douze.
5. *Balzac et le Monde slave*, p. 73-74.

et nous l'a dit. Au lieu de « Sarmates habillés en peau d'ours », il avait trouvé « Athènes au bord de la Vistule », et il a embouché sa clarinette en l'honneur des magnifiques domaines des Radziwill et des Czartoryski; un long passage du poème des *Jardins* leur est consacré :

Toi, dans qui l'élégance est jointe à la richesse,
Fortuné Pulhavi, qui seul obtins des dieux
Les charmes que le ciel partage à d'autres lieux!
Quel tableau ravissant présentent tes campagnes!
De quel cadre pompeux l'entourent ces montagnes,
Où du grand Casimir, seul, sans garde et sans cour,
Le palais règne encor sur les champs d'alentour!
Détours mystérieux, magnifiques allées,
Bois charmants, verts coteaux, agréables vallées,
Les aspects étrangers, et tes propres trésors,
Tout enchante au-dedans, tout invite au dehors.

La fin du morceau laisse voir qu'à côté des représentations théâtrales des lectures françaises se donnaient pour récréer les hôtes ou pour les honorer :

Ailleurs c'est un musée, asile studieux,
Livres, bronzes, tableaux, là, tout charme les yeux;
Là, même après Mérope, Athalie et Zaïre,
Mes faibles vers peut-être obtiennent un sourire.

Nos livres en Pologne. — Sauf de rares exceptions (Karpiński. Woronicz, Niemcewicz), les écrivains polonais sont des lecteurs assidus de nos livres, dont ils s'inspirent. Donnons en exemple Stanislas Trembecki, favori du Roi, qui avait séjourné à Paris.

Le fameux philosophe Stanislas Staszyc subit une forte influence de Buffon; Ignace Krasicki (1735-1804) prend pour ses modèles Rollin, La Fontaine, Boileau et Voltaire. C'est encore Boileau qui inspire Węgierski. François Karpiński fréquenta beaucoup Rousseau, et François Zablocki subit une influence visible de Molière.

Frédéric II, qui avait quelque droit de choisir entre les hommes et les œuvres, se moquait de l'engouement indiscret des Polonais. « Les Polonais, disait-il, ne connaissent que les mauvais livres français, et ils les lisent avec le même goût qu'ils achètent nos vieilles étoffes et qu'ils boivent les mauvais vins de France, d'où vient qu'ils servent d'égoût par lequel s'écoulent toutes les choses usées ou méprisées de l'Europe »[1]. Cette boutade grossière, qui annonce les violences qui suivirent qu'on exerça sans scrupule

1. *Hist. de mon temps*, p. 197

sur un peuple méprisé, n'est pas juste. Les Polonais burent peut-être à la source impure, mais pas toujours. Wielhorski acheta la bibliothèque de M. Mairan (1771). On avait traduit en polonais Rollin, Montesquieu, Voltaire, Rousseau, Mably. Condillac fut chargé de rédiger un traité de logique. C'est à J.-J. Rousseau lui-même que le comte Wielhorski demanda une théorie du gouvernement [1]. Jamais esprit plus nouveau ne fut versé dans de vieilles outres.

1. *Les considérations sur le gouvernement de Pologne et sur la réformation* furent publiées seulement en 1772. Voir Marquis de Girardin, *Quelques mots au sujet du manuscrit de J.-J. Rousseau, Considérations sur le gouvernement de Pologne.*

CHAPITRE VI

LE THÉÂTRE

Apparition tardive des troupes françaises. — Autant qu'on en peut juger à l'heure actuelle, les comédiens français firent en Pologne plusieurs apparitions, mais irrégulières et brèves[1]. Une étude plus complète amènerait-elle à constater de plus longs séjours? C'est peu probable, car cette irrégularité de la vie théâtrale, dont souffrait également le théâtre polonais, devait tenir, pour une grande part, à l'anarchie chronique du pays; de plus, les efforts des troupes françaises durent être contrecarrés bien souvent par la concurrence des acteurs allemands, tandis que, dans les milieux même où l'on regardait la France comme une amie de la nation polonaise, on ne voulait pas néanmoins que son prestige artistique étouffât les germes d'un art dramatique national[2].

Les premiers comédiens français durent s'établir dans les dernières années du xviie siècle : un voyageur qui passe à Varsovie en 1688, l'abbé F. D. S., n'en a point rencontré, bien que le roi Jean Sobieski « parle parfaitement » le français: la comédie n'est qu'une « farce de Jodelets » jouée par des comédiens italiens[3]. Par contre, une troupe, dite des « Comédiens de Zell », aurait joué dans la capitale polonaise pendant le carnaval de 1699[4].

Si nous ne retrouvons de trace profonde d'un théâtre français qu'en mai 1765[5], il paraît certain que nos comédiens jouèrent auparavant en Pologne. Au commencement du xviie siècle, Pœllnitz signale à Varsovie la présence de comédiens français[6]. De 1746 à 1766, c'est au collège de la noblesse qu'on signale des représentations françaises. Les élèves jouent *Le François à Londres*

1. Le seul travail d'ensemble que nous ayons pu consulter est celui de Ludwik Bernacki : *Teatr. Dramat...za Stanislawa-Augusta*. Lwów, 1925, 2 vol. in-8°, que nous avons pu mettre à profit grâce à la collaboration de Mlle Ludomila Hubertówna.

2. Ce théâtre eut grand peine à se créer, le Roi ne s'y intéressant pas (Brückner, *o. c.*, p. 242).

3. F. D. S., *Voi. Pol.*, pp. 50 et 58.

4. H. Liebrecht, *Histoire du théâtre français à Bruxelles...*, p. 86.

5. Bernacki, *o. c.*, t. II, p. 378.

6. *Lett. et Mém.*, t. IV, p. 314.

(1746), *Le Médecin malgré lui* (1753), *Le Mariage forcé* (1754), *Le Tuteur* (1755), *Le Joueur* (1756), *Les Tuteurs* (1759), *Le Roi et le Meunier* (1766)[1]. Remarquons en passant qu'on donnait pendant la même période des tragédies[2], peut-être celles qu'avait traduites Konarski lui-même, mais on les jouait en polonais. Apparemment les représentations en français avaient pour objet d'habituer les élèves à l'usage de la langue courante, et non de la langue littéraire et du style noble. Ces représentations supposent néanmoins des maîtres de diction. Faisait-on appel seulement aux nombreux Français que renfermaient les ordres religieux de Pologne? Il est plus vraisemblable qu'on demandait le secours d'acteurs professionnels : un certain Du Frosy, qui faisait partie de la troupe de 1765, fut chargé d'enseigner la langue française à l'École Militaire; un nommé Duclos, professeur à l'École des Cadets en 1770, était peut-être également arrivé cinq ans auparavant comme comédien[3]. Tout porte même à croire que ces gens avaient eu des prédécesseurs.

Aussi bien la troupe de 1765, assez importante, car elle comprenait vingt-cinq personnes, ne se serait pas aventurée en terre étrangère sans savoir qu'elle y serait reçue; il est vrai que son séjour ne fut ni bien long ni bien fructueux : l'année suivante, sept de ses membres avaient quitté leurs camarades[4]; deux mois après l'arrivée il avait fallu lutter contre un concurrent italien, Carlo Tomatis et son opéra-ballet; en mars 1767, les deux entreprises étaient liquidées, tous les comédiens congédiés, le spectacle polonais lui-même supprimé — faute de répertoire et d'argent[5]. Mais il se présenta presque tout de suite un entrepreneur pour relever le spectacle français, alors qu'on ne savait pas encore ce que le théâtre national allait devenir[6].

Effectivement, on continua à jouer en français; les gazettes

1. Bernacki, *o. c.*, t. I, pp. 413-415.
2. *Othon* (1744), *Zayre* (1747), *Alzire* (1750), *Athalie* (1751, 1752 et 1766), *Cinna* (1753), *Mérope* (1755), *La mort de César* (1756).
3. Bernacki, *o. c.*, t. II, p. 390, n. 5, et p. 391, n. 1.
4. Comparer les deux tableaux de troupes donnés par L. Bernacki, *o. c.*, t. II, pp. 384 et 390. De 1765 à 1768, on trouve à Varsovie M[lle] Jodin, fille du Genevois, collaborateur de l'Encyclopédie. Elle y resta quatre ans. Diderot lui adressait des lettres (*Œuv.*, t. XIX, pp. 379-411).
5. Bernacki, *o. c.*, t. II, p. 379-380.
6. « Warschau, den 25 April. Die italienischen und französischen Schauspiele, so wie solche bisher gehalten worden, sind völlig aufgehoben. Da unterdessen sich zu den französischen ein *entrepreneur* gefunden, der solche auf den Besuch der Liebhaber bauend fortzusetzen gedenket, so hat solcher dazu die Erlaubniss erhalten, und werden die französischen Komödien noch gespielet. Was die polnischen Schauspiele für ein Schicksal haben werden, muss man abwarten » (*Thornische Wöchentliche Nachrichten und Anzeigen*, 2 mai 1767, n° 18, p. 138. Cité par Bernacki, *o. c.*, t. I, p. 16).

signalent des représentations de gala, en 1767 et 1768, le 8 mai, jour de Saint-Stanislas (fête patronale du Roi) ; le 7 septembre, pour l'anniversaire de l'élection du Roi ; le 21 novembre, pour l'anniversaire de son couronnement. Les spectacles ne prirent fin que le 11 avril 1769[1].

Une nouvelle troupe parut en 1771, qui ne put, probablement, se maintenir[2] ; le temps n'était guère propice aux amusements : le pays était ensanglanté par les événements qui précédèrent le premier partage ; on s'indignait de voir les comédiens étrangers, de quelque nationalité qu'ils fussent, essayer de se rétablir à Varsovie[3].

1. Bernacki, *o. c.*, t. I, pp. 17 et 18. — Pâques tombait en 1769 le 26 mars, on pourrait donc se demander si les comédiens n'essayèrent pas de se maintenir pour une nouvelle campagne, mais la tentative, malheureuse sans doute, aurait été abandonnée au bout d'une huitaine.

2. Id., *ib.*, t. II, p. 394. L'auteur signale seulement une représentation du *Bourru bienfaisant*.

3. Id., *ib.*, t. II, p. 394, n. 7, et p. 395, n. 1.

CHAPITRE VII

APRÈS LE DÉSASTRE DE 1772

Reprise de la vie. — La vie reprit à Varsovie, brillante, folle même. Malgré ses déboires, le Roi conservait les yeux tournés vers Paris, dont il aimait à s'entretenir avec la princesse Charles [1]. La croyance dans le génie français restait entière. Le 22 juin 1774 Cabanis, secrétaire du prince-évêque de Wilno, écrivait à Roucher que nous étions toujours la première des nations, la nation par excellence, faite pour donner le ton à l'Europe. « C'est à tort qu'on a attribué cet effet à nos colifichets ; nos mœurs, nos lois nous mettent au-dessus de tous les autres pays » [2].

Une instruction publique d'après les idées françaises. — Elle fut créée et il n'est pas difficile de reconnaître là un désir exprimé par nos physiocrates. Plusieurs d'entre eux, comme Dupont de Nemours, vinrent en effet en Pologne. Konarski, dont nous avons parlé plus haut, les avait vus à Paris, de sorte que sa réforme tient à la fois de la philosophie économique, de la pédagogie novatrice de Rollin et de la doctrine de Condillac. La Pologne réalisait en somme ce que les parlementaires français avaient proposé ou tenté après l'expulsion des Jésuites : une laïcisation ou sécularisation de l'enseignement.

Mais, si l'on s'en tient à la question des langues, c'est la langue nationale surtout qui profita de ce bouleversement, et le latin qui y perdit. La vie de la Commission de l'Éducation Nationale avait commencé dès 1773 ; elle fut brisée lors du dernier démembrement [3].

1. Signalant l'arrivée aux affaires du général Mokronowski, devenu maréchal de la Diète pour la « Couronne », le Roi écrit à Mme Geoffrin : « Comme il a toujours professé d'être bon Français, les amis que la France a conservés dans ce pays ont été flattés que j'aie conduit, moi, Mokronowski à cette place » (24 août 1776).

2. Guillois, *Le salon de Mme Helvetius*, p. 52.

3. Voir Wladyslaw Konopczyński, *Stanislas Konarski*. Voir aussi : Stanislas Kot, *La Réforme de l'Instruction Publique en Europe au XVIIIe s. et la Commission de l'Éducation*

Restauration de la comédie française. — Ces années furent marquées par le réveil, qui peut nous sembler assez étrange, de la comédie française. Il est vrai qu'on la considérait comme une école d'art. Le prince Adam Czartoryski, dans la préface de *La Demoiselle à marier*, publiée à Varsovie en 1774, demande que les acteurs et actrices de son pays s'appliquent à la langue française et lisent les livres français concernant leur profession [1].

Mais il est plus vrai encore que toutes sortes de cabales et de disputes agitaient Varsovie à propos de théâtre, au point que les étrangers en étaient scandalisés [2]. Nous ne savons pas si l'*Eugénie* de Beaumarchais fut jouée, le 6 octobre 1774, en français [3]; mais, au début de 1777, il y avait certainement des comédiens français à Varsovie, et certains d'entre eux y avaient déjà joué sans doute quelque temps auparavant [4]. La troupe ayant été dissoute en juin, une autre la remplaça le 23 octobre.

Jusqu'au début de mars 1778, ses représentations alternèrent avec celles des comédiens polonais dans la proportion de deux représentations françaises pour une représentation polonaise, ou peu s'en faut [5]. Chaque troupe semble avoir eu son répertoire particulier : seuls *Le Glorieux, La Jeune Indienne,* avaient été joués en

nationale en Pologne. Extrait de La Pologne au Congrès International de Bruxelles. Cracovie, 1924, Impr. de l'Université.

1. Bernacki, *o. c.*, t. I, p. 46.

2. Voir dans la *Gaz. des Deux-Ponts* une lettre de Lübeck du 28 mai 1774 et une autre du 11 juillet, plus sévère encore : « La capitale de la Pologne offre un spectacle singulier par sa variété et ses contrastes ; quelques patriotes étalent de belles maximes républicaines qui ne changent rien à leur sort ; mais qui font estimer et plaindre ceux qui les répètent et qui en font la règle de leur conduite ; plusieurs citoyens, et c'est le grand nombre, oublient la patrie et ne songent qu'à eux ; il y en a d'autres qui prennent leur parti et qui rient de tous les événements qui se passent sous leurs yeux et qui devraient les affecter différemment. Ces derniers s'égayent beaucoup au sujet de la dispute qui s'est élevée entre deux grands personnages au sujet des spectacles publics ; il s'agit de savoir au nom duquel des deux ils doivent être donnés ou plutôt autorisés ; cette question occupe la Délégation, et forme deux partis qui s'en occupent avec autant de feu que du sort du Royaume et de la République. Les plaisants voient cette querelle du côté par lequel elle doit être naturellement envisagée ; l'un d'eux a publié un pamphlet intitulé : *Mémoire pour servir de plan aux pièces de théâtre de Varsovie et de supplément à l'histoire de la démence humaine* ».

3. Une seconde représentation fut donnée en allemand au Palais Radziwill le 11 janvier 1775 (Bernacki, *o. c.*, t. I, p. 64).

4. Le *Journal littéraire de Varsovie* (1er cahier de mai 1777, p. 30) parle avec éloges d'un Sr Courcelles, « l'un des acteurs de la troupe française que nous avons eue ici pendant quelques mois » (cité par Bernacki, t. I, p. 125) ; dans le 3e cahier de juin de la même année, il est question du Sr Montbrun, « de la complaisance et des talens duquel le théâtre et les sociétés de Varsovie ont à se louer depuis plusieurs années » (Id., *ib.*, t. I, p. 133). Cette dernière phrase autoriserait à penser que les Français étaient revenus dès 1774.

5. Exactement 35 représentations françaises contre 17 représentations polonaises, d'après les extraits du *Journal littéraire de Varsovie* publiés par Bernacki (*o. c.*, t. I, pp. 125 et suiv.); mais le relevé est certainement incomplet : le 30 novembre est annoncée une *seconde* représentation du *Barbier de Séville,* alors que la première n'est pas mentionnée.

polonais avant d'être donnés en français ; *Nanine, Pygmalion* auraient au contraire été joués en français d'abord, en polonais quelques semaines plus tard ; mais on n'aperçoit pas bien dans l'ensemble les motifs qui inspirèrent le choix[1].

Le théâtre français paraît avoir été fréquenté ; une gazette hebdomadaire, le *Journal littéraire de Varsovie*, rédigée en français, donnait une chronique assez exacte des représentations et faisait place même aux polémiques pour ou contre les acteurs[2]. Les connaisseurs n'étaient probablement qu'à moitié satisfaits, ils se contentaient néanmoins du peu qu'on leur offrait[3] ; d'autres, il est vrai, se plaignaient que Varsovie fût « inondé » de comédies françaises, dont beaucoup étaient insipides ou mal choisies[4] ; ils voulaient que le théâtre eût une action morale, et par suite, malgré toute leur amitié pour la France, ils appelaient de tous leurs vœux l'établissement d'un théâtre national[5].

Toutefois la faveur du public paraît s'être détournée peu à peu des comédiens français ; s'ils se maintinrent jusqu'en octobre 1778, ce ne fut pas sans difficultés ni querelles[6] : à la fin de l'année ils

1. Pourquoi *Tartuffe* par exemple est-il traduit, alors que les *Précieuses ridicules, Le Médecin malgré lui, Les Fourberies de Scapin, L'École des Maris, L'École des femmes, M. de Pourceaugnac* et *L'Avare* sont joués en original ? Pourquoi traduire *Le Joueur* et non *Les Folies Amoureuses* ou *Les Ménechmes* ? *Beverley* et *L'Indigent* et non *Le Père de famille* ?

2. Le dernier cahier de décembre 1777 contenait une « Lettre d'Ibrahim, Juif arabe », qui était une apologie, d'ailleurs peu chaleureuse, de la troupe ; dans le cahier suivant une « Lettre du moucheur de chandelles de la comédie » répliquait par une assez virulente satire.

3. « Quoique le théâtre de cette capitale n'offre rien de bien neuf et de bien intéressant, on remarque cependant avec de la craie blanche les jours fortunés où les acteurs français y représentent passablement de vieilles pièces » (*Journal litt. de Vars.*, février 1778, IIe cahier, cité par Bernacki, *o. c.*, t. I, p. 154).

4. *Journal litt. de Varsovie*, mai 1777, IVe cahier. Le mal, paraît-il, sévissait alors depuis un an.

5. Dans le IIe cahier de novembre 1777, le *Journ. litt. de Vars.* blâme la représentation des *Précieuses* et de la *Métromanie* : « Qu'importe aux Dames polonaises de se voir représenter si souvent le ridicule de quelques bourgeoises françaises du siècle de Molière ? Il faut jouer des défauts, des ridicules qui existent, alors on devient utile en amusant ; que si l'on veut seulement faire rire, sans se soucier d'aucun but moral, qu'on donne des farces italiennes ; elles seront courues, on amusera le peuple et l'on gagnera de l'argent ». En juin, la même gazette déplorait la fermeture du théâtre polonais « par une suite funeste des éternelles disputes qui bouleversent les tripots comiques », elle estime que les représentations françaises, ballets et concerts ne sont qu'un pis-aller : « Tout cela est excellent, soit pour les nationaux du premier rang, soit pour les étrangers qui se trouvent à Varsovie, peut-être même pour les entrepreneurs du spectacle. Mais avec tout cela... le but moral est manqué, la plus grande partie et sans doute la partie la plus respectable du public, est privée d'un amusement dont elle s'est fait une douce habitude, dans lequel elle ne voit que le plaisir, mais où elle rencontre en même temps l'instruction ». En octobre, on réclamait « des pièces originales et composées uniquement pour la réforme des mœurs de la nation », mais ce n'était là qu'un vœu dont la réalisation ne paraissait guère proche.

6. Le 29 juillet et le 7 octobre, la Comédie-Française de Paris arbitre deux conflits survenus entre Montbrun, directeur du théâtre de Varsovie et deux de ses pensionnaires, Courcelles et Mme Hamon (Arch. Com.-fr. — Conflits des th. de prov., année 1778).

déclarent dans une supplique au Roi qu'ils « ont tout perdu » ; ils voudraient obtenir « le Théâtre dépendant de la maison des écoles pieuses », mais ne peuvent fournir la caution de 100 000 ducats exigée par les Pères[1]. En 1781, il est probable qu'on ne joue plus qu'en polonais et en allemand, bien que le *Journal du Théâtre de Varsovie* soit toujours rédigé en français[2] ; le goût des représentations françaises ne subsiste que dans les théâtres de société[3] ; peut-être faudra-t-il attendre le début du nouveau siècle, pour qu'il renaisse comme une manière de protestation et un acte d'espérance.

De tous ces renseignements fragmentaires et certainement incomplets, il ressort néanmoins que l'influence de nos acteurs n'avait pas été négligeable, non seulement au point de vue littéraire et technique, mais même au point de vue linguistique : une grande quantité de termes relatifs au théâtre furent empruntés au français et restent reconnaissables dans les formes compliquées de la déclinaison polonaise : *abonować, afisz, akt, aktorki, balet, bilet, debiut, dyrektor, galerye, komedya, loża, operetka, paradyz, parter, reduta maskowa, reprezentacya, spektakl, tragedya*[4].

On remarquera que ce ne sont pas là des mots de métier, qui auraient pu ne jamais sortir des coulisses, mais au contraire des termes qui durent se répandre dans le public. Nul doute qu'une étude plus complète et du lexique et des faits ne révèle une influence plus sensible encore. Le peu que nous savons fait souhaiter vivement que les enquêtes approfondies qui ont été faites soient prochainement publiées.

Pénétration profonde de la langue. — On devine que tous les faits que nous venons de rapporter supposent une pénétration de la langue. En effet, sur la diffusion de notre français dans la haute société polonaise à la fin du XVIIIe siècle, les témoignages sont abondants et concordent[5].

1. Bernacki, *o. c.*, t. II, pl. 38 a.
2. Voir les extraits dans Bernacki, *o. c.*, t. I, pp. 197 à 225. On peut négliger les 14 représentations italiennes données au cours du premier semestre. De janvier à mars inclus, les représentations polonaises sont les plus nombreuses (22, contre 19 représentations allemandes) ; mais d'avril à décembre l'influence allemande est prépondérante : on joue 116 fois en allemand, contre 57 fois en polonais. Il serait curieux de savoir s'il n'y aurait pas là-dessous quelque tentative prussienne pour coloniser intellectuellement la Pologne, et si les comédiens français ne furent pas écartés par quelque intrigue. C'était d'autant plus facile que Versailles ne comprit jamais les services qu'ils pouvaient rendre à l'influence française.
3. Le 6 septembre 1788, des amateurs français et polonais donnent une fête au Roi et jouent devant lui *La Partie de Chasse de Henri IV* et *Georges Dandin* (Bernacki, *o. c.*, t. I, pp. 433 et suiv.).
4. Relevés dans Bernacki, *o. c.*, t. I, pp. 249 à 384.
5. Il est bien entendu qu'il y avait de nombreux réfractaires. A Vienne, Mme Geof-

La facilité, l'élégance avec laquelle on le parlait a frappé tous ceux qui étaient sur le pays ou qui pour des causes quelconques l'ont visité : voyageurs, émigrés, militaires. La comtesse Potocka nous dit dans ses *Mémoires*[1] que le français était devenu à tel point la langue de la société polonaise que Delille a pu écrire à la princesse Isabelle Czartoryska : « *Notre* langue, ou plutôt la *vôtre* ; elle vous appartient par les grâces que vous lui prêtez, et j'oserai dire avec Voltaire : « *elle est à toi, puisque tu l'embellis* ». Et elle ajoute que les anonymes qui avaient visité la Pologne dans leur voyage à travers l'Europe, disent : « Les femmes jouissent de la réputation d'être les mieux élevées de l'Europe : toutes parlent français ainsi que les hommes »[2].

Ailleurs la même comtesse Potocka relate en expliquant les faits : « Mme de Cracovie avait comme lectrice une parisienne, Mlle Duchêne, que son entourage avait surnommée l'Encyclopédie ambulante. La future comtesse Potocka avait elle-même une gouvernante française et, de plus, Mme de Cracovie avait donné asile à la famille Bassompierre ». « Élevée au milieu de ces Français, dit la comtesse Potocka, je saisis instinctivement l'esprit de leur langue, et m'adonnai de préférence à leur littérature »[3]. Au château de Cracovie, il y avait tous les soirs lecture en français, de sept à neuf, la châtelaine désirant se tenir au courant des journaux et des nouveautés littéraires[4]. La lecture finie, les portes s'ouvraient à tout venant, et l'on causait, en français bien entendu. Souvent il y avait comédie française, ou ballet[5].

Écoutons maintenant les témoignages de nos émigrés : « M. de Bystri (un Polonais de Żytomir), était un homme aimable... parlant familièrement plusieurs langues, au point d'être pris pour Français, Italien, Allemand par les naturels de ces diverses nations »[6]. « Presque tous les nobles polonais, tant hommes que femmes, parlent ou du moins entendent le latin, le français et l'italien »[7]. A la page suivante, l'auteur décrit une réception : « La conversation se faisait en français et à l'accent près, on aurait pu se croire en France... A Kamienietz... J'ai remis une lettre au colonel Szymanowski, em-

frin rencontra une princesse Lubomirska (qu'il ne faut pas confondre avec la cousine de Stanislas-Auguste). « Elle ne dit pas un mot de françois, mais l'entend », écrit Mme Geoffrin, 3 oct. 1766 (*Corr.*, p. 249).

1. Introduction, p. I,
2. Ead., *ib.*, p. II.
3. *Ib.*, p. 27.
4. *Ib.*, p. 28, « Si j'avais à recommencer cette pénible tâche qu'on *appelle la vie*, c'est Française que j'aurais voulu renaître !... », dit la comtesse Potocka.
5. *Ib.*, p. 8.
6. Cte de Moriolles, *Mém.*, p. 96.
7. B. de Corbehem, *Dix ans de ma vie*, p. 335.

ployé par le gouvernement... le colonel était un homme très comme il faut et parlant français comme moi »[1]. « Je demandai à un de ceux qui s'énonçaient si bien dans notre langue (un chevalier de Malte) s'il était de notre nation ; il me répondit « qu'il était de Cracovie, mais qu'il avait fait ses études dans la capitale de la France ; au reste, ajouta-t-il, vous pourrez entendre beaucoup de mes compatriotes parlant le français tout aussi bien que moi ; cela vient de l'éducation que l'on donne aux classes nobles en Pologne, et plus encore en Russie, où l'on oblige les enfants presque à la mamelle à s'énoncer dans la langue de votre charmant et délicieux pays »[2] (1796). Au tour des militaires : « Dans le château de Zeil (Zeil-Walbourg-Truchsses)... Quand j'étais là, les deux frères (princes) se parlaient en français »[3].

Gallomanie. — Il faut bien le dire, dans cette deuxième moitié du XVIIIe siècle, la Pologne, elle aussi, est prise de « gallomanie ». Le français pénètre partout ; nombre de Polonais appartenant à l'aristocratie et à la petite noblesse savent s'en servir mieux que de leur langue maternelle ; le polonais paraît ne pas suffire aux besoins des gens raffinés. Les femmes ne lisent que des romans français, ne prient que sur des livres de prière français, dans les salons le français est la seule langue admise. On l'employait aussi dans la correspondance : Moszyński, directeur des spectacles, écrit en français à Stanislas-Auguste (15 juin 1772) pour justifier sa gestion du théâtre *polonais*[4].

Les livres en français. — Chez ceux qui écrivent, l'influence de la langue française se traduit de deux façons : ou bien les auteurs se servent du français comme Ignace Potocki ou Czartoryski, ou bien ils introduisent des mots français dans leur langue nationale.

Il faut toutefois se tenir en garde quand on parle des livres publiés en français par des Polonais. Assurément cela prouve que les auteurs savaient cette langue, mais il se peut que la nature du sujet ait contribué à déterminer leur choix. Ainsi Célestin Kaliszewski, qui dédia son ouvrage à d'Argenson, a publié *Traités des puissances de l'Europe les plus célèbres et les plus intéressans depuis... 1552 jusqu'à... 1748*[5]. Il s'agissait de questions inter-

1. Cte de Moriolles, *Mém.*, pp. 88-89.
2. François de Cézac, *Dix ans d'émigration (1791-1801)*, p. 221-222.
3. Blaze, *Vie militaire*, p. 267-268.
4. Bernacki, *o. c.*, t. II, p. 378, n. 5. Cf. *Ib.*, p. 378, n. 5, l'extrait d'une lettre de Charles Schmidt à Jacques Ogrodski (de Marienbourg) (juill. 1765).
5. Varsovie, 1760.

nationales, la langue internationale s'imposait. Vattel aussi avait publié en français son *Droit des Gens* (1758), au lieu de se servir du latin comme Grotius. Des observations analogues doivent être faites à propos d'autres œuvres qu'on a citées[1] : les *Mémoires sur le gouvernement de Pologne*, de Dembowski; l'*Essai sur le rétablissement de l'ancienne forme du gouvernement de Pologne* du comte Wielhorski, grand-maître d'hôtel du Grand-Duché de Lithuanie[2]. Le français était devenu partout une sorte de langue politique semi-officielle.

Les emprunts au français. — En ce qui concerne les emprunts au français, leur flot, au XVIIIe siècle, monte, s'étale en largeur, envahit des domaines nouveaux, bien que le caractère des mots empruntés, au point de vue social, reste le même qu'au XVIIe siècle.

I. *Vie mondaine.* Sous cette rubrique peuvent être rangés les mots ayant trait : *a*) aux conditions de vie de certains milieux; *b*) aux jeux, amusements, divertissements; *c*) à certains états d'âme, à certaines formes de relations et certaines manières d'être et de se conduire admises ou exigées par l'étiquette, ou au contraire tranchant sur cette étiquette. Voici quelques exemples — choisis entre beaucoup d'autres — des emprunts appartenant à cette catégorie.

a) *Allée, appartement* (à ce mot est associée en polonais une nuance de « confort »), *cabriolet, lambris, paravent* (de chasse), *promenade* (le plus souvent, au sens d'avenue);

b) *Billard, billet, débanquer* (cartes), *la reine de Hongrie* qui, formant en polonais un seul mot, devient: *larendogra* (nom d'une boisson alcoolique), *manège, paradis* (au théâtre), *romance* ;

c) *Affront, amant, assemblée, bal, bouffon, bouquet, caprice, caresse, concours* (au pluriel, au sens de démarches en vue d'obtenir la main d'une jeune fille), *concurrent* (prétendant à la main d'une jeune fille), *débauche* (en polonais avec le sens de celui qui mène une vie débauchée, aujourd'hui inusité), *déférence, friseur, gouverneur* (éducateur des enfants, de la jeunesse), *l'abbé* (en polonais traité comme un seul mot et élargi à l'aide du suffixe exprimant le mépris, *uś : labuś*), *maître* (de danse), *rival* (surtout en amour), *visite.*

II. *Toilette* (surtout féminine) et *objets de luxe.*

Andrienne (espèce de corsage), *bavolet, bergère* (chapeau et aussi genre de fauteuil), *brillant* (diamant), *bourdalou, boutonnière, came-*

1. Brückner, *o. c.*, p. 222.
2. Londres, 1775.

lot (tissu), *cravate, crêpe, déshabillé, entoilage* (genre de dentelle), *frac* (habit), *fraise* (col), *gris de lin, paillette, polonaise* (robe), *rouge* (cosmétique), *salope* (manteau d'hiver), *vigogne* (tissu).

III. *Art culinaire, boissons.*

Bouillon, confiture, gaufre, potage, poularde, champagne, vanille.

IV. *Art militaire.*

Approche, arrière-garde, artillerie, attaque, avant-garde, bagage (au sens de « impedimenta »), *berme, bloquer, bombarder, bombardier, brigade, cadet, caporal, contre-escarpe, cordon* (de l'uniforme et au sens de « ligne de postes militaires »), *corvette, coulevrine, déserteur, fanfare, fleuret, garnison, grenadier, lorgnette, mousquet. palet* (carte désignant au soldat son logement), *palissade, parade. pardon* (quartier), *pétarde, piquet, place-d'armes, ponton, ravelin. retirade, uniforme.*

Est-ce que pour étudier l'art de la guerre on s'était mis à l'école de la France ? Ce serait un peu étonnant, étant données nos défaites retentissantes. La chose est possible pourtant. Pour élucider ce point il faudrait une étude spéciale que je n'ai pas été en mesure de faire.

LIVRE XI

LE FRANÇAIS EN RUSSIE

CHAPITRE PREMIER

LES DÉBUTS TARDIFS DE NOTRE INFLUENCE [1]

La Russie, rattachée à la civilisation byzantine par le schisme de l'Église d'Orient, troublée profondément par l'invasion mongole du XIIIe siècle, ne s'est ouverte que tardivement à l'influence française, mais cette influence n'a été nulle part plus efficace et plus durable [2].

Avant le règne du tsar Pierre, il n'y a, à vrai dire, entre Français et Moscovites que des rencontres intermittentes et très espacées [3]. « C'est souvent, semble-t-il, par la route d'Arkhangel, ouverte tout récemment, grâce aux Anglais, que de rares Français pénétraient dans le pays » [4]. Notons, en 1587, une convention passée entre le tsar et des marchands parisiens. Henri IV s'intéressa aux relations de Margeret, aventurier bourguignon, qui avait été en Russie et qui parlait le russe ou tout au moins n'en était pas ignorant [5] ; il l'invita à publier son *Estat present de l'empire de Russie et grand*

1. Voir sur l'ensemble du sujet la brillante et copieuse étude d'Em. Haumant, *La culture française en Russie (1700-1900)*.
Je dois ajouter que l'exposé qui suit a singulièrement gagné grâce à la complaisance qu'a eue mon collègue Legras de le lire et de me faire de précieuses observations.

2. « Der Einfluss Frankreichs, der französischen Sprache und Sitte auf die Russen gehört zu den wichtigsten Erscheinungen der Geschichte Russlands im Laufe der letzten anderthalb Jahrhunderte » (Brückner, *Die Europäisirung Russlands*, p. 345).

3. Réau a rappelé un fait unique, le mariage en 1049 de Henri Ier, roi de France, avec une descendante de Rurik, la « soueve royne Anne », que l'évêque de Meaux était allé demander à son père, à Iaroslav (*Hist. de l'Expans. de l'Art fr. mod.*, p. 54).

4. En 1586, parut une relation de Jehan Sauvage, marin dieppois, qui était venu reconnaître les ports de la Mer Blanche (Réau, L'*Art russe*, p. 291). Sauvage avait l'intention de faire du commerce, et ne poussa pas à l'intérieur. Margeret, que nous aurons à citer plus loin, séjourna sept à huit ans dans le pays vers 1600, tantôt comme officier russe, tantôt comme officier polonais.

5. Les noms du négociant Michel Moucheron, du médecin Paul Citadin, les récits des aventuriers Pierre de la Ville et Margeret sont parvenus jusqu'à nous ; ces deux derniers furent mêlés sans doute avec plusieurs de leurs compatriotes aux guerres civiles de ces pays lointains.

Duché de Moscovie[1]. Le même Henri IV ne dédaigne pas d'entrer en correspondance avec le « très illustre et très excellent Prince Fedor Ioannovitch », qui avait envoyé à Henri III un Français de Moscou, Pierre Ragon, pour lui notifier son avènement.

En 1629, Louis XIII, qui avait reçu en 1615 une ambassade du premier des Romanov, chargea Deshayes Courmenin d'aller négocier à Moscou un traité, et de demander pour les marchands français le libre passage par la Volga pour aller en Perse.

Les Russes d'alors n'aimaient guère « les études, et l'apprentissage de la langue latine les attirait peu »[2]. Les quelques envoyés russes qui venaient en Occident étaient fort embarrassés, et toujours forcés de se servir d'interprètes sachant au moins le latin[3].

Le Prince Golitsin mérite d'être signalé pour avoir tenté de réagir contre les préjugés d'une part et la paresse intellectuelle de l'autre. Il se tourna vers la Pologne voisine. Il exhortait les grands à faire étudier leurs enfants ; il leur avait fait donner la permission d'envoyer les garçons dans des collèges latins en Pologne[4]. Il conseillait aussi de faire venir des gouverneurs polonais, et avait accordé aux étrangers l'entrée et la sortie du royaume, afin que la noblesse du pays voyageât[5].

L'acquisition de l'Ukraine par la Moscovie en 1654 fut un premier

1. Il est peut-être intéressant de noter qu'un des premiers Français signalé comme établi en Russie est le cuisinier du Palatin Sandomir (un Polonais) (Margeret, *Estat de l'empire de Russie*, p. 145).

Le même Margeret écrit : « Je toucheray en passant ce qui me fut rapporté par un Marchand François nommé Bertrand de Cassons, retournant de la place où le corps dudit Demetrius estoit (c.-à-d. de Moscou) » (p. 144-145).

2. « Il n'y a aucune Ecole, ny Université entre-eux, dit Margeret. Les prestres seuls enseignent la jeunesse à lire et écrire, à quoy peu de gens s'adonnent. La plus grand' part de leurs caractères sont Grecs, et sont presque tous leurs Livres écrits à la main, fors quelque Bible et nouveau Testament qu'ils ont de Pologne, lesquels sont imprimez. Car il n'y a que dix ou douze ans qu'ils ont appris à imprimer, et sont encore pour le jourd'huy les Livres écrits plus recherchez que les imprimez ».

Les empereurs de Russie, note-t-il, « ont correspondance avec l'Empereur des Romains, les Roys d'Angleterre et de Dannemarc, et avec le Roy de Perse : aussi ont-ils et ont eu d'ancienneté avec les Roys de Pologne et de Suède ; ils n'ont aucun rapport avec la France » (*o. c.*, pp. 28, 94).

3. D'après Brückner il existait en Russie un préjugé contre l'étude des langues étrangères. Quand Boris Godounov voulut créer des écoles supérieures et y introduire l'enseignement des langues étrangères, le clergé s'y opposa, car cela aurait pu être un danger pour la religion orthodoxe. Le patriarche Nikon fut même très mal vu, lorsqu'il fit venir de l'étranger une grande quantité de livres grecs et latins. Tchemodanov, étant parti en mission en Italie (1656-1657), fut obligé de prendre un interprète qui parlait le latin. Quand Volkov alla en mission à Venise en 1687, le Doge lui parla italien, un interprète du Doge traduisait en latin et l'interprète de russe traduisait ce latin en russe (*Kulturhistorische Studien. Die Russen im Auslande im XVII^ten Jahrhundert.* Riga, 1878, pp. 48-50).

4. De La Neuville, *Relation curieuse*, p. 175. Ce fut le cas de l'homme d'État, Ordyn Nachtchokin, qui parlait bien l'allemand et le latin ; le fils de Matviéiev étudiait même différentes langues étrangères.

5. Nous avons parlé au tome V (p. 427, note 6) de l'ambassade que reçut Louis XIV, en 1668, et de la lettre latine que Potemkin porta à son maître, en 1678.

événement important dans l'histoire de la civilisation russe. Elle aussi introduisit un peu de la culture polonaise, beaucoup plus avancée. Mais cette culture ne nous intéresse pas ; elle était toute latine [1].

Un propagandiste. — C'est à De La Neuville, nommé en 1689 par le roi de Pologne envoyé extraordinaire, que la langue française dut sa première recommandation dans le monde diplomatique moscovite, s'il est permis de se servir d'une expression aussi impropre à cette époque. Un général major, nommé Menesius, écossais de nation, et qui parlait toutes les langues européennes, fut l'interprète avec le palatin (gouverneur) de Smolensk [2]. Plus loin, De La Neuville raconte qu'un jeune seigneur nommé Harthemonerrich l'invita ; il lui parut avoir beaucoup d'esprit, parler un bon latin, se plaire à la lecture, montrer une inclination particulière pour les étrangers. De La Neuville ne manqua pas l'occasion. « Je lui persuaday, dit-il, d'apprendre la Langue Françoise, l'assurant que, n'ayant que vingt-deux ans, il l'apprendroit aisement, et pourroit ensuite satisfaire amplement l'inclination qu'il a pour la lecture, tous les Auteurs anciens et modernes étans traduits en cette Langue » [3].

Chez Sylvestre Medviédiev, sur cinq cent trente-neuf volumes, pas un n'était français ; « chez le prince Vassili Golitsin, notre littérature n'est représentée que par une traduction polonaise et la légende de la reine Maguelonne. Le *grand Boïard* Artemon Matviéiev, était plus avancé : on trouve chez lui, à sa mort, en 1677, trois livres français... contre un hollandais, un italien, quatre polonais, douze allemands et quarante-deux latins » [4].

Il est impossible de ne pas signaler ici qu'à la veille de l'avènement du tsar Pierre, un oukase de 1688 avait officiellement ouvert le pays et l'armée aux victimes de la Révocation, comme « à des hôtes utiles ». Il en vint [5], mais ils se fondirent dans la masse, et ce n'est pas eux qui pouvaient déterminer en Russie un changement important dans la direction des esprits [6].

1. C'est le Petit-Russien Siméon, qui fut précepteur des enfants du tsar Alexis Mikhaïlovitch, parmi lesquels était le futur Pierre le Grand (voir Réau, *L'Art russe*, p. 306).
2. De La Neuville, *Relation curieuse*, p. 5.
3. *Ib.*, p. 30.
4. Ab. Mansuy, *o. c.*, p. 473.
5. D'après les *Mémoires* de Le Fort, l'électeur de Brandebourg aurait évacué sur la Russie un grand nombre de Réfugiés français. Voltaire affirme qu'ils formaient le tiers des 12 000 soldats armés ou exercés à l'européenne.

En fait, on sait peu de choses de ces Réfugiés. Etait-ce quelque descendant de l'un d'eux, que ce Barral, qui installa une fabrique de fer et acier subventionnée par le gouvernement ?

6. Weiss, *Hist. des Réf. prot. de Fr.*, liv. VII, chap. III.

CHAPITRE II

LA RUSSIE S'OUVRE A LA CIVILISATION OCCIDENTALE

Pierre le Grand. — A dire vrai, ce n'est pas en France que le régénérateur de la Russie chercha ses modèles. Notre civilisation était trop raffinée pour sa nature fruste, avide de progrès, mais exclusivement attachée à l'utilité [1]. Il faut ajouter qu'en 1697 Louis XIV, qui ne voyait pas ce qu'il pouvait gagner à des relations avec la Moscovie, avait poliment, mais nettement décliné la visite du tsar.

Il est exact que ses envoyés trouvaient la France présente partout en Europe [2]. Mais, avant de goûter certains raffinements, il faut avoir fait de premiers progrès, élémentaires. Le Tsar ne les fit jamais. Il avait appris un peu d'anglais, il parlait le hollandais et tant bien que mal l'allemand, qu'il voulait qu'on parlât à la Cour. Il n'eut jamais la curiosité de se mettre au français [3]. D'autres le firent. Dès 1702, le tsarevitch Alexis lui-même avait reçu l'ordre d'étudier notre langue, qui, de l'avis du précepteur hollandais Hussens, était « la plus facile et la plus usuelle ». Le jeune Prince apprit à se servir de livres faits pour le Dauphin [4]. Des diplomates, quelques gens de bureaux s'initiaient tant bien que mal aux rudiments. Des Français

1. Pourtant, parmi les cinquante médecins que Pierre le Grand fit venir à Moscou en 1697, treize portaient des noms français. Louis Lenfant, frère de Jacques, leur servit de pasteur de 1698 à 1701 (*Bull. de la Soc. Hist. prot. fr.*, 1895, XLIV, p. 208).

2. Haumant dit justement à ce propos : Son ambassadeur Kourakine arrive à Vienne ; il y voit « César en habit français ». Il va à Berlin : « le roi de Prusse s'y comporte en tout comme le roi de France » ; il faut, pour se présenter à la Cour, que Kourakine s'équipe chez des « marchands de galanteries », qui sont français. Il se transporte à la Haye : Les *plésiry* de cette capitale sont les mêmes qu'à *Versalis*. A Anvers, il loge au meilleur hôtel, c'est celui du *Petit-Paris*. A Bruxelles, on lui joue, en français, l'opéra et la comédie ; il en est de même à Turin. Londres seul fait exception, dans une certaine mesure ; encore les lettres qu'il y reçoit de Bolingbroke sont-elles en français. Comment, dans ces conditions, se passer de cette langue ? En 1707, à Versailles, d'Iberville constate que Matviéief entend le français et, sans doute, le parlera bientôt. A la même époque, Kourakine en est encore aux mots isolés.... Deux ans plus tard, nous le voyons se munir d'un dictionnaire français, en quatre tomes, dont il ne peut se servir, d'ailleurs, qu'avec l'aide d'étudiants russes d'Amsterdam que, dès 1703, on a mis à l'étude de notre langue. Quelques années plus tard, lors du voyage du Tsar en France, il sera seul, dans sa suite, à parler le français à peu près couramment (*o. c.*, p. 13).

3. Volt., *Hist. de P. le Grand*, ch. VIII. Saint-Simon a affirmé, au contraire, qu'il l'entendait, mais croyait de sa dignité de se servir d'interprètes.

4. Haumant, *o. c.*, p. 14.

paraissent alors en Russie ; mais la plupart sont insignifiants ou pires que cela, tous parfaitement incapables d'attirer à nous ce pays neuf. Autrement importantes durent être les correspondances de Matviéiev, qui, reçu partout, à Paris et à Versailles, convié chez les princesses et les duchesses, eut comme un éblouissement de tant de luxe, de savoir-vivre, d'amabilité, et qui fut le premier des gallomanes russes.

Le Tsar a Paris. — Le voyage de Pierre à Paris suivit d'assez près, et avec cette visite les racontars hollandais ou allemands cessèrent de produire leur effet. Si l'alliance désirée par le Tsar n'est pas conclue, les rapports sont noués. On voit dès lors arriver à Paris des Dolgoroukov, des Golitsin, des Narichkin, dont plusieurs apprennent la langue, même celle des ruelles. Des étudiants gagnent à leur tour la France, étudiants d'enseignement technique, qui servent aux gardes-marines, aux arsenaux ou aux ateliers d'artillerie. Peu importe si à Brest et à Toulon ils apprennent surtout l'usage du vin, et si aucune des deux villes n'était une académie de la bonne langue. Quelques-uns demeurèrent du reste à Paris, dans des conditions souvent misérables, de sorte qu'ils repartirent très vite pour la plupart, pas assez vite tout de même pour n'avoir pas appris un peu de français, si bien qu'on en verra dans la suite entreprendre des traductions.

Trédiakovsky. — Un de ces jeunes gens se place tout à fait à part. C'est Vassili Trédiakovsky, brillant élève des écoles russes, qui se rendit à Paris avec l'intention expresse de se former à la culture française et d'étudier, en même temps que les mathématiques ou la philosophie, notre langue et notre littérature. Il fut étudiant à la Sorbonne et passa à Paris trois années (1727-1730). Rentré en Russie, il fit non seulement des vers russes, mais des vers français [1]. Il mit en vers russes l'*Art poétique* de Boileau et traduisit le *Télémaque*, en accompagnant chacune de ces deux œuvres d'études littéraires et d'un commentaire.

1. Citons la pièce *Songe* sur le refrain français *La reine est si belle :*

Aimable délire
D'un songe amoureux,
Seul prix du martyre,
De mes tendres feux ;
Instant où ma belle
Me serrait si fort,
Tu fuis avec elle !
Vraiment elle a tort !
Sa langue à ma bouche

Artisans français en Russie[1]. — Il y a lieu, suivant nous, de tenir grand compte des artisans ou artistes français qui furent appelés par Pierre le Grand à venir travailler à la Cour Impériale.

Au xvie siècle, on avait recherché surtout des Italiens, des Allemands, des Anglais. En 1631, les Français étaient encore loin de faire prime. Le Colonel Leslie, chargé de ce recrutement, a pour instruction expresse d'écarter les Français. Le texte ajoute « et autres de religion romaine ». Cette addition explique les motifs de semblable exclusion[2].

Si on ne recherchait guère les Français, ceux-ci étaient peu curieux de partir pour un pays qui était au bout du monde[3] et où on était en fait prisonniers. En effet, les Émigrés étaient tenus par des chaînes qui n'étaient point de roses et n'étaient pas libres de les briser. Ils entraient, mais ne sortaient point. Si, mécontents d'être inexactement payés, ou d'être payés à un taux inférieur à celui que portait l'engagement, ils prétendaient quitter la Russie, il n'y fallait point songer.

Le clergé orthodoxe était particulièrement intolérant à l'égard des catholiques. Cette intolérance s'expliquait d'abord par l'antique rivalité de l'Église de Byzance avec Rome, ensuite par une raison nationale. Les Polonais étaient catholiques, et c'étaient les ennemis héréditaires. En tous cas, la haine pour eux était poussée à ses extrêmes limites. Olearius, dans son fameux *Voyage en Russie*, note qu'il est interdit aux orthodoxes de se servir de la même vaisselle que les « papistes ». On s'explique dès lors que, pendant que depuis longtemps il existait à Moscou des « Kirchen » protestantes[4],

Répondait si bien,
Son cœur si farouche
Se changeait au mien ;
Nos bras pêle-mêle
Se serraient si fort.
Où s'envole-t-elle ?
Vraiment elle a tort.

etc.

1. Tout le chapitre de Réau sur ce sujet est à lire (*Expans. de l'Art fr. mod.*, pp. 81 et suiv.). La plupart des membres de l'expédition, observe Le Fort, emmenaient avec eux femmes et enfants, parfois même leur belle-mère, par conséquent s'expatriaient sans esprit de retour (p. 82).

2. Voir A. Lappo-Danilevsky, *Les Étrangers sous le règne de Michel Féodorovitch* (*Journal du Min. de l'Instr. Publ.*, sept. 1885, p. 74, en russe).

3. Quand un Russe, Postnikov, qui habita Paris de 1703 à 1705, invita plusieurs barbiers-chirurgiens à venir à Moscou, ils pensèrent que Moscou se trouvait à la frontière des Indes (Brückner, *Peter der Grosse*).

4. Le 24 janvier 1689, le tsar Pierre avait signé un oukase accédant à la demande de Frédéric III de Brandebourg : « Nous consentons à la demande de Son Altesse électorale : les proscrits pourront entrer dans nos États, s'établir dans la Grande-Russie des czars, avec une entière assurance. Ils seront reçus favorablement à notre service et traités raisonnablement » (Tollin, *Bull. de la Soc. Hist. prot. fr.*, 1895, XLIV, p. 207).

la construction de la première église catholique n'ait été autorisée que par Pierre le Grand, en 1698. C'est en 1702 qu'un manifeste promit aux étrangers la liberté de confession.

En 1717, tout était changé [1]. Les circonstances économiques, dues entre autres à la chute du Système, engageaient à chercher fortune au dehors. On trouvera dans l'ouvrage de Réau la liste des artisans engagés par le Tsar [2]. Il y en a de tous métiers : des peintres et des menuisiers, des architectes et des machinistes, des tapissiers haute-lissiers et des tailleurs de pierres, sans parler des selliers, des charrons, des serruriers, des gaîniers. Or leur contrat portait presque toujours une clause stipulant qu'ils s'engageaient à « montrer » à des élèves [3]. C'était le cadre d'un enseignement technique que la Russie empruntait à la France.

Il ne faudrait pas du reste prendre nos compatriotes établis en Russie pour autant de professeurs de langue française. L'enseignement d'une technique tient surtout dans l'exemple ; l'apprenti fait comme il voit faire. Toutefois quelques explications lui sont nécessaires. Le français filtrait par là dans une classe qui n'était point l'aristocratie, mais se composait de ses fournisseurs.

Encore cette influence fut-elle éphémère. Les promesses faites n'étaient pas tenues. Dès le 3 janvier 1718, le consul de France Loisie informait le cardinal Dubois qu'il était urgent d'arrêter l'exode. En 1724, artistes et artisans français n'étaient plus à Pétersbourg qu'une poignée de faméliques. Les autres étaient morts de misère ou repartis, de sorte que, dans les premières années du XVIIIe siècle, on en est encore à signaler l'entrée d'un personnage français, comme Baluze ou d'un livre français en Moscovie [4].

Après la fondation de Pétersbourg, il y eut une chapelle huguenote, dans la maison du vice-amiral Cruys (*Ib.*, p. 208).

Bientôt, Anglais, Hollandais et Français se séparèrent, et les Français, à qui se joignirent quelques nobles allemands, voulurent avoir une église française, à la construction de laquelle des Huguenots de partout, sollicités, contribuèrent (*Ib.*, p. 210-211).

1. En 1715, à la mort de Louis XIV, Zotov, l'ambassadeur de Russie à Paris, écrivait à Pierre Ier : « Le roi mort, l'héritier étant très jeune, nombre d'artisans chercheront fortune dans d'autres pays, ce pourquoi je conseille de saisir le moment opportun ». Cf. Poellnitz, *Lett. et Mém.*, t. IV, p. 404.

2. *Expans. de l'Art fr. mod.*, pp. 406 et suiv.

3. Aux termes du contrat passé avec Caravaque, ce dernier « s'engage à se rendre à Saint-Pétersbourg et y peindre pour S. M. I. pendant trois ans des tableaux historiques, forêts, campagnes, batailles, portraits et animaux, à l'huile, des grandes et des petites, de même que des mignatures « subtiles », portraits et tableaux d'histoire » ; « il s'engage à prendre à son service les Russes que S. M. voudra bien lui indiquer pour leur enseigner tout ce qui concerne l'art de la peinture ».

4. Lorsqu'un certain Vinius (d'origine hollandaise et qui servait à la Cour russe) mourut en 1718, sa bibliothèque fut, par ordre du Tsar, transportée dans la nouvelle Bibliothèque Publique à Pétersbourg. Or, parmi les livres étrangers, se trouvait *Le Grand Dictionnaire François-Flamand*. Amsterdam, 1699 (Piekarsky, *Sc. et Litt. sous le règne de Pierre le Grand* (en russe). Pétersbourg, 1862, p. 208).

Les femmes qui tenaient assemblée, à la mode de Paris, habillées ou plutôt travesties à la française, ne savaient point notre langue. On leur jouait du Molière... traduit. Pour comprendre le français, il n'y avait que peu de personnes : la Tsarevna Nathalie, le chancelier Ostermann, six ou huit courtisans, et des dames, celles sans doute à qui Trédiakovsky montrait ses vers. Étaient-elles bien nombreuses? C'est peu probable, car nous voyons réquisitionner toujours les mêmes, à l'arrivée d'une ambassade étrangère[1].

La bibliothèque d'Ostermann, avec son *Télémaque,* son *Dictionnaire* de Bayle, ses *Lettres* de Voiture et ses *Secrétaires de la Cour*, demeurait un outil de peu de service. En user, ce sera l'affaire de la génération prochaine, que commencent à dresser des précepteurs. A travers les traductions filtrent dans le russe nos premiers vocables, politiques, militaires ou mondains, comme les mots grecs avaient filtré chez nous au Moyen Age à travers le latin.

Ces traductions étaient du reste le grand espoir d'un maître plus attaché au fond qu'à la forme. Les sciences, comme les métiers, se prêtaient à ces adaptations, et le génie de Pierre le Grand, ce créateur d'empire, avait fort justement démêlé que c'est grâce aux sciences et à leurs applications qu'un peuple inculte peut être tiré de la barbarie. Il visita, lors de son second voyage, l'Académie des Sciences de Paris (1717), et il semble qu'il ait éprouvé une satisfaction réelle à être élu membre de la Compagnie[2].

Les frères Volkov, qui avaient fait leur éducation à l'étranger, furent ses instruments pour ce dessein. L'un d'eux en mourut. Il lui avait été prescrit de mettre en russe le Traité de La Quintinie sur le Jardinage. Il y avait là tant de mots techniques que le malheureux bûcheron, incapable de trouver les équivalents russes, se suicida[3].

1. Haumant, *o. c.*, p. 29.

2. En 1721, le tsar donna à son bibliothécaire, qui partait pour Paris, une lettre de remerciement pour l'Académie. Il disait que c'était avec le plus vif plaisir et avec reconnaissance qu'il avait pris le titre d'académicien, et qu'il ferait tout le possible pour en être digne, en répandant la science dans son pays. Dans les Archives russes, il existe un brouillon corrigé de la main du tsar.

Blumentrost, le médecin de la Cour, écrivit de sa part une lettre à l'Académie, où on lit : « La seule grâce, messieurs, que nous demandons, est que vous ayez la bonté de nous honorer de vos ordres et de vos instructions, car nous faisons gloire de travailler sous la direction d'un si illustre corps qui surpasse tout ce qu'on a vu jusqu'ici dans ce genre et vos lumières ne peuvent être que très essentielles » (Piekarsky, *o. c.*, p. [illegible])

3. Piekarsky, *o. c.*, p. 226.

Le prince Dolgorouky traduisit à Venise : l'*Architecture civile*; Vassili Souvorov, le père du fameux général, traduisit : *Le Véritable moyen de fortifier les villes*, de Vauban. On mit aussi en russe : Marcilly, *Sur la situation militaire de l'empire ottoman. L'Estat présent de la Suède.* Ce dernier ouvrage n'a pas été imprimé, mais il se trouve aux Archives des Affaires Étrangères. Voir Id., *ib.*, p. 227. Cf. Pypin, *Hist. de la Litt. rus.*, t. III, p. 184.

CHAPITRE III

SOUS LE RÈGNE D'ÉLISABETH

Les souverains éphémères qui se succédèrent sur le trône de Russie après la mort de Pierre le Grand étaient sous l'influence allemande. L'aventure d'un Carmedon, ancien coiffeur, promu intendant de la Cour sous le règne d'Anna Ioannovna, n'est qu'une curiosité, parmi d'autres.

Notons-le pourtant, dans l'éducation publique, c'est sous le règne d'Anna Ioannovna, que le français fut introduit. Certaines écoles l'avaient à leur programme. Ici nous avons des chiffres précis. Nous savons par exemple, grâce aux archives du Corps des Cadets, que, dès 1732, sur 282 élèves, 91 avaient choisi le français comme langue étrangère.

La Révolution de 1741 porta Élisabeth sur le trône. Quoiqu'elle ne fût pas devenue, comme elle l'espérait, la femme de Louis XV, elle gardait pour le Roi un penchant, et pour la France de la sympathie. C'est vraiment de ce règne que date l'influence française. La Chétardie écrivait au ministre Amelot : « La France est ici en bénédiction »[1]. Il exagérait. Néanmoins un petit-fils de Réfugiés huguenots, Lestocq, et ce même Français La Chétardie avaient contribué grandement à l'élévation de la tsarine, et elle s'en souvenait. Lorsque La Chétardie fut découvert et chassé, les goûts de la tsarine ne changèrent pas. Élégante, coquette même, elle gardait de l'inclination pour le pays des élégances ; suivant l'opinion de l'envoyé polonais Lefort, elle semblait « née pour la France, n'aimant que le brillant ».

Élisabeth parlait elle-même difficilement notre langue, cependant elle avait lu des écrits français, en particulier M[me] de Lambert.

En 1744 paraît pour la première fois à Moscou une vraie comtesse, M[me] d'Hacqueville. Les goûts de l'Impératrice étaient entretenus et fortifiés par le favori, Ivan Ivanovitch Chouvalov, « Mon-

1. Vandal, *Louis XV et Élisabeth,* pp. 164 et 119.

sieur Pompadour, Français à brûler », disait Frédéric II. Il faisait venir de Paris, malgré la distance, habits, meubles et domestiques. C'est sous ce règne que le vernis germanique, dont la génération précédente s'était barbouillée, tomba.

Après avoir été attirée vers l'Angleterre par des relations commerciales, vers l'Italie par un prestige ancien et le soin de ses intérêts en Méditerranée, vers l'Allemagne par son besoin d'organisation militaire et scolaire, après avoir eu des maîtres allemands, hollandais ou suédois, la Russie sentit enfin, pour nous servir d'expressions qui sont plus de notre temps que de celui-là, que ce qu'il lui fallait, c'était « le maximum d'européanisme avec le minimum d'efforts »[1], et que le moyen le plus court pour l'acquérir était de connaître la langue « européenne ». Or il se trouvait que ce moyen était en même temps celui qui permettait de se former à l'urbanité[2].

« Notre langage, dit Vandal, nos coutumes, nos modes prirent droit de cité à Pétersbourg, et l'on vit les Russes s'essayer, sous les auspices de l'heureux La Chétardie, aux manières libres et aisées, à l'élégance frivole et aux grâces raffinées de la société française »[3].

L'idée de fonder une Académie comme il en avait vu à Paris, avait déjà hanté Pierre le Grand, et, le 20 janvier 1724, il avait publié un oukase à ce sujet. Sa mort empêcha la réalisation de son plan, mais il fut repris par ses successeurs. Dès 1725, sa femme Catherine avait fondé l'Académie des Sciences, sa fille Élisabeth créa en 1758 l'Académie des Beaux-Arts. A vrai dire c'est le favori Chouvalov qui, dans un voyage à Paris en 1756, avait tout préparé. Curateur de l'Université de Moscou, le comte avait d'abord pensé faire du nouvel établissement une annexe de l'Université. La difficulté d'attirer si loin les étrangers qui devaient être professeurs fit décider en faveur de Pétersbourg. L'Université de Moscou faisait déjà large place aux étrangers. Elle avait un Français[4]. Dans la nouvelle Académie, ils dominèrent.

On se met au français. — L'étude du français commença à se généraliser. On importait des grammaires[5] et des maîtres.

1. Haumant, *o. c.*, p. 40.
2. Pypin, *o. c.*, t. IV, pp. 2 et suiv. De cette époque les relations diplomatiques amènent l'usage de divers mots français : *insinuer, instruire, influence, conduite, surprendre*, etc.
3. Voir *o. c.*, p. 165.
4. Un nommé Diltey, qui tenait divers emplois et se servait de la langue française (Pypin, *o. c.*, t. IV, p. 19-20).
5. Stengel signale encore une édition avec traduction russe de Des Pepliers, en 1780 (nº 191).

Les précepteurs, qui avaient longtemps été rares et suspects, se recrutaient mieux. Parmi les femmes, s'il arrive encore de tomber parfois sur des aventurières, il se présentait aussi d'honnêtes filles, peu instruites peut-être, mais qui valaient, somme toute, les pauvres maîtresses d'école de France. Elles confondaient parfois les modes dans les verbes avec les modes dans les costumes, et l'examen institué en 1750 eût pu les gêner. Mais il n'eût pas pu être subi en France non plus. C'était l'âge de pierre de la pédagogie, où les connaissances n'étaient pas de rigueur, mais seulement les dispositions à apprendre[1].

A tout prendre, les « outchitels » avaient un grand avantage : leur ignorance même les condamnait à la méthode directe, la seule bonne. Dès cette époque, les touristes et les étudiants russes venaient du reste si nombreux à Paris, qu'on y érigea une chapelle orthodoxe.

L'ÉDUCATION DE GRANDS SEIGNEURS. — Alexandre Vorontsov, neveu du chambellan d'Élisabeth, nous a laissé un récit de son éducation : « Il y avait à la cour, dit-il, deux fois par semaine, comédie française ; mon père nous y faisait aller dans une loge qu'il obtint... Il fit venir pour nous de Hollande une bibliothèque assez bien choisie où il y avait les meilleurs auteurs et poètes français et des livres historiques, de manière qu'à douze ans, j'étais familiarisé avec Voltaire, Racine, Corneille, Boileau et d'autres littérateurs français ». Là-dessus un voyage en France acheva l'œuvre[2].

Pour l'aristocratie russe, la princesse Dachkov et quelques autres, le français fut comme une seconde langue maternelle. Il faut dire qu'il apparaissait, non seulement entouré de son prestige propre, comme organe de la civilisation la plus raffinée du temps, mais comme l'instrument des rapports entre les gens distingués de tous les pays[3].

1. Il est extrêmement digne de remarque que les listes de Stengel ne signalent aucune grammaire française rédigée alors en Russie. La première est portée au nº 441, 1781 (?) : *Grammaire françoise faite par demandes et reponses avec la traduction russe*, Moscou, 8º, 399 pages. C'est une 4e édition. De quand est l'original ? Cf. : *Alphabet françois enrichi d'un vocabulaire et des dialogues les plus faciles à l'usage de la jeunesse Russe*. Nouv. édition, Saint-Pétersbourg, Imprimerie de l'Académie des Sciences, 1773, 8º, 144 pages.

2. *Arch. du Prince Vorontsov*, Voir Brückner, *Die Europäisierung Russlands*, p. 509-510. Cf. A. Rambaud, *Paris et Saint-Pétersb.*, dans *Revue politique et littéraire*, 29 juin 1878.

3. Vers le milieu du XVIIIe siècle, le français était à St-Pétersbourg la langue de liaison entre les colonies européennes : « ... Pétersbourg étant habité par des colonies de différentes nations, rien n'est plus composé que les mœurs et les usages de ses habitans. On ne sait en général quel ton ni quelle mode y dominent. La langue française est celle qui sert de liaison entre les différens peuples, mais on y en parle également bien plusieurs » (Masson, *Mémoires secrets sur la Russie*, t. I, p. 109).

Les écrivains russes et le français. — La littérature moderne russe est née à ce moment. Elle subit fortement notre marque. Un des premiers écrivains dont le nom soit resté, Kantemir, savait onze langues, dont le français. Ambassadeur à Londres (1730), puis à Paris, il avait fréquenté Montesquieu, et fait une traduction des *Lettres Persanes*, et des *Entretiens* de Fontenelle, qui l'inspira. Ses *Satires* sont « à l'instar » de celles de Boileau. Basile Trédiakovsky (1703-1769) est plus francisé encore. Il avait passé en Sorbonne et avait pris l'air de France. Il composait en français aussi bien ou aussi mal qu'en russe. Ce fut un infatigable traducteur, en même temps qu'un imitateur. C'est par lui que l'*Art Poétique* de Boileau fit son entrée en Russie.

Lomonossov (1711-1765), qui suivit ces précurseurs, ce paysan devenu après une vie extraordinairement mouvementée, suivant un mot pittoresque, « la première université russe », chimiste, physicien, naturaliste, fut aussi un traducteur et un adaptateur d'œuvres, non seulement allemandes, mais françaises.

Le théâtre. — Nous avons remis jusqu'ici à parler du théâtre français en Russie[1].

C'est que l'introduction de notre théâtre fut tardive[2]. Longtemps la porte resta fermée aux Français : les troupes de Künst (1702), d'Otto Fürst (1705) sont allemandes. Pierre le Grand aurait-il, comme on l'a prétendu, vu jouer Baron à Paris? Si le fait n'est pas absolument impossible, il est du moins fort mal attesté[3]. En tous

1. L'histoire de l'influence du théâtre et des comédiens français en Russie est encore à faire. Jusque vers 1910, la tyrannie des idées de Lessing sur la littérature dramatique française a pesé sur l'enseignement : on dédaigna ce xviii[e] siècle, temps de « pseudo-classicisme », qui méritait à peine, entre le « moyen âge » russe et l'époque moderne, quelques pages d'indications vagues ou d'exécutions sommaires ; c'est depuis peu qu'une étude critique importante a été consacrée à l'acteur Dmitrevskoï, contemporain, admirateur et disciple de Lekain et de Clairon (voir V. Vsevolodski-Guerngross : *J. A. Dmitrevskoï*. Berlin, 1923 (en russe). C'est plus récemment encore qu'a été esquissée l'histoire de quelques troupes françaises. Voir R. Aloys Mooser, *Contribution à l'histoire de la musique russe. — L'opéra-Comique français en Russie au XVIII[e] siècle*. Genève, 1932, in-8°. Nous avons toutefois diverses études d'ensemble, dont une déjà ancienne : Haigold, *Beylagen zur neuveränderten Russland*, Riga, 1769-1770, 2 vol. in-8° Cf l'ouvrage de Pierre de Corvin (Pierre Newsky), *Le théâtre en Russie depuis les origines jusqu'à nos jours*. Paris, 1890, in-18.

2. D'après une communication de M. Mooser, qui m'est transmise par M. Fuchs, la *Gazette de St-Pétersbourg* du 16 août 1729 contient l'annonce suivante : Il est fait savoir qu'après-demain, soit le 17 [*sic*] de ce mois, les comédiens françois joueront gratis en l'honneur de la naissance d'un prince de leur pays, et ils invitent toutes les personnes désireuses d'assister à ce spectacle. Il sera représenté : *Le pédant scrupuleux*, et à la comédie, *Le chasseur trompé*. Pareil événement est tout à fait surprenant à cette date.

3. Pierre de Corvin remarque avec raison (p. 65) que Baron ne paraît pas sur la scène de 1691 à 1720, et que, si le Tsar avait assisté à une représentation de la Comédie-Française, la *Gazette* l'aurait sûrement signalé. A la rigueur, Baron aurait pu paraî-

cas, le fondateur de la Russie moderne ne semble pas avoir vu dans les comédiens français des collaborateurs possibles, alors qu'il utilisait les acteurs allemands et leurs élèves russes pour sa « propagande culturelle ».

Les quinze années qui suivent sa mort ne sont pas plus favorables. Sous le règne d'Anna Ioannovna (1730-1740), on ne voit passer que deux troupes : l'opéra italien qui joue aux fêtes du sacre — et qui a été procuré par l'Électeur de Saxe[1] — et la troupe allemande de Neubourg. Certains de ces Allemands jouent Molière et Thomas Corneille, mais ils les jouent en russe[2].

En 1740, pendant le règne éphémère du petit Ivan IV, la régente Anna Léopoldovna de Brunswick aurait chargé le maître de ballet Landet de faire venir son compatriote Sérigny qui jouait alors au théâtre de Hesse-Cassel[3], mais les pourparlers n'avaient sans doute pas abouti.

Au printemps de 1742, un changement s'opère.

Une note d'un fonctionnaire de Catherine II place ici seulement l'arrivée de la première troupe française : c'était la troupe de Préfleury, qui fuyait la Bavière envahie[4].

Apparition des Français. — L'Impératrice d'alors, Élisabeth, passionnée d'art dramatique, fit construire à Pétersbourg un théâtre permanent, en 1756. On eût voulu faire venir à la Cour des étoiles de Paris : Lekain, M[lle] Clairon. Louis XV ne put accéder à ce désir, de peur de mécontenter le public français, mais on fournit des doublures[5], comme partout.

tre dans quelque représentation privée, à Sceaux, par exemple. Mais ce n'est là qu'une possibilité, sans même un commencement de preuve. Aucune relation du voyage de Pierre le Grand ne rapporte qu'il soit allé au théâtre, sauf pour voir un ballet.

1. Pierre de Corvin, *o. c.*, pp. 54 à 80.

2. Dès le 17 septembre 1678, on donnait *Le Médecin malgré lui*, traduit par Sophie Alexievna, sœur de Pierre le Grand ; le 25 décembre 1702, on joua *Le Malade Imaginaire* et *Le Geolier de lui-même* ou *Jodelet prince* (Tastevin, *Histoire de la colonie française de Moscou*, p. 99).

3. Tastevin, *o. c.*, p. 100, et P. de Corvin, *o. c.*, p. 80.

4. « Par oukase signé de sa main, S. M. l'Impératrice a exprimé le désir de faire venir le printemps prochain, pour la cour impériale, une troupe de bons comédiens français, comme il y en avait au service depuis mars 1743 et jusqu'à présent ». — Note signée du C[te] Charles Sievers, Directeur des Spectacles et de la Musique de la Cour, 9 oct. 1762 (*Archives des Théâtres Impériaux* (1746-1801). S[t] Pétersbourg. 1892. 4 vol. in-4°, t. II, p. 62), cité p. A Mooser, *o. c.*, p. 5. — Cf. Trautmann, *Jahrbuch für Münchner Geschichte*. Munich, 1888, p. 269.

C'est dans cette première troupe que se trouvait le jeune Buirette, qui avait abandonné le Palais pour les planches, et pris déjà le nom de Belloi, sous lequel il se fit connaître plus tard comme auteur dramatique (cf. La Harpe, *Corr. litt.*, lettre XII).

5. S'il s'en trouvoit dans les troupes de province qui fussent dignes d'amuser l'impératrice de Russie, nous ferons tout ce qui sera possible pour les faire passer à Saint-Pétersbourg, tant par rapport à cette princesse que pour répandre dans les pays étrangers le goût du théâtre français (Affaires Étrangères, Bernis à l'Hôpital, 24 juin 1758, dans Vandal, *Louis XV et Élis.*, p. 332-333).

Un théâtre, dirigé par Sérigny, soutenu par une subvention de cent mille livres, joua des pièces françaises. On y venait de gré ou de force, sous peine d'une amende de cinquante roubles. Des estafettes étaient dépêchées aux retardataires. Bien des parents bâillaient assurément à ces spectacles, n'entendant rien du dialogue, mais les enfants ne pouvaient manquer de s'y former l'oreille.

Préfleury avait été remplacé par Sérigny, qui s'intitule, le 24 mars 1758, « directeur de la comédie française », et fait annoncer par la *Gazette de Saint-Pétersbourg* une vente aux enchères de costumes ; ce fait permet de préjuger qu'il était installé depuis quelque temps déjà, et voulait renouveler son magasin. Il mourut trois ans plus tard ; la *Gazette* du 21 août annonce la vente de ses effets [1]. Mais les représentations ne furent pas interrompues pour cela : Chevrier mentionne, dans son *Observateur des Spectacles,* une représentation du *Père de famille* et une de « l'*Hipermnestre* de M. de Rioupéroux » pendant le mois de décembre 1761 [2].

L'Impératrice, qui avait applaudi le drame de Diderot et ses acteurs, mourut quelques semaines plus tard, et cette mort entraîna sans doute le renvoi des comédiens.

L'histoire de l'acteur Volkov, élève de l'Académie ecclésiastique de Moscou, est extraordinaire. Ce fils de tanneur se fit directeur, régisseur, décorateur, machiniste, et improvisa à Iaroslav un véritable théâtre dont le succès vint aux oreilles d'Élisabeth. Les jeunes acteurs improvisés furent appelés au Corps des Cadets, où ils apprirent littérature, maintien et langues. De sorte qu'avec le concours d'actrices ils en vinrent à représenter devant la Cour non seulement le répertoire russe, mais des traductions de nos principales tragédies et comédies.

1. A. Mooser, *o. c.*, p. 3.
2. *Obs. des Spect.*, t. I, pp. 45 et 70, n^os^ des 15 déc. 1761 et 1er janvier 1762.

CHAPITRE IV

LE RÈGNE DE CATHERINE II

La nouvelle Tsarine et le français. — C'est dans cette grande année 1762, si riche en événements heureux pour notre langue, que Catherine II, la grande Catherine, succéda à Élisabeth. La nouvelle Tsarine avait été, à Stettin, l'élève d'une Française, Mlle Gardel, et, à Pétersbourg, du « plus français des Polonais », de Poniatowski, qui devint son amant, et dont elle devait faire un roi[1]. Dans la révolution de palais qui la porta au trône, des Français avaient joué leur rôle : le grand maître de l'artillerie, Villebois, et le coiffeur Bressan.

On connaît la répulsion que Catherine éprouva d'abord pour les « Welches », Louis XIV, Versailles, et l'éclat de la Cour de France. Son anglomanie lui fit chercher en Europe des pays où les nationaux russes pussent profiter « de la solidité des esprits du Nord ». Mais ni l'Angleterre, ni l'Allemagne ne leur procuraient tous les avantages qu'on eût voulu. On se rabattit donc sur Leyde, puis, finalement, on en revint à la France, sans toutefois que l'antipathie eût fait place à la sympathie[2].

Pourtant un seul fait, parmi beaucoup, montrera que cette femme supérieure était loin de méconnaître la valeur spirituelle de la France, c'est la façon dont elle s'appliqua à former Potemkin, un des plus célèbres de ses nombreux favoris. L'ancien moine eut des maîtres français, dont Vaumal de Fages, un des compagnons d'armes de Dupleix. « Il eut une cour de Français, le chirurgien Massot, le chevalier de la Tessonnière, diplomate amateur, le poète Destat,

1. En 1762, d'après Charles de Larivière, elle était déjà familiarisée avec notre langue : elle la parlait couramment, s'y exprimait avec une grande clarté, et en entendait les plus fines nuances. Mais elle commettait encore des incorrections et des fautes d'orthographe que l'on ne retrouvera guère dans ses écrits dix ou douze ans plus tard. (*La France et la Russie au XVIIIe siècle*, p. 13-14; cf. Rambaud, *Cath. II, Rev. des Deux Mondes*, 15 fév. 1877).

2. Même à l'époque où son fils prit le chemin de la France, elle n'était pas revenue de son aversion. « L'impératrice, écrit le marquis de Vérac, n'aime pas la France », et le chevalier de Corberon observait non moins justement : « Paris la chiffonne : ceux qui y voyagent lui déplaisent et l'enchantement qu'on en rapporte la blesse » (*Journ.*, I, p. 320, dans Réau, *Expans. de l'Art fr. mod.*, p. 228).

un des secrétaires de Catherine »[1]. Sans doute, pour entrer dans l' « appartement », harem de cette Messaline, il fallait d'autres qualités que la culture; la façon dont la maîtresse de céans formait ses élèves dit assez où l'inclinaient certains de ses goûts.

Les relations avec les écrivains et les penseurs français. — On se souvient que Catherine fut pendant quinze ans en correspondance avec Voltaire, qui, à son instigation, écrivit l'*Histoire de Russie,* au grand scandale de Frédéric II. Elle entretint aussi un commerce de lettres avec Buffon, Mme Geoffrin, etc. Elle ne craignait même pas les philosophes et essaya avec insistance d'attirer l'auteur du *Discours préliminaire à l'Encyclopédie* : D'Alembert. Comme celui-ci, invité à venir faire l'instruction du Grand-Duc de Russie, refusait, elle lui écrivit personnellement pour lui promettre un accueil bienveillant à la fois pour lui et pour ses amis, dont il ne voulait pas se séparer. Il ne se laissait pas convaincre, elle fit alors une nouvelle tentative. Supposant que D'Alembert n'était pas insensible aux avantages matériels, elle lui offrit un revenu de cent mille livres par an, un hôtel à Pétersbourg, etc. Grimm, relatant dans sa *Correspondance générale* les propositions ainsi faites à D'Alembert, ajoute : « on ne saurait pousser plus loin la passion des philosophes »[2]. D'Alembert fut membre de l'Académie des Sciences de Saint-Péterbourg. Catherine réussit mieux avec Diderot, qui fut son familier, et lui soumit ses théories et ses rêves, ses plans et ses utopies[3].

L'Impératrice « à l'âme de César et au corps de Cléopâtre », coquetait avec les hommes à système les plus hardis. L'économie politique elle-même, représentée par Mercier de la Rivière, ne la rebuta pas. Diderot rêvait à une Encyclopédie nouvelle qui fût pour la Russie. Schwartz avait rapporté de France la franc-maçonnerie (1730). Catherine la toléra et on compta bientôt plus de cent cinquante loges. L'Association maçonnique, loge où l'on « travaillait » en français, fut un centre où les idées de Saint-Martin se développèrent. Les Vorontsov, Golitsin, le futur historien Karamzin, en subirent l'action. Novikov, libraire et auteur, leur prêtait l'appui de son talent[4].

Catherine entendait que la langue française répandît sa gloire de réformatrice. Ce n'est pas sans motifs que l'*Instruction pour le*

1. Lavisse et Ramb., *o. c.*, t. VII, p. 432.
2. Voir de Larivière, *art. c.*, p. 16.
3. Voir Tourneux, *Diderot et Cath. II.* Il fut nommé, à peine arrivé, membre de l'Académie des Sciences.
4. Cf. Mathorez, *o. c.*, t. I, pp. 308 et suiv.

Code des Lois parut non seulement en russe et en allemand, mais en français et en latin (1770). La législatrice voulait être appréciée en Europe [1].

Catherine écrivain français. — Elle se hasarda même à écrire en français ; non seulement elle fit passer en russe une partie de *Bélisaire* [2], mais elle a composé, et une partie de ses pièces en français a été publiée dans le *Théâtre de l'Hermitage* [3].

Un exemple venu de si haut suffisait à décider la Russie, celle qui comptait, bien entendu. Elle s'emplit, suivant l'expression de Brückner, de demi-Français [4]. C'est l'époque où beaucoup de Chouvalov veulent pouvoir tourner une épître ou au moins une lettre à une Ninon de Lenclos [5].

Mesures décisives. — Encore fallut-il que la maîtresse toute puissante traduisit ses penchants en ordres et ses désirs en mesures organisatrices. On n'a qu'à choisir parmi des faits de toute espèce, tous révélateurs.

Des oukases accordèrent aux étrangers plusieurs privilèges considérables ; les plus importants sont celui de 1763, permettant le libre exercice du culte, et celui de 1786, favorisant le commerce. « Par le premier de ces documents, dit Tastevin, l'impératrice Catherine II, poursuivant la réalisation de l'idée de Pierre le Grand — civiliser l'Empire au moyen d'emprunts intellectuels, scientifiques, industriels et artistiques faits à l'Occident — stipule une série de privilèges et de franchises en faveur des étrangers qui se rendront en Russie. Les avantages offerts sont importants: franchise douanière, exemption d'impôts pour une période de cinq ans dans les deux capitales, de dix ans dans les campagnes, gratuité des moyens de

1. Elle rédigea elle-même, dans notre langue, une *Instruction pour le Code*, comme Calvin avait fait son *Institution*.

2. Une Société de douze grands seigneurs et grandes dames, dit Grimm, pendant un voyage de plaisir sur la Volga, traduit *Bélisaire*. Cet ouvrage, dédié à l'évêque de Tver, fut envoyé à Marmontel, avec une lettre en français (*Corresp.*, 1768, t. VI, p. 68-69, dans Albon, *o. c.*, p. 175). Marmontel, dans ses *Mémoires*, a parlé de cette traduction : « Les lettres des souverains de l'Europe et celles des hommes les plus éclairés et les plus sages m'arrivoient de tous les côtés, pleines d'éloges pour mon livre, qu'ils disoient être le bréviaire des rois. L'impératrice de Russie l'avoit traduit en langue russe, et en avoit dédié la traduction à un archevêque de son pays » (liv. VIII, t. III, p. 46 de l'édition de l'an XIII).

3. Paris, Gide, an VII.

4. *Die Europäisierung Russlands*, p. 507-508 : « A partir du XVIIIe siècle, il existe en Russie une grande quantité de demi-Français. La France est plus que tous les autres pays considérée comme exemple en tout. Paris a une attirance extraordinaire. L'influence de la littérature, de l'art français sur la pensée de la haute société russe est forte et durable... C'étaient les meilleurs disciples des Français ».

5. Voir Grimm (*Corresp.*, 1774, t. VIII, p. 292). On devine l'orgueil qu'avait pu inspirer à l'auteur l'erreur d'une partie du public, qui avait attribué à Voltaire la paternité d'un écrit qui était tout bonnement de lui.

locomotion et de transport depuis la frontière, libre exercice du culte sous réserve de ne pas faire de prosélytisme, droits de s'établir sur tous les points de l'Empire, sauvegarde assurée pour ceux qui s'installeront à demeure sur les marches de la Russie d'Europe, à la limite de la barbarie, droit de juridiction pour ces derniers, liberté de retourner en tout temps au pays natal moyennant l'abandon d'une redevance assez forte. En retour il n'est exigé qu'un acte de sujétion, c'est-à-dire de soumission au pouvoir impérial »[1].

Ajoutons à ces actes la réorganisation définitive de l'Académie des Beaux-Arts créée par Élisabeth. Catherine y prépose un bâtard du prince Troubetskoï, qui, sous le nom de Betski (abréviation de son vrai nom), était devenu auprès d'elle le maître des petites choses. Il avait vécu seize ans à Paris. On imagine que, dans son Académie, celle de Paris se reflétait exactement.

La Russie ne pouvait fournir les professeurs. Une nouvelle colonie française fut embauchée, mais, à la différence de celle du temps de Pierre le Grand, elle comprenait beaucoup moins d'artisans et beaucoup plus d'artistes. Les études à Pétersbourg étaient complétées par un voyage des jeunes gens à Paris. On peut dire que, dans ces conditions, le monde artistique russe qui se formait, devait être infailliblement francisé.

Je n'énumérerai pas les noms de tous les Français qui allèrent enseigner à Pétersbourg ou travailler soit à l'embellissement, soit à la construction des palais impériaux et des châteaux des grands seigneurs, les Strogonov, les Chérémétiev, les Kourakin. Grâce à l'entremise de D'Alembert, de Diderot, de Grimm, de Reifenstern, de Santini, des ambassadeurs russes : à Londres Vorontsov, à Paris Bestoujev-Rioumin, Golitsin, c'est toute une élite d'hommes de talent que la France fournit à la Russie [2]. Quelques-uns sont célèbres, comme Le Lorrain, Falconet, Lagrenée, Moreau le Jeune, l'ingénieur Perronet. Ces artistes, ceux qui enseignaient mis à part, ne faisaient

1. *Histoire de la Colonie française à Moscou*, Introd., p. 2-3.

2. Il faut lire à ce sujet le livre de Réau, si riche d'informations variées et sûres. Rambaud avait déjà fait un tableau succinct de cette émigration d'artistes (Lav. et Ramb., *Hist. Gén.*, t. VII, p. 451). « C'est, dit-il, l'architecte Lamothe qui construit l'Ermitage (1769). Catherine II garde le peintre Louis Lagrenée (appelé en Russie par Élisabeth et venu avec son frère Jean) comme directeur de son Académie des Beaux-Arts. Elle lui donnera comme successeurs dans ce poste le peintre et graveur Lorrain et le peintre Doyen, qui tous deux termineront leur vie à Pétersbourg (1790 et 1806). Elle commanda à Houdon son buste, à Chardin des tableaux de genre, à Vernet des paysages, à Vien un plafond pour le grand escalier de Tsarskoïé-Sélo, à Clérisseau un plan de palais dans le style romain, à Perronet un pont sur la Néva, à Bourgeois de Chatelblanc un phare sur la Baltique. Au début de son règne, elle aura Le Prince, arrivé dès 1758, et qui séjourna en Russie jusqu'à 1764 ; à la fin, elle aura Mme Vigée-Lebrun, qui peindra Catherine II, les grandes-duchesses, ses petites-filles, les grands de son empire, les dames de sa cour ».

directement que peu de chose pour l'expansion de la langue, moins peut-être que des commerçants. Du moins ils augmentaient le prestige de notre civilisation et attiraient vers elle une curiosité toujours plus vive.

Le français dans l'enseignement. — Ce fut un Suisse du pays de Vaud, français de langue, le colonel Laharpe, qui fut chargé de l'éducation des petits-fils de l'Impératrice, Alexandre et Constantin.

Dans l'Académie régénérée, le français, exclu auparavant, fut admis à côté du latin, et de fait, depuis 1776, la plupart du temps les Actes et les Mémoires furent rédigés en français. Or, cette Académie était enseignante et composait une véritable Université, formée de trois Facultés.

Des écoles normales furent fondées dans divers quartiers de Saint-Pétersbourg ; on y enseignait aux enfants, avec le latin, les langues étrangères. A Moscou, furent ouverts deux gymnases : l'un pour les nobles, l'autre pour les roturiers. C'est ce qu'on appelait l'Université. Le français et l'allemand étaient au programme, en même temps que les langues anciennes [1].

L'Institut de Smolny, créé à l'imitation du Saint-Cyr de Mme de Maintenon, reçut quatre cent quatre-vingt jeunes filles de la noblesse. C'est une Française, Mme Lafond, qui était chargée de diriger l'éducation. On y donnait des représentations en français [2].

Assurément, comme partout dans les écoles, les résultats étaient incomplets. Diderot l'a noté dans son chapitre relatif à l'École des Cadets [3]. « Il s'en manque bien, dit-il, qu'ils [les jeunes gens] parlent français comme les jeunes filles ; ils le parlent par usage, et cependant ils l'entendent peu. Lorsqu'ils ont lu une phrase avec bien de la peine, si on les interroge, on découvre qu'ils n'y ont rien compris ».

Réorganisation du théâtre. — Le théâtre français devint une institution d'État. A peine Catherine II s'est-elle emparée du pouvoir qu'elle met en campagne ses agents diplomatiques pour

1. *Voyage de deux Franç.*, t. III, pp. 244, 314 et 315. Les professeurs d'allemand y étaient toutefois plus nombreux que les professeurs de français (quatre contre trois).

2. « ... un spectacle fort agréable au Couvent de jeunes demoiselles (l'Institut de Smolny Monastyr, fondé par Catherine II en 1764, pour l'éducation de 480 jeunes filles à l'imitation du Saint-Cyr, créé par Mme de Maintenon). Elles ont représenté *L'Indiscret* de M. de Voltaire, *Le Sorcier* et *Le Coq du Village* (Corberon, *o. c.*, t. I, p. 141). Voir sur l'étude du français dans les Écoles de Jeunes filles les observations de Diderot (Tourneux, *Dider. et Cath. II*, p. 345).

3. Id., *ib.*, p. 354-355.

reconstituer, sans tarder et sans marchander, une troupe de choix[1]. Le 20 décembre suivant, une somme de 3 000 roubles était ordonnancée pour couvrir les frais d'engagement[2].

Les représentations furent d'abord réservées à la Cour ; mais trois ans plus tard, en 1767, les comédiens furent autorisés à donner des spectacles publics[3]. D'autres faits témoignent aussi d'une faveur toujours grandissante ; tandis que le mardi était réservé aux représentations allemandes et le vendredi aux opéras italiens, le répertoire français était seul traité sur le pied d'égalité avec les pièces russes et paraissait deux fois par semaine : le jeudi pour l'opéra-comique et le samedi pour la tragédie et la comédie[4].

Encore cette égalité n'était-elle qu'apparente : en fait, la troupe française était de beaucoup la plus favorisée : son budget, qui se montait à 15 000 roubles sous Élisabeth, atteignait sous Catherine 40 000 roubles, alors qu'on en dépensait 22 000 seulement pour la troupe russe, et 17 000 pour la troupe allemande[5].

Tout de suite on voulut avoir des comédiens de Paris ; Clerval, un membre de l'ancienne troupe, fut dépêché pour « faire recrue », et s'assura le concours de Mlle Montrose, « par un contrat bien cimenté et des avances assez considérables » ; mais, bien qu'ils eussent, l'un et l'autre, tenu l'affaire aussi secrète que possible, les Gentilshommes de la Chambre trouvèrent le moyen de faire casser l'engagement et de faire retenir l'actrice[6].

Il fallut se contenter, provisoirement, de comédiens recrutés parmi les troupes, souvent médiocres, qui circulaient à l'étranger : Des Rônes, sa femme et sa fille, furent recueillis à Maestricht, où la banqueroute de De Bersac les laissait sans emploi (la troupe de De Bersac était l'ancienne troupe Drouillon, de Dusseldorf, que le jeune Gœthe vit jouer à Francfort, vers 1759)[7]. Mais on tenait à posséder des comédiens habitués à jouer devant un public français : l'acteur Dmitrevskoï fut envoyé tout exprès en France, et directe-

1. « Le comptoir de la Cour a ordonné d'écrire où il convient au ministre de Russie, afin que l'on trouve les comédiens français nécessaires pour le service de la Cour de Sa Majesté et afin que les comédiens soient bons, de telle sorte que dans les représentations théâtrales aucun rôle ne semble faiblement tenu, sinon ils seront renvoyés. Et ce qu'ils demanderont comme appointements, le réclamer immédiatement, afin qu'ils soient engagés et qu'ils puissent être envoyés ici au moment fixé » (note du Comte Sievers, citée par A. Mooser, *o. c.*, p. 5).
2. *Archives des Théâtres Impériaux*, t. II, p. 64.
3. A. Mooser, *o. c.*, pp. 8 et 13.
4. P. de Corvin, *o. c.*, p. 151.
5. Tastevin, *o. c.*, p. 101, et A. Mooser, *o. c.*, p. 5.
6. Favart, *Mém. et Corresp.*, t. II, p. 149, au comte de Durazzo, 13 octobre 1763.
7. F. Faber, *Histoire du théâtre français en Belgique*, t. I, p. 220-221 ; Gœthe, *Aus meinem Leben*, I, III (édn Theodor Friedrich. Leipzig, Ph. Reclam jun., s. d., in-8°, pp. 105 et suiv.).

ment aidé par l'ambassade russe dans l'accomplissement de sa mission. On nous a raconté à ce propos une histoire des plus suspectes, que nous rapportons en note[1].

Mais le fait que ce racontar se retrouve dans les Mémoires de plusieurs contemporains montre combien ce recrutement des acteurs français passionnait la haute société russe et comment les moindres difficultés de ces négociations, nécessairement délicates, étaient immédiatement grossies.

Il paraît certain, en tous cas, que l'on dépensa sans compter pour attirer les meilleurs éléments des troupes provinciales. La Russie apparut bientôt comme une manière d'Eldorado, d'où nos comédiens revenaient la bourse pleine et l'amour-propre satisfait[2]. Les émoluments *prévus* étaient de 2000 roubles pour les premiers rôles, 1800 pour les soubrettes, 1200 à 1500 pour les seconds rôles, 600 pour les emplois inférieurs[3], ce qui représente à peu près le triple des appointements accordés en France et fort irrégulièrement payés.

En pratique, ce tarif fut dépassé tout de suite, et les prix montèrent sans cesse : Pierre Bourdois, engagé le 1er mai 1766 pour 2400 roubles, en reçoit 2700 en 1769, plus 900 roubles de gratification triennale ; sa femme, Clairon Brochard, passe de 1000 roubles en 1786, à 1200 roubles en 1789 ; Mme Sage-Martin, qui joue les reines et mères nobles, passe de 3000 à 4200, de 1785 à 1791. En 1799, après la mort de Catherine, et en pleine réaction anti-

1. Autour de ce séjour qui dura dix-huit mois environ, de février 1767 à septembre 1768, une véritable légende s'est créée : Dmitrevskoï aurait essayé d'enlever à la Comédie-Française tous ses acteurs en renom ; Lekain et Clairon auraient accepté ses offres, mais, ce petit complot ayant été découvert, Dmitrevskoï et Bellecourt, qui lui aurait servi d'intermédiaire, auraient été mis à la Bastille. Catherine II, informée par son ambassadeur, le comte Chouvalov, aurait adressé à Louis XV une lettre extrêmement aigre, le menaçant d'exercer des représailles sur les Français établis en Russie : « Je considère de mon devoir de prévenir Votre Majesté que Je traiterai tous vos sujets qui se trouvent chez Moi en Russie de la même manière dont Vous avez usé et userez à l'avenir envers Dmitrevskoï ». Cette fable se trouve notamment dans les *Mémoires* de Nossov et de Soumarokov : Tout cela n'est que fantaisie : la prétendue lettre n'a jamais été vue dans aucun dépôt ; si Bellecourt avait été emprisonné, il aurait été mis au Fort-l'Evêque et non à la Bastille ; enfin l'ambassadeur de Russie à Paris était alors Golitsin et non Chouvalov.

Vsevolodski signale (*o. c.*, p. 43) une lettre de I. Elaguin, directeur des théâtres impériaux, à A. Vorontsov, attaché à l'ambassade russe en France (*Archives des Vorontsov*, XXX, pp. 333-337), dans laquelle Elaguin le remercie d'avoir « aidé à trouver des personnes dignes de former une troupe française de comédie », et notamment d'avoir facilité l'engagement d'une demoiselle Martin. Serait-ce Marie Martin, qui joue les premiers rôles à La Haye de 1762 à 1766 ? (Fransen, *Com. fr. en Holl.*, pp. 337-340).

2. *Journal des Spectacles*, 20 mars 1776 ; de Lyon : « C'est une chose assez plaisante de voir, dans le temps où je vous écris, toutes les troupes de province se dissoudre, se répandre et se reformer... Celui-ci quitte Marseille pour aller chercher en Russie des roubles et de l'encens ».

3. A. Mooser, *o. c.*, p. 11-12. — Un tableau annexé aux *Mémoires* de l'abbé Georgel évalue le rouble à quatre francs.

française, Chateaufort, première basse-taille, est payé 3500 roubles; Laroche, premier rôle, Bourgeois, première haute-contre, 4500 ; Mme Valville, premiers rôles forts, 5000, Mme Chevalier, l'étoile de la troupe, 7000, puis 8000 roubles [1].

C'est l'époque où Collot d'Herbois, qui se ronge et s'endette à Bordeaux, songe à partir pour ces terres lointaines, sans enthousiasme il est vrai, et seulement « en considération des grosses avances qu'on pourrait [lui] envoyer », et dont il a le plus grand besoin [2] ; où Aufrêne utilise, en 1774, sur les bords de la Néva, des talents qu'on ne veut pas employer en France [3] ; où la belle Raucourt, saluée par un adieu vipérin de La Harpe, vient jouer en 1776 sur la scène où son père avait tenu les premiers rôles, trente ans auparavant [4] ; où Chaudard-Desforges termine fructueusement, en 1779, une carrière dont il commence à se lasser [5].

L'Opéra-Comique. — Il semble qu'à côté des pièces tragiques et comiques un autre genre ait fleuri : l'opéra-comique. Belosselski en parle longuement [6] : « Une autre sorte de spectacle lyrique qui n'existoit pas, il y a quinze ans, c'est l'Opéra comique françois de nouvelle création. L'Impératrice (Catherine II) voulant l'ajouter à ses autres spectacles, fit venir une troupe d'acteurs et d'actrices sous la direction du Sieur Renaud. Ce spectacle formé en France par les essais de M. Sedaine, qui le premier en conçut le genre, et par les compositions de Duni, Philidor, Monsigni et Gretri, eut d'abord assez de succès en Russie, mais ne put se soutenir à la longue à côté de tant de modèles d'une forme plus sublime et plus importante. Il donna cependant lieu à un spectacle des plus intéressants par la circonstance : c'étoit le petit opéra d'*Annette et Lubin*, représenté par des Seigneurs et des Dames de la Cour à l'occasion....

« Cet événement mémorable dans les annales des souverains, et le premier de ce genre dans les annales de Russie, fut célébré par

1. A. Mooser, *o. c.*, pp. 11, 15 et 45.
2. Collot d'Herbois à Desroziers, 28 août 1772 (*Mém. Soc. d'Agriculture de Douai*, IIe Série, t. IX, p. 480). — Il était alloué aux comédiens engagés 300 ou 400 roubles, pour frais de voyage ; il est vrai que le voyage durait environ six semaines.
3. H. Clouzot, *Mém. Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, 2e Série, t. XXIV, p. 322.
4. Tastevin, *o. c.*, p. 100, et La Harpe, *Corr. litt.*, lettre XLIX (été 1776) : « Mademoiselle Raucourt est en route, dit-on, pour se rendre à Pétersbourg, et peut-être y sera avant que cette lettre y parvienne. Je souhaite que sa beauté lui tienne lieu de talent en Russie comme en France ».
5. Desforges, *Le Poète ou Mémoires d'un homme de lettres écrits par lui-même*, t. V, pp. 270 et suiv.
6. *Ess. litt.*, pp. 65-67.

des fêtes parmi lesquelles le petit spectacle d'Annette et Lubin ne fut pas le moins brillant »[1].

Le théâtre instrument de formation. — Il semble qu'on ait vu dans les comédiens bien moins des amuseurs que des instructeurs ; ce terme militaire convient seul dans un état caporalisé par l'influence prussienne. Le français, devenu langue européenne, devait être « d'ordonnance » dans cet empire qui voulait être considéré comme européen. De fort bonne heure nos comédiens furent « invités » — réquisitionnés serait peut-être plus exact — par les établissements impériaux, où ils donnèrent un véritable enseignement.

Jouer la comédie était plus qu'un amusement permis, ou même recommandé ; c'était, ou cela devint « matière du programme ». En 1748, un Français inconnu faisait jouer *Zaïre* à l'École des Cadets ; dix ans plus tard, un de ses anciens élèves, Melissino, devenu recteur de l'Université de Moscou, y fondait une école dramatique, qui fournissait, en 1760, des recrues à la troupe professionnelle de Locatelli[2]. Les jeunes filles de la Maison d'Éducation de Smolny jouèrent dans la seule année 1775 quatre opéras-comiques, une comédie espagnole et trois comédies françaises, dont *Les Femmes Savantes*[3]. Aufrêne fut à son tour chargé d'un cours de déclamation à l'École des Cadets[4].

De bonne heure les représentations d'amateurs furent à la mode,

1. Ce prince est peut-être l'auteur des *Épitres aux François, aux Anglois et aux habitans de la République St Marin* avec des notes historiques (A Cassel, 1784). Barbier indique qu'elles furent publiées par Marmontel, à Paris, chez Didot, 1789.

Voltaire lui envoyait des vers sur ses amours avec une « fille du tendre Orphée » : *A M^r le prince Belosselski :*

Dans des climats glacés Ovide vit un jour
Une fille du tendre Orphée.
D'un beau feu leur ame échauffée
Fit des chansons, des vers et surtout fit l'amour.
Les Dieux bénirent leur tendresse :
Il en naquit un fils, orné de leurs talents
Vous en êtes issu : connoissez vos parents,
Et tous vos titres de noblesse.

Deux lettres sont à la fin des *Épitres*. Une lettre de J.-J. Rousseau (de Paris, 27 mai 1775) et une lettre de Marmontel.

Voir *Discours prononcé dans l'Académie de St Pétersbourg* le 29 décembre 1776 par M. de Domachneff, gentilhomme de la Chambre de l'Impératrice et Directeur de l'Académie. Traduit du russe en 1778. « Ce Discours ayant paru mériter d'être connu, on l'a traduit aussi fidèlement que le génie des deux Langues a pu permettre ; et l'on s'est particulièrement occupé à conserver à l'Éloquence Russe son cadre national ».

2. Voir J. Gorbounov, *Les premiers comédiens russes,* t. II, p. 336-337.
3. A. Mooser, *o. c.*, pp. 23 à 25.
4. P. de Corvin, *o. c.*, p. 173.

comme en France : le prince Chérémetiev en organise, dans son palais de Saint-Pétersbourg, dès le début de 1765 ; en novembre 1768, on joue *Annette et Lubin* et *Le Philosophe marié* chez le comte Strogonov, chambellan. Ces représentations sont parfois de somptueuses fêtes : dans l'une d'elles, du 10 mars 1766, les quatre principaux personnages portaient, d'après la *Gazette*, pour plus de deux millions de roubles de pierreries [1] : mais d'autres fois elles étaient plus simples et, probablement, l'art et la culture y trouvaient mieux leur compte.

Ces amusements de salon réclamaient les conseils des professionnels. Desforges prétend qu'il finit, avec l'assentiment de l'administration du théâtre, par donner bien plus de leçons que de représentations. C'est d'autant plus vraisemblable que ce passe-temps mondain lui-même paraît avoir eu quelque chose d'appliqué et de scolaire. Une assez singulière expression du comte de Ségur porterait à le croire : « Catherine II, dit-il dans ses *Mémoires*, voulut faire un cours assez complet de notre théâtre » [2], et les dames d'honneur étaient appelées « par ordre » aux représentations : la Tsarine n'admettait pas qu'on manquât la classe.

Les serfs comédiens. — Une autre circonstance rendit encore socialement plus profonde l'action de nos comédiens. Bien avant leur arrivée, le goût du théâtre était fort vif en Russie, et Soumarokov (1707-1777) essayait de créer un art dramatique national [3], pour lequel il fallait former un personnel théâtral russe. L'état politique permettait, pour ce recrutement indigène, des procédés fort expéditifs : on formait des troupes de « serfs-comédiens » (*Krépostnyé-Aktéry*). Cet usage, établi dès l'époque d'Élisabeth [4], se répandit de plus en plus.

La langue de la culture supérieure pénétra de la sorte « par ordre » encore, chez des gens de la plus humble origine, non seulement parce qu'il leur fallut comprendre leurs instructeurs (ce qui aurait pu donner simplement naissance à une espèce de « sabir »), mais parce que l'ambition de leurs maîtres était de posséder des comédiens bilingues.

1. A. Mooser, *o. c.*, p. 9 à 11.
2. Cte de Ségur, *Mémoires*. Paris, 1859, t. II, p. 106.
3. Si Soumarokov emprunte des sujets de tragédie à l'histoire russe : *Khorev* (1747), *Le Faux Dimitri* (1751) (cf. P. de Corvin, *o. c.*, pp. 94 et suiv.), il avait commencé par adapter des pièces françaises.
4. A. Mooser, *o. c.*, p. 33.

CHAPITRE V

LES RUSSES EN FRANCE. LES FRANÇAIS EN RUSSIE

Les étapes. Paris. — Le théâtre en français, subventionné par la Cour, était une école de langue en même temps qu'un témoin de la diffusion du français. C'est pourquoi je lui ai donné la place d'honneur, mais cette école, ni à Pétersbourg, ni dans les châteaux n'eût pu exercer d'action sur des gens non initiés. Il fallait qu'ils eussent acquis ailleurs les éléments du français, et davantage encore.

Comment s'était faite cette initiation? Par les voyages des Russes en France, par l'enseignement des Français venus en Russie.

Les Russes en France. — Ce fut bientôt un dogme qu'il fallait être venu parmi nous pour dépouiller « ce vernis de gaucherie, suite ordinaire de la vie des écoles, acquérir quelques connaissances dans les belles-lettres, et s'exercer au talent de Terpsichore »[1].

Strasbourg était une étape, la première. L'Université devint le rendez-vous où se groupèrent les étudiants moscovites. Le gouvernement en entretenait un certain nombre à l'aide de bourses[2]. C'est là que Golitsin étudia. Pourtant, dans cette ville, encore tout allemande, et cette Université latine, on ne se sentait pas au cœur du pays français.

On alla à Angers, ville réputée de bonne langue. L'Académie d'équitation reçut des pensionnaires russes. C'est là que le comte Golovkin passa toute l'année 1773[3]. Il était impossible surtout de méconnaître Paris, qui était la capitale de l'art et de la beauté ;

1. Pour ces explorateurs étudiants, Betzki est chargé de rédiger un plan d'études à la française et de conduite, que personne, du reste, n'a jamais suivi (1777) (*Archives Kourakin*, t. VI, p. 381, dans Haum., *o. c.*, p. 100).

2. Le nombre des étudiants était à Strasbourg annuellement de six à huit cents, dont à peu près trois ou quatre cents étrangers. Parmi les étudiants nobles non français, le recensement, pour les neuf années qui ont précédé la Révolution, est de : un Italien, deux Espagnols, deux Danois, cinq Suisses, six Flamands, trois Polonais, quatorze Suédois, vingt-sept Anglais, trente-deux Allemands et cinquante et un Russes (Laumond, *Statist. B.-Rhin*, p. 213).

Catherine II entretenait annuellement à Strasbourg douze jeunes élèves de sa nation (Ib.).

3. Mathorez, *o. c.*, t. I, p. 308.

c'était une vérité officielle. Aussi, ce ne furent pas seulement les pensionnaires de l'Académie qui y vinrent étudier les beaux-arts[1], mais tous ceux qui désiraient se former à nos élégances et à notre vie sociale. Diderot écrit en 1773 à Falconet : « Nos hôtels garnis ne désemplissent pas de Russes ». Von Vizin, quatre ans plus tard, dit qu'il y en a « une masse ». Le futur Paul Ier donne l'exemple. Voyageant sous le nom de Comte du Nord, il vint à Paris escorté du colonel Laharpe et fit sa visite aux trois Académies. Sa femme l'accompagna à l'Académie des Sciences, où Condorcet les harangua le 6 juin 1782. Paul Ier alla voir aussi D'Alembert. Le pèlerinage se terminait souvent par une visite à Ferney. On allait saluer Voltaire, « la Minerve de la France »[2] ! La princesse Dachkov elle-même se crut obligée de lui rendre hommage. C'est en France que Zinoviev avait fait connaissance avec Saint-Martin, l'un des fondateurs de l'illuminisme, qu'il avait rencontré à Lyon. Il se fit le propagateur de la doctrine nouvelle[3].

Il y avait à Paris des Russes établis, dont le salon faisait centre, tel ce comte Golovkin, qui répondait à ceux qui lui demandaient quand il retournerait en Russie : « J'y retournerai le jour où on abolira les deux proverbes : « Je suis coupable, sans avoir péché », et « Tout est à Dieu et au Souverain »[4]. Or les grands seigneurs fréquentaient chez lui et y rencontraient toute l'aristocratie française. Gœrtz, ambassadeur de Prusse à la Cour de Pétersbourg, écrit que Strogonov, après avoir fréquenté ce milieu, ne parle que de Paris[5]. C'est ainsi qu'il fut amené à confier à Romme l'éducation de son fils (1779)[6]. Celui-là du reste n'eut pas de peine à former son élève au français. A sept ans il savait à peine s'exprimer en russe[7].

Une si brusque formation devait être assez dangereuse dans un pays neuf. Ceux qui le gouvernaient ne semblaient pas s'en apercevoir. Le passeport français faisait entrer toutes les marchandises. Il y eut des éducations à la manière de l'*Émile*, de sorte qu'au

1. M. Réau a donné récemment, dans un article d'une haute précision, la liste de ceux qui, depuis 1760, furent envoyés à Paris, car tous les trois ans, de douze artistes, choisis parmi ceux qui avaient remporté des médailles, plusieurs venaient en France et en Italie recevoir un complément d'éducation (*Les artistes russes à Paris au XVIIIe siècle. Rev. des Ét. slaves*, 1923, t. III, pp. 286 et suiv.). Cf. le livre du même, *Hist. de l'Expans. de l'Art fr. mod.*, p. 257.

2. Mathorez, *o. c.*, t. I, p. 313.

3. Id., *ib.*, t. I, pp. 325 et suiv.

4. Gd-Duc Nicolas Mikaïlovitch de Russie, *Le Comte Paul Stroganov*, t. I, p. 10.

5. Id., *ib.*, t. I, p. 13.

6. Son bibliothécaire était un autre Français, Demichel (Id., *ib.*, t. I, p. 33).

7. Il est curieux de marquer que Romme le poussa à étudier sa langue nationale, à laquelle il se mit lui-même.

temps où, semble-t-il, il y avait encore lieu de devenir vraiment russe, beaucoup se firent cosmopolites. Ils dirent avec Karamzin : « Ce qui n'est que national n'est rien en comparaison de ce qui est humain, universel »[1].

Ces riches visiteurs se ruinaient non seulement au jeu, et en fréquentant un monde dont les faveurs coûtaient cher, mais aussi en achetant des objets d'art ou de luxe. On ne pouvait pas réfréner les passions, on essaya d'arrêter l'engouement pour les babioles. Le 12 novembre 1782, le chargé d'affaires anglais Sir James Harris écrit : « Les broderies, les falbalas, les blondes, etc., sont prohibés; la hauteur de la coiffure ne doit pas dépasser deux pouces et demi. L'énorme accroissement de l'exportation des articles de mode de France a été la première raison de cette réforme dans le costume des femmes; mais elle est véritablement dirigée contre la grande-duchesse qui revient passionnément éprise de la France, de ses modes et de ses manières et qui, non contente d'avoir établi une correspondance régulière avec Mlle Bertin et autres marchands français, a fait venir deux cents caisses remplies de gazes, de pompons et autres articles de toilette de Paris »[2].

D'un incurable amour remèdes impuissants !

Les Français en Russie. — Toutefois il est certain que c'est en Russie même que ceux qui allaient voyager et ceux qui ne le purent pas commençaient l'apprentissage de la langue. Une fois le pays ouvert, les Français s'y étaient précipités[3] ; ils émigraient beaucoup alors. Ils exercèrent toutes sortes de métiers[4]. Quelques-uns en avaient plusieurs[5].

Certains ne furent pas moins déçus que ceux de l'âge précédent. Quand ils ne trouvaient pas mieux, ils se faisaient précepteurs[6].

1. Pingaud, *Les Français en Russie*, p. 450.
2. Réau, *Expans. de l'Art fr. mod.*, p. 248.
3. « J'ai eu ce matin la visite de plusieurs personnes, entre autres de François... C'est prodigieux ce qu'il y a ici d'aventuriers de notre pays » (Corberon, *o. c.*, t. I, p. 144). Cf. « J'ai eu la visite du chevalier de Céreste, qui demeure chez le prince Troubetskoï. C'est encore un François, car il en pleut ici, comme des insectes dans les pays chauds (Id., *ib.*, t. I, p. 152).
4. « Il y a ici un nommé Dubreuil, gentilhomme françois, dont le vrai nom est d'Argier, qui fait le métier de dentiste... un autre homme (Bréhan du Fournel), est outchitel chez M. de Néplouiof » (Corberon, *o. c.*, t. I, p. 150-151). Ils avaient fondé des Manufactures, ainsi un Lyonnais, dont nous parle l'abbé Georgel, qui fabriquait à Iambourg de la flanelle et des couvertures (abbé Georgel, *Mém.*, t. VI, p. 173).
5. Le chevalier Duménil (il est outchitel chez le prince Troubetskoï) a beaucoup voyagé et se prétend « des connoissances immenses sur l'art de se guérir » (Corberon, *o. c.*, t. I, p. 135).
6. Le joaillier Posier, en quittant la Russie, écrivit avec un diamant sur le verre de

Éléments très inégaux en valeur. Pluie d'aventuriers. — Fortia de Piles, l'auteur anonyme du *Voyage de Deux Français dans le Nord de l'Europe,* a fait de tous ces gens un classement méthodique. Quoique son voyage soit un peu postérieur, les renseignements qu'il donne valent aussi pour l'époque qui nous occupe. Il divise les Français rencontrés en quatre catégories : 1° « les voyageurs connus ou présentés, qui sont en fort petit nombre, cinq ou six par an... ; 2° les François appelés en Russie pour des affaires de commerce ; 3° ceux qui obtiennent du service, dont les uns s'en vont à la paix, d'autres s'y fixent; 4° ceux enfin que l'espoir de faire fortune y amène, et qui s'y font négocians, marchands, *outchitels* (c'est le terme technique pour dire instituteur), secrétaires, ouvriers, maîtres de langues, etc. ».

Après avoir déclaré qu'il ne s'arrêtera pas aux deux premières classes, il dit un mot de la peine que les gens de la troisième ont « à combattre tout ce que la jalousie peut faire naître d'obstacles contre les étrangers, ce qui est poussé ici à un point indicible », car « les François, ici comme ailleurs, sont... les plus grands ennemis de leurs compatriotes ».

« Quant à la quatrième classe, si l'on en excepte un très-petit nombre de négocians, établis depuis long-tems à Pétersbourg (trois ou quatre), quelques ouvriers intelligens dans les manufactures (les Allemands sont beaucoup plus employés dans cette partie), et quelques autres personnes choisies, çà et là, on ne trouvera plus dans quatre ou cinq mille individus qui composent le reste de cette classe, que la lie de la nation française. Quelques-uns, étalant le luxe le plus ridicule et le plus déplacé, mangent tout ce qu'ils gagnent, et se trouveroient au bout de dix ans plus misérables que lorsqu'ils sont arrivés (ce qui n'est pas peu dire), sans la bonhommie (on peut trancher le mot), sans la bêtise des seigneurs russes, qui, pour le plaisir d'acheter à crédit, se laissent périodiquement voler par ces messieurs deux ou trois fois la valeur de ce qu'ils achètent. Ceux qui sont placés chez des seigneurs russes, ou qui y sont reçus, tiennent le dé, font les beaux parleurs ; mais comme leurs connoissances ont été ordinairement puisées dans les antichambres ou dans les corps-de-garde, il est difficile que

sa chambre : « Après trente ans de larmes et de travaux, je vais chercher un lieu où je puisse en repos prier l'Être Suprême d'adoucir mes maux ». Propos d'un déçu ? Peut-être. Mais bien plus tard, en 1782, le jeune Bobrinski, fils de Catherine II, voyageant à travers la Russie avec l'académicien Ozeretkovski, tomba sur le village Rossochi, sur le fleuve Ilovlia, peuplé de colons français. Ils n'avaient pas réussi, le village était presque désert, les habitants étaient partis pour devenir, le plus souvent, instituteurs dans les familles des nobles, des propriétaires fonciers (t. IV, pp. 84-87-91).

leur conversation se soutienne long-tems avec agrément pour la compagnie.

« Nous n'exceptons pas même les instituteurs et maîtres de langues, quoique dans le fait, ils dussent être tenus de savoir d'avantage. Presque tous sont des François qui préfèrent quatre à cinq cents roubles par an, avec la table et le logement, à être tambours, postillons, ou valets de chambre. Un de ces instituteurs françois, interrogé par quelqu'un qui doutoit de son savoir, sur ce que c'étoit que nominatif, génitif, datif, et sur les modes des verbes, répondit qu'il avoit quitté la France depuis quinze ans, et que comme il y avoit beaucoup de nouveautés dans ce pays là, sur-tout en modes, on auroit sûrement inventé celles-là depuis son départ...

« Nous appliquerons aussi aux femmes, ce que nous venons de dire des hommes, avec cette différence, qu'il y a parmi elles un plus grand nombre d'exceptions. Elles sont ordinairement demoiselles de compagnie, ou gouvernantes renforcées; comme elles n'ont souvent que le mérite de parler français, il s'en suit qu'elles sont à-peu-près nulles dans l'éducation des demoiselles qu'on leur a confiées. La Lorraine et les Évêchés sont les deux provinces qui, proportionnellement au reste du royaume, fournissent à la Russie le plus de sujets, de l'un et l'autre sexe. Nous ignorons à quoi il faut attribuer cette différence : il est à présumer que le hasard ayant amené de ces provinces les premiers qui se sont établis en Russie, les ressources du pays, l'espoir, bien fondé, de s'y placer, auront engagé leurs compatriotes à les imiter »[1].

Ce jugement paraît sévère mais les témoignages le confirment. Casanova laisse monter sur le derrière de sa voiture un pauvre domestique français qui le sert pendant tout son voyage. Trois mois après il le retrouve chez M. de Tchernichev, il était gouverneur du fils de la maison[2].

D'après les *Mémoires* de Ph. Wiguel, dans la pension des époux Forceville à Moscou, on apprenait tout au plus la danse; le mari passait ses journées à tourner sur l'ivoire, et la femme abandonnait ses élèves à la plus grossière malpropreté[3]. Il faut ajouter que certains de ces aventuriers ne venaient pas de France[4].

1. Nous avouons avec plaisir que nous avons rencontré, dans quelques maisons, des François totalement différens de ceux que nous avons peints jusqu'ici ; mais ils sont rares, et nous les avons toujours vus attachés à des gens instruits eux-mêmes, qui, par conséquent, avoient pu les choisir avec connoissance de cause, et non les recevoir, à leur descente du vaisseau, sur la recommandation d'un parfumeur ou d'une marchande de modes (*Ib.*, p. 87-88).

2. *Mém.*, t. VI, p. 85.

3. Voir Pingaud, *o. c.*, p. 87-88.

4. Dès 1765, nous voyons Voltaire se charger de rechercher pour Catherine II des institutrices de Genève et du pays de Vaud (Rambaud, *Paris et Saint-Pétersbourg*).

Le comte de Ségur s'étonne encore de l'audace avec laquelle certains Français s'étaient présentés et de l'inconscience de ceux qui les avaient admis chez eux pour faire l'éducation de leurs enfants. « Les Russes, dit-il, auraient dû plutôt s'accuser eux-mêmes de la facilité inconcevable avec laquelle ils accueillaient dans leurs maisons des individus dont aucune attestation recommandable ne leur garantissait les talents et la probité, et leur donnaient même des places de confiance ».

C'était en effet une chose curieuse et souvent plaisante que de voir quels étranges personnages, dans plusieurs maisons, à Pétersbourg et principalement dans les provinces, on acceptait comme *outchitels,* c'est-à-dire gouverneurs et gouvernantes d'enfants. On voyait abonder en Russie un grand nombre de Français peu recommandables, parmi lesquels se trouvaient même des femmes galantes, des aventuriers, des femmes de chambre, des domestiques, déguisant leur ancien état avec adresse et leur ignorance sous les formes d'un langage assez poli. Ces *outchitels* étaient méprisés, mais on considérait qu'on ne pouvait pas se passer d'eux : La fin justifie les moyens[1].

Il ne s'agit pas ici de tenter une réhabilitation. Il faut dire pourtant qu'un certain nombre des Français d'exportation ont joué un rôle honorable et qui n'avait rien de compromettant pour notre renom. Pingaud écrit à ce propos dans *Les Français en Russie* : « La classe la plus nombreuse de Français-Russes était celle des gens se disant écrivains, ayant offert leur plume et devenant rédacteurs dans les bureaux officiels ou secrétaires dans les familles riches, et surtout celle des précepteurs ou professeurs... Parmi les premiers on pourrait citer beaucoup de noms dont le temps a fait complètement justice : Du Haussay, Villiers, Maudru, Marcillac, Simon, Mandrillon, Girard, mentionnés dans les correspondances de l'époque comme poètes ou publicistes, n'ont laissé que peu de traces.

« Les seconds sous le nom d'« *outchitéli*», furent, malgré l'obscurité de leur origine et leur condition dépendante, les apôtres et les missionnaires de l'esprit nouveau... On les trouvait dans chaque maison seigneuriale... un gentilhomme du Vivarais, Vaumale, passa

1. Romme écrit non sans dépit à la mère de son élève : « Mon devoir seul me fera accompagner votre fils dans la société. Le discrédit et l'espèce de déshonneur dont sont couverts les gouverneurs dans ce pays-ci alarment trop ma délicatesse pour que je n'aie pas la plus grande attention de n'inquiéter que le moins possible, par ma présence, ceux de votre société qui auraient de la répugnance à respirer le même air qu'un *outchitel*. C'est déjà d'après ma propre expérience que je plains de tout mon cœur les êtres sensibles qui sont réduits à courir ici la même carrière que moi » (G[d]-Duc Nicol. Mikaïlovitch, *Le Comte Paul Stroganov*, t. I, p. 32).

vingt-trois ans auprès de Potemkin, comme instituteur, puis comme secrétaire »[1].

Au-dessus des outchitels. — Certains professeurs nous ont fait honneur : Duvernoy, qui enseigna pendant près de vingt ans l'anatomie et la chirurgie à l'Académie des Sciences ; c'était un Montbéliardais, appelé de Tübingen, mais ayant étudié à Paris ; Desessarts, « le médecin des enfants », l'inspirateur anonyme de plus d'un chapitre de l'*Émile,* qui vint faire connaître à la Russie le bienfait de l'inoculation variolique.

Un autre groupe est formé par Charpentier (l'auteur de la première grammaire russe rédigée en français[2]), par Lévesque et Clerc, qui s'essayèrent à réunir en corps d'ouvrage les annales d'un peuple encore mal connu en Occident[3].

Tout bien compté, comme l'a écrit Voltaire à la marquise Du Deffand, le 18 mai 1767, c'était, quel que fussent les maîtres, un prodigieux avantage « qu'on parlât français à Astracan, et qu'il y eût des professeurs en langue française à Moscou ». Aventuriers, soit, mais ce sont ces aventuriers, hommes et femmes, qui firent du français la seconde langue de la Russie. Je les comparerais volontiers aux boucaniers ou flibustiers qui sont à l'origine de plusieurs de nos colonies. Si beaucoup n'ont pas honoré notre moralité, ils ont servi nos intérêts intellectuels, et ceux des Russes[4].

1. De même, un certain comte de Salins était secrétaire de Betski (Pingaud, *o. c.*, p. 87).

2. La première édition est de 1768, la 2e de 1791, la 3e de 1795, la 4e de 1805. L'œuvre fut imprimée à l'Académie Supérieure des Sciences. On lit dans la Préface de la 1e édition (p. 4) : Les parents, entraînés par le torrent de l'usage qui veut que leurs enfants apprennent une langue étrangère, au préjudice de la leur propre, les parents, dis-je, sont obligés de prendre pour maîtres des personnes qui ignorent absolument la langue russe, parce qu'il leur serait presque impossible d'en trouver qui la sçussent.

3. Lévesque, protégé par Diderot, entra en qualité de professeur de littérature à l'École des Cadets. Clerc dirigea l'établissement à Moscou d'un hôpital sur le modèle de la Charité à Paris. On le trouve ensuite attaché à la personne du tzarevitch et au corps des Cadets. Il devint le collaborateur de Betski, et un pédagogue, au moins en théorie. Il rédigea avec la collaboration de son fils une *Histoire de la Russie ancienne et moderne* (Pingaud, *o. c.*, p. 91-92).

4. Pour se rendre compte du changement opéré dans la société russe par ces outchitels si méprisés, il convient de se souvenir qu'au XVIIIe siècle, des jeunes gens de très bonne famille, tel un Vassili Golitsin, n'avaient appris à écrire qu'après leur service militaire. On imagine la transformation, quand ce fut au berceau que des gouvernantes françaises prirent les enfants, qu'ils apprirent en français leurs premières chansons, qu'ils commencèrent à lire.

CHAPITRE VI

LES RÉSULTATS

Livres et journaux français. — Un des premiers signes de la diffusion de la langue française en Russie est l'accroissement rapide du nombre des publications françaises qu'on reçoit et qu'on lit ; ce n'est plus seulement à la Bibliothèque Impériale, comme du temps de Pierre le Grand, c'est jusque dans des châteaux reculés des provinces que pénétrèrent nos livres. Assurément il fallait encore traduire une foule d'entre eux [1]. Néanmoins il est hors de doute que beaucoup de gens dévoraient Voltaire, Diderot, Helvetius, Rousseau dans l'original, en même temps que Racine et Boileau [2].

« Durant mon séjour ici, dit Casanova, j'eus l'occasion de voir combien les livres français étaient recherchés par les Russes lettrés ou qui se piquaient de l'être. Quand je dis les livres français, j'entends ceux de Voltaire, qui, pour les Moscovites, étaient toute la littérature française. Le grand écrivain venait de faire hommage à l'impératrice de sa *Philosophie de l'Histoire*, qu'il prétendait avoir écrite tout exprès pour Catherine. Un mois après, trois mille exemplaires de cet ouvrage furent publiés en Russie ; en moins de huit jours l'édition fut épuisée. Tout Russe lisant le français portait le livre dans sa poche, c'était son catéchisme et son bréviaire. Les personnes distinguées ne parlaient que de Voltaire et ne juraient que par lui ; après l'avoir lu, ces personnes se regardaient comme possédant la science infuse, à peu près comme leur maître. Pour posséder la science et la sagesse de Voltaire, leur disais-je souvent, il vaudrait mieux lire les ouvrages où il a puisé la sienne, ce serait le moyen de mieux apprécier l'une et l'autre. Mais je m'adressais

1. On a calculé que, sous Catherine II, on avait traduit de l'anglais six romans, de l'italien sept, de l'allemand cent sept, du français trois cent cinquante. Kivastov traduit : *Andromaque, L'Art poétique,* plusieurs satires ou épîtres de Boileau ; Kniajnin *Tancrède*, Karabanov : *Mahomet* et *Alzire*. L'Académie russe s'emploie surtout à des traductions du français. Une des premières fut celle de *Candide*.

2. Voir Brückner, *Die Europ. Russl.*, pp 589 et suiv. En 1770, des libraires font la navette entre Pétersbourg et Paris. En 1785, trois sont établis à Moscou, en 1788, quinze, et des colporteurs charrient dans les provinces livres et journaux, dont la plupart ne sont pas russes.

à des sourds : le patriarche était à leurs yeux l'alpha et l'oméga de toute science et de toute sagesse. Les Russes de ce temps-là me rappelèrent un mot très fin d'un illustre prélat de Rome ; il me disait : « Gardez-vous de discuter jamais avec un homme qui n'a jamais lu qu'un seul livre... ». Je regardai donc, impassible, passer ce torrent d'admiration »[1].

Au commencement de la retraite de Russie, le sergent Bourgogne examine une Bibliothèque. Elle contenait des éditions de Voltaire, de J.-J. Rousseau et de Buffon, richement reliées[2].

La bibliothèque du père de Pouchkin comprenait presque exclusivement des livres français, que l'enfant (né en 1799) dévora dès qu'il sut lire. Ainsi de suite.

Il est certain que la plupart des bibliothèques de la noblesse contenaient des livres du même genre et de même langue.

Un journal français a Pétersbourg. — A la *Gazette de St-Pétersbourg* s'ajouta un journal littéraire français, *Le Caméléon littéraire.* C'était, il est vrai, l'œuvre d'un Français, Tschudy, fils d'un conseiller au Parlement de Metz[3]. Mais il trouvait des lecteurs russes. D'autres journaux furent aussi publiés : *Le Mercure de Russie, L'Agréable et l'Utile* (1786)[4]. Ils n'eurent du reste qu'une courte vie[5].

Le français dans la conversation. — Le français, enseigné par la méthode directe, entrait spontanément dans la conversation, et les témoins ne tarissent pas d'éloges sur la perfection avec laquelle les Russes en usaient. En 1787, le comte Roger de Damas qui a été, par exception et grâce à la protection de Potemkin, agréé dans l'armée, en fut stupéfait : « Toute la meilleure compagnie de la ville était réunie chez l'ambassadeur (comte de Cobenzl) à Pétersbourg, dit-il. Ce n'est ni par les costumes, ni par les manières, ni par la langue, même par l'accent, que je pus me croire dans une assemblée

1. *Mém.*, t. VI, p. 117.
2. *Mém.*, p. 62.
3. Il avait pris le nom de Chevalier de Lussy et fut gouverneur des pages (voir Pingaud, *o. c.*, p. 23). Suivant le *Journal de Verdun*, « tous les seigneurs de la Cour étaient dans le goût de la littérature française », s'intéressaient vivement au succès de cet ouvrage » (dans Hatin, *Bibl.*, p. 47). Jameray-Duval demandait en 1768 s'il était vrai qu'il se publiât une Gazette française à Saint-Pétersbourg (t. I, p. 257, lett. 35).
4. Brückner, *Die Europ. Russl.*, p. 346 ; cf. Pingaud, *o. c.*, p. 35.
5. En 1779, paraissait à St-Pétersbourg (numéros de janvier à avril), pour paraître ensuite à Moscou (numéros de mai à décembre), le premier journal russe qui se soit occupé de modes : *Publication mensuelle de modes*, ou *Bibliothèque pour la toilette des dames.* Les rédacteurs annonçaient : « On fera tous ses efforts pour se tenir au courant des nouvelles modes parisiennes » (Rambaud, *Paris et Saint-Pétersbourg*).

hors de Paris »[1]. De fait, les grands seigneurs et beaucoup de personnalités appartenant à la petite noblesse parlaient bien le français, et s'exprimaient avec une pureté de diction et un choix d'expressions qui faisaient dire « qu'ils parlaient et écrivaient, comme les livres ». Et ces témoignages portent à croire que leurs maîtres et maîtresses n'avaient pas été si mauvais qu'on se plaît à le dire.

Il faudrait, non pas pour faire un dénombrement impossible, mais pour se former une idée approximative de la diffusion du français dans l'immense Empire russe à la fin de l'Ancien Régime, dépouiller non seulement les documents du pays, mais consulter les Mémoires, récits des voyageurs et des Émigrés français et aussi les lettres de nos soldats qui ont pris part à la campagne de 1812 et qui ont eu affaire à des gens ou avancés en âge ou tout au moins adultes. C'est une besogne qui n'est que commencée, et je ne puis fournir ici que quelques indications fragmentaires[2].

Commençons par le comte d'Espinchal. « L'impératrice, dit-il, a envoyé auprès de nos princes le comte Romanzov. A une amabilité rare il joint une instruction telle sur notre littérature, sur notre histoire, sur tout ce qui nous concerne, qu'il est difficile de trouver un Français qui en possède autant »[3].

« A Moscou..., témoigne Mme Vigée-Lebrun, le comte Boutourlin... est un des hommes les plus distingués que j'aie connus ; il parle toutes les langues avec une facilité prodigieuse... Il possédait à Moscou une bibliothèque immense, composée des livres les plus rares et les plus précieux dans les différentes langues[4].

L'abbé Georgel est invité à descendre à la porte de Saint-Pétersbourg ; un jeune officier, qui siégeait au bureau, sachant le français, sert d'interprète[5].

J'ai parlé tout à l'heure du sergent Bourgogne. Il a rencontré devant Moscou des officiers russes et un pope. Tous parlaient français[6], etc.

Je voudrais terminer par une dernière remarque, c'est que tous ces gens, qui savaient si bien le français, étaient, au dire de certains témoins, fort peu capables de parler et d'écrire correctement le

1. *Mémoires*, t. I, p. 94.
2. Le « général » Miranda, vénézuélien d'origine, a raconté sa longue visite en Russie. Il ne savait pas le russe et c'est avec le français qu'il se tira d'affaire et conversa avec une foule de gens. Il note ceux avec lesquels il est obligé de brouiller son français de latin (voir *Le Général Miranda en Russie*, 1786-1787).
3. *Journ. d'émig^n^*. p. 309.
4. *Souvenirs*, t. III p. 73-74.
5. Abbé Georgel, *Mém.*, t. VI, p. 177.
6. *Mém.*, p. 14. Des femmes appelaient au secours, c'étaient des actrices françaises, et *un jeune prisonnier qui savait notre langue* (cf. p. 21-22).

russe. Ils s'étaient appliqués et exercés au français, langue de la culture, comme les Français jadis s'appliquaient au latin, négligeant la langue nationale. Ils parlaient leur dialecte et le français. « La Russie, dit Alexandre Vorontsov, est le seul pays où l'on dédaigne d'apprendre sa langue... les gens prétendus éclairés, à Pétersbourg et à Moscou, ont soin de faire apprendre le français à leurs enfants, les entourent d'étrangers, leur donnent à grands frais des maîtres à danser et de musique, et ne leur font pas apprendre la langue paternelle... Cette belle éducation... mène... à un attachement pour tout ce qui tient aux mœurs et aux pays étrangers, surtout à la France »[1]. On mesurera la signification de ce fait. Pour toute une classe, le français devenait, non une langue du dehors, mais la forme d'expression de la pensée. C'était, non un emprunt, mais une assimilation. Pendant un siècle il gardera cette place privilégiée, tant que le génie russe n'aura pas atteint son plein développement.

Le russe et le français — Ce dédain du russe est attesté par de nombreux témoignages. On rencontrait, non seulement dans la comédie, mais dans la réalité, des Russes qui ne savaient pas bien leur langue : Simon Vorontsov déteste les Français, mais ignore le russe : « Je n'y ai pas compris un mot... faites-moi l'amitié de ne jamais m'écrire qu'en français »[2]. André Rasoumovski était incapable d'écrire en russe des papiers d'affaires. D'autres renient leur langue naturelle : elle était bonne pour les cochers et les laquais.

En lisant *Guerre et Paix* de Tolstoï, on se rend compte de l'empreinte que le langage des gens de cette génération avait reçue[3].

1. Vorontsov, *Corresp.*, t. IX, p. 145, dans Rambaud, *Paris et Pétersb.;* cf. Tastevin, *o. c.*, pp. 84-87.
2. Haumant, *o. c.*, p. 121, et Brückner, *Die Europ. Russlands*, p. 589. Mais il était établi en Suisse depuis 1780.
3. Mon collègue, M. Legras, me disait à ce propos : J'ai connu, de 1892 à 1900, environ, des vieillards nés aux environs de 1815-1820 ; ils parlaient remarquablement le français ; leurs enfants, âgés alors d'une quarantaine d'années, le parlaient encore bien, mais s'en fatiguaient ; leurs petits-enfants, nés après 1860 environ, ne parlaient français qu'avec des étrangers, et y éprouvaient beaucoup de difficulté. On voit là les étapes de la décadence, mais aussi la date de l'apogée.

CHAPITRE VII

ENTRAINEMENTS ET RÉSISTANCES

Limite de pénétration. — Malgré cet entraînement, il faut se rappeler que le français restait confiné dans les hautes classes derrière lesquelles il convient d'apercevoir l'immense peuple de Russie, qui parlait russe et écrivait du russe, quand il savait écrire.

Jamais même il ne fut question que les écrivains abandonnassent la langue du pays. C'eût été aller aussi bien contre la volonté et le désir des gouvernants que contre l'instinct naturel. Catherine, quoiqu'elle ne fût pas russe, savait la langue du pays et la savait bien. Elle n'a jamais ni projeté ni demandé la substitution, même temporaire, même pour certains usages, d'un idiome à l'autre, comme en Prusse Frédéric II. Tout au contraire, elle a fondé, à l'exemple de la France, une Académie exclusivement réservée aux écrivains russes (1782), chargée de la confection d'un Dictionnaire et d'une Grammaire, comme en France l'Académie, et dont la directrice fut une femme, la comtesse Dachkov[1]. Aussi le français n'a-t-il jamais supplanté la langue indigène. Il n'était pas, comme l'avait été le latin, la langue de l'Église. Une force essentielle lui manquait ainsi ; civilisation et croyance étaient deux choses distinctes, sinon opposées.

Publications en français. — Dans la liste que M. Ghennadi a dressée des Russes qui ont écrit en français, on trouve des savants, des grands seigneurs, pas un écrivain véritable[2].

1. Elle n'aimait pas les Français : Pendant le dîner chez le comte Panin, la princesse Dachkov (présidente de l'Académie des Sciences et de la nouvelle Académie Russe constituée sur le modèle de l'Académie Française) « a peu parlé à dîner, peut-être à cause de nous, car elle ne peut souffrir les François » (Corberon, *o. c.*, t. I, p. 119).

2. « Quelques écrivains russes ont trouvé peut-être plus aisé et plus agréable de s'exprimer dans une langue qui leur était devenue familière depuis leur enfance. L'éducation toute française, qu'avec le concours d'abbés, d'instituteurs français et de pensionnats des pères jésuites, l'on donnait jadis aux gentilshommes russes, leur fit contracter de bonne heure l'habitude de penser et d'écrire en français. Ainsi le comte Razoumovski, le prince Michel Golitzin et tant d'autres... n'ont jamais rien écrit en russe. Le comte Ouvarof, dont le style élégant est apprécié par ses lecteurs français mêmes, n'a laissé que fort peu d'ouvrages écrits en russe » (Dresde, 1874, Préface).

Parmi les ouvrages français qu'énumère Ghennadi, et qui ont été publiés par des Russes, au XVIII[e] siècle, méritent d'être cités les suivants :

Poésies françaises d'un prince étranger, de Belosselski-Belozerski; *Souvenirs d'un voyage en Hollande et en Angleterre*, du prince Alex. Kourakin; *Quelques idées du passe-temps*, par le prince Alex. Narychkin; *Ressouvenirs sur la Russie, écrits entre Aix-la-Chapelle et Spa*, du même auteur; *Lettre à J.-J. Rousseau* publiée dans les *Mémoires secrets* de Bachaumont, par Grég. Orlov; *Le fruit de la grâce*, par le prince Nicolas Repnin; *Épître à Nanon*, du comte André Chouvalov.

L'Académie des Sciences n'avait pas adopté exclusivement le français. Ses *Mémoires* furent rédigés en latin et en allemand, aussi bien qu'en français.

Cependant, les adversaires de la culture française eux-mêmes ne pouvaient guère tenir leur rôle qu'en français. C'est en français qu'ils lancent leurs invectives, ou confient à des amis leurs scrupules[1].

LES GALLICISMES. — Comme on devait s'y attendre, la langue russe fut parsemée d'éléments français qui y font, comme eût dit Du Bellay, l'effet d'une pièce de velours vert sur une robe de velours rouge. La plupart du temps ils ne sont pas assimilés; si la langue est envahie, elle n'est pas pénétrée.

Au fur et à mesure que les idées et les sentiments nouveaux se répandent en Russie, écrit Haumant[2] avec un peu d'exagération, « des mots étrangers y pénètrent... ». Jusque vers 1700, ils sont allemands ou italiens[3]; un peu plus tard un déluge français les submerge. Ce sont d'abord des mots politiques ou militaires; la Russie, en effet, est engagée dans des *entréprisy*, pour lesquelles son monarque a besoin d'une part d'*alliantzy* avec divers *potantaty*, et de l'autre de beaucoup de *marchaly*, *généraly*, *brigadiry*, *maiory*, *kapitany*, *kornéty*, etc., pour commander dans les *batailly*, ses *soldaty*, *dragouny*, *grenadéry*, *mouchkatéry*. Puis avec la paix viennent les mots de Cour. Les *kourtisany* se réunissent dans les *appartamenty*, ornés de *baldakhiny* et de *portréty*; dans leurs *assembléy*, ils se font en grande *tsérémonia* des *komplimenty* et même des *présenty*; les uns jouent aux *karty*, d'autres font de la *mousika*, en attendant le moment de *banketovat'*, parfois avec excès, de sorte que la *natoura*, prenant sa *revange*, les obligera à

1. Pypin, *o. c.*, t. III. Cf. Novikov, *La Précel. de la l. fr.*, p. 307.
2. *Cult. française en Russie*, p. 33.
3. Il y en a même d'espagnols, ainsi chez Nieplouiev.

faire chercher les *médiky*. Ceux-ci viendront avec divers *instroumenty* et, s'ils n'usent pas de leur *lantsett*, ils donneront du moins des *klistery*, que Molière a rendu obligatoires.

Il est bien entendu que cette farcissure, faite à plaisir, ne représente aucune réalité historique. Tout de même, de plus en plus, le mot étranger, français ou francisé, se faisait sa place, et se superposait, la plupart du temps, à un mot russe déjà existant, mais dont il était le concurrent distingué.

Cette invasion était inévitable. D'abord le Russe qui avait voyagé ou lu ne pouvait rendre en russe des choses et des idées inconnues[1]. Prenons pour exemple les mots d'art. Comme les Français avaient emprunté aux Italiens, les Russes devaient emprunter aux Français. Ils transcrivirent *genre* (*janr*), *paysage* (*peïzaj*), *portrait* (*portret*), *nature morte* (*mertvaïa priroda*), etc.[2]. De l'organisation militaire à la « tenue » d'une loge, c'était toute une série de vocabulaires techniques à naturaliser[3].

Dans la conversation même, comment se fût-on passé de ces termes que l'usage du monde avait adaptés : *coquetterie, galant*?[4]

On pourrait, dans ces emprunts, faire plusieurs classes :

1° Mots qui ont paru au XVIIIe siècle et qui n'existent plus : *abdikouet* (il abdique ; Cantemir, 1741, *Lett. à l'emp. Iv. Antonovitch*) ; *aparté* (*Les Archives du prince Kourakin*, 1676-1727) ; *approbovat'* (approuver ; Cant., *Lett. de Londres à l'imp. Anna*, 1735) ; *acouçur* (à coup sûr, 1759, Soumarokov, *Protest. contre l'ab. de mots étrang.*) ; *arestovaniye* (arrestation, Cant., *Lett. de Paris*, 1741) ; *attentzione* (attention, Cant., *Lett. de Londres*) ; *aversiya* (aversion, 1766, Von Vizin, *Brigadier*, acte I, sc. V) ; *bonsane* (bon sens, cité par Soumarokov, *Sup. des mots étrangers*) ; *capábelna* (capable, 1766, Von Vizin, *Brigadier*, acte I, sc. I) ; *distraktsiya* (distraction, Cath. II, *Lett. au Comte Orlov*, 1770) ; *devotsiya* (dévotion, Cant., *Lett. à l'emp. Iv. Antonovitch*, 1741) ; *explikirovat !* (expliquer, *Arch. du prince Kourakin*, 1676-1727) ; *electorskiye* (électorales, Cant., *Lett. à l'emp. Iv. Antonovitch*) ; *éloge* (1759, Soumarokov, *Protest. contre l'ab. de mots étrang.*) ; *festeine* (festin, *Rescr. de l'impér. Élisabeth au pr. Cantemir*, 1742) ; *jelousia*

1. Dès l'époque de Pierre le Grand cette nécessité apparaît. Le comte Kourakin emploie les mots suivants en les russifiant : *favorit, golf, conversazion, plaisir, divertissement, antiquita, capable, machkary*.

André Matvéiev : *tapety* (tapis), *livreya* (livrée).

Comte Tolstoï : *theatrum, preportia* (proportion) (voir Pypin, *o. c.*, t. III).

2. Réau, *Expans. Art fr. mod.*, p. 116.

3. *Apprenti, vénérable, surveiller, profane.* Ces mots remontent au temps d'Élisabeth.

4. Voir Tastevin, *o. c.*, p. 76.

(jalousie, *Archives du prince Kourakin,* 1676-1727) ; *pensif* (Soumarokov, *Suppr. des mots étrang.,* 1759);

2° Mots qui ont été importés au XVIII[e] siècle et qui sont encore en usage :

Akt (Imp. Cath. II, *Rescr. au comte Orlov,* 1770); *apartament* (appartement élégant, Cant., *Lett. de Paris à l'imp. Anna Ivanovna,* 1739) ; *attakouet* (il attaque, Orlov, *Lett. à Cath. II,* 1770) ; *avantioura* (aventure, *Archives du prince Kourakin,* 1676-1727); *bombardirovat'* (bombarder, 1770, Cath. II, *Rescr. au comte Orlov*) ; *blokirovat'* (bloquer, *Ib.*); *brochura* (brochure, Cath. II, *Instruct. au prince Soltykov,* 13 mars 1784); *commertsiya* (commerce, I[er] n° du *Viédomosti* de Moscou, 1756) ; *commentariy* (commentaire, 1726, *Journ. de l'Acad. des Sciences*) ; *copiya* (copie, Lomonosov, *Lettre au comte Chouvalov,* 1753); *contserte* (concert, Trédiakovsky, trad. de Tallemont, *Voy. à l'Ile d'amour, ou la clef des cœurs,* 1730) ; *curiosnyi* (curieux, *Viédomosti de Pétersbourg,* 1748); *delicatno* (delicatement, Soumarokov, *Suppr. des mots étrang.,* 1759) ; *déserteur* (*Ib.*) ; *descente* (Cath. II, *Lettre à Orlov de 1770*) ; *dispositsiya* (disposition, *Ib.*) ; *dokument* (document, *Ib.*) ; *exempliar* (exemplaire, *Feuilles volantes manuscrites,* 1703); *équipage* (Cant., *Lett. de Londres,* 1732); *familiarno* (Trédiakovsky, trad. de Tallemont, 1730); *garantiya* (garantie, Cant., *Lett. a l'emp. Iv. Antonovitch,* 1741); *gouvernantka* (gouvernante, blamé par Soumarokov, *Suppr. des mots étrang.*).

Il faudrait noter à part des mots qui se sont tout à fait naturalisés en s'avilissant, comme il arrive souvent aux mots étrangers. Parmi les plus curieux citons *cher ami,* et *sortir*[1].

Premières protestations contre le macaronisme. — Dès le début, ce fut un lieu commun de railler la gallomanie. Avant Karamzin, Soumarokov, contemporain de Lomonosov, écrivit un *Plaidoyer en faveur de la langue russe.* Il regrette qu'elle aille sans cesse s'altérant sous l'influence de vocables étrangers, et il demande la création d'une réunion savante et littéraire, dans laquelle on s'occuperait de la pureté de la langue russe.

En Russie comme ailleurs, des pièces de théâtre, surtout celles

1. L'expression *cher ami* (entendue probablement par les domestiques de la part de Français prisonniers ou d'outchitels) a été adopté par les mineurs des monts Ourals pour désigner les maraudeurs qui viennent dérober la nuit du sable platinifère. Ce sont des « *chéramyjniki* ».

Sortir désigne les cabinets. Ayant l'apparence d'un mot russe masculin, terminé en consonne dure, il se décline comme tel.

De même : paletot, devenu *pal'to* en russe, du genre neutre.

de Von Vizin, ridiculisent la gallomanie. *Le Général de Brigade,* qui est de 1765, fait déjà une satire de l'éducation française et des préjugés. L'auteur n'avait pas de la France une opinion très favorable. « Nous commençons, ils finissent », écrivait-il. Dans sa pièce il mit en présence « Jeunes et vieux Russes ». Ivan, ayant « tout son esprit attaché à la couronne de France », quoique son corps appartienne à la Russie, ne peut pas manquer de semer ses répliques de « je m'en moque », de « galant homme » et d'une foule de mots, dont les équivalents existent en russe : *respecter, parier,* etc., mais dont il a contracté l'habitude en compagnie d'un cocher français qui a été son instituteur.

Novikov, le créateur de la librairie, dans les journaux qu'il dirigea : *Le Bourdon,* puis *Le Peintre,* exploita la même veine, et railla la manie imprudente de confier ses enfants à des « outchitielia » débarqués par masses, la plupart gueux dans leur pays, et sur lesquels on n'avait aucune information.

Le Sobéssiednik (l'Interlocuteur), sous la plume de la princesse Dachkov, reprochait aussi à ses compatriotes leur admiration aveugle à l'égard de tout ce qui était français [1].

Catherine, elle-même, ne dédaigne pas de faire campagne contre les petits-maîtres qui, par snobisme, semaient leur conversation d'expressions françaises. Dans *O Temps !* et dans la *Féte de Madame Votchalkin,* c'est Firlifiouchkova qui joue ce rôle ridicule. L'impératrice est, du reste, revenue à ce sujet dans les revues auxquelles elle collaborait. Après s'être moquée du jeune homme qui, pour avoir été en France, estropie mots et syllabes, prenant en dégoût sa langue maternelle, elle conseille non seulement de ne plus rien emprunter, mais de substituer aux mots étrangers déjà introduits des mots russes.

Mais, tant que l'influence de notre littérature classique resta prépondérante en Russie, aucune réaction sérieuse ne pouvait se marquer.

Il ne faut pas confondre réaction contre l'invasion du russe par le français, et réaction contre la connaissance du français. En 1735 une *Société des amis de la langue russe* est établie auprès de l'Académie Pétersbourgeoise. Trédiakovsky l'inaugure par un discours sur la pureté de la langue russe. Or lui-même rimait en français comme en russe [2].

1. Tastevin, *o. c.*, p. 77.
2. Il faut rappeler ici que, par d'autres voies, l'allemand avait aussi profondément pénétré le russe. Le vocabulaire administratif et militaire fourmillait d'éléments allemands, *general-politzmeister, ober-politzmeister, general-procuror, general-zahlmeister ;*

C'est après 1789 que Krylov (1768-1844) commença la publication de sa revue satirique : *La Poste des Esprits*. Mais cette revue n'étant nullement dirigée contre le mouvement révolutionnaire, c'est ici qu'elle nous a semblé devoir être mentionnée. Ce qu'il attaque, c'est la gallomanie, dont nous avons parlé plus haut, et les petites machines à talons rouges dont il raille les grâces prétendues, et les engouements. Il s'en prend aux outchitels et aux gouvernantes. On y lit une correspondance drôle entre un frère et une sœur. Le frère écrit qu'il est sans le sou, qu'il est à peine échappé à la potence, que la police est encore sur ses traces, la sœur s'attendrit sur son sort et lui conseille de venir en Russie se faire « outchitel ». Le frère objecte qu'il ne sait rien, pas même lire en français. La sœur l'encourage en lui écrivant : « C'est une bagatelle, cela ! Arrive, cher ami, tu es Français et, comme tel, tu exerceras en Russie le prestige d'un homme instruit ».

En 1793, Krylov publiera le *Mercure* de Saint-Pétersbourg. Il s'en prend à la langue littéraire de Karamzin, bariolée de mots français comme on eût pu le faire dix ans plus tôt. *La leçon à mes filles* est une sorte d'adaptation des *Précieuses ridicules*. Les souffrances des deux jeunes filles que le père enferme dans leur chambre en leur défendant de prononcer *un mot* de leur cher français sont d'un comique achevé.

Un retour sensible s'observera chez Karamzin. Dans la première partie de son œuvre l'influence française était si forte qu'elle l'avait poussé à galliciser à l'excès. Au retour d'un long voyage qui l'avait conduit en France, où il observa avec sympathie le caractère français, il se dégagea de l'emprise. Ce fut une conversion dont sa langue profita. L'*Histoire de l'Empire de Russie* est beaucoup plus pure que ses écrits antérieurs. Il a retranché de son style, avec les mots slavons de Lomonosov, les gallicismes les plus voyants.

burg-meister, etc. De même : *feld-marschall ; feldzeugmeister*, *oberst* (colonel), *rotmeister* (all. rittmeister), *feld-febel* (all. feldwebel), etc. Le hollandais avait fourni aussi. Les idées anglaises eurent cours, la langue non.

LIVRE XII

LE FRANÇAIS EN ALLEMAGNE

CHAPITRE PREMIER

LE REFUGE

Avant-propos. — Lamprecht a dit que l'influence française au XVII-XVIIIe siècle avait été plus loin que l'introduction d'éléments isolés de culture, et qu'elle avait fini par arriver à la pleine acceptation de son idéal même [1]. Les mots sont graves, mais justes. L'Allemagne cultivée, celle qui bâtit et celle qui chante, celle qui écrit et celle qui s'habille, celle qui philosophe et celle qui bavarde, s'inspire alors de la France au point d'en être dominée.

Les causes, nous les avons vues déjà [2]. Aucune n'était proprement nouvelle. Mais toutes agissaient plus fortement que jamais. « A qui, dit Mme de Charrière, dans ses *Observations et conjectures politiques*, la France doit-elle cet agréable empire qu'elle exerce bien plus sur l'Angleterre, l'Allemagne et la Hollande que sur l'Italie et l'Espagne, à qui, si ce n'est à ses réfugiés, répandus dans tous les pays protestants ? Sans eux la Cour de Berlin n'aurait pas été française, le feu roi de Prusse n'aurait pas écrit en français ; son frère, le prince Henri n'aurait pas entendu avec cette finesse les hommages qui lui ont été rendus en France, et n'y aurait pas répondu avec cette sensibilité. Grâce aux instituteurs français, les enfants hollandais et allemands apprennent La Fontaine par cœur dès qu'ils savent parler » [3].

J'avoue que je serais plutôt avec ceux qui estiment que, sans les Réfugiés, l'influence française aurait agi puissamment encore au XVIIIe siècle, et que, si elle a été moindre en Italie et en Espagne,

1. *Deutsche Geschichte*, VII, I, p. 18-19.
2. H. L., t. V, pp. 276 et suiv.
3. *Lettre VI*, citée par Godet, *Madame de Charr.*, t. I, p. 394.

pays catholiques où les Huguenots ne pouvaient s'établir, la cause en est ailleurs. Vienne ou Munich, sans Réfugiés, ont aussi francisé leurs mœurs et leur langage. Nos Huguenots jouèrent un grand rôle, cela est incontestable, et je ne songe pas à contredire ce que j'ai marqué moi-même dans un volume antérieur. Mais on ne peut expliquer la marche ascendante et le triomphe du français par l'existence de ces colonies d'étrangers, souvent isolées, dont tous les membres n'étaient pas capables, tant s'en faut, de représenter la civilisation française sous sa forme nouvelle, qui, d'autre part, s'absorbaient peu à peu dans la masse des indigènes.

Assimilation progressive. — La première génération d'immigrés une fois disparue — celle-là avait été unanime à garder sa langue [1] — les divergences commencèrent, divergences non point d'opinion et de doctrine, qui seraient saisissables, mais de conduite et de sentiment, plus difficiles à observer. Presque partout — on est encore obligé de dire presque — une évolution commença, mais dont la marche fut extrêmement variable. Ici des Réfugiés ruraux ne savent plus que l'allemand dès le milieu du siècle [2], là au contraire, dans des colonies et des agglomérations, ils l'ignoreront encore pendant cent ans [3].

Ainsi, à Francfort, il semble qu'une fusion se soit faite de bonne heure entre certaines familles de calvinistes français et des luthériens allemands ; on constate même des mariages mixtes [4]. A Frie-

1. En 1716, il n'y avait pas quatre personnes dans la colonie française de Magdebourg qui comprissent l'allemand (Tollin, *o. c.*, III, I, part. A, p. 94).

2. En 1771 s'établirent à Francfort sur l'Oder des Huguenots venus de Bavière. Ils ne se rattachèrent pas à la colonie française, car ils ne savaient plus le français (Id., *o. c.*, I, p. 460).

A Homburg von der Höhe, il exista une école de la colonie en 1702. Mais dès 1716, l'école française et l'école allemande ne firent qu'une. On apprenait à lire et à écrire dans les deux langues (L. Achard, *Die franzsische reformirte Gemeinde zu Homburg v. d. Höhe*, pp. 22-25).

3. Les Réfugiés, dit Weiss (*o. c.*, t. I, p. 232-233), ont fondé en Allemagne, non seulement des colonies, mais encore des villes, comme Erlangen, entièrement construit par des Français, et des villages auxquels ils donnèrent le nom des lieux qu'ils avaient été obligés d'abandonner. « Telle fut l'origine des colonies de Villar, de Pinache, de La Serre, de Lucerne, de Queyras, de Pérouse, de Bourset, de Mentoule, de la Balme, des Mûriers. Le plus florissant de ces villages, qui presque tous ont gardé l'usage de la langue française, est celui de Mentoule... Moins confondus avec les Allemands que ceux des autres villages... les habitants de cette colonie ont conservé plus longtemps leur langue, leurs mœurs, leurs usages, et maintenu ainsi leur caractère national ».

4. Voir Bettina Strauss, *o. c.*, p. 72. Cf. Belouin, *o. c.*, p. 143 : « La comédie *Der Franzose*, qui se termine par des mariages mixtes, pourrait être une comédie de famille, un divertissement composé à l'occasion d'alliances matrimoniales entre une famille française et une famille allemande.

Le 24 octobre 1746, un double mariage mixte avait été célébré à l'Église Réformée de Francfort : un Passavant épouse une Allemande, Mlle Pauly von der Lahr, et un Allemand, Thurneyssen, épouse une demoiselle Jordis. Il en est de même le 14 décem-

drichsdorf, au contraire, tout près de là, rien de pareil [1]. Bien sûrs de rester là désormais, les Réfugiés bâtissent des maisons — dont une, dit-on, est encore debout, mais je ne l'ai pas retrouvée — au lieu d'abris provisoires. Ils s'y cantonnent, vivant entre eux, fidèles à leur langue, comme à leur foi. Et cette situation se prolongera jusqu'à la conquête prussienne de 1866 [2].

Outre que l'extinction du français dans les lieux de refuge varia suivant les lieux et les conditions où vivaient les protestants [3], il y a lieu de se souvenir que, dans un endroit donné, jamais la langue ne disparut d'un seul coup et totalement de tous les usages. Il arrivait souvent qu'elle cessait d'être parlée sans cesser d'être écrite. Encore, lorsqu'on dit qu'elle cessait d'être parlée, cela ne veut-il pas dire qu'on ne s'en servait jamais plus. On pouvait l'abandonner dans la conversation ordinaire et la reprendre dans des circonstances importantes, lors d'une cérémonie, etc.

S'il faut néanmoins, à propos de tant de faits disparates, se risquer à donner quelques indications d'ensemble, nous pouvons dire que jusque vers la fin du règne de Louis XIV les Réfugiés n'avaient pas connu d'autre langue, et que, jusqu'au commencement du XIXe siècle, la langue française resta officielle. C'est dans l'intervalle des deux dates qui séparent Denain et Leipzig, qu'elle s'éteignit.

Plus précisément, il semble vrai qu'en Prusse, à l'avènement de

bre de la même année : un Passavant épouse l'Allemande Marie Koch et l'Allemand Bettbier épouse une Catherine Trévisan, qui, à en juger par le nom, pourrait bien être une Française.

1. Sur cette curieuse colonie voir C. Marmier, *Geschichte und Sprache der Hugenottencolonie Friedrichsdorf am Taunus*. Marburg, 1901, Inaug. Dissertation.

2. Friedrichsdorf, situé à une demi-lieue de Hombourg-es-monts et à trois lieues de Francfort, comptait en 1850 environ 900 habitants. Tout y était resté français, la langue, les publications, l'enseignement. Les Réfugiés s'y mariaient entre eux (cf. Weiss, *o. c.*, t. I, p. 244-245). J'ai moi-même connu à Francfort une femme du village, dont le gendre est instituteur, et qui, lors de son mariage, ne savait pas l'allemand.

3. Donnons d'après Schickler (*Egl. du Ref.*) quelques dates :

Le culte français cesse à Bayreuth en 1732 (la communauté existait depuis 1686) (p. 73) ;

— à Mecklembourg en 1739 (p. 88) ;

— dans les églises badoises (sauf à Pforzheim) en 1759 (p. 85) ;

Les groupes du Palatinat se fondent l'un après l'autre, sauf celui de Mannheim, qui survit jusqu'en 1821 (pp. 85-87) ;

L'église de Brême s'éteint en 1748 (le culte établi en 1769 peut être considéré comme créé en vue d'un simple exercice de langage) (p. 87) ;

L'église de Hattem disparaît en 1714, faute de membres (p. 41) ;

— celle d'Oranienbourg s'éteint en 1713 (p. 70) ;

— celle de Cottbus est réunie à une paroisse allemande en 1757 (Ib.) ;

— celle de Calbe se germanise au milieu du XVIIIe siècle (Ib.) ;

Presque toutes se sont mêlées d'éléments étrangers à partir de 1715. Au jubilé de la Révocation, des groupes agricoles de Hesse-Cassel étaient à ce point contaminés qu'il était devenu nécessaire de faire alterner allemand et français dans le culte (p. 77).

Frédéric II, les Huguenots avaient déjà pour la plupart appris l'allemand, et que la langue n'était plus entre eux un principe d'unité. La troisième génération qui vint ensuite se germanisa tout à fait et le français ne subsista guère que dans les classes supérieures. Après cette époque il ne peut être question que de survivances, puis de souvenirs.

C'est peut-être le lieu de marquer que le gouvernement prussien, si libéral pour les Réfugiés établis dans les provinces où leur présence était un avantage [1], entendait les germaniser le plus rapidement possible dans les pays dont l'assimilation devait encore être complétée ou entreprise. Ainsi la Prusse imposa des ministres allemands aux paysans français fixés dans la Prusse Orientale au voisinage de la frontière lithuanienne, et le 5 juillet 1738 il fut ordonné que tout candidat à une place de pasteur français ferait d'abord une prédication d'essai au Dôme en allemand, et que les maîtres d'écoles devraient savoir l'allemand aussi bien que le français [2].

Le français comme langue écrite chez les Réfugiés. — Avec l'autorité supérieure il fut longtemps de règle et d'usage chez les Réfugiés de correspondre en français [3]. Dans chaque église, les protocoles des presbytères étaient tenus dans cette langue, et il faut arriver à la fin du siècle pour que les pasteurs renoncent à cette habitude. En 1822, elle se gardait encore à Magdebourg [4]. A Emmerich, les

1. A Stettin, le roi de Prusse installait encore une colonie en 1721 (Pœllnitz, *Mém.*, t. II, p. 117).

2. Schickler, *o. c.*, p. 65. Le même ajoute : « En 1737, le pasteur Remy envoyait la liste des 1781 Français établis au bailliage d'*Insterbourg* ; en 1738, le pasteur Audouy (✝ 1763) rendait compte de la colonie fondée à *Gumbinnen*. Ces établissements prospérèrent : le premier, combiné avec *Jutschen*, s'étendit dans les villages de Trakinès, Piraginen et Tarpouschen, mais le refus par le roi d'une école spéciale et le choix, de pasteurs non français d'origine sauf trois, hâtèrent la transformation. Aussi, dès 1785, le past[eur] Lambert constate-t-il un oubli presque complet de la langue, et, quoique les trois groupes « suisses-français » réunissent plus de 2000 âmes et continuent à figurer sur les listes, ce ne sont pas des colonies sur le même pied que les autres, et il devient impossible de les considérer comme des Églises du Refuge » (p. 71).

3. Le 7 juin 1735 les pasteurs de l'église française de Schwabach, ayant à adresser une requête au Margrave de Brandebourg, la rédigent en français (Schanz, *o. c.*, IIe part., p. 299-300). En mai 1740, le grand Directoire français, ayant à exposer au roi certains griefs concernant la juridiction, la police, etc., envoie une adresse en français (Tollin, *o. c.*, t. I, p. 725).

L'autorité supérieure allemande posait chaque année la question suivante : combien d'années reste-t-il à chaque colonie pour jouir de ses franchises ? Tout d'abord, cette question fut adressée en français ; en 1731, l'adresse est encore libellée en français, mais l'autorité allemande interroge le juge français en allemand. Celui-ci, tout en comprenant l'allemand, ne le parle ni ne l'écrit et répond à chaque phrase en français. Il en résulte des rapports comme celui-ci : I. An welchem Ort sie gebohren (sic) ? R. Jean Pierre du Port, né à Francfort-sur-l'Oder. II. Seit wie lange ihre Eltern oder Voreltern in hiesige Lande gekommen ? R. Ses parents sont morts ici, après y avoir séjourné une vingtaine d'années, etc.... (Id., *ib.*, t. I, pp. 456-458).

4. Tollin, *Die Hug. in Magdeburg*, dans *Geschichts Bl.*, 1890, t. I, Heft I, p. 28.

registres français descendent jusqu'à 1806, à Clèves jusqu'à 1798, à Wesel jusqu'à 1810, etc.[1].

Les listes des fidèles, conformément à un rescrit royal du 26 juillet 1776, étaient tenues en français : elles le restèrent fort longtemps, et, le 23 janvier 1794, le consistoire supérieur donnait encore l'ordre de persévérer dans cet usage, ordre qui ne fut pas exécuté d'ailleurs [2]. On doit signaler la persistance aussi tenace du français dans les écritures des juridictions spéciales dont dépendaient les Réfugiés. Il ne s'agit même pas ici de coutumes, mais de véritables principes, que l'autorité centrale maintenait autant que possible [3].

Le 18 novembre 1787, une ordonnance sur la conservation de la langue stipula qu'elle serait employée par les magistrats. Et le 1er novembre 1791, la « Justice supérieure française » ordonnait encore que nul tribunal français ne pourrait se servir de l'allemand, sauf ordre formel du Roi. Mais la Chambre domaniale de Magdebourg ne voulut point prendre en considération les mémoires en français, et, malgré les oppositions et les réclamations, en 1792, l'allemand était introduit [4].

Seulement il faut bien observer d'abord que les Réfugiés ne plaidaient pas toujours entre eux, qu'ils avaient affaire à d'autres juridictions, et que par conséquent le français ne pouvait pas leur suffire dans tous les actes judiciaires, les contrats, etc. [5].

Or ce qui est vrai des procès et contestations, actes exceptionnels, l'est cent fois plus encore des échanges et des relations quotidiennes. Sous peine de vivre complètement entre eux, ce qui n'était possible que très rarement, il fallait recourir à l'allemand.

1. Des copies de ces registres se trouvent à la Bibliothèque de la Société d'Histoire du Protestantisme français.

2. Tollin, *o. c.*, t. III, I, A, p. 225-226. La Chambre domaniale, le 26 mai de la même année, donna l'ordre contraire. A Magdebourg, le français va sans discontinuer jusqu'au 16 mai 1775, puis l'allemand s'introduit du 4 juillet 1775 jusqu'au 4 avril 1780 ; le français reprend alors jusqu'en 1807.

3. Le 18 février 1783, le *Département français* de Berlin pose différentes questions aux tribunaux français de Wesel, de Francfort-sur-l'Oder, de Halle, de Königsberg, de Prenzlau et de Stettin ; la réponse de Prenzlau, en date du 5 mars 1783, signée Charreton et Sauvage, est rédigée en allemand ; celle de Halle, datée du 6 mars et signée Hirsch, est aussi en allemand ; la réponse de Stettin, signée de Rapin, Batré et Jeanson, et datée du 7 mars, est en français ; celle de Francfort est également en français, elle est signée Duport (10 mars) ; la réponse de Wesel, signée P. T. Carp, est en allemand, comme celle de Königsberg, signée Espanhiac Sthurm, Laval et Fothergill : toutes deux sont du 15 mars 1783 (Tollin, *o. c.*, III, v. I partie, A, pp. 216-219).

En 1730 le registre des baptêmes de Rheinsberg est rédigé en français le 25 avril ; en mai et juillet il l'est en allemand, et en octobre de nouveau en français ; en 1735 il est en allemand, avec de-ci de là un mot français, parfois déformé, comme *Parent* (Parrain).

4. Tollin, *o. c.*, t. III, I, A, p. 225.

5. Sur les difficultés qu'ils avaient avec les indigènes, en raison de la langue, voir Tollin, *o. c.*, t. I, p. 460.

Prenons le fait social par excellence, le mariage. Des unions mixtes avaient lieu, nous l'avons dit. Théoriquement la cérémonie se faisait en français, mais à condition cependant que cela fût possible. Nous avons là-dessus des détails qui prouvent qu'on n'obtient rien à vouloir empêcher l'inévitable. Le 3 février 1767, le pasteur français de Francfort-sur-l'Oder se résigne à marier en allemand un couple, le promis « n'entendant du tout point la langue française ». Il est vraisemblable que de pareilles concessions avaient dû se multiplier car, le 29 janvier 1780, le Presbytère, se montrant intransigeant, demanda au consistoire supérieur l'usage de l'allemand dans la célébration des mariages comme des baptêmes, et le 21 février 1780, il fut répondu que l'allemand ne serait autorisé que sur demande expresse et hors de l'église. Le résultat ne manqua point, les intéressés n'apprirent pas pour autant le français; ils se marièrent dehors. On a compté que, de 1776 à 1800, il y a eu trois fois plus de mariages célébrés hors de l'église que d'autres [1].

Le français comme langue parlée. — Comme langue parlée, le français se maintint longtemps dans les chaires des églises [2]. Lorsqu'il n'y fut plus employé, l'usage se conserva de faire entendre de temps à autre un prêche en français, que, jusqu'à nos jours, des descendants de Réfugiés se donnent la coquetterie d'aller écouter avec beaucoup d'Allemands de race. A Berlin, à Dresde, à Magdebourg, etc., je ne sais si cet usage est aujourd'hui tombé en désuétude [3]; il y a en tout cas fort peu de temps, les offices se célébraient encore en français [4].

En Prusse et hors de Prusse, à la fin du XVIIIe siècle, ils commencèrent cependant en général à avoir lieu en allemand [5].

1. Tollin, *o. c.*, t. I, p. 463-464.

2. Sur les derniers grands prédicateurs du Refuge Sayous nous a donné une foule de détails (*o. c.*, t. II, pp. 325 et suiv.). Beausobre et Achard durent peut-être une partie de leur succès à leur extérieur et à leur « action » ; Pelloutier, l'auteur de l'*Histoire des Celtes*, était, comme de Francheville, surtout un homme de lettres, historien par prétention, Frédéric appelait vainement le successeur de Beausobre, dont il n'aurait, disait-il, jamais manqué le sermon.

3. Il existait encore dans les deux dernières villes en 1877.

4. Voici quelques exemples de ces survivances : A Wesel, le culte français dura jusqu'en 1790 ; à Francfort-sur-l'Oder jusqu'en 1805 (Schickler, *o. c.*, p. 68). A Lübeck, il ne fut supprimé qu'en 1781 (Id., *ib.*, p. 88). A Erlangen, ville toute française d'origine, l'allemand remplaça le français dans les offices en 1822 seulement (Stursberg Johannes, *Die fr. reformirte Gemeinde in Erlangen*, p. 27). A Christian-Erlangen la mesure date de 1818 (Schickler, *o. c.*, p. 73). A Otterberg, le dernier pasteur wallon meurt en 1817, et l'église française se fond avec l'église allemande (J. Knecht, *Die wallonische Gemeinde zu Otterberg*, p. 20). A Walldorf, la substitution d'une langue à l'autre est de 1815, date où quelques anciens seuls comprenaient encore le français (Robert et Dittmar, *Die Waldenser und ihre Colonie Walldorf*, p. 18).

5. En 1787, Reclam, dans un voyage à Leipzig, prêche encore en français et en allemand (Erman, *El. de M. Reclam*, p. 8, note).

De la conversation nous ne savons naturellement rien de général, et il est impossible de préciser à quelle date les Réfugiés cessèrent de parler leur langue maternelle.

C'est un grand signe d'assimilation que la germanisation des noms propres. Il est fort vraisemblable qu'elle ne vint pas des Réfugiés eux-mêmes, mais des Allemands qui leur parlaient. Toutefois le fait qu'ils acceptent le changement et qu'on trouve dans les actes *Hennicke* au lieu de *Hannequin* et cent autres, est un indice de grande valeur. Or, à certains endroits, cette accommodation commença de bonne heure[1]. Vers 1789 elle en était à peu près au point où elle en est aujourd'hui[2].

Le changement de langue est parfois expressément motivé : « La plupart de vos pénitents comprennent mieux l'allemand que le français »[3], dit un texte; « bien peu de personnes savent le français »[4], reprend un autre. Il est clair que, même où cette raison n'est point donnée, on peut la supposer hardiment. Un acte aussi décisif ne se produisait que lorsque le besoin l'exigeait depuis quelque temps déjà, et que de nombreux exemples venus d'ailleurs l'encourageaient. La rupture avec le passé ne suivait vraisemblablement que d'assez loin les mœurs.

1. Le livre de la communauté wallonne de Lambrecht contient 160 noms de colonistes, noms qui sont souvent orthographiés d'après l'oreille. A partir de 1708, les indications ne sont plus faites en français, mais en allemand ; la plupart des noms wallons disparaissent, et il n'y a presque plus que des noms allemands qui remplissent les pages suivantes du livre de la communauté. A peine une douzaine des noms des 150 à 160 familles françaises de Lambrecht, se sont-ils gardés jusqu'à aujourd'hui. Néanmoins, dans toute la Bavière rhénane, on trouve encore environ 450 noms de familles françaises (Keiper, *Französische Familiennamen in der Pfalz*, pp. 11-12 et 36).

2. Au début, dit Tollin, les Français gardent leurs noms français, à tel point que Isaac Lafosse, tout en changeant de religion — de calviniste il devient luthérien — ne change pas son nom en Grube. Il n'y a que les gens très populaires qui sont obligés de laisser germaniser leurs noms, ainsi le bourguemestre de Péricard, les intendants le Clerc et Hennequin et le riche marchand de cuir et ami des pauvres de Mauclerc, qui deviennent dans la bouche du peuple Pirkard, Klerike, Hennicke, Heunig et Munklerg. Mais les choses tournent. Alors qu'entre 1686 et 1725 il n'y a que 2 ou 3 pour 100 de noms allemands parmi les membres des colonies françaises, on en trouve déjà 20 pour 100 entre 1725 et 1750, et de 1750 à 1800 il y en a 30 pour 100. Au début les noms allemands étaient importés d'Alsace et de Lorraine, ceux de l'époque intermédiaire avaient été gagnés par la colonie au moyen de mariages ; ceux de la troisième époque sont des noms français germanisés. A partir de 1745, aucun Allemand admis dans la colonie ne se donne plus la peine de franciser son nom, et l'on trouve dans les listes françaises des noms comme Bardewisch, Berensdorff, etc. A partir de 1750, on se voit obligé d'indiquer les fils des anciens Français avec leurs noms traduits et germanisés. Des 154 noms de Huguenots français qui figurent dans les listes de l'église française de Francfort-sur-l'Oder entre 1686 et 1700, on n'en retrouve plus, 60 ans plus tard (1725-1750), que 21 ; et, entre 1750 et 1800, il n'en reste plus que 10, pour tomber à 3 en 1853. Les autres ne se sont point éteints, mais se sont germanisés (*o. c.*, t. I, p. 461-462). A Clèves tous les noms français de la colonie disparaissent vers 1775 ; entre 1775 et 1791 il n'y a plus dans le presbytère que deux membres portant des noms français : le Cler et Finance (W. Bösken, *Die französische Gemeinde zu Cleve*, p. 17).

3. Francfort-sur-l'Oder. Voir Tollin, *o. c.*, t. I, p. 464.

4. Tollin, *Die fr. Colonien in Oranienburg*, p. 30.

Le français des Réfugiés s'altère. — Il est incontestable que chez des gens peu instruits la corruption de l'idiome alla grand train [1]. Des hommes qui avaient une fonction en arrivèrent à n'écrire plus qu'un français barbare. Mais allons progressivement, et regardons avec prudence.

Voici un exemple donné par Tollin, où la seule orthographe des noms propres est atteinte : Les troupes huguenotes renforcèrent l'armée sur le Raim (Rhin). Parmi les Réfugiés une partie étaient originaires de la ville d'Estrasseburg (Strasbourg). Le Presbytère de Magdebourg se mit en rapport avec le Consistoire d'Abrestadt, afin de venir en aide à des ouvriers établis. D'autres étaient immigrés d'une ville nommée Allés (Halle). — Si l'on considère que les noms écorchés sont allemands, c'est un indice que cette langue est mal connue de ceux qui écrivent. Il en est autrement quand des noms français sont orthographiés d'une façon incompréhensible, comme par exemple le baron de Ceumpole (Saint-Paul) [2].

Ph. Chasles donne le spécimen qui suit : « Vous avez dû entendre ici une langue bien autrement bizarre, le français réfugié. Tel vous donne son adresse *par-terre,* ce qui signifie « *au rez-de-chaussée* » ; tel autre vous fait remarquer que les deux allées des Linden sont destinées aux *Chevaliers,* c'est-à-dire « aux gens à cheval ». Un troisième vous prie de contempler l'*échiffre* de la statue de Frédéric ; il entend par là le « *piédestal* » [3].

L'inspecteur de fabrique Trénoy signe des phrases comme celles-ci : « Je me gaide [jette] de Réchef [derechef] à vos pies avec un humble et profond respect. Je serez charmes de pouvoir satisfaire ceux qui mont charges de leur [les] instruire de letat de lindustrie. J'espère de Vous une èndeere [entière] grace. Je remederez les billiet à un chaqun, sansen perter [perdre] un seul. Je voudrais accepter loffer [l'offre] fait. Sy sétoit le bon plisire de son Excellence, Mr Dr. doipt partire lundy prochein ».

Un autre écrit : « Javons toujour trouve la justisses est lequite auprex De vous. Je venons nous la reclamer. Nous sommes oblige davoir recour à vôter esquites, de nous protejer conter les pasteur de brebis » (1733) [4].

Passons sur l'orthographe. De grands personnages de France au XVIIIe siècle n'en avaient pas d'autre. Mais les mots sont profon-

1. Sur la langue des Réfugiés, voir H. Urtel, *Die Huguenotten-Sprache in Friedrichsdorf* (*Allgem. Zeitung, Beilage*, n° 135, 1902); cf. R. H. L., t. X, p. 711 ; Pillet (A.) *Archiv fur das Studium der. neu. Spr. und Litter.*, t. CX, p. 709).
2. O. c., t. I, p. 457.
3. *Litt. et Études sur l'Allemagne*, p. 40.
4. Tollin, *o. c.*, t. I, p. 459.

dément altérés [1], les conjugaisons oubliées, les nombres et les genres confondus. Le deuxième texte est nettement du français dialectal germanisé. L'allemand pénétrait de toutes parts ce français des Réfugiés. Les deux langues alternant souvent, nous l'avons vu, dans un même registre, ou dans un même acte [2], en arrivèrent à se mêler dans une même phrase.

Au reste, un des correspondants de Grégoire, qui a vu de ses yeux, a écrit là-dessus un mot décisif : « la Prusse fourmille de gens qui savent plus de patois que de français, mais ils parlent tous allemand » [3]. Le temps était loin où le landgrave de Hesse-Hombourg, Frédéric II à la Jambe d'Argent, en jugeait comme il suit : « Ils [les Réfugiés] ont gardé, disait-il, avec un soin jaloux, une susceptibilité ombrageuse, la langue de la France.... Leur parler français est celui du beau moment; il est intact et restreint; aucune mixture n'est venue l'altérer ni l'enrichir; il n'a rien acquis, il n'a rien perdu » [4].

Le « style réfugié ». — Il ne faut pas confondre ces altérations avec la façon d'écrire que l'on a souvent censurée sous le nom de style réfugié et dont je voudrais dire ici un mot pour n'y plus revenir. C'est Voltaire qui a mené l'attaque principale contre ce style [5]. Si, une fois, il a dit du bien de Jacques Lenfant († 1728) et lui a accordé qu'il « contribua plus que personne à répandre les grâces et la force de la langue françoise aux extrémités de l'Allemagne » [6],

1. Ce qui y trahit l'influence de l'allemand, c'est surtout l'habitude de substituer *e + cons.* à *cons. + e* : *offer* au lieu de *offre*.

2. Tollin a étudié à ce point de vue le *Registre des Mariages bénis dans l'Église françoise de Reinsberg, depuis son établissement à Cagar et dans les lieux voisins* ; le *Registre des Baptêmes, administrés dans les Églises de Braunsberg et de Cégar* (sic), *comme aussi dans les lieux voisins* ; le *Registre des Sépultures dans l'église françoise de Reinsberg, depuis son établissement à Cagar et dans les lieux voisins* ; et le *Chapitre de la Recepte des deniers des pauvres*. Lorsqu'en 1726, et même en 1754, un nouveau Registre était entamé, on le commençait toujours en français. Et cependant, de tous côtés, comme à travers une digue qui se rompt, l'allemand y fait irruption. Pendant plus de quarante ans le français est correct ; néanmoins dans le Registre des mariages de 1727, de la colonie de Rheinsberg, on lit ce qui suit : « 3 Juin beny à *Meerkazenheyde* le Mariage d'entre *Caspar Dietrich. Christ. Lutherischer Religion, ein Schneider, wohnhaft bei seinem Bruder allzeit gewesen in Cagar,* et Élisabeth Loiselet, native de Stoorbeck, *Vater und Mutter waren Refug. Franzosen* ». Ensuite, le registre continue en français, comme si de rien n'était (*Die fr. Colonien*..., p. 28).

3. *Lett. à Grég.*, p. 86, n. 5. Le témoignage vient d'Auch. Il est signé d'un homme qui « avait fait le tour de l'Europe ». On comparera les dires de Dieud. Thiébaut (*Ib.*, p. 329).

4. Cité par J. J. Weiss, *Au pays du Rhin*, 1886, p. 127.

5. Voir en particulier *Correspondance*, t. II, pp. 289 et 459.

6. *Siècle de Louis XIV*, Catal. des écriv., art. Lenfant et Saurin ; cf. Hatin, *Hist. Presse*, t. II, pp. 295 et suiv.

il s'est montré, en général, très sévère pour « le style réfugié ». Il ne fut du reste pas le seul. Les plus bienveillants essayaient d'expliquer ces déformations : « Si vous me demandez pourquoi ces Journalistes, dont la plûpart sont François d'origine, écrivent si peu correctement, je vous dirai que, nez dans un païs où la langue s'est abâtardie,... il est bien difficile qu'ils puissent éviter les mauvaises expressions, et le tour de phrase Hollandois dont leurs oreilles sont continuellement frapées ; malgré toute leur aplication, ils mêlent toûjours à leur stile un air étranger ; les François, même réfugiez, qui ne sont point attentifs là-dessus, le prennent à la longue, à peu près comme ces Sçavans, qui à force de lire d'anciennes Chartes d'un latin barbare, perdent cette fleur de politesse que leur avoient donnée les Auteurs du siécle d'Auguste. C'est pour la même raison que le François est si corrompu dans les Provinces du Royaume »[1].

On a discuté de nos jours moins sur les faits que sur leurs causes. Voltaire, dit Ch. Weiss, attribue l'infériorité relative du langage des Émigrés à leur tendance à copier les phrases incorrectes des premiers réformateurs. Il ajoute des considérations très judicieuses sur la naissance et l'éducation provinciale de la plupart d'entre eux, sur la fréquentation continuelle des versions de la Bible, des psaumes, qui invétéraient dans leur langue l'esprit du vieux français. Mais ce ne sont là, observe-t-il, que les causes accessoires de la pureté moindre du français réfugié. Les véritables causes de cette altération sont les relations de chaque jour qui s'établirent entre ces familles expatriées et le peuple si différent au milieu duquel elles vivaient, et l'impossibilité de perfectionner davantage une langue dépaysée, qui était devenue stationnaire et comme pétrifiée depuis qu'elle ne participait plus aux modifications introduites par les grands prosateurs du XVIIIe siècle[2].

Combes a dit à son tour : « Le langage réfugié... n'est autre chose qu'un certain ensemble de locutions vieillies ou improprement appliquées, de constructions embarrassées et de tours elliptiques obscurs, en tout l'usage d'une syntaxe devenue incorrecte et d'un vocabulaire suranné. Ce français un peu appauvri se parlait dès longtemps aux abords de la France, à Genève surtout, dont la réformation avait fait une vraie colonie de réfugiés français. Seulement cet air étranger et cette raideur un peu gauche ne commencèrent à devenir sensibles que lorsque la société élégante, qui ne

1. *Nouv. du Parn.*, t. I, p. 289.
2. *Hist. des Réf. protest.*, t. II, p. 94-95.

faisait que de naître, se mit elle-même à épurer et à polir son langage et à faire la loi aux auteurs.

« ... Cette langue attardée et relativement corrompue ne prit pied qu'à la longue dans les diverses colonies françaises de l'émigration, et c'est moins de là que les écrivains réfugiés reçurent le caractère particulier qui distingue leurs écrits que de leurs goûts de style et de la manière générale d'exprimer leurs idées » [1].

De Prémontval et son Préservatif. — De Prémontval[2] essaya d'arrêter cette lente décomposition. Il publia un *Préservatif contre la corruption de la langue françoise en France et dans les pays où elle est le plus en usage, tels que l'Allemagne, la Suisse et la Hollande*[3]. Ce livre fit un certain bruit, et amusa la Cour de Prusse[4]. Qu'il y ait, dans le *Préservatif*, du parti pris, de la haine même, c'est chose qui est hors de doute. Prémontval s'attaque particulièrement à Formey[5], qu'il raille non sans verve. Il s'en prend aussi à Mauvillon, et à ses *Remarques sur les germanismes*[6], où l'auteur « commet plus de barbarismes qu'il n'en reprend ». Aucune des grammaires alors publiées en Allemagne ne trouve grâce devant lui. Des Pepliers, Curas, Paradis, Forel surtout (?), sont tour à tour censurés, ce dernier en raison surtout de ses inconvenances[7]. Son grammairien, à lui, c'est Restaut, sur lequel il ne tarit pas d'éloges[8]. Mais il connaît et cite les autres autorités de la langue, depuis Vaugelas.

Prémontval déclare qu'il n'est pas « puriste ». Le purisme, suivant lui, est une superstition dans le langage ?[9] Mais il hait l'incorrection, surtout celle qui travestit la pensée. Il a l'horreur des équivoques, des calembours, des « pagnoteries » (?) qu'il a entendues en Suisse et en Hollande, retrouvées ensuite en Allemagne[10].

1. *Les Réfugiés de la Révoc. en Suisse*, p. 224-225.
2. C'était un Français, né à Charenton, dont la vie paraît avoir été assez aventureuse. Il fait allusion, dans son *Préservatif*, aux Conférences qu'il donnait à Paris (t. I, p. 397, et t. II, p. 143). C'est là qu'il avait fait la connaissance d'une jeune fille, qu'il épousa du reste. On ne sait pas au juste pourquoi il s'enfuit avec elle déguisé en jockey, et grâce à une libéralité de Fontenelle. Arrivé à Genève, le couple se convertit au protestantisme. Prémontval s'enfuit ensuite à Bâle, où il enseigna, puis en Allemagne, et s'établit à Berlin (1752), où il fonda une maison d'éducation, et où sa femme devint la lectrice de la Princesse Wilhelmine, épouse du Prince Henri (voir Bartholmèss., *o. c.*, t. II, pp. 207 et suiv.).
3. Berlin, 1759-1762, 2 vol. in-8°. Ce livre, introuvable en France, m'a été communiqué par la Bibliothèque de Berlin. On m'excusera de m'y arrêter quelque peu. Cf. du même des *Vues philosophiques*, ou il étudie les causes de la diffusion du français.
4. Voir Bartholmèss, *o. c.*, t. II, p. 208. Son principal défaut est la prolixité.
5. Voir part. I, pp. 127 et suiv.
6. I, p. 19.
7. I, p. 317.
8. I, pp. 106, 198, etc.
9. I, p. 115.
10. I, p. 53.

Nous ne saurions donner ici le catalogue des fautes qu'il reprend, en distinguant avec soin celles qui proviennent de gens à peine initiés au français et celles qui n'auraient pas dû être commises par des Français d'origine, si leur langue n'était pas dégénérée. Plusieurs de ses observations : sur l'emploi du subjonctif et de l'indicatif après le verbe *espérer* et ses semblables (t. I, p. 73), sur les prépositions *en* et *dans* devant les articles *des* et *de* (t. I, p. 31), ne dépareraient point la collection des remarques où se complaisaient les grammairiens. D'autres, sur la manière de dater une lettre ou un écrit (t. I, p. 20), sentent les praticiens qui donnaient leurs recettes aux étrangers [1].

Pour dire mon impression, tout cet ouvrage était peut-être destiné à préparer le succès des conférences publiques que Prémontval se proposait de donner sur la langue et la littérature françaises [2]. C'est de la publicité. Mais, si ses vues ont été intéressées, les critiques qu'il fait, avec textes à l'appui, ne nous fournissent pas moins certaines indications précieuses sur la dégénérescence dont le français était menacé.

D'autres s'appliquèrent à ces corrections, parmi lesquels Laveaux [3]. Mais le moyen de conserver intacte une langue placée sous tant d'influences troublantes et qu'on néglige en attendant qu'on l'abandonne ?

Le vrai rôle du Refuge. Émigrés professeurs. — Il est incontestable, ces réserves faites, et elles étaient nécessaires, que le rôle du Refuge fut très grand. D'abord les prêches français étaient dans beaucoup d'endroits le rendez-vous de la belle société, ainsi en Prusse [4]. A Berlin, plus d'une fois des prédicateurs en renom eurent non seulement le roi, mais la famille royale parmi leurs auditeurs [5]. Il en était de même dans d'autres États d'Allemagne, ainsi en Hesse [6].

1. Cf. le Résumé gravé qui commence, t. I, p. 118.

2. T. I, p. 192.

3. Ce Champenois, professeur de français à Berlin, jouissait d'une immense réputation. Il fut encouragé par Frédéric II (cf. von Dohm, *Denkwürdigkeiten*, t. V, p. 253). Il fut, à partir de 1765, professeur de Grammaire générale à l'Ecole militaire de Berlin. Il publia en 1747 des *Remarques sur les germanismes*. A son dire, il en avait trouvé jusque chez Formey (voir Lettre du 18 fruct. an II, dans *Lettres à Grégoire*, pp. 328-330).

4. A Francfort-sur-l'Oder, par exemple, Mme von Marwitz paie annuellement 20 thalers pour sa loge à l'église française, Mme von Gersdorf aussi 20 thalers ; Mlle Rhode paie pour sa place 5 thalers, 12 gros (Tollin, *o. c.*, t. I, p. 454).

5. Le 14 mars 1756, le pasteur Erman était appelé pour prêcher en français dans la chapelle de Sophie-Dorothée, veuve de Frédéric-Guillaume Ier et mère de Frédéric le Grand. Le 13 mai il parle devant la Reine Elisabeth-Christine, épouse de Frédéric (Erman, *Sermon prononcé dans le temple de Werder, le 9 décembre 1804 pour le Jubilé de son Ministère*, p. 8 et n. ; cf. *Eloge hist. de M. Reclam*, p. 15, n.).

6. Le 7 octobre 1762, à la confirmation du prince héritier de Hesse, Frédéric-Louis-

Les colonies huguenotes formaient des centres d'attraction où les amateurs de langue française, si nombreux alors, se portaient, et où, comme ils étaient souvent haut placés, une foule de courtisans les suivaient[1]. La mode aidant, des Allemands allaient jusqu'à se faire recevoir membres de la colonie [2]; mais, sans pousser si loin le zèle, il était tout naturel qu'on profitât des occasions qui s'offraient d'avoir des leçons pratiques de français chez soi. L'église offrait les unes, l'école offrait les autres.

Plusieurs écoles françaises spécialement faites pour les Réfugiés ont été célèbres, tel ce Collège français de Berlin dont nous avons déjà parlé [3]. En 1758, les études classiques y étaient en décadence, mais le pasteur Naudé les restaura. Erman y fut professeur avant d'en être nommé principal (1766) [4]. Des hommes remarquables en sortirent en grand nombre [5].

Partout les cours et les écoles françaises semblent avoir été fréquentés par les enfants allemands. Ces maisons étaient en effet ouvertes — sinon librement, du moins jusqu'au point où un trop

Guillaume-Chrétien, Jean Christophe Roques, pasteur de l'Église française de Hombourg, fut appelé à faire le discours, qui fut prononcé en présence de « LL. AA. SS. Madame la Landgrave Régente, Mesdames les Princesses de Hesse et de Solms, les Cavaliers et les Dames de la Cour, Messieurs les Conseillers, Assesseurs et Secrétaires, Messieurs les Pasteurs des Eglises Réformées, les Anciens des deux Eglises, Françoise et Allemande de la ville, et autres personnes invitées à cette cérémonie, qui s'est faite dans une des salles du Château ».

Voir Jean Christophe Roques, Premier Chapelain de S. A. S., Conseiller Ecclésiastique et Pasteur de l'Eglise Françoise de Hombourg, *Discours sur la gloire attachée à la profession du Christianisme,* prononcé le 7 octobre 1762 à l'occasion de la Cérémonie de la Confirmation ou de la Ratification du Vœu de Batême de S. A. S. Monseigneur Frédéric-Louis-Guillaume Chrétien, Landgrave de Hesse, etc., Prince Héréditaire de Hesse Hombourg, etc. A Francfort-sur-le-Mein, chez Knoch et Eslinger, 1762, n. 27-28.

1. A Clèves, de nombreuses familles de la ville allaient écouter les sermons à l'église de la colonie française. En 1715, les familles von Spaen, von Rynsch, von der Recke, von Viereck, von Syberg, von Strünkede, von Diepenbrock et le comte de Byland possédaient dans l'église française « un banc fermé pour six personnes, à la droite de la chaire, près des sièges des Anciens, sous le chœur », banc pour lequel ils payaient à la communauté 6 Reichsthaler par an. La fondation Bedburg, pour dames, avait aussi deux bancs à l'église française (W. Bösken, *Die französische Gemeinde zu Cleve,* Heft I, p. 15).

A Hildburghausen l'office était également très fréquenté (voir Grobe, *Das Gymn. academ.*, Prog., 1879, p. 18, dans Dorfeld, *o. c.*, p. 6).

2. « Nombreux sont les Allemands qui se firent recevoir membres de la colonie française et cela jusqu'en 1791 ; la raison principale était la grande prédilection qu'on avait pour la langue française, il était de plus de bon ton d'être membre de la colonie française » (Bösken, *o. c.*, p. 16).

3. Voir H. Schoen, *Un lycée français en Allemagne,* t. II, pp. 151-160.

4. Voir Erman, *Eloge hist. de M. Reclam,* p. 4-5 ; Sermon 20 note, et 21.

5. En 1811, le Collège passa sous l'administration de l'État, et ses rapports avec le Consistoire, relâchés dès cette époque, cessèrent en 1873. Dans l'adresse de félicitations que le Directeur et les professeurs de ce Collège envoient au Consistoire le 29 octobre 1885, à l'occasion du 2e centenaire de l'Eglise du Refuge, ils déclarent se rappeler toujours que « le Collège n'existerait point s'il n'y avait pas eu de Colonie française à Berlin » (voir Dr Richard Béringuier, *Ausführliche Beschreibung der Feier,* p. 78).

grand nombre d'élèves aurait été une gêne — aux familles allemandes qui y envoyaient leurs enfants, garçons ou filles [1].

A d'autres endroits, on voit des adolescents suivre leurs maîtres aux cafés français des Huguenots, y lire les journaux, y converser, comme dans un cercle, où l'utilité se mêlait au plaisir » [2].

Réservoir de personnel. — Ajoutons que, en raison des méthodes employées dans les écoles allemandes elles-mêmes, presque partout où la conversation et les exercices pratiques jouaient le plus grand rôle, on préférait de beaucoup mettre les enfants entre les mains de professeurs d'origine française, et que les Réfugiés trouvèrent là un métier à exercer [3]. Quand la mode battit son plein, le nombre des personnes capables d'enseigner le français était bien inférieur à ce qu'il eût fallu, et on voit toute sorte de gens embrasser une profession sinon lucrative, du moins acceptable. Des coiffeurs, des modistes (couturières) s'improvisaient maîtres ou maîtresses de langues, en dépit de leur ignorance ou d'un accent défectueux [4].

Le Refuge avait mieux que cela à offrir, malgré quelques inconvénients dus à l'expatriation, souvent ancienne, des familles.

1. Ainsi l'école de charité de Berlin (voir Muret, *o. c.*, pp. 157-162); l'école des orphelins de Magdebourg (voir Tollin, *o. c.*, III, I, C, p. 827).

2. Le fait est signalé à Erlangen. En 1741, c'est Claude Victor Narboud de Belleville qui enseigne le français à l'Académie d'Erlangen, ainsi qu'il ressort de la publication intitulée : *Nachricht von der gegenwärtigen Verfassung der Ritterakademie und des Seminarie zu Christian-Erlang*. Contre 150 florins par an il fait connaître à ses élèves la grammaire, le Nouveau-Testament — en français — *Télémaque*, et les *Lettres* de Bussy-Rabutin.

Afin que les élèves profitent davantage de leurs études de français, on le leur faisait parler aussi pendant les récréations. Voici d'ailleurs ce que le Directeur dit là-dessus : « Afin que vous puissiez vous perfectionner dans les langues occidentales, riches en livres judicieux, nous tiendrons assemblée tous les mercredis et samedis l'après-midi, dans le plus grand réfectoire de l'Académie, pourvu des dessins et tableaux nécessaires. Les lundis et jeudis, vers les quatre heures, vous pourrez vous rendre dans les cafés français, où on lit des journaux français et l'on discute là-dessus. De plus, il faut que la conversation pendant les repas ait lieu en français, en latin, ou en italien, sur des matières choisies et variées ; car *Conversations et bons discours à table Sont deux écoles fort notables*, disent les Français » (Dorfeld, *o. c.*, p. 5).

3. D'accord avec Frédéric II, le ministre Zedlitz en avait fait une règle à peu près absolue (Dorfeld, *o. c.*, p. 19).

4. Les maîtres de langue, dit Tollin, poussèrent comme les champignons ; tout marchand devient professeur, et entre 1698 et 1740, on vit la demeure d'un « professeur » ne le céder en rien en luxe et en élégance à celle des nobles allemands.

Celui qui ne comprenait point l'allemand devait au moins faire semblant de le comprendre. Les Allemands se sentent même honorés lorsque les Français, ne pouvant point prononcer leurs noms, les leur francisent ; ainsi de Spanheim ils font Despanèn, de Knipphausen, Quenipause, etc. (*o. c.*, t. I, p. 454-455).

En 1777, nous trouvons dans le *Magasin à l'usage des deux nations et des deux sexes* l'indication suivante : « L'Allemagne fourmille actuellement de personnes qui se disent maîtres de langues, semblables au *Médecin malgré lui* de Molière » (cette phrase est en français dans le texte) (Lehmann, *o. c.*, p. 21-22).

Quelques Réfugiés, il faut le dire, n'étaient pas des érudits, et ont dû contribuer à nous faire la réputation de mauvais géographes que nous avons eue en Allemagne [1]. Cependant plusieurs témoins sérieux ont rendu à leur zèle et à leur capacité générale un très bel hommage : « Dans la capitale et dans toutes les villes considérables des Provinces, écrivent Erman et Reclam, les Réfugiés ont établi des Pensions et des Ecoles dont on s'est prévalu ; les Pasteurs François dans toutes les Colonies, et même dans celles de la campagne, ont contribué à répandre et à conserver l'usage du François ; la Noblesse des environs leur confioit l'instruction des enfans et nous pourrions nommer ici des personnes du premier rang qui parlent avec reconnoissance des obligations qu'elles ont à cet égard aux Réfugiés qui leur ont servi d'instituteurs ou d'institutrices. Indépendamment de l'utilité de la connoissance d'une langue devenue d'un usage aussi commun, peut-on nier que ce ne soit ici un avantage que les Réfugiés ont procuré au pays ?... l'on sait assez que rien n'est plus propre à étendre les idées et à former le goût que la connoissance des langues cultivées.... Ainsi la Littérature Allemande a certainement des obligations au Refuge qui a transporté en quelque sorte la France en Allemagne » [2].

L'abbé Raynal, qui avait projeté d'écrire une histoire de la Révocation de l'Édit de Nantes, avait à cet effet demandé des renseignements aux hommes les plus autorisés du Refuge français en Allemagne. Il avait établi un questionnaire où, entre autres questions, se lisait celle-ci : « Des naturels du pays ont-ils adopté la langue, les mœurs et les habitudes des réfugiés » ? M. Camille Couderc a trouvé dans les manuscrits de l'abbé Raynal plusieurs des réponses qui lui furent envoyées. D'une d'entre elles, je détache quelques lignes : « Depuis le Refuge, l'éducation des princes et des princesses n'a été presque confiée qu'à des Français. Dans toutes les grandes maisons on choisissait des gouvernantes françaises. Il y en avait beaucoup qui, étant elles-mêmes des personnes de condition et de très grande famille, ont fait des élèves que j'ai encore connus dans ma jeunesse et dont je me rappelle le ton, le langage, les mœurs avec admiration. De ce côté l'influence a été très grande » [3].

1. On raconte qu'en 1794 Jacques Rubeau, qui dirigeait l'École des orphelins où il y avait trois élèves, pour enseigner aux enfants à écrire, leur donnait le modèle suivant à copier : « Bordeaux, capitale de la Guienne, à l'embouchure de la Garonne dans la mer Adriatique » (Tollin, o. *c.*, t. III, I, C, p. 809). Néanmoins les inspecteurs se disaient contents des maîtres et des élèves.

2. *Mém. pour servir à l'Histoire des Réfugiés fr....*, t. I, p. 305-306.

3. Note communiquée par feu Frank-Puaux, vice-président de « l'Alliance Française ».

Il est impossible de citer des noms : il y en a trop et il n'y en a point de célèbres. Disons seulement que les registres des paroisses, au contraire de ce qu'on constate au XVIIe siècle, sont pleins de noms de gens qui, à l'occasion d'un baptême ou d'un mariage, ont décliné leur qualité d' « Informateur de la langue française » [1].

Je rappellerai aussi pour mémoire l'influence indirecte, mais réelle, qu'ont eue tant de Réfugiés entrés dans les services publics. Sous un roi à tendance gallophobe, cette influence eût été singulièrement réduite. Sous des princes comme Frédéric II, elle agit puissamment, et on vit des armées qui combattaient et battaient la France commandées à la française [2]. C'est aussi un Français, le baron de Chambrier [3], qui vint négocier à Versailles, en 1739, au nom du roi de Prusse, et qui, honoré plus tard de l'amitié du grand Frédéric, le représenta près du successeur du prince qui avait contraint son père à l'exil.

Conclusion. — Si éminent que soit le rôle joué par plusieurs de nos compatriotes, il faut dire qu'il fut exceptionnel. En somme, quand on regarde de haut et de loin l'histoire des proscrits du Refuge, avec quelque faveur qu'on puisse considérer leur action sur la diffusion de la langue française, elle n'apparaît pas comme prépondérante. Il était fatal qu'ils fussent impuissants à assimiler la masse énorme au milieu de laquelle ils se trouvaient jetés. Que lui apportaient-ils d'autre dans leur misère que l'exemple peu contagieux de maux noblement soufferts pour le salut de leur âme et la

1. C'est ainsi qu'à Magdebourg on trouve en 1719 Daniel (le) Roy ; en 1721 André Lègue et Samuel Cumenge ; en 1725 Fleury de Salem et Charles Auguste Quillette ; en 1726 François Castan (ou Castange) et Elie Chimbert « géomètre, mathématicien et informateur de langue françoise » ; en 1734 Henri Roger ; en 1740 Moyse Fleureton et Pierre Blisson ; en 1741 Pierre Balthazar Arnal ; en 1743 Jean Louis Cuche, « Mathématicien, maître d'architecture militaire et civile, maître de langue » (Tollin, *o. c.*, III, I, C, pp. 786, 830-831).

Il arrive souvent que les noms sont déformés : un Denis s'appelle Dainie, un Imbert, Imbähr (voir Kirchhoff, *o. c.*, p. 348-349).

Au reste un certain nombre de catholiques exerçaient aussi la profession de maîtres de langue : Louis-François Vigner, catholique romain, voulant s'établir en qualité de maître de langue, avait été reçu bourgeois de la colonie française de Magdebourg (Tollin, *o. c.*, t. III, II, p. 161). On y trouve de la même religion en mai 1763 Bruno Pichot, de Pondevaux en Bresse ; en septembre 1764, Anthoine Dumoulin, de Liége ; en novembre 1764, Jean Merckels, etc. (voir Tollin, *o, c.*, t. III, II, pp. 118, 121 ; t. III, I, C, p. 832, etc.).

2. Il n'y avait pas moins de neuf généraux appartenant au Refuge dans l'armée prussienne qui fit la Guerre de Sept ans — les plus distingués furent : La Mothe-Fouqué, Hautcharmoys, de Bonin, Dumoulin et Forcade (Weiss, *o. c.*, t. I, p. 201 ; cf. Reymond, *o. c.*, pp. 210 et suiv.). Le fameux corps de grands mousquetaires était composé uniquement de Français, et les premiers corps de cadets furent créés pour recevoir les fils des Réfugiés.

3. Voir Weiss, *o. c.*, pp. 191-193.

conservation de leur foi ? Que représentaient-ils de la France ? Celle que leurs pères avaient quittée, intolérante et persécutrice, leur était odieuse, et son éclat extérieur, le brillant de ses fêtes, les raffinements de sa civilisation, les parures de son luxe leur apparaissaient comme l'œuvre corruptrice du démon qui choie les empires pour les aveugler et les perdre. La France qui succédait à celle-là, en admettant qu'ils la connussent, n'était guère faite non plus pour leur plaire. Les idées qu'elle défendait, — quoique beaucoup d'entre elles vinssent de pays protestants, — si dangereuses dans leurs audaces, pour tout dire si peu chrétiennes, en apparence au moins, étaient en contradiction avec les principes huguenots. Ce qu'ils pouvaient savoir de la Régence ou de la Cour de Louis XV n'était pour eux qu'un objet de scandale.

De la France déjà lointaine ils ne conservaient qu'un souvenir et leur langue, dont peu à peu la vie les contraignait du reste en général à abandonner l'usage exclusif. Ils pouvaient l'enseigner, non donner le désir de l'apprendre, parce qu'on n'étudie pas une langue sans la volonté de s'initier à la pensée et à la vie dont elle est l'organe. Leur présence l'aida à se répandre, on ne peut pas la considérer comme la source de la passion dont l'Europe se prit pour elle.

Mme de Staël, parlant de Berlin, a dit : « Le mélange des deux langues nuisait à la conversation... Néanmoins la liberté de la presse, la réunion des hommes d'esprit, la connaissance de la littérature et de la langue allemande, qui s'était répandue dans les derniers temps, faisaient de Berlin la vraie capitale de l'Allemagne nouvelle, de l'Allemagne éclairée. Les réfugiés français affaiblissaient un peu l'impulsion toute allemande dont Berlin est susceptible ; ils conservaient encore un respect superstitieux pour le siècle de Louis XIV ; leurs idées sur la littérature se flétrissaient et se pétrifiaient, à distance du pays d'où elles étaient tirées : mais en général Berlin aurait pris un grand ascendant sur l'esprit public en Allemagne si l'on n'avait pas conservé, je le répète, du ressentiment contre le dédain que Frédéric avait montré pour la nation germanique » [1].

1. *L'Allemagne,* ch. XVII, p. 83.

CHAPITRE II

LES ÉVÉNEMENTS DYNASTIQUES. A VIENNE

Avènement et mariage de Marie-Thérèse. — Il fut un temps où le français était proscrit à la Cour. Dalayrac en rapporte une preuve curieuse. Parlant de Léopold I[er] (1640-1705) : « Ce monarque, dit-il, répond à chacun fort honnêtement, et dans la langue de celui qui lui parle, excepté la française, qu'il entend pourtant bien, mais qu'il juge être peu convenable de parler à un empereur de la maison d'Autriche ; ainsi lorsque le marquis de Lusignan a audience, il parle français et l'empereur lui répond en italien » [1].

Les choses devaient changer vite. Marie-Thérèse qui, par la force des armes, s'imposa comme Impératrice-Reine, avait épousé en 1736, sinon un Français de nation, du moins un Français de langue, un Lorrain, François [2]. C'en fut fait fatalement des traditions qui avaient maintenu si longtemps ou l'italien ou l'espagnol à la Cour de Vienne. Montesquieu y avait constaté dès 1725 (10 mai) que « chez les honnêtes gens le français tendait à prévaloir » [3]. Désormais, il se trouvait être la langue paternelle des princes de la famille.

Les lettres de Marie-Thérèse à Frédéric II, comme celles des archiducs et des archiduchesses, sont en français [4]. Le célèbre *Collegium Theresianum* eut un enseignement du français, dont les résultats ne tardèrent pas à se marquer. Le gouvernement de Vienne

1. *Les anecd. de Pologne*, t. II, p. 359. Cf. « Vous me demandez, écrit Des Noyers le 20 février 1659, s'il est vrai que l'empereur a défendu à ceux de sa cour de se vêtir à la française ? Je sais positivement que le défunt l'avait fait, et que même on n'osait parler français dans son antichambre ; mais hors de là on reprenait l'habit et la langue française, qui est assez universelle à Vienne. Je n'ai point ouï dire que celui-ci ait renouvelé cette défense » (*Lett.* CXCV, p. 492-493).

2. Voir Gaedeke (*Die Politik Œsterreichs in der Span. Erbfolgefrage*, 1877) a publié des fragments de *Procès-verbaux du Conseil de l'Empereur* (1699 et années voisines), courtes notes prises au cours des séances par des secrétaires. On y trouve un mélange d'allemand, de latin, de français et d'italien (Vogué, *Villars*, t. I, p. 107).

3. Reynaud, *o. c.*, p. 196. Notre langue y est si universelle qu'elle y est presque la seule chez les honnêtes gens et l'italien y est presque inutile (*Isographie, Rev. de Paris*, 1[er] nov. 1906, p. 18).

4. Steinhausen, *Gesch. des deutsch. Briefes*, t. II, p. 269-270. Cf. Frédéric, Catherine II, Marie-Thérèse, Joseph II, Léopold s'écrivent en français (Sorel, *Eur. et Révol.*, t. I, p. 153).

appela même des colons français et on les lui donna. Nos soldats, après Austerlitz, furent étonnés de rencontrer leurs descendants en Moravie [1].

Changements a la Cour et dans la Société. — La Cour se francisait. Les modes de Paris s'acclimataient, pour un demi-siècle [2]. Personne n'a mieux montré que le Hongrois Fekete le changement qui survint alors dans la société viennoise : Quiconque porte ce titre [de Français], dit-il, homme du monde ou *freluquet*, reçu partout, sans assez de discernement parfois ; l'imitation française allant jusqu'à l'affectation, « à peine un mot d'allemand dans trois heures de conversation », et surtout, la comédie allemande et « les farces absurdes » ou équivoques de son Hanswurst « soutenues de quelques machines mal conduites » et dont la société choisie faisait naguère, « ses délices », désertées ou abandonnées aux officiers subalternes « de seconde noblesse et tout au plus de cette partie de la première, que son mauvais ton exclut de la bonne compagnie » ; le spectacle français au contraire, seul couru, où jadis personne ne venait, où l'on déclarait s'ennuyer à périr, même aux chefs-d'œuvre [3].

Désormais les manières allemandes y semblèrent presque aussi désuètes que l'ancienne étiquette à l'espagnole. François de Lorraine et son frère Charles avaient apporté avec eux un peu de l'air de France, aidés par le « ministre éclairé » que fut le francophile Kaunitz [4].

Livres et journaux français. — Vienne lut des livres français, et des périodiques parurent dans cette langue. C'était une des distractions des courtisans et un signe de politesse. Si bien qu'un véritable milieu se forma, où des gens venus d'autres parties de l'Empire prirent la contagion : tels les Hongrois qui servaient dans la garde et dont nous avons parlé.

La franc-maçonnerie installa des loges, et, sans qu'on ait beaucoup de détails sur son histoire, il semble bien qu'elle se soit tenue en communication étroite, là comme ailleurs, avec la maçonnerie française.

1. « Nous eûmes séjour dans un beau village, dont tous les habitants étaient d'origine bourguignonne ou champenoise. Ils étaient enfants de colons envoyés par le gouvernement français à Marie-Thérèse, lors du mariage de Marie-Antoinette, pour cultiver la vigne ; ils y avaient prospéré et conservaient encore le langage, les mœurs et le costume de leurs pères » (voir Dupuy, *Souv. Mil^res^*, p. 46).

2. Moore constate encore qu'elles n'avaient pas perdu faveur. « A Vienne, à l'exemple des autres femmes de l'Europe, les femmes ont... adopté les modes de Paris » (t. II, p. 275, Lett. LXXXVI).

3. *Rhapsodies*, dans Tronchon, *Fekete*, p. 235.

4. *Ib.*, p. 236.

Bien entendu, il y eut plus tard des revirements. Les lois qui assurent la succession dans les dynasties n'assurent pas la continuité des idées. Le Prince de Ligne se plaint amèrement que la politesse disparaisse depuis la mort de François Ier ainsi que l'usage de parler français : « L'allemand, auquel on s'est remis dans la conversation, ôte l'urbanité que le règne de François Ier avait apportée avec lui. Les tutoiements parmi les femmes, l'organe que cette langue nécessite, ont ramené la grossièreté dans le monde. On ne rit même décemment qu'en français. Les vieux seigneurs et les vieilles princesses accoutumés à le parler depuis cinquante ans sont les seuls polis. Quand le gosier et l'idiome autrichien s'en mêlent, qu'on juge ce que c'est qu'une gaîté ou une discussion dans ce pays-ci »[1].

On a récemment étudié les *Impressions françaises de Vienne*. Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, elles sont en nombre considérable et variées. C'est le théâtre qui fournit le plus, un recueil paru de 1752 à 1758 ne compte pas moins de onze volumes in-8°. On édite les classiques, mais aussi Voltaire, Marivaux, Piron, Gresset, etc. Des romans connaissent la grande vogue, par exemple le *Bélisaire* de Marmontel. Il y a des traités relatifs aux Beaux-Arts, particulièrement aux Arts décoratifs, modes comprises, qui voisinent avec des œuvres édifiantes. L'Histoire elle-même y tient une place. Seule la Science n'est à peu près pas représentée. Elle attendait son heure[2].

Joseph II. — Il n'abandonna pas une tradition déjà établie. Passionné de notre théâtre, il le resta même après et malgré Lessing. L'idée de faire uniformément de l'allemand la langue de ses États était d'ordre politique et ne lui paraissait nullement comporter l'abjuration d'une langue de Cour où il se plaisait. Au contraire, il accentua encore le caractère français que le prince Eugène, Louis de Bade, Bartenstein, Zingendorf, Kaunitz avaient donné à la vie de Cour viennoise[3]. Vienne ne cessa de s'emplir de Belges et de Lorrains, chargés de procurer aux jeunes nobles l'éducation à la française qui plaisait aux maîtres. Il arrivait même à l'Empereur d'écrire en français à des généraux[4].

Un fait, à lui seul, en dit long sur sa culture. Son bibliothécaire,

1. *Mém.*, p. 158 (écrit à Vienne).
2. Voir Vera Oravetz, *Les Impressions...*, Szeged, 1930, in-8°.
3. Reynaud, *o, c.*, p. 217.
4. Il existe aux Archives Nationales un recueil des lettres écrites par Joseph II au général d'Alton, commandant les troupes autrichiennes aux Pays-Bas, depuis déc. 1787 jusqu'à nov. 1789. Elles sont en français (A. A. 34, 1034). Ces lettres ont été publiées par le Comité patriotique de Bruxelles en 1790. On y relève quelques incorrections.

Jameray-Duval, ne savait pas l'allemand[1]. M[me] Geoffrin, quand elle daigna le visiter, en 1766, fut reçue en princesse, et le prince alla en personne, incognito, au devant d'elle. Devenu Empereur, Joseph II, sous le nom de comte de Falckenstein, vint à Paris, où il assista à une séance de l'Académie des Sciences. Lavoisier lui montra comment l'*air fixe* (acide carbonique) est impropre à entretenir la vie[2].

Lui aussi attira dans sa capitale des Religieuses de la Visitation, à qui les familles de la plus haute noblesse confiaient l'éducation de leurs enfants[3].

C'est en français que Mercy rédigeait ses rapports à l'Impératrice sur la conduite et la tenue de Marie-Antoinette[4], l'ancienne élève de l'abbé de Vermont[5]. Quand Joseph II mourut, au commencement de 1790, parmi les lettres qu'on trouva écrites de sa main, une, écrite en français, était adressée aux cinq dames qui avaient eu la bonté de l'admettre dans leur société.

On pense bien comment, autour d'un pareil maître, la haute société viennoise s'appliqua à posséder notre langue. Une faute eût suffi à compromettre une femme. Nos premiers émigrés ont été frappés de la perfection à laquelle les gens de la Cour de Vienne étaient parvenus. « La langue française, dit la Baronne du Montet[6], était la seule reçue dans la haute société, qui la parlait et l'écrivait avec une élégance, une correction et une pureté rares en France même. Vous ne pouvez vous faire l'idée de l'élégance avec laquelle les personnes de distinction parlaient alors la langue française. Le comte de Chotek, les comtes de Waldstein, le comte de Wilzeck, les princes de Starhemberg, de Dietrichstein, de Clary, tous les grands seigneurs enfin, sans exception, avaient les plus nobles manières »[7].

1. *Œuv.*, t. I, pp. 164 et 269.
2. Maury, *Anc. Ac. Sc.*, p. 180.
3. Voir abbé Georgel, *Mém.*, t. VI, p. 82. Il y avait à la tête du monastère de Vienne une supérieure française, la Mère Isabelle de Sales de Fossières, née à Narbonne. Elle avait été élevée dans la célèbre maison de St-Louis à Saint-Cyr, et avait fait son noviciat à Paris. L'Impératrice Marie-Thérèse daigna l'appeler à Vienne (?). Après vingt ans consacrés à l'éducation, elle fut élue supérieure en 1782 ; elle gouverna la communauté pendant douze ans. Elle jouissait d'un grand crédit à la Cour et auprès des premières familles de Vienne (Pierre, *Les Religieuses françaises en exil*, p. 210).
4. Sorel, *Eur. et Rév.*, t. I, p. 153.
5. L'archevêque de Toulouse avait persuadé au duc de Choiseul d'envoyer l'abbé de Vermont à Vienne, en le chargeant d'enseigner les principes de la langue française à l'archiduchesse Marie-Antoinette (C[te] de Ségur, *Mémoires*, t. II, p. 111).
6. *Souvenirs* (1785-1866), p. 30 (écrit en 1801).
7. Je regrette de n'avoir pas eu connaissance d'une étude de Gyula Muller, écrite en hongrois mais avec un résumé en français sur *La Culture littéraire française à Vienne au XVIII[e] siècle* (1930, VII[e] cahier du *Collegium Hungaricum* de Vienne). Je voulais du moins l'indiquer à mes lecteurs.

CHAPITRE III

LE THÉATRE FRANÇAIS A VIENNE

Dans ce qui précède, j'ai systématiquement laissé de côté le théâtre pour en parler ici d'ensemble : « J'ai toujours vû dans les Païs où j'ai été, dit le Marquis d'Argens, et dans lesquels le Bon Goût régnoit, une Comédie Françoise et un Opéra italien »[1]. Rien de plus exact[2].

L'histoire du théâtre français de Vienne est particulièrement instructive[3] : elle nous permet à la fois de constater l'engouement de certains milieux étrangers pour nos spectacles et d'apercevoir quelques causes de la réaction qui survint.

Vers 1730, le jeune duc de Richelieu jouait la comédie dans l'intimité, « avec l'ambassadeur de Venise et les dames de la société du Prince Eugène »[4] ; à la même époque, le palais impérial possédait déjà, au témoignage de Pœllnitz, « un très magnifique théâtre »[5] où l'on jouait sans nul doute en français, même avant que Marie-Thérèse eût épousé François de Lorraine (1736). En 1743, le « Collegium Theresianum » donnait également une représentation française en présence de l'Impératrice[6] et, le 27 janvier 1744, une troupe d'enfants — dont une jeune archiduchesse — jouait, dans la Salle des Chevaliers, *Arlequin poli par l'amour*[7].

1. *Lett. Juives*, Lett. CV, t. III, p. 119 ; cf. « Il y a quelquefois à Hambourg une Troupe de Comédiens François. Il y en a aussi dans presque toutes les Cours d'Allemagne » (*ib.*).

2. Naturellement certaines villes faisaient exception. A Cassel, les habitants, qui étaient calvinistes, n'avaient pas beaucoup de goût pour le spectacle, ou se l'interdisaient par principe (Moore, *Lett.* LIV, t. II, p. 41).

3. Voir O. Teuber, *Das K. K. Hofburg Theater seit seiner Begründung* ; et Julia Witzenetz, *Le théâtre français de Vienne (1752-1772)*.

4. Lettre du duc de Richelieu au marquis de Puysieulx, de Gênes, 5 octobre 1748 (Arch. hist. Min. de la Guerre, 3303, nº 46). — Aucune indication ne permet de dater exactement ces représentations, mais elles sont nécessairement postérieures à la nomination de Richelieu à l'ambassade de Vienne (1725) et antérieures à la Guerre de Succession de Pologne (1733).

5. *Mémoires*, t. II, p. 214 (éd. d'Amsterdam, 1735), cité par J. Witzenetz, *o. c.*, p. 5.

6. O. Teuber, *o. c.*, p. 38.

7. *Journal* de Khevenhuller, premier gentilhomme de la Chambre, cité par J. Witzenetz, *o. c.*, p. 6.

Le divertissement à la mode[1] prépara certainement un public aux comédiens professionnels qui arrivèrent pour la première fois des Pays-Bas en 1752. Nicolas Ribou, Hébert et leurs vingt camarades provoquèrent une vive curiosité, lorsqu'ils débutèrent, le 14 mai, avec *Le Comte d'Essex* de Thomas Corneille et *L'Oracle* de Sainte-Foix ; on s'écrasait dans la salle, mais il paraît qu'on fut quelque peu déçu. Les actrices choquèrent tout de suite par leurs « contorsions ridicules » ; dans la tragédie surtout, leurs « hurlements », leur « gesticulation forcée jusqu'au grotesque » furent jugées tout à fait insupportables[2].

Les Viennois étaient, ou se croyaient, ou voulaient paraître des connaisseurs difficiles, en garde contre la « servile et néfaste contre-façon des modes françaises » qui sévissait dans les autres « cours et courettes » d'Allemagne[3]. Néanmoins, tout en faisant les délicats, ils acceptèrent la troupe Ribou qui, peut-être, se compléta ou s'améliora[4].

Toujours est-il que le théâtre français parut briller d'un éclat très vif pendant une dizaine d'années, jusqu'à la disgrâce du comte de Durazzo (1764).

Celui-ci, conseiller intime de l'Impératrice, négocia longuement avec Favart. Il veut être informé « de tous les événements, grands ou petits qui ont rapport aux quatre théâtres de Paris, et même des provinces, s'il est possible »[5]. Il ne lui faut pas seulement des acteurs capables de jouer la tragédie, la comédie et l'opéra-comique ; il réclame encore avec insistance un arrangeur, pour remettre au goût du jour et du pays d'anciennes pièces « du vieux style, un peu ordinaire », pour en ôter les allusions que des Allemands ne saisiraient pas et les audaces qui scandaliseraient leur vertu ; pour les raccourcir surtout, car on ne peut jouer à Vienne que des pièces en trois actes, pas trop longs, l'usage étant « de donner tous les

1. Mlle J. Witzenetz signale, en termes qu'on voudrait moins rapides et plus précis, des représentations chez la comtesse Trautsohn, chez le jeune comte Traun, etc... ; il serait fort intéressant d'établir une liste chronologique exacte de ces fêtes.

2. O. Teuber (*o. c.*, p. 69) cite ici le *Journal* de Khevenhüller et un « critique n'appartenant pas à l'aristocratie » dont il ne donne pas le nom. Il y a bien un appel dans le texte, mais la note annoncée a été omise. Mlle Witzenetz n'a, malgré tout son zèle, pu combler cette lacune.

3. « Man nimmt das Idiom Frankreichs an und bewundert dessen hoch entwickelte Komödie, ohne jedoch jene sclavische und verhängnisvolle Nachäfferei französischen Wesens und französischer Sitten mitzumachen, in welcher andere deutsche Fürstenhöfe und Höfchen wetteifern » (O. Teuber, *o. c.*, p. 38).

4. O. Teuber signale 10 engagements postérieurs à 1752, 6 acteurs et 4 actrices ; un état de la troupe de 1752 contient 7 noms qui ne figurent plus dans le *Répertoire des théâtres de la ville de Vienne* paru en 1757 ; par contre le *Répertoire* mentionne 13 acteurs et actrices, dont deux enfants, qui ne figurent pas sur l'état de 1752 (J. Witzenetz, *o. c.*, pp. 19 et 21).

5. Favart, *Mém. et corr.*, t. I, p. 5 (comte de Durazzo à Favart, 20 déc. 1759).

jours deux grands ballets, l'un entre les deux pièces, et l'autre à la fin de la petite, afin d'attirer ceux qui n'entendent pas assez le français »[1].

La tâche de Favart n'était pas toujours facile. Il « se reprocherait d'envoyer du médiocre », mais les bons sujets sont rares et, à Vienne, on ne gagne pas assez. Il paraît que tout le monde n'en revient pas absolument satisfait ; il faut tous les jours, à Paris, « briser des lances », faire taire les médisances de l'un, rabattre les prétentions de l'autre, faire valoir auprès d'une troisième « la protection marquée d'une impératrice bienfaisante » et « la décence qui s'observe à ce théâtre ». Parfois cette éloquence échoue devant le veto formel des gentilshommes de la Chambre qui ne veulent point se laisser enlever une brillante recrue ; l'ambassadeur vient alors à la rescousse. Devant les difficultés croissantes, Favart suggère qu'on pourrait bien établir à Vienne une « école tragique et comique », pareille à celle qu'on parlait alors d'ouvrir à Paris[2].

Finalement la comédie française, en dépit des scrupules que des Excellences éprouvaient[3], au contact de ce monde d'acteurs et d'actrices aux mœurs et au langage libres, s'introduisit à la Cour. Nos classiques régnèrent au Burgtheater[4], on y jouait les comédies qui avaient réussi à Paris, *Les Vacances* de Dancourt (1752), *L'Impertinent* de Desmahis (1753), *Le Diable à quatre* de Sedaine (1759), *Le Complaisant* de Pont-de-Vesle (1760), *L'Échange* de Voltaire (1761), *Le Tambour nocturne* de Destouches (1761), etc.... Et un éditeur viennois réimprimait les livrets.

Le prince de Ligne jugeait ce levain français bienfaisant et nécessaire : « Il y a de l'étoffe ici [à Vienne], dit-il, mais il faudrait l'apprêter. Il y a du dessin, mais il faudrait du vernis ; il y a du corps, mais il faudrait une machine électrique pour en tirer des étincelles. Il n'y a pas de pays où un spectacle français soit plus nécessaire ; il contribue à l'éducation, au ton, au goût, au maintien et à l'intonation même de la voix. On n'est pas assez militaire ici pour se passer de tout cela »[5]. Il avait joué lui-même des pièces françaises[6] dans des théâtres de société.

1. Le même au même, 20 déc. 1759 et 10 août 1763 (Favart, *o. c.*, t. I, p. 2, et t. II, p. 136-137).

2. *Mém. et Corr.*, t. I, p. 249 ; t. II, p. 45.

3. « Lorsque feu mon auguste maître introduisit la comédie françoise à Vienne, toute la troupe des hautes et altieres Excellences fut extrêmement scandalisée de la familiarité théâtrale qui régnoit entre les acteurs et actrices des premiers rôles et ceux ou celles des seconds » (Jamer.-Duv., *o. c.*, t. II, p. 67).

4. Lother, *Das Wiener Burgtheater*,, p. 14.

5. *Mém.*, p. 159.

6. Le prince de Ligne devait jouer à Vienne le rôle de Hortensius. Il arriva tard et ivre. « Comme on ne connait pas beaucoup à Vienne le spectacle français et cette

Le théâtre contribua-t-il à faire faire aux Viennois des progrès en français? Rien n'est moins certain, en dépit des apparences. Après la disgrâce de Durazzo, les comédiens français faillirent être renvoyés : un factum *en français* protesta contre la mesure envisagée, il est dit qu'on aurait « privé de spectacle » la bonne société[1]. De combien de personnes se composait cette élite? Sept ans plus tard, le prince de Rohan, qui constate que, « dans la haute société, on ne parle que français », ajoute, non sans étonnement, que « le spectacle français n'est pas trop fréquenté »[2]. N'est-ce pas qu'il était resté une amusette pour aristocrates ?

C'est bien du reste la conception que la lettre-programme de Durazzo (21 décembre 1759) semblait s'en faire : les Allemands, dit-il en substance, veulent faire de la comédie une école nationale; à ses yeux ce n'est qu'un passe-temps auquel on ne saurait attribuer sérieusement une valeur éducative. Fausse ou juste, l'idée n'était pas pour recommander l'entreprise et intéresser le grand public.

Autre cause d'impopularité ; le jouet coûtait bien cher. Favart se plaint qu'à Vienne on lésine un peu, et prétend que les autres Cours allemandes se montrent plus généreuses[3]. Cependant les appointements accordés aux membres de la troupe Hébert variaient de 1 200 à 3 000 florins, faisant à peu près 3 000 à 7 500 livres[4]; peut-être essaya-t-on, un instant, de les réduire[5], mais ce fut en vain : les « vedettes » au moins se montraient chaque jour plus exigeantes ; Aufresne recevait 10 000 livres et Mme Verteuil voulait davantage ; le comte de Kaunitz s'indigne de ces prétentions « déraisonnables » : 10 000 livres par an, comme le premier acteur, « c'est son dernier mot »; encore l'engagement ne portera-t-il que 8 000 livres, le reste faisant l'objet d'une convention séparée et secrète « wegen des bösen Beispiels » — en style administratif : pour ne pas créer un précédent fâcheux![6]

pièce de *La Surprise de l'amour*, on crut que c'était de mon rôle, dit-il, et l'on me fit compliment d'avoir joué si naturellement » (*Mém.*, p. 21).

1. *Réflexions sur les spectacles de la Ville de Vienne* (1765), cité par O. Teuber (*o. c.*, p. 105) : « La langue allemande n'étant pas si commune, que la française et l'italienne, et celles-cy, la première surtout, étant d'un plus grande usage dans la société choisie de Vienne ce seroit la priver presque de tout spectacle si on vouloit borner cette société au seul théâtre national... on ne se persuadera pas aisément qu'on veuille supprimer à Vienne la comédie française déjà adoptée dans toute l'Europe comme l'école des mœurs et de la politesse ».

2. *L'Ambassade du Prince Louis de Rohan à la Cour de Vienne* (*1771-1774*). Strasbourg, 1901, p. 12, cité par J. Witzenetz, *o. c.*, p. 70.

3. *Mém. et Corresp.*, t. I, p. 249 ; *Lett.* de Favart à Durazzo, 20 mars 1762.

4. O. Teuber, *o. c.*, p. 72.

5. En 1768, les appointements ne sont plus que de 2 500 à 6 000 liv. de France (Id., *ib.*, p. 141).

6. Id., *ib.*, p. 163.

Or le théâtre allemand faisait tous les frais de ces prodigalités : il aurait, en 1754-1755, fait une recette de 68418 florins pour 17840 florins de dépenses, alors que, pendant la même période, la scène française coûtait 29750 florins et n'en rapportait que 25251 [1]. Il est peu probable que cette situation se soit améliorée par la suite : on voit quel argument de choix elle fournissait aux gallophobes.

Le 27 février 1772, nos comédiens quittaient Vienne et ne devaient plus y revenir. Trois ans plus tard, un Mémoire fut rédigé pour réclamer la réouverture du spectacle français [2]. Les arguments qu'il invoque, et surtout ceux qu'il n'invoque pas, sont tout à fait révélateurs : « une partie du public, qui paraît mériter l'attention par son rang dans la société... est fâchée de se voir privée... du plus parfait des théâtres de toutes les nations » ; on doit avoir égard aux nombreux étrangers qui ne savent pas l'allemand. Le mécontentement causé par le renvoi des Français est tel « que la plupart des personnes du premier rang ne vont presque plus aux théâtres et paraissent déterminées à abandonner leurs loges ».

En revanche pas un mot qui permette de croire que la masse du public partage cette mauvaise humeur; bien au contraire, on fait valoir, en faveur du rappel, l'intérêt du théâtre national : maintenant qu'il est « sur le bon chemin, l'exemple du théâtre français est peut-être le seul moyen de lui faire faire des progrès et de donner avec le temps à nos acteurs et à nos auteurs nationaux ce qui peut leur manquer encore pour parvenir au degré de perfection dont ils sont susceptibles ». On ne concluait qu'en demandant un rétablissement provisoire de maîtres encore indispensables ; le projet de société que préconisait le mémoire n'était conçu que pour trois ans.

Cette tentative échoua, faute de souscripteurs. L'entreprise du théâtre français de Vienne avait vécu. Les malversations probables du comte de Durazzo [3], les voleries indiscutables de l'aventurier Afflizio [4] furent assurément pour quelque chose dans son médiocre succès; mais la cause principale doit être cherchée ailleurs. Rien ne paraît avoir été fait, ni même tenté, pour attirer au spectacle de langue française les éléments intelligents de la population, en

1. O. Teuber, *o. c.*, p. 71, n. 1.
2. 10 février 1775 ; le texte en a été publié par J. Witzenetz, *o. c.*, doc. VIII, pp. 126 et suiv.
3. Cf. Haml., *o. c.*, pp. 17 et suiv.
4. Voir sur ce personnage, qui finit aux galères O. Teuber, *o. c.*, pp. 157-160 ; J. Witzenetz, *o. c.*, pp. 29 à 39 ; G. Prodhomme : *Deux Collaborateurs italiens de Glück* (*Rivista Musicale Italiana*, t. XXIII, fasc. 1, 1916).

dehors du petit monde fermé des grands seigneurs. Ceux-ci n'avaient pas besoin d'apprendre une langue dont ils usaient couramment; les autres ne furent point encouragés à connaître directement des œuvres qui les intéressaient peu, et dont, au surplus, on leur donnait ailleurs des adaptations suffisantes.

En définitive, l'action du théâtre de Vienne pour la propagation de la langue française fut probablement très faible. C'est bien la conclusion de son plus récent historien : les acteurs étrangers apprirent leur métier aux acteurs indigènes; leur scène fut « une école et un modèle »; mais on n'acceptait ces maîtres que pour apprendre à se passer d'eux : « En 1772... la tâche des Français était déjà terminée, ils n'avaient plus qu'à disparaître [1]; le changement de politique d'un nouveau règne fit le reste : l'avènement de Joseph II amena l'ouverture du « Théâtre national allemand » (1776). A vrai dire ce théâtre représenta bon nombre de pièces françaises, mais traduites [2] : ainsi nos comédiens avaient contribué, largement peut-être, à « l'expansion universelle de l'esprit français », pas assez toutefois pour faire naître dans le public le désir de goûter ses productions dans le texte original.

1. Voir J. Witzenetz, *o. c.*, ch. VIII : « Le rôle du théâtre français à Vienne ».
2. *Le Nouveau Spectateur* signale, le 15 mai 1776, qu'on a déjà représenté à Vienne, en traduction : *Les deux Anglais* (Carmontelle) ; *Les fausses confidences* (Marivaux) ; *Le Légataire universel* (Regnard) ; *La Voix de la Nature* (Armand); *L'Ami de la Maison* (Marmontel) ; *Crispin rival de son maître, La Brouette du Vinaigrier, Horace, Le Misanthrope, Tartuffe, Les Femmes savantes.* Toutes ces pièces, à l'exception de *La voix de la nature* et de *L'Ami de la Maison,* furent bien accueillies.

CHAPITRE IV

LES ÉVÉNEMENTS DYNASTIQUES. EN PRUSSE

Sous Frédéric-Guillaume Ier. — Des auteurs nous ont rapporté que sous ce règne, qui dura jusqu'en 1740, on vit déjà les ministres Reichembach et Cocceji échanger des rapports en français. Le duc de Dohna, s'adressant au Roi-Soldat, n'hésitait pas à terminer par une phrase française : « Tout le pays sera ruiné », une requête qu'il adressait en 1717 pour le maintien des privilèges de la noblesse[1]. Toutefois ce sont là de menus faits sans grande signification. Lettres et philosophie étaient honnies, et l'aversion du Roi pour tout ce qui venait de France était extrême. Il haïssait jusqu'aux Réfugiés qui n'étaient pas des artisans.

Il eût voulu faire partager à son fils ses sentiments. « Le roi, dit Pœllnitz, n'aimoit pas les belles-lettres, et prétendoit, comme je l'ai déjà dit, que le prince son fils les ignorât. Le jeune prince ne fut pas long-temps sans pressentir toute l'utilité de ces mêmes connoissances dont on vouloit qu'il fût privé. Il s'y donna en secret, et passoit souvent des nuits entières à lire et à cultiver par lui-même cet heureux génie qui le fait admirer aujourd'hui »[2].

Je n'ai pas à raconter la terrible querelle entre le père et le fils, qui faillit se terminer tragiquement. Je ne retiendrai qu'un fait, très significatif. Quand le Roi se décida à pardonner, il stipula, et Pœllnitz n'est pas sans trouver l'interdiction singulière, que le prince ne parlerait plus français[3].

Ce terrible père avait banni de l'éducation de son fils le latin, langue favorite de ses deux bêtes noires, Charles XII et l'empereur Charles VI ; il lui avait fait donner pourtant, en vue de son rôle futur, une première éducation française, dont une Réfugiée,

1. Honegger, *o. c.*, p. 174.
2. *Mém.*, Berlin, Voss, 1 791, t. II, p. 75-76.
3. Id., *ib.*, t. II, p. 252. Pendant que le futur Frédéric II était à Kustrin, sa sœur Frédérique était consignée à la chambre, où elle ne voyait que sa gouvernante et la première femme de chambre. « On la laissoit manquer de tout ; et sans la Vesencé et quelques autres François, qui hasardoient de lui envoyer à manger et de lui fournir de l'argent, elle se seroit trouvée dans la misère au milieu du palais de son père » (Id., *ib.*, t. II, p. 253).

Mme de Rocoulles, avait été l'initiatrice, avec la sœur du prince, la princesse Wilhelmine.

Passion du Prince héritier pour la culture française. — Quand il fut sorti de sa geôle, marié et rétabli dans ses droits, l'héritier du trône de Prusse, installé à Rheinsberg, dont il changea le nom en Remusberg, se tourna librement vers l'étude des œuvres françaises, qu'il lisait, la plume à la main, correspondant avec Maupertuis, Fontenelle et même Rollin. Sa passion exclusive allait croissant.

Il écrivit un jour à Gottsched qu'il parlait l'allemand « comme un cocher » ; il se fût donné la peine de l'apprendre, s'il avait jugé qu'il valait l'effort et qu'il méritait qu'on s'y appliquât. Mais il ne le pensait pas, et, quand il comparait l'une à l'autre les deux langues, l'avantage lui paraissait appartenir tout entier au français. Ni la décadence des lettres françaises, dont sur la fin de sa vie il se rendra bien compte, ni le premier essor de la littérature allemande n'ébranlèrent jamais sa conviction. Il vaut la peine que nous nous arrêtions un moment à une préférence si décidée, et qui fut de si grande conséquence.

Frédéric Roi. Il expose ses préférences. — Bien qu'il faille séparer, et que je sépare autant que possible avec soin, les témoignages à l'honneur de notre littérature de ceux qui concernent la langue, il importe ici de les réunir, si l'on veut apercevoir les motifs des prédilections de Frédéric. Il aime notre langue sans doute, mais incorporée dans les chefs-d'œuvre dont le caractère concorde avec son génie propre, parmi lesquels ne doivent être rangés que ceux qui sont organisés, exécutés, polis, suivant des règles de conception et de style parallèles aux règles de la langue. C'est moins Molière qui l'enchante, ou La Fontaine, que Racine et Boileau. « C'est l'Angleterre, dit-il, qui est le vrai siège de la philosophie. L'esprit mâle de cette nation et l'opiniâtre inflexibilité de son génie lui donne un talent supérieur pour suivre avec courage et patience la pénible recherche des vérités abstractes... Mais si les Français n'osent pas exercer librement leur génie sur de certaines matières de philosophie, ils s'en dédommagent par un nombre d'ouvrages, qui, j'ose le dire hardiment, effacent par les graces de la politesse, l'élégance, l'enjouement et la légèreté les plus beaux monuments qui nous restent de l'antiquité. Il ne manque à ces ouvrages que d'avoir été écrits il y a deux mille ans par des auteurs dont le ridicule a disparu, d'avoir été trouvés dans quelques ruines de la Grèce ou de

l'Italie, couverts de poussière et à moitié rongés par les vers, pour être déifiés, et pour trouver des adorateurs de nos jours ; mais grâce au mépris souverain que l'on a pour tout ce qui est moderne, nous nous croyons pauvres au sein et dans la foule de l'abondance.

« Les Français sont riches dans presque tous les genres de la littérature, ils se sont enrichis des beautés des anciens, et ils y ont ajouté de nouvelles. Un homme sans passion préférera *La Henriade* de Voltaire à l'*Iliade* et à l'*Énéide* à cause que l'action est plus complète que celle de l'*Énéide*, qu'elle est plus noble que l'*Iliade*; que Henri IV n'est point un héros fabuleux, que Gabrielle d'Estrées est bien autrement intéressante que la princesse Nausicaa et Lavinie, que le merveilleux y est traité sagement et qu'après tout *La Henriade* est écrite selon nos mœurs et avec cet ordre, cette élégance et cette précision, à laquelle les bons auteurs ont accoutumé notre siècle. Les Français ont des satires et des épîtres dans tous les genres. Boileau en fit quelques unes à l'imitation de Perse, de Juvénal et d'Horace, et lorsqu'il est original il ne leur est pas inférieur, peut-être est il plus correct et plus égal que les premiers. Demande-t-on des odes ? je trouve Rousseau qui tantôt s'élève dans les nues, et suit les saillies rapides de Pindare, et qui tantôt parle comme Horace. Veut-on des pièces dramatiques et faites pour le théâtre ? je trouve une foule d'auteurs dont je me contente de citer les principaux, supérieurs aux Sophocle, aux Euripide, aux Térence, par l'ordre, la vraisemblance, le pathétique et les situations attendrissantes, et peut-être même par la noblesse des sentiments. Qu'on lise Corneille, Racine, Voltaire, Crébillon, Molière, Destouches, et on reconnaîtra des ouvrages où le génie est conduit par l'ordre, et embelli par le goût et les grâces. Pour l'éloquence je trouve les Bossuet, les Patru, les Cochin qui sont peut-être égaux à Cicéron, pourvu qu'on sépare la rhétorique et les sujets sur lesquels elle roule, et qu'ils ont traités. Ce consul romain, le père de sa patrie et de l'éloquence, vivait dans le plus beau temps de la république romaine, pendant son premier consulat il fit ses plus belles harangues sur la conspiration de Catilina, il avait le sujet...

« Si l'orateur latin paraît plus grand que les français, c'est parce que la nature de choses qu'il avait à dire était susceptible du sublime, il me semble même que l'art de nos modernes est poussé à un grand point de perfection puisqu'ils sont parvenus à intéresser, à émouvoir les passions pour des objets peu importants, et à donner un degré de probabilité aux choses les moins vraisemblables. Ils ont un avantage certain sur les anciens, c'est d'être plus serrés, et d'éviter ce style diffus, par lequel Cicéron pèche souvent. Nous

pouvons opposer les dialogues de Fontenelle et son charmant ouvrage sur les mondes aux dialogues de Lucien, et c'est sans contredit le triomphe de la politesse et de la tournure d'esprit des modernes sur les satiriques et grossières plaisanteries de l'antiquité. — Si les Français n'ont pas produit encore des auteurs comme Thucydide, comme Tite-Live, du moins en ont-ils qui en approchent bien, les ouvrages du sage M. de Thou, de l'abbé de Vertot, et surtout les Raisons de la décadence de l'empire romain, sont d'une beauté achevée. Ce dernier ouvrage est la quintessence de tout ce que l'esprit humain peut imaginer de plus philosophique sur la politique romaine, il explique la raison de tout; ce livre et les Lettres persanes, tous deux du même auteur (Montesquieu) sont peut-être les uniques au monde où il y ait moins de mots que de pensées, et qui soient aussi pétillants d'esprit sans se démentir jamais. Quand même nous supposerions que la partie de l'histoire soit inférieurement traitée en France qu'elle le fut chez les Latins, combien d'ouvrages de recherche et d'ouvrages d'esprit les Français n'ont-ils pas dans des genres inconnus chez les anciens, des traités sur le commerce écrits avec profondeur et sagesse; des livres sur l'art de négocier entre les souverains? Si les vaudevilles d'Athènes et quelques couplets malins ont rendu le nom d'Anacréon immortel, combien d'auteurs à Paris y pourraient prétendre avec plus de droit, dont les vers, enfants de la mollesse et de l'oisiveté, coulent naturellement et sans gêne, et présentent aux lecteurs les riantes images que le caprice de l'imagination y sème sans peine et avec tous les agréments d'une facilité heureuse »[1].

« Les bons auteurs français, dit-il, ont rendu leur langue universelle, elle remplace le Latin, c'est la langue des savants, des politiques, des courtisans, des femmes, et en un mot elle est entendue partout. Mais les Anglais qui ont des auteurs aussi célèbres, — d'où vient que leur langue n'a pas eu les mêmes succès? Je réponds à cette objection que l'Anglais est une dialecte qui s'est formée de presque toutes les autres langues dont les unes revendiquent des mots, et d'autres des phrases entières, qui, passant par les organes de ces insulaires, ont pris un sifflement aigu et désharmonieux : que les meilleurs livres anglais roulent sur la philosophie, sur la morale ou sur la controverse, matières moins universelles que les romans, les tragédies, les mémoires, et les livres qui ne sont que pour l'agrément, genres dans lesquels les Français excellent. L'arrangement sonore des voyelles et la molle douceur de l'Italien

1. *Hist. de mon temps*, pp. 194-196.

lui a soumis avec justice, ce me semble, le théâtre de l'opéra, c'est là où cette langue allie heureusement ses accents flatteurs aux accords harmonieux de la musique ; hors du spectacle elle n'est guère cultivée. Notre langue allemande est aussi barbare que les Goths et les Huns qui la corrompirent ; une grande partie des libertés germaniques consiste en ce que chaque petit état et chaque petit territoire affecte un langage particulier, ce qui diversifie, multiplie et change si considérablement les idiomes que les mêmes idées s'expriment avec des mots et des phrases différentes à Berlin, à Leipsig, à Vienne, à Stuttgard, à Cologne, et dans le Holstein ; ce qui met les deux extrêmités de l'Allemagne dans l'obligation de se parler par interprète : on est dans l'incertitude lequel de ces jargons est le véritable, et j'ose assurer que ce point ne sera jamais décidé. On manque tout à fait de ces académies qui servent de témoins à l'usage des mots, qui fixent leur véritable sens et leur emploi avec précision, et de là vient que les auteurs, ne connaissant ni règles ni lois, s'abandonnent à leur caprice, et écrivent sans pureté, sans élégance et sans concision dans un langage grossier et dans un style inégal et sauvage. Je sens l'objection qui semble se présenter naturellement pour combattre ce que je viens d'avancer. C'est que l'Italie, partagée en presqu'autant de souverains que l'Allemagne, n'est pas tombée dans le même inconvénient; j'en conviens, mais il est bon de remarquer que voici le second établissement des arts et des sciences en Italie; il faut se représenter ce pays comme un vieux jardin qu'on a laissé dépérir, où les allées se sont conservées, qui est facilement orné de jets d'eau, de statues, de cascades, et qui, ayant un terrain une fois rendu propre à la fertilité, ouvre un sein docile à la production des arbres et des fleurs dont on le décore. L'Allemagne au contraire ne doit être considérée que comme un champ qu'on défriche nouvellement, et qu'on embellit par des plantes étrangères, qui ont de la peine à pousser leurs racines dans la crudité de ce territoire, et à s'accoutumer à l'intempérie du climat. Peut-être ce jardin manque-t-il encore par-dessus tout cela d'un jardinier habile. Je dois ajouter à ces raisons une cause qui n'influe pas moins peut-être à la dépravation du goût des Allemands et des nations septentrionales, c'est le genre de leurs spectacles. La scène allemande est abandonnée à des bouffons orduriers ou à de mauvais farceurs qui représentent des pièces sans génie, qui révoltent le bon sens et font rougir la pudeur. On a commencé à peu près depuis vingt ans à traduire des pièces du théâtre français et italien, quelques princes gagent des comédiens français qui jouent des comédies de leurs auteurs. Les Français

nous fournissent la comédie et les Italiens l'opéra ; c'est notre stérilité qui nous oblige d'avoir recours ailleurs pour nous procurer le divertissement des nations policées »[1].

« La mauvaise éducation de la noblesse est encore une des causes qui contribuent à la dépravation du goût. Des fils de cordonniers ou de tailleurs théologiens ou jurisconsultes de profession, sont les Mentor de ces Télémaque, qui, se ressentant de la bassesse grossière de leur extraction, auraient autant besoin de précepteurs et de leçons qu'en a cette jeunesse qu'ils doivent conduire. Leur pédantesque et ignorante espèce a fait en naissant un divorce éternel avec les grâces. Ajoutez à ces raisons la disette des bons livres allemands, ce besoin a mis les nations du Nord dans la nécessité d'avoir recours aux excellents ouvrages que la France a produits »[2].

L'ACTION ROYALE. UNE ACADÉMIE FRANÇAISE A BERLIN. — Aussi Frédéric eut-il une « politique de la langue ». Mais celle qui en était l'objet, c'était l'étrangère. Il s'entoura de lecteurs français : l'abbé de Prades, le Genevois Henri de Catt, qui nous a laissé une rédaction détaillée de ses entretiens avec le Roi[3], Thiébault, père du général[4]. Il installa le français dans tous les postes d'où il devait dominer et commander.

L'Académie de Berlin fut restaurée sous le titre d'Académie Royale des Sciences et Belles-Lettres de Prusse (1743)[5]. C'était dans la pensée du Roi l'instrument du progrès dans tous les genres d'études et l'organe de tous les travaux, des mathématiques belles-lettres. La Compagnie compta des hommes très distingués, aux soit Allemands, soit Etrangers. Parmi ces derniers Euler,

1. *Hist. de mon temps*, p. 197-199. On comparera Prémontval : « Si la langue allemande est celle du Monarque dans les combats, la Françoise l'est partout ailleurs. C'est celle du Sage, du Législateur, du Philosophe, de l'Homme de lettres et de l'Homme aimable. C'est en cette Langue qu'il déploye les charmes de sa conversation ; c'est en cette Langue qu'il se délasse avec les Muses. C'est au François qu'il a confié l'Histoire de ses augustes Ayeux, et qu'il confiera sans doute la sienne, transmise à la Postérité par la seule main digne de l'écrire. L'usage de la Langue Allemande est chez lui de nécessité ; celui de la Françoise est de choix » (*Préserv.*, t. I, XIV).

2. *Histoire de mon temps*, p. 197.

3. Publiée par les Archives de l'État prussien.

4. Voir B[on] Thiébault, *Mém.*, t. I, p. 171, n. 1.

5. Bartholmèss en a donné une histoire excellente mais partielle : *Hist. philos. de l'Acad. de Berlin... particulièrement sous Fréd. le Grand*. Il explique en détail sa formation, qui fut lente.

« L'inauguration se fit au château, à la fin de janvier 1744.... On attacha un secrétaire à chacune des quatre classes, et je fus choisi pour celle de philosophie. Il s'agissoit ensuite de publier des mémoires en françois, suivant l'intention du Roi.... On me conféra le titre d'*Historiographe de l'académie*, et je donnai en 1745 un premier volume, qui fut dédié au Roi... » (Formey, *Souvenirs d'un citoyen*, t. I, p. 111-112).

Lagrange, Lalande, Algarotti, Lucchesini, D'Alembert, Tremblay[1]. Le Roi prenait du reste au début personnellement part aux travaux[2].

L'Académie eut pour premier président un Français établi et marié en Prusse. Maupertuis, que D'Alembert remplacera plus tard sans quitter Paris. Frédéric s'en fit le *Protecteur* et honora la séance d'inauguration d'une ode de sa façon... en français. Essentiellement internationale, la Compagnie eût pu continuer à publier en latin. Le Roi imposa le français[3]. Ce fut une surprise générale, car le latin régnait encore en maître dans bien des provinces du monde savant, et on n'avait pas perdu le souvenir de la mission donnée autrefois par Frédéric Ier à l'Académie de rédiger un vocabulaire complet de la langue allemande. Au reste, parmi les membres, un certain nombre n'étaient pas capables de rédiger leurs mémoires en français correct. Mais le maître était décidé, suivant la curieuse expression de J. de Muller, à ne pas « battre le briquet avec une pierre à fusil allemande », et tout le monde obéit[4].

On croyait, dit Bartholmèss, imiter l'Académie des Sciences de Paris, laquelle, à la mort de J.-B. Du Hamel (1706), avait chargé Fontenelle de rédiger en français son *Histoire* et ses *Éloges*[5]. Énorme méprise. Si l'on eût eu pareille intention, c'est l'allemand qu'il aurait fallu choisir. Mais est-ce bien là la vérité ?

Maupertuis et Formey nous ont dit les raisons qui justifiaient cette décision : « L'utilité des académies, suivant le premier, ne se renferme pas dans les limites de chaque nation... il faut les... communiquer [les découvertes] dans la langue universelle. Or, personne, je crois, ne refusera cet avantage à la nôtre, qui semble aujourd'hui plutôt la langue de l'Europe entière que la langue des Français. Si quelque autre pouvait lui disputer cette universalité, ce serait la latine. Cette langue, il est vrai, est répandue partout, mais morte, et partout réservée pour le petit nombre de savants : on n'est sûr de la bien parler qu'autant qu'on emploie des phrases entières d'anciens auteurs, et dès qu'on s'en écarte, on forme un jargon hétérogène, dont l'ignorance seule empêche le ridicule. Il se trouve encore, pour justifier le choix de notre langue, d'autres raisons qui ne sont pas moins fortes : ce sont la perfection de

1. Étaient-ce bien des Prussiens, que des gens comme Bitaubé, né à Kœnigsberg, d'une famille de Réfugiés, ou Formey, également descendant de Huguenots. Les Suisses étaient nombreux : Sulzer, Mérian, Bernouilli.

2. Voir ses *Mémoires* de 1746 à 1749. Aucun ne concerne le langage.

3. Voir Formey, *Souven.*, t. I, p. 165-166.

4. A partir de 1745, les *Mémoires* devaient être exclusivement en français. Des membres qui, comme Euler, J. Henr. Pott, écrivaient antérieurement en latin, se soumirent à la règle commune.

5. *O. c.*, t. I, p. 175, n. 1.

la langue même, l'abondance que nos progrès dans tous les arts et dans toutes les sciences y ont introduite, la facilité avec laquelle on peut s'y exprimer avec justesse sur toutes sortes de sujets, le nombre innombrable d'excellents livres écrits dans cette langue ».

De son côté Formey écrivait : « On a substitué le français au latin, pour rendre l'usage de ces Mémoires plus étendu; car les limites du pays latin se resserrent à vue d'œil, au lieu que la langue française est à peu près aujourd'hui dans le cas où était la langue grecque du temps de Cicéron : on l'apprend partout, on recherche avec empressement les livres écrits en français, on traduit en cette langue tous les bons ouvrages que l'Allemagne ou l'Angleterre produisent; il semble, en un mot, qu'elle soit la seule qui donne aux choses cette netteté et ce tour qui captivent l'attention et qui flattent le goût »[1]. On a tout droit de considérer qu'il a là un écho de Frédéric lui-même.

Pour les difficultés pratiques on prit du reste des arrangements. Ceux qui ne pouvaient pas lire en français se servaient du latin ou de l'allemand; on les traduisait ensuite[2]. L'affaire était que leurs mémoires imprimés allassent à l'Europe; le français les y porterait[3].

Avant de juger ce « fait du prince », il faut donc considérer ses intentions. Qu'il entrât dans sa pensée quelque vanité, c'est possible, mais on peut soutenir qu'une noble ambition pour la Compagnie qu'il restaurait dominait les questions personnelles. Puisque, comme il l'avait écrit à Voltaire (juillet 1747), les savants allemands n'avaient d'autre ressource que d'écrire dans les langues étrangères, en faisant adopter le français il associait la première institution scientifique du Nord avec celles d'un pays qu'il considérait comme la patrie de la civilisation. En second lieu il assurait à l'œuvre des savants une large diffusion à travers le monde cultivé[4].

1. *Disc. sur les dev. de l'académicien*, dans Barthol., *o. c.*, t. I, p. 172-173.
2. Id., *ib.*, t. I, p. 178.
3. « Le Roi n'a jamais exigé que les académiciens lussent leurs mémoires en françois. Il est de notoriété, qu'ils ont lu en allemand, ou en latin, lorsqu'ils l'ont voulu. Mais ce qui étoit de devoir, c'est que tous ces mémoires fussent traduits en françois pour être insérés dans les volumes de l'académie ; et il n'y a qu'à ouvrir ces volumes pour voir quels sont ceux qui ont été dans le cas. Il étoit d'ailleurs naturel, tant que M. de *Maupertuis* a été président, et a paru aux assemblées de l'académie, que ceux qui savoient un peu de françois écrivissent et lussent dans cette langue : ce qui a produit quelquefois des lectures très singulières par le baragoin des lecteurs. Il falloit ensuite également traduire ces mémoires, c'est à dire, les mettre dans un style supportable (Formey, *Souven.*, t. I, p. 165-166).
4. Dans ses propres œuvres, la même pensée l'avait guidé. « Quoique j'aïe prévû, dit-il, les difficultés, qu'il y a pour un Allemand, d'écrire dans une langue étrangère ; je

Enfin il simplifiait leur travail. « Par ce seul idiome, disait-il à ses confrères, vous vous épargnez quantité de langues qu'il vous faudrait apprendre, qui surchargeraient votre mémoire de *mots*, à la place desquels vous la pourrez remplir de *choses* ; ce qui est bien préférable..., vos idées se propageront d'une manière uniforme, et la vérité pénétrera par le même chemin dans tous les esprits »[1].

Vienne, Dresde n'avaient pas d'Académies ; Munich et Gœttingue en avaient, mais l'une était allemande, l'autre latine. Les *Mémoires* de Berlin, grâce au français, seraient accueillis partout, comme les volumes de l'*Encyclopédie*.

Quoi qu'il en soit, on mesure facilement le prestige et l'autorité que devait donner à notre langue pareille institution fondée en pays étranger et l'action favorable qu'elle pouvait avoir pour lui assurer l'empire en Allemagne.

Ajoutons que le français donna lieu à diverses recherches dans l'Académie avant le célèbre Concours dont nous parlerons plus loin. Elles ne sont pas d'une grande importance. Ainsi le M[is] d'Argenson, dans son *Discours sur la nécessité d'admettre des Étrangers*, s'arrête aux avantages que leur présence peut avoir pour le perfectionnement du français[2]. Citons parmi les Mémoires spéciaux les *Réflexions de Beausobre sur les changements des langues vivantes par rapport à l'orthographe et à la prononciation*, qui sont une charge à fond contre la Réforme de l'Orthographe de Duclos (1757, p. 514). Thiébault (Dieud.) a étudié dans une série de quatre Mémoires, en 1771, la *Grammaire générale* de Beauzée. Il reprit le sujet en 1773. La même année il traita de la Prononciation. En 1774, il présenta des *Observations* sur la Grammaire et la langue ; en 1781 sur *L'usage considéré comme maître absolu des langues*. Toussaint traita *Des indications qu'on peut tirer du langage d'une nation par rapport à sa culture et à ses mœurs* (1767)[3], Bitaubé étudie « *pour-*

me suis pourtant déterminé en faveur du français, à cause que c'est la langue la plus polie et la plus répandue en Europe » (*Disc. prélim. des Mém. de Brandebourg*).

1. Bartholmèss, *o. c.*, t. I, p. 175-176.

2. Tout en admettant que seuls les natifs peuvent maintenir « la pureté du langage », il considère « que la langue s'appauvrit bientôt, si on ne travaille sans cesse à son enrichissement »... Il faut inventer alors ou puiser chez ses voisins... « Les étrangers admis dans l'Académie offriront à chaque occasion à notre langue le secours de la leur » (*Mém. de l'Acad. de Pr.*, 1746, p. 432-433).

3. Voici quelques lignes sur la qualité principale de notre langue : « La langue françoise distinguée entre toutes les autres par sa clarté, par la régularité de sa construction, par la simplicité de ses tours, ennemie des figures hardies, et spécialement des inversions, fait supposer dans les hommes qui la parlent, une intelligence facile, des idées nettes, des raisonnemens conséquens, et des connoissances méthodiques ; et l'expérience justifie la supposition. Je ne prétends pas que les têtes françoises soient mieux meublées que celles des autres nations ; mais ce qu'elles contiennent est en ordre. Toutes leurs productions en font foi ; c'est le beau côté des auteurs françois... » (p. 499-500).

quoi la langue Italienne a eu... en particulier sur la langue Françoise, la prérogative d'arriver, presque dès sa naissance, à la perfection[1].

Frédéric écrivain français. — Le Roi lui-même, on le sait, pratiquait le français. On a dit qu'il le savait mal. Il l'écrivait avec des fautes d'orthographe, c'est vrai, mais ceci ne comptait guère alors[2].

1. Extrayons un curieux passage sur le respect qu'on a en France de l'usage et en même temps sur les changements de la mode : « La nation Françoise, plus qu'aucune autre, consulte l'usage de la langue ; la question *cela se dit-il* est dans toutes les bouches ; on semble craindre de hazarder de nouvelles expressions : qui ne croiroit après cela que la langue Françoise est plus stable que les autres langues ? Néanmoins le fait atteste le contraire.... Je me borne à remarquer l'empire de la mode sur cette langue ; empire né de cette vivacité d'esprit qui produit de bons et de mauvais effets, et qui veut toujours se repaître d'objets nouveaux. Chacun se propose d'être original, et il est plus facile, surtout après que les matières sont rebattues, de briller par la nouveauté des tours et des mots que par la nouveauté des idées. La nation Françoise est la plus sociable de toutes les nations : le désir de paroître, le feu de l'esprit, et quelquefois le hazard font éclorre des expressions nouvelles, qui se répétant de bouche en bouche, passent en mode ; leur règne est de courte durée, et il doit l'être ; mais plus d'une fois elles ont éclipsé pour toujours les expressions qui tenoient leur place, et qui désormais sont surannées » (*Mém.*, 1769, p. 433-434).

2. Robelot, dans sa traduction de la Dissertation de Schwab (pp. 200-202), a déjà traité la question : Je suis bien éloigné, dit-il, « de vouloir contester à ce roi aucune des qualités qui l'ont rendu l'admiration de son siècle ; mais j'avoue qu'il m'est difficile de concilier l'assertion de M. Schwab avec ce que j'ai lu dans les *Souvenirs d'un Citoyen*, par Formey, secrétaire perpétuel de l'Académie de Berlin ; dans *le Caractère de ce Roi*, tracé par Busching ; et dans l'*Essai sur la vie de Frédéric II*, par l'abbé Denina.

« Entr'autres exemples de la manière d'écrire de ce roi, rapportés par Formey, voici le commencement d'une lettre de ce monarque à M. Achard ; elle est du 8 juin 1736 : on a conservé l'orthographe.

« Monssieur, ci quelqun fut jaméz surpris ! c'estoit moi à la lecture de vostre lettre, oux par un hazard inopiné, je me vis érigé en censseur et en critique ; jaméz, Monssieur, n'aye eux l'ambition de l'estre, et ci pareille pencée me fut venue, la cognoissance que j'ai de l'infériorité de mes forces l'ruroit bientôt suprimée ».

« M. Formey observe : « que, depuis sa jeunesse jusqu'à sa fin, dans ses lettres quelconques, le roi n'a jamais écrit autrement » (voir *Souvenirs d'un Citoyen*, t. I, pp. 131 et 353).

« Busching a fait imprimer la lettre suivante, écrite aussi de la propre main de ce roi. Elle est datée de Breslau, mai 1779 ; et adressée au comte de Herzberg.

« J'ai lu cet *Essai de Traduction de Taccite* que vous m'envoyez contre lequel il n'y a rien a dire, mais c'est la description des mœurs des Germains, ce n'est pas ce qu'il y a de difficille de traduire, mais son stille sentencieux et énergique, dont il trace en peu de mots les caractere et les vicces des empereurs romains, que les traducteurs s'essayent sur la vie de Tibere, d'un Clode, ce stile laconique et pintoresque en même tems ou au moyein de deux mots il exsprime tans de chosses est ce qui mérite l'imitation de nos auteurs. Peu de parolles et beaucoup de sens. Voila ce que nos écrivains doivent se prescrire comme la règle inviolable de leurs productions. *Tot verbas tot sponderá*. Je vous demande pardon de ce que mon ignorance a la hardiesse de citer du latin a votre sapience, mais c'est une presomption que j'espere vous pardonnerai. Federic ».

« Busching remarque que tout ce qui sortoit de la main du roi, pour être imprimé, étoit auparavant corrigé et copié par un François qui savoit parfaitement écrire la langue françoise » (*Character Friderichs des zweyten Kœnigs von Preussen*. S. 32).

Selon Denina : « Il (Frédéric II) parloit le francois *mieux qu'il ne l'écrivoit*, quoiqu'il l'écrivît *assez bien*, à l'orthographe près » (voir *Essai sur la vie de Frédéric II*, p. 405).

Toutefois, vérifications faites, Robelot n'a pas rigoureusement suivi le modèle qu'il entendait reproduire. La lettre donnée par Formey est ainsi écrite : « Monsieur, si quelqu'un fut jamais surpris : c'estoit moi à la lecture de votre lettre où par un hazard nopiné je me vis érigé en Censeur et en Critique. Jamais, Monssieur, je n'ai eu l'am-

Il faisait aussi des fautes de Réfugiés, affaire d'éducation, d'autres encore, malgré son purisme[1]. L'important était qu'il aimât la règle, non qu'il l'appliquât. On sait comment Voltaire fut son grammairien[2], et les précautions qu'il prenait pour que la contagion de l'allemand, presque proscrit, ne vînt pas corrompre un parler qui, à Potsdam, devait être digne de Versailles. Ses flatteurs ont dit qu'il ne lui eût fallu que se promener un an ou deux dans le faubourg Saint-Honoré, et que « le souffle le plus léger d'un homme de goût » eût suffi pour « chasser quelques grains de la poussière des sables de Berlin »[3].

Ses poésies, publiées dès l'époque, à Berlin[4], suffisent du reste pour juger de son talent, dont Algarotti et Mme Du Boccage faisaient leurs délices[5]. Peu importait si de temps en temps il bronchait. Sans

bition de l'être et si pareille pensée me fût venue, la conoissance que j'ai de l'infériorité de mes forces l'auroit bientôt suprimée ».

La lettre citée par Büsching est orthographiée par lui ainsi qu'il suit : « J'ai lu cet Essai de traduction de Taccite que vous m'envoyez contre le quel il n'y a rien a dire, mais c'est la Description des mœurs des Germains, ce n'est pas ce qu'il y a de Difficille de traduire, mais son stille sentencieux et Energique, dont il trace en peu de mots les caractere et les vicces des Empereurs Romains, que les traducteurs s'essayent sur la vie de Tibere, d'un Clode, ce stile Laconique et Pintoresque en même tems ou au Moyen de deux mots il exsprime tans de choses est ce qui merite l'Imitation de nos auteurs. Peu de parolles et beaucoup de sens. Voilà ce que nos Ecrivains doivent se prescrire comme la Règle Inviolable de leurs productions. *Tot verbas tot spondera.* Je vous demande pardon de ce que mon ignorance a la hardiesse de citer du latin a votre sapiance, mais c'est une presomption que j'espere vous pardonerai. Frederic ».

1. Il croyait que la connaissance de l'allemand était nuisible pour écrire en français. Il exigeait des Français qui l'entouraient la promesse de ne pas apprendre cette langue. « Ainsi, Monsieur, vous ne savez pas l'allemand ! demande-t-il à sa première entrevue avec Thiébault, venu à Berlin pour occuper la chaire de grammaire générale à l'école militaire. — Non, sire, mais je l'aurais bientôt appris, par le plan que je me suis tracé à ce sujet. — Au contraire, Monsieur, je vous engage très fort à ne jamais l'apprendre. C'est un bonheur que vous ne le sachiez pas. Si vous vous mettiez en état de le parler, vous ne tarderiez pas à contracter l'habitude des mêmes germanismes que nous... Pour nous imiter à cet égard, il vous suffira de nous entendre parler français... Et comment conserver le goût pur et le tact délicat des beautés, des finesses, du caractère et du génie de votre langue, lorsque de jour en jour vous vous familiariserez davantage avec des usages tout différents et souvent contraires ? Ainsi... je vous demande votre parole d'honneur que vous n'apprendrez pas notre langue » (Lefebvre-Saint-Ogan, *Essai sur l'infl. fr.*, p. 208-209).

2. « J'en ai besoin, écrivait-il à Algarotti le 12 sept. 1740, pour l'étude de l'élocution française. On peut apprendre de bonnes choses d'un scélérat. Je veux savoir son français ; que m'importe sa morale »?

3. *Encycl.*, art. Prusse.

4. Voss, 1760.

5. Ils passent toutes les soirées à lire avidement un recueil des vers français du roi-philosophe, qui a permis à ses amis intimes de les faire circuler entre eux en grand secret. Mme Du Boccage se montre plus indulgente pour le style français du royal versificateur que ce dernier ne l'avait été pour l'italien de la Muse.

« Il est bien singulier, dit-elle, qu'un étranger, monarque, sans premier ministre, écrive ainsi en vers français, si difficiles et si longs à bien faire. S'il blesse quelquefois la grammaire, c'est la faute de notre langue trop scrupuleuse. Le choix qu'il en fait pour écrire nous fait tant d'honneur que je désire vivement que ce recueil paraisse ». Enfin, que ce soit à cause de ces vers français-allemands, ou à cause des agréables discours auxquels ils donnèrent lieu, Mme Du Boccage retiendra longtemps le souvenir des heures enchantées passées à lire « l'in quarto royal » (Grace Gill-Mark, *A.-M. Du Boccage*, p. 96).

doute ces taches avaient leur gravité aux yeux de quiconque réfléchissait. Elles prouvaient combien il était vain de s'essayer à être auteur dans une langue étrangère. Frédéric avait l'étoffe d'un grand écrivain ; il l'eût été sans doute dans sa langue maternelle. Ne se trompait-il pas en forçant la nature ? Mais la plupart, incapables de noter de petites imperfections, ne voyaient que le fait : il était décisif. Le grand homme qui commençait à dominer la politique de l'Occident, même aux heures où il avait la France pour ennemie, adoptait sa langue, la faisait sienne. Une de ses Épîtres, adressée à Voltaire, n'avait-elle pas été composée la veille de la bataille de Rossbach ?

Le français dans sa correspondance. — Sa correspondance politique [1] est presque toute française et les ordres qu'il envoie à ses ministres et à ses officiers sont rédigés la plupart du temps en français [2]. Tout au plus écrit-il de courts billets en allemand pour ménager les susceptibilités de quelque vieux général, comme Anhalt-Dessau. Comment ses nombreux correspondants eussent-ils répondu en une autre langue, et surtout comment un exemple venu de si haut n'eût-il pas été contagieux ? [3]

Il faut ajouter que les membres de la famille royale partageaient les idées de leur chef. Henri de Prusse, le héros de Prague, tenait à Rheinsberg, que l'on appelait le « Chantilly du Condé prussien », une autre Cour, toute française aussi. Il était venu à Paris sous le nom de comte d'Œls et y avait reçu un accueil que jamais il n'oublia. « Ce prince est, il sera et il mourra Français », disait Mirabeau [4].

La Reine, Élisabeth-Christine, tout en ayant au cœur l'amour de l'allemand, traduisait du français. Parmi les princesses, il faut citer Amélie, la sœur de Frédéric II, Ulrique, qui allait devenir l'épouse d'Adolphe-Frédéric II de Suède, pour laquelle fut composé en 1772 le *Discours sur l'utilité des Sciences et des Arts dans un État* ; Wilhelmine, qui collabora aux *Mémoires de Brandebourg*.

On se lasserait de citer les grands personnages qui faisaient comme la famille royale ; au premier rang Frédéric-Auguste et Guillaume-Adolphe de Brunswick, qui traduisaient ou composaient en

1. Envoyant un ambassadeur à Berlin en 1770, le chancelier autrichien Kaunitz croit devoir coucher en français son instruction, parce que c'est dans cette langue qu'il est d'usage de parler au roi de Prusse (Sorel, *Eur. et Révol.*, t. I, p. 152).

2. Cette correspondance forme 8 volumes in-4°, publiés par les Archives de l'État prussien.

3. Le fils qu'il eut de la comtesse Orzelska a été élevé par un Français, Étienne Cardel, de Francfort-sur-l'Oder (Tollin, *o. c.*, III, I, A, p. 289).

4. Voir Grand Carteret, *o. c.*, p. 81-82.

français, etc. Le salon de la célèbre comtesse de Bentinck était tout français.

Fonctionnaires français. — Tout devint français autour de Frédéric. Il y avait des Français dans son armée : c'est là une matière qui mériterait d'être étudiée d'ensemble. Les Mémoires soumis au Concours de Berlin font plusieurs fois allusion à ces Français qui, en assez grand nombre, prenaient du service dans les armées étrangères. Nous avons parlé, dans un précédent volume, de ceux qui étaient en Hollande. Il y en avait à divers endroits en Allemagne. Jacques Cabrit, dans son *Autobiographie,* raconte qu'il rencontra en 1704 le régiment de Malerargues à Gœrlitz : « Les officiers étoient presque tous François catholiques romains ». Une jeune personne est recherchée par le colonel. Elle apprend en hâte le français pour l'épouser[1].

Frédéric prit aussi des Français dans les administrations civiles[2]. Voulant augmenter ses revenus et se sachant volé par ses employés des douanes allemands, il fit venir de France six régisseurs, suivis de quinze cents commis de tout ordre et de tout âge. Au nombre des régisseurs se trouvait M. de Launay, qui avait fait l'office de régisseur en Languedoc, et qui fut bientôt élevé au poste d'administrateur général des finances prussiennes, en dépit des rancunes des fraudeurs, des tripoteurs et des rivaux.

Une presse littéraire française a Berlin. — Des Réfugiés profitèrent des circonstances pour créer une presse littéraire française en Prusse. Ce fut Jacques Lenfant qui eut l'idée d'une revue critique destinée à rendre compte des ouvrages français publiés dans ce pays, et cette initiative, à laquelle il associa plusieurs de ses coreligionnaires, contribua efficacement, suivant le mot de Voltaire, à « répandre les grâces et la force de la langue française aux extrémités de l'Allemagne »[3].

Mais le grand Frédéric, à peine monté sur le trône, intervint

1. *Bull. Soc. Hist. Prot. fr.*, XL, pp. 360 et 364.
2. Geiger (L.), *Berlin, 1688-1840,* I, ch. 15.
3. En 1720, quelques gens de lettres de Berlin formèrent le projet de rendre compte en français d'ouvrages importants publiés en Allemagne et inconnus parce que le compte rendu était fait en latin et en allemand. Lenfant était en correspondance avec les principaux personnages de son siècle, et avait collaboré aux *Nouvelles de la République des Lettres* et à la *Bibliothèque choisie* de Leclerc. Il forma donc une société qui prit le nom de *Société anonyme,* et dont les assemblées se tenaient chez lui. Les principaux membres étaient Beausobre et Mauclerc, qui, après la mort de Lenfant (1728), s'associèrent à Formey.

La *Bibliothèque germanique* ou *Histoire littéraire de l'Allemagne, de la Suisse et des*

dans cette entreprise et fit engager Formey à tenter une publication dont il lui fournit les matériaux. Ce fut le *Journal de Berlin, Nouvelles politiques et littéraires* (2 feuilles in-4° par semaine)[1]. Ce journal ne rendait compte que d'ouvrages écrits en français, insérait des odes, des églogues, des madrigaux français, des poèmes de Voltaire et de Gresset. Il ne réussit pas et disparut en 1741. Il se fonda alors une série de journaux tout aussi éphémères : *Le Mercure de Berlin* (1741), *Le Spectateur en Allemagne* (1742), *La Gazette de Berlin* (1743), *L'Observateur Hollandais* (1744), qui, malgré son titre, était rédigé en français par le marquis d'Argens, puis par du Fresne de Francheville. La capitale résistait et donnait sa faveur à la *Berlinische Bibliothek,* qui était gallophobe (1748-1750). Néanmoins l'opposition ne parvint pas tout de suite à ses fins. En 1772, Castillon père et fils essayèrent encore la publication d'un *Journal littéraire,* qui vécut jusqu'en 1776 et forme 26 volumes in-8°. Nous aurons à revenir sur ce sujet.

Résultats. — Jusqu'au bout, quelque étonnement qu'on puisse en éprouver, malgré les progrès éclatants que firent alors les lettres allemandes, Frédéric resta fidèle à son culte exclusif. Son jugement sur la littérature allemande est de 1780[2]. Alors que Lessing avait déjà conquis son autorité et que Gœthe avait donné ses premières œuvres dramatiques, il ne démordait pas de ses opinions, et c'est avec un sourire ironique qu'il déclarait que peut-être les bons auteurs allemands paraîtraient quand il se promènerait dans les Champs-Élysées où il présenterait au cygne de Mantoue les Idylles d'un Germain nommé Gessner, et les Fables de Gellert. Les « beaux jours de notre littérature, raillait-il, ne sont pas encore

pays du Nord commença en juillet 1720, et se continua jusqu'en 1741. Au 50e volume, Formey, resté alors seul maître du journal, en changea le titre pour celui de *Journal littéraire d'Allemagne, de Suisse et du Nord.* Il travailla seul à ce nouveau recueil jusqu'en 1746, époque à laquelle, s'étant associé avec Pérard, pasteur français à Stettin, il recommença une *Nouvelle Bibliothèque germanique,* qui eut 26 volumes (1746-1759). Il avait déjà, dès le temps de son association avec Beausobre et Mauclerc, publié séparément une feuille périodique intitulée *Mercure et Minerve,* sur laquelle nous manquons de renseignements.

Formey a laissé 1517 sermons en français. Il a collaboré à la plupart des gazettes littéraires de Berlin, comme la *Bibliothèque critique,* la *Bibliothèque impartiale,* *L'Abeille du Parnasse,* les *Annales typographiques.* Nous avons cité souvent ses *Souvenirs d'un citoyen.*

1. Le premier numéro parut le 9 juillet 1740. Cependant les matériaux promis par le roi n'arrivant pas exactement, Formey prit prétexte de quelques plaintes qu'un article de circonstance avait soulevées de la part du département des Affaires étrangères pour abandonner ce journal au commencement de 1741 (voir E. Hatin, *Histoire politique et littéraire de la Presse en France,* t. II, pp. 295-297 ; cf. Bartholmèss, *o. c.,* t. I, p. 362).

2. Voir Sayous, *o. c.,* t. II, p. 308.

venus ; mais ils s'approchent. Je vous les annonce, ils vont paraître, je ne les verrai pas ». Et malgré les observations de Hertzberg, chargé de faire imprimer l'œuvre, Frédéric ne consentit pas à retrancher sur ses railleries. « Le Roi, dit Formey dans ses *Souvenirs*, a persévéré jusqu'à la fin dans le goût de préférence pour les ouvrages françois.... Le dernier lecteur du Roi a fait sa fonction finale le 30 juillet de 1786, en lisant dans le *Précis du Siècle de Louis XV*, par Voltaire »[1].

On ne saurait exagérer pareille influence en un semblable pays. Les publicistes allemands du temps de Napoléon n'ont pas manqué du reste de marquer la responsabilité du grand Frédéric, qu'ils accusent d'avoir prolongé le servage de l'allemand dans toute l'Allemagne[2]. On pourrait croire qu'ils écrivent sous l'emprise de leurs passions, il n'en est rien : la sujétion contre laquelle ils s'emportent a réellement existé.

1. T. I, p. 154-155.
2. Sous Frédéric II, « le français était la langue de toute la cour : française était la langue des négociations, des déclarations de guerre, des conclusions de paix, au cœur même de l'Allemagne, comme à Hubertsbourg et à Teschen, et celle des réunions savantes ; française, dans toute l'Europe civilisée, la langue des États et des cours, de la Société noble et de toutes les classes supérieures dans les grandes villes ; la langue de la correspondance entre peuples étrangers et même la langue de nombreux auteurs qui, même en 1811, faisaient encore corriger leurs écrits à Paris (Radlof, *o. c.*, p. 26, d'après *Ober. Lit. Z.*, 1811, nº 51, p. 197) et même la langue du peuple jusque dans les classes inférieures, considérée, comme on s'en vantait souvent « comme la seconde langue maternelle des Allemands » (Id., *ib.*, d'après Sulzer, *Gesch. Daciens*, II Theil, 1781, p. 408). A cause de Frédéric II, la suprématie de la langue française, et partant la domination du français sur l'esprit, la pensée, les mœurs et la destinée des nations fut maintenue encore pendant un demi-siècle (Id., *ib.*, p. 27).

CHAPITRE V

LE THÉÂTRE FRANÇAIS A BERLIN

Vues générales. — Retour sur le passé. — L'histoire du théâtre français à Berlin ressemble sous certains rapports à l'histoire de la presse dont nous venons de parler : mêmes intermittences. Mais ici les causes d'interruption se laissent assez deviner. Un « État des Cours étrangères où il y a comédie française » inscrit : « Berlin, *en temps de paix* »[1]. La présence de nos acteurs fut en effet conditionnée surtout par des circonstances diplomatiques et militaires. L'action personnelle des souverains se fit toutefois sentir, elle aussi.

Ces causes réunies ont réduit à quelques années, qui forment trois épisodes séparés, l'histoire du théâtre français en Prusse[2]. Le premier, sur lequel nous sommes encore mal renseignés, remonte au début du siècle, lorsque triomphe l'influence francophile de la reine Sophie-Charlotte, seconde femme de Frédéric Ier. Lors de son voyage en France, en 1679, avec la duchesse de Hanovre sa mère, elle avait pu voir jouer la comédie à Fontainebleau et chez le duc d'Enghien, au Raincy. Une vingtaine d'années plus tard, lors de la visite de l'archiduc Joseph (le futur Joseph Ier, qui venait d'épouser Amélie de Brunswick-Lunebourg), elle régalait les nouveaux mariés d'un à-propos en français, joué sans doute à Lutzenbourg, sa résidence favorite[3], où Pœllnitz signale l'existence d'une « Comédie française »[4]. Nous savons par ailleurs que des danseurs français figurent déjà dans les dépenses de la Cour pendant l'année théâtrale 1684-1685[5].

Sophie-Charlotte meurt en 1705 et les comédiens perdent en elle leur plus influente protectrice. Néanmoins Frédéric Ier cherchait

1. Chevrier, *Observateur des Spectacles*, 1er janvier 1762, t. I, p. 147.
2. La source principale reste à l'heure actuelle l'important ouvrage de J.-J. Olivier, *Comédiens français dans les Cours d'Allemagne*. Le tome II est entièrement consacré à la Prusse.
3. Aujourd'hui Charlottenbourg, en souvenir de la souveraine.
4. J.-J. Olivier, *o. c.*, t. II, p. 6.
5. Brachvogel (*Geschichte des Königlichen Theaters*, t. I, p. 43-44), donne des pièces comptables relatives à ce corps de ballet, qui s'échelonnent du 16 mars au 26 décembre ; le danseur Saint-Romain figure encore dans une pièce du 16 mars 1684.

trop à copier Louis XIV, pour ne pas avoir son personnel des Menus-Plaisirs. En 1706, il appelle la troupe Du Rocher, qui se trouvait à Tournay; ses membres seront considérés comme « officiers ordinaires de la Cour de Prusse » et devront jouer deux fois par semaine devant Sa Majesté; les autres jours ils pourront jouer pour le public de Berlin [1].

La troupe Du Rocher devait être médiocre; elle était composée des débris de la troupe Fonpré, qui venait de se disloquer en Belgique, et comprenait des acteurs comme Clavel, qui n'avait sans doute jamais joué en France, et qui n'y était probablement pas né. Cependant ces « Français de seconde zone » purent se maintenir, éliminer même tous leurs concurrents allemands [2]. En 1709, un des leurs fait réprésenter un à-propos de sa façon : l'*Impromptu des Bergers de Potsdam*, en l'honneur des rois de Danemark et de Pologne ; l'année précédente il avait déjà célébré, dans le *Triomphe de l'Amour et des Plaisirs*, le troisième mariage de Frédéric Ier avec Sophie-Louise de Mecklembourg-Schwerin. Mais cette fois son zèle fut mal récompensé. La nouvelle Reine était une piétiste rigoureuse : elle fit congédier les comédiens.

L'avènement de Frédéric-Guillaume en 1713 ne leur fut pas plus favorable : le Roi-Sergent ne s'intéressait guère au théâtre ; dans ce domaine, les marionnettes et quelques facéties de « Hanswurst » lui suffisaient. Mais le prince royal avait des goûts plus relevés. A défaut d'une troupe qu'il ne pouvait entretenir, il eut, dans sa résidence de Rheinsberg, dont nous avons parlé, un petit groupe d'amateurs jouant des pièces françaises : *Mithridate* en 1736, *Œdipe* en 1737, *L'Enfant prodigue* et *L'École des amis* en 1738, *Édouard III* et *La Prude* en 1740 [3].

Installation d'une troupe régulière. — Devenu Roi le 1er juin de la même année, Frédéric II manifeste bien vite le désir de rétablir une troupe française, puisque, dès le 26 juillet, un de ses agents lui recommande une actrice de La Haye. Pour le 1er juin 1741, il engage la troupe de Jean Sauvé De la Noue, qui jouait alors à Lille ; mais l'engagement fut rompu au dernier moment : la guerre de Succession d'Autriche venait d'éclater [4].

La paix de Breslau est à peine signée que les négociations sont reprises. Le roi ne veut entendre parler que de répertoire français

1. J.-J. Olivier, *o. c.*, t. II, pp. 8-10.
2. Brachvogel, *o. c.*, t. I, p. 63.
3. J.-J. Olivier, *o. c.*, t. II, p. 25.
4. Id., *ib.*, pp. 28-30.

et d'acteurs français : il a, paraît-il, décidé une fois pour toutes que les Allemands ne sont capables ni d'écrire ni de jouer quoi que ce soit de convenable [1]. Le public était-il du même avis ? C'était, paraît-il, un public « obtus », dénué de sens littéraire, qui préférait peut-être les Français parce qu'ils bouffonnaient, mais qui aimait encore bien plus les acrobates et les pitres [2].

Dans l'été de 1742, nous trouvons des acteurs français au service du Roi.... Ils jouaient une fois par semaine, soit au palais royal, dans une salle élevée par Knobelsdorff, soit chez la Reine Mère, au château de Monbijou. Les journaux de l'époque mentionnent ces spectacles sans rien dire des artistes et des œuvres représentées. Une exception à ce laconisme regrettable : *Die Berlinische privilegierte Zeitung* mentionne que, le 9 août 1742, *Rhadamiste et Zénobie*, la tragédie de Crébillon, fut donnée à la Cour. Les acteurs étaient peu nombreux et, à de rares exceptions près, fort médiocres. La plupart n'étaient que des danseurs de l'Opéra qui s'exerçaient tant bien que mal à jouer la comédie. Ils interprétaient passablement Molière et le répertoire du Théâtre italien... Comme le marquait Voltaire, la troupe comique du Roi différait de ses troupes guerrières ; elle n'était pas la première de l'Europe [3].

Le marquis d'Argens fut alors chargé par le Roi d'en recruter une autre avec les meilleurs acteurs des troupes circulantes d'Allemagne et de France [4]. Le répertoire de la Comédie Berlinoise se composait principalement, cela va sans dire, des chefs-d'œuvre de Molière, de Corneille et de Racine, de Racine surtout, que le Roi adorait et savait par cœur. Cependant Regnard, Dancourt, Le Sage, Destouches, Gresset, La Chaussée, Boissy, Voltaire et Crébillon étaient aussi représentés souvent. Le nom de Marivaux paraissait moins sur les affiches.... La Cour de Prusse eut la primeur de quelques comédies.... Deux sont du Roi lui-même, la troisième du marquis d'Argens [5].

1. « Ein deutsches Schauspiel, sagt Schönemann als trauriger Prophet, werde in Berlin nicht aufkommen, weil Friedrich nun einmal das Vorurteil habe : kein Deutscher kann etwas vernünftiges schreiben, kein Deutscher Schauspieler kann vernünftig spielen » (Hans Oberländer : *Die geistige Entwicklung der deutschen Schauspïelkunst*, fasc. XV, des *Theatergeschichtliche Forschungen*, Hambourg, 1898, in-8°, p. 111).

2. « Das Publikum Deutschlands, musz man sagen, war stumpf. Für litterarische Bedürfnisse hatte es kein Geld ; für die französische Komödie etwas, für Lustspringer dagegen, Harlekinaden und Pantomime — viel ! » (Id., *ibid.*).

3. Lettre à Frédéric, Bruxelles, novembre 1742.

4. J.-J. Olivier, *o. c.*, t. II, p. 32. Nous n'en connaissons que les premiers sujets. C'étaient le sieur Rosembert, Favier, Desforges, *jeune premier* accompli, sa femme qui jouait *les rôles de caractère*, Madame Hauteville, Mademoiselle Babet Cochois et son frère (Id., *ib.*, t. II, p. 34).

5. Id., *ib.*, t. II, p. 45.

Succès et échecs. — Le résultat ne fut encore une fois pas brillant [1]. L'arrivée de Voltaire à Berlin, en juillet 1750, donna un nouvel éclat aux représentations des acteurs français. Pourtant, c'est surtout la comédie de société qui fut en honneur à la Cour. L'auteur de *Zaïre* fit bâtir un petit théâtre d'amateurs assez joli dans l'antichambre de la princesse Amélie [2]. Les meilleurs artistes de cette troupe étaient le prince Auguste-Guillaume, le prince Henry et le prince Ferdinand, la princesse Amélie et Lady Tyrconnel [3]....

Aux jours de fête, on jouait les auteurs français à Potsdam. Le *Journal Historique des Fêtes que le roi a données à l'occasion de l'arrivée de leurs Altesses Roiale et Serennissime de Brandebourg-Bareith au mois d'août 1750*, parut en français. Il rapporte qu'on donna en français l'*Iphigénie* de Racine et deux comédies de Molière. Moore, dans ses *Lettres*, nous a parlé de ces représentations, où les tragédies et comédies françaises alternaient avec les opéras italiens. Frédéric II aimait surtout la tragédie, et *Œdipe* était sa pièce favorite [4].

Interruptions. — Autre chose était de gagner le public. On n'y réussissait guère, semble-t-il [5], car la troupe officielle harcelait de ses demandes d'argent un prince cultivé, mais économe, ou du moins porté vers des dépenses d'un autre ordre. En 1754, la comédie française était en complet désarroi, quatre acteurs seulement restaient, abandonnés de tous leurs camarades ; vaille que vaille, on engagea de nouvelles recrues pour l'année suivante, qui fut la dernière : la Guerre de Sept Ans amena, dès 1756, le renvoi de tous les Français [6].

Au reste, dès le commencement de l'année 1763, le roi reprit des comédiens français à son service [7]. L'enthousiasme du souverain

1. Bruno Völker, *Die Hamlet-Darstellungen Daniel Chodowieckis und ihr Quellenwert für die deutsche Theatergeschichte des 18ten Jahrhunderts*, p. 8 (fasc. XXIX des *Theatergeschichtliche Forschungen*, Hambourg et Leipzig, 1916, in-8°).

2. Lettre de Voltaire à Mme Denis, Berlin, 12 sept. 1750.

3. J.-J. Olivier, *o. c.*, t. II, p. 42.

4. Voir *Lett.*, t. II, p. 187, lett. LXXIV.

5. C'est une représentation de *L'École des Femmes* qui en 1753 inspira la première planche du graveur Chodowiecki. Il est permis de croire qu'il travaillait pour la « société ».

6. J.-J. Olivier, *o. c.*, t. II, pp. 44 et suiv. Si les acteurs français quittèrent Berlin, ils ne regagnèrent pas tous la France, et une partie d'entre eux se rendirent dans les Cours allemandes où la politique n'empêchait pas les princes de s'adonner à un de leurs plaisirs favoris (Id., *ib.*, t. II, p. 45).

7. « Nous aurons aujourd'hui la Comédie, qui ne sera pas trop bonne, car il n'y a ici qu'un commencement de troupe » (lettre de D'Alembert à Mlle de Lespinasse, 1er août 1763. *Trois mois à la Cour de Frédéric*. Lettres inédites de D'Alembert publiées et annotées par G. Maugras, dans J.-J. Olivier, *o. c.*, t. II, p. 49-50).

semble avoir été alors quelque peu refroidi. Aux représentations des acteurs, il préférait celles que lui donnaient ses neveux et nièces, dans l'intimité. Mais l'accroissement de la colonie française de Berlin rendit nécessaire le rétablissement d'un théâtre public : il devait vivre une quinzaine d'années encore, d'une vie souvent précaire et agitée.

Le premier entrepreneur, Andreas Berger, qui avait débuté en jouant des pantomimes, puis des opéras-comiques, ne réussit pas. La troupe d'Hamon et Raynault, qui le remplaça en 1768, ne put tenir que jusqu'en septembre et céda la place à la troupe Fierville, renvoyée à son tour en 1771 [1]. Tour à tour Blainville et Mlle Sainte-Treuze, Chavanes, qui fit faillite en 1774, puis Neuville essayaient, mais en vain, de conduire l'entreprise, dont le roi finit par confier la direction non plus à un comédien, mais à un fonctionnaire, le baron d'Arnim. Ce nouveau régime aurait-il été plus favorable au théâtre français ? Il est impossible de le savoir, puisque, en 1778, la guerre de Succession de Bavière amenait une fois de plus le renvoi de la troupe. Et cette fois la fermeture fut définitive ; les comédiens français ne devaient plus reparaître qu'au siècle suivant sur la scène berlinoise [2].

Causes de ces échecs. — Il semble bien que de sérieux efforts avaient été faits, durant cette période, et spécialement au cours des dernières années, pour relever le niveau artistique de l'entreprise : Dorival, qui fut ensuite accueilli par la Comédie-Française, faisait partie de la troupe de La Chavanes [3] ; en 1774, on accueillit Aufresne, qui avait dû quitter Vienne [4] ; l'année suivante on dépensera encore sans compter pour faire venir Lekain [5]. Mais le passage de quelques « grandes vedettes », la présence même de bons éléments permanents ne suffisent pas à faire vivre une

1. Cette même année (1771), la troupe qui n'avait jusque-là joué qu'à la Cour, obtint, par lettres-patentes, l'autorisation de donner des représentations publiques (J.-J. Olivier, *o. c.*, t. II, pp. 52-59, et 141, n. 5 et 6). Ces représentations avaient lieu trois fois par semaine, le mardi, le jeudi et le samedi, et se poursuivaient toute l'année, la Comédie française ne fermant ses portes que pendant un mois, au moment de Pâques. C'est à cette époque que l'acteur berlinois Sticotti traitait en français de l'art du comédien (Voir *Garrick ou les Acteurs Anglois*, ouvrage que Diderot, il est vrai, juge « écrit d'un style obscur, entortillé, boursouflé »).

2. J.-J. Olivier, *o. c.*, t. II, pp. 50-59.

3. Id., *ib.*, t. II, p. 55-56. — Les Archives de la Comédie-Française (Conflits des Théâtres de province, 1778) possèdent une lettre de Langlois de Courcelle à Dorival lui rappelant l'époque où ils jouaient ensemble à Berlin, Dorival tenant « le premier emploi ». — Il ne dut rentrer en France qu'au renvoi de la troupe, puisqu'il figure encore sur un *Theater Kalender* de 1777 (Id., *ib.*, t. II, p. 61).

4. H. Clouzot, *L'ancien théâtre en Poitou*, p. 322.

5. La Harpe, *Corr. litt.*, XX : « Lekain est allé jouer en Prusse ; le prince Henri

troupe ; elle fait ressortir d'une façon plus choquante la médiocrité de l'ensemble.

Il semble bien que les troupes françaises qui jouèrent à Berlin furent instables et peu homogènes ; peut-être y aurait-il également des réserves à faire sur la probité de leurs chefs. Actuellement nous connaissons trop mal ce personnel circulant pour affirmer davantage, mais le peu que nous savons suffit à faire naître bien des soupçons. Or, à Berlin, nos acteurs risquaient d'avoir pour juges leurs compatriotes réfugiés, que leur culture française et leurs sentiments peu francophiles devaient porter à la sévérité. Il paraît également que les troupes allemandes [1] menèrent une âpre lutte contre ces concurrents étrangers [2].

Néanmoins les causes de ces insuccès renouvelés doivent, suivant nous, être recherchées ailleurs, je veux dire dans la répugnance des milieux berlinois. Guibert, dans une relation d'un voyage fait en Allemagne en 1773, rapporte que le Roi avait favorisé les représentations françaises de dessein prémédité, quoiqu'il « y allât rarement » ; il estimait que c'était là un moyen de « polir les esprits » et « d'accréditer l'usage de la langue française, qu'il parlait toujours » [3]. L'observation paraît de tous points vraisemblable, Frédéric avait fondé sur le théâtre français des espoirs qui ne se réalisèrent pas ; je veux dire que, si le théâtre de Cour fit fureur, le théâtre public végéta.

Ceux qui avaient reçu l'empreinte du Roi-Sergent la gardaient, et les nouveaux-venus, entrant dans ce milieu déjà bien prussien, partagèrent les répugnances de leurs aînés.

Le public lui-même paraît avoir éprouvé très anciennement une véritable aversion pour nos usages et nos manières. On nous conte que, dès 1734, on jouait à Berlin une pièce où paraissaient des marquis français, d'abord scintillants d'esprit, qui finissaient par être rossés, et la salle d'applaudir [4]. La discipline, même en Prusse, ne commande pas absolument les goûts. Par respect pour les préférences du roi Frédéric, on ne protestait pas. Mais la docilité n'allait pas jusqu'à faire aimer ce dont il raffolait.

lui donne dix mille écus pour son voyage ; car, pour le roi de Prusse, il ne se soucie plus de littérature, il a autre chose à penser ». Cf. Moore, *Lett.*, t. II, p. 182, Lett. LXXIII.

1. Troupes de Dobbelin (1727-1793), de Koch (1703-1775).

2. Malheureusement on a jusqu'ici négligé d'étudier les rapports et les conflits entre les deux théâtres. Les ouvrages de Brachvogel et de J.-J. Olivier étudient l'histoire intérieure, pour ainsi dire, du théâtre allemand et du théâtre français ; l'histoire de leurs rivalités reste à faire.

3. *Journ. d'un voy. en All.*, t. I, p. 184.

4. Geiger, *Berlin*, t. I, p. 258.

D'autre part les guerres qui survinrent, quoiqu'elles n'eussent pas le caractère national des guerres modernes, n'étaient point faites pour changer des dispositions déjà liées à un orgueil que la victoire ne pouvait qu'augmenter. Pendant qu'elles duraient, nous l'avons vu, les représentations françaises étaient suspendues. Est-il à croire que ceux qui revenaient du champ de bataille fussent enclins à s'extasier sur la production intellectuelle des vaincus ?

Nous n'avons pas — et pour cause — de professions de foi, ni même d'aveux. Mais, à défaut de témoignages directs, il reste ceux des voyageurs, qui ont constaté l'état de l'esprit public. « Les habitans, dit encore Guibert, et la garnison sur-tout, se portent en foule au théâtre allemand, qui est le comble du ridicule et de la barbarie »[1]. La phrase est révélatrice. Une lettre de l'Anglais Moore confirme ce témoignage. Elle nous dit que « les Dames de la cour ressemblent plus aux Françoises que toutes celles qu'[il avait] vues jusqu'à présent». Il cite des noms : Mademoiselle de Hartfeld, première fille d'honneur de la Reine, etc. Mais en même temps il rapporte que certainement « les mœurs et la façon de penser des François ont fort peu d'influence sur celle des officiers Prussiens »[2].

Limites de l'insuccès. — Je ne voudrais pas laisser croire pourtant que l'influence du théâtre français en Prusse ait été nulle. D'abord il ne conviendrait pas de passer sous silence l'histoire du théâtre qu'avait créé chez lui le frère de Frédéric II. Élevé à la française par Mme de Jaucourt, le prince Henri avait suivi l'exemple de Frédéric, et institué un théâtre de société. Il lui arriva même de s'essayer dans la tragédie — en français[3]. Dans son château de Remusberg, Baculard d'Arnaud fut son commensal; il fit partie aussi de son entourage à Berlin, et, rentré en France, resta en correspondance avec lui[4]. Lorsque le prince reçut sa sœur, la princesse Amélie, en 1766, c'est « sous le nom d'Astrée » qu'elle y fut accueillie. Un cavalier de la Cour, costumé en Sylvain, lui adressa un compliment en vers français, à l'entrée du bois qui conduit à Remusberg, et les comédiens amateurs du château jouèrent à plusieurs reprises devant la Princesse. Le 16 août, on donna la *Sémiramis* de Voltaire[5]. Vers 1788, le personnel du théâtre

1. *O. c.*, t. I, p. 184. La tragédie se jouait souvent aussi. C'est en allemand que Schuch représentait Diderot.
2. *Lett.*, t. II, p. 148, Lett. LXIX.
3. Voir Moore (*Lett.*, t. II, p. 143-144, lett. LXVIII), qui parle des impressions que lui a données cette société et en particulier l'entourage de Frédéric de Brunswick.
4. Inklaar, *Bacul. d'Arnaud*, p. 23.
5. J.-J. Olivier, *o. c.*, t. III, pp. 1-8. La comtesse de Sabran, réfugiée à Rheinsberg,

du château s'était presque entièrement renouvelé et le théâtre avait passé entre les mains d'acteurs de profession. Les spectacles y continuaient ; ils durèrent jusqu'à la mort du prince Henri, en 1802.

D'autre part, à Berlin même, si la grave tragédie française ou la fine comédie n'enthousiasmaient pas la société prussienne, l'opérette avait un grand succès auprès d'elle pour les mêmes raisons qui faisaient le succès des chansons grivoises et des contes légers. Les comptes rendus et les annonces des journaux, même allemands, font foi qu'à Berlin on lisait J.-B. Rousseau, Gresset[1], Crébillon fils, Collé, beaucoup plus que les philosophes. De même on joua Sedaine, Favart, Marmontel, Anseaume plus que Molière. Moncrif fut le poète que les Allemands lurent et aimèrent le plus. Et le français de cet ordre de productions, alerte, badin, spirituel, représentait aussi une forme du génie du temps. La vogue qu'il eut ne saurait être négligée. Longtemps après que Lessing eut gagné sa cause dans sa campagne contre la tragédie française classique, l'influence de l'opérette et de la chanson légère subsista. Il en naquit une école d'opérette et de chanson allemandes. Christian-Félix Weisse fut l'adaptateur le plus aimé des opérettes françaises et anglaises; Schickler, Michaelis, Eschenburg, Engel isolèrent davantage de l'opérette les airs propres à se répandre et ainsi se développa la chanson burlesque allemande, dont Bürger, dans sa première période, nous a donné des spécimens célèbres. Il y a là quelque chose qui procède de nous.

Conclusion générale sur la Prusse. — Il est temps de conclure. On a souvent cité les lettres où Voltaire dit son étonnement : « Je me trouve ici en France. On ne parle que notre langue... En qualité de bon patriote, je suis un peu flatté de voir ce petit hommage qu'on rend à notre patrie, à trois cents lieues de Paris »[2]. « La langue qu'on parle le moins à la Cour, c'est l'allemand. Je n'en ai pas encore entendu prononcer un mot. Notre langue et nos belles-

en 1791, écrit : « Deux fois par semaine nous avons d'excellentes représentations théâtrales... On donne les meilleures pièces du théâtre français » (Id., *ib.*, t. III, p. 25).

1. Voir l'ode de Frédéric à Gresset :

> Au centre du bon goût, d'une nouvelle Athène
> (l'Athènes de la Sprée),
> Tu moissonnes en paix la gloire des talents,
> Tandis que l'univers de ton heureuse veine
> Admire les accents,
> Berlin en est frappée.....

2. Au Marquis de Thibouville, Potsdam, 24 oct. 1750.

lettres ont fait plus de conquêtes que Charlemagne »[1]. On se contraignait, il n'y a pas de doute, devant le maître ; Voltaire de son côté, arrangeait un peu la réalité. Mais l'impression qu'il rapporte était bien celle que donnait alors la Cour de Prusse.

Ce fut une surprise pour nos officiers faits prisonniers à Rossbach. Ils se croyaient chez eux. L'illusion eût été bien autre encore, vingt ans plus tard. « Des Étrangers de distinction ont quelque fois été tentés au premier coup d'œil, disent Erman et Reclam, de prendre Berlin pour une ville Françoise. Parmi la Noblesse et dans toutes les sociétés de personnes bien élevées, on parle le François aussi communément que l'Allemand »[2].

1. A Mme Denis, 24 août 1750.

2. « Les Colonies Françoises qui s'établirent en divers lieux dans le Brandebourg offrirent des ressources pour apprendre une langue dont il est difficile aujourd'hui de se passer et dont l'étude entre nécessairement dans le plan d'une bonne éducation. Il n'y a point de contrée en Allemagne où l'on parle le François plus généralement et plus purement que dans le Brandebourg. Nous nous rappellons la singulière impression que fit sur les Officiers François qui avoient été faits prisonniers à la bataille de Rosbach, non seulement cette multitude de personnes originaires de toutes les Provinces de France, mais aussi l'usage presque général de la langue Françoise à Berlin parmi les Nationaux même ; ils se trouvoient ici comme chez eux » (*o. c.*, t. I, p. 304).

A Sans-Souci, dit M. Desnoireterres, « nous sommes en France : nous retrouvons ses usages, ses modes, son langage, ses beaux esprits, ses savants, ses poëtes... Aux soupers du roi de Prusse se glissaient bien quelques Allemands, à la condition toutefois qu'ils laissassent à la porte ce qu'ils savaient d'allemand ; la majorité était française et présidée par un Français, car Frédéric est et sera par l'esprit, par le goût, un véritable Français. Il ne cachera pas plus ses préférences pour notre idiome, dont la précision et la clarté le ravissent, que son dédain pour la langue nationale... Les princes du sang, les grands seigneurs, les courtisans, les « honnêtes gens » parlaient français à Potsdam et à Berlin aussi bien qu'à Versailles ; et quand le maître voulait honorer quelqu'un d'une marque particulière d'amitié et d'estime, c'était en lui adressant une de ces épîtres en notre langue tant soit peu ternes, mais où ne faisaient défaut ni la philosophie, ni l'esprit, ni la malice » (*Voltaire et la Société au XVIIIe siècle*, t. IV, pp. 1-3).

CHAPITRE VI

LE RESTE DE L'ALLEMAGNE

Princes et princesses. — Voltaire définissait les Cours d'Allemagne : de vieux châteaux où l'on s'amuse[1]. C'étaient, à peu d'exceptions près, des colonies françaises, dit Rühs. Dans un curieux document[2], nous avons un Tableau des Princesses à marier en Europe, en 1725, dressé pour Louis XV. On y a tenu compte de leur connaissance des langues : Marie Leszczyńska : elle parle allemand fort bien, français sans accent (f° 96); — Louise-Dorothée de Saxe-Meiningen : elle parle français (98); — Charlotte-Guillelmine de Saxe-Eisenach : elle apprend à danser [et] la langue italienne; elle possède la française fort bien et sans accent (99); — Princesse de Saxe-Saalfeld (pas de prénom): Parlant peu français et mieux italien. « C'est une cour fort retirée, ne faisant ny fracas ny dépense » (101); — Autre princesse, sœur de la précédente (sans nom) : Ne parlant pas français, fort bien élevée (104); Sophie-Christine de Brandebourg : parle bon français (104). Vit à la cour de Brandebourg-Bareith.

Chaque petite Cour devait être un Versailles, chaque société noble un cercle de ducs, de marquis, de princesses et de comtesses françaises. Dans l'éducation, les mœurs, la langue, les buts et la conduite de la vie, les classes étaient nettement séparées. Herder résumera avec bonheur en 1797[3] l'impression qu'il avait gardée de ce temps. « En Allemagne, dit-il, il y a de grandes et de petites Cours, celles-ci sont en nombre considérable, celles-là sont huit ou neuf. Les deux espèces ont contribué en diverses manières à un même résultat. Les petits souverains, princes, comtes, barons mettaient leur bonheur à charmer des personnes de rang inférieur et à être encore plus charmés qu'elles ».

Presque tous vont en France, presque tous passent des années entières à Paris ou à la Cour, avec une suite respectable. Ne vont-

1. Cité par Sayous, *Le XVIIIe Siècle à l'Étranger*, t. II, p. 364.
2. Arch. Aff. Étr., 314, f°s 96 et suiv.
3. *Briefe zur Beförderung der Humanitæt*. Riga, 1797, p. 25-26.

ils pas rapporter le goût qu'ils ont pris là dans leur résidence, c'est-à-dire dans des centaines et des centaines d'endroits d'Allemagne ? Ils les communiquent aussitôt à leurs Cours et à leurs sujets, grâce à l'influence que chaque souverain, grand ou petit, a sur l'esprit de ceux qui sont sous sa dépendance [1].

Certains princes ou grands seigneurs avaient même servi dans les régiments étrangers au service de la France, ainsi le Roi de Bavière, qui avait été colonel d'un régiment. C'était là une école pour la noblesse allemande, et ces officiers retournaient dans leur pays, transformés en « toqués » qui répandaient sur leur entourage les afféteries françaises.

Il n'y a pas lieu de s'étonner que des gens animés de cet esprit aient considéré la langue de leurs sujets comme un patois de rustres, peu digne d'eux, de leur situation dans le monde et de leur culture. A dire vrai, ils connaissaient souvent moins bien ce parler méprisé que celui qui faisait leurs délices [2], le seul qu'ils eussent appris par règles.

Je ne saurais faire ici un tableau complet des Cours allemandes ni suivre dans leurs oscillations les sentiments qu'on y éprouva à l'égard de notre culture. Je me bornerai à quelques exemples.

A Mannheim. — Charles-Théodore, électeur à Mannheim (1743-1770), était un personnage français par son esprit, par ses goûts. Ses occupations favorites étaient la lecture de nos romans et celle de nos comédies, qu'il pouvait applaudir au Kaufhaus. Il écrivait aussi volontiers, toujours en notre langue, dont il aimait l'élégance et la clarté [3].

L'Académie elle-même tempérait son latin, car Villoison pouvait écrire à Weimar : « M. Hemmer m'a donné un discours françois, lu à une séance de l'Académie de Manheim et composé par un Allemand, M. l'abbé Hæffelin, qui me paroît écrire en françois aussi bien que la plupart des membres de notre Académie françoise » [4]

Dans le Duché de Deux-Ponts. — Le duché de Deux-Ponts était gouverné par un prince de la maison Palatine, le duc Charles. Il avait eu pour précepteur un Français, l'abbé Salabert.

1. Herder, *o. c.*, p. 30.
2. Voir Rühs, *o. c.*, p. 328.
3. J.-J. Olivier, *o. c.*, t. I, pp. 21 et suiv.
4. Joret, *Villois.*, p. 479.

DANS L'ÉLECTORAT DE MAYENCE. — Von Erthal, l'Archevêque (1774), était un ami des lettres françaises. Il se faisait lire Montesquieu et Voltaire, et Perthes raconte qu'on trouvait chez les chanoines de Mayence le buste de Voltaire et sur leurs tables de travail les livres d'Helvétius.

Il y parut deux Gazettes françaises très importantes, l'une politique et historique, l'autre plus proprement littéraire, véritable revue critique de toutes les publications contemporaines[1].

EN HESSE-CASSEL. — En Hesse-Cassel, où notre influence était si ancienne, aucun prince ne poussa jamais son amour des choses de France aussi loin que le Landgrave Ernest-Louis. Louis IX (1768-1790) affectait de copier en cela aussi Frédéric II. Il ne lisait que nos écrivains et a entretenu une longue correspondance avec Voltaire.

EN WÜRTEMBERG. — C'est sous le Principat de Charles-Eugène (1737-1793), que l'influence française atteignit son apogée. Sa mère, une Thurn et Taxis, l'avait fait élever à la française[2].

Il était demeuré à Bruxelles jusqu'à l'âge de huit ans, et avait complété son éducation dans le milieu de Frédéric II[3]. Pendant que les gymnases et couvents du duché s'attardaient encore à une éducation toute latine, où le français n'était que facultatif, il fonda une école supérieure, la Karlsschule, où la principale matière d'enseignement littéraire fut la langue et la littérature françaises, que des maîtres français exposaient aux élèves. De même que l'École des Demoiselles, dirigée par Francesca de Hohenheim était une copie de l'École de Saint-Cyr de Mme de Maintenon, la Karlsschule formait une sorte d'Académie des Nobles. Les enfants y étaient Élèves, Maîtres, Cavaliers, Chevaliers et Grands-Chevaliers. Lorsque le prince Charles autorisait les Chevaliers à manger, il leur disait : « Dînez, messieurs »[4].

Casanova a vécu quelque temps dans ce milieu. « La cour de Wurtemberg, dit-il, était à cette époque la plus brillante de l'Europe[5]... Le duc était somptueux dans ses goûts..., mais ce qui lui

1. 1770 et suiv.
2. Honegger, *o. c.*, pp. 161-167.
3. Quand il le quitta, Frédéric lui fit don du *Miroir des princes ou instruction... pour le jeune prince Charles-Eugène de Wurtemberg* (Schanzenbach, *Fr. Einfl.*, p. 5).
4. Schanzenbach, *o. c.*, p. 6.
5. Le prince recevait de France des subsides pour entretenir un corps de dix mille hommes.

coûtait des sommes énormes, c'étaient les grands traitements, et, plus que tout, son théâtre »[1]. Nous en parlerons plus loin.

En Bavière. — L'Électeur de Bavière Max-Emmanuel (père de la Dauphine de France) écrivait à Villars dans un français très correct en 1702-1715[2].

L'Électeur écrit de même en français à son ambassadeur à Paris, le comte de Monasterol, qui était Savoyard ; celui-ci répondait naturellement dans la même langue. La correspondance entre Monasterol et Malknecht, secrétaire de l'Électeur, est également en français.

La mère de l'Électeur, Adélaïde de Savoie, était, il est vrai, française d'éducation. Elle avait donné pour précepteur à son fils un Français, le marquis de Beauvau, et des compagnons natifs de Savoie; de sorte qu'on parlait français ou italien dans l'intimité de l'Électeur[3].

A Gotha. — Si La Beaumelle n'y fut pas reçu comme il l'espérait, c'est que d'autres Français, dont Voltaire, l'avaient desservi auprès du Duc et de la Duchesse ; cette Cour ne faisait pas exception à la règle. La toute puissante Mme de Brechwald, grande maîtresse du palais, la « Sévigné de la Thuringe », était en correspondance avec Voltaire. Le professeur et conseiller aulique Mascow, M. de Thun, ancien précepteur du prince héritier, recevaient régulièrement les gazettes de Paris.

En 1705, des Cahiers de Lecture y paraissaient par livraisons mensuelles, formant au bout de l'année un volume. Samuel Élisée Bridel en était, avec le baron de Bilderbeck, un des principaux rédacteurs.

A Weimar. — Dans Weimar, qui allait bientôt devenir l'Athènes allemande, sous l'impulsion de la Duchesse Amélie, élevée à la Cour de Brunswick et devenue Régente (1750), on vit arriver des savants étrangers, parmi lesquels un Français, Ansse de Villoison, qui eut l'honneur d'être le professeur de grec de la Duchesse[4].

Le premier soin d'Anne-Amélie avait été d'attirer à sa Cour Wieland, et ce choix indique où allaient ses préférences littéraires.

1. *Mém.*, t. IV, p. 35-36.
2. Voir ses lettres publ. dans Voguë, *Villars*, t. II, pp. 183-428 ; une est autographe (p. 421). L'Électrice de Bavière écrit aussi à Villars en français (5 oct. 1703, *ib.*, p. 384).
3. Voguë, *o. c.*, t. I, p. 9.
4. A. Caumont, *Gœthe*, p. 14, cf. Joret, *Villoison*.

Charles-Auguste, son fils, avait bien entendu fait à Paris et à Versailles le séjour de rigueur, fréquentant académies, salons et ateliers[1]. Il y enverra plus tard son fils. Il était nourri de nos auteurs au point de ne pouvoir goûter la *Jeanne d'Arc* de Schiller à cause de *La Pucelle* de Voltaire. Jusqu'à la fin de sa vie il exigea qu'on jouât sur son théâtre des pièces de Racine et de Voltaire. Les principaux personnages de sa Cour étaient pénétrés de culture française. Krauss, son peintre décorateur, venait de Paris. Un Français, Destouches, dirigeait ses concerts. Son ancien précepteur, von Knebel, avait servi longtemps dans la garde de Frédéric II, à Potsdam. C'était de plus un écrivain du groupe anacréontique allemand, lequel se rattachait à nos poètes légers. Nous avons mentionné Wieland, le représentant par excellence de l'esprit français en Allemagne. A côté de lui Musæus, son disciple, imitait Charles Perrault et nos conteurs. De Paris, Villoison, jouant les Grimm, tenait la Cour au courant[2].

Dans l'Électorat de Saxe. — Les Saxons, remarque le baron de Pœllnitz, affectent plus que tous les autres Allemands d'imiter les Français, avec lesquels ils sympathisent beaucoup. La Cour, tour à tour électorale et royale de Dresde, poussait très loin cette imitation. Au reste les Français y étaient rares — comme les Saxons — les grandes charges y étant occupées par des Prussiens, des Danois, des Italiens ; mais la langue de France, sa politesse et sa littérature y régnaient, et, pourvu qu'on fût assez français, on y était assez allemand[3].

1. Voir sur son voyage, Joret, *Villois.*, ch. III, pp. 54 et suiv.
2. Joret, *Villois.*, pp. 87 et suiv. Cf. l'Appendice.
3. Sayous, *o. c.*, t. II, p. 365-366. Cf. une longue description de Pœllnitz dans ses *Lett. et Mém.*, t. I, pp. 152 et suiv.

CHAPITRE VII

LE THÉÂTRE FRANÇAIS DANS LES COURS

Durant tout le siècle la tragédie et la comédie françaises furent un des divertissements favoris de toutes ces Cours. Il suffirait pour l'attester de ces passages de troupes nomades que l'on remarque à toutes les époques, spécialement au voisinage de la frontière : la troupe Du Vallon, qui joue à Maestricht au printemps de 1737, venait de Normandie et continue sa route vers l'Est [1] ; d'Hannetaire, lorsqu'il arrive, en novembre 1744, à Liége, venait de jouer chez le prince de Waldeck et à Aix la Chapelle [2] ; en septembre 1766, une troupe qui donne des représentations françaises à Maestricht venait d'Allemagne et elle y retourne [3]. Un témoignage contemporain nous prouve que ce ne sont pas là des accidents isolés : dès 1735, il y avait, d'après le marquis d'Argens, des comédiens français dans presque toutes les Cours [4].

En Bavière. — C'est en Bavière qu'on trouve les traces les plus anciennes du passage d'acteurs français. Entre 1667 et 1671 déjà, les anciens « Comédiens de Melle d'Orléans » sont à Munich avec le titre de « Troupe Françaisé de l'Électeur de Bavière » et jouent *Tartuffe* et *Rodogune,* en même temps que d'autres œuvres, oubliées aujourd'hui, le *Cosroès* de Rotrou, le *Thémistocle* de Du Ryer, *La Dame d'intrigues* de Chappuzeau, le *Prince restably* de Guérin de Bascal [5]. D'autres Français font à Munich un séjour de deux ans et demi, de janvier 1702 au mois d'août 1704 ; c'est la défaite d'Hochstaedt qui les oblige à s'enfuir [6].

1. Faber, *Hist. du th. fr. en Belgique,* t. I, p. 131.
2. Id., *ib.*, t. I, p. 115, et H. Liebrecht, *Comédiens français d'autrefois à Bruxelles,* p. 170.
3. Faber, *o. c.*, t. I, p. 225-226.
4. Il dit même à cette date : « dans toutes les cours » (lettre XI, à la suite de ses *Mémoires* (La Haye, 1735, in-12, p. 274) ; c'est seulement en 1744, dans ses *Lettres philosophiques et critiques* (La Haye, 1744, in-12, p. 215), qu'il atténuera un peu. Cette correction n'aurait-elle pas été causée par la disparition de la troupe de Bavière en 1743 (voir plus bas) ?
5. H. Liebrecht, *Hist. du th. fr. à Bruxelles,* p. 69.
6. Id., *ib.*, p. 89, et K. Trautmann, *Französische Schauspieler am Bayrischen Hofe* (*Jahrbuch für Münchener Geschichte,* p. 233).

L'interruption du spectacle fut probablement assez courte, puisque, dès 1706, on signale à Munich la représentation du *Franc-Bourgeois*, comédie en cinq actes, en vers, dont l'auteur était belge, il est vrai[1]. Mais, en 1711, c'est bien une troupe française que l'Électeur prend à son service, et une troupe importante sans doute, si l'on en juge par les frais de charroi considérables payés pour le transport de ses bagages entre Arras et Namur. Sont-ce les mêmes comédiens que l'on retrouve à Munich de 1715 à 1722 ?[2] Nous ne saurions le dire ; du moins peut-on affirmer que la Bavière possédait alors un spectacle français presque permanent. Les représentations devaient être fréquentes : on en donna vingt-sept en deux mois, du 15 janvier au 19 mars 1719[3].

Les largesses du Prince témoignent aussi de la faveur qu'il accordait à nos acteurs : en 1720, au moment de leur départ, Lesage et Beaupré reçoivent, à titre de gratification ou d'indemnité de voyage, le premier 150 florins, le second un an d'appointements[4], c'est-à-dire une somme équivalente ou même légèrement supérieure[5]. Lorsqu'on voulut engager l'acteur Duclos, les dettes qui le retenaient en Hollande furent payées sur la cassette de l'Électeur[6].

La mort de Max-Emmanuel (26 février 1726) n'interrompit cette brillante fortune que pour la durée du deuil officiel. Charles-Albert était encore plus entiché que son père du théâtre français. Au cours d'un voyage en Italie, en 1714, il s'était vu contraint de subir une « stricte et interminable quarantaine » et, pour tromper l'ennui de cette captivité sanitaire, il avait joué dans sa chambre, avec « les cavaliers de sa suite », des scènes du *Cid*, de *Cinna*, de *Rodogune*, du *Misanthrope*[7]. Pendant son séjour à Paris, du 2 septembre au 22 octobre 1725, il avait assisté à des représentations d'*Iphigénie*, de *Tartuffe*, de *L'Été des coquettes* ; il n'avait même pas dédaigné les spectacles de la Foire Saint-Laurent[8]. Dès son avènement il appela une troupe française qui restera jusqu'à l'invasion de la Bavière en 1743 ; il travaillait à la reconstituer en 1745, lorsque la mort le sur-

1. Faber, *o. c.*, t. II, p. 57.
2. Trautmann, *o. c.*, p. 249.
3. Id., *ib.*, p. 258.
4. Id., *ib.*, p. 320, n. 399 et 405.
5. Id., *ib.*, p. 266, nous donne les appointements des acteurs de 1732-1733 : la plupart touchent 150 fl., mais les deux principaux, Duclos et Préfleury le cadet, en touchent 187.
6. Id., *ib.*, p. 330, n. 476.
7. Id., *ib.*, p. 264. La quarantaine aurait duré du 21 décembre 1715 au 29 janvier 1716.
8. Id., *ib.*, p. 264.

prit. Le théâtre français paraît avoir disparu avec lui, bien que Chevrier, informateur peu sûr, il est vrai, mentionne encore en 1762 la Cour de Munich parmi celles qui accueillent régulièrement nos comédiens [1].

Ainsi les spectacles de langue française avaient persisté pendant trois quarts de siècle au moins, ce qui est déjà considérable. Mais deux faits méritent particulièrement d'être signalés. C'est d'abord qu'ils firent naître dans l'aristocratie le goût des représentations d'amateurs : en juin 1739, des membres de la famille régnante et des gentilshommes de la Cour jouaient à Mölk, devant l'Impératrice-mère Wilhelmine-Amélie, *Athalie* et *Le Mari retrouvé* ; en octobre 1744, l'Électeur était à peine rentré dans sa capitale, que les princes et princesses donnaient devant lui un opéra d'*Agrippa* [2]. D'autre part il convient de remarquer la qualité du répertoire : Corneille, Racine et Molière, Regnard, Dancourt et Destouches sont largement représentés ; on ne s'étonne pas de voir à côté de leurs noms ceux de Thomas Corneille, de Crébillon père et de Campistron, alors applaudis en France ; la présence de Pradon et de Leclerc surprend davantage, de même que certaines préférences et certaines exclusions [3]. Mais ces faits intéressent l'histoire du goût plus que celle de la langue ; il reste que le français était représenté, dans ces spectacles, par des œuvres d'une réelle tenue littéraire, et d'une valeur véritable bien souvent.

A Bayreuth, la vie théâtrale fut active, de 1747 à 1762. La Margrave Wilhelmine aimait si passionément la comédie que, pendant un voyage en France, en 1754, elle assista aux représentations dans les grandes villes qu'elle traversait, à Strasbourg, à Marseille. A Lyon, elle alla au spectacle trois soirs de suite [4]. Bon nombre d'acteurs restèrent à Bayreuth dix et douze ans, ce qui donne à croire que le succès fut constant et l'influence profonde [5].

A Anspach. — La Clairon demeura longtemps à Anspach, où elle était en relations intimes avec Charles-Frédéric-Alexandre, Margrave

1. *Observateur des Spectacles*, 1er janvier 1762, t. I, p. 147.
2. Trautmann, *o. c.*, pp. 267-269.
3. Trautmann, *o. c.*, pp. 256, 258, 260 et 265, donne un certain nombre de dates et de titres ; mais il est clair que la liste n'est pas complète et par conséquent la prudence s'impose. Néanmoins il est curieux de voir que *Le Cid*, *Horace*, *Mithridate*, *Tartuffe*, *L'Avare*, *Les Femmes savantes*, ne soient pas mentionnés ; que, dans le théâtre de Corneille, les préférences paraissent aller à *Rodogune*, jouée en 1719 et en 1731, à *Héraclius*, joué en 1719 et rejoué en 1723 deux fois en huit jours. Est-ce parce que la pièce avait fait plaisir, ou bien parce qu'on n'avait pas compris ?
4. J.-J. Olivier, *o. c.*, t. III, p. 94, n. 8.
5. Id., *ib.*, t. III, pp. 31-52.

d'Anspach, puis de Bayreuth, fils de la sœur du grand Frédéric, lequel avait été élevé par une Française et dédaignait d'aimer comme de parler en allemand[1].

A Mannheim. — Mannheim aussi semble avoir possédé une organisation permanente dès le règne de l'Électeur Charles-Philippe (1730-1742). Le comte de la Marck et le comte de Nassau-Weilburg, qui avaient tous deux vécu à Paris, furent, nous dit-on[2], les Gentilshommes de la Chambre de cette comédie française. Toute la haute société s'y empressa, les étrangers s'y donnèrent rendez-vous. A l'occasion d'une cérémonie, comme lors de l'arrivée de l'Électeur de Bavière Charles-Albert, la représentation française était une des réjouissances essentielles; bientôt les comédiens reçurent une subvention et portèrent le titre de Comédiens Français de Son Altesse Sérénissime Électorale[3].

Sous Charles-Théodore, dont la mère était française[4], la vogue de ces spectacles redoubla. En 1748 une salle fut aménagée au château, et quand, en 1753, Voltaire, qui venait de quitter Berlin, fut reçu par l'archiduc dans sa résidence d'été, à Schwetzingen, il eut la surprise d'assister à une représentation de *Zaïre*[5]. Neuf ans plus tard on représentait *Olympie* sur le même théâtre, avec toutes les ressources d'une machinerie très perfectionnée pour l'époque[6]. Pendant vingt ans le succès de la troupe se maintint.

Suivant Iffland, Charles-Théodore aurait été le premier prince allemand à renoncer au théâtre français et à « ériger un théâtre national »[7]. Par quel miracle et pour quelles raisons?

En Wurtemberg. — De 1757 à 1767, le Duc Charles-Eugène entretint, à côté d'un opéra italien sérieux et bouffon, une troupe française où passèrent quelques notabilités de nos troupes provinciales: Fierville le fils, qui fut nommé lecteur du Roi, le 29 mai 1759; Valville, le futur directeur du théâtre d'Amiens; Marianne et Rosette Dugazon, qui venaient de Bordeaux avec leur mère. Le

1. Du séjour de la Clairon et de ses bienfaits reste un souvenir à Anspach, le nom d'un petit parc, Claironswek (*Beitr. z. Gesch. der Anspachen..... Lande* de Jul. Mayer. Ansp., 1885; cf. Edm. de Goncourt, *Clairon*, p. 385).

2. J.-J. Olivier, *o. c.*, t. I, pp. 13 et 14. Cf. Pœllnitz, *Mém.*, t. II, p. 110.

3. Id., *ib.*, t. I, pp. 28 et 29.

4. C'était la fille unique de François Egon de la Tour d'Auvergne (J.-J. Olivier, *o. c.*, t. I, pp. 21 et 22).

5. J.-J. Olivier, *o. c.*, t. I, pp. 34 et 35.

6. Id., *ib.*, t. I, pp. 41 et 101, n. 97, où sont citées deux lettres datées des Délices, 30 août et 20 septembre 1762, relatives au « truc » du bûcher.

7. Voir *Mémoire* d'Aug. Guil. Iffland, trad[n] fr., Paris, Ponthieu, 1823, 8°, p. 86. Un grand opéra allemand fut joué pour la première fois en 1775.

fameux Noverre devint maître de ballets à Stuttgart le 1er mars 1760 ; « Vestris junior de Paris » fut engagé comme danseur sérieux, le 25 avril 1761 ; Jean Dauberval, comme premier danseur, le 1er novembre 1762. Même après le licenciement de la Comédie on retrouve encore des Français musiciens ou danseurs : le musicien Malter est engagé le 10 juillet 1769, la direction de l'École ducale de danse est confiée le 4 juin 1776 au maître de ballets Saunier « de Paris »[1].

A Cassel. — Les spectacles français durèrent vingt ans, de 1765 à 1785. Les dernières années furent peut-être assez difficiles : on constate alors que, parmi les acteurs dernier venus, plusieurs sont congédiés, ou même refusés lors de leurs débuts ; mais certains membres de la première troupe seront vraiment « adoptés » : Plante père et Armand jouent à Cassel pendant dix-neuf ans ; d'autres, comme Mme Évrard, Ricarville, Plante fils, Marville, Beaupré, séjourneront dix à quinze ans de suite. L'effectif de ces troupes appelle toutefois une remarque : de quinze, chiffre déjà considérable, le nombre des pensionnaires monte d'abord progressivement à dix-neuf, en 1771 ; à ce moment une première crise réduit la troupe à quatorze acteurs en 1772, à dix en 1774 ; ensuite le chiffre se relève un peu : il est à nouveau de quinze en 1781 et 1783, puis retombe à neuf pendant les deux dernières années[2].

Il serait bien intéressant de connaître les raisons de ces variations : querelles de coulisses ? diminution des ressources ? ou lassitude ? Dans cette dernière hypothèse, on pourrait se demander si le moment le plus brillant de l'influence française ne devrait pas être placé vers 1770 et si le déclin ne serait pas venu tout de suite après. C'est à peu près le moment où Berlin et Vienne commencent à se désaffectionner, où d'autre part les troupes allemandes redoublent d'efforts ; il y a peut-être là plus qu'une coïncidence.

En Saxe. — Dès 1699, une troupe française accompagnait l'Électeur à Leipzig, durant la foire d'automne (Michaelis messe) ; elle jouait encore à Dresde au Carnaval suivant, puis était remplacée à

1. Josef Sittard, *Zur Gesch. der Musik u. des Theaters am Würtembergischen Hofe*. t. II, pp. 58 et suiv., 198 et suiv.
2. J.-J. Olivier, *o. c.*, t. IV, pp. 5-17 — A Bayreuth l'effectif se maintient plus constamment, à quinze personnes à peu près, sauf de 1760 à 1762, où il se réduit à quatorze puis à treize.

grands frais par la troupe Deseschaliers[1] qui resta en Saxe jusqu'en 1705. En novembre 1708, l'Électeur, qui parcourait incognito les Pays-Bas sous le nom de comte de Torgau, engage lui-même la troupe de Villedieu, qui jouait au camp près de Lille, et qu'on apprécia fort à Leipzig dès le début de 1709 (Neujahr messe), à Dresde au Carnaval suivant[2].

En 1719, le budget de la troupe française était de 10 866 thalers pour vingt et un acteurs et actrices, tandis que la Comédie Italienne ne recevait que 5333 thalers pour seize personnes ; son répertoire était certainement d'une qualité littéraire très supérieure à celle des troupes françaises ambulantes à la même époque[3]. Jean Poisson, le fils de Raymond Poisson, s'y faisait apprécier non seulement comme acteur, mais comme organisateur de réjouissances et même comme poète de circonstance. Il prit une part active aux fêtes qui célébrèrent en septembre 1719 le mariage du prince héritier avec l'archiduchesse Maria-Josepha ; les livrets des divertissements qu'il composa étaient imprimés en français[4].

La *théâtromanie* se déclara dès lors à Dresde, et c'est peut-être un des premiers cas observés : au mardi-gras de 1726, des amateurs de la Cour électorale jouent *Démocrite* ; le 24 février 1727, *Le Grondeur* ; en novembre de la même année *Les Fâcheux*[5]. Ce goût persista même lorsque le nouveau souverain, Frédéric-Auguste II, eut témoigné dès son avènement son hostilité à l'influence française. Le 30 mars 1733, son « Directeur des plaisirs », qu'il jugeait trop francophile, avait été remplacé. Le 3 juin suivant, les comédiens étaient remerciés[6]. Néanmoins, le 23 juin 1751, ses courtisans n'étaient point guéris et s'amusaient encore à jouer le *Démétrius* de Métastase, *traduit en français* par la « Kurprinzessen », Maria-Anto-

1. Furstenau, *Zur Geschichte der Musik und des Theaters am Hofe der Kurfürsters von Sachsen*. Dresde, 1861-1862, 2 vol. in-8°, t. II, pp. 23 et 29. Cette troupe aurait compris 13 acteurs, 18 actrices, 8 danseurs, 7 danseuses, 3 musiciens, 11 gagistes (machinerie, garde-robe, etc...) et 32 domestiques ; en tout 93 personnes, directeur compris. Son transport de Paris à Varsovie, par Strasbourg, Ulm, Vienne et Cracovie, aurait coûté 52305 livres ! Il est vrai que l'Italien Constantini, qui avait été chargé de la recruter et de l'amener, aurait été convaincu de malversations, disgracié et emprisonné.

2. Id., *ib.*, t. II, pp. 47 et 49.

3. Id., *ib.*, t. II, p. 136.

4. Id., *ib.*, t. II, pp. 145, 156, 157. Il est extrêmement curieux de noter que, parmi ces divertissements, quelques-uns annoncent de loin les paysanneries de Trianon. Dans une sorte de village, construit en bois derrière le jardin de la Résidence, les Français, acteurs, chanteurs, musiciens, danseurs, costumés en paysans, jouaient toutes sortes de rôles de chasseurs, maîtres d'école, juges de village (p. 158).

5. Id., *ib.*, t. II, p. 163.

6. Chacun des acteurs reçut trois mois d'appointements et 200 thalers pour frais de route (Id., *ib.*, t. II, p. 180).

nia elle-même, et aussi *L'Avocat Patelin, Zaïre, L'Impertinent*[1].

On trouverait, cela va sans dire, des faits de toute sorte, montrant l'expansion du théâtre français dans le reste du Saint Empire. Ainsi Casanova raconte que les dames de Trieste, ayant eu grande envie d'essayer leurs talents pour la comédie française, s'adressèrent à lui pour le choix des pièces et la distribution des rôles. Il ne nous apprend malheureusement ni quelles pièces on joua ni combien il y eut de représentations[2].

1. Id., *ib.*, t. II, p. 267.
2. *Mém.*, t. VI, p. 424-425.

CHAPITRE VIII

HORS DES COURS ET LOIN DES PRINCES

A Hanovre. — S'il faut rendre aux princes allemands la part qui leur revient de responsabilité, il ne faudrait pas croire que l'esprit d'obéissance ait tout fait. Le Hanovre appartenait à la maison d'Angleterre, et les ducs, étant devenus rois, n'habitaient plus le pays[1]; cependant Zimmermann pouvait écrire en 1769 : « On ne prononce pas ici un seul mot qui ne soit du français, on coquette en français, on plaisante en français, on s'embrasse en français ».

A Lubeck. — On signale seulement la présence d'une troupe de comédiens français et italiens, entre le 13 juillet et le 22 octobre 1753, et celle de la troupe Hamon, de mai à septembre 1769[2]; mais on reconnaît que la présence d'acteurs français dans le Nord de l'Allemagne n'était point une rareté[3]. Ici encore, il est probable qu'une recherche soigneuse et impartiale révélerait d'autres faits intéressants[4].

A Hambourg. — Mêmes plaintes qu'à Hanovre. Cramer, qui y réside, déplore le dédain où l'on tient l'allemand. « Dans beaucoup de sociétés distinguées de Hambourg, dit-il, notre pauvre langue

1. Dès la fin du xviie siècle la troupe de Scipion Clavel, qui portait le titre de « Comédiens du duc de Hanovre », circule dans l'Allemagne de l'Ouest et en Belgique (1681); on la signale à Bruxelles, à Liége, à Cologne, elle pousse même jusqu'à Dresde, au carnaval de 1696. Sans doute Cours ou Villes qui n'avaient pas l'opulence nécessaire pour posséder un théâtre permanent, subventionnaient-elles à tour de rôle, des « tournées » ?

2. Stiehl, *Geschichte des Theaters in Lübeck* (Lubeck, 1902), pp. 50 et 72.

3. Id., *ib.*, p. 51 : « Uebrigens zählten französische Schauspieler im Norden Deutschlands nicht zu den Seltenheiten ».

4. Lubeck devait être un lieu de passage important pour les comédiens qui se rendaient en Russie ou dans les pays scandinaves. La troupe Hamon paraît avoir circulé longtemps dans la région : on la trouve à Copenhague au début de 1774 (Arch. Opéra, Reg. Op. Com., n° 5, 27 février 1774) et à Hambourg, du 7 septembre au 13 octobre de la même année (Friedrich, *Ludwig Schröder*, Hambourg, 1889, t. I, p. 271). Aurait-elle continué à visiter l'Allemagne du Nord jusqu'au moment où elle se rend à Varsovie, pendant l'été de 1777 (Bernacki, *o. c.*, t. I, p. 133, n° 7) ?

maternelle est entièrement proscrite, il y a des jeunes gens qui prononcent jusqu'à leur nom à la française »[1].

Le théâtre français de cette ville mériterait une histoire détaillée et complète. Il ne s'agit pas là en effet d'un spectacle de Cour, dont l'existence est subordonnée aux goûts personnels du souverain, mais d'un théâtre de ville libre, qui ne peut se soutenir que par la faveur du public, au moins d'une certaine classe de public.

Or le théâtre français apparaît dans le grand port de l'Elbe presque aussi tôt qu'en Bavière, puisqu'une troupe est signalée dès 1675[2], et persiste bien plus longtemps, car la troupe de Mees Adam et Bursey, fuyant Bruxelles et les soldats de Jourdan, y viendra jouer en décembre 1794[3]. Seulement, nous sommes loin de savoir aussi bien que pour Munich ce qui s'est passé dans ce long intervalle.

En 1741, une troupe hollandaise annonce en français — ou à peu près — un spectacle de pantomime et de danse, précédé d'une traduction hollandaise de *Georges Dandin*[4] ; en 1748 on joue des « Comedies francois et italiens » (sic) sur le Grand Marché Neuf[5] ; en 1753, les Français font, paraît-il, une âpre concurrence à la troupe de Schœnemann, et Bigottini n'avait qu'à paraître, avec sa pacotille franco-italienne, pour ruiner l'œuvre d'éducation publique entreprise par l'artiste allemand[6] ; en 1762, Hambourg ne figure pas, dans la liste de Chevrier, parmi les villes d'Allemagne qui possèdent un spectacle français, mais, la même année, le comte de Modène écrit à Favart que les ministres étrangers, les nobles et même les négociants en réclament un[7], qu'il faudrait prendre toutefois des sûretés et

1. Reynaud, *o. c.*, p. 250. Il existe alors à Hambourg une *Gazette Politique*, dont le n° 1 est du vendredi 1er janvier 1751.

2. Liebrecht, *Hist. du th. fr. à Bruxelles*, p. 81.

3. Heinrich Harkensee, *Beiträge zur Geschichte der Emigranten in Hamburg*, t. I, p. 3. Cf. La Hontan, *Voyages en Dan.*, p. 599.

4. « *Arlequin Eclos dans un œuf par le Soleil* | *Veritable Pantomime* | *Remplie de nombre Demachines qui n'a jamœeis été Représenté* | *Ou* | *La force Delamagie Composée par le Sr Mikkuck* [Michu ?] *Danceur qui Executera un* | *pas dedeux de Pierot et pierrete* | *Et* | *Un Arlequin et Arlequine Letout desa Composition* | *Pur Raport aladepense on prendra double Seulement aux premieres places* | *A Cause delaposte lon Comencera à 7 heures et demie Lapiece Francoise* ». (Heitmüller, *Holländische Komödianten in Hamburg*, fasc. VIII des *Theatergeschichtliche Forschungen*, 1894, p. 120).

5. Ludw. Wollrabe, *Chronologie sämmtlicher Hamburger Bühnen*. Hambourg, 1847, in-8° ; à la date de 1748. Peut-être la troupe qui faisait ses annonces dans ce français approximatif était-elle une troupe étrangère ? Mais cela ne change rien au fait qu'elle jouait en français.

6. « Kaum war Schönemann fort, so nahm Bigottini mit seinen französischen und italienischen Komödianten das « kleine Komödienhaus beim Dragonerstalle » ein und verdarb mit seiner leichten Ware wieder alles was Schönemann mit Mühe... gewonnen zu haben meinte ». Haus Devrient, *J. F. Schönemann und seine Schauspieler Gesellschaft*, fasc. XI des *Theatergeschichtliche Forsch.*, 1895, p. 224.

7. Favart, *Mém. et Corr.*, t. II, p. 69, 31 déc. 1762.

n'envoyer qu'un homme « dont la probité sera sûre » ; car, expliquait-il, « on n'a point oublié ici les friponneries de quelques directeurs à qui l'on a fait des avances considérables et qui s'en sont allés ensuite, sans s'être mis en devoir de remplir leurs engagements ». A quelles troupes ce passage est-il fait allusion ? Il est regrettable qu'à notre connaissance on n'ait pas encore cherché à l'établir. Les tentatives d'Ackermann et de ses disciples Schrœder et Ekhof pour créer un théâtre national ne réussirent que difficilement[1].

Lessing et le théâtre français. — Survint Lessing, nommé alors directeur du Théâtre de la ville.

La Comédie de *Minna de Barnhelm* (30 septembre 1767) et la *Dramaturgie* de Hambourg apportaient à l'Allemagne des doctrines et un modèle de comédie nationale. La situation se renversa. Les tournées françaises abandonnèrent peu à peu la ville conquise par le génie allemand, à partir de 1770[2]. Le fait est capital. Il annonce comment la libération de l'emprise française allait se faire, quand un peu partout l'éclosion du génie national allait se produire. Il faut en noter la date tardive.

L'émancipation, du reste, n'eut rien de brusque. Ici — le fait est rare — on a des données statistiques. Une troupe qui joue à Hambourg, Hanovre, Leipzig, Lubeck et Gotha a donné :

ANNÉES		PIÈCES JOUÉES	TRADUCTIONS DU FRANÇAIS		REPRÉSENTATIONS	REPRÉSENTATIONS DE PIÈCES FRANÇAISES TRADUITES
1767-1769. .	Sur	147	69	Sur	507	295
1769-1771. .	—	92	44	—	534	216
1772-1775. .	—	116	45	—	603	205
1775-1779. .	—	176	72	—	876	342

A Francfort-sur-le-Mein. — Francfort est une des villes les plus intéressantes à étudier. Ce n'était pas une ville de Cour, elle n'était, comme ville d'élections, qu'un rendez-vous intermittent de princes, d'ambassadeurs, et de grands seigneurs. Le prince de Thurn et Taxis, qui s'y établit, n'en était point le souverain, mais l'hôte. Elle n'était pas non plus une ville d'Université, mais, chose peut-être

1. La chronologie des tournées d'Ackermann et de ses successeurs a été donnée par Rudolf Schlösser : *Vom Hamburger Nationaltheater zur Gothaer Hofbühne* (1767-1779), fasc. XIII des *Theatergesch. Forsch.*, Hambourg, 1895.

2. Cependant Ackermann et Schrœder s'y seraient encore rencontrés, suivant un autre historien, en 1774 et même en 1776, avec la troupe française d'Hamon. Voir Fr. Winter et Eug. Kilian, *Zur Bühnengeschichte des Götz von Berlichingen*, p. 44 (fasc. II des *Theatergesch. Forsch.*, Hambourg, 1891) ; cf. Wollrade, *Chronologie*, aux années.

plus intéressante, elle était une ville de librairie, où toute une bourgeoisie, même en dehors des gens qui en trafiquaient, était familière avec les livres. Elle n'était pas une colonie calviniste, quoique plusieurs l'avoisinassent. Enfin elle est la patrie où naquit Gœthe et aussi Klinger, où parurent les *Frankfurter Gelehrte Anzeigen,* l'organe du *Sturm und Drang*. De sorte que nulle part on ne peut mieux suivre que dans ce centre l'histoire de l'influence française qui atteignit son apogée entre 1760 et 1770[1].

Nulle part on ne démêle mieux les causes diverses qui la favorisent, je dirais presque l'imposent. Tout y joue un rôle, la politique d'abord, cette politique à laquelle s'en prendront les adversaires, et dont ils grossiront systématiquement l'influence, ensuite le contact, les relations d'affaires, le commerce intellectuel.

En 1740, le peuple francfortois était fort hostile à la France et aux Français. De Loen nous rapporte un incident qui le prouve. Un incendie ayant éclaté dans les cuisines de l'ambassade, le peuple accusa les Français d'avoir voulu mettre le feu à la ville. Dès lors il devint dangereux de parler français à Francfort. Lui-même, en passant avec un ami dans une ruelle populaire, eut l'imprudence de parler français : il faillit le payer cher. « Ce sont encore des Français, ceux-là, hurlait cette populace surexcitée ; jetez-les dans le feu, les canailles » ! Dans cette même ville, le peuple, trois ans plus tard, voudra assommer un jeune homme, tout simplement parce qu'il est français[2].

Des craintes politiques ajoutaient aux préjugés de race et aux jalousies de métier. On soupçonnait la France, — non sans raison, — de vouloir peser sur le Corps Électoral, pour donner à l'Empire un maître de son choix. Le Roi avait envoyé le maréchal-marquis de Belle Isle pour le représenter. Il n'avait pas voix au chapitre et une véritable polémique s'engagea entre l'*Espion Turc*[3] et les *Mémoires de l'Empereur Charles VII*[4]. Il s'agissait pour nos envoyés de faire taire ceux d'en bas et de conquérir ceux d'en haut.

Nous n'avons à retenir ici que ce qui fut fait pour tourner les sympathies vers la France, sa civilisation et son esprit. La conquête semble bien avoir commencé par les femmes, peu habi-

1. Quelques mois à peine avant la catastrophe de 1914, Mlle Bettina Strauss, consacrait à ce sujet sa thèse : *La culture française à Francfort au XVIIIe siècle*, ouvrage fait avec beaucoup de conscience, et une connaissance très approfondie du milieu. Nous ne ferons ici que la suivre.

2. *Des Herrn von Loen gesammelte Schriften* (Francfort, 1751), t. II, pp. 11 et 12, dans B. Strauss, *o. c.*, p. 31.

3. Londres, 1741.

4. La Haye, 1742.

tuées à Francfort aux délicatesses dont elles étaient l'objet dans la société française et qui furent ravies de l'amabilité et des prévenances qu'on leur témoigna. Notre politesse, si neuve pour elles, les charma. Les petits-maîtres, au lieu de paraître ridicules, avec leurs révérences et leurs compliments, les séduisirent. Bacchus, dieu des mâles, était battu par Vénus. On imita, en exagérant, comme d'ordinaire. Le luxe fastueux de l'ambassadeur fut contagieux, les patriciens se ruinaient à l'imiter. Comment s'y prendre sans entrer, par le langage, en communication avec les modèles ? [1]

La maréchale aidait puissamment son mari de sa grâce et de son goût. Elle donnait sans compter fêtes, dîners, mascarades même. La possession du français était une condition essentielle pour jouir pleinement de ces réunions où se dépensait à flots non seulement l'argent, mais l'esprit.

Un autre événement fut la fondation d'une loge maçonnique, qui eut lieu en 1742, sur l'initiative du marquis de Thiers, attaché à l'ambassade française. Il s'associa le marquis de Gentils, le baron de Schell et le secrétaire de légation Ph. Frédéric Steinheil, tous les trois attachés à l'Électeur de Saxe. La loge, appelée *L'Union*, fut constituée comme fille de la Loge du même nom de Londres, mais celle-ci était aussi d'origine française, ayant été créée par des Français en 1732. Le 3 mars les statuts furent rédigés — en français, — et l'inauguration eut lieu le 27 juin de la même année [2]. Les hommes les plus distingués de la ville en firent partie.

C'est en français en même temps qu'en allemand que parut en 1746 le discours prononcé par Steinheil le 21 juin 1742, où se trouvent exprimées, avec une netteté qui ne laisse rien dans l'ombre, les idées qui allaient devenir les principes de l'ordre nouveau. Francfort participait ainsi au grand mouvement qui commençait à entraîner la France. La charge de grand-maître fut de 1762 à 1780 occupée par des Calvinistes d'origine française, dont le groupe fournissait du reste la plupart des adhérents. Aussi la langue française fut-elle presque exclusivement employée dans les comptes rendus des séances, et ce n'est qu'en 1768 que l'allemand la remplaça [3].

1. Il faut tomber d'accord que les petits-maîtres français sont préférables aux petits-maîtres allemands. Parmi les ridicules des premiers, il ne laisse de s'y trouver quelque chose d'amusant et à travers les bordées de fadaises qu'ils vous font essuyer, on y découvre une légèreté d'esprit fort capable d'en imposer, d'autant plus qu'ils font tout avec une certaine aisance. Un petit-maître allemand n'est pas supportable ; outre la gêne continuelle qu'on lui remarque en jouant ce personnage, les bouffonneries qu'il s'efforce de débiter (dans le texte : débuter) sentent presque toujours le Hans Wurst de leurs comédiens (*Le Perroquet*, 1742, p. 84-85, dans Bett. Strauss, *o. c*, p. 207).
2. Bett. Strauss, *o. c*., p. 48.
3. Ead., *o. c.*, p. 160-161.

Naturellement la bourgeoisie voulut suivre. On la vit jusque dans les cafés, institution toute française. Des groupes se créèrent, parmi lesquels la « grande compagnie », où on lisait les ouvrages récents, où on recevait les journaux de Paris, où avaient lieu des conversations, des sortes de conférences même, en français. Marguerite, avec laquelle Gœthe noua une si douce idylle, avait résolu d'apprendre le français, « ayant reconnu, chez la marchande de modes, qu'il lui était indispensable ». D'autres dames et demoiselles firent comme elle[1]. La ville, suivant le mot de Gœthe, « se rendait à l'école du français pour apprendre le savoir-vivre ».

Des occupations du pays achevèrent, si bizarre que paraisse ce résultat à des hommes d'aujourd'hui, de précipiter le mouvement. Déjà en 1743, le maréchal de Noailles fut reçu par une députation du Sénat qui le harangua en français, et quand, deux années plus tard, le prince de Conti, commandant en chef des troupes françaises, passa par la ville, l'Édilité, après de longues discussions, décida de lui adresser en cette langue le compliment de bienvenue.

En 1758 l'occupation par le maréchal de Soubise donna lieu à bien des incidents. Beaucoup, parmi les habitants, voyaient d'un mauvais œil les « alliés de l'Autriche ». Soubise, suivant les bonnes traditions françaises, donnait le bal aux dames de la ville[2]. Mme de Barckhaus, dans une curieuse lettre à Thoranc, lieutenant de Roi, chargé de la police, fait allusion aux réunions de leurs amis communs, de bons Allemands de la ville, et, citant Voltaire par à peu près, conclut que tout va au mieux dans le monde (8 août 1760). Gœthe ne nous a-t-il pas dit de son côté que les impressions ineffaçables qu'il a alors reçues ont « agrandi son horizon et accéléré sa formation morale » ? Ce n'est pas un mince témoignage[3].

Cette gallolâtrie trouva des censeurs amers[4]. D'autre part, la haine du peuple s'attiédit. Des fêtes fructueuses, données dans une tradition de largesse et de bonhomie, assoupirent pour un temps les rancunes. Les artisans, enrichis par les commandes de costumes, de voitures, de victuailles, de boissons, s'amadouèrent. Ils n'avaient jamais gagné autant d'argent que depuis cette épidémie de la mode française[5]. Un pamphlet : *Le Français à Francfort,*

1. *Dicht. u. Warh.*, t. VIII, p. 159.
2. Bett. Strauss, *o. c.*, p. 65-66.
3. Ead., *o. c.*, p. 70.
4. Voir *Kritische Sylphe*, 1754, dans Bett. Strauss, *o. c.*, p. 81.
5. Voir Loen, *Kleine Schriften*, t. II, p. 66, dans B. Strauss, *o. c.*, p. 37.

nous attaquait, un autre : *Le Français à l'Élection*[1], nous défendit. Un des personnages de la pièce conclut pratiquement : Plus les Français dépensent, plus les Allemands gagnent ; il n'est pas besoin de prendre la plume pour en faire le calcul.

Il faudrait mentionner à ce propos l'accroissement des relations commerciales avec la France rendues plus faciles par diverses mesures réciproques[2].

Si nous avons insisté un peu longuement sur ces faits, c'est qu'ils nous fournissent un exemple de l'effet produit par ces ambassades chargées de montrer le prestige de la France, auxquelles, non sans rancune, font allusion plusieurs des concurrents du Concours de 1782, et qui, incontestablement, contribuèrent pour une part à l'ascendant de la France. Toutefois, il en est peu, il faut le dire, qui aient eu l'éclat et l'action de celle-ci, envoyée au cœur de l'Empire, au moment même où y étaient rassemblés les représentants autorisés des États allemands.

Je passe rapidement sur l'engouement qui s'ensuivit. C'est le même que partout ailleurs, les modes françaises envahissant et transformant toute la vie sociale et individuelle. « Non seulement on s'habille à la française, s'écrie *der Kritische Sylphe,* dès 1754, mais on mange, on boit, on marche, on reste debout, on se couche, on danse, on prise, on fume, etc., tout à la française »[3]. Dans un autre journal, nous trouvons un petit article satirique, intitulé *Essai d'un Dictionnaire,* dans lequel les Allemands sont caractérisés ainsi : « Ils ont perdu leur caractère national, ils ont honte de leurs mœurs, de leurs coutumes, de leurs modes, de leur langue, de tout, sauf de leur fortune. Ils sont engoués de tout ce qui n'est pas allemand. Ils imitent tout ce qu'ils voient faire aux étrangers, pensent ce que ceux-ci ont pensé, etc. A leurs yeux un homme n'est honnête et bien élevé que s'il a été à Paris. Ils envoient leurs fils en France pour les voir devenir de pitoyables imitateurs des Français »[4].

Parler français devient un genre[5] ; on se réunissait pour jouir de ce plaisir comme pour boire ou fumer. A défaut de feuilles françaises locales, on lit les journaux de Paris.

1. C'est cette pièce qui a été traduite en allemand sous le titre de *Der Franzose,* et que Belouin a republiée comme un original,
2. Bett. Strauss, *o. c.*, p. 194, app. 10.
3. Ead., *o. c.*, p. 81.
4. Ead., *o. c.*, p. 220, app. 55.
5. Déjà, dans les *Amusements littéraires*, journal français paraissant à Francfort en 1738 et 1739, un Français vivant dans la ville se plaint de ce que ses compatriotes n'apprenaient pas de langues étrangères, tandis que, dans sa nouvelle patrie, non seulement les nobles, mais aussi des gens simples « et même les femmes » parlent le français.

Sur la demande de plusieurs personnes distinguées et de la noblesse, le traiteur Johann Michael Lerpsch, dans la Federgasse, mettra sa grande et belle salle au service d'une société française (französisches Colleg). Elle sera ouverte tous les jours de quatre à huit heures, pour tous les amateurs de la langue, quel que soit leur état. En même temps, un professeur de langues sera à la disposition du public pour tous les renseignements dont il pourra avoir besoin[1].

Le français paraît seul digne qu'on lui confie son idéal et ses sentiments intimes. Même si on ne voit dans la correspondance française de Gœthe et de sa sœur qu'un simple exercice, pourrions-nous expliquer de même l'usage de cette langue dans le journal de Cornélia, rédigé pour son amie Katharina Fabricius? Et le fait que Senckenberg, malgré son aversion pour tout ce qui est français, écrit, dans son journal, un si curieux mélange d'allemand, de latin et de français, comment l'expliquer, si ce n'est que lui-même ne peut s'empêcher de s'exprimer dans cette langue?[2]

Les philosophes, les savants français avaient une action très forte; on les lisait à l'allemande, c'est-à-dire en les méditant. Même leur caractère, souvent irréligieux, n'en détournait point. Gœthe vit brûler un livre français, l'édition d'un roman du genre comique où l'État était ménagé, mais non la religion et les mœurs. Les Francfortois s'arrachaient les feuilles qui s'envolaient; on poussa même un exemplaire de côté, et cette exécution fut un vrai succès pour l'auteur[3].

Mieux ou pis que cela. Le français pénètre l'allemand local, où s'introduisent des termes qui se sont longtemps conservés : *Dosehr* (douceur = pourboire), *Condewitt* (conduite), *dutzwitt* (tout de suite), *Barbleh* (parapluie), *Schawell* (escabeau), etc.[4]. Laquais, valets, bonnes d'enfants, employés de commerce, sans parler des gouvernantes, ne se placent qu'à condition de savoir le français. A trente ans de distance, Mme de Staël dira qu'à Francfort tout le monde parle français. C'était la tradition qui se perpétuait[5].

Quant au théâtre, si nous mettons de côté quelques représentations anciennement données à l'occasion des foires[6], nous pouvons dire que l'installation du théâtre français ne fut définitive qu'en

1. *Frag- und Anzeigungs Nachrichten*, 22 novembre 1763, dans Bett. Strauss, *o. c.*, p. 219.
2. Ead., *o. c.*, p. 80.
3. *Dicht. u. Warh.*, t. VIII, p. 126.
4. Bett. Strauss, *o. c.*, p. 80-81.
5. Ead., *o. c.*, 251, app. 94 et 2.
6. Caumont, *Gœthe*, pp. 3-5.

1742. Deux troupes avaient reçu la permission de donner des représentations pendant la durée de la Diète d'élection ; l'une était allemande, l'autre française. Le théâtre français bénéficia du contraste et plut aux gens bien élevés que dégoûtait le Hanswurst de la Comédie allemande. Le directeur de la troupe, J. Bapt. Gherardi, qui avait joué à Paris, n'était du reste pas sans valeur.

C'est en 1741 que la troupe débuta (17 juin) avec *Le Comte d'Essex* de Thomas Corneille et *Le Galant Coureur* de Legrand. On nous dit que la salle était pleine, car aux Grands Seigneurs s'était jointe une notable partie de la bourgeoisie [1]. Les « gens de livrée » étaient consignés à la porte.

Le succès fut grand. Loen nous l'a dit, grâce peut-être autant aux charmes de M[lle] Lyonnais [2] qu'à l'art de Lecoq. Si certaines de ces représentations dont les prix étaient augmentés et où on n'entrait que masqué, comme celle du 3 février 1742, peuvent être considérées comme des réunions mondaines, les représentations ordinaires étaient des soirées littéraires, dont nous connaissons le programme. Il est fort remarquable qu'on ait pu donner non seulement *Les Folies amoureuses* ou *L'École des femmes,* mais jusqu'à *Phèdre* et *Athalie.* Lors de l'occupation les autorités, désirant plaire à la garnison, autorisèrent L'Hôte et Bersac à jouer non plus sous une tente, mais dans la salle du Junghof. Malgré l'exemption de tout droit, les entrepreneurs ne firent pas leurs affaires et durent s'en retourner.

Nous savons peu de chose des représentations données. Regnault, appelé par le commandant en chef, en avril 1759, puis abandonné de ses acteurs, aurait obtenu la permission de faire venir la troupe Villeneuve de Strasbourg, qui serait repartie le 9 juin 1762 « rappelée par des ordres supérieurs » et emportant tous les regrets [3]. Nous ne sommes pas obligés d'en croire sur parole un journaliste fort suspect. Il semble qu'une autre troupe soit restée jusqu'au départ de la garnison en 1763. Nous avons, sur ces représentations, un témoignage curieux de Gœthe, qui semble avoir assez bien analysé ses impressions d'enfant — lesquelles étaient probablement celles de plusieurs compatriotes plus âgés : « C'était la comédie que je comprenais le moins, parce que l'acteur parlait vite, et qu'elle roulait sur des choses de la vie ordinaire, dont les expressions m'étaient tout à fait

1. Bett. Strauss, *o. c.*, pp. 44-47. Cf. app. 32, p. 212.
2. Le maréchal l'avait fait venir de Strasbourg. Voir sur cette personne le ms. de la Bibl. de l'Arsenal, 10 237, p. 83 et 84, novembre 1748 et mai 1749. Elle épousa le fils du Directeur, mais son mariage fut annulé.
3. Chevrier, *Observateur des Spectacles*, t. II, p. 229, 17 juin 1762.

inconnues. On jouait plus rarement la tragédie, et sa marche mesurée, la cadence des alexandrins, la généralité de l'expression, me la rendaient, à tous égards, plus intelligible »[1]. Gœthe ajoute toutefois que la comédie en vers était « fort goûtée » du public.

On sait comment le petit Derones, son ami, probablement fils de l'actrice de Rosne, une des étoiles de la troupe, en l'introduisant à l'arrière de la scène, dans la pièce qui servait à tout et à tous, l'initia à la fois au français et à la vie théâtrale. Quoi qu'il en soit, il s'imprégna si fort de notre art qu'il essaya avec Schiller d'en introduire le jeu et les procédés sur le théâtre de Weimar, quand il en devint directeur.

Si nous avions ici à suivre l'influence de ce théâtre sur le mouvement des idées, nous nous arrêterions à l'annonce de *La Comédie des Philosophes* de Palissot, que le jeune homme a vu jouer. Il est possible que dans la ville on portât intérêt à la lutte entre les novateurs et leurs adversaires, mais il est bien vraisemblable que d'autres sujets amusaient davantage. L'intermède en particulier plaisait fort, et *La fille mal gardée* de Favart, *Les Troqueurs* de Vadé connurent à Francfort de beaux succès[2].

En 1768, à l'occasion du couronnement de Joseph II, une troupe française, conduite par Barizon, obtint un succès considérable, mais après des dépenses exagérées, engagées pour contenter une haute société devenue difficile, elle fut obligée de liquider l'entreprise. Des acteurs viennent alors de Hanau deux fois par semaine. Aux foires de 1771 à 1777, Marchand fait fortune, surtout grâce à l'opéra-comique et à l'opérette[3].

C'est alors seulement que Seyler, successeur de Marchand, essaie, non sans peine, d'intéresser le public aux œuvres allemandes. Pochet, en 1783, jouera, après des pièces françaises, des traductions en allemand. Cependant, en 1786, le théâtre français durait toujours et continuait à être fréquenté. La mode avait cessé, l'estime durait.

1. Gœthe, *Aus meinem Leben*, t. VIII, p. 76.
2. Bett. Strauss, *o. c.*, p. 62.
3. Ead., *o. c.*, pp. 128 et suiv.

CHAPITRE IX

VUES GÉNÉRALES SUR LE THÉÂTRE FRANÇAIS EN ALLEMAGNE

Son influence. — A tout ce que j'ai dit du théâtre français en Allemagne il me paraît nécessaire d'ajouter quelques considérations d'ensemble sur les succès qu'il y eut et les revers qu'il y éprouva. Les revers sont à mes yeux moins surprenants que les succès, qu'on ne peut parfois attribuer qu'à la mode, quand on réfléchit à la valeur réelle des comédiens d'exportation que nous envoyions alors au dehors. Peut-être ce personnel valait-il mieux que ce que l'Allemagne possédait à elle, mais pas beaucoup. Le répertoire était excellent, en général ; les interprètes laissaient singulièrement à désirer.

Les Cours, plus d'une fois, ne recueillirent que les épaves de naufrages directoriaux, depuis Grimberghs, qui joue à Darmstadt après sa déconfiture de Bruxelles en 1717, jusqu'à Desroziers qu'on retrouve à Aix-la-Chapelle en 1782, après sa faillite d'Amiens[1], en passant par des aventuriers qui, à plusieurs reprises, escroquèrent les Hambourgeois. Malchanceux ou malhonnêtes, il est peu probable que ces chefs de troupes, dépourvus de crédit et parfois de scrupules, aient jamais réuni autour d'eux des éléments de choix.

Certains acteurs s'étaient improvisés, qui paraissent ou n'avoir jamais joué en France, ou n'y avoir joué que plus tard et n'y être restés que fort peu de temps[2]. Certains même étaient nés sans doute à l'étranger.

Duchemin, qui joue à Hanovre et à Munich en 1736, est une exception. Celui-là n'avait probablement pas quitté Paris pour des raisons d'ordre professionnel, mais seulement à cause du ridicule

1. Faber, *o. c.*, t. II, pp. 36 et 115.

2. Il faut entendre Collé donner son avis sur ces étoiles d'exportation : « Cette actrice... a beaucoup brillé à Cologne et à Bonn ; on prétend même qu'elle a été un peu entretenue par l'Electeur de Cologne. Qu'elle retourne donc dans ce pays, et qu'elle ne paroisse plus ici » (*Journal*, t. I, p. 311). — « Comme il [Le Sage] est le premier acteur de la troupe du prince de Bareuth, qui étoit bien fâché de le perdre, il y a retourné (*sic*) sur le champ, indigné contre les Parisiens, qui ne l'ont pas goûté ; il va retrouver ses bons Allemands, qui sans doute le regardent comme un très-joli Mithridate » (*Ib.*, t. I, p. 441).

scandale d'un mariage disproportionné [1] ; plus tard on le retrouvera en province, sur des scènes importantes, à Bordeaux, à Dijon, à Nantes, à Rouen [2]. Mais combien peu sont dans le même cas ! Vallon, qui joue à Darmstadt en 1737, n'a jamais été signalé jusqu'ici en France et, sur vingt-sept acteurs dont on retrouve la trace à Munich de 1719 à 1742, sept sont également inconnus.

Nous sommes, il faut le dire, extrêmement mal renseignés. La troupe que dirigeait Sainville à Dresde en 1774 ne nous est connue que par une pièce des Archives de la Comédie-Française. Voici Desforges, qui joue à Munich de 1739 à 1742, et se rend à Berlin en 1743 [3]. Est-ce le même que Pierre Desforges, chef de la troupe de La Haye en 1722, 1729 et 1731 ? [4]

Il semble bien ; en tous cas le nom ne se retrouve que bien plus tard en France : en 1757 et 1758 à Lyon, en 1767 à Bordeaux [5].

Préfleury jouait à La Haye en 1697 et 1701, avant de faire la navette entre la Bavière et les Pays-Bas de 1702 à 1711 [6]. Est-ce lui qui débute, sans succès, à la Comédie-Française, en 1711 et 1713 ? Ce doit être plutôt un frère à lui, qui s'expatrie, lui aussi, après son échec, car on retrouve « Préfleury aîné et Préfleury cadet » dans la troupe de Munich, de 1732 à 1742 [7].

Il est probable que, si l'histoire de ces troupes circulantes était mieux connue, elle fournirait pas mal d'exemples d'acteurs ou d'actrices, français d'origine, — leurs noms semblent le prouver [8], — mais français qui, depuis longtemps, parfois dès leur première jeunesse, avaient subi bien des contacts et perdu celui qui leur aurait été nécessaire avec l'idiome et l'accent de Paris. Ainsi la troupe de Bareith a un corps de ballet où se rencontrent des noms nettement germaniques : Thérèse Keislerin (1747), Franz Schumann, Frédérica Röthern (1750), Carl Rusler, Lisette Krafftmeyern (1751) [9].

Certains d'entre eux paraissent s'être même germanisés. Les chefs

1. A dix-sept ans il avait épousé Mlle Duclos, qui en avait cinquante-cinq (Campardon, *Com... Troupe française*, p. 93).
2. A. Detcheverry, *Histoire des théâtres de Bordeaux*, p. 220. — L. de Gouvenain, *Le Théâtre à Dijon*, p. 86.
3. K. Trautmann, *o. c.*, p. 266, et J.-J. Olivier, *o. c.*, t. II, p. 34.
4. Fransen, *Com. fr. en Hollande*, pp. 263, 269, 270 et 278.
5. Distributions du *Public vengé* (Lyon, 22 sept. 1757. Coll^on Rondel) et du *Retour des Grenadiers* (Lyon, le 23 nov. 1758, Ib. — Arch. Mun. Brest, ii, liasse 33, n° 5).
6. Fransen, *o, c.*, pp. 177 et 179 ; K. Trautmann, *o. c.*, p. 233.
7. Fr. Parfaict, *o. c.*, t. IV, p. 227, art. Préfleury ; et K. Trautmann, *o. c.*, p. 266.
8. Encore est-il que des Allemands avaient pu s'affubler de noms de théâtre français.
9. Voir J.-J. Olivier, *o. c.*, t. III, pp. 31 et suiv.

de famille étaient français, les enfants ou petits-enfants, nés en Allemagne, sont allemands[1].

Si l'on ajoute à cela les effets d'une culture médiocre, d'une valeur professionnelle, quelquefois d'une valeur morale inférieure[2], on arrive à se demander quel genre de service ont pu rendre les comédiens qui circulaient du Rhin à l'Oder. Qu'ils n'aient pas édifié l'Allemagne, cela est hors de question. Mais qu'ils l'aient amusée ou intéressée, cela est également incontestable. Nous n'avons pas à discuter s'il était avantageux pour notre réputation que le second résultat fût atteint et que le premier ne fût pas même visé. Dans l'état où était l'Allemagne, quelques friponneries, le désordre moral, en fortifiant certains préjugés, contrecarraient notre influence, mais n'étaient pas assez graves pour la ruiner.

Or il me paraît difficile de contester la valeur et l'effet des spectacles français pour la diffusion, je dirai même pour l'enseignement de notre langue. Je sais que certains raisonnements, certains faits même semblent en opposition avec cette opinion.

Actrices et cabotines. — Les dames, pour plaire, comptaient souvent moins sur leur talent que sur leurs charmes, qu'elles faisaient valoir, — je donne à ce mot tous ses sens. — Voici une note de police sur Mlle Victoire empruntée aux renseignements sur les « demoiselles de moyenne vertu » (avril 1749) : « Elle [la demoiselle Auguste, danseuse de la troupe de Bruxelles] est de Paris, son père était tailleur et s'appelait Gobert. Après son décès, la mère se trouvant veuve avec trois filles et n'ayant d'autres ressources que le produit de leurs charmes, tint pendant quelque temps une

1. Ainsi Clavel, dont la fillette est enterrée à Munich, le 27 avril 1717, « Anna Francesca, Komediantenkind » dit le registre mortuaire (K. Trautmann, *o. c.*, p. 320, n. 401), est apparemment l'un des deux fils de Scipion Clavel, qui dirigeait les « Comédiens de Mgr. le Duc de Hanovre » avant de venir à Bruxelles en 1678 (Liebrecht, *o. c.*, p. 75). Ce fils est-il né en France ou en Allemagne ? A-t-il joué devant un public français durant la tournée qui conduit la famille jusqu'à Nantes en 1696 (Ét. Destranges, *Le théâtre à Nantes*. Paris, 1893, in-8°, p. 32) ? Est-ce lui, ou son frère, qui débute, sans succès, à la Comédie-Française en 1708 (Fr. Parfaict, *Dict. Th. Paris*, art. Clavel) ?

Toujours est-il que la famille semble s'être fixée en Allemagne, définitivement : c'est à Bayreuth que Liard-Fleury épouse une demoiselle Clavel, vers 1750, et sa petite-fille, Louise Fusil, née elle-même à Stuttgart, dit expressément que sa grand'mère était « Saxonne d'origine » (L. Fusil, *Souvenirs d'une actrice*, t. I, p. 15). En 1775, dans la troupe de Strasbourg, il y avait encore un Clavel dont la fille, âgée de dix-huit ans, voulait retourner en Prusse (Arch. Nat., O. 418, 28 mars 1775, et Arch. Com.-franç., Conflits province, 1775).

2. Nous ne savons à peu près rien du Sr Saint-Clair, « comédien du prince de Deux-Ponts » en juin 1783, engagé peut-être en octobre par Senépart, pour le théâtre d'Amiens : le seul renseignement précis que nous possédions, c'est qu'il négligea toujours de rembourser l'agent théâtral Fournier, qui avait payé pour lui 660 liv. au tailleur Pontus (Arch. dép. Seine, Juridon consulaire, Reg. 3595).

académie publique... Ces trois filles ont ensuite pris chacune leur parti... La seconde, âgée actuellement de 16 à 17 ans (et qui a pris le nom de Victoire) est allée à la cour de Manheim chez l'électeur Palatin » [1].

La médiocrité professionnelle des acteurs décevait la classe cultivée, soit ! Mais ils la distrayaient néanmoins. Ces spectacles mettaient en œuvre, réalisaient, animaient les pièces lues. L'accent de ces Français laissait à désirer comme leur jeu, soit encore ! Les puristes de Paris y eussent sans doute trouvé du provincialisme, du « gasconisme », comme on disait alors. Mais croit-on vraiment que même les Allemands qui sortaient des mains des gouvernantes françaises possédassent notre langue avec une sûreté si impeccable, qu'ils dussent faire la moue à tout ce qui n'était pas du bel air de la Cour de Versailles ? Et, s'il se trouvait des juges si infaillibles, combien étaient-ils, même en réunissant princes, grands seigneurs, diplomates, qui fussent capables de reconnaître à son langage le petit-maître arrivé de Leyde, ou la coquette née sur les bords de l'Isar ?

Je me range à l'opinion du marquis d'Argens qui avait couru l'Europe et vu de ses yeux. Il écrivait en 1735 : « Je ne crains pas de dire que Corneille et Racine, qui font tant d'honneur à la France, seraient moins connus dans les pays étrangers, sans les diverses troupes de comédiens qui y sont établies et qui y font admirer les chefs-d'œuvre qui rendent notre théâtre supérieur à celui de toutes les autres nations ». Guibert allait plus loin et, au temps même où l'étoile de Lessing commençait à en éclipser d'autres, il écrivait avec une belle assurance que Gessner, Klopstok, Kleist, Huber auront beau faire, la langue allemande ne sera jamais propre au théâtre [2]. Et Lessing avait entendu Gluck lui jouer des scènes d'*Iphigénie*, en estropiant le français. Favart, lui, en plaisantait : « L'intention, disait-il, n'est pas néanmoins de priver l'étranger de sujets comiques, tragiques et cabriolants, parce qu'on pense qu'il est de la gloire de notre nation de donner la comédie à tout le monde » [3].

1. En note, d'une autre écriture : « C'est la troisième ». Dans Archives de la Bastille, Arsenal, Mss. 10235, p. 109. Il est question d'une D^lle^ Victoire, qui aurait joué à Gand et longtemps à Parme, dans la correspondance de Favart au Cte de Durazzo, (12 janvier 1762). Je retrouve également une D^lle^ Victoire, comme chef de troupe à Cambrai et Douai en 1764, à Nevers en 1766, à Douai en 1768. C'est peut-être la même personne.

2. *Voy.*, t. I, p. 296.

3. *Lettres Phil. et crit.*, t. VII. La même idée se trouve déjà, en 1735, dans la lettre III, à la suite des *Mémoires*.

CHAPITRE X

LES FORMES DE L'ENGOUEMENT

Moore a constaté jusqu'où allait l'engouement des Allemands pour la langue française. « La langue allemande est regardée comme un dialecte vulgaire et provincial ; tandis que la Françoise est cultivée et regardée comme la seule convenable aux gens d'un certain rang... Les enfans des premières familles l'apprennent avant de savoir leur langue maternelle, et l'on cherche à leur en inspirer de l'éloignement ; on craindroit que sa prononciation ne leur fit contracter un mauvais accent qui les empêcheroit de bien articuler la Françoise. J'ai rencontré des gens qui regardoient comme une perfection de ne pouvoir s'exprimer dans la langue de leur pays, et qui prétendoient la parler plus mal qu'ils ne la parloient réellement ».

Or, ce passage est intercalé entre deux alinéas, l'un contenant ce qu'on lui a rapporté de l'essor de la littérature allemande, l'autre de la richesse de la langue, prouvée par « les productions de plusieurs... auteurs modernes qui se sont efforcés de détruire un préjugé si peu naturel.... » Mais, ajoute Moore, « que peuvent les efforts du bon sens, du goût et du génie contre la mode et l'exemple des cours » ? [1]

C'est ici le lieu de marquer sous quelles formes diverses se manifestait l'engouement.

1. T. I, p. 343-344, lett. XLVII. On comparera ce qu'en 1778, Nugent écrivait dans son *Grand Tour :* « Le latin et le français sont les langues qui ont le plus d'utilité pour ceux qui voyagent en Allemagne, la plupart des gens d'une éducation moyenne ayant la connaissance d'un de ces deux idiomes...

« La connaissance du français est aussi nécessaire, si l'on veut passer pour un homme qui a reçu une éducation polie. Cela tient à ce qu'il n'y a pas de pays au monde qui ait un aussi grand nombre de maîtres de langues, particulièrement de langue française, qui trouvent dans ce métier une vie aisée.

« Les réfugiés français s'appliquaient à tel point à l'industrie de la laine que la ville de Berlin grandit de bonne heure en commerce et en richesse.

« Les habitants avaient appris d'eux à faire ces commodités, qu'auparavant ils étaient obligés d'acheter aux Français, non tant à cause de l'indifférence de leurs manufactures que de la passion des dames allemandes pour les modes de France » (t. II, pp. 49 et 55-56).

La correspondance en français. — J'ai déjà parlé[1] de la manie qui s'était emparée des Allemands d'écrire leurs lettres en français. Elle avait gagné les gouvernants dès l'époque de la guerre de la Succession d'Espagne.

La publication de Diersburg contient des spécimens de ces lettres[2]. Que certaines d'entre elles soient en français, cela est tout naturel. On s'explique que le margrave de Bade écrive en cet idiome au Prince Eugène, dont le français était la langue[3]. Il est compréhensible aussi que Marlborough corresponde en français avec le margrave[4], et que le lieutenant-général anglais Gallway en fasse autant quand il s'adresse au Badois von Forstner[5]. Mais quelle raison avait le Hofkriegsraths Praesident, comte Mansfeld, de faire de même, quand sa lettre était destinée au margrave[6], de même le Feldzeugmeister Egon de Furstemberg écrivant au même margrave[7]; de même encore le Generalfeldmarschall comte Jacob Heinrich von Flemming, écrivant à M[lle] de Schulenbourg, une « écolière » de Händel ?[8]

C'est qu'il devint de bon ton dans le monde de ne pas se servir d'une autre langue pour la correspondance. On cite des personnages princiers qui n'ont jamais écrit une lettre en allemand, ainsi Caroline de Hesse-Darmstadt[9].

Cette manie passa des personnages princiers à leur entourage et à la haute société. Mais il est vraiment surprenant qu'une mode aussi gênante se soit répandue comme elle l'a fait. Il convient de se souvenir que nous sommes en Allemagne, pays où le respect pour les grands prend si facilement la forme d'une soumission aveugle non seulement à leurs ordres, mais à leurs préjugés, où on s'élève soi-même en faisant comme eux. Dès lors leur façon de faire s'étend de proche en proche, comme un usage de Cour, qui donne de la distinction extérieure et fait présumer chez ceux qui le suivent une grande culture, et de belles relations.

Quoi qu'il en soit, dès 1730, M[lle] Culmus écrit à son fiancé Gotts-

1. H. L., t. V, p. 367-368.
2. *Kriegs u. St. des M... von Baden, Urkunden.*
3. *Ib.*, t. I, p. 19.
4. Windsor, janv. 1703, t. I, p. 125, *Urk.*, n° 74 ; cf. 9 juin 1703, *Ib.*, n° 100.
5. Londres, mars 1702, *Ib.*, p. 60, n° 39.
6. Vienne, 1er nov. 1701, *Ib.*, p. 52, n° 35 ; cf. 11 fév. 1702, *Ib.*, p. 57, n° 37.
7. Krotzingen, 29 sept. 1702, *Ib.*, p. 95, n° 59.
8, Furstenau, *o, c.*, t. II, p. 152, n. 1. Lettre du 6 octobre 1719.
9. La princesse Caroline de Hesse-Darmstadt, une femme universellement honorée pour son caractère, n'a *jamais* écrit une lettre en allemand, que quand elle était sûre que tout le monde comprenait le français, elle agissait ainsi avec son mari ; parmi plus de deux cents lettres et billets autographes qu'elle m'a adressés, dit C. F. de Moser, il n'y en a pas un seul en allemand (voir F. Rühs, *o. c.*, p. 328).

ched que, d'après ses maîtres, « rien n'est plus plébeien que de se servir de l'allemand dans une lettre, et que tous les gens de qualité emploient le français ». L'obligation paraît si impérieuse que Gottsched lui-même, patron et défenseur de l'allemand, écrivit en français au comte Ernst Christophe de Manteuffel, dont il sollicitait la protection, jusqu'à ce que ce dernier lui eût permis de lui écrire en allemand. Et, quand Gottsched écrit en allemand, Manteuffel continue à lui répondre en français. Mme Gottsched écrit aussi en français à la princesse Dietrichstein[1]. Brockes lui écrit à elle dans la même langue.

Les lettres de Mme de Sévigné avaient beau figurer dans les programmes d'instruction publique et privée, il faut avouer qu'elles ont peu inspiré les épistolières, alors que les lettres allemandes ont tant de naturel et de charme. Certaines de ces lettres françaises sont des échantillons de barbarie, et quand elles essaient d'attraper notre tour, elles tombent dans la manière et le poncif.

Les savants faisaient souvent comme les gens du monde. Mon collègue Tronchon me dit qu'il a été étonné du nombre de lettres en français émanant d'Allemands et d'Allemandes qu'il a trouvées à la Bibliothèque de Dresde dans les papiers Böttinger. Il est probable qu'on en trouverait autant dans d'autres dépôts. Mais c'est un dépouillement qu'il ne m'a pas été possible de faire.

Pis encore, la mode ayant pris un caractère impérieux, ceux qui ne pouvaient pas mieux faire mettaient au moins l'adresse en français. De braves jeunes gens de Francfort-sur-Oder écrivaient consciencieusement : M. M. Perykart (Péricard), Burge-ministre de la willie A präsent Franquefourt an l'Odre. — A M. M. Reinold, Docteur et Professeur de l'Universitet, pour le présent Deckent de la faculté juridique, très célèbre, à son logis. — A. Mons. M. Hartmann, ministre à la parole de Dieu, etc. — De vieilles dames de la noblesse, qui, hélas ! n'avaient pas appris le français, avaient encore trouvé mieux. Elles calligraphiaient leurs lettres allemandes avec de grands caractères français. Cette adresse en français donnait au pli quelque chose de distingué. On voit un Lessing se conformer à cette manie, et mettre en notre langue l'adresse des lettres qu'il envoie de Wolfenbüttel à Brunswick[2].

1. Lettre du 27 octobre dans Steinhausen, *Gesch. des deutsch. Briefes,* t. II, p. 269, et notes 4 et 17. Cf. Reynaud, *o. c.*, p. 250.

2. On donnait aussi sa propre adresse en français : « Diese Nachricht unter der Adresse : à Mons. Kirsch, Etudiant en théologie in Leipzig ». Cette coutume ne disparut que vers le milieu du XIXe siècle, lorsque la correspondance en français devint d'un usage moins courant et qu'on cessa de dire « bonjour », « merci », « bouteille », ou d'appeler sa « chère mère » en parlant allemand (Steinhausen, *o. c.*, p. 271-272).

LE FRANÇAIS COMME LANGUE DE CONVERSATION. — La conversation en français était également une élégance. « Les femmes de Berlin, note Guibert, toutes au courant, et à la fureur, des modes de Paris : toutes parlent français, et même entre elles »[1].

« J'avais déjà à mon arrivée à Hambourg, conte J. de Norvins, été passablement étonné d'entendre des enfants de négociants parler à douze ans le français, l'anglais et l'allemand, et ce n'était pas la première fois que je rougissais de l'ignorance où notre fastueuse et routinière éducation de Paris nous laissait vis-à-vis des étrangers. A Gœttingue tous les étudiants, moins cent qui chantaient sous nos fenêtres, parlaient le français plus ou moins bien, et tous ceux du Nord aussi bien que moi »[2].

Je pense que la palme, dans cette course à la francomanie, doit revenir à la mère du poète Canitz, dont Frédéric II lui-même nous a conté l'égarement dans les « Mémoires de Brandebourg ». Ne sachant plus comment renchérir sur les dames de Berlin, elle donna commission à un marchand de lui faire venir de Paris... un mari. On lui envoya un barbon valétudinaire, et elle l'épousa ![3]

LIMITES DE LA PÉNÉTRATION. — Chacun sait tout ce qu'il faut rabattre d'affirmations trop générales. Quand on dit tout « le monde », il convient d'entendre : un grand nombre de personnes ; on parle de la jeunesse, et cela signifie : beaucoup de jeunes gens, ainsi de suite. Le bon sens suffirait à indiquer les restrictions qui s'imposent, mais nous avons mieux que cela. Nous avons parlé de la Cour d'Anspach. Or Mlle Clairon écrit de Friesdorf le 19 août 1774 (notons la date tardive) : « on trouve à peine à la cour une douzaine de personnes qui puissent avoir une conversation en françois, et tout le reste n'en entend pas un mot »[4].

En 1754, le receveur de Wurtemberg, Flachsland, écrivait à la régence de Montbéliard : « Le principe de n'avoir que des jurés qui sachent les deux langues me paraît d'autant plus étrange et impraticable dans ces terres, qu'il y a des villages où on trouve à peine un seul paysan qui sache les deux langues, et d'autres où il n'y en a aucun qui parle le français »[5].

Coesfeld n'était pas un village. Or, pour s'y faire comprendre, l'abbé Baston sera obligé de recourir au latin[6].

1. *Voy.*, t. I, p. 184.
2. *Mémorial*, t. I, p. 316.
3. Grand Cart., *France jug. par l'All.*, p. 76-77.
4. Goncourt, *Mlle Clairon*, p. 357.
5. Arch. H.-Als., 291 E, dans Ch. Hoffmann, éd. Ingold, t. II, p. 14, n. 3.
6. *Mém.*, t. II, p. 213.

J'ajouterais volontiers aux notes de ce genre celles — et elles sont nombreuses — où des émigrés rapportent qu'ils ont trouvé un homme ou une femme sachant bien le français. C'était donc chose exceptionnelle puisqu'elle les frappait[1]. Mais à quoi bon accumuler des faits pour démontrer une chose si évidente? Même là où elle a été le plus répandue, la langue française n'a jamais été la langue générale.

Et en profondeur? — Malgré ce qui vient d'être dit, j'estime que l'influence de la langue française avait plus d'étendue que de profondeur. On en avait pris une teinte, on ne la savait pas vraiment. De nombreuses anecdotes en font foi. En voici une, parmi d'autres : Un officier arrive à Vienne. « *Je fus,* dit-il, *conduit à l'empereur, et lui dis tout haut :* Sacrée Majesté, victoire ! *et à* l'oreille *de l'empereur* : Bataille perdue, Sacrée Majesté ! *L'empereur y me fit tout de suite passer dans sa cabinet, et comme moi il lui faisoit le détail du malheur à lui, il me dit :* Et ma cavalerie » ?[2]

Le prince-évêque de Fulda, dépossédé, resta dans sa ville, conte le général Thiébault. « Dès qu'il sut ma femme arrivée, il vint lui faire sa visite, et, comme il ne savait pas un mot de français, poussa la galanterie jusqu'à vouloir en apprendre quelques mots ; ses efforts ne furent pas heureux, et *benngir,* qu'il prononçait pour *bonjour,* fut tout ce qu'il put retenir et débiter »[3].

Un « vieux officier » prétendit expliquer en français à Moore quelques-uns des bons mots d'un bouffon. Il ne paraissait « pas très exercé dans cette langue », Moore n'y comprenait rien[4].

Quand Casanova, après diverses fredaines, est appelé devant le bourgmestre d'Augsbourg, c'est en latin qu'on lui pose des questions[5].

Continuons : « En 1744, le comte de Sade étoit envoyé du roi de France près l'électeur de Cologne ; il se trouvoit chez lui beaucoup de grands seigneurs allemands, qui écorchoient notre langue et n'en connoissoient nullement la valeur. Il y avoit entre autres un certain comte de Méternich, chanoine de Cologne, et une fille de très grande qualité, sa maîtresse, qui se servoient de termes si

1. « En allant pour Nimègue... nous parvînmes à nous rendre à Xanten, petite ville du duché de Clèves... à la sortie de cette ville nous trouvâmes un homme parlant parfaitement français » (G. Loquet, *Cahiers de route d'un émigré,* p. 51). Cf. : « un petit homme, assez âgé... me dit en fort bon français, quoiqu'il m'eût entendu parler allemand : Si je pensais, Monsieur le capitaine... » (Gl Thiéb., *Mém.*, t. II, p. 97-98).
2. Collé, *Journ.*, t. II, p. 130.
3. *Mém.*, t. IV, p. 53-54.
4. *Lett.*, t. I, p. 315-316, lett. XLII.
5. *Mém.*, t. V, p. 109.

impropres et même si malpropres, je veux dire tellement orduriers, que M[me] la comtesse de Sade craignoit de recevoir chez elle ces deux personnages. Un jour pourtant qu'ils y étoient, et qu'elle n'avoit point pu leur fermer sa porte, le comte abbé jouoit, et jouoit de malheur; sa maîtresse étoit assise à côté de lui; à un coup piquant, il se retourne vers elle et lui dit : *Mam'selle, vous l'y être en péché mortel, vous porter du guignon à moi. — Pon! pon!* répond la demoiselle, *vous bâtinez, monsieur l'appé*! — Survient un autre coup, encore plus piquant; le comte-abbé, furieux, lui dit : *Qarti! retire-vous, toi, tu apportes le malheur à moi, faut que vous revenir de la b...* Sa maîtresse se lève alors, sourit, et, lui frappant un petit coup sur la joue, lui dit d'un ton badin : *Il l'est point vrai, petit J... F...* Voilà l'usage que faisoient ces deux bons Allemands du peu qu'ils savoient de notre langue, et ils croyoient pourtant en connoître toutes les finesses et la parler dans toute sa pureté »[1].

Wieland lui-même parlait le français avec un fort accent. Le baron de Bourgoing[2] raconte qu'il demanda à son père : « Avez-vous lu mon Socrate *antélyre*? et que son père ne comprenant pas, cherchait vainement dans ses souvenirs grecs. Le vieux poète entendait *en délire* ».

Il se trouvait des diplomates qui n'étaient pas capables de rédiger correctement une communication, Marmontel prétend avoir été employé à corriger une pièce déjà imprimée, qui par conséquent avait été revue et épluchée à la chancellerie : « Le roi de Prusse, en entrant dans la Saxe avec une armée de soixante mille hommes, avoit publié un manifeste auquel la Cour de Vienne avoit répondu. Cette réponse, traduite en un français tudesque, avait été envoyée à Fontainebleau, où étoit la cour. Elle y devoit être présentée au roi le dimanche suivant, et le comte de Staremberg en avoit cinq cents exemplaires à distribuer ce jour-là. Ce fut le mercredi au soir que le comte abbé de Bernis me fit prier de l'aller voir. Il étoit enfermé avec le comte de Staremberg. Ils me marquèrent tous les deux combien ils étoient affligés d'avoir à publier un manifeste si mal écrit dans notre langue, et me dirent que je ferois une chose très-agréable pour les deux cours de Versailles et de Vienne, si je voulois le corriger et le faire imprimer à la hâte, pour être présenté et publié dans quatre jours. Nous le lûmes ensemble, et, indépendamment des germanismes dont il étoit rempli, je pris la liberté de leur faire observer nombre de raisons mal déduites ou obscurément

1. Anecdote contée par le duc d'Orléans à Collé (Collé, *Journ.*, t. II, p. 275).
2. *Souv. Milit.*, p. 48-49.

présentées. Ils me donnèrent carte blanche pour toutes ces corrections »[1].

Prémontval n'a pas manqué de s'amuser de ces ignorances : « Domestiques, ouvriers, marchands, soi-disant *françois* ou *parlant françois* : gens avec qui l'on est journellement contraint d'avoir affaire. Passe encore : le besoin rend le mal supportable. Ensuite dans le beau monde, petits-maîtres et petites-maîtresses qui vous débitent leurs germanismes avec une intrépidité sans égale. Fins courtisans, personnages graves ; savans de premier ordre ; orateurs distingués et grands écrivains surtout (ceux-ci avec la plume, aussi bien que par l'organe de la voix ; double avantage). C'est à qui vous assassinera de méchantes phrases, tout en se piquant de beau françois »[2].

Le sentiment que pouvaient avoir des hommes distingués de leur incapacité n'arrivait pas à les corriger. On connaît l'histoire du célèbre Moïse Mendelssohn. Fiancé à une jeune fille assez instruite de Hambourg, il est enchanté parce qu'elle apprend le français, et, comme elle s'en lasse, il l'exhorte à continuer, lui envoie toutes sortes de livres, comme *La Nouvelle Héloïse* de Rousseau et lui écrit : « Je vous en prie, ma chère demoiselle [liebste Mamsell], apprenez cette langue qui est devenue ici presque la langue maternelle »[3] (23 juin 1761). Plus tard ses yeux s'ouvrirent et il s'aperçevra des ravages faits par cette idolâtrie[4]. Pour le moment il subissait le charme ; il n'était pas le seul. On voit Gottsched, et même Ewald von Kleist, se servir du français dans leur correspondance. C'est avec une lettre en français, que le dernier, converti par le « père Gleim » aux Muses germaniques, lui envoie sa première poésie. Wieland se sert de la même langue en écrivant à Zimmermann[5]. C'est en français qu'il salue les Zurichois d'un discours d'adieu (1759). Sans doute ce n'est là qu'une concession à la mode, une faiblesse si l'on veut, qui n'ôte rien à la piété qu'ils ont pour l'allemand, laquelle va les pousser à le racheter de la servitude. Le fait est pourtant à retenir.

Écrivains allemands en français. — On dit que de 1751 à 1780 il

1. *Mém.*, Paris, an XIII, t. II, p. 58-59.
2. *Préservatif*, t. II, p. 32.
3. Geiger, *Berlin, 1688-1840*, t. I, p. 509.
4. « L'amour malheureux pour la littérature française enlève à la littérature allemande tout espoir d'un meilleur progrès » (Id., *ib.*, t. I, p. 464).
5. *Ausgewählte Briefe*, t. I, pp. 257 et 267, 12 mars 1758. Voir Bernard Bouvier (*Un cahier d'élèves de Wieland*, extrait des pages d'histoire dédiées à M. le Prof. Vaucher, Genève, Georg, 1895).

aurait paru près de 5000 ouvrages écrits en français[1]. C'est un chiffre considérable et qui aurait besoin d'être appuyé d'une bibliographie détaillée. Mais, en admettant qu'il faille en rabattre, il reste des ouvrages qui comptent, ne serait-ce que ceux du grand Frédéric. Sans doute il faudrait d'abord distinguer : Formey, Achard, des Vignolles, de Francheville, Jordan, Naudé, d'Argens, Maupertuis, Lamettrie, etc., étaient des savants d'origine ou de nationalité française. Lambert (1728-1777) donna en français son nouvel *Organon* (1763). C'était un Mulhousien bilingue.

Ce départ fait, on trouverait, cela est incontestable, parmi les auteurs de livres français, beaucoup de vrais Allemands. Encore convient-il de considérer les genres divers de publications. Un très grand nombre sont des travaux scientifiques, ainsi ceux de Humboldt. Or, si la décision prise par les écrivains de cet ordre de s'exprimer dans une langue répandue partout a quelque chose de surprenant pour les hommes de notre âge, le sentiment des hommes du XVIII[e] siècle apparaît beaucoup plus facile à comprendre. Il convient de se souvenir que jusque-là on avait gardé l'habitude de se servir du latin, que depuis des siècles on lui confiait découvertes, doctrines, études, passions même. L'ancienne langue commune sortait de l'usage, on en adoptait une autre, qui n'avait pas une autorité si ancienne, il est vrai, mais dont tout le monde civilisé s'accordait à reconnaître les mérites et les avantages, et qui semblait avoir devant elle un long avenir.

D'autre part, l'adoption du français dans les relations diplomatiques et dans les Cours royales et princières fait comprendre pourquoi un Bielefeld met en français ses *Institutions politiques* destinées à l'enseignement des hommes d'État de l'Allemagne, et pourquoi Colin se sert de la même langue pour son *Discours sur l'histoire de l'Allemagne*[2].

Une foule d'*Histoires secrètes*, de *Mémoires*, etc., sont en notre langue. C'est que, procès-verbaux plus ou moins fidèles d'événements, d'anecdotes, de conversations où le français avait joué un rôle très important, ils venaient pour ainsi dire spontanément se fixer sous la forme que la vie leur avait donnée. Citons pour exemple Pœllnitz : *Histoire secrète de la duchesse d'Hanovre* (1732); *Mémoires* et *Nouveaux Mémoires* (1734-1737); *La Saxe galante* (Amsterdam, 1734).

Un officier allemand, von Camphausen, de l'armée russe de 1789, publiera dans les premières années du XIX[e] siècle un livre en

1. Reynaud, *o. c.*, p. 252.
2. Francfort, 1761.

allemand, intitulé : *Observations sur la Russie* (*Bemerkungen über Russland besonders einige Provinzen dieses Reichs und ihre Naturgeschichte bettrefend, nebst einer kurzgefassten Geschichte der Zaporozer Kosaken, Bessarabien, der Moldau und der Kremin*, Leipzig, 1807). Or, dans la préface, il nous apprend qu'il avait écrit en français pour son usage personnel. Il vivait dans l'ambiance russe[1].

Raisons particulières de leur choix. — Malgré ces réserves, il demeure constant que, une fois faites les défalcations qui s'imposent, la liste des ouvrages écrits en français par des Allemands demeure très longue. Les auteurs croyaient vraisemblablement s'assurer des lecteurs de choix et en nombre puisque le commun du public ne lisait pas. Or les gens distingués avaient leurs habitudes et leurs préférences. On s'y soumettait[2].

Cette influence du public ne saurait être niée, et Reynaud s'est plu à la montrer, en appuyant ses assertions de preuves piquantes[3]. Ainsi le traité que Gottsched avait consacré à la philosophie de Wolf ne se répandit que lorsqu'il eut été mis en français. Le marquis de Boufflers, pour faire connaître aux dames de l'aristocratie de Vienne un roman de Wieland, pourtant français de ton, *Les Grâces*, dut le traduire dans notre langue. Dans beaucoup de régions d'Allemagne, de même, on connut tout d'abord cet auteur par le texte français de ses œuvres. Quand la *Messiade* de Klopstock parut, on ne crut pas possible de la rendre populaire dans son pays d'origine sans en faire exécuter une traduction française... La *Miss Sarah Sampson* de Lessing ne fut jouée à Brunswick que sous un revêtement français. Sa *Minna* — pièce patriotique et gallophobe — fut représentée à Berlin en français. Même aventure arriva à un certain Johann Gottwerth Müller d'Itzehoe dont le roman *Der Ring* (1777) ne fut remarqué du public que lorsqu'il fut translaté en français. Sur quoi on le reproduisit en allemand d'après cette version étrangère.

1. Eliade, *De l'influence française sur l'esprit public en Roumanie*, p. 182.
2. C'est Herder lui-même qui, dans *Adrastea*, a pu dire que les Allemands se piquèrent de ne plus lire que des ouvrages français et finirent par ne plus comprendre leurs propres écrivains (Reynaud, *o. c.*, p. 252).
3. *O. c.*, p. 251.

CHAPITRE XI

L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

Précepteurs et gouvernantes. — Les grands avaient des précepteurs ou des institutrices, venues de France, de Suisse, de Lorraine, de Belgique même parfois. Sophie Laroche écrit[1] : « Je puis dire avec vérité que je suis dans le pays des gouverneurs et des gouvernantes de bonne maison. Je connais par le monde vingt princes et princesses qui ont été élevés par des Vaudois et des Vaudoises. Je connais aussi une multitude de ressortissants du pays de Vaud, des deux sexes, qui mènent une existence heureuse et même opulente après avoir fait l'éducation de têtes couronnées, de ducs ou de margraves ».

Des familles plus modestes s'offraient cette même commodité, qui n'était pas à proprement parler un luxe. Pour se former une idée exacte, il faudrait connaître la vie intérieure d'une foule de grandes et de moyennes maisons où se donnait une instruction particulière. Le français y jouait un rôle considérable. « Les mots d'institutrice et de française, dit Rühs, étaient devenus synonymes »[2]. La phrase est rancunière, mais le fait à peine exagéré. En 1766, à Francfort, plus de six cents enfants sont instruits à la maison. « Cet état de choses amène une recrudescence d'offres et de demandes de gouvernantes et précepteurs, par voie des journaux, et — fait significatif — la connaissance de la langue française est toujours mise au premier plan.

« Quelquefois ce sont des Français et des Françaises, plus souvent des personnes « sachant parfaitement la langue française et capables de l'enseigner à des enfants », ou enfin des étudiants ayant accompagné de jeunes cavaliers dans leurs voyages en France et en Italie et qui désirent un emploi du même genre »[3].

Dans un journal qui paraît à Francfort en 1768, *Der Menschen-*

1. Lettres publiées par Gaullieur, *Revue Suisse*, t. XVI, 1858, p. 333-334, dans Reynold, *Doyen Bridel*, p. 61, n. 1.
2. *O. c.*, p. 328.
3. Bett. Strauss, *o. c.*, p. 97.

freund, se trouve un portrait fort peu avantageux de la gouvernante française, la « Mademoiselle », que l'éditeur du journal avait eue chez lui ; cependant l'auteur de cet article est loin de nier l'utilité du français dans l'éducation ; au contraire il déclare que, sans la connaissance de cette langue, une jeune fille ferait méchante figure dans le monde. « Pour les jeunes gens, l'étude lui en paraît même indispensable, et il la recommande formellement à un jeune étudiant en droit, désireux de faire son chemin, et qui lui avait demandé des conseils »[1].

On a ressassé les plaintes — souvent inspirées par la jalousie — contre les aventurières. Il ne serait que juste de rappeler les éloges adressés à certaines des bonnes servantes, qui ont vieilli sous le harnois au milieu du respect de tous, et qui mériteraient d'être nommées ; il suffit que Frédéric II leur ait rendu cet hommage que les femmes qu'elles avaient élevées se distinguaient, par leur éducation supérieure, d'autres, entrées plus récemment dans le monde[2].

Beaucoup d'institutrices, on dit aussi gouvernantes d'après le français[3], au lieu d'être en maison, recevaient chez elles, dans leur ménage, si elles étaient mariées, des pensionnaires. Dans divers endroits, ainsi à Francfort, l'autorisation de faire des cours leur fut d'abord refusée[4]. Elles la conquirent peu à peu[5].

Une école est créée par le Réfugié Roland qui, se rendant compte des défectuosités des écoles locales, s'efforce de répondre aux désirs des parents. En 1753, il n'enseigne encore que le français et le dessin, et déjà la grande amélioration qui se fait sentir dans les manières et la conduite de ses élèves lui acquiert la confiance des parents. Poursuivi parce qu'il se met à enseigner, outre le français et le dessin, l'allemand, l'histoire, la musique et la danse, il trouve aide

1. Bett. Strauss, *o. c.*, p. 98.

2. Voir Sayous, *Le XVIIIe Siècle à l'Étranger*, t. II, p. 345. Citons au hasard Judith Dupont († 1798 à Fredericia ; Ludwig, *Auf Hugenottenpfaden*, Heft I, p. 19) ; Mlle Inngins († à Clèves, en 1758, à 75 ans ; *Reg. de l'église de Clèves*, p. 38, v°) ; Marianne Varnier, gouvernante dans les maisons de Schwerin et de Wartensleben († 1781 à 86 ans ; Erman et Reclam, *o. c.*, t. III, p. 192) ; Mlle Jeanne Salomé Purry, de Neuchâtel († en 1750 à 65 ans, qui avait demeuré pendant 38 ans dans la maison de M. le baron de Geyling, conseiller privé du duc de Wurtemberg, et « avait élevé toutes les *freiili* de cette illustre maison, avec une approbation parfaite » ; cf. C. H. Klaiber, *Urkundliche Geschichte der Reformirten Gemeinde Cannstadt*, p. 253).

3. Le mot se rencontre dès le commencement du siècle, parfois germanisé en *gouvernantin* (1714, Wächtler).

4. Bett. Strauss, *o. c.*, p. 89.

5. Il vaut la peine de lire dans l'ouvrage que nous venons de citer le récit des efforts et des mérites qui leur valurent cette amélioration de leur situation à Francfort. La mauvaise organisation des écoles locales, le désir général d'apprendre le français furent pour quelque chose dans ce progrès, mais ce qui valut aux Français et aux Françaises plus de tolérance fut surtout leur persévérance et leur zèle.

et protection auprès des parents de ses élèves qui signent une pétition en sa faveur. Cette lettre porte, non seulement des noms de calvinistes, mais aussi de plusieurs luthériens des premières familles bourgeoises, entre autres d'un fils du bourgmestre Bansa[1]. Il semble être sorti victorieux d'une lutte violente qu'il eut à soutenir contre les maîtres de français Bedart et Foly et même contre le recteur du gymnase, Albrecht, auquel il enleva un grand nombre d'élèves, appartenant aux meilleures familles de la ville[2]. Il se vantait de « former les enfants aux bonnes mœurs et aux bonnes manières ». De nombreux maîtres offrirent ainsi aux Allemands l'avantage très apprécié de vivre sur place en famille française.

Les pensionnats. — Ils fleurissaient, tout comme en France[3]. Certains n'ont disparu que de nos jours. « Les familles les plus distinguées du pays, disent Erman et Réclam[4], s'empressèrent à y placer leurs filles et de toutes les parties de l'Allemagne et des pays du Nord même, on envoya bientôt à Berlin de jeunes personnes du plus haut rang. Nous avons eu occasion de voir les listes que plusieurs Directrices de pensions ont conservées des personnes qu'elles ont élevées et nous y avons trouvé les noms des premières familles ». Les auteurs fournissent des noms et des chiffres. Ceux-ci ne sont pas énormes. Un des établissements les plus prospères avait élevé soixante-quatorze jeunes filles[5].

Mais le nombre importe peu. Ce qu'il faut retenir, c'est le fait

1. Bett. Strauss, *o. c.*, pp. 87 et suiv.
2. Dorfeld, *o. c.*, p. 15.
3. Le professeur de français Henri Descostes, établi à Hanau, fait savoir par la voie d'un journal, *Frankfurter Frag und Anzeigungs Nachrichten*, du 7 mai 1745, qu'il prend des pensionnaires et donne des leçons de français (Bett. Strauss, *o. c.*, p. 233, nº 66 et n. 5). Dans le même journal du 9 sept. 1735 figure l'annonce suivante : « Le professeur de français Meynier, nouvellement arrivé à Hombourg, recevrait des pensionnaires auxquels il apprendrait le français ». Dans sa famille on ne parle que cette langue, qui d'ailleurs est la plus répandue à Hombourg. Il y a aussi une école française où l'on donne six heures de leçons par jour (Ead., *ib.*, n. 4).

Voir H. L., t. VII, p. 118. A Hanau, il en subsistait encore un en 1848, qui fut transporté ensuite à Genève par son directeur, M. Rœdiger (J. B. Leclercq, *o. c.*, p. 199). J'en ai connu moi-même un à Dresde en 1877.
4. *O. c.*, t. III, p. 205-206.
5. *O. c.*, pp. 205-217. « Une des plus anciennes Pensions françoises de Berlin est celle que forma Madame *Suzanne Jacobé*, native de Vitry le François, veuve de Monsieur *Pierre Charreton*... Une pension à peu près aussi ancienne que celle de Madame *Charreton*, a été celle des Demoiselles *Meinadié*... viennent ensuite celle des demoiselles *Saint-Aubin*, celle des Demoiselles *Coullez* et celle des Demoiselles de *Bonafous* qui avoient successivement élevé jusqu'à soixante quatre jeunes Demoiselles des premières familles du pays et de l'Allemagne. D'autres pensions sont celles des Demoiselles *Valentin*, et celle des Demoiselles *de Thomas*; d'autre part les Demoiselles *Sassoubre* et Madame la veuve *Philippe*, née *Coliveaux*, n'ont cessé que depuis quelques années de consacrer leurs travaux à l'éducation de la jeunesse » (Erman et Reclam, *l. c.*, pp. 210-213).

que ces pensionnats ont en réalité inauguré l'enseignement des jeunes filles.

Il arrivait du reste fort souvent que le ménage se partageait la tâche, le mari instruisant les garçons et la femme les filles[1]. On trouvera un peu partout programmes, horaires et conditions de ces maisons d'enseignement. Leur vogue était considérable[2]. Détail amusant. A Francfort-sur-le-Mein, alors qu'on faisait encore — pour des raisons confessionnelles — des difficultés aux descendants des Réfugiés, les enfants du maire allaient à l'école française de Mme Hoff[3].

Sur ce modèle d'autres maisons s'ouvrirent. Gœthe nous a raconté la curieuse genèse d'un pensionnat. Son père avait élevé un jeune homme appelé Pfeil, qui avait été chez lui domestique, valet de chambre, secrétaire et enfin factotum. Il parlait bien le français et le savait à fond ; ses protecteurs, cherchant à lui faire une position, eurent l'idée de lui faire établir une pension, qui devint par degrés une petite école où l'on enseignait tout le nécessaire et même à la fin le latin et le grec[4].

Le français dans les écoles des Réfugiés. — Nous avons des détails sur bon nombre d'entre elles, par exemple sur celle de Francfort-sur-Oder[5], dont l'histoire a été racontée par Tollin. De 1709 à 1731 avec Daniel Courtois collaborent deux maîtres : Jean Pierre Paul Claude fils (1730-1739) et Israël Malmaison (1744)[6]. Michel Couriol (1739-1762) remplace Claude fils. Sous Jérémie Millenet (1763-1774), l'école est en partie réorganisée, et elle s'emplit de tant d'enfants allemands, qu'on est obligé d'en limiter le nombre, pour ne pas porter atteinte au caractère de l'institution (18 mai 1774).

1. En 1766, Nicolas Paradis reçoit de l'Édilité de Francfort-s.-le-Mein la permission d'enseigner le français dans cette ville. Bientôt les parents de ses élèves même lui conseillent de fonder une maison d'éducation « pour jeunes gens et jeunes filles de bonne famille ».

Sa femme veut enseigner le français et les arts féminins à des jeunes filles, tandis qu'il se réserve l'enseignement des belles lettres, de l'histoire et de la géographie. Il met en lumière la grande importance de cette entreprise pédagogique dans une ville où il n'existe encore aucune maison d'éducation pour jeunes filles. Il n'insiste pas pour les garçons, sentant bien là le faible de son argumentation, puisque la Ville possédait un « Gymnasium » (Bettina Strauss, *o. c.*, p. 90-91).

2. Voir par exemple Bett. Strauss, *o. c.*, p 222, pour l'école Paradis.

3. Ead., *o. c.*, pp. 221, 84-89. C'est peut-être ici le lieu de rappeler que Gœthe a fréquenté les leçons de Mlle Gachet.

4. *Dicht. u. Warh.*, t. VIII, p. 102.

5. Cf. H. L., t. V, liv. III, ch. VIII.

6. Malmaison n'eut d'abord que peu de leçons particulières, à côté de sa fonction de maître de langue de l'école de la colonie. Mais bientôt il devint le premier *maître de langue française* de la ville. Il venait immédiatement au-dessous du *professeur de langue* de l'Université. Parmi ses élèves on cite le bourgmestre Polack, Mlle de Marwitz, le comte et la comtesse Finckenstein. Il mourut en 1764.

Au contraire, sous le maître suivant, Daniel Debeau (1774-1782), il est admis que « pour le bien de la jeunesse de la colonie » on enseignera chaque jour une heure en allemand. Bientôt même, à la place d'une heure de grammaire, on introduit une seconde heure d'allemand.

En même temps que Debeau enseignent Jacques David Canon (1777-1790) et Hugoni (1780). Mais l'école se vide, les enfants allemands s'en éloignent et, sous Pierre Cordier (1782-1805), l'école se transforme en école pour les pauvres. Il est interdit d'exercer une pression quelconque sur les colonistes qui aimeraient mieux envoyer leurs enfants à l'école allemande [1]. — Je n'insisterai pas sur ce sujet, en ayant déjà parlé au chapitre du Refuge.

Dans les Universités et les Gymnases. — Quant aux autres cours et établissements divers où un enseignement français fut institué, ils diffèrent suivant la volonté des puissants, la situation des finances, les traditions locales, etc. [2]. Il ne saurait être question d'en faire ici l'histoire. Disons seulement que, comme on pouvait s'y attendre, ce fut dans les écoles « réelles » que le français s'introduisit d'abord.

C'est en 1747, comme on sait, que Hecker en arriva, comme Fleury en France, à voir l'insuffisance des « humanités » pour la vie moderne et qu'il fonda à Ilfeld la première école réelle. Il est extrêmement intéressant de noter que les futurs cultivateurs, marchands ou artistes qui s'y formaient avaient à leur programme l'étude de la langue française [3].

En 1778, le professeur Snell, dans un rapport au sujet de la création d'une « privatrealschule » qui formerait les jeunes gens pour le commerce, l'armée, l'économie et pour toutes sortes d'autres arts et professions, dit expressément : « Le français sera chez nous un des principaux enseignements (il lui est réservé quatre heures par semaine), car c'est chose indispensable dans presque toutes les situations » [4].

Dans les Gymnases et les Universités la pénétration fut naturelle-

1. Voir Tollin, *Mittheilungen des Historisch-Statistischen-Vereins zu Frankfurt a. O.*, Heft 8, 1868, pp. 158-162.

2. « Les ordonnances scolaires de Saxe sont en 1773 entièrement favorables à l'étude des langues vivantes. Le duc Ernesti désire qu'à côté de l'enseignement des langues anciennes on fasse place au français, à l'italien et à l'anglais, dont la connaissance est devenue indispensable, non seulement dans une éducation complète, mais aussi dans les relations mondaines » (Dorfeld, *o. c.*, p. 18).

3. Un Français fut appelé à Ilfeld en 1748 (voir Dorfeld, *o. c.*, p. 16, et Lehmann, *Neuspr. Unterr.*, p. 34).

4. Diehl, *o. c.*, p. 345.

ment plus lente[1]. A Vienne le *Theresianum,* nous l'avons dit, devint un vrai foyer de culture française[2]. En 1760, il avait au moins quatre professeurs enseignant cette langue. Mais il n'en était pas ainsi partout. On entrevoit bien nettement dans divers établissements la lutte entre la tradition latine qui se défend comme elle peut et les nécessités modernes. Nous avons longuement parlé de la faveur dont jouissait la langue française à Francfort-sur-le-Mein. En 1765, les directeurs du Gymnase ne se rendaient pas encore aux vœux de la population[3].

Il en coûtait aux Universités de donner une chaire, même extraordinaire, aux nouveaux-venus. Comme partout, c'est le public qui poussait, — chose très intéressante pour cette histoire, — et les autorités qui se résignaient peu à peu, reconnaissant une à une avec le recteur Ballenstedt qu'on ne pouvait désormais jouer un rôle sans l'étude des langues vivantes[4].

Le français, là où il fut admis, ne fut pas du reste mis d'emblée sur le même pied que les langues anciennes. Tandis que dans de rares établissements on lui donnait plus d'heures qu'à l'allemand[5],

1. Bien entendu enseignement public et enseignement privé se rejoignaient, et il ne conviendrait pas de les séparer trop nettement. Les maîtres des établissements publics, Universités et Gymnases, avaient à donner en ville des leçons à une vaste clientèle non seulement d'enfants, mais d'adultes.

Par décision du 22 février 1729, les professeurs de français de l'Université de Giessen furent chargés de l'enseignement des cadets, et à partir de 1775 nous trouvons ces mêmes professeurs occupés non seulement à l'Université, mais aussi au « Pädagog », l'actuel « Gymnasium ». De plus ils donnaient des leçons particulières à tous ceux qui avaient intérêt à apprendre le français et leur public se composait des notabilités de la ville, d'enfants, « de femmes, et même de gens de la bourgeoisie », comme le constatent les Actes de l'Université de Giessen.

2. Voir Max Freiherr von Gemmelt-Flischbach, *Album des Kais. Kœn. Theresianums,* Vienne, 1880. Le recteur Liebknecht, dans une circulaire adressée à ses collègues, le 24 mai 1734, dit que l'on avait eu beaucoup à faire *tempore jubilaei Acad.* pour ne pas surcharger le Corps Académique d'un ordentl. Professor linguarum exoticarum (Behrens, *art. c.*, p. 173).

3. Voir les Décisions, § 24, 2[e] partie, dans Dorfeld, *o. c.*, p. 17. On y lit : « Bien que la langue française soit enseignée dans beaucoup de gymnases, et que de nos jours elle soit très nécessaire, la direction de ce gymnase ne permet néanmoins pas qu'on l'y enseigne ; les professeurs ne doivent point s'en occuper, mais s'acquitter seulement des leçons qui leur sont prescrites, et laisser le français aux nombreux professeurs et maîtres de langue établis à Francfort ».

4. En 1746, des Françaises s'établirent à Helmstädt pour y enseigner, et jouirent de la protection du prince Charles, qui les fit payer partie par la municipalité et partie par l'Université ; ces avantages leur furent retirés plus tard, bien qu'un des membres du Conseil municipal eût fait valoir que les Françaises sont utiles au public, tout le monde n'ayant pas les moyens de payer des institutrices ou des professeurs privés de français, et que, vu les exigences actuelles de la vie, la connaissance du français était devenue une nécessité absolue, « ut quicunque literas antiquas cum recentioribus non conjungat nec in his æque ac in illis versatus sit, partes sibi impositas parum tueri possit » (Dorfeld, *o. c.*, p. 15).

5. Dans le Philanthropinum de Dessau, c'est le français qui est considéré comme langue d'utilité publique pour les enfants des classes élevées ; il fallait même que le nombre d'heures qui lui étaient consacrées fût le double de celles qu'on employait pour l'allemand (Id., *ib.*, p. 18).

le plus souvent il n'était considéré que comme une matière accessoire ou facultative [1] qui restait en marge des études ; on rétribuait misérablement les maîtres [2], tout en prétendant les choisir [3].

A Oldenbourg on enseignait le français depuis 1755, mais avec interruptions ; en 1770, l'autorité s'efforça d'y établir un professeur permanent ; les appointements étant trop maigres (cinquante écus d'Allemagne), ni Ligon, ni Gérard n'y restèrent longtemps. C'est en 1792 seulement, une somme double étant attribuée pour l'enseignement facultatif du français, qu'un ex-avocat alsacien, Bérard, accepta la place. Il avait enseigné auparavant à l'Institut de Celle. Mais, comme les professeurs particuliers lui faisaient beaucoup de tort, il quitta ses fonctions. Son successeur fut, en 1794, un ancien lieutenant français, le marquis Montalembert le Cerf, auquel succéda, en 1802, le Sieur Gabriel Phil. Fatras Ducoudray, de Rouen.

En raison de ces mesquineries il arrivait que l'enseignement fût interrompu faute de personnes compétentes. On ne devra donc pas le considérer comme définitivement installé à partir des dates que nous citons plus loin.

Ces avertissements une fois donnés, il m'a paru bon de résumer en un tableau les indications essentielles que m'ont fournies les études des Allemands, en particulier celle de Dorfeld [4]. Un simple coup d'œil jeté sur ce tableau montrera que les décisions furent, somme toute, assez tardives, mais on réfléchira qu'il s'agissait de rendre officielle une langue étrangère vivante, et que pareille révolution demandait réflexion. Elle avait à peine été proposée en France. D'autre part, si l'évolution fut graduelle, le résultat n'en

1. Vers 1761, au *Gymnasium illustre* de Stuttgart, on n'enseignait le français qu'au commencement de la classe, jusqu'à ce que tous les élèves fussent réunis, ou à la fin, lorsqu'il ne restait plus qu'un quart d'heure à employer.

Au Gymnase supérieur, un Français enseignait comme professeur de langue française, mais les quatre heures de leçons par semaine qu'il donnait constituaient un enseignement facultatif (Schanzenbach, *o. c.*, p. 7).

En 1774, à Lunebourg, on l'enseignait quatre heures par semaine seulement (Dorfeld, *o. c.*, p. 19).

2. Lorsqu'un candidat était marié, sa femme était également soumise à un examen, car elle était fréquemment obligée de travailler aussi pour subvenir aux besoins de la famille. Ainsi, dans un rapport adressé en 1745 par l'Université de Giessen au Prince, il est constaté que la femme du candidat Demonchanin est disposée à instruire les filles des gens nobles (Behrens, *art. c.*, p. 171). Le maître de langue des Flammes fait connaître en 1718 son intention de quitter l'Université, car, si sa femme n'avait pas aussi donné des leçons « aux petites demoiselles », il n'aurait pas pu joindre les deux bouts (Id., *ib.*).

3. En 1773 l'électeur de Mayence, Emmerich Joseph de Breidbach, fonde à Worms un Gymnase. Dans le plan d'études il est spécifié que « les professeurs devront parler couramment un pur français, avec l'accent qui lui est propre, et écrire d'après le modèle des meilleurs auteurs ». Il ne s'agit plus d'un pensionnat de rencontre, on veut pour une étude sérieuse des maîtres éprouvés (Dorfeld, *o. c.*, p. 18).

4. *O. c.*, p. 22.

fut que plus stable. La mode put passer, le français cessa de menacer l'allemand : il était devenu classique en Allemagne et il le resta.

Tableau d'ensemble des villes où fut établi, de 1715 a 1800, un enseignement du français [1].

DATE	VILLE	ÉTABLISSEMENT	RÉFces ET OBSERVons
1716	Erlangen.	Séminaire.	D., 13.
1717	Berlin.	École des Cadets.	Heubaum, *Gesch. des deutsch. Bildungswesens*, p. 149.
—	Göttingen.	Université.	Sous le rectorat de Heumann, on fait des discours en français, D., 12.
1718	Gotha.	Gymnase.	Cours supplém. de 2 heures par semaine, D., 13. Cf. *fr. U.*, 7.
—	Meissen.		D., 13.
—	Augsbourg.	Collège Sainte-Anne.	D'après le journal d'un élève (D., 13) ; l'enseignement semble avoir été interrompu la même année.
1720	Brême.		D., *fr. U.*, 7.
1721	Erlangen.	Pædagogium.	Douze heures par semaine dans trois classes D., 11.
1722	Bautzen.	Gymnase.	D'après un programme du recteur Behrnauer, l'enseignement fut ensuite interrompu. D., 22, cf. 13-14.
—	Grimma.		D., *fr. U.*, 7.
»	Elbing.	»	Id., *ib.*
1729	Giessen.	École des Cadets.	Id., *ib.*
Avant 1730	Berlin.		Id., *ib.*
»	Joachimsthal.		Id., *ib.*
1730	Kœnigsberg.	Collège Royal (école latine).	Enseignement facultatif peut-être antérieur. Depuis 1730 institutions successives de *Classes gallicæ*. Jusqu'en 1790, le français reste un enseignement à part, payé en supplément (G. Zippel, *Geschichte des Königlichen Friedr. Kollegium*, Königsb. 1898, 93, 70, 108, 173).
1731	Worms.	Gymnase.	Enseignement gratuit à la classe de latin. D., 14.

1. Dans ce tableau D signifie Dorfeld, *Beiträge zur Geschichte des französischen Unterrichts in Deutschland* (Prog. du Gymnase de Giessen, 1891-1892). D., *fr. U.* renvoie à l'article du même auteur dans Reins, *Encyklop. Handb. der Pädagog.* Langensalza, 1905, t. III.

Je rappelle qu'avant les dates données ici, le français avait été introduit dans le programme de beaucoup d'écoles allemandes. Ce tableau ne présente que la suite des faits déjà exposés dans H. L., t. V, p. 28.

DATE	VILLE	ÉTABLISSEMENT	RÉF^CES ET OBSERV^ONS
—	—	—	—
1733	Weimar.	Gymnase.	Un professeur est nommé par le Duc. D., 14.
Entre 1733 et 1742	Torgau.	»	D., *fr. U.*, 7.
1735	Greiz.	Gymnase.	Dans le plan d'études, on propose un « coup de main » aux élèves qui le désirent selon la méthode de Plats. D., 14.
Avant 1737	Braunschweig-Lüneburg.	»	D., *fr. U.*, 7. Cf. D., 14.
1739	Eisenberg.	Gymnase.	Quelques-uns des élèves étant désireux d'apprendre le français, le Recteur se met à leur disposition le mercredi et le samedi. D., 14.
1741	Stuttgart.	Karlsschule.	5 heures de français, 6 heures de latin, 3 de grec. Schanzenbach, D., *fr. U.*, 7.
—	Altona.	Pädagogium.	Cours publics par un professeur adjoint du Gymnase. D., 14.
1742	Altenburg.		D., *fr. U.*, 7.
Avant 1743	Plauen.		L'enseignement est antérieur à cette date, car le plan d'études comporte des exercices pour les élèves de 1re et de 2e. D., 14. Cf. D., *fr. U.*, 7.
1743	Erlangen.	Gymnase.	Le français est enseigné dans les deux classes supérieures. D., 13.
—	Halberstadt.	Stephaneum.	Le français entre dans le plan d'études de la 2e classe ; en 1757 il entrera dans celui de la 3e, en 1759 Struense l'organise dans 4 classes. D., 14.
1744	Frankenhausen.	Gymnase.	D., *fr. U.*, 7.
1747	Magdebourg.	»	Id., *ib.*
1748	Ilfeld.	École Reale.	D., 22 et 16.
—	Karlsruhe.	Gymnase.	L'enseignement du français est rétabli pour les élèves des classes supérieures, qui payent cet enseignement à part. D., 16.
1750	Wertheim.	»	On repousse à cette date la demande d'Urbain Desmurs qui voulait ouvrir une école où serait appliquée la méthode du *Bureau typographique*. D., 16.
Vers 1750	Minden.	École supérieure.	Le français est introduit par Mauritius, à côté du grec, du latin et de l'hébreu (Heubaum, *o. c.*, 318).
Après 1750	Küstrin.		D., *fr. U.*, 7.
1751	Wismar.		D., 16.
1752	Osnabrück.		D., *fr. U.*, 7.
1754	Göttingen.	Gymnase.	D., 16.
Peu après 1754	Weilburg.		D., *fr. U.*, 7. L'enseignement commence sous le rectorat d'Ostertag. D., 19.

DATE	VILLE	ÉTABLISSEMENT	RÉFces ET OBSERVons
—	—	—	—
1755	Oldenburg.	Gymnase.	D., 20.
1758	Salzwedel.		D., *fr. U.*, 7.
1761	Bützow.	École Reale.	Le français est enseigné dans trois classes. D., 22.
1762	Gumbinnen.		D., *fr. U.*, 7.
1765	Heilbronn.	Gymnase.	D., 17.
—	Quedlinburg.	»	D., *fr. U.*, 7.
1766	Rastenburg.		D., *fr. U.*, 7.
1768	Stade.	»	Un élève fait un discours en français, et les annonces du *Magazine* de Hanovre montrent les professeurs donnant des leçons particulières aux élèves des classes supérieures du Gymnase. D., 17.
1769	Fraustadt.		D., *fr. U.*, 7.
1770	Ansbach.	Gymnase.	L'enseignement y a été sans doute institué antérieurement. D., 17. Steng., *o. c.*, nº 261, signale une grammaire de De Risseau, publiée à Onolzbach en 1715. C'est l'ancien nom de la même ville.
1770	Solitude.	École Reale.	Le français est obligatoire. D., 17.
—	Stargard.		D., *fr. U.*, 7.
—	Oldenburg.		Le français était enseigné antérieurement. En 1770, l'enseignement devient permanent. D., 20.
Vers 1770	Dessau.	Philanthropinum.	Le français est obligatoire. D., 22, et *fr. U.*, 7.
1773	Worms.	Gymnase protestant.	On cherche une personne compétente. En 1777, on propose que cet enseignement soit gratuit. Il ne figure pas malgré cela dans le plan de 1782. D., 19.
—	Altona.	Gymnase.	D., 14.
—	Fulda		D., *fr. U.*, 7.
1774	Dusseldorf.	Gymnase des Jésuites.	Id., *ib.*
—	Heiligenstadt.		Id., *ib.*
—	Lünebourg.		Id., *ib.*
—	Osserndorf.		Id., *ib.*
—	Mayence.		Chastel est nommé professeur de la ville. Lehmann, *o. c.*, 21. Il alla l'année suivante à Giessen. Behr., *a. c.*, 166. (L'enseignement est peut-être antérieur. Cette date est celle de l'appel de Chastel).
1775	Giessen.	Pädagogium.	Behrens, *o. c.*, 167.
—	Klausthal.		D., *fr. U.*, 7.
—	Paderborn.		Id., *ib.*
—	Bonn.		Id., *ib.*
1775 ?	Bergen.	Couvent.	L'enseignement y est peut-être antérieur. D., 19.

DATE	VILLE	ÉTABLISSEMENT	RÉFces ET OBSERVons
—	—	—	—
1776	Neustettin.		D., *fr. U.*, 7.
1777	Gründstadt.	Gymnase.	D., 19.
—	Neu-Ruppin.		D., *fr. U.*, 7.
1779	Kassel.	Gymnase.	D., *ib.*
»	Wesel.		D., *ib.*
»	Klosterberg.		Id., *ib.*
1781	Bensheim.	Gymnase.	Tentatives pour introduire le français. D., 12.
1783	Mörs.		D., *fr. U.*, 7.
1784	Bade.	Gymnase.	Le français n'a que peu de succès. En 1796, dans le plan remanié, il est enseigné dans les classes supérieures. D., 19.
—	Parchim.		D., *fr. U.*, 7. L'enseignement est sans doute antérieur à cette date.
1785	Greiz.	Gymnase.	Le français devient officiel.
1787	Bernburg.	Gymnase.	D., *fr. U.*, 7.
1789	Blankenburg.	»	Le français s'enseigne dans les deux classes supérieures. D., 20.
1790	Neuss.	Gymnase.	Le français est substitué au grec. D., 20.
—	Braunschweig (ville).	Katharinenschule.	Les ordonnances scolaires, qui ne furent promulguées qu'en 1800, instituaient l'enseignement du français suivant l'Encyclopédie scolaire de Trapp. D., 21.
1791	Offenbach.		D., *fr. U.*, 7.
—	Tilsitt.	École provinciale.	D., 20.
1792	Tübingen.	Université.	Voretzsch, *o. c.*, 19.
—	Brieg.		D., *fr. U.*, 7.
—	Hadamar.	Gymnase.	D., 20.
—	Ulm.	Gymnase.	Le français s'enseigne de la 4e à la 6e classe. D., 20.
1793	Dillenburg.		Id., *ib.*
1797	Emmerich.	»	L'administration l'exige de la Direction qui remplace les Jésuites. Néanmoins l'enseignement ne commencera qu'en 1811. D., 21.

Les livres d'enseignement. — Resterait à dresser un tableau chronologique des ouvrages pédagogiques destinés à l'enseignement du français. Mais ce travail se trouve fait, en grande partie au moins, dans le Catalogue de Stengel que j'ai si souvent cité. Quoique l'auteur se soit borné en principe aux Grammaires, il a, dans ses notes, donné l'indication d'autres ouvrages : Dictionnaires, Manuels de conversation, Traités de prononciation, etc. Le tout forme un ensemble très considérable.

J'aurais été content de pouvoir fournir à mes lecteurs des renseignements un peu détaillés sur la valeur et l'importance de chacun

de ces livres. Mais il eût fallu les avoir sous la main. Seul un Allemand pourrait en entreprendre le dépouillement. Il donnerait, sans aucun doute, des résultats fort curieux. Je ne suis pas sûr qu'on pût en tirer des renseignements exacts sur la répartition des maîtres à travers le pays. En tous cas les lieux d'impression ne suffisent pas pour cela. Il se peut fort bien que les auteurs aient fait imprimer dans les villes où on imprimait couramment du français, alors qu'ils avaient leur école et leur domicile ailleurs[1].

Mais on trouverait sans aucun doute des précisions sur les emplois qu'ils occupaient, les conditions faites à leur enseignement, les autorités qui les habilitaient, les personnes qui les protégeaient, et tout cela jetterait une grande clarté sur l'estime où on tenait notre langue. Nous saurions aussi, probablement, au moins dans la plupart des cas, quel était le pays d'origine des auteurs. S'il faut en juger d'après les noms, la majorité se composait de Français, ou réfugiés ou qui étaient venus pour des raisons diverses chercher fortune en Allemagne[2]. Un des plus connus est Laveaux, dont un des concurrents du Concours de 1782 dit qu'à lui seul il sauverait la langue française si elle était menacée[3]. Mais les maîtres à noms allemands étaient aussi fort nombreux, et cela est significatif[4].

1. Ainsi, d'après les seules indications du Catalogue, on peut voir que du Grain est attaché à la fois à l'Université de Halle et au Pädagogicum de Glauchau (1720, nº 273); Curas (Hilmar) est professeur au Gymnase de Joachimsthal en même temps que Secrétaire du Roi de Prusse (1760, nº 316); Lunkenbein est professeur à l'Université de Leipzig (1751, nº 351); Poetevin a été successivement « Lehrer im adlichen Contubernio zu Esslingen », au Gymnase de Worms et au Collège de Lausanne (1751, nº 352); Kleine est Maître de langues Privilégié de S. A. S. M. le Duc Regnant de Brunsvic (1775, nº 420); Grenier écrit pour les classes régulières allemandes nouvellement établies en Autriche (1777, nº 430), Meunier est Maître de langues à la Cour de l'Électeur de Cologne (1782, nº 452); Belin est Maître de langues à l'école électorale et provinc. de Meissen (1788, nº 482).

2. J'en citerai quelques-uns : de Risseau (1715, nº 261); Rondeau (1716, nº 264); Du Grain (1720, nº 273); Provansal (1720, nº 275); Roux (Fr. 1720, nº 276); Bautre (1726, nº 277); Michon (1725, nº 290); Iirceranche ? (1727, nº 291); Lindens (1728, nº 293); Verdun (1732, nº 303); Roux (1734, nº 304); Mme la Roche (1738, nº 315); Curas (1739, nº 316); Choffin (1747, nº 339); Chapuzet (1750, nº 344); Du Fresnoy (1751, nº 350); Poetevin (Suisse ? 1751, nº 352); Berlan (1752, nº 353); Picard (1753, nº 356); Mauvillon (1754, nº 361); Mouton (1755, nº 363); Paradis de Tavannes (1757, nº 368); Lochet (1763, nº 383); Parrot (1763, nº 384); Meynier (1767, nº 395); Pontet (1769, nº 399); Vernezobre (1776, nº 425); Grenier (1777, nº 430); De la Vaux ? (1782, nº 447); De Pondoie (1782, nº 449); Du Casquet (1782, nº 451); Meunier (1782, nº 452); Huot (1785, nº 468); Lallement (1787, nº 478); Belin (1788, nº 482); Veltaire (1788, nº 493).

3. Ce Laveaux avait publié chez Arnold Wever, par cahiers, un Cours de langue et de littérature françaises qui faisait autorité.

4. Frantz (1715, nº 259); Greiffenhahn (1716, nº 263); Eublingen (1722, nº 281); Neuper (1722, nº 283); Jungmann (1724, nº 286). Plats (1724, nº 287); Schatz (1724, nº 288); Fuchs (1739, nº 317); Sarganeck (1743, nº 330); Steinbrecher (1744, nº 333); Kluter (1750, nº 346); Lunkenbein (1751, nº 351); P[ohlmann] (1752, nº 354); Weitenauer (1758, nº 365); Köster (1761, nº 378); Sigmund (1769, nº 400); [Busching] (1772, nº 407); Steinfels (1773, nº 413); Kleine (1775, nº 420); Patsch (1777, nº 432); Setau (1781, nº 445); Kilg (1783, nº 457); Meidinger (1783, nº

Comment ont-ils travaillé ? Quelques-uns avouent avoir traduit ou suivi un ouvrage français [1]. Mais tous n'ont pas reconnu leurs dettes. A cette époque où la propriété littéraire ne s'était pas juridiquement établie, les plagiaires avaient peu de scrupules. On voudrait savoir ce que chacun a mis du sien dans sa méthode, sans avoir à se rapporter à des titres plus ou moins ambitieux. Sans parler de l'intérêt qu'auraient ces données pour l'histoire de la grammaire, si intéressante à cette époque, on jugerait un peu d'après les manuels les connaissances des élèves, du moins celles qu'ils prétendaient acquérir. Pourquoi un Meidinger a-t-il eu un si prodigieux succès ?

Enfin, dans leur titre même, nos grammairiens ont parfois marqué à qui ils destinaient leur ouvrage, et il n'est pas sans importance de marquer que plusieurs ont travaillé pour les dames [2] ; qu'ils ont donné des modèles de lettres, de conversation, qu'ils ont joint des manuels de bonnes manières à leur méthode de langage, etc. [3].

Il en est même qui ont justifié leur entreprise, ainsi celui qui s'est appliqué au français en « raison de l'amour général qu'il inspire » [4]. Et le témoignage est de 1716.

Mais qui ne sent combien les observations que je fais ici sont incertaines ? Elles n'ont pour objet que d'engager des chercheurs à pousser plus loin leurs investigations et à se mettre enfin à cette Histoire de la Grammaire française en Allemagne, que rêvait Stengel, quand il a fait ce précieux relevé bibliographique qui devait servir de base à un exposé historique général.

458) ; Meermann (1784, n° 462) ; Buchenrœder (1785, n° 465) ; Fleischer (1786, n° 472) ; Cellarius (1788, n° 485) ; Kunstmann (1788, n° 488) ; Muller (1788, n° 490) ; Splittegarb (1788, n° 492).

1. Ainsi Chapuzet, qui suit Girard (1754, n° 358) ; Pontet, qui traduit de Wailly (1769, n° 399).

2. Par exemple Choffin (1747, n° 339), Köster (1761, n° 378).

3. Les « boniments » sont parfois très explicites. Voici celui de Du Grain (1738, Leipzig, n° 273) : « On n'y trouve pas seulement la théorie nécessaire dans la grammaire, clairement exposée, mais aussi un assortiment considérable de mots, phrases, gallicismes, proverbes les plus usuels, comme aussi de dialogues agréables, de spirituelles et pourtant convenables histoires et fables, des lettres choisies et d'autres pièces réunies d'après les auteurs les plus récents et les meilleurs... ».

4. Greiffenhahn, n° 263.

CHAPITRE XII

VOYAGES ET SÉJOURS EN FRANCE

A Paris. — Quels qu'eussent été jadis les préjugés répandus sur la supériorité du français parlé en Touraine et en général dans le centre de la France, l'attrait de Paris avait tout changé. Depuis un siècle, Orléans, Blois, jadis si fréquentées, étaient vides de leurs hôtes[1]. Paris en regorgeait. Gentilshommes, apprentis, savants ou artistes, simples fils de bourgeois ou de marchands y foisonnaient. Un chiffre seulement : En trente ans, l'Académie de Peinture a eu soixante-seize élèves allemands (1738-1787).

Villoison écrit au Duc (vers 1774) : « J'ai occasion de voir actuellement un grand nombre d'Allemands, qui me sont recommandés de différentes villes »[2]. On ne compte pas les Allemands de haute naissance qui, au cours du XVIIIe siècle, vinrent en France compléter leur éducation ; le prince de Nassau[3], le baron de Dalberg, futur Électeur de Mayence, Ch.-Aug. de Weimar, Prince héritier, avec son frère Constantin[4], etc. L'un d'eux mérite une mention spéciale, c'est le duc de Brunswick, le même qui menacera de ne pas laisser pierre sur pierre dans la France révolutionnaire[5]. Le comte de Hartig a assez

1. La ville de Blois « déperit à vue d'œil : depuis deux ans, elle ne vend point ses vins ; les huguenots et les étrangers, qui venoient y passer du temps pour apprendre la langue et à cause de la pureté de l'air ont tous déserté » (l'Intend. d'Orléans au Contr. G[1], 10 déc. 1689, Boislisle, *C. G.*, I, nº 810).

La ville d'Orléans diminuée notamment par la retraite des huguenots et d'une infinité d'étrangers qui y venoient apprendre la langue et leurs exercices (Id., 26 oct. 1693, *Ib.*, nº 1250).

Il ne faut pas prendre ces témoignages dans toute leur rigueur. Ainsi, vers 1698, le fils de Schwarzenberg, grand-maître de la Cour d'Autriche, était étudiant à Angers (Vogué, *Villars*, t. I, p. 85).

2. Joret, *Villoison*, p. 487.

3. Hunter, *Suard*, p. 11.

4. Joret, *Fr. à Weimar*, p. 7.

5. « Le prince de Brunswick... jouissoit, à Paris, de cette haute estime que lui méritoient ses vertus : hommage plus flatteur que ces respects d'usage que l'on marque aux personnes de sa naissance et de son rang. Il désira d'assister à une séance particulière de l'Académie française, honneur jusque-là réservé aux têtes couronnées. Dans cette séance, je lus un ample extrait de Bélisaire, et j'eus le plaisir de voir le visage du jeune héros s'enflammer aux images que je lui présentois, et ses yeux se remplir de larmes » (Marmontel, *Mém.*, an XIII, t. III, p. 29-30).

« ... Il fallut rester avec lui [le prince de Brunswick] au moins un quart d'heure, enfermés tête à tête ; et il l'employa à me parler avec enthousiasme des gens de lettres

bien résumé l'attrait qui les amenait dans la capitale : « Les Allemands regardent cette grande ville avec admiration et respect, ils adoptent ses mœurs comme des lois, ses vices comme des leçons de bienséance et sa langue comme la science la plus essentielle pour distinguer l'homme de la brute »[1]. Certains s'y fixèrent, ainsi Bitaubé, le célèbre traducteur d'Homère, qui fut l'ami de Ducis ; on connaît assez Grimm (de Ratisbonne) et d'Holbach (de Heidelsheim, Bade).

L'accueil empressé qu'on faisait aux voyageurs leur donnait une impression ineffaçable. « Dès que vous êtes étranger, dit Jordan, le futur académicien de Frédéric, on vous reçoit partout ; soyez ministre, soyez protestant, on ne s'en embarrasse point ». Et il décrit l'empressement avec lequel les savants de toutes les congrégations lui ont ouvert leurs trésors[2].

Dans les provinces. — Cependant un grand nombre de jeunes gens restaient sur les frontières, en Alsace[3], ou même dans l'évêché de Bâle, à Porrentruy[4], à Genève ou à Lausanne. Pœllnitz est du reste très sceptique sur les résultats que les jeunes Allemands pouvaient attendre d'un séjour à Strasbourg[5] : [Ils] viennent ici, dit-il, pour y apprendre le François... on le parle très mal dans cette ville. Les Habitans parlent Allemand ; et nos jeunes gens, charmés d'entendre

qu'il avoit vus à Paris, et des heureux momens qu'il avoit passés avec eux. Ce fut-là qu'il me dit que l'idée affligeante qui lui étoit restée de notre commerce, étoit qu'il falloit renoncer à l'espérance de nous attirer hors de notre patrie, et qu'aucun souverain de l'Europe n'étoit assez riche, assez puissant pour nous dédommager du bonheur de vivre entre nous (Id., *ib.*, p. 78).

1. Voir *Lettres sur la Fr., l'Angl. et l'Ital.* (lett. II, p. 15), par le comte de F. de H., l'Autrichien Fr. Ant. de Hartig (1758-1797), ambassadeur d'Autriche à Dresde de 1787 à 1790. Il écrivit en français la plupart de ses ouvrages. Il avait été trois mois à Paris en 1775.

2. 1733. Voir tout son récit dans Sayous, *o. c.*, t. II, p. 313 et suiv.

3. Nous pouvons invoquer ici les témoignages des Conseils ou des Préfets d'après la Révolution qui réclament le rétablissement des collèges, en donnant pour motif qu'ils attiraient les étrangers : Le préfet du Bas-Rhin voudrait que les collèges de Strasbourg et de Molsheim fussent rétablis, car ils attiraient grand nombre d'élèves étrangers. Dans les trois basses classes des deux collèges on enseignait le latin, le français et l'allemand « par principes », dans les classes supérieures la littérature latine, française et allemande, et on y donnait des notions de différentes espèces de poésies latines, françaises et allemandes. « Les règles, tant pour le style que pour le goût, devaient être expliquées par des exemples tirés des meilleurs auteurs tant latins que français et allemands ». On suivait les modèles donnés par Rollin et Batteux.

4. Adoptant en cela l'avis du conseil d'arrondissement, le préfet du Haut-Rhin insiste sur la nécessité sinon de conserver l'École Centrale, au moins de rétablir l'ancien collège de Porrentruy, où avant la Révolution, « indépendamment des élèves du pays, la réputation dont il jouissait à juste titre attirait un grand concours d'étrangers ».

« Au sortir du Collège de Porrentruy, ces deux langues, le français et l'allemand étaient familières aux élèves ; cette facilité d'apprendre sans peine, et pour ainsi dire sans s'en appercevoir, avec le latin, les deux langues les plus usitées dans nos contrées et *chez nos voisins*, étant sans contredit une des causes principales de l'affluence des élèves en ce collège » (29 flor. an IX. Arch. Nat. F^{17} 1317^{8} dos. 46).

5. *Lett. et Mém.*, t. I, p. 366.

parler leur Langue, oublient d'en apprendre une autre. D'ailleurs, ils sont toujours ensemble et se communiquent trop leurs Vices et leurs Vertus...

Il y a lieu de ne pas oublier les Allemands qui venaient en grand nombre en France pour leur commerce. A Bordeaux par exemple, comme l'a montré Leroux, s'ils n'avaient pas évincé les Hollandais, qui s'étaient immortalisés par le coupage des vins [1], ils tenaient une place importante [2]. On a compté dans la seule année 1740 quatre navires venus de Stettin, onze de Brême, dix-sept de Dantzig, vingt-deux de Lubeck, cinquante-cinq de Hambourg. Assurément ils trafiquaient surtout par l'intermédiaire de leurs compatriotes établis à demeure dans la ville, ou même avec eux. Il serait téméraire d'affirmer que leurs relations s'arrêtaient là. Tout au contraire les plaintes des Bordelais mettent en lumière ce fait que les étrangers parcourent les pays vinicoles. Ce n'était pas en allemand qu'ils marchandaient avec les viticulteurs [3]. Où s'étaient-ils instruits ? Peut-être comme commis dans le pays.

1. C'est le sens premier de *verlaten*, devenu notre *frelater*. Voir mon article dans les Mélanges Salverda de Grave, 1933.
2. Voir Leroux, *La Colonie germanique de Bordeaux*. Bordeaux, 1918, t. I.
3. Leroux, *o. c.*, t. I, p. 64.

CHAPITRE XIII

LA CAMPAGNE D'ÉMANCIPATION

Sourdes protestations. — J'ai longuement parlé des résistances que l'influence française avait rencontrées dès le XVII[e] siècle. Elles n'ont à vrai dire jamais cessé. De Paris même et de Versailles Liselotte (Élisabeth-Charlotte d'Orléans), dès 1719, criait son indignation contre cette aristocratie allemande qui se dénaturait[1]. Il me paraît certain que, si on pouvait pénétrer dans l'histoire intime des familles, on découvrirait toutes sortes d'indices de semblables répugnances, Même là où le culte du français était le plus général et le plus fervent, il devait y avoir, disons hardiment il y avait des inconvertis, ne fût-ce que ceux qui se sentaient agacés par l'usage d'une langue qu'ils ignoraient.

Causes d'hostilité. — Ces causes sont de toutes sortes. Retenons tout d'abord cette affectation de supériorité dont beaucoup de Français ne savaient pas se garder[2], et qui faisait tort à leur bonhomie, et à leur amabilité natives.

1. « ... Si je l'ose dire, je suis toujours choquée quand j'aprend qu'on ne parle plus allement dans l'Allemagne mesme ; notre lengue est si belle et bonne : pourquoy en avoir honte ? Je crains de plus, Mademe, qu'en s'adonnent aux langues estrangères, on ne perde aussi l'ancienne Aufrichtigkeit, Treue und Glauben, dont tout véritable Allement se doit picquer. Car il m'en revient de si estranges recis, que je ne recognois plus ma nation, et commence à croire que tout le monde est renverses » (lettre du 9 février 1719, à la reine Sophie-Dorothée de Prusse). Cf. : « Je l'ai grondé [M. de Rottenburg] en arrivent d'Allemagne, d'estre un franc Allement et Elsasser, et d'avoir oubliés sa lengue... Il dit pour son excuse qu'à la Cour de V. M. on ne parle que françois. Eh, pourquoy cela ? Nostre lengue est si belle et bonne ? Cela me scendalise moy qui me pique d'estre encore franche allemende » (lettre du 1[er] déc. 1719 à la même). Cf. H. L., t. V, liv. III, ch. XIV.

2. « Ils [les François], dit le marquis d'Argens, fréquentent plus que ne font les Anglois les gens chez lesquels ils voyagent ; mais ils s'en font bientôt haïr par l'air de supériorité qu'ils affectent d'avoir sur eux. Ils blâment tout ce qui n'est pas conforme à leurs usages, ils tournent en ridicule tout ce qui paroît un peu singulier ; ils méprisent tout ce qui ne s'accorde pas avec leur façon de penser, ils n'ont aucun égard pour ce qui paroît le plus respectable aux peuples chez lesquels ils se trouvent, tout est égal pour eux. Rien n'échappe aux traits de leur satyre, leur humeur médisante les fait craindre, on les regarde comme des gens insupportables » (*Critique du Siècle*, lett. XVII, t. I, p. 213-214). Cf. « L'on peut dire qu'un François est ordinairement aussi peu aimable dans les pays étrangers, qu'il est gracieux et poli chez lui » (*Ib.*, lett. XXVI, t. I, p. 322-323).

Les récits des gens qui revenaient de Paris contribuaient souvent à accroître notre réputation de mauvaises mœurs. Pœllnitz a parlé sévèrement des vantardises qui compromettaient nos femmes plus que des calomnies. Mais le moyen de s'opposer aux récits d'hommes qui avaient vu[1] ? Dans le peuple, c'étaient des jalousies inévitables. « Cuisiniers, perruquiers, coureurs, valets de chambre, étaient, dans une partie de l'Europe, presque tous Français », dit Guibert[2]; on comprend qu'il n'y avait pas là de quoi réjouir les gens du pays.

J'ai parlé plus haut de l'installation en Prusse d'un bataillon de receveurs des finances. On imagine combien les « contribuables », partout rebelles, pouvaient éprouver de dépit à voir chez eux des « sangsues » étrangères. Elles n'étaient guère aimées en France, elles devaient être exécrées là-bas. « Il ne nous manquoit, dit le même Guibert, que de fournir des traitans. C'est là ce qui dégrade la Nation ; c'est par-là que les étrangers la jugent »[3].

Les médiocres éducateurs venus de France, et il n'y en avait que trop en Allemagne, nous l'avons dit, nous faisaient tort aussi. Avec les brebis galeuses on confondait volontiers tout le troupeau. Les hommes étaient des chevaliers d'industrie, les « Mam'selles » des aventurières de mœurs faciles, qui « corrompaient la jeunesse allemande ». En 1744, la comédie *Die Hausfranzösin* avait été dirigée contre ce monde ; le rôle de Riccaud de la Martinière dans *Minna de Barnhelm* en sera une nouvelle satire. Je ne m'arrêterai pas à ces faits.

Il est déjà plus intéressant de relever des maladresses qui tendaient à ravaler l'idiome du pays, comme s'il se fût agi d'un parler de nègres, vide et rude, incapable de toute culture. « Nos voyageurs, dit un témoin, ne jugent de rien que par comparaison avec la France... Nous ne parlons que notre Langue et nous ne pouvons souffrir qu'en Allemagne on converse en Allemand : nous excluons de nos assemblées tous les Étrangers, que nous ne voulons point

1. « Beaucoup de nos jeunes-gens qui reviennent de Paris, dit-il, voulant faire les Petits-Maîtres, en font des récits si désavantageux, que la plupart des Allemands et sur-tout nos Dames, pensent le contraire de ce qu'elles devroient penser. La vertu et la modestie règnent ici parmi le Sexe, comme ailleurs ; et ces Petits-Maîtres qui en parlent autrement, ne savent souvent pas nommer une Femme de qualité par son nom, et ne connaissent pas même une Antichambre. Certainement il y a ici des Femmes de qualité qui ont levé le Masque ; mais leur nombre est si petit, que l'on ne doit point faire retomber leur mauvaise conduite sur tout le Beau-Sexe. Je vous suis garant qu'il y a ici des Dames, belles, jeunes, et faites pour charmer, et que la médisance est obligée de respecter... Il en est de même des Jeunes-gens » (*Lett. et Mém.*, t. III, p. 94-95).

2. *Voy.*, t. I, p. 223.

3. *Ib.* Le procès qui leur fut fait après la mort de Frédéric II mit les haines en pleine lumière.

connoître, et nous exigeons que dans leurs pays ils nous fêtent plus que personne »[1]. Comment ne pas croire à ces manques de tact, quand un Voltaire lui-même, sacrifiant toute convenance à un mot d'esprit, disait qu'il n'apprenait de la langue tudesque que ce qu'il en fallait pour parler à ses gens et à ses chevaux[2], ou que, jugeant sommairement les écrivains d'Allemagne, il leur souhaitait un peu plus d'esprit et un peu moins de consonnes?[3] En réalité, loin de s'en tenir à ces rires d'une inconvenance provoquante, les Français avaient prêté grande attention au développement tout récent de la littérature allemande, ils l'avaient même fait connaître[4], c'est chose qu'on sait aujourd'hui, mais qu'on ignorait alors, et on en éprouvait un dépit bien naturel.

Le génie allemand prend conscience de lui-même. — Pourtant c'est ailleurs qu'il faut chercher les causes profondes qui amenèrent la libération de l'Allemagne. La race avait un juste instinct de sa valeur. Elle avait travaillé, elle le savait, avec un complet succès, et avait l'honneur de grandes découvertes. Elle s'enorgueillissait d'un Gutenberg, et plus encore d'un Luther. Or ce génie allemand, qui longtemps s'était exprimé en latin, n'avait-il pas une autre forme, naturelle celle-là? La *Bible* du grand Réformateur en donnait l'assurance. Les Français eux-mêmes accordaient que d'autres domaines pouvaient ne pas être fermés à sa langue. Qu'on lise avec attention ce qu'en pensait un Boyer d'Argens. Après avoir rappelé le mot de Charles-Quint, il ajoutait : « C'est-là encore un fâcheux Préjugé pour l'Harmonie et la Douceur des Vers Allemands. Les Muses fuient une Langue, dont la Rudesse les epouvante ». Toutefois la suite corrigeait singulièrement : « il n'est point de Langue qui ne devienne douce et agréable, lorsqu'elle est bien parlée, je croirois que le Défaut [absence] des Poëmes Allemands provient encore plus des Poëtes que du Langage ». Et la conclusion est des plus aimables : « Il est des Nations, qui excellent les unes plus que les autres dans certaines Sciences. Les Allemands ont pour leur Partage, le Droit public, la Politique, la Littérature, et la Philosophie : et le seul Philosophe Leibnitz leur doit tenir lieu de cent Poëtes dans la République des Lettres »[5].

1. Sélis, *L'inoc. du bon sens*, p. 17.
2. A d'Argenson, 25 nov. 1750.
3. Cité par Tronchon, d'après Villemain, *o. c.*, p. 69, n. 1.
4. Michel Huber fut le traducteur à la mode et fit passer des œuvres allemandes en français. Avec le concours de Turgot, il traduisit Gessner, on lui doit aussi des traductions de Basedow et de Winckelmann (Van Tieghem, *Année litt.*, p. 43).
5. *Lettres Juives*, nº CIII.

Comment les Allemands, dont l'âme poétique s'exprimait depuis longtemps dans des productions populaires, auraient-ils accepté que leur langue fût incapable de manifestations plus éclatantes de sa valeur ? En face du génie français, et par émulation, le génie allemand s'éveilla et revendiqua ses droits. C'est par là que la prépondérance de la langue française fut menacée. Voilà le fait essentiel. C'est à celui-là que je voudrais m'attacher [1]. Il nous montrera les écrivains et les penseurs en lutte contre les princes, l'aristocratie, la mode, triomphant par leurs propres efforts, menant cette lutte avec une foi ardente, d'autant plus méritoire que tout semblait se conjurer contre eux, dans un pays morcelé par la politique, et qui ne s'unit que par la communauté des aspirations intellectuelles.

Herder, en veine de plaisanteries, a peint un jour l'armée des assaillants divisée en trois groupes : les hexamètristes, cavaliers à la lourde cuirasse et à la démarche lente ; les prosateurs poètes, dragons combattant à cheval ou à pied ; les troupes légères à la française, qui dans des lettres critiques, des médecines et des blagues, avec des expressions à la mode, se lançaient autour d'eux et comme des papillons tourbillonnaient à la ronde [2]. Si burlesque que paraisse cette armée, elle devait vaincre et elle a vaincu.

Gottsched. — L'honneur d'avoir incarné ces nobles idées et créé le mouvement revient incontestablement à Gottsched (1700-1766), dont le pédantisme même ne fut pas inutile à la cause qu'il voulait servir. Herder dit qu'il nettoya les écuries ; non ! mais il engagea et entraîna à les balayer [3]. Il reprit à Koenigsberg et à Leipzig ce qui avait été commencé à Mayence et à Brunswick. Pour lui, comme pour Leibnitz, l'allemand est une langue-mère et partant supérieure, et il souffre qu'il soit de bon ton chez les gens de qualité de mépriser l'idiome que parle la multitude dans le pays. Est-ce que la multitude ne parle pas français en France ? [4] Seulement, comme

1. Novikov a dit justement : « Ce n'était pas qu'on appréciât moins que par le passé les qualités du français, sa clarté, sa justesse et sa force si heureusement réunies, mais le progrès de la culture générale avait préparé l'avénement d'hommes nouveaux à qui il n'avait pas été donné, comme aux nobles et aux gens de cour, de parler le français dès leur enfance. Ils n'avaient pas été tous élevés par des précepteurs français ; ils n'avaient pas eu plus tard un entourage de courtisans et d'amis français. Ils surent notre langue ; mais elle ne fut pas leur langue naturelle comme pour les gentilshommes : ils y étaient restés des étrangers et désespérèrent d'y jamais écrire avec une irréprochable pureté. C'est ainsi que les littérateurs prirent le parti de revenir à leur langue nationale, ce que nous ne pouvons nous empêcher de trouver fort juste » (*Précellence du Langage français*, p. 308-309).

2. *Fragmente*, S., t. II, p. 52.

3. *Fragmente*, S., t. I, p. 375.

4. Voir Danzel, *Gottsched und seine Zeit*, ch. xi. Die Franzosen ; Grücker, *Hist. des doctrines litt. et esthét. en Allemagne*, t. I. Cf. Lévy-Bruhl, *l'Allemagne depuis Leibnitz*, p. 74.

Leibnitz, il sait à quel prix les Français ont obtenu pour leur langue l'estime et l'admiration, avec quel soin ils l'ont cultivée, et il voudrait les battre avec leurs armes. Il a appris le français au point de pouvoir l'écrire[1], il a suivi à Dresde les représentations françaises[2], il traduit ou édite Fléchier et le *Dictionnaire* entier de Bayle ; il vulgarise la *Poétique* de l'abbé d'Aubignac et l'*Art poétique* de Boileau, les œuvres de Corneille, de Racine, de Molière, de Lagrange-Chancel, de La Motte, de Voltaire, tout cela à l'effet de civiliser son pays d'un seul coup par le contact des chefs-d'œuvre, comme Corneille a civilisé la France avec *Le Cid*[3]. Gottsched propage la littérature française pour libérer son pays de notre ascendant[4].

Le marquis d'Argens a noté avec quelque indignation ces révoltes contre des autorités jusque-là incontestées : « Les Écrivains Allemands, dit-il, sont plus sujets que les autres à se prévenir contre ceux d'une autre nation. Un grand nombre d'entre eux se déchaînent journellement contre les gens de Lettres qui sont aujourd'hui non seulement l'admiration de la France, mais de toute l'Europe. Un professeur de l'Université de Tubinge nommé *Weisman*, a maltraité l'auteur des [in]imitables *Lettres Persannes*[5] ; il s'est déchaîné avec la dernière indécence contre le Comte de Boulainvilliers. Monsieur et Madame Gottsches, qu'on regarde en Allemagne comme deux époux qui renouvellent ce qu'on a vû en France chez Monsieur et Madame Dacier, employent une partie de leurs Ouvrages à vouloir prouver qu'il n'y a plus aujourd'hui en France que des gens d'un génie médiocre[6]. Pour démontrer la vérité de leur opinion, ils soutiennent que Monsieur de Voltaire est un mauvais Poëte, Monsieur de Maupertuis un Philosophe médiocre; ils veulent que nos meilleurs Orateurs ne soient que des écoliers de Rhétorique. Jugez de la capacité de Monsieur et Madame Gottsches par des décisions aussi ridicules, on les prendroit pour des imbécilles ou des insensés »[7]. En 1757, malgré son âge, Gottsched lutte, sans que

1. Nous avons de lui six lettres françaises à Baculard d'Arnauld. Voir *Zeitschrift für vergleichende Literatur-Geschichte*, t. I, 1886.

2. Voir *Herrn Professor Gottsched's Gedanken von Opern, in Lorenz Mitzlers Musikal, Bibliotek*, I, 39, dans Furstenau, *o. c.*, t. II, p. 156.

3. Au poème de Voltaire sur Fontenoy, il répond en s'adressant à l'Allemagne : « Jetzt schlägt sich Frankreich bloss durch Helde deiner Zucht... Hat Schomberg Frankreich nicht mit deutscher Faust erhoben » ?

4. Voir Reynaud, *o. c.*, pp. 271 et suiv.

5. *Porismata Sapientiæ et Religionis... Deo juvante, præside Christiano Eberhardo Weismano*, Theol. D.

6. Voyez ce qui a été dit à ce sujet dans le tome I des *Mémoires de l'esprit et du cœur*.

7. *Critique du Siècle*, t. I, p. 162-163. Cf. « Le jugement du Professeur (von Einem) sur les Poëtes François et sur les Auteurs de Romans, doit être regardé comme le

son ardeur faiblisse, et n'hésite pas à adresser ses reproches aux puissants, au grand Frédéric, aux Cours et aux Princes. Il ne peut comprendre leur dédain pour l'allemand. La « Société littéraire » fondée par lui à Koenigsberg, la « Société allemande » qu'il réorganise à Leipzig sont des sociétés dont il conçoit le rôle comme analogue à celui de l'Académie Française. Elles doivent avant tout épurer la langue. Du reste, avec candeur, il demande à Fontenelle des conseils [1], montrant ainsi quel est son vrai but, savoir d'égaler la France, non de la ravaler, semblable à un Ronsard et à un Du Bellay, férus des Latins et des Grecs, cherchant à s'approprier les « trésors de Delphes », pour la gloire de leur langue.

Halle, qui fut pendant toute la première moitié du XVIIIe siècle un foyer d'opposition à Gottsched, lutta aussi contre l'influence française. Suivant Reimann, paraphrasant Térence en 1719, « nihil in historia litteraria dictum ab eteris, quod non a Germanis dictum sit prius ». A Halle fut fondée, comme à Leipzig, une « Société pour le développement de la langue, de la poésie et de l'éloquence allemandes » [2].

LES SUISSES. BODMER ET BREITINGER. — Bien différents sont les Zurichois, dont nous parlons ailleurs, Bodmer et Breitinger, bien différents aussi les auteurs des *Contributions de Brême*. Sur le dialecte qui doit servir de fondement à la langue allemande ils professent d'autres opinions et réclament pour les dialectes du Sud. Sur le moyen de régénérer l'esprit de la littérature allemande, ils ne s'opposent pas moins à Gottsched, avec lequel ils engagèrent une lutte qui dura vingt ans [3].

comble de l'ignorance. Voici purement et simplement ce qu'il en dit : « *ils sont obscènes* » (*Ib.*, t. I, p. 166).

1. Fontenelle, alléguant son incompétence en allemand, se récusa. Voici un passage de sa lettre, qui est curieuse : « Vous avez pour votre langue un zèle auquel je ne puis qu'applaudir. Il faut avouer que, nous autres François, nous pourrions bien être trop prévenus en faveur de la nôtre, quoique la grande vogue qu'elle a dans toute l'Europe, nous justifie un peu. Nous avons l'avantage qu'on nous entend par-tout, et que nous n'entendons point les autres : car notre ignorance en ce sens-là devient une espèce de gloire. Par exemple, vous, Monsieur, vous savez très-bien le François, vous l'écrivez très-bien ; et moi, je ne sais pas un mot d'Allemand. Cependant je ne crois pas que ce succès de notre langue vienne tant de quelque grande perfection réelle qu'elle ait par-dessus les autres, que de ce qu'on s'est fort appliqué à la cultiver, et de ce qu'on y a fait d'excellens livres en tout genre, qui ont forcé les étrangers à la savoir, sur-tout des ouvrages agréables... Vos phrases sont souvent extrêmement longues... le tour en est fort embarrassé... Il est vrai que le grec et le latin ont assez souvent aussi ces défauts... Le françois seroit bien de même, si nous voulions, mais nous n'avons pas voulu, et c'est peut-être ce que nous avons fait de mieux... » (24 juillet 1728, *Œuv.*, t. VIII, p. 285-286).

2. Rossel, *Hist. des rel. litt.*, p. 373.

3. Voir sur les différences de leurs doctrines, E. Bailly, *Quid ad renovandas apud Germanos litteras criticae Gottschedi cum Helvetiis Disputationes momenti habuerint*. Lille, 1888 (Thèse de Lyon).

La littérature anglaise faisait alors fureur : Milton, Pope, Thomson sont traduits, on les prône. Mais sur le but final, qui est la libération de l'emprise française, ils s'accordent avec Gottsched [1]. Ils détestent le macaronisme à la mode, sans du reste se refuser un mot d'emprunt à l'occasion.

Tout compte fait, c'est peut-être en matière de versification que Bodmer et Breitinger obtinrent leur principal succès, car, reprenant des idées de Gottsched, ils arrivèrent à les faire triompher [2]. Le vers blanc anglais fut introduit et les Suisses, prêchant d'exemple, s'en servirent. Ce vers blanc, à césure mobile ou nulle, au nombre de syllabes variables mais avec cinq accents, supplanta l'alexandrin français, dès les fragments tragiques de Lessing (1756), et demeura seul usité après *Nathan le Sage* (1779). Malgré une brillante tentative de restauration de Freiligrath au XIX[e] siècle, la forme abandonnée ne devait plus reparaître dans la poésie allemande.

L'appétit d'indépendance se développe. — Schiller a dit quelque part que ce fut de l'équibre entre la règle française et l'irrégularité anglaise que naquit la littérature allemande classique. On pourrait ajouter qu'au début, c'est de l'opposition entre le genre anglais et les œuvres françaises que sortit le mouvement qui libéra les écrivains d'Outre-Rhin. Chose compréhensible et du reste commune : on n'a chez soi que des projets et des aspirations vers la liberté,

1. Comme lui, ils restaient accessibles à l'ascendant des œuvres françaises, et s'en inspiraient au besoin : « Leur critique n'a-t-elle pas été inspirée par un Français, dit Honegger, et n'est-ce pas sur Dubos qu'ils s'appuient ? Ils n'étudièrent et ne connurent *De l'esprit humain* de Locke que par la traduction française. Déjà, vers 1740, Bodmer attirait l'attention sur la méthode historique de Montesquieu et de Voltaire, et vantait surtout leur peinture du caractère des nations et des hommes » (Rossel, *o. c.*, p. 375).

2. Résumons ici à grands traits les faits antérieurs. C'est l'influence métrique du français moderne qui est la plus ancienne de toutes. Elle commence en 1573 avec une traduction des Psaumes de Marot par Amb. Lobwasser. Le traducteur, après avoir conservé les mélodies de l'original, dut en garder aussi le mètre. De là, pour la première fois en allemand, des *alexandrins* et des *vers communs* de coupe française. Pareil fait se produisit une autre fois dans le recueil moins connu de Paul Melissus qui, en 1572, publia des *Teutsche Gesangsreimen nach frantzösischer melodiyen... und silbenart.* Dans ce recueil se trouvent les premiers *sonnets* allemands.

La métrique de ces recueils n'est du reste pas très fixée. La querelle de principe s'engagea quarante ans plus tard. Weckerlin (1616) emprunta l'alexandrin et le décasyllabe français, Opitz de même ; tous deux vulgarisèrent le sonnet. Mais, tandis que Weckerlin estimait que dans l'alexandrin et le décasyllabe le *nombre* seul des accents devait être constant, les accents eux-mêmes restant mobiles, Opitz qui, dans l'*Aristarchus* (1617), avait encore admis cette théorie, se convertit un peu plus tard à la forme *hollandaise* de l'alexandrin.

Ce n'est pas ici le lieu de suivre ce débat. Notons seulement que l'influence de La Fontaine fut cause que dans la fable et dans le conte on mêla des vers plus courts aux alexandrins et aux décasyllabes.

on emprunte au dehors pour les appuyer des arguments à ceux qui ont échappé à la tyrannie régnante. Milton et Shakespeare sont des témoins.

Lessing. — Il y avait plusieurs manières de ruiner la superstition du français, la première était de produire des œuvres, sinon supérieures, du moins mieux accommodées aux tendances profondes du goût allemand, l'autre d'attaquer dogmatiquement les œuvres jusque-là admirées. Elles furent employées l'une et l'autre.

Lessing, nous l'avons vu plus haut, a créé la comédie allemande avec sa *Minna de Barnhelm* (1767) ; il a en même temps essayé d'arracher aux tragiques français le sceptre qu'ils tenaient en mains. Dans cette *Dramaturgie de Hambourg* (1767-1769) qui est le premier des feuilletons théâtraux, il a dénoncé, souvent avec excès, les défauts de nos conventions théâtrales ; mais, s'il a reproché aux tragédies françaises l'abus des discours, l'absence d'action, une application erronée des principes et des prétendues règles d'Aristote, s'il a peu compris La Fontaine, en revanche Molière, Marivaux, Destouches, Diderot, d'autres encore ont en lui un admirateur décidé. Nul parti pris contre la langue. Il la sait et la pratique. Il avait fait en 1750 une pièce en français : *Paléon*. En 1765 il annonçait l'intention de remanier le *Laocoon* et d'en donner une suite dans notre langue [1]. Il n'est pas difficile pourtant de trouver dans son œuvre le désir de faire à l'allemand une place digne de lui. Ainsi, quand il parle du médiocre *Siège de Calais* de De Belloy, il oppose avec tristesse l'indifférence de ses compatriotes au soin que les Français prennent des Arts et des Lettres [2].

Klopstock. — Bien différent de Lessing, Klopstock (1724-1803), qui est presque son contemporain, commence à ouvrir à

1. Voir *Rev. d'Hist. Litt. de la Fr.*, t. II, p. 190. « Je vais le [le Laocoon] rédiger de nouveau et d'(*sic*)en donner la suite en français, cette langue m'étant dans ces matières aussi familière que l'autre. La langue allemande, quoiqu'elle ne lui cède en rien, étant maniée comme il faut, est pourtant encore à former, à créer même, pour plusieurs genres de compositions dont celui-ci n'est pas le moindre. Mais à quoi bon se donner cette peine, au risque même de n'y pas réussir au gré de ses compatriotes ? Voilà la langue française, déjà toute créée, toute formée : risquons donc le paquet » !

2. « Combien nous sommes loin des Français ! Disons-le franchement : comparés à eux, nous sommes encore de vrais barbares. Plus barbares que nos barbares ancêtres, qui avaient leurs bardes en haute estime, et qui eussent tenu pour un fou celui qui leur aurait demandé, à eux dont le goût pour les arts et les sciences était modéré, quel était l'homme le plus utile, d'un poète ou d'un marchand de peaux d'ours... Ah ! l'excellente idée de donner un théâtre national aux Allemands, à ces Allemands qui ne sont pas encore une nation ! Je ne parle pas de leur constitution politique, je songe uniquement à leur caractère moral — s'ils en ont un qui soit à eux » (Rossel, *o. c.*, p. 397, *Dramaturgie de Hambourg*, 30 juin 1767 et 19 avril 1768).

l'âme allemande un idéal dont l'art français n'avait rien soupçonné, et par là il pénètre jusque dans ses profondeurs.

Dès 1743, à vingt-deux ans, au moment de quitter l'école de Pforta, il prononçait un discours d'adieu, où il proclamait la nécessité pour la littérature allemande de s'émanciper de l'influence française. Il avait vraisemblablement déjà écrit le début de la *Messiade*, dont les premiers chants parurent en 1748.

Derrière les chefs, les troupes. — L'effet de cette poésie fut considérable et entraîna une jeunesse enthousiaste vers de nouvelles sphères de rêve. Entre Klopstock et Wieland, qui, malgré les promesses qu'il a données, revient de temps à autre à ses maîtres français, celui qu'on choisit, c'est le représentant authentique de l'âme luthérienne et germanique. Voss, le traducteur d'Homère, Burger, les frères Stolberg, tout le groupe de Goettingen [1] est derrière lui, et les vivats qui l'accueillent sont à la fois une adhésion et une protestation [2].

Notre langue et nos œuvres, toute mode mise à part, pouvaient convenir à une société étroite, qu'un dressage accoutumait à penser, à sentir, à s'exprimer à la façon française, comme le latin avait fait jadis en France et ailleurs. Mais cette accommodation restrictive ne pouvait durer et résister au choc qu'une âme violente, qui se formait, allait lui donner. Dès ce moment l'Allemagne se sent en plein mouvement d'indépendance, et, suivant l'expression de Burger dans une lettre à Gleim du 20 sept. 1772, en pleine « marche ascendante ».

Assurément l'œuvre d'un J.-J. Rousseau fut beaucoup lue en Allemagne comme ailleurs. Herder, aussi bien que Kant, s'y délectait [3]. Peu importait que l'âme qui se reflétait là fut une âme genevoise. L'idiome était le nôtre ; la façon dont, grâce à quelques libertés qui n'altéraient en rien sa constitution fondamentale, les sentiments profonds pouvaient s'y traduire directement, était faite pour avertir que le culte des primitifs, les souvenirs bibliques,

1. Voir sur ce point Reynaud, *o. c.*, pp. 351 et suiv.

2. « On se réunissait une fois par semaine; on buvait à la santé de Klopstock d'abord — leur maître à tous... Mais quelqu'un nomme Wieland... qui se faisait lire même des partisans déclarés du français. Aussitôt on se lève, on crie : « A mort le corrupteur des mœurs, à mort Wieland, à mort Voltaire » ! Une fois on fit des œuvres de Wieland un auto-da-fé en règle. Un de ces poètes écrivait, parlant d'un de ses confrères : « Il saura dans ses vers enflammés châtier le vice et rendre la vertu immortelle... Ennemi de tous ces Français dont les mœurs corrompent notre patrie... » (voir Lévy-Bruhl, *o. c.*, p. 134, qui renvoie à Julian Schmidt, t. II, pp. 530 et suiv.).

3. Reynaud, *o. c.*, p. 412-413.

l'adoration de la nature s'exprimaient sans peine dans cette langue réputée frivole, superficielle et mondaine.

Fureurs et raisons. — Malheureusement, trop souvent en Allemagne, comme ailleurs du reste, on ne sait guère aimer sans haïr, ni se mettre en valeur sans dénigrer. Le *Sturm und Drang* éclata, *Tempête et Ruée* (1777)[1], et au cours de cet orage retentissent des imprécations. Un Nicolaï souhaiterait volontiers non seulement que le français fût chassé d'Allemagne, mais qu'il fût défiguré[2].

S'affranchir de « Mam'selle la Règle » était bien. Renier tout ce qui avait été d'accord avec elle était bas et du reste vain. Un Möser était autrement raisonnable, quand, pour enthousiaste qu'il fût de Klopstock, de Burger et de Gœthe, il souhaitait qu'on n'aboutît pas à un mutuel dédain[3].

Certes il ne manquait pas en France de novateurs qui refusaient de s'asservir plus longtemps à la doctrine étroite de l'art classique, et ils étaient bien connus de l'Allemagne. Rousseau la passionnait, et il n'y a point de pays où l'*Émile* ait inspiré plus de théories, et où *La Nouvelle Héloïse* ait fait verser plus de larmes. Le pauvre Klinger en avait fait son prophète. Diderot était là-bas à un rang où il ne fut jamais chez nous. Le Grand Frédéric le tenait pour une façon de demi-dieu. D'autres sont moins illustres, tels Mercier, mais ses anathèmes contre le monstre classique, son admiration pour l'indépendance, les violences, les grossièretés même de Shakespeare, annonçaient que l'art français n'était pas pour toujours enfermé dans les bornes étroites où on avait prétendu le fixer. Wagner le savait, puisqu'il l'a annoté ! Mais quoi ? Il fallait abjurer un culte pour se donner à l'autre. Les religions s'excluent, en apparence au moins. On sait les noms : Gerstenberg, Mauvillon, Unzer au Nord ; à Goettingue l'Union ou le Bocage : Boie, Voss, Hölty, Miller, Leisewitz, les deux Stolberg, et Burger, Schubart, qui correspondent avec lui ; dans la région rhénane les Gœthéens :

1. Le nom est emprunté à la pièce donnée à cette date par Klinger ; tous les personnages en sont emportés par un orage de passions.

2. C'est à propos du *Préservatif* de Prémontval qu'il écrivait fielleusement : « Par le fait, il pourrait nous sembler indifférent, si la langue française sera abîmée ou améliorée, et même il semblerait qu'il pourrait nous être utile, si cette langue étrangère, qui, au détriment de notre propre langue, s'est introduite chez nous, arrivait avec le temps à être tellement défigurée qu'elle ne puisse plus trouver en Allemagne d'adorateurs (*Briefe die neueste Literatur betreffend*, 7e part., lett. 125, p. 150).

Ce fondateur de la *Bibliothèque allemande*, Nicolaï (1733-1811), était un Berlinois, libraire et auteur, très rationaliste, ardent propagateur des « lumières ». Il eut l'art de mettre contre lui Gleim, Gœthe, les écrivains du *Sturm und Drang*, Kant et les romantiques. Mais il n'était pas tendre pour les prétentions françaises.

3. Voir Justus Möser, *Ueber die deutsche Spr. u. L.*, Conclusion.

Müller, Heinse, Wagner, Lenz, Klinger; les sentimentaux : Lavater, Fred. Jacobi, Jung-Stilling, puis, par-dessus tous ces gens de second ordre, des génies qui dominent et auxquels nous en viendrons plus tard : Schiller et Gœthe.

Le passé au service de l'avenir. — Quelles que soient les diversités qui séparent tous ces hommes, leur confiance commune dans le génie affranchi de l'Allemagne les lançait dans une direction tout opposée à celle qui avait été la nôtre jusqu'à Rousseau. On ne voit pas Burger consultant Boileau pour écrire *Lénore*. La façon même dont ils se servent de l'allemand est diamétralement opposée à nos règles et à nos usages : mots violents, outrés, crus, locutions et formes populaires, images éclatantes, parfois baroques, répétitions voulues, exclamations, tout cela, qui est en rapport avec les besoins du *Gemüth* exaspéré, tranche avec l'esprit de mesure, avec l'allure régulière, prudente et savante de la phrase française, à laquelle le lyrisme est inconnu. Un reniement total s'imposait. Il n'éclata pas dans un manifeste, mais les répugnances s'affirmaient partout, à l'occasion.

« Les Allemands, dit Sorel, s'élancent passionnément à l'assaut des positions que les Français occupent depuis si longtemps. On commence à parler et à écrire en allemand. Le français demeure la langue de l'aristocratie ; encore quelques années, et il ne sera plus que la langue des salons, celle de la réaction et de l'ancien régime. Tout ce qui se sent jeune, ardent, enthousiaste, tout ce qui se pique de patriotisme, tout ce qui s'exalte pour les grandes idées d'humanité, de liberté, de vertu, en un mot, tout ce qui correspond au parti de la Révolution en France, tout ce qui s'abreuve au même courant et s'anime du même souffle, va désormais parler allemand, et par suite échapper à la France »[1].

1. *Eur. et Rév.*, t. I, p. 428.

CHAPITRE XIV

LE PHILOSOPHE DU MOUVEMENT, HERDER[1]

L'HOMME. SA FORMATION. SON CARACTÈRE. — Esprit tumultueux, porté par nature aux jugements excessifs, par ses habitudes de prédicateur aux entraînements oratoires, c'est un homme qui raisonne et en même temps pérore, mêlant à une vaste érudition des inspirations soudaines, inconsidérées même, s'emportant jusqu'à l'invective, philosophe sans conteste, rhéteur aussi, marqué par la nature pour la bataille.

Hamann, le bizarre auteur des *Croisades d'un philologue,* avait été son maître, et c'est lui vraisemblablement qui poussa Herder à s'occuper de la question du langage, à en étudier les origines, où la science ne pouvait guère trouver de certitudes, mais où les esprits téméraires découvraient, à leur gré, toutes sortes de matières à déraisonner. Ces recherches avaient du moins l'avantage de mettre en lumière la correspondance entre les peuples et leurs idiomes. La langue, c'est l'âme même du peuple, devenue tangible. Son histoire est celle du pays.

Cette vérité explique comment Herder ne cesse de mêler dans

1. Je commence par lui, non sans rappeler pourtant que, dans une Dissertation couronnée en 1762 par l'Académie de Berlin et intitulée *De l'influence des opinions sur le langage et du langage sur les opinions*, Michaëlis, Conseiller de Cour de S. M. Britannique, Professeur en Philosophie et Directeur de la Société Royale de Gœttingue, avait fait au français des reproches assez graves, que voici :

« La langue françoise est celle où je crois avoir remarqué, plus que partout ailleurs, de ces faux ornemens, et surtout une grande prédilection pour les mots et pour ce que l'on nomme de l'esprit. Les auteurs classiques même ne sont pas exempts de ce défaut qui n'est jamais plus frappant que lorsqu'on les compare avec la belle simplicité des écrivains anglois, qui ne paroissent s'occuper que de choses. Ce que je dis ici des François, ne sauroit les offenser ; ne se vantent-ils pas eux mêmes de ressembler aux Grecs » ? (p. 132 de la trad. imp. à Brême, chez Foerster).

Et plus loin : « Une autre beauté du style françois consiste dans des pensées hardies, dans des propositions sans preuves et sans restrictions, que l'on avance d'un air triomphant, comme si elles étoient indubitables, et qui plaisent, parcequ'elles sont hazardées, inattendues, et par cette briéveté affectée que l'on appelle une noble précision » (p. 133).

« Il se pourroit pourtant que ce ne fût-là que le vice des Ecrivains à la mode, et qu'il n'eût point encore pénétré dans la substance de la langue françoise » (ib.). ... « Mais, si cette mode continue encore pendant un demi-siècle, il ne sera plus permis d'écrire en françois sans l'imiter» (ib.).

ses jugements la France et le français, et d'éclairer ainsi par les caractères du génie de la France, de ses mœurs, de ses idées, ceux de la langue qu'elle s'est faite [1].

Une autre observation préliminaire nous semble opportune. Il ne faut pas oublier qu'en cherchant, non seulement dans la philosophie, mais dans l'histoire, les principes de l'art, Herder s'était persuadé, comme du reste beaucoup de ses compatriotes et de ses contemporains, que le beau est à l'origine des choses, dans le génie spontané, qui, à une heure donnée, chez toutes les races, a produit un ou plusieurs chefs-d'œuvre. La nature est seule source de vérité, comme de beauté. Donc, pour faire jaillir du sol la poésie nationale, que faut-il ? Débarrasser ce sol des plantes parasites, qui ont tout dévoré. « Le dommage le plus grave que puisse subir une nation, c'est qu'on lui enlève le caractère propre de son esprit et de sa langue ».

Sa culture française. — Herder avait appris le français de bonne heure [2] ; il finit par le savoir bien, au point de pouvoir non seulement le traduire, mais l'écrire au besoin. S'il se dépite en débarquant à Paimbœuf, c'est qu'il est d'un caractère impatient, et qu'il souffre de manquer non pas de connaissances, mais de pratique, et là où il parle du français, si bizarres que puissent paraître certaines de ses appréciations, c'est en homme qui possède sa matière. Notre langue lui était même assez familière pour que des mots et des expressions françaises lui vinssent spontanément sous la plume, comme nous le verrons.

Il examine dans un plan pédagogique le rôle du français dans certaines classes et, loin de le vouloir réduire à rien, il énumère avec faveur les services qu'il peut rendre à la formation d'un esprit, étant donné qu'il se prête particulièrement à l'analyse, et que les travaux français ont préparé les voies pour cette étude si utile [3]. Elle doit venir immédiatement après la langue maternelle et avant le latin.

Sa fiancée est éprise de Rousseau et travaille à force pour entrer

1. Voir en particulier *Journ. de Voyage*, S., t. IV, p. 424.
2. Son maître Hamann, dont nous avons parlé, avait commencé par traduire un ouvrage économique de Dongueil (1756). Il fut enthousiaste de l'Encyclopédie, avant de revenir à la croyance et de prendre parti contre l'*Aufklärung*. Il avait même eu la pensée d'écrire une *Grammaire française*. Il écrivit en français une *Lettre néologique et provinciale sur l'Inoculation du bon sens*, à propos d'un livre qui fit quelque bruit (en 1761), et c'est à lui que Herder emprunta quelques-unes des idées exprimées dans les *Remarques sur la construction française*.
3. *Journ. de Voyage*, S., t. IV, pp. 393-395.

en communication avec son « prophète »[1]. Herder ne l'en détourne pas. Toute sa vie il a continué à lire les auteurs français et à en faire des extraits. Toujours préoccupé de trouver les moyens de porter l'allemand à sa perfection, il préconise les traductions d'ouvrages français écrits dans la prose de la conversation et reconnaît que celles qu'on a faites depuis quelques années ont rendu de grands services[2]. Ailleurs encore, considérant l'allemand et le français et leurs rapports, il reconnaît qu'ils n'ont pas été sans profit[3], tout au moins que le français fait corps avec une partie de la culture moderne et qu'on ne saurait guère les séparer. Lui-même s'en sert à l'occasion. Mettons de côté l'invitation à une tenue maçonnique qu'il commence et termine en français en 1781 ; il se peut que ce soit là affaire de rite ; mais le français n'est pas exclu de sa correspondance. Campe lui présente en français de longues observations sur ses *Ideen*. Il ne semble pas qu'il ait protesté[4].

Tout cela semble bien en contradiction avec cette foule de passages où il récrimine et vitupère. Mais, pour le trouver en contradiction avec lui-même, il n'est nullement nécessaire d'opposer une œuvre à une autre éloignée de la première de quelques années. Le voici qui paraît dégoûté de la France : « Comme le goût ne donne qu'une légère idée de la beauté, écrit-il à Hartknoch (décembre 1769), que le luxe n'en est que l'apparence et est souvent destiné à en dissimuler l'absence, la France ne peut jamais rassasier complètement, et j'en suis cordialement fatigué ». Mais qu'on lise toutefois jusqu'au bout, Herder ajoute : « Je ne voudrais pas pour beaucoup ne l'avoir point vue, ni perdre la connaissance que j'ai acquise de sa langue, de son histoire, de ses mœurs, de ses arts et de sa littérature »[5].

C'est sa manière ordinaire ; il sait les qualités qu'on attribue à notre langue, les reconnaît, et puis il les tourne en vice, il montre le bon côté, et après cela il éclaire l'autre, où n'apparaît plus que difformité. Au fond, ces repentirs si fréquents s'expliquent par la nature même de l'homme. Si solide que soit cet esprit, il ne se

1. « J'ai décidé une fois pour toutes d'apprendre le français, et de ne plus dépendre des traducteurs ». Et dans une autre lettre : « J'étudie le français avec ardeur. C'est un travail ingrat que d'apprendre par cœur des mots ; mais que ne ferais-je pas pour Rousseau ? C'est pour moi un saint, un prophète, je l'adore presque » (*Nachlass*, t. III, pp. 84, 87 ; juill.-août 1771).

2. *Fragmente* (1767). Ueb. die neuere deutsche Litter., S., t. I, p. 216.

3. *Fragmente* (1767) S., t. II, p. 51.

4. *Von und an Herder*, t. III, pp. 256 et 294. Le 1er juillet 1762, il écrivait en français une lettre (*Leben bild*, t. III, pp. 24-26). En 1772, alors qu'il ne peut être question d'influence du milieu, il écrit à sa fiancée une lettre qui contient un passage en français (*Nachlass*, t. III, p. 409).

5. *Lebensbild*, t. V, p. 123.

dégage pas d'un seul coup de l'ambiance, se le reproche, et s'excuse par des boutades comme pour se revancher de sa propre faiblesse. En outre il souffre pour son pays d'un mal dout il voudrait le débarrasser. Ses appréciations, si ce mal n'eût pas existé, eussent sans doute été moins sévères. Enfin sa façon d'écrire, ses boutades, ses imprécations décèlent une pesée perpétuelle du sentiment sur le jugement. Il a été parfois si tranchant, qu'on se demande si, à la réflexion, il n'aurait pas trouvé lui-même certaines de ses formules peu dignes d'un esprit philosophique. Enfin, et c'est là une autre excuse, les sages eux-mêmes ne traversent pas une révolution comme le *Sturm und Drang* sans y laisser un peu de leur sérénité. Aussi bien il s'agit moins ici d'expliquer Herder, que de montrer de quels arguments il a soutenu ceux qui contestaient la supériorité du français.

CHAPITRE XV

LE PROCÈS DU FRANÇAIS

Menus reproches. — Certains des reproches que Herder fait au français sont sans grande importance. On abuse dans la conversation de termes d'une excessive banalité : *joli, amusant, honnêteté* ; de formules de remplissage, *mais bien, ma foi !* Encore devait-il y en avoir beaucoup d'analogues en grec, ce qui est une excuse[1].

Les vices qu'il doit a sa haute culture. — Voici qui est autrement grave. Le français a été bien travaillé par les Académies, les écrivains, les dictionnaristes[2]. Herder le sait si bien qu'il désirerait qu'on appliquât à l'allemand une culture analogue. En attendant il se demande si c'est bien là une perfection ? « Plus une langue a été formée par les grammairiens et les philosophes, plus les chaînes qu'elle porte sont serrées », au contraire « plus elle vit, plus elle comporte d'inversions », la langue française met tout cela en lumière. Diderot se plaint que les grammairiens modernes lui ont imposé des liens sous lesquels elle gémit. « C'est peut-être en considération de sa marche uniforme qu'on l'appelle une langue de raison, qu'elle est une langue si belle à la lecture. Mais pour le génie poétique, cette langue de raison est une malédiction. Pour ne pas traîner dans la parole, elle a dû admettre une démarche fuyante et incertaine ; à devenir « galante », elle a gagné d'être sans nerf pour la haute déclamation »[3].

Herder a en horreur ce qu'il appelle « la mécanique » ; elle envahit tout, les dictionnaires, les philosophes, les abrégés raisonnés ; ce sont des « œuvres de gens qui n'ont jamais eu un outil en main ». L'esprit moderne lui-même est chose mécanique. La France a en cela une grande responsabilité et la langue française aussi. Et c'est là un des crimes qu'il lui reproche avec le plus de véhémence : « Y a-t-il, interroge-t-il, une langue plus cultivée, une

1. *Journ. de Voyage*, S., t. IV, p. 422-423.
2. *Fragmente*, 1767, S., t. I, p. 194.

forme de phrase plus raffinée, c'est-à-dire un moule plus étroit de la pensée, de la manière de vivre, du génie et du goût que chez ce peuple, d'où, sous cent formes diverses et avec un éclat non surpassé, il s'est répandu par le monde ? Quel théâtre est devenu davantage une mécanique de marionnettes bien réglées, quelle manière de vivre s'est davantage changée en singerie d'une politesse, d'un enjouement, d'une élégance verbale, facile et mécanique ; quelle philosophie s'est plus réduite à un déballage d'une petite quantité de sentiments, et à une façon de traiter toutes choses du monde d'après ces sentiments ? Singes de l'humanité, du génie, de la gaieté, de la vertu, et précisément parce qu'ils ne sont que cela, et qu'ils peuvent être plus facilement singés, voilà ce que les Français sont pour toute l'Europe »[1].

Le goût! Ah, la langue française n'en manque point. « Grand Dieu, quelle foule, quelle richesse, quelle superfluité heureuse dans les désignations, dans la caractérisation de la beauté et des défauts ne peut-on pas trouver dans les *Nouvelles* de Clément! Quel débordement de langue de cour et de galanterie dans *Angola,* dans *Sopha,* dans les fins romans du siècle ; *la disette elle-même a créé ici la richesse* ; on tire des substantifs d'adjectifs, on fait des caractérisations avec des génitifs : *c'est d'un* ; on forme de nouveaux mots, on en emploie de vieux à une signification nouvelle. Quel dictionnaire il y aurait à écrire, quel manuel du goût dans la langue française on pourrait composer! Comme, par exemple, on pourrait y étudier ce que c'est que le comique, l'esthétique, le fin, le galant, le gentil, le poli. »[2] Herder voudrait qu'on fît des répertoires de tout cela. Ceux de Bellegarde, de Callières, etc., ne lui suffisent sans doute pas. Il voudrait s'y exercer lui-même, car celui qui a étudié « par ce côté la langue française la connaît à fond » ; il la possède comme un art de briller, de plaire dans le monde, il tient « la logique du savoir-vivre ».

Le malheur est que toutes ces belles tournures sont toujours contournées ; elles « tiennent toujours compte d'un rapport entre celui qui parle et celui à qui on parle, on rejette toujours la chose principale pour l'accessoire, le relatif devient l'essentiel. C'est la marque même, l'étiquette de la conversation. Le sujet mériterait d'être étudié philosophiquement, car par là la langue française s'écarte de toutes les langues anciennes, par là elle s'est ouvert une voie entièrement nouvelle, par là elle est devenue et pour les autres

1. *Auch eine Philos. der Geschichte* (1774), 2[ter] *Abschn.*, S., t. V, p. 537.
2. *Journ. de Voy.*, S., t. IV, p. 428.

langues et pour l'allemand un modèle, par là et par là seulement elle est la langue originale de l'Europe. Les anciens ne connaissaient pas cette affaire des transpositions galantes ». Herder se met à plaindre Montesquieu des embarras qu'il éprouve quand il veut faire parler des personnages à l'orientale. Et pourtant Montesquieu est encore si noble, si simple, si ingénu dans son expression, que dans ses *Lettres*, par exemple, « il parle souvent comme un Winkelmann, et encore davantage dans ses œuvres qui sont travaillées jusqu'au bout et où il n'est autre chose qu'un tourneur. Et pourtant Montesquieu, de tous les Français, est peut-être celui qui a le plus appris de ses amis les Romains et les Orientaux. Combien l'on perd que son *Arsace* ne paraisse pas ! Comme là aussi il penserait à l'amour conjugal à l'orientale, et parlerait à la française... »[1].

Trop de bienséances. — Telles qu'on les entendait dans l'école classique, les bienséances ne trouvent pas grâce devant Herder. Son raisonnement est le suivant : « Au temps de la simple innocence, chaque chose qui doit être nommée a un nom, et ce nom est le sien. La chose ne doit pas être nommée ; bien ! le nom ne doit pas être prononcé ; s'il faut nommer la chose, pourquoi pas par son nom »? Soit! Cette façon de penser, qui rappelle celle du grand Arnauld, est parfaitement acceptable. Mais Herder en profite pour lancer des tirades ironiques au nez des prudes de France. Il doute et il raille : comme si la langue française était « la matrone la plus chaste, parce qu'elle a une surabondance de convenances de cet acabit, au point que, si on ne choisit pas chaque expression avec beaucoup de soin, et en tenant compte du sens à la mode, l'homme le plus honorable, le plus sérieux, court à chaque instant le risque de faire rire une société de marchands d'équivoques ». « Comme si c'était un avantage qu'un bel-esprit au courant de la mode ne puisse lire un vieil écrivain sans sourire et sans railler », « sans découvrir cent expressions choquantes et basses » ! « O la belle nation, s'écrie-t-il, ô la chaste langue ! Tantum fuit in Gallis verecundiæ studium, tam diligenter castis auribus pepercerunt » ! pourra nous dire un jour un Klotz de l'avenir, au XIX[e] siècle[2]. Malgré tout, cette bienséance qu'il raille paraît peut-être à notre philosophe d'un certain prix, puisqu'il en cherche l'origine[3].

1. *Journal de Voyage*, S., t. IV, p. 428-429.
2. *Kritische Wälder*, 1769, S., t. III, p. 283.
3. « D'où vient l'esprit de bienséance chez les Français ? Du génie de la nation, comme le veut Saint-Foix, chez qui les bardes déjà honoraient le beau sexe, eux qui, au temps de César, étaient déjà des êtres légers et des danseurs ; de l'esprit féodal des anciens Francs, d'où, d'après Montesquieu, dériveraient les lois de l'honneur et de la

En France tout est surface et mensonge. — Au lieu de convenir des avantages obtenus, il compare le résultat au prix dont on l'a payé. Et le sacrifice a été bien lourd. Pour une apparence on a abandonné des réalités. Tout en France et dans la langue française est surface. Les raffinements de forme empêchent de sentir; le langage, à force d'être honnête, tue l'honnêteté, la droiture. La générosité des Français, c'est de la politesse, c'est rarement une amitié réelle, profonde. On ne partage pas vraiment la situation du prochain. Avec leur esprit de bienséance, la plus grande part du sentiment intime échappe aux Français[1].

Pareilles accusations ne pouvaient pas lui suffire, et une fois sur cette voie, Herder pousse jusqu'à dénier aux Français toute sincérité : « Comme la régularité de leur langue est toujours sacrifiée à la bienséance, au point qu'elle ne s'exprime jamais tout droit et tout net, de même cette bienséance est aussi une barrière pour l'esprit; qu'est-ce que leur « *Vive le roi* »? un mot, une expression, qu'ils éprouvent comme ils éprouvent tout, légèrement, sans jugement, à la surface, sans fond, et avec cela ils sont heureux; ils l'estiment, le servent, font tout *pour le roi*, même quand ils se sauvent de la bataille »[2].

« Le même esprit des mœurs monarchiques, que Montesquieu porte si visible dans sa personnalité, règne aussi dans sa langue. De la vertu, de la force interne, cette langue en a peu, ainsi que la nation. On fait des choses minuscules les choses les plus grandes, autant qu'on le peut, comme une machine qui est mue par une roue motrice. De la force nationale, de cette particularité, qui tient au sol, de l'originalité, elle n'en a pas tant que cela, mais ce qui ici s'appelle honneur, c'est-à-dire le préjugé de chaque personne, de chaque livre, de chaque mot, voilà l'essentiel. Une certaine noblesse dans les pensées, une certaine liberté dans l'expression. une politesse dans le caractère des paroles et des tours, voilà le cachet de la langue française comme des mœurs ». Les devoirs envers soi-même, c'est le point principal. Personne ne le sait mieux que Voltaire ou que Rousseau, quoique ce dernier le nie, et quelque profonde que soit la différence entre eux. C'est là

monarchie, et qui auraient tourné en lois d'honneur dans la langue ; ou aussi du goût hispano-italien, qui avant le siècle de Louis dominait le monde ; de la Cour de Louis XIV, à qui les Teniers puaient au nez et chez qui beaucoup de traits peuvent eux aussi être expliqués par l'esprit romanesque de sa jeunesse, ou enfin de ce ton spécial que la nation s'est donné comme caractère, qui fait que les autres nations la visitent pour voir et apprendre sa politesse. » (S.. t. IV, p. 431).

1. *Ib.*

2 *Ib.*, p. 424-425. Je souligne les mots qui sont en français dans le texte.

pourtant ce qu'ils sont, le premier vaniteux de lui-même et avec insolence, le second orgueilleux et hautain; mais tous les deux ne cherchent rien tant que ce qui distingue. Seulement le premier croit toujours s'être distingué et ne combat que par des railleries, l'autre par sa nouveauté insupportable, toujours inouïe et sa manie du paradoxe. Avec quelque violence que Rousseau s'escrime contre les philosophes, on voit pourtant que ce n'est ni la justice, ni la bonté, ni la raison, ni l'utilité de ses pensées qui lui importent, mais bien le grand, l'extraordinaire, le nouveau, le frappant. Quand il peut trouver cela, c'est un sophiste et un avocat. De là vient que les Français ont si peu de philosophes, de politiques et d'historiens, car pour ces trois sortes de gens, il faut qu'ils ne s'attachent qu'à la vérité. Or qu'est-ce que ne sacrifie pas Voltaire à une saillie, Rousseau à une nouveauté, Marmontel à un tour?

« La *galanterie* est, à cause de cela, aussi raffinée dans ce peuple qu'elle l'a jamais été nulle part, toujours occupée, non pas à représenter la vérité du sentiment et la tendresse, mais leurs beaux côtés, attentive à la manière de s'exprimer, à la capacité de conquérir. La *galanterie* des romans français et la *coquetterie* du style français sont nées de là, car ce style veut toujours montrer qu'il sait vivre et conquérir. De là les finesses des tours, même s'ils sont vides de sens, pourvu qu'on puisse du moins prouver qu'on est capable de les faire. De là les *compliments*, dont la seule condition est qu'ils ne soient pas plats. Du premier besoin sortent les Crébillon, du second les Fontenelle, du troisième les Bossuet et les Fléchier, les préfaciers et les journalistes. Si Fontenelle avait employé ses dons, qu'il emploie aux tours, au contenu des sciences, quel grand homme il serait devenu dans une classe, puisque aujourd'hui, comme secrétaire de toutes les classes, il n'y a personne qui le dépasse ni de ceux qui l'ont précédé ni de ceux qui le suivront! De même pour les compliments des journalistes, aucune nation ne sait mieux, plus finement, plus précisément, plus richement présenter les choses que celle-ci, seulement cette peinture doit faire voir qu'ils savent peindre, qu'ils ont de l'éducation, qu'ils ne sont pas grossiers comme les Allemands, plutôt qu'elle ne fera voir que la langue est celle de la vérité et de la sensibilité. La galanterie n'est rien moins que la langue de l'émotion, et de la tendresse, elle n'est qu'affaire de conversation et un signe qu'on connaît le monde.

« Il en est de même du blâme, c'est toujours la langue qui montre là qu'on est capable de blâmer hardiment, librement et avec assez de compétence, mais ce n'est pas la langue qui prouve que le blâme est inévitable, utile, nécessaire, bon, fondé. Ceci c'est

la vérité de la populace, qui la dira toute crue, en toute simplicité et pour elle-même.

« Il faut en dire encore autant de la bienséance. Elle est l'affaire principale de la *manière*. On veut plaire ; pour cela la langue offre une surabondance d'expressions de convenance, de politesse, de conversation, d'expressions pour ce qui plaît, chose qui passe toujours avant tout, d'expressions aussi pour ce qui se distingue, d'égards pour ne pas se compromettre, etc. Cette mine de Cour a formé la langue à l'intérieur et à l'extérieur ; elle lui a donné la polissure ; le goût est la chose capitale, et vaut mille fois plus que le génie. Celui-ci est banni, raillé, ou ravalé en faveur du goût. La continuelle surabondance d'une masse d'écrits et de divertissements n'a d'autre résultat qu'une altération de la vertu capitale ; on est fatigué de la vérité, on veut quelque chose de nouveau, et on est obligé finalement d'ouvrir la porte au goût le plus baroque pour créer ce nouveau. Ce nouveau, le plaisant, l'*amusant* est le ton dominant. Même comme écrivain, même dans toute la langue, c'est l'*honnête homme* qui est le chef. Mille expressions là-dessus, qui sont aussi dans la bouche du populaire, donnent à la langue quelque chose de fin et de cultivé que les autres n'ont pas. N'importe qui parlera de son honneur, d'*honnêteté*, etc., et s'exprimera en cette manière, si bien, quelquefois si finement, si délicatement, qu'on en est étonné. En cela la langue française est un modèle et ce serait une chose excellente d'écrire sur l'esprit, sur le savoir-vivre, sur l'honneur, sur la politesse de la langue française et sa culture »[1].

Mais, si on regarde d'un autre côté, où sont le génie, la vérité, la force, la vertu ?

Quelle différence avec les Allemands ! Ceux-là « se creusent la tête » un peu plus, « ils grognent quand le roi donne congé à des invalides et le roi de France le fait toujours sans difficulté » ! Le nom même de *Louis-le-Bien-Aimé* ne témoigne d'aucune affection sincère et patriotique. « On pourrait dire à ce propos : ils ne savent pas ce qu'ils font, ni pourquoi ils le font »[2]. Une fois sur ce terrain, le prédicateur qu'est Herder perd toute mesure. Il ne critique plus, il déblatère.

Le français et la spéculation philosophique. — Encore n'en sommes-nous pas venus jusqu'ici au point essentiel, décisif. Que

1. *Journal de Voyage*, S., t. IV, pp. 424-427. On comparera ce que disait déjà Pœllnitz (*Lett. et Mém.*, t. III, p. 332) sur l'abus du « *serviteur très humble*, du *j'ai l'honneur*, etc., etc. », dont les Anglais sont plus économes.

2. *Journal de Voyage*, S., t. IV, p. 431-432.

vaut le français pour la pensée philosophique? Herder s'est prononcé plusieurs fois. Il dit dans son *Journal de Voyage* : « La philosophie des Français, qui se trouve dans la langue, sa richesse en abstractions, c'est quelque chose d'appris. Aussi n'est-ce déterminé qu'obscurément et employé par à peu près, donc ce n'est plus de la philosophie ! On écrit aussi toujours seulement l'à-peu-près de la vérité, il faudrait faire attention à chaque expression, chaque concept, chaque désignation, la trouver d'abord soi-même, or elle est déjà trouvée, on l'a apprise, on la sait *præter propter* (tant bien que mal), on l'emploie de même, comme les autres la comprennent et s'en servent, au petit bonheur, on n'écrit donc jamais avec économie, exactitude, plénitude de vérité. La philosophie de la langue française est un obstacle à la philosophie de la pensée... ». Et encore une fois l'auteur prend pour exemple Montesquieu : « Quelle peine il s'est donnée là-dessus, comme il doit souvent définir, se tenir fermement à un terme, le créer souvent tout neuf pour l'assurer ; comme il doit être bref, sec, haché, avare, pour être pleinement vrai, et il ne l'est pas toujours, c'est la faute de sa langue ! Souvent il n'est pas précis, faute de sa langue ! Il est illisible aux Français, concis, et naturellement, comme on tombe toujours dans l'extrême, trop concis ». Helvetius et Rousseau confirment encore mieux ce que je viens de dire, chacun à sa manière.

Après cela on peut juger si la langue française est une langue philosophique, elle peut l'être, mais alors il faudrait que les Français ne l'écrivissent pas et qu'on ne l'écrivît pas pour les Français, qu'on s'en servît comme d'une langue métaphysique morte. En ce cas qu'on choisisse plutôt, au lieu de cette langue barbare, qu'elle deviendrait alors, une langue encore plus barbare, que les Français n'ont pas inventée, qui ne change pas comme la française, qui est morte, métaphysique et définie, à savoir le latin.

Il est vrai que, dans les choses de conversation courante, qui comportent une teinture de philosophie, il n'y a pas de meilleure langue que la française, elle a une richesse en abstractions fines et délicates dans ses substantifs, une grande masse d'adjectifs pour la caractérisation, surtout des choses de goût, une uniformité dans les constructions qui préserve des équivoques, une plus grande brièveté dans les mots que l'allemand ; pour la philosophie vivante c'est la meilleure [1].

Ici Herder devait se heurter à l'idée alors généralement reçue qu'il y a dans le français une chose au moins qui a une valeur

1. *Journal de Voyage*, S., t. IV, p. 427-428.

philosophique et dont la grammaire philosophique faisait grand cas : la rigidité de l'ordre des mots. Après avoir comparé des phrases allemandes aux phrases françaises correspondantes, il prend pour exemple la phrase : « *puisque vous ne nous en avez pas aujourd'hui voulû faire la grâce, nous vous la ferons* ». C'est, semble-t-il, l'ordre métaphysique dans toute sa pureté. Mais il arrête ceux qui seraient tentés de conclure trop vite et surtout d'imiter, et, dans une longue dissertation, où nous ne pouvons le suivre, il entreprend de montrer que l'ordre allemand peut aussi se justifier philosophiquement[1].

Appréciations générales. — En somme, par quels artifices les Français sont-ils arrivés à ce qu'on nomme leur langue la langue de la raison? Herder croit pouvoir signaler trois causes. La langue, grâce à sa culture, à quelques causes qu'on puisse l'attribuer, s'est imprimé une certaine régularité, que l'allemand ne possède pas. Comme son ordre de construction est bien déterminé, on court moins de risque de s'y exprimer de façon louche. Deuxièmement, dans les temps du moyen âge, on a appliqué au français une telle polissure, que peu de langues [vivantes] en ont reçu une semblable ; à une époque où l'Allemagne écrivait encore ou en barbare ou en latin, on limait déjà beaucoup la langue française, parce que les Français ont toujours préféré écrire pour le public et le beau public, alors que l'Allemand écrivait pour des cabinets d'étude ou des chaires. De même que les anciens Gaulois ont eu pour autorité suprême un Conseil de femmes, de même le beau sexe a toujours été en France le centre du cercle cultivé ; on a toujours considéré plus les livres comme des conversations écrites, et des entretiens de bon ton, et on s'est ainsi donné l'air de conversation d'un raisonneur. En troisième lieu, sans tenir compte de tous les établissements publics qui ont aidé la langue à s'élever, il ajoute simplement que la langue française ne serait rien, si elle n'avait pas acquis ce mérite.

Bref, « pour la musique misérable, fluente ; manquant de nerf et d'harmonie pour la poésie ; trop peu déterminée pour la haute philosophie, elle doit son succès à une médiocrité qui n'atteint ni en philosophie, ni en poésie un niveau élevé. Prémontval la juge non sans justesse. Et voici son appréciation d'ensemble : « Moins douce que l'italienne ; moins majestueuse que l'espagnole ; moins serrée que l'anglaise ; bien au-dessous de l'allemande pour l'éner-

1. *Fragmente,* S., t. I, p. 189.

gie ; en richesse, en abondance, inférieure à n'importe quelle langue de l'Europe, elle a pourtant dans sa pauvreté des ressources, de l'énergie, de la brièveté, de la majesté et de la douceur en quantité suffisante pour être un précieux outil de la pensée humaine. C'est surtout la clarté et la politesse qui la caractérisent, qui lui donnent sa grande valeur. De même qu'un homme élégant et charmant, clair et raisonnable dans les conversations, souffrira moins dans la société qu'un homme profond et silencieux, de même la langue française en face de la langue allemande s'est fait donner l'éloge d'être la langue de la raison, tandis que la nôtre pourrait s'arroger le titre de langue de l'intelligence »[1].

1. *Fragmente,* 1767, S., t. I, p. 236-237.

CHAPITRE XVI

INAPTITUDES DU FRANÇAIS

Le français et le rire. — Quel est donc le domaine de cette langue si vantée ? se demande Herder. D'abord sait-elle rire et faire rire, comme on l'admet d'ordinaire ?

Le *Journal étranger* tenait le français pour incomparable dans ce rôle en face de l'allemand bien mal pourvu. Herder est ferré sur ce point. Il a « depuis quelque temps, dans ses loisirs, fait une enquête sur le rire dans les mœurs et sur le rire dans la représentation et l'expression, en considérant l'essence, le fondement et les formes diverses qu'il peut prendre ». Le résultat de ses recherches a été que vraiment l'avantage doit être accordé au français. Herder en a fait l'expérience : « J'ai trouvé réellement en français, dit-il, plus de manières de s'exprimer, parce que cette nation, outre qu'elle rit plus et plus volontiers que les Allemands, tient plus compte des manifestations de la culture de société que nous, et sait surtout mieux que notre langue mettre en lumière comment l'âme s'exprime par le corps. Il n'est que de parcourir les catalogues qu'ont réunis Girard et Mauvillon des termes de ce genre, pour donner raison à Arnaud »[1].

Voilà, pense-t-on, quelque chose d'acquis. Prenons garde. Un tel aveu ne peut manquer d'être accompagné de toutes sortes de réserves, à la manière ordinaire de l'auteur. Les pointes, les chutes épigrammatiques de certains anciens ne le ravissent pas ; tout cela est bon pour les Français : « Un La Beaumelle aurait écrit les *Pensées de Sénèque*. En effet en France les plaisirs, c'est l'agrément, le divertissement, ce n'est pas une pénétration intime ; Yorick a raison quand il dit que c'est une nation trop sérieuse ; sa gaieté n'est que du fugitif, pas de la joie intérieure, son rire est inséparable de l'honnêteté ; on y trouve peu de ce rire doux qui rend heureux, qui nous donne à nous Allemands de sentir la jouissance de la nature.

« C'est pour cela que la comédie en France a de si hautes barrières, qu'elle ne nous dépeint que des scènes de la vie bourgeoise

1. *Fragmente*, 1767, S., t. I, p. 216.

ou des scènes de compliments, des exercices de bienséance. Mais ou les Français sont-ils plus heureux que là-dedans ? dans une soirée à la mode, dans des visites, dans des dispositions pour former un groupe, dans des amants qui prennent des mines singeresses des convenances...

« Mais le vrai amoureux, qui le représente, avec ses serrements de main, ses émotions, qui met l'homme vrai sur la scène ? Cela tourne communément en coups de théâtre, comme par exemple dans *Le Préjugé à la mode,* où la meilleure et la plus belle scène est un coup de théâtre. Le vrai Français ne peut pas voir qu'un mari ému revienne, tombe aux pieds de sa femme et que toute la scène se développe dans l'ordre ; il faut en plus un *masque,* un bredouillage en vers épigrammatiques ou des bouts-rimés. Le vrai rire est aussi heureusement exclu de la nouvelle fine comédie française que la vraie émotion de la tragédie » ! [1]

On aimerait rappeler à Herder ce qu'il a dit ailleurs de Molière et même d'autres. C'eût été peut-être le moment de s'en souvenir, au lieu de s'en tenir à Nivelle de la Chaussée.

Le français et les pleurs. — Mais retenons surtout la dernière partie de la phrase que je viens de citer. Elle annonce d'autres révélations. Le français, qui ne sait pas rire vrai, ne sait pas non plus pleurer. L'émotion chez un peuple aussi léger, n'a rien de profond, de « primitif ». Racine parle la langue du sentiment, et sans doute, comme il semble convenu de dire, il n'y a rien au-dessus de lui ; mais hors de son théâtre... je voudrais savoir où l'on entend de tels sentiments ; ce sont des sentiments faits de troisième main ; jamais ou rarement ces mouvements primitifs, immédiats et sans fard de l'âme cherchant et trouvant à s'exprimer. Chez Voltaire c'est pis encore. Son vers, beau ou non, n'est pas un vers tragique fait pour l'action, il peut servir d'exercice de lecture, de diction, d'attitude, de bienséance, c'est une académie de sagesse et de décence, rien de plus [2]. Corneille, lui, a souffert de la disposition du français à monter sur des échasses. A ce propos Herder examine, non sans raison, si cela n'a pas été pour quelque chose dans la difficulté qu'a le poète de s'exprimer, s'il n'a pas été gêné par le goût qu'il trouvait autour de lui, s'il ne s'est pas heurté à la langue chevaleresque et cérémonieuse que l'on aimait et que l'on imitait de l'espagnol, dont

1. Suit une longue critique et un aperçu sur ce que l'on pourrait faire en mélan- [illegible] comédie italienne, drame anglais et lime française (*Journal de Voyage*, S., t. IV, p. [illegible]).

2. *Zur Lit. u. Kunst*, t. XX, p. 280, dans Joret, *o. c.*, p. 382-383. Cf. *Lebensbild*, S., t. III, p. 431, et *Bemerkungen über das fr. Theater*.

l'Europe entière s'était coiffée. On ne peut s'empêcher de trouver que l'observation est assez profonde, mais bientôt elle s'égare et notre philosophe se met à chercher quelle part chez le créateur de notre tragédie comme chez d'autres peut revenir à l'esprit normand, comme il en revient une chez Sénèque, Perse, Lucain, à l'esprit espagnol[1].

Le français et le rêve. — Encore, dans ce qui précède, Herder n'a-t-il pas assez généralisé à son gré. C'est de poésie même que le français est incapable. D'abord la forme ordinaire de sa versification ne lui agrée point[2], et il appelle de ses vœux le temps où les Allemands abandonneront l'alexandrin qu'ils ont pris à « leurs chers Français ». Voltaire a raison quand il prétend que d'un vers on en fait deux, parce que le tour et la rime finale du français sont donnés et sont là piqués d'avance. Mais malheur à la langue qui dresse ainsi « des barrières qui n'ont rien d'olympique »[3].

On se demande si, question d'alexandrin à part, l'harmonie véritable de notre langue n'a pas échappé à notre critique. En 1769, il est en France en contact immédiat avec cette langue que parlent les pilotes, les gamins. Il la sent vivre, « on la lit avec les yeux, on la voit »[4]. Elle chante aussi. Et le voyageur s'aperçoit « qu'elle n'est point si sourde, que les Français semblent parler avec un tout autre organe, plus élevé que les Allemands, et que plus on parle avec un organe élevé, plus la parole devient musicale et rappelle le chant ; il croirait volontiers que le français chante plus que l'allemand[5]. Il avoue du reste qu'il lui faut étudier encore pour sentir « toutes les douceurs du vers de Voltaire, de Gresset et de Racine ».

En 1767, il avait été en somme assez réservé, à propos d'un article où l'on reprochait à l'allemand l'accumulation des consonnes et au français ses trop nombreuses élisions, ses mots inutiles, qu'on avale à moitié, sa prononciation précipitée, qui ôte l'assurance à sa démarche ; il avait fort sagement remarqué que le mal de l'un ne guérit pas celui de l'autre[6]. Mais la même année, dans un *Fragment,* il estime heureux qu'un Français n'entreprenne pas de juger du rythme allemand : son oreille est trop habituée à la monotonie,

1. *Journal de Voyage,* S., t. IV, p. 430.
2. Il facilite aux acteurs et aux auteurs leur travail. Mais cela ne va pas sans dommage. Pour les acteurs il les pousse à une déclamation uniforme, qui pourrait s'appeler une demi-scansion, souvent en dépit de leur volonté. Pour les auteurs, il impose à la langue d'une émotion authentique, au récit vivant, et au dialogue, une contrainte faite de monotonie, de mesure, de formes compassées et hachées (*Ueber die n. d. L.,* S., t. II, p. 37).
3. *Journal de Voyage,* S., t. IV, p. 430. Voir plus haut, p. 639.
4. *Ib.*, p. 422.
5. *Ib.*, p. 423.
6. Baldensp., *Et.*, t. I, p. 21, n.

et il lui arriverait ce qui est arrivé au vieillard qui interdisait à ses garçons de sauter parce qu'il ne pouvait pas sauter lui-même ; on ne voit pas comment on s'y prendrait pour lui donner le sentiment de la distinction des brèves et des longues, si subtile que trois signes différents seraient nécessaires, outre ¯ et ˘ [1]. En 1768, il reprendra à peu près à son compte la phrase même sur laquelle il avait fait des réserves : « La langue allemande, avec ses amas de consonnes, a quelque chose de barbare ». Non, répond Herder, c'est là le reproche des voisins « mous et qui se targuent de leur articulation glissante ». Leur langue, à cause « des nombreuses élisions, du grand nombre de mots inutiles, qui sont presque avalés, à cause du déplacement des toniques qui donne une impression de glissement, n'a pas une démarche assurée... L'allemand ne sautille pas, « il marche avec dignité, comme un Allemand » [2]. C'est là, à ne pas en douter, l'impression définitive de Herder. Il la maintiendra dans *Adrastea*. Le français n'est pas une langue musicale [3].

Un autre défaut du français, terrible pour le poète, c'est que la langue est pauvre en images. Avec la belle intrépidité des linguistes philosophes, qui cherchaient et croyaient connaître les origines du langage, il montre que les poètes français modernes n'ont pas pu s'aventurer à la recherche de la métaphore poétique, parce que les anciens créateurs de la langue ne l'avaient pas fait, qu' « elle n'a eu à son origine à peu près aucun mot propre au poète » [4].

Le français et l'éloquence. — Reste l'art oratoire. Là Herder serait tenté par une comparaison entre les Anciens et les Français, Démosthène contre Bossuet, Cicéron contre Fléchier. La comparaison serait décisive, mais il ne l'a pas faite, et ce qu'il dit des imperfections de notre langue est extrêmement superficiel. Il s'en tient à considérer les inversions sur lesquelles Batteux, Diderot et Clément ont une opinion si différente, et à dire que sans doute le français en a beaucoup, mais que ce sont des tours de convenance, non des inversions pour l'imagination, comme celles des Latins et des Grecs [5].

Terminons par une remarque que beaucoup de contemporains auraient pu faire, c'est que les productions françaises proprement littéraires d'autour de 1765-1770 étaient médiocres, comparées aux

1. *Fragmente*, 1re Sammlung, S., t. I, p. 198.
2. *Ueber die neuere d. Litteratur, Fragmente* (1768) S., t. II, p. 31 ; cf. p. 32.
3. S., t. XXIII, p. 334.
4. *Urspr. der Spr.* (1772), S., t. V, p. 74.
5. *Journal de Voyage*, S., t. IV, p. 431.

promesses que donnaient d'autres pays. « La période de la littérature française, dit Herder, est close, le siècle de Louis passé ; les Montesquieu, les D'Alembert, les Voltaire, les Rousseau sont passés ; on habite sur des ruines. Marmontel, Arnaud, [La] Harpe, sont de pauvres chaumes, des rejets tardifs d'automne qui repoussent, la grande moisson est finie »[1].

Mon lecteur aura sans doute trouvé longue cette analyse. J'ai voulu la donner aussi complète que possible, non point pour la valeur que les arguments employés peuvent avoir en eux-mêmes, mais parce qu'on trouve chez Herder à peu près tous les raisonnements et les paradoxes qui ont servi aux polémistes du temps[2].

1. *Journal de Voyage*, S., t. IV, p. 413 ; cf. Joret, *o. c.*, p. 384.
2. C'est pourquoi je n'ai point considéré les œuvres postérieures du philosophe sur lesquelles j'aurai occasion de revenir, quand je parlerai de l'époque révolutionnaire.

CHAPITRE XVII

RÔLE ET IMPORTANCE DE CET ACTE D'ACCUSATION

Ce qui fait l'importance historique de ce réquisitoire contre la superstition du français, c'est qu'il est soutenu non seulement par une argumentation quelquefois juste, toujours vigoureuse, mais par un amour profond de la langue allemande et une foi ardente dans son avenir.

La réaction y apparaît telle qu'elle fut, comme une défense, ou si l'on veut une apologie. C'est le génie allemand qui prend conscience de lui-même, qui aperçoit ce que la langue nationale lui offre de ressources. Tout en elle est de premier ordre, la forme comme l'esprit. Les sons en sont rauques ; cette rudesse a quelque chose de dorien. Les façons de dire manquent souvent de grâce ; c'est que l'allemand « ne se prête qu'à l'expression du vrai ; si on veut lui faire dire autre chose, il s'y refuse ou le rend mal ». Il est l'organe incorruptible de la vérité, en opposition avec ces langues romanes souples, insinuantes, faites pour la dissimulation diplomatique et mondaine. Nous retrouverons ces idées jusque dans Gœthe et bien après lui.

Herder souffre que l'attention donnée par l'Allemagne à ses écrivains soit bien inférieure à celle que les Français, les Italiens, les Anglais donnent aux leurs. La faute en est à l'inculture, à l'incultivabilité (il s'excuse du barbarisme, légitime quand on parle d'une chose barbare), au faux goût, à la grossièreté native des façons de vivre. Le cœur plein d'un enthousiasme d'apôtre, Herder lance à ses compatriotes un appel ardent : « Éveille-toi, Dieu endormi, si tu n'es pas en train de poétiser ; ou si tu n'es pas parti pour la campagne, éveille-toi, public allemand, et ne te laisse pas arracher ton palladium »[1].

Il est impossible de ne pas s'arrêter à de semblables phrases. Elles ne sont pas celles d'un poète qui va proposer de nouvelles formes, de nouveaux mots, de nouveaux sujets, mais celles d'un patriote qui veut aller à l'âme d'un peuple.

1. *Publicum der Literatur*, S., t. XVII, p. 309.

Naissance d'un patriotisme sentimental. — Ce Prussien de génie n'a pas rompu avec le cosmopolitisme de l'époque, mais, comme Lévy-Bruhl l'a si bien montré, il l'allie à un patriotisme sentimental et il lâche la formule qui en résume les illusions : « Plus on est humain, plus on est allemand »[1].

Chez lui, comme du reste chez Lessing, il y a un Deutschtum latent, qui reproche à la vieille civilisation gréco-latino-française d'offusquer l'esprit allemand, comme une sorte de voile, par la faute duquel le rayonnement s'en trouve intercepté, qui n'en laisse filtrer qu'une partie, ou bien le trouble de ses propres radiations. On sait comment cet esprit nouveau tendit à se répandre dans l'Allemagne réveillée. Déjà Klopstock s'indigne du dédain que Frédéric II manifeste pour l'allemand et change, en manière de protestation, le titre d'une Ode qui lui était dédiée. A son nom il substitue celui d'Henri Loiseleur. Herder se tourne vers Joseph II, empereur allemand : « Donne-nous, lui dit-il, ce dont nous avons soif : une patrie allemande, une seule loi, une seule langue »[2]. Et Klopstock, apprenant que l'Empereur projette la création d'une Académie allemande, et qu'il entend faire de l'allemand la langue officielle de tous ses États, lui dédie la *Bataille d'Hermann* (1769).

Soulignons ce nom. Il éveille un peu partout des échos. Car les recherches qu'on fait du passé de l'Allemagne et de ses gloires de toutes sortes, auxquelles on annexe quelquefois naïvement celles qui appartiennent à d'autres, les découvertes et la mise au jour d'un trésor poétique oublié, attisent un orgueil patriotique, qui a ceci de très particulier, qu'il s'appuie sur ce qui a été, pour fonder ce qui devrait être et qui sera. La race en effet a ce que la race française ne possède point : droiture, moralité, amour de la liberté (*sic !*) ; une fois que toutes ces vertus auront leur reflet dans les productions des écrivains, loin d'avoir besoin de personne, les Allemands seront les modèles du monde.

1. Tronchon, *La fort. intell. de Herder en France*, p. 27, n. 2 ; cf. Lévy-Bruhl, *L'Allemagne depuis Leibnitz*, p. 159.
2. Voir Gromaire, *Litt. patr.*, p. 12.

CHAPITRE XVIII

EXHORTATIONS, CONSEILS ET ESPOIRS[1]

Wezel. — C'est peu de chose, auprès des doctrines exposées par les penseurs, que quelques traits lancés par un Joh. Karl Wetze (ou Wezel) dans son *Épître aux poètes allemands*[2].

Pour les exhorter à faire leur devoir, il emploie trois catégories d'arguments ;

1° Arguments nationaux. Il reproche aux poètes leur ingratitude envers leurs Mécènes. En créant à l'aide de sources étrangères, ils renient ainsi leur « allemanité ». Plein d'une rage concentrée, Wezel raille cette maladie qu'ils ont de ne vouloir pas sacrifier à l'amour de la patrie leur engouement pour les faits et gestes de la France, au lieu de « raidir la nuque allemande ». « Prouvez-vous ainsi, leur crie-t-il, que l'Allemagne vous a élevés » ?

2° Arguments moraux. De la qualité des poètes dans lesquels les Allemands voient leurs maîtres, Wezel dit : Ils pouvaient ce que seul un grand poète a fait, mentir eux-mêmes et pourtant ne pas rougir ! Les poètes français attendent leur rang de poète de la grâce de Louis ; leur Apollon est l'argent : « Bien ! dépassez-les donc et mentez sans paiement », s'écrie-t-il ironiquement. Puis, se retournant pour prêcher et pour convertir, il demande aux poètes la vérité. Ils doivent se faire ses serviteurs et ceux de la nature et non pas fuir vers les idoles qu'ils se sont taillées eux-mêmes et tomber en extase pour une récompense sonnante et trébuchante.

3° Arguments philologiques. Dans la langue des poètes allemands, Wezel regrette l'absence du caractère spécifiquement allemand. L'être allemand est attelé à un joug étranger, pour plaire au dehors et être compris des autres pays.

Tantôt sémillants Français, tantôt Bretons à moitié embrouillés, vous allez à la cadence étrangère et jamais au pas allemand.

Le livre *Sur la langue, les sciences et le goût allemands* est destiné

1. Des productions proprement allemandes, il conviendrait peut-être de rapprocher les pamphlets d'Algarotti, dont nous avons parlé dans le chapitre concernant l'Italie, et qui sont datés de Berlin, 1750-1752.

2. Leipzig, 1775.

non à exciter, mais à appuyer la révolte par des arguments ; il renferme un examen comparé du français et de l'allemand [1]. C'est une œuvre de philologue, un peu terne, un peu dogmatique, mais où les réflexions justes et fondées ne manquent pas.

Tout d'abord il excuse la langue allemande par les quatre révolutions qu'elle a subies : le purisme de Gottsched, les contournements et les dislocations à la Klopstock, le gallicisme de Wieland, le provincialisme vulgaire de Hans Sachs, et il conclut, non sans regret, par une phrase française : chacun manie notre langue selon son caprice.

Les défauts de l'allemand sont : I. *Rudesse du son.* — Mais d'abord une langue douce ne s'accorderait pas avec le caractère allemand. A cause de cela on n'a introduit qu'un adoucissement de certaines rudesses, mais on n'a pas pris de mesures de contrainte. La langue allemande est surchargée de consonnes, les voyelles ont été négligées. C'est là peut-être une imperfection. Mais dans les mots français aussi se heurtent souvent de malheureuses combinaisons de consonnes ; et il manque à cette langue — c'est là un grave défaut — une alternance de syllabes longues et brèves. Des diphtongues désagréables se trouvent dans l'une ou l'autre langue. La langue française surpasse l'allemande en sonorités oratoires. L'allemande possède en revanche l'avantage dans la bonne formation de ses mots.

II. *Manque de fixité.* — « Il n'y a rien de fixe ». C'est la plainte des Français sur notre langue. Il est bien vrai que la place des mots n'y est pas aussi bien réglée qu'en français. Nous, nous ordonnons les parties du discours d'après leur importance proportionnelle et nous les soutenons par l'accent de pensée ; le français n'a en échange que la misérable formule : *c'est que.*

Dans la correspondance des temps, les Français nous dépassent en bonnes règles. De plus, la limitation des acceptions des mots est telle qu'elles s'étendent souvent trop loin en allemand. Mais c'est pour cela que notre langue est la langue des philosophes ; en revanche, nous ne pouvons pas assez envier les Français au sujet de termes comme *esprit*, *goût*, *sentiment*, *air*, etc. En somme, le manque de fixité n'est pas imputable seulement à la langue. En outre, il faut reconnaître que ce n'est pas toujours un défaut.

III. *Équivoques.* — A cause de l'ordonnance indéterminée des

1. Pp. 7-202. L'auteur prend courageusement parti contre le Roi Frédéric. Sa devise était fière : Dans la République des lettres les opinions sont libres. Mon écrit, dit-il, n'est ni une réfutation, ni une justification (de l'ouvrage du Roi Frédéric), « les opinions du Roi me serviront seulement de fil conducteur pour exposer mon opinion sur notre langue, notre science et notre goût, sur les défauts que l'on peut lui reprocher avec fondement, et les moyens d'y remédier ».

mots dans la phrase naissent souvent en allemand des équivoques. Wezel cherche à en préciser l'origine.

1° L'inversion est souvent employée avec des inconvénients.

2° Les pronoms relatifs ne se rapportent pas toujours aux mots qui les précèdent immédiatement.

3° « Sein », « ihre » ont trop de significations.

4° Les petits mots « nur », « allein », « bloss », « selbst », « auch » causent souvent de l'embarras, sitôt qu'on ne peut pas apercevoir clairement du premier coup à quoi ils se rapportent.

5° L'accent de pensée ne sert qu'à la langue écrite.

6° L'absence de règles concernant la place de l'article féminin qui a les même formes au génitif et au datif peut conduire à des équivoques.

En général pourtant ces désavantages et toutes leurs conséquences sont la faute des écrivains, de même que la clarté du style français n'est pas uniquement un mérite de la langue française elle-même, mais de ceux qui s'en servent.

IV. *Pauvreté.* — Le nombre plus ou moins grand de vocables n'est pas décisif pour la richesse et pour la pauvreté d'une langue. La langue allemande surpasse la française en variété, quand il s'agit de la dénomination de l'idée principale, pour les nuances de laquelle, au contraire, le français a plus de mots à produire : à *jugement* appartiennent *goût*, *raisonnement*, *réflexion*, etc. En échange nous ne manquons pas de différence de degrés, comme le montrent *süss-süsslich*, *bitter-bitterlich*, etc. [1].

Pour les expressions de politesse, le français nous est supérieur, mais notre langue se distingue par les enrichissements (composition des mots). Les mots étrangers sont, si possible, à expulser. La langue allemande est, il est vrai, plus riche en mots, mais les mots français renferment plus d'idées que les mots allemands.

V. *Multiplicité des dialectes.* — Ce reproche s'adresse aux deux langues. Mais la française a de bonne heure choisi une langue écrite, qu'elle a codifiée ; en allemand chaque auteur entend cultiver son provincialisme ; au reste les dialectes n'ont aucune influence sur la langue écrite.

VI. *Tendance à la prolixité.* — La langue française l'emporte en brièveté par l'emploi des participes, mais elle perd en beauté avec ses *qu'est-ce-que*, *c'est*, *ce qui*, etc., qui font un effet traînant.

L'allemand sème de petits mots comme *nun*, *eben*, *wohl*, *ja*, etc. qui malgré tout contribuent à nuancer.

1. L'auteur aurait pu penser à *doux*, *douceâtre*, *sur*, *suret*.

EBERHARDT. ESPOIRS SEMBLABLES, ARGUMENTATION MOINS PASSIONNÉE. — A ces noms je n'en voudrais plus ajouter qu'un, celui d'Eberhardt. Nous aurons à reparler de lui à propos du Concours de Berlin. Il considère dans son Mémoire[1], comme nous le verrons, la situation du français en tant que langue internationale, avec beaucoup de sagesse et de modération.

Mais c'était une tout autre question que celle de savoir si le français pouvait et devait être la langue de l'Allemagne cultivée. L'auteur explique sobrement, mais fortement, comment une culture fondée exclusivement sur des études en langue étrangère, ne peut être complète ni porter un savant au point où ses connaissances et son goût l'auraient élevé dans sa langue maternelle. Il est par là, pour ainsi dire, éloigné de la vie pratique ; il ignore les choses les plus connues dans les affaires usuelles de la vie humaine, il a des mœurs rudes et éloignées des convenances, son goût ne peut participer au goût fin, pénétrant, qui règne parmi les personnes des deux sexes versées dans le monde. On ne semble pas jusqu'ici avoir suffisamment reconnu cette vérité, et pourtant l'expérience, comme le raisonnement, la démontre. Il faut que l'homme instruit puisse enrichir ses observations des expériences de l'homme du commun : il faut aussi qu'il soit en état de créer, en se fondant sur l' « énorme masse des connaissances nationales, dont une si grande part est précisément conservée dans la langue », c'est l'usage de cette langue qui va être la grande voie par où se communiqueront les connaissances de l'homme instruit à l'homme ignorant, et réciproquement.

Il y a plus. Cette action et cette réaction des deux classes est la seule qui puisse amener le goût à un haut point de perfection. L'étude de la nature dans les peuples de l'antiquité reposera toujours sur des livres morts ; elle sera toujours incomplète et morte, si on ne la contrôle pas à l'aide de l'examen de la nature vivante dans les hommes qui pensent, sentent et agissent autour de nous... « Les sensations ne peuvent rester fortes et garder le degré de chaleur qu'a le soleil que si elles sont réfléchies par les planètes qu'il éclaire ».

La culture étrangère peut donc donner le premier choc, mais, quand on l'a reçue, il faut continuer par sa propre force, aller son chemin, suivant son propre esprit de vie, et donner à son effort la direction déterminée par ses sentiments personnels et les circonstances où l'on vit.

Depuis quand la France elle-même a-t-elle commencé à avoir une

1. Dissertations du Concours, pp. 78-81.

belle littérature ? C'est depuis que les écrivains ont développé leur force propre, qu'ils ont fondé leurs œuvres, non plus sur les imitations de l'étranger, sur des modèles italiens, espagnols, grecs ou latins, mais qu'ils ont travaillé leur propre langue, qu'ils ont créé de la beauté et de la force en la tirant de leur âme propre. Une suite naturelle de cette révolution a été la généralisation des connaissances et du goût jusque-là enfermés dans certains cercles. En même temps qu'elles sont devenues de plus en plus communes, en même temps qu'elles ont été communiquées toujours davantage et provignées au moyen de la langue du pays universellement connue, en même temps cette langue, par l'usage qu'en faisaient les gens les plus distingués est elle-même devenue toujours plus parfaite.

Eberhardt ne manque pas de soumettre à la réflexion de ses compatriotes les idées que lui a inspirées l'étude qu'il a faite des causes par lesquelles le succès du français en Europe a été assuré. A l'imitation des Français, les Allemands se sont mis en route. Il reste encore un pas à faire, si l'amélioration de la littérature doit agir pour le perfectionnement de la masse. Ce progrès, hélas ! ne dépend pas des écrivains seuls, mais des mille obstacles qu'ils rencontrent sur leur chemin. Toutefois ce serait un crime contre la patrie de douter.

Le pas décisif consiste à donner à la langue allemande les avantages qui pourraient la recommander à toute la société allemande, or, elle ne peut les acquérir qu'en étant pendant un certain temps dans la bouche des gens les plus distingués. Peut-on espérer raisonnablement que cela viendra ? il serait difficile d'être affirmatif, mais l'analogie de ce qui s'est passé ailleurs fournit des vraisemblances. Et l'auteur se met à examiner, dans un développement où nous ne pouvons le suivre, les réformes nécessaires. Ce qu'il nous importe de retenir ici, c'est que le développement qu'il conçoit est proprement indigène ; il ne s'agit pas d'empêcher les écrivains de regarder au dehors, il s'agit de mettre chaque homme de goût en état d'enrichir son idiome, non pas en empruntant, mais en lui fournissant des tours, des images qui ne soient pas contraires au génie de sa propre langue [1].

1. Pp. 86 et suiv.

CHAPITRE XIX

DEUX GRANDS ALLEMANDS

L'émancipation ne pouvait être brusque. On a montré [1], très en détail, ce que même les écrivains qui ont contribué à l'émancipation : Klopstock [2] ou Lessing [3], les Schlegel [4], Ramlov [5], Ebert Straube [6], doivent à la France et aux Français.

Comment eût-il pu en être autrement ? Les Allemands de marque avaient reçu une si profonde empreinte ! Goetz avait été aumônier dans un régiment français ; Knebel avait séjourné deux fois à Paris, et y avait pris l'amour de la France [7]. De grands événements eussent pu amener des ruptures brusques, ils ne survinrent que plus tard. On se dégagea, on ne rompit pas, et, si l'on veut bien regarder les faits en fermant l'oreille aux coups de trompette, cette période fut celle d'une pénétration féconde et d'autant plus heureuse qu'elle commençait à être mutuelle [8].

Schiller. — Rien ne marque avec plus d'exactitude le point où l'on était parvenu en Allemagne que l'attitude des deux grands hommes qui domineront bientôt la littérature allemande : Schiller et le jeune Gœthe.

Schiller a su le français. Il ne l'a jamais possédé, ni cherché à le

1. Voir le livre si substantiel, quoique un peu tendancieux, de Reynaud.

2. Il a lu et mis à profit non seulement Milton, mais nos poètes. La prose de Voltaire lui agréait mieux, chose singulière, que celle de Buffon. Voir le récit de la visite que lui fit Mme de Genlis (*Mém.*, p. 325).

3. Ce grand adversaire est en partie de formation française, et le volume de ses *Plagiats* renvoie à une foule de morceaux français, sans compter ses traductions avouées.

4. Voir sur Auguste Wilhelm Schlegel et sa connaissance du français Tronchon, *La fort. intell. de Herder en France*, p. 269, n.

5. Il traduit Batteux.

6. Il fait passer *Nanine* en allemand.

7. Voir Besson, *Ch. L. Knebel*; cf. Joret, *Mme de Staël et la cour litt. de Weimar.*

8. Les Français, sans se jeter sur l'allemand comme sur l'anglais, commençaient à s'y intéresser. Par exemple le diplomate Cacault (1742-1805), qui alla dans le pays, en apprit la langue, se lia avec Knebel, avec Gleim, avec Lessing, dont il traduisit la *Dramaturgie*, après avoir mis en français les *Odes* de Ramler (voir Joret, *Ann. de Bret.*, XX, pp. 409 et suiv.). Grimm parle de cette étude de l'allemand dans sa Correspondance, 1er janv. 1762, t. V ; 11 et 15 fév. 1764, Ib., p. 454.

posséder comme une autre langue maternelle. Répugnance ? non. Incapacité plutôt de s'assimiler entièrement les langues étrangères. Il avait été médiocre en grec et en latin. Il ne se sentait pas assez sûr de son français pour parler cette langue avec M[me] de Staël.

Mais il ne professait à son égard aucune aversion ; il a même prouvé le cas qu'il en faisait, en cherchant toute sa vie à developper la connaissance qu'il en avait prise à l'École Militaire de Stuttgart (1773). Il trouvait profit à rester en contact avec notre esprit, il lisait des œuvres françaises et, sans vergogne, y puisait [1]. Mais jamais Schiller n'a eu la moindre idée d'écrire en français.

Gœthe. — Des études très approfondies nous ont renseigné sur son cas [2]. Il estimait que « celui qui ne savait pas de langues étrangères ne savait pas non plus sa propre langue ». Il avait déjà attrapé quelques bribes de français dans sa famille, alors qu'un lieutenant français, le comte de Thoranc (ou plutôt Thorenc), était logé dans la maison de son grand-père. Il commença à fréquenter le théâtre français installé à Francfort, en 1758, où jouait une troupe de Metz [3]. Il trouvait là les leçons que le gymnase ne lui eût pas fournies [4].

Il nous a raconté lui-même comment, « sans avoir appris le français », il parvint à « s'exprimer en cette langue avec quelque facilité ». « Je fus secondé par le don que j'avais naturellement de saisir les sons d'une langue, son mouvement, son accent, le ton et toutes les particularités extérieures. Beaucoup de mots m'étaient connus par le latin ; l'italien m'aida encore davantage, et, au bout de peu de temps, en prêtant l'oreille à ce que disaient les domestiques et les soldats, les sentinelles et les visites, j'en appris assez, sinon pour me mêler à la conversation, du moins pour faire des questions et des réponses détachées » [5].

Il commença à pouvoir déclamer même du Racine et, s'étant lié avec un fils que l'actrice Derones avait eu du directeur, il en arriva à pouvoir jouer, dans la maison de famille, le rôle de Néron dans

1. Schanzenbach (*Fr. Einfl.*, p. 5-7) montre que Schiller a étudié Locke d'après une traduction française, ainsi qu'il ressort de sa correspondance avec Körner (Sachs, *Schiller's Beziehungen zur französischen und englischen Literatur*, p. 85). On a reproduit là une partie de la liste des 134 ouvrages français trouvés dans la bibliothèque de Schiller, ainsi que l'indication des sources françaises auxquelles il avait puisé la plupart de ses sujets.

2. On les trouvera indiquées toutes dans la belle étude de Sachs (C., *Gœthe's Beschäftigung mit franz. Sprache*, pp. 34 et suiv.

3. Sachs, *o. c.*, p.36.

4. Le Gymnase de Francfort n'eut en effet un enseignement régulier du français qu'en 1783 (Bettina Strauss, *o. c.*, p. 86 ; cf. Dorfeld, *o. c.*, p. 17).

5. *Dicht. u. Warh.*, t. VIII, p. 75-76.

Britannicus. C'est alors qu'il étudia tout Racine, tout Molière et une partie de Corneille. Une fois étudiant, il eut l'occasion de se perfectionner encore en allant écouter tragédies et comédies françaises[1]. Il n'est pas sans importance de noter cette forme d'apprentissage. Notre langue entra dans son esprit par les conversations, les lectures, non par les grammaires. Cela explique en partie l'affection qu'il avait pour elle et l'imperfection de ses connaissances.

Pourtant une initiation directe ne peut guère suffire quand il s'agit d'une langue hérissée de difficultés artificielles comme le français. Aussi on n'a pas eu de peine, quand on a dépouillé ses Lettres, à y relever de ces incorrections que ses parents même notaient. Ce ne sont pas seulement des péchés orthographiques, mais des manquements à des règles fondamentales[2].

Est-il à croire dans ces conditions qu'il ait jamais pensé à pratiquer notre langue et à devenir un auteur français ? Qu'il en ait eu un moment la tentation, ce n'est pas impossible. Ses jugements sur notre littérature ont été recueillis depuis longtemps, et, s'il en est quelques-uns de sévères, d'autres attestent qu'il a toujours apporté à suivre l'esprit français dans ses manifestations les plus diverses la sympathie qu'une haute intelligence et une prodigieuse curiosité de toutes choses comme la sienne devaient éprouver. L'enthousiasme qu'il avait montré dans sa jeunesse pour nos grands écrivains était très chaud et aurait pu l'entraîner. Mais il en fut détourné, il nous a raconté lui-même quand et comment. « J'avais aimé la langue française dès mon enfance[3], dit-il, j'avais appris à la connaître dans une vie plus animée, et, par elle, une vie plus animée m'était apparue ; elle m'était devenue familière sans grammaire et sans leçons, par la conversation et par la pratique, comme une seconde langue maternelle. Après cela, j'avais désiré m'en rendre l'usage plus facile, et j'avais préféré Strasbourg à d'autres universités pour mon second séjour scolaire. Mais je devais, par malheur, y éprouver le contraire de ce que j'avais espéré, et être détourné de cette langue... plutôt qu'attiré vers elle.

« Les Français, qui, en général, se piquent de bonnes manières, sont indulgents pour les étrangers qui commencent à parler leur langue ; ils ne raillent personne pour une faute, ou ne l'en reprennent pas tout crûment. Cependant, comme ils ne souffrent guère qu'on pèche contre leur idiome, ils ont l'habitude de répéter, avec un

1. *Dicht. u. Warh.*, t. VIII, p. 93.
2. Sachs, *o. c.*, p. 40-41, en a dressé de copieuses listes.
3. Toutefois c'est par l'italien qu'il avait commencé.

autre tour, la même chose qu'on a dite, comme pour la confirmer poliment, mais de se servir pour cela du mot propre, qu'on aurait dû employer, et de signaler de la sorte le bon usage aux personnes intelligentes et attentives. Quelque utile et profitable que cela puisse être, si l'on est résigné à se donner pour un écolier, on se sent toujours un peu humilié, et comme, après tout, on parle aussi pour la chose, on se trouve souvent par trop interrompu et même détourné, et, d'impatience, on laisse tomber la conversation. Cela m'arrivait plus qu'à d'autres, parce que je croyais toujours dire quelque chose d'intéressant, et que je voulais en échange entendre aussi quelque chose de marquant, et ne pas être ramené uniquement à l'expression ; or, j'y étais fort exposé, parce que mon français était beaucoup plus bigarré que celui de tout autre étranger. J'avais retenu les expressions, comme l'accentuation, des domestiques, des valets de chambre et des sentinelles, des comédiens jeunes et vieux, des amoureux de théâtre, des paysans et des héros, et cet idiome babylonien se brouilla plus encore par un étrange ingrédient : j'aimais à entendre les prédicateurs français réformés, et je visitais d'autant plus volontiers leurs églises, que cela me permettait, m'imposait même, une promenade à Bockenheim. Mais cela ne devait pas suffire encore. Devenu un jeune homme, je portai toujours plus mon attention sur l'Allemagne du seizième siècle, et je compris bientôt dans cette inclination les Français de cette grande époque. Montaigne, Amyot, Rabelais, Marot furent mes amis ; ils excitèrent ma sympathie et mon admiration. Tous ces éléments divers se mêlaient confusément dans mon langage, en sorte qu'il devenait le plus souvent inintelligible pour l'auditeur par l'étrangeté de l'expression, et qu'un Français bien élevé, au lieu de me corriger poliment, devait me condamner et me régenter sans façon. Je me trouvais dans la même situation qu'à Leipzig ; seulement je ne pouvais plus me retrancher dans le droit que ma ville natale avait, aussi bien que d'autres provinces, d'employer ses idiotismes ; ici, sur terre étrangère, je devais me plier à des lois traditionnelles et définitives.

« Peut-être encore nous serions-nous résignés, si un mauvais génie ne nous avait pas soufflé à l'oreille que tous les efforts d'un étranger pour parler français resteraient toujours inutiles, car une oreille exercée distinguait fort bien l'Allemand, l'Italien, l'Anglais, sous son masque français ; on pouvait être souffert : on ne serait jamais reçu dans le sein de l'unique Église bien disante. On n'accordait qu'un petit nombre d'exceptions. On nous citait un M. de Grimm ; mais Schoepflin lui-même n'avait pas atteint le

sommet [1]. Ils accordaient qu'il avait bien senti de bonne heure la nécessité de s'exprimer parfaitement en français ; ils approuvaient son penchant à communiquer avec tout le monde, et surtout son commerce avec les grands ; ils le louaient même de ce que, sur le théâtre où il se trouvait, il avait cherché à s'approprier la langue nationale, et à faire de lui, autant que possible, un causeur et un orateur français. Mais que lui sert-il de renier sa langue maternelle, d'en cultiver avec zèle une étrangère ? Il n'est approuvé de personne. Dans le monde, on l'accuse de vanité : comme si, sans amour-propre et sans estime de soi-même, personne voulait et pouvait se communiquer aux autres ! Ensuite les gens qui se piquent de bon ton et de beau langage prétendent qu'il disserte, qu'il dialogue, plutôt qu'il ne converse : l'un est le défaut héréditaire et fondamental des Allemands, l'autre est généralement reconnu comme la vertu cardinale des Français. Comme orateur, il n'est pas plus heureux. Fait-il imprimer un discours bien travaillé, qu'il adresse au roi ou aux princes, les jésuites, qui le haïssent comme protestant, sont aux aguets et signalent ses barbarismes. Au lieu de nous résigner à cela et de supporter, comme bois vert, ce qui pesait sur le bois sec, nous nous révoltâmes contre cette injustice pédantesque, nous désespérâmes du succès, et, par cet exemple frappant, nous nous persuadâmes que ce serait un effort inutile de vouloir satisfaire les Français par le fond, puisqu'ils sont trop attachés aux formes rigoureusement extérieures, sous lesquelles tout doit se manifester. Nous prîmes donc la résolution inverse, de renoncer tout à fait à la langue française et de nous consacrer avec plus de force et de zèle qu'auparavant à la langue maternelle.

« La vie même nous y conduisait et nous y encourageait. Il n'y avait pas encore assez longtemps que l'Alsace était réunie à la France, pour qu'un affectueux attachement à l'ancienne constitution, aux mœurs, à la langue, au costume, ne subsistât pas toujours chez les jeunes et les vieux. Quand un peuple subjugué perd, par contrainte, la moitié de son existence, il se croirait déshonoré d'abandonner volontairement l'autre moitié ; il tient donc fermement à tout ce qui peut rappeler le bon temps passé et nourrir l'espérance du retour d'une heureuse époque. Bien des habitants de Strasbourg formaient de petites sociétés séparées, il est vrai, mais réunies par l'esprit ; elles étaient sans cesse augmentées et recrutées par les nombreux sujets de princes allemands qui possédaient des terres considérables sous la suzeraineté de la France ; car les pères et les fils

1. Gœthe a parlé un peu plus haut de ce grand savant, qu'il admirait.

séjournaient plus ou moins longtemps à Strasbourg pour leurs affaires ou leurs études.

« A notre table aussi, on ne parlait guère qu'allemand. Saltzmann s'exprimait en français avec beaucoup de facilité et d'élégance, mais incontestablement, par ses tendances et sa vie, il était un parfait Allemand ; on aurait pu présenter Lerse aux jeunes Allemands comme un modèle ; Meyer, de Lindau, se mettait trop volontiers à son aise en bon allemand pour consentir à se composer en bon français ; et si, parmi les autres convives, quelques-uns inclinaient pour la langue et les mœurs françaises, aussi longtemps qu'ils étaient avec nous, ils se soumettaient eux-mêmes au ton général »[1]. Dans ce milieu Gœthe se laissa donc convaincre, ayant conscience de l'imperfection de ses connaissances et des difficultés qu'il éprouverait[2]. Il conclut en disant : « C'est ainsi qu'à la frontière de la France, nous fûmes tout d'un coup affranchis et dégagés de l'esprit français »[3].

Mais n'est-il pas permis de croire en outre que, comme tout ce récit et d'autres choses encore le démontrent, dès ce moment, s'il pouvait s'aviser d'écrire encore une lettre en français ou de traduire quelque œuvre de chez nous, il n'avait pas moins conscience, dans l'intuition de son génie naissant, du divorce profond entre l'âme allemande et l'idiome français[4]. C'eût été vraiment un singulier paradoxe que de voir la poésie lyrique française renaître transfigurée de l'autre côté du Rhin, et il n'était guère possible que ce prodige se réalisât. Après Rousseau, Gœthe eût pu écrire *Werther* en français. Pour chanter son *Chant de mai* ou pour écrire *Gœtz*, il eût fallu qu'il transformât l'idiome, or il lui apparaissait si bien rivé aux principes qui en avaient fait la gloire que bien plus tard il s'effraiera des audaces de Victor Hugo et craindra qu'elles n'aient pour résultats une complète dénaturation[5].

1. *Dicht. u. W.*, trad. Porchat, t. VIII, pp. 416-419.

2. N'a-t-il pas dit ailleurs, dans une de ses lettres de Suisse : « Dois-je parler français, c'est une langue étrangère dans laquelle on a toujours l'air gauche, on peut s'arranger comme on veut, parce qu'on ne peut jamais exprimer que le commun, les gros traits, et encore en hésitant et en balbutiant » ?

Il nous a conté lui-même qu'il hasarda des vers français lors du passage de Marie-Antoinette à Strasbourg, et qu'un Français critiqua impitoyablement la langue et la mesure. « Je ne me souviens pas d'avoir fait depuis d'autres vers français », ajoute-t-il (*Dicht. u. W.*, t. VIII, p. 316).

3. *Ib.*, t. I, p. 425 n.

4. Sur le désenchantement que causait la littérature française du temps, Gœthe s'est expliqué longuement.

5. Tant y a qu'il a détruit non seulement des Essais, mais jusqu'à des Lettres qu'il avait écrites en notre langue, sans doute parce qu'il les jugeait trop imparfaites.

Seules les deux lettres à Trapp sont conservées (Bernays, *Der junge Gœthe*, I) ; la

Ce n'est qu'en allemand qu'il pouvait faire usage de ces termes énergiques et plastiques, quelquefois vulgaires et grossiers, ou bien empruntés aux dialectes, dont il émaille ses écrits à partir de son retour de Strasbourg.

Dès 1784 (18 août) il adresse de Brunswick à Mme de Stein une lettre en français où on sent le sacrifice qu'il fait à la femme aimée : « Ma plume n'obéit qu'à regret, et ce n'est qu'avec peine que je traduis, que je travestis les sentiments originaux de mon cœur »[1]. Ce n'est pas à dire que le grand homme en devint injuste. Dans le second *Wilhelm Meister* il n'hésite pas à écrire : « Comment peut-on être ennemi d'une langue à laquelle on doit la plus grande partie de sa culture et à laquelle nous devrons faire longtemps encore des emprunts avant de nous créer une personnalité » ?[2]

A Berlin après la mort du grand Frédéric. — Au moment où Frédéric II institua le célèbre concours dont nous parlerons plus loin, le « grand pas » avait été fait, l'idolâtrie était finie. Le français pouvait être une langue internationale. Mais, malgré les rois, les princes et les grands francisant dans leurs Versailles, il ne pouvait plus rester l'organe de la pensée allemande, l'expression des passions, des aspirations, des rêves de la race.

On connaît la petite aventure arrivée à Frédéric. Un jour, pendant un séjour à Dresde, le satirique Rabener, qui avait défendu la littérature allemande auprès du prince Henri de Prusse, frère du Roi, fit à Frédéric l'affront de refuser une entrevue où le marquis d'Argens devait le présenter « quoiqu'il fût promis qu'on parlerait allemand »[3].

première, datée du 2 juin 1766, se termine par trente-huit alexandrins, en français également (Caumont, *Gœthe et la Litt. fr.*, pp. 5 et 16).

Mais dans la suite il a souvent écrit encore en français à ses correspondants, particulièrement à Coreneil.

Sur la petite pièce qu'il avait rêvé de faire représenter, et qu'il avait donnée à corriger au fils Derosnes, voir *Dicht u. W.*, t. VIII, p. 93. Il détruisit naturellement cette élucubration d'enfant.

1. T. II, p. 204, *Gœthe's Briefe an Fr. von Stein*, éd. Ad. Schœll, 2e éd. par W. Fielitz. L'éditeur fait observer qu'à cette date on ne parlait que français à la Cour de Brunswick (t. II, p. 589).

2. Liv. V, ch. xvi. Un fait curieux pour terminer. En 1795, le propre fils de Herder enverra encore en français à son parrain Gœthe ses vœux pour l'année, alors qu'en 1794 il s'excusait de ne point encore assez bien connaître cette langue pour s'y exprimer couramment (Gœthe, trad. Porchat, t. VI, p. 329).

3. Voici la lettre que reçut le baron de C., qui avait servi d'intermédiaire dans toute cette affaire : « Je suis bien fâché, Monsieur, que je sois trop allemand et Monsieur le Marquis d'Argens trop français pour que je puisse profiter de la permission de rendre mes respects à ce savant, d'autant plus estimable qu'il est peut-être le seul de sa nation, qui permette à nous autres Allemands d'avoir de l'esprit. Mais au comble de mon malheur je me vois par cette même raison tout-à-fait privé de l'honneur d'être présenté par Monsieur le Marquis au Roi » (Biedermann, *Deutschland in achtzehnten Jahrh.*, vol. II, 2e partie, p. 17 et n.).

Si le grand Roi eût vécu au delà de 1786, il eût été obligé de modifier en partie ses idées et de reconnaître l'épanouissement d'un génie proprement allemand, je ne dis pas seulement en rupture, mais en opposition presque complète avec le génie français, et il eût sans doute salué ce développement de la langue allemande, dont il n'avait du reste jamais nié les possibilités d'avenir[1]. Au fond n'avait-il pas contribué par sa grandeur à évoquer la conscience allemande ? Il devait en effet en advenir de la poésie et de la prose françaises en Allemagne ce qui était advenu en France même de la poésie et de la prose latines. Elles se survivraient peut-être plus ou moins longtemps, le danger de les voir supplanter la langue indigène était passé. Une fois de plus éclatait aux yeux cette vérité de bon sens qu'un idiome venu du dehors ne peut suffire longtemps à une race, et qu'il est dans l'instinct des hommes de développer à la fois l'esprit de leur groupe ethnique et la forme dans laquelle il doit s'exprimer[2].

Une fois que Frédéric-Guillaume II eut succédé à son oncle sur le trône (1786), des changements profonds commencèrent dans la vie de la Cour de Prusse. Un Français, qui l'approchait alors en qualité d' « observateur », nous en a marqué plusieurs dans sa célèbre publication anonyme : *Histoire secrète de la Cour de Berlin*[3]. Non seulement le financier Launay fut renvoyé après avoir été longuement interrogé par une Commission, mais diverses mesures prouvèrent que l'esprit était modifié, il faudrait dire aussi : étréci. « On a tort, écrit dédaigneusement Mirabeau, de dire que le Roi hait les Français. Il ne hait rien ; à peine aime-t-il quelque chose : on lui a fait entendre qu'il fallait être Allemand pour se frayer une carrière personnelle et glorieuse ; il se rabaisse au niveau de sa nation, au

1. Voir Frédéric II, 1883, *De la littérature allemande* (*Deutsche Literaturdenkmale*, 16), p. 36. « Sous François I, Charles IX, Henri III, dans les bonnes compagnies on parloit plus l'Espagnol et l'Italien que le François ; et la langue nationale ne fut en vogue qu'après qu'elle devint polie, claire, élégante, et qu'une infinité de Livres classiques l'eurent embellie de leurs expressions pittoresques et en même temps fixé sa marche grammaticale. Sous le règne de Louis XIV, le françois se répandit dans toute l'Europe, et celà en partie pour l'amour des bons auteurs qui florissoient alors, même pour les bonnes traductions des anciens qu'on y trouvoit. Voilà, Monsieur, les différentes entraves qui nous ont empêchés d'aller aussi vîte que nos voisins ; toutefois ceux qui viennent les derniers surpassent quelquefois leurs prédécesseurs : celà pourra nous arriver plus promptement qu'on ne le croit ; si les Souverains prennent du goût pour les Lettres ; s'ils encouragent ceux qui s'y appliquent, en louant et en récompensant ceux qui ont le mieux réussi ; que nous ayons des Médicis, et nous verrons éclorre des génies. Des Augustes feront des Virgiles. Nous aurons nos auteurs classiques ; chacun, pour en profiter, voudra les lire ; nos voisins apprendront l'allemand ; les Cours le parleront avec délice, et il pourra arriver que notre langue polie et perfectionnée s'étende en faveur de nos bons Ecrivains d'un bout de l'Europe à l'autre. Ces beaux jours de notre Littérature ne sont pas encore venus, mais ils s'approchent... ».

2. Kant avait assez à faire pour adapter sa propre langue à ses hautes spéculations. Il a écrit en allemand sa *Critique de la raison pure*, en 1781.

3. Mirabeau, *Œuvres*, t. III, p. 205.

lieu de s'efforcer d'élever sa nation parce que sa vue ne porte pas plus loin ».

On pourrait croire, d'après cette note, que Mirabeau voyait tout du point de vue français, non. A propos du congé donné à Launay, il ne ménage pas son approbation : « les régisseurs français doivent avoir depuis vingt-cinq ans formé des sujets allemands, ou ils n'en formeront jamais ; et n'est-ce pas sur des Allemands, que le Roi de Prusse doit régner »[1] ? Quand on oblige les danseurs italiens et français d'aller danser au théâtre allemand, ce n'est pas la mesure qu'il désapprouve, c'est l'astuce qu'on emploie pour les forcer ainsi par un détour à s'en aller[2].

Toutefois il juge, cela est incontestable, que le Roi se diminue en allant goûter « les plaisirs de l'esprit au spectacle allemand »[3]. Ce qui est le plus intéressant pour nous dans cette nouveauté, c'est que le Roi, enchanté d'un compliment dramatique qui lui avait été adressé, fait des présents et que « des sarcasmes sans nombre sur le théâtre français ont accompagné cette générosité ». Est-ce le Roi ou son entourage qui les lançaient, peu importe au fond. L'arbre longtemps ployé de la fierté allemande, pour parler figurément, comme tous ces romantiques, se redresse violemment. C'est aussi la morale allemande qui, avec pas mal d'hypocrisie, prend ou croit prendre sa revanche. On disait au Roi que la comédie allemande, qu'il protégeait beaucoup, n'était pas bonne. « D'accord, a-t-il répondu, mais cela vaut mieux qu'un spectacle français, qui remplirait Berlin de coquines, et corromprait les mœurs ». « Vous conclurez de là sans doute, ajoute Mirabeau, que les comédiennes allemandes sont des Lucrèces, et surtout vous admirerez la morale du protecteur des mœurs, qui va souper dans la maison de son ancienne maîtresse, avec trois femmes, et fait de sa fille une complaisante »[4].

A l'Académie Royale qui, en 1784, venait de couronner le célèbre Mémoire de Rivarol, la mort de Frédéric fut le signal d'une petite révolution intérieure. A l'instigation de Hertzberg, nommé curateur, seize jours après l'avènement de Frédéric-Guillaume II, le premier acte officiel de la Compagnie fut d'admettre l'emploi de l'allemand, à côté du français, à rang égal, dans les travaux. Le contresens d'une Académie française en pays allemand, comme disait Herzberg, était corrigé. Vainement le Suisse Mérian, lui, avait

1. *Ib.*, p. 257.
2. *Ib.*, p. 296-297.
3. *Ib.*, p. 313.
4. *Ib.*, p. 326.

protesté : « Les académies, disait-il, et il était fidèle en cela à la pensée de Frédéric II, ne sont d'aucun pays particulier, mais sont de tous les pays, comme les sciences qu'elles cultivent et la vérité qu'elles professent. Elles doivent donc parler un langage intelligible à toutes les nations, et l'allemand n'est point ce langage » [1].

« Leibniz n'osa en faire celui de la Société royale instituée sous ses auspices avant la nôtre... C'est... en français qu'il exposa ses plus belles découvertes physiques et géométriques, qu'il traita les sujets de la plus profonde philosophie, qu'il publia ces admirables écrits qui ont rempli la terre de la célébrité de son nom. Mais, sans remonter si haut, l'académie de Gœttingue, qui fleurit au milieu de l'Allemagne, n'en a pourtant pas adopté la langue, quoique déjà très perfectionnée dans le temps de sa fondation, et ne l'adopte pas encore. Ses volumes continuent de paraître en latin. Mais pour nous, malgré quelques inconvénients que je ne me dissimule pas, je pense que sur le tout la langue française nous convient davantage, et entre autres pour des raisons locales dont le détail me mènerait trop loin... » [2].

Une question se posait en effet. Si la littérature proprement dite allait être en allemand, convenait-il d'exclure le français des ouvrages de science et de recherches, de leur nature internationaux ?

Le « retour au patriotisme » triompha, sous l'impulsion... d'un Italien, Denina [3].

Survivances. — Les salons allaient-ils suivre ? Il faudra quelque temps encore pour qu'ils s'y décident. La langue littéraire avait fait reconnaître ses droits, grâce à de grands et puissants esprits. La langue mondaine avait un retard à rattraper. Pendant l'idolâtrie française elle ne s'était pas formée ; or nul ne pouvait d'un coup de baguette magique créer cet instrument délicat de relations qu'un long usage seul peut adapter.

Enfin la réaction qui se marquait à la Cour de Prusse allait-elle s'étendre à toute l'Allemagne ? L'autorité de la Prusse, si grande qu'elle fût, ne pouvait brusquement produire ce résultat. A Ham-

1. Mémoires de l'Académie de Prusse, année 1787, p. 398, dans Texte, *Ét. de litt. europ.*, p. 294.

2. Dans Texte, *Ib.*, p. 294.

3. Sur les quinze membres résidents, élus au cours de la première année, douze étaient allemands, trois seulement français ; voir Rossel, *Histoire des relations litt.*, p. 380 381 ; cf. Weiss, *o. c.*, t. I, p. 220 ; Bartholmèss, *o. c.*, t. II, p. 349.

Des membres comme Friedr. Nicolaï, qui avaient rédigé en français, retourneront au latin (1801). Sous l'impulsion de Hertzberg se forma la *Deutsche Deputation*, qui publia des *Beitraege zur deutschen Sprachkunde*, destinés au perfectionnement de l'allemand.

bourg, à Weimar, dans une foule d'autres villes, la scène française gardait de fidèles admirateurs. Des partisans convaincus restaient au français, ainsi Gœtter. Gœthe, qui fut très lié avec lui à Wetzlar, dit qu'il était épris de l'élégance française[1]. A Vienne, pays catholique, on éprouvait une défiance et une répugnance pour une littérature empreinte d'esprit protestant. Tout n'était donc pas perdu, loin de là.

Il eût fallu, pour qu'on allât partout jusqu'au bout, que la conscience linguistique s'appuyât sur un sentiment national qui n'existait pas encore. La veille de Rossbach, Frédéric poétisait en français. Le lendemain plusieurs éprouvèrent une sorte d'orgueil de l'État prussien, et quelque chose comme un sentiment de la patrie, Gleim par exemple. Mais le vainqueur de la journée et de la guerre n'éprouvait rien de ce genre. Il avait la passion de la grandeur de son État, et le mépris de sa langue, il le conserva. C'est plus tard seulement qu'on mêlera les deux ordres d'aspirations.

Il en était ainsi en Alsace. La Société de Saltzmann s'occupait du perfectionnement de la langue allemande. Lenz en fut secrétaire de 1775 à 1776. Personne n'eût eu l'idée de mêler au culte de l'allemand un désir quelconque de rattachement à l'Allemagne. Le pays appartenait à un maître qui le gouvernait bien. La pensée d'une infidélité ne se présentait même pas. De même ailleurs l'esprit de nationalité était et restait complètement distinct de la notion des devoirs envers l'État[2].

Moore nous a même dit son étonnement de voir, après la première explosion du génie allemand, se perpétuer l'engouement général pour la langue de la France. La lettre où il a consigné ses réflexions mérite d'être citée tout entière : « Actuellement la muse allemande est admirée de toute l'Europe... c'est pourtant un grand découragement pour leur poésie en général et pour le genre dramatique en particulier, que la préférence qu'on donne dans toutes les cours à la langue françoise, et que les pièces de cette nation y soient plus goûtées que celles de leur propre pays.

« La langue allemande est regardée comme un dialecte vulgaire et provincial ; tandis que la Françoise est cultivée et regardée comme la seule convenable aux gens d'un certain rang... Les enfans des premières familles l'apprennent avant de savoir leur langue maternelle, et l'on cherche à leur en inspirer de l'éloignement ; on craindroit que sa prononciation ne leur fît contracter un mauvais accent qui les empêcheroit de bien articuler la Françoise.

1. *Dicht. u. Wahr.*, trad. Porchat, t. VIII, p. 458.
2. Voir Gromaire, *La littér. patr.*, p. 15.

J'ai rencontré des gens qui regardoient comme une perfection de ne pouvoir s'exprimer dans la langue de leur pays, et qui prétendoient la parler plus mal qu'ils ne la parloient réellement.

« Plusieurs de ceux qui entendent parfaitement l'Allemand m'ont assuré qu'il étoit expressif, abondant, plein de force et susceptible de toutes les grâces de la poésie. La vérité de cette assertion se démontre par les productions de plusieurs de leurs auteurs modernes qui se sont efforcés de détruire un préjugé si peu naturel, et de rendre à la langue de leurs ancêtres sa première splendeur...

« Mais que peuvent les efforts du bon sens, du goût et du génie contre la mode et l'exemple des cours » ?[1]

La vérité est là. Une empreinte aussi forte ne s'efface pas d'un seul coup. Rendre à l'esprit allemand sa liberté et sa dignité était une œuvre de longue haleine. Des événements imprévus et terribles allaient la contrarier et la retarder, puis la précipiter. Nous y reviendrons.

1. *Lett.*, t. I, p. 343-344. Lett. XLVII.

CHAPITRE XX

LE FRANÇAIS DANS L'ALLEMAND

Nécessité d'un dépouillement d'ensemble historique et critique. — Dans l'époque où le gallicisme sévissait, il a été fait des répertoires destinés à faciliter aux Allemands l'intelligence des éléments étrangers. Je citerai particulièrement celui de Sperander[1] et celui de J. F. Heigelin, aux titres prometteurs[2].

En outre, des érudits modernes ont étudié l'influence du français sur la langue écrite et spécialement sur divers grands auteurs[3].

J'ose dire que nous attendons mieux encore de la science allemande, j'entends un livre d'ensemble, écrit avec une absence totale de rancœur, sans fausse honte déplacée, où serait étudiée la pénétration de la langue allemande par le français, avec toutes les distinctions qui conviennent, non seulement suivant les temps, mais selon les lieux et les milieux, où la progression du mal serait suivie de proche en proche et étudiée dans ses causes générales et locales. Inutile d'ajouter que ce qui suit n'a aucunement la prétention de remplacer un livre qui vraisemblablement coûterait une vie, mais qui aurait pour la connaissance de la marche de ces épidémies linguistiques, qui se sont produites à plusieurs reprises et dans tous les pays, une portée considérable.

1. Ce nom est le pseudonyme de Friedrich Gladow. Le titre est *A la mode-Sprach der Teutschen Oder Compendieuses Hand-Lexicon, in welchem die meisten aus fremden Sprachen entlehnte Wörter und gewöhnliche Redens-Arten so in denen Zeitungen, Briefen und täglichen Conversationen vorkommen... erkläret werden.* Nürnberg, 1728, in-8°, 803 pages. C'est un ouvrage très important que je citerai souvent par la suite.

2. *Allgemeines Fremdwörter Handbuch für teutsche, worinn zur Verständigung, Ausscheidung und Würdigung der in teutschen Schriften und in der Kunst und Umgangs-Sprache vorkommenen fremdartigen Wörter, Ausdrücke, Namen und Redensarten Anleitung gegeben wird,*

Ein ausführlicher Beitrag zur teutschen Sprachreinigung sowohl als ein gemeinnützíges handbuch für alle Stände, Berufsarten, Künste, Gewerbe, Schul-und Bildungs-Anstalten so wie für geschafts-Männer, Zeitungsleser und für jeden Vaterlands Freund... Tübingen, 1819, in-16.

3. Je citerai Brandstäter, *Die Gallicismen in der deutschen Schriftsprache.* Leipzig, 1874 ; Fr. Juvančič, *Über Gallizismen in Lessings kritischen Schriften,* 1906 ; Schanzenbach, *Französische Einflüsse bei Schiller,* 1885 ; Weissenfels, *Über französische und antike Elemente im Stil Henrich v. Kleists,* 1888 ; Fr. Bock, *Französische Einflüsse in Gœthe's Sprache.* Jahresbericht der-Staatsrealschule im VIe Bezirke in Wien, 1903) ; Sachs, *Gœthe's Beschäftigung mit fr. Sprache und Litteratur,* 1901. Cf. H. L., t. V, p. 308, n. 1.

Jusque-là certains faits demeureront très difficilement explicables. Prenons pour exemple le théâtre de Gotha autour de 1775. Ce n'est pas une troupe française qui y joue, on y donne des traductions du français [1]. Que dans ces traductions se glissent des mots français, rien de plus naturel : *Raisonneurs, Escrocs* [2] n'étonnent point, *Pedanten* non plus ; à la rigueur on s'explique aussi que *Akteurs, Aktrices, Souffleuse* soient employés comme dans toute l'Allemagne ; on pouvait encore espérer attirer un public engoué en se servant pour l'installation même des mots qui servaient là où jouait une troupe française : *Parterre, Représentation, Loge, Premierenpublikum, Début.* Mais à quoi bon *Contre marque* ou *Abonnieren* ? Passaient-ils dans le tas sans qu'on y fît attention, les habitudes étant déjà prises ? [3]

Von Lyncker [4], dans ses *Souvenirs,* nous raconte qu'à la Cour de Weimar, « le bon ton exigeait que l'allemand fût embelli de phrases ou tout au moins de mots français et que tout le monde des beaux Messieurs et des belles dames se pliait à cette exigence, sauf à lâcher force contre-sens » [5]. D'où venait cette aberration ? Beaucoup d'autres Cours poussaient-elles aussi loin, depuis quand et pourquoi ? En Prusse, sous l'influence de Frédéric et pour l'imiter, on faisait abus des mots français, mais l'esprit de mimétisme était-il universel ? D'autre part, l'exemple de Vienne ne produisait-il pas autant de ravages que celui de Berlin ?

Quel était le démon qui poussait les « Burschen » des Universités ? Kluge a démontré, dans une substantielle étude, combien ils ont mêlé d'éléments français à leur jargon [6].

1. *Zaïre* (2 oct. 1775) ; *La brouette du vinaigrier* (28 déc.) ; *Zemire et Azor* (29 janv. 1776).
2. Ce mot est écrit en caractères latins ; le précédent est en gothique.
3. Voir R. Hodermann, *Geschichte des Gothaischen Hofstheaters* (1775-1779), pp. 6, 7, 29, 31, 33, 35, 93.
4. *Am Weimarischen Hofe unter Amalien und Karl August.* Berlin, 1912, in-8°.
5. *Erinnerungen*, p. 16.
6. Voir *Deutsche Studentensprache,* Strasbourg, Trübner, 1895 : C'est surtout au XVIII[e] siècle, dit l'auteur, que le jargon des « Burschen » emprunte des mots à notre langue ; en même temps qu'une révolution se produit dans le monde des étudiants, que la mode excerce son empire sur les farouches « Renommisten », que Leipzig et Göttingue deviennent le séjour des fats et des petits maîtres, des termes français, des terminaisons françaises s'introduisent dans l'idiome universitaire. C'est alors que se montre la terminaison *ier* (qu'on trouve dans *Kneipier*, hôtelier ; *Wichsier*, décrotteur ; *Fechtier*, maître d'armes ; *Pumpier* ou *Pimpier*, usurier ; *Paukier*, timbalier ; *Suitier*, qui fait des *Suiten* ou des tours, des farces ; *Schissier*, poltron ; *Zotier*, qui dit des obscénités ; *Juxier*, plaisant : *Schanzier* (travailleur, piocheur) ; que se montre la terminaison *age* (*Renommage*, fanfaronnade ; *Blamage*, honte, ridicule) ; que naît également la terminaison *ös* (*kanaillös, luderös, malitiös, pechös, philiströs, finkös, schmissös, schauderös, winkulös*). Les étudiants allemands du XVIII[e] siècle aimaient aussi à employer les interjections françaises et certaines autres locutions : *enfin, sans doute, votre serviteur, mon frère.* Ils usent volontiers des prépositions *sans* et *en* : *sans Spass* (Schiller, *Brigands,* II, 3) ;

Herder s'est plaint, avec sa fougue ordinaire, que la langue de la chaire fût envahie par toutes sortes d'éléments étrangers, en particulier français. Il a connu un prédicateur, épris de Crébillon, qui prêchait à la Crébillonne, on peut imaginer comment[1]. Quel était ce détraqué ? Comment en était-il arrivé là ? Était-ce un cas individuel ou une influence des sermonnaires français s'exerçait-elle de loin sur des prêtres d'autres pays et d'autres confessions ? Ce serait bien invraisemblable[2].

Pose et contagion. — Il ne paraît pas douteux que certains sujets n'aient pour ainsi dire attiré le gallicisme comme une expression spécialement adaptée et presque inhérente à leur nature. Et tout d'abord les mondanités. Combien seraient comiques quelques phonographies de réunions, de rencontres, de salutations même, avec leur français bariolé d'accents, accompagnées de cinématographies des attitudes et des révérences ! Si truqués que soient des documents de cet ordre, combien ils dépasseraient en exactitude tous les récits et les tableaux qu'on a pu nous faire !

Mais un fait plus difficile à expliquer, c'est l'invasion du français dans la langue administrative et militaire. Or elle y est vraiment ancienne, comme on peut le voir par les documents assez récemment publiés. Voici une lettre de l'Empereur au Margrave de Bade

en canaille besoffen; *ganz en Schwein* (Heine, éd. Elster, III. c 5). Des *Mit avec* et le sens de « bien, avec succès » ; des mots relatifs au duel et à l'amour sont pareillement tirés du français : *Avantage*, *Touche*, etc. *Charmante* signifiait au XVIIIe l'amante, la femme à qui l'étudiant faisait la cour, et *Meuble*, la femme de mauvaise vie ; aujourd'hui encore *poussiren* — faire la cour, et l'on a dit *Pousseur* — celui qui fait la cour ; *Poussade* et *Poussement* — amourette. M. Kluge à joint à cette étude sur la langue des étudiants, dont il analyse tous les éléments antiques et modernes, un dictionnaire utile, pourvu de références précises et de dates. Nous y relevons au hasard, en le feuilletant selon l'ordre alphabétique, quelques termes curieux et venus de chez nous : *battiren*, désarmer l'adversaire ou abaisser sa lame ? *bons mots*, sauts, courbettes, hennissements du cheval ; *chapeau d'honneur*, l'étudiant qui remplit un des premiers rôles dans les cortèges, ou qui prend la parole ; *Debouchiren* et *debauchiren*, faire débauche ; *sich enkanonieren*, s'enivrer ; *fidel*, gai, joyeux (M. Kluge explique le changement de sens par la devise « fidèle et sans souci ») ; *sich futtieren* ; dans *horizontal* Handwerk treiben (date de 1831) : *Kartell*, alliance offensive et défensive ; *Manschetten*, crainte ; *sich markiren*, se distinguer ; *Negoce*, commerce de change ; *nobel*, beau ; *Parlewu*, Française ou « mademoiselle » pour les enfants ; *Petimäter*, cheval à la mode ou pédant ; *petisiren*, faire le petit maître ; *Petitdegen*, épée de petit maître ; *Peurs haben*, avoir peur ; *Police*, *polise*, agent de police ; *Pomade*, bagatelle (*das ist mir Pomade*), commodité ; *pomadig*, commode ; *pomadisieren*, prendre ses aises ; *rasieren*, railler, plaisanter, duper ; *Rasade*, tour de filou ; *Raseur*, usurier ; *Renonce*, qui fait partie d'une association d'étudiants sans en être membre ; *Suite*, duel, aventure d'amour, tour, farce ; *superbe* (très employé vers 1749 par les petits maîtres) ; *Touche*, offense ; *touchiren*, offenser ; *Vigilance*, œillades amoureuses, ou le beau sexe, surtout des classes supérieures.

1. *Briefe das Studium der Theologie betreffend*, 1780-1784, t. X, p. 322.

2. Ailleurs, Herder demande à ces gens férus de français de lui montrer un livre du siècle dont la langue égale en dignité celle de la Bible de Luther (*Fragmente*, t. I, p. 373).

le 28 juin 1701 : Ubrigens und Schliesslich habe nicht in meiner Macht Zusein gefunden ein *positives* Kriegs sistema annoch zu *formieren*, ehe und bevor ich nicht auf meine gegebene mündliche nachrichten einige *resolutions* erhalten, inzwischen aber will nur dieses allegehorsamst erinnern, dass meines wenigen erachtens an dem oberRhein bis Zuanderung der sachen eine Unnützliche und doch nöthige *armée* beständig werde müessen gelassen werden, zumahlen, wie E. K. M. in Dero allergnädigsten *rescript* selbsten gar vohl erachtet, von französischer seithen durch selbige allezeit der ermanglung eines *considerablen Corpo* eine *diversion* zu machen, unaufhœrlich in Haenden stehet, Unserer seithe hiengegen sich dargegen Zusetzen schwer, *offensive* aber su *agiren*, dermahlen noch Unmöglich scheinen vill[1]... Tollin l'avait déjà su. Les autorités, disait-il, mêlaient volontiers les mots français à leur style[2].

C'est chez les écrivains que le gallicisme a été le mieux étudié. Commençons par Bodmer. Pour antifrançais qu'il fût, il lâche des *reüssiren, retiriren, observiren*, des *püblique, polit, extraordinair, coquetthaft, complaisant, delicat*. On rencontre chez Breitinger *formieren* et d'autres. Mais tous deux étaient suisses et, si différentes que fussent Suisse alémannique et Suisse romande, elles se pénétraient.

Wieland, nous l'avons dit, ne rompit jamais avec les maîtres français. On peut remarquer, dit Bernard Bouvier, en lisant la *Geschichte der Gelehrtheit*, que les mots français deviennent de plus en plus fréquents à mesure qu'on avance. A tout moment le lecteur, dit Lessing dans sa quatorzième lettre sur la littérature avant lui, s'achoppe à un mot français[3].

Doit-on compter le roi Frédéric II comme un écrivain allemand ? En tous cas, quand il condescend à se servir de sa langue, il a visiblement le cerveau hanté par l'autre, et il sème les barbarismes : *subsistieren, recommandieren, dessinieren, contribuiren, resservieren, accordieren, amusieren, agiren, poussieren, trainieren... douceurs, promptitude, vigueur, fait... conform, secret, chimérique, sérieux, considérable, personnell, convenabel...*[4] Il n'alimente pas la langue allemande, il la gave et l'empoisonne.

On trouve des gallicismes chez les plus décidés des adversaires de l'influence française. Les uns s'expliquent par l'entraînement géné-

1. Diersburg, *o. c.*, *Urkunden*, t. I, p. 10-11.
2. *O. c.*, t. I, p. 154.
3. *Un cahier d'élèves du précepteur Wieland* (Extr. des *Pages d'Histoire, dédiées à M. le Professeur P. Vaucher*. Genève, Georg, 1895).
4. Il est à remarquer que Sperander, en 1728, avait déjà noté la présence de ces mots sauf *dessinieren, vigueur, chimérique* et *personnel*.

ral, les autres par la nécessité, comme ceux de Lessing. Il crée la langue de la critique ; quelque puissant que soit son effort, il ne peut guère se passer de ce que le français, rompu à ce jeu, lui fournit de ressources ; il s'en sert de temps en temps, probablement sans plaisir[1].

Il y a aussi du français, beaucoup de français cher Herder. Il n'est que de feuilleter quelques pages de son *Journal de Voyage* ; on y relève *frappant* (S., IV, 424), die *Manier* der Worte (Ib., 425), *complimenten* (Ib., 426), *journalisten*, *hardi*, *amusants*, *honnetetè*, etc. Encore peut-on dire qu'à ce moment il se trouve dans une ambiance française. Mais ailleurs l'influence ne se révèle pas moindre.

Schanzenbach a épluché Schiller en détail. Laissons de côté les cas où le poète s'est servi de mots français pour produire un effet particulier, nous y reviendrons ; passons même sur les cas où il exprimait quelques-unes de ces idées philosophiques et humanitaires qui étaient répandues en France et que la France semait alors dans le monde, de sorte qu'elles semblaient incarnées dans sa langue. Il y a des gallicismes dans *Don Carlos*. Il suffit, semble-t-il, qu'il soit en contact avec une œuvre française pour que l'expression française vienne sous sa plume. En 1797 paraîtra une comédie de Picard en cinq actes, et en vers : *Médiocre et rampant ou Le moyen de parvenir*. Schiller ne la traduit pas ; il l'adapte librement sous le nom de *Der Parasit*. Or les gallicismes y abondent, sans que ce soient des transpositions du texte français. On dirait que la langue française le hante ; il en calque les façons de parler, simples ou imagées ; il dira par exemple : *Ich will mich eben fur keinen tiefen Menschenkenner geben* (je ne me donnerai pas pour un profond connaisseur des hommes) ; *Der junge Mann wird seinen Weg machen* (faire son chemin), *sich mit Versen abgeben* (se mêler de faire des vers), etc. Il en use de même dans une autre imitation de Picard, *Der Neffe als Onkel* ; *cela promet* lui inspire *es verspricht*,, *coquin de neveu* devient *mein Schelm von Neffen*, etc., etc.[2].

Il y a plus. On peut le surprendre en pleine écorcherie du français, alors qu'il ne traduit pas et qu'il n'imite pas. Il écrira : *das schöne Morceau* ; *ich werde Herdern prävenieren, angenehme Apparition, wenn das Drama von einigen Longeurs* (sic) *befreit sein wird, die Besogne, zu den Progressen, die Fazilität*, etc[3].

Je terminerai ce court aperçu par quelques notes sur deux hommes considérables, quoiqu'inégaux. Le premier est Gœthe. Plus tard il

1. Voir l'ouvrage de Juvančič, cité plus haut.
2. Schanzenb., *o. c.*, p. 44-45.
3. Id., *Ib.*, p. 50-51.

fera écheniller par Riemer, *Dichtung und Wahrheit*. En réalité c'est toute son œuvre qui est émaillée de mots français. Sachs a relevé des termes plus ou moins répandus : *einen Adieu, ein Allemand, Assemblée, Avantage, Attention, Bagage, Baronesse, Bassin, Billet, Bordüre, Bouquet, Canapée* (sic), *Charte, Chaise, das Conseil, Continent, Coterie, consolirt, Epiderm, Equipage, Exposé, Gouté, Impromptu, kompromittiren auf, Manœuvres, Metier, mortifiziren, Paquet, Parent, Piknick, Portefeuille, Pik, Plaine, Radotage, Raisonnement, Redoute, rencheriren, Recidive, renunziren, repoussiren, schikanös, sentiren, Session, Souper, turlupiniren.*

Et il y en a d'autres qui ne sont aucunement germanisés : *aperçu, bouteille, boutique, cadenas, déraisonnement, diné, dragée, égalité, fleurette, guéridon, hospitalité, luxe de croyance, libertin, nuance, papillon, séance, sentiment, servage, tableau, tête à tête, toupet, tour d'adresse, tour de passe-passe*[1].

Henri de Kleist (1777-1811) est moins connu en France que son immortel contemporain. Il avait, lui aussi, été élevé à la française ; il avait séjourné au milieu de l'aristocratie prussienne, alors si francisée, il avait de plus habité la France à trois reprises, et traduit Molière. Il offre un exemple remarquable de ces gens de lettres chez lesquels, en même temps que l'amour inné de la langue allemande, vivait un culte de la langue française devenue langue universelle, culte qu'on ne peut guère comparer qu'au respect que les érudits du XVIe siècle portaient au latin. Lui aussi francisait, comme l'a montré Weissenfels[2].

Rôles spéciaux des mots français. — Avant de passer au tableau sommaire des gallicismes qui s'introduisent alors en allemand, il me paraît indispensable encore de présenter quelques observations critiques. On rencontre d'abord dans les textes des mots et des expressions françaises qui sont là pour produire un effet spécial, sans que l'auteur ait eu aucune intention de les incorporer à sa langue.

1° Le mot français doit produire une impression burlesque. — De là les mots français qui émaillent les opérettes de Felix Christian Weise et de son école ou les chansons des imitateurs de Moncrif. Bürger, dans ses premières chansons, est un bon représentant du type. Dans *Europa* (1770) on lit (en parlant de Jupiter) : Drum,

1. Cf. l'article de Sachs, *Ztschft f. fr. Spr.*, XXIII, p. 43-44. On comparera une liste très minutieusement dressée par Loiseau, *L'Evolut. mor. de Gœthe*, p., 1911, pp. 206 et suiv., où ont été énumérés les emprunts faits par Gœthe dans ses œuvres de jeunesse.
2. *O. c.*, p. 272.

Cher Enfant, drum bleibe dem bösen Stier vom Leibe (v. 173); *Comme ça,* mit ihr *charmierte* (v. 252); *Ma foi!* das ahnte mir! (v. 262) in solchen *Schosen scheue* (v. 309), etc.

Dans *Der Raubgraf* (1773) : *Raubmarquis* (v. 137); Ein *Sans-façon* (v. 141); dans *Frau Schnips* (1777) : *Bonsdies!* Frau Gurgelschneiderin (v. 63); *Madam!* sie lärmt euch allezuviel (*ib.*, v. 135); dans *Graf Walter* (1789) : Ihr Bett nicht von *Drapd'or* (v. 124).

Lessing, dans la *Matrone d'Éphèse,* n'a pas hésité, quoique le sujet soit pris à l'antiquité, à introduire pour l'effet comique des *Madam,* et des *biskuit.*

2° Le français est une note de couleur locale, soit que l'action se passe en France, soit que les personnages soient français. — On rencontre ainsi quelques mots français dans la *Jungfrau von Orléans* de Schiller ou dans *Marie Stuart.* Le Riccaut de la Martinière de Lessing débitera de longues tirades en français, elles font partie de son caractère.

Il convient d'insister un peu sur ce point. Sans doute, dans les *Brigands* de Schiller, c'est un peu tout le monde qui se sert des formules françaises banales telles que : *à propos,* commodes pour entrer en matière, ou des jurons tels que : *mort de ma vie,* ou des ritournelles comme : *c'est l'amour qui a fait ça.* Mais, quand on y regarde de près, on s'aperçoit que l'auteur des *Brigands* se sert aussi du français pour distinguer les classes sociales. Les mots français ne sont pas les mêmes, si ce sont des brigands ou des personnages de la classe inférieure qui parlent ou si ce sont des personnages de la Cour. Les Brigands profèrent beaucoup de mots français; au contraire il n'y en a presque pas dans les dialogues sentimentaux de Carl Moor et d'Amélie. De même l'entourage de Fiesque se sert volontiers du français et croit prouver par là ses manières aristocratiques.

On trouvera des nuances très finement observées surtout dans *Kabale und Liebe* de Schiller. Dans la famille du musicien Miller, on entend dire : *Musje, Madam, Mätress, Bläsier, par Terre, barrdu, Kidebarri* (cul de Barry), *Bouteille, Courage, disguschthüren, plüschenen*; le Président, diplomate fourbe, mais non ridicule, dira : *Attachement, Flatterien, Distinction, Assemblee, Brillant, Billetdoux, Bonmot.*

Le maréchal de la Cour, représenté comme un grotesque, se fait une gloire de semer ses phrases de jurons et d'exclamations françaises : *Mon Dieu! mort de ma vie! en passant.* Il dira : *ein Malheur, Malice, Amouren, Importance, Karriere, Mariage, Disgrâce, pous-*

siren, poussiert, etc. A côté de cela, pas un mot de français ne tache les scènes tendres ou pathétiques qui ont lieu entre Ferdinand et Louis Miller.

3° Chez Herder le mot français sert parfois à expliquer et à préciser une expression allemande, comme le latin servait chez Montaigne à appuyer un mot français. Herder dira : *diese Besonneuheit* (*Reflexion*) (*Sammtl. Werke*, t. V, p. 34, Urspr. d. Sprache) ; *Vernunft-fähigkeit* (réflexion en puissance) (t. V, p. 32, Ib.), etc.

TABLEAU MÉTHODIQUE DE QUELQUES MOTS FRANÇAIS EMPLOYÉS PAR DES AUTEURS ALLEMANDS DU XVIII[e] SIÈCLE

BIBLIOGRAPHIE SPÉCIALE DES OUVRAGES CITÉS DANS CE TABLEAU

Adelung (Johann-Christ.), *Auszug aus dem grammatisch-kritischen Wörterbuche der hochdeutschen Mundart.* Leipzig, 1793, in-8°.

— *Versuch eines vollständigen grammatisch-kritischen Wörterbuches der hochdeutschen Mundart.* Leipzig.

Amaranthes, *Nutzbares, galantes und curiöses Frauenzimmer-Lexicon.* Franckfurt-Leipzig, 1739, in-4°.

Brandstæter (Franz.-A.), *Die Gallicismen in der deutschen Schriftsprache* (Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen, 1868, t. 43), in-8° [1].

Bürger (G.-A.), *Gedichte.* Göttingen, 1796-1797, 3 vol. in-8°.

Egger (Jacob von). *Neues Kriegs-, Ingenieur-, Artillerie-, See- und Ritter-Lexicon...* Dresde-Leipzig, 1757, 2 vol. in-8°.

Frisch (Joh.-Leonhard), *Neues französisch-deutsches und deutsch-französisches Wörter-Buch...* verbessert von Mr. Mauvillon. Neue Auflage, Leipzig, 1780, 2 parties en 1 vol. in-8°.

Gellert (Christian-F.), *Sammlung der sämmtlichen Schriften.* Vienne, 1769, 4 vol. in-8°.

Gleim (Joh.-Wil.-Ludwig), *Sämmtliche poetische Werke.* Strasbourg, 1765-1766, 4 vol. in-8°.

Goekingk (L.-F.-G.), *Gedichte.* Leipzig, 1780-1782, 3 vol. in-8°.

Goethe (J.-Wolfgang), *Goehtes Briefe an Frau von Stein*, herausgegeben von A. Schöll. Francfort-sur-le-Mein, 1883, 2 vol. in-8°.

— *Goethe's Werke.* Stuttgart, 1827-1842, 60 t. en 31 vol. in-8°.

Gottsched (Joh.-Christ.), *Gedichte.* 2[e] éd. revue et augmentée d'une seconde partie. Leipzig, 1751, 2 vol. in-8°.

— *Handlexicon oder kurzgefasstes Wörterbuch der schönen Wissenschaften...* Leipzig, 1760, in-8°.

Heigelin (I. F.), *Allgemeines Fremdwörter Handbuch für teutsche, worinn zur Verstændigung Ausscheidung und Würdigung der in teutschen Schriften und in der Kunst- und Umgangs Sprache vorkommenen fremdartigen Wœrter, Ausdrücke, Namen und Redensarten Anleitung gegeben wird...* Tubingen, 1819, in-16.

Hermes (Joh.-Fried.-J.), *Sophiens Reise von Memel nach Sachsen.* Leipzig, 1776, 6 vol, in-12.

1. Cet article, fait d'une main experte, est capital.

Hübner (Johann), *Curieuses und reales Natur-, Kunst-, Berg-, Gewerck- und Handlungs-Lexicon....* 4e éd., Leipzig, 1721, in-8°, et 5e éd., Leipzig, 1727, in-8°.

Jablonski (Joh.-Theodor), *Allgemeines Lexicon der Künste und Wissenschaften.* Leipzig, 1721, in-4°.

Jacobsson (Johann), *Johann Karl Gottfried Jacobssons technologisches Wörterbuch oder alphabetische Erklärung aller nützlichen mechanischen Künste...* herausgegeben von Otto Ludwig Hartwig... Berlin-Stettin, 1781-1795, 8 tomes en 7 vol. in-4°.

Juvančič (Friedrick), *Ueber Gallicismen in Lessings kritischen Schriften* (Jahresbericht der Oberrealschule in Laibach, 1906).

Kindleben (Christ-Wil.), *Studentenlexicon.* Wortgetreuer Abdruck der Originalausgabe. Halle, 1781, in 12.

Klopstock (Fried-Gottlieb), *Klopstocks Werke* (Collection : *Deutsche National Litteratur,* t. 46 et suiv.), in-8°.

Lessing (Gotthold-Ephr.), *Lessings Werke.* Herausgegen von R. Boxberger und H. Blümner (Collection : *Deutsche National Litteratur,* t. 58 et suiv.), in-8°.

Nehring (Joh.-Chr.), *Historisch-politisch-juristisches-Lexicon...* Gotha, 1706, in-8°.

Sachs (C.), *Goethes Beschäftigung mit französischer Sprache und Litteratur* (Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur). Ed... Dr. Behrens. Berlin, 1901, t. 23.

Schanzenbach (Otto), *Französische Einflüsse bei Schiller* (Program des Eberhard-Ludwigs-Gymnasiums in Stuttgart). Stuttgart, 1885, in-4°.

Schiller (Friedrich), *Briefwechsel zwischen Schiller und Goethe in den Jahren 1794 bis 1805...* Stuttgart, 1856, 2 vol. in-8°.

— *Schillers Werke,* herausgegeben von Boxberger und Anton Birlinger (Collection : *Deutsche National Litteratur,* t. 118 et suiv.), in-8°.

Voch (Lukas), *Allgemeines Baulexicon.* Leipzig-Augsburg, 1781, in-8°.

Voss (Joh.-Heinrich), *Sämmtliche Gedichte.* Konigsberg, 1802, 7 vol. in-8°.

Wagner (Heinrich-Leopold), *Die Kindermörderinn.* Heilbronn, 1883, in-12.

Weissenfels, *Ueber französische und antike Elemente im Stil Heinrich von Kleists* (Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Litteraturen, 1888, t. 80).

Wieland (Christ.-Martin), *Wielands Werke.* Herausgegeben von H. Pröhle (Collection : *Deutsche National Litteratur,* t. 51 et suiv.), in-8°.

Wolff (Christian), *Mathematisches Lexicon...* Leipzig, 1716, in-8°.

Zachariä (Fried.-W.), *Poetische Schriften* (Collection : *Sammlung der besten deutschen prosaichen Schriftsteller und Dichter,* t. 36-38). Carlsruhe, 1777-1778, in-8°.

AVERTISSEMENT

Nous avons cherché chacun des mots que ces auteurs ont employés dans Sperander (Gladow Friedrich) : *A la Mode-Sprach der Teutschen Oder Compendieuses Hand-lexicon...* Nürnberg, 1728, in-12.

Ce recueil, fort développé, nous permettait de savoir approximativement quels étaient ceux d'entre eux qui, vers la fin du premiers tiers du XVIIIe siècle, étaient ou n'étaient pas entrés dans l'allemand « à la mode ».

Il est bien entendu que ce lexique n'est pas complet. Il a d'autres défauts, en particulier celui d'être bourré de fautes d'impression. On y trouve pêle-mêle des mots français en pleine vie et d'autres qui avaient été rejetés : *ammunition*, *corrival*, etc. Ce n'est pas un défaut pour nous, il nous montre la survivance au dehors de mots abandonnés en France.

Certains mots paraissent forgés : *praecipitanz* (Uebereilung) ; *fantaste* (ein wunderlicher... närrischer Kerl, sans doute *fantasque*) ; les explications données par Sperander sont assez exactes, mais parfois macaroniques. Ex. : Neutralitäts-Trouppen, nennet man ein gewisses Corps, so zu Maintenirung und Beybehaltung der Ruhe, bey entstehendem Kriege von ein « und anderen Puissancen aufgerichtet wird, und im Falle der Noth einem oder dem anderen der associirten neutralen Puissancen, zu Hülfe zu kommen. Les caractères, comme on le voit, sont mêlés jusque dans un même mot, or il est à noter qu'*associirten* est traité comme un mot germanique. Cf. Schout by Nacht, oder Contre Admiral, folget bey einer Schiff-Flotte nach dem Vice-Admiral, in welches, wie auch des Admirals Abwesenheit er das Commando über die Flotte führet. Im Gefecht und sonsten commandirt er die Arriere-Garde. Chargirung, heisset die Ordnung, womit ein gantzes oder getheiltes Corps den Feind angreiffen, oder sich dargegen defendiren soll. Es ist dieselbe unterschiedlich, und geschiehet theils im Stillstehen, theils im Marchiren, und wiederum entweder im avanciren oder retiriren.

LES MOTS

I

LA NATURE[1]

**Element,* Gœthe, t. XII, p. 185 (*Faust*) ;

Atmosphäre, Id., t. XXVII, p. 13 (*Ital. Reise*) ; Sper. : *Atmosphaera* ;

Bourasque, Egger, 1757.

Terre et Eau. — **Regionen,* Gœthe, t. XXVII, p. 12 (*Ital. Reise*) ;

Plaine, Id., ib., p. 188 (*Ital. Reise*) ;

**Grotten,* Wieland, *Oberon,* chant XIII, p. 202.

II

LES ANIMAUX

Animaux sauvages. — **Insekten,* Herder, t. V, p. 24 (*Urspr. d. Sprache*), Gœthe, t. XII, p. 216 (*Faust*) ;

Musche, Zachariä, t. I, p. 48 (*Renommist*) ;

Libellen, Voss, *Sämmtliche Gedichte,* t. II, p. 196 ;

Parasiten, Wieland, t. I, 1 (*Musarion*) ;

Larven, Zachariä, t. I, p. 391 (*Murner in der Hölle*) ;

1. Observations : 1° Tous les mots précédés d'un astérisque étaient enregistrés par Sperander en 1728 sous la forme qu'ils ont ici, avec la même orthographe, au même nombre, etc. Ceux qui sont précédés de deux astérisques, ont déja été signalés par nous au xviie siècle.

2° Il est, dans beaucoup de cas, difficile de savoir si un mot a été emprunté au latin ou au français. *Congregation* peut venir de *Congregatio* tout aussi bien que du français ; encore est-il qu'il a la désinence française en *tion.*

Nous avons enregistré *Eremit,* qui peut tout aussi bien être *Eremita* que le français *Ermite* ; c'est parce que nous avons trouvé *Eremitage* dans Sperander, à côté de *Eremit,* et *Eremitage* n'est sûrement pas latin. Même difficulté pour distinguer les mots d'origine italienne et les mots d'origine française.

Je ne dissimule pas qu'il y a dans mon choix quelque incertitude et une part de convention.

Astrologie, Magie sont dans ma liste, et *Sympathie* n'y est pas, parce que — malgré sa forme française — ce dernier est noté par Sperander comme « Griechisches Wort ».

Nous avons compté comme français des mots pris dans un sens qu'on leur a donné en France, par ex. : *element* (c'est son *élément,* il est dans son *élément*). Voir Sperander.

Colibri, Id., t. I, p. 405 (*Murner in der Hölle*); Gœthe, *Briefe an Frau v. Stein*, t. I, p. 384;

Panther, Zachariä, t. I, p. 402 (*Murner in der Hölle*);

Crokodille, Id., t. I, p. 111 (*Renommist*);

Rhinoceros, Gellert, *Sämmtliche Schriften*, t. I, p. 395;

Hyäne, Zachariä, t. I, p. 387 (*Murner in der Hölle*);

Vipern, Gœkingk, *Gedichte*, t. I, p. 279;

**Kreatur* (abscheuliche-), Lessing, *Der Freigeist*, a. II, sc. 5.

III

LES ARBRES

Cypressen, Gœthe, t. XXVII, p. 75 (*Ital. Reise*); Klopstock, *Werke*, t. III, p. 39 : *Zypresse*;

Akacia, Voss, *Sämmtliche Gedichte*, t. II, p. 46.

IV

L'HOMME ET LA FEMME

**Generation*, Schiller an Gœthe, *Briefwechsel*, t. I, p. 85.

Nature physique. — **naturell*, Gœthe, t. XXVIII, p. 39 (*Ital. Reise*); Sper. : *naturel*;

**Temperament*, Lessing, *Hamb. Dramaturgie*, ch. 7; Id., *Laokoon*, 1re part., ch. XXV;

**Musculn*, Sperander (peut-être latin);

Alveole (d'une dent), Gœthe, t. XLIII, p. 115 (*Schweizerreise*);

**Physiognomien*, Lessing, *Laokoon*, 1re part., ch. II; Sper. : *Physiognomie* et *Physiognomia*;

Masque (figure), Gœthe, *Briefe an Frau v. Stein*, t. I, p. 141;

Lineamente, Lessing, *Der Freigeist*, a. IV, sc. 3; Sper. : *Lineamenta*;

***Blondine*, Schiller, *Kabale und Liebe*, a. I, sc. 5;

***Brunette*, Zachariä, t. I, p. 36 (*Renommist*); Gœthe, t. XVI, p. 44 (*Werth. Leiden*).

Caractères moraux. — *barbar*, Gœkingk, *Gedichte*, t. III, p. 93; *bons enfans* (les Français sont...), Gœthe, t. XLIII, p. 52 (*Schweizerreise*);

**Matronen*, Gœkingk, *Gedichte*, t. I, p. 75;

**Honnetete*, Wagner, *Die Kindermörderinn*, a. V;

***honnete* (Gewerbe), Schiller, *Die Räuber*, a. I, sc. 2 ; Sper. : *honnet* ;

**Delicatesse* (de sentiments), Schiller an Gœthe, *Briefwechsel*, t. I, p. 49 ; Lessing, *Laokoon*, 1re part., ch. IV ; Schiller, *Fiesko*, a. I, sc. 4 ;

chatouillös, Herder, t. V, p. 261 (*Blätt. a. d. n. d. Litteratur annalen*, 1773) ;

Raffinement, Lessing, *Hamb. Dramaturgie*, ch. IV ;

**raffinieren*, Schiller, *Fiesko*, a. I, sc. 13[1] ;

**scrupulös*, Id., *Kabale und Liebe*, a. III, sc. 2 ; Sper. : *scrupuleux* ;

**Simplicität*, Gœthe. t, XXVII, p. 60 (*Ital. Reise*) ;

Naivetät, Lessing, *Hamb. Dramaturgie*, ch. XXI;

**Sottise*, Sperander ;

**Nullität*, Gœthe, t. XL, p. 116 (*Schweizerreise*) ;

Sybarit, Wieland, *Musarion*, l. 2 ;

Apathie, Id., *ib.*, l. 2 ;

Energie, Gœthe, t. XXVII, p. 114 (*Ital. Reise*) ;

**Melancolie*, Gœthe, t. XVI, p. 10 (*Werth. Leiden*) ; Wagner, *Die Kindermörderinn*, a. III et IV ;

Bizarrerie, Herder, *Sämmtliche Werke*, t. IV, p. 184 ;

**brusque*, Sperander ;

Brutalität, Gœthe, t. XLIII, p. 53 (*Schweizerreise*) ; Sper. : *Brutalité* ;

Bestialität, Gœthe, t. XII, p. 108 (*Faust*) ;

**Malice*, Schiller, *Kabale und Liebe*, a. III, sc. 2 ;

**genereux*, Sperander ;

intriguant, Id. ;

misanthrope, Klopstock, *Werke*, t. III, p. 17 ; Sper. : *Misanthropus* ;

***poltron*, Wagner, *Die Kindermörderinn*, a. III ;

Rodomondate, Gœthe, *Briefe an Frau v. Stein*, t. I, p. 226 ; Sper. : *Rodomontade* ;

Parole (homme de —), Wagner, *Die Kindermörderinn*, a. IV ;

**Parole* (zurücknehmen), Hübner, 1727 ;

Perfectibilität, Herder, *Sämmtliche Werke*, t. V, p. 44.

Éducation. — *instruwirt*, Wagner, *Die Kindermörderinn*. a. II ; Sper. : *instruiren* ;

1. Dans les verbes en *iren* Sperander écrit généralement la première partie en caractères romains, *ren* en caractères gothiques : octroy**ren**, occupi**ren**, ainsi que nous l'avons montré plus haut.

Eleven, Wagner, *Die Kindermörderinn*, a. II ;
**corrigirte* (devoirs d'écoliers), Herder, *Sämmtliche Werke*, t. V, p. 183 ;
Exercitien (Schul-), Herder, *Sämmtliche Werke*, t. V, p. 183 ; Sper. : *Exercitium* ;
***Pedant*, Zachariä, *Poetische Schriften*, t. I, p. 407.

FAMILLE. — *Parent* (le vieux —), Gœthe, *Briefe an Frau von Stein*, t. II, p. 70 ;
**Mariage*, Schiller, *Kabale und Liebe*, a. I, sc. 5 ;
**Partie* (= parti), Id., *ib.* ;
Arrangement (de mariage), Id., *ib.*, a. I, sc. 6 ; Sper. : pas dans ce sens spécial ;
**Cousine*, Zachariä, *Poetische Schriften*, t. I, p. 330.
**Serail*, Gœthe, t. XXVII, p. 79 (*Ital. Reise*).

LANGAGE. — *Genese* (Sprach-); Herder, *Sämmtliche Werke*, t. V, p. 46 ; Sper. : *Genesis* ;
**articuliren*, Sperander ;
**Accente* (du langage), Herder, *Sämmtliche Werke*, t. V, p. 7 ;
Organ (der Sprache), Id,, *ib.*, t. V, p. 66 ;
Rudimenten (du langage), Id., *ib.*, t. V, p. 108 ; Sper. : *Rudimenta* ;
Idiom, Id., *ib.*, t. V, p. 125 ; Sper. : *Idioma* ;
Nuancen, Id., *ib.*, t. V, p. 72.

V

L'HABITATION

PROPRIÉTÉ ET MAISON. — ***Domaine* (Gut), Herder, *Sämmtl. Werke*, t. V, p. 136 (*Urspr. d. Sprache*) ;
**residiren*, Id., *ib.*, t. V, p. 583 ;
**logirt*, Gœthe, t. XXVII, p. 97 (*Ital. Reise*) ;
**Logis*, Wagner, *Die Kindermörderinn*, a. II ; Schiller, *Die Räuber*, a. II, sc. 3 ;
**Quartier* (räumen), Lessing, *Minna v. Barnhelm*, a. I, sc. 4 ; Gœthe, t, XLIII, p. 44 (*Schweizerreise*) ;
Cabane, Egger, 1757 ;
Plan, Sperander ;
**Façade*, Gœthe, t. XLIII, p. 45 (*Schweizerreise*); Id., t. XXVII, p. 37 (*Ital. Reise*) ;

Perron, Sperander ;

**Terrasse*, Gœthe, t. XVI, p. 83 (*Werth. Leiden*) ; Sper. : *Terrassen* ;

Corridors, Gœthe, t. XXVII, p. 169 (*Ital. Reise*) ;

***Galerie* (dans un palais), Voch, 1781 ;

**Balcon*, Wolff, 1716 ;

Balustres, Id., *ib.* ;

**Antichambre*, Schiller, *Kabale und Liebe*, a. IV, sc. 6 ;

**Alcove*, Gottsched, *Handlexicon*, 1760 ;

***Kabinett*, Lessing, *Laokoon*, 1re part., ch. 8 ; Gœthe, t. XVI, p. 84 (*Werth. Leiden*) ; *Cabinete*, Schiller, *Fiesko*, a. II, sc. 15 ;

Etage, Sperander ;

Souterrain, Id. ;

Ouverture, Id. ;

ventiliren, Id. ;

Ruine, Gœthe, t. XXVII, p. 45 (*Ital. Reise*) ; Sper. : *Ruin* ;

Reste (ruines), Gœthe, t. XXVIII, p. 162 (*Ital. Reise*).

*Ameublement. — **Meublen*, Gellert, *Sämmtliche Schriften*, t. I, p. 194 ;

Meubles, Gœthe, t. XLIII, p. 49 (*Schweizerreise*) ;

Kanape, Wagner, *Die Kindermörderinn*, a. I ; Gœthe, t. XVI, p. 168 (*Werth. Leiden*) ;

Fauteuil, Sperander ;

Tabouret, Id. ;

**Gueridon*, Wolff, 1716 ;

Commoden, Gœthe, t. XXVIII, p. 262 (*Ital. Reise*) ; Sper. : *Kommode* ;

Toilette (meuble), Gœkingk, *Gedichte*, t. I, p. 55 ;

Candelaber, Gœthe, t. XXVIII, p. 114 (*Ital. Reise*) ;

Tableau, Schiller, *Fiesko*, a. II, sc. 17 ;

Trumeau, Voch, 1781 ;

Porcelan, Gœkingk, *Gedichte*, t. I, p. 275 ; Sper. : *Porcellan* et *Porcelaine* ;

Mosaique, Gœthe, *Briefe an Frau v. Stein*, t. I, p. 198.

Domesticité. — **Garde* (domestique), Gœthe, t. XXVII, p. 149 (*Ital. Reise*) ;

**Pagen*, Schiller, *Kabale und Liebe*, a. IV, sc. 6 ;

***Domestiken*, Gœthe, t. XXVII, p. 161 (*Ital. Reise*) ; Schiller, *Fiesko*, a. II, sc. 2 ; Sper. : *Domestiquen* ;

Lakay, Zachariä, *Poetische Schriften*, t. I, p. 60 (*Renommist*) ;

Voss, *Sämmtliche Gedichte,* t. II, p. 57 : *Lakai* ; Schiller, *Fiesko,* a. I, sc. 7 : *Lakaien* ; Sper. : *Laquais* ;

***Livree,* Gœthe, t. XXVII, p. 41 (*Ital. Reise*) ; Lessing, *Der Schatz,* sc. 4 : *Liverei* ; Sper. : *Liberei* ;

Portier, Sperander.

VI

L'ALIMENTATION

Repas et mets. — *Dejeuné,* Gœthe, *Briefe an Frau v. Stein,* t. II, p. 55 ;

Diné, Gœthe (voir Sachs : *Goethes Beschäftigung mit franz. Sprache,* p. 43) ;

**Couverts,* Gœthe, t. XLIII. p. 49 (*Schweizerreise*) ; Sper. : « mot de cour » ;

**Appetit,* Schiller, *Kabale und Liebe,* a. III, sc. 2 ;

Proportions (garder des —), Wagner, *Die Kindermörderinn,* a. I ;

disguschthüren (déguster), Schiller, *Kabale u. Liebe,* a. I, sc. 1.

Cuisine. — ***Bouillon,* Amaranthes, 1739 ;

**Potage,* Id. ;

**Grillade,* Id. ;

**Carbonade,* Id. ;

Cotelettes, Id. ;

***Ragout,* Id. ; Zachariä, *Poetische Schriften,* t. I, p. 384 (*Murner in der Hölle*) ;

**Fricassé,* Amaranthes, 1739 ;

Poularde, Id. ;

Boudin, Id. ;

***Champignons,* Zachariä, *Poetische Schriften,* t. I, p. 324 (*Phaeton*) ;

Dessert, Kindleben, *Studentenlexicon,* 1781 ; Gœthe, t. XXVIII, p. 117 (*Ital. Reise*) : *Desert* ;

***Confitures,* Herder, *Sämmtliche Werke,* t. V, p. 261 ; Sper. : *Confituren* ;

Bonbons, Jacobsson, 1781 ;

Creme, Amaranthes, 1739 ;

Vanille, Jacobsson, 1794 ; Hübner, 1722 : *Vanillen* ;

Compote ; Amaranthes, 1739 ;

Melasse, Jacobsson, 1783 ;

ranzigt, Id.

Boissons. — **Bouteille*, Schiller, *Kabale und Liebe,* a. I, sc. 5 ; Wagner, *Die Kindermörderinn,* a. I ; Lessing, *Der Schatz,* sc. 18 ;

Champagner, Voss, *Sämmtliche Gedichte,* t. II, p. 232 ; Gœkingk, *Gedichte,* t. II, p. 92 ; Gœthe, t. XII, p. 107 (*Faust*) : *Champagner* (*Weine*) ;

Cider, Adelung, 1793 ;

**Limonade,* Schiller, *Kabale und Liebe,* a. V, sc. 3 ;

Liqueur, Lessing, *Minna v. Barnhelm,* a. I, sc. 1 ; Wagner, *Die Kindermörderinn,* a. I ; Sper. : *Liquor* ;

**Caffee,* Zachariä, *Poetische Schriften,* t. I, p. 47 (*Renommist*) ; Gœthe, t. XVI, p. 16 (*Werth. Leiden*) ; Schiller, *Kabale und Liebe,* a. I, sc. 1 : *Kaffee* ;

**Thee,* Amaranthes, 1739 ; Zachariä, *Poetische Schriften,* t. I, p. 53 (*Renommist*) ; Sper. : à l'article « Chocolat » ;

Choklate, Zachariä, *Poetische Schriften,* t. I, p. 348 (*Phaeton*) ; Sper. : *Chocolate.*

VII

L'AGRICULTURE

Cultur (des plantes), Gœthe, t. XXVIII, p. 181 (*Ital. Reise*) ;

Plantage, Jacobsson, 1782 ; Sper. : pas dans ce sens ;

Plantation, Jacobsson, 1782 ;

Maïs, Gœthe, t. XXVII, p. 35 (*Ital. Reise*) ;

Lucerne, Adelung, 1793 ; Woss, *Sämmtliche Gedichte,* t. II, p. 46 ;

**Race,* Gœthe, t. XXVIII, p. 95 (*Ital. Reise*) ;

Poularderie, Jacobsson, 1783.

VIII

LES JARDINS POTAGERS

Fruits et Légumes. — *Artischocken,* Gœthe, t. XXVIII, p. 167 (*Ital. Reise*) ;

***Carotte,* Jacobsson, 1781 ; Voss, *Sämmtliche Gedichte,* t. I, p. 100 : *Karotten* ;

Endivien, Voss, *Sämmtliche Gedichte,* t. II, p. 229 ;

Oliven, Gœthe, t. XXVII, p. 40 (*Ital. Reise*) ;

Melonen, Id., t. XXVIII, p. 167 (*Ital. Reise*) ; Voss, *Sämmtliche Gedichte,* t. II, p. 49 ;

Ananas, Gœkingk, *Gedichte,* t. II, p. 21 ;

Granaten, Id., *ib..,* t. II, p. 105 ;

Muskat, Voss, *Sämmtliche Gedichte,* t. II, p. 226 ;

Orangen, Gœthe, t. XVI, p. 33 (*Werth. Leiden*); Id., t. XXVII, p. 231 : *Orangen* (baum); Sper. : *Orange* ;

Citrone, Voss, *Sämmtliche Gedichte,* t. II, p. 226 ; Gœkingk, *Gedichte,* t. I, p. 143 : *Zitronen*; Sper. : *Citronen* ;

Pistazie, Voss, *Sämmtliche Gedichte,* t. II, p. 226 ;

Rainetten (Baum), Gœkingk, *Gedichte,* t. I, p. 21 ;

Spalier, Voch, 1781.

IX

LES JARDINS D'AGRÉMENT

***Allee,* Gœthe, t. XVI, p. 83 (*Werth. Leiden*);

**Parterre,* Jacobsson, 1783 ;

Boskett, Gœthe, t. XVI, p. 83 (*Werth. Leiden*);

Bassin, Jacobsson, 1782 ; Gœthe, t. XXVIII, p. 105 (*Ital. Reise*) : *Bassins* ;

Cascade, Jacobsson, 1781 ; Sper. : *Cascaden* ;

***Fontainen,* Gœthe, t. XXVIII, p. 147 (*Ital. Reise*) ; Sper. : *Fontaine* ;

Karpen, Gleim, *Sämmtliche poet. Werke,* t. III, p. 88.

Fleurs. — *Anemonen,* Gœthe, t. XXVIII, p. 92 (*Ital. Reise*) ;

Hyacinthen, Voss, *Sämmtliche Gedichte,* t. II, p. 5 ;

Jassmin, Zachariä, *Poetische Schriften,* t. I, p. 56 (*Renommist*) ; Wieland, *Oberon,* ch. XI, p. 191 ;

Jonquilien, Wieland, *Oberon,* ch. XI, p. 191 ;

Myrten, Gottsched, *Gedichte*, t. I, p. 54 ; Wieland, *Oberon*, ch. XI, p. 195 ;

Narzisse, Gleim, *Sämmtliche poet. Werke*, t. III, p. 74 ; Zachariä, *Poetische Schriften*, t. I, p. 60 (*Renommist*); Gœthe, t. XXVIII, p. 9 (*Ital. Reise*) : *Narcissen* ;

Violen (violettes), Gleim, *Sämmtliche poet. Werke*, t. III, p. 74.

X

LES HABILLEMENTS ET LES PARURES

**Mode,* Voss, *Sämmtliche Gedichte,* t. II, p. 45.

Matières. — *Crepon,* Amaranthes, 1739 ;

Tarlatane, Jacobsson, 1794 ;

Soucis (étoffe), Zachariä, *Poetische Schriften*, t. I, p. 385 (*Murner in der Hölle*) ;

Lila (étoffe), Zachariä, *Poetische Schriften*, t. I, p. 385 (*Murner in der Hölle*) ;

Dauphinee (étoffe), Id., *ib.* ;

drapirt, Gœthe, t. XXVII, p. 275 (*Ital. Reise*) ; Sper. : *drapiret* ;

plüschenen (Rock) ; Schiller, *Kabale und Liebe*, a. I, sc. 1.

Vêtements. — *Garderobe*, Schiller, *Kabale und Liebe*, a. III, sc. 2 ; Id., *Räuber*, a. II, sc. 3 ; Gœthe, t. XXVII, p. 65 (*Ital. Reise*) ; Sper. : *Garderobbe*, mais non dans le même sens ;

Costum, Gœthe, t. XXVII, p. 91 (*Ital. Reise*) ;

**Roben*, Wieland, *Oberon*, ch. VI ;

Roberonde, Jacobsson, 1783 ;

Kappe, Bürger, *Gedichte*, t. I, p. 35 ; Gœthe, t. XXVII, p. 65 (*Ital. Reise*) ; Voss, *Sämmtliche Gedichte*, t. II, p. 203 ;

Cotillon (jupon), Amaranthes, 1739 ;

**Veste*, Gœthe, t. XXVII, p. 65 (*Ital. Reise*) ;

Frak, Goekingk, *Gedichte*, t. I, p. 252 ; Gœthe, t. XVI, p. 193 (*Werth. Leiden*) ;

Negligé (das), Lessing, *Minna v. Barnhelm*, a. II, sc. 8 ; Wagner, *Die Kindermörderinn*, a. I : *Neglische* ; Schiller : *Fiesko*, a. III, sc. 10.

Taille, Gœthe, t. XXVII, p. 65 (*Ital. Reise*) ;

Sous-vêtements. — ***Corsets*, Gœthe, t. XXVII, p. 65 (*Ital. Reise*) ; Gœkingk, *Gedichte*, t. I, p. 83 ; Sper. : *Corset*, *Corselet* ;

Chemisette, Jacobsson, 1781.

Vêtements de protection. — *Enveloppe*, Schiller, *Fiesko*, a. III, sc. 11 ;

Surtout, Gœkingk, *Gedichte*, t. I, p. 79 ;

Mantlett, Wagner, *Die Kindermörderinn*, a. I ;

Manteau, Sperander ;

Kapuchon, Wagner, *Die Kindermörderinn*, a. V ;

Palatine, Sperander.

Accessoires et ornements de toilette. — **Broderie*, Amaranthes, 1739 ;

Jabot, Schiller, *Kabole und Liebe*, a. I, sc. 2 ;

Cravatte, Sperander ;

***Manschetten*, Zachariä, *Poetische Schriften*, t. I, p. 37 (*Renommist*) ; Schiller, *Kabale und Liebe*, a. I, sc. 2 ;

***Poschen*, Wagner, *Die Kindermörderinn*, a. I.

COIFFURES. — *Chignon,* Jacobsson, 1781 ;

***frisiren,* Amaranthes, 1739 ; Schiller, *Die Räuber,* a. I, sc. 2 : *frisiert*; Id., *Kabale und Liebe,* a. I, sc. 6 : *frisiert à la Hérisson,* Gœkingk, *Gedichte,* t. I, p. 79 : *frisiert en Cacadoux* ;

Papillotte, Jacobsson, 1793 ; Zachariä, *Poetische Schriften,* t. I, p. 80 (*Renommist*) : *Papiljotten* ;

***Perücke,* Schiller, *Die Räuber,* a. I, sc. 2 ; Id., *Briefwechsel* (an Gœthe), t. I, p. 136 : *Perücken* (macher) ; Gœthe, t. XVI, p. 86 (*Werth. Leiden*) : *Perrücken* ;

Toppee (toupet), Zachariä, *Poetische Schriften,* t. I, p. 59 (*Renommist*) ;

Barbier, Amaranthes, 1739 ; Schiller, *Die Räuber,* a. I, sc. 2 ; Voss, *Sämmtliche Gedichte,* t. II, p. 174 ;

barbiren, Sperander ;

rasiren, Id. ;

Chapeau, Gœthe, t. XVI, p. 32 (*Werth. Leiden*) ;

**Casquet,* Id., t. XLIII, p. 55 (*Schweizerreise*) ;

Cornette, Jablonski, 1721 ; Zachariä, *Poetische Schriften,* t. I, p. 319 (*Phaeton*) ; Sper. : *Cornet.*

PARFUMERIE. — ***Pomad,* Zachariä, *Poetische Schriften,* t. I, p. 45 (*Renommist*) ; Sper. : *Pomade* ;

parfumirte, Zachariä, *Poetische Schriften,* t. I, p. 87 (*Renommist*) ; Sper. : *parfumiren* ;

Eau de Luce, Gœkingk, *Gedichte,* t. I, p. 79 ;

***Puder,* Zachariä, *Poetische Schriften,* t. I, p. 32 (*Renommist*) ; Gœthe, t. XXVIII, p. 121 (*Ital. Reise*) : *gepudert* ;

Mouches, Sperander.

BIJOUX. — *Perlen,* Gœkingk, *Gedichte,* t. II, p. 90 ; Jacobsson, 1793 : (Barock) *perlen* ;

Brillanten, Schiller, *Kabale und Liebe,* a. II, sc. 1, et a. IV, sc. 6 ;

Diamanten, Zachariä, t. I, p. 58 (*Renommist*) ; Gœthe, t. XXVII, p. 41 (*Ital. Reise*).

XI

LES ÉVÉNEMENTS DE LA VIE

Existenz, Gœthe, t. XXVII, p. 63 (*Ital. Reise*) ; Sper. : *Existentz* ;

**Chagrin,* Wagner, *Die Kindermörderinn,* a. VI ;

**Malheur,* Schiller, *Kabale und Liebe,* a. I, sc. 6 ;

Kalamität, Schiller an Gœthe, *Briefwechsel,* t. I, p. 259 ; Sper. : *Calamitæt* ;

Catastrophe, Gœthe, t. XVI, p. 185 (*Werth. Leiden*);

Kondolenz, Schiller an Gœthe, *Briefwechsel,* t. II, p. 25; Sper. : *Condolenz.*

XII

LA VIE PHYSIQUE

Sports et exercices. — *Transpiration,* Sperander;

transpiriren, Gœthe, t. XII, p. 124 (*Faust*);

**Tour,* Gœthe, t. XLIII, p. 27 (*Schweizerreise*);

promeniren, Sperander;

**Promenaden,* Schiller, *Fiesko,* a. II, sc. 4.

Équitation. Course. — (In) *Galop,* Gœkingk, *Gedichte,* t. I, p. 218;

galoppiren, Sperander.

Chasse. — *schassen,* Kindleben, *Studentenlexicon,* 1781;

Parforce-Jagd, Adelung, 1801; Gœthe, *Briefe an Frau v. Stein,* t. II, p. 78; Hübner, 1727 : *Parforschejagd*; Sper. : *par force*;

Piqueur, Gœkingk, *Gedichte,* t. III, p. 16;

Fasan, Adelung, 1780; Frisch, 1780; Gœthe, t. XXVII, p. 168 (*Ital. Reise*) : *Fasanen*; Adelung, 1796 : *Fasanerie.* Le mot, sous la forme *phäsant,* est enregistré déjà par les Dict. du xviie.

Santé et Maladie. — *Migrana* (migraine), Hübner, 1722 et 1727; Sper. : *Migraine*;

nervos, Sperander;

Visionen, Herder, *Sämmtliche Werke,* t. V, p. 658; Sper. : *Vision*;

Lethargie, Gœkingk, *Gedichte,* t. I, p. 121;

Pest, Wieland, *Musarion,* l. I;

Rage, Sperander; Id. : *en rage*;

**Folie,* Schiller, *Kabale und Liebe,* a. IV, sc. 7;

Infection, Sperander;

korrosivisches (Gift), Schiller, *Die Räuber,* a. II, sc. i; Sper. : *corrosif*;

**Quarantaine,* Gœkingk, *Gedichte,* t. I, p. 25;

**Hospital,* Gœthe, t. XXVIII, p. 251 (*Ital. Reise*); Voch, 1781;

Lazareth, Voch, 1781; Sper. : *Latzaret*;

Diät, Herder, *Sämmtliche Werke,* t. V, p. 603; Gœthe, *Briefe an Frau v. Stein,* t. II, p. 364;

Kur (d'une maladie), Lessing, *Minna v. Barnhelm,* a. I, sc. 8 ; Sper. : *Cur* ;

kuriren, Gœkingk, *Gedichte,* t. I, p. 59 ; Sper. : *curiren.*

CHIRURGIE. — *Operation,* Sperander ;
Charpey (Karpey), Hübner, 1927 ; Adelung, 1801 : *Schärpe* ;
Bandage, Sperander.

XIII

LA VIE MATÉRIELLE

Industrie, Gœthe, t. XXVIII, p. 257 (*Ital. Reise*) ;

Produktion, Gœthe an Schiller, *Briefwechsel,* t. I, p. 185 ; Sper. : non dans le même sens.

MÉTIERS. — **Profession,* Schiller, *Kabale und Liebe,* a. I, sc. 1 ;
Bottelier (Bouteiller), Jacobsson, 1781 ;
Ebenist, Id. ;
Fabricanten (Seiden-), Gœthe, t. XXVII, p. 84 (*Ital. Reise*) ;
***Fabrique* et *Fabric,* Sperander.

MATIÈRES. — *Rocaille,* Jacobsson, 1783 ;
Cocon, Hermes, *Sophiens Reise...,* ch. V, p. 654.
***Canevas,* Amaranthes, 1739.

OPÉRATIONS MATÉRIELLES. — *Tour* (donner le tour), Sperander ;
auslangetirt, Jacobsson, 1781 [1].

PRODUITS. — **Carton,* Gœthe, t. XXVII, p. 134 (*Ital. Reise*) ;
Fajanz, Jacobsson, 1793 ;
Gelatina, Hübner, 1727 ;
**Charniere,* Jacobsson, 1793 ;
Velin (papier), Gœthe, t. XXVIII, p. 12 (*Ital. Reise*) ;
Filet (ouvrage de dame), Gœkingk, *Gedichte,* t. III, p. 20.

XIV

LE COMMERCE

NÉGOCE ET NÉGOCIANTS. — ***Affaire,* Lessing, *Minna v. Barnhelm,* a. I, sc. 12 ;

***Kommersch,* Kindleben, *Studentenlexicon,* 1781 (dans un sens spécial) ; Sper. : *Commercien* ;

1. Se rapporte à un travail de découpage et de plissage des cols et collerettes de dames.

Compagnie (Handels), Schiller an Gœthe, *Briefwechsel,* t. I, p. 18 ; *associiren,* Sperander ;

**Boutiquen,* Gœthe, t. XXVIII, p. 265 (*Ital. Reise*) ; Sper. : *Boutique* ;

Preiskuranten, Hübner, 1727 ; Gœthe, XLIII, p. 31 (*Schweizerreise*) : *Preiscurrente* ;

**Commission*, Adelung, 1793, Schiller an Gœthe, *Briefwechsel,* t. I, p. 66 ;

Commissionär, Adelung, 1793 ; Sper. : *Commissionaire* ;

Comtoir, Hermes, *Sophiens Reise,* ch. V, p. 576 ; Sper. : *Contoir* ;

raisonnable (bezahlen), Hermes, *Sophiens Reise...,* ch. V, p. 602 ; Sper. : *raisonnable* (sens : billig).

Circulation et Transports. — *Communication* (circulation), Gœthe, t. XXVII, p. 105 (*Ital. Reise*) ;

Couriere, Gœkingk, *Gedichte*, t. I, p. 135 ; Sper. : *Courrier* ;

(Ein) *Express*, Schiller, *Die Räuber,* a. II, sc. 3 ; Sper. : non dans ce sens ;

Caravane, Gellert, *Sämmtliche Schriften,* t. I, p. 181 ; Sper. : en parlant de l'Orient ;

***Colporteur,* Jacobsson, 1793 ;

***Paket,* Schiller an Gœthe, *Briefwechsel,* t. I, p. 44 ; Gœthe, t. XVI, p. 187 (*Werth. Leiden*) : *Pakete* ; Sper. : *Paquet* ;

**Remboursement,* Schiller an Gœthe, *Briefwechsel,* t. I, p. 49 ;

**Canal,* Gœthe, t. XXVII, p. 98 (*Ital. Reise*) ;

Stationen, Id., *ib.*, p. 1 (*Ital. Reise*) ; Sper. : *Station* ;

Douane, Sperander ;

Contrebande, Gœthe, t. XXVII, p. 185 (*Ital. Reise*) ; Sper. : *Contraband* ;

Contrebandier, Gœthe, *Briefe an Frau v. Stein*, t. I, p. 224 ;

**Profit* (machen), Schiller, *Fiesko*, a. I, sc. 1.

XV

L'ARGENT ET LES FINANCES

Finanzen, Gœkingk, *Gedichte,* t. III, p. 7 ; Sper. : *Financen* ;

**Million,* Adelung, 1801 ; Lessing, *Der Schatz,* sc. 3 (eine) *Million* ; Gœkingk, *Gedichte,* t. III, p. 112 : *Millionen* ; Gleim, *Sämmtliche poet. Werke,* t. III, p. 113 ;

Louisdor, Wagner, *Die Kindermörderinn,* a. I ; Schiller an

Gœthe, *Briefwechsel*, t. I, p. 119 : *Louis d'or* ; Sper. : *Louis d'or* ;

Livres, Wagner, *Die Kindermörderinn*, a. III ; Sper. : *Livre*, donné comme « mot de France » ;

Pistolen, Gœkingk, *Gedichte*, t. I, p. 30 ; Sper. : *Pistole*, donné comme « mot espagnol » ;

Tribut, Gœkingk, *Gedichte*, t. II, p. 192 ; Sper. : *Tribut*, *Tributum*.

Crédit. — ***Crédit*, Schiller an Gœthe, *Briefwechsel*, t. I, p. 18 ;

Bankier, Schiller, *Kabale und Liebe*, a. I, sc. 5 ; Sper. : *Banquier* ;

Rente, Gœkingk, *Gedichte*, t. I, p. 70 ; Sper. : *Renten* ;

Interessen (°/₀), Lessing, *Der Schatz*, sc. 5 ; Sper. : *Interesse*.

XVI

LA VIE SPIRITUELLE

**Religion*, Lessing, *Hamb. Dramaturgie*, ch. I ; Gœthe, t. XII, p. 170 (*Faust*) ; Bürger, *Gedichte*, t. II, p. 134 ;

Adept, Wieland, *Musarion*, l. 2 ;

**Speculationen*, Gœthe, t. XXVII, p. 255 (*Ital. Reise*) ;

Pontifikate, Herder, *Sämmtliche Werke*, t. V, p. 623 ; Sper. : *Pontificat* ;

Kasuistick, Wagner, *Die Kindermörderinn*, a. II ; Sper. : *Casuisten* ;

Proselyten, Lessing, *Der Freigeist*, a. IV, sc. 3 ; Sper. : *Proselit* ;

katechisirt, Gœthe, t. XII, p. 175 (*Faust*) ;

Ceremonie (d'église), Gœthe, t. XXVII, p. 128 (*Ital. Reise*) ;

Druiden, Herder, *Sämmtliche Werke*, t. V, p. 683 ;

**Crucifix*, Gœthe, t. XXVIII, p. 115 (*Ital. Reise*) ;

Prozession, Lessing, *Laokoon*, ch. 7 ; Sper. : *Procession* ;

kanonisirt, Wagner, *Die Kindermörderinn*, a. II ; Sper. : *canonisiren* ;

Protestant, Gœthe, t. XXVII, p. 179 (*Ital. Reise*) ; Sper. : *Protestanten* ;

**Devotion*, Gœthe, t. XXVIII, p. 115 (*Ital. Reise*) ;

Pietät, Gœthe an Schiller, *Briefwechsel*, t. I, p. 200 ;

bigotte (Stadt), Schiller, *Die Räuber*, a. II, sc. 3 ; Adelung, 1801 : *bigott* ;

Ekstase, Gœthe, t. XXVIII, p. 243 (*Ital. Reise*) ;

Mysticism, Schiller an Gœthe, *Briefwechsel*, t. I, p. 222 ;

**Inquisition*, Schiller, *Die Räuber*, a. II, sc. 3 (peut-être latin) ;

Toleranz, Sperander[1] ;

ultramontain, Sperander explique que ce sont les Italiens qui désignent ainsi leurs voisins de l'autre côté des montagnes, et pourtant il prend la forme française du mot ;

**Abbé*, Schiller, *Die Räuber*, a. I, sc. 2 ; Schiller an Gœthe, *Briefwechsel* ; t. I, p. 186 ; Gœthe, t. XXVIII, p. 184 (*Ital. Reise*) ;

Brevier, Gœthe, t. XXVIII, p. 163 (*Ital. Reise*) ; Sper. : *Breviarium*, *Brevier* ;

Congregation, Gœthe, t. XXVIII, p. 224 (*Ital. Reise*) ;

Benediktiner, Id., ib., p. 42 (*Ital. Reise*) ;

Eremit, Id., t. XXVII, p. 265 (*Ital. Reise*) ; Gœkingk, *Gedichte*, t. II, p. 102 ;

Libertin, Wagner, *Die Kindermörderinn*, a. II ; Sper. : *Libertiner*.

Religions diverses et superstitions. — *Moschee*, Lessing, *Hamb. Dramaturgie*, ch. I ; Sperander donne : *Moschée* ou *Mosquée* ;

Idol, Herder, *Sämmtliche Werke*, t. V, p. 153 ; Gœthe, t. XII, p. 208 (*Faust*) ; Sper : *Idolum* ;

Amulet, Gœthe, *Briefe an Frau v. Stein*, t. II, p. 142 ; Sper : *Amuletum* ;

Fee, Adelung, 1796 ;

Phantom, Klopstock, *Werke*, t. III, p. 19 ; Gœthe, t. XVI, p. 56 (*Werth. Leiden*) ;

Gnom, Adelung, 1796 ;

Magie, Wieland, *Musarion*, I. 3 ; Bürger, *Gedichte*, t. II, p. 47 ; Gœthe, t. XII, p. 28 (*Faust*) ; Sper. : *Magia*.

XVII

LA VIE SENTIMENTALE

Sensationen, Herder, *Sämmtliche Werke*, t. V, p. 61 ;

Sentimens, Id., *ib.*, p. 542 ; Sper. : *Sentiment* ;

sensibl, Sperander[2] ;

Sensualité, Id. ;

**Antipathie*, Gœthe, t. XII, p. 174 (*Faust*) ;

sympathisieren, Schiller, *Die Räuber*, a. I, sc. 2 ;

1. Sperander cite au mot *Toleranzia* le français : *Tolerance*, l'ital. : *Toleranza*, et donne comme mot usité : die *Toleranz*, visiblement calqué sur le français.

2. Il est remarquable que Sperander ne connaisse pas encore *Sensibilité*.

resigniren (sich), Gœthe, t. XVI, p. 61 (*Faust*);
Apprehension, Sperander.

Morale. — ***Maxim,* Lessing, *Hamb. Dramaturgie,* ch. 12 ;
***Moraliste,* Gœkingk, *Gedichte,* t. II, p. 79 ;
moralisiren, Sperander ;
Conduite, Id.

XVIII

LA PENSÉE

**Genie,* Lessing, *Laokoon,* 1re part., ch. 4; Id., *Hamb. Dramaturgie,* ch. I; Schiller, *Fiesko,* a. II, sc. 17 ;

**Esprit,* Hermes, *Sophiens Reise...,* ch. I, p. 618 ; Sperander donne aussi : *Bel Esprit* ;

**Imagination,* Gœthe, t. XII, p. 163 (*Faust*) ;

Instinkt, Herder, *Sämmtliche Werke,* t. V, p. 19 ;

Intuition, Gœthe, t. XII, p. 164 (*Faust*) ;

Phantasie, Gœkingk, *Gedichte,* t. I, p. 44 ; Schiller, *Fiesko,* a. II, sc. 18 ; Sper. : *Fantaisie* ;

Determination, Herder, *Sämmtliche Werke,* t. V, p. 28 ;

**Reflexion,* Lessing, *Hamb. Dramaturgie,* ch. 3 ;

Ideen, Id., *Laokoon,* 1re part., ch. 17 ; Sper. : non en ce sens ;

**sublimiren,* Schiller an Goethe, *Briefwechsel,* t. II, p. 1 ;

***räsonieren,* Schiller, *Kabale und Liebe,* a. I, sc. 2; Sper. : *raisonniren* ;

**Raisonnement,* Lessing, *Laokoon,* 1re part., Introduction et ch. 3 ;

**Raisonneurs,* Herder, *Sämmtliche Werke,* t. V, p. 542 ;

Deraisonnement, Gœthe, t. XVI, p. 95 (*Werth. Leiden*) ;

classificiren, Gœthe, t. XII, p. 91 (*Faust*) ;

Hypothese, Herder, *Sämmtliche Werke,* t. V, p. 44 ; Sper. : *Hypothesis* ;

**Alternative* (dans la discussion d'un problème), Gœthe, t. XXVII, p. 84 (*Ital. Reise*) ;

**philosophiren,* Gœkingk, *Gedichte,* t. I, p. 59 ;

**dogmatisiren,* Schiller an Goethe, *Briefwechsel,* t. I, p. 85 ; Sperander traduit : neue Lehren einführen ;

**Sophiste,* Gœthe, t. XII, p. 149 (*Faust*) ; Sper. : *Sophista* ;

Paradoxe, Wagner, *Die Kindermörderinn,* a. II ; Sper. : *Paradoxum* ;

Chimäre, Gœkingk, *Gedichte,* t. I, p. 33 ; Sper. : *Chimere* ;
Analog, Herder, *Sämmtliche Werke,* t. V, p. 23.

XIX

LA VIE SCIENTIFIQUE

Généralités. — *Methode,* Gœthe, t. XLIII, p. 13 (*Schweizerreise*) ; Sper. : *Methode* et *Methodus* ;
Theorie, Lessing, *Laokoon,* 1re part., ch. 4 ; Egger, 1757 ; Sper. : *Theorie* et *Theoria* ;
Terminologie, Gœthe, t. XXVII, p. 22 (*Ital. Reise*) ;
Definitionen, Gœthe, t. XII, p. 149 (*Faust*) ;
Intensitæt, Herder, *Sämmtliche Werke,* t. V, p. 24 ;
Axiome, Id., *ib.,* t. V, p. 84 ; Sper. : *Axioma* ;
demonstriren, Gellert, *Sämmtliche Schriften,* t. I, p. 274 ;
***Raison* (annehmen), Wagner, *Die Kindermörderinn,* a. I.

Sciences mathématiques. — *Billion,* Wolff, 1716 ;
Trillion, Wolff, 1716 ;
Quantitäten, Herder, *Sämmtliche Werke,* t. V, p. 182 ;
kalkulierte, Schiller, *Fiesko,* a. V, sc. 16 ;
augmentiren, Sperander ;
diminuiren, Id. ;
Dimensionen, Herder, *Sämmtliche Werke,* t. V, p. 140 ;
dividiren, Jablonski, 1721 ;
Cylinder, Egger, 1757 ;
Tangente, Id. ; Wieland, *Musarion,* l. 2 ; Sper. : *tangens* ;
Zirkel, Gœthe, t. XLIII, p. 14 (*Schweizerreise*) ; Gleim, *Gedichte,* t. III, p. 81 ; Sper. : *Circul* (peut-être latin) ;
Parallel (Lineal), Wolff, 1716 ;
Planimetrie, Sperander ;
Projection, Egger, 1757 ;
nivelliren, Sperander ;
Astrologie, Gottsched, *Handlexicon,* 1760 ;
Minute, Herder, *Sämmtliche Werke,* t. V, p. 98 ; Klopstock, *Werke,* t. III, p. 40 ;
Chronologie, Lessing, *Hamb. Dramaturgie,* ch. XXIV.

Sciences physiques. — *Phänomene,* Gœthe, t. XXVII, p. 20 (*Ital. Reise*) ; Sper. : *Phaenomena* ;

**Elasticität*, Hübner, 1727 ; Gœthe, t. XXVII, p. 20 (*Ital. Reise*) ; Egger, 1757 : *Elastische* (Kraft) ;

elektrisch, Jablonski, 1721 : *Elektrische* (Cörper, Krafft) ; Sper. : *Elektrische* (Krafft) ;

Magnetismus, Jablonski, 1721 ; Adelung, 1801 : *magnetisch* ;

Boussole, Wolff, 1716 ;

Oscillation, Gœthe, t. XXVII, p. 19 (*Ital. Reise*).

Sciences chimiques. — *calcinirte* (Schaalen), Gœthe, t. XXVIII, p. 171 (*Ital. Reise*) ; Sper. : *calciniren*.

Sciences naturelles. — *Zoologie*, Adelung, 1802 ;

Mineralogie, Gœthe, t. XXVII, p. 26 (*Ital. Reise*) ;

Geologie, Id., ib., p. 26 (*Ital. Reise*) ;

**Physiologie*, Id., t. XLIII, p. 120 (*Schweizerreise*) ;

**Menagerie*, Id., t. XXVIII, p. 97 (*Ital. Reise*).

XX

LA VIE LITTÉRAIRE

Écrivains. Œuvres. Lecteurs. — *Productionen* (poétiques), Gœthe, t. XLIII, p. 20 (*Schweizerreise*) ; Herder, *Sämmtliche Werke*, t. V, p. 128 ; Sper. : non en ce sens ;

Belletristen, Schiller, *Kabale und Liebe*, a. I, sc. 1 ;

**Lektüre*, Lessing, *Laokoon*, 1re part., Introduction ; Wagner, *Die Kindermörderinn*, a. II : *Lektür* ; Herder, *Sämmtliche Werke*, t. V, p. 168.

Élaboration de l'œuvre. — *Conception*, Gœthe, t. XLIII, p. 14 (*Schweizerreise*) ; Sper. : non en ce sens ;

**Revision*, Gœthe an Schiller, *Briefwechsel*, t. I, p. 53 ;

**corrigiren*, Schiller an Gœthe, *Briefwechsel*, t. I, p. 7 ;

Secretär, Gœthe, t. XXVII, p. 25 (*Ital. Reise*) ; Sper. : *Secretaire*, *Secretarius* ;

Portefeuille, Gœthe, t. XXVIII, p. 232 (*Ital. Reise*).

Genres. — **Poesie*, Lessing, *Laokoon*, 1re part., Introduction ; Id., *Hamb. Dramaturgie*, 1re part., ch. 26 ; Gottsched, *Gedichte*, t. I, p. 201

Poet, Gottsched, *Gedichte*, t. I, p. 220 ; Lessing, *Laokoon*, 1re part., ch. 17 ; Sper. : *Poëte* ;

Versificateur, Lessing, *Hamb. Dramaturgie*, ch. XIX ;

Prosodie, Gellert, *Sämmtliche Schriften*, t. I, p. 229 ; Sper. : *Prosodie* et *Prosodia* ;

Epopee, Herder, *Sämmtliche Werke*, t. V, p. 56 ; Lessing, *Laokoon*, 1re part., ch. 14 ;

**Tradition*, Lessing, *Laokoon*, 1re part., ch. 5 ; Herder, *Sämmtliche Werke*, t. V, p. 57 ;

Epigramme, Schiller an Gœthe, *Briefwechsel*, t. I, p. 92 ;

**Allegorie*, Lessing, *Laokoon*, 1re part., ch. 16 ;

Confessionen, Schiller an Gœthe, *Briefwechsel*, t. I, p. 203 ; Sper. : non en ce sens ;

**Discours*, Gœthe, t. XII, p. 114 (*Faust*) ;

Chronick, Gellert, *Sämmtliche Schriften*, t. I, p. 346 ; Sper. : *Chronica* ;

Heroen, Gœthe, t. XXVII, p. 257 (*Ital. Reise*) ;

**Almanach*, Schiller an Gœthe, *Briefwechsel*, t. I, p. 411.

Parties du livre. — **Avertissement* (avant-propos), Schiller an Gœthe, *Briefwechsel*, t. I, p. 34 ;

Cahier (d'un ouvrage littéraire), Gœthe, *Briefe an Frau v. Stein*, t. II, p. 249 ;

**Chapitre*, Schiller, *Die Räuber*, a. I, sc. 2 ;

Morceau (littéraire), Schiller an Gœthe, *Briefwechsel*, t. I, p. 30 ;

Fragmenten, Gœthe, t. XXVII, p. 25 (*Ital. Reise*) ;

**Context*, Schiller an Gœthe, *Briefwechsel*, t. I, p. 49 ;

**Exposition*, Lessing, *Hamb. Dramaturgie*, ch. 10 ;

Episode, Id., *ib.*, Avertissement ; Id., *Laokoon*, 1re part., ch. 24 ;

Supplement, Lessing, *Hamb. Dramaturgie*, ch. 7 ; Sper. : *Supplementum*, gall. : *Supplement*.

Style. Éléments des œuvres. — **Detail*, Lessing, *Hamb. Dramaturgie*, ch. 2 ; Herder, *Sämmtliche Werke*, t. V, p. 205 : *Details* ;

**Proportionen*, Lessing, *Laokoon*, 1re part., ch. 20 ;

Konzentration, Id., *ib.*, 1re part., ch. 19 ;

Suspension, Id., *ib.*, 1re part., ch. 18 ; Sper. : non en ce sens ;

Kollision, Lessing, *Laokoon*, 1re part., ch. 17 ; Sper. : non en ce sens ;

**Enumeration*, Lessing, *Laokoon*, 1re part., ch. 20 et 23 ;

**Konstruktion*, Id., *Hamb. Dramaturgie*, ch. 19 ;

**Analogie*, Id., *ib.*, ch. 28 ;

Apperçus (trouvailles), Gœthe, t. XLIII, p. 91 (*Schweizerreise*) ;

**Resultat*, Lessing, *Laokoon*, 1re part., ch. 17 ;

Varietäten, Id., *Hamb. Dramaturgie*, ch. 21 ; Sper. : *Varietas*, gall. : *Variété* ;

Compte-rendu, Gœthe, *Briefe an Frau v. Stein*, t. I, p. 344 ;

Kopie, Lessing, *Hamb. Dramaturgie*, ch. 9 ; Sper. : *Copey*, *Copie*, *Copia* ;

**Kopist*, Lessing, *Laokoon*, 1re part., ch. 7 ;

**Pedanterie*, Id., *Hamb. Dramaturgie*, ch. 10 ;

burlesque, Sperander ;

Emphase, Gœthe, t. XXVII, p. 41 (*Ital. Reise*) ; Sper. : *Emphasis* ;

Antithese, Lessing, *Laokoon*, 1re part., Introduction ;

Gradation, Id., *Hamb. Dramaturgie*, ch. 16 ;

Inversionen, Herder, *Sämmtliche Werke*, t. V, p. 200 ;

**Allegorie*, Gœkingk, *Gedichte*, t. I, p. 95.

Journaux et brochures. — **Journalen*, Gœthe, t. XLIII, p. 20 (*Schweizerreise*) ; Id., t. XII, p. 12 (*Faust*) ; Herder, *Sämmtliche Werke*, t. V, p. 264 ;

Journalisten, Gellert, *Sämmtliche Schriften*, t. I, p. 454 ;

redigiren, Sperander ;

Redacteur, Schiller and Gœthe, *Briefwechsel*, t. I, p. 30 ;

abonniren, Adelung, 1793 ;

broschirte (Bücher), Jacobsson, 1793.

XXI

LA VIE ARTISTIQUE

Arts (Généralités). — **Artist*, Lessing, *Laokoon*, 1re part., ch. 5 ;

Ideal, Id., *ib.*, 1re part., ch. 2 ; Gœkingk, *Gedichte*, t. I, p. 11 ;

Miniatur, Herder, *Sämmtliche Werke*, t. V, p. 642 ; Sper. : *migviatur* (sic) ;

**Komposition*, Lessing, *Laokoon*, 1re part., ch. 11 ;

Prädilection, Gœkingk, *Gedichte*, t. I, p. 17 ;

Gout, Sperander.

Architecture. — **Restauration*, Gœthe, t. XXVIII, p. 152 (*Ital. Reise*) ;

**Monument*, Id., t. XXVII, p. 60 (*Ital. Reise*) ;

**Soliditát*, Id., ib., p. 213 (*Ib.*) ;

Dimensionen, Id., ib., p. 77 (*Ib.*) ;

**Symmetrie*, Id., t. XXVIII, p. 161 (*Ib.*) ; Schiller, *Die Räuber*, a. V, sc. 1 ;

**Peripherie* (d'une colonne), Gœthe, t. XXVIII, p. 161 (*Ital. Reise*) ;

Rigole, Voch, 1781 ;

**Decoration*, Gœthe, t. XXVIII, p. 123 (*Ital. Reise*) ;

Decorateur, Id., t. XLIII, p. 29 (*Schweizerreize*) ;

Mosaik, Id., ib., p. 114 (*ib.*) ;

Stuccatur, Id., ib., p. 29 (*ib.*) ; Sper. : *Stukator, Stucateur* ;

**Festonen*, Gœthe, t. XXVII, p. 76 (*Ital. Reise*) ;

Lambris, Id., t. XLIII, p. 113 (*Schweizerreise*) ;

Panneaux, Id., ib., p. 97 (*ib.*).

Dessin et Peinture. — *Croquis*, Egger, 1757 ;

Dessin, Schiller, *Kabale und Liebe*, a. V, sc. 7 ; Sper : *dessein* ;

Silhouette, Schiller, *Fiesko*, a. II, sc. 1 ;

Contour, Herder, *Sämmtliche Werke*, t. IV, p. 78 ; Gœthe, t. XXVIII, p. 69 (*Ital. Reise*) ;

Arabesken, Gœthe, t. XXVIII, p. 16 (*Ital. Reise*) ;

Tableaux, Id., t. XLIII, p. 29 (*Schweizerreise*) ;

Porträt, Lessing, *Laokoon*, 1re part., ch. 2 ; Sper. : *Portrait*, ein *Contrefait* ;

**Modell*, Schiller, *Fiesko*, a. II, sc. 5 ; Lessing, *Laokoon*, 1re part., ch. 20 ;

Agencement, Gottsched, *Handlexicon*, 1760 ;

**Galerie* (de tableaux), Lessing, *Laokoon*, 1re part., ch. 13 ;

**Drapperie*, Herder, *Sämmtliche Werke*, t. IV, p. 72.

Lumière et Couleurs. — *Clairobscur*, Gœthe, t. XLIII, p. 99 (*Schweizerreise*) ;

Lila (Farbe), Jacobsson, 1782 ;

Paille (couleur), Gœthe, *Briefe an Frau v. Stein*, t. I, p. 89 ;

**Violetten* (Kleider), Id., t. XXVII, p. 128 (*Ital. Reise*) ; Id., ib., p. 269 : *violet* (des arbres).

Sculpture. — *Statue*, Lessing, *Laokoon*, 1re part., ch. 7 ; Schiller, *Fiesko*, a. II, sc. 8 ; Sper. : *Statua* ;

Büste, Gœthe, t. XXVII, p. 62 (*Ital. Reise*) ;

**Torse*, Id., t. XXVIII, p. 249 (*Ib.*) ;

**Piedestal*, Id., *ib.*, p. 111 (*Ib.*) ;

Sockel, Id., *ib.*, p. 97 (*Ib.*) ;

Basreliefs, Id., t. XXVII, p. 62 (*Ib.*) ;

kolossal (un buste), Id., ib., p. 62 (*Ib.*) ;

Bronze, Id., t. XXVIII, p. 249 (*Ib.*).

Gravure. Médailles. Émaux. — *Graveur,* Hübner, 1727 ;

**Medaille,* Schiller an Gœthe, *Briefwechsel,* t. I, p. 140 ;

**Medailleur,* Id., *ib.*, t. I, p. 140 ; Gœthe, t. XXVII, p. 226 (*Ital. Reise*) ;

**Email,* Hübner, 1727 ; Gœthe, t. XXVII, p. 166 : *Emaille* ; *emailliren,* Sperander.

Musique. — **Concert,* Herder, *Sämmtliche Werke,* t. V, p. 58 ; *Komposition,* Lessing, *Hamb. Dramaturgie,* Avertissement ; Sper. : *Composition* ;

**Melodie,* Bürger, *Gedichte,* t. II, p. 17 ; Gœthe, t. XVI, p. 55 (*Werth. Leiden*) ; Id., t. XXVII, p. 129 (*Ital. Reise*) : *Melodien* ;

simpel (melodie), Herder, *Sämmtliche Werke,* t. V, p. 186 ; Sperander ne signale cet adjectif qu'appliqué à l'homme ;

Romanze, Herder, *Sämmtliche Werke,* t. V, p. 202 ; Gleim, *Sämmtliche poet. Werke,* 1756 ;

**Succession* (de tons), Herder, *Sämmtliche Werke,* t. V, p. 358 ;

Chansons (françaises), Id., *ib.,* t. V, p. 189 ;

populär (lied), Id., *ib.,* t. V, p. 174 ; Sper. : *Populair* ;

**Symphonie,* Lessing, *Hamb. Dramaturgie,* 1re part., ch. 26 ;

**Harmonien,* Klopstock, *Werke,* t. III, p. 27 ;

**Cadence,* Amaranthes, 1739 ; Gottsched, *Handlexicon,* 1760 ;

Modulation, Gœthe, t. XXVII, p. 130 (*Ital. Reise*) ;

articulieren (terme musical), Jacobsson, 1793 ;

Mouvement, Lessing, *Hamb. Dramaturgie,* 1re part., ch. VIII ;

**Passage,* Sperander.

Instruments et Musique instrumentale. — *Instrument,* Gœthe, t. XII, p. 185 (*Faust*) ; Sper. : en ce sens dans l'art. Trompete : (Blas) *instrument* ;

Clarinettisten, Gœthe, *Briefe an Frau v. Stein,* t. I, p. 51 ;

**Organist,* Frisch, 1780 ;

***Trompete,* Wieland, *Musarion,* l. 1 ; Klopstock, *Werke,* t. III, p. 125 ; Gœkingk, *Gedichte,* t. II, p. 211 : *Trompeten* ;

Hoboen, Lessing, *Hamb. Dramaturgie,* ch. 27 ; Hermes, *Sophiens Reise...,* ch. V, p. 590 : *Hautbois* ;

**Sourdine,* Nehring, 1706 ;

akkompagnieren, Schiller, *Kabale und Liebe,* a. V, sc. 7 ; Sper. : *accompagniren* ; Gœkingk, *Gedichte,* t. II, p. 194 : *akkompagnirt* ;

Opera, Sperander ;

Operette, Schiller an Gœthe, *Briefwechsel,* t. I, p. 127 ;

**Ouverture,* Gœthe, t. XIV, p. 121 (*Der Gross-Cophta*) ;

Carillon, Gottsched, *Handlexicon,* 1760 ;

Capacite (terme musical), Gottsched, *Handlexicon,* 1760 ; Sper. : non en ce sens.

Danse. — **Rigaudon, Rigodon,* Sperander[1].

XXII

LA VIE MONDAINE

Relations mondaines. Réunions. — *Assemblee,* Schiller, *Kabale und Liebe,* a. II, sc. 1 ; Zachariä, *Poetische Schriften,* t. I, p. 81 (*Renommist*) ; Voss, *Sämmtliche Gedichte,* t. II, p. 141 : *Assembleen* ; Schiller, *Fiesko,* a. II, sc. 2 ; Sper. : avec le sens général de « réunion » ;

Redoute, Gœthe an Schiller, *Briefwechsel,* t. I, p. 141 ; Gottsched, *Gedichte,* t. I, p. 60 ; Gœthe, t. XXVII, p. 99 (*Ital. Reise*) ; Sper. : endroit où on peut se réunir masqué, danser, jouer, etc.

***Visiten,* Gœthe, t. XXVIII, p. 139 (*Ital. Reise*) ; Schiller, *Kabale und Liebe,* a. III, sc. 2 ;

Visitten billetts, Schiller, *Kabale und Liebe,* a. I, sc. 6 ;

Sozietät, Gœthe, *Briefe an Frau v. Stein,* t. I, p. 145 ;

Gala (kleid), Zachariä, *Poetische Schriften,* t. I, p. 56 (*Renommist*).

Manières. — **Manieren,* Lessing, *Hamb. Dramaturgie,* ch. 17 ; Schiller, *Kabale und Liebe,* a. IV, sc. 7 ; n'est pas dans Sper. en ce sens, mais il donne : *manierlich* ;

vulgair, Sperander ;

Distinktion, Schiller, *Kabale und Liebe,* a. I, sc. 7 ; Sper. : (Mann von) *Distinction* ;

**Affektation,* Lessing, *Hamb. Dramaturgie,* ch. 4 ;

Grimasse, Schiller, *Kabale und Liebe,* a. I, sc. 7 ; Gœthe, t. XVI, p. 35 (*Werth. Leiden*) ; Sper. : non en ce sens ;

Aisance, Gœthe, *Briefe an Frau v. Stein,* t. I, p. 333 ;

**Delikatesse,* Id., *ib.,* t. I, p. 333 ;

**Politesse,* Lessing, *Hamb. Dramaturgie,* ch. 17.

Usages et Mœurs. — *Brimborium,* Gœthe, t. XII, p. 128 (*Faust*) ;

Flakon, Jacobsson, 1793 ;

Tabaquiere, Sperander ;

Medaillon, Schiller, *Kabale und Liebe,* a. IV, sc. 7.

1. Voir le chap. : « Amusements de société ».

CONVERSATION. — *Conversation, Gœthe, t. XLIII, p. 109 (Schweizerreise);

Discurs, Id., t. XVI, p. 46 (*Werth. Leiden*);

Bonmot, Schiller, *Kabale und Liebe,* a. III, sc. 2; Sper. (à l'art. : « mot »);

**interessieren,* Schiller, *Die Räuber,* a. IV, sc. 2;

ennuyiren, Gœthe, t. XII, p. 87 (*Faust*);

Ironie, Wieland, *Musarion,* l. 2;

**moquirt* (euch nur !), Zachariä, *Poetische Schriften,* t. I, p. 84 (*Renommist*);

persifliren, Schiller an Gœthe, *Briefwechsel,* t. I, p. 103;

**vexiren,* Wagner, *Die Kindermörderinn,* a. I; Lessing, *Minna v. Barnhelm,* a. I, sc. 2 : (Er) *vexiert*;

**Insolentien,* Sperander.

RELATIONS D'HOMME A FEMME. LES PERSONNAGES. — ***Dame,* Gœthe, t. XXVII, p. 174 (*Ital. Reise*);

Madam, Schiller, *Kabale und Liebe,* a. I, sc. 2; Id., *Fiesko,* a. II, sc. 3;

Mamsell, Wagner, *Die Kindermörderinn,* a. 6; Schiller, *Fiesko,* a. II, sc. 2;

Demoiselle, Gœthe, t. XLIII, p. 63 (*Schweirzerreise*);

Musje, Schiller, *Kabale und Liebe,* a. I, sc. 1; Wagner, *Die Kindermörderinn,* a. 6 : *Mussie*;

Monsieur, Sperander;

Kavalier, Schiller, *Kabale und Liebe,* a. II, sc. 3; Id., *Fiesko,* a. II, sc. 4; Sper. : *Cavalier*;

Petitmaitre, Zachariä, *Poetische Schriften,* t. I, p. 43 (*Renommist*);

GALANTERIE. — *Respect,* Gœthe, t. XII, p. 119 (*Faust*); Id., t. XVI, p. 15 (*Werth. Leiden*); Sper. : *Respect* et *Respet*;

**Courtoisie,* Amaranthes, 1739;

**Sympathie,* Adelung, 1802;

***Galanterie,* Schiller, *Fiesko,* a. I, sc. 1; Zachariä, *Poetische Schriften,* t. I, p. 3 (*Renommist*);

***Galan,* Lessing, *Hamb. Dramaturgie,* ch. 20; Gœthe, t. XII, p. 143 (*Faust*);

***Complimenten,* Zachariä, *Poetische Schriften,* t. I, p. 39 (*Renommist*); Wagner, *Die Kindermörderinn,* a. I;

Flatterien, Schiller, *Kabale und Liebe,* a. I, sc. 5;

Attention, Gœthe, t. XXVIII, p. 44 (*Ital. Reise*); Sper. : non en ce sens;

**Kur* (faire la ... à quelqu'un), Wieland, *Musarion*, l. I ;

curtesirt, Gœthe, t. XII, p. 178 (*Faust*) ;

courtisiren, Lessing, *Der Freigeist*, a. II, sc. 5 ; Sper. : *courtisiren* et *courtoisiren* ;

cajoliren, Sperander ;

***Mätresse*, Schiller, *Die Räuber*, a. III, sc. 1 ;

scharmante (fille), Zachariä, *Poetische Schriften*, t. I, p. 85 (*Renommist*) ; **scharmant* (Madame !), Schiller, *Fiesko*, a. II, sc. 2 ;

Creatur, Gœthe, t. XII, p. 140 (*Faust*) ; Gellert, *Sämmtliche Schriften*, t. I, p. 9 ; Sper. : non en ce sens ;

**passionirt*, Gœthe, *Briefe an Fr. v. Stein*, t. I, p. 220 ;

Kokette (die), Gœkingk, *Gedichte*, t. II, p. 214 ; Sperander le traduit par coquette, mais aussi par femme perdue.

Billetdoux, Schiller, *Kabale und Liebe*, a. III, sc. 1 ;

Protestationen, Gœthe, t. XVI, p. 120 (*Werth. Leiden*) ;

**Attachement*, Schiller, *Kabale und Liebe*, a. I, sc. 5 ;

***Kaprisse*, Wagner, *Die Kindermörderinn*, a. 4 ; Sper. : non en ce sens ;

Amoretten, Gœkingk, *Gedichte*, t. I, p. 181 ; Wieland, *Musarion*, l. 2 ;

**Amouren*, Schiller, *Kabale und Liebe*, a. III, sc. 2 ;

**Amant*, Zachariä, *Poetische Schriften*, t. I, p. 341 (*Phaeton*) ; Id., *ib.*, t. I, p. 85 (*Renommist*) ;

***Karessen*, Schiller, *Fiesko*, a. II, sc. 2 ; Sper : *Caressen* machen ;

caressieren, Gœthe, t. XII, p. 47 (*Faust*) ;

**Rival* (ein), Wieland, *Musarion*, l. 2 ;

**Avantüren*, Zachariä, *Poetische Schriften*, t. I, p. 78 (*Renommist*) ;

scandalisiren, Sperander ;

**Reputation*, Schiller, *Kabale und Liebe*, a. III, sc. 1.

Correspondance. — **Billjet* (une lettre), Zachariä, *Poetische Schriften*, t. I, p. 12 (*Renommist*).

XXIII

LES AMUSEMENTS DE SOCIÉTÉ

divertiren, Sperander ;

***Plaisirs*, Gœkingk, *Gedichte*, t. II, p. 194 ;

Sanssouci (nom de la « Joyeuse troupe »), Gœthe, t. XII, p. 219 (*Faust*) ;

Farce, Schiller, *Kabale und Liebe*, a. I, sc. 5.

Jeux. — *Billard,* Sperander ;

Bille, Id. ;

Lomber (spiel, jeu de l'ombre), Zachariä, *Poetische Schriften,* t. I, p. 91 (*Renommist*) ;

***Pikett,* Schiller, *Kabale und Liebe,* a. III, sc. 1 ; Gœkingk, *Gedichte,* t. II, p. 64 : *Piquet* (spielen) ; Sper. : *Piquet* ;

***Revanche* (au jeu), Schiller, *Kabale und Liebe,* a. V, sc. 7 Sperander : *Revanche* et *Revange* ;

**pariren,* Gœthe, t. XII, p. 185 (*Faust*) ; Jacobsson, 1783 : *parieren* ;

Pikeik, Kindleben, *Studentenlexicon,* 1781 ; Gleim, *Sämmtliche poet. Werke,* t. III, p. 94 : *Piknik* ;

Bals. — *Ball,* Gœkingk, *Gedichte,* t. I, p. 53 ;

***Maskerade,* Gœkingk, *Gedichte,* t. I, p. 53 ; Sper. : *Mascarade* et *Masquerade* ;

Carnaval, Amaranthes, 1739 ; Sper. : *Carnaval* et *Carneval.*

**Contretemps* (pas), Jacobsson, 1793 ;

Touren, Gœthe, t. XVI, p. 33 (*Werth. Leiden*) ;

**Allemande* (sorte de danse), Gœthe, t. XXVII, p. 79 (*Ital. Reise*) ;

**Quadrille,* Lessing, *Hamb. Dramaturgie,* 1[re] part., ch. 13 ;

***Sarabande,* Sperander ;

Contretanz, Gœthe, t. XVI, p. 32 (*Werth. Leiden*) ;

Passe-pieds, Sperander ;

**Menuet,* Schiller, *Kabale und Liebe,* a. V, sc. 5 ; Gœthe, t. XVI, p. 31 (*Werth. Leiden*) ; Voss, *Sämmtliche Gedichte,* t. II, p. 110.

XXIV

LES SPECTACLES ET DIVERTISSEMENTS

Théâtres et Spectacles. — *Entrepreneur,* Gœthe, t. XLIII, p. 93 (*Schweizerreise*) ; Sper. : dans un sens spécial ;

Galerie, Sperander ;

***Parterre,* Lessing, *Hamb. Dramaturgie,* ch. 2 ;

Coulissen, Gœkingk, *Gedichte,* t. III, p. 246 ; Gœthe, t. XLIII, p. 31 (*Schweizerreise*) ;

**Loge,* Gœthe, t. XXVII, p. 79 (*Ital. Reise*) ; Gleim, *Sämmtliche poet. Werke,* t, III, p. 85 ;

Nische, Gœthe, t. XXVII, p. 62 (*Ital. Reise*) ;

Szene (scène), Lessing, *Hamb. Dramaturgie,* ch. 9 ; Sper. : *Scena* ;

Pendant, Lessing, *Hamb. Dramaturgie,* ch. 21 ; Sper. donne « Pendants d'oreilles » ;

Billett, Gœthe, t. XII, p. 9 (*Faust*) ; Schiller, *Fiesko*, a. III, sc. 5 ; Sper. : non en ce sens ;

Lorgnetten, Gœkingk, *Gedichte,* t. III, p. 65 ;

Spectakel, Schiller, *Die Räuber,* a. III, sc. 3 ; Sper. : *Spectacul* et *Spectacle* ;

Pantomimen, Schiller, *Die Räuber,* a. I, sc. 2 ; Sper. : *Pantomimus* ;

**Tragi-Comödie,* Gœkingk, *Gedichte,* t. I, p. 119 ;

**Parodie,* Lessing, *Laokoon,* 1re part., ch. 4 ;

Ballette, Gœthe, t. XXVII, p. 79 (*Ital. Reise*) ; Sper. : *Balletten* ;

**Situation,* Lessing, *Hamb. Dramaturgie,* ch. 2 ;

Tirade, Gœkingk, *Gedichte,* t. II, p. 207 ;

Gaskonade, Lessing, *Hamb. Dramaturgie,* ch. 5.

Acteurs et représentations. — *Komödiant,* Lessing, *Hamb. Dramaturgie,* ch. 16 ;

Akteur, Id., *ib.,* ch. 2 ;

Aktricen, Id., *ib.,* ch. 4 ;

Deklamation, Id., *Laokoon,* 1re part., ch. 4 ; Id., *Hamb. Dramaturgie,* 1re part., ch. 4 ; Sper. : non en ce sens ;

Präzision, Lessing, *Laokoon,* 1re part., ch. 26 ; Id., *Hamb. Dramaturgie,* ch. 4 ;

Aktion, Id., *Hamb. Dramaturgie,* ch. 3 ;

Akzentuation, Id., *ib.,* ch. 3 ;

Kontorsionen, Id., *ib.,* ch. 5 ;

Illusion, Id., *Laokoon,* 1re part., ch. 4 ; Id., *Hamb. Dramaturgie,* ch. 5 ;

**applaudirt,* Gœthe, t. XLIII, p. 105 (*Schweizerreise*) ;

***Kritik* (la critique), Id., t. XII, p. 218 (*Faust*).

XXV

LES VOYAGES ET LES TRANSPORTS

Excursionen, Gœthe, t. XXVII, p. 261 (*Ital. Reise*) ;

***Equipage,* Lessing, *Minna v. Barnhelm,* a. I, sc. 6 ;

***Carosse* ; Amaranthes, 1739 ; Gœthe, t. XXVIII, p. 99 (*Ital. Reise*) : *Carrossen* ; Lessing, *Minna v. Barnhelm* : *Karossen* ;

Chaussee, Gœthe, t. XXVII, p. 6 (*Ital. Reise*) ;

Kapriolet, Wagner, *Die Kindermörderinn,* a. III ; Gœthe, *Briefe an Frau v. Stein,* t. I, p. 212 : *Cabriolets* ;

**Chaise* (de poste), Gœthe, *Briefe an Frau v. Stein,* t. I, p. 28 ;

Fiacres, Sperander ;

***Karriole,* Schiller, *Fiesko,* a. II, sc. 4 ; Voss, *Sämmtliche Gedichte,* t. II, p. 85 : *Karjol* ; Sper. : *Cariol* ;

Conducteur, Sperander ;

**Postillon,* Gœthe, t. XXVII, p. 11 (*Ital. Reise*) ;

***Bagage,* Id., t. XLIII, p. 196 (*Schweizerreise*) ;

Auberge, Wagner, *Die Kindermörderinn,* a. III ;

kampiren (camper), Gœthe, *Briefe an Frau v. Stein,* t. I, p. 80 ; Sper. : au sens militaire ;

Exil, Gœthe, t. XXVII, p. 36 (*Ital. Reise*) ; Sper. : *Exilium* ;

Pilot, Klopstock, *Werke,* t. III, p. 109 ; Sper. : *Pilote* ;

**Passagier,* Gœkingk, *Gedichte,* t. I, p. 198 ; Gœthe, t. XXVII, p. 98 (*Ital. Reise*).

XXVI

L'ÉTAT ET SON ORGANISATION

**Monarchien,* Gœkingk, *Gedichte,* t. I, p. 22 ;

***Souverän,* Schiller, *Fiesko,* a. II, sc. 5 ;

**Chef,* Bürger, *Gedichte,* t. II, p. 48 ;

Regent, Lessing, *Laokoon,* 1[re] part., ch. 16 ; Herder, *Sämmtliche Werke,* t. V, p. 571 : *Regenten* ; Sper. : *Regens* et *Regent* ;

regieren, Gœkingk, *Gedichte,* t. I, p. 69 ;

**Bastard,* Lessing, *Laokoon,* 1[re] part., ch. 23 ; Schiller, *Die Jungfrau v. Orleans,* a. I, sc. 2 ;

**usurpiert,* Schiller, *Die Räuber,* a. IV, sc. 5 ;

**Potentaten,* Gottsched, *Gedichte,* t. I, p. 43 ; Schiller, *Die Räuber,* a. I, sc. 2 ;

**Conseil* (séance du —), Gœthe, *Briefe an Frau v. Stein,* t. I, p. 43 ;

**Session* (du Conseil), Id., *ib.,* t. I, p. 74 ;

**Pair,* Wieland, *Oberon,* chant I ;

***Republik,* Gœkingk, *Gedichte,* t. II, p. 35 ; Gœthe, t. XLIII, p. 165 (*Schweizerreise*) ; Adelung, 1801 ; Sper. : *Republique* et *Republic* ;

Republicaner et *Republicain,* Sperander ;

**Nation,* Gœthe, t. XXVII, p. 24 (*Ital. Reise*) ; Id., t. XII, p. 203 (*Faust*) ; Id., t. XVI, p. 104 (*Werth. Leiden*) : Schiller, *Die Jungfrau v. Orleans,* a. I, sc. 5 ; Lessing, *Laokoon,* 1[re] part., ch. 4 ;

**national,* Jablonski, 1721 ; Herder, *Sämmtliche Werke,* t. V, p. 72 ;

policirt (État), Herder. *Sämmtliche Werke,* t. V, p. 555 ;

Organisation, Id., *ib.,* t. V, p. 24 ;

Reforme, Sperander ;

**reformieren,* Schiller, *Die Räuber,* a. I, sc. 2 ;

Resolution, Sperander ;

Manifeste, Id. ;

populair, Id. ;

Popularität, Id.

L'Autorité et ses agents. — **Premierminister,* Schiller, *Kabale und Liebe,* a. III, sc. 2 ;

**Administration,* Gœthe, t. XLIII, p. 67 (*Schweizerreise*) ;

**Gouverneur,* Id,, t. XXVIII, p. 206 (*Ital. Reise*) ;

Distrikte, Lessing, *Minna v. Barnhelm,* a. II, sc. 2 ; Sper. : *District.*

**Agent* (employé), Gellert, *Sämmtliche Schriften,* t. I, p. 153 ;

subaltern (de quelqu'un), Gœkingk, *Gedichte,* t. I, p. 34 ; Sper. : au sens militaire ;

**Mandat* (ordre), Gellert, *Sämmtliche Schriften,* t. I, p. 436 ;

Karriere, Schiller, *Kabale und Liebe,* a. I, sc. 6 ; Sper. : *Carriere* ;

**Ambition,* Schiller, *Kabale und Liebe,* a. III, sc. 1.

Hiérarchie sociale. — **Rang,* Gœkingk, *Gedichte,* t. I, p. 41 ; Schiller, *Fiesko,* a. II, sc. 2 : *Connaissance von Rang* ;

**Aristocratie,* Gottsched, *Handlexicon,* 1760 ; Schiller an Gœthe, *Briefwechsel,* t. I, p. 173 ;

Duc, Sperander, 1728 ;

Marquis, Id. ;

Chevalier, Id. ;

Notable, Id. ;

**Vassal,* Schiller, *Fiesko,* a. I, sc. 5 ;

Particuliers (habitants), Gœthe, t. XLIII, p. 125 (*Schweizerreise*) ; Sper. : non en ce sens ;

Masse, Schiller, *Fiesko,* a. 2, sc. 13 ;

***Canaille,* Hermes, *Sophiens Reise...,* ch. V, p. 146 ; Schiller, *Die Räuber,* a. I, sc. 2 ; Wagner, *Die Kindermörderinn,* a. V et VI ;

canaljöses (Kopf), Zachariä, *Poetische Schriften,* t. I, p. 15 (*Renommist*) ;

Bohemerweib, Schiller, *Die Jungfrau v. Orléans,* Prologue ;
Bougre, Bougresse, Sperander.

Étiquette. — ****Cour,** Gœkingk, *Gedichte,* t. II, p. 20 ;
**Societät,* Schiller an Gœthe, *Briefwechsel,* t. I, p. 34 ;
Etikette, Gœkingk, *Gedichte,* t. I, p. 253 ;
**Ceremonie,* Wieland, *Oberon,* chant 4 ;
**Pomp* (de la Cour), Gœkingk, *Gedichte,* t. I, p. 51 ;
Lever (das), Schiller, *Kabale und Liebe,* a. I, sc. 6.

Vie politique. — **Harmonie,* Gœthe an Schiller, *Briefwechsel,* t. I, p. 76 ;
Patrioten, Lessing, *Laokoon,* 1[re] part., ch. 4 ; Sper. : *Patriot* ;
***Komplott,* Schiller, *Fiesko,* a. III, sc. 4 et 6 ; Sper. : *Complot* ;
**Tumult,* Id., *ib.,* a. II, sc. 4 ;
**Rebelle,* Id., *ib.,* a. II, sc. 14.

Récompenses. — **Promessen,* Schiller, *Kabale und Liebe,* a. IV, sc. 7 ;
**Pensionen,* Gœkingk, *Gedichte,* t. I, p. 184.

Justice et Procès. — **Chicanen,* Gœkingk, *Gedichte,* t. I, p. 117 ;
**Process,* Gellert, *Sämmtliche Schriften,* t. I, p. 295 ;
**Tribunal,* Jablonski, 1721 ;
**konfrontirt,* Gœthe, *Briefe an Frau v. Stein,* t. I, p. 254 ;
Memoire (un), Id., t. XXVIII, p. 126 (*Ital. Reise*) ; Sper. : non en ce sens ;
**Advocat,* Gœthe an Schiller, *Briefwechsel,* t. I, p. 297 ;
**Clienten,* Gœthe, t. XXVIII, p. 126 (*Ital. Reise*).

XXVII

RAPPORTS ENTRE LES NATIONS

Relations pacifiques. — *Cosmopolit,* Gœkingk, *Gedichte,* t. III, p. 99 ;
Arrangement, Sperander ;
Chargé d'affaires, Gœthe, *Briefe an Frau v. Stein,* t. I, p. 231 ;
Emissaire, Sperander ;
***Intrigant,* Id. ;
Alliance, Id. ;
Fraternität, Id.

XXVIII

LA GUERRE[1]

Armées. — *Metier* (militaire), Lessing, *Minna v. Barnhelm*, a. III, sc. 7 ; Sper. : non en ce sens ;

****Armeen**, Schiller, *Die Jungfrau v. Orleans*, a. I, sc. 3 ; Wagner, *Die Kindermörderinn*, a. III : *Armee* ;

**Corps*, Schiller, *Die Räuber*, a. II, sc. 3 ;

***Cavallerie*, Gœthe, t. XLIII, p. 53 (*Schweizerreise*) ;

**Regiment*, Lessing, *Hamb. Dramaturgie*, ch. 2 ; Wagner, *Die Kindermörderinn*, a. 3 ;

Kompagnie (régiment), Lessing, *Minna v. Barnhelm*, a. III, sc. 3 ; Sper. : *Compagnie* ;

***Grenadier*, Gleim, *Sämmtliche poet. Werke*, t. I, p. 16 ; Gœkingk, *Gedichte*, t. III, p. 127.

Uniformes et Armement. — *Epaulette*, Wagner, *Die Kindermöderinn*, a. I ;

***Pike*, Frisch, 1780 ; Sper. : *Pique* ;

***Bajonnette*, Zachariä, *Poetische Schriften*, t. I, p. 98 (*Renommist*) ; Gleim, *Sämmtliche Poet. Werke*, t. I, p. 27 : *Bajonet* ; Schiller, *Kabale und Liebe*, a. II, sc. 2 : *Bajonetten* ;

Ricochet (Kugel die... aufschlägt), Gœthe, *Briefe an Frau v. Stein*, t. I, p. 283.

Ravitaillement. — **Requisition*, Gœthe, t. XLIII, p. 53 (*Schweizerreise*) ;

Kantinen, Lessing, *Minna v. Barnhelm*, a. III, sc. 7 ;

**Fourage*, Egger, 1757 ;

***fouragiren*, Id. ;

marodiren, Id. ;

***Maraudeur*, Id. ; Sper. : *Maraude* ;

**Arsenal*, Gœthe, t. XXVII, p. 121 (*Ital. Reise*).

Commandement. — **Connetable*[2], Schiller, *Die Jungfrau v. Orléans*, a. I, sc. 2 ;

***General*, Egger, 1757 ; Jacobsson, 1782 ;

1. Nous ne donnons ici que quelques spécimens de mots relatifs à l'état militaire, répandus chez les écrivains. Ils sont si nombreux que nous avons cru devoir ajouter à ce chapitre un appendice spécial où on verra à quel point le vocabulaire militaire français avait enrichi l'allemand des spécialistes.

2. Ici le mot appartient aux usages militaires de l'ancienne France.

Paladin, Wieland, *Oberon,* chant 11 ;

**Chef,* Gleim, *Sämmtliche poet. Werke,* t. I, p. 66 ;

**Officier,* Zachariä, *Poetische Werke,* t. I, p. 46 (*Renommist*) ; Wagner, *Die Kindermörderinn,* a. III ;

Kommendant, Wagner, *Die Kindermörderinn,* a. III ; Sper. : *Commandant* ;

**Capitain,* Gellert, *Sämmtliche Schriften,* t. I, p. 97 ; Gœthe, t. XXVII, p. 76 (*Ital. Reise*) : *Capitän* ;

**Lieutenant,* Wagner, *Die Kindermörderinn,* a. I et II ;

**Subordination,* Schiller, *Fiesko,* a. III, sc. 6 ;

**Ordre,* Gellert, *Sämmtliche Schriften,* t. I, p. 20 ;

**cassirt* (cassé d'un grade), Wagner, *Die Kindermörderinn,* a. III.

Vie militaire. — ***Baraque,* Wolff, 1716 ; Gœthe, t. XXVIII, p. 241 : *Baracke* ; Sper. : *Baraquen* ;

***Garnison,* Schiller, *Fiesko,* a. III, sc, 4 ; Jacobsson, 1782 ;

Generalrevue, Wagner, *Die Kindermörderinn,* a. II ; Schiller, *Fiesko,* a. I, sc. 3 : *Revue passieren* (lassen) ;

***Parade,* Wagner, *Die Kindermörderinn,* a. II ; Egger, 1757 ;

***defiliren,* Sperander ;

***Patrouilles,* Egger, 1757 ; Schiller, *Fiesko,* a. V, sc. 9 ; Sper. : *Patrolle* et *Patrouille* ;

***Ronde,* Gœkingk, *Gedichte,* t. II, p. 73 ;

**Parole* (mot d'ordre), Schiller, *Fiesko,* a. III, sc. 6 ; Egger, 1757 ;

**Rapport* (machen), Schiller, *Fiesko,* a. III, sc. 6 ;

Manœuvre, Gœthe, *Briefe an Frau v. Stein,* t. I, p. 131 ;

Congé, Wagner, *Die Kindermörderinn,* a. II ;

**Expedition,* Lessing, *Hamb. Dramaturgie,* ch. 23 ;

***Marsch,* Frisch, 1780 ; Gellert, *Sämmtliche Schriften,* t. I, p. 20 ; Gleim, *Sämmtliche poet. Werke,* t. I, p. 62 : *Marsch !* Sper. : *March* ;

**Detachement,* Gellert, *Sämmtliche Schriften,* t. I, p. 25 ;

detaschiren, Egger, 1757 ; Sper. : *Detachiren* ;

Colonne, Gleim, *Sämmtliche poet. Werke,* t. I, p. 66 ; Sper. : *Colomne* ;

**Evolutionen* (militaires), Gœthe, t. XLIII, p. 26 (*Schweizerreise*) ;

**Passagen,* Schiller, *Die Räuber,* a. II, sc. 3 ;

***Defileen,* Sperander ;

***Signal,* Schiller, *Fiesko,* a, II, sc. 15 ;

***Alarm,* Zachariä, *Poetische Schriften,* t. I, p. 104 ;

alarmiren, Sperander.

Batailles. — **Front,* Egger, 1757 ; Schiller, *Kabale und Liebe,* a. II, sc. 2 ;

***galoppieren,* Schiller, *Fiesko,* a. II, sc. 11 ; Sper. : *Gallopiren* ;

***Courage,* Schiller, *Kabale und Liebe,* a. I, sc. 2 ;

***Blessuren,* Lessing, *Minna v. Barnhelm,* a. I, sc. 8 ;

Kapitulation, Id., *ib.,* a. II, sc. 1 ; Sper : *Capitulation* ;

**Pardon* (geben), Lessing, *Hamb. Dramaturgie,* ch. 21 ;

**pardonierte,* Schiller, *Fiesko,* a. III, sc. 4 ; Sper. : *pardonniren.*

Guerre de siège et de position. — ***Citadelle,* Wolff, 1716 ; Gœkingk, *Gedichte,* t. I, p. A³ : *Zitadelle* ;

***Redoute,* Voch, 1781 ;

Epaule (sens de : fortification), Wolff, 1716 ;

**Esplanade,* Id. ;

***Barricades,* Id. ;

**Palissaden,* Egger, 1757 ; Voch, 1781 ;

Latte (barre), Voch, 1781 ;

**Tranchées,* Wolff, 1716 ; Egger, 1757 ;

Ouverture de la tranchée, Wolff, 1716 ;

Traverse, Id. ; Egger, 1757 : *Traverse d'attaque* et *Traverse tournante* ; Sper. : *Traversa, Traverse* ;

Crochets (dans les tranchées), Egger, 1757 ;

**Parallelen* (placès d'armes), Voch, 1781 ;

Contreapproches, Jacobsson, 1793 ;

***Miene* (mine pour garder la poudre), Voch, 1781 ;

Logement (d'une attaque), Voch, 1781 ; Sperander donne « Logement » comme recès d'une fortification ;

**Sappe,* Voch, 1781 ;

Contrebatteries, Jacobsson, 1793 ;

***bombardiren,* Sperander ;

forcieren, Schiller, *Die Räuber,* a. I, sc. 2 ; Sper. : *Forçiren* ;

**Parforce,* Schiller, *Die Räuber,* a. II, sc. 3.

XXIX

LA GUERRE MARITIME

Bâtiments. — **Flotte,* Egger, 1757 ;

Contreadmiral, Jacobsson, 1793 ;

**Galeere,* Gœthe, t. XXVII, p. 122 (*Ital. Reise*) ;

**Fregatte,* Id., t. XXVIII, pp. 24 et 75 (*Ib.*) ;

Corvette, Id., *ib.*, p. 75 (*Ib.*);
**Felouquen,* Schiller, *Fiesko,* a. V, sc. 10;
Barke, Gœkingk, *Gedichte,* t. II, p. 104; Sper. : *Barque*;
Kiel (Quille d'un vaisseau), Voch, 1781;
Puppe, Frisch, 1780;
**Tonnage,* Jacobsson, 1793; Sper. : *Tonnage* ou *Tounage*.

Combats. — **Harpon,* Voch, 1781; Gœthe, t. XXVIII, p. 222 (*Ital. Reise*) : *Harpun*;
harpuniren, Jacobsson, 1782;
Havarey, Avareyen, Id., 1793;
**Corsar,* Gœkingk, *Gedichte,* t. II, p. 25;
**Piraten,* Id., *ib.*, p. 23.

XXX

MOTS GÉNÉRAUX

Noms. — *Admissibilität,* Gœthe an Schiller, *Briefwechsel,* t. I, p. 24;
Anekdoten, Gœkingk, *Gedichte,* t. I, p. 157;
**Arrest,* Gellert, *Sämmtliche Schriften,* t. I, p. 182;
Authenticität, Herder, *Sämmtliche Werke,* t. V, p. 159;
Brouhaha, Gottsched, *Handlexicon,* 1760;
**Eclat* (scandale), Gœthe, *Briefe an Frau v. Stein,* t. I, p. 249;
**Exception* (ne souffre pas d'), Wagner, *Die Kindermörderinn,* a. VI;
**Exempel* (modèle), Klopstock, *Werke,* t. III, p. 22;
Importanze, Schiller, *Kabale und Liebe,* a. III, sc. 2; Sper. : *Importanz*;
Prätensionen, Gœthe, t. XVI, p. 126 (*Werth. Leiden*); Sper. : *Praetension*;
**Raritäten,* Gœthe, t. XXVIII, p. 6 (*Ital. Reise*);
Receptivität, Schiller an Gœthe, *Briefwechsel,* t. I, p. 17;
**Renommee,* Id., *Die Räuber,* a. II, sc. 3;
**Tentation* (envie), Gœthe, *Briefe an Frau v. Stein,* t. II, p. 94;
**Troublen* (occupations), Id., *ib.*, t. I, p. 361; Sper. : dans le sens de dérangement.

Adjectifs. — *compact,* Sperander;
deliziöse, Schiller, *Die Räuber,* a. II, sc. 3;
enorm, Sperander;
**galant* (élégant), Lessing, *Minna v. Barnhelm,* a. I, sc. 2;

authentique, Sperander ;
modern, Id. ;
ordinaire, Id. ;
penible, Id. ;
präsentabel, Sperander : dans le sens de « remarquable » ;
scandaleus, Gœthe, *Briefe an Frau v. Stein,* t. I, p. 249 ; Sper. : *Scandaleux* ;
***superbes,* Lessing, *Der Schatz,* sc. 4 ; Sper. : *Superbe* ;
**veritabler,* Lessing, *Minna v. Barnhelm,* a. I, sc. 1.

Verbes. — **agiren,* Gœthe, t. XXVII, p. 114 (*Ital. Reise*) ;
arretiren, Sperander ;
assortiren, Id. ;
**collationiren,* Gœthe, t. XXVII, p. 118 (*Ital. Reise*) ;
continuiren, Sperander ;
contrastirte, Gœthe, t. XXVIII, p. 148 (*Ital. Reise*) ;
debattieren, Schiller an Gœthe, *Briefwechsel,* t. I, p. 169 ; Sper. : *Debattiren* ;
dressiren, Sperander ;
etablirt, Gœthe, t. XVI, p. 38 (*Werth. Leiden*) ; Sper. : *Etabliren* ;
existieren, Lessing, *Laokoon,* 1re part., ch. 17 ; Sper. : *Existiren* ;
inkommodirt, Gœthe, t. XII, p. 151 (*Faust*) ; Sper. : *Incommodiren* ;
inoculiren, Gœthe an Schiller, *Briefwechsel,* t. I, p. 14 ;
**liquidirt,* Gellert, *Sämmtliche Schriften,* t. I, p. 412 ; Sper. : *Liquidiren* ;
modernisiren, Herder, *Sämmtliche Werke,* t. V, p. 73 ;
präparieren, Schiller, *Kabale und Liebe,* a. I, sc. 6 ;
präsentirte, Gellert, *Sämmtliche Schriften,* t. I, p. 214 ; Sper. : *Praesentiren* ;
***profitiren* (d'une leçon), Gœthe, t. XII, p. 33 (*Faust*) ;
***poussieren,* Schiller, *Die Räuber,* a. I, sc. 2 ; Sper. : *Poussiren* ;
***rekommandiert,* Schiller, *Kabale und Liebe,* a. II, sc. 4 ; Sper. : *Recommandiren* ;
visirte, Gœthe, t. XII, p. 145 (*Faust*) ; Sper. : *Visiren* ;
besoigniren, Sperander.

Adverbes. — *superb !* Wagner, *Die Kindermörderinn,* a. I ;
prestament, Gellert, *Sämmtliche Schriften,* t. I, p. 301 ;
just, Gœthe, t, XII, p. 127 (*Faust*).

XXXI

EXCLAMATIONS. APOSTROPHES

Hé ! Monsieur ! Gœkingk, *Gedichte*, t. III, p. 31 ;

sire ! Gœkingk, *Gedichte*, t. I, p. 43 ; Schiller, *Die Jungfrau v. Orléans*, a. I, sc. 2 ;

mon cher ! Zachariä, *Poetische Schriften*, t. I, p. 64 (*Renommist*) ;

à propos ! Lessing, *Minna v. Barnhelm*, a. II, sc. 2 ; Wagner, *Die Kindermörderinn*, a. III : *A propos !* Schiller, *Fiesko*, a. II, sc. 16 ;

adieu ! Wagner, *Die Kindermörderinn*, a. VI ; Gœthe, t. XVI, p. 42 (*Werth. Leiden*) ;

kurios ! Wagner, *Die Kindermörderinn*, a. VI ;

hola, des flambeaux ! Id., *ib.*, a. I ;

la bourse ou la vie ! Schiller, *Die Räuber*, a. I, sc. 2.

Cris et jurons. — *ma foi.... Pardieu !* Wagner, *Die Kindermörderinn*, a. I ;

pardieu ! Zachariä, *Poetische Schriften*, t. I, p. 58 (*Renommist*) ;

morbleu ! Schiller, *Die Räuber*, a. II, sc. 3 ;

sapperlot ! Gœkingk, *Gedichte*, t. II, p. 145 ;

ventre gris ! Wieland, *Oberon*, ch. 2 ;

le Diable m'emporte, c'est charmant ! c'est divin ! Wagner, *Die Kindermörderinn*, a. I.

REMARQUES SUR LES MOTS EMPRUNTÉS[1]

1° Les mots français ont été déformés :

irregulaire Befestigung ; *speciell*, etc.

1. L'histoire de quelques-uns de ces mots est curieuse pour le linguiste.

D'abord il y en a que le français avait pris jadis au germanique, tel *fauteuil*, que le roman avait adopté ; tels d'autres plus récents : *Berline, Rosse*, sous lesquels, malgré l'addition d'un *e*, on reconnaît facilement le primitif allemand.

Il semble bien que *flan* soit passé par un dialecte de l'allemand du Nord : *flan*, qui remonte au français *flan*, *floi*, aujourd'hui *flou*.

D'autres sont des mots de langues diverses passés par le français, ainsi *Paladin* (Schill., *Picc.*, II, 4), *Vedette*, *Casse* (Wieland, 7, 313, ann. 1772). La chose n'a pas d'intérêt pour l'objet qui nous occupe, puisque c'est au français que l'on a emprunté.

Au contraire, dans le cas inverse, quand le mot a passé par une autre langue, comme *panel*, qui a donné le néerlandais *paneel*, on ne doit pas le compter parmi les emprunts français.

2° On en a germanisé l'orthographe :

furiöse Attake (Voch, 1781).

3° On a dérivé sur un mot français :

Belletrist ; *Raisonnabilität.*

4° Des mots français ont été accommodés à la morphologie allemande :

Superb(e) a pris un superlatif : *superbste* (Feuerwerk) (Schiller, *Kabale u. L.*, a. III, sc. 2).

5° Des expressions sont construites suivant la syntaxe allemande :

kriminelle Inculpationen (Gœthe an Schiller, *Briefwechsel*, t. I, p. 174) ;

militar Operation (Gœthe, *Briefe an Fr. v. Stein*, t. I, p. 175).

6° Les mots français ont été amalgamés avec des mots allemands pour former des composés mixtes :

Feldpanier (Gleim, *Poés.*, t. I, p. 32) ;

Postchaise (Gœthe, t. XXVII, p. 5, *Ital. Reise*) ;

Marschroute (Id., *ib.*, p. 100) ;

modeprächtig (Id., *ib.*, t. XXVII, p. 79).

AUTRES GALLICISMES

A tous les exemples que j'ai cités, et on en allèguerait facilement des centaines d'autres, il faudrait ajouter :

1° Des mots qui sont allemands, mais dont on a changé le sens d'après un correspondant français, ou qu'on a formés à l'image d'un type français. *Entziffern* (déchiffrer), et *Emporkœmmling* (parvenu) offrent les types du genre. Je citerai *Gegend* (contrée), *anbequemen* (accommoder), *Hof* (cour princière), *Missheirat* (mésalliance), *Plattheit* (platitude), *Denkfreiheit* (liberté de penser), *Gemeingeist* (esprit public, angl. *public spirit*), *Gesichtspunkt* (point de vue), *Kleinmeister* (petit-maître), *Platzmajor* (major de place), *Schœnergeist* (bel esprit), *Handstrich* (coup de main).

Cette influence française se constate dans une foule d'expressions. *Sich leihen*, au lieu de *sich hergeben*, copie le français *se prêter* ; *den Genuss geben*, au lieu de *verursachen*, est amené par le français *donner le plaisir*.

Qu'on considère d'autre part *gut Geschirr machen*, il n'est pas difficile d'y reconnaître le français *faire bonne chère*. De même dans *männliche Reimen* (rimes masculines), *postlagernde Post* (poste restante), *der gute Geschmack* (le bon goût), *die schönen Künste* (les beaux-arts), *es macht warm* (il fait chaud), *Mann vom Stande*

(homme de condition), *seine Rechnung finden* (trouver son compte), *Staat auf etwas machen* (faire état de quelque chose). Quelquefois l'imitation a été si gauche qu'on a remplacé un élément français par un élément allemand de même son mais de sens différent. De là des méprises bouffonnes comme *Jemand sein fett geben* pour *donner à quelqu'un son fait*; on n'a pas pris garde à la signification différente de *fett*: graisse.

APPENDICE

LE FRANÇAIS ET L'ART MILITAIRE [1]

La bibliothèque de notre Ministère de la Défense Nationale possède quelques spécimens curieux de traités allemands relatifs à l'art militaire au XVIII[e] siècle. Le plus ancien est le traité de fortification de von Bogsdorff, publié à Augsbourg en 1714 [2] ; les plus récents sont la traduction, par J.-F. von Schönfeld, du traité français de Duteil sur les manœuvres contre la cavalerie, parue à Berlin en 1785 [3], et la traduction du règlement de manœuvres de l'infanterie suédoise, donnée par Klein à Dresde l'année suivante [4]. Entre ces deux dates, nous avons pu consulter un second traité de fortification, de Léonard Christoph Sturm, publié en 1718 à Augsbourg [5] ; le règlement de manœuvres

1. Cet appendice est presque exclusivement l'œuvre de M. Max Fuchs, que mes lecteurs connaissent bien, puisqu'il a déjà bien voulu me prêter son concours dans l'étude des mots scientifiques au XVIII[e] siècle. Je tiens à le remercier ici une fois encore de son obligeante amitié. J'ai surtout voulu indiquer, par un exemple, ce qu'il y a à découvrir dans les rapports entre le lexique français technique et les lexiques étrangers. Rien ne montrera mieux l'autorité de la France dans les sciences et les arts à cette époque.

2. Pour une raison qui sera expliquée plus loin, nous reproduisons les titres de ces ouvrages en respectant le mélange des lettres gothiques et des lettres latines.

« Neu Triumphirende / Fortification / auf allerley Situationen, defensive und offensive / zu gebrauchen. /

Erstes Opus / Handlet wie man die Royal=Festungen und Citadelle / Auxiliar=Werke und Contra-Approschen, Retrenchementer und Feld=Schanzen / auf alten und neuen Plätzen regular und irregular in Eyl und mit Weile mit kleinen / als auch ansehnlichen Unkosten auß siben wichtigen approbirten Militarischen Haupt=Maximen / vergestalten, disponiren, erbauen, und vertheidigen möge daß ein attaquirender Feind / ehender ermüden müsse weder obsiegen könne / dem Publico und einem jeden curiosen Gemüthe zum besten auß Grund / richtiger und Theils selbsteigener Kriegs=Erfahrung verfasset und mit / vielen schönen Figuren erklärt. /

Von Ernst Friedrich Baron von Bogsdorff / der Römisch Kaiserl. Majestät bestellten / Ober-Ingenieur. /

Mit Römisch Kaiserl. Majestät allergnädigst ertheilten Special-Privilegio ».

(Un vol. in-4 oblong de 398 p. ; Augsbourg, 1714).

3. Manöuvers für die Infanterie, durch welche sie der Kavallerie nicht nur Widerstand leisten, sondern dieselbe auch mit Vortheil angreifen kann. Aus dem Französichen des Ritters Düteil, Major bey dem Regiment de Toul des königlichen Artillerie-Corps, verschiedener Akademien, übersetzt von J. F. von Schönfeld, Lieut. in herzogl. wirtumb. Dienst. Berlin, 1785, in-12.

4. Allerneuestes Königlich-Schwediges Reglement für den Dienst des Fuszvolks im Felde und zu Hause im Lande, übersetzt von L. v. Klein, Lieutenant in neuenten Churfürstlich-Infanterie Hannöverschen Regiment Sachsen-Gotha. (Dresde, 1786, in-8°).

5. Freundlicher Wett=Streit der Französischen, Hollandischen und Teutschen Krieges=Bau=Kunst, worinnen die Befestigungs=Manier des Hrn. von Vauban an Neu=Brisach, die beste Manier des Hrn. von Lochoorn, und zweyerley Vorstellungen der Hrn. L. L. Sturms publicirten und nach des weit=berühmten Hrn. George Rumplers Maximen eingerichteten Manier in achzehnten accuraten Rissen mit allen nöthigen Umständen vor Augen geleget nach den Bau=Kosten und Raum, durch einen ausführlichen Calculum übergeschlagen und gantz unpartheyich gegen einander in Vergleichung gestellet werden. Cum Privilegio Sac. Cæsar. Majest. Augsbourg, 1718, in-f°. (L'ouvrage est dédié au Prince Eugène).

officiel de l'armée autrichienne en 1749[1]; la copie manuscrite d'un ouvrage considérable de v. Schmettau, datée de 1773[2]; enfin un album de dessins non datés, mais signés d'un bas-officier de l'Électeur de Saxe, roi de Pologne, ce qui le situe vraisemblablement vers le milieu du siècle[3]. Nous aurions voulu comprendre dans cette liste des ouvrages sur l'artillerie, mais la Bibliothèque n'en possède aucun de langue allemande[4]. Le petit lot de livres sur lequel a porté notre enquête sommaire représente non seulement différentes époques, mais différentes régions d'Allemagne : Autriche, Saxe et Prusse, et différentes espèces d'ouvrages. Cette variété nous permet de ne pas confondre les affectations personnelles, les tics d'un auteur, avec les habitudes et les tendances à peu près générales de ce langage militaire.

Partout il se mêle à l'allemand une quantité appréciable de mots étrangers : dans les cent premières pages de Bogsdorff[5], nous en avons relevé 180, dont 12 sont empruntés purement et simplement au latin[6], et 14 autres sont des racines latines plus ou moins germanisées[7]; une vingtaine viennent de l'italien[8]; le reste, c'est-à-dire les trois-quarts, sont des emprunts au français.

Le théoricien Sturm appelle le grec à la rescousse, mais il fait également une part très large au français, un français parfois incertain et baroque[9]; le bas-officier Hoijer n'italianise guère, mais il latinise, un peu à tort et à travers : sa *Specification* (Table des planches) nous annonce un *Bataillon quarre* **auf der Stelle in Form eines** *Quadrats*, et, au numéro suivant, **in Form eines** Parallelogrammi ; six ou sept pages plus loin, on trouve encore : **Ab=Marsch mit** *Compagnien successive*. Pourtant chez lui aussi les mots fran-

1. **Regulament und Ordnung nach welchem sich gesammtes Kaiserlich=Königliches Fuß=Volk in denen in diesem ersten Theil enthaltenen Hand=Griffen und allen andern Kriegs=** Exercitien **sowol als in denen in dem zweyten Theil vorgeschriebenen Kriegs=Gebräuchen zu Feld, Besatzungen und überall gleichformig zu achten haben.** Vienne, 1749, in-8°. (Le règlement est précédé d'un édit de Marie-Thérèse qui en prescrit l'application).

2. **Einrichtung des Krieges=Wesens für die Preußische** Infanterie **zu Friedens=Zeiten.** (Mss., 3 vol. in-8°, Bibl. Min. D. N., A'd 503).

3. Représentation de touts [sic] les exercices de l'Infanterie saxonne, appliquée sur l'état de la garde du corps des grenadiers de Sa Maj. le roi de Pologne et électeur de Saxe. — Invent. et design. par Jean Hoijer, Bas-Officier du corps des Ingenieurs. (In-f°. Bib. Min. D. N., A'd 414. Les légendes des dessins sont en allemand).

4. Le Catalogue du Min. de la D. N. ne mentionne à cette époque qu'un seul ouvrage de cette nature édité en Allemagne, et c'est un livre français (*Œuvres diverses de M. Belidor concernant l'artillerie et le génie.* Amsterdam et Leipzig, 1754, in-8°). Aussi bien est-ce en français qu'écrivent et l'auteur de la *Description de l'artillerie ...de Frédéric-Guillaume, roy de Prusse* (Mss. in-f°, A't 48), le Danois de Scheele (*Mémoires d'Artillerie,* Copenhague, 1778), et le Suédois d'Ehrenmalin (*Théorie du jet des bombes,* Paris, 1788).

5. Il va sans dire que nous avons fait seulement des sondages, mais nous les avons poursuivis jusqu'au moment où les termes nouveaux n'apparaissaient plus que de loin en loin. Un dépouillement complet, qui ne serait certes pas dénué d'intérêt, ne modifierait pas sensiblement, croyons-nous, les proportions que nous avons constatées, et ne révélerait guère de nouvelles tendances.

6. *Artificia* (= brûlots), *Casus* (= Cas, hypothèse considérée), *Centrum* (= centre d'une ville), *Commercium, defensive* (adv.). *offensive* (adv.), *Practica, Requisit* (= approvisionnements), *in salvo* (= en sûreté), *Situs* (= position stratégique).

7. *Defension, Delineation, delin***iren**, *ordin***iren**, *Positur, practis***iren**, *præst***iren**, *Prospect, reflet***iren**, *regul***iren**, *salv***iren**, *succurr***iren**, *triumph***iren**.

8. *Allarm***iren**, *Bilanze, Cartatsche, Cazematte, Circumferenze* (écrit également *Circumferen***ß**), *Contra-Mine, Contra-Scarpe, Corridor* (= chemin couvert), *Cortine, Fasce, post***iren**, *Massa, Poste, Quadrat, Retirada* (= mouvement de repli), *Sappe, Scala, Scarpe, scarpirt, Terreno.*

9. Il avoue dans l'Introduction qu'il n'a jamais fait la guerre ; néanmoins il se défend d'avoir jamais rien proposé « **das in der That** irraisonnabel **oder** impractibel **ist** » ; ses ennemis même, ajoute-t-il, ne pourront pas dire « **daß ich mich in einigen Puncten wider die** Praxin **des Krieges verlauffen oder mit** raisoniren prostituiret **habe** » — ce qui signifie seulement, espérons-le ! « tenir des raisonnements aventureux ». La dédicace et l'introduction, l'une et l'autre pédantesques au possible, nous ont fourni, pour 100 termes étrangers, environ 58 mots d'origine française et à peine 36 d'origine latine.

çais ou d'origine française dominent : on en trouve dans les titres de 17 planches, sur 29 ; la légende de la première planche énumère 12 grades ou emplois : 3 portent des noms français[1].

Ce mélange ne doit pas surprendre, surtout chez un officier d'une arme savante : le latin est encore à cette époque la langue scientifique, et Léonard de Vinci reste le classique de la fortification. Mais le français, grâce à Vauban sans doute, a déjà relégué ses rivaux à l'arrière-plan, et il bénéficiera bien plus que l'allemand de leurs reculs ultérieurs. Le règlement des troupes de Marie-Thérèse, postérieur de trente-cinq ans au traité de Bogsdorff, utilise encore un certain nombre de mots latins[2], mais il les traite de la plus singulière façon : *Tempus*, ou plus exactement l'italien *Tempo*, est affublé d'un datif pluriel *Tempis*, qui lui sert peut-être aussi de génitif pluriel ; on trouve aussi *Commandis*, datif pluriel de *Commando*[3]. *Dispositiones* (p. 197), *Evolutiones* (p. 274), *Observationes* (p. 250), sont des pluriels latins ; mais *Division* hésite entre la forme latine *Divisiones* (p. 2) et la forme française *Divisions* (p. 90) ; au génitif singulier, il tend à se germaniser (*Divisions*-**Feuer**, p. 136), mais au datif pluriel on trouve tantôt *Divisionen* (p. 128) et tantôt *Divisions* (p. 134) ; *Exercitium* (p. 14) garde son génitif et son locatif (*Exercitii-Regulament, in Exercitio*), mais au pluriel il se décline à l'allemande : in allen **Kriegs**-*Exercitien* (titre). Parmi les innombrables infinitifs en **iren**, ceux qui proviennent du latin ne sont plus qu'une infime minorité : un seul contre 15 d'origine française, telle est la proportion que nous ont indiquée plusieurs sondages, faits en divers points du livre.

L'italien résiste mieux : *Parola* (= mot d'ordre), *Regiments-Cassa*, *Poste*, *Accuratesse*[4] témoignent encore de son influence ; *Faquottis*ten (= joueurs de basson, p. 3) a la même origine, mais *Hauboïs*ten est formé sur le français *Hautbois* et non sur l'italien *Oboe* ; *Contra-Marche* (p. 195) est concurrencé par *Contre-Marche* (p. 237) ; le recul est également sensible.

Quand approche la fin du siècle, le français a complètement évincé les concurrents, ou peu s'en faut. Le témoignage du Prussien Schmettau et celui du Saxon Klein, à treize ans d'intervalle, permettent de suivre le mouvement. On trouve encore chez le premier quelques bribes d'un latin barbare : *effective* (adv.), *punctirt*[5] ; on rencontre encore l'*Auditor* parmi les officiers supérieurs, mais on lit, p. 139 : **Eine** *Auditeur*-**Besoldung**. Parmi les 110 termes étrangers relevés dans le petit volume de Klein (230 pages), pas un seul qui vienne directement d'Italie ; *Terreno* a fait place à **Terrain** (p. 9) ; *Retirada* (*Retirade* chez Sturm) est devenu **Retraite** (**das** *Retiriren*

1. *Avanc***iren**, *Battaillon, Capitain, Charg***irung**, *Decharge, Défilée, Division, exerc***iren**, *Hautbois, Lieutenant* (et *Premier Lieutenant*), *Major, en Parade, Ploton* (sic), *retir***iren**, *salut***iren**, *Sergeant, Tambour* (et *Regiment — Tambour*).

2. Dans la « Titulatur » notamment ; on trouve au dernier rang des officiers supérieurs, immédiatement avant les capitaines, un *Auditor* et des *Secretarii*, probablement des officiers de justice militaire et d'administration.

3. Il est recommandé (p. 15) de faire exécuter avec énergie (**frisch machen**) chaque *Tempo* du maniement d'armes ; mais on lit, p. 20 :

.....**zusammen in gleichen** *Tempis* **die** Salutirung **machen**.....

.....**in Ansehung deren** *ordinairen Tempis*.....

et, p. 62 :

.....**bey denen geschehenden** *Commandis*.....

4. Il est recommandé (p. 15) aux chefs de corps d'obtenir pour les mouvements de maniement d'armes un ensemble irréprochable : « **zur genauesten Befolgung**, Accuratesse **und Gleichheit unfehlbar bringen** ».

5. **Paar die jährlich** *effective* **geliefert werden**... (p. 160).

...**die** *punctirten* **Linien**... (p. 627).

chez Schmettau); *Exercitium*, conservé avec un génitif germanique par Schmettau, a disparu devant Exercis[1].

Une bibliographie assez révélatrice nous explique ces faits : elle comprend 11 ouvrages allemands, 7 français, 1 anglais, 1 hollandais, et pas un seul ouvrage italien.

Ces termes empruntés s'assimilent très lentement et mal. Nous avons déjà signalé leur morphologie incertaine; on pourrait se demander si cette incertitude ne va pas croissant. Bogsdorff, en général, décline à l'allemande les mots français; on trouve cependant chez lui *Profile* au gén. pl. et *furieuse* au dat. pl.. Simples fautes d'impression? Il se peut; mais le nom. pl. *Ingenieurs* est nettement en contradiction avec l'usage ordinaire de l'auteur.

Chez Sturm, on relève *Bastions* au gén. pl. ; *Coffres* au dat. pl. ; Bombardements au dat. pl., bien qu'il soit écrit en lettres allemandes. Par contre *Ingénieur* est décliné comme un mot allemand (gén. s. *Ingénieur*s, dat. pl. *Ingenieur*n).

Le règlement autrichien de 1749 hésite entre *Tambours* et *Tambour*en; il écrit côte à côte *Retranchements* und *Trenche*en. Le bas-officier Hoijer écrit *Grenadiers* au nom. pl. Schmettau écrit de même *Allignements*, *Cordons*; *Brigadiers* au gén. pl. ; au nom. pl. il écrit *Officier* et Unter-*Officiers*. Et ces mots se rencontrent à côté des gén. s. Pelotons, *Chefs*, des acc. pl. *Recrut*en, *Casern*en.

Chez Klein les formes germanisées Offizier, *List*en (nom. pl.) Detaschements (gén. s.), Detaschementern (dat. pl.), Range (dat. s.) voisinent avec les pluriels français Chefs, Dispositions, Flanqueurs, Trupps. Des formes françaises et des formes germanisées se mêlent : Die Stellen und Situations; Patrouillen, Detaschementer, Fourageurs, Convoyen.

De même Schönfeld, à côté des pluriels Divisionen et Flanken, emploie Flankeurs, Phagnions, Retranchements, et, ensemble, Reglements und Ordonanzen.

On a si bien la notion que ce vocabulaire est étranger que, pendant longtemps, on en distingue typographiquement les mots. Klein et Schönfeld, qui publient en 1786, sont seuls à les imprimer en lettres gothiques comme les mots allemands ; tout le monde avant eux écrit au moins les radicaux en lettres latines, comme faisait Sperander ; le copiste de Schmettau se conforme à cet usage, exactement comme les imprimeurs. Là encore, toutefois, quelque incertitude : Bogsdorff écrit Approche, Petard, Potentat, mais *Banquet* (= banquette), *Posterität* ; il écrit tantôt Bombardiren, Minen, et tantôt *Bombard*iren, *Min*en ; Sturm écrit, dans la même page, Bonnetten et *Bonnet* (= bonnette, t. de fort.) ; Bombe, Manier et *Maxime* ; il écrit en lettres latines *Batter*ien, *Berme*, que Bogsdorff écrit en lettres allemandes; Schmettau, postérieur de plus d'un demi-siècle, écrit Bataillon, Regiment, mais *Compagnie*[2].

On n'en soumettait d'ailleurs pas moins ces mots latins ou français au

1. Salwenfeuer im Retiriren (Schmettau, I, table des mat.). Von dem Verhalten der Detaschement (sic) bey einer Retraite (Klein, p. 132). Eintheilung des Preußichen (Schmettau, *ibid.*) Von dem Exercis (Klein, p. 218).

2. Mêmes hésitations dans le dictionnaire de V. Egger, dont la typographie est pourtant soignée; il imprime : Approchen, Banquette, Bataillon, Batterie, Berme, Bonnettes, Compagnie, Potentat; mais : Bombardiren, Bombe, Manier, Mine, Petarde, Regiment.

mécanisme de la dérivation et de la composition [1] ; de là, l'extraordinaire pullulement des infinitifs en iren et des noms d'actions en irung, qui ne s'arrêtera pas durant tout le siècle et que H. Heine raillera encore au siècle suivant. Chacun des auteurs examinés nous en a fourni quelques spécimens nouveaux.

Chez Bogsdorff :

Accordiren, allarmiren, attaquiren, auszbarquiren, bombardiren, canoniren, causiren, chargiren, combattiren, commandiren (= dominer), conserviren, contra-miniren, deliniren, dependiren, detaschiren, disputiren, dominiren, einbarquiren, employren, examiniren, fischiren, flanquiren, forciren, fortificiren, glassiren, incommodiren, loschiren (= loger), Loschirung, manquiren, miniren, Minirer, obligiren (= contraindre), ordiniren, partighiren, passiren, postiren, practisiren, præstiren, proportionniren, rasiren, reflectiren (= réfléchir à quelque chose), reguliren, repariren, Reparirung, reserviren, sich retiriren, ruiniren, Ruinirung, sich salviren, sappiren, scarpiren, secundiren, separiren, situiren, succuriren, superiren, transportiren, traversiren, valliren (p. falliren = manquer ?).

Chez Sturm :

Communiciren, Conquetirung, defendiren, discurriren, prostituiren v. p. 5, n. 13), publiciren, raisoniren, recuperiren, submittiren, tentiren, urgiren = hâter ?), Vindicirung.

Dans le règlement autrichien :

Adjustiren, avanciren, avertiren, blessiren, commandiren (= donner un ordre), confundiren, continuiren, contre-marchiren, corrigiren, doupliren, exerciren, expliciren, formiren, marchiren, observiren, operiren, paradiren, prœsentiren, rangiren, roulliren (= assurer un service par roulement), salutiren souteniren, tractiren.

Chez Schmettau :

Sich aligniren, Changirung, defiliren, dividiren, visitiren.

Chez Schönfeld :

Einlogirung, fouragiren, Fouragirung, Kantonirung, Paszirung, patrouilliren, rekognosciren, rekrutiren.

Les composés viennent rarement de France, sauf peut-être un petit nombre d'expressions techniques : *Polygone intérieur, Polygone extérieur, Seconde Flanque* (sic), chez Bogsdorff ; *Contrebatterie, Tours bastionnées, Place d'armes*, chez Sturm ; *Point d'appui, Point de vue*, que Schönfeld trouvait sans doute chez Duteil.

En général les expressions françaises tendent à se décomposer ou bien à se germaniser : les mots-outils sont traduits : *en Parade, en Marche* sont seuls employés dans l'album de Hoijer, mais dans le règlement autrichien, à peu près contemporain, *en Parade* est concurrencé par in *Parade*. Le résultat est tout à fait étrange lorsque la préposition est au milieu du groupe : Marie-Thérèse règle les honneurs qui doivent être rendus à la *Suite* von *Distinction*

1. A la vérité le fait n'a rien d'extraordinaire : en effet des hybrides franco-allemands comme *Canal*chen, auß*barquiren*, *rebell*isch, qu'on trouve dans Bogsdorff (pp. 85, 72 et 66), ne sont pas plus étranges que les hybrides anglo-français : *wagons, dérailler, sportif*. Seulement, chez nous, un terme étranger ne se met guère à proliférer qu'une fois adopté par la langue, et naturalisé. Même de nos jours, malgré le journal, *turfiste* reste un mot de champs de courses, *handicaper*, bien qu'un peu plus répandu, rencontre encore de la résistance, *bolchévisme* reste un mot de polémique, et son pendant logique *menchévisme* est inconnu. Il ne semble pas que ce soit le cas de cet allemand militaire : les mots français paraissent avoir « provigné » tout de suite.

qui accompagne un grand personnage ; Schmettau distingue dans une colonne la *Division* von der *Tête* et la *Division* von der *Queue*.

Certaines expressions résistent cependant, sans doute parce qu'elles faisaient partie d'une nomenclature réglementaire : Schmettau parle de l'*Adjudant de Jour* (p. 330) et Klein du General en chef (p. 9), bien qu'il énumère ailleurs (p. 239) le matériel d'attelage « in Reserve ».

Si la transformation se poursuit, l'expression analytique française fait place au mot composé : à côté de *en Ordre de Bataille*, le règlement autrichien emploie in *Ordre de Bataille*, puis in *Bataille*-Ordnung. Les composés de ce type sont les plus fréquents. Parfois ils sont obtenus par la simple application à des éléments français des règles de la construction allemande : les *ordres généraux*, les *officiers subalternes* deviennent chez Klein General Ordres, Subalterne Offiziere ; le *Tour de Service* est appelé Offizier-Tour. Déjà Hoijer parlait de *general Decharge*, et Sturm appelait *formal-Attaque* ce que le français appelait sans doute une « Attaque en Règle ». Mais le type le plus répandu allie un terme nettement germanique au terme français : *Bastion*s-Spitze, *Circumferentz*-Besatzung (Bogsdorff) ; *Ingenieur*-Kunst, *Separation*s-Graben, Travers-Wälle (Sturm) ; *Civil*-Stande (Schmettau) ; Cassations-Strafe. Le terme français peut aussi bien être le complété que le complément : Feld-*Batterien*, Kriegs-*Raison*, Land-*Horizont*, Wall-*Circumferentz*, Walls-*Bresche* (Bogsdorff) ; Tages-Rapport (Klein) ; Stabs-*Capitain* (Schmettau).

Dans le petit livre de Klein, où l'on peut établir une statistique à peu près exacte, les composés de cette espèce représentent environ 30 pour 100 des mots non allemands. Ils abondent également dans le gros volume du règlement autrichien, qui ne recule même pas devant les formations compliquées, véritables monstres : in den *Ordre de Bataille-Distanz*en (p. 8) ; in dem *Grenadier*-Unter *Officiers-Exercitio* (p. 7). Schmettau parlera lui aussi de Unter-*Officier*-und Gemeine-*Invaliden*-Häuser (p. 21), et Klein renverra aux règles générales exposées « in dem Exerciz-Evolution, Chargier und Manöuvrir-Reglement » (p. 49).

*
* *

Dans quelle mesure ce vocabulaire franco-allemand fut-il usité dans les armées ? Dans quelle mesure était-il nécessaire, ou du moins utile ? Dans quelle mesure témoigne-t-il d'une diffusion véritable du français parmi les militaires allemands ?

Il pourrait bien y avoir quelque affectation de pédant, ou d'aristocrate, dans cet emploi de la langue étrangère à la mode, et l'exemple d'un Sturm ne prouverait pas grand'chose, puisque nous pouvons deviner par sa préface qu'il rencontrait quelque résistance chez les professionnels. Mais Bogsdorff prétend écrire pour un assez grand nombre de lecteurs, « dem *Publico* und einem jeden *curiose*n Gemüthe », et nous avons la preuve matérielle que son ouvrage fut un ouvrage scolaire : l'exemplaire que nous avons eu entre les mains porte l'ex-libris du Faendrich (aspirant) Scheidler.

Mais ce mélange bizarre d'allemand et de français ne devait pas être intelligible seulement aux futurs officiers : il devait être compris tant bien que mal de la troupe. Le règlement de Marie-Thérèse, comme le manuscrit de Schmettau, comme les ouvrages de Klein et de Schönfeld, contiennent des commandements, des formules de service où les mots français abondent :

Règlement autrichien :

Schwenkt zum Bajonet! (p. 114) ;
Ergreift Lunten und *Grenaden !* (p. 119) ;
Auf eure vorige *Distanz, March !* (p. 126) ;
Habt Acht! Man wird sich *en ordre de bataille rang*iren ! (p. 129) ;
Peloton ! *Marche* (sic) ! (p. 146) ;
Peloton ! *Fronte !* (p. 149).

Schmettau :

Contremarsch ! Rechtsum ! (p. 356) ;
Halt ! Front ! (p. 358) ;
Mit Pelotons ! im *Avanciren chargiret !* (p. 373) ;
Grenadier rechts-Musquetier linksum, formiret das Bataillon ! (p. 461) ;
Das Batallon soll *chargiren* ! Gebt Achtung ? Praesentirt das Gewehr ! (p. 479).

Klein :

Wer da ? Patrouille vorbey ! (p. 24) ;
Avancir ! Geb mir die Losung ! (p. 42) ;
Die Reveille des Morgens (p. 46) ;
Von der Bagage (Titre, p. 83).

Schönfeld :

Das Bataillon formirt die Kolonne ! (p. 18) ;
Schlieszt die Interwalle ! (p. 24) ;
Duplirte Sektion, Marsch ! (p. 33) ;
Rechte Flanke ! fertig an, Feuer ! (p. 44).

Il paraît certain aussi que la troupe connaissait les noms français des objets d'habillement énumérés par Schmettau : *Cordons* für die Hüten (p. 160), *Collerette* oder Halbboberhemde (p. 203) ; das *Camisol*, oder die Weste (p. 272). Nul n'ignorait que le *Major de Jour* devait veiller à ce que les denrées fussent vendues nach der *Taxe* (pp. 322 et 324).

On peut donc assurer, semble-t-il, que les termes français faisaient réellement partie de la langue technique de tous les officiers ou bas-officiers et qu'un grand nombre même étaient compris par la troupe.

Ces emprunts étaient-ils nécessaires ? L'allemand ne possédait-il pas alors de mots capables d'exprimer aussi bien les mêmes choses ? Si ! car on aperçoit, dans le dernier quart du siècle, un effort pour éliminer ces éléments étrangers : Schmettau s'efforce de traduire quelques termes : Die *Distence* oder der Raum (p. 382) ; das Krankenhaus oder das *Lazareth* (p. 333) ; il voudrait nommer en allemand véritable au moins les plus hautes charges de l'armée, et il se borne à mettre entre parenthèses le terme français correspondant : Feld-Herren (*Generals*), Oberaufseher (*Inspecteur*) (pp. 13 et 49). De même Schönfeld explique sägenformige Stellordnung, qu'il crée peut-être, par « *en crémaillère* », qu'il trouvait sans doute chez Duteil, mais qui devait être compris de ses lecteurs. Klein recommande (pp. 185 et suiv.) pour la défense d'un groupe de bâtiments (Maßives Gebäude) de pratiquer dans les murs des « Crenaux oder Schiezlöcher » ; s'il laisse au Trenschee-Major son titre officiel et presque français, il désigne par un terme allemand, Laufgräben, les boyaux que cet officier doit surveiller (p. 194) ; il emploie concurremment le français Chef et l'allemand Befehlshaber, sans qu'on puisse apercevoir une différence de sens entre les deux.

Il est facile néanmoins de voir pourquoi le français résistait : il fournissait bien souvent un terme commode, bref, unique, où l'idiome national ne disposait que d'un composé encombrant ou de quelque périphrase encore pire. Quand Bogsdorff remplace *Bastions*-Spitze par *Pönte* (= pointe, p. 13), Fuß-Banckt par *Banquet* (= banquette, p. 15), quand Sturm préfère (p. 59) à steiner Thurm, qui est vague, le nom technique *Orillon*[1] ; quand Schmettau explique Befehlshaber-Stelle par *Gouvernement* (p. 13) et Neben-Befehlshaber des *Regiments* par *Commandeur* (p. 42), tous doivent trouver assurément que cette nomenclature étrangère, dont le sens est bien déterminé, est un peu plus simple et maniable que les équivalents proposés.

Aussi, dans les ouvrages les plus anciens, aperçoit-on à peine quelques velléités de résistance. En acceptant le mot importé, on s'efforce seulement d'en tirer des dérivés d'aspect allemand : à *Bombardement* et *Reparation*, employés par Sturm en 1718, Bogsdorff préférait, en 1714, das Bombardiren et die Reparirung ; encore faut-il observer que le plus germanisant des deux est le plus ancien. Faut-il voir là un symptôme de progression du français? Le fait est trop menu et trop isolé pour qu'on en puisse en tirer une conclusion.

Mais voici qui paraît bien révéler une certaine affectation de gallomanie. A quelques lignes d'intervalle, le règlement autrichien écrit (p. 14) : « Deswegen soll man... durch gesammte *Officiers* die *Battaillons* zu *exerciren roulliren* lassen..... ».
puis : « ...soll der Hauptmann die Unter-*Officiers* im *Exercitii-Commando* bey der *Compagnie* je zu Zeiten wechslen (sic) lassen. ». Pourquoi ce baroque *roull*iren, alors que wechslen est connu et courant? Arrivait-il souvent qu'on fabriquât de la sorte un barbarisme parfaitement inutile, quand la langue nationale fournissait un mot sans défaut? Que nous apprennent là-dessus les dictionnaires du temps[2]? Voici toute une série de termes employés par Bogsdorff et Sturm, et qu'on ne trouve pas dans la partie allemande-française de A ni de B ; par contre la partie française-allemande en donne des traductions satisfaisantes, que nous reproduisons[3] :

Attaque (Angriff)* ; *attaquiren* (angreifen)* ; *Campagne* (Feldzug)* ; *capabel* (fähig)* ; *causiren* (verursachen) ; *Cavallerie* (Reuterei) ; *Cavallier* (Reuter) ; *combattiren* (schlagen, streiten) ; *communiciren* (mittheilen)* ; *Compensirung* (Vergeltung) ; *complet* (vollkommen)* ; *Confusion* (Verwirrung)* ; *Conjuncturen* (Umstände)* ; *Conquetirung* (Eroberung)[4] ; *conserviren* (erhalten)* ; *Consideration* (Betrachtung, das Bedencken)* ; *Construc-*

1. « Orillon : terme de fortification. Bastion à orillons, bastion aux côtés duquel il y a des avances, des épaulements de figure ronde ou carrée pour couvrir le canon qui est dans le flanc retiré » (Littré). — Notre rue de l'Orillon (Paris, XIe) conserve le souvenir d'un ouvrage de ce genre, couvrant l'enceinte de Louis XIV, au Nord du faubourg du Temple.

2. Dans ce qui va suivre, nous renvoyons aux trois recueils suivants que nous désignons par les lettres A. B. C. :

A. — *Wohlredendes Deutsch-Französisch-Lateinisches Wörter-Buch* .....Francfurt am Mein, Jean David Zunners, 1638 (Bib. Brunot);

B. — *Neues und ausführliches Dictionarium oder Wörter-Buch in dreyen Sprachen also Deutsch Französich und Latein*..... Genf, Kramer und Perachon, 1695 (Bib. Brunot) ;

C. — *A la Mode Sprache der Deutschen oder Kompendieuses Hand-Lexicon*..... von Sperander (Gladow), Nürnberg, Buggel und Seitz, 1728 (Bib. Univ. Strasbourg).

3. Nous avons pris seulement A et B comme termes de comparaison, parce qu'ils sont antérieurs à nos textes ; mais il était intéressant de montrer qu'un bon nombre de ces mots avaient été assez rapidement adoptés pour que Sperander les enregistrât dans C. — L'astérisque indique les mots qu'il a recueillis.

4. C donne seulement *conquetiren*.

tion (Bau, Gebau)*; *construiren* (bauen)*; *Continuation* (Fortfahrung, Fortsetzung)*; *Flanc* (Seite)[1]; *Fortification* (Bevestigung)[2]; *fortificiren* (bevestigen)*; *Guarnison* (Besatzung)*; *Magazin* (A : Rüstkammer — B : Rüsthaus, Vorratkammer, Zeughaus)*; *occupiren* (AB : einnehmen — B : besetzen)*; *Occupirung* (Einnehmung); *partighiren* (theilen); *Passage* (Pasz)*; *Positur*, *Postirung* (AB : Gelegenheit, — A : Lagerstatt); *Pünte* (Spitze); *resistiren* (wiederstehen)*; *Retirada*, *Retraite* (Abzug)*; *ruiniren* (A : umkehren, — B : verheeren, — AB : verwüsten)*[3]; *sappiren* (untergraben)*[4]; *secundiren* (beystehen)*; *simpel* (AB : einfältig, — B : einfach)[5]; *situiret* (gelegen); *Sortie* (Ausfall)*[6].

A côté de ces gallicismes peu défendables, il en est d'autres aussi en faveur desquels on ne pourrait alléguer, semble-t-il, que des arguments médiocres : *Approsche**, *Bombe*, *Correspondentz**, *correspondiren*, *Mortier*, *sich retiriren*, paraissaient-ils moins lourds, plus maniables, que Laufgraben, Feuerkugel, Ubereinstimmung (ou Zusammenstimmung), übereinkommen, Feuermörsel, sich zurückbegeben ? A la rigueur, on comprendrait que *Ingenieur** ait été préféré au pesant Kriegs-Baukunstler de A et de B ; mais, en général, les avantages du terme français ne sont guère apparents.

Dans quelques autres cas, le désaccord entre les lexiques ferait peut-être soupçonner certaines hésitations de l'usage : Bogsdorff explique Anfall par *Action* (Der Feind ist obligirt seinen ersten Anfall oder Action bei dem Feldgraben zu thun) ; or A et B traduisent Anfall par *Assaut*, *Attaque* (*Impetus*) : il semble bien que Bogsdorff entende par *Action* toute opération tactique (travaux, reconnaissances, feux, etc...). Voici des exemples analogues :

Ausz- und einbarquiren (Bogsdorff, p. 72, règle 8 = AB all.-fr.) ; s'embarquer = zu Schiffe gehen ; Embarquement = das Einsteigen in ein Schiff (AB) ; débarquer = aus dem Schiffe aussteigen (AB), debarquiren (C).

Cordon (t. de constr.) — Sturm, p. 14 : Wenn man den Wall des innern Ravelins auch noch vier Fusz unter dem Cordon fassen wolte. — A traduit par : die Zinne der Mauern ; B par : Mauerkron, Mauerkrantz. C traduit par Mauerband, mais signale l'emploi technique : « Der steinerne Rand oben an der Futter-Mauer einer Vestung wo die Brustwehr sich erhebt ».

Situation (= position stratégique) (Bogsdorff, p. 8, § 3 : eine von Natur schwache Situation. — A : Lager, Lägerstelle ; B : Gelegenheit.

Reparation — Sturm, p. 26, n. 2 : zu Reparation des Hauptwalls.

Reparirung — Bogsdorff, p. 54, § 13 : die Reparirung seiner zerstörten Wercke verhindern. — A : Wiederanstattung, Ersetzung ; B : Wieder ausbesserung.

Un historien de la langue allemande pourrait seul dire si les flottements de l'usage autorisaient les gens de métier à se servir d'un terme étranger plus

1. C donne seulement le pluriel *Flanken*.
2. C donne seulement *Kriegsbaukunst*.
3. C le traduit par : verheeren, verderben, verwüsten, niederreissen, zu Grunde richten, zerstören, zernichten. Ce ne sont donc pas les mots allemands qui manquaient.
4. Il est curieux de voir C le traduire par *Miniren*, un autre mot français.
5. C revient à la forme française *simple*.
6. Pour C, le mot désigne à la fois l'attaque faite au dehors par la garnison d'une place et les ouvertures pratiquées dans un ouvrage en vue de cette attaque, et il décrit le dispositif que ce mot désigne pour les ingénieurs militaires : « In specie, heiset es auch ein Durschschnitt, welcher dursch die Glacis der Places d'Armes geschnitten wird vorne mit einem Schlag-Baum und hinten mit einem Gatter-Thor verwahret, an den jenigen Orten wo die Thore durschgehen ».

précis ; nous nous bornerons à poser la question. Parfois, cependant, nous serions tentés d'être affirmatifs, l'hésitation des lexicographes eux-mêmes étant visible :

Infanterie (Sturm), + AC, B (all.-fr.) : Infanterey = Fuszvolk ; ⊖ B (fr.-all.), qui donne seulement Fuszvolk [1].

Miniren + C, B (minieren), A (all.-fr.) ; ⊖ A (fr.-all.), qui donne seulement untergraben.

Minirer (Bogsdorff), + B (Minierer) ; ⊖ A (all.-fr.) ; + A (fr.-all.), C donne *Mineur*, qu'il traduit par Minirer.

Palissade (Bogsdorff), + AC ; A (fr.-all.) donne à la fois Palissade et Pfahlwerck ; B (all.-fr.) ne donne que Palissaden ; B (fr.-all.) ne donne que Pfahlwerck.

Passiren (Bogsdorff, p. 10, § 9, 5° : « Der an der Vestungs-Wercken passirte Feind ») ; — Sturm ; Einl. f° A², v° : « Die Anzahl der Graben die der Feind nach einander passiren musz » ; + C, B (all.-fr.) ; ⊖ A (all.-fr.), qui donne cependant : Es passirt = celà passe (ferri potest) ; mais — dans A (fr.-all.) : Laisse le passer = laszt ihn passieren. B (fr.-all.) donne seulemont durchgehen.

Port (Bogsdorff), + A et B (all.-fr.) ; ⊖ A et B (fr.-all.) qui donnent seulement Haven. C présente le mot comme italien en ce sens.

Rebellisch (Bogsdorff), + A et B ; mais B (all.-fr.) donne Rebell ; A et B (fr.-all.) traduisent par aufrührig ; B seul par meutmacher. C ne donne que le pluriel rebellen.

Redoute (Bogsdorff), ⊖ A et B (all.-fr.) ; A. (fr.-all.) : Redute, Art von Schantzen ; B (fr.-all.) : Redute, Gattung Schantze*.

Salve (Bogsdorff), ⊖ AB (all.-fr.) ; + AB (fr.-all.) : eine Salve geben. — C ne le donne que dans le composé Salve-Schiessen.

Tumult (Bogsdorff), ⊖ A ; + B (all.-fr.) = désordre (tumultus) ; ⊖ B (fr.-all.) qui donne seulement Aufruhr*.

Voici par contre des termes indispensables que le vocabulaire allemand ignorait. D'abord des termes de mathématiques : *Circumferentz* (Bogsdorff)*, *stereometrisch*, *Trapez* (Sturm), totalement inconnus de A et de B ; *Perpendicul* (Sturm)*, *Perpendicular* (Bogsdorff)*, traduits, dans A, par waagrechte Linie, qui est bien obscur [2] ; dans B. par schnurgerade Linie, qui signifie seulement une ligne tracée au cordeau : *Horizontal* (Bogsdorff)*, que A traduit par « was unter dem Horizont lieget », et B par : « was in unserm Gesichtkreis ist », ce qui est un double contre-sens ; *polygon* (Bogsdorff) : A et B ne le connaissent que comme adjectif ; B seul le traduit par vieleckig ; A s'exprime encore par une longue phrase : « das viel Winckel oder Ecken hat ».

Remarquons toutefois qu'à la même époque ces mots étaient à peine connus de nos savants [3] et que certains n'ont que l'aspect de mots français : *Geometrischer Prospect* (= élévation géométrale)*, *Radical-Linie* (= Diagonale, ou plus exactement demi-diagonale) (Bogsdorff, p. 5, § 13, et p. 12, fig.) ; ⊖ A et B.

Au contraire les termes techniques mis en usage par Vauban venaient

1. + signifie ici comme ailleurs : le mot se trouve dans ; ⊖ : le mot manque à.

2. Le mot est formé sur die Wage = la balance. Wagerecht, en allemand actuel, signifie *horizontal*, comme le fléau de la balance équilibrée.

3. Voir H. L., t. VI, pp. 543 et suiv.

bien de chez nous ; les lexiques allemands les ignoraient pour la plupart :

Bärme (écrit pourtant par Bogsdorff en caractères gothiques), *Bombardement**, *Bonnet* (= bonnette, t. de fort.), *Canal*, *Ciment**, *Coffre*, *Couvreface*, *Cunette*, *enfiliren* (= prendre en enfilade sous son feu)*, *fischirend* (= plongeant, en parlant du tir)*, *Place d'Armes**, *rasant* et *rasiren* (tir rasant)[1], *Revetirung* (= revêtement d'un parapet) et *revetiren**, *Tours bastionnées :* tous ces mots constamment employés par Bogsdorff et par Sturm, ne se trouvent ni dans A ni dans B, pas même comme mots français ;

Brisure (= espèce de pan coupé entre la courtine et les flancs du bastion : « Das Mauerwerck wird an der Brisure bisz an die gerade Courtine fortgeführet — Sturm, p. 30) n'est donné que par B (fr.-all.) comme terme de blason (brisure d'armoiries) ;

bombardiren, n'est donné que par B (fr.-all.), de même que *Banquette* (Banquette du parapet — Die Banquette der Brustwehr) ;

Petard est donné par A et B sous la forme Petarde ; on voit poindre dans B un essai de traduction allemande : la partie fr.-all. propose Thorbrecher, — qui n'est pas très heureux, — mais revient tout de suite au terme français : « Die Petarde an ein Thor anschrauben » ;

Ravelin, ⊖AB (all.-fr.) ; + A (fr.-all.)* ; B (fr.-all.) donne *Ravalin* et l'explique assez gauchement : « Ein vor einem Thor aufgeworffenes sich in die Krümme ziehendes Werck, oder ein Bollwerck zwischen zweyen Thürmen ».

Quelques-uns de ces mots étaient déjà connus en Allemagne, mais avec des sens tout à fait différents : B traduit *lignes parallèles* par : gleich weit von einander stehende Zeile, mais il ignore l'emploi de ce mot pour désigner une tranchée d'approche. *Perspectiv** désigne, dans A et dans B, une lunette d'approche ; B seul connaît le mot français perspective, mais il le traduit par Sehe-Kunst, ce qui ne saurait désigner la « vue perspective » opposée par Bogsdorff à l'élévation géométrale[2].

D'autres faits nous montrent encore combien l'allemand se prêtait mal à l'expression de cette technique. *Sappe* (+ AB all.-fr.) est traduit par « Untergrabung einer Mauren », phrase qui semble désigner l'action plutôt que l'objet[3]. Pour désigner les abris souterrains creusés dans la tranchée, Bogsdorff hésite entre *Logiment*, *Lochement*, *Loschement* et *Loschirung ;* Sturm ajoute à la liste *Logiament :* AB donnent seulement « Faire des logements (munitiones struere) = sich eingraben, mais le nom Eingrabung paraît leur être inconnu. A (fr.-all.) traduit bastion par Pastey — déformation de bastille ; B le traduit par Bollwerck, et tous deux (all.-fr.) traduisent Pastey par *boulevard* : on s'explique dès lors que Bogsdorff ait pris à Vauban le mot *bastion* pour désigner avec précision ce nouveau procédé de fortification.

Dans bien des cas enfin, les hommes de l'art voulurent exprimer par un mot ce que leur langue ne pouvait exprimer que par une phrase, parfois obscure ou peu exacte :

Artillerie : « Die eine mit Artillerie... kan besetzt... werden » (Bogsdorff,

1. C en ce sens ; on y trouve cependant Rasante Linie.

2. « Es gibt zwar noch zweyerley Entwürffe als den Geometrischen Prospect und die Perspectiv » (p. 5, § 13). Il est vrai que B connaît l'emploi de Perspectiv en ce sens (fr.-all., art. *Profil* : « J'ai la vue de Paris en profil = Ich hab eine Abmahlung der Stadt Paris in perspectiv »).

3. Il est vrai que Vestung est couramment employé pour désigner la chose et non l'action ; mais il n'est pas suivi d'un complément d'objet.

p. 46, § 2). — AB = die Stücke ; C = das grobe Kriegs-Geschütz, die Stücke.

Bagage : « Mit Erlassung ihres völligen Laagers und Bagage » (Bogsdorff, p. 55, § 16). — A = der Trosz eines Heerzugs ; B = der Trosz, das Reisezug ; C = ein Heerzug.

Batterie (de canons) : « Ehe er Batterien... zu Stande bringet » (Sturm, p. 26). — = ABC ; A (fr.-all.) « Mettre le feu aux batteries = die Stücke anzünden, loszbrennen ».

Brèche : « Dasz... mit dem Canon keine Brèche in diese Wercke zu legen möglich ist » (Sturm, p. 13). — A = Eine von Geschütz gefällete Mauer ; C = Loch.

Canon : « den Gebrauch des Canons » (Bogsdorff, p. 19, § 1). — AB = Ein Stück Geschützes.

canoniren : « So würde sie das Canoniren nicht erdulden » (Bogsdorff, p. 22, § 2). — AB = beschiessen.

commandiren : « Der Feind musz den Vestungs-Wall mit seinen hohen Feld-Batterien nicht commandiren... mögen » (Bogsdorff, p. 10, 5°). — AB : La ville est commandée du château = Die Stadt kan vom Schlosse beschossen werden*.

Communication : « Damit man... durch diese detachirte Wercke Communication haben kan » (Sturm, p. 2). — AB : La ville a communication avec la citadelle par un pont = Das Schloss ist mit der Stadt durch eine Brücke vereiniget » — Lignes de communication = die Gräben durch welche man von einer Schantz zu den andern sicher und ohne Gefahr kommen kan (A) ; Gräben durch welche man zusammen kommen kan (B).

demanteliren : « Durch die äussere Batterien ziemlich demanteliret » (Sturm, p. 50). — A = Die Wälle und Mauren niderreissen ; B = Die Mauren einer Statt einreissen ; C = demandeliren (faute d'impression ?).

Esplanade : « Über der übrigen Esplanade » (Sturm, p. 28). — A = ein weit ebenes Feld ; B = Ebene, weites ebenes Feld (complanata area)*.

flanquiren : « Wie eine Vestung könne flanquiret verden » (Bogsdorff, p. 3, règle 8). — AB = Thürme zu beyden Seiten einer Mauren machen »*.

Glacis : « Mit... einem 17 Ruthen breiten Glacis » (Sturm, f° B², v°). — A = die Abdachung einer Mauer ; B = die Abdachung des bedeckten Wegs.

Gorge : « Die Place d'Armes... 5 Ruthen zur Gorge bekommen (Sturm, f° B², v°) — = A ; B = die Kähl-Linie eines Bollwerks.

Musqueterie : « Die andere mit Musqueterie kan besetzt... werden » (Bogsdorff, p. 46, § 2). — A = das Beschiessen der Musqueten ; — B où on trouve : Essuyer la Mousquetairie (sic) = eine Musquetade aushalten.

postiren : « Erd-Zungen die... dem Feinde zum Postiren nicht dienlich erreichen » (Bogsdorff, p. 71, n. 2). — Se poster en quelque lieu = Einen Ort einnehmen, Sich an einem Ort lägern (A) ; Eine Stelle einnehmen (B).

Profil : « Anordnung der bemauerten Vestungs-Profile » (Bogsdorff, p. 92, Titre). — — A en ce sens. B (fr.-all.) : Profil = Ein waagrechter Abrisz.

Souterrein : « Das Mauerwerck und die Souterreins verzeichnet sind » (Sturm, f° A², v°). — A et B comme subst. ; Bâtiment souterrain = Ein Gebau unter der Erden*.

Tenaille : « Ein Hauptwerck bestehet in detaschirten Bastionen... und

dazwischen liegenden einfachen Tenaillen » (Sturm, p. 2). — AB ; A (fr. all.) = Eine Schantz wie eine Zange aufgeworffen*.

Travers (= Traverse) : (Bogsdorff, p. 72, règle 6) Mit Travers — Wällen und Gräben. — AB : Ein Durschschnitt in einem Vestungs — Bau*.

Voilà donc de nombreux cas où l'emprunt au français était justifié, nécessaire même. Et peut-être expliqueraient-ils d'autres emprunts moins défendables : *Artillerie*, *Musquetterie* appelaient par analogie *Cavallerie*, dont on pouvait se passer ; *Loschement* amenait *loschiren* ; *Communication* (= voie de liaison) favorisait l'inutile et équivoque *communiciren* (= faire part, mittheilen). Les besoins réels de l'expression technique encouragèrent l'affectation et lui fournirent des prétextes, mais, au demeurant, les écrivains militaires ne sacrifièrent que modérément à la mode. Fait remarquable aussi : Bogsdorff, qui est un militaire, Sturm, qui est un civil — et sans doute un pédant — ne se distinguent guère l'un de l'autre à ce point de vue : les emprunts au français, légitimes ou non, ne paraissent pas plus abondants chez l'un que chez l'autre, et les emprunts justifiés semblent, chez tous les deux, l'emporter.

En fut-il de même chez les écrivains postérieurs ? Seul un dépouillement des documents lexicologiques de tout le siècle, dans tous les pays de langue allemande, permettrait de répondre. Il va sans dire que nous n'aborderons pas ce vaste problème [1] : qu'il nous suffise d'avoir montré par quelques exemples la nature des faits que pourrait révéler une enquête approfondie.

Nous nous bornerons de même à donner quelques indications sommaires touchant la destinée ultérieure des mots importés.

1. Citons seulement à titre d'exemple le « Nouveau dictionnaire technique » de Jacques d'Egger (Jacob von Eggers, *Neues Kriegs-, Ingenieur-, Artillerie-, See- und Ritter-Lexikon*... Dresde-Leipzig, 1757, 2 vol. in-8°). Il donne :

A. Un très grand nombre de mots français tels quels : *Abri, alignement, bagage, barbette, caponière, contre-garde, contre-mine, courtine* (qu'il essaie pourtant de traduire par *Mittelwall*, ou *Zwischenwall*), etc.... — Ces termes sont souvent intraduisibles ; ainsi l'expression *Logement d'une attaque*, qu'il est obligé d'analyser longuement : « heiszt bey Belagerungen, an exponirten und gefährlichen Œrtern auf dem Bedeckten Wege, auf den beschädigten Auszenwerken, in dem Graben, auf einer *Brêche*, und allenthalben, wo man posto zu fassen hat, sich eingraben, mit Schanzkörben, Faschinenwerke, Sand- und Woll- Sacken, Blendungen und Palissaden vor dem feindlichen Feuer sich decken, und so gut es sein kann, feste setzen ». V. de même *Défilé* (= passage étroit), *enfilade, glacis*, etc....

B. Des mots français qu'il habille à l'allemande : *Approschen, Bombardierung, brusquiren, Canonierer, debauchiren, Disputirung, massacriren, Palissaden* (il semble ignorer *Pfahlwerk*), *ravagiren*, etc....

C. Des expressions allemandes calquées sur les termes français : *Bonnet à prêtre* (espèce de bastion), *Place d'Armes, mur de revêtement*, deviennent : *Pfaffenmütze, Waffenplatz, Verkleidungsmauer*.

D. Des termes allemands qu'il substitue aux mots français : *Kitt* (Ciment), *Schifftheer* (Brai), *Feldzug* (campagne — mais il emploie, dans le cours de l'article *Winter-Campagne*), *vernageln* (enclouer), *Schanz-Körbe* (gabions), etc....

Ces disparates semblent indiquer un effort pour s'affranchir, quand cela est possible, du vocabulaire français. C'était là, sans doute, une tendance quelque peu répandue ; on lit au mot *Ravelin*, que, pour son compte, V. Egger conserve : « Ravelin, welches einige Deutsche einen Wallschild genennet haben, ist ein mit zwo *Facen* oder Gesichtslinien versehenes Auszenwerk, welches vor eine *Courtine* geleget wird, um deren benachbarte beyde *Flanquen* zu decken ».

On voit qu'il mêle encore allemand et français ; il lui arrive d'écrire des phrases quasi macaroniques comme celle-ci : « Das ganze *Artillerie* wesen wird von einem general-Feldzeugmeister, Französisch « grand-maître d'artillerie » *dirigiret*, an welchen alle übrige Officiers und Bedienten gewiesen sind, und seinen Befehlen *Parition* leisten müssen. Sie *formiret* im Feld ein besonderes *Corps*, und desjenige, welcher das Ober-Commando darüber führet, empfängt die *Parole* unmittelbar von dem commandirenden *General*... Die ältere *Artillerie* bestund aus einem *Chaos* von allerley wunderlich *proportionnirten* Canonen, welche zu unterscheiden die Namen der Schlangen, Vögel und wilden Thiere, nicht zureichen wollten. Nach vielfältiger Erfahrung hat man endlich die wahre *Proportion* der stucken festgesetzt, und alle alten Grillen abgeschafft ».

Ils ne tardèrent pas à subir toutes sortes d'altérations, comme le lecteur a déjà pu en remarquer, et qui témoignent chez ceux-là même qui les mettaient en circulation, une connaissance peu précise de notre langue.

On commença par en déformer la graphie afin d'en assurer la prononciation correcte ; c'est du moins ce qu'a prétendu faire Bogsdorff[1] et ce qu'il a réellement essayé quelquefois :

— Il supprime l'*e* final et la consonne précédente quand elle est double : *Banquet, Parallel, Polygon, Tenail, Travers* ;

— Il remplace *c* sifflant par *sc* ou *ss* : *Fasce, Glasci* ou *Glassi* ;

— Il remplace *ch* par *sch* : *Bresche, detaschiren, fischiren* ;

— Il remplace *au* par *o* : *Fossebraye*.

Néanmoins son système de transcription n'est pas très rigoureux ; par exemple la voyelle *ou* est tantôt conservée (*Redoute*), tantôt remplacée par *u* (*Musqueterie*). Il conserve *eu* et *ai* (*Ingénieur, furieuse, Raison*) ; est-ce parce qu'il ne craignait pas que la prononciation s'altérât ?[2] S'il conserve l'*e* final de *Ronde*, est-ce pour assurer le maintien de la nasale longue ?[3] C'est peut-être par inadvertance qu'il écrit *Cunette* ; mais ne serait-ce pas la prononciation latine qui lui fait écrire *causiren, Discurs, Tumult*, et la prononciation italienne qui détermine les formes *Circumferentz, Correspondentz, Observantz*, à côté de *Defens* ? Dans *Petard* et *Port* nous avons tout lieu de croire que le *d* et le *t* s'entendaient et que l'influence de l'italien est encore intervenue. Quant à *Lochement, loschiren, pousiren, scharschiren*, ce sont des transcriptions barbares, mais anciennes[4].

Les sons français n'avaient pas tous leur équivalent en allemand : *pointe* devint *Pönte* ; les finales en *ier* et les finales nasales furent conservées (*Cavalier, Mortier, rasant, Bombardement*), ce qui devait induire le lecteur non averti à prononcer *Cavalir, rasan't', bombardemen't'*, et nous constaterons en effet des déformations de ce genre, que favorisaient d'ailleurs les flexions germaniques que l'on donnait à ces mots. Mais d'autres causes encore aidèrent à ces altérations.

Le français de Bogsdorff est, comme il arrive souvent à l'étranger, en retard sur le français de France, et cela nous explique des formes comme *Effect, Project*, des emplois comme *Conduite* au sens de méthode, *Cérémonies* au sens de manœuvres réglées[5]. *Succurs, Defension, Delineation* pourraient à la rigueur passer pour des latinismes, mais qu'est-ce que *Furiosität, Logiment, Positur, sich retiriren*, sinon des barbarismes ?

L'ouvrage de Sturm ne paraît guère se soucier de noter la prononciation française à l'usage des lecteurs allemands : il revient à la graphie française dans bien des cas où Bogsdorff tentait une manière de transcription phonétique : *Berme* (Bogsdorff : Bärme), *Brèche, detachiren, Face, Glacis, Tenaille*. Il conserve l'*e* final dans les cas où son devancier le supprime (*Brisure*), mais, par un singulier illogisme, il écrit *Bonnet* ou *Bonet* pour *Bonnette, Controvers, Modell, Manier*... Prononçait-il *manir* ?

1. « Es wolle auch niemand verublen dasz ich die Fortifications Wörter nicht der Art ihrer Muttersprache nach geschrieben, sondern selbe dermassen gesetzet habe, damit sie von den Teutschen Leser gebührlicher können ausgesprochen worden » (An den Kunstliebenden Leser, v°).

2. Aujourd'hui encore on écrit Friseur et on prononce Frisör.

3. Comparer la prononciation de : *la bande* et de : *das Band*.

4. Voir H. L., t. I, pp. 359 et 385.

5. Paré (cité par Huguet, *Dict. XVIe s.*) raille les « cérémonieux medecins » qui ne veulent traiter les malades que dans les formes.

Son vocabulaire n'est pas sensiblement plus correct ; à tout prendre, il le serait peut-être moins : *logement, sectaire,* deviennent chez lui *Logiament, sectirisch* ; *bouleverser* se dit « in Confusion bringen », et une troupe qui bat en retraite se retire « *en battant* ». L'archaïsme de la langue est plus accentué encore que chez Bogsdorff : *Ammunition, intricat, irraisonnabel,* au lieu de *fortification, embrouillé, déraisonnable* ; *Appetit* au sens de *désir* ; *Approbation* au sens de *démonstration* ; *Ménage* au sens de *arrangement* ou procédé de construction ; *Dévotion* au lieu de *dévouement, Process* au sens de *marche, développement* (d'une attaque). Ce sont là des expressions du XVIe siècle et même d'époques antérieures ; à défaut de Cotgrave, elles sont relevées par Godefroy. Ce professeur d'Augsbourg aurait-il appris le français uniquement chez les vieux auteurs, ou bien aurait-il eu pour maître quelque Réfugié provincial et archaïsant ?

Les textes plus récents, le Règlement autrichien et le manuscrit de Schmettau, semblent attester une connaissance plus directe, une pratique plus sûre du français de l'époque. En revanche, il s'y rencontre un plus grand nombre de déformations dues sans aucun doute aux prononciations vicieuses : le *Prévôt* devient un *Profos* (Reg. 1749, Tab. des grades), les *fusiliers* sont appelés tour à tour *Fuisiliers* (p. 2), *Fousilier* (p. 6) et *Fouisilier* (p. 7) ; Schmettau, ou du moins le copiste du manuscrit, écrit *Supordination* (pp. 251 et 335 ; cependant, p. 334, *Subordination*), *Cassernen* (p. 316) ; *Drei Subatternen Officiers* (p. 322 — probablement une erreur du scribe, qui dans un mot mal connu, aura lu *tt* au lieu de *lt*), et, un peu plus bas : *ein Supatternen Officier.* La finale *ier*, prononcée à l'allemande, déforme *fourrier* en *Furir* (p. 46) ; *sergent* hésite entre *Sergeant* (p. 48) et *Sergant* (p. 46) ; *personne,* prononcé avec un *ó*, est transcrit *Persohn* (p. 325). Parfois les graphies se compliquent inutilement : *Arttillerie* (Schmettau, *Einl.*, p. XXV), *Caracthère* (Albnm Hoijer, dern. Planche. — Cette planche est d'une autre main, mais très probablement de la même époque).

Au demeurant ces fautes sont vénielles, et elles semblent se corriger avec le temps : on ne les rencontre plus vers la fin du siècle, dans les livres de Klein et de Schönfeld. Il faut noter aussi qu'on respecta le sens des mots dont la forme était parfois altérée. La seule anomalie relevée au cours de nos sondages a été l'emploi du mot *Cartouche* pour désigner une manière de support garnissant l'intérieur de la cartouchière[1]. Dans l'ensemble chacun des termes de ce vocabulaire technique demeura, malgré d'insignifiantes mésaventures phonétiques, fidèlement attaché aux réalités qu'il désignait.

Mais peut-on voir dans ces faits la preuve d'une diffusion du français dans les armées de langue allemande ? A tout le moins faudrait-il d'abord distinguer entre la troupe et les cadres. De ce que des tirailleurs sénégalais ou annamites obéiront sans erreur aux commandements de « Présentez armes », ou « Par le flanc droit », pourrions-nous conclure qu'ils comprennent vraiment les mots *présenter* et *flanc,* et qu'ils seraient seulement capables de « *présenter le flanc* », si on le leur demandait ? Ainsi, très probablement, ces « mots de service » empruntés au français demeuraient dans le service, comme une espèce de langage conventionnel, fixé, en quelque sorte ; et c'est probablement pourquoi le sens de ces mots ne s'altéra pas.

1. « Die Cartousche ist eine lederne Form, worin (un mot illisible) die 30 Patronen, jede Patrone in ein besonderes Loch hinein gestellt werden können, und die in der Patrontasche lieget » (Schmettau, p. 388).

Pour les officiers, au contraire, il est probable qu'ils connaissaient l'origine et la valeur de ces termes ; que beaucoup étaient capables de lire dans le texte les ouvrages des techniciens français. La disparition même de certaines fautes autorise à penser que la connaissance et la pratique du français allèrent en se perfectionnant au cours du siècle. Mais ce qu'on étudiait de la sorte, c'était toujours un langage technique, dont le domaine était borné : tel pouvait le comprendre sans peine, et même le parler avec une correction suffisante, qui n'eût pas été capable de lire une scène de Molière ou de soutenir un quart d'heure de conversation. Il reste pourtant que le maniement de ce langage, en même temps qu'il pouvait éveiller la curiosité, demandait quelques connaissances élémentaires précises, qui facilitaient des acquisitions plus étendues. L'usage continuel des termes militaires français contribua sans nul doute à créer un terrain favorable à la diffusion de notre langue ; dans cette mesure le fait mérite d'être signalé, et peut-être vaudrait-il qu'on l'étudiât d'un peu près.

CHAPITRE XXI

INFLUENCE DE LA SYNTAXE FRANÇAISE

La syntaxe de l'allemand a été, elle aussi, atteinte par le contact du français, moins profondément que le lexique, sans doute, mais dans une mesure appréciable [1]. Ces emprunts syntaxiques ont ceci d'intéressant qu'ils sont, à la différence des emprunts lexicologiques, presque toujours inconscients.

C'est surtout chez les écrivains d'origine suisse que les influences se remarquent. La quantité de constructions françaises qui ont passé dans l'allemand suisse a depuis longtemps frappé les grammairiens, quoiqu'une étude systématique n'ait pas encore été entreprise, à ma connaissance du moins. Parmi les Allemands contaminés, il faut citer Wieland, Gœthe, Zschokke surtout, et par ce dernier Kleist. D'autres Allemands ont été directement influencés par leurs lectures françaises, ainsi Lessing et Schiller.

I. — Un certain nombre de gallicismes se remarquent d'abord dans la syntaxe des cas.

Ainsi le génitif de qualité est employé à la française : « Dies Werk ist *der Giganten* (Kleist, *Penthesilea* v. 1379).

Le génitif francais d'origine se rencontre : « Du sagst *von diesem Hause* dich » (Id., *Amphitryon*, p. 187).

On trouve chez Gœthe un partitif à la française : « und trank *des Wassers* » (*Reinecke Fuchs*, II) ; cf. Das sind einmal wieder *von euern Streichen*, traduction rigoureuse de : ce sont là de vos traits (Kotzebue, *Fanchon,* dans Brandst., *o. c.*, p. 155).

De nombreux tours de phrase, comme le montre Schanzenbach, décèlent chez Schiller l'influence directe ou indirecte du français, ainsi : « *Des Adels versichert*, hätte er die Wut des Pöbels verachtet (*Révol. P.-Bas*, l. II, p. 118, Deutche Nat. Biblioth.) » ; « du *fühltest dir* noch Kräfte » ; « *gehorcht zu sein* wie er (*Wallenstein*) konnte

1. Voir en particulier les ouvrages de Brandstäter, de Schanzenbach et de Weissenfels, cités dans la Bibliographie.

On m'excusera, dans cette étude à laquelle je n'aurai pas l'occasion de revenir, de citer quelques exemples pris à des textes un peu postérieurs.

kein anderer Feldherr..... sich rühmen » (*Guerre de XXX ans*, II, Buch 4, p. 324).

Le double accusatif est employé à la française :

A. — Avec l'omission de *als* et de *zu* : « *Er machte sich. Meister* von Rottweil (Schill., *Guerre de Trente ans*, II, 5, p. 364); Tieck : Den du *den Mörder deiner Ehre* wähnst « (*Oktavian*, p. 77); « *Er rühmt des Kinds unsel'gen Vater sich* » (Kleist, *Käthch.*, act. V, sc. 1).

B. — Avec l'omission d'une proposition subordonnée introduite par *dass* : « *Die dein Kind du sagst* » (Id., *ib.*, p. 116, 5); « Wenn er *mich* im Frankenlager *lebend* noch *vernimmt* » (Schill., *Jungfrau von Orléans*, II, 7).

Le datif est employé après des verbes qui ne l'ont qu'en français.

A. — Après *sein*... « Die Gemahlin don Garzias... *ist* Grossmutter *mir* » (Herd., *Cid*, n° 70, v. 4373 s., p. 144); « dass *dem Gesetz* gehorsam *sei* » (Kleist, *Prinz von Homburg* v. 735).

On rencontre le datif avec *être* traduisant *être à*, dans le sens d'appartenir : « *Wem ist* das Haus da drüben » ? (Gœthe, *Stella*, I).

B. — Avec des verbes qui demanderaient toujours une préposition après eux : « Wenn ich *euch löge* » (Gœthe, *Reinecke Fuchs*, IV); « *Dem weigerte* der Oberst sich » (Kleist, *Prinz von Homb.*, v. 1262); « Er *nimmt ihm* die rechte Hand » (Gœthe, *Gœtz*, I, 2); « *er hatte seiner Braut* von dieser Absicht *gesprochen* » (Gœthe, *Wahlv.*, 235).

C'est aussi sous l'influence du français qu'ont été écrites des phrases comme celle-ci : « *Als man ihm hingegen Kirche capelle... sehen liess...* » (Gœthe, *Wahlv.*, 276); « *Dem Domherrn mache ich glauben* » (*Gross-Cophta*, II, 2); « Ein Geschenk, *das mir jeden neuern Verlust ertragen machte* » (Gœthe, *An Carl August*, I, 113).

II. — Dans la syntaxe du verbe les traces du français sont également marquées.

A. — Ainsi *sein* est employé dans le sens de *il y a* : « Du weisst dass *ein Gesetz der Ehre ist* und eine Pflicht » (Kleist, *Amphitryon*, v. 446).

B. — Le verbe reçoit la construction pronominale avec valeur passive, type : So *hemmt sich* sein wahnsinniger Fortschritt nicht (le progrès ne peut pas s'arrêter) : « Wem *winden* jene Kränze *sich* » ? (Pour qui se tressent ces couronnes ?) (Kleist, *Penthesilea*, v. 1185).

On rencontre des impersonnels tout à fait étrangers à l'allemand du type *mir denkt* : « Ganz ohne Beispiel, *so lang' mir denkt*, dass ich dem Kœnig diene » (Schill., *Don Carlos*, IV, 4).

Sur l'*emporter* on calque *es abgewinnen*. Gœthe dira par exemple : « Heute nicht fürwahr zum ersten Male *hat mir's* diese Bildung *abgewonnen* ».

III. — Dans la syntaxe de la proposition, il faut noter surtout :

A. — L'infinitif elliptique qui est un emprunt au français : « Warum *entfliehen vor mir ?* » (Wieland, *Oberon*, II, 39) ; « *Ich dich ehren ?* » (Gœthe, *Prometheus*, a. III).

B. — Le participe ou l'adjectif absolus sont également des copies du français : « Es schien ein wohlgebautes Land, *die Auen mit Schafen bedeckt*, zwischen Palmen *die friedlichen Hütten zerstreut* » (Wieland, *Oberon*, II, 7) ; cf. Kleist : « *Die Chefs nun..... gemessen instruirt*, Wirft er erschöpft... Sich auf das Stroh » (*Prinz von Homb.*, v. 11).

C. — L'emploi du participe présent ou du gérondif est également français (type : l'appétit vient en mangeant) : « *Ein Wurmgeniste* Von einem Knaben scharrend *weggewühlt* » (Kleist, *Das letzte Lied*, v. 11).

D. — Le complément circonstanciel de temps, de mode, etc., avec ou sans préposition, est placé devant le verbe, comme dans la construction française : « Kriegestürme allenthalben Schallen... *in Castilien* laut » (Herder, *Cid*, v. 1283) ; cf. Kleist : « Wer *rasch erfleucht* den Hügel dort ? » (*Penthesil.*, v. 997) ; « So gross *in dieser Sach' ist* nicht mein Eifer » (*Amphit.*, v. 1705) ; « Zuerst *mit grossem Aug, sieht* er ihn an » (*Ib.*, v. 1298).

Il n'est pas besoin d'indiquer d'où vient une inversion aussi complètement étrangère à l'allemand que la suivante : « Sie ist werth zu sein geliebt » (Gœthe, *An Lottchen*, v. 43).

E. — La subordonnée modale ou temporelle est introduite entre le sujet et le verbe de la proposition principale : « Der Graf vom Strahl, *indem er ihre Hand nimmt*, fragt » (Kleist, *Käthchen*, a. I, sc. 1).

Qu'on considère une phrase comme celle-ci : « Drauf, ganz mit ihrem Blut bespritzt : schickt ihr den Bastard zur Hölle nach ! rief er » (Kleist, *Erdbeben von Chili*, pp. 15, 23 et suiv.), il faudrait *rief er* tout de suite après *bespritzt* pour que la phrase fût allemande.

F. — Enfin, lorsque deux subordonnées, indépendantes l'une de l'autre, mais se rapportant à une même proposition principale, sont placées en tête de la phrase, on a une construction de type français. Elle est du reste presque particulière à Kleist : « *Und wär' ich Zeus, wenn du dem Reigen nahtest*, die ew'ge Here müsste vor Dir aufstehn » (*Amphit.*, v. 1315). Il faudrait que la deuxième proposition subordonnée fût placée après *aufstehn*.

On pourrait encore citer une poussière de faits plus ou moins exceptionnels, des phrases où *es ist* est suivi d'une subordonnée comme notre *c'est* : « *es ist* nur um deinetwillen, *dass ich so leide* » (Gœthe, *W. Meister*, VII, 6) ; des négations qui représentent le *ne* du français, soit dans des propositions comparatives, soit ailleurs : « Wir schweben in einer grösseren Gefahr als Ihr alle *nicht* sehet » (Gœthe, *Clavigo*, III, cf. Sachs, *Gœthes Beschäftig*.... p. 44-45).

CHAPITRE XXII

COMMENCEMENT DU TRAVAIL D'ÉPURATION

La voix de ceux qui réclamaient qu'une borne fût mise à l'envahissement de l'allemand ne pouvait manquer d'être entendue. Elle l'eût été, même si les circonstances n'avaient pas éveillé des passions anti-françaises.

Un des premiers qui ait protesté contre la gallomanie verbale est un Français d'origine, ce Leguay de Prémontval, dont nous avons parlé plus haut. Dans son *Préservatif contre la corruption de la Langue françoise,* il s'élève aussi contre la corruption de la langue allemande. Je ne puis rapporter ici le long examen qu'il fait des causes qui ont empêché jusqu'ici l'allemand d'arriver à une forme unique et fixe[1]. Je donnerai du moins le passage relatif « à la manie de larder le style à chaque instant de mots et de phrases purement françaises, manie qui a passé jusqu'à ceux-mêmes qui ne parlent pas le français » (pp. 273 et suiv.): « Notre Langue, dit-il, cette Langue d'un peuple si ennemi du pédantisme, est un objet de pédanterie, et de la pédanterie la plus impertinente chez la Nation Allemande....

« Tantôt, et c'est le moindre degré du mal, ce sont des mots François un peu germanisés qu'on employe par pure fantaisie au lieu des mots propres dont la Langue Allemande ne manque point. *Promenaden,* promenade ; *recompenz,* récompense ; *campiren,* camper ; *troubeln,* troubles ; *prinzessinn,* princesse, etc. D'autres fois ce sont des mots François tout cruds, si je puis m'exprimer ainsi. *Général, officier, capitaine, lieutenant, second lieutenant, armée, garnison, infanterie, cavalerie, artillerie, bombardier, bombardement, canonade, escadre, port, palissade, glacis, quartier, commandement, commissariat, parade, banqueroute, souterrain, festin, proportion, ration, portion, execution, intention, capitulation,* voilà ce que je tire de deux pages d'une seule Gazette qui me tombe sous la main, et il y en a des milliers d'exemples pareils dans toutes les Gazettes, de même que dans les conversations et dans bien des

1. T. I, pp. 244-263.

livres. Quelquefois ce sont de longues expressions et presque des bouts de phrases : *à propos, tant pour cent, à raison de, lettres de change, corps de garde, train d'artillerie, régiment des gens d'armes....*

« Ce fut à mon voyage de Hollande à Berlin que celà me frappa. Il y avoit sur le même chariot deux ou trois personnes que je ne savois que trop qui ne parloient pas François... Cependant, lorsqu'elles s'entretenoient entr'elles, je remarquois à tous moments des mots purement François... des expressions et des phrases Françoises presqu'entières !...

« Tout celà dans le fond est fort bizarre, et ne tient à rien de bon. Il ne se peut que les deux langues n'en souffrent. Quel jargon, indigne de gens sensés et raisonnables, n'est-ce-donc pas là ? En vérité c'est un fort mauvais service que le goût pour la Langue Françoise a rendu à la Nation Allemande, et le malheur est qu'il est très difficile d'espérer d'y porter remède tant le mal est enraciné....

« Le goût du faux Bel esprit françois est très vicieux sans contredit et menace les Lettres d'une facheuse révolution. Cependant ce goût, c'est celui d'une infinité de Brochures que Paris nous envoye, et que dévorent en Allemagne, et ailleurs, les Amateurs de la Langue Françoise. Le Goût des Productions métives de l'Allemagne... est mille fois pire encore par la barbarie du Style, la bassesse et la platitude inconcevable de l'expression, l'indécence même dont il n'y a Ecolier ou Cuistre de collège en France qui ne rougit. Et cependant c'est celui d'une multitude d'ouvrages graves qui en imposent par leurs titres, et que les gens qui se croyent une certaine maturité de jugement, ne manquent pas de lire avec une véritable satisfaction.

« Quel monstrueux Composé ne doit-il pas résulter de ce mélange ? et quelles suites déplorables pour la Littérature ? Je dis la Littérature Allemande, et celle de quelque Langue que ce soit, aussi bien que la Françoise. Avec un pareil abatardissement dans les esprits, peut-il s'élever beaucoup d'Ecrivains estimables ? S'il s'en élève, trouvent-ils un nombre de lecteurs suffisans pour donner cours à leurs ouvrages ? Plus ces ouvrages auront de solidité, de décence, de noblesse ; c'est à dire plus ils s'éloigneront du goût des ouvrages en vogue ; et moins seront-ils accueillis d'un Public gâté, perverti, mais malheureusement très nombreux. Il faudra ramper dans la boue ; il faudra être *frivole* et *barbare* tout à la fois, pour être au niveau du *gros des Lecteurs* qui se sont formés depuis trente ans et qui se forment et se multiplient tous les jours ».

Il m'a paru piquant de rapporter ici ces pages qui respirent un

sentiment de sincère respect pour le génie allemand et d'espoir dans son avenir. Ce sentiment était fort répandu en France.

Mais il faut dire tout de suite que les Allemands se sauvèrent eux-mêmes.

Adelung est resté célèbre pour le zèle avec lequel, dès la fin de la période qui nous occupe, il s'appliqua à l'élimination des gallicismes. Sans y insister ici, car ce travail concerne plutôt l'histoire de la langue allemande que l'histoire de la langue française, j'indiquerai brièvement l'apparition d'un *Dictionnaire*, publié de 1774 à 1786, et du périodique intitulé *Magazin für deutsche Sprache* (1783-1784). Adelung est encore tout imbu des préjugés de Gottsched et considère toujours le dialecte obersächsisch comme la base de la langue littéraire, mais il s'attaque résolument aux éléments étrangers dont il estime le nombre démesuré et excessif. Peu importe s'il met Gellert au-dessus de Gœthe, là n'est pas la partie de son travail qui nous intéresse, l'important c'est que, sans tomber dans un purisme trop étroit, il remet l'allemand dans la voie de son développement naturel.

Derrière lui viendra Campe, moins érudit qu'Adelung, moins exclusivement attaché au hochdeutsch. Son Traité sur l'Enrichissement et la Purification de la langue allemande ne devait paraître qu'en 1794. A Campe se joignit encore Kolbe.

Désormais, la réaction a commencé ; elle fut vigoureuse. Jean-Paul écrit la Préface à la troisième édition d'*Hesperus* pour se soumettre, ne demandant plus aux puristes que de ménager des transitions et de ne pas se montrer trop exigeants. « Je me suis souvent traduit du grec, du latin, du français et de l'italien, écrit-il spirituellement. Je l'ai fait partout où l'épurateur de la langue l'exigeait, et quand cela était compatible avec le respect des choses. Nous sommes bien obligés, nous autres écrivains, de nous résigner à l'*alienbill* lexicographique de Campe, Kolbe et consorts, à l'expulsion des mots intrus, et notre cher Gœthe lui-même, quoiqu'il *émine* et *émerge*, à la fin sera obligé de jeter ces deux mots hors de ses lèvres...

« Mais qu'en revanche Kolbe et les autres soient gens équitables, et qu'on n'exige pas de nous de traduire des termes techniques connus de toute l'Europe civilisée » !

En fait Gœthe refusa de suivre jusqu'au bout les expurgeurs. Il a dit plusieurs fois ses raisons. Il détestait le purisme négatif et étroit, qui interdisait comme étranger un mot, alors que l'étranger avait mis en lui plus de sens ou plus de justesse. D'autres devaient apporter, dans la campagne qui commençait, moins de sérénité.

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE II

LE FRANÇAIS DANS LA PÉNINSULE HISPANIQUE

I. — LE FRANÇAIS EN PORTUGAL

II. — LE FRANÇAIS EN ESPAGNE

LIVRE III

LE FRANÇAIS EN ITALIE

CHAPITRE PREMIER

LES DÉBUTS

CHAPITRE II

AU XVIII[e] SIÈCLE

CHAPITRE III

UN PAYS DE TRANSITION

CHAPITRE IV

MILAN, PARME, BOLOGNE, VENISE

CHAPITRE V

LE FRANÇAIS A ROME

CHAPITRE VI

LE FRANÇAIS EN TOSCANE

CHAPITRE VII

LE FRANÇAIS DANS LE RESTE DE LA PÉNINSULE

CHAPITRE VIII

CAUSES GÉNÉRALES DE LA DIFFUSION DE LA LANGUE FRANÇAISE

CHAPITRE IX

LA RÉACTION

CHAPITRE X

LES GALLICISMES

LIVRE IV

LE FRANÇAIS DANS LES PAYS QUI FORMENT AUJOURD'HUI LA SUISSE

CHAPITRE PREMIER

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

CHAPITRE II

CALVIN ET SON ÉGLISE

CHAPITRE III

LE XVII[e] SIÈCLE

CHAPITRE IV

UN NOUVEAU FACTEUR DE FRANCISATION

CHAPITRE V

LE XVIII[e] SIÈCLE

CHAPITRE VI

L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

CHAPITRE VII

LE THÉÂTRE FRANÇAIS

CHAPITRE VIII

LES RÉSULTATS. EN SUISSE ROMANDE

CHAPITRE IX

EN SUISSE ALÉMANIQUE

CHAPITRE X

CHAPITRE XI

LA RÉACTION

LIVRE V

LE FRANÇAIS EN HOLLANDE

CHAPITRE PREMIER

LA DIFFUSION DE LA LANGUE

CHAPITRE II

EXAMEN DES CAUSES. CONTACTS PERSONNELS

CHAPITRE III

LES ÉCOLES FRANÇAISES, LES LIVRES FRANÇAIS, LE THÉÂTRE FRANÇAIS

CHAPITRE VI

LA CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

CHAPITRE VII

INFLUENCE SUR LA LITTÉRATURE

CHAPITRE VIII

ANGLAIS QUI ONT ÉCRIT EN FRANÇAIS

CHAPITRE IX

LE PROCÈS DU FRANÇAIS

CHAPITRE X

LES GALLICISMES EN ANGLAIS

TABLEAU MÉTHODIQUE DES MOTS FRANÇAIS TROUVÉS DANS DES TEXTES ANGLAIS DU XVIIIe SIÈCLE

CHAPITRE XI

REMARQUES SUR LE TABLEAU QUI PRÉCÈDE, 324

CHAPITRE XII

L'ÉPURATION DE L'ANGLAIS

LIVRE VII

LE FRANÇAIS DANS LES PAYS-BAS AUTRICHIENS, LA PRINCIPAUTÉ DE LIÉGE, LE LUXEMBOURG

I. — LES PAYS-BAS AUTRICHIENS

CHAPITRE PREMIER

GÉNÉRALITÉS

CHAPITRE II

LA DOMINATION AUTRICHIENNE ET LE FRANÇAIS

CHAPITRE III

LES MŒURS ET LA LANGUE

II. — PRINCIPAUTÉ DE LIÉGE

CHAPITRE PREMIER

LES ANTÉCÉDENTS

CHAPITRE II

LIÉGE REFUGE ET CITADELLE DE L'ESPRIT NOUVEAU

CHAPITRE III

WALLON ET FRANÇAIS

III. — EN LUXEMBOURG

LIVRE VIII

LE FRANÇAIS EN SAVOIE

CHAPITRE PREMIER

ORIGINES

CHAPITRE II

CHAPITRE III

RÉVOLUTION AU XVIe SIÈCLE

CHAPITRE IV

LIVRE IX

LE FRANÇAIS DANS LES PAYS SCANDINAVES

I. — EN DANEMARK ET NORVÈGE

CHAPITRE PREMIER

REGARD EN ARRIÈRE

CHAPITRE II

LES TEMPS MODERNES

CHAPITRE III

LE XVIIIe SIÈCLE

II. — EN SUÈDE

CHAPITRE PREMIER

COUP D'ŒIL EN ARRIÈRE

CHAPITRE II

RAPPROCHEMENT

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

AU TEMPS DE GUSTAVE III

CHAPITRE VII

APRÈS LE DÉSASTRE DE 1772

LIVRE XI

LE FRANÇAIS EN RUSSIE

CHAPITRE PREMIER

LES DÉBUTS TARDIFS DE NOTRE INFLUENCE, 489.

CHAPITRE II

LA RUSSIE S'OUVRE A LA CIVILISATION OCCIDENTALE

CHAPITRE III

SOUS LE RÈGNE D'ÉLISABETH, 497.

CHAPITRE IV

LE RÈGNE DE CATHERINE II

CHAPITRE V

LES RUSSES EN FRANCE. LES FRANÇAIS EN RUSSIE

CHAPITRE VI

LES RÉSULTATS

CHAPITRE VII

ENTRAÎNEMENTS ET RÉSISTANCES

LIVRE XII

LE FRANÇAIS EN ALLEMAGNE

CHAPITRE PREMIER

LE REFUGE

CHAPITRE II

LES ÉVÉNEMENTS DYNASTIQUES. A VIENNE

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

LES ÉVÉNEMENTS DYNASTIQUES. EN PRUSSE

CHAPITRE V

LE THÉÂTRE FRANÇAIS A BERLIN

CHAPITRE VI

LE RESTE DE L'ALLEMAGNE

CHAPITRE VII

LE THÉÂTRE FRANÇAIS DANS LES COURS

CHAPITRE VIII

HORS DES COURS ET LOIN DES PRINCES

CHAPITRE IX

VUES GÉNÉRALES SUR LE THÉÂTRE FRANÇAIS EN ALLEMAGNE

CHAPITRE X

CHAPITRE XI

L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

CHAPITRE XII

VOYAGES ET SÉJOURS EN FRANCE

CHAPITRE XIII

LA CAMPAGNE D'ÉMANCIPATION

APPENDICE

CHAPITRE XXI

CHAPITRE XXII

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT (9-1934)

Hemmerlé, Petit et Cie. 12193-9-34.

